This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

T 130.

TAYLOR INSTITUTION.

BEQUEATHED

TO THE UNIVERSITY

BY

ROBERT FINCH, M. A.

OF BALLIOL COLLEGE.

REVUE
ENCYCLOPÉDIQUE.

REVUE

ENCYCLOPÉDIQUE.

A PARIS. — DE L'IMPRIMERIE DE RIGNOUX,
rue des Francs-Bourgeois-S.-Michel, n° 8.

REVUE
ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

ANALYSE RAISONNÉE

DES PRODUCTIONS LES PLUS REMARQUABLES

DANS LES SCIENCES, LES ARTS INDUSTRIELS, LA LITTÉRATURE
ET LES BEAUX-ARTS;

PAR UNE RÉUNION
DE MEMBRES DE L'INSTITUT,
ET D'AUTRES HOMMES DE LETTRES.

TOME XXV.

PARIS,
AU BUREAU CENTRAL DE LA REVUE ENCYCLOPÉDIQUE,
RUE D'ENFER-SAINT-MICHEL, N° 18.

JANVIER 1825.

« Toutes les sciences sont les rameaux d'une même tige. »

BACON.

« L'art n'est autre chose que le contrôle et le registre des meilleures productions... A contrôler les productions (et les actions) d'un chacun, il s'engendre envie des bonnes, et mépris des mauvaises. »

MONTAIGNE.

« Les belles-lettres et les sciences, bien étudiées et bien comprises, sont des instrumens universels de raison, de vertu, de bonheur. »

REVUE ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

ANALYSES ET ANNONCES RAISONNÉES

DES PRODUCTIONS LES PLUS REMARQUABLES

DANS LA LITTÉRATURE, LES SCIENCES ET LES ARTS.

I. MEMOIRES, NOTICES, LETTRES ET MÉLANGES.

COUP D'ŒIL

SUR LES PROGRÈS DES CONNAISSANCES HUMAINES, EN 1824 (1).

En commençant la *Septième année* de la Revue Encyclopédique, et pour mieux éclairer la route dans laquelle nous sommes engagés, examinons d'abord rapidement l'année que nous venons de parcourir; ces

(1) Les personnes qui voudront connaître à fond le plan, l'esprit et le but de la Revue Encyclopédique, pourront consulter, dans les volumes des années précédentes : 1° l'Introduction, et la première Lettre *aux Collaborateurs*, qui suit immédiatement (t. I, p. 5-24, *janvier* 1819); — 2° la seconde Lettre *à MM. les Collaborateurs et Correspondans, etc.* (t. V, p. 5-14, *janvier* 1820); — 3° le Coup d'œil général *sur les huit premiers volumes de ce Recueil, contenant des matériaux pour l'histoire scientifique et littéraire de tous les pays, pendant les années* 1819 *et* 1820 (t. IX, p. 5 25, *janvier* 1821);

regards jetés en arrière, et sur nous-mêmes, sont aussi une REVUE qui appartient à notre plan. Le tableau qui est à la fin de cet article, reproduit, dans le moindre espace possible, l'ensemble de nos travaux en 1824. Il n'a pu contenir que des indications très-courtes et le nombre, *partiel* pour chaque branche de nos connaissances, et *total* pour l'année, des ouvrages dont nous avons rendu compte; mais il prouve que nous avons recherché avec une égale sollicitude tout ce qui pouvait tenir nos lecteurs au courant des acquisitions les plus importantes faites dans les sciences, les arts industriels, la littérature et les beaux-arts.

Cependant, quoique notre *Voyage philosophique, renouvelé chaque mois dans les principales parties des connaissances humaines et dans les différentes contrées du globe*, voyage pour lequel nous tâchons de nous associer toujours des guides éclairés, ait pour objet de ne rien laisser échapper de ce qui est digne d'at-

---

—4° le RELEVÉ SOMMAIRE *des travaux scientifiques et littéraires, mentionnés dans la* Revue Encyclopédique, *pendant le cours de l'année* 1821 (t. XIII, p. 5-18, *janvier* 1822); — 5° la troisième LETTRE *aux Collaborateurs et aux Correspondans de la* Revue Encyclopédique, *en France et dans les pays étrangers*, suivie d'une NOTICE *sur les travaux scientifiques et littéraires de l'année* 1822 (t. XVII, p. 5-28, *janvier* 1823); — 6° l'INTRODUCTION (de la SECONDE SÉRIE, qui a commencé avec la SIXIÈME ANNÉE, 1824), *contenant quelques vues sur l'état et les progrès des sciences, en* 1823 (t. XXI, p. 5-11, *janvier* 1824); — 7° l'OBSERVATION GÉNÉRALE *adressée aux Correspondans de la* Revue Encyclopédique (t. XXII, p. 262-264, *mai* 1824); — 8° les RÉCLAMATIONS ET OBSERVATIONS CRITIQUES *sur la* Revue Encyclopédique, *et sur les moyens de la perfectionner* (t. XXIII, p. 513-520, *août* 1824).

tention, nous ne pouvons pas encore nous flatter de posséder et de faire connaître tout ce qui mériterait une place dans ce Recueil. Mais nous approchons certainement de ce but, beaucoup plus qu'aucun autre ouvrage du même genre, en Europe, grâce à l'extension que nous avons donnée à notre cadre, pour améliorer et compléter notre plan (1).

Un ouvrage périodique, dans lequel on comprendrait tous les produits de la presse chez toutes les nations, serait à lui seul une grande bibliothèque, et non pas un livre; aucun homme n'aurait ni le tems,

---

(1) Il n'est pas inutile de rappeler ici que la *Revue Encyclopédique*, qui n'avait promis et ne devait réellement, d'abord que 12, et ensuite 14 feuilles d'impression par mois, en a toujours donné 16, 18 et même 20, et a fait, depuis six années, des sacrifices considérables, entièrement volontaires, au delà de ceux que les engagemens énoncés dans son Prospectus l'obligeaient de faire, parce qu'elle n'a point voulu ajourner ou retrancher, soit des *Mémoires* ou des *Notices* d'un intérêt général, soit des *Analyses d'ouvrages choisis*, soit des *Annonces bibliographiques et raisonnées d'ouvrages nouveaux*, soit des articles de *Nouvelles scientifiques et littéraires*, qui lui étaient fournis par ses collaborateurs et ses correspondans, en sus des articles nécessaires pour remplir chaque cahier, et qui paraissaient devoir intéresser ses lecteurs. Les amis des sciences, des lettres et des beaux-arts et ceux qui les cultivent, les auteurs et les éditeurs d'ouvrages, les libraires français et plusieurs libraires étrangers, auxquels la *Revue Encyclopédique* ouvre de nouveaux et vastes débouchés sur tous les points du globe, où notre correspondance nous apprend que beaucoup de grandes bibliothèques, publiques et particulières, s'approvisionnent, chaque année, au moyen des indications insérées dans nos cahiers mensuels, doivent savoir quelque gré à la direction de ce recueil de cette générosité dont on citerait bien peu d'exemples, et qui caractérise essentiellement une entreprise de bien public, consacrée aux progrès de la raison humaine, à l'avancement des sciences et à l'instruction mutuelle des nations.

ni la patience nécessaires pour en achever la lecture : la surabondance produirait un véritable chaos. Un *choix* rigoureux, un *classement* méthodique et une *analyse* rapide, fidèle, impartiale des meilleurs ouvrages, au milieu de cette multitude de livres publiés dans tous les pays, sont donc à la fois propres à satisfaire un besoin généralement senti, et constituent la partie essentielle de la tâche que nous avons entreprise.

On sait que l'Allemagne seule envoie annuellement à la foire de Leipsick plus d'ouvrages, annoncés comme nouveaux, qu'il ne nous serait possible d'en examiner, pendant le cours d'une année. L'Angleterre et la France commencent à rivaliser avec l'Allemagne de fécondité bibliographique ; et en cela, comme en d'autres choses, l'extrême abondance n'est pas toujours la richesse. Quant à nous, réduits à la nécessité de choisir et de nous renfermer dans des bornes déterminées, il a pu nous arriver sans doute de nous tromper dans nos choix, ou d'être induits en erreur par nos correspondans ; nous sommes exposés à l'inconvénient grave de négliger, sans le vouloir, ce qui est bon, et de nous arrêter sur ce qui est médiocre, en cédant quelquefois aux circonstances. L'attention la plus scrupuleuse ne peut pas toujours nous préserver de semblables méprises, qui néanmoins, nous osons l'espérer, deviendront de plus en plus rares, à mesure que nous avançons dans notre carrière, que nos relations s'étendent, que nos vues et notre but sont mieux appréciés, et qu'une longue expérience et des conseils judicieux nous apprennent à nous perfectionner.

Nous devons ici faire remarquer, au sujet des simples *brochures*, des *mémoires* et des *rapports* scientifiques annoncés dans chacun de nos cahiers, et qui tiennent une place que pourraient occuper des ouvrages plus étendus, qu'il est souvent nécessaire de les signaler, au moment de leur publication. Ces brochures et ces mémoires sont ordinairement la représentation exacte de l'état présent des esprits et des opinions; ils mettent sur la voie des recherches; ils indiquent des besoins pressans, ou préparent des découvertes. Nous continuerons donc à parler des brochures et des mémoires qui nous paraîtront remarquables, soit par l'importance du sujet, soit par les noms et les travaux de leurs auteurs, soit par leur mérite littéraire.

Ce qui caractérise particulièrement notre ère intellectuelle, c'est la *direction commune de toutes les sciences vers des applications d'une utilité générale*. La pensée de l'homme abandonne les régions des abstractions, et se fixe au milieu d'objets réels. La plupart des ouvrages de sciences que nous avons analysés, en 1824, renferment des applications aux arts. La terre et les trésors qu'elle offre au travail de l'homme; l'homme lui-même et ses facultés; dans une autre division de nos connaissances, l'origine, l'organisation, l'état actuel, les progrès de nos sociétés, les biens et les maux dont elles sont la source; les dangers de l'erreur et les avantages de l'instruction : voilà ce qui occupe nos savans, plutôt que de vains systèmes.

Les *sciences naturelles* et la *géographie*, au profit des-

quelles des naturalistes instruits et de hardis navigateurs vont explorer des contrées lointaines, se sont enrichies depuis peu par d'utiles travaux, qui sont recueillis avec soin, les uns dans les *Annales des sciences naturelles*, commencées en 1824 par MM. Audouin, *Ad.* Brongniart et Dumas; les autres, par la *Société de géographie*, qui continue à exciter par son exemple, à diriger par ses instructions, à encourager par d'honorables récompenses les auteurs laborieux et les voyageurs intrépides qui s'occupent d'agrandir la sphère des connaissances géographiques.

La *physiologie*, et surtout la *physiologie du cerveau et du système nerveux*, présentent les commencemens et les premiers germes de découvertes importantes qui doivent avoir plus tard une grande influence sur l'art de guérir en général, et sur la médecine pratique (1).

C'est à l'année 1824 que des arts nouveaux devront leur origine, ou des arts déjà connus, leur introduction dans des emplois auxquels on ne les croyait pas destinés. Dans le cours de cette année, la connaissance

---

(1) Nous rappellerons ici les savantes recherches de M. Geoffroy-Saint-Hilaire (*voy.* les comptes rendus des séances de l'Académie des sciences, et spécialement t. xxiv, p. 248, 249); de M. Flourens (t. xxiii, p. 253); de M. Serres (Voy. *Rev. Enc.*, t. xxiii, p. 234); et les travaux importans de MM. Adelon, Magendie, de quelques savans italiens, MM. Gallini, de Padoue, Bellingeri, de Turin (voy. *Rev. Enc.*, t. xxii, p. 151 et 660); enfin, la nouvelle édition de l'ouvrage de M. le docteur Gall, sur l'*Organologie*, ou *Exposition des instincts, des penchans, etc., et du siége de leurs organes*. Paris, 1823, 1824 et 1825. 6 vol. in-8°. L'auteur, rue de Grenelle, F.-St.-G., n° 50. Prix 42 fr.

des *ponts suspendus* est devenue commune à toute l'Europe et prépare une révolution dans les travaux publics (1). L'application de la *machine à vapeur* de M. Perkins à l'art de la guerre (2), et les essais hardis et curieux de la *navigation sous-marine* (3), ne seront point sans influence, lorsqu'ils auront subi les épreuves qui mettront en état de les apprécier. L'*éclairage par le gaz* (4) a pris une grande extension, et le gaz lui-même, en devenant portatif, pourra satisfaire à plusieurs usages auxquels il n'a pas encore été approprié.

Tandis que ces arts matériels reçoivent partout l'accueil le plus favorable, nous avons vu, avec une douleur profonde, frapper d'interdiction ou renfermer dans des limites étroites le plus noble des arts, celui de rendre l'instruction primaire, plus générale, plus facile et presque vulgaire, par la méthode perfectionnée de l'*enseignement mutuel*, et d'y faire participer la multitude qui jusqu'ici n'a guère pu jouir de ce précieux

---

(1) Voy. la *Notice sur les ponts suspendus*; par M. Navier, t. XXII, p. 13-25, avril 1824. — Ce savant et habile ingénieur dirige lui-même, dans ce moment, les travaux entrepris à Paris pour la construction d'un pont en chaînes de fer, appelé *pont des Invalides*, qui partira de l'esplanade des Invalides pour conduire aux Champs-Élysées.

(2) Voy. le *Mémoire sur les armes à vapeur*; par M. de Montgéry, t. XXIII, p. 529-541, septembre 1824.

(3) Voy. la *Notice sur la navigation et la guerre sous-marines*; par M. de Montgéry, t. XXII, p. 521-540, juin 1824.

(4) Voy. la *Notice historique sur l'éclairage par le gaz, sur sa nature et ses propriétés*; par M. Ferry, t. XXI, p. 12-21, et p. 497-508, janvier et mars 1824.

avantage, et que l'on ne semble pas disposé, dans une partie de l'Europe, à traiter avec plus de bienveillance. Les chefs des gouvernemens et leurs ministres ne devraient pas néanmoins méconnaître cette vérité fondamentale, que la moralité des nations est proportionnelle à leur instruction; que, plus celle-ci est également répandue et bien dirigée, plus les sociétés fleurissent; que la stabilité des états, la puissance et la gloire des rois, l'industrie et le bien-être des peuples sont en raison du degré d'instruction et de moralité auquel ceux-ci peuvent s'élever. Par quel déplorable malentendu, par quel contre-sens funeste, ceux qui sont le plus intéressés à ce que les nations soient essentiellement morales, éclairées et industrieuses, riches et puissantes, se montrent-ils obstinés à mettre des entraves à ce libre et complet développement des facultés humaines qu'ils devraient être les premiers à favoriser? Certainement, ils ne voudraient point perdre pour eux-mêmes ces produits variés de la civilisation et des arts qui les environnent de jouissances et qui relèvent encore leur existence privilégiée; et ils compriment, autant qu'il dépend d'eux, cette même civilisation qui ne demanderait qu'une atmosphère de liberté et de tranquillité pour prodiguer de nouveaux bienfaits.

Il ne s'agit d'ailleurs, en appliquant et en propageant l'enseignement mutuel avec une judicieuse libéralité, que d'élargir la base de l'*instruction primaire*, qui n'est plus en proportion avec l'état général des lumières et avec l'accroissement de la population. Il s'agit d'accorder au moins l'*absolu nécessaire* sous ce rapport aux

classes pauvres, afin qu'elles ne restent point dépourvues des premières notions religieuses, morales et intellectuelles qui leur sont indispensables, non-seulement dans leur propre intérêt de conservation et de bien-être, et pour les préserver de la misère, et peut-être du crime, mais aussi dans l'intérêt de la grande famille sociale dont elles font partie, et pour offrir à la société en général de plus fortes garanties de sécurité et de prospérité.

Les *études philosophiques* ont trouvé de nouveaux alimens dans les travaux de plusieurs écrivains recommandables, qui, sans établir une école dominante, ont plutôt professé un sage *éclectisme*, choisissant dans les différentes écoles ce qu'elles paraissent offrir de plus satisfaisant pour la raison. Le système de Locke et de Condillac, qui, par l'exagération qu'on lui a donnée, semblait tout rapporter aux sensations, a fait place à une sorte de philosophie mixte, exposée par M. La Romiguière dans son *cours de philosophie*; puis, modifiée par M. Royer Collard qui, avec la force d'une raison supérieure, a fait prévaloir une tendance prononcée au spiritualisme, en s'appropriant les principes de l'école écossaise. Enfin, son jeune et savant élève, devenu lui-même un célèbre professeur, M. Cousin (1), après nous avoir initiés aux mystères de la philosophie

(1) La détention prolongée de M. Cousin, en Prusse, est un sujet d'affliction pour tous les amis des sciences et de la liberté. Nous aimons à croire que cette persécution si injuste touche à son terme, et que S. M. le Roi de Prusse, dont les vertus personnelles inspirent la plus haute confiance, fera bientôt rendre M. Cousin à sa patrie, à ses amis et à ses utiles travaux.

allemande moderne, a voulu reproduire à nos yeux, dans ses deux éditions simultanées des Œuvres de Platon et de Descartes, les doctrines des deux principaux philosophes spiritualistes. La nouvelle traduction de la *morale* d'Aristote par M. Thurot, les profondes recherches d'un habile métaphysicien, M. Massias, sur les *rapports de la nature à l'homme et de l'homme à la nature*, et sur la *théorie du beau et du sublime*; l'*histoire comparée des systèmes de philosophie* par M. Degérando; l'ouvrage de M. Droz *sur la philosophie morale* et *sur les différens systèmes relatifs à la science de la vie*, qui a été couronné par l'Institut, ont prouvé que, si les physiologistes redoublent d'activité pour approfondir la connaissance de notre organisation physique, les philosophes, en se dirigeant par une route différente vers le même but, puisqu'il s'agit toujours de l'étude de l'homme, ne poursuivent pas avec moins d'ardeur l'investigation des sources de nos facultés morales et intellectuelles.

Les *sciences économiques*, qui sont destinées à nous révéler les ressorts, encore presque entièrement inconnus, du mouvement social, et à l'aide desquelles il sera possible à l'homme d'augmenter, dans une proportion dont nul ne saurait assigner le terme, les richesses et le bien-être des particuliers et des nations, et d'obtenir à la fois une distribution moins inégale et un meilleur emploi de ces richesses, ont donné lieu à plusieurs questions d'une haute importance qui s'agitent entre les meilleurs esprits. Les deux savantes dissertations de MM. de Sismondi et J.-B. Say *sur la balance des consommations et des productions* (voy. *Rev. Enc.*, t. xxii,

p. 264-298, et t. XXIII, p. 18-31), ont fixé l'attention de quelques économistes étrangers qui, après les avoir reproduites dans les langues de leurs pays, ont eux-mêmes recherché, à cette occasion, les premiers principes de leur science, long-tems égarée dans le vague des théories, et ramenée de nos jours à l'observation rigoureuse des faits. On peut signaler l'Angleterre, l'Allemagne, la Suisse, l'Italie, et même la Russie, comme ayant produit depuis peu des ouvrages plus ou moins marquans sur l'économie politique. Nous avons déjà pris soin de faire connaître quelques-uns de ces ouvrages; et ceux dont nous n'avons pu encore nous occuper ne seront point oubliés. Les *Recherches* et les *Tableaux statistiques sur la ville de Paris et le département de la Seine* (voy. *Rev. Enc.*, t. XXI, p. 49-66), dont nous sommes redevables au zèle éclairé de M. le comte de CHABROL, et qui, dans l'intérêt de la science, auraient dû avoir une plus grande publicité, fourniront d'utiles indications, des matériaux précieux, des calculs et des faits instructifs à tous les hommes occupés d'études économiques qui auront la facilité de les consulter.

La *législation*, qui occupe une grande place dans nos *analyses* et dans nos *tablettes bibliographiques*, paraît comprendre deux parties bien distinctes : 1° la connaissance des lois faites, ou la jurisprudence ordinaire; 2° les principes, ou la théorie de la législation et l'application de cette théorie aux lois à faire ou à changer. Cette partie de la science n'a point fait de grandes acquisitions dans ces derniers tems; l'autre, qui est surtout historique, et qui n'a guère d'autres difficul-

tés que celles des recherches qu'elle exige, s'est enrichie de quelques bons ouvrages; mais c'est des progrès de la science sociale que dépendent ceux de la législation, de la morale, de l'économie politique, de tout ce qu'il nous importe le plus de bien savoir. Suivant la belle pensée de Bacon, « sous la tutelle du droit public est placée toute la législation secondaire. »

L'*étude de l'histoire* a pris un accroissement très-rapide, si l'on en juge par le grand nombre d'ouvrages historiques publiés en 1824 (1). Deux opinions rivales sont aujourd'hui en présence : l'une veut que l'on se borne au simple récit des faits, comme firent Suétone

(1) Le défaut d'espace ne nous permet que de rappeler ici les deux importans ouvrages de M. de Ségur (*Histoire universelle*), de M. de Sismondi (*Histoire des Français*); la grande collection des *Mémoires historiques sur la France*, dont M. Petitot est l'éditeur; les deux *Collections de Mémoires sur l'Histoire d'Angleterre* et *sur l'Histoire de France*, publiées par M. Guizot; les *Chroniques nationales* rassemblées et mises au jour par M. Buchon; l'*Histoire des Ducs de Bourgogne*, par M. de Barante; l'*Histoire de France* pour les gens du monde, par notre fécond et ingénieux romancier, M. Pigault-Lebrun; la nouvelle édition de l'*Histoire de Venise*, par M. Daru; les *Recherches sur les Juifs*, par M. *Arthur* Beugnot; l'*Histoire* si instructive *de Paris*, par M. Dulaure; l'excellent précis de l'*Histoire de la Révolution française*, par M. Mignet; la même Histoire par M. Thiers; le tableau historique de la *Campagne de Russie*, véritable drame en action, par M. le général *Philippe de* Ségur, etc. — Enfin, les *Résumés* des histoires particulières de chaque peuple, publiés en France, et dont les deux premiers sur l'*Histoire de France* et l'*Histoire d'Angleterre*, par M. *Félix* Bodin, sont surtout dignes d'éloges, ont fait naître des débats très-animés, et qui ont sans doute fixé les regards des étrangers. On a reproché aux auteurs de ces abrégés de ne donner que des notions superficielles et incomplètes, qui ne peuvent ni satisfaire les hommes véritablement instruits, ni instruire convenable-

et les chroniqueurs du moyen âge; l'autre, qui appartient à l'école de Tacite et de Montesquieu, exige et recherche des réflexions sur ces mêmes faits, sur leurs causes, sur leur influence, sur l'importance et la durée des résultats qu'ils ont amenés. Ces doctrines, opposées en apparence, ne seraient justes ni l'une ni l'autre, si elles étaient professées et suivies d'une manière exclusive; car l'une et l'autre ont donné lieu à la publication d'ouvrages dignes d'estime.

Les ingénieuses *découvertes archéologiques* de M. Champollion jeune, qui parcourt maintenant l'Italie, sous les auspices et aux frais du gouvernement français, fixent l'attention de l'Europe savante et réveillent parmi les érudits une émulation salutaire, tandis que les investigations laborieuses du célèbre antiquaire italien, M. Maïo, nous font retrouver de précieux vestiges de l'ancienne littérature grecque et romaine.

Une *littérature grecque* toute nouvelle, et qui déjà nous rappelle les noms immortels de Tyrtée, de Pindare, de Démosthènes, de Périclès, puise, comme autrefois, ses nobles inspirations dans le sentiment de l'amour de la patrie et de l'indépendance nationale, germe fécond de toutes les grandes pensées. Plusieurs

---

ment les ignorans. Néanmoins, on doit convenir qu'ils ont contribué utilement à répandre le goût des études historiques. Si ces résumés, dont quelques-uns se distinguent par un choix plus sévère et plus méthodique des faits et par une rédaction plus soignée, sont adoptés par les nations auxquelles ils offrent des abrégés de leur propre histoire, s'ils sont traduits dans la langue de ces nations et s'ils y deviennent classiques, la question sera jugée en leur faveur.

de nos compatriotes, M. Fauriel, qui a publié une traduction en prose des *Chants populaires des Grecs modernes;* l'un de nos premiers poëtes tragiques, M. Lemercier, qui a traduit les mêmes chants en vers français, quelquefois avec une simplicité touchante ou avec une mâle énergie; M. *Stanislas* Julien, jeune philologue, qui a traduit dans une prose élégante le beau *dithyrambe sur la liberté*, par M. Salomos, et d'autres poésies grecques modernes, ont commencé à nous ouvrir une nouvelle source de richesses littéraires.

La *littérature*, qui s'attache peut-être plus de nos jours au fond des pensées qu'aux formes du style, et qui, tourmentée, en quelque sorte, par un besoin d'innovation, ne respecte pas toujours les lois qu'un goût sévère a tracées, continue à payer régulièrement son tribut, par un certain nombre de productions nouvelles ; mais on sait que les chefs-d'œuvre, destinés à passer de générations en générations, n'apparaissent que de loin en loin, et qu'il n'appartient pas aux contemporains de fixer la place qui pourra leur être assignée par le jugement de la postérité. Ici, le champ est immense, le sujet délicat, une revue même sommaire, impossible. D'ailleurs, chacune de nos publications mensuelles est une sorte de miroir où viennent se réfléchir les littératures comparées des différentes nations, qui subissent toujours les influences mobiles et variables des circonstances et des institutions. Puissent ces littératures et les écrivains dont elles s'honorent être souvent appréciés dans notre Recueil avec cette pureté exquise de goût, cette finesse d'observation, cette impartialité consciencieuse, cette connaissance profonde

et variée des auteurs anciens et modernes, que l'on a remarquées dans l'*Examen critique du Théâtre des Grecs*, par notre savant et judicieux collaborateur M. Andrieux (1).

Les *arts du dessin*, dont les productions ne sont mises sous les yeux du public qu'à des époques déterminées et périodiques, séparées entre elles par de longs intervalles, ont appelé, cette année, notre attention d'une manière particulière. L'exposition des tableaux au Louvre a fourni l'occasion à l'un des rédacteurs de la *Revue* d'offrir un aperçu de l'état des mêmes arts chez les autres peuples, et de signaler les inconvéniens d'un nouveau système qu'on voudrait introduire dans la peinture, et qui pourrait altérer sa pureté et sa dignité.

Ce que nous aimons à reconnaître, d'après les observations que nous avons pu faire, pendant l'année qui vient de s'écouler, c'est que la littérature ni les arts ne sont point menacés d'une prochaine décadence, comme des critiques moroses ou trop sévères semblent quelquefois l'annoncer; qu'aucune des divisions des sciences n'est abandonnée ou négligée; que les communications de plus en plus multipliées entre les Sociétés savantes et entre les hommes instruits et laborieux de tous les pays permettent d'agrandir, dans chaque partie des connaissances humaines, la sphère de ses découvertes et de ses progrès; enfin, que les arts, éclairés et fécondés par les sciences, continuent à s'étendre et à se perfectionner.

M.-A. Jullien, *de Paris*.

---

(1) Voy. *Rev. Enc.*, t. xxi, p. 77, 326, 569, et t. xxii, p. 89, 361.

I. RÉSUMÉ *des articles*, classés par sciences, *qui sont contenus dans les quatre volumes de la* Revue encyclopédique *publiés en* 1824. (Tomes XXI, XXII, XXIII, XXIV.)

Nos d'ordre.	DÉSIGNATION DES SCIENCES.	NOMBRE d'*ouvrages* annoncés dans les deux sections des *Analyses* et du *Bulletin bibliographique*.	NOMBRE d'*articles* insérés dans les *Mémoires* et dans les *Nouvelles scientifiques et littéraires*.	TOTAUX.
1	HISTOIRE NATURELLE : Géologie et Minéralogie, Botanique, Zoologie.	53	17	70
2.	Agriculture, Économie rurale et domestique	46	9	55
3.	Physique et Chimie	36	17	53
4.	Sciences physiologiques et médicales	82	23	105
5.	Sciences mathématiques et Astronomie	29	6	35
6.	Technologie et Arts industriels	25	34	59
7.	Arts militaires	18	5	23
8.	Navigation et Commerce	14	15	29
9.	Statistique	9	8	17
10.	Géographie et Voyages	74	15	89
11.	Religion	59	5	64
12.	Philosophie morale	74	17	91
13.	Éducation et Instruction publique	25	59	84
14.	Législation et Jurisprudence	78	8	86
15.	Économie publique	36	33	69
16.	Politique	66	8	74
17.	Histoire, Biographie et Mémoires	204	10	214
18.	Littérature, ancienne et moderne, française et étrangère; Grammaire générale et Philologie; Critique littéraire et Poésie	401	60	461
19.	Œuvres complètes, choisies, et Mélanges	64	»	64
20.	Antiquités et Numismatique	41	18	59
21.	Théâtres	3	32	35
22.	Beaux-Arts	48	53	101
23.	Académies, Sociétés savantes, etc.	26	175	201
24.	Nécrologie	»	49	49
	TOTAUX	1,511	676	2,187

REVUE

DES EFFORTS ET DES PROGRÈS DES PEUPLES

DANS LES VINGT-CINQ DERNIÈRES ANNÉES.

L'Église romaine a voulu que l'année où nous entrons fût signalée par un jubilé : renonçant aux fêtes séculaires que la plupart des fidèles n'atteignaient point, elle a regardé le quart d'un siècle comme une portion assez importante de la vie humaine, pour demander à tous les hommes de s'arrêter à cette époque, de contempler le passé, de réfléchir. C'est le moment de reconnaître ses fautes, d'examiner les progrès que l'on a faits, de chercher dans le souvenir de ses efforts passés de nouvelles espérances pour l'avenir. Ceux qui désirent l'amendement, le perfectionnement de l'homme, ceux qui font des vœux pour ses progrès en vertus, en lumières, en liberté; ceux qui voudraient lui voir faire un usage toujours plus noble des facultés qui l'élèvent au-dessus de la brute, de sa conscience, de son intelligence, de sa volonté, feront bien de célébrer ce jubilé avec l'église romaine. Pour eux aussi il y a de l'avantage à reporter son attention sur le passé, à examiner la carrière parcourue, à se repentir de ses fautes, à confirmer sa foi dans les vérités déjà reconnues, à puiser enfin une espérance nouvelle dans les leçons de l'expérience.

Les vingt-cinq premières années du XIXe siècle se sont écoulées; elles ont un caractère qui leur est propre; un seul intérêt les a remplies tout entières: celui de la lutte entre deux opinions qui se partagent la terre, et qui disposent de la puissance des peuples. L'une tend à faire avancer l'espèce humaine; l'autre, à l'arrêter ou à la faire rétrograder. Dans des pays divers, l'une et l'autre opinion a tour à tour été victorieuse; des révolutions violentes, des bouleversemens d'empires, ont tour à tour, dans ce quart de siècle, signalé les triomphes alternatifs des deux partis. Ils sont encore en présence, l'issue de

leurs combats est encore incertaine; et, quoique nous soyons loin de prétendre demeurer neutres entre eux, nous croyons pouvoir, sans amertume, sans partialité, sans avoir rien d'hostile dans notre langage, reconnaître leurs positions respectives.

Et d'abord, au milieu de plusieurs événemens funestes, au milieu de plusieurs essais décourageans, c'est un motif d'espérance pour les amis de l'humanité, de voir enfin la cause des combats clairement définie, le caractère des deux partis, leur but et leurs espérances, arrachés à toute ambiguité. Dans les vingt-cinq années que nous venons de traverser, il n'en a pas toujours été ainsi. Comme chaque parti a eu, à son tour, sa tyrannie; comme chacun, dans les orgies du pouvoir, a bravé à son tour les lumières de la raison, les inspirations de la morale, le fier sentiment de la liberté; on a vu des hommes vertueux se ranger par conscience sous les étendards opposés : les uns et les autres étaient animés par le même désir de sauver tout ce qu'il y a de noble dans l'homme, de contenir le vandalisme révolutionnaire ou despotique, de préserver la civilisation, la vertu, la liberté, qu'il leur paraissait que leurs adversaires foulaient aux pieds. Les hommes n'ont point deux opinions sur la valeur de ces biens précieux; ils diffèrent seulement sur les moyens de les obtenir, sur le caractère auquel on peut les reconnaître, sur l'alliage dont ils sont quelquefois souillés; mais aucun n'a jamais songé à repousser pour lui-même la lumière, la vertu, la liberté. « Nous nous battons pour la liberté, disait un soldat républicain aux impériaux. » — « Et nous, répondit l'officier autrichien, croyez-vous donc que nous nous battions pour être esclaves? »

Ce fut long-tems une source d'erreur que de séparer les facultés progressives de l'homme, comme si tout l'intérêt de la génération présente portait, ou sur la liberté, ou sur la lumière, ou sur la vertu : elles sont, au contraire, étroitement

unies et presque indivisibles. Il faut que l'homme soit éclairé, pour distinguer le bien d'avec le mal; il faut qu'il soit vertueux, pour s'attacher au premier; il faut qu'il soit libre, pour que son choix s'effectue; mais la même lumière qui doit diriger son choix moral, lui montrera tous les autres biens qu'il peut désirer et tous les moyens de les atteindre; et chaque progrès de l'intelligence appellera, nécessitera un progrès correspondant de la vertu et de la liberté. Une grande cause d'ambiguité et de confusion a été supprimée, depuis que les amis de l'humanité ont proclamé l'intime connexion de ces trois développemens de l'homme. Alors le parti rétrograde a dû se prononcer; il a dû dire: « Nous croyons la lumière, la vertu, la liberté, de bonnes choses; nous croyons l'augmentation de richesses, de population, de puissance qui en résultent, de bonnes choses aussi; mais nous les voulons pour nous seuls; » tandis que le parti progressif a répondu: « Parce que nous croyons ces choses bonnes, nous les voulons pour tous les hommes; car, ce que nous cherchons, c'est le plus grand bien du plus grand nombre. »

Tant de serviteurs du pouvoir ont abusé du langage, que les mots se ressentent encore de tous les sophismes auxquels ils ont été employés, et quelque clairement que soit désormais définie la question qui partage le monde, il ne sera point impossible aux discoureurs de l'envelopper encore de doutes, et de confondre les esprits simples par des paroles; mais les faits sont désormais en présence, ils peuvent expliquer les deux principes et servir d'étendard aux deux opinions.

Les *États-Unis d'Amérique* nous représentent la tendance progressive que l'une des opinions veut donner au genre humain. Depuis leur affranchissement, et surtout durant le quart de siècle que nous venons de parcourir, leur gouvernement n'a pas hésité dans sa volonté ferme de marcher en avant, de favoriser de toute sa puissance le progrès des lumières, celui

des vertus, celui de la liberté; et le rapide accroissement de la prospérité des États-Unis a dépassé tout ce qui a jamais été connu sur cette terre. Pour en juger, il ne faut pas oublier leur point de départ. Les fondateurs des colonies étaient des réfugiés de toutes les sectes religieuses et politiques, dont chacune avait été persécutée à son tour; ils portaient avec eux les germes de toutes les animosités, tous les genres de ressentimens, tous les genres de fanatisme, la disposition à toutes les exagérations. Long-tems ils ont été recrutés par l'écume de l'Angleterre, par les individus déportés pour leurs crimes; plus tard, leur pays est devenu le refuge des chercheurs de fortune, des intrigans, des aventuriers de toutes les nations; les colonies reçurent des gouvernemens d'Europe la plus funeste de toutes les institutions, l'esclavage; la plus grande partie de la population y est dispersée dans des bois, dans d'immenses savanes, hors de la portée des tribunaux et de la protection sociale. Avec de tels élémens, les Américains auraient été, sous nos gouvernemens d'Europe, les plus vicieux de tous les peuples; ils ont droit, au contraire, à prendre rang parmi les plus vertueux. On en trouvera peu chez qui le sentiment de ce qui est droit, juste, honorable, soit plus universellement répandu, où les crimes soient plus rares, où les vertus domestiques soient plus en honneur, où la religion, qui n'a cependant d'autre sanction que la conscience de chacun, exerce une influence plus universelle. Sans doute, on y trouve encore des traces de la souillure que les Américains ont due à leurs fondateurs; mais chaque jour elles s'effacent plus rapidement; de même, dans la carrière de l'intelligence, on ne doit point oublier que les Américains ne font encore que commencer; ils ont dû être colons, agriculteurs, artisans, marchands, avant d'avoir des loisirs à consacrer à la littérature ou à la philosophie. On ne doit point leur demander encore de produire ces grandes lumières qui ont éclairé le genre humain; mais ils ont su s'ap-

proprier tous les arts de l'Europe et toutes ses sciences; ils ont répandu dans toute la masse de leur population plus de raison, plus de connaissances positives, plus d'aptitude à tout comprendre, plus d'idées saines, qu'on n'en trouve dans la masse du peuple chez aucune des vieilles nations de l'Europe. La liberté de l'Amérique s'est affermie, s'est développée avec ses lumières et ses vertus; le citoyen d'aucun autre pays n'a tant de droits et tant de garanties, et jamais ces droits n'ont fait naître les abus dont on ne cesse de nous menacer; point de fureurs populaires, point de soulèvemens, point de guerres civiles: leur sécurité a égalé leur liberté. Aussi, quel est le résultat de ce triple progrès? Au commencement du siècle, les Américains étaient au nombre de quatre ou cinq millions: ils sont onze millions aujourd'hui. Au commencement du siècle, leurs villes étaient encore petites et pauvres: elles le disputent aujourd'hui en grandeur, en population, en beauté, aux capitales de l'Europe. Au commencement du siècle, les États-Unis portaient encore avec peine le fardeau de la dette publique, contractée pour la guerre de l'indépendance: aujourd'hui leurs fonds ne sont plus cottés à la bourse de Londres; leur dette est presque nulle, et ils ne doivent rien qu'à eux-mêmes. Au commencement du siècle, leur commerce, leur industrie, leur agriculture même étaient alimentés par des capitaux anglais: aujourd'hui, malgré l'immensité de leurs entreprises, leurs propres capitaux les vivifient; ils débordent sur le commerce de l'Europe et de l'Inde; ils affluent dans l'Amérique autrefois espagnole, et lui portent tous les arts de la civilisation. Voilà ce que les Américains ont fait depuis vingt-cinq ans; ils ont marché, ils marchent; est-il étrange que nous voulions marcher aussi?

Malheureusement, il n'est pas difficile de trouver aussi des exemples de la tendance rétrograde. Pour offenser le moins possible ceux qui ne veulent pas qu'on leur dise leurs

vérités, nous en choisirons un loin de nous, dans un pays où le gouvernement n'emploie aucune hypocrisie de langage pour déguiser ses intentions. Ce pays, situé entre les trois monarchies de l'Europe qui portent le nom d'empire, n'appartient proprement à aucune; mais toutes trois le retiennent et veulent le retenir, par leur protection, dans l'état où il est aujourd'hui. Il comprend la *Moldavie*, la *Valachie*, la *Bulgarie*, la *Servie :* principautés que la nature a favorisées du sol le plus riche de toute l'Europe, du climat le plus tempéré, du cours du plus grand fleuve, et de la plus ancienne route de commerce qui ait lié autrefois le Levant au Couchant, et la civilisation de Constantinople avec celle de l'Allemagne et de la France. Mais ce pays, auquel la Providence avait accordé le germe de tous les développemens, qu'elle appelait au bonheur et à la gloire, a constamment été soumis au système rétrograde; et depuis Trajan qui le rendit florissant, depuis Charlemagne qui rouvrit, par la vallée du Danube, la communication entre les deux empires, il n'a pas cessé de reculer. Dans ces malheureuses provinces, il n'y a de sûreté ni pour les personnes, ni pour les propriétés; il n'y a ni commerce, ni industrie, ni agriculture; la population est réduite au-dessous du vingtième de ce que la terre pourrait nourrir; elle est plus farouche, elle est plus sauvage et plus malheureuse que les bêtes fauves qui partagent avec elle les produits de *la vallée du Danube*. Il n'y a pas de pays (surtout la Bulgarie et la Servie) d'où l'on ait banni avec plus de soin toute liberté, toute lumière et toute vertu; le paysan est serf, sans même que son maître puisse ou veuille le protéger comme sa propriété; l'instruction est rendue impossible, car la langue n'est pas même écrite; la vertu est inconnue : on ne saurait la chercher chez le paysan, car celui qui n'a point de droits ne saurait avoir de devoirs; et quant aux Boyards, la crapule des hommes, le dévergondage des femmes, contrastent d'une manière rebutante avec le luxe

dont ils s'efforcent de s'entourer. L'état de guerre qui se prolonge sans interruption, depuis des siècles, dans ces principautés, cause à leurs voisins des pertes fréquentes et demande une surveillance continuelle. Ces voisins sont les plus puissans monarques de l'Europe : jamais, cependant, ils n'ont assemblé de congrès; jamais ils n'ont fait usage de l'influence que les traités même leur assurent, pour y faire cesser l'effusion du sang humain et le brigandage. Qu'est-ce donc qu'ils éprouvent dans cet état de choses? c'est qu'à quelque degré d'oppression que soit descendu le paysan valaque ou moldave, on ne court jamais risque de le voir se révolter : on peut l'empaler, on ne saurait le forcer à se défendre. Pour nous, cependant, qui n'avons pas le même intérêt, il est bon de porter quelquefois nos yeux sur le paysan valaque ou moldave; si c'est là le terme du mouvement rétrograde, sans doute nous ne voudrons pas reculer.

Ne nous laissons point égarer par ceux qui emploient d'autres mots pour représenter les deux tendances : ces mots ont exercé une influence fâcheuse sur le quart de siècle que nous venons de parcourir, et ont enfanté beaucoup d'erreurs. Les deux partis se sont trompés eux-mêmes par l'énonciation de principes qui représentaient mal leurs vrais sentimens; les uns se sont fait un dogme de la souveraineté du peuple, mais ce dogme les décevait sans cesse eux-mêmes. S'ils étaient obligés de donner le nom de peuple à l'assemblage de tous les hommes, s'ils reconnaissaient à tous un droit égal sur le gouvernement, ils opposaient eux-mêmes le plus grand des obstacles au progrès social, car la masse ignorante est de beaucoup plus nombreuse que la classe instruite; elle ne connaît pas le bien, souvent elle ne le veut pas, et la multitude souveraine ne s'est pas montrée moins rétrograde que les despotes. Les adversaires de ce parti ont opposé à ce dogme celui de la légitimité, sur lequel ils ont prétendu fonder le pouvoir souverain. L'inventeur de cette doctrine n'en voulait pas faire l'étendard du système rétro-

grade; il ne songeait qu'à la France; et regardant tout pouvoir révolutionnaire comme entaché de violence, il cherchait le droit avant l'exercice de la force; il le reconnaissait dans le souverain comme dans le sujet, à son signe le plus constant, la transmission régulière et tranquille durant plusieurs générations, la prescription. Mais, quand le parti rétrograde s'est emparé de ce mot, il l'a appliqué à des pays, à des gouvernemens où il fait un contre-sens absurde. Ceux qui invoquent la légitimité en Allemagne et en Italie, ont-ils donc oublié que l'ordre légitime dans le Saint Empire romain, c'est-à-dire, l'ordre antérieur à la révolution, l'ordre fondé sur les traités, sur une transmission régulière et tranquille et sur la prescription, donnait à ces deux pays un chef électif, des électeurs dont trois étaient électifs à leur tour, une constitution détruite de fond en comble; tandis que tous les droits, tous les titres qu'ils réclament, sont fondés sur la révolution? Le reste de l'Europe ne serait pas moins embarrassé à montrer dans le pouvoir auquel il est soumis, les caractères de la légitimité : presque partout, les lois antérieures, les lois sur lesquelles le pouvoir était fondé, ont été abolies (1).

Après tout, les partisans du *système rétrograde* n'ont pas besoin d'une pensée; il leur suffit d'un mot pour se reconnaître : les partisans du *système progressif* sont appelés à plus de précision. Le dogme de la souveraineté du peuple ne pourrait que les compromettre et les confondre. Il est inutile de remonter à l'origine du pouvoir, il faut le considérer comme un fait; dès qu'il existe, dès qu'il a été institué, il a des devoirs : ces devoirs sont l'avancement du but de la société humaine, le perfectionnement et le bonheur de ceux que ce pouvoir gouverne, leurs progrès en vertus, en lumières, en

(1) Voyez Gênes, Venise, les îles Ioniennes, Malte, une partie de la Saxe, la Pologne, la Suède, la Hollande, la Belgique, etc.

liberté ; l'accomplissement de ces devoirs légitime les gouvernemens, il est leur plus beau titre. Ces devoirs sont communs à tous ; ils peuvent être accomplis par tous, quelle que soit la forme du gouvernement. Toutes les formes, il est vrai, ne sont point également propres à garantir cet accomplissement, mais il faut se contenter de celles qui sont imparfaites ; car on cherche encore, on n'a point trouvé celle qui conviendrait à tous les états, celle qui réunirait toutes les garanties.

Après avoir cherché à exposer quel est l'objet de la lutte dans laquelle le genre humain a été engagé pendant ce quart de siècle, cherchons aussi à apprécier ses résultats. Sans doute, durant cet espace de tems, de grands revers, de cruelles catastrophes ont frappé l'espèce humaine ; cependant, elle peut encore s'applaudir des pas qu'elle a faits.

La *France* se présente la première à la pensée ; la France a donné l'impulsion à tous les autres peuples ; la France a payé cher son inexpérience : conquérante et conquise, elle a vu professer en son nom les doctrines les plus opposées, et elle a dû obéir aux régimes que lui ont donnés tous les partis extrêmes. Sans doute elle peut exprimer des regrets, sans doute elle peut concevoir des craintes ; sans doute elle peut se plaindre de ce que des périodes récentes ont été fortement rétrogrades ; mais, si elle se place à vingt-cinq ans en arrière, elle reconnaîtra que, dans ce quart de siècle, elle a gagné plus qu'elle n'a perdu. Les idées d'ordre et de justice se sont développées et affermies ; les connaissances politiques se sont universellement répandues ; les deux partis sont en général revenus de leurs préjugés ; les classes qui repoussaient les formes constitutionnelles sont affectionnées aux pouvoirs qu'elles ont acquis, même en en abusant. La morale, il est vrai, a souffert par les progrès de l'hypocrisie et par ceux de la vénalité ; la lumière, par les attaques contre les meilleurs modes d'instruction ; la liberté, par des envahissemens qu'il est inutile de

récapituler ici. Les efforts corrupteurs ont été dirigés en même tems, comme ils le sont toujours, contre le cœur, contre l'esprit, contre l'exercice de la volonté; mais le progrès de la prospérité a plus rendu aux Français que l'abus du pouvoir ne leur a fait perdre. L'avancement de toutes les industries, le bien-être universel, la richesse nationale, ont relevé le caractère national; car les citoyens ne peuvent sentir leur indépendance et leur dignité morale que lorsqu'ils sont au-dessus du besoin : une aisance nouvelle a donné à toutes les classes plus de soif d'instruction et plus de loisirs pour l'acquérir. Enfin, en compensation d'une partie de ses droits perdus, la France est en possession de la liberté de la presse; cette liberté assure l'empire de la pensée et des sentimens nobles; elle est, par conséquent, le plus puissant mobile du perfectionnement de l'espèce humaine. C'est ainsi que, malgré bien des revers, la France est dans un état progressif : elle a marché glorieusement en avant.

L'*Allemagne* n'a guère été moins ébranlée que la France : théâtre de la guerre, pendant la plus grande partie de ce quart de siècle, elle a vu toutes ses institutions bouleversées; toutes ses souverainetés ont changé ou de titres ou de lois, ou de circonscription; et si l'on réserve le nom de légitime à l'ordre antérieur aux convulsions violentes de ce quart de siècle, il ne lui reste plus rien de légitime. Mais la France a fait ses révolutions elle-même, l'Allemagne a cédé à celles d'autrui; aussi, au lieu d'avancer, elle a reculé. Au commencement de ce siècle, chaque état cherchait à corriger ses institutions, à y faire entrer un peu plus de liberté, un peu plus de garanties; chaque gouvernement voulait mériter cet amour des sujets, qui dans un danger commun faisait sa seule force. Le peuple, se confiant dans ses princes, et obtenant leur confiance en retour, marchait en avant de concert avec eux, à pas lents, mais certains. Une vie prodigieuse animait les uni-

versités : c'était par les sciences, par le développement de l'intelligence que la nation allemande voulait établir sa dignité; la plus grande liberté régnait dans l'enseignement. Bien plus, les universités étaient une puissance politique; c'étaient elles qui, après avoir éclairé et dirigé l'opinion publique, se chargeaient de l'exprimer : la presse, sauf les questions de politique directe, était presque absolument libre; et l'esprit d'association qui était né en Allemagne, et que les souverains avaient fortement encouragé, donnait à la pensée des philosophes une action immédiate sur le grand nombre. Tout est changé : la crainte a été substituée à l'amour, comme principe d'obéissance; la morale a été attaquée par l'encouragement donné à la délation et à l'espionnage, et plus encore par de grands et publics exemples de manque de foi, qui ont profité à ceux qui faussaient leur parole. L'essor des études a été arrêté, les universités ont été enchaînées, la presse est asservie, les associations sont punies comme des crimes d'état; l'ancienne constitution, bizarre et souvent barbare, qui demandait des réformes, a été supprimée sans remplacement; cependant, elle mettait des bornes au pouvoir absolu, elle accoutumait les souverains à parler de liberté; elle garantissait les droits des électeurs, des princes, des prélats, de la noblesse immédiate et des villes libres. Désormais, il n'y a plus de droits garantis; et l'Allemagne a cessé de contenir une nation : on n'y voit plus que des princes plus ou moins faibles ou puissans, plus ou moins tremblans sur leurs trônes devant leurs sujets ou devant leurs voisins. L'ancienne patrie de la guerre et de la politique ne pèse plus dans la balance de l'Europe.

L'*Italie* a été plus malheureuse que l'Allemagne. Dans le cours de ces vingt-cinq années, l'Italie avait pu concevoir toutes les plus nobles espérances. Sortie de la torpeur et de la corruption efféminée dans laquelle elle oubliait son asservissement, c'était en rapprenant la vertu militaire et l'amour

de la patrie qu'elle s'était élevée aux autres vertus; en abordant les sciences du gouvernement qu'elle avait senti de nouveau le prix de l'étude, et qu'elle avait rendu l'essor à l'intelligence dont son peuple est si éminemment doué. Au milieu de cette période, son régime changea sans qu'elle perdît ses espérances; car, pour obtenir la coopération du peuple, on lui avait prodigué les promesses les plus solennelles de le faire participer aux progrès du siècle. Ces promesses ayant été oubliées, deux révolutions éclatèrent aux deux extrémités de l'Italie; et au milieu de ces fièvres des peuples, toujours terribles, on put reconnaître l'amélioration des Italiens. Leurs révolutions s'accomplirent sans effusion de sang, sans pillage, sans insulte, sans violence : dans l'une et dans l'autre, l'héritier présomptif du trône se mit à la tête des réformateurs; et si cette double expérience doit détourner à jamais les peuples des révolutions royales, elle prouve aussi que les Italiens savaient joindre la reconnaissance pour le passé à l'espérance de l'avenir. Dans la lutte qui s'engagea avec les étrangers, le système rétrograde prévalut. L'Italie a été punie de ses vœux et de ses efforts par des supplices : ses proscrits ont reflué dans toutes les villes de l'Europe; c'étaient des hommes notés par leurs lumières, par leurs vertus, par les sacrifices qu'ils avaient faits au bonheur de leurs concitoyens : c'étaient de grands seigneurs qui avaient consacré leur fortune et leurs talens à introduire des industries étrangères, à fonder des écoles, des institutions pour les sourds-muets, à faire publier des journaux scientifiques. Des commissions militaires, des commissions de police, plus redoutables encore, ont anéanti les garanties légales et fait peser la terreur sur toutes les classes : la morale a été attaquée par l'exemple du mépris des sermens, par les encouragemens donnés à la délation, à la trahison domestique, par le besoin excité d'oublier les malheurs publics dans la mollesse et le vice; les lumières ont été attaquées par la pri-

vation des moyens d'enseignement, par la suspension ou la suppression des cours dans les universités, par la proscription des livres étrangers, par la mutilation de ceux qui paraissaient dans le pays. La guerre a été déclarée à l'esprit aussi ouvertement qu'à la liberté : les sciences libérales, les arts libéraux ont partagé la proscription qui frappait les sentimens libéraux. Cependant, nous le croyons, au milieu de ces effrayans revers, l'Italie est encore dans un état progressif : les institutions se corrompent, mais la raison s'éclaire; le pouvoir veut qu'elle recule, et la nation avance : il y a plus de malheur, il y a plus d'oppression; mais il y a plus de vertus, de lumières et de patriotisme, en Italie, en 1825, qu'il n'y en avait en 1800.

Le sort de l'*Espagne* est bien plus effrayant. La plus orgueilleuse des nations avait été enivrée des applaudissemens de l'Europe pour sa résistance à Napoléon. Au delà des Pyrénées, le fanatisme s'était allié à l'amour de la liberté pour défendre la patrie : dans le reste de l'Europe, les partisans des deux systèmes, progressif et rétrograde, avaient célébré de concert des succès que les Espagnols devaient plus encore à leur climat et à leur pauvreté qu'à leurs talens ou à leur bravoure. Toutes les passions étaient excitées dans la Péninsule; mais elles obéissaient à deux impulsions opposées. L'Espagne ne pouvait ni se reposer dans son ancienne barbarie, sous le règne de tous les abus, abreuvée de toutes les ignominies, ni avancer, tant ses classes diverses étaient en désaccord entre elles. Elle tenta cependant une révolution; elle ne la souilla par aucun crime, mais elle ne la signala par aucun grand développement national de talent ou de capacité. La classe seule qui avait déjà fait des progrès voulait en faire encore; la grande masse, qui avait été retenue pendant des siècles dans l'habitude de la férocité, de l'ignorance et de la dépendance, repoussait avec une horreur stupide l'avancement de la morale, de la lumière et de la liberté. La populace ne comprend

le bien qu'on lui veut faire qu'après qu'elle en est entrée en jouissance : les révolutionnaires devaient donc, avant tout, l'associer aux bienfaits de la révolution, mais ils ne s'en étaient pas réservé la puissance. Confondant l'équilibre qui maintient les institutions avec la victoire qui les fonde, ils avaient anéanti le gouvernement dont ils n'osaient se saisir; ils enchaînaient le prince, sans se réserver aucun moyen de satisfaire le peuple. Dès qu'ils furent attaqués, ils succombèrent, parce qu'ils n'avaient point de nation derrière eux; et cette populace qu'ils n'avaient pas su gagner règne aujourd'hui sur eux. Qu'on ne s'y trompe point, l'Espagne est arrivée aujourd'hui à cette même période de la révolution française que nous ne regardons jamais qu'avec horreur, au règne de ce qu'il y a de plus abject et de plus féroce dans la nation; mais elle y est parvenue par la route opposée à celle que les Français avaient suivie; la tyrannie de la plus basse classe est le résultat d'une contre-révolution faite par les ministres des rois, sous le prétexte et sans doute aussi dans l'intention de servir la cause royale. On parle d'une *camarilla furieuse*, elle n'a que la fureur de la lâcheté. Les valets de cour, qui sentent leur nullité, ont cherché partout une force; ils n'en ont trouvé d'autre que la fureur stupide de la populace : ils ont voulu s'appuyer sur elle, ils la flattent, ils se vantent de partager ses passions; mais c'est faire trop d'honneur à la *camarilla* que de la croire passionnée : elle est ce qu'elle a toujours été, intrigante et abjecte devant le pouvoir du jour; et ce pouvoir du jour, elle le sait bien, n'habite plus le palais, mais les carrefours.

Toutefois, le triomphe des rétrogrades a été si complet en Espagne, qu'il les effraie eux-mêmes. Tout ce qui avait été respecté est traîné dans la boue : la religion est soumise à un déshonneur qu'on lui avait sauvé jusqu'ici; elle est appelée comme auxiliaire de la police, et les dépositaires du secret des confessions sont sommés de dénoncer à l'autorité les pensées

secrètes de leurs pénitens. Il est étrange que la cour de Rome n'ait pas protesté contre cette ordonnance sacrilége : jamais coup plus funeste n'avait encore été porté à son pouvoir. Au reste, la *terreur* espagnole déshonore les tribunaux comme les prêtres : partout on leur demande des proscriptions au lieu de sentences, et l'autorité ne fait plus que répéter le langage des chefs féroces des factieux.

Mais, quelque douleur que doive nous causer le sort de trois nations illustres, gardons-nous, à cause d'elles, de désespérer de l'espèce humaine; gardons-nous de désespérer de ces trois nations elles-mêmes : le genre humain marche, pendant qu'elles reculent; il continuera de marcher, il les relèvera, il les entraînera dans sa course.

Et d'abord, l'*Angleterre* suffirait seule pour ranimer nos espérances; l'Angleterre, qui s'est si noblement mise à la tête du mouvement progressif de l'esprit humain; l'Angleterre, qui nous enseigne comment on peut unir les développemens de la liberté, de la morale et des lumières, avec toutes les institutions antiques, toutes les habitudes plus enracinées de subordination. N'écoutons point les hommes moroses qui, entre mille qualités éclatantes, ne savent apercevoir que les défauts; n'écoutons point non plus ceux qui, prenant leur jalousie pour du patriotisme, croient relever la France en rabaissant sa rivale. Nous aurions bien peu profité des événemens dont nous avons été témoins, si nous n'avions pas appris que les nations ont cessé d'être rivales; que, n'ayant plus qu'un seul intérêt, qu'une seule lutte avec ceux qui veulent les faire rétrograder, le progrès de leurs voisines est un commencement de succès pour elles-mêmes.

L'Angleterre, de son côté, n'a appris que tard cette leçon du siècle : son cabinet, s'attachant à la vieille politique dont beaucoup d'hommes d'état sont à peine revenus, a failli la perdre, en consultant ces maximes absurdes et immorales de rivalité. Il a long-tems agi dans la persuasion que les ennemis de ses en-

nemis étaient ses amis : et il a vu à Waterloo les rênes de l'Europe lui échapper. La veille de la bataille, les Anglais étaient les chefs de la coalition; le lendemain, ils n'étaient plus que ses payeurs. Des alliés de vingt ans ont fait comprendre au cabinet britannique que, n'ayant plus besoin de son aide, ils n'estimaient plus ses conseils.

C'est alors, c'est sous le poids d'une dette énorme, contractée bien plus pour les autres que pour elle-même, c'est au milieu d'une révolution commerciale qui menaçait de détruire ses richesses, que l'Angleterre a fait voir les ressources d'une nation qui n'a pas cessé de développer en même tems ses lumières, ses libertés et ses vertus. Le sceptre de l'Europe, qu'elle croyait tenir, a été brisé entre ses mains; elle a saisi à la place le flambeau dont elle éclaire tout le reste de l'univers; l'Asie, l'Afrique, l'Amérique, arrivent sur la scène de la civilisation, et c'est aux Anglais qu'elles le doivent.

On peut signaler, en Angleterre, l'excès dans l'inégalité des rangs et des fortunes, la corruption des élections, l'influence croissante des ministres, les frais énormes des procédures, qui interdisent en quelque sorte les tribunaux aux pauvres; mais qu'on ne dise point que l'Angleterre perd sa liberté. Nous sommes loin de nier les abus, nous sommes loin de désirer l'ajournement des réformes : celles qui ont été opérées rendent les autres plus nécessaires encore, elles rendent plus choquant le contraste entre les débris d'une ancienne barbarie, et les constructions d'un siècle de lumières; mais, telle qu'elle est, l'Angleterre tient le premier rang parmi les nations, par la réunion des libertés, des lumières et des vertus, par la longue jouissance de ces prérogatives, par les progrès dans toutes trois qu'elle n'a pas cessé de faire, par cet empire de l'opinion qui devient tous les jours plus puissant chez elle, par ce développement de l'éducation nationale qui appelle tous les jours des classes plus nombreuses du peuple à connaître, à comprendre

les intérêts de leur patrie, à avoir sur ces intérêts des volontés conformes à la raison et à la vertu, et à manifester ces volontés. Non-seulement l'Angleterre est plus libre qu'elle ne l'était il y a vingt-cinq ans; elle comprend mieux la liberté, elle en veut faire un meilleur usage; elle s'est rendue susceptible d'en obtenir toujours davantage.

Les moindres états de l'Europe, la *Suède*, dont le gouvernement ne peut se faire pardonner sa nouveauté qu'en s'unissant intimement avec le peuple; la *Hollande*, qui s'efforce d'accorder de beaux et antiques souvenirs avec des expériences récentes; la *Suisse*, qui s'étonne d'avoir sommeillé cinq siècles après de généreux efforts, sont aussi animés d'un mouvement progressif; mais peut-être ne convient-il point aux faibles qu'on fasse voir combien ils ont d'avantage sur les forts, ou qu'on montre à quel point leur exemple confirme que la liberté, la lumière et la vertu sont intimement unies, et que, dès que l'une se développe, elle force le développement des deux autres.

Le colosse qui pèse sur l'Europe est lui-même dans un état progressif. La *Russie* voit croître, avec une rapidité prodigieuse, non pas seulement le nombre de ses habitans, mais leurs richesses, leurs connaissances, leurs sentimens moraux, et même leurs droits. Dans l'état de barbarie et d'ignorance absolue où cette nation était plongée, on ne pouvait tout à coup la mettre en jouissance des prérogatives des peuples civilisés : la précipitation aurait été dangereuse dans la concession des droits de citoyen; mais c'est le reproche que tous les gouvernemens méritent le moins. Cependant, l'instruction se répand rapidement en Russie, et le gouvernement la favorise; la noblesse s'associe, par ses espérances, par ses lectures, par ses voyages, à la marche de l'Europe : les paysans ont été éclairés à leur tour par un frottement auquel ils devaient peu s'attendre : comme soldats, ils ont parcouru l'Europe, et ils ont

appris à connaître les avantages des peuples plus civilisés ; de retour dans leurs foyers, ils y ont conduit comme prisonniers des milliers de Français, d'Italiens, d'Allemands, qui ont fait retentir le nom de liberté à leurs oreilles; d'autre part, le gouvernement, par une expérience hasardeuse, forme, dans ses colonies militaires, une classe qui aura des droits avec la force de les faire valoir. La moralité doit suivre les progrès des lumières : c'est sous ce rapport sans doute que les Russes sont le plus en arrière; mais, si l'affranchissement graduel du peuple s'opère, le moment ne sera plus éloigné où l'administration civile, militaire et judiciaire de la Russie cessera d'être la plus vénale de l'univers.

Malgré ses progrès intérieurs, la Russie a employé à plusieurs reprises ses forces et son crédit à seconder, à hâter le mouvement rétrograde chez les autres peuples. Une fausse politique l'a égarée, et des puissances plus avancées qu'elle dans la carrière des lumières, n'ont pas été exemptes des mêmes erreurs. La civilisation peut redouter quelque tems encore les armées de la Russie; mais le progrès même de ses forces doit fonder les espérances de l'humanité; car ce progrès indique celui de sa moralité et de sa liberté. Le tems n'est pas loin où les Russes deviendront vraiment une nation d'Europe, et où il ne dépendra plus d'un caprice de les employer à étouffer toute lumière, toute liberté et toute vertu.

La *Grèce* enfin est en Europe, cette glorieuse Grèce qui, gémissant sous l'oppression la plus honteuse et la plus cruelle, a cherché d'abord la *vertu* dans le sacrifice de tous ses intérêts à la conservation du christianisme, la *lumière* dans la communication avec les nations de l'Europe, et qui devra bientôt à l'une et à l'autre sa *liberté*. La Grèce nous fait sentir que les jours de l'héroïsme durent encore, et que les plus faibles nations, quand elles en ont la ferme volonté, sont maîtresses de leur sort. Que veulent-ils donc, ceux qui peuvent faire des

vœux contre la Grèce ? veulent-ils encourager l'apostasie ? Les Turcs, en effet, récompensent l'apostat, en lui accordant l'absolution des crimes qu'il a commis, l'héritage de sa famille chrétienne qu'il dépouille, en l'admettant aux honneurs, au pouvoir. Veulent-ils que les fils et les filles des Grecs continuent à être à la merci des Turcs, pour servir à leurs honteuses débauches? Veulent-ils que la seule distinction accessible aux Grecs soit celle qui a été long-tems réservée aux Fanariotes, du pouvoir acheté par la perfidie, exercé pour le pillage, bientôt perdu par le fatal lacet? Veulent-ils que la seule manière d'acquérir quelques richesses en Grèce, le commerce, continue à être souillée par l'avidité et la mauvaise foi qu'ils reprochent eux-mêmes aux Grecs, et auxquelles l'excès de l'oppression les a réduits? Veulent-ils que, toute autre route à l'héroïsme étant fermée, le seul courage possible soit celui des *klephtes* ou voleurs? Veulent-ils que toute distinction entre le juste et l'injuste soit effacée dans le cœur des sujets, par la vénalité de tout juge turc? Est-ce donc l'état moral de la Grèce qu'ils veulent conserver, ou bien est-ce l'état de ses lumières? c'est le peuple le plus ingénieux de la terre, c'est celui aux ancêtres duquel nous devons tout ce que nous savons, tout ce que nous sommes; mais, depuis qu'il est écrasé par le gouvernement qu'il cherche aujourd'hui à détruire, il n'a pas ajouté une découverte aux richesses mentales du genre humain; il n'a pas fait faire un pas aux sciences les plus innocentes, à la médecine, à la chimie, à l'histoire naturelle; il n'a plus ni littérature, ni académies, ni écoles. Et comment ferait-il quelque chose pour les progrès communs de notre race? on le repousse en dehors de la civilisation, on ne lui laisse pas aborder les connaissances dont le dernier d'entre nous est en possession.

Mais peut-être, à la vertu et à l'intelligence, ces prérogatives les plus nobles de notre espèce, les amis des Turcs préfèrent-ils des avantages plus matériels, tels que la paix et la richesse.

Est-ce, en effet, la paix de la Grèce qu'ils veulent conserver, là où le cimeterre des Musulmans règne seul, où une soldatesque barbare se comporte depuis quatre siècles comme dans une ville prise d'assaut; où les grandes cités ne sont plus que des amas de ruines; où les anciens villages disparaissent sans que de nouveaux les remplacent; où, depuis quatre cents ans, on n'a rien bâti, rien réparé, rien planté, rien défriché; où la population n'arrive pas au vingtième du nombre d'habitans que la terre peut nourrir; où il ne reste à l'agriculteur d'industrie possible que le pâturage des moutons et des chèvres dans les déserts? Certes, nous aurions cru calomnier les partisans du système rétrograde, si nous avions supposé d'avance qu'ils s'intéresseraient aux Turcs, qu'ils assimileraient au gouvernement turc ceux dont ils se disent les défenseurs. En effet, l'Europe est unanime dans ses vœux, quoique la plupart de ceux qui disposent de ses forces et de ses trésors les refusent à la délivrance de la Grèce. Dans deux seuls pays de l'Europe, celui qui a le moins de liberté et celui qui en a le plus, on a vu quelques papiers publics se prononcer en faveur des Turcs. Quant au *Beobachter* (1), sa conscience n'est point à lui, il ne faut pas lui demander compte de ses pensées. En Angleterre, d'autre part, en raison même de la liberté publique, les sentimens honteux, les passions honteuses trouvent leurs organes. Puisqu'il y a des hommes qui ne veulent ni liberté, ni vertu, ni lumière, il faut bien aussi qu'il y ait des journaux, tels que le *New-Times*, et quelquefois le *Courrier* (*anglais*), qui parlent pour eux. Ainsi, dans les mines, on établit des soupiraux pour donner passage aux exhalaisons méphytiques.

Mais la marche de la civilisation n'est plus limitée à l'Europe; c'est l'univers entier qui y participe; et dans ce quart de siècle,

---

(1) *Der œsterreichische Beobachter*, l'*Observateur autrichien*, qui paraît, à Vienne, chez Strauss.

son développement a été prodigieux. Nous ne parlerons point ici de l'*Inde*. Déjà, dans ce recueil, nous avons montré (t. XXIV, p. 635) comment 70 millions d'Indiens commencent à recevoir de la Compagnie anglaise des Indes, quoique d'une main trop peu libérale, les bienfaits de la culture européenne. Nous ne parlerons point de cette colonie de *New South Wales*, encore au berceau, encore souillée par les élémens impurs dont on l'a composée, mais qui, établie dans un continent tempéré, plus grand que l'Europe, assistée par la puissance vivifiante de l'Angleterre, paraît devoir le couvrir un jour tout entier, et montrer que du rebut des bagnes peut sortir une nation libre, éclairée et vertueuse. Nous ne parlerons point des colonies destinées à répandre la civilisation sur le vaste continent de l'*Afrique*, et qui, du *Cap de Bonne-Espérance* et de *Sierra Leone*, porteront peu à peu dans l'intérieur la lumière et la vertu, pour réparer les longs forfaits de l'Europe, et les funestes conséquences de la traite des nègres; leur destinée est encore couverte des voiles de l'avenir.

La carrière parcourue par la nouvelle *Nation Haïtienne*, à *St-Domingue*, dans ce quart de siècle, est pour l'humanité entière un plus beau sujet de triomphe. C'est là que les fils de l'Afrique ont prouvé qu'ils sont des hommes, qu'ils méritaient d'être libres, qu'ils savaient apprécier la lumière et la vertu. Un crime effroyable des Européens transporta les Africains dans les îles de l'Amérique : une suite de crimes les y maintint dans l'esclavage et les y rendit féroces; s'ils commirent aussi des crimes en brisant leurs chaînes, la responsabilité en pèse tout entière sur ceux qui les avaient forgées. Tant que l'esclavage dura à St-Domingue, l'immoralité et l'ignorance furent proportionnées à la privation absolue de liberté. Dans les îles où l'esclavage subsiste encore, presque tous les maîtres s'opposent ouvertement au mariage de leurs esclaves, à leur conversion à la religion chrétienne, à l'établissement des écoles pour

leur apprendre à lire. Depuis qu'*Haïti* est libre, et que les nègres sont leurs propres maîtres, leur ardeur pour s'instruire l'a emporté encore sur leur ardeur pour s'affranchir. Un quart de siècle a suffi pour transformer ceux qu'on regardait comme un bétail à figure humaine en une nation civilisée, chez laquelle des écoles s'ouvrent de toutes parts, où la pensée fait des progrès rapides, où chaque année apporte dans les mœurs, en dépit du climat, une amélioration notable, où les crimes sont rares, où la justice est rendue avec promptitude et impartialité, où l'agriculture, l'industrie, le commerce, prospèrent, où les richesses s'accumulent avec rapidité, où la population a doublé au milieu même des guerres terribles qui ont accompli et suivi l'émancipation. Voilà ce que des nègres ont su faire en vingt-cinq ans, tandis qu'à l'orient de l'Europe un gouvernement tout-puissant, repoussant les lumières de ses voisins et sa propre expérience, a retenu depuis quatre siècles une moitié de ses provinces dans le servage, la barbarie et la pauvreté, parce qu'il est ennemi de toute sorte de progrès, même de ceux qui font sa force et sa richesse dans l'autre moitié de son empire.

Cependant, le pas le plus gigantesque qu'ait fait l'humanité, dans les dernières années, c'est l'affranchissement des cinq grandes républiques d'Amérique, *Colombia*, *Buénos-Ayres*, le *Chili*, le *Pérou* et le *Mexique*; chacune surpasse en étendue l'espace qu'occupait, il y a trois siècles, l'ancienne civilisation; elles viennent de naître, et déjà leur puissance et leurs richesses les mettent de pair avec les plus grands états.

Dans ces vastes régions, que, par une absurde politique, leur gouvernement voulait retenir dans l'ignorance, la barbarie et la pauvreté, pour assurer leur obéissance, tout Européen, même d'un pays allié de l'Espagne, qui abordait sans permission, était déclaré coupable d'un crime capital; tout vaisseau en détresse, qui, poussé par la tempête, venait chercher un asile dans les ports, était confisqué, et son équipage plongé

dans les cachots pour n'en jamais sortir. Aujourd'hui, les ports des deux Amériques, sur une étendue de quatre mille lieues de côtes, sont ouverts à toutes les nations : ils sont surtout fréquentés par les Anglais et les *Nord-Américains*, qui les vivifient par leurs capitaux, et qui, avec tous les produits des arts, y répandent toutes les connaissances sociales. Autrefois, aucun Américain n'arrivait à aucun pouvoir, toutes les places d'honneur, de profit ou de confiance, étaient vendues à l'enchère à Madrid : aujourd'hui, toutes les carrières sont ouvertes, et tous les emplois sont donnés à ceux qui font le plus d'efforts et qui offrent le plus de titres pour mériter la confiance de leurs concitoyens. Autrefois, aucune université, aucune école publique n'était permise, aucun livre ne pouvait être admis sans l'aveu de l'Inquisition; et il n'y a pas cinq ans qu'un père fut excommunié au Chili, pour avoir fait apprendre le français à sa fille : aujourd'hui, tous les genres d'études sont encouragés, toutes les presses sont libres, tous les états, toutes les provinces rivalisent dans l'établissement d'écoles nouvelles. Autrefois, la culture de la vigne et de l'olivier étaient interdites, aussi-bien que la production et la fabrication de toute marchandise que l'Espagne était en état de fournir : aujourd'hui, toute espèce d'industrie, toute espèce de commerce sont protégées; tous les revenus doublent et quadruplent d'année en année. Autrefois, des combats de taureaux, où les raffinemens de cruauté étaient permis à un point inconnu même en Espagne, étaient encouragés dans toutes les grandes villes par tous les gouverneurs; et en 1820, Lima retentissait encore de cris forcenés de joie que poussaient des hommes, des femmes, des enfans, à la vue du sang, des douleurs et de l'agonie des taureaux, des chevaux et des *torréadors* : aujourd'hui, partout où les patriotes ont triomphé, ils ont aboli les combats de taureaux. Autrefois, l'esclavage des Indiens et des Nègres accoutumait l'homme à mépriser l'homme, et à abuser de son pouvoir sur lui : au-

jourd'hui, toutes les républiques nouvelles ont porté des lois pour abolir l'esclavage.

Sans doute il reste encore beaucoup à faire pour ces nouvelles républiques; mais tout n'a pas pu, tout n'a pas dû se faire au premier moment. Il serait injuste et absurde de demander à un gouvernement nouveau qu'il arrivât au but, quand il est encore si près du point de départ. Tout ce qu'on doit exiger de lui, c'est qu'il avance et qu'il veuille avancer; nous ne lui reprocherons jamais de le faire avec lenteur, si cette lenteur lui est commandée par une juste prudence; s'il court risque de ne rien fonder en multipliant les innovations.

L'Amérique, autrefois espagnole, pour avancer dans sa noble carrière, n'a plus d'obstacle dans son gouvernement; elle en a beaucoup encore dans le peuple : l'ignorance, l'intolérance et la férocité, par lesquelles ses anciens maîtres avaient souillé son caractère, ne sauraient se dissiper en un instant. On doit s'attendre à ce que la multitude repousse, pendant quelque tems, plusieurs des bienfaits que la civilisation lui destine; ne nous effrayons point toutefois, ne nous décourageons point pour quelques revers; l'arbre est planté sur un sol fertile, il doit croître, il doit fleurir un jour.

En montrant comment le système rétrograde a combattu dans tout l'univers la morale, la lumière, la liberté, nous n'entendons point accuser ses partisans d'avoir tous voulu tout le mal qu'ils ont fait. Peut-être se sont-ils trompés eux-mêmes, comme ils trompent souvent les simples, en affirmant qu'ils ne sont point ennemis des progrès du genre humain; qu'ils demandent seulement qu'on ne les encourage qu'avec une prudente lenteur. Mais ils veulent du tems pour faire le bien, et l'éternité ne leur suffirait pas. Écoutez-les : la plupart déclarent hautement que la liberté établie chez eux leur suffit, si même ils ne la trouvent pas trop grande : ils approuvent les lumières, pourvu qu'elles soient renfermées dans la première classe, ôtant ainsi l'émula-

tion aux gens distingués, et refusant la raison au peuple. Ils professent leur zèle pour la morale; toutefois, c'est en la modifiant de telle sorte qu'elle ne serve que ceux qui gouvernent, qu'elle ne lie que ceux qui sont gouvernés (1). Peut-être ont-ils faussé leur propre raison; mais Dieu n'a pas permis qu'ils pussent fausser aussi les germes qu'il a mis dans l'homme. Dieu appelle l'espèce humaine, et chaque homme en particulier, au bonheur par la route du perfectionnement; il a donné à l'homme de nobles facultés, en les unissant de sorte qu'elles se développassent ou qu'elles croupissent ensemble; il l'a fait perfectible, c'est à-dire, susceptible de devenir meilleur, mais aussi plus mauvais; et, laissant ensuite réagir l'homme sur l'homme, il a placé à la tyrannie une borne salutaire qui fait l'espoir de l'humanité : il a ordonné, par une loi inévitable, que tout pouvoir qui dégrade ceux qui lui sont soumis s'affaiblisse ainsi lui-même. J.-C.-L. DE SISMONDI.

---

(1) « Parlez au peuple de ses devoirs, jamais de ses droits, » disait un ministre de Napoléon au rédacteur d'une sorte de *feuille villageoise*, destinée aux habitans des campagnes. — « Puisque vous écrivez sur la politique, disait le même ministre, dans une autre circonstance, gardez-vous bien de parler des devoirs du gouvernement envers le peuple; mais insistez sur les droits du chef de l'état et de ses délégués au respect et à l'obéissance des sujets. » — Ce n'est pas ainsi que pensaient et que s'exprimaient Sully, Fénélon, Massillon, ces nobles modèles des conseillers dont les rois devraient s'entourer, pour être grands et justes et pour rendre les peuples heureux. Ils savaient faire entendre au monarque et à ses courtisans le langage ferme et sévère de la vérité. — Le pouvoir qui craint les lumières, et qui ne veut que des machines serviles et obéissantes, manque de point d'appui et finit par succomber. (N. D. R.)

Sur une Traduction inédite de l'Odyssée, *en vers français; par feu* M. Aignan, *de l'Académie française.*

Quand on n'a pu lire Homère que dans une traduction en prose, quelque exacte qu'elle soit d'ailleurs, il n'est pas surprenant que l'on se demande où sont les titres de cet homme extraordinaire à une célébrité qui, depuis trois mille ans, s'est accrue d'âge en âge au milieu des révolutions continuelles de l'esprit humain, et dont il semble que la durée doive égaler désormais celle du monde lui-même.

> Trois mille ans ont passé sur la cendre d'Homère;
> Et depuis trois mille ans Homère respecté
> Est jeune encor de gloire et d'immortalité.
>
> *M.-J.* Chénier.

Ce n'est pas qu'une traduction en vers suffise pour donner une juste idée de ses ouvrages : les langues ont toutes des beautés particulières tellement inhérentes à leur nature, qu'il est impossible de les transporter d'une langue dans une autre. Néanmoins, la poésie est toujours mieux représentée par de la poésie; et tout ce que les partisans exclusifs de la prose ont écrit contre les traducteurs en vers prouve seulement que ces derniers ont plus de difficultés à vaincre, et qu'il leur faut par conséquent plus de génie pour réussir.

Feu M. Aignan, de l'Académie française (que la *Revue Encyclopédique* s'honore d'avoir compté au nombre de ses collaborateurs), avait mis au jour, il y a quelques années, une traduction en vers de l'Iliade, dont le succès dut l'engager à entreprendre le même travail sur l'*Odyssée*. Il traduisit en effet ce dernier poëme; et si une mort prématurée n'était venue le surprendre, sans doute l'ouvrage aurait déjà été publié. Nous

espérons cependant que le public n'en sera pas privé, et que l'Odyssée paraîtra bientôt, avec une nouvelle édition de l'Iliade, conformément aux intentions du traducteur.

Ce n'est pas aujourd'hui par la seule richesse de son imagination poétique, que le chantre d'Achille et d'Ulysse est susceptible de nous intéresser. Nous admirons, il est vrai, la connaissance profonde qu'il avait du cœur humain et l'étonnante vérité avec laquelle il peignit la nature; mais, ce qui nous rend la lecture de ses poëmes doublement agréable, c'est qu'on y trouve comme un tableau vivant de la civilisation à l'époque de la guerre de Troie. On peut du moins assurer, sans craindre d'être démenti, qu'il n'existe aucun monument plus propre à nous en donner une idée convenable. Ayez la patience d'étudier Homère dans le texte; lisez-le tout entier avec une attention soutenue : vous rencontrerez presqu'à chaque page quelques détails relatifs au gouvernement, aux mœurs, aux sciences, aux arts libéraux ou mécaniques. Par exemple, voulez-vous savoir comment l'hospitalité s'exerçait dans la demeure des rois, il y a trente siècles; ouvrez le quatrième livre de l'Odyssée. Télémaque et Pisistrate arrivent à Sparte chez Ménélas, au moment où ce prince célébrait le mariage de son fils Mégapenthès :

. . . . . .

Lorsque le fils d'Ulysse et le fils de Nestor
Du char, sous le portique, arrêtèrent l'essor,
Un serviteur passait, et, courant vers son maître :
« Deux étrangers, ô roi, viennent de m'apparaître;
La pudeur les retient sous tes premiers parvis.
Ah! du grand Jupiter on les croirait les fils,
Tant leur front est paré d'une grâce immortelle!
Leur char est là; faut-il que ma main le détèle?
Ou sous quelque autre toit, dans ta riche cité,
Salûront-ils les dieux de l'hospitalité? »

Ménélas avait erré lui-même sur des rives étrangères, il devait chérir l'hospitalité ; les questions du vieillard excitent son courroux : il lui adresse des reproches sur son hésitation, et donne des ordres pour que les voyageurs soient accueillis dans le palais.

Dégagés du timon qu'ils blanchissaient d'écume,
Les coursiers haletans, par vingt bras empressés,
Sont conduits à la crèche, où, dans l'urne versés,
Rebondissaient les flots de l'orge jaunissante.
Le char est déposé sous l'arche éblouissante.

Cependant, introduits dans l'auguste séjour,
Les hôtes s'étonnaient, et de l'astre du jour
Croyaient voir éclater les feux et la richesse.
Lassés d'en contempler la pompe enchanteresse,
Ils descendent aux bains de porphyre embellis.
Là, de jeunes beautés sur leurs corps assouplis
Font couler l'onde pure et l'olive onctueuse.
Puis, étalant aux yeux la pourpre somptueuse,
Ils sont conduits tous deux au splendide repas
Où leur table est dressée auprès de Ménélas.
De l'aiguière alongée, en la cuve profonde,
Sur leurs doigts l'intendant a déjà versé l'onde.
Des mets, exquis au goût, flatteurs à l'odorat,
Font d'un second banquet briller pour eux l'éclat.
L'économe leur offre une coupe dorée;
Le vin fume à pleins bords. Soudain, le fils d'Astrée :
« Goûtez ces mets, dit-il, en leur prenant la main.
Quand leurs sucs nourriciers auront chassé la faim,
Vous nous révèlerez votre heureuse patrie.
Vous nous direz quels rois vous ont donné la vie;
Car vous appartenez à d'illustres maisons;
La tige se décèle à ses beaux rejetons. »
En achevant ces mots, lui-même il leur présente
Du dos fumant d'un bœuf la tranche succulente,

Mets recherché des rois : ils goûtent à loisir
D'un banquet délicat le savoureux plaisir.

Bientôt la confiance s'établit entre le roi de Sparte et les jeunes voyageurs; il les entretient de ses longues infortunes, de la mort de son frère assassiné lâchement par Égyste et Clytemnestre, et cite Ulysse comme l'ami dont la perte lui cause le plus de regets. Au nom de son père, Télémaque sent couler ses pleurs. Atride s'en aperçoit.

. . . . . Et dans son cœur balance
S'il ne doit pas attendre, en un discret silence,
Les révélations du royal étranger,
Ou, de tendresse ému, s'il va l'interroger.

Tandis qu'il hésite, Hélène, présente au festin, reconnaît le jeune prince, et les doutes de Ménélas étant dissipés, il s'écrie :

. . . . . O Sparte! ô jour propice!
Mes yeux, vous contemplez le fils de mon Ulysse,
De ce fidèle ami, qui signala pour moi,
Par tant d'affreux combats, son courage et sa foi!
. . . . . .

Après cette reconnaissance, Hélène mêle à la coupe des convives le *népenthès*, remède qui fait oublier les chagrins et dispose les cœurs à la joie. Puis, elle raconte quelques traits de la prudence d'Ulysse; mais Télémaque éprouve une émotion trop vive pour continuer l'entretien :

. . . . . « Hélas! tant de vertus
Irritent la douleur de mes sens abattus,
Renouvellent ma perte, aggravent ma misère;
Elles n'ont pas sauvé mon déplorable père;
Sa force a combattu, les dieux ont résisté.

Rien n'est plus dramatique, plus touchant que ce morceau,

dont nous ne transcrivons à regret qu'une faible partie. Quelque éloigné qu'il soit de nos mœurs, il doit plaire à tout homme fait pour sentir la belle poésie.

Après ce passage, nous citerons quelques fragmens de celui où le poëte raconte l'arrivée d'Ulysse dans l'île des Phéaciens, l'accueil qu'il reçoit d'Alcinoüs, les riches présens dont ce généreux prince le comble à son départ. Les Phéaciens, comme tous les peuples des contrées voisines, vivaient, à cette époque, sous un gouvernement monarchique ; leurs mœurs étaient extrêmement simples, puisque nous voyons la belle Nausicaa, fille du roi, aller elle-même avec ses femmes laver ses habits dans le fleuve. Cependant, au milieu de cette simplicité, le poëte nous trace un tableau de la magnificence royale bien propre à nous faire supposer que le goût des arts et l'amour des richesses étaient déjà répandus parmi les Phéaciens. Considérons d'abord le palais d'Alcinoüs.

. . . . . Ulysse, attaché sur le seuil,
Hésite, et des parvis il contemple l'orgueil.
Il voit d'Alcinoüs le palais admirable
Retraçant du soleil l'éclat incomparable.
L'airain que couronnait un métal azuré,
En couvrait la façade et le pourtour sacré.
Des portes d'or fermaient le royal édifice,
Et le seuil supportait l'élégant artifice
De pilastres d'argent, la merveille des yeux.
Vulcain y façonna d'un bronze précieux
Deux rangs de fiers limiers, paisibles sentinelles,
Qu'on eût dit se mouvoir aux clartés éternelles...

Vient ensuite la description des jardins :

Près de la vaste cour, de beaux jardins, fermés
Par l'aubépine errante en buissons parfumés,
Embrassent quatre arpens, où le travail enserre
Tous les arbres féconds, jets heureux de la terre.

Là, l'orange étincelle en sa tunique d'or;
La poire y cache aux yeux son succulent trésor;
D'un rayon nourricier le soleil y cultive
Les saveurs de la figue et les sucs de l'olive.
Séduisante à la vue, au goût, à l'odorat,
La pomme y resplendit de son royal éclat.
Soit l'hiver, soit l'été, la main laborieuse
Qui plonge en ces jardins la bêche industrieuse,
Recueille à pleins paniers la richesse des fruits;
Tandis que des bouquets naguère épanouis,
Sort un germe naissant que l'œil devine à peine,
Un éternel zéphyr soufflant sa douce haleine,
De la maturité verse ailleurs le bienfait.
La figue qui vieillit dans la figue renaît;
L'orange par l'orange est soudain remplacée;
. . . . . ,
Et le raisin cueilli cède aux raisins nouveaux
L'honneur de surcharger les verdoyans côteaux.
. . . . . .

Nous prendrons occasion de ce morceau pour rappeler à nos lecteurs que les poëtes ne peuvent être bien jugés que dans leur propre langue. Quoi qu'il en soit, la traduction de l'Odyssée de M. Aignan est digne de la réputation de cet estimable académicien. Elle présentait peut-être plus de difficultés que celle de l'Iliade; car l'Odyssée manque de ces grandes inspirations qui soutiennent le traducteur. Les aventures que le poëte y raconte ressemblent beaucoup trop quelquefois aux contes des Mille et une Nuits; on trouve néanmoins pour se dédommager, des morceaux de sentiment, des scènes de famille, et quelques tableaux gracieux où la touche d'Homère se laisse toujours apercevoir. Qui jamais a marché son égal dans la peinture des affections du cœur? L. M.

II. ANALYSES D'OUVRAGES.

SCIENCES PHYSIQUES.

Exposition du système du monde; par M. le marquis de Laplace, *pair de France, grand-officier de la Légion d'honneur, membre de l'Académie royale des sciences, l'un des quarante de l'Académie française, etc. — Cinquième édition, revue et augmentée par l'auteur* (1).

L'Exposition du système du monde n'est plus un ouvrage qu'il s'agisse de faire connaître par une analyse. Traduit dans toutes les langues de l'Europe savante, et parvenu à la cinquième édition, il se trouve maintenant dans les mains de presque tous ceux qui peuvent le lire. L'auteur de la *Mécanique céleste*, le plus bel ouvrage de mathématiques de notre âge, a voulu réduire en un seul volume tous les faits et toutes les théories qui composent le domaine de l'astronomie, en omettant les calculs profonds et compliqués sur lesquels l'édifice de cette science est fondé. Il se met ici à la portée des lecteurs médiocrement instruits, et les initie aux plus hautes connaissances astronomiques : il leur épargne les difficultés et la sécheresse des calculs, les détails qui feraient perdre de vue l'ensemble et la généralité des faits : la pensée conduite par degrés et avec ordre vers les différentes parties du mécanisme de l'uni-

(1) Paris, 1824; Bachelier, quai des Augustins, n° 55. 1 vol. in-4° de 420 pages; prix 15 fr.

vers, s'accoutume à la grandeur des objets, saisit leurs rapports, distingue les différens mouvemens et prévoit les résultats. Après avoir lu cet ouvrage, on est surpris d'avoir acquis tant de connaissances en si peu de tems, et avec si peu d'efforts. La seconde lecture, encore plus agréable que la première, laisse apercevoir comment l'auteur a pu rendre la science aussi accessible : l'attention n'est plus absorbée par le sujet; on commence à remarquer la méthode, la distribution des matières, la rigueur et la clarté des raisonnemens, le tact de l'écrivain qui sait mettre chaque mot à sa place, s'arrêter à propos, ne rien omettre, et ne rien dire de trop. Cependant, l'écrivain n'est pas encore jugé; on n'a vu que l'astronomie et le savant qui l'enseigne : on peut enfin s'occuper du style, et c'est alors seulement que l'ouvrage entier est bien connu. On applaudit au choix de l'Académie française, qui, en appelant dans son sein l'auteur de l'*Exposition du système du monde*, a déclaré qu'il n'avait pas moins honoré les lettres que les sciences. On pense bien que le mérite du style de M. De Laplace ne consiste pas dans l'emploi des artifices oratoires : il doit tout à la raison, à la justesse des idées et à la propriété des termes. Quant à la correction grammaticale et aux autres qualités du style qui ne tiennent point au caractère de l'écrivain, et que le travail fait acquérir, elles sont aujourd'hui trop communes pour qu'on les remarque et que l'on en fasse mention.

Depuis la dernière édition de cet ouvrage, les sciences astronomiques ont fait des progrès. Le nombre des planètes connues s'est accru; des données numériques ont été calculées avec plus de précision; les phénomènes dus à l'attraction moléculaire, distincte de la gravitation universelle, sont devenus si nombreux et d'une telle importance, que cette matière ne peut plus être traitée convenablement dans l'une des divisions d'un ouvrage en un seul volume : M. De Laplace a pensé qu'il fallait en faire un traité spécial qui, par sa connexion avec l'expo-

sition du système du monde, sera la suite, le second volume de cet ouvrage.

Dans le chapitre VI du dernier livre, *Considérations sur le système du monde et sur les progrès futurs de l'astronomie*, l'auteur fait des réflexions sur les erreurs dont le génie même n'est pas exempt. Il a prouvé, dans la Mécanique céleste, que les mouvemens des planètes et de leurs satellites satisfont aux conditions de stabilité qui assurent leur continuation dans tous les tems, et fixent les limites de leurs variations : Newton, à qui ce fait important n'avait point été révélé, soit parce qu'il ne l'avait point cherché, soit parce que l'analyse mathématique n'était pas encore assez avancée, pensait que l'action des corps célestes les uns sur les autres augmenterait sans cesse l'inégalité des mouvemens, et que l'intervention du Créateur serait nécessaire pour remettre le système en ordre (1). Les observations de M. De Laplace sur cette opinion du plus grand géomètre que l'histoire des sciences ait présenté jusqu'ici, le conduisent à l'examen de la doctrine des causes finales : il signale la funeste influence qu'exerce sur les esprits les plus judicieux l'habitude d'expliquer les faits, en les rapportant à ces causes. « Parcourons, dit-il, l'histoire des progrès de l'esprit humain et de ses erreurs; nous y verrons les causes finales reculées constamment aux bornes de ses connaissances. » Ces causes, que Newton transporte aux limites du système solaire, étaient, de son tems même, placées dans l'atmosphère pour expliquer les météores; elles ne sont donc, aux yeux du philosophe, que

(1) Cette opinion de Newton est d'autant plus extraordinaire, que cet homme d'un ordre supérieur n'était pas moins religieux que grand géomètre, qu'il a commenté l'Apocalypse, et que, par conséquent, il croyait à la fin du monde. L'idée d'une action nouvelle du créateur pour maintenir le système n'eût pas dû s'offrir à sa pensée. (N. d. R.)

l'expression de l'ignorance où nous sommes des véritables causes (1). Leibnitz, dans sa querelle avec Newton sur l'invention du calcul infinitésimal, critiqua vivement l'intervention de la Divinité pour remettre en ordre le système solaire : c'est, disait-il, avoir des idées bien étroites de la sagesse et de la puissance de Dieu. Newton répliqua par une critique aussi vive de l'*harmonie préétablie* de Leibnitz, qu'il qualifiait un *miracle perpétuel*. La postérité n'a point admis ces vaines hypothèses; mais elle a rendu la justice la plus entière aux travaux mathématiques de ces deux grands génies. La découverte de la pesanteur universelle et les efforts de son auteur pour y rattacher les phénomènes célestes seront toujours l'objet de son admiration et de sa reconnaissance. »

M. De Laplace termine son ouvrage par des notes dont plusieurs sont nouvelles : elles sont consacrées particulièrement à des questions d'astronomie historique. La première est relative aux observations attribuées à *Tcheou-Kong*, dans les annales chinoises : l'auteur apprécie leur degré de certitude, et démontre la réalité des faits cités par le P. Gaubil. La seconde a pour objet la durée des révolutions lunaires, suivant les Chaldéens, et celle de l'année sidérale de ce peuple. Dans la troisième, l'auteur détermine, d'après une observation attribuée à Pythéas, quelle devait être l'obliquité de l'écliptique, 350 ans avant notre ère. L'accélération des mouvemens lunaires depuis Hipparque jusqu'à nos jours, et les variations de l'écliptique

---

(1) L'explication des phénomènes par les causes finales n'est pas seulement l'expression de notre ignorance : c'est l'audace d'un esprit qui se croit capable de pénétrer jusqu'aux pensées de la divinité, qui ne cherche point à connaître ses ouvrages, mais qui prétend deviner dans quel but elle les a faits; comme si les desseins du créateur étaient moins enveloppés de mystères que les lois de la nature. (N. d. R.)

sont le sujet des trois notes suivantes. C'est ainsi que l'astronomie ne se borne pas à donner la mesure du tems pour fixer l'ordre de nos occupations et l'emploi de notre courte vie; qu'elle sert aussi à retrouver des dates effacées par les causes qui changent tout à la surface de notre planète sans affecter ses mouvemens dans l'espace; qu'elle supplée à la destruction des monumens historiques, et fait participer la chronologie à la lumière qui l'environne, au haut degré de certitude qu'elle tient de la connaissance des lois du mouvement des corps célestes. Cette belle application des calculs astronomiques n'est pas nouvelle; mais elle a suivi les progrès de la science et ceux du calcul des probabilités, auquel M. De Laplace a fait faire de si grands pas.

Ces observations font apercevoir que notre illustre géomètre manque à l'Académie des inscriptions. On regrette qu'il n'ait pas encore été appelé à partager les travaux des trois Académies, comme le furent autrefois Bailly et Buffon (1). L'étude de la nature, considérée sous un point de vue un peu général, est inséparable de celle de l'antiquité, des traditions, des monu-

---

(1) Peut-être, néanmoins, serait-il à désirer que, pour conserver dans son entier le faisceau des connaissances humaines et pour respecter le principe de l'unité des sciences et de leur connexion intime avec la littérature et les arts, consacré par la fondation de l'Institut, chacun des membres admis dans ce corps fût censé appartenir à toutes les sections qui le composent, au lieu d'arriver successivement de l'une à l'autre; ce qui semble supposer une sorte de hiérarchie qui n'est point dans la nature des choses, et ce qui tend à rétablir l'ancienne division des Académies considérées comme formant des sociétés particulières et distinctes, tandis qu'elles doivent, au contraire, se fondre dans la grande famille scientifique et philosophique dont toutes les connaissances humaines font partie.

(N. d. R.)

mens qui peuvent faire connaître les progrès des connaissances humaines aux époques successives de l'existence des sociétés.

Après avoir exposé ce qui, dans le système du monde, doit être regardé non-seulement comme certain, mais comme donnant la mesure du plus haut degré de certitude auquel l'esprit humain puisse atteindre, M. De Laplace reproduit son ingénieuse hypothèse sur l'origine et le mode de formation des planètes. On sait qu'il regarde ces corps comme le résultat de la condensation de quelques parties de l'atmosphère solaire; ce qui expliquerait fort bien pourquoi leurs mouvemens sont dans le même sens, leurs orbites presque circulaires et peu inclinées les unes sur les autres, au lieu que les comètes se meuvent dans tous les sens, et dans des orbites prodigieusement excentriques. Ces opinions semblent conformes aux observations d'Herschell sur les nébuleuses, à tout ce que l'on sait jusqu'à présent sur l'astronomie physique. Cependant, M. De Laplace ne les présente « qu'avec la défiance que doit inspirer tout ce qui n'est point un résultat de l'observation ou du calcul. » Cette réserve d'un savant du premier ordre n'est pas imitée par quelques esprits moins circonspects qui ont tout vu, tout expliqué, sans observation ni calcul. Rien de plus facile que de lier, par une théorie, des faits que l'on ne connaît qu'imparfaitement, et que l'on expose comme on les sait; le commencement de ce siècle a vu paraître plusieurs conceptions de cette espèce : l'*Exposition du système du monde* en est plus que la compensation.

FRANCŒUR.

N. B. — Nous croyons devoir insérer ici, dans l'intérêt des sciences et de la vérité, l'observation suivante qui nous est communiquée par un autre de nos collaborateurs, et qui n'atténue en rien les justes éloges donnés par M. Francœur au savant célèbre dont nous aimerons toujours à offrir le nom et les ouvrages à la reconnaissance et à l'admiration des amis des sciences.

Le nombre des savans qui ont écrit avec un talent remar-

quable est beaucoup plus grand qu'on ne le pense communément; mais, comme la plupart d'entre eux n'ont composé que des ouvrages de sciences, ils n'ont point acquis de réputation dans la littérature. Descartes, Pascal, Fontenelle, d'Alembert, etc., furent hommes de lettres, dans l'acception ordinaire de ce mot : les titres littéraires de M. De Laplace ne viennent que des sciences, et l'*Exposition du système du monde* est le premier et le plus universellement reconnu. En considérant combien l'auteur a su rendre claires et accessibles des vérités abstraites, des théories compliquées, une science immense surchargée de divisions et de détails, on se demande s'il eût composé avec le même succès des ouvrages élémentaires. La question reste indécise; car celui-ci n'est point élémentaire, et l'expérience seule peut faire connaître quelles sont les qualités de l'esprit qu'exige la rédaction des livres destinés à ouvrir l'entrée des sciences. — Dans la seconde édition de cet ouvrage, l'auteur était conduit à des réflexions morales et politiques qui ont été supprimées depuis, et que l'on doit regretter. — Voici ce qu'on lisait autrefois, à la fin du livre : « Le plus grand bienfait des sciences astronomiques est d'avoir dissipé les erreurs nées de l'ignorance de nos vrais rapports avec la nature, erreurs d'autant plus funestes que l'ordre social doit reposer uniquement sur ces rapports. VÉRITÉ, JUSTICE : voilà ses bases immuables. Loin de nous la dangereuse maxime qu'il peut être quelquefois utile de tromper ou d'asservir les hommes pour mieux assurer leur bonheur : de fatales expériences ont prouvé dans tous les tems que ces lois sacrées ne sont jamais impunément enfreintes. » — Les vérités de l'an VII seraient-elles devenues fausses, ou craindrait-on aujourd'hui de les avouer? Craindrait-on de dire aujourd'hui qu'il ne faut point tromper et asservir les hommes? et si ces craintes sont fondées, ceux qui cèdent à leur influence donnent un exemple affligeant pour les amis de l'humanité. (N. d. R.)

SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

Collection des Constitutions, Chartes et Lois fondamentales des peuples de l'Europe et des deux Amériques; par MM. *P.-A.* Dufau, *J.-B.* Duvergier et *J.* Guadet, avocats à la Cour royale de Paris (1).

C'est une heureuse idée, dans ce siècle où les sciences politiques occupent une place si élevée, d'avoir entrepris de réunir les constitutions des principaux peuples des deux hémisphères. D'un seul coup d'œil, le lecteur parcourt les lois fondamentales qui régissent tant de sociétés diverses; et, selon les idées que chacun s'est formées sur le véritable bonheur d'un état, il peut choisir à son gré ou la liberté orageuse, mais forte de l'Angleterre, ou le calme protecteur de la vieille monarchie autrichienne, ou la noble et majestueuse indépendance des États-Unis d'Amérique (2).

(1) Paris, 1821-1823. Béchet, quai des Augustins, n° 57. 6 vol. in-8°.

(2) Il est juste de rappeler que la première idée de cette collection n'appartient pas à MM. Dufau, Duvergier et Guadet. En 1818, MM. Lanjuinais et Jullien avaient fait paraître le prospectus d'un ouvrage analogue qu'ils devaient rédiger, de concert avec un certain nombre de publicistes et d'hommes de lettres. D'autres occupations les détournèrent de ce projet, et M. Lanjuinais lui seul publia deux volumes sur nos lois constitutionnelles, qui font vivement regretter que son entreprise, plus vaste que celle dont nous entretenons nos lecteurs, n'ait pas été continuée.

Les auteurs de l'importante collection que nous annonçons n'ont pas seulement réuni les lois politiques qui régissent aujourd'hui les peuples de l'Europe et des deux Amériques; ils ont encore recherché, dans l'histoire, les sources des constitutions modernes, et suivi le développement des institutions qui fleurissent maintenant. On voit qu'un semblable travail fait sortir leur collection du rang des compilations ordinaires, et justifie l'examen détaillé auquel nous allons nous livrer.

Une question première semble se rattacher à toute espèce d'investigation qui a lieu à l'occasion des lois fondamentales des sociétés; c'est celle de savoir s'il est avantageux que ces lois soient écrites, ou s'il est suffisant que, gravées dans le cœur de tous, elles traversent les siècles, environnées du respect traditionnel de ceux qui doivent y obéir, rois ou sujets, magistrats ou citoyens.

Sans nous étendre beaucoup sur cette question, qui a partagé tant de publicistes célèbres, nous dirons que l'une et l'autre de ces qualités nous paraissent requises pour la tranquillité de l'état. D'abord, nous ne concevons pas qu'une société soit bien organisée, si les règles qui la dirigent ne sont pas tracées avec une rigueur qui ne permette point de faire plier aux caprices du moment les ressorts de la machine sociale, si les gouvernemens et les citoyens ne connaissent pas exactement leurs droits et leurs devoirs respectifs. Or, comment obtiendra-t-on de semblables résultats avec des lois non écrites? dans une cité ainsi régie, il ne peut y avoir que confusion et arbitraire. Chaque jour verra éclore des interprétations nouvelles, des modifications variées à l'infini, et peu à peu on passera aux modes les plus divers de gouvernement. Tantôt la société commencera par la démocratie, puis, les idées aristocratiques domineront; enfin le pouvoir monarchique abaissera les prétentions qui s'élevaient des deux côtés, et nivellera les extrémités sociales, jusqu'à ce qu'à son tour il fasse place à un autre

ordre de choses. Telle est l'inévitable destinée des états qui ne sont point placés sous l'empire de lois fixes en harmonie avec les mœurs. Cette prétendue constitution qui repose dans des croyances vagues n'est pas propre à assurer les effets qui doivent résulter d'une loi politique rigoureusement écrite.

Nous trouvons dans Fénélon cette pensée exprimée avec une admirable justesse; et l'opinion de cet homme si justement célèbre est assurément d'un trop grand poids pour que nous ne nous empressions pas de la rappeler à nos lecteurs : « Il faut un milieu (entre l'anarchie populaire et le pouvoir absolu). Ce milieu est qu'un peuple ait des lois écrites, toujours constantes, et consacrées par toute la nation; qu'elles soient au-dessus de tout; que ceux qui gouvernent n'aient d'autorité que par elles; qu'ils puissent tout pour le bien en suivant les lois; qu'ils ne puissent rien contre ces lois pour autoriser le mal. Voilà ce que les hommes, s'ils n'étaient pas aveugles et ennemis d'eux-mêmes, établiraient unanimement pour leur félicité (1). »

On voit, par ce passage remarquable, que la théorie des constitutions écrites n'est pas une invention de nos jours, mais qu'elle a frappé les esprits les plus justes et les meilleurs du siècle de Louis XIV. En effet, comment soutenir qu'un peuple jouit des avantages si précieux d'une loi fondamentale, si cette loi n'est pas connue de tous, si elle n'indique pas à chacun la limite de ses droits et de ses devoirs? Aussi sommes-nous profondément convaincus qu'un gouvernement ne saurait être régulier si la constitution politique et les lois organiques ne sont pas écrites et mises à la portée de tous.

Nous n'aurions pas besoin d'aller puiser des exemples dans des histoires étrangères. Quelle était, en effet, ce qu'on veut

(1) Socrate et Alcibiade. *Dialogues des Morts*, tome IX, p. 93 de l'édition de 1822.

bien appeler l'ancienne constitution française. C'était, dit-on, une monarchie, non pas absolue, puisqu'elle avait pour contrepoids les états généraux et les parlemens. Mais ces états généraux existaient sans aucune règle; les rois ne les convoquaient que fort rarement, et on peut même dire qu'ils disparurent du nombre de nos institutions politiques, puisque, depuis 1614, il n'y eut aucune autre réunion des états que celle de 1789 qui précéda immédiatement la chute de la monarchie. Quant aux parlemens, il faut reconnaître que, toutes les fois qu'ils firent des actes politiques, ils firent des actes arbitraires; bien entendu que nous sommes loin de prétendre que ces actes, tout arbitraires qu'ils étaient, ne furent pas souvent très-utiles pour le peuple. Mais, en bonne conscience, est-ce là une constitution politique? Et nous demanderons à ceux qui parlent sans cesse de l'ancienne constitution française, qu'ils veuillent bien nous dire si les institutions politiques ont été les mêmes en France, lors de l'établissement et des progrès du régime féodal sous les Mérovingiens, pendant l'affaiblissement momentané de ce régime sous Charlemagne, à l'époque de sa renaissance et de ses développemens sous les successeurs de ce prince, et enfin, lors de sa destruction, si lente, si partielle sous la dynastie Capétienne.

Ainsi donc, il est inexact de regarder la France comme ayant été gouvernée uniformément pendant quatorze siècles; car aucun état, peut-être, n'a subi autant de variations et de révolutions politiques. Dieu nous garde surtout de ces législateurs antiquaires qui seraient tentés de nous rendre nos vieilles institutions nationales, après les avoir cherchées à la loupe parmi tant de débris et de ruines.

Revenant maintenant à la question des constitutions écrites, que nous n'hésitons pas à regarder comme indispensables, nous dirons cependant que nous ne pouvons nous dissimuler qu'il y aurait une sorte de folie à prendre une vieille société et

à lui imposer une constitution qui ne se rattacherait en rien aux anciens souvenirs et aux mœurs populaires. Ce qui serait bon pour un état nouveau, ce qui serait propre à constituer convenablement des hommes qui ne se trouveraient sous l'empire d'aucune espèce de préjugés, peut amener des révolutions sans nombre chez un peuple qu'il s'agit de retremper, mais non pas de renouveler. Telle est la grande difficulté qui s'offre aux législateurs appelés à reconstituer d'antiques sociétés, heureux lorsqu'ils ont pu parvenir « à lier tous les souvenirs à toutes les espérances en réuhissant les tems anciens et les tems modernes! (1).»

Le premier volume de la collection de MM. Dufau, Duvergier et Guadet contient les constitutions de France et d'Angleterre, c'est-à-dire les lois politiques des deux états qui, par leur prépondérance diplomatique, l'industrie et les connaissances de leurs habitans, ont constamment attiré sur eux les regards des autres peuples. Dans une première partie, les auteurs ont donné un précis de l'histoire du gouvernement de la France, depuis l'origine de la monarchie jusqu'en 1789. Ce précis offre un ensemble de ce qu'on appelle l'*ancienne constitution française*.

D'après les idées que nous venons d'exprimer, il serait inutile de revenir sur l'ancienne constitution française envisagée théoriquement. Ce n'est pas que nous prétendions qu'il y eût anarchie complète dans l'ancien gouvernement français. D'antiques traditions s'étaient perpétuées et étaient souvent devenues plus fortes que les tentatives du pouvoir. Ces garanties peuvent se réduire à deux bases principales : 1° le droit que la nation avait de s'imposer elle-même ; 2° la nécessité de l'enregistrement des lois.

Sans doute, si ces droits fussent toujours restés intacts, ils

(1) *Préambule de la* CHARTE CONSTITUTIONNELLE.

auraient suffi jusqu'à un certain point pour assurer la liberté publique. Mais on sait assez que, s'ils existaient théoriquement, ils furent maintes fois violés par l'autorité souveraine. Nous devons croire que ce sont ces deux bases constitutives de l'ancienne monarchie française qui ont fait dire à Machiavel : *Tra i regni bene ordinati e governati a' nostri tempi, è quello di Francia.* « Parmi les états bien constitués et bien gouvernés de notre tems, la France est le premier. » (*Le Prince*, chap. 19.)

Quoi qu'il en soit, les recherches historiques qui ouvrent le premier volume sur la constitution non écrite de la France avant 1789, sont fort curieuses, et peuvent donner une idée juste de l'existence politique de notre ancienne monarchie.

Cependant, plusieurs parties importantes du droit public français antérieur à la révolution ont peut-être été traitées trop légèrement par les auteurs. Telle nous paraît être celle qui concerne la pairie, institution qui a subi des modifications si importantes, qu'on a coutume de la partager en quatre ères distinctes; ce qui n'est nullement indiqué dans l'ouvrage dont nous nous occupons. Les auteurs auraient pu puiser d'utiles renseignemens dans les savantes recherches de MM. Brial et Henrion de Pansey (1).

Nous trouvons ensuite les textes de toutes les constitutions qui ont régi la France, depuis celle de 1791 jusqu'à la Charte constitutionnelle de 1814.

Le précis de l'histoire du gouvernement anglais était peut-être plus facile à faire que celui de notre histoire *constitutionnelle*, si nous osons nous exprimer ainsi. Les auteurs ont fait ressortir avec beaucoup de netteté et de précision les rouages

(1) Recherches sur l'origine de la pairie en France, dans le Recueil des historiens des Gaules et de la France, par M. Brial, t. XVII (p. XIV à XXXVIII). 1818. — *Des Pairs de France;* par M. le président H. de P. In-8°. 1816.

nombreux qui servent à mettre en mouvement cette belle organisation politique. Ils ont remonté dans la nuit des âges, et nous montrent l'Angleterre, d'abord sous la domination saxonne; puis, sous la puissance normande, possédant déjà les traces de l'institution du jury, et même celle des assemblées publiques et des magistratures municipales. Ils nous conduisent ainsi jusqu'à l'établissement de la grande charte en 1215, dont ils donnent la traduction, ainsi que celle des statuts de la 52e année du règne d'Édouard III (18 novembre 1269) et de la 25e année du règne d'Élisabeth (10 octobre 1297), confirmatifs de la grande charte et de la charte des forêts. Viennent ensuite le statut de *tellagio non concedendo*, la *pétition des droits* accordés par Charles Ier, l'acte d'*habeas corpus*, le *bill des droits*, acte qui déclare les droits et les libertés des sujets, et qui fixe la succession à la couronne, le *bill des droits du* 10 *février* 1701, ayant pour but d'assurer la succession de la couronne d'Angleterre, et de mieux garantir la liberté des sujets, l'*acte d'union des parlemens d'Écosse et d'Angleterre*, les *statuts relatifs à l'union*, l'*acte d'union des parlemens de la Grande-Bretagne et d'Irlande*.

Les auteurs ont également recueilli divers statuts relatifs aux élections, aux *riots* (1) et au jury.

Ce sont toutes ces diverses dispositions qui forment l'ensemble de la constitution d'Angleterre, constitution sur laquelle on a tant écrit et publié des opinions si diverses. Le lecteur aura le grand avantage de trouver réunis maintenant les textes qui en forment les principaux élémens, et il lui sera facile de compléter ses études par la lecture des ouvrages de Delolme, de Custance et de Russell.

Le droit public et politique de la confédération germanique

---

(1) Sous ce nom, on désigne le statut de la 13e année du règne d'Henri IV, relatif aux émeutes et attroupemens séditieux.

occupe la moitié du second volume. On y trouvera, suivant la méthode des auteurs, un précis de l'histoire du droit public germanique, et ensuite les divers traités et autres actes relatifs, d'abord au lien fédéral qui unit entre eux les différens états de l'Allemagne, et ensuite les lois politiques spéciales qui régissent chaque état séparément. Souvent les auteurs n'ont eu que fort peu de renseignemens, et l'on ne peut prendre dans leurs collections qu'une idée très-imparfaite de la constitution de plusieurs pays de l'Allemagne, tels que l'Autriche.

Le lecteur qui voudra se tenir au courant des lois politiques actuellement en vigueur devra rechercher dans le *Moniteur* la nouvelle constitution donnée récemment par le roi de Prusse à ses sujets; car elle a paru postérieurement à la publication de l'ouvrage dont nous rendons compte.

Nous renvoyons, pour de plus amples détails, sur le droit public de l'Allemagne, à l'analyse que nous avons faite, dans ce recueil, de l'ouvrage de M. de Schwarzkopf. (*Voyez* t. XVII, page 256.)

Le second volume est terminé par les constitutions de la Suisse. Ces constitutions se trouvent précédées de l'acte de médiation de la France, du 19 février 1803, et des articles qui concernent la confédération suisse dans les actes et conventions des puissances, conclus en 1814 et 1815. Puis, viennent les textes mêmes de l'acte fédéral du 7 août 1815 et des constitutions de chacun des vingt-deux cantons. Les éditeurs ont dû éprouver beaucoup moins de peine pour la réunion de ces constitutions que pour celle de plusieurs autres états, puisqu'il en existe un recueil officiel en 2 vol. in-8°, imprimé dans les deux langues allemande et française.

Ces constitutions présentent des républiques dont les unes sont aristocratiques, et les autres démocratiques, sans toutefois que l'on puisse entendre ce mot dans toute sa rigueur.

Dans les premières, le gouvernement se trouve placé entre les mains de quelques grandes et puissantes familles, qui exercent une influence très-considérable sur toutes les affaires publiques. Dans les républiques démocratiques, telles que les petits cantons, la participation du peuple à la souveraineté est beaucoup plus considérable, quoique tous les habitans n'y aient pas droit. Il est à remarquer que, même dans les cantons démocratiques, quelques familles ont aussi exercé une sorte de patriciat qui est essentiellement contraire à la nature de la démocratie. C'est ainsi que, chez les Grisons, la famille des Salis s'est acquis une prépondérance extraordinaire dans le maniement des affaires.

Quoi qu'il en soit de l'idée que l'on puisse se former de la liberté réelle existante en Suisse, ce n'en est pas moins un noble et touchant spectacle que ces montagnards probes et valeureux traversant tant de siècles avec un gouvernement qui protégeait leurs personnes et leur industrie, sachant faire respecter leur indépendance et soumis à des lois auxquelles eux-mêmes avaient participé.

Les tomes III et IV de la collection de MM. Dufau, Duvergier et Guadet contiennent les constitutions des Pays-Bas, du Danemarck, de la Suède, de la Norvège, de la Russie, des villes Anséatiques, de la Pologne, de la Hongrie, du royaume Lombard-Vénitien, du royaume de Sardaigne, de Lucques, des États de l'Église, du royaume de Naples et des îles Ioniennes.

Cette simple nomenclature suffit pour prouver quel haut degré d'intérêt doit avoir cette réunion des lois fondamentales et des usages politiques de tant de peuples divers. Sans doute, le lecteur n'attend pas de nous que nous entrions dans des détails sur ces différens gouvernemens. Nous voulons seulement lui indiquer la source où il devra recourir lui-même lorsqu'il voudra faire une étude sérieuse des lois politiques

qui régissent les différentes nations que nous venons de rappeler.

Le Ve volume nous offre les fameuses constitutions des cortès d'Espagne et de Portugal. Quelques mois se sont écoulés, et ces constitutions n'existent plus. Personne n'ignore les causes qui en ont amené la ruine; mais si elles ne sont plus maintenant des lois vivantes, elles seront toujours assez célèbres, sous le rapport historique, pour qu'on ait à se féliciter de pouvoir en trouver le texte dans ce recueil.

La seconde moitié du Ve volume nous transporte dans un autre hémisphère. Ce ne sont plus les lois de nos vieilles nations européennes que nous avons sous les yeux, mais celles de peuples nouveau-nés et déjà pleins de la vigueur et de l'énergie qui caractérisent la jeunesse.

Arrêtons-nous d'abord à la constitution de la république d'Haïti. Dans ce moment surtout, il peut être intéressant de faire connaître au public la loi politique qui a remplacé le *Code noir*.

La constitution d'Haïti a 245 articles, divisés en XIII titres. Le titre I traite des *dispositions générales*, et le premier article est ainsi conçu. « Il ne peut exister d'esclaves sur le territoire de la république; l'esclavage y est à jamais aboli. » Vient ensuite une espèce de déclaration des droits. Le titre II traite *du territoire*; et le titre III, de l'*état politique des citoyens*. L'un des articles les plus remarquables de ce dernier titre est celui qui porte qu'aucun Haïtien ne pourra commencer sa carrière militaire qu'en qualité de simple soldat. Le titre IV est intitulé : *De la religion et des mœurs*. La religion catholique est proclamée religion de l'état; mais l'exercice de tous les autres cultes est permis. Le titre V traite *du pouvoir législatif*. Dans la république d'Haïti, le pouvoir législatif réside dans une chambre des représentans des communes et dans un sénat. La chambre des communes est quinquennale; elle se compose

de trois membres pour la capitale de la république, de deux pour le chef-lieu de chaque département, et d'un membre pour chacune des communes. La loi est présentée par le pouvoir exécutif, discutée et adoptée par la chambre des communes et décrétée par le sénat. Pour être membre de la chambre des représentans des communes, il faut être propriétaire et âgé de vingt-cinq ans au moins. Chaque représentant a un suppléant. Il ne paraît pas qu'il y ait d'autre condition pour être électeur que d'être citoyen et d'avoir atteint l'âge de la majorité. Le sénat d'Haïti est composé de vingt-quatre membres nommés par la chambre des communes pour neuf ans. Il suffit d'avoir trente ans pour être sénateur. Les séances du sénat, comme celles de la chambre des communes, sont publiques.

Le titre VI traite *de la Promulgation des Lois*, et le titre VII, *du pouvoir exécutif*. Le pouvoir exécutif est délégué à un magistrat qui prend le titre de président d'Haïti, et qui est nommé à vie. Pour être président, il faut avoir trente-cinq ans : tout citoyen de la république est éligible à cette haute magistrature.

Le titre VIII est relatif au *pouvoir judiciaire*, qui se compose d'un grand juge, et de juges qui sont, je pense, à la nomination du président. Du reste, les principes sur l'ordre judiciaire sont les mêmes que ceux que nous avons adoptés depuis trente ans, c'est-à-dire que les séances des tribunaux sont publiques, que les juges délibèrent en secret, que les jugemens sont rendus à haute voix et motivés. Il y a un tribunal de cassation qui ne connaît pas du fond du procès, mais qui est établi pour la juste application de la loi, et pour réprimer les excès de pouvoir des autres tribunaux.

Les titres IX et X, traitent *de la force armée, de l'agriculture et du commerce;* le titre XI, *du secrétaire d'état* ou principal ministre, responsable ainsi que le grand juge. Le titre XII est consacré à la *révision de la Constitution*. L'article 227 est ainsi

conçu : « Lorsque, dans un espace de neuf ans, à trois époques éloignées l'une de l'autre de trois années au moins, le sénat aura demandé la révision de quelques articles de la constitution, une assemblée de révision sera alors convoquée. » Cette assemblée est nommée par des électeurs choisis eux-mêmes par les assemblées paroissiales qui nomment chacune un électeur. Ainsi composée, l'assemblée de révision délibère; et, si elle juge qu'il y ait lieu à changer ou à modifier un ou plusieurs articles de la constitution, elle opère cette réforme, et l'adresse immédiatement au sénat. Le XIII, et dernier titre traite de *la mise en activité de la constitution.*

Tel est le prodigieux changement qui s'est opéré dans l'état moral et politique d'un peuple naguère encore courbé sous le joug de l'esclavage. Ne pouvons-nous pas dire maintenant avec Montesquieu, dans son admirable chapitre sur *l'esclavage des nègres :* « Il est impossible que nous supposions que ces gens-là soient des hommes, parce que, si nous les supposions des hommes, on commencerait à croire que nous ne sommes pas nous-mêmes chrétiens. »

Les éditeurs ont placé, après la constitution de la république d'Haïti, celles des États-Unis de l'Amérique septentrionale, qui sont trop connues pour que nous en entretenions de nouveau nos lecteurs. Cette partie comprend aussi le *règlement du sénat des États-Unis* et les *règles de la chambre des représentans.*

L'ouvrage est terminé par la constitution des provinces unies de l'Amérique du Sud, et par les constitutions de Venezuela et de Colombia. Dans ces contrées, la lutte de l'indépendance n'est pas encore finie; les partis sont en présence; mais ceux qui combattent pour la liberté, le premier des biens, ont des exemples mémorables à suivre. Ils se souviennent sans doute du courage et de la longanimité qu'ont eu à déployer les Américains du Nord, et ils peuvent apprécier l'état prospère et florissant où ils se trouvent aujourd'hui.

Nous ne terminerons pas cette revue des lois fondamentales qui régissent les deux mondes, sans émettre l'espoir que les éditeurs laborieux dont nous ne saurions trop louer le travail, auront à publier bientôt un supplément contenant la constitution de la Grèce régénérée. L'univers entier a les yeux sur ce peuple qui se réveille après un sommeil de tant de siècles. Faisons des vœux pour que l'épée de Miltiade, de Léonidas et de Thémistocle ne soit pas seule retrouvée par les Grecs d'aujourd'hui, et prions le ciel qu'il inspire encore à leurs législateurs cet esprit de sagesse qui les fera marcher sur les traces de Lycurgue et de Solon.

A. Taillandier.

Des maisons centrales de détention; par M. Marquet-Vasselot, *directeur de la maison centrale de détention d'Eysses* (1);

Tableau de l'intérieur des prisons, ou *Études sur la situation et les souffrances morales et physiques de toutes les classes de prisonniers ou détenus*; par *J.-F.-J.* Ginouvier (2).

Ces deux ouvrages ne se suppléent pas l'un l'autre : quoiqu'ils soient écrits dans le même but, pour l'amélioration des prisons, ils ont un objet différent. Le premier ne s'applique qu'aux maisons centrales de détention qui renferment tous les prisonniers condamnés pour plus d'un an, et dans lesquelles on a établi des ateliers.

---

(1) Agen, 1823; imprimerie de Quillot : Paris; Masson et fils. 1 vol. in-8. de 237 pages; prix 4 fr.

(2) Paris, 1824; Baudoin, frères. 1 vol. in-8, 320 pag.; prix 4 fr. 50 cent.

Le second s'occupe principalement des maisons de justice, des prisons de département, et de tout ce qui concerne les prévenus, les débiteurs et les personnes détenues pour moins d'un an.

M. Vasselot, directeur depuis six ans d'une maison centrale, mérite une confiance particulière, puisqu'il nous donne les résultats de son expérience; et on doit lui savoir d'autant plus de gré de cet écrit, que le seul désir du bien public peut lui donner le courage de relever les défauts de ces établissemens, et de combattre quelquefois des intérêts particuliers.

Il commence par de justes éloges, fondés sur l'état comparatif des prisons actuelles et anciennes. Les prisonniers, dans les maisons centrales, ne sont plus confondus les uns avec les autres; il y a des classifications selon la nature des délits, la nourriture est salubre, les vêtemens sont variés selon les saisons; l'instruction religieuse est soignée; le travail est en même tems pour les prisonniers un moyen de soulagement, d'instruction et de profit : en un mot, les élémens sont bons ; mais il y a loin de l'état actuel à la perfection qu'on peut atteindre, et l'auteur présente ses idées de réforme sur les sept points suivans : l'*hygiène*, la *religion*, la *morale*, le *travail*, les *peines*, les *récompenses* et l'*administration*. Il n'en est aucun sur lequel on ne trouve des observations intéressantes et judicieuses.

Le premier objet est le local. L'administration ne peut être bonne, si le local même ne facilite pas l'inspection et la séparation en classes. Nous ne discuterons pas avec l'auteur le mérite et les inconvéniens du *panoptique* de M. Bentham. S'il ne condamne que les six étages, quoi de plus aisé que de les réduire à trois? Mais le plan qu'il propose lui-même, combien d'objections ne présente-il pas au premier coup d'œil! La grandeur de l'enceinte est un vice majeur; et, pour ne parler que d'un seul objet, est-il bien raisonnable de placer la chapelle au centre et de reléguer les surveillans à une extrémité, c'est-à-

dire au poste le moins favorable à l'inspection et à la célérité de leurs mouvemens ?

Les observations (p. 38) sur le défaut de graduation dans l'échelle des délits et des peines, sont sans replique. Tout le Code pénal roule sur une distinction des délits et des crimes, qui n'est pas fondée sur la nature des actes, mais sur celle de la peine. Dans un système naturel, chaque acte défendu par la loi est susceptible d'aggravations et d'atténuations; elles doivent être toutes spécifiées, et chacune doit entraîner une augmentation ou une diminution de peine. C'est là le plan qui a été tracé par M. Bentham (1); mais cette discussion nous écarterait trop de notre sujet.

L'auteur, qui n'est point porté à exagérer, ni à se laisser entraîner par de fausses notions de philanthropie, reconnaît que la nourriture des prisonniers doit être la plus simple et la moins coûteuse, et qu'il serait absurde de leur donner des alimens que l'innocent ouvrier, dans un état de liberté, ne peut se procurer par son travail; mais il observe avec raison qu'ils ont besoin d'une nourriture plus forte que des hommes libres, parce qu'étant privés de beaucoup de stimulans moraux, ils sont très-sujets à l'atonie : et peut-on ne pas convenir avec lui qu'une quantité fixe pour des appétits inégaux est une mauvaise mesure ! Ne devrait-on pas laisser à discrétion un certain aliment, tel que la pomme de terre ou quelque autre légume farineux, quand la pomme de terre viendrait à manquer ?

L'auteur fait une très-bonne observation sur l'instruction morale et religieuse : il veut qu'on la donne d'une manière imposante et solennelle. Ceux qui prétendent captiver l'attention des prisonniers par de petits ouvrages faits pour eux, des contes, des historiettes, des dialogues familiers, se trompent tout-à-fait sur l'organisme moral des hommes de cette trempe. On ne peut

(1) Voyez *Traités de législation*, tt. II, p. 94.

se faire écouter qu'en ménageant leur amour-propre, en les traitant comme des êtres raisonnables, en leur parlant avec force, en paraissant croire qu'ils n'ont été entraînés au crime que par des circonstances malheureuses. Leur débiter des contes d'enfans, ce serait s'exposer à leur mépris. Ils écouteront avec intérêt des leçons graves sur la religion, sur les lois pénales; car on a observé que tout ce qui concerne la loi les intéresse, et la plupart d'entre eux n'en ont aucune idée, quoique les vétérans aient souvent étudié le Code pénal avec l'intention de savoir jusqu'où l'on peut aller pour éviter tel ou tel degré de peine. Eh bien! si on ne peut pas les rendre bons, c'est quelque chose que de leur enseigner l'économie du crime. Pour tous ceux qui sont dans l'âge d'apprendre à lire, à écrire, à calculer, etc., l'auteur pense qu'il faut procéder par l'enseignement mutuel; son effet indirect est de les relever à leurs propres yeux.

Entre autres observations intéressantes sur le travail, il en est une qui mérite une attention particulière. C'est son effet sédatif, si l'on peut parler ainsi, son effet pour calmer les passions des prisonniers. L'esprit de révolte fermente dans l'oisiveté. L'auteur raconte comment il a deux fois couru des risques très-graves dans les soulèvemens des prisonniers, pendant qu'ils étaient oisifs : il ne les abordait qu'avec crainte : depuis qu'ils ont été occupés, il a joui d'une sécurité entière; il s'est formé comme un parti qui s'est toujours montré disposé à le soutenir, quand son autorité était contestée ; et pourvu qu'on soit juste avec eux, et qu'on ne blesse pas leur orgueil (car l'orgueil ne s'éteint pas dans une prison; il y est au contraire très-inflammable) on peut leur accorder un haut degré de confiance : mais, *pour les vaincre*, dit-il, *il faut les aimer plus que les craindre.*

Une ordonnance royale de 1818, qui prescrivait de signaler à la clémence du roi ceux des prisonniers qui seraient dignes de

grâce, ne produisit d'abord parmi eux qu'un état de doute; mais, quand on en vit le premier accomplissement, il en résulta de très-bons effets, les bons devinrent meilleurs, les pervers moins audacieux, et les plus indolens se montrèrent moins abattus et moins moroses. Mais, dit-il, ces effets furent en général passagers : les apparences furent souvent trompeuses : on eut la douleur de voir que des prisonniers ainsi relâchés, n'avaient pas tardé à se faire enfermer pour de nouvelles offenses. On voit même dans la prison, qu'après un certain tems de soumission parfaite, les détenus les mieux notés se laissent vaincre par leur impatience et deviennent plus turbulens que par le passé.

Tout mérite ici d'être considéré soigneusement. Si le premier bon effet de la mesure royale fut tout en bien, pourquoi n'a-t-il pas été durable? Ne serait-ce point parce que la promesse de grâce a paru dépendre de la faveur, parce qu'elle a paru incertaine et arbitraire, parce qu'elle n'a rien de fixe pour l'époque et qu'elle n'était point le résultat d'un examen régulier? Un prisonnier qui espère, par une apparence de bonne conduite, se concilier l'approbation de ses supérieurs et se voir recommandé à la clémence du roi, s'il est trompé dans son attente, dans les illusions qui naissent si naturellement de l'espérance, il passe d'un excès à un autre, il se croit l'objet d'une prévention ou d'une défaveur arbitraire, il se laissera vaincre, comme dit M. Vasselot, par son impatience et sera plus ingouvernable, quand il n'aura plus d'espoir.

En législation, la ligne qui sépare le bien du mal est quelquefois très-difficile à saisir. Offrir une récompense à la bonne conduite des prisonniers, est un moyen dont l'utilité n'a pas besoin d'être prouvée, mais il faut en écarter les idées de faveur; il faut soumettre cette rémunération à des règles fixes et certaines, il faut parvenir à lui donner un caractère légal. Voilà ce qu'on a fait dans un canton suisse où l'on vient d'éta-

blir une prison pénitentiaire. Attendons les résultats de cette belle expérience.

Nous avons vu avec regret, dans cet estimable ouvrage, des déclamations fort inutiles contre les athées, contre les philosophes, contre les carbonari, etc.; et quand l'auteur nous dit « que, tout royaliste et tout chrétien qu'il est, il a lu les Puffendorf, les Helvétius, les Voltaire, les Jean-Jacques, Bentham, Buffon et Montesquieu » à quoi pense-t-il ? Est-ce là un acte de courage ? Ce serait un étrange royaliste et un étrange chrétien que celui qui craindrait de s'éclairer avec les publicistes les plus célèbres.

L'impression générale qui résulte de cet écrit est favorable au moral du plus grand nombre des prisonniers. On aime à entendre un directeur de prison témoigner en faveur de cette classe d'hommes qui ont eu si souvent à lutter contre l'indigence, l'ignorance et le malheur. « Il y en a peu, dit-il, dont on doive désespérer : les prisons mêmes offrent souvent des traits de vertu, d'honneur et de générosité : le sentiment du juste et de l'injuste, qu'on n'étouffe jamais dans le cœur humain, s'y reproduit en mille occasions. Chez la plupart, la conscience a été surprise plutôt que détruite; mais il faut se garder d'un mélange impur; il en est des maux moraux comme des maladies physiques : les convalescens ont besoin d'un régime salutaire, et dans l'un et l'autre cas, les rechutes sont presque toujours mortelles. »

L'auteur part de là pour demander l'établissement d'une maison d'épreuve, une maison intermédiaire, de manière que le prisonnier ne soit rendu à la liberté que par degré.

Passons à M. Ginouvier. Son livre est bien tel que le titre l'annonce, un tableau intérieur des prisons; vivement pénétré des souffrances dont il a été témoin, il les décrit avec l'éloquence du sentiment; il ne veut pas ôter aux prisons leur caractère pénal, il ne veut que supprimer les peines abusives qui

n'entrent pas dans l'intention de la loi et sont des maux à pure perte. Le plan de l'ouvrage est heureux, et conduit les lecteurs, avec un intérêt toujours croissant, depuis le moment de l'incarcération jusqu'à celui où le prisonnier subit son jugement et se trouve libéré par un acquittement, ou par le terme légal de sa détention. Toutes les questions relatives à l'emprisonnement se rangent dans ce cadre, selon l'ordre naturel, et saisissent l'attention plus fortement parce qu'elles s'incorporent, pour ainsi dire, avec l'histoire des prisonniers. Il y a peu de personnes qui sachent voir les faits dans les abstractions; mais, quand on excite leur sympathie pour des êtres individuels, après les avoir émus, on les conduit aisément à penser, et c'est ainsi que la sensibilité devient un des organes de l'intelligence. M. Ginouvier se plaît à reconnaître tout ce que fait l'administration pour améliorer l'état des prisons. Les bons principes sont posés, l'attention publique est excitée, et c'est travailler dans le sens du gouvernement que de révéler des abus et de signaler des réformes.

L'ouvrage est divisé en douze chapitres : I. de l'incarcération; II. des prisons; III. des gardiens et concierges; IV. de la police de sûreté, du secret et des espions; V. de la police de bienveillance; VI. suite; VII. des mœurs des prisonniers; VIII. de de la morale et de la religion; IX. du départ des prisonniers pour le tribunal, des menottes et du retour en prison, après la condamnation; X. de la justice et des lois criminelles; XI. de l'exécution des jugemens criminels; XII. de l'acquittement et de la sortie. Voilà une table qui annonce des sujets bien importans, et, si nous pouvions nous livrer au plaisir de citer, nous n'aurions que l'embarras du choix.

Dans le chapitre III, l'auteur expose très-bien tous les inconvéniens résultant des *fournitures faites aux prisonniers par les geoliers et les guichetiers*. Leurs concussions habituelles sont suffisamment exprimées par cette phrase proverbiale dans les

prisons. « Ici une pièce de cinq francs ne vaut que cinquante sous. » Si on ne parvient à neutraliser cet intérêt séducteur, il est impossible d'introduire dans les prisons un principe de régénération et d'économie. L'intempérance et l'indiscipline sont favorisées par ceux mêmes qui sont préposés pour les prévenir; et il faut souffrir ces exactions sans se plaindre : qui oserait en effet indisposer contre soi des supérieurs qui peuvent appesantir le joug et se venger de mille manières? Mettez à leur place des pourvoyeurs sans autorité, choisis par le maire, surveillés par le geolier lui-même : dès qu'il ne sera plus fournisseur, il deviendra protecteur; il empêchera que ses prisonniers ne soient lésés, et il sera le premier à leur conseiller l'économie, quand il n'aura plus à gagner par leur prodigalité.

Chapitre IV. *Sur la mise au secret*, nous irions plus loin que l'auteur : nous ne saurions approuver qu'on en fasse un moyen de lassitude et de malaise moral pour disposer le prisonnier à recouvrer un certain degré de liberté par des aveux. Il n'a pas fait une réflexion que le sujet devait amener; c'est que la prolongation du secret, au delà du plus strict nécessaire, peut nuire essentiellement à l'accusé, en laissant à ses ennemis le moyen de détruire ses preuves justificatives. (Voyez *Traité des preuves judiciaires*, par J. Bentham, t. I, p. 245. *Du secret.*)

Sur les espions. Était-il besoin d'éloquence pour exciter l'indignation contre ces hommes infâmes ? L'auteur va mieux à son but en prouvant que, pour le cours ordinaire de la justice, ils sont inutiles, parce qu'on les signale bientôt dans les prisons; et dangereux en qualité de témoins, parce qu'ils sont disposés à dénaturer les faits pour obtenir le prix de leurs calomnies. La justice se blesse elle-même, en employant des armes de cette nature.

Chapitres V et VI. Tout ce qui est dit sur la police de bienveillance, c'est-à-dire sur ces institutions qui ont pour objet le soulagement des prisonniers, fait honneur à l'humanité de la

nation; mais le gouvernement doit-il s'en rapporter à des secours gratuits, nécessairement inégaux et précaires. Puisque l'état ôte aux prisonniers les moyens de pourvoir à leurs besoins, il faut qu'il y pourvoie lui-même, et, quand il aura rempli ses devoirs envers eux, il restera peu de chose à faire pour la charité privée.

Chapitre VII. *Des mœurs des prisonniers.* Ce chapitre est du plus haut intérêt. L'auteur a bien étudié ces hommes qui, sous une dénomination commune, représentent des classes si différentes et des caractères si opposés. Oui, c'est bien l'intérieur d'une prison; là se réunissent des êtres dépravés, unis entre eux par le lien du crime, intrépides dans l'opprobre, et portant dans leurs regards l'abjection de leur âme : là sont des hommes coupables, mais non pervertis, condamnés pour des fautes qui n'entraînent aucun déshonneur, et souvent même bien légères; vous y voyez des prisonniers pour dettes et des prévenus qui, coupables ou innocens, vivent dans un état d'anxiété difficile à rendre. Que de passions en mouvement! Combien de curiosité et de méfiance! on s'étudie, on cherche à se pénétrer! il se forme des démarcations naturelles; les uns cherchent à s'abrutir, les autres à s'entraider et se consoler : il y a beaucoup de sympathie et de commisération, la joie éclate quand ceux qu'ils ont estimés innocens sont absous, on s'afflige si une condamnation paraît trop sévère. On observe beaucoup de politesse entre les détenus d'une certaine classe, et ils se complaisent dans les moindres procédés qui les relèvent de leur humiliation. Enfin, les effets moraux de cette situation nouvelle où l'homme est placé dans une prison sont très-bien observés et bien rendus par l'auteur, et il sait tour à tour manier le pinceau de Rembrandt et en adoucir les teintes pour exprimer diverses nuances de moralité.

Chapitre IX. Le jour du jugement approche. Les agitations d'une famille, le dévouement des amis, la scène de la prison,

tout ce qui accompagne le départ, les vœux des autres détenus, tout cela est peint avec autant de chaleur que de vérité : mais, pour un moment, il faut entendre l'auteur lui-même. P. 192. « La douleur exalte la sensibilité. Plus le prisonnier est malheureux, plus il est disposé à la gratitude : le moindre service excite en lui un tendre retour... Et, s'il surprend une larme versée par l'amitié, son cœur se brise, et de ses yeux coulent les pleurs de la reconnaissance. »

« Mais heureux le prisonnier à qui une femme s'intéresse ! Il n'est rien qu'elle ne fasse pour adoucir sa destinée. Elle est allée le visiter dans le séjour du malheur, elle l'a vu à travers de honteuses grilles, dans une situation pénible et humiliée, entouré de malheureux détenus : son cœur trop sensible s'est déchiré, des larmes de douleur et de compassion ont inondé son visage, l'intérêt qu'elle lui portait s'est accru, il a pris un nouvel essor. Animée du plus beau dévouement, elle court solliciter en faveur du malheureux prisonnier. Rien ne l'arrête, rien ne la rebute. Si on la repousse, elle importune; si on l'accueille, elle attendrit; et toujours elle vous quitte emportant un avantage ou du moins une promesse. Chaque fois que ses espérances se raniment, elle vient en flatter la douleur de son protégé; et ses douces consolations, le charme de son dévouement, l'expression de sa tendresse, ses accens, le son de sa voix, tout ce qui vient d'elle enfin, est pour le captif une occasion d'attendrissement et de bonheur. Mère, épouse, fille, amante ou amie, elle a de tendres sentimens pour tous ces titres, avec un zèle infatigable. »

L'heure du départ est arrivée... Le tribunal est éloigné de la prison, on va y conduire le prévenu avec ignominie : les gendarmes lui ordonnent de joindre les mains: on garrotte, on serre ses poignets. C'est dans cet état flétrissant qu'il va traverser une ville entière, et cet homme que l'on couvre de honte, n'est que prévenu ! il peut être innocent, la justice peut tantôt le ren-

voyer absous !.. L'auteur n'est-il pas fondé à se plaindre de cette mesure comme révoltante pour l'humanité et digne des tems de barbarie ? Ne doit-on pas la proscrire pour les départemens, comme on l'a fait pour la capitale ? « Ici, les prisonniers sont transférés dans des carioles couvertes et fermées de tous côtés. Quelques gendarmes les escortent, et dans leur intérieur se place un garde pour surveiller les détenus et prévenir toute tentative d'évasion. Depuis long-tems, on aurait dû accorder le bienfait de cette mesure à toute la France et mettre fin à ces scènes déchirantes qui se voient encore à la porte de toutes les prisons. »

Chapitre x. Dans la plupart de ses observations sur la *justice* et les *lois criminelles*, l'auteur trouvera peu de contradicteurs; mais, ici, les réformes ne sont pas faciles, et il ne suffit pas de montrer les maux pour y faire appliquer les remèdes. Il se plaint, par exemple, que beaucoup d'hommes médiocres soient placés sur le banc des juges et enveloppent leur incapacité de la robe du magistrat. — Il en sera toujours de même dans un tribunal nombreux. La nullité s'y cache, et il n'y a de responsabilité pour personne. Ce mal ne peut se prévenir que par une organisation judiciaire bien différente de celle qui a prévalu en France par la force des anciennes habitudes et par le besoin de multiplier les emplois; ayez un juge unique dans chaque tribunal, et vous aurez nécessairement un homme habile et un homme intègre; il est trop en vue pour se soutenir, s'il n'a toutes les éminentes qualités que son poste exige.

L'auteur n'ajoute rien à tout ce qui a été dit sur le Code pénal; on reconnaît généralement qu'il est bien au-dessous des connaissances du siècle, et la France possède des jurisconsultes qui feraient un ouvrage bien supérieur à celui-là, s'ils étaient appelés à l'entreprendre.

Nous ne pouvons qu'applaudir à toutes ses observations sur la convenance d'abréger l'instruction, dont la durée est un des

plus grands vices de la procédure française, et plus encore sur la justice de défalquer de l'emprisonnement le tems de captivité qui précède l'arrêt. Nous voudrions transcrire tout ce passage et une grande partie du chapitre XI sur l'*exécution des jugemens criminels*; mais nous ne nous proposons pas de suppléer, par cet extrait, à la lecture de l'ouvrage. Notre but est d'aiguiser la curiosité de ceux qui savent s'occuper de ces importantes questions.— Et quel est l'homme qui n'est pas intéressé à connaître en détail cet intérieur des prisons? Qui peut s'assurer qu'elles ne s'ouvriront jamais pour lui-même, ou pour des personnes qui lui sont chères? Qui peut rester indifférent sur le sort de cent mille individus, ou plus encore, qui séjournent ou qui passent chaque année dans ces régions de tristesse et de douleur? E. D.

La France, l'Émigration et les Colons; par M. de Pradt, *ancien archevêque de Malines* (1).

Une question qui touche à tant d'intérêts, qui soulève tant de passions, qui remue si profondément une nation tout entière, dont le principe est discuté de part et d'autre sous des points de vue si opposés, dont les conséquences peuvent être si graves, exigeait, dans celui qui se chargeait de la traiter, une réunion de conditions difficile à rencontrer. Il ne suffisait pas qu'il fût doué d'une haute raison et d'une sagacité parfaite, qu'il fût animé du zèle de la justice et de l'amour de la patrie, qu'il eût fait une étude profonde de la question : la prévention ne tient compte ni de la science, ni de la raison; il fallait encore, pour ôter jusqu'au moindre prétexte aux interprétations menson-

(1) Paris, 1824. 2 vol. in-8°, ensemble XI et 600 pages. Béchet aîné, quai des Augustins, n° 57. Prix : 10 fr.

gères, à d'inévitables reproches, qu'il eût donné des gages à l'émigration en partageant ses dangers et ses malheurs, et que, par son dévouement à la restauration, il se trouvât à son égard dans une situation non suspecte. Toutes ces conditions, M. de Pradt les remplit; aussi a-t-il composé sur cette matière un ouvrage fait pour obtenir l'approbation de tous les esprits justes, pour convaincre tous les hommes de bonne foi, et peut-être pour rectifier des idées faussées par certaines préoccupations, ou même par l'ignorance d'une question dont la solution n'est pas à la portée de tout le monde.

L'objet de la *Revue Encyclopédique* ne saurait être d'intervenir dans les querelles de la politique du jour : uniquement consacrée à la propagation des grands principes de l'ordre social, la question de l'*indemnité* est pour elle une question de politique générale, et c'est dans ce sens seulement que nous allons essayer de donner une idée succincte du livre que nous examinons.

Ce livre est partagé en *trois divisions :* la première présente des *préliminaires* propres à faire connaître la nature et l'intention de l'ouvrage; la seconde est consacrée à l'*examen des principes du droit public relatif à l'acte particulier de l'émigration, et de l'indemnité* qu'elle réclame; la troisième fait l'*application de ces principes* et déduit les *conséquences de l'indemnité.* Nous suivrons l'auteur dans cette division; et, pour mieux faire connaître ses argumens, nous reproduirons le plus souvent ses propres paroles.

Il commence par poser nettement la question : «Qu'est-ce que l'indemnité, dit-il? de l'*argent, une contribution imposée à la totalité du peuple français en faveur de quelques-uns.* Quelle est la cause, la mère légitime de toute imposition? l'absolue nécessité; car l'impôt est une disposition soit temporaire, soit perpétuelle de la propriété, et la nécessité seule autorise une

telle disposition, qui renferme une expropriation forcée de toute la partie qui correspond à l'impôt. »

Que l'indemnité soit une contribution sur la totalité de la France pour la partie de l'émigration qui a subi la confiscation, c'est ce qui ne peut pas faire un doute. Quelque nom qu'on donne à cette contribution, de quelque couleur qu'on la revête, de quelque source qu'on la fasse provenir, on ne fera pas qu'elle ne soit point une disposition d'une propriété française; on ne fera pas que le paiement de *plusieurs centaines de millions* ne soit pas une charge. Quant à l'*absolue nécessité* d'imposer cette charge, l'auteur montrera bientôt qu'elle n'existe pas. Il a soigneusement recherché dans les écrivains qui ont traité la question les argumens dont ils se servent pour la faire prévaloir; il a trouvé des peintures sentimentales, des tableaux plus ou moins bien coloriés, des injures répétées à satiété contre la révolution; mais des raisons, des faits, des principes de droit et de justice, voilà ce que ces écrivains ont complétement oublié. « C'est pour suppléer, autant qu'il est en moi, à tous ces oublis, dit M. de Pradt, pour mettre la France à l'abri de leurs effets désastreux, pour qu'elle ne reste pas sans un défenseur impartial et qui n'ait en vue que le triomphe de la justice, que j'ai pris la plume. Je me suis proposé, mais je ne me suis proposé que cela seul, de rétablir les principes, de rappeler les faits, de développer les droits respectifs des parties intéressées dans cette grande cause, et de tirer de ces prémisses les conséquences naturelles et légitimes qui en découlent. » Cette question, comme l'observe fort bien l'auteur, n'est pas moins remarquable par sa nouveauté que par son étendue; elle renferme tout le contrat social; elle remet en discussion la légitimité de la révolution dans son principe et dans toutes ses conséquences; elle fait revivre une foule de faits historiques ensevelis dans un oubli d'où il est imprudent de les tirer; elle touche enfin par mille points aux plus précieux intérêts de l'état.

La nature et l'intention de l'ouvrage étant ainsi présentées, l'auteur passe à la seconde division de son livre, l'examen des principes du droit relatif à l'émigration et à l'indemnité.

Le droit d'émigration en général est inhérent à l'espèce humaine, il peut même devenir un bienfait pour les hommes, s'il est exercé dans des vues pacifiques. Combien de terres incultes ont été fécondées, combien de peuples sauvages ont été civilisés par l'émigration ! « Mais, dit M. de Pradt, si de là on passe à une émigration systématiquement hostile, si l'on ne sort que pour rentrer les armes à la main, que pour introduire l'étranger armé à l'appui de sa cause propre, si le déchirement de la patrie peut en être la suite, si l'appui étranger peut être payé par le démembrement de la patrie, et lui être offert, la question change entièrement de face; alors il y a combat entre la patrie et quelques-uns de ses enfans, alors il s'agit de tous ses droits sur eux, et de leurs devoirs envers elle; ce qui enlève à cette espèce d'émigration la faveur que le *droit* accorde à l'autre. » De ce principe général l'auteur descend au sens particulier, dans la question, des mots *émigration* et *confiscation*. Il distingue cinq émigrations: 1° l'émigration de sûreté, en 1789; 2° la grande émigration armée, système politique, en 1790 et en 1791; 3° la déportation; 4° l'émigration forcée; 5° l'émigration fictive. Celle dont il s'agit ici et qui fait le fond de la question, c'est l'émigration de la seconde espèce, système politique armé contre la révolution, et qui, sentant sa prodigieuse infériorité, a été chercher l'étranger pour la combattre. Elle a commencé en 1789 et s'est prolongée jusqu'en 1792, époque de la confiscation. C'est elle qui a donné lieu à la confiscation de cette époque et à celles qui l'ont suivie; c'est aussi de cette confiscation, qui fut la principale et comme la source de toutes les autres, que s'occupe M. de Pradt.

En 1789, la noblesse française comptait environ 18,000 familles et 98,000 individus; 35,000 nobles, dont 12,000 mili-

taires, ont été portés sur les listes d'émigration; la conclusion nécessaire de ce calcul, c'est que l'émigration a été un système de caste, que cette caste était en grande minorité dans la nation, et que l'émigration elle-même n'était qu'une minorité de cette minorité. Or, l'émigration qui dans ce grand procès est demanderesse, doit prouver qu'elle a eu le droit de sortir pour s'armer en pays étranger, d'appeler les étrangers, de leur promettre des portions du territoire français pour les engager à la soutenir, d'exciter en France des soulèvemens contre l'ordre établi, de déclarer le roi captif, tandis que les puissances étrangères le reconnaissaient libre, de détruire enfin la révolution de 1789, malgré la volonté de la nation presque entière qui la sanctionnait par ses vœux et par son enthousiasme. Mais, éclairé par les lumières du droit public et guidé par les principes incontestés du contrat qui unit les sociétés, M. de Pradt n'a pas de peine à établir que le droit des armes est un droit exclusif et incommunicable de la souveraineté, que l'émigration n'était pas souveraine, que la guerre qu'elle a déclarée à la France était une usurpation du pouvoir suprême, qu'elle n'avait pas le droit de former des projets de descente en Normandie avec la Suède et la Russie, alors en paix avec la France; de surprendre Lyon, Strasbourg, Landau; d'appeler l'étranger, de céder le territoire; que s'armer au dehors pour agir au dedans, ou s'armer au dedans sont une seule et même chose, ont un résultat commun, la guerre civile, et qu'enfin « l'armement pour des intérêts personnels est un attentat mis par toutes les nations au rang des crimes, flétri par la voix unanime de l'univers et de l'histoire. » D'un autre côté, il établit avec une égale évidence que, dans aucun cas, l'état ne saurait être tenu de payer les frais des guerres qu'il peut plaire à chacun de lui intenter; que le contumace qui attaque l'état peut être atteint par lui dans sa propriété; de là le principe de la confiscation, qui était alors loi de l'état.

On distingue deux sortes de confiscations, l'une politique,

l'autre civile. La confiscation civile, celle qui dépasse les frais de la procédure, viole le premier principe de la justice, *non bis in idem ;* quand un homme, dit fort bien M. de Pradt, a satisfait par la perte de sa vie ou de sa liberté, peut-il devoir encore quelque chose ? La confiscation politique est celle qui est prononcée contre des délits tels que rébellion ou faits de guerre. Elle a pour motifs : 1° l'assimilation aux contributions levées sur l'ennemi ; 2° l'indemnité des frais de répression de la rébellion ; 3° l'intention d'ôter à l'ennemi les moyens de nuire. Parler de confiscation, c'est rappeler, dit notre auteur, une des plus grandes sources des maux qui ont affligé l'humanité. L'Asie a vingt fois été confisquée par les divers peuples qui ont successivement occupé son sol. L'Afrique a été confisquée par les Sarrasins. Rome donnait ses légions pour héritières aux vaincus. Les Barbares du nord ont confisqué le midi de l'Europe ; l'Espagne, après avoir confisqué Juifs et Maures, a confisqué l'Amérique ; l'Angleterre a été confisquée en détail vingt fois depuis Henri VIII. Depuis la Reine Élisabeth, l'Irlande a subi trois confiscations générales ; trois fois la propriété a été transférée, en masse, des mains des catholiques à celles des protestans ; Louis XIV confisqua ses sujets protestans coupables du seul crime de fidélité à leur religion. Les États-Unis ont confisqué les *Loyalistes*, dont tout le crime était d'avoir suivi les drapeaux du souverain reconnu. En France, la confiscation a toujours fait partie du droit politique et civil ; l'histoire de notre pays est, comme celle du reste de l'Europe, l'histoire des confiscations judiciaires et politiques. Une partie des domaines de la couronne et des propriétés de beaucoup de familles parmi nous ont eu cette origine. Elle entrait dans les mœurs du tems. Et n'avons-nous pas encore vu nous-mêmes, en 1815, dans une occasion solennelle, malgré la Charte, malgré les souvenirs si douloureux d'une confiscation que l'on traite aujourd'hui d'attentat et pour laquelle on réclame une

indemnité, demander la confiscation contre ceux qui seraient convaincus d'avoir pris part à ce qu'on appelait la conspiration du 20 mars? Après ce tableau dont nous avons été obligés de négliger plus d'un trait, M. de Pradt a soin de faire remarquer qu'il n'a voulu que rassembler des événemens et des témoignages historiques, qu'il est loin de sa pensée de prononcer un seul mot en apologie des confiscations, et qu'il n'en parle que comme d'un fait qui, entrant dans les mœurs et dans les lois, prouve contre une demande en indemnités dont l'histoire ne fournit aucun exemple; et il ajoute que, si quelque motif pouvait diminuer l'horreur des confiscations, ce serait celui de la guerre intentée à l'état par des particuliers.

C'est ainsi que l'auteur pose les principes généraux de la question, et réunit les faits propres à la mettre dans tout son jour. Il passe ensuite à la troisième division de son ouvrage, dont l'objet est d'appliquer ces principes au fait particulier de l'émigration française, et de déduire les conséquences nécessaires ou probables de l'indemnité.

Ici, M. de Pradt, invoquant les seuls témoignages des émigrés ou des partisans de l'émigration, du prince de Condé, du marquis d'Ecquevilly, de Mme de Laroche-Jaquelin, de MM. de Ferrières et de Besenval, fait l'historique de l'émigration; puis, il place à la suite le résumé chronologique de la législation portée contre elle. On voit, dans cet exposé, la confiscation marchant parallèlement avec l'émigration qui a pris l'initiative dans la lutte, procédant avec la régularité des actes judiciaires, opposant des actes défensifs à des actes agressifs, avertissant, menaçant, donnant des délais, spécifiant la nature de la peine et le cas de l'application, et la prononçant après l'exécution de l'acte. En effet, ce ne fut qu'après la publication du manifeste du duc de Brunswick que l'Assemblée législative porta la loi de confiscation. « De ceci, dit M. de Pradt, il résulte un fait certain, incontestable, dont l'émigration s'est glorifiée, celui d'avoir pris

l'initiative de la guerre. Les hostilités sont venues d'elle, ce qui rejette dans la question des droits et des devoirs d'un grand état, quand il est menacé d'une attaque armée... Enfin, et ceci est décisif dans la cause, les ambassadeurs de tous les princes de l'Europe résidaient à Paris; preuve certaine que la souveraineté de l'Europe ne considérait pas ces tems comme entachés des signes qui autorisent à les déclarer révolutionnaires... Si tous ces faits sont réels, la confiscation n'est pas une loi révolutionnaire; elle n'est que l'application de la loi commune au monde entier, de celle de la France elle-même; et ceux qui en subirent les rigueurs, au lieu de l'appeler révolutionnaire, doivent y voir les effets du choix volontaire fait par eux entre l'obéissance et le refus de soumission à ces lois; leurs suites étaient connues d'eux, leur effet n'est pas rétroactif; tout s'est donc passé dans l'ordre légal. » Toutes ces considérations sont développées dans plusieurs chapitres, où l'auteur prouve fort bien que l'émigration a été en guerre réelle avec la France, dès 1790, quoique la guerre nominale n'ait eu lieu qu'en 1792; qu'elle a été la promotrice de la guerre étrangère, en excitant les armemens des puissances; que l'Autriche et l'Angleterre ayant manifesté publiquement leurs projets spoliateurs contre la France, les émigrés, en se mettant à la solde de ces puissances, combattaient contre cette même patrie qu'ils déclaraient avoir eu l'intention de servir; que, si l'émigration n'avait pas le droit de faire la guerre, elle avait encore moins le droit d'arranger, dès 1790, avec la Russie et la Suède, un projet de descente en Normandie, et d'offrir la Bresse au roi de Sardaigne. Ainsi, dit l'auteur, en résumant cette partie de son ouvrage « l'émigration a été sommée de rentrer; elle a eu des délais pour le faire; elle a été séquestrée, à titre d'indemnité des frais de la guerre; elle a été menacée de confiscation, en cas d'entrée à main armée; elle est entrée, le 25 juillet; elle a été confisquée le 27... L'émigration n'a pas été spoliée, mais condamnée d'après les lois existantes

et l'observation des formes légales ordinaires : elle a subi un jugement. »

Mais, si *le droit* manque complétement à l'émigration, n'a-t-elle pas d'autres titres à l'indemnité qu'elle réclame? L'abnégation de soi-même, le dévouement à une grande infortune, les sacrifices faits au devoir, sans constituer un droit légal, ne suffisent-ils pas pour motiver l'indemnité ou des récompenses? L'examen de cette question sera superflu, si l'on prouve que ces titres mêmes, l'émigration ne saurait les invoquer. L'intérêt personnel, et l'intérêt de caste, l'ardeur de reconquérir des priviléges honorifiques ou utiles, la haine d'un ordre de choses qui établissait une égalité insupportable aux prétentions nobiliaires, voilà si non la cause unique, au moins l'une des causes principales de l'émigration : « Les proclamations et les actes publics, les imprimés authentiques, dit M. de Pradt, font une mention trop répétée et trop formelle de ces intérêts personnels pour qu'ils n'aient pas occupé une grande place dans les mobiles de l'émigration. » Un autre mobile non moins puissant, ce fut la vanité blessée. Quand la noblesse perdait quelque privilége, elle désertait la cour. Nous apprenons de Mme Campan, que la reine n'osa pas organiser sa maison civile, de peur d'être entièrement abandonnée : *Si cette maison constitutionnelle était formée*, disait-elle, *il ne resterait pas un noble auprès de nous*. Le Marquis de Ferrières affirme que les femmes, plus humiliées de leurs pertes, plus jalouses de leurs droits, furent les plus ardentes à hâter l'émigration, et employèrent toutes sortes de moyens pour éveiller un zèle trop paresseux, pour irriter des vanités trop pacifiques. Il faut bien convenir que ces voix réunies de l'intérêt et de l'orgueil parlaient plus haut que celle du dévouement, quand on voit que l'émigration a eu lieu, non-seulement contre l'intérêt, mais encore contre la volonté formelle du roi et de la reine. Nous lisons, dans les Mémoires de Mme de Laroche-Jaquelin, que *les princes*

n'étaient pas d'avis que les Poitevins coalisés émigrassent, mais que les jeunes gens voulurent absolument suivre le torrent. Nous trouvons, dans les mêmes Mémoires, ces propres paroles de la reine à M. de Lescure : que *les défenseurs du trône sont toujours à leur place quand ils sont auprès du roi.* Il faut lire à ce sujet tout le chapitre où l'auteur examine cette question : *L'émigration a-t-elle été autorisée par le roi?* et l'on verra que le bon sens de Louis XVI lui avait révélé d'avance tout ce qu'il avait à craindre de l'émigration, et combien ce zèle inconsidéré pouvait lui devenir funeste. En effet, en éloignant, avec M. de Pradt, toute idée de participation directe de l'émigration aux excès de la révolution, il faut bien avouer qu'elle y a contribué indirectement : 1° par ses attaques armées; 2° par ses attaques à l'intérieur; 3° par l'esprit d'exagération dont elle s'est constamment montrée animée. Si ce sont là des preuves de dévouement, assurément elles sont déplorables. A l'époque de l'émigration dont il s'agit ici, de 1790 à 1792, il y avait eu modification dans le gouvernement; mais il n'était question ni de l'exclusion du souverain par la destruction même de la souveraineté, ni de la substitution d'un autre souverain. Seulement, la nation demandait un ordre de choses régulier et stable, fondé sur de vrais principes de sociabilité. « Tous les Français, c'est le marquis de Ferrières lui-même qui le dit, en voulant un roi, voulaient aussi la constitution. » Qui oserait dire que ces vœux ne fussent pas légitimes? « J'observerai, dit notre auteur, avec beaucoup de raison, qu'une nation qui pendant cent ans a vu les Maintenon, les Dubois, les Pompadour, les Dubarry, qui a vu son empire de l'Inde et de l'Amérique passer aux mains de l'Angleterre, partager la Pologne sans autre avertissement que celui des gazettes; qu'une nation qui possédait Montesquieu et cent autres génies, en présence des ministres des soixante dernières années; qui, de 1770 à 1787, a vu deux fois établir le

despotisme légal par la suppression des parlemens; qui a éprouvé les banqueroutes des Terray et des Loménie, les dilapidations des Calonne et d'autres encore; une nation, après tant d'épreuves, a bien quelque droit à réclamer des garanties contre le retour de tous ces maux. » Or, ce fut pour s'opposer à ce droit, pour repousser ces garanties que l'émigration prit les armes; et cette conclusion de M. de Pradt est sans réplique: « Il est donc bien certain que c'est contre la totalité de la révolution, surtout contre l'Assemblée constituante, et dans son intérêt propre, que l'émigration s'est armée; ce qui, dans *la question actuelle, est essentiel à noter;* car il s'agit d'une indemnité demandée à la France au nom du droit et du dévouement. Celle-ci est-elle tenue de payer les efforts infructueux que l'émigration a faits pour reprendre ses honneurs et ses biens? » Et plus loin: « Lorsque les choses en sont arrivées à ce point d'évidence, lorsque le principe d'un acte a été si étranger au dévouement, lorsque les conséquences en ont été si funestes, la prudence doit faire renoncer à de pareilles allégations; et l'on peut dire qu'une cause présentée sur de tels titres, *au dernier tribunal de la France ou de l'Europe*, y serait à peine admise. »

Mais, à défaut de droits et de titres, il reste à l'émigration la force de la nouvelle puissance sociale dont elle s'est servie pour soulever cette question, et qui la met en position de la juger (1). Si elle use de ce pouvoir exorbitant, elle réveille une foule de questions dangereuses; elle ouvre la porte à une multitude innombrable de réclamations qui vont fondre sur la France. En effet, si les pertes de l'émigration lui conféraient un droit d'indemnité, le même argument serait bien plus fort en faveur des autres catégories d'individus dépouillés qui n'ont

(1) On assure que la Chambre actuelle des députés compte dans son sein 204 émigrés.

induit la France dans aucune dépense, tels que les prêtres déportés, les rentiers, les émigrés forcés ou fictifs; leur dépouillement a été gratuit, l'état n'avait rien à leur demander, ni à leur reprocher; il n'a pu leur opposer que ses convenances propres, au lieu qu'il avait au moins contre l'émigration le motif de la guerre. Comment pourrait-on faire valoir le droit de l'émigration et ne pas tenir compte de ceux des autres classes des dépouillés, et donner la préférence au droit faible sur le droit fort? Que répondrez-vous au clergé qui va réclamer ses biens, aux Vendéens dont les droits, selon M. de Pradt, sont moins contestables que ceux de l'émigration, à ceux que les assignats ont réduits à la misère, au commerce ruiné par le *maximum* et par tant d'autres désastres? Qu'on juge où nous en serions, s'il fallait faire face à tant de réclamations, par l'énorme sacrifice que va peut-être coûter à la France la seule indemnité de l'émigration. M. de Pradt l'évalue à 800 millions; ou 36 millions en rentes perpétuelles, et avec l'amortissement, à 1 milliard 428 millions, et l'on sait maintenant que cette évaluation est encore trop faible. Et quelle est la situation de la classe pour laquelle on va charger le peuple français de cet immense fardeau? M. de Pradt nous le dit, dans un chapitre qui peut se résumer ainsi : « L'émigration occupe les places de l'état dans les plus hauts rangs, et en très-grand nombre dans toutes les parties. Elle reçoit de la France pour *traitemens*, au moins une somme annuelle de 68 millions de francs; une partie de l'émigration est ce qu'il y a de plus riche en France, et ce pour quoi le reste travaille; elle forme en très-grand nombre les grands colléges électoraux; la plus grande partie est dans l'aisance, et il n'est presque aucun de ses membres dans un état réellement pénible. Ceux-ci peuvent être secourus, *et le sont.* »

Après avoir discuté le principe et pesé les conséquence de l'indemnité, M. de Pradt donne une idée des nombreuses difficultés qui se présenteront dans l'exécution. Il a examiné la

question dans toute son étendue; il l'a creusée dans toute sa profondeur; il l'a considérée sous toutes ses faces. Son livre, où la sagesse des opinions égale la certitude des principes, ne fait pas moins d'honneur aux sentimens qu'à l'esprit de l'auteur, et c'est l'action d'un homme de courage d'avoir montré, en ce moment, toute la profondeur de l'abîme qu'on ouvre sous nos pas.

La part qu'il est d'usage de faire à la critique sera bien frivole auprès des éloges que nous avons dû donner. Nous reconnaîtrons cependant que l'ouvrage de M. de Pradt est un peu diffus; peut-être aurait-il pu fondre ensemble plusieurs chapitres, resserrer quelques raisonnemens, supprimer quelques répétitions; l'abondance des argumens et la promptitude exigée par la circonstance expliquent cette prolixité. Entraîné par la force de sa conviction, l'auteur en prodigue les témoignages; frappé de l'importance des preuves, il aime mieux les répéter que d'en négliger quelqu'une; il n'a pas voulu choisir entre cette foule de raisonnemens qui s'offrent à la défense de sa cause; et pour mieux faire pénétrer sa pensée dans l'esprit du lecteur, il la reproduit sous les formes diverses que lui présente une imagination mobile et féconde. Au reste, cette diffusion, n'est pas un défaut pour toutes les classes de lecteurs, et peut même n'être pas inutile à la propagation de ces questions usuelles qui s'adressent à tout le monde.

C'est aussi dans de pareilles questions que l'homme de bien, l'auteur qui veut surtout être utile à son pays, doit s'imposer plus de sagesse et de retenue. Il s'agit d'instruire et de convaincre, non de récriminer et d'irriter. Sous ce rapport, le livre de M. de Pradt est au-dessus de tout éloge; il évite avec un soin extrême tout ce qui peut ressembler à la passion; il est calme comme la raison; il a senti que plus on met d'emportement dans les prétentions, plus il a dû examiner le droit avec la froideur du sens commun et l'impassibilité de la justice.

M. Avenel.

LITTÉRATURE.

DANSK ORDBOG *udgiven under videnskabernes selskabs Bestyrelse.* — DICTIONNAIRE DANOIS, *publié sous la direction de la Société des sciences* (1).

Ce Dictionnaire, où les mots danois sont expliqués dans la même langue, est principalement destiné pour les habitans du Danemarck et de la Norvège. Cependant, il ne peut manquer d'intéresser, parmi les philologues de tous les pays, ceux qui désirent puiser la connaissance des langues du Nord dans les sources les plus abondantes et les plus pures. Il n'y a de lexiques qui puissent remplir pleinement cet objet que ceux qui sont composés par les littérateurs les plus distingués de chaque nation, pour l'usage de leurs propres compatriotes. Tel est, pour la langue castillane, le grand *Dictionnaire de l'Académie espagnole.* Madrid, 1726 à 1739. 6 vol. in-folio. Tel est, malgré ses imperfections, pour l'Italie, le *Dictionnaire de la Crusca.* Tel sera, enfin, le *Nouveau Dictionnaire de l'Académie française*, si impatiemment attendu. Rien ne peut remplacer le caractère d'authenticité imprimé à de tels ouvrages par le tribunal littéraire duquel ils émanent. C'est ce qui ne permet pas de leur assimiler entièrement des dictionnaires du même genre, exécutés par des particuliers isolés et dont l'autorité ne repose que sur la réputation de leur auteur; par exemple, le *Dictionnaire d'*ADELUNG pour la *langue allemande;* celui de JOHNSON, pour l'*anglais;* celui de LINDE, pour le *polonais*, celui de MORALES SILVA, pour le *portugais*, etc. Le travail de la Société

(1) Copenhague, 1793 et années suivantes jusqu'à l'époque actuelle. In-4°. D'abord de l'imprimerie de Moeller, ensuite de celle de Schultz, et depuis 1820, de Popp, Moeller et Kioepping.

de Copenhague, qui est l'objet de cet article, est loin sans doute d'être parfait; mais il a du moins l'avantage d'être sanctionné par cette savante Compagnie, et de pouvoir être regardé comme faisant autorité dans les pays dont il fixe en quelque sorte le langage. Ce qu'on peut justement reprocher, c'est la lenteur avec laquelle cet ouvrage se publie. Commencé en 1777, il n'est encore parvenu qu'à la fin de la lettre M; quoique ce qui en a paru jusqu'ici forme 2,600 pages in-4°. MM. Moller, Viborg, Thorlacius et Müller, membres de la Commission de la Société danoise pour la publication de ce Dictionnaire, ont donné l'histoire de cette entreprise dans une préface composée en 1820. On y voit que Langebek en avait conçu la première idée, et l'avait même exécutée en partie, lorsque la mort vint interrompre ses utiles travaux. Ce fut alors que la Société des sciences de Danemarck offrit au gouvernement de se charger de reprendre ce travail, et en obtint un secours annuel de 500 rigsdalers. La lettre A fut imprimée en 1781, et la lettre B, en 1784. Mais elles ne parurent qu'en 1793, avec les trois suivantes formant ensemble le premier volume du Dictionnaire. Une seconde partie (F-H) vit le jour en 1802; mais il s'écoula un espace de 18 ans, avant qu'elle fût suivie de la troisième (I-L). La lettre M a paru postérieurement encore, et commence un quatrième tome. La lenteur de cette publication a eu plus d'un inconvénient. Pendant un si long intervalle, plusieurs des premiers auteurs du Dictionnaire ont été enlevés par la mort, ou appelés à d'autres occupations. Ceux qui leur ont succédé ont fait des changemens au plan adopté dans l'origine. Par exemple, il y ont admis un plus grand nombre d'expressions provinciales et populaires, notamment de celles qui sont particulières aux Norvégiens, ainsi que de termes techniques. On ne peut nier que ce ne soit là une amélioration réelle; mais il en est résulté une sorte de disparate entre les deux premiers volumes et les suivans.

Les détails dans lesquels nous sommes entrés ici, ne sont pas tellement propres au Danemarck, qu'ils ne puissent s'appliquer aussi aux entreprises de la même nature qui ont lieu dans d'autres pays. Ils font voir que, si l'on ne peut refuser aux dictionnaires composés par des Sociétés littéraires les avantages que nous leur avons assignés au commencement de cet article, on doit convenir aussi que des particuliers y mettront ordinairement plus de régularité dans le plan, d'ensemble dans le travail, et surtout plus de célérité dans l'exécution.

Nous terminerons ce que nous avons à dire de ce Dictionnaire, en traduisant un passage de la préface qui ne sera peut-être pas sans intérêt pour ceux des lecteurs qui s'occupent de l'histoire des langues et de leurs affinités.

« S'il est vrai que toute langue vivante se compose, non-seulement des expressions employées dans les livres imprimés, mais encore de toutes celles dont la nation fait usage, on doit le dire à plus forte raison de la langue danoise, qui appartient, comme on sait, à la famille des langues dites *Gothiques*. En effet, celle-ci a sur les langues dérivées du latin dont on fait usage dans le midi de l'Europe, l'avantage de tenir encore au tronc qui lui a donné naissance, tandis que les autres ont été séparées du leur et n'en reçoivent plus la sève qui leur ferait porter de nouveaux fruits. Le danois est susceptible par cette raison, de faire revivre d'anciens termes et d'en créer de nouveaux, avec plus de facilité et de succès que les dialectes qui reconnaissent la langue latine pour leur mère. »

« La langue danoise est plus considérable par son ancienneté que par le nombre des individus qui la parlent. Le fonds de cette langue a passé de génération en génération, depuis le tems d'Odin, jusqu'à nos jours, sans avoir été altérée par des conquérans étrangers. A la vérité, une partie de cet idiome vraiment national est tombée en désuétude ; mais il en reste assez pour que l'on puisse en retrouver la filiation, et en pour-

suivre l'histoire, depuis l'époque où il s'est fixé parmi les rochers de l'Islande sous une forme qui atteste son état primitif, jusqu'au moyen âge où il se montre dans les anciens codes et les chroniques. Il s'en trouve même de nos jours, dans le langage du peuple des campagnes, assez de vestiges pour qu'on puisse les y reprendre pour les incorporer de nouveau dans le domaine de la langue usuelle. »

« L'ancienne langue danoise s'étendait primitivement sur la Scandinavie entière et sur tous les pays où les peuples du Nord avaient planté leur étendard. La langue écrite, ou ce qui est la même chose, si l'on se reporte à des tems reculés, la langue des chants nationaux était la même en Norvège qu'en Danemarck. Les Norvégiens disséminés sur une vaste étendue de pays, différant des Danois par les circonstances locales où ils se trouvent placés et par la nature de quelques-uns de leurs moyens d'existence, la langue commune aux deux peuples s'est enrichie en Norvège de quelques expressions nées de ces circonstances mêmes, expressions dont le danois peut faire son profit. D'un autre côté, la langue allemande a dû exercer de l'influence sur celle du Danemarck, soit à raison du voisinage des deux pays, soit par les rapports civils et religieux qui existent entre quelques provinces de l'Allemagne et celles qui composent le Danemarck proprement dit, soit enfin parce que la civilisation moderne a marché du sud au nord. Heureusement, le génie de l'allemand se rapproche beaucoup de celui des dialectes scandinaves : ces langues sont sœurs. Il a pu arriver que l'influence dont nous parlons ait été jugée quelquefois excessive et qu'elle ait pu faire craindre qu'elle n'allât jusqu'à altérer la pureté de l'idiome du Nord; mais on n'en doit pas moins reconnaître que le danois a reçu de l'allemand des expressions bonnes et utiles, surtout en ce qui concerne les opérations transcendantes de l'esprit. De telles expressions se sont naturalisées avec raison, et l'on ne doit pas se faire scrupule d'en adopter de semblables,

sous prétexte qu'elles ne se trouvent pas dans des écrivains danois antérieurs au XIXe siècle. »

Il n'en est pas tout-à-fait de même des termes empruntés aux langues du Midi; bien que l'usage en ait fait adopter plusieurs auxquels il y aurait de l'affectation à substituer des équivalens pris dans la langue danoise, on ne peut nier qu'ils ne conservent dans cette langue une physionomie étrangère qui doit porter du moins à ne pas y en admettre un plus grand nombre et même à éviter d'employer ceux qui ne sont pas d'un usage indispensable. C. M.

Œuvres de Boileau Despréaux, *avec un* commentaire; *par M.* de Saint-Surin; *ornées de douze figures, d'après des dessins nouveaux* (1).

Nicolas Boileau Despréaux, le plus parfait peut-être des auteurs modernes, est aussi celui qui a le mieux connu et imité les anciens; devenu le censeur des ridicules de son tems, le fléau des auteurs médiocres et le législateur du Parnasse, ses ouvrages doivent contenir une multitude d'indications ou d'allusions qu'il serait impossible de comprendre sans commentaires. Aussi, dès son vivant, Boileau seconda-t-il le zèle d'un ami qui voulait publier des éclaircissemens sur ses ouvrages.

Cet ami est Brossette, et ces éclaircissemens parurent pour la première fois en 1716, dans une édition des œuvres de Boileau (2 volumes in-4°). L'abbé Souchay se chargea ensuite de suppléer aux omissions de Brossette, et on lit encore avec intérêt les éditions de Boileau qu'il publia en 1735 (2 vol. in-12), et en 1740 (2 vol. in 4°).

Boileau, par le charme de sa poésie et par la pureté de son

---

(1) Paris; J.-J. Blaise. 4 vol. in-8°; prix 48 fr., et 96 fr. pap. vél.

goût, était devenu le poëte classique de la France; il y exerçait l'autorité d'un monarque légitime : Mais, vers le milieu du XVIIIe siècle, une faction littéraire s'efforça de le détrôner. Le Fèvre de Saint-Marc s'étant fait l'historien de cette faction, rassembla tout ce qu'il put recueillir de plus défavorable à l'auteur des satires. L'édition de Boileau qu'il publia en 1747, forme cinq gros volumes in-8°; les curieux la placèrent dans leurs cabinets, à cause de sa belle exécution.

L'Académie française se couvrit, en 1760, d'un ridicule ineffaçable, lorsqu'elle couronna une épître de Marmontel où se trouvent ces vers contre Boileau :

Que ne peut point une étude constante?
Sans feu, sans verve et sans fécondité,
Boileau copie; on dirait qu'il invente.
Comme un miroir, il a tout répété.
Mais l'art jamais n'a su peindre la flamme:
Le sentiment est le seul don de l'âme
Que le travail n'a jamais imité.
J'entends Boileau monter sa voix flexible
A tous les tons; ingénieux flatteur,
Peintre correct, bon plaisant, fin moqueur,
Même léger dans sa gaîté pénible;
Mais je ne vois jamais Boileau sensible :
Jamais un vers n'est parti de son cœur.

Fréron seul démontra combien ce portrait était plein d'injustice et de contradictions; mais Boileau trouva d'autres vengeurs vers la fin du XVIIIe siècle. L'Académie de Villefranche accorda le prix, en 1779, à un *Éloge de Boileau*, composé par l'abbé Talbert; celle de Nîmes couronna, en 1787, le discours de M. Daunou, qui a pour titre : *Influence de Boileau sur la littérature française*. Ce discours, aussi remarquable par la justesse des pensées que par l'élégance du style, prouva que l'on pouvait attendre de M. Daunou une bonne édition de Boileau.

Il ne remplit cette attente qu'en 1809; son édition de Boileau (3 vol. in-8°) fut très-bien accueillie, et se réimprime souvent; il sera facile à l'éditeur d'en faire disparaître quelques légères imperfections.

Malgré le succès des louables efforts de M. Daunou, M. de Saint-Surin s'est persuadé qu'il était encore possible de donner une édition de Boileau, accompagnée d'un commentaire qui ne laissât rien à désirer.

On doit lui savoir gré des recherches auxquelles il s'est livré pour éclaircir tout ce qui est relatif à la personne de Boileau et à ses ouvrages : elles sont si nombreuses, qu'on pourrait croire qu'il ne lui est rien échappé dans ce genre de perquisitions. J'aurai cependant quelques omissions à lui reprocher.

Cet éditeur n'a pu éviter ce que l'on reproche à la plupart des commentateurs, ses devanciers; c'est de laisser sans explication ce qui en avait besoin. Ainsi, l'on ne comprend pas aisément cet hémistiche du 55ᵉ vers de l'épître IV au Roi sur le passage du Rhin : *Il marche vers Tholus.* La première idée qui se présente à l'esprit, est que Louis XIV marche vers une forteresse : point du tout; *Tholus* n'est qu'une maison de péage, en bas allemand ou hollandais *Toll-Huys.* Cette maison se trouvait sur le bord opposé à celui où l'armée française passa.

La plupart des jeunes gens qui liront le commentaire de M. de Saint-Surin, seront arrêtés à plusieurs endroits de la lettre de Boileau à Maucroix, où il est question d'une *dissertation* du docteur Arnauld contre la préface mise par Goibaud Dubois en tête de la traduction des sermons de saint Augustin. Boileau veut parler des *Réflexions sur l'éloquence des prédicateurs*, publiées en 1694, in-12, sous le voile de l'anonyme. C'est un des meilleurs ouvrages d'Antoine Arnauld. (*Voy.* les *Œuvres* de Boileau, t. IV, p. 277.) M. de Saint-Surin aurait dû citer ces *Réflexions*, réimprimées avec d'autres pièces sur la même ma-

tière, par les soins du P. Bouhours (Paris, 1700, in-12), sous le titre de *Réflexions sur l'éloquence.*

M. de Saint-Surin nomme *Antoine Riquié* le jardinier à qui Boileau adresse sa onzième épître. L'abbé Goujet, dans son *Catalogue manuscrit*, l'appelle *Antoine Riquet*, et il nous apprend que ce jardinier est mort à Paris, le 3 octobre 1749, âgé de 95 ans. Voilà un nouvel extrait mortuaire à joindre à ceux dont M. de Saint-Surin a enrichi son commentaire.

M. de Saint-Surin ne paraît pas avoir connu un petit recueil imprimé en 1702, contenant la *Requête* de Bernier en faveur d'Aristote, et l'*Arrêt burlesque* composé par Boileau sur cette requête. Les deux pièces sont précédées d'un avertissement d'*Aléthophile* au lecteur. Le tout forme 23 p. in-12. (*Voyez* le n° 16,529 de la deuxième édition de mon *Dictionnaire des ouvrages anonymes*, t. 3.)

M. de Saint-Surin paraît ignorer aussi l'existence d'une *Notice* fort étendue *sur la vie et les ouvrages du baron de Walef, gentilhomme liégeois*, insérée par le baron de Villenfague, dans ses *Mélanges de littérature et d'histoire* (Liége, 1788, in-8°, p. 269-316). On y voit que Walef ne fut pas toujours le jouet de la fortune. Après quarante ans d'une vie ambulante et orageuse, il revint dans sa patrie, pour y jouir paisiblement d'un bien considérable. Il a été en relation avec Boileau, Vergier et quelques autres savans français réfugiés en Hollande. (Voyez *OEuvres* de Boileau, t. IV, p. 28.)

M. de Saint-Surin, dans ses notes, pousse en général l'exactitude jusqu'à la minutie : quelquefois, cependant, ses détails manquent de vérité.

Il nous dit, par exemple, dans sa *Notice bibliographique des principales éditions de Boileau* (page xxx), que Condorcet publia, en 1787, six volumes des *Éloges des Académiciens*; par D'Alembert; il n'en fit paraître que cinq, lesquels, joints

au volume publié en 1779 par D'Alembert lui-même, forment l'ouvrage connu sous ce titre : *Histoire des membres de l'Académie française, depuis* 1700 *jusqu'en* 1771, six vol. in-12.

A la page xxxvi de la même notice, M. de Saint-Surin cite le *Recueil de pièces* fait par le libraire Moetjens, *La Haye*, 1694-1698, 5 *vol. in*-16. Cet énoncé est fautif; car la 6e partie du 5e volume de cette collection ne parut qu'en 1701; la 5e porte la date de 1697.

L'érudition de l'éditeur est aussi quelquefois en défaut. Dans les notes sur la fameuse satire contre les *femmes*, t. 1, p. 300, il attribue au médecin Fagon le volume qui a pour titre : *Les admirables qualités du quinquina*. Fagon n'a d'autre part à cet ouvrage que d'y avoir ajouté une approbation.

Dans un autre endroit du même volume (p. 317), l'éditeur indique les traductions italienne et latine de la *Guide spirituelle*, composée en espagnol par Michel Molinos. Pourquoi ne cite-t-il pas la traduction française qui parut, en 1688, dans le volume intitulé : *Recueil de diverses pièces concernant le Quiétisme?* C'est probablement parce qu'elle n'est pas mentionnée dans la *Biographie universelle*; car l'on s'aperçoit, en général, que l'érudition de M. de Saint-Surin ne va guère au delà de cette nouvelle Biographie. C'est ainsi que, cherchant des renseignemens sur le bénédictin Charles Lancelot, auteur d'une traduction française du Traité *du sublime* par Longin, publiée à Ratisbonne en 1775, in-8°, M. de Saint-Surin nous dit que les dictionnaires les plus complets ne font mention ni de l'auteur, ni de l'ouvrage. Cela est vrai; mais M. Charles Weiss, bibliothécaire de Besançon et l'un des plus habiles collaborateurs de la *Biographie universelle*, nous a donné un article sur *Charles Lancelot*, dans sa *Notice sur les savans et les littérateurs nés dans le département de la Haute-Saône*. Ce savant religieux avait été appelé à Ratisbonne par l'abbé de Saint-Emmeran, pour y enseigner les langues orientales; il professait la langue

grecque à l'abbaye de Saint-Denis, vers 1775, et mourut dans cette abbaye, vers 1778.

Suivant M. de Saint-Surin (t. IV, p. 373), le fameux poëme de la *Magdeleine*, par le P. Pierre de Saint-Louis, carme, parut en 1700; il fallait dire en 1669 et en 1694.

Dans le tome III (p. 125), M. de Saint-Surin présente *Jacques Chartier* comme le rival que l'on accuse d'avoir conduit les assassins qui, le jour de Saint-Barthélemy (1572), ont immolé le célèbre P. Ramus. Il a voulu dire Jacques Charpentier ; encore était-il convenable d'observer qu'un écrivain contemporain assure qu'il fut entièrement étranger à ce meurtre et qu'il témoigna la plus grande douleur, en apprenant la mort de Ramus. (Voy. la *Biographie universelle.*)

Dans la plupart de ses remarques littéraires sur Boileau, M. de Saint-Surin se montre partisan des saines doctrines; c'est ce qui m'a fait lire avec étonnement le jugement qu'il porte de l'*éloge de Boileau* par D'Alembert ; à en croire M. de Saint-Surin, cet éloge, *non moins agréable qu'intéressant, écrit avec toute l'adresse dont l'auteur était capable*, serait irréprochable sous le rapport littéraire; mais un des morceaux les plus remarquables de cet éloge, le parallèle entre Boileau, Racine et Voltaire, n'est-il pas un modèle de mauvais goût ? « En lisant Despréaux, dit D'Alembert, on conclut et l'on sent le travail ; dans Racine, on le conclut sans le sentir : enfin, dans Voltaire, le travail ne peut ni se sentir, ni se conclure ? » Assurément une pièce académique qui renferme des observations de cette nature ne devait pas être louée sans restriction.

M. de Saint-Surin a enrichi son édition de Boileau d'une table des matières; elle était nécessaire pour retrouver les renseignemens qu'il y a prodigués. Je me permettrai quelques observations sur l'ordre qu'il a suivi dans le classement des noms propres. Cette petite science s'embrouille dans la même proportion où décroît parmi nous la véritable érudition. Ouvrez

le *Dictionnaire de Moreri*, ouvrage auquel ont travaillé successivement une multitude de savans français et étrangers : vous y remarquerez un ordre alphabétique de noms d'auteurs, fondé sur l'étymologie des mots; cette manière de classer les noms propres est la plus naturelle comme la plus simple : aussi a-t-elle été adoptée dans la *Bibliothèque historique de la France* et dans les ouvrages d'érudition les plus remarquables du XVIIIe siècle. Si l'on consulte les tables de matières ou les dictionnaires publiés depuis 25 ans, on voit que l'ordre alphabétique des articles qui précèdent les noms a remplacé celui des mots qui forment l'essence des mêmes noms. Ce nouvel ordre alphabétique empêche de comparer les nouveaux dictionnaires avec ceux qui les ont précédés : il a encore le désavantage d'établir plusieurs alphabets dans un dictionnnaire; tels sont les alphabets particuliers des noms précédés de l'article *de* ou *le*. Le mot *De La Fontaine* peut servir d'exemple pour faire voir l'irrégularité de la nouvelle manière de classer les noms propres. Dans presque tous les ouvrages qui ont précédé le XIXe siècle, ce nom est placé à la lettre F; depuis 25 ans, on le met aux lettres D ou L. M. de Saint-Surin a adopté ce dernier mode de placement. Il sait pourtant que notre immortel fabuliste a toujours signé ses lettres ou épîtres dédicatoires, *De La Fontaine;* pourquoi retrancher de ce nom l'article *de*, ou pourquoi renfermer entre deux parenthèses ce seul article? Dans la conservation et dans une citation, l'on a coutume de dire *La Fontaine;* mais, quand on veut placer ce nom dans une table ou dans un dictionnaire, il est convenable de le présenter tel qu'il est. A la vérité, on lit *Fables de La Fontaine*, sur le frontispice des belles éditions d'Ambroise Didot l'aîné à l'usage du Dauphin. Mais on voit que l'euphonie a fait supprimer le *de*. Le rédacteur d'une table ou d'un dictionnaire n'a point la même excuse.

Je reviens à la table des matières de M. de Saint-Surin. Un

des premiers mots qui se présentent est *Abély;* ce nom est mal orthographié : on lit *Abelly* sur les frontispices des ouvrages de cet auteur.

D'*Alembert*... Ce mot doit être placé à la lettre A de cette manière, *Alembert* (*d'*).

Dussaulx... Il s'agit du traducteur de Juvénal : son nom est Du Saulx, et doit être renvoyé à l'S.

Lafontaine... Je crois avoir prouvé qu'il fallait mettre... *Fontaine* (*De La*).

Lagrange - Chancel... Il faudrait lire... *Grange - Chancel* (*De La*).

Leclerc... *lisez*... *Clerc* (*Le*).

Martin. Suivant M. de Saint-Surin, ce traducteur en vers des *Géorgiques* de Virgile ne doit pas être confondu avec *Pinchesne*. C'est réellement le même : il s'appelait *Martin* sieur *de Pinchesne*.

Raimond de Saint-Marc... *lisez*... Remond de Saint-Marc.

Sabathier de Castres... *lisez* Sabatier.

L'estimable éditeur qui a jugé avec sévérité ses prédécesseurs, ne trouvera pas mauvais sans doute que je me sois montré un peu rigoureux envers lui. Son édition de Boileau n'en est pas moins, à mes yeux, la meilleure de toutes celles qui ont paru jusqu'à ce jour. J'aurais pu lui reprocher de ne m'avoir point compris dans la nombreuse liste des personnes dont les travaux lui ont été utiles; il me semble, en effet, que mon nom pouvait se trouver sous la plume de M. de Saint-Surin : 1° lorsqu'il a cité le *Catalogue manuscrit de la bibliothèque de l'abbé Goujet*, en 6 vol. in-folio, qu'il sait être en ma possession depuis une vingtaine d'années; 2° lorsqu'il a tiré de la seconde édition de mon *Dictionnaire des ouvrages anonymes* la réfutation de l'opinion de MM. Chaudon et Daunou, qui attribuent au marquis de Mimeure une traduction en vers de l'*Art d'aimer* d'Ovide. (Voy. *Œuvres de Boileau*, t. IV, p. 579.

et le *Dictionnaire des Anonymes*, t. 1, n° 1219, 2e édition.)

Ma réclamation atténue un peu ce passage de l'excellent article du *Journal des Savans*, au mois de mars 1824, p. 144 : « Ce qui m'a d'abord frappé, dit M. Raynouard, dans les vérifications et les confrontations que j'ai faites de plusieurs citations et rapprochemens de M. de Saint-Surin, c'est un caractère d'honnête homme. Il avoue scrupuleusement tous ses emprunts; il ne s'approprie pas le travail d'autrui. Une marque spéciale indique ce qui lui appartient; je ne sais si cette exactitude scrupuleuse est un grand mérite; mais je sais qu'elle est rare. »

Je ne puis terminer cet article, sans féliciter le libraire-éditeur des soins particuliers qu'il a donnés à cette édition de Boileau. Cette entreprise justifie la réputation que lui ont déjà faite les *Lettres de Mme de Sévigné*, avec les notes de M. de Monmerqué; la continuation du *Voyage pittoresque de la Grèce*, par M. de Choiseul-Gouffier; les *Œuvres de Saint-François de Sales*, *etc.*, *etc.*

BARBIER, *ancien bibliothécaire.*

ARCHÉOLOGIE.

Description de Médailles antiques grecques et romaines, *avec leur degré de rareté et leur estimation*, ouvrage servant de catalogue à plus de vingt mille empreintes en soufre, prises sur les pièces originales; par *T.-E.* Mionnet, premier employé au Cabinet des Médailles de la Bibliothèque du Roi, etc. Supplément. Tome III (1).

Nous avons consacré plusieurs articles de ce recueil (*Voy.* surtout t. II, p. 415; et t. XVII, p. 95), à l'intéressant ouvrage de M. Mionnet, à mesure que les volumes ont paru. Les deux derniers supplémens viennent d'être suivis d'un troisième qui l'emporte de beaucoup sur les autres, par la richesse et l'intérêt de la matière. Il n'est plus nécessaire maintenant d'insister sur l'utilité de cet ouvrage dont la réputation est bien établie dans toute l'Europe numismatique. Notre dernier article, surtout, a développé le système de M. Mionnet, relativement à la classification et aux estimations des médailles, et il a fait apprécier l'intérêt général dont leur connaissance est susceptible, il ne nous reste donc, dans celui-ci, qu'à faire connaître les monumens qu'il décrit, et leurs nouvelles attributions. Le cabinet du Roi se trouve décrit dans cet ouvrage qui peut lui servir de catalogue; et comme, depuis quelques années, ce bel établissement s'est beaucoup enrichi, les supplé-

(1) Paris, 1824. 1 vol. in-8° de 600 pages, avec 20 planches; prix 30 fr. Chez l'auteur, à la Bibliothèque du Roi, et chez Debure frères, libraires, rue Serpente, n° 7.

mens de M. Mionnet ont surtout pour but de faire connaître ses nouvelles richesses, tant matérielles que scientifiques.

Le volume que nous annonçons, en continuant de suivre le système d'Eckhel, maintenant adopté dans tous les cabinets, commence à la *Macédoine*, et renferme ensuite *la Thessalie*, *l'Illyrie*, *l'Épire*, *l'île de Corcyre*, *l'Acarnanie*, *l'Étolie*, *la Locride*, *la Phocide*, *la Béotie*, *l'Attique et ses îles*. Par conséquent, il contient la partie la plus intéressante de la Grèce, sous tous les rapports, et particulièrement sous celui des arts. Aussi, ce volume est-il accompagné de dix-huit planches de médailles des plus remarquables, et sur lesquelles nous reviendrons dans cet article.

Les médailles que publie M. Mionnet ne sont pas toujours nouvelles; mais elles le deviennent, pour ainsi dire, par les attributions qu'il leur donne, d'après les progrès toujours croissans de la numismatique. Parmi les restitutions les plus intéressantes, nous commencerons par celle du beau médaillon d'argent, attribué jadis à Alexandre Ier, roi de Macédoine, et que M. Mionnet pense devoir être donné à la *Bisaltie* ou à la région des *Bisaltes*, dont on connaissait déjà deux médaillons, l'un publié par Hunter (*Mus. Brit.*), avec la légende ΒΙΣΑΛΤΙΚΟΝ, et l'autre avec la légende ΒΙΣΑΛΤΙΩΝ des *Bisaltiques*, ou des *Bisaltiens*. (*Voy.* p. 49.)

Il publie aussi, pour la première fois, deux médailles d'argent, gravées pl. v, nos 6 et 7, avec la légende ΟΣΣΕΩΣ, et qu'il pense être de la ville d'*Ossa* dans la même région.

Une très-jolie planche, placée à la page 60, représente une médaille d'or de *Chalcis*, la seule que l'on connaisse en or, de cette ville, et conservée au cabinet de Florence. Cette médaille avait été publiée inexactement par Eckhel.

Toutes les médailles semblables, en argent et en bronze, attribuées jusqu'à présent à l'île d'Eubée, sont rendues par M. Mionnet à la Macédoine, où elles se trouvent constamment,

ainsi que celles qu'on plaçait jadis à l'île de Lesbos, et qu'il a restituées à la ville de *Lete*, d'après la découverte de M. Sestini.

Une attribution bien plus importante, parce qu'elle intéresse également l'histoire et la géographie ancienne, est celle des médailles des *Orestæ* ou *Orestiens* (p. 85 et pl. VIII, n° 122). Ces médailles appartiennent évidemment, par leur fabrique, à la Macédoine. Cependant, elles étaient restées long-tems sans attribution certaine, et on les classait à l'île de Lesbos; quoiqu'on y lût en caractères rétrogrades ΟΡΗΣΚΙΩΝ. Enfin on fit, en 1816, pour le cabinet du Roi, l'acquisition du beau médaillon que M. Mionnet a fait graver, pl. 8, n° 2, où le mot ΟΡΡΗΣΚΙΟΝ se trouve écrit dans le sens ordinaire. M. Raoul-Rochette publia le premier ce médaillon, dans ses *Lettres à milord comte d'Aberdeen*, sur l'authenticité des inscriptions de Fourmont (1), et il l'attribua à des peuples nommés *Orescii* : on connaît par les géographes anciens la ville d'*Oresta* ou *Orestias*, en Thrace, *Orestis* dans le pays des Bruttiens, et *Orestis*, ou l'*Orestide* entre l'Illyrie et la Macédoine. C'est à cette dernière contrée que l'on peut avec le plus de certitude assigner ces médailles. Si la légende donne un K au lieu d'un T, ce n'est pas le seul exemple que l'on trouve sur les médailles anciennes d'une ortographe vicieuse, ou d'une variation dans la manière d'écrire le nom d'un peuple ou d'une ville. M. Mionnet cite à l'appui de cette opinion, les médailles de Mesembria dans la Thrace, celles d'Ambracie d'Épire, et enfin celles d'Orchomène. On pourrait citer bien d'autres exemples de pareilles différences. Il serait curieux de savoir quelle est l'origine des *Orescii*, et si, d'après cette manière ancienne d'écrire leur nom, on ne pourrait pas en attribuer l'étymologie à celui d'Oreste, comme le nom d'Orestide, ou des Orestiens, pourrait le faire

(1) Voy. *Rev. Enc.*, t. VI, p. 597. (1820.)

penser ; ou si l'on doit en chercher ailleurs l'origine. On sait combien les langues varient et quels changemens s'opèrent dans les noms par la prononciation. Cette question me semble encore indécise, elle sera sans doute l'objet de quelque mémoire intéressant.

On remarquera avec intérêt la belle médaille iconographique de *Titus Quinctius Flamininus*, que le savant Visconti avait confondue avec les médailles frappées à Rome par les familles consulaires, et que M. Mionnet pense avoir été frappée dans la Macédoine (*Voy.* p. 260.) Il est certain que la fabrique et le style sont grecs, quoique l'inscription soit latine; que le type du revers est parfaitement semblable à celui des médailles d'Alexandre-le-Grand et de plusieurs de ses successeurs. C'est cependant une singularité numismatique qu'une monnaie ou une médaille frappée dans un royaume, à l'effigie d'un consul ou d'un général romain. Le seul exemple que l'on en eût est dans une médaille de Magnésie de Lydie, où l'on trouve le nom de Cicéron, et où plusieurs numismatistes ont cru voir sa tête. D'autres, et particulièrement M. Cousinery, ont pensé que cette tête était celle de Jules-César. Mais la légende de la médaille de *Cicéron* est, selon l'usage, en grec, et celle de la médaille de *Flamininus* est en latin. M. Cousinery qui avait émis la même opinion que M. Mionnet, dans sa lettre à M. l'abbé San Clemente (imprimée dans le *Magasin Encyclopédique*, an VIII) avait promis au monde savant une explication de ce phénomène numismatique. Au reste, l'exemplaire du cabinet du Roi n'est pas unique, il en existe un entre les mains de M. Carabed, drogman au service de France, à Constantinople.

M. Mionnet donne, pour la première fois, une médaille d'un peuple de l'Illyrie, nommé *Enchelies*, ou *Enchelii*.

Ce ne sera pas sans intérêt qu'on trouvera (p. 418, pl. XIII, n° 5) la description et la figure de la médaille des *Celtæ-Aïdonites*, peuples de la Thesprotie, trouvée par le savant voyageur

Pouqueville (*Voyage dans la Grèce*, t. I, préf., XVI, et p. 471), près du temple de Pluton, sur la rive droite de l'Achéron, dans un lieu nommé encore aujourd'hui *Aïdonie*.

Nous ne pousserons pas plus loin des citations qui ne sauraient intéresser toutes les classes de lecteurs. Cependant, comme toutes les sciences ont l'une avec l'autre quelque point de contact, nous avons parlé, dans cet article, des médailles qui se rattachent particulièrement à l'histoire et à la géographie anciennes. Les amateurs de numismatique connaissent assez l'ouvrage de M. Mionnet, pour qu'il suffise de leur annoncer que le troisième volume du *Supplément* vient de paraître; le quatrième, qui le suivra bientôt, sera, comme celui-ci, enrichi de beaucoup de pièces intéressantes que de nouvelles acquisitions ont fait entrer dans le cabinet du Roi.

Il me reste à parler de l'exécution des planches dont les dessins faits par M. Garson, sont exactement dans le style et le caractère de l'antique. Les graveurs, MM. Saint-Ange Desmaisons et Ruhierre ont parfaitement secondé le dessinateur. Aucun ouvrage de numismatique n'a été jusqu'à présent exécuté avec autant de supériorité.

Il ne sera pas déplacé de relever ici la faute que font beaucoup de personnes, en parlant de ceux qui cultivent la science numismatique, et qu'ils appellent *numismates*. Les amateurs de médailles ne sont pas plus des numismates, que les savans qui étudient les chartes et les diplômes ne sont des *diplomates*: car la diplomatie et la diplomatique sont deux choses absolument différentes. Quoique nous n'ayons pas adopté le mot *numismatie*, un numismate serait celui qui invente, dessine, frappe des médailles; et un *numismatiste* est celui qui les recueille, les étudie, les décrit; enfin, celui qui cultive la *numismatique*.

Dumersan.

de la Bibliothèque du Roi.

III. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

LIVRES ÉTRANGERS (1).

AMÉRIQUE.

ÉTATS-UNIS.

1. — *Letters from Paris, on the causes and consequences of the French revolution, etc.* — Lettres écrites de Paris, sur les causes et les résultats de la révolution française; par *William-C.* Somerville. Baltimore, 1822. In-8° de 390 pages.

Depuis que M. Somerville a quitté Paris, la France n'est plus telle qu'il l'avait laissée, trois ans y ont amené des changemens dont l'influence agira sur l'ensemble des institutions, et prépare un autre ordre de choses, d'autres destinées. Si le voyageur américain nous faisait une seconde visite, il n'écrirait plus comme en 1821 : « Ce que la France a gagné à sa révolution, c'est une division territoriale du royaume qui a fait disparaître l'inégalité et les distinctions entre les provinces; l'abolition des priviléges de la *noblesse;* la suppression d'un système ecclésiastique onéreux au peuple, et du droit acquis par le clergé de posséder des terres; les impôts également répartis; une jurisprudence uniforme, et l'institution du jury; les talens préférés à la naissance, et tous les Français apelés indistinctement à toutes les fonctions civiles et militaires; l'égalité absolue des citoyens aux yeux de la loi; l'industrie, débarrassée des entraves des jurandes et des maîtrises; la liberté de conscience religieuse; la liberté de la presse, au moins pour les livres; une forme de gouvernement représentatif, avec un long *et cætera* d'avantages d'une moindre importance. » — M. Somerville écrit dans un état libre et

(1) Nous indiquerons par un astérisque (*), placé à côté du titre de chaque ouvrage, ceux des livres étrangers ou français qui paraîtront dignes d'une attention particulière, et nous en rendrons quelquefois compte dans la section des Analyses.

pour des hommes affranchis des préjugés qui enchaînent encore beaucoup d'esprits en Europe; ses jugemens sur les choses et sur les hommes de notre continent européen sont conformes à l'état politique de sa patrie; il ne flatte personne. Dans les efforts que fit la France pour se soustraire à l'oppression féodale, il sait distinguer ce qui fut inspiré par l'amour de la liberté légitime; il voit quelques vertus dans la France de cette époque, et il n'en aperçoit pas toujours au dehors. En parcourant notre histoire pour y reconnaître les causes de la Révolution, aucun rang, aucune renommée ne l'éblouit : il fait descendre Louis XIV du théâtre de sa grandeur, et le jette dans la foule des petits esprits et des hommes ordinaires; il traite avec la même sévérité plusieurs institutions politiques de l'Europe, anciennes et modernes : mais la religion est constamment l'objet de son respect, et c'est à l'absence de ce modérateur des passions et des mœurs qu'il attribue la plus grande partie des maux qui affligèrent la France, au milieu de ses convulsions politiques. L'ouvrage de M. Somerville est peut-être trop républicain pour être accueilli avec une grande faveur sur le Continent : cependant, les peuples, et même ceux qui les gouvernent y trouveraient des vérités qu'on ne leur dit point, mais qu'ils ne peuvent négliger sans inconvéniens.

2. — *Annals of the Lyceum of natural history of New-York.* — Annales du Lycée d'histoire naturelle de New-York. — Ce recueil publié chaque mois, par cahiers de deux feuilles d'impression, se trouve à Londres, chez John Mirlel, New-bridge-street, Black-friars; et à Paris, chez Baillière, rue de l'École de Médecine. In-8°.

Le *Lycée d'histoire naturelle de New-York* n'a pas encore terminé le premier volume de ses publications, et déjà nous pouvons apprécier ce que les sciences lui devront. Dans le petit nombre de pages que nous avons sous les yeux (cinquième cahier), nous trouvons de nouvelles espèces botaniques, des coquilles qui paraissent confinées sur les côtes du Pérou, des observations sur les hirondelles, et une notice intéressante sur un squelette de grand mastodonte découvert dans l'état de New-Jersey, à quarante milles au sud de New-York, dans une tourbière peu éloignée de la mer. L'animal était enseveli dans une couche d'argile noire, si près de la surface que la mâchoire était à découvert, et se montrait au-dessus de la tourbe. Malheureusement, les observateurs ne furent pas assez promptement avertis. Avant leur arrivée sur les lieux, la curiosité ignorante avait dévasté ces précieux restes du monde antédiluvien; plusieurs par-

ties du squelette avaient été brisées, et les fragmens emportés. On a observé que les autres animaux fossiles de cette espèce avaient été trouvés debout, ce qui donnait lieu de penser qu'ils avaient péri en s'enfonçant dans le marais, d'où ils ont été tirés après tant de siècles; mais celui de New-Jersey était couché. La tourbe qui le recouvrait avait à peu près trois décimètres d'épaisseur, et la couche d'argile qui le contenait vingt-quatre décimètres (huit pieds anglais). L'argile était superposée à une couche de cailloux roulés, et celle-ci à une couche marneuse d'une grande épaisseur, et composée en grande partie de débris de coquilles. On pense qu'elle a été formée par dépôts successifs caractérisés par différens genres de coquilles; mais on n'a pu en distinguer qu'un seul tout composé d'huîtres, et qui surmonte de quelques pieds les couches de coquilles brisées. On n'a pas sondé le terrain au-dessous de cette marne. La plupart des os étaient couverts à l'extérieur de cristaux de phosphate de fer, de phosphate et de sulfate de chaux. Ce dernier était en très-petits cristaux. Les cavités étaient aussi tapissées de ces trois substances. F.

HAÏTI.

3. — *De Saint-Domingue, et de son indépendance;* par M. Dagneaux, créole, colon propriétaire. Brochure publiée à Paris en mai 1824, réimprimée au Port-au-Prince avec des *notes marginales*, rédigées par deux jeunes Haïtiens. Haïti, septembre 1824. In-4° de 17 pages.

Les notes placées en regard du texte, et qui font de cette nouvelle édition un ouvrage entièrement nouveau, sont une réfutation complète de la brochure imprimée en faveur des colons par M. Dagneaux. Les deux jeunes Haïtiens ont dans la discussion une incontestable supériorité, due autant à leur plus grande connaissance des faits qu'à la justice de leur cause. Ils renversent, avec l'éloquence quelquefois brute et sauvage de leur pays, les faibles argumens du défenseur des colons. Le respect pour le roi de France, la bienveillance pour les Français se mêlent partout à une haine profonde contre les oppresseurs dont ils ont brisé le joug. Ce dernier sentiment domine tous les autres. Aussi, de quelles couleurs ils peignent les cruautés de leurs anciens maîtres! avec quels accens ils célèbrent leur liberté présente! Un peu d'unité dans le plan et de suite dans les idées auraient fait de ces notes décousues un discours comparable par le mouvement et la chaleur à ce que l'éloquence des anciens a

de plus énergique. Telle qu'elle est, cette production, où l'on remarque de fort beaux passages, fait apprécier les pensées et le style des citoyens de cette nation jeune et libre. — Nous en citerons quelques phrases: —*Note* 13. « Quoi! vous osez nous reconnaître pour vos enfans! vous en rougissiez naguère; vous flétrissiez celui des vôtres qui s'alliait à notre sang.... Nous, vos fils! non, barbares, nous ne le sommes point; nous sommes les enfans de l'Afrique, et les fils du soleil d'Haïti. » — *Note* 15. « Il nous sera toujours glorieux de traiter avec S. M. T. C.; honorable, agréable de fraterniser avec la noble nation française. » —*Note* 38. « Oui, sans doute, nous l'exigeons (que la France reconnaisse notre indépendance), et cela prouve que nous sommes logiciens, que nous savons apprécier notre position et la vôtre. Cette noble résolution ne nous a point nui dans l'esprit du roi de France (Louis XVIII). Elle a dû nous mériter l'estime de ce monarque vénérable, qui sut préférer l'infortune à une transaction qui l'eût comblé de richesses, mais qui l'aurait deshonoré. » B. J.

4. — *Ode sur l'Indépendance*, dédiée à S. E. le président d'Haïti, par un Haïtien. Port-au-Prince, septembre 1824, an 21e de l'indépendance. Brochure in-8° de 6 pages.

Nos lecteurs, du moins ceux qui ont encouragé nos premiers efforts, doivent avoir une idée assez exacte de la littérature haïtienne, que leur a fait connaître l'un de nos collaborateurs, M. Métral, dans une *Notice* remplie de détails intéressans, et divisée en deux parties. (Voy. *Rev. Enc.*, t. 1er, p. 524 à 537 et t. 111, p. 132 à 149.) « Quand un peuple naissant, dit-il dans la seconde partie de cette notice, montre tant d'amour et de dispositions pour les lettres, que ne doit-on pas espérer de sa destinée? Les lettres sont l'âme de la civilisation; sans elles, les nations restent ignorantes et barbares; et avec elles, leur gloire retentit parmi les générations futures. Ainsi, le monde offrira pour la première fois, le spectacle d'hommes noirs, naguère sauvages ou abrutis, arrachés de leur terre natale, traînés en servitude au delà de l'Océan, brisant leurs fers, formant un peuple nouveau, appelant au milieu d'eux les beaux-arts, et les cultivant avec un succès dont la postérité pourra s'étonner. » Ces espérances, si douces à concevoir pour le philosophe, pour l'ami de l'humanité, n'avaient rien que de très-fondé; déjà même, à l'époque où écrivait M. Métral (1819), la nation haïtienne avait donné les preuves les plus convaincantes de son aptitude aux lettres et aux arts. Des fragmens, rapportés par lui, de leurs orateurs et de leurs poëtes étonnaient tour à tour le lec-

teur par cette force de pensée et d'expression qui caractérisent un peuple dont les sensations sont vives, et, pour ainsi dire, brûlantes comme le climat qu'il habite, et par cette délicatesse, cette grâce qui sembleraient devoir être le partage exclusif des nations familiarisées depuis long-tems avec les douceurs de la civilisation. Mais ces progrès si étonnans, conquis dans l'espace d'un quart de siècle, ces espérances si belles données par la nation haïtienne au monde entier, faudra-t-il y renoncer? Déjà, ses droits, son indépendance sont remis en question auprès de quelques cabinets européens. Placés hors de la sphère orageuse de la politique, renfermés dans la sphère paisible des lettres, nous devons rester simples spectateurs du débat; mais du moins nous pouvons exprimer nos vœux pour que l'œuvre commencée s'accomplisse, et que Haïti ne soit point effacée de la liste des états, où le bonheur des citoyens est appuyé sur ce qu'il y a de plus sacré au monde, sur les droits imprescriptibles de l'homme, sur son indépendance. C'est vers cette indépendance que sont tournés en ce moment toutes les vues et tous les efforts des Haïtiens; c'est elle qui a inspiré l'auteur de l'ode que nous annonçons, et qu'il a dédiée au président Boyer, pour qui elle n'est qu'un juste hommage également dû à son caractère personnel et à ses talens comme administrateur. Cette Ode n'est point divisée par strophes; c'est une suite de vers distribués d'une manière uniforme, deux alexandrins et un vers de huit syllabes tombant alternativement l'un après l'autre; et, quoique le mélange de ces deux mesures soit ordinairement favorable à l'oreille, sa répétition trop fréquente ici finit par devenir bien plus fatigante encore que celle des strophes régulières, que l'on a quelquefois reprochée à l'ode, et n'a plus que le mérite de la difficulté vaincue. Les pensées de l'auteur, en général, sont dignes du sujet; mais l'expression en est rarement heureuse, et des pensées mal exprimées perdent beaucoup de leur force. Voici le début du poëte :

Que toujours, ô vaisseau, Zéphyre enfle ta voile!
Des destins d'Haïti puisse l'heureuse étoile
T'amener vainqueur en nos ports!
Ainsi donc, de la guerre avouant l'imprudence,
Le lis reconnaîtrait la noble indépendance
Du palmier qui croît sur nos bords!

Ces deux derniers vers sont bons, ce sont peut-être les meilleurs de la pièce : ils présentent une image poétique, agréable et juste

à la fois ; les autres sont faibles, et le quatrième même est mauvais. Plus loin, l'auteur peint l'arrivée des Européens en Amérique :

> Elle voit bondir sur ses bords
> Un *quadrupède humain* qui lance au loin la foudre.

Cette expression de *quadrupède humain*, pour désigner un homme à cheval, un cavalier, est tout-à-fait impropre; l'esprit ne la conçoit qu'après un certain effort, et avant tout, il faut se faire comprendre. Elle cherche, poursuit-il,

> Elle cherche à fléchir cet être inexorable,
> Et dresse un autel d'or pour rendre favorable
> Sa terrible divinité.

Ces trois vers sont bien ; l'idée en est heureuse, ainsi que l'expression; les suivans sont très-faibles, et nous ne les citerons point. Plus loin, nous voyons, à son tour, Haïti

> Au rang des nations montant par son courage.

Encore un vers heureux, mais il faut l'isoler de ceux qui le précèdent ou qui le suivent :

> Salut! trois fois salut! terrible Dessaline :
> Toi, toi que déchaîna la justice divine
> Pour être l'effroi des méchans;
> Toi qui, vengeant les tiens par le sang, le ravage,
> Rendis crime pour crime, outrage pour outrage,
> Reçois le tribut de mes chants.
> Hé! qu'importe, après tout, si les races futures
> Frémissent au récit des affreuses tortures
> Dont ta main punit nos bourreaux?
> Leur rage est ton excuse, et notre indépendance
> Fille du Désespoir, mère de la Vengeance,
> Devait s'asseoir sur des tombeaux.

Je m'arrête; ce n'est plus au poëte, c'est à l'homme que s'adressent mes reproches. Eh quoi! la vengeance prescrit *le sang*, *le ravage!* Il faut rendre *crime pour crime*, *outrage pour outrage!* Il n'importe point que l'humanité ait à frémir au récit *d'affreuses tortures!* L'*indépendance doit s'asseoir sur des tombeaux!*... Ah! laissons cette politique sauvage aux nations barbares, qui ne connaissent d'autre besoin que celui de satisfaire les passions de la brute. *Haïti s'est élevée par*

son courage au rang des nations ; Haïti doit connaître et doit respecter le droit des gens comme le droit des peuples. Elle pourra repousser par une guerre juste une agression injuste, mais le crime ne souillera plus ses annales; ses ennemis n'auront point à lui reprocher des triomphes flétris par de cruels attentats : le crime ne peut rien sanctionner. E. Hérrau.

AMÉRIQUE MÉRIDIONALE.

5. — *Observaciones de G. T. (Jérôme Torres) sobre la ley de manumision del sobrano congreso de Colombia.* — Observations sur la loi d'affranchissement publiée par le congrès souverain de Colombie Bogota, 1822. In-4° de 42 pages.

C'est une espèce de commentaire concernant la justice et la sagesse de la loi du congrès souverain qui, par des moyens sûrs et progressifs, conduisant les esclaves à la liberté, les prémunit par l'instruction contre les abus éventuels d'une émancipation à laquelle ils n'auraient pas été préparés. G.

ASIE.

6. — *Verhandelingen, etc.* — Actes et Mémoires de l'Académie des sciences et arts de Batavia pour 1823. T. IX. Batavia, 1824; imprimerie du gouvernement.

Ce volume qui vient de nous parvenir, renferme le programme des prix proposés (annoncé dans la *Revue Encyclopédique*, cahier de *juin* 1824); un excellent discours sur son état actuel, prononcé, à sa séance générale du 7 octobre 1823, par M. le président Maurisse; la liste des membres qui composent la société; ses nouveaux statuts, et quatre mémoires. Le premier, de M. le professeur Reinwardt, *sur la hauteur et situation naturelle de quelques montagnes de Java*, contient des observations curieuses qui se rapportent à la constitution atmosphérique et à la géognosie, et fait connaître les productions naturelles de ces montagnes. Le second, de M. Van Sevenhoven, commissaire du gouvernement des Pays-Bas, à Palembang, en 1822 et 1823, est une description remplie d'intérêt du chef-lieu de Palembang, considéré sous les rapports topographique, statistique et politique. Le troisième, de M. le docteur Blume, botaniste distingué, est une description de quelques plantes observées dans un voyage qu'il fit à Salak, en 1822. Le quatrième de ces mémoires est du même auteur. Il traite *de quelques chênes indigènes à Java.*

M. Blume y décrit dix espèces différentes, désignées sous les noms de *quercus elegans*, *q. depressa*, *q. glaberrima*, *q. angustata*, *q. pseudo-molucca*, *q. sundaica*, *q. pruniosa*, *q. rotundata*, *q. induta*, *q. gemelliflora*. L'auteur pense que pour l'usage de la charpenterie, le bois de quelques-unes de ces espèces le cède fort peu en bonté au bois de chêne de l'Europe. Ce mémoire est orné de planches représentant les six principales espèces de chênes de Java.

DE KIRCKHOFF, D.-M.

EUROPE.

GRANDE-BRETAGNE.

7. — *Corallina*, or *A classical arrangement of flexible Coralline polypidoms, selected from the french of J.-V.-F.* LAMOUROUX, D.-E.-S. Londres, 1824. 1 vol. in-8°, avec figures.

Tel est le titre de la traduction anglaise d'un ouvrage français, publié en 1816, intitulé : *Histoire des polypiers coralligènes flexibles, vulgairement nommés zoophytes.* Miss H. W., auteur de cette traduction, a cru devoir garder l'anonyme, quoiqu'elle porte un nom célèbre parmi les naturalistes du dernier siècle. Elle prouve que l'étude de l'histoire naturelle se perpétue dans cette famille, si miss H. W. en fait partie, comme nous aimons à le croire. L'ouvrage est traduit avec autant d'élégance que d'exactitude. Nous regrettons seulement que l'auteur anglais n'ait pas jugé à propos de copier la synonymie que l'auteur français avait ajoutée aux espèces, à cause de son utilité pour leur détermination. La traduction anglaise aurait pu alors remplacer l'édition française qui se trouve épuisée depuis long-tems. — Les planches sont lithographiées avec soin, et copiées avec la plus grande exactitude. L.

8. — * *Principles of Warming, etc.* — Principes de l'art de réchauffer et d'aérer les édifices publics, les maisons des particuliers, les ateliers, les hospices, les serres, etc., et de construire les divers foyers, les chaudières, les appareils à chauffer par la vapeur, les étuves; avec des éclaircissemens théoriques et pratiques appuyés de l'expérience; auxquels on a ajouté des observations sur la nature de la chaleur, et plusieurs tables utiles dans ses applications; par *Thomas* TREDGOLD, ingénieur. Londres, 1824; Taylor, à la Bibliothèque d'Architecture. 1 vol. in-8° avec neuf planches au burin, et des gravures en bois dans le texte.

On trouve trois extraits remarquables et instructifs de cet impor-

tant ouvrage, dans trois cahiers (août, septembre et octobre) de la *Bibliothèque Universelle* publiée à Genève, excellent recueil que nous aimons à rappeler à nos lecteurs. Le sujet traité par l'ingénieur anglais devrait fixer l'attention des architectes et des chimistes français; car nos édifices destinés à recevoir des assemblées nombreuses, nos théâtres, nos salles de cours publics sont presque tous des foyers d'infection, dont l'atmosphère empoisonnée devient pour ceux qui vont y chercher le plaisir ou l'instruction une source de maladies souvent mortelles. Nous tâcherons, par ce motif, de réunir des documens sur ce sujet, et nous invitons ceux de nos jeunes lecteurs qui savent l'anglais, et qui pourront se procurer l'ouvrage que nous annonçons, à en publier une traduction française. Le conseil de salubrité, qui existe à Paris, pourra puiser dans le livre de M. Tredgold d'utiles renseignemens, et les appliquer avec succès. Honorons les écrivains dont les pensées sont consacrées à des objets de bien public, et sachons profiter de leur expérience et de leurs conseils. M. A. J.

9. — *A Key to the greek Testament.* — Une Clef pour le Testament grec. 1re partie, comprenant le texte de l'Évangile selon saint Jean, et une traduction interlinéaire, avec une préface qui donne l'explication des principes et de la pratique du *Système hamiltonien*; exécutée sous la direction immédiate de *James* Hamilton. Londres, 1824; imprimerie de Bliss. 1 vol. in-8° de xv, 78 et 152 pages.

Dans sa préface, M. Hamilton cherche à faire ressortir les vices du système suivi jusqu'ici pour l'instruction élémentaire. Ses remarques ont surtout rapport à l'enseignement des langues. « La malheureuse victime de la négligence, des préjugés ou de l'ignorance des parens, dit-il, est livrée à la volonté d'un homme qui, avec les meilleures intentions pour hâter les progrès de son élève, est entraîné dans une routine contraire à ces mêmes progrès. Pour s'y conformer, au lieu d'*enseigner*, il ordonne à l'enfant d'*apprendre*... Tout le fardeau de l'instruction retombe ainsi sur l'élève, bien loin d'être supporté par l'instituteur. » L'usage des grammaires que l'on fait apprendre par cœur aux enfans, et des versions, dans lesquelles on exige souvent plus d'élégance que d'exactitude, est ensuite fortement blâmé par M. Hamilton. Avec un pareil système, des années ne suffisent pas pour acquérir la connaissance d'une langue. Encore cette connaissance est-elle bien imparfaite. Un changement total est donc nécessaire dans les écoles, conclut M. Hamilton, et il propose l'adoption de son système, qu'il appelle *système hamiltonien*.

Sans doute nous pensons comme lui, que les écoles ont besoin de grandes améliorations; mais nous ne pouvons juger de la bonté de son système, que dans son application à l'enseignement des langues. Car, il ne paraît pas jusqu'à présent s'être occupé de l'adapter à aucune autre partie de l'instruction. Sa préface nous apprend que cette méthode *nouvelle* pour l'enseignement des langues, consiste en lectures d'un texte faites à haute voix, et en traductions littérales, où l'on s'attache à conserver les constructions de l'original. L'instituteur met entre les mains de ses élèves deux livres contenant l'un le texte isolé, l'autre le texte avec une traduction interlinéaire. Nous ne croyons pas qu'il y ait rien de nouveau dans ces divers procédés, et M. Hamilton lui-même semble avouer que la méthode qu'il annonce comme *nouvelle* est déjà fort ancienne. « Il n'est pas nécessaire, dit-il, de faire observer au lecteur que les traductions interlinéaires ont été en usage dans plusieurs langues, avec diverses modifications, depuis Arius Montanus jusqu'à nos jours;... » mais, ajoute-t-il, jamais personne n'avait pensé à les mettre en usage pour enseigner à toute une classe à la fois. Ce qu'il assure aussi avoir ajouté aux traductions interlinéaires, c'est l'usage des mots nouveaux, inventés dans une langue, pour rendre les mots ou les formes de mots équivalens d'une langue étrangère. Un autre grand avantage du système hamiltonien, c'est, dit son inventeur, de prouver qu'un mot dans une langue ne peut-être traduit correctement dans une autre langue que par un seul mot. Les exceptions à cette règle nous semblent plus nombreuses que M. Hamilton ne paraît le croire. En résumé, nous croyons que sa méthode quoiqu'elle ne soit pas absolument nouvelle, n'en est pas moins bonne; mais nous ne pouvons ajouter foi à ce qu'affirme son inventeur : « Cinq sections de dix leçons chacune, dit-il, sont suffisantes, ainsi que l'expérience l'a prouvé, pour apprendre à écrire et à parler une langue avec correction et facilité. » Il n'est pas nécessaire de faire remarquer combien cette assertion est exagérée. A. J.

10. — * *Principes de la philosophie kantésienne ou transcendentale;* par *Thomas* Wirgman, l'un des auteurs de l'*Enciclopædia Londinensis.* Londres, 1824; Treuttel et Würtz. 1 vol. in-8°.

Ce volume, publié en anglais et en français, contient l'exposition de la *Carte de l'esprit humain selon Kant.* En d'autres termes, l'auteur s'est proposé de résumer, en quatorze pages, les principes de la philosophie allemande. Un tel ouvrage est sans contredit le plus

court de tous les résumés, et il était peut-être le plus difficile à faire, si l'on considère l'étendue des objets qu'embrasse tout système complet de philosophie et les difficultés particulières que présente l'étude des livres de Kant. Néanmoins, il est exact; mais quelle est son utilité? Le but de l'auteur n'a pu être de répandre la connaissance de son sujet. Une série d'abstractions non démontrées, et des définitions sans preuves n'ont de valeur que pour ceux qui déjà connaissent à fond les élémens dont elles se composent. Pour les autres, cette lecture équivaut à celle d'un livre écrit dans une langue inconnue. Je sais bien qu'à l'aide de connaissances générales en philosophie, on croira comprendre; mais ces connaissances supposent des définitions faites. Or, il s'agit ici des fondemens des sciences. Chaque chef d'école définit d'une manière différente: il a la prétention, non pas de refaire l'intelligence humaine, car elle est un fait fort indépendant de tous les systèmes; mais de la montrer tout autre qu'on ne l'avait crue; d'où il résulte qu'étudier un système quelconque sans connaissances acquises et sur le simple énoncé de ses bases, c'est s'exposer à ne point le comprendre, et que l'étudier avec des connaissances et sur les mêmes données, c'est prendre l'infaillible moyen pour ne pas l'admettre.— L'ouvrage de M. Wirgman ne sera donc utile qu'à ceux qui ont fait une étude spéciale de Kant. Il offre à leur réflexion des points d'appui qui l'aideront dans le travail de la conception de l'ensemble de la philosophie kantésienne. F. Malbouche.

11. — * *An outline of the system of education at New Lanark.* —Esquisse du système d'éducation suivi à New-Lanark; par *Robert-Dale* Owen. Glasgow, 1824; Wardlaw et Cunninghame. 1 vol. in-8° de 103 pages.

L'auteur de ce petit ouvrage est le fils du fondateur de la colonie de New-Lanark. (Voy. *Rev. Enc.* t. XVIII, page 5.) Nous allons essayer de tracer, d'après lui, un rapide exposé du système d'éducation suivi dans cette colonie. « Les enfans sont gouvernés, non par la sévérité, mais par la douceur; on les excite, non par des distinctions, mais en leur inspirant le désir d'apprendre ce qu'on veut leur enseigner. Les récompenses et les punitions sont également exclues, comme étant le plus souvent injustes en elles-mêmes, et nuisibles dans leurs effets. » Suivent de longs développemens, par lesquels M. Owen s'efforce de prouver la justesse de ce principe fondamental. Les maîtres sont aimés; mais, sans chercher à inspirer la crainte, ils savent conserver leur autorité pour en faire usage,

aussitôt qu'ils le croient nécessaire. Les élèves ont des entretiens familiers et habituels avec eux, et cette coutume a déjà produit d'excellens résultats. Intéresser les élèves, captiver leur attention, sans l'arrêter trop long-tems sur un même objet, leur laisser toute la liberté compatible avec le bon ordre, tels sont les moyens employés pour rendre l'étude agréable. — Après avoir donné brièvement une idée des principes généraux, M. Owen entre dans plusieurs détails sur les diverses parties de l'enseignement : la lecture, l'écriture, l'arithmétique, l'histoire naturelle, la géographie, l'histoire ancienne et moderne, le chant, la danse et les évolutions militaires, occupent tour à tour les enfans; les filles apprennent de plus à coudre, et s'occupent des autres travaux propres à leur sexe. Pour la lecture, on s'est attaché surtout à choisir de bons livres; malheureusement, ils sont rares, et M. Owen avoue qu'il n'en a pas encore trouvé qui le satisfissent complétement. Quant à l'arithmétique, l'ancienne méthode a été conservée, si ce n'est dans les classes des élèves plus âgés, où l'on a adopté le calcul de tête, emprunté à Pestalozzi. Pour l'histoire, la géographie et les sciences naturelles; elles sont enseignées au moyen de lectures et de conversations d'où l'on cherche à exclure tous les détails oiseux : des gravures de plantes, d'animaux, de faits historiques, sont exposées dans les diverses salles, et servent avec les leçons à faire connaître aux enfans les objets qu'elles représentent. On a fait deux reproches à M. Owen, d'abord de négliger entièrement l'éducation religieuse; ensuite de répandre parmi de simples ouvriers une instruction au-dessus de leur état. Son fils repousse les objections de ses adversaires; il croit qu'il est plus dangereux qu'utile d'initier un enfant aux mystères du dogme : « Exerçons sa raison, dit-il, préparons-le, par la contemplation et la connaissance de la nature, à admettre de son propre mouvement les vérités de la religion : une croyance fondée sur le raisonnement sera plus durable et plus éprouvée que celle qui aura été imposée à l'enfance. » Quant aux craintes de certaines personnes sur la trop grande propagation des lumières, M. Owen n'a pas de peine à prouver combien elles sont absurdes.

A.-J.

12. — *Nouveau tableau de Londres*, de Leigh, ou Guide de l'étranger dans la capitale de l'Angleterre; où se trouvent décrits avec soin les établissemens publics, les édifices remarquables, les lieux d'amusement, et tout ce qui peut intéresser les étrangers et les voyageurs; auquel on a joint une description succincte des environs de

Londres, et quelques avis utiles aux étrangers, sur les monnaies, les hôtels, cafés, etc., etc., avec un *plan de Londres* et une *carte des environs*. Londres, 1825; Samuel Leigh, 18, Strand : Paris; Treuttel et Würtz; Bossange père. 1 vol. in-18 de XXXII, 328 et 36 pages.

13.— *Choix des classiques français*, dirigé par L.-T. VENTOUILLAC. 1re — 8e livraison, contenant : *Élisabeth*, de Mme COTTIN, 1 vol.; *Numa Pompilius*, de FLORIAN, 2 vol.; *Nouveaux morceaux choisis de* BUFFON, 1 vol.; *l'Histoire de Charles XII*, par VOLTAIRE, 2 vol.; *la Chaumière indienne*, *le Café de Surate* et *le Voyage en Silésie* de BERNARDIN DE SAINT-PIERRE, réunis en 1 vol.; *Paul et Virginie*, 1 vol. Londres, 1823 et 1824; S. Low, et Treuttel et Würtz. 8 vol. in-18 avec de jolies vignettes; prix 3 shellings le volume.

Outre les ouvrages déjà publiés, cette collection comprendra *Bélisaire* de MARMONTEL et un *Choix des contes moraux* du même auteur; *Télémaque* de FÉNÉLON; le *Discours sur l'histoire universelle* de BOSSUET; l'*Histoire de Pierre-le-Grand*, par VOLTAIRE; l'ouvrage de MONTESQUIEU, sur la *Grandeur et la décadence des Romains;* les *Maximes* de LA ROCHEFOUCAULT; les *Pensées de* PASCAL; le *Petit carême de* MASSILLON; un recueil de *lettres* par divers auteurs; la *Henriade;* enfin, un *choix des tragédies* de CORNEILLE, de RACINE et de VOLTAIRE, des *comédies* de MOLIÈRE et des *fables* de LA FONTAINE. — Cette collection paraît destinée aux jeunes Anglais qui veulent étudier la langue française : aussi l'éditeur a-t-il réuni, aux chefs-d'œuvre de notre littérature, quelques ouvrages moins célèbres parmi nous, mais qui jouissent en Angleterre d'une réputation fort étendue, et qu'on a l'habitude d'y mettre dans les mains de tous les commençans. Personne, en France, ne refuse à Mme Cottin de justes éloges : on trouve dans ses romans des situations fortes et attachantes, des pensées heureuses exprimées dans un style toujours pur; Florian est un écrivain très-estimable, dont les fables se font lire avec plaisir, même après celles de l'inimitable Lafontaine; mais on n'avait pas encore songé à ranger ni Florian, ni Mme Cottin parmi les classiques français, à côté des Bossuet, des Massillon, des Buffon, des Voltaire et des Racine. Si M. Ventouillac voulait admettre quelque romancier aux honneurs de sa collection, il aurait dû préférer à tout autre l'auteur de Gil Blas. Quant à Bernardin de Saint-Pierre et à Marmontel, auxquels on a consacré quatre volumes, il suffisait peut-être de leur accorder à chacun un volume, pour donner place dans les autres à des poésies choisies de Boileau, que M. Ventouillac a entièrement oublié, et à quelques chefs-d'œuvre de notre scène

comique, tels que le *Joueur*, le *Glorieux*, le *Méchant* et la *Métromanie*. Du reste, si nous reconnaissons dans le choix des auteurs l'origine étrangère de cette collection, nous conviendrons avec plaisir qu'elle mérite d'être naturalisée parmi nous : l'impression en est correcte et agréable, et de jolies vignettes embellissent chaque volume. A. J.

14. — *Satire* di Salvator Rosa, ecc. — Satires de Salvator Rosa, avec une notice sur sa vie et son portrait. Londres, 1823; Treuttel et Würtz. In-8°.

Après les tableaux bizarres de Salvator Rosa, ce sont ses satires qui lui ont acquis le plus de considération. On y rencontre par fois un peu trop de déclamation; mais le lecteur en est dédommagé par des traits de verve et d'originalité sur les mœurs du siècle et surtout de l'Italie. Les sujets qui ont exercé sa muse satirique sont la *musique*, la *poésie*, la *peinture*, la *guerre*, l'*envie*, *etc.* Plusieurs des tableaux poétiques qu'il a décrits étaient bien propres sans doute à exciter cette indignation qu'il nous fait partager. Il serait à souhaiter que tous les poëtes fussent aussi libres et aussi indépendans que le fut Salvator Rosa; mais cet esprit d'indépendance n'exempte point des lois du goût, qu'il ne connut pas ou n'observa pas toujours.

F. Salfi.

15. * — *Ancient poetry and romances*, *etc.* — Anciennes poésies et romances de l'Espagne, choisies et traduites par *John* Bowring. Londres, 1824; Taylor et Helley, 93, Fleet-street. 1 vol. in-8° de 328 pages.

M. Bowring donne un exemple que les poëtes français devraient suivre. Il a prouvé que les chants espagnols peuvent être traduits en vers anglais : certainement, les muses castillanes ne paraîtraient pas moins agréables sous un habillement français. Les chants nationaux de l'Espagne sont encore peu connus en France (1). Ces chants perdent sans doute beaucoup à être lus et non chantés, et surtout à être privés de leurs couleurs locales. Comme M. Bowring n'a point mis l'original en regard de ses traductions, on ne saurait affirmer qu'il ait toujours suivi son modèle aussi fidèlement que la diversité des idiomes et les règles de la versification

(1) Cependant, M. Creuzé de Lesser a fait un essai très-heureux dans sa traduction en vers des *Romances du Cid* (voy. *Rev. Enc.*, t. x, p. 187); et, plus récemment, M. Abel Hugo a publié; sous le titre de *Romances historiques* (voy. *Rev. Enc.*, t. xv, p. 374), une traduction, en prose, dont il avait donné auparavant le texte en langue espagnole (voy. *Rev. Enc.*, t. xiv, p. 614). N. d. R.

anglaise pouvaient le permettre; mais plusieurs de ces pièces de vers et particulièrement celles que les Espagnols nomment *romances* (ce mot est du genre masculin dans leur langue), sont des récits simples, naïfs, dépouillés de tout ornement, assez analogues aux chants populaires que nous nommons *complaintes*. Le traducteur leur a conservé leur caractère et n'y a rien ajouté; ce qui est un garant de la fidélité scrupuleuse avec laquelle il a rempli sa tâche. Cinquante-sept auteurs connus lui ont fourni des matériaux, quoiqu'il ait formé la plus grande partie de son recueil de pièces anonymes. C'est dans cette partie des anciennes poésies espagnoles, dont plusieurs pièces sont traduites de l'arabe, que l'on trouve les chants historiques relatifs à l'époque la plus poétique de l'Espagne. Suivant Lope de Vega, ces chants composent une Iliade qui n'a point d'Homère. Ce jugement n'est pas tout-à-fait juste : il y a des fictions dans l'Iliade, au lieu que les chants espagnols ne sont que de simples récits. Voyez, pages 142 et 146, les *romances* dont la première est un dialogue entre un chevalier maure et un chevalier chrétien qui vient d'être fait prisonnier, avant la bataille de *Losalporchones*, et la seconde, traduite de l'arabe, raconte ce qui se passa dans Grenade, à la nouvelle de la prise d'Alhama par les chrétiens. Sans entrer dans de plus grands détails sur cette production de M. Bowring, exprimons encore une fois le vœu qu'un poëte français fasse le même présent à la France que le poëte anglais a fait à ses compatriotes. Nous ferons cependant à M. Bowring un très-léger reproche. Nous regrettons que, dans la traduction du chant (*romance*) du chevalier chrétien prisonnier, il n'ait pas conservé ce que le chevalier maure dit à l'éloge de la véracité des chevaliers chrétiens. F. F.

16.—**Gil Blas di Santillano, etc.*—Gilblas de Santillane, par Lesage; traduit en italien par le docteur Crocchi Sanese. *Seconde édition*, de Londres, publiée et corrigée par *S.-E.* Petroni, et enrichie des observations critiques de *J.-A.* Llorente. Londres, 1823; Treuttel et Würtz. 5 vol. in-18.

Les observations critiques de l'auteur de l'*Histoire critique de l'inquisition*, sur le roman de Gilblas de Santillane, qui seules distinguent cette édition de celles que nous connaissons, ont été imprimées en français il y a quelques années. (Voy. *Rev. Enc.*, t. xv, page 376.)

17. — *Memoirs of the rose, etc.* — Mémoires de la rose, ou Recueil de lettres à une dame, comprenant l'histoire botanique et poétique de cette fleur. Londres, 1824; Westley. 1 vol. in-12.

Ce petit ouvrage manque à la charmante collection des roses du célèbre Redouté (dont M. Panckoucke publie en ce moment une nouvelle éd. in-8°), ou, si l'on aime mieux, les roses du peintre manquent à celles du poëte. Le fait est que ces deux ouvrages paraissent si naturellement faits l'un pour l'autre, que l'on doit regretter qu'ils soient séparés : nous espérons bien un jour les voir réunis par les soins de quelque amateur de bon goût. Les *Mémoires de la rose* comprennent, outre l'histoire botanique de cette aimable fleur, un recueil choisi de toutes les plus jolies pièces de vers composées à sa louange, en hébreu, en grec, en latin, en italien, en français, en anglais, etc. Un grand nombre de ces petites pièces, où l'on remarque de la grâce et de la facilité, sont de la composition même de l'auteur, auquel nous avons donné à bon droit le titre de poëte, puisque, pour nous servir de ses propres expressions, sa prose « n'est que le fil qui soutient et rattache les perles de la poésie. » Nous applaudissons bien volontiers à cette réunion de tous les arts pour célébrer une des plus jolies productions de la nature : nous approuvons (quand ils réussissent) les poëtes qui chantent les roses, les peintres qui les retracent à nos yeux, les femmes qui en font leur parure et les amateurs qui les multiplient dans leurs jardins; mais, qu'il nous soit permis d'avertir ces derniers de prendre garde de tomber dans la puérile absurdité des *tulipomanes;* déjà, peut-être, ils leur ressemblent plus qu'ils ne le pensent. Que signifient ces volumineux catalogues de près d'un millier de roses, tous chargés de noms aussi pompeusement insignifians et ridicules que ceux des ognons des plus célèbres amateurs de La Haye ou d'Amsterdam ? Est-il bien sûr que la botanique et le jardinage aient beaucoup gagné à cette prodigieuse multiplication des variétés d'un seul arbrisseau, et peut-on croire qu'il y ait un sentiment véritable des beautés de la nature dans cette admiration exclusive pour une seule de ses productions? Nous nous faisons, au reste, un devoir d'exprimer notre satisfaction de n'avoir trouvé, ni chez le peintre des roses, ni chez leur poëte, ni dans nos parterres, les fleurs ensanglantées des *whigs* et des *torys :* assez de lieux sur la terre portent les traces des passions cruelles des hommes. Puissions-nous du moins échapper à ces douloureux souvenirs, sous l'ombre de nos arbres et au milieu des fleurs de nos jardins !

18. — * *Philosophical magazine, etc.* — Magazin philosophique et Journal des différentes branches des sciences, des beaux-arts, de l'agriculture, des manufactures et du commerce; par *Alexandre*

TILLOCH. Londres, 1824; Longman et les principaux libraires; prix 25 sh. 6 d. par cahier.

19. — *The Hive*, or *Weekly register of remarquable events in domestic occurrences, literature, etc.* — La Ruche, ou Registre hebdomadaire des événemens de la vie privée, de la littérature, des manufactures et des arts, des expositions publiques, etc. Londres, 1824; Duncombe, Little-queen-street.

Dans le premier de ces deux journaux, il n'est qustion que des sciences, des arts et de leurs différentes applications. Le second, un peu moins grave, a consacré une portion de ses feuilles à la nombreuse classe de ceux qui ne cherchent dans la lecture qu'un frivole amusement. Cependant, l'inspection du titre empêchera qu'il ne soit tout-à-fait rejeté par cette partie plus sensée du public qui aime que l'instruction se joigne à l'agrément; et après la lecture, on sera convaincu que ce recueil n'est pas indigne d'attention. Le *Magazin philosophique* nous a offert deux mémoires d'histoire naturelle. Le premier est un *Essai sur les migrations des oiseaux*, par l'illustre Jenner. L'auteur s'est proposé d'assigner la véritable cause de ce phénomène jusqu'à présent plus connu qu'expliqué. Il combat toutes les opinions émises par les naturalistes qui en ont parlé avant lui, et notamment celles qui attribuent ces migrations au froid et au manque de nourriture. Il trouve la cause de ces voyages surprenans dans un changement d'organisation intérieure de l'oiseau, qui le pousse, avec une force irrésistible et indépendante de toute circonstance extérieure, à chercher le lieu le plus convenable pour produire et élever une nouvelle famille. Les vues du docteur Jenner sont neuves et très-bien développées. On remarque dans cet essai la sagacité d'observation que l'on devait s'attendre à trouver dans tout ce qui est sorti de la plume de l'immortel inventeur de la vaccine. Nous n'avons pas trouvé la même force de raisonnement dans ce qu'il dit au sujet du chant des oiseaux, d'autant plus que son système ne serait applicable qu'à un petit nombre de lieux sur le globe et serait en défaut dans beaucoup d'autres. Mais cette erreur même d'un homme si judicieux à tous autres égards plaît encore, parce qu'elle est présentée sous une forme aimable, et qu'elle n'a pris sa source que dans une âme profondément pieuse et sensible. Dans le même journal, nous avons remarqué un mémoire intitulé: *Quelques faits sur les mœurs et les habitudes du crapaud*, par M. William Fothergill. L'auteur a voulu rétablir la réputation de ce reptile et dissiper les impressions de crainte ou de dégoût que sa vue inspire générale-

ment. Mais nous devons avouer que tous ses efforts n'ont pu réussir à nous intéresser aux crapauds. Il reste prouvé, par son mémoire même, que, si cet animal n'est pas pourvu d'un venin mortel, comme le serpent à sonnettes, si son regard n'a pas la vertu *terrifiante* de celui du basilic, c'est en dernière analyse une fort laide bête, maussade dans ses habitudes, peu sociable, quoique susceptible de s'apprivoiser jusqu'à un certain point, et vorace jusqu'à se nourrir sans difficulté des individus de sa propre espèce. Le même mémoire nous apprend encore que cet animal est un ennemi redoutable pour les abeilles, non qu'elles soient pour lui une nourriture de prédilection, puisqu'il se jette avidement sur toute espèce d'insectes; mais les abeilles se posant volontiers à terre et sur les terrains humides également fréquentés par les crapauds, il s'ensuit qu'elles sont plus exposées à devenir leur proie, et que le propriétaire d'un rucher doit avoir soin de détruire ce reptile dans ses possessions.

—Nous avons lu avec plaisir dans le second journal (*la Ruche*) une anecdote charmante, et qui, sous le titre modeste de *Boutade d'un poëte*, par M. Cowper, a tout le mérite d'un véritable mémoire d'histoire naturelle, d'autant plus qu'elle fixe l'opinion sur un point qui jusqu'à présent était resté indécis, savoir, la durée de la vie des lièvres. (*Memorandum* trouvé dans les papiers de M. Cowper, mardi 9 mars 1786. Aujourd'hui est mort le pauvre *Puss* (nom du levreau favori de M. Cowper), âgé de 11 ans et 11 mois. Il est mort de vieillesse et en apparence sans douleur). L'histoire des levreaux de M. Cowper est remplie d'intérêt. A l'exemple de M. Fothergill, l'auteur s'est proposé de détruire les préventions répandues de tems immémorial par l'ignorance et par le préjugé contre d'innocentes créatures. Mais le poëte, il faut en convenir, a mieux réussi que le naturaliste. Les détails dans lesquels il s'est plu à entrer nous font aimer ces pauvres bêtes dont les mœurs sont si douces, et l'existence si peu nuisible à l'homme; nos persécutions seules, comme M. Cowper l'observe, leur ont donné ce caractère craintif et sauvage que l'on regarde à tort comme le trait distinctif de cette espèce. Nous ne pouvons, au reste, qu'applaudir à l'esprit de justice qui a guidé la plume de nos deux auteurs. F. F.

RUSSIE.

20. — *Voyage en Tauride, fait en* 1820, par M. Mouravief-Apostol. Saint-Pétersbourg, 1823; imprimerie du ministère de l'intérieur. 1 vol. in-8° de 337 p., orné de plusieurs cartes.

M. Mouravief-Apostol passe pour un des auteurs les plus érudits de la Russie; déjà connu par plusieurs ouvrages d'un grand mérite, il a publié tout récemment la traduction des *Nuées* d'Aristophane. Ce savant s'était distingué précédemment dans la diplomatie, et particulièrement en qualité d'ambassadeur en Espagne; retiré depuis long-tems des affaires, il paraît s'être voué exclusivement aux sciences et aux arts. En 1820, après avoir recueilli et lu avec attention pendant deux années tous les ouvrages anciens et modernes, dans lesquels il était question de la Tauride, il fit un voyage dans cette contrée, et publia ses observations dans le volume que nous annonçons. L'agrément du style et les pensées spirituelles de l'auteur sont le moindre mérite de son ouvrage. Mais l'exactitude de ses remarques, la justesse de ses raisonnemens et la vaste érudition qu'il déploie, placent son livre au nombre des plus utiles et des plus curieux qui aient été publiés. Nourri dans la lecture des anciens, M. Mouravief a pris pour principaux guides dans son voyage Strabon, Hérodote, Dion Chrysosthome, Pline, etc., il invoque aussi quelquefois les témoignages d'Homère, d'Ovide et d'autres grands poëtes de l'antiquité. Cet ouvrage est écrit en forme de lettres; la seconde surtout est remarquable par la tournure ingénieuse que lui a donnée l'auteur. Il y parle de la ville d'*Olbie;* on est surpris de l'entendre s'entretenir avec d'anciens philosophes grecs; l'attention redouble, le lecteur parcourt ces pages avec rapidité, et il apprend, à la fin de la lettre, que tout ce récit n'est qu'un *songe* arrangé avec beaucoup d'art, dans lequel le voyageur a fait entrer tout ce que Dion Chrysosthome a dit sur la ville d'Olbie, naguère si florissante. (Ce morceau rappelle involontairement l'artifice employé par Dupaty dans ses *Lettres sur l'Italie*, pour décrire le fameux tableau de Raphaël qui représente l'incendie du Vatican.) La traduction d'un autre morceau qui fait partie du discours de Dion : *Borysthenica Oratio* XXXVI, termine le volume. Un livre aussi intéressant et aussi instructif pourrait être utilement traduit dans les principales langues de l'Europe, surtout à une époque où la Grèce fixe l'attention et l'admiration du monde civilisé. T.

SUÈDE.

21. — *Systema algarum adumbravit;* E. A. Agardh, *professor.* Lund, 1824. 1 vol. in-12.

L'auteur de cet ouvrage, déjà célèbre parmi les botanistes par plusieurs écrits sur les hydrophytes, a réuni dans celui-ci la des-

cription et la synonymie de toutes les plantes marines connues; il en a ajouté beaucoup de nouvelles. Il les a divisées en quatre ordres, qui diffèrent de ceux que nous avons proposés dans le tems, dans cette grande classe du règne végétal, ainsi que de ceux qu'il avait adoptés dans ses premiers ouvrages. Les espèces sont classées dans cent genres en grande partie nouveaux, et qu'il serait trop long de mentionner. Nous croyons devoir nous borner à dire que le *Systema algarum d'Agardh* prouve les vastes connaissances de son auteur; que c'est l'ouvrage le plus complet qui existe sur les hydrophytes, et qu'il est indispensable à ceux qui se livrent à l'étude des plantes marines. LAM.....X.

22. — **Sweæ Rikets Historia, etc.*— Histoire de la Suède, depuis les tems les plus reculés jusqu'à la mort de Charles XII; par RHÜS, professeur à l'Université de Greifswald; traduite en Suédois. 1re et 2e parties. Stockholm, 1824. 2 vol. in-8°.

La première partie de cet ouvrage parut en Allemagne, en 1804, sous le titre de *Geschichte Schwedens*, et les autres parties suivirent sans interruption jusqu'à la sixième, que la mort empêcha l'auteur d'achever et qui devait s'étendre depuis Charles XII jusqu'à Charles XIII. Chaque page de ce livre prouve que M. Rhüs était à la hauteur de son entreprise. Infatigable dans ses recherches, il a étudié et comparé toutes les sources avec une rare sagacité; toujours clair et souvent élégant dans sa diction, il n'est pas moins régulier dans sa marche. Évitant également la sécheresse du style didactique et les écarts du style déclamatoire, il raconte les événemens avec une simplicité qui ajoute du prix à la vérité. Il n'interrompt presque jamais son récit par des réflexions; et, lorsqu'il le fait, c'est toujours à propos, et pour donner aux faits plus d'autorité. Les deux volumes qui viennent de paraître, traduits en suédois, contiennent l'ancien et le moyen âge, tems que l'auteur présente sous des points de vue qui diffèrent souvent de ceux des auteurs suédois; ce qui contribue à augmenter l'intérêt de son ouvrage. La traduction est faite avec beaucoup de goût et de soin.

23. — *Predikan, etc.* — Sermon prononcé par M. l'évêque Wallin, le 4e jour de prière et de pénitence. Stockholm, 1824. In-4°.

M. l'évêque Wallin, depuis long-tems connu en Suède comme orateur, devait s'attendre à ce qu'un nouvel écrit sorti de sa plume réveillât l'attention générale; mais une circonstance tout-à-fait imprévue est venue imprimer le caractère de la passion à l'accueil qui lui a été fait par le public. Ce discours avait à peine été pro-

noncé, qu'une feuille publique, en vogue depuis plus de 30 ans, prétendit démontrer que ce discours religieux, dont le seul but était de prouver que le principal devoir de l'homme est d'être pieux et de se contenter de son sort, avait une tendance tout-à-fait politique; une autre feuille s'empressa de combattre cette assertion, en faisant l'analyse du sermon dans lequel la critique releva quelques lieux communs qu'on n'aurait pas dû s'attendre à y trouver; voici la guerre allumée entre les feuilles littéraires de Stockholm, et la curiosité publique excitée au plus haut degré. Enfin, M. Wallin, qui n'était entré pour rien dans cette dispute polémique, a fait imprimer son sermon. Le sujet de la dispute est maintenant à la portée du jugement de tous; et, si ce morceau n'ajoute rien à la gloire de son auteur, nous croyons qu'il n'en doit pas moins être regardé comme une production qui enrichit la littérature, et que tout philosophe chrétien aimera à méditer. G—o.

DANEMARCK.

24. — *Greve Peder Griffenfelds Levnet.* — Biographie du comte Pierre de Griffenfeld; par M. *Odin* Wolff. Copenhague, 1820. In-4° de 458 pages.

Le titre de l'ouvrage que nous annonçons n'est pas bien choisi. Ce n'est pas une biographie, mais un recueil de matériaux précieux qui serviront utilement au biographe futur de cet homme d'état, célèbre non-seulement par ses grands talens et sa haute élévation si rapide et si extraordinaire, mais encore par sa chute également soudaine et par ses malheurs. En recueillant ces matériaux épars dans une foule d'ouvrages imprimés, et surtout dans les archives royales, que le gouvernement danois a fait ouvrir à l'auteur avec bienveillance, M. Odin Wolff a rendu un véritable service au public, et a mérité la reconnaissance de ceux qui s'intéressent à l'histoire en général, et à celle du Danemarck en particulier. — Le *comte de Griffenfeld* naquit, le 24 août 1635, à Copenhague, où son père, qui s'appelait *Schumacher*, était marchand de vin. Ayant développé, dans sa première jeunesse, les germes d'un talent extraordinaire, ses parens lui donnèrent une éducation soignée, et lui firent faire d'excellentes études, augmentées et perfectionnées par neuf ans de voyages en Allemagne, en Hollande, en France et en Angleterre. De retour dans sa patrie, en 1662, c'est-à-dire deux ans après la

révolution par laquelle Frédéric III avait changé la forme du gouvernement en Danemarck, il eut le bonheur de fixer l'attention du monarque, qui lui confia secrètement le soin de rédiger la fameuse *loi royale*, qui a fait des rois de Danemarck les souverains les plus absolus et les plus illimités. Dès lors, Schumacher put regarder sa fortune comme faite. En peu d'années, il fut élevé à plusieurs dignités plus éminentes les unes que les autres; et cette grande faveur lui fut conservée, après la mort de Frédéric III, par son successeur Chrétien V, à qui son père mourant avait recommandé le ministre. Anobli par le nouveau roi, en 1671, et nommé conseiller privé, il fut créé comte, grand chancelier et chevalier de l'ordre de l'Éléphant, en 1673. Un an plus tard, l'empereur d'Allemagne lui conféra la dignité de comte de l'Empire, et la même année, après la mort du chancelier *Pierre Reetz*, il obtint le plein exercice des hautes fonctions de cette grande dignité, dont jusqu'ici il n'avait eu que le titre. On conçoit que cette prompte élévation d'un homme obscur, dut attirer au comte de Griffenfeld beaucoup d'ennemis, surtout depuis que sa dernière élévation lui avait donné le pas sur dix-neuf conseillers privés, tous de la plus ancienne noblesse du pays. Sans doute, leur jalousie, encore plus que l'ambition et les fautes du ministre, précipita la catastrophe qui le renversa en 1676. Accusé de concussion, de s'être laissé corrompre par des cours étrangères, et de quelques autres crimes, il fut traduit devant un tribunal extraordinaire, et condamné à la peine de mort. Conduit à l'échafaud, dépouillé de ses charges et dignités, il obtint enfin sa grâce, le roi ayant commué sa peine en une prison perpétuelle dans la forteresse de Munkholm, près de Drontheim en Norvège, d'où il ne sortit que vingt-trois ans après, pour mourir presqu'immédiatement, en 1699, à l'âge de 63 ans et demi. Il eut ainsi assez de loisirs pour réfléchir sur les effets de ce pouvoir absolu, qu'il avait si puissamment aidé à établir en Danemarck. Dans un de nos précédens cahiers (*Rev. Enc.* t. XXIV, p. 672 et suiv.), nous avons dit que *Terlon*, envoyé de Louis XIV à la cour de Danemarck, avait joué un rôle très-actif dans le drame de la révolution de 1660. L'ouvrage que nous annonçons nous fournit une nouvelle preuve de la vérité de cette assertion. Il y est dit (page 249) qu'en 1675, M. Terlon, alors ambassadeur de France à Rome, avait offert au comte de Griffenfeld de lui procurer le chapeau de Cardinal. La lettre de M. Terlon, qui contient cette offre, se trouve textuellement insérée dans l'ou-

vrage de M. Wolff, mais seulement traduite. Il faut bien, sans doute, que le comte de Griffenfeld ait puissamment secondé quelques-unes des vues du roi de France, pour qu'il ait mérité une si brillante récompense. Une circonstance semble prouver que déjà, depuis quelques tems, le comte de Griffenfeld avait ambitionné cet honneur : en 1674, il avait demandé au clergé de Danemarck une réponse à la question : *Si un Luthérien pouvait embrasser le Catholicisme sans encourir la damnation éternelle?* Quoique cette question ne fût proposée qu'à l'occasion du projet que l'on avait formé de porter le prince George de Danemarck sur le trône de la Pologne, il est probable que l'ambition de Griffenfeld lui avait conseillé de tirer parti d'une réponse favorable. Elle fut cependant contraire à plus d'une vue ambitieuse. Cette seule anecdote prouve que la vie du comte de Griffenfeld n'a pas encore été écrite telle qu'elle le sera probablement un jour, quand il aura été permis à un biographe de faire des recherches dans les archives du ministère des affaires étrangères, à Paris, et dans celles du Vatican, à Rome. En attendant, l'ouvrage publié par M. Odin Wolff est très-précieux pour l'histoire des rois Frédéric III et Chrétien V, et sa publication ajoute un nouveau fleuron à la couronne littéraire d'un vieillard, depuis long-tems très-distingué parmi les littérateurs danois.

25. — *Om Runeskriftens Aprindelse.* — De l'Origine de l'Écriture runique; par M. *Jacques-Hornemann* Bredsdorff. Copenhague, 1822. In-4° de 18 pages, avec une planche lithographiée.

On est assez généralement d'accord sur la signification des caractères runiques; mais il y a plusieurs opinions diverses sur leur origine. Certains savans prétendent que ces caractères étaient en usage avant l'époque où Évandre importa les lettres en Italie; d'autres veulent qu'ils aient été inventés après l'introduction du christianisme dans le Nord. Si l'on diffère ainsi sur le tems de leur invention, à plus forte raison doit-on différer sur leur origine. Il est probable qu'elle est due à un alphabet encore plus ancien. Après avoir réfuté l'opinion de ceux qui font dériver les caractères runiques de l'alphabet hébreu, ou de celui des Phénicicns, M. Bredsdorff s'efforce de prouver qu'ils doivent plutôt leur origine aux lettres grecques et latines, telles qu'elles étaient dans leur forme primitive. Il nous semble que les raisonnemens de notre auteur sont assez concluans. Nous savons par une foule de monumens conservés jusqu'à nos jours, que toute la correspondance des anciens scandi-

naves se faisait au moyen des caractères runiques taillés dans des baguettes plates de bois. *Venantius Fortunatus* dit à ce sujet :

Barbara frazineis pingatur runa tabellis ;
Quodque papyrus agit, virgula plana valet.

Or, M. Bredsdorff prouve, jusqu'à un certain degré d'évidence, que la principale, pour ne pas dire l'unique différence entre les anciennes lettres grecques et latines, et les caractères runiques, provient de ce que les traits horizontaux étant ceux qu'il est le plus difficile de tailler dans le bois, on s'est vu dans la nécessité de leur donner une direction, soit perpendiculaire, soit arrondie, soit plus ou moins inclinée ; de sorte qu'en rétablissant ces lignes dans leur position horizontale, on retrouvera presque toutes les lettres unciales dans leur pureté primitive. Les bornes qui nous sont prescrites ne nous permettent pas une analyse plus étendue de ce petit écrit, que nous croyons cependant devoir recommander à l'attention des antiquaires. HEIBERG.

ALLEMAGNE.

26. — * *Vollständiges Handbuch der neuster Erdbeschreibung.* — Manuel complet de la Géographie moderne ; par MM. GASPARI, HASSEL, CANNABICH, GUTSMUTHS et UKERT. Weimar, 1822 ; Institut géographique. T. XIV, XLIV et 902 pages, T. XV, XVI et 920 pag., T. XVI, XIV et 604 pages, gr. in-8°. Les 3 vol., 40 fr.

L'*Institut géographique de Weimar* s'occupe déjà depuis plusieurs années de la publication de cet important ouvrage, dont les auteurs sont tous plus ou moins connus par de bons livres géographiques. Les trois volumes que nous annonçons sont tous de M. Hassel, un des savans allemands les plus versés dans la statistique et la géographie. Il a mis à contribution tous les ouvrages publiés précédemment sur le même sujet, et les relations de voyages les plus récentes ; et il nous offre le travail le plus complet que nous possédions dans cette partie des connaissances humaines. Le tome XIV° est le troisième de la quatrième section, qui traite de l'Asie ottomane et des Indes orientales ; toutes les îles des environs y sont comprises. L'auteur a profité surtout des ouvrages de Heyne, Buchanan, Hamilton, Cox, Canning, Crawfurd, Van der Bosche, Bissarèche et Davy. Le tome XV traite de la Chine, du Japon et de l'Archipel oriental. Outre les ouvrages de Malte-Brun et du savant Ritter, de Berlin, qu'il a également consultés, il s'appuie surtout sur les relations de plusieurs

voyageurs anglais, et sur quelques ouvrages traduits du chinois. Ses principales sources sont, pour le Japon, Kampfer et Thunberg; pour les Iles, les voyageurs anglais et belges. Le tome XVI offre l'Introduction à l'Amérique du nord, et décrit ensuite, d'après des auteurs anglo-américains, les possessions anglaises, les colonies russes, ainsi que Saint-Pierre et Miquelon qui appartiennent aux Français. Les volumes qui doivent comprendre l'Afrique paraîtront plus tard; M. Ukert, qui s'en est chargé, attend encore plusieurs ouvrages étrangers dont l'étude lui paraît avec raison indispensable à son travail.

27. — * *Handbuch des wissenswürdigsten aus der Natur und der Geschichte der Erde und ihrer Bewohner.* — Manuel de tout ce que la nature et l'histoire de la terre et de ses habitans offrent de plus curieux, à l'usage des écoles, des familles, etc.; par *L.-G.* Blanc, Halle. 3 vol. in-8°, 30 fr. (1821 et 1822; Hemmerde et Schwetchke.

Cet ouvrage géographique à l'usage des amateurs, au nombre desquels on compte beaucoup de dames, est composé sur un tout autre plan que le précédent, sans être moins recommandable. Il doit offrir une lecture aussi facile et agréable que solide et instructive; il réunit à la géographie l'histoire politique et celle de la civilisation, et fait connaître la vie intérieure et les mœurs des peuples. L'auteur mérite la reconnaissance des amateurs de la science, et des savans eux-mêmes, qui ne le liront pas sans utilité. La clarté de son style et la facilité de l'exposition des modèles méritent de grands éloges. Dans une introduction de 189 pages il a extrait de la géographie mathématique et physique tout ce qu'elle a de généralement intéressant. On y trouve une foule de faits et d'explications ingénieuses. Les trois volumes que nous annonçons comprennent l'Europe; un quatrième doit s'occuper des autres parties du monde et donner la table des matières; il est sur le point de paraître. J. H. S.

28. — *Der heilige Chrysostomus.* — Saint Chrysostôme, ou la Voix de l'Église catholique, proclamant que la lecture de l'Écriture-Sainte par les filles et les femmes est une pratique non moins salutaire qu'édifiante; recueil publié par M. *Léandre* Van Ess, docteur en théologie. Darmstadt, 1824. 1 vol. in-8° d'environ 150 pages.

29. — *He palaya, etc., seu Vetus Testamentum juxta Septuaginta interpretes.* — L'ancien Testament grec de la version des Septante, suivant l'édition donnée à Rome, en 1587, par ordre du pape Sixte-Quint; édition stéréotype, publiée par M. *Léandre* Van Ess, docteur en théologie. Leipsick, 1824. 1 vol. in-8°.

30. — *Biblia sacra*, ou la Bible vulgate en latin, selon les éditions de Rome; par le même. Leipzig, 1824. 3 vol. in-8°.

Il y a long-tems que, par de grands travaux et par de belles publications bibliques, M. Van Ess (Leander), curé catholique à Marbourg et docteur en théologie, a fait remarquer son zèle pour faciliter aux chrétiens de toutes les classes la lecture de l'Écriture-Sainte, surtout du Nouveau Testament. *La Voix de l'Église* est un recueil des passages nombreux et intéressans de saint Jean Chrysostome. Les deux éditions bibliques sont très-soignées; elles nous paroissent très-exactes et dignes de confiance. L.

31. — **Geschichte der Moral Philosophie.* — Histoire de la Philosophie morale; par le docteur *Ch.-Fréd.* STARUDLIN, conseiller consistorial et professeur en théologie à l'Université de Gœttingue. Hanovre, 1822; Helwing. Grand in-8° de 1055 pages; prix, 16 fr.

L'auteur est connu, comme historien ecclésiastique, par un système de morale chrétienne, et par beaucoup d'autres écrits recommandables. Ce nouvel ouvrage, qui est peut-être la plus importante de ses compositions, mérite l'attention des savans par l'étude soignée des sources qu'il suppose, le grand nombre d'idées neuves et justes qu'il contient, et par une exposition claire des faits intéressans. La morale des Hébreux et celles des Pères de l'Église sont exclues de son cadre, puisque l'auteur a traité cette partie dans un ouvrage séparé, qui a pour titre: *Histoire de la morale de Jésus-Christ*, en 4 volumes; tous les autres peuples y trouvent une place, à l'exception des Danois, des Suédois, des Hongrois et des Polonais. Après une introduction, qui traite de l'origine de la science, des différens systèmes qu'on y a introduits, de son étendue et de son importance, enfin du commencement de son histoire, l'auteur donne, dans la première partie, l'histoire de la philosophie morale parmi les Grecs et les Romains, jusqu'aux néoplatoniciens, pages 23—435. Il serait trop long de citer toutes les subdivisions de cet intéressant chapitre, les excellens articles sur chaque moraliste en particulier et leurs développemens lumineux au sujet des progrès successifs de la science. La seconde partie, pag. 435—603, s'étend depuis les néoplatoniciens jusqu'au XVIIe siècle; l'auteur arrive trop rapidement à l'époque de la philosophie scolastique, qu'il traite à fond, et passe ensuite à la restauration des lettres et à la réforme religieuse. La troisième partie, pag. 604—1045, embrasse tout le reste de l'histoire de la morale, depuis le commencement du XVIIe siècle jusqu'à nous; l'auteur trace d'abord le caractère général de la période et s'occupe

ensuite de chaque peuple en particulier; les néogrecs même ne sont pas oubliés. Des tables des matières facilitent la recherche des noms et des choses et terminent cet excellent ouvrage. J. H. S.

32. — Goethe's *Philosophie.* — Philosophie de Goethe, ou Recueil raisonné de ses idées sur la vie, l'amour, l'hymen, l'amitié, l'éducation, la religion, la morale, la politique, la littérature et les arts, et tirées de ses œuvres, accompagné d'une *Notice critique sur ses opinions philosophiques*; par le professeur Schutz, de l'Université de Halle.

C'est une compilation dans le genre des *Esprits* qui étaient à la mode, vers la fin du dernier siècle, et qui succédèrent aux *Ana.*

33. — *Geschichte der Expedition, etc.* — Histoire de l'expédition du général Xavier Mina dans le Mexique en 1813. Traduit de l'anglais de Robinson. Hanovre, 1824. 1 vol. in-8°.

Le général Mina s'est acquis une telle célébrité, que tout ce qui a trait à son existence doit intéresser le lecteur; ce livre renferme, en outre, des notions importantes sur l'état des colonies espagnoles et sur les grands événemens dont elles sont devenues le théâtre dans les dernières années. L. V.

34. — *Biographische Denkmale.* — Souvenirs biographiques; par *K.-A.* Warnhagen von Ense. Berlin, 1824. 1 vol. in-8°.

Ce premier volume contient trois biographies : la 1re est celle de Guillaume, comte de la Lippe, né en 1724 et mort en 1777; il fut le sauveur du royaume de Portugal, où il commandait les troupes. Sa vie est accompagnée d'un poëme composé à son sujet, d'après une tradition populaire, par le baron de la Motte-Fouqué. De plus, on y a joint les chants pindariques d'Antonio Dinez da Cruz e Silva. Après M. de la Lippe, vient le comte de Schulenbourg, né d'une illustre famille du pays de Gueldres, dont l'illustration remonte jusqu'au temps d'Albert l'Ours, et qui s'était ensuite établie sur l'Elbe. Mathieu de Schulenbourg servit d'abord contre le roi de Suède, Charles XII. Ce fut lui qui arrêta Patkul et le fit conduire à Kœnigstein En 1708, il commanda les troupes saxonnes dans les Pays-Bas, et se distingua, l'année suivante, à la bataille de Malplaquet. Ayant quitté le service de Saxe, il devint feld-maréchal de la république de Venise, et passa, en 1716, dans les îles ioniennes, où il se défendit avec autant de valeur que de succès contre les attaques réitérées des Turcs. La République, contre l'usage ordinaire, conserva le comte de Schulenbourg, même après la paix; car il avait préservé toute l'Italie de l'invasion ottomane.

Il mourut à Vérone en 1747. Le 3e morceau de ce recueil est consacré à Théodore, né en France, et couronné roi de Corse, par l'influence de la Porte, en 1736. Après avoir chassé les Génois de l'île, et avoir institué un nouvel ordre de chevalerie, il fut obligé de s'éloigner pour avoir la vie sauve. Ce fut en vain que d'abord il demanda des secours étrangers; il finit par être mis en prison, faute de pouvoir acquitter une lettre de change qui lui fut présentée à Amsterdam. Sa captivité ne fut pas longue. Théodore fit encore plusieurs tentatives pour ressaisir le sceptre qu'il avait laissé échapper; il se présenta d'abord devant Aleria, sous pavillon hollandais; puis il vint, sur un vaisseau anglais, devant Isola Rossa, jusqu'à ce qu'enfin le roi de Sardaigne prît la Corse sous sa protection. Dans l'une de ces expéditions, Théodore courut le plus grand danger, auquel il échappa miraculeusement : le capitaine de son navire, corrompu par les Génois, avait été sur le point de mettre le feu à la Sainte-Barbe. Théodore se retira en Angleterre; là il fut de nouveau contraint par corps, en 1749, et demeura en prison jusqu'en 1755. Mais il ne jouit pas long-tems de sa liberté; son orageuse carrière fut terminée le 11 décembre 1756. Son fils servit en Angleterre sous le nom du colonel Frédéric. En 1768, il publia des *Mémoires pour servir à l'Histoire de la Corse.* On promet de donner, dans un volume suivant, les vies du baron de Dafflinger, du prince Léopold d'Anhalt-Dessau, du prince Blucher de Wahlstadt, enfin de Henri et de Louis-Ferdinand de Prusse. On ne peut qu'accorder des éloges à ce que nous possédons déjà de cet intéressant ouvrage.

35. — * *Richardi Bentleii et doctorum virorum Epistolæ.* — Lettres de *Richard* BENTLEY et d'autres savans, avec les portraits de Bentley et de Grævius, et des *fac simile* de leurs écritures. Leipzig, 1825. In-8°.

Bentley est l'un des premiers savans du XVIIe siècle. Né dans le comté d'York, en 1662, il vécut jusque vers le milieu du siècle suivant, et fut successivement bibliothécaire du roi et directeur du collége de Cambridge. On a de lui des ouvrages de polémique religieuse. Nous ne le considérons ici que sous le rapport de ses travaux en littérature ancienne. La correspondance de Bentley avec d'autres savans de son tems est remplie de choses dignes d'être recueillies : aussi a-t-on vu avec plaisir qu'en 1807 Burney l'ait fait imprimer; mais, par un caprice bizarre, il ne voulut pas qu'il en fût tiré plus de 200 exemplaires. Ceux-ci, embellis de tout le luxe de la typographie, furent distribués aux amis de Burney, et se vendirent rarement

au-dessous de 17 guinées par exemplaire. M. Friedemann réimprime aujourd'hui ces lettres avec des additions et une dissertation de Hermann sur Bentley et sur son édition de Térence, qui est sans contredit son principal ouvrage. M. Friedemann a conservé, dans cette seconde publication, par un excès de fidélité, jusqu'aux fautes d'impression de la première : de plus, il a marqué en marge la pagination de Burney. La collection entière se compose de 84 lettres, dont 42 sont la correspondance de Grævius avec Bentley, de 1692 à 1702. Onze lettres, la plupart anglaises, sont adressées au docteur Bernard ; d'autres ont été écrites à Leclerc, à Davies, à Gacon. Celui-ci, à la veille de donner une traduction française d'Anacréon, avait consulté Bentley sur deux passages de cet auteur : on en trouve ici l'explication et la rectification. Nous ne pouvons indiquer toutes les personnes marquantes auxquelles écrivait Bentley, ni tous les sujets qu'il traite dans ses lettres. Il n'en est presque pas une qui ne contienne des remarques essentielles sur les langues anciennes, ou des discussions intéressantes sur des textes d'auteurs classiques. Les additions donnent ce que Bentley écrivait à Barnes au sujet des lettres d'Euripide ; puis, des remarques sur la collation d'un manuscrit de Manilius, faite par Richter à Leipzig. Dans sa dissertation sur Bentley, le célèbre Hermann examine quels sont les points sur lesquels il convient de suivre la route tracée par ce grand critique, et quels sont ceux où il convient de s'en écarter.

36. — *De romanorum Ædilibus.* — Des Édiles romains ; dissertation de *P.-G.* Schubert. Kœnigsberg, 1824. In-8°.

Croyant s'être aperçu qu'on avait jusqu'à présent fait trop peu d'attention aux fonctions des divers magistrats chez les Romains, M. Schubert commence par examiner quelles étaient les attributions des édiles, et quelle différence il existe entre les édiles plébéiens et les édiles curules. Mais ceci n'est qu'un *prodromus*, un essai, ou plutôt un préambule ; car il tient prêt, pour être publié, un ouvrage en quatre livres, sur les édiles et sur ce qui les concerne ; il n'a voulu, quant à présent, que donner lieu à une discussion que semblent appeler quelques points essentiels sur lesquels il serait bien aise de connaître l'opinion des savans : aussi publie-t-il d'avance la table des chapitres du grand ouvrage. Dans son extrait du livre II : *Quod interest inter ædiles curules et plebis in officiis*, il s'éloigne entièrement de l'opinion de Niebuhr et de celle de Derksen, qui reconnaissent dans l'édilité une charge créée par les anciens Latins ; il pense, au contraire, qu'ils n'ont été institués que pour recueillir et

conserver les propositions des tribuns sanctionnées par le peuple, et en fait ainsi une espèce de greffiers des magistrats plébéiens. C'est aussi en qualité d'aides des tribuns qu'ils auraient été chargés de l'approvisionnement de Rome et de la distribution des grains. Ici il est question des *ædiles cereales* nommés par César, et qui continuèrent leurs fonctions après qu'Auguste eut établi un *præfectus annonæ*. Les édiles plébéiens avaient aussi des attributions relatives à la sûreté publique; enfin, les jeux, dont l'origine se rattachait aux cérémonies religieuses, étaient aussi de leur compétence. Ceci nous conduit à l'institution des *ædiles curules*; néanmoins, les *ludi plebei* furent soumis aux édiles plébéiens, tandis que les jeux scéniques furent confiés aux premiers. Quant aux jeux appelés *florales*, les édiles plébéiens et curules s'en occupaient alternativement. M. Schubert attaque l'assertion de Niebuhr, qui veut qu'avant l'institution des *duumviri capitales*, les édiles curules aient été *judices rerum capitalium*, en ce sens qu'ils faisaient la première institution et traduisaient les accusés devant le peuple. L'examen de cette réfutation nous conduirait trop loin. J'en ferai l'objet d'une discussion spéciale, dans les remarques que je me propose de joindre à ma traduction du célèbre ouvrage de Niebuhr.

37. — *Auli Gellii Noctes atticæ.* — Nuits attiques d'Aulu-Gelle. *Nouvelle édition*, revue d'après les manuscrits, enrichie de notes critiques et de tables alphabétiques; par *Albert* Lion. Tom. 1. Gœttingue, 1824. In-8°.

M. Albert Lion est le même qui nous a donné, il y a peu de mois, un *Ctésias*: Aulu-Gelle ne sera pas moins bien accueilli. Ce n'est pas la première fois qu'il est publié; à la différence de Ctésias, qui jamais n'avait paru seul, il a déjà eu de nombreuses éditions. Aulu-Gelle vécut au IIe siècle. Nous avons de lui un ouvrage en vingt livres; c'est celui que réimprime M. Albert Lion. Le titre de *Nuits attiques* vient de ce qu'il fut composé à Athènes. On y trouve beaucoup de recherches curieuses sur l'antiquité, un grand nombre de remarques grammaticales, et souvent des anecdotes piquantes, fort variées. Les lecteurs n'auront qu'à se féliciter d'avoir fait connaissance avec cet auteur, que les gens du monde ont trop long-tems condamné à l'oubli : ils seront dédommagés des défauts du style par la richesse des sujets. L'édition de M. Lion est, sous plusieurs rapports, préférable aux autres; il a mis beaucoup de soin à réunir ses matériaux et beaucoup de discernement dans le choix qu'il en a fait. Non-seulement il a fait usage de deux manus-

crits de Wolfenbütel; mais encore il s'est servi, pour la rectification de son texte, des auteurs qui ont puisé dans Aulu-Gelle : tels sont Macrobe, Nonius Marcellus, Jean de Salisbury. M. Lion a aussi rectifié les leçons des passages cités par Aulu-Gelle; mais avec beaucoup de précautions, pour ne pas les dénaturer en les corrigeant; car cet auteur citait souvent de mémoire, et, dans ce cas, son inexactitude doit être conservée avec de simples remarques. Le premier volume renferme les neuf premiers livres (nous n'avons du huitième que les argumens). Les *Prolegomènes* traitent d'Aulu-Gelle et de son ouvrage; puis, des manuscrits et des éditions. Nous apprenons avec plaisir que M. Lion va successivement publier tous les auteurs qui, sans appartenir aux beaux tems de la littérature romaine, ont néanmoins un mérite réel, soit par ce qu'ils nous aprennent sur l'histoire, soit par les remarques grammaticales qu'ils nous ont transmises. Cette collection, jointe aux divers recueils de classiques, pourra composer ainsi une bibliothèque complète des latins.

P. Golbéry.

38. — * *Handbuch der Geschichte der Literatur.* — Manuel de l'histoire de la littérature, par le docteur *Louis* Wachler. *Troisième édition.* T. II *Histoire du moyen âge.* Francfort-sur-le-Mein, 1823. Hermann. 1 vol., 296 pages grand in-8°. Les deux volumes 21 fr.

L'auteur a publié, depuis 1793, plusieurs ouvrages de ce genre; celui-ci les surpasse tous par l'érudition, la critique et la pureté du style; le nombre d'éditions qu'on en a données, ainsi que de son *Manuel de l'histoire à l'usage des cours universitaires* (3e édit., VIII, 447 p. in-8°. Leipzig, 1824. Barth.), prouve le cas que l'on fait en Allemagne de ses travaux littéraires. Le volume que nous annonçons peut aussi être considéré comme un ouvrage particulier sur la littérature du moyen âge. La tâche était difficile, quoique depuis une douzaine d'années on soit revenu avec beaucoup d'ardeur sur cette grande partie de l'histoire, trop prônée par les uns et trop dépréciée par les autres. L'auteur partage l'histoire littéraire du moyen âge en deux périodes : la première, depuis 400 jusqu'en 1100, comprend les chapitres suivans : l'Occident, la Grèce, les Arabes, les Syriens, les Persans, les Arméniens, les Chinois, les Juifs. Après cette division ethnographique, il donne un aperçu scientifique et traite de la philologie, de la poésie latine, de l'histoire avec la chronologie et la géographie, de la philosophie, des mathématiques, de la médecine, de la jurisprudence et de la théologie. La seconde période s'étend jusqu'en 1500, embrasse les Arabes, les

Persans, les Juifs, les Grecs, les Italiens, les Espagnols et les Portugais, les Français, les Allemands, les Anglais et les Écossais, les Scandinaves et les Slaves, et compare l'état de l'Orient avec celui de l'Occident. Après un article sur l'origine des universités, un nouvel aperçu scientifique rend compte des progrès de chaque science pendant cette période. Parmi les chapitres les plus dignes d'éloges, nous citerons surtout ceux qui traitent des Arabes dans l'une et l'autre période. Du reste, on retrouve partout le même discernement, la même érudition, la même richesse de faits, auxquelles la brièveté et la simplicité du style donnent encore un nouveau prix; nous souhaitons que le troisième volume vienne bientôt terminer un ouvrage si utile, dont à la vérité nous n'approuvons pas toutes les opinions, mais qui n'en mérite pas moins un rang distingué parmi les nombreux ouvrages sur l'histoire littéraire.

J.-H. Schnitzler.

39. — *Von der Unbrauchbarkeit, etc.* — De la Nullité des ressources que présente aux beaux-arts la mythologie du nord; par M. Torkel Baden, professeur de littérature à l'Académie des beaux-arts de Copenhague; traduit du danois. Hildesheim, 1822. In-8°. 32 pages.

L'auteur de cette brochure appartient à une famille célèbre dans la littérature danoise, et son opinion doit avoir du poids. Depuis quelque tems les artistes du Nord et plusieurs artistes de l'Allemagne ayant cru s'apercevoir que les ressources que les beaux-arts ont tirées jusqu'ici des mythologies grecque et latine, étaient, si non épuisées, du moins sur le point de l'être, ont cru devoir chercher les sujets de leurs travaux dans la mythologie scandinave. M. Baden s'efforce de prouver que cette source est mauvaise, parce que la mythologie du Nord est trop sauvage et trop barbare, et qu'elle est absolument dépourvue de ces grâces que les anciens poëtes grecs et latins ont offertes à leurs imitateurs. Ce que dit M. Baden sur les divinités du Nord, et sur la grossièreté de leurs attributs, est incontestable; et nous ne voyons pas comment, dans leur état présent, elles pourraient être utilement employées, surtout en peinture et en sculpture. Une autre question se présente. Ne serait-il pas possible de les polir un peu, sans leur ôter le caractère du climat auquel elles appartiennent? M. Baden ne dit rien à ce sujet; mais il sait que le génie est créateur; et l'on peut espérer de voir un jour quelque homme de génie réussir à présenter ces fictions sauvages et quelquefois sublimes sous des formes gracieuses et attrayantes. M. Baden pourrait vivre encore assez long-tems pour

voir le commencement de cette révolution plastique; et nous sommes persuadés qu'il ne regretterait point d'avoir à rétracter une opinion qui lui paraît aujourd'hui fondée sur l'évidence. HEIBERG.

40. — *Der Ueberspannte.* — L'Exalté, de M. PICARD; traduit du français, par *Frédéric* GLEICH. Leipsick, 1824. Hautmann, 3 vol.

Cette piquante production de M. Picard a déjà fait le sujet de plusieurs articles dans les journaux littéraires de l'Allemagne, où elle se trouve déjà dans toutes les mains. Elle a obtenu un tel succès, que plusieurs libraires spéculent déjà sur la traduction du *Gilblas de la Révolution*, dont on publie une édition à Magdebourg.

41.—*Briefe, etc.*— Lettres sur la toilette des Dames; par Mme *Élise* VOIART; traduites du français par *Frédéric* KRUG. Gotha, 1824.

Ce joli ouvrage, dont nous avons rendu compte (voy. *Rev. Enc.* t. XVI, p. 363), méritait d'obtenir les honneurs de la traduction. Il fait partie d'une collection publiée par le libraire Audot, sous le titre d'*Encyclopédie des Dames*, et dont nous avons annoncé plusieurs livraisons. L. V.

SUISSE.

39. — * *L'Homme du Midi et l'Homme du Nord*, ou *l'Influence du climat;* par *Ch.-Victor de* BONSTETTEN. Genève, 1824; J.-J. Paschoud: Paris, le même. 1 vol. in-8° de XIII et 231 pages; prix 2 f. 50 c.

Ceux qui connaissent déjà l'auteur de ce spirituel opuscule, l'aimeront davantage encore après l'avoir lu; ceux qui ne le connaissent point désireront le rencontrer et seront tout prêts à l'aimer; tous penseront à l'homme plus encore qu'au livre, parce que l'auteur s'y montre tout entier. S'observant lui-même, et observant tout ce qui l'entoure, il vous fait partager successivement les impressions diverses qu'il a reçues dans les climats opposés où il a voyagé. Après avoir peint la nature avec des couleurs vives et brillantes, il vous ramène dans son propre cœur, et il vous fait découvrir, par une analyse pleine d'esprit, comment l'homme, comment les nations entières sont affectées par le climat, d'après les effets qu'il en a éprouvés lui-même. — M. de Bonstetten, fils d'un magistrat respecté de Berne, avait dix-huit ans lorsque *Voltaire* lui montra une bienveillance particulière et l'invita fréquemment à venir le visiter à Ferney. Dans le même tems, il se lia avec *Moulson*, l'ami intime de Rousseau; il apprit de *Charles Bonnet* l'art de méditer et à s'observer lui-même: plus tard, le poëte anglais *Gray* fut frappé de toute l'imagination, de

toute la vigueur de pensée que développait le jeune Bernois, et il le retint six mois chez lui; plus tard encore, M. de Bonstetten se lia avec *Muller*, qui commençait à faire connaître son immense érudition et son aptitude au travail; il le logea chez lui, et l'aida de sa bourse et de son crédit; il soutint son courage dans la grande entreprise de l'histoire des Suisses; et la correspondance de Bonstetten et de Muller, qui a eu en Allemagne un succès immense et qui a été aussi traduite en français, nous apprend que, sans Bonstetten, l'Allemagne n'aurait point eu l'homme qu'elle regarde comme son premier historien. A son tour, M. de Bonstetten commença aussi à écrire, mais en allemand, qu'il regardait comme sa langue maternelle, et il avait déjà établi sa réputation dans la littérature allemande par six ou sept volumes d'œuvres diverses, lorsqu'il essaya d'écrire aussi en français. C'est ainsi qu'il arriva, chargé des souvenirs d'un autre siècle et de ceux d'une autre littérature; il n'en a que plus de mérite à apprécier si bien notre tems, nos générations nouvelles, à manier si habilement notre langue, et par elle nos sentimens. — Dans son dernier ouvrage, M. de Bonstetten a cherché à faire sentir comment le climat exerce son influence sur la religion, l'enseignement, la littérature, la liberté, le courage, l'amour, les opinions, les coutumes; mais il n'exagère point cette influence. « Le climat, dit-il (p. 15), n'est qu'une des causes qui influent sur les hommes; sa puissance, toujours en activité, ne se fait sentir qu'à la longue par des résultats qui paraissent quelquefois lui devoir être étrangers. Elle cède momentanément à toutes les institutions bien combinées. » Toutefois, il montre d'une manière piquante et nouvelle sous combien de formes cette influence se reproduit. « Les poëtes allemands, danois, anglais et suédois, dit-il (p. 65), se plaisent particulièrement à peindre les beautés de la nature, surtout dans le paysage, ils s'y arrêtent bien plus que les poëtes du midi. La raison en est que, dans le nord, les longs hivers font sentir avec une inépuisable émotion le retour du printems, ou plutôt de l'été... Dans les pays toujours verts, il n'y a que des nuances de saisons; jamais on n'y éprouve ces contrastes terribles que présentent les hivers septentrionaux, comparés au charme des étés, même de la Laponie. » — « Avec très-peu d'enseignement, l'habitant du Midi fait dans les sciences bien plus de progrès que n'en fait l'habitant du Nord; mais, pour que ces progrès se fassent, il faut trouver l'art infiniment difficile de fixer l'imagination sur les objets qu'on enseigne. Dans le Midi, les organes sont dans une telle activité, il y a une telle dispo-

sition à l'excitabilité des idées et des sentations, que l'on ne trouve que difficilement chez le jeune écolier le moment de fixer une idée étrangère. L'esprit, bien plus que la terre, y est d'une telle fécondité que, plus il y a de talens naturels, et plus on trouve l'âme qu'on entreprend de cultiver, déjà garnie de fleurs et de plantes parasites : mais, le germe de la science une fois placé, on a bientôt des produits vigoureux. Dans le Nord, l'esprit prend plus facilement que dans le Midi l'attitude de la réflexion; et l'art de replier ses idées sur elles-mêmes y semble plus naturel... En dernier résultat, il y a parité de produit entre les deux climats; mais, dans le Midi, les efforts se dépensent à écarter les pensées inutiles, et dans le Nord, à développer une même idée; dans le Midi, il faut sans cesse élaguer la pensée, et dans le Nord, il faut répéter les labours qu'on lui donne. » — (P. 164) « L'instruction monacale ne donne pas seulement de fausses idées; en donnant à l'esprit une méthode inverse de celle qui mène à la vérité, elle le rend incapable de penser juste sur rien. Toutes les opérations de la raison humaine ont pour but d'apprendre à ne croire que par de bonnes raisons; apprendre aux hommes à croire sans raison, et contre la raison, c'est les pervertir dans le plus noble don de la divinité, celui de la raison humaine. » — Nous avions encore noté plusieurs pensées justes, neuves, et exprimées d'une manière ingénieuse; mais il faut nous arrêter; sans doute ceux qui se plaisent à l'étude de l'homme liront *l'Homme du Midi et l'Homme du Nord.* (Voy. *Rev. Enc.*, t. XIII, p. 308, le compte rendu des *Études de l'homme*, par M. de Bonstetten.) S.

43. — *Élémens de la Grammaire hébraïque;* par *J.-E.* Cellerier fils, pasteur, et professeur de langues orientales, critique et antiquités sacrées à l'Académie de Genève, suivie des *principes de la Syntaxe hébraïque*, traduits librement de l'allemand de *Wilhelm* Gesenius. *Seconde édition*, augmentée et considérablement modifiée. — Genève, 1824; Abraham, Cherbuliez.

L'étude de la langue hébraïque est, depuis quelque tems, dans l'Europe savante, l'objet d'une attention, et même d'une ardeur nouvelle et particulière. On ne saurait s'en étonner : l'érudition et la philosophie, la foi et l'incrédulité, le judaïsme et le christianisme, ont tour à tour également cherché et trouvé des armes puissantes pour soutenir leurs doctrines, dans les monumens littéraires dont cette langue si ancienne renferme les trésors, et fournit l'explication. Mais, c'est dans les communions réformées de la religion chrétienne, que le zèle pour l'étude de la langue hébraïque s'est sur-

tout développé. — Genève, qui fut le centre de la réforme organisée sous le nom de calvinisme, comme la Saxe fut le berceau de la première réforme dirigée contre les abus que l'on reprochait à la cour de Rome. Genève fut long-tems, et est encore aujourd'hui l'un des foyers les plus actifs de toutes les études relatives à la langue hébraïque, à la littérature sacrée, et à toutes les parties de la science connue chez nos doctes voisins sous le nom d'*Exegèse*. On ferait une bibliothèque des ouvrages utiles de ce genre publiés dans cette ville. Les *Élémens de la Grammaire hébraïque*, par Cellerier fils, dont nous annonçons la nouvelle édition, doivent occuper une place honorable dans cette riche collection, précieuse pour les amis de la religion et des lettres. La méthode claire, simple et facile de la Syntaxe hébraïque, est exposée avec une simplicité, une clarté et une exactitude propres à faciliter beaucoup cette étude à ceux qui s'y livrent, quels que soient leur âge et le degré de leur instruction; les exemples sont choisis avec discernement ; l'élégance et l'exactitude typographiques ajoutent encore au mérite de cet ouvrage élémentaire. M. B.

ITALIE.

44. — * *Pomona Italiana, etc.* — Pomone Italienne, ou Traité des Arbres fruitiers de l'Italie; par *George* Gallesio. Pise, 1817-1824.

L'auteur, honorablement connu par un bon traité sur le genre *Citrus*, et par sa théorie sur la reproduction végétale, mérite de ses compatriotes l'admiration que les Français ont pour leur *Duhamel*. Depuis huit ans qu'il a entrepris cet utile travail, il n'a rien épargné pour pouvoir décrire exactement les meilleures variétés des fruits cultivés sur le sol italien, leur synonymie, et la culture qui leur est propre; il a aussi pensé que, quelle que fût l'exactitude des descriptions, il aurait souvent échoué dans la détermination de plusieurs variétés, si des figures fidèles ne venaient à son aide; et celles dont il a embelli son ouvrage nous paraissent si parfaites, pour le ton des couleurs, les contours et les détails, qu'on peut dire que l'iconographie, en Italie, n'est point stationnaire au milieu des progrès que les Redouté et les Turpin ont fait faire en France à cet art. La *Pomone italienne* comprendra quarante livraisons in-4°, dont quatorze seulement ont paru ; un ouvrage de ce genre ne peut être publié aussi promptement que l'impatience des agronomes le demanderait. Nous nous proposons de faire connaître, dans une prochaine annonce, plusieurs variétés d'arbres décrits par M. Gallesio

qui sont inconnus en France, et qui seraient dignes d'y être introduits. B.

45. — * *Fisica in riguardo alle nuove scoperte, ecc.*—Physique mise au niveau des nouvelles découvertes, expliquant les phénomènes ordinaires du monde matériel; ouvrage posthume du professeur *Giuseppe—M.* Racagni, membre de l'Institut impérial et royal, etc. Milan, 1824. P.-E. Giusti. In-8°.

Parmi les ouvrages de ce genre, celui que nous annonçons se fait particulièrement remarquer. Il s'approche plus que beaucoup d'autres de cette perfection qu'on cherche en vain dans cette sorte de livres élémentaires, bien plus difficiles à faire qu'on ne le pense ordinairement. Racagni expose, avec la plus grande clarté, toutes les connaissances les plus nécessaires et les plus utiles de la physique. On trouve, en outre, dans son cours, de l'ordre et un bon choix de matériaux. Pourquoi faut-il qu'on puisse lui reprocher d'avoir donné si peu de soin à son style!

46.—* *Supplemento alla guida allo studio della chimica generale, ecc.* — Supplément au Guide pour l'étude de la chimie générale du docteur *Gasparo* Baugnatelli, etc. Pavie, 1823; Fusi et comp. In-8°.

C'est une nomenclature historique des progrès que la chimie a faits, depuis le commencement de l'an 1823, qui ajoute à l'utilité du *Guide* que l'auteur avait déjà publié pour l'étude de cette science. Ce supplément contient trois articles, où l'auteur a renfermé tout ce qu'il a cru nécessaire pour perfectionner son premier ouvrage. Il s'occupe dans le premier article des forces chimiques; dans le second, de ce qui regarde les corps simples, soit non métalliques, soit métaux; le troisième traite du règne organique. Sous ces trois points de vue, l'auteur semble avoir recueilli tout ce que les dernières découvertes ont ajouté de plus important à la chimie. F. S.

47. — * *Della medicina italiana, e della dottrina di Broussais; ecc.* —De la Médecine italienne, et de la Doctrine médicale de Broussais; par le docteur E. Bavesi, de plusieurs Académies (l'un des collaborateurs de l'*Anthologie*, publiée à Florence). Livourne, 1824; Glauco Masi. In-8° de 46 pages.

Cette brochure est le *Discours préliminaire* que M. Bavesi a placé en tête de sa traduction de la *Médecine physiologique de Broussais*, par le professeur Goupil (1). A la fin de ce discours, on lit la

(1) *Exposition de la nouvelle doctrine médicale;* par *M.-A.* Goupil, D.-M. Paris, 1824; Baillière. 1 vol. in-8°.

déclaration suivante, qui mérite d'être citée dans l'histoire des sciences comme un exemple du dévouement qu'inspire un amour sincère de la vérité. « L'importance des principes de Broussais, assez prouvée par la célébrité que ces principes ont acquise en peu de tems dans toute l'Europe, et par la puissante et salutaire influence qu'ils obtiennent dans la pratique, m'avait déterminé à les exposer dans un *Essai critique* qui était presque achevé, lorsque les *Archives générales de médecine* (1) m'apprirent que j'avais été devancé par M. le professeur Goupil. Je fus bientôt convaincu que l'ouvrage de ce professeur était remarquable par une extrême clarté, par une analyse à peu près complète, et que le réformateur des sciences médicales en France avait trouvé un interprète digne de lui. Je renonçai sans peine à mon entreprise, et sacrifiant tout amour-propre d'auteur à l'utilité publique, je me bornai au rôle obscur de traducteur. Je considérai que M. Goupil avait suivi les leçons et les travaux du savant professeur de l'hôpital militaire du Val-de-Grâce; qu'il avait vécu dans des relations d'amitié intime avec lui; qu'il avait eu ses manuscrits à sa disposition; qu'à ces titres incontestables à la confiance des lecteurs, se joignait le mérite réel de l'ouvrage qui ne renferme pas seulement les découvertes et les doctrines de Broussais, mais aussi celles de plusieurs autres médecins célèbres; en un mot, que M. Goupil a exposé dans son livre l'état actuel de la médecine philosophique. » — M. Bavesi présente un résumé historique des progrès de la médecine depuis deux siècles, dans toute l'Europe, mais surtout en Italie : il fait connaître en quoi les théories médicales des Italiens diffèrent de celles des médecins français; il jette aussi un coup d'œil sur l'état de la médecine en Allemagne, où toutes les sciences prennent une teinte de cette métaphysique nébuleuse, si mal à propos décorée du nom de *philosophie*. Lorsque le vieillard de Cos donnait le conseil d'appliquer la philosophie à la médecine, ce n'est point de celle-là qu'il voulait parler. Les Italiens et les Français paraissent devoir devancer toujours les Allemands et les Anglais dans la carrière des sciences naturelles, précisément parce qu'ils ne consomment ni leur tems, ni les forces de leur esprit en vaines subtilités sur les idées abstraites.

---

(1) *Archives générales de médecine;* journal publié par une Société de médecins, etc. Paris; Béchet jeune. Il en paraît un cahier par mois. Prix 26 fr. par an, pour Paris, et 31 fr., franc de port, pour les départemens.

Au reste, les divergences en théories médicales seraient sans inconvénient, si toutes les pratiques étaient, sinon d'accord, du moins conduites avec une sage circonspection; mais, M. Bavesi ne nous rassure point à cet égard. Il indique aussi plusieurs différences entre la pratique des médecins italiens et celle des français. Ces observations prouvent que l'Italie et la France ont besoin de se consulter mutuellement, et que les communications entre les savans de ces deux pays, devenues plus actives par l'intermédiaire de leurs ouvrages périodiques respectifs, et spécialement de la *Revue Encyclopédique* et de l'*Anthologie* publiée à Florence, de la *Bibliothèque italienne* et des nouvelles *Annales de statistique et de voyages* publiées à Milan, etc., sont un moyen prompt et sûr de perfectionner les sciences et leurs applications. Après avoir pris connaissance du discours de M. Bavesi, quelques lecteurs regretteront qu'il ait renoncé à son ouvrage, non pour ses compatriotes auxquels le livre de M. Goupil convient peut-être mieux, mais pour les médecins français qui recherchent avec empressement tout ce qui peut les mettre au courant des progrès des sciences médicales dans les pays étrangers. M. A. J.

48. — *Veterinaria legale, ecc.* — Art vétérinaire légal, de *Francesco* Toggia, directeur vétérinaire de l'armée de S. M., etc. Turin, 1823; veuve Pomba. In-8°.

Le professeur *Pozzi* de Milan, avait déjà publié un Essai sur cette jurisprudence, à laquelle il donna le titre de *zoojatria*. Mais, ce que M. Pozzi n'avait qu'essayé, vient d'être amplement traité par M. Toggia, de Turin. Ce dernier était connu par plusieurs autres ouvrages de médecine vétérinaire; celui que nous annonçons vient augmenter ses droits à la reconnaissance des Italiens, auxquels ce genre de jurisprudence manquait absolument. Sous ce rapport surtout, son ouvrage est d'une utilité incontestable.

49 — * *Instituzioni di geografia fisica e politica, ecc.* — Institutions de géographie physique et politique; par *Luigi* Galanti. *Quatrième édition*. Naples, 1822; Domenico Sangiacomo. 4 vol. in-8°.

L'auteur de cet ouvrage est le frère du célèbre avocat Giuseppe Galanti, auteur de plusieurs ouvrages politiques, et qui a écrit aussi sur la géographie, et particulièrement sur la statistique du royaume des Deux-Siciles. La Géographie que nous annonçons ne doit pas être confondue avec tant d'autres que la sécheresse ou une abondance souvent stérile privent de tout intérêt. L'auteur déclare n'avoir eu pour but qu'un bon choix de matières et une méthode

facile d'exposition. Il nous semble qu'il a réussi à un tel point, que, sous plusieurs rapports, on peut regarder son ouvrage comme neuf et entièrement original. Le style en est précis, clair, et prouve que l'auteur est très-versé dans les sciences exactes et philosophiques. Il sent d'abord la nécessité de réformer la géographie, après tant de révolutions et de changemens produits par la nature, par les découvertes des navigateurs et par la politique. Cette réforme est réclamée surtout par l'Amérique ; mais l'Europe elle-même en sent également le besoin, après les vicissitudes qu'elle vient de subir. « Quoique l'édifice vaste, mais mal affermi, d'un empire sans vertu politique ait disparu, dit-il, en un instant, et qu'on ait annoncé l'intention de ramener les états à leurs anciennes limites, ils sont encore bien différens de ce qu'ils étaient autrefois; parce qu'il est impossible à l'homme d'anéantir entièrement toutes les conséquences d'une longue suite de grands événemens. » L'auteur remarque ensuite que les livres utiles, dans ce genre, sont bien rares; il les trouve presque tous éloignés du plan de Strabon. Il sent et il indique les plus grands obstacles qui s'opposent à une telle exécution, surtout lorsque l'on veut éviter les deux excès de la brièveté et de la prolixité. Il s'est proposé de tenir un juste milieu en s'adressant à des élèves qui ont déjà été initiés, non-seulement dans la géographie, mais aussi dans les autres branches des hautes sciences. Ainsi il présente les principes de la géographie *mathématique*, de la géographie *physique* et de la géographie *politique*. En général, il donne d'abord un tableau de l'état *naturel* du pays; ensuite, celui de son état *politique*, enfin, sa *topographie*. Partout l'auteur tâche, avec beaucoup d'art, d'insinuer aux jeunes gens le goût de l'histoire naturelle et de l'agriculture, sans négliger ce qui concerne les connaissances militaires, et celles qui sont relatives à l'industrie, au commerce, au climat, etc. Il n'oublie pas non plus les connaissances politiques, et particulièrement l'étude des causes qui produisent la prospérité ou l'avilissement des peuples. Souvent il améliore et détermine avec plus de précision et d'exactitude les divisions géographiques des états. La 2e partie de cette Géographie, qui traite du Nouveau-Monde, est la plus curieuse et la plus intéressante.

50. — *Annali d'Italia dal* 1750, *ecc.* — Annales de l'Italie depuis 1750, compilées par *A.* Coppi. Tome Ier, depuis 1750 jusqu'en 1796. Rome, 1824; de Romanis. In-8°.

L'auteur s'était proposé de suivre les Annales du célèbre Muratori; mais il semble bien loin d'avoir l'esprit et les maximes de cet

auteur célèbre. Quand même il eût pu prétendre à l'imiter sous ce rapport, aurait-il pu le faire dans le pays et dans le tems où il écrit? Il se montre l'ami de sa patrie; mais on sait que par ce nom sacré on n'entend quelquefois que cette masse de préjugés invétérés qui font le malheur de la véritable patrie. Pour en donner une preuve, l'auteur de ces *Annales* condamne, avec un zèle inquisitorial, les réformes ecclésiastiques exécutées par Joseph II et par le grand-duc Léopold, ces deux princes qui feront toujours respecter et chérir l'autorité légitime; il signale même le premier comme un élève et un partisan aveugle de l'évêque de Hontheim, déguisé sous le nom de *Justin Febronius*. Il s'efforce aussi de rechercher les principes, et, pour ainsi dire, l'origine de la révolution française, dans quelques livres qui ont été oubliés; et parmi eux, il en dénonce quelques-uns dont les auteurs méritaient plutôt son respect que ses accusations, que l'on peut signaler comme des calomnies. Plusieurs de ces écrivains, au contraire, sont généralement reconnus pour les apôtres de la raison publique, et pour les véritables bienfaiteurs de l'espèce humaine. Enfin, s'il fallait en croire notre annaliste, il faudrait condamner le savant Spedalieri, qui a si bien mérité de la religion; le célèbre Gravina lui-même, et d'autres ouvrages d'hommes respectables, dont l'auteur aurait dû commencer par approfondir un peu mieux les doctrines. Quoi qu'il en soit de ces critiques, qu'il nous a paru mériter, son ouvrage a encore assez de mérite pour se faire lire avec intérêt.

51. — *Memorie storiche della città e del territorio di Trento, ecc.* — Mémoires historiques de la ville de Trente et de son territoire; par le comte *Francesco-Vigilio* Barbacovi, etc. Trente, 1821; Monanni. In-8°.

L'auteur était déjà connu par divers écrits de jurisprudence. Parvenu à l'âge de 86 ans, et depuis quelque tems affligé de cécité, il a voulu laisser un monument de son patriotisme, en publiant les Mémoires, jusqu'à présent peu connus, du territoire de Trente, sa patrie. Il n'a encore donné que la première partie de son travail, qui s'étend depuis le siècle d'Auguste jusqu'en 1027. La seconde partie comprendra la suite jusqu'en 1803.

52. — *Disfida di caccia tra i Piacevoli ed i Piattelli, ecc.* — Défi de chasse entre les Piacevoli et les Piattelli, décrit par *Giulio* Dati, et qui n'avait pas été encore publié. Florence, 1824; Magheri.

Cette publication est due au chanoine Moreni, qui s'efforce d'enrichir ainsi la littérature italienne par des éditions curieuses. On apprend, par cet ouvrage, quel était le genre de divertissemens dont

on s'occupait à cette époque. Il semble aussi que l'auteur se soit proposé de montrer aux modernes de quelle manière les grands seigneurs, les gens de lettres et le peuple s'amusaient ensemble dans ces heureux tems que l'on vante et que l'on regrette souvent sans les bien connaître. Si l'auteur espère plus ou moins raprocher les classes trop séparées de la plupart des sociétés actuelles, au moyen de ces souvenirs, il appuie ses espérances sur des considérations bien légères.

53. — *Bibliografia universale, ecc.* — Bibliographie universelle, etc. Venise, 1824; J.-B. Missiaglia. 1 vol. xv, in-8°.

Les rédacteurs de la *Bibliothèque italienne* ne cessent de poursuivre l'édition de cet ouvrage si intéressant par les améliorations ajoutées à l'original. On remarque, entre autres observations qu'on avait oubliées, que le livre d'Augustin Dati, intitulé : *Elegantiarum libellus*, fut imprimé à l'époque de l'introduction de l'imprimerie en Italie. On reproche aux éditeurs vénitiens de n'avoir pas ajouté à l'article *David* les nombreuses traductions italiennes qu'on a faites de ses psaumes, ainsi que les Français n'ont pas manqué de le faire pour les leurs. On s'est plaint que le rédacteur français de l'article *Pierre-Candide Decembrio* n'ait pas dit que ce savant consuma la plus grande partie de sa vie laborieuse à l'étude des classiques, et qu'il contribua, non-seulement à les corriger, mais aussi à faire apprécier l'érudition classique. Le même rédacteur cite la bibliothèque des chanoines réguliers de Saint-Antoine de Milan; et l'on ne connaît pas cet ordre de chanoines dans cette ville. On a fait plusieurs autres remarques sur les articles *Demeste*, *Devaines*, *Diamantini*, *Dicuil*, *etc.* Quoique ces remarques soient en général peu importantes, elles ajoutent plus ou moins à l'exactitude de cet ouvrage.

54. — * *Elogio di Cabanis, ecc.* — Éloge de Cabanis; ouvrage de M. le comte Destutt de Tracy, traduit en italien, etc. Plaisance, 1824; Majno. In-8°.

Tandis que quelques écrivains se plaisent à renouveler les questions scolastiques sur les propriétés originaires de l'*esprit* et de la *matière*, dénominations qu'il vaudrait mieux proscrire des écoles; plusieurs autres continuent de suivre une marche plus simple et plus philosophique. Ne recherchant que les phénomènes les plus importans de la nature, ils ne s'obstinent point à pénétrer l'essence primitive de leurs causes, qu'elle a voulu nous cacher. C'est dans ce sens que plusieurs Italiens, depuis long-tems, traduisent, publient ou étudient les ouvrages instructifs des écrivains les plus distingués

de l'Allemagne, de la France et de l'Angleterre. Ils semblent cependant préférer les théories, et plus encore les méthodes de l'école française. MM. *de Tracy*, *Degérando*, *Laromiguière*, et surtout *Cabanis*, sont leurs auteurs favoris. Néanmoins, ces auteurs sont appréciés et jugés par eux avec cet esprit de tolérance et de liberté qui les a guidés eux-mêmes dans les jugemens qu'ils ont portés sur les écrivains qui les ont précédés et qu'ils respectent le plus. Nous pourrions citer plusieurs ouvrages italiens où domine cet esprit vraiment religieux et philosophique. C'est ainsi qu'on discute et que même on rejette quelques-unes de leurs opinions, sans pour cela chercher à calomnier ou à déprécier leurs auteurs. Voici une nouvelle preuve de cette conduite que nous ne cessons de signaler à l'approbation des véritables philosophes. L'éditeur de la *Bibliothèque universelle, amusante et instructive*, n'a entrepris la publication en Italie de l'Éloge de Cabanis que pour faire ressortir dans la conduite de cet écrivain célèbre la pureté des principes qu'il professait. C'est imiter sa morale et cet esprit de bienveillance qui dirigeait ses pensées et ses actions.

55. — *Opere, etc.* — Œuvres de l'abbé *D. Michele* Colombo, de Parme. Milan, 1824; Gio. Silvestri. In-16.

C'est un recueil de divers opuscules plus ou moins curieux et instructifs. On y trouve un discours sur un passage de l'*Ane d'or* de Machiavel; une lettre sur l'éducation d'un élève de condition noble; une autre sur la première édition des écrits italiens du Politien; l'éloge d'Hélène Porta, née Bulgarini; trois contes; quelques petits traités, traduits de la langue du Malabar; particulièrement quatre leçons sur les propriétés d'un idiome cultivé. Ces leçons renferment de bons avis, et concilient la condition de la pureté du langage avec les droits que réclame la liberté de philosopher. Tous ces écrits sont rédigés avec beaucoup d'élégance, et font désirer que l'auteur se livre à des ouvrages encore plus importans.

56. — *Teatro comico-italiano, ecc.* — Théâtre comique italien de M. le baron *Gio. Carlo* Cosenza. Naples, 1824; imprimerie française.

Ce sont 5 comédies; l'auteur assure en avoir composé jusqu'à 36, dans l'espace de 20 années. Il les a consacrées à l'éducation; et certes, ce serait un moyen efficace pour la bien diriger. Les 5 comédies qu'on a publiées jusqu'ici sont le *Salvator Rosa*, la *Giulietta Cappelli*, les 24 *Lettres anonymes*, la *Trahison*, suivie d'une autre portant le même titre. Nous confirmerons ici l'opinion que nous avons

déjà émise, en annonçant la première de ces pièces. On ne peut pas refuser à l'auteur le mérite de beaucoup de fécondité et même d'invention; mais il semble quelquefois se livrer trop à sa verve. Le but qu'il s'est proposé est véritablement celui de la bonne comédie; mais il ne marche pas sur les traces de Goldoni et de Molière; il semble s'occuper plutôt du mouvement de la scène que de l'effet à produire par le développement des caractères et la peinture des mœurs de ses personnages. Cependant, on assure que celles de ses pièces qui ont été représentées jusqu'à présent, ont généralement été bien accueillies par le public; ce qui sans doute prouverait en quelque sorte plutôt le goût des spectateurs que le mérite de l'écrivain. D'ailleurs, on lui en reconnaît assez, même à la simple lecture de ses pièces, pour lui savoir gré de la peine qu'il se donne pour amuser et éclairer en même tems ses concitoyens.

57. — *Illustrazione storico-critica d'una rarissima medaglia, ecc.* — Explication historico-critique d'une médaille très-rare, représentant Bindo Altoviti. Ouvrage de Michel-Ange Buonarotti. Florence, 1824; Magheri. Avec planches.

C'est encore aux soins du chanoine Dominique Moreni, que nous devons l'édition de cet ouvrage qui contient beaucoup de notices historiques et de monumens curieux, relatifs aux beaux-arts. On y trouve un prospectus généalogique de l'illustre famille Altoviti, et des détails peu connus, concernant Michel-Ange, Raphaël Sanzio, Andrea del Sarto, etc., qui tous eurent des relations avec le fameux Bindo Altoviti. Le testament d'Andrea del Sarto, qui n'avait pas encore été publié, nous apprend plusieurs particularités relatives à Michel-Ange. Divers autres opuscules, renfermés dans ce recueil, ont tous plus ou moins d'intérêt, surtout celui qui regarde le pillage qui eut lieu à Rome sous la pieuse influence de Charles-Quint.

F. Salfi.

58. — *Il Propagatore.* — Le Propagateur, ou recueil périodique de tout ce qui est relatif aux progrès de l'industrie, de l'agriculture, des arts et de la médecine; par M. le docteur Finazzi. Turin, 1824; veuve Pomba et fils.

Le rédacteur de ce recueil s'est engagé à publier un volume tous les deux mois. Le premier, qui vient de paraître, se recommande par le choix de plusieurs articles; mais nous craignons que l'alliance de l'agriculture et des arts avec les sciences médicales ne contrarie le succès que M. Finazzi pourrait plus facilement se promettre, en ne traitant que de l'agriculture et des arts, parce que déjà le Pié-

mont possède plusieurs journaux de médecine, tandis qu'il n'y existe aucun écrit périodique qui ait pour but spécial de propager les découvertes ou les améliorations agricoles et industrielles. B.

PAYS-BAS.

59. — *Réponse de M. A.* Van Solingen *à M.* Capuron. Louvain, 1824. Brochure in-8°.

M. Van Solingen, habile professeur d'accouchement, à l'Université de Louvain, avait publié depuis long-tems un ouvrage, où il faisait à son art l'application ingénieuse d'un nouveau principe. Cet écrit fut traduit aussitôt dans plusieurs langues, et les journaux s'accordèrent à louer la sagacité de M. Van Solingen. Celui-ci avait le droit de regarder cette application comme lui étant bien acquise, et il jouissait en paix de sa propriété, quand tout-à-coup voilà M. Capuron qui, dans le recueil de l'illustre Broussais, accuse de plagiat le savant professeur et soutient qu'il s'est emparé d'une découverte de M. Baudelocque : M. Van Solingen, quoique ennemi de la polémique, ne pouvait s'empêcher de répondre, et il l'a fait avec tous les ménagemens désirables. M. Capuron cite le nom de Baudelocque; M. Van Solingen donne une lettre de ce médecin avec le *fac-simile*, lettre dans laquelle M. Baudelocque lui-même se plaît à rendre hommage à la doctrine de son élève; car M. Van Solingen avait suivi ses leçons. Cette discussion se trouve approfondie dans cette brochure, distribuée à tous les professeurs et à une partie des élèves de l'École de Médecine de Paris. De R—c.

60. — * *Discours sur l'Instruction publique;* prononcé le 11 octobre 1824, à l'occasion de l'inauguration de la nouvelle salle académique de l'Université de Liége, par *P. J.* Destriveaux, professeur de droit et recteur de cette Université. Liége, 1824; J. Desoer. In-8° de 55 pages.

Ce discours est écrit avec beaucoup d'ordre et de liaison d'idées, plein de pensées sages et d'observations dont la justesse sera d'autant mieux reconnue, qu'elles sont exprimées avec le calme et la dignité de la raison. Nos lecteurs en jugeront par quelques extraits détachés; car il serait difficile et certainement trop long de soumettre cet écrit à une analyse qui pût le faire connaître sous tous les rapports. — M. le Recteur expose d'abord ce que le roi actuel des Pays-Bas a fait pour l'instruction publique. « S'appliquant à éclairer la nation qu'il gouverne, sentant le prix des conquêtes que fait la puissance au profit de l'humaine raison, il rétablit l'instruction sur une base

large et solide, et la loi suprême du royaume la déclara pour toujours l'objet des soins constans du gouvernement. Partout l'enseignement fut excité, favorisé, récompensé; partout il fut libre, parce que l'on sut comprendre comment la vraie liberté élève l'homme, le porte à se respecter lui-même, lui inspire une sage modération, l'attache aux lois qui le protègent, lui fait chérir les princes qui le conduisent, et la patrie dans laquelle il trouve un véritable bonheur. » L'orateur s'attache à bien faire comprendre en quoi consiste l'*égalité sociale*, sujet des éternels sarcasmes de ceux dont l'âme n'est pas assez élevée pour sentir la dignité de l'homme. « La patrie, en ouvrant à tous ses enfans les sources de l'instruction, fera disparaître ce que la différence des accidens de la vie peut donner aux uns d'amertume, aux autres d'arrogance; elle sera la mère tendre qui, réunissant dans son cœur tous les fils de son amour, cherche, en adoucissant les chagrins des uns, en tempérant l'humeur altière des autres, à les environner tous d'un bonheur commun. Ainsi, la société ne sera pas scindée en classes, les unes vouées à une dégradation perpétuelle, les autres à une supériorité qui, pour être sans gloire, n'est pas toujours sans reproche devant le tribunal auguste de la nature. » Après des considérations sur les effets de l'éducation chez les seuls peuples de l'antiquité qui nous soient bien connus, et sur les tems d'ignorance qui remplissent l'intervalle entre la chute des Romains et la formation des états actuels en Europe, M. le Recteur esquisse le tableau de nos richesses intellectuelles, des moyens que nous possédons aujourd'hui pour les répandre et pour les accroître. L'enseignement mutuel n'y est pas omis, car les Pays-Bas ne le proscrivent point; et le tems n'est peut-être pas loin où la France (par un mal-entendu déplorable) et l'Espagne (soumise aux plus funestes influences) seront les seuls pays qui refusent de l'adopter. « Mais quels moyens sont les plus heureux pour répandre sur les sociétés civiles tous les bienfaits des lumières? Immense problème qui renferme une foule de questions de lieux, de tems, de personnes, et que nous n'essaierons pas même de résoudre! Disons seulement qu'une science ne doit jamais être dégagée du principe de l'avantage commun. Un peuple entier ne peut pas être savant; mais il faut que chaque homme instruit se croie obligé de communiquer à ses semblables les notions qu'ils peuvent recevoir. Celui que de profondes études ont placé dans une situation morale plus avantageuse ne doit point s'isoler dans de superbes prétentions: plus il se sent de forces, plus il est obligé d'élever l'opinion et les

sentimens de ceux qui l'entourent. Les parties moyenne et inférieure de la société suivront à leur insu une direction favorable; une foule d'écoles, continuellement ouvertes à la jeunesse, l'arracheront à une perfide oisiveté, et dans ces lieux accessibles à toutes les classes de citoyens, les principes d'une morale pure seront leur premier guide... » On voit que M. Destriveaux voudrait que l'on fît, pour toutes les sciences utiles, ce que M. Ch. Dupin fait en France pour la géométrie et la mécanique, en invitant tous ses camarades, les anciens élèves de l'École polytechnique, à coopérer à cette œuvre si utile aux progrès des arts. Nous aurions pu citer beaucoup d'autres extraits de ce Discours; mais ce que nous avons dit suffit pour le faire apprécier. Ceux qui l'auront médité et le compareront aux discours académiques prononcés dans d'autres pays et dans des circonstances analogues, y trouveront une ample matière de réflexions qui ne seront pas au désavantage des Pays-Bas. F.

61. — * *Analyse historique et critique de l'origine et des progrès des droits civils, politiques et religieux des Belges et Gaulois sous les périodes gauloise, romaine, franque, féodale et coutumière*, précédée d'un *précis critique de la topographie de l'ancienne Belgique; par Jean-Joseph* Raepsaet, *conseiller d'état, etc.* T. Ier. Gand, 1824; A.-J. Vander Schelden. In-8° de 401 p.

M. Raepsaet a remarqué avec le savant Van Spiegel, dernier conseiller pensionnaire des États de Hollande, que tous nos historiens commencent par Tacite et passent, sans transition, à l'époque de nos comtes héréditaires, laissant ainsi une lacune de près de dix siècles, pendant lesquels, de l'aveu de l'estimable Wagenaer, auteur de la grande Histoire de la patrie (*vaderlandsche Historie*), défigurée en français par Dujardin et Sellius, nous ignorons comment nous avons été gouvernés, et savons à peine ce que nous avons été. Cependant, il est manifeste que nos mœurs, nos usages, nos coutumes et notre caractère enfin offrent encore, et offraient surtout il y a trente ans, une analogie frappante avec le peu que nous connaissions des instituts des Francs et des Germains, dont nous sommes issus, quoique la fausse idée que l'on a communément du commencement, de la durée, de la nature du règne appelé *féodal*, ait fait naître l'opinion que la législation de la féodalité avait changé et détruit toute la législation préexistante des Francs. M. Raepsaet a donc entrepris de prouver que l'origine de nos droits civils et politiques doit être cherchée parmi les Francs et les Germains dont la législation est passée dans nos coutumes homologuées en tra-

versant l'anarchie féodale, laquelle n'a duré, selon lui, que du XIe jusque vers la fin dux IIe siècle. Déjà, dans plusieurs opuscules, il s'était essayé à ce travail. Il publia d'abord, en 1811, un *Mémoire sur l'origine des Belges*, qu'il fit suivre, en 1814, de *Recherches sur les inaugurations des souverains des Pays-Bas*, et en 1819, de l'*Histoire de l'origine, de l'organisation et des pouvoirs des États-Généraux et provinciaux*. On trouve aussi, dans les mémoires de l'Académie fondée à Bruxelles, une suite de dissertations sur des sujets analogues : enfin, dans sa *Réponse à M. Dotrenge*, sur le rétablissement des seigneuries, il présente plusieurs interprétations curieuses du texte de Tacite. Son dernier ouvrage est également écrit en français : il s'excuse de ne pas posséder toutes les délicatesses de cette langue ; mais il la regarde comme un moyen de communication entre les savans, et il a sacrifié l'agrément de la forme à l'utilité du fond. — L'*introduction* présente un précis topographique de l'ancienne Belgique et des peuples qui y confinaient. L'auteur cherche à fixer avec précision leur position géographique, et s'éloigne de plusieurs opinions reçues ; par exemple, il fait voir l'impossibilité que les *Gorduni* (1) aient demeuré à Gand. Il se demande, en passant, pourquoi l'on parle flamand dans les villages de la Flandre limithrophe du Hainaut, et wallon en Hainaut, dans le Namurois et le pays de Liége, quoique les habitans de ces provinces aient la même origine germanique ou teutonique que la Flandre et le Brabant. Sa conjecture est ingénieuse; mais nous renvoyons au mémoire que M. Raoux a présenté sur la même question proposée par l'Académie des sciences et belles-lettres, et où il aura sans doute approfondi la difficulté. M. Raepsaet réfute en plusieurs endroits les Bollandistes, Desroches, Cluverius, Alting, Dom Bouquet, l'abbé du Bos, etc.; et il faut convenir que ses raisonnemens ont quelque chose qui force la conviction. Dans sa seconde partie, il examine le droit public, le droit privé ou civil et les mœurs et usages des Belges et des Gaulois dans les diverses périodes indiquées au titre de son livre. Dès les premières lignes, il montre que Tacite a été mal compris. En effet, on lit, *de Morib. Germ.*, c. 12 : *Eliguntur in iisdem conciliis et principes qui jura per pagos vicosque reddunt. Centeni singulis ex plebe comites, consilium simul et auctoritas, adsunt.* M. Dureau de la Malle, comme tous

(1) *Gordonum celebrare flagrat mens vivida civam*, est-il dit dans un poëme nouveau sur *Hubert* VAN EYCK, où l'on désirerait plus de poésie dans les vers et des notes moins poétiques.

les traducteurs, adopte ce sens : « C'est dans ces mêmes assemblées qu'on élit aussi les chefs qui rendent la justice dans les cantons et dans les bourgades. On leur donne à chacun *cent* assesseurs tirés du peuple, pour les conseiller tout à la fois et les contenir. » Mais *centeni* ne doit pas être pris ici pour *centum*, et ne signifie que *centeniers*, comme Tacite avait pris soin d'en avertir lui-même, au ch. 6 : *Centeni* EX SINGULIS PAGIS, *idque ipsum* INTER SUOS *vocantur* et QUOD PRIMÒ *numerus* FUIT, JAM *nomen et honor* EST. — Si M. Raepsaet n'a pas une grande admiration pour nos constitutions modernes, il n'en est pas moins ami de la liberté, telle qu'en jouissaient nos pères. Le caractère de cet écrivain rappelle la loyauté belgique : toute sa vie n'a été qu'une suite de travaux honorables, d'études utiles et d'actes de patriotisme. — Nous nous étendrons davantage sur son dernier ouvrage, quand il sera terminé et qu'on en pourra saisir l'ensemble.

DE REIFFENBERG.

62. — *Dichterlyke Werken*, *etc.* — OEuvres poétiques de *J.* VANDENVONDEL. Amsterdam, 1824; M. Westerman. In-18.

M. Westerman, en publiant le xxe volume des OEuvres poétiques du célèbre Vandenvondel, vient enfin de terminer son entreprise à la satisfaction de ses nombreux souscripteurs. On trouve à la fois dans cette collection un grand nombre de tragédies, des poëmes, des satires, une traduction des métamorphoses d'Ovide, etc. Peu de poëtes ont fourni une plus longue carrière que celle de cet illustre écrivain hollandais, qui est mort dans sa 92e année, le 5 février 1679. Ce qui caractérise surtout Vandenvondel et le place au premier rang des écrivains de son pays, c'est la hardiesse énergique de son style, qui se trouve toujours à la hauteur de sa pensée, et qui domine surtout dans la plupart de ses tragédies et dans les chœurs qu'il y a introduits.

63. — * *Oden en Gedichten*, *etc.* — Odes et Poésies ; par FEITH. 1re partie. Zwolle, 1824; H. As, fils; Doyer. In-12.

Ce premier volume se compose en grande partie de poésies lyriques : on y trouve aussi deux romances que Feith avait insérées dans ses lettres sur différens sujets (*Brieven over verscheide onderwerpen* 1784). Ce poëte cherchait alors à faire connaître dans son pays ce genre de littérature qui obtenait beaucoup de succès chez ses voisins, et qui depuis a été cultivé avec ardeur en Belgique.—Feith, qui vient de terminer une honorable carrière dans un âge fort avancé, jouit d'une réputation justement méritée pour ses talens poétiques et pour la noblesse de son caractère. A. Q.

LIVRES FRANÇAIS.

Sciences physiques et naturelles.

64. — * *Plantes cryptogames du nord de la France;* par *J.-B.-H.-J.* Desmazières, membre de plusieurs Sociétés savantes; avec cette épigraphe : « *Herbarium præstat omni icone, necessarium omni botanico.* Linn. *Phil. bot.*, p. 7. » Ier fascicule. Lille, janvier 1825; imp. de Leleux; Paris, Treuttel et Würtz. 1 vol. in-4°, avec des échantillons de cinquante espèces de cryptogames; prix 8 fr.

Linnée, qui posa en principe que les lois de la reproduction dans les plantes sont les mêmes pour toutes, et qui reconnut dans un grand nombre d'espèces des organes sexuels visibles et distincts, introduisit la dénomination de *cryptogames* pour les plantes où ces organes étaient peu apparens, ou tout-à-fait cachés. Au nombre de ces productions se font remarquer les *mousses*, les *lichens*, les *hépatiques*, les *fougères*, les *champignons*, et les *algues* d'eau douce et de mer (*hydrophytes*). C'est à mettre sous les yeux des amis de la science des échantillons naturels de ces êtres extrêmement curieux dans l'étude de la botanique, qu'est destiné le recueil que nous annonçons. L'avantage que des échantillons choisis et desséchés avec soin présentent sur les figures coloriées a été si généralement senti, que plusieurs savans ont publié des herbiers sous forme d'ouvrages; de ce nombre sont feu *Ehrhart*, et *Jungens* en Hanovre, *Hoppe* à Ratisbonne, *Funck* à Leipsick, et *Seringe* à Berne. Cet exemple a été suivi en France par M. *Mougeot*, de Bruyère, et M. *Nestler*, de Strasbourg, qui commencèrent, en 1810, la publication d'un recueil des cryptogames des Vosges, qui se compose aujourd'hui de plus de huit cents échantillons d'espèces, et se distingue de toutes les collections étrangères du même genre autant sous le rapport de son étendue, que sous celui de l'exactitude des déterminations et des vues désintéressées dans lequel il est entrepris. L'utilité éminente de ces recueils ou fascicules fait désirer que, sur divers points de la France, dont les productions botaniques sont si variées, les cryptogamistes fassent connaître par ce moyen leurs richesses locales. — M. Desmazières, déjà avantageusement connu par des travaux utiles en histoire naturelle, livré avec assiduité depuis plusieurs années à l'étude des plantes cryptogames, occupé sans cesse à les rechercher, les décrire, les figurer et les dessécher, vient de faire pour le nord de la France un travail semblable à celui de MM. Mougeot et Nestler,

mais qui, par la nature du sol et l'investigation des côtes maritimes que présente cette contrée, offre des espèces de productions différentes de celles des Vosges. Le Ier fascicule de M. Desmazières se compose de cinquante espèces appartenant à diverses familles et dans lesquelles se font remarquer dix à douze thalassiophytes des ordres ulvacées, floridées et fucacées. On y trouve aussi une conferve marine que les observations de M. Gaillon ont rendue récemment au règne animal; M. Desmazières, dans une annotation étendue, la signale à l'attention des botanistes qui habitent les côtes, et les engage à observer de nouveau les autres conferves anomales pour en reconnaître exactement l'organisation microscopique, et pour les classer avec moins de doute dans nos méthodes naturelles. Nous demanderons à l'auteur pourquoi il n'a point apporté le même scrupule à l'*oscillatoria nigra*, qu'*Adanson*, *de Saussure* et le respectable et célèbre *Vaucher* ont signalée depuis long-tems comme des filamens animés; l'auteur aurait dû faire connaître les raisons pour lesquelles il conserve à cette production le titre de plante. — Une préface fort étendue et instructive retrace les travaux des divers auteurs de cryptogamie et fait apprécier le rôle important que les plantes cryptogames jouent dans la nature. Chaque plante est accompagnée d'un n° d'ordre, du nom qu'elle doit recevoir, d'après la nomenclature que l'auteur a jugée la meilleure parmi celles des savans contemporains, tels que Jussieu, Decandolle, Smith, Lamouroux, Bory de Saint-Vincent, Richard, etc. On trouve ensuite l'indication des lieux où chaque plante paraît se plaire, et de la saison qui lui est propre. Personne ne contestera la difficulté ni l'utilité d'un semblable travail. On ne peut trop louer M. Desmazières d'avoir suivi l'exemple de MM. Mougeot et Nestler, et l'on doit engager les botanistes à augmenter en France le nombre de ces recueils, qui seraient « très-utiles aux auteurs pour la publication des espèces nouvelles; les échantillons étiquetés par eux-mêmes serviraient de types pour les descriptions, et pourraient en tout tems lever les doutes que laissent encore les ouvrages les mieux faits. » B. G.

65. — * *Le bon Jardinier*, Almanach pour l'année 1825, contenant de nouveaux principes généraux de culture; l'indication, mois par mois, des travaux à faire dans les jardins; la description, l'histoire et la culture de toutes les plantes potagères, économiques ou employées dans les arts, etc., etc. *Vingt-sixième édition, etc.*; par M. Vilmorin, marchand grainier du Roi, membre de la Société royale d'agriculture; Noisette, des Sociétés horticulturales de

Londres et de Berlin, etc.; et Boitard, rédacteur principal, auteur de la *Botanique des Dames;* dédie et présenté à S. A. R. Madame, Duchesse de Berry, et orné du portrait d'*André* Thouin. Paris, 1825; Audot. In-12 de 873 pages, outre 48 pages consacrées à un calendrier, à des nouvelles d'horticulture, etc; prix, 6 fr. et 8 fr.

Quelque long que puisse paraître le titre de cet ouvrage, nous l'avons abrégé, parce que nous aurons à reproduire, en les étendant, les diverses indications que l'on y trouve. Les rédacteurs ont fait précéder leur ouvrage de nouvelles qui ne sont pas tirées des gazettes, et de prognostics fort différens de ceux de l'almanach de Liége. On apprend, dans les nouvelles, un procédé pour conserver durant l'hiver les choux-fleurs et d'autres plantes délicates; on y recueille des faits sur la greffe du noyer; un Anglais plaide la cause des moineaux, et soutient que, loin de nuire à la culture, ces oiseaux lui sont, au contraire, fort utiles; on décrit une carotte obtenue dans le jardin du presbytère de *Cam* (comté de Glocester), qui pesait cinq livres et demie avec sa tête; de nouveaux moyens de faire la guerre aux rats, aux taupes, aux fourmis, etc. On paie un juste tribut à la mémoire de deux célèbres cultivateurs Dumont-Courset et *André* Thouin; on donne une liste très-étendue de végétaux rares et curieux, introduits depuis peu en France par M. Noisette, parmi lesquels on compte quarante-huit variétés de *Dahlia* à fleurs doubles, et une centaine de variétés de rosiers, etc. — Les prognostics sont le résultat des observations de l'homme des champs sur les variations de l'atmosphère, et sur la manière dont elles affectent les animaux domestiques ou sauvages. On y joint les indications du baromètre; mais on avertit que ces moyens de prévoir la pluie ou le beau tems, le froid ou la chaleur, etc., ont besoin d'être modifiés par des observations locales. Si les prognostics généraux insérés dans cet ouvrage sont infaillibles et applicables à notre climat, nos espérances agricoles sont bien diminuées pour cette année. — Les principes généraux du jardinage comprennent la nature et l'emploi des terres, des terreaux et des engrais, les couches, les influences atmosphériques, les arrosemens, l'organisation des végétaux, les différens modes de multiplication, etc.; un traité des plantes potagères et des fourrages, des céréales et des plantes économiques; un traité des arbres fruitiers, sont la partie de l'ouvrage consacrée à l'*utile*. Les plantes et les arbres d'agrément viennent ensuite; et, il faut l'avouer, nos auteurs en traitent plus longuement que des végétaux que l'utilité seule recommande. Un

petit espace est réservé au jardin de plantes médicinales; et ce qui est très-commode, on trouve à la fin de l'ouvrage un *tableau des végétaux les plus intéressans arrangés dans l'ordre de leur emploi dans les jardins*. On voit que *le bon Jardinier* mérite bien le titre qu'il porte. F.

66. — * *Physiologie de l'homme;* par *N.-P.* Adelon. T. III et IV. Paris, 1824; Compère. (*Voy.* ci-dessus, *Rev. Enc.*, t. XXI, p. 634, l'annonce des premiers volumes.) L'ouvrage entier, prix 28 fr.

Les deux derniers volumes de cet important ouvrage continuent la description des fonctions organiques. Les absorptions ouvrent le troisième volume. L'auteur, après avoir examiné les absorptions digestives, porte son attention sur les absorptions internes, dont les veines et les vaisseaux lymphatiques sont à la fois les agens. La respiration, la circulation, puis les nutritions, les secrétions, etc., sont expliquées en détail et avec méthode. Le quatrième et dernier volume comprend tout ce qui est relatif à la reproduction, c'est-à-dire la troisième classe des fonctions organiques. L'anatomie des organes générateurs dans les deux sexes, celle des appareils qui se lient à la génération, le tableau descriptif des actes qui opèrent la reproduction, terminent celui de toutes les fonctions de l'organisme. Suit, en appendice, un examen de l'influence du système nerveux sur ces fonctions, ou un traité de ce que l'auteur appelle l'*innervation*. Les liaisons des fonctions entre elles, les relations mécaniques et sympathiques des organes, deviennent ensuite les objets d'un nouvel examen. Les observations de M. Adelon sur les sympathies, sur les divers âges de l'homme, sur la doctrine des tempéramens, sont du plus haut intérêt. La dernière partie de son ouvrage, la philosophie de la science, ne mérite pas moins une attention sérieuse. On doit, en un mot, considérer ce grand traité comme le travail d'un professeur habile, dans lequel on puisera des connaissances étendues, et qui contribuera aux progrès de la science. Z.

67. — * *Planches anatomiques du corps humain*, exécutées d'après les dimensions naturelles, accompagnées d'un texte explicatif; par *F.* Antommarchi, publiées par M. de Lasteyrie, éditeur. 10e livraison. Paris, 1825; à l'imprimerie lithographique de M. de Lasteyrie, rue S.-Marc. 1 cahier très-grand in-f°; prix de la livraison, en noir, 25 fr.; coloriée sur pap. vél., 70 fr. (*Voy.* t. XXIV, p. 429.)

68. — * *Manuel de clinique*, ou *Des méthodes d'exploration en médecine, et des signes diagnostiques des maladies*, contenant un *Précis d'anatomie pathologique;* par *L.* Martinet. Paris, 1825, Gabon et

comp. Montpellier, les mêmes. In-18 de 434 pages; prix 4 fr. 50 c. et 5 fr.

En publiant un Manuel de clinique, M. Martinet n'a point voulu faire l'histoire des maladies qui affligent l'espèce humaine, ni indiquer les traitemens dont l'expérience a prouvé l'efficacité. Son dessein a été d'enseigner aux étudians comment ils doivent se conduire pour observer avec fruit. Il a donc successivement indiqué les méthodes d'observation qu'il faut suivre dans l'étude des maladies de la tête, de la poitrine et du ventre, et la manière d'explorer ces différentes cavités. Cette première partie du Manuel est faite avec soin, et l'on voit que l'auteur a senti toute l'importance du sujet qu'il traitait. — Dans la seconde partie, M. Martinet expose rapidement les principaux caractères qui peuvent faire reconnaître les maladies et les altérations que démontre l'anatomie pathologique. Il commence, comme dans l'exposition de sa méthode d'observation, par les maladies de l'encéphale et de ses dépendances. Puis il passe à celles de la poitrine, de l'abdomen et des différens tissus; il fait connaître les maladies qu'il appelle générales, et enfin parle des fièvres, auxquelles il conserve leur ancienne dénomination de fièvres inflammatoires, bilieuses, etc. J'avoue que ce n'est pas sans surprise que j'ai lu cette partie du livre de M. Martinet, qui paraît doué d'un trop bon esprit pour admettre encore l'existence des fièvres essentielles. Dans son article *plique*, l'auteur du Manuel dit que cette maladie paraît très contagieuse; c'est une erreur dont M. le docteur Gasc a depuis long-tems fait justice dans un mémoire couronné par la Société de médecine de Paris; et les plus célèbres médecins de la Pologne sont d'accord sur ce point avec les médecins français, qui ont pu pendant plusieurs années multiplier leurs observations et leurs expériences dans les lieux mêmes où cette affection se montre le plus fréquemment. Malgré ces imperfections, le travail de M. Martinet, que termine un chapitre sur les empoisonnemens, les asphyxies et les typhus accidentels, sera d'une grande utilité pour guider les jeunes gens dans la carrière si difficile de l'observation clinique. D.

69. — *Beautés et merveilles du ciel*, ou *Cours d'astronomie en 24 leçons, mis à la portée de la jeunesse, orné de 14 planches et d'une carte polaire;* par *Thomas* Squire; traduit sur l'édition de 1823, par un Astronome français. Paris, 1824; Eymery. 1 vol. in-12 de 494 pages. Prix 5 fr. et 6 fr. 50.

Voilà encore un livre qui enseigne l'astronomie en 24 leçons, ni

plus, ni moins. Cet ouvrage est sans doute beaucoup meilleur que ceux du même titre qui l'ont précédé; le style en est en général clair et correct, et les développemens mieux entendus. On y retrouve encore la carte polaire que j'ai donnée dans l'*Uranographie*, et dont on n'a pas jugé à propos d'indiquer l'origine. Plusieurs passages sont aussi littéralement copiés dans cet ouvrage; un plus grand nombre d'autres sont tirés de l'*Exposition du système du monde*. Dans cet ouvrage de M. de Laplace, l'histoire des progrès de la science est mise à la fin, M. Squire a commencé par-là; de sorte que le lecteur, faute d'entendre des termes techniques et des théories qu'on explique plus tard, ne comprend rien à cette histoire. En général, ce livre est sans ordre; les matières y sont classées sans aucune méthode; ainsi, par exemple, la précession est expliquée en quatre endroits, et nulle part complétement. Les découvertes d'Herschell sont fort bien présentées; mais elles ne sont pas dégagées de toute hypothèse, et l'auteur, en les mêlant aux faits avérés et aux théories démontrées, leur donne un caractère et une importance qu'elles n'ont pas. — Le traducteur se dit *astronome français;* pour apprécier ses connaissances en astronomie, il suffit de lire les phrases suivantes: il dit, page 27, « que le soleil est à la fois sur l'ellipse et à son foyer... l'inégalité du mouvement propre du soleil dans une orbite elliptique dont cet astre occupe un des foyers; » et comme, à la page 178, on retrouve: « Le soleil, ainsi que toutes les autres planètes, *font* leurs révolutions autour du centre de gravité du système, *lequel centre est à peu près celui du soleil*, » il est clair que ce n'est pas une simple rédaction défectueuse. Page 27: « L'équation du tems est d'environ *une demi-heure* 16' 14" en avance, et 14' 37" en retard; » ce qui semble dire qu'en même tems le soleil avance et retarde, et cela d'*une demi-heure*, etc. Page 25: « On veut que l'ascension droite soit la distance du commencement du belier jusqu'au point de l'équateur qui se lève en même tems qu'un astre; » d'où l'on voit que le traducteur ne sait pas ce que c'est qu'une ascension droite, etc. Ce nouvel ouvrage est évidemment une entreprise de librairie, encouragée par la bienveillance avec laquelle le public a peut-être accueilli d'autres traités du même genre, plus mauvais encore que celui-ci.

70. — *Leçons élémentaires d'arithmétique, à l'usage des écoles primaires;* par M. Le Haitar, ancien capitaine d'artillerie, professeur de mathématiques au collége de Bourg. Bourg, 1824. 1 vol. in-8° de 130 pages.

Ce petit ouvrage est partagé en trente-six leçons qui renferment

l'exposition des quatre règles, la théorie des fractions, ainsi que celle des diviseurs communs et des proportions. Les deux derniers chapitres sont réservés à l'exposition du système métrique, et à la résolution de différens problèmes connus sous le nom de *règles de trois*, *règles d'intérêt*, etc. M. Le Haitre a développé ces différentes matières avec beaucoup de clarté. Il aurait peut-être bien fait de donner l'ancien système de mesures, rapproché du nouveau. — Cet ouvrage nous semblerait encore meilleur s'il n'était pas par demandes et par réponses. FRANCŒUR.

71. — * *Second discours sur la géométrie et la mécanique appliquées aux arts. — Résumé général des applications de la géométrie :* Discours prononcé dans l'amphithéâtre du Conservatoire des arts et métiers, le 22 décembre 1824; par *Charles* DUPIN, de l'Académie des sciences. Paris, 1825; Bachelier. In-8° de 30 pages. (Ne se vend pas.)

Ce discours de M. Dupin est d'un tout autre caractère que celui par lequel il a ouvert son cours de géométrie et de mécanique appliquées aux arts. (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXIV, p. 746.) Le premier n'était pas encore une leçon du professeur : celui-ci est le résumé de sept leçons sur les applications de la géométrie, et par conséquent une instruction positive en était le but; le professeur ne s'en est pas écarté. Cependant, on ne s'apercevra point, en le lisant, qu'il traite une matière aride, dans un langage hérissé de termes savans ou techniques, incapable de recevoir aucun ornement littéraire. La pensée du lecteur sera tout occupée par la clarté, l'importance et la variété des notions renfermées dans un si petit nombre de pages, et ne remarquera point qu'il s'agit de mathématiques. Ce phénomène de rédaction est peut-être tout-à-fait nouveau : il fallait, pour le produire, qu'un homme profondément instruit fût appelé à répandre l'instruction parmi des hommes avides d'apprendre, dont l'esprit juste pût apercevoir sur-le-champ le but de l'enseignement, et dont l'âme saine pût en apprécier les bienfaits. Nous regrettons de ne pouvoir citer ici quelques extraits de cette exposition si lumineuse des vérités géométriques : nous sommes contraints d'y renoncer, non-seulement parce que ce bel ensemble ne doit pas être morcelé, mais aussi parce qu'un autre objet réclame presque tout l'espace que nous pouvons consacrer à cet article, et qu'il mérite aussi d'être conservé dans son entier. Ce que nous allons transcrire donnera une idée plus juste et plus haute de l'enseignement offert par M. Dupin à la classe industrieuse. — Le professeur rappelle qu'il a démontré, pour la propagation de la lumière, une des lois géné-

rales de la nature, le décroissement des intensités en raison de l'accroissement du carré des distances. « Cette loi du rapport inverse des carrés des distances, nous la retrouvons dans l'attraction de la terre, dans l'attraction du magnétisme, dans l'attraction et la répulsion de l'électricité. La première de ces propriétés générales, éternelles, de la force, de la matière et de l'espace, vous avez pu vous élever à la comprendre en peu de leçons. Cependant, les géomètres et les physiciens ont mis cinq mille ans à découvrir des vérités de cet ordre! Voilà la mesure des méthodes d'enseignement de la science moderne. Un tel rapprochement vous a frappés, et vous avez pour un moment oublié que nous supprimions tout signe d'improbation ou d'approbation, pour saluer, par vos acclamations, ce prodige des connaissances sublimes que nous nous efforçons de vous rendre familières. Un souvenir qui s'offre à ma pensée ne me permet point de vous adresser de reproches, pour cette infraction d'une règle qui convient à la sévérité de nos études et à la simplicité de nos manières. Durant mon dernier voyage en Angleterre, il me fut donné de contempler le plus beau des spectacles qui aient jamais flatté les regards d'un ami de l'industrie. J'ai vu, réunis dans la même enceinte, l'élite des savans, des artistes, des gens de lettres et des grands magistrats, en un mot, les hommes les plus illustres des trois royaumes présidés par le premier ministre d'un puissant empire; et cela, messieurs, pour voter un monument... à qui? à un raccommodeur d'instrumens de physique, devenu plus tard fabricant de machines, à *James* Watt; et le premier des souscripteurs pour la statue qu'on voulait ériger à cet homme de l'industrie, c'était le roi, qui souscrivait pour 12,500 francs!... Parmi les discours éloquens qui furent prononcés alors, et que j'ai recueillis, il en est un qui me frappa : c'est celui du célèbre Mac-Intosh, l'un des plus brillans orateurs de la Chambre des communes. Après avoir parlé des progrès que l'application de la science aux arts a déjà procurés à l'industrie britannique, sir James Mac-Intosh poursuit ainsi : « Pour moi, je suis persuadé que des conséquences plus étendues, plus élevées encore, sont réservées à la postérité, dans les livres secrets du destin. La combinaison des arts utiles et des beaux-arts a répandu des connaissances générales dans un plus grand nombre d'esprits, ces connaissances ont été mises à la portée de cette classe d'hommes pour la plupart remarquables par leur esprit intelligent, ingénieux, actif, et plein du désir de s'instruire. Il y a peu de tems, j'ai visité une institution de cette métropole où des leçons scientifiques sont données aux artisans : ils étaient au

nombre de 800. Jamais je n'ai vu d'assemblée plus régulière et plus respectable, ni de réunion populaire où la décence et la propreté du vêtement et de la contenance indiquassent un sentiment moral plus approprié à la circonstance. La leçon roulait sur un objet en apparence (mais seulement en apparence) bien au-dessus de l'intelligence d'un tel auditoire. Il s'agissait de faire comprendre la loi de l'attraction révélée à l'univers par l'illustre Newton. Le professeur expliquait la diminution de la force attractive en raison du carré des distances. Lorsqu'il eut achevé ses explications et sa démonstration, l'auditoire tout entier éclata par un applaudissement unanime, comme si les hommes dont il était composé eussent senti qu'une vérité nouvelle et sublime venait d'être révélée à leur intelligence. Jamais peut-être applaudissement plus honorable pour l'esprit des approbateurs ne se fit entendre dans aucune assemblée. » « Cette noble peinture d'une scène si intéressante pour les amis des progrès de l'espèce humaine fut à son tour couverte d'applaudissemens par un auditoire composé des hommes les plus éminens dans les sciences, les lettres et les arts.... Et moi, messieurs, ajoute M. Dupin, je suis bien aise de prouver à la France que si l'élite des hommes qui font fleurir l'industrie dans la superbe Londres s'enflamme d'un feu qui l'honore, à la vue des beautés de la science et des découvertes du génie, l'élite des hommes qui font fleurir l'industrie dans notre capitale n'est pas moins sensible à ces beautés intellectuelles, ni moins capable de les saisir, ni moins ardente à s'empresser pour en suivre les développemens et la démonstration. » — Cette citation est sans doute suffisante pour exciter la curiosité de nos lecteurs : mais le discours de M. Dupin sera recherché par des motifs plus dignes de son objet; on y trouvera de l'instruction, et d'utiles exemples de rédaction pour des leçons analogues. F.

72. — *Considérations sur la gymnastique*; par M. Junod, professeur de gymnastique. Paris, 1825; l'auteur, place du Palais de Justice, n° 4. In-8° de 15 pages; prix 75 c.

La comparaison de l'éducation des anciens et de la nôtre; les avantages que leur procurait la gymnastique, et ceux que nous perdons en la négligeant : les maladies qui sont la suite de cette négligence, et que nous éviterions par des exercices graduels et bien dirigés; enfin, l'introduction de cette étude dans quelques maisons d'éducation, les avantages qui en sont résultés pour les élèves, les devoirs des gymnasiarques, la facilité d'enseigner et de faire pratiquer la gymnastique : voilà ce qui compose cette brochure. Si elle est bien accueillie, M. Junod se propose de publier sur la gym-

nastique un ouvrage dans lequel il comparera celle des anciens à la nôtre : nous désirons qu'il ait l'occasion de remplir sa promesse. B. J.

73. — *Mémoires sur les perfectionnemens apportés dans l'art de la chapellerie depuis environ* 30 *ans;* par M. GUICHARDIÈRE, fabricant de chapeaux, membre du conseil général des manufactures près du ministère de l'intérieur. (Extrait des *Annales de l'Industrie, etc.*) Paris, 1824; l'auteur, rue Saint-Jacques, n° 178. In-8° de 76 pages.

Quoique ces Mémoires aient été insérés dans l'un des recueils spécialement consacrés aux arts, il est utile de leur donner une plus grande publicité. Voici comment l'auteur s'exprime à la fin de cette brochure : « J'ai écrit avec franchise et vérité. Je puis avoir *fait* des erreurs; mais, si quelque lecteur qui les apercevrait voulait avoir la complaisance de me les signaler, je les avouerai, si elles sont réelles, et je les éviterai dans la description de l'art de la chapellerie, dont je m'occupe. » Nul n'est en effet plus capable que M. Guichardière de nous donner cette description ; ses deux mémoires en sont la preuve : il se plaît à communiquer au public, à répandre dans les manufactures les connaissances que lui ont procurées des recherches longues et difficiles. Le premier mémoire expose une suite de procédés par lesquels on parvient à égaler en beauté et en bonté les chapeaux de Trieste, qui passent pour être supérieurs à tous ceux d'Italie. Les préceptes de l'auteur prennent la fabrication du chapeau aux premières manipulations, et la conduisent jusqu'à la fin. Le second mémoire est une suite de notices sur divers perfectionnemens isolés, tels que les moyens de dégraisser les poils d'ours marin et de les rendre propres au feutrage; sur la fabrication des chapeaux velus et éclatans; sur les variations de forme et de matière que les chapeaux ont éprouvées, surtout pendant et après la révolution, et sur l'influence que ces variations ont exercée sur le commerce, sur les procédés de fabrication, sur le prix des matières employées. L'histoire de nos modes se trouve en partie dans cette notice, et peut faire naître d'autres pensées que celles qui conduisent au perfectionnement de la chapellerie : les moralistes y recueilleront des faits qui ne sont pas très-honorables pour notre civilisation, mais qui ne doivent pas être ignorés. — Dans une autre notice, M. Guichardière expose les procédés des Napolitains et des Triestains pour la fabrication des chapeaux. Enfin, l'auteur rend compte de quelques autres perfectionnemens dont plusieurs sont le fruit de ses expériences. Il serait à désirer que tous les habiles fabricans imitassent M. Guichardière. F.

74. — *Petit Mémorial statistique et administratif des forêts du royaume*, pour l'an 1824. Paris, 1825. 1 vol. in-18; prix, 2 fr.

L'auteur de cet ouvrage s'est placé avantageusement depuis longtems parmi les *Statisticiens*, par des connaissances étendues et par une rédaction claire et méthodique. On sait qu'indépendamment d'autres ouvrages sur les bois et leur cubage, il est éditeur et l'un des auteurs de la *Statistique générale de la France* (7 vol. in-8°, avec atlas), et qu'il a travaillé avec M. Peuchet et feu M. Chanlaire, à la *Description topographique et statistique du royaume par départemens*. Après de semblables travaux, M. Herbin de Halle s'est occupé de statistique spéciale et administative, en donnant, sous le titre de *Mémorial*, *etc.*, les notions les plus exactes et les plus positives sur le sol forestier du royaume et le mode d'administration et de surveillance auquel il est soumis. Ce Mémorial que nous annonçons paraît pour la troisième année, avec des améliorations sensibles. C'est en 1821 que son auteur, cédant aux instances qui lui furent faites, en publia la première édition pour remplir la lacune que laissait, depuis 1811, l'*Annuaire forestier*, dont la publication n'avait pas été continuée. Le Petit Mémorial contient sur l'organisation tant du matériel que du personnel de l'administration des forêts de l'état, des communes, des hospices et des établissemens publics et de celles de la couronne et des princes de la famille royale, tous les renseignemens que l'on peut désirer. Il indique, par *conservations* et par *départemens*, la population, l'étendue territoriale, celle des forêts, les noms de leurs propriétaires et ceux des conservateurs, inspecteurs, sous-inspecteurs, gardes généraux et à cheval, arpenteurs, avec la désignation des résidences et de leurs arrondissemens, etc. L'auteur fait aussi connaître les directions forestières de la marine, en indiquant les ports qu'elles approvisionnent, et les noms, résidences et arrondissemens des ingénieurs, directeurs et sous-ingénieurs maritimes, maîtres, contre-maîtres, etc., et autres agens maritimes chargés de ce service. L'ouvrage est terminé par une analyse très-succincte des lois, ordonnances et règlemens concernant l'exercice de la chasse, qui sera d'un intérêt particulier pour un grand nombre de personnes, et qui se lie naturellement à l'organisation de la louveterie; on trouve, dans ce Mémorial, un état, par département, de tous les lieutenans de louveterie. — En nous reportant au premier chapitre de l'ouvrage, nous ne pouvons mieux faire, pour éviter de transcrire le tableau général de la statistique de la France qui présente la répartition de la superficie de ce royaume entre les diverses natures de propriété,

avec un aperçu du revenu de chacune d'elles, que de communiquer à nos lecteurs les résultats ci-après : les $\frac{14}{30}$ environ du sol français sont en terres labourables ; un 15me en prairies ; un 12me en pâtures ; un 23me en vignes ; un 8me en bois de toute catégorie, dont les futaies occupent environ la 15me partie ; un 16me en parcs et jardins ; un 11me en terres vagues ; un 200me en propriétés bâties ; un 40me environ en rues, places, promenades publiques, routes, chemins, et enfin un 10me en fleuves, rivières, étangs, etc. Il résulte également du même tableau, que, dans le revenu total, les terres labourables entrent pour les $\frac{3}{7}$; les prés pour un 7me ; les pâtures un peu moins du 30me ; les vignobles, pour un 15me ; les bois taillis et futaies (excepté ceux de l'état) pour un 25me ; les propriétés bâties, pour un peu plus du 5me, et que les bois de l'état augmenteraient environ d'un 79me le revenu total, qui est de 1,582,351,335 fr., s'ils y étaient compris. — A la fin de son aperçu statistique et historique des forêts, l'auteur fait remarquer que, sur une étendue territoriale de 52,890,572 hectares, comptant 30,451,191 habitans, les forêts en occupent 6,521,470, dont 1,122,832 font partie du domaine de l'état ; 1,806,745 possédés par les communes et les établissemens publics ; 65,969 par le domaine de la Couronne ; 192,396 par les princes de la famille royale, et 3, 243,528 par les particuliers. — En parcourant, de la page 31 à la page 134, le tableau des vingt-un arrondissemens forestiers, on forme, sans aucune recherche ni contention d'esprit, un tableau qui fait connaître quelles ressources en bois chaque département peut offrir dans la somme de nos besoins. — Les contrées voisines de la mer ayant été déboisées, ce n'est que dans les départemens du nord et de l'est, et dans l'île de Corse, que sont aujourd'hui nos richesses forestières, et principalement celles qui sont les plus utiles aux constructions navales, civiles et militaires. — L'île de Corse est en possession de fournir à elle seule aux besoins de notre marine ; les autres départemens les plus abondans en bois de construction sont l'*Ain*, l'*Aisne*, l'*Aube*, les *Ardennes*, le *Cher*, la *Côte-d'Or*, le *Doubs*, la *Drôme*, l'*Eure*, *Eure-et-Loir*, le *Loiret*, la *Marne*, la *Haute-Marne*, la *Meurthe*, la *Meuse*, la *Moselle*, la *Nièvre*, le *Nord*, l'*Oise*, l'*Orne*, le *Bas-Rhin* et le *Haut-Rhin*, la *Haute-Saône*, *Saône-et-Loire*, la *Sarthe*, la *Seine-Inférieure*, *Seine-et-Marne*, *Seine-et-Oise*, la *Somme*, les *Vosges* et l'*Yonne*. Dans la partie du sud-ouest se trouvent encore les départemens de l'*Ariége*, de l'*Aude*, de la *Haute-Garonne*, des *Basses* et *Hautes-Pyrénées* et du *Tarn*, qui sont assez bien boisés. — Les forêts du royaume sont sous

la régie de l'administration centrale, composée de trois administrateurs et d'un secrétaire général, et surveillées par la partie active, qui compte 4 inspecteurs généraux, 1 géomètre vérificateur général des arpentages, 21 conservateurs, 81 inspecteurs, 122 sous-inspecteurs, 342 gardes généraux, 254 gardes à cheval, 285 arpenteurs et 8,537 gardes à pied, dont 1,571 royaux, y compris 106 chargés de la surveillance de la pêche, 1,420 mixtes et 5,546 communaux. — L'intention de l'auteur est de donner, pour 1826, sur chacune des inspections, sous-inspections et cantonnemens des gardes généraux, des aperçus semblables à ceux des conservations. On ne peut qu'encourager un pareil projet, qui tend à perfectionner un ouvrage qui renferme déjà sous un petit volume des données aussi utiles qu'exactes, et qui ne sera pas moins recherché par les savans que par les administrations publiques. SUBUR-MERLIN.

Sciences religieuses, morales, politiques et historiques.

75. — *Des refus publics de sacremens et de sépulture;* par M. MAUROY, avocat aux Conseils, etc. Paris, 1825; chez les marchands de nouveautés. In-8° de 50 pages.

Le jeune auteur de cet ouvrage utile a traité son sujet en jurisconsulte, et en canoniste savant et impartial. Il démontre le néant de l'excommunication des comédiens, des suicides, des duellistes et des acquéreurs de biens nationaux, fondée sur le caprice, sur des *ordres secrets*, ou sur des *Rituels* qui, n'ayant point le caractère de loi dans l'état, ne peuvent l'emporter sur la vraie législation ecclésiastique de France, qui ne reconnaît pas d'excommunication par le seul fait. Il conclut que, d'après cette législation, les prêtres ne sont plus, en aucun cas, fondés à refuser les sacremens ou la sépulture ecclésiastique à ceux qui, par le baptême, sont du corps de l'Église catholique. Après avoir traité le droit à fond, il expose les refus de ce genre, qui, depuis plusieurs années, ont troublé en France l'ordre et la paix. Il n'a oublié qu'une chose, et, à la vérité, cette chose est impossible; ce serait de prouver qu'il existe maintenant en France des juges naturels et constitutionnels qui veuillent connaître des désordres dont il s'agit. Mais ce n'est là qu'un tort de position; l'on sent bien qu'un avocat aux conseils ne peut pas dire avec exactitude et avec franchise, et n'a jamais dit encore ce que c'est que le conseil d'état, considéré comme tribunal. Les ministres le savent mieux que personne. Le tems apportera peut-être le remède. Le plus simple et le plus conséquent semblerait être de créer des

sacriléges légaux, par addition à ceux qui doivent être punis de mutilation, ou de mort, ou des galères perpétuelles, selon le projet de code des sacriléges légaux qui vient d'être proposé aux deux Chambres. Une meilleure solution serait qu'on laissât ou que l'on rendît aux cours royales leur compétence naturelle sur les délits commis contre les lois par les fonctionnaires ecclésiastiques dans leurs fonctions; ou enfin, que les pasteurs voulussent bien renoncer à leur système d'excommuncation de fait, et ne plus troubler l'ordre, en faisant publiquement et avec scandale, acception des pécheurs catholiques dans l'exercice extérieur des fonctions de leur culte.

LANJUINAIS, pair de France.

76. — *Miracles et merveilles dans l'Église de Notre-Dame de Celignac;* augmentés d'un *traité de pèlerinage*, avec la manière de le faire saintement. Paris, 1824. 1 vol. in-8°.

Nous trouvons ce livre compris dans les annonces des *Tablettes du clergé et des amis de la religion.* (Paris, novembre 1824; chez Demonville). C'est un trait qui appartient à l'histoire du XIXe siècle, à peu près comme le *Traité* anarchique *du blasphème* que nous avons fait connaître en 1823. (Voy. *Rev. Enc.*, t. XX, p. 384.) L.

77. — * *Conseils pour faire fortune;* par *Benjamin* FRANKLIN; précédés d'un *Calendrier* pour 1825, et d'une *Notice sur Franklin;* suivis de l'*Ordonnance de Louis XVIII sur la Caisse d'épargnes et de prévoyance.* Paris, 1825; Renouard. In-18 de 36 pages. Prix : 25 c., et 20 fr. les 100 exemplaires.

M. Renouard avait déjà publié, avec un almanach pour 1825, l'ingénieuse fiction de Franklin, *La Science du bonhomme Richard.* (V. *Rev. Enc.*, t. XXIV, p. 178.) Le prompt débit de ce calendrier l'a engagé à choisir dans les *Mélanges de morale, d'économie et de politique, extraits des ouvrages de Benjamin Franklin* (*Voy. Rev. Enc.*, t. XXIV, p. 447), quatre contes ou paraboles rapportés également à un but d'économie. Il a composé ainsi un second calendrier moral, enrichi, comme l'indique le titre, de plusieurs pièces relatives au même sujet. Ce nouvel ouvrage, semblable à son aîné par le format, l'impression, les vues d'utilité et de philanthropie, a été maintenu au même prix : c'est donc rendre un double service à l'humanité que d'offrir à l'intelligence une nourriture à la fois saine et substantielle, et de la mettre à la portée de la classe la plus indigente. B. J.

78. — * *Bibliothèque instructive et morale pour la jeunesse*, ou Premières notions en tout genre, exposées d'après un système d'estampes, par une société de professeurs; recueillies et mises en ordre par

L.-Séb. Lenormand, professeur de technologie, etc. Paris, 1825; Fortic, rue de Seine, n° 21. T. Ier, 1re livraison. In-8° de 128 pages, avec un atlas in-folio de 5 planches gravées; prix, 2 fr.

Comme cet ouvrage important doit être composé de treize livraisons, dont la première seulement a paru, nous croyons devoir insérer ici un extrait du prospectus qui se trouve joint à cette livraison. Le mode d'instruction dont M. Le Normand veut propager et étendre l'application, a déjà reçu la sanction de l'expérience. Ce fut ainsi que l'auteur lui-même acquit, dans son enfance, une multitude de notions dont une collection d'estampes fournissait le sujet. Ces estampes, expliquées par un homme très-instruit et qui avait beaucoup voyagé en Allemagne, fournirent, pendant cinq ans, et tous les jours, des leçons d'une heure au moins, aussi amusantes qu'instructives, dont l'enfant ne se lassa jamais, et qui lui apprirent *l'Ancien et le Nouveau Testament, l'histoire naturelle, l'histoire ancienne et moderne, le Système du monde, la technologie, la fable, la morale, la religion, la géographie, etc., etc.* Cette liste du savoir d'un enfant est réellement surprenante. C'était, en effet, à M. Le Normand qu'il appartenait de répandre une méthode dont il a si heureusement profité. « Il n'a jamais rien oublié, dit-il, de ce qu'il apprit de cette manière; et, quoiqu'il eût à peine douze ans lorsqu'il fut séparé de son habile instituteur, il possédait une connaissance suffisante de toutes les sciences, et n'a eu que peu à faire pour approfondir celles auxquelles il a voulu se consacrer plus spécialement. » — « L'ouvrage que nous présentons aujourd'hui, disent les rédacteurs, a été conçu dans le même plan et sur les mêmes cahiers qui ont servi à l'auteur dans son enfance, et qu'il a soigneusement conservés; mais, avant d'en publier le prospectus, nous avons voulu l'accompagner de la première livraison, afin que les parens et les instituteurs puissent juger par eux-mêmes de son utilité et de sa belle exécution. » — L'histoire sacrée est la base de cette instruction. Autour d'une gravure représentant un fait remarquable de cette histoire, sont disposées huit autres gravures de moindres dimensions, dont les sujets sont tirés de la vie sociale, de l'histoire profane, de l'histoire de France, de l'histoire naturelle, des arts et métiers. Les trois derniers sujets peuvent être regardés comme purement littéraires : une fable, un trait de mythologie, un conte moral. — L'ouvrage sera composé de trois volumes de texte, de 480 pages au moins. Les planches sont gravées avec soin; elles sont l'ouvrage de M. Adam, l'un des plus habiles graveurs de la capitale. Les livraisons se succèderont régu-

lièrement, de deux en deux mois, à dater du 15 février 1825, époque de la publication de la seconde livraison : chacune sera composée de 4 planches gravées et de 6 feuilles de texte au moins. Le prix de la première livraison est de 12 fr.; celui des suivantes ne sera que de 6 fr. La souscription sera fermée au 1er avril prochain, et plus tard, le prix de chaque livraison sera augmenté de 2 fr. — La première livraison est conforme au prospectus. Le premier sujet, tiré de l'Écriture sainte, est la création du monde, matière fort embarrassante pour le professeur le plus exercé à vaincre les difficultés de l'enseignement. Peut-être faudrait-il retrancher ces mystères du domaine de la raison, et les confier uniquement à la foi religieuse. — On remarque à regret quelques inexactitudes dans les notions d'histoire naturelle : ainsi, par exemple, le pigeon est mis au nombre des oiseaux chanteurs; il est affirmé que tous les quadrupèdes sont vivipares ; le sanglier est classé parmi les animaux armés de griffes ; l'esturgeon est rangé, en raison de sa grandeur, à la suite des cétacées ; tous les lézards, toutes les tortues et tous les serpens sont nommés amphibies, etc. — Dans la planche IV, où l'histoire de Caïn et d'Abel commence la série des crimes qui ont ensanglanté la terre, on trouve l'allégorie mythologique des trois Parques, sujet qui amène une discussion sur la fatalité. On désirerait que les idées de cette nature ne fussent point présentées aux enfans ; les forces du génie sont à peine suffisantes pour les concevoir avec une certaine clarté. — Ce petit nombre d'observations sur la belle entreprise de M. Le Normand et de ses collaborateurs attestent l'intérêt que nous y prenons, ainsi qu'à la jeunesse qui en profitera. — Pour cette génération prête à entrer dans la vie intellectuelle, les vérités doivent être dégagées de tout mélange d'erreur, et les raisonnemens ne peuvent être trop rigoureux. F.

79. — *Pensées de Louis XIV*, ou *Maximes de gouvernement*, *et Réflexions sur le métier de roi ;* extraites des Mémoires écrits par ce prince pour son fils le grand Dauphin; ouvrage présenté au Roi. Paris, 1824; Trouvé. 1 vol. in-8°, pap. fin d'Annonay; prix 4 fr. et 5 fr.

Louis XIV qui ne fut pas, à beaucoup près, le plus grand homme de son siècle, mais qui sut du moins apprécier et encourager les grands talens, était plein d'admiration pour le gouvernement turc. A ses yeux, le pouvoir des sultans était la véritable mesure des droits d'un monarque, et nous lui devons cette maxime, si audacieusement appliquée par Buonaparte : *L'état c'est moi.* Malgré ces

idées étranges qu'il avait sur la nature de la royauté, lorsqu'il fut question d'établir un impôt sur les propriétés foncières (le cinquantième du revenu), sa conscience fut troublée : En ai-je le droit? disait-il; son confesseur le lui persuada. Depuis ce tems, les scrupules ont cessé, et l'intervention des casuistes n'est plus nécessaire en matière de finances et d'impôts. — L'éditeur des *Pensées de Louis XIV*, nous donne une bien plus haute idée du grand roi. Tout dans son héros lui paraît sublime, et c'est pour faire partager son admiration à la France entière qu'il publie les maximes laissées par ce prince à ses successeurs comme règle de conduite; j'en prends une au hasard; elle est relative à la révolte des sujets contre le prince. « Il faut assurément demeurer d'accord que, pour mauvais que soit un prince, la révolte de ses sujets est toujours infiniment criminelle. Celui qui a donné des rois aux hommes a voulu qu'on les respectât comme ses lieutenans, se réservant à lui seul le droit d'examiner leur conduite. Sa volonté est que quiconque est né sujet obéisse sans discernement; et cette loi, si expresse et si universelle, n'est pas faite en faveur des princes seuls; mais elle est salutaire aux peuples mêmes auxquels elle est imposée, et qui ne la peuvent jamais violer sans s'exposer à des maux beaucoup plus terribles que ceux dont ils prétendent se garantir. » L'éditeur donne ensuite la relation de la mort de Louis XIV, par Lefebvre et par le marquis de Dangeau. Là, tout est éloge; l'éditeur s'est bien gardé de rapprocher de ces deux relations les détails curieux réunis par Duclos, sur les derniers momens du prince; c'est cependant ce qu'il aurait dû faire, s'il voulait plutôt éclairer ses lecteurs que les tromper. Enfin, le livre est terminé par deux extraits, l'un des *Mémoires de* SAINT-SIMON, l'autre de l'*Essai sur les éloges*, par THOMAS. Ici, on ne peut disconvenir que les mêmes ouvrages où l'éditeur a puisé, et surtout le premier, fourniraient au besoin un portrait diamétralement opposé à celui que l'on trouve dans ce livre. Pour faire connaître Louis XIV, il faudrait composer un ouvrage en tout contraire à celui que nous examinons, et ne jamais lire l'un des deux sans consulter l'autre en même tems. On ne nous en a montré qu'un profil, et on l'a pris du beau côté. J. GUABET.

80. — * *Recueil complet des Lois et des Ordonnances du royaume*, avec des notes historiques et critiques, et conférence perpétuelle des lois antérieures depuis l'origine de la monarchie; précédé d'une dissertation concernant les pouvoirs des corps sur eux-mêmes ou sur le pouvoir disciplinaire; par M. ISAMBERT, avocat aux Conseils

du Roi et à la Cour de cassation. Année 1823. Paris, 1824; Bossange frères. 2 vol. in-8°; prix, 15 fr. et 18 fr.

81 — * *Supplément au Bulletin des Lois*, année 1823. Paris, 1824; Bossange frères. 1 vol. in-8° de 376 pages; prix, 7 fr. 50 c. et 9 fr.

Cet ouvrage est la suite de la collection annuelle de notre célèbre jurisconsulte M. Isambert, où se trouvent rassemblés et constitutionnellement expliqués et appréciés les lois, ordonnances et autres actes sur le droit public et le droit administratif de la France. Le succès de cette belle entreprise est connu. Nous n'avons rien à ajouter, pour l'année 1823, aux justes éloges que nous avons donnés au plan et à l'exécution de l'ouvrage dans plusieurs annonces précédentes. (Voy. *Rev. Enc.*, t. xx, p. 390.) La *dissertation sur le pouvoir disciplinaire* des grands corps de l'état, et même des corporations inférieures, ne peut manquer d'obtenir l'attention générale, parce que nous n'avions aucun travail sur un sujet devenu si vaste et si important, traité ici avec une grande richesse de faits, une grande supériorité de raison, et une liberté honorable. L'idée fondamentale de l'auteur est que la discipline des corps, telle qu'elle est maintenant établie, ne serait qu'un moyen obscur et trop réel d'injuste domination ministérielle, cléricale, universitaire, et une source d'injustices privées, si elle ne subissait pas des réformes analogues à l'esprit de notre constitution. Il propose pour les corporations du second ordre : 1° que les membres des conseils disciplinaires soient toujours élus uniquement par l'assemblée de leurs collègues; 2° qu'ils soient tenus d'y faire apurer et régler leurs comptes de finances; 3° que la portion du pouvoir judiciaire qui leur est confiée soit renfermée dans des limites plus étroites, et surtout modérée par des garanties légales. La partie générale du traité, contenue dans ce volume, explique, § 1er, l'espèce d'indépendance nécessaire aux corporations, et le système actuel d'élection qui leur est imposé; § 2, la nature secondaire et les effets du pouvoir judiciaire exercé par les corporations. La partie spéciale, intitulée : *Application des principes*, traite, § Ier, de la Chambre des pairs; § 2, de la Chambre des députés; § 3, du Clergé; § 4, de l'Université. La suite est renvoyée au volume pour l'année 1824, qui est sous presse.

LANJUINAIS, *de l'Institut.*

82. — * *Collection complète des Lois, Décrets, Ordonnances, Règlemens et Avis du Conseil d'État*; publiée sur les éditions officielles du Louvre, de l'imprimerie nationale, par Baudouin, et du Bulletin

des Lois, de 1788 à 1824, inclusivement, par ordre chronologique; par *J.-B.* Duvergier, avocat à la Cour royale de Paris. T. III et IV. Paris, 1824; Guyot et Scribe. Prix de chaque vol. 7 fr. 50 c., et 9 fr. par la poste.

Il y a bien peu de tems que nous avons annoncé les deux premiers volumes de cette collection (*voy.* t. XIV, p. 454), et déjà deux autres ont été publiés. Nous ne saurions que répéter les éloges donnés, dans notre précédent article, à M. Duvergier et aux imprimeurs qui rivalisent de zèle et d'activité pour livrer au public une bonne édition complète du vaste recueil de nos lois. Le IVe volume conduit jusqu'à la fin de l'Assemblée législative; ce qui suffit pour prouver combien cette collection est économique, lorsqu'on réfléchit au nombre beaucoup plus considérable de volumes destinés à embrasser le même espace de tems et le même nombre de lois, dans la collection in-4°, dite du Louvre, et dans celle de Baudouin. A. T.

83. — * *Les Lois de la procédure civile.* Ouvrage dans lequel l'auteur a refondu son analyse raisonnée, son traité et ses questions sur la procédure; par M. Carré, professeur en la Faculté de droit de Rennes. Rennes, 1824; Duchesne Paris : Warée oncle, et Béchet aîné. 3 vol. in-4°, 2189 pages; prix 54 fr.

Ce recueil, qui offre tout ce qu'on peut savoir sur les règles et sur les immenses détails de notre procédure civile, aura sans doute le même succès qu'ont déjà obtenu les livres particuliers de l'auteur sur le même sujet, et sur d'autres non moins dignes d'attention. Il vient d'un jurisconsulte de Rennes, et il est dédié au célèbre M. Toullier, aussi professeur à la Faculté de droit de Rennes. La même école d'un seul département nous présente à la fois, en droit civil et en procédure civile, les deux professeurs et les deux auteurs qui ont maintenant, et chacun dans sa partie, le plus de réputation. MM. Carré et Toullier ont l'honneur d'être tous les jours étudiés, consultés avec fruit d'un bout de la France à l'autre par les jeunes élèves en droit, ainsi que par nos plaideurs, et d'être cités sans cesse avec éloge dans tous nos tribunaux.—M. Carré vient de mettre sous presse un autre ouvrage utile, et qui fera le pendant du livre des lois sur la procédure. Il sera intitulé : *Les Lois françaises sur l'organisation et la compétence des juridictions civiles*, et dédié à M. Dupin l'aîné, avocat si connu par ses traités, ses collections, ses consultations, ses mémoires et ses brillantes improvisations.

Lanjuinais, *de l'Institut.*

84. — *Additions au Code administratif;* par M. Fleurigeon, chef

de bureau au ministère de l'Intérieur (1823). 1 vol. in-8°. — Le *Code administratif*, qui se compose de 6 forts volumes in-8°, y compris le volume d'*additions* que nous annonçons, se vend à Paris chez Antoine Bavoux, rue Gît-le-Cœur, n° 4. — Prix des 6 volumes, 36 fr., et 48 fr. par la poste. — Le volume d'additions se vend séparément 6 fr., et 8 fr. par la poste.

La connaissance des lois administratives est devenue un besoin pour toutes les classes de citoyens, nul ne pouvant se dire étranger à leur influence. M. Fleurigeon l'avait senti; et il avait satisfait à ce besoin par la publication de son *Code administratif*, que le public accueillit avec reconnaissance. Mais ce recueil utile devenait incomplet, après le laps de tems qui s'était écoulé depuis l'époque à laquelle avait paru le dernier supplément donné par l'auteur; et l'idée de le compléter par des supplémens successifs ne peut qu'être agréable aux personnes qui possèdent déjà l'ouvrage, auquel ils doivent nécessairement ajouter un nouveau prix. Les *additions* que nous annonçons, sont le fruit du travail et des recherches d'un magistrat versé dans les matières administratives, et d'un ancien administrateur. Ils y ont donné le même soin que M. Fleurigeon avait apporté aux volumes précédemment publiés. — Le philosophe observateur et l'historien eux-mêmes ne consulteront pas sans fruit cette compilation qui comprend les instructions et la correspondance ministérielles, monumens curieux des divers systèmes suivis par les différens gouvernemens qui se sont succédés en France, dans la courte période de vingt-cinq ans. CRIVELLI, *avocat.*

85. — * *Dictionnaire de la Pénalité dans toutes les parties du monde connu;* par M. B. SAINT-EDME, orné de 48 gravures, et dédié au jeune barreau français dans la personne de Me Mérilhou, avocat. Ier volume, 1re, 2e, 3e, 4e, 5e livraisons. Paris, 1824; l'éditeur, place de l'Odéon, n° 3, et rue Racine, n° 6. In-8°. Prix de chaque livraison 2 fr. 50 c.

M. Saint-Edme a réuni, sous le titre que nous venons de transcrire, de nombreux détails historiques sur les châtimens mis en pratique dans tous les tems et dans toutes les contrées du globe pour réprimer les diverses aggressions commises envers la société ou l'opposition aux idées dominantes. Les cinq livraisons que nous annonçons aujourd'hui ne terminent pas encore la lettre A. L'ouvrage formera quatre volumes, et nous attendrons, pour établir notre jugement, que la publication en soit plus avancée. A. T.

86. — * *Esprit du Droit, et ses applications à la politique et à l'orga-*

nisation de la Monarchie constitutionnelle; par M. *Albert* Fritot, avocat à la cour royale de Paris. Ouvrage contenant le résumé de la *Science du publiciste*, du même auteur, et propre à diriger le législateur, l'homme d'état, l'électeur et le citoyen. Paris, 1824; l'auteur, rue du Pot-de-fer, n° 14. 1 vol. in-8° de 580 pag.; prix, 9 fr.

Il est impossible d'asseoir et de motiver en quelques lignes un jugement sur un ouvrage qui, de même que celui dont il nous offre la substance, embrasse toute la théorie du droit public extérieur et intérieur, et comprend, outre la fixation des principes généraux, les règles d'application de ces mêmes principes à un système presque complet d'organisation et de législation politique. Tout ce que nous pouvons faire pour le moment, c'est d'annoncer l'apparition de ce livre qui doit convenir à la fois, et aux personnes qui, n'avant point lu l'ouvrage (important sans doute, mais un peu prolixe) de la *Science du publiciste* (1), voudraient connaître les doctrines qu'elle renferme, et à celles qui, possédant déjà cet ouvrage, éprouveraient le désir ou le besoin d'en voir les idées principales rassemblées et resserrées dans un cadre plus étroit. B. L.

87. — *La Bastonnade et la Flagellation pénales*, considérées chez les peuples anciens et chez les modernes; par M. le comte Lanjuinais, pair de France. Paris, 1825; Baudouin frères. 1 vol. in-12; prix, 1 fr.

Il est impossible d'analyser un livre qui n'est lui-même qu'un résumé succinct de faits généraux. En traçant l'histoire de la bastonnade et de la flagellation pénales dans un petit volume in-12 qui n'a pas 80 pages, M. Lanjuinais n'a fait, pour ainsi dire, qu'ébaucher un sujet qui, par son importance, demandait peut-être de plus grands développemens. Tel qu'il est, néanmoins, ce livre atteint le but auquel il est destiné : il fait connaître tout ce que les supplices corporels ont d'odieux et de servile; il montre que ce genre de punition est un reste de l'antique barbarie, qui avait séparé les hommes faits pour être égaux, en maîtres presque toujours cruels et en esclaves maltraités; enfin, il doit inspirer à tous les Français une horreur salutaire pour une correction que tant de nations ont conservée, mais qui ne saurait renaître dans un pays où le retour à des idées de justice et d'humanité en a proclamé l'abolition. — Ce petit ou-

(1) *Science du publiciste.* 11 vol. in-8°; prix 77 fr. (Voy. *Rev. Encycl.*, t. XXI, p. 407.)

vrage, tracé par une main habile, abonde en réflexions piquantes et en rapprochemens ingénieux. Une citation suffira pour en donner une idée ; l'auteur termine ainsi la conclusion de son livre : « Aux louangeurs du tems passé qui exalteraient l'ancien régime, qui auraient le triste courage de le vouloir encore, et avec tous ses abus, sans faire grâce d'un seul, je répondrais par une citation tout à la fois religieuse, monacale et philosophique ; et d'ailleurs d'autant plus digne d'attention, qu'elle est du XIIe siècle, et d'un grand docteur de l'Église, qui, malgré ses vertus réelles, paya de forts tributs aux erreurs de son tems ; de St. Bernard, lettre 91. « *Saint Paul*, dit-il, *oublie ce qui est derrière lui ; il s'avance de plus en plus, et il se perfectionne davantage. Dieu seul, parce qu'il est tout parfait, ne peut devenir meilleur. Loin de nous ceux qui disent : Nous ne voulons pas être meilleurs que nos pères... Jacob vit les anges monter et descendre sur l'échelle mystérieuse qui unissait la terre au ciel ; mais en vit-il s'y arrêter et s'y asseoir ?* Il est impossible de s'y arrêter. *Ici-bas rien ne demeure dans le même état ; il faut absolument ou monter ou descendre. On tombe, si l'on s'arrête en chemin...* » — Le seul reproche que l'on puisse faire à cet ouvrage, c'est d'être trop court. On est fâché de n'y trouver aucuns détails sur la flagellation *dévotieuse*, qui remplaça trop souvent la véritable piété. — On conçoit les motifs qui ont retenu la plume de M. Laujuinais ; mais, lorsque le retour de cette flagellation semble nous menacer, on regrette de n'en pas voir publier ici tous les inconvéniens moraux et religieux. Il est une autre flagellation dont il aurait aussi fallu montrer les abus et le ridicule, c'est la flagellation employée comme moyen médical. Celle-là méritait bien un chapitre particulier ; car elle peut être ressuscitée quelque jour par un de ces ardens amis de ce qui n'est plus, et se glisser encore de la thérapeutique dans les pratiques religieuses et dans la législation.

G.-T. Doin.

88. — *Sur les vices de nos procédés industriels ;* aperçus démontrant l'urgence d'introduire le *Procédé sociétaire ;* par M. *Just.* Muiron. Paris, 1824 ; Mme Huzard. Prix, 2 fr. 50 c.

M. Muiron s'est fait l'interprète d'une doctrine peu accessible aux intelligences vulgaires, celle qui est exposée dans le *Traité de l'association domestique-agricole*, ou *attraction industrielle*. Il en a pris, sans doute, la partie la plus importante et la plus immédiatement utile ; s'il est possible de la mettre à notre portée, et si nous sommes assez bien préparés pour la recevoir, cette doctrine pourra cesser d'être une simple théorie, et se présenter à nous avec l'autorité de

l'expérience. Mais, est-ce bien par des écrits que l'on obtiendra ce précieux résultat? On signale très-bien l'une des maladies du corps social, à laquelle on propose d'appliquer un remède nouveau : dans ce cas, ne faudrait-il pas imiter le dévouement des médecins qui n'ordonnent un remède à leurs malades qu'après l'avoir éprouvé sur eux-mêmes? M. Owen a commencé par des expériences à New-Lanark, avant d'écrire sur les effets de l'association industrielle : avant de créer le bel établissement d'Hoffwill, M. de Fellemberg ne s'était fait connaître par aucun écrit. Si tous ceux qui croient à la doctrine de l'*association domestique-agricole* se réunissaient, non pour *faire* faire, mais pour faire eux-mêmes, et sur eux-mêmes, une expérience décisive, à l'exemple des médecins, ils nous trouveraient beaucoup plus dociles. En attendant, la prudence nous commande de douter, d'examiner soigneusement; et, si nous ne sommes pas convaincus, de suspendre notre jugement et notre détermination. Malgré tous les efforts de M. Muiron, on ne comprend pas encore assez bien le régime sociétaire : les *groupes*, les *séries*, les *sectaires*, et beaucoup d'autres rouages de cette machine la rendent assez compliquée, et ce n'est pas être trop exigeant que de demander à la voir mise en mouvement, et produisant l'effet dont elle est réellement capable. Si j'ai bien compris la pensée de M. Muiron, ce qu'il propose serait le mieux possible, la limite du bien : il a commencé par nous prouver que l'état où nous sommes approche de la limite du mal; dans un pareil état de choses, rien ne serait plus funeste qu'une transition brusque de l'un de ces extrêmes à l'autre. Ce qui convient réellement à notre situation présente, c'est de passer par des améliorations successives qui servent de préparation l'une à l'autre, qui soient graduées avec habileté, pour que nous soyons transportés doucement, sans péril et dans le tems le plus court, à cet état de bonheur que nous promet le régime sociétaire. M. Muiron nous montre le but : il aurait dû nous indiquer le moyen de franchir l'abîme qui nous en sépare. Cependant, son ouvrage, très-court et substantiel, mérite beaucoup d'attention. On y trouvera peu de mots détournés de leur acception ordinaire; on peut le lire sans trop d'effort, et beaucoup de lecteurs croiront l'avoir compris : j'avoue que je ne suis pas de ce nombre. FERRY.

89. — *L'art de fixer les dates;* tableau lithographié. In-fol.; prix 3 fr.

90. — *Métrochrone français.* Id.; prix 3 fr.

91. — *Chronographie.* Id.; prix 2 fr. 50 c. Par M. l'abbé LA-

cuivan, bachelier ès sciences. Paris, 1825; Pichard; et au bureau du *Mémorial Catholique*, rue Cassette, n° 35.

Ces tableaux chronographiques attesteraient, au besoin, le pouvoir de la lithographie, et les pas de géant que cet art a faits en France en si peu d'années. L'art de fixer les dates, qui est le sujet du premier tableau, consiste, suivant l'auteur, dans les méthodes de calcul pour passer d'un *style* à un autre, d'un *cycle*, ou en général d'un système de mesure du tems à un autre, en tenant compte de la longueur réelle de l'année. Pour rendre ce travail plus facile, il donne des tables calculées, tant pour les cycles de la restauration que pour les cycles antérieurs, et il en enseigne l'usage par quelques applications. A la rigueur, ces sortes de recherches ne fixent pas les dates. Si l'histoire n'a point conservé fidèlement l'indication du jour ou de l'année où tel événement arriva, non plus que celle des circonstances qui l'accompagnèrent, est-il en notre pouvoir de découvrir ces sortes d'erreurs? Quant aux *traductions*, ou conversions de dates, que M. Lachèvre a placées dans son tableau, elles sont exactes. — Le *Métrochrone français* est la distribution des jours de la semaine, des mois, des bissextiles, etc., dans le *cycle équinoxial carolin*, de 25,200 années solaires; ce qui nous donne pour tout ce tems des almanachs auxquels il ne manquera plus que l'indication des fêtes, et quelques accessoires pour déguiser la sécheresse des chiffres et de la répétition continuelle des mêmes mots. — Au style grégorien, l'auteur substitue le style *carolin*, qui « réforme les deux précédens, et ne sera jamais réformé. » Dans le troisième tableau (la *Chronographie*), on voit un calendrier où quatre fêtes civiles sont indiquées : la première (23 mars) est l'anniversaire de l'établissement de la septennalité; la seconde, qui fixe la date de la restauration, est le 3 mai; la troisième (31 août), prise du Trocadero; la dernière (16 septembre) est l'avénement de Charles X au trône. Mais l'analyse de ces tableaux est nécessairement insuffisante : pour bien comprendre tout ce qu'ils renferment, il est indispensable de les avoir sous les yeux. Ils attestent, à coup sûr, les sentimens pieux et monarchiques de M. l'abbé Lachèvre. F.

92. — * *Collection des chroniques nationales françaises, écrites en langue vulgaire du* XIIIe *au* XVIe *siècle*, avec notes et éclaircissemens; par *J.-A.* Buchon. 3e et 4e livraisons, t. IV, V, VI et VII. Paris, 1824; Verdière (4 vol. in-8°. Prix de chaque volume, 6 fr. pour les souscripteurs. Voy. *Rev. Enc.*, t. XXIII, p. 74-91, le compte rendu des deux premières livraisons.)

Malgré les difficultés et les lenteurs attachées à l'impression des livres en ancien langage, M. Buchon poursuit avec vigueur et ponctualité la grande entreprise de reproduire les chroniques nationales. Il a fait paraître, le 15 juin, deux nouveaux volumes de Froissart, et deux autres, le 15 septembre. En comparant son édition à celle de Sauvage, on voit qu'il s'en faut de près d'un volume qu'il soit arrivé à la moitié de cette première chronique; mais, comme il y a, dans son troisième et son sixième volume, des additions très-considérables, il paraît que, comme M. Buchon l'a annoncé, son Froissart comprendra quinze volumes. Il ne coûtera guère plus de la moitié de ce que coûtaient les anciennes éditions, tandis que les excellentes notes de MM. Dacier et Buchon, la rectification des noms de personnages et de lieux, la comparaison des manuscrits divers, et le rétablissement de fragmens importans qui avaient été omis, rendent cette édition du premier des chroniqueurs français infiniment supérieure à toutes les autres. — Indépendamment du mérite de Froissart, comme livre de bibliothèque, la lecture de l'*histoire des ducs de Bourgogne*, par M. de Barante, inspirera sans doute à beaucoup de gens le désir de mieux connaître cet écrivain si naïf dont chacun sait le nom, et que chacun se reproche intérieurement de n'avoir pas lu. Les volumes de Froisart qui ont paru jusqu'ici, ont à peine occupé M. de Barante; c'est une avant-scène sur laquelle il n'a jeté qu'un coup d'œil rapide, dans son premier volume. Il nous fait vivre à la cour de Charles VI; mais les règnes de Philippe de Valois, de Jean, de Charles V, les premières guerres des Anglais, celles de Castille, et le commencement des troubles de Flandres, c'est dans les sept premiers volumes de Froissart qu'il faut les chercher, si l'on veut connaître ces tems brillans de chevalerie, mais plus encore abreuvés de calamités, de douleur et de honte, que nous ne nous lassons point d'appeler le *bon tems*. J.-C.-L. de Sismondi.

93. — *Histoire politique et statistique de l'Aquitaine*, ou des pays compris entre la Loire et les Pyrénées, l'Océan et les Cévennes; par M. de Verneilh-Puiraseau. T. II. Paris, 1824; Guyot et Ponthieu. 1 vol. in-8° de 555 pages; prix, 7 fr. (Voy. *Rev. Enc.*, t. XVIII, p. 400, l'annonce du t. Ier).

Le prospectus de cet ouvrage n'annonçait que deux volumes : l'abondance et l'importance des matières forceront d'en ajouter un troisième, dont l'auteur annonce la prochaine publication. Le second, que nous avons sous les yeux, comprend la fin de la pre-

mière partie et le commencement de la seconde; c'est-à-dire, d'abord une liste chronologique très-succincte des rois, ducs, lieutenans généraux qui ont gouverné la Guïenne : ensuite, sous le titre d'*Histoire d'Aquitaine mise en rapport avec celle de France*, une véritable histoire abrégée de notre monarchie. Le premier volume ne s'étend que jusqu'à Henri III : la suite, c'est-à-dire, l'histoire de ce pays jusqu'en 1789, formera le troisième. — On a remarqué la tendance de notre siècle vers les études historiques, tendance à laquelle on doit cette quantité prodigieuse d'*histoires*, de *chroniques*, de *résumés*, *etc.*, publiés sous tous les titres et sous toutes les formes : dans ce nombre, on ne conservera sans doute que celles qui seront remarquables soit par l'exécution, ou par des recherches plus profondes, ou par des vues nouvelles, soit par quelques qualités particulières. L'Aquitaine, mêlée par son importance à tous les troubles de la France, présentait, comme province et comme royaume, le mélange des histoires particulières et générales : l'auteur a profité habilement de ce double caractère pour jeter dans son ouvrage une foule d'anecdotes qui amusent le lecteur, sans diminuer en rien l'intérêt général; plusieurs citations de nos anciens auteurs les rendent encore plus piquantes, et quelques réflexions, quelques maximes, sorties de la bouche de nos princes, ou dues à l'auteur, rendront cette histoire utile à tout le monde. Le style aurait pu être plus châtié; et peut-être l'auteur n'a-t-il pas fait assez détester ces siècles appelés justement *âges de fer et de plomb*, et que le savant auteur de l'*Histoire de Paris* nomme avec plus de raison *siècles de boue et de sang;* mais, comme tous les ouvrages écrits de bonne foi, l'Histoire d'Aquitaine sera lue avec fruit : elle fera apprécier le chaos de lois et d'usages dont nous sommes heureusement sortis, et fera bénir par tous les amis du bien public les lumières et la philosophie qui nous en ont délivrés. B. J.

94. — *Antiquités anglo-normandes de* Ducarel; *traduites de l'anglais* par *A.-L.* Léchaudé d'Anisy. Caen, 1824; Mancel, libraire-éditeur. In-8°. Prix 5 fr. la livraison d'environ cent pages; l'ouvrage complet 20 fr. pour les souscripteurs.

On pouvait regretter que notre littérature ne fût pas encore enrichie de la traduction de l'ouvrage de Ducarel; car les monumens explorés par cet antiquaire se rattachent à une époque brillante et pleine d'illustres souvenirs. Le retard qu'a éprouvé cette publication tenait sans doute à la difficulté de terminer un ouvrage orné de nombreuses gravures, et nous devons rendre grâces à l'art de Sen-

nefelder qui nous permet de jouir d'un monument littéraire dont la conception et l'exécution auraient dû appartenir d'abord à un Français. Rendons grâces en même tems au zèle de M. Léchaudé d'Anisy, qui n'a rien négligé pour réparer, autant qu'il était en lui, le tort de nos antiquaires. — Dans son introduction, le traducteur s'excuse d'avoir conservé le titre anglais, de *Monumens* ANGLO-*normands*. Il a raison de chercher à pallier ce tort; car c'en est un. Les édifices décrits par Ducarel sont purement neustriens, et rien ne justifie la double dénomination que leur attribue l'antiquaire anglais. M. Léchaudé d'Anisy propose de diviser les travaux des antiquaires, pour les coordonner ensuite, afin de mettre plus d'ensemble dans les recherches de ceux qui s'occupent de nos anciens monumens. Son projet, que nous invitons les lecteurs à chercher dans l'ouvrage même, nous a paru fort ingénieux. La traduction est ce qu'elle doit être, simple et claire : elle est enrichie de notes fort curieuses par le traducteur; l'*édition imprimée à Caen* fait honneur aux presses de M. Poisson, et l'ensemble de l'ouvrage publié par le libraire Mancel, peut-être mis en parallèle avec les livres les plus soignés publiés dans la capitale. E. G.

95. — * *Extrait des Mémoires relatifs à l'Histoire de France*, depuis l'année 1757 jusqu'à la révolution; par M. AIGNAN, (*de l'Académie française*), et par M. DE NORVINS. Paris, 1824; Mme veuve Th. Desoër et comp. 2 gros volumes in-8°; prix 12 francs.

Le premier volume de cet ouvrage, qui, à l'introduction et aux anecdotes près, est tout entier de M. Aiguan, contient, 1° un Extrait des Mémoires de Riot; 2° un Extrait du Journal de l'abbé Clément; 3° une Petite Histoire des Jésuites; 4° Destruction des Jésuites, racontée par Georgel; 5° Appendices pour servir à l'Histoire ecclésiastique; 6° Anecdotes ecclésiastiques. — La partie traitée par M. Norvins se compose également de six articles : 1° Mémoires de M. le duc de Choiseul; 2° Mémoires de l'abbé Terray; 3° Mémoires de l'abbé Georgel; 4° Mémoires de Linguet sur la Bastille; 5° Mémoires de Caron Beaumarchais; 6° Anecdotes tirées de divers Mémoires. — Il eût été difficile de faire un meilleur choix pour remplir ces deux volumes : les matières se recommandent d'elles-mêmes à l'attention des lecteurs. Il est surtout un sujet bien propre à piquer leur curiosité, dans un moment où des bruits circulent de toutes parts sur les projets ambitieux d'une société trop fameuse, qui menace une seconde fois d'envahir le monde chrétien : — L'histoire des Jésuites est du plus grand intérêt pour les amis

de l'ordre social ; il leur importe de s'assurer si les graves accusations qui pèsent sur cet ordre redoutable sont réellement exagérées, comme quelques écrivains le prétendent; ou si un seul des crimes qu'on lui attribue (et certes il en a commis plus d'un) ne suffirait pas pour nous faire désirer qu'il ne reparût jamais en France. Le nom de M. Aignan et celui de M. Norvins sont de sûrs garans de l'impartialité avec laquelle ces extraits sont composés : les auteurs n'émettent point d'opinions, mais ils rapportent des faits incontestables. L. M.

96. — *Histoire de Christophe Colomb, suivie de sa correspondance, d'éclaircissemens et de pièces curieuses et inédites;* par *Louis* Bossi ; *traduite de l'italien, ornée du portrait de Colomb et de plusieurs gravures dessinées par lui-même.* Paris, 1824; Carnevillier aîné. In-8°; prix, 7 fr.

La vie de Colomb qu'avait publiée en italien M. L. Bossi, se faisait remarquer par les recherches nouvelles et l'exactitude des connaissances de son auteur ; le traducteur anonyme se montre digne de lui, dans sa préface spirituelle et savante. On voit qu'il est justement passionné pour la gloire de l'Italie et pour le bien de l'humanité. « L'Espagne, dit-il, n'a fait que prêter un secours long-tems sollicité, et persécuter celui qui l'avait enrichie. Si elle réclame quelque part de gloire dans le grand événement de la découverte de l'Amérique, on ne peut lui accorder que des lauriers ensanglantés : aussi ne pourrais-je dire s'il ne serait pas plus avantageux pour son honneur, qu'aucun de ses enfans n'eût jamais mis le pied sur le sol du Nouveau-Monde. Consolons-nous cependant par l'idée que ces malheurs mêmes étaient presque nécessaires pour préparer un meilleur avenir. » Tel est l'esprit dans lequel a été entreprise la traduction que nous annonçons ; son auteur ne s'est pas borné à traduire ; il a ajouté des notes qui lui ont paru indispensables, surtout pour donner quelques détails sur la vie et les ouvrages de plusieurs écrivains orientaux peu connus. F. Salfi.

97. — *Mémoires de madame du Hausset*, femme de chambre de madame de Pompadour, avec des *Notes* et des *Éclaircissemens historiques*. Paris, 1824; Baudouin frères. 1 vol. in-8°; prix 6 fr.

L'auteur de ces Mémoires ne les avait pas destinés au public. Le but de Mme du Hausset était seulement de recueillir, pour elle-même et pour quelques amies, des notes rapides sur tout ce qu'elle entendait et voyait au milieu des divers personnages que la flatterie et l'intrigue réunissaient autour de sa maîtresse. La critique ne s'arrêtera donc point à relever, dans cet ouvrage, le défaut d'ordre et

l'extrême négligence du style. Elle ne doit voir, dans un pareil livre, qu'une collection variée d'anecdotes et de conversations, écrites à la hâte, sans prétention, et comme elles s'offraient à la mémoire de l'auteur. Au reste, ces vices de forme sont amplement rachetés par l'intérêt que présente le fond de l'ouvrage. La lecture en est piquante, et féconde en leçons de plus d'un genre. La franchise ingénue de l'écrivain nous initie à toutes les manœuvres des gens de cour; Mme du Hausset a su peindre avec les couleurs les plus naturelles la perfidie et la bassesse des grands, détracteurs secrets de la favorite, et ses plus vils complaisans sous les yeux du pouvoir; l'ambition effrénée et la hideuse immoralité de ces prostituées du haut parage, qui couraient au devant de la séduction, et la provoquaient même jusqu'à dégoûter, par l'impudeur de leurs avances; enfin, un prince poursuivi, dans le sein des plaisirs et de la mollesse, par l'ennui de lui-même et des autres, *promettant des millions* à ses crédules victimes, quand il eût été incapable de *donner cent louis sur son petit trésor*, et oubliant tous ses devoirs de monarque, d'époux et de père. En un mot, on retrouve dans ce tableau vivant des intrigues d'un boudoir, l'origine des malheurs d'un peuple éclairé, magnanime et trop patient, et la part immense que l'équitable histoire doit faire aux grands d'alors, dans l'effroyable corruption qui a déshonoré le dix-huitième siècle. — Les éditeurs ont joint aux Mémoires de Mme du Hausset, une notice de l'un d'eux, (M. Barrière) sur M. Crawfurd, premier éditeur de cet ouvrage; un Essai de M. Després sur Mme de Pompadour, et plusieurs morceaux historiques, sortis de le plume de différens écrivains, et qu'on lit tous avec un égal intérêt. B.

98. — * *Annuaire historique universel pour* 1823, avec un *Appendice* contenant les actes publics, traités, notes diplomatiques, papiers d'états et tableaux statistiques, financiers, administratifs et nécrologiques; — une *Chronique* offrant les événemens les plus piquans, les causes les plus célèbres, etc., et une *Revue* des productions les plus remarquables de l'année, dans les sciences, dans les lettres et dans les arts; par C. L. Lesur, auteur de *la France et les Français en* 1817, *etc.* Paris, 1824; Desplaces, rue de Seine, nº 29. In-8° de VIII et 882 pages; prix 12 fr. — On trouve les années précédentes, de 1819 à 1822, chez le même libraire, et au même prix.

L'année 1823 tiendra une grande place dans l'histoire, moins encore par le résultat immédiat des faits dont elle fut témoin, que par leurs conséquences futures. L'*Annuaire* nous offre d'abord la ses-

sion des Chambres. Deux grandes discussions attirent particulièrement l'attention : l'une relative au crédit extraordinaire demandé pour la guerre d'Espagne ; l'autre où fut décidée l'exclusion de M. Manuel. La première s'est terminée par une consécration nouvelle du droit d'intervention armée d'un peuple dans les affaires intérieures d'un autre peuple ; droit qui, depuis les tems les plus reculés jusqu'aux guerres les plus injustes de Napoléon, a servi de prétexte à presque toutes les agressions. La seconde a reproduit le principe de l'empire absolu de la majorité des corps délibérans sur la minorité, principe qui a décimé la Convention au 31 mai et les deux conseils législatifs au 18 fructidor; car il est bien évident que le nombre des expulsés ne fait rien à l'affaire, et que, si la majorité a le droit de chasser un membre, elle peut en chasser deux, trois, et enfin la minorité tout entière. Cette omnipotence de la majorité s'était déjà tristement manifestée par plus d'une atteinte portée à notre Charte constitutionnelle; et depuis, nous avons vu la septennalité. Quant à l'autre discussion, deux choses sont singulièrement remarquables pour ceux qui la lisent aujourd'hui; c'est la sagacité avec laquelle les membres de l'opposition avaient deviné les résultats de la victoire; et l'imprévoyance complète du ministère, soit pour préparer la guerre, soit pour en diriger les conséquences. La discussion du budjet termina la session; discussion qui devient plus triste chaque année, en prouvant de plus en plus l'impuissance de l'opposition pour obtenir des économies, aussi-bien que l'obstination du ministère et de la majorité à augmenter notre dette, à nous charger d'impôts, à élever enfin à un taux toujours croissant le chiffre du budjet. — M. Lesur a plutôt décrit que jugé la session; toutefois, les mots de *déclamation*, d'*emportement*, d'*acharnement* sont appliqués ici aux discours des orateurs de la gauche, tandis que l'on s'abstient de caractériser ceux de la droite; et l'improbation dont est frappé le côté faible, aussi-bien que le silence gardé à l'égard du côté fort, donnent la mesure de l'impartialité de l'annaliste. — L'histoire de France de cette année est presque tout entière dans la session; les autres événemens ne peuvent nous arrêter dans une si courte analyse, non plus que l'histoire de l'Allemagne, de l'Autriche, de la Prusse et de l'Italie, où nous nous bornerons à remarquer un fait toujours dominant, la marche inverse de l'esprit des peuples et du système des gouvernemens. L'histoire d'Espagne est la grande affaire de cette année; elle occupe près du quart de l'*Annuaire*, et deux choses frappent surtout l'observateur : la belle conduite de

l'armée française, et la conduite ignoble du peuple espagnol. Nous avons déjà dit que nous ne saurions approuver le principe de la guerre; avec la contagion morale, et la terreur vraie ou supposée que peut inspirer à un gouvernement ce qui se passe chez un peuple voisin, toute ambition sera légitimée, toute agression justifiée, et la paix des nations, et le sang des hommes pourront être offerts en holocauste aux systèmes politiques les plus erronés. Toutefois, il est bien évident que de telles considérations doivent être étrangères à l'armée; elle n'est pas responsable du principe, mais seulement de l'exécution de la guerre; et la guerre d'Espagne peut être citée comme un fait presque unique dans l'histoire du monde. La sagesse et la modération du prince généralissime, la discipline et le désintéressement des soldats, méritent d'être offerts en exemple à la postérité. Il n'est pas moins salutaire de montrer à quel point d'abrutissement et de dégradation morale peut tomber un peuple livré aux moines : il se précipite au devant de la servitude; il implore comme un bienfait le despotisme politique et l'inquisition religieuse; il fait entendre les cris, jusqu'alors inouïs, d'une brutale stupidité : *meure la nation!* Aussi, malgré les nobles efforts du prince généralissime, la contre-révolution d'Espagne a été bien plus sanglante que la révolution, et elle a étalé partout le hideux triomphe des passions sur la raison, de l'ignorance sur les lumières, de la populace sur les classes moyennes. C'est une vérité que l'auteur de l'Annuaire n'a pas osé mettre en évidence. Quelques paroles de blâme sur l'inconcevable démence du parti de la régence et sur son opposition aux belles dispositions de l'ordonnance d'Andujar, ne suffisent pas au lecteur impartial, fatigué de voir toujours donner comme légitime tout ce qui vient du pouvoir absolu. Les faits, du moins, de quelque manière qu'ils soient présentés, offrent plusieurs leçons qu'il n'est au pouvoir de personne de dissimuler; il en est une surtout qui doit frapper le lecteur, parce qu'elle reste jusqu'à présent sans exception; c'est que tout homme de marque qui, après avoir servi la cause du peuple, passe à celle du pouvoir absolu, ne trouve, pour prix de cet abandon, que la prison ou l'exil. L'Abisbal, Morillo, Ballesteros, en Espagne, Sepulveda, en Portugal, offrent la preuve de cette vérité. — La Grèce, dont la noble cause, à mesure qu'elle devient plus heureuse, semble aussi devenir plus juste aux yeux des éternels ennemis de la liberté, présente, cette année, un spectacle qui console un peu de tous les triomphes du pouvoir absolu. On lit avec intérêt dans l'*Annuaire* cette portion de l'histoire de 1823;

M. Lesur ne s'y fait point le champion de la légitimité des Turcs ; les drapeaux de l'indépendance, unis à l'étendard de la croix, ne trouvent point en lui un adversaire ; il paraît qu'il lui a été permis de ne pas se ranger sous les queues des pachas.—En Angleterre, trois questions principales ont occupé le parlement : la guerre d'Espagne, l'émancipation des catholiques, le budjet. Ces discussions sont analysées avec quelque détail dans l'*Annuaire ;* la dernière montre la prospérité commerciale de l'Angleterre, toujours croissante sous l'administration d'hommes instruits, habiles et dévoués avant tout aux intérêts du pays. Les premières démarches du ministère anglais vis-à-vis des nouveaux états de l'Amérique doivent être mises au rang des événemens les plus importans de cette année ; elles préparaient cette reconnaissance formelle qui occupe en ce moment les deux mondes. — Nous suivons l'auteur de l'*Annuaire* en Amérique : les États-Unis assimilent la traite des Noirs à la piraterie ; ils montrent des dispositions favorables à l'égard de la Grèce, et surtout des gouvernemens américains qui constituent leur liberté ; ils augmentent leurs revenus, en même tems qu'ils diminuent leurs impôts et leurs dettes. C'est un heureux peuple que celui des États-Unis ! et son gouvernement est à la fois le plus jeune et le modèle des gouvernemens. Certes, c'est à juste titre que les nouveaux états américains s'efforcent de suivre son exemple et d'imiter sa constitution ; avec la même sagesse, ils parviendrout à la même prospérité. C'est une vive satisfaction pour les amis de la liberté de voir leurs progrès annuels ; M. Lesur les fait assez bien connaître, quoiqu'on puisse lui reprocher un peu de laconisme, surtout à l'égard de quelques-uns ; on regrette d'autant plus de lui voir accorder peu d'espace à de si grands intérêts, qu'il en consacre beaucoup trop à la *petite chronique ;* il y a toujours bien du fatras dans cette espèce de journal. L'auteur, frappé sans doute d'un événement à l'instant où il arrive, se hâte de l'inscrire, sans songer que, deux ans plus tard, cet événement sera sans aucun intérêt ; nous prions M. Lesur d'essayer de relire lui-même sa *chronique.* Il nous semble aussi attacher beaucoup trop d'importance aux moindres futilités qui concernent quelque grand personnage ; ainsi, par exemple, qu'à la date du 2 décembre M. Lesur ait cru devoir consigner le mariage du prince royal de Prusse, à la bonne heure ; mais il n'était pas besoin de deux colonnes en petit texte pour nous le rappeler, et l'on conviendra que la postérité ne se souciera guère plus que nous de savoir qu'*immédiatement après la soupe, le comte de Nesle présenta du vin au roi,*

qui porta la santé des deux époux, et qu'*après la danse aux flambeaux*, *Mme la comtesse de Leede distribua la jarretière de la mariée*. Quand un *Annuaire* prend le titre d'*historique*, il devrait épargner à ses lecteurs de pareils *documens*. — Mais un reproche plus grave, que nous avons déjà plusieurs fois adressé à M. Lesur, et que nous ne pouvons nous dispenser de répéter, parce que c'est une vérité utile, et parce que l'*Annuaire* trouve moyen de se faire louer sur parole dans les journaux de l'opinion la plus indépendante, c'est que l'auteur continue d'obéir à la triste influence sous laquelle il s'est placé. Il ne juge qu'avec la permission du pouvoir, et il trouve dans les volontés de l'autorité la mesure de son intelligence et les bornes de sa pensée.

M. Avenel.

99. — *Note sur la situation de l'Espagne. Deuxième édition.* Paris, 1824; Dentu. Brochure in-8° de 100 p. environ; prix 1 fr. 50 c.

L'auteur peint à grands traits la situation actuelle de l'Espagne, et cette situation fait horreur. Il écrit d'après des documens précieux, et paraît initié aux mystères des relations diplomatiques entre la France et l'Espagne. Il dit que l'influence de la France en Espagne ne peut entrer en concurrence avec celle de la Russie. La première, selon lui, est imposée, et l'autre est voulue.—La seconde édition de cette brochure contient une *note supplémentaire, appliquant les modifications apportées à la mesure de l'évacuation.* L'auteur, dans cette note, assure que l'évacuation de l'Espagne par nos troupes n'a été contremandée que d'après des notes russes et prussiennes adressées au ministère français.

100. — *De l'usurpation et de la révolution.* Paris, 1825; Pillet aîné. Brochure in-8° de 38 pages; prix 1 fr. 25 cent.

L'auteur approuve l'indemnité, dont il s'est fait le champion; mais il ne s'amuse pas à prouver qu'elle soit ni absolument, ni relativement juste; la passion l'emporte; il déclame avec acharnement contre tous les révolutionnaires du monde; il les voit et les poursuit partout.

101. — *Lettre à un Français sur une question d'état convertie en proposition d'indemnité;* par Boucher de M. Courson, chevalier de Saint-Louis. Paris, 1824; Dentu. Brochure in-8° de 56 p.; prix 1 fr. 25 c.

La rapidité avec laquelle se succèdent les brochures sur l'indemnité privilégiée pour les émigrés n'apprend qu'une chose, c'est que le projet étonne et afflige également ceux qui doivent profiter de la dépense proposée, et ceux qui doivent la payer. La question semble chaque jour se compliquer davantage et agiter de plus en

plus les esprits. — L'idée principale de l'auteur est l'insuffisance du *milliard*. « Si, dit-il, on ne rend pas tout ce que le gouvernement peut rendre, les plaies ne seront point cicatrisées, et devront rester plus ou moins saignantes. » D'après ce principe, M. de Courson demande que l'on restitue à ses cliens, non-seulement la valeur des immeubles, mais encore celle des rentes constituées sur l'état, sur le clergé, etc., etc. Il voudrait même qu'on rétablît je ne sais plus quels droits de conserve, de patronage, et autres qui, dans l'origine, transportés à prix onéreux, étaient devenus par le régime féodal propriété de famille. Il propose une caisse d'amortissement spéciale, indépendante de celle de l'état, et dont l'action, combinée avec les allocations consacrées à l'indemnité, tendrait, dit-il, à diminuer le fardeau. — Tous ceux qui admettent que les émigrés doivent être indemnisés se plairont à examiner les plans qu'expose cette brochure.

102. — *Réflexions sur l'indemnité due aux émigrés.* Paris, 1824; Le Normant. Brochure in-8° de 46 pages; prix 1 fr. 25. c.

L'auteur ne voit d'émigrés à indemniser que les anciens possesseurs de biens-fonds; il insiste sur un *perfectionnement* du système d'indemnités dont il est le premier à parler. Il veut qu'on indemnise de la confiscation les émigrés français, à raison des immeubles qu'ils possédaient hors des limites de la France, dans les pays momentanément réunis. « Ce sont, dit-il, ces gouvernemens éphémères qui ont fait vendre des biens en Belgique, dans les quatre départemens du Rhin, en Savoie, etc., pendant leur occupation; le trésor national en a reçu la valeur; il doit donc en solder le prix. »

103 — *Lettre à un émigré sur la deuxième lettre de M. de Châteaubriand;* par M. *Eusèbe* DE GORGERET, chevalier de la légion-d'honneur, ex-garde de la porte. Paris, 1825; Dentu. Brochure in-8° de 40 pages environ; prix 1 fr. 25 cent.

M. Gorgeret fut un des défenseurs de Lyon, en 1793; à la suite du siége de cette ville, il a tout perdu, et il a suivi le roi à Gand. Il se plaint avec force et indignation de ce que M. de Châteaubriand ne s'intéresse qu'à la seule classe des émigrés, pour lesquels seuls il demande un milliard, tandis qu'il en faudrait dix pour secourir les neuf autres classes, atteintes aussi par les *plaies de la révolution*.

104. — *Développemens de la proposition faite au Conseil des ministres par S. S. le vicomte de Châteaubriand, adressés à S. M. Charles X* par B... *de l'Eure.* Paris, 1824; Le Normant. Brochure in-8° de 30 p.; prix 1. fr. 25 c.

Cet opuscule renferme le plan d'une nouvelle institution, que l'auteur désirerait voir s'établir en France, comme un moyen de perpétuer la paix intérieure dont nous jouissons, et de fermer l'abîme des révolutions; il propose d'introduire dans l'état de nouveaux députés âgés au moins de 25 ans et n'en n'ayant pas 40. L'exercice du pouvoir ne serait pas le but prochain de cette institution; ce serait principalement une école de députés. Nous avons, dit-il, pour la carrière militaire, des écoles de perfectionnement; nous n'en avons pas pour les carrières civiles, administratives, etc. Cette dernière observation est juste, et l'auteur signale une lacune qui atteste un vice dans nos institutions; mais le moyen qu'il propose, loin de remédier au mal indiqué, établirait une sorte d'aristocratie tout-à-fait contraire à l'esprit et au texte de la Charte constitutionnelle.

P.-E. Lanjuinais, fils.

Littérature.

105. — *Cours de lecture hébraïque*, suivi de plusieurs prières, avec une traduction interlinéaire, et d'un *petit vocabulaire hébreu-français;* par *S.* Cahen, professeur de l'École consistoriale israélite de Paris; ouvrage adopté par le Consistoire central, à l'usage des écoles primaires israélites de France. Paris, 1824; l'auteur, rue du Chaume n° 15, et Guillemot libraire : Metz, Gerson-Levy.

Le zèle louable des théologiens chrétiens pour l'étude de la langue sacrée a été souvent partagé par des Israélites versés dans les connaissances littéraires et religieuses. En Allemagne, leurs travaux utiles dans ce genre se sont fait connaître depuis long-tems avec distinction; la Suisse n'est pas étrangère à cette noble rivalité. Nous avons annoncé plus haut (*Voy.* p. 143) une nouvelle édition de la *Grammaire hébraïque* de M. Cellerier; quelques ouvrages dignes d'encouragement ont déjà été publiés dans le même but en France. Celui de M. Cahen, professeur à l'École d'enseignement mutuel israélite, doit être cité avec éloge. L'auteur l'a destiné à initier les jeunes élèves israélites aux simples règles de la lecture hébraïque. Des études plus approfondies de cette langue ne paraissent pas en effet devoir entrer dans l'enseignement de la jeunesse israélite; il convient de les réserver exclusivement pour ceux qui se destinent aux professions les plus distinguées dans la société, et surtout pour ceux qui sont appelés à l'étude de la théologie ou à l'exercice du culte.

M. B.

106. — * *Répertoire de la littérature ancienne et moderne, etc.* T. V, VI, VII, VIII, 3e et 4e livraisons. Paris, 1824; Castel de Courval, rue Richelieu. 4 vol. in-8°; prix, 14 fr. — L'ouvrage se composera de 30 volumes. (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXIII, p. 444; et t. XXIV, p. 473.)

Ces deux livraisons, qui ont paru dans le mois de décembre, sont un nouveau gage du soin et de la diligence que mettent les éditeurs à tenir leurs promesses. Le XXXe volume de leur recueil est sous presse : ils ont pris le parti de le publier, afin de rassurer les personnes qui pourraient craindre de leur voir excéder le nombre de volumes qu'ils ont annoncé. Leur *Répertoire*, où se trouveront réunis, sous la forme d'un dictionnaire, le *Lycée de La Harpe*, les *Élémens de littérature de Marmontel*, des morceaux choisis de chaque auteur célèbre, avec des jugemens extraits des meilleurs critiques, et des notices biographiques rédigées par ceux de nos littérateurs qui se sont fait le plus de réputation en ce genre, offrira une lecture des plus variées et des plus instructives, et sera d'une grande commodité pour les recherches. Parmi les noms nouveaux dont s'est enrichie la liste des collaborateurs de cet ouvrage, on doit distinguer honorablement celui de M. *Théodore* GAILLARD, professeur de rhétorique de l'Académie de Paris, qui a donné une fort bonne *Notice sur Cicéron*. L'article *Bible*, qui est d'une étendue proportionnée à son importance, se recommande particulièrement par des notes où sont indiquées, avec beaucoup de soin, les imitations que nos principaux écrivains ont faites des auteurs sacrés. X.

107. — *Notice sur la vie et les écrits de Robert Wace*, poëte normand du XIIe siècle, suivie de citations extraites de ses ouvrages, pour servir à l'histoire de Normandie; par *Frédéric* PLUQUET. Rouen, 1825; J. Frère. Grand in-8° de 70 pages; prix, pap. vél., 10 fr., et pap. ord., 5 fr.

L'auteur de cette Notice a recueilli les ouvrages de Robert Wace avec le plus grand soin, et tout lui fait croire que le texte qu'il est parvenu à établir est le plus complet, le plus correct et le plus clair qui existe; mais les frais énormes qu'entraînerait l'impression de 340 pages in-f°, et le peu de souscripteurs qu'il a trouvés pour les couvrir, ne lui ont pas permis d'en entreprendre la publication. Il se borne aujourd'hui à faire imprimer sa Notice, et quelques extraits propres à faire juger du reste de l'ouvrage de Wace : ce sont ceux dont je vais rendre compte. Je ne les examinerai pas, quant à la grammaire et à l'archéologie : personne ne contestera, sous ce rapport, l'utilité d'un ouvrage écrit au douzième siècle; mais son im-

portance historique peut n'être pas aussi évidente. — Les coutumes, les costumes, la politique, l'esprit du peuple, la religion, ont bien plus changé dans l'Europe moderne qu'autrefois dans la Grèce et dans l'Italie ; en sorte que ces changemens, qui n'étaient rien dans l'histoire ancienne, forment dans la nôtre une partie très-importante, et d'autant plus difficile que nos chroniqueurs ne nous ont pour la plupart entretenus que de batailles ou de miracles. Grâce au silence des narrateurs en titre, les épistolographes, les poëtes, les romanciers ont plus d'une fois été la seule source où nos historiens modernes aient pu puiser ; et s'ils n'ont pu, quant aux dates et à la série des faits, suppléer entièrement les annalistes, il faut avouer qu'on préfèrera souvent aux fables de ceux-ci les peintures naïves et animées de ceux-là. On peut s'en convaincre par les morceaux qu'a réunis M. Pluquet : tantôt, c'est le portrait d'un chef, tantôt la description d'un costume; ici, la fondation d'une église, ou la dotation d'une abbaye; là, le tableau d'une bataille; plus loin, un combat singulier. Le philosophe y cherchera surtout ce qui peint l'esprit du siècle. Dans la nécessité de réduire les citations, je choisirai l'exposé des supplices que Raoul fait souffrir aux vilains. Ceux-ci, indignement traités par les seigneurs, avaient fait entre eux une sorte de ligue; Richard II (997) l'apprenant, se concerte avec son oncle Raoul, qui, instruit par ses espions et ses coureurs, surprend les vilains au moment où ils se liaient par des sermens mutuels; et alors,

Toz les fist tristes è dolenz.
A plusurs fist traire li denz,
E li altres fist espercer,
Traire les oils, li puings colper.
A tels i fist li guarez kuire;
Ne li chaut gaires ki s'en muire,
Li altres fist toz vifz bruilir,
E li altres en plumb builir, etc.

Cette courte citation nous montre d'abord la douceur de ce Raoul, qui d'ailleurs ressemblait par son caractère à tous les autres seigneurs contemporains; ensuite, elle suffit pour prouver que le style de Wace est, en général, clair et facile, s'il n'a pas toute la délicatesse que l'on pourrait désirer. — Quant au désir et à l'espérance que l'éditeur conserve de publier un jour tout le roman de *Rou*, il est évident qu'ils doivent être partagés, surtout par les éru-

dits de la Normandie; c'est donc parmi eux que M. Pluquet doit chercher assez de souscripteurs pour couvrir ses frais. Mais ne pourrait-il pas intéresser à cette publication les conseils généraux des cinq départemens formés de cette province? Combien ne serait-il pas à souhaiter que, sur tous les points de la France, on consacrât à des réimpressions utiles, sous le rapport de la langue ou de l'histoire, quelque partie de ces sommes énormes souvent allouées pour des fêtes passagères ou pour des repas? B. J.

108. — * *Œuvres complètes de J.-F.* Ducis, faisant partie de la Collection des *Classiques français*. Paris, 1825; L. Debure. 5 vol. in-32, ornés du portrait de l'auteur; prix 15 fr. et 16 fr. 50 c.

Encouragé par l'accueil bien mérité que le public a fait aux diverses parties de sa jolie collection des *Classiques français*, l'éditeur, M. L. Debure, vient d'élever le nombre de ses volumes, de 60 qu'il avait d'abord promis, à 100, qui lui permettront de comprendre dans son choix plusieurs auteurs qu'on regrettait avec raison de n'y point voir. Loin de tromper par là ses souscripteurs, comme l'ont fait souvent plusieurs libraires, qui forçaient les leurs à s'engager au delà de ce qu'ils avaient cru, M. Debure ne fait qu'acquérir plus de droits à leur reconnaissance; car il ne leur fait pas une condition indispensable de l'acquisition de toutes les parties de sa collection; on peut les prendre séparément, selon ses besoins et son goût. Mais qui n'aimerait à posséder une bibliothèque complète dans un format aussi commode, pour lequel surtout on a fait choix de caractères si favorables à la vue! Voici les auteurs que M. Debure doit ajouter à ceux dont il avait d'abord donné la liste. (*voy.* t. XVIII, p. 177) : *T. Corneille, Destouches, Ducis, Gilbert, Gresset, Hamilton, Lesage, J.-J. Rousseau, St-Lambert*, et *St.-Réal*. Il vient déjà de nous livrer le troisième de ces auteurs; les *Œuvres complètes de Ducis* que nous annonçons ont été revues avec soin et mises dans un nouvel ordre plus favorable. Si quelques personnes étaient tentées de se récrier sur ce que l'éditeur admet les *Œuvres complètes* de Ducis dans sa collection des Classiques, il pourrait leur répondre que, cet auteur étant moins généralement connu et répandu que les écrivains du grand siècle, il a pensé que les cinq volumes qu'il lui accordait ne feraient point de double emploi dans la bibliothèque de ses souscripteurs. — Chénier, dans son *Tableau de la littérature*, et M. Lemercier dans son *Cours de littérature*, ont tour à tour payé un juste tribut d'hommages à Ducis, auquel Thomas, son ami, avait dit : « Vous serez le poëte de la nature. » Nous

trouvons dans un ouvrage plus récent, et dont nous aurons à rendre compte (1), une appréciation assez exacte du talent de cet écrivain : « Un poëte dont le génie paraît avoir quelque analogie avec celui de Crébillon, mais doué par la nature d'une sensibilité que ce dernier n'avait pas, et de cette mélancolie profonde qui sied bien à la tragédie, Ducis se produisit avec éclat sur la scène, et semblait un de ceux qui pouvaient s'y promettre le plus de gloire. Malheureusement, sa prédilection trop exclusive pour le théâtre anglais, et principalement pour Shakespeare, dont il fit son modèle, ne lui permirent pas de sentir assez le prix d'une ordonnance régulière... Ce n'est pas qu'il l'imite en esclave, quelquefois il le corrige heureusement; mais, s'il désespère de l'atteindre, il ne balance pas à l'abandonner; et c'est ce qu'on peut reprocher surtout à sa tragédie d'*Othello;* dans laquelle il n'a osé s'emparer du plus bel ornement de la pièce anglaise, du caractère sublime de *Jago.* » — M. Debure a placé en tête du premier volume des Œuvres de Ducis, 1° un *Avertissement*, qui est, à très peu de chose près, le même que M. Auger fit pour l'édition de 1813; 2° le *Discours*, un peu long, prononcé par Ducis, lors de sa réception à l'Académie; 3° et la *Réponse* du directeur, M. l'abbé de Radonvilliers. Cette réponse, où, contre un usage trop général, l'orateur n'a pas cru devoir accabler le récipiendaire sous l'énumération pompeuse de ses droits au fauteuil, est en revanche un panégyrique complet de l'immortel écrivain auquel il était appelé à succéder dans le sein de l'Académie. Il est assez remarquable de voir un prêtre rendre justice au génie et aux grandes qualités du philosophe pour qui feu M. le comte de Maistre et quelques autres hommes du monde ont affecté depuis un dédain si superbe. E. Héreau.

109. — * *Œuvres de Florian*, de l'Académie française. *Nouvelle édition.* T. V et un tome de supplément, contenant les *œuvres diverses et la correspondance.* — Les Œuvres sont composées de 13 volumes in-8°, ornés d'un portrait, de vingt-quatre gravures, et d'un *fac simile.* L'ouvrage complet est entièrement imprimé. — Le prix des 13 volumes, sur papier carré fin d'Annonay, est de 105 fr., brochés avec une jolie couverture imprimée. — Il a été tiré quelques exemplaires sur papier grand-raisin vélin, figures premières épreuves, *lettres grises*, sur papier de Chine, dont le prix est de 312 fr. — Les

(1) *Cours de littérature ancienne et moderne;* par P. Hennequin. Moscou, 1821. 4 vol. in-8. Se vend à Paris, chez Dondey Dupré père et fils; prix 30 f.

Œuvres posthumes et inédites, formant 6 volumes avec gravures et un *fac simile*, peuvent être acquises séparément. Prix, broché, 50 fr.

Parmi les écrivains qui, à la fin du siècle dernier, ont obtenu un succès d'estime générale, on doit citer honorablement l'aimable auteur d'*Estelle* et de *Galatée*. Tour à tour historien, fabuliste, poëte, auteur dramatique et romancier, ses productions, non moins appréciées par les étrangers que par les nationaux, ont été traduites dans presque toutes les langues de l'Europe. Son *Précis sur les Maures*, ses *Pastorales*, ses *Poésies*, et surtout ses *Fables*, qui lui assignent le premier rang après La Fontaine, lui ont valu les éloges des hommes de lettres les plus distingués. On n'a pas moins apprécié son *Numa Pompilius*, ses jolis *Contes en vers*, son roman historique de *Gonzalve de Cordoue*, ses *Nouvelles*, écrites avec tant de grâce et de naturel, qu'elles ont fait dire à Marmontel : « La nature lui a dit : Conte ; » enfin, ses *drames* charmans, où, sous le masque d'Arlequin, il débite une morale si pure et si touchante. — Indépendamment de ces ouvrages, publiés de son vivant, il en a laissé de posthumes, qui n'ont pas eu moins de succès. Sa traduction du *Don Quichotte* de Michel Cervantes, la meilleure que nous ayons de ce roman célèbre; *Guillaume Tell*, ou la Suisse libre; *Éliézer et Nephtaly*, poëme traduit de l'hébreu, etc., ont eu un débit prodigieux. Ces productions, auxquelles on a réuni celles qui étaient inédites, forment un corps d'ouvrage qui convient à toutes les classes de lecteurs. — Florian, attaché à M. le duc de Penthièvre, en qualité de gentilhomme, fit ses conventions avec ce prince, avant d'entrer en fonctions : « Mon prince, j'écrirai, lui dit-il. — J'y consens, répondit M. de Penthièvre, mais à une condition, c'est que vous écrirez avec décence et réserve. » Florian accepta la condition, et l'observa fidèlement : aussi, ses ouvrages, écrits avec une admirable simplicité, et qui respirent l'amour de la vertu, ont-ils été constamment recherchés, comme ils le sont encore, et le seront toujours, par ceux qui préfèrent le naturel au gigantesque, une saine philosophie, une morale douce et religieuse, aux déclamations enfantées de nos jours par la fureur des partis. — Les amateurs de bons livres, les amis de la saine littérature, désiraient depuis long-tems posséder une édition complète et soignée des Œuvres de cet écrivain estimable; celle que nous annonçons a pour but de réaliser ce vœu. Elle se compose des ouvrages qui ont paru du vivant de l'auteur, et de ses œuvres *posthumes* et *inédites*. En tête des premiers, figurent sa Vie par M. *Jauffret*, et son Éloge académique par M. *Ch. Lacretelle*, pa-

négyriste bien digne d'apprécier le caractère et les talens d'un auteur aussi recommandable que Florian. — Cette édition, d'ailleurs, mieux ordonnée que toutes celles qui l'ont précédée, et augmentée d'une infinité de pièces inédites que l'on chercherait vainement ailleurs, a encore l'avantage d'être uniforme, et parée de tout le luxe typographique. Z.

110. — * *OEuvres de A.-V.* ARNAULT, de l'ancien Institut de France, etc. 1re livraison. Paris, 1824; Bossange père, et Bossange frères. 1 vol. in-8°, beau papier; prix 7 fr.

Ce volume contient les premières pièces dramatiques d'un de nos écrivains les plus distingués, dont le début fut marqué par un brillant succès. La force des pensées et l'élévation des caractères, dans *Marius à Minturnes*, rappellent les conceptions vigoureuses du créateur de notre scène. Cette tragédie, que l'auteur composa lorsqu'il n'avait encore que vingt-quatre ans, parut à une époque où le théâtre même, soumis à l'influence des troubles politiques, n'offrait que trop rarement des productions d'un genre aussi noble. Ce succès prouve que, dans notre France, les arts ne perdent jamais entièrement leur empire, et qu'ils nous ont souvent offert de douces distractions au milieu de nos plus affreux désastres. —*Lucrèce*, tragédie en cinq actes, représentée l'année suivante, reçut un accueil très-favorable : on y applaudit de belles scènes et de nobles traits dessinés avec hardiesse et originalité. — *Cincinnatus*, tragédie en trois actes, représentée en 1795, servit à prouver, comme le remarque M. Arnault lui-même, que dans tous les tems, la tactique des ambitieux, dans une république, fut de se frayer un chemin à la tyrannie par la popularité, et à la popularité par une perfide complaisance. L'amour de la patrie est peint dans cette pièce avec l'énergie qui le caractérise. — La tragédie d'*Oscar*, fondée presque entièrement sur la passion de l'amour, offrit cependant un genre nouveau sur notre théâtre; l'originalité des personnages, leurs mœurs, leurs usages, fournirent au poëte des couleurs que nul n'avait employées avant lui; les caractères d'Oscar et de Malvina sont des créations remarquables. Le premier est un mélange de grandeur et de simplicité, de vertu et de faiblesse, contrastes si nécessaires dans un héros tragique, mais si difficiles à coordonner. L'autre est un de ces personnages d'autant plus attachans que leurs qualités semblent moins un effet de l'art que de la nature; la douceur angélique de Malvina, la gradation des nuances d'un amour qui pénètre dans son cœur presque à son insu, répandent sur la pièce un intérêt qui s'accroît à chaque scène.

Le cinquième acte qui, dans le tems, fut vivement critiqué, a été retouché avec soin ; mais le défaut qui le dépare encore est inhérent au sujet ; et si cette tragédie était remise au théâtre, je crois qu'il serait bon de rétablir le dernier acte tel qu'il parut dans la nouveauté : les effets du désordre de l'amour et l'effusion des sentimens de la nature, produisent des mouvemens tragiques d'un ordre supérieur. Nous cédons au plaisir de citer quelques fragmens d'une scène aussi attachante par le charme de la situation que par le mérite du dialogue. *Dermide*, l'un des héros de cette tragédie, après un long et douloureux exil, rentre inconnu dans le pays qui l'a vu naître ; il s'avance près des tombeaux de ses ancêtres, où il est surpris par l'obscurité de la nuit. Il est accompagné de son fils, jeune enfant qui a partagé sa disgrâce, et dont il soutient les pas chancelans.

DERMIDE à L'ENFANT (qu'il tient par la main).

En vain le jour a fui : par sa douce clarté
La lune a de ces bois banni l'obscurité ;
Point d'effroi, mon enfant.

L'ENFANT.

Arrivons-nous ?

DERMIDE.

Courage !
Je crois apercevoir un endroit moins sauvage.

L'ENFANT.

Je suis bien fatigué.

DERMIDE.

Jette-toi dans mes bras.

L'ENFANT.

Tu m'as porté long-tems...

DERMIDE.

Viens toujours, ne crains pas.
A me suivre, mon fils, faut-il que tu t'efforces ?
Pour tous les deux encor je me sens là des forces :
Viens sur mon cœur !

L'ENFANT (dans les bras de Dermide).

Mon père !

DERMIDE.

En croirai-je mes yeux ?

. . . . . .

O Fingal, c'est ici que repose ta cendre !
Voilà donc de nos pas l'inévitable but !
Tombeau, séjour de mort, séjour de paix, salut !
Reçois les premiers vœux de mon âme attendrie :
N'es-tu pas des humains la commune patrie ?

L'ENFANT.

A qui parles-tu donc ?

DERMIDE.

A ces tombeaux, mon fils;
Aux restes des héros en ces lieux endormis.

L'ENFANT.

Et qu'est-ce qu'un héros?

DERMIDE.

Mon enfant, c'est le brave
Qui ne fut point tyran et qui n'est point esclave,
Et qui dans ses succès, funeste au seul pervers,
Toujours grand, fut encor plus grand dans les revers.

L'ENFANT.

Mon père, tu l'es donc?

DERMIDE.

Une vie importune
Me donne à ce grand nom les droits de l'infortune.
Peut-être ai-je souffert avec quelque vertu:
Je le dois aux méchans.

L'ENFANT.

Les méchans! que dis-tu?

DERMIDE.

Oui, mon fils, les méchans, ceux dont les mains coupables
Sous un pouvoir injuste écrasent leurs semblables;
Ceux qui des biens du faible odieux ravisseurs,
Et des vertus du pauvre insolens oppresseurs,
Sur l'enfance elle-même étendent leur furie,
Possèdent un empire et n'ont point de patrie.

L'ENFANT.

J'en ai déjà connu!

DERMIDE.

Je le sais trop, mon fils.

L'ENFANT.

Et les méchans jamais ne sont-ils donc punis?

DERMIDE.

Tôt ou tard, mon enfant, leurs ombres prisonnières,
Vont grossir du Légo les vapeurs meurtrières;
Mais, dès leur premier crime, en ce monde offensé,
Leur juste châtiment a déjà commencé.
Le sentiment secret de leur propre injustice,
Dans le cœur des méchans est leur premier supplice.
En tous lieux, à toute heure, il s'attache après eux.

L'ENFANT.

Mon père, les méchans sont donc bien malheureux!

Depuis l'apparition de cette tragédie, plusieurs ouvrages intéressans ont initié le public aux mœurs et aux usages des bardes, de ces héros poëtes, qui dans un siècle de ténèbres mêlaient quelques maximes

utiles aux fictions superstitieuses, et dont la lyre mélodieuse retentissant à l'issue des combats, adoucissait la fureur des guerriers, et disposait le vainqueur à la clémence. Ce qui parut étrange dans la nouveauté de cet ouvrage ne produirait aujourd'hui qu'un effet heureux. Les amis de l'art doivent désirer de la voir remettre au théâtre; le rôle d'Oscar offrirait à Talma l'occasion de déployer ces moyens tragiques dont ce grand comédien trouve dans son âme une source inépuisable. — *Scipion, consul*, drame héroïque en un acte, termine le volume que nous annonçons. Cette pièce fut composée pour les élèves du Prytanée de Saint-Cyr : on y trouve un grand caractère fortement dessiné, de la noblesse et de la force dans le style. — Les éditeurs ont réimprimé, en tête du volume, l'épître dédicatoire que M. Arnault adressait à son pays en publiant ses œuvres complètes sur le sol étranger qui lui offrait alors un asile. Heureusement, l'auteur est rendu à cette France, qu'il chérit et qu'il honore; les malheurs qu'il retrace dans cette épître ont cessé de peser sur lui; mais on voit toujours avec intérêt ce monument de douleur et de dévouement élevé à la patrie par un noble citoyen qui, ne pouvant plus la servir que par ses vœux, consacre à sa gloire le fruit des veilles qui charmèrent son exil. ***

111.—* *Œuvres complètes d'Étienne* Jouy, de l'Académie française, avec des éclaircissemens et des notes, tomes V et VI, 5e *et* 6e *des Essais sur les mœurs;* tome XIV, *la Morale appliquée à la politique;* tome XXI, 4e du *Théâtre*. Paris, 1823; imprimerie de Jules Didot aîné; Bossange père; Pillet aîné; Aimé André; et l'auteur, rue des Trois-Frères, n° 11; 4 vol. in-8° (voy. t. XXII, p. 624-634.)

12. — *Beautés de lord Byron*, ou Choix des pensées et des morceaux les plus remarquables extraits de ses écrits et traduits en français. Paris, 1825; Eymery. 1 vol. in-12 de 318 p.; prix 5 fr. et 5 fr. 50 c.

Depuis que les traductions des ouvrages étrangers les plus remarquables, que très-souvent la *Revue Encyclopédique* est la première à faire connaître, se sont multipliées en France, le goût s'est éclairé, sans cesser d'être pur. On s'est dépouillé de quelques préjugés nationaux; on a compris que pour juger les littératures étrangères, il fallait être initié dans les mœurs, les habitudes et le génie des autres nations. On a fait une étude plus approfondie des auteurs étrangers, de leurs beautés, de leurs défauts : on a pu prononcer, du moins avec connaissance de cause, et cet examen a été surtout favorable à l'Angleterre. Ses poëtes ont pris rang parmi les nôtres; à la tête de ceux qui ont reçu cet honneur, il faut placer lord Byron. La force

de ses conceptions, la noblesse de ses pensées, l'éclat de ses images, la profondeur de ses observations, ont été universellement reconnus parmi nous, et l'on s'est empressé de naturaliser ses chefs-d'œuvre en les traduisant en vers et en prose. — Le but de l'ouvrage que nous annonçons est de les faire connaître aussi aux jeunes gens par des extraits choisis avec discernement; l'on ne saurait trop louer cette intention; mais il importait de donner des traductions exactes, et j'ai remarqué quelques erreurs dans les citations : je me bornerai à en signaler une qui change tout-à-fait le sens; voici les deux vers anglais :

> It is that settled, ceaseless gloom
> The fabled Hebrew wanderer bore ;

En voici maintenant le sens littéral : « C'est cette tristesse fixe et sans fin qui poursuivait partout le fabuleux Juif errant. » Le traducteur rend ainsi ce passage : « Je suis livré à ce noir et inexorable chagrin qui poursuivait partout le *premier fils d'Adam.* » C'est là un grossier contre-sens. Pour un ouvrage destiné à former le goût des jeunes gens, il faut se méfier des *à peu près*, et apporter dans son travail beaucoup de conscience et d'exactitude, qualités trop rares de nos jours, surtout dans les traductions, où l'on se contente d'indiquer le sens en le dépouillant de toute énergie et de toute couleur. Le choix des *beautés de lord Byron*, quoique imparfait, est cependant un véritable service rendu à la jeunesse; et c'est à cause de l'importance de l'ouvrage que j'ai cru devoir le juger avec sévérité. L. S. B.

113. — *La France pacifiée*, poëme en vingt-cinq chants, accompagné de notes historiques; par M. *N.-J.* B. Paris, 1823; Dondey Dupré; Rapilly. 2 vol. in-8° de 393 et 386 pages; prix, 12 francs.

S'il en faut croire le titre que je viens de copier, ce poëme aurait été publié en 1823. La couverture le rajeunit d'une année, et le fait paraître en 1824. Je ne me charge pas d'expliquer cette contradiction, dont je n'ai pas le secret, qui est, sans doute, celui du libraire; mais je la consigne ici pour excuser la *Revue Encyclopédique* du reproche qu'on pourrait lui faire de n'accorder à cet ouvrage qu'une annonce un peu tardive. — L'auteur de la *France pacifiée* a embrassé, dans les vingt-cinq chants qui composent son poëme, l'histoire complète de notre révolution, depuis les états-généraux de 1789 jusqu'au retour de la famille royale en 1814. Les principaux événemens, qui ont signalé cette longue et mémorable période, sont rappelés dans ses vers avec beaucoup de sagesse et d'impartia-

lité. Ce sont là malheureusement des qualités d'historien, plutôt que de poëte, et le premier de ces deux titres convient certainement mieux que le second à l'auteur du livre que nous annonçons. Lui-même semble le reconnaître, lorsqu'il se défend d'avoir voulu composer un poëme épique, et qu'il réduit son ouvrage au titre modeste de *Poëme historique*. Il n'a pas cherché à rassembler sur quelques personnages, sur quelques événemens, l'intérêt de son récit; il parle des hommes et des choses, à mesure que l'histoire les lui présente; La France est le véritable sujet de son épopée; il nous la montre qui s'avance à travers beaucoup de malheurs et de crimes vers l'établissement d'un ordre légal. C'est là l'unité de l'ouvrage, unité qui conviendrait mieux, je le répète, à un livre de politique ou d'histoire, qu'à une composition poétique. D'ailleurs, il y a quelque difficulté à faire agir et parler en vers des personnages si récens, et dont plusieurs vivent encore. Quelque beaux vers qu'on leur prête, nous aimons encore mieux les voir et les entendre eux-mêmes, comme ils se montrent à nous dans le monde, ou, ce qui est presque la même chose, dans les mémoires. Il est tel des rédacteurs de notre *Revue*, qui serait peut-être fort étonné d'apprendre qu'on a traduit en vers les nobles paroles qu'il prononça, lors du procès de Louis XVI. L'histoire a dès aujourd'hui le droit de les rapporter, car son ministère commence de bonne heure; quant à la poésie, elle arrive plus tard, si toutefois elle arrive pour des événemens placés par leur gravité hors du domaine de la fiction. Cela me conduit à un reproche que je veux adresser à l'auteur de la *France pacifiée*. Il fait mouvoir dans son poëme quelques figures allégoriques, qu'on avait déjà trouvées froides dans la Henriade, et qui le sont bien autrement quand nous les voyons de si près: lorsqu'il s'agit d'événemens contemporains, pouvons-nous prendre au sérieux l'intervention de la *Discorde*, de la *Révolte*, de la *Paix*, de la *Vérité*, et autres divinités, qui ne sont que de pures abstractions personnifiées? Le merveilleux allégorique n'est point, à proprement parler, du merveilleux; je n'hésite pas à le bannir de l'épopée, et je ne connais qu'un seul exemple qu'on puisse citer en faveur de son emploi; l'apparition de la patrie à César sur les bords du Rubicon. La patrie était un personnage réel pour un Romain, et au moment où César s'armait contre elle, son image devait le poursuivre, du moins en imagination. C'est dans cette sphère que se passe la scène de Lucain, placée habilement sur la limite indécise qui sépare l'allégorie du merveilleux. Qu'on ne m'objecte point

les *Prières*, l'*Injure* et autres personnifications d'Homère; elles étaient mises, par la croyance des peuples, au rang de personnages réels. Tout cela demanderait de plus longs développemens, auxquels ne se prête pas la brièveté d'une annonce. Je reviens au poëme qui a servi de texte à cette digression. Il y a de la sagesse dans le style, mais peu de force et d'élévation. On jugera de la manière de l'auteur par le passage suivant, un des meilleurs que j'aie rencontrés, et que je cite de préférence, parce qu'il se rapporte à des événemens sur lesquels l'histoire de M. de Chambray, et tout récemment celle de M. de Ségur fixent l'attention générale. Il s'agit du départ de Napoléon, lorsqu'il quitta son armée, en 1812.

C'est là que Bonaparte abandonne aux hivers
Les guerriers qu'il arma pour dompter l'univers.
Il fuit ces champs cruels, où son imprévoyance
Laisse mourir de faim l'élite de la France.
Plein d'épouvante, il part : et son char, en fuyant,
Sur des corps mutilés roule comme un torrent.
L'officier généreux, le soldat intrépide,
Expirent écrasés sous la roue homicide,
Et le sang des guerriers qui furent son appui,
Ruisselant sous ses pieds, rejaillit jusqu'à lui.
Ses lauriers d'autrefois *sur son front s'en rougissent.*
De malédictions les échos retentissent,
Et ce concert affreux de haine et de mépris
Le suit depuis Moskou jusqu'au sein de Paris. (T. II, p. 317.)

— Des notes intéressantes sont jointes à cet ouvrage, et une table des personnages nombreux dont il y est fait mention permet au lecteur de consulter facilement les passages qui les concernent. H. P.

114. — *Annales romantiques;* Recueil de morceaux choisis de littérature contemporaine. Paris, 1825; Urbain Canel, place Saint-André-des-Arcs, n° 30. 1 vol. in-18 de 364 pages, avec une gravure de Fauchery, exécutée d'après le dessin de Dévéria; prix 4 francs.

Poussé dans ses derniers retranchemens, le *romantisme*, qui avait menacé un instant d'envahir toute notre littérature, est allé se réfugier dans les titres de quelques ouvrages, sur lesquels on a cru pouvoir ainsi appeler l'attention publique. Nous avons eu, en 1823, les *Tablettes romantiques* (voy. *Rev. Enc.*, t. XVII, p. 628); voici maintenant les *Annales romantiques*, qui ont beaucoup d'affinité avec leurs aînées. Comme le recueil que nous rappelons, elles

se composent de pièces de vers et de fragmens en prose. Mais, si dans les *Tablettes* quelque alliage s'était déjà mêlé à l'or pur des romantiques, on ne devra pas s'étonner d'en trouver encore plus dans les *Annales*, surtout en y remarquant les noms de MM. de *Béranger*, *Casimir Delavigne*, *Villemain*, *etc.* En effet, ces noms promettent du plaisir aux lecteurs ; et je ne sache pas cependant qu'aucune autorité les ait placés dans les rangs des romantiques, quoiqu'ils n'eussent pas dû peut-être s'y soustraire, tant les partisans de ce genre restreint ont cherché à lui donner d'extension, dans leurs définitions si nombreuses et si diverses. Ces noms, à l'exception du dernier, s'étaient déjà glissés dans les *Tablettes* : c'était un hommage rendu à l'opinion publique ; pour ressembler en quelque chose encore à leurs aînées, les *Annales* leur ont emprunté aussi MM. *Jules Lefèvre*, *de Maistre*, *de Vigny* et quelques autres, avec l'aide desquels on formerait un véritable recueil romantique, dans l'acception la plus défavorable que l'on puisse donner à ce mot. Nous connaissions déjà du premier le *Parricide* ; il nous peint aujourd'hui une *exécution*, et voici les derniers traits de son tableau, où l'on ne peut néanmoins se refuser à reconnaître beaucoup de talent poétique :

« Allons, frappe! » et vers lui le bourreau se courba :
« Frappe donc! » cria-t-il; et la hache tomba.
Le tronc recule et meurt, le sang jaillit et coule,
La tête convulsive au loin bondit et roule;
L'œil terne agite encore un regard effacé,
Puis la bouche se serre, et la vie a cessé.

Feu M. le comte de Maistre avait fourni aux *Tablettes* un fragment intitulé *le Bourreau;* nous trouvons de lui, dans les *Annales*, un autre fragment qui a pour titre *Voltaire*, et voici comment il est terminé : « suspendu entre l'admiration et l'horreur, quelquefois je voudrais lui faire élever une statue... *par la main du bourreau.* » C'est de la part d'un homme de la haute classe montrer une prédilection bien grande pour un personnage dont le nom même est banni de la bonne société. Quant à M. le comte Alfred de Vigny, il avait donné aux *Tablettes*, une ballade intitulée *la Neige*, dont nous avons cité dans notre compte-rendu des vers assez prétentieux et assez ridicules ; il a pour sa part, dans les *Annales*, une pièce qui porte le titre de *Dolorida*, et que nous nous rappelons avoir lue déjà dans une des livraisons de la défunte *Muse* que ses fondateurs avaient qualifiée du nom de *française*, croyant sans doute ce mot synonyme de *roman-*

tique. L'héroïne de cette pièce, dans laquelle on remarque ce vers qui renferme une si grande vérité :

La mort n'est que la mort, et n'est pas la vengeance,

Dolorida, attendant son époux, est couchée *sur un lit d'azur*; elle a laissé sa *moresque fenêtre* ouverte, et

... La lune, de loin, unit son feu d'argent
Au feu qui, suspendu, veille rose et changeant.
Les deux clartés à l'œil *offrent partout leurs piéges*,
Caressent mollement *le velours bleu des siéges*,
La soyeuse ottomane, où *la sieste s'endort*...
. . . . . .
Dolorida n'a plus que *ce voile incertain*,
Le premier que revêt le pudique matin,
Et le dernier rempart que, *dans la nuit folâtre*,
L'Amour ose enlever d'une main idolâtre...

Elle veille, abandonnée par un infidèle.

Trois heures cependant ont lentement sonné.
La voix du tems est triste au cœur abandonné.

Nous citons ces deux vers pour être justes; pourquoi M. A. de Vigny ne nous en offre-t-il pas plus souvent de pareils?

Elle reste immobile, et, *sous un air paisible*,
Mord d'une dent jalouse une main insensible.

Mais, tout à coup,

La porte s'ouvre; il entre : elle ne tremble pas;
Elle ne tremble pas, à sa pâle figure,
Qui de quelque malheur semble traîner l'augure.

Je viens te dire adieu, lui dit son époux, je meurs.

Mes pieds sont froids et lourds, mon œil est obscurci.
Je suis tombé trois fois en revenant ici...

Dolorida lui répond :

Pourquoi mourir ici, quand vous viviez sans moi?

Hélas! répart le triste époux.

Tout mon crime est empreint au fond de ton langage,
Faible amie, et *ta force horrible est mon ouvrage*...
Je jure, et tu le vois, en expirant, *ma bouche*
Jure devant ce Christ *qui domine ta couche*,
(Et si par leur faiblesse ils n'étaient pas liés
Je lèverais mes bras jusqu'au sang de ses pieds),

Je jure que jamais mon amour égarée,
N'oublia loin de toi ton image adorée,
L'infidélité même était pleine de toi...
Oh! parle, hâte-toi; pleure sur ton veuvage,
Pleure-moi!... Mais, quel est ce blanchâtre breuvage
Que tu bois à longs traits et d'un air insensé?
— Le reste du poison qu'hier je t'ai versé.

Cette réponse de Dolorida termine la pièce, en indiquant assez sa catastrophe. Nous nous sommes un peu étendus sur cette œuvre de M. A. de Vigny, auquel la *Muse française* avait décerné le surnom de Racine moderne, pour montrer à ceux qui auraient ignoré l'existence passagère de ce recueil, ce que ses auteurs entendaient par cette nouvelle école qui devait régénérernotre parnasse, le romantisme par excellence, romantisme de pensée et romantisme d'expression. Ce ne sont pas les petits vers, bien innocens, d'un homme de talent, M. Charles Nodier, que nous trouvons dans les *Annales*, sous le titre d'*Impromptu classique* et d'*Adieux aux romantiques*, qui délivreront ces derniers du ridicule qui pèse désormais sur eux; l'auteur du *Vampire* et de *Smarra* avait quelques droits à prendre la défense du romantisme. Toutefois, il ne s'est pas servi pour cela des armes ordinaires à cette école moderne.—Il ne faudrait pas conclure des citations que nous venons de faire que les *Annales romantiques* sont entièrement composées de choses que répudient également le bon goût et la saine raison. Les éditeurs, il est vrai, ont puisé avec trop de confiance dans la *Muse* et en ont tiré des pièces qui y étaient bien et dûment enterrées. Mais les trois quarts de leur recueil présentent réellement de fort bons morceaux, et nous craignons qu'ils ne puissent pas en rassembler un aussi grand nombre pour les volumes suivans. Ils ont promis d'en publier un chaque année, et dans cette intention, ils font un appel aux poëtes contemporains. Ils se verront bientôt engagés par beaucoup de convenances à donner accès à des pièces faibles et insignifiantes, ne fût-ce que pour avoir des noms et jeter plus de variété dans leur livre; tandis qu'ils n'ont eu qu'à choisir, pour ce premier volume, parmi tout ce qu'on a fait de mieux depuis plusieurs années. La plupart des pièces saillantes de leur recueil nous avaient déjà passé plusieurs fois sous les yeux, et nous avions eu même l'occasion de les recommander à nos lecteurs: telles sont l'*Épître de M. Ancelot à son ami Soumet*, la chanson de Béranger, intitulée *Louis XI*, *Zéphire*, de M. Denne-Baron, et surtout cette charmante *Ourika*, de Mlle *Delphine* Gay. Il faut y joindre un grand

nombre d'autres pièces, telles que les *Tombeaux de Saint-Denis*, par FONTANES, les *Plaintes de Chimène*, par M. CREUZÉ DE LESSER, *La Canadienne*, que M. *Victor* HUGO n'a point jugée digne d'être insérée dans son recueil, où il a placé le *Cauchemar* et la *Chauve-souris*, la *Jeune Fille malade*, de M. CAMPENON, *Mon Ami Pierre*, de M. SCRIBE etc. On voit que toutes ces pièces ne sont pas nouvelles; il y a sept ans que j'ai lu la dernière dans un recueil périodique, le *Lycée français*, dont les collaborateurs se sont réunis depuis à ceux de la *Revue*. Les éditeurs, néanmoins, annoncent leur recueil comme composé de pièces rares ou inédites. Recevons-le avec reconnaissance sans disputer sur le titre qu'ils lui ont donné; car, à l'exception d'un petit nombre de morceaux où leur goût semble avoir été en défaut, c'est un véritable cadeau poétique, qu'ils ont paré de tout le luxe de la typographie et d'une fort belle gravure dans le genre anglais. Je reprocherai cependant au dessinateur d'en avoir gâté le sujet par la représentation matérielle d'une fiction que son auteur, Mme *Amable* TASTU, avait parée de tous les charmes d'une poésie harmonieuse et toute de sentiment, dont nous aimerions à donner ici des preuves à nos lecteurs, si cet article ne dépassait pas déjà les bornes habituelles de notre *Bulletin*. E. HÉRBAU.

115. — *Le Réveil de la Grèce*, poëme lyrique en trois parties, dédié à M. Casimir Delavigne, par *A.-F.* D. Paris, 1825; à la librairie ancienne et moderne, galerie de Nemours, n° 13. In-8° de 46 pages; prix 1 fr. 80 c.

Dans la première partie de ce poëme, la Liberté se présente à un jeune Souliote. Il la reconnaît, il l'invoque, il se plaint à elle de l'abandon où les rois de l'Europe laissent sa patrie, il la conjure en ces termes de se fixer de nouveau dans la Grèce :

Viens donc, fille des Cieux, t'unir à la victoire,
Elle t'attend sous nos drapeaux;
Sous leur abri flottant viens goûter le repos,
Mais un repos terrible et que donne la gloire.
Viens, nous allons te conquérir,
Et nous n'espérons pas des triomphes faciles.
Ramène-nous aux Thermopyles;
Tu l'as dit : nous saurons mourir.

Agité par les pensées élevées qu'il va revêtir de la parole, le poëte lyrique commence quelquefois ses chants par une comparaison qui déjà captive l'auditeur. C'est ce qu'a fait Horace, dans l'ode où il chante la victoire du jeune Drusus; c'est la marche qu'a suivie

l'auteur de *la Grèce délivrée*, dans le début de sa seconde partie. Ce second chant est entièrement consacré aux exploits de Canaris. Dans ce récit, le poëte n'a peut-être pas assez fait usage du mélange des mesures. Il a voulu, sans doute, par ses dixains formés de vers de huit syllabes, donner plus de rapidité à l'action; mais cette cadence trop prompte, ce retour fréquent des rimes peuvent nuire aux images et à l'harmonie. Nous citererons la strophe suivante :

Si jamais parmi vous il existait un traître,
Qui n'aurait combattu que pour changer de maître,
Par un déshonneur éternel
Flétrissez le nom du perfide;
Qu'il soit, comme le fratricide,
Rejeté du sein maternel;
Qu'exilé sans retour d'une terre ennemie,
Il traîne au sein des cours sa vénale infamie!
L'air de la liberté pour l'esclave est mortel.

La troisième partie nous montre Canaris atteint d'une maladie qui le conduit aux portes du tombeau. Le délire qui transporte ce brave est très-bien décrit. Il se croit encore en présence de l'ennemi.

Il a soif des combats; il rêve l'incendie;
Des oppresseurs de sa patrie
Vers l'horizon lointain il a vu les vaisseaux.
Il s'écrie... il s'agite... et sur la mer absente
Il embrase, en espoir, la flotte menaçante.

Revenu à lui, il ne veut pas finir ses jours sur un lit inutile à sa gloire, il veut qu'on le place dans un esquif, qu'on y mette le feu; il veut l'y mettre lui-même et qu'on le pousse ainsi sur les vaisseaux des Musulmans. On cède à son désir; mais les vents légers du soir, la fraîcheur du golfe embaumé le raniment, il revoit son drapeau, il le touche, ses forces reviennent : Canaris comptera de nouveaux exploits. P. J. F.

116. — *Épître au Comte de Las Cases*, précédée d'un *Chant triomphal sur la délivrance de la Grèce*, par *Émile de* La Bretonnière. Paris, 1825; Véret, rue des Francs-Bourgeois-St-Michel, n° 3. Brochure in-8° de 24 pages; prix 1 fr.

Ces deux opuscules seront lus avec plaisir par les amis de la belle poésie : une expression éloquente ajoute à la puissance des pensées les plus généreuses; et, lorsque le poëte a consacré ses chants aux grands objets de l'émotion des peuples, il satisfait à un noble besoin, et chacun se plaît à l'avouer comme un digne interprète. M. de

La Bretonnière avait déjà obtenu le suffrage encourageant de l'Académie française, pour un poëme remarquable sur l'*Abolition de la traite des Noirs*. Le public, qui est cette fois le seul juge, ne se montrera pas moins bienveillant que l'aréopage littéraire. Une versification pure et un parfait sentiment des convenances distinguent l'*Épître à M. de Las Cases*. Des qualités différentes se font remarquer dans le *Chant triomphal*. Une chaleur soutenue et qui s'élève quelquefois jusqu'au véritable enthousiasme, une poésie fortement colorée, des expressions hardies, mais parfois incorrectes, surtout une heureuse alliance des fictions et de la gloire historique de l'ancienne Grèce avec les prodiges de la Grèce moderne, voilà ce que la critique y reconnaîtra sans peine. Les vers suivans donneront une idée de la manière de l'auteur :

Réponds, fils de l'Islam, pour qui sont les destins?
Ton salpêtre inactif attendait l'étincelle
Pour foudroyer les Grecs du haut d'un triple pont;
Le Grec t'a prévenu sur sa frêle nacelle;
Son sang lui reste encor, c'est le tien qui ruisselle,
Ce sont tes cris de mort qui frappent l'Hellespont.

Les vers suivans nous semblent rappeler le talent de l'auteur des *Messéniennes* ;

Noble Grèce! toujours digne de tes aïeux,
Tu peux sur ton front intrépide
Porter d'un si grand nom le fardeau glorieux.
Pourrait-il te peser, quand tes fils *qu'un dieu guide*,
Aujourd'hui citoyens, demain vaillans soldats,
Déposant tour à tour le casque ou la chlamyde,
Savent vivre comme Aristide,
Mourir comme Léonidas? F. M.

117. — *Dithyrambe sur l'inondation de Saint-Pétersbourg* (*voy.* ci-après aux *Nouvelles*, article Russie); par *J.* Chopin. Paris, 1824; Dondey-Dupré, père et fils. Brochure in-8° d'une demi-feuille d'impression. — Se vend au profit des pauvres orphelins dont les parens ont été victimes de ce désastre.

Ému de compassion au récit du désastre affreux dont viennent d'être témoins des lieux qu'il a naguère habités, un Français a consacré les accens d'une lyre généreuse au soulagement des malheureuses victimes de cette catastrophe. Il a fait une bonne action, et, ce qui la fait mieux apprécier, de bons vers, en essayant de nous attendrir sur les malheurs qu'il nous retrace. Pour nous joindre, su-

tant qu'il est en nous, à cet acte de bienfaisance, et le faire partager à nos lecteurs, nous citerons les passages de sa pièce que nous avons lus avec le plus de plaisir; ils les engageront sans doute à se la procurer. Voici le début de l'auteur :

Le soleil se plongeait au sein des mers profondes;
Dans un pâle horizon mouraient ses tristes feux;
Aux rocs où la Néva roule ses froides ondes
S'éteignaient ses derniers adieux...
De leur caverne sonore
Les vents sifflent en fureur;
Le flot mugit, lutte encore,
Et cède en frémissant à l'obstacle vainqueur
Qui le refoule vers l'Aurore.

Viennent plusieurs vers descriptifs qui ont tous une couleur locale très-fidèle, et qui préparent bien le récit de l'inondation :

Le torrent, qui grossit, entraîne la chaumière.
Les flots n'ont plus de frein, la peur n'a plus d'abris;
Le laboureur s'attache au seuil héréditaire
Dont il embrasse les débris.
Là, flotte un berceau vide. . O malheureuse mère,
Ces cris! c'est ton enfant... ô ciel! il va périr !...
Le voilà qui surnage; il t'a vue, il espère...
Meurs! tu ne peux le secourir!

Après une suite de tableaux aussi attachans, il s'adresse à l'opulence que ce désastre pourrait laisser froide pour tout autre intérêt que le sien :

Opulent qui te plains, que ton regard s'arrête
Sur l'indigent pressé par le froid et la faim!...
Son bien, c'était la natte où reposait sa tête;
Son superflu, le pain du lendemain!

Puis, détournant les yeux de ces scènes affligeantes, il les porte sur le noble dévouement des Hermann, des Beckendorf, qui ont exposé leur vie pour sauver celle de leurs semblables :

Il est plus grand celui qui sauve une victime,
Que le vainqueur passant sur des monceaux de mort.

Sa pièce est terminée par l'évocation de l'ombre de Catherine :

On dit que, s'éveillant en sa tombe assiégée,
L'ombre de Catherine entr'ouvrit son cercueil,
Et contempla long-tems la ville submergée,
Dans l'appareil auguste et du trône et du deuil;
Lorsqu'enfin, s'arrêtant sur le granit antique

Où règne encor le Fondateur (1),
Vers l'Orient éclatant de splendeur,
Elle fixa trois fois un regard prophétique,
Et le golfe en son lit retomba sans fureur.

L'auteur fait sans doute allusion ici à l'impression que le désastre arrivé à Saint-Pétersbourg a produite sur l'esprit du peuple superstitieux. On sait qu'après l'inondation il a rempli pendant plusieurs jours les églises, s'accusant d'avoir attiré ce fléau sur sa tête par sa coupable indifférence pour ses frères, pour ses coréligionnaires. Puisse ce *regard prophétique* de l'ombre de Catherine, annoncer la prochaine délivrance de la Grèce! E. Hérrau.

118. — *Génes sauvée*, ou *Fiesque et Doria*, tragédie en 5 actes, par M. Lamartelière, auteur de *Robert, chef de Brigands, etc.* Paris, 1824; Barba. In-8° de IV et 88 pages; prix 3 fr.

Cette pièce, composée, reçue et répétée il y a plus de vingt-quatre ans, fut arrêtée par la censure. L'auteur s'est tenu assez près de Schiller, sans cependant avoir osé imiter quelques-unes de ses conceptions les plus hardies; par exemple, l'outrage fait à la fille de Verrina, dont il n'est pas même question. Toutefois, il a fait passer dans son drame quelques-unes des beautés du drame allemand. Il serait superflu d'en faire ici une analyse détaillée, et nous nous bornerons à indiquer, parmi les scènes qui lui appartiennent en propre, celle où Fiesque dévoile enfin ses secrets aux amis de la liberté; il a tracé, sous les apparences d'un plan de fête, le plan de la conspiration qu'il ourdit; et au moment où il explique aux conjurés tous les ressorts du complot, sa femme paraît. Fiesque qui l'aperçoit, change tout à coup de langage: c'est sa fête dont il a l'air de continuer la description, en y mêlant des mots très-significatifs pour ceux qu'il veut instruire. La situation n'est peut-être pas fort tragique; mais elle est parfaitement dans le sujet, et l'effet en serait sans doute dramatique a la scène. Nous avons aussi remarqué le beau mouvement de Doria, qui, venant s'expliquer avec Fiesque, qu'on a dénoncé près de lui, et qui nie vouloir attenter à ses jours, se contente de lui dire, en lui ouvrant ses bras: *Oses-tu m'embrasser?* Fiesque s'y précipite, et abandonne tout projet contre la vie du vieux doge. — Nous ne savons quel eût été le succès de cet ouvrage à la représentation; à la lecture, on y trouvera des intentions dramatiques, et un dialogue en général naturel et bien fait; mais on pen-

(1) Il est question ici du monument élevé par Catherine II à Pierre-le-Grand, et exécuté par Falconnet.

sera peut-être que l'auteur ne connaissait pas encore assez toutes les ressources de l'art du théâtre, et qu'en perfectionnant son style, il aurait pu donner à ses vers plus d'élégance et de poésie. M. A.

119. — *Contes d'un voyageur;* par *Geoffrey* Crayon, traduit de l'anglais de M. Washington Irving. Paris, 1824; Lecointe et Durey. 4 vol. in-12 avec un portrait de l'auteur; prix 12 francs.

Washington Irving est né, comme Cooper, sous le ciel de la Nouvelle-Angleterre : les Anglais le placent à côté de ce dernier, et après sir Walter Scott, quoique, à bien dire, le talent de Geoffrey Crayon n'ait pas des rapports aussi directs que celui de l'auteur de *l'Espion*, avec la manière du chroniqueur écossais. Ceux de nos lecteurs qui ne sont pas familiers avec la langue anglaise ne connaissent encore de Washington Irving que le *Château de Bracebridge* et son *Livre d'esquisses*. Les *Contes d'un voyageur* ajouteront encore à l'opinion favorable que ces deux premiers ouvrages ont donnée du talent de l'auteur. Ce sont d'ingénieux récits dans lesquel l'écrivain transporte tour à tour son lecteur, avec ses héros, du fond d'un manoir du pays de Galles, dans les palais brillans de Venise, ou sur la place des exécutions à Paris pendant le règne de la terreur. La vie des bandits italiens, celle des écrivains de Londres (soit dit sans méchanceté dans le rapprochement), les mœurs des pirates de la Nouvelle-Angleterre, le contraste qui résulte de l'opposition des physionomies hollandaises des premiers colons de Long-Island, avec les figures horribles des flibustiers, tout cela s'anime sous la plume du conteur, et la variété des sujets qu'il traite donne un charme de plus à ses récits. La peinture des accidens de la nature est rendue avec un grand talent, surtout dans le quatrième volume, quand l'auteur nous transporte dans sa patrie, et nous initie aux mystères superstitieux qui firent le charme et l'effroi de son enfance. L'admirable talent avec lequel M. Cooper a su intéresser pendant quatre volumes, à la vie de vaisseau, aux scènes changeantes de la mer, et jusqu'aux descriptions des moindres manœuvres, est égalé par le tableau que M. Irving nous présente des effets produits par la marée dans le périlleux détroit de Long-Island, et des coutumes anglo-hollandaises de la petite ville des Manhattos. Du reste, la partie la plus remarquable de l'ouvrage est le second volume : la *vie littéraire* de Londres y est peinte avec un art qui rappelle à la fois la finesse de Swift et l'originalité de Steele, et il se pourra que nos comédiens, nos auteurs et nos libraires se reconnaissent dans ce tableau, qui pourtant n'a été composé que d'après des modèles anglais. Un por-

trait de l'auteur orne cette traduction, que l'on doit à la plume de Mme Beauregard, et qui sort des presses de M. A. Henri. C. N.

120. — * *Nouveaux contes;* par Mme Guizot, auteur des contes intitulés *les Enfans*, et de *Raoul et Victor* ou *l'Écolier*, ouvrage auquel l'Académie française a décerné, en 1822, le prix fondé pour l'ouvrage littéraire le plus utile aux mœurs. *Deuxième édition*, revue et corrigée, ornée de six jolies gravures. Paris, 1825; Béchet aîné. 2 vol. in-12 de 328 et de 359 pages; prix 9 fr. et 10 fr. 50 centimes.

121. — *Contes et conseils à mes fils*; imités librement de Kotzebue, par *J.-P.* Charrin; ornés de onze gravures en taille-douce. Paris, 1825; le même. 2 vol. in-12, VI, 389, et 441 pages; prix 10 fr. et 12 francs.

Ces deux ouvrages, destinés l'un et l'autre à la jeunesse, ne sont pas nouveaux, et ont obtenu tous les deux en France ou en Allemagne un succès mérité. Les contes de Mme Guizot ont paru, il y a deux ans (voy. *Rev. enc.*, 1re série, tome XVII, page 150), ceux de Kotzebue sont plus anciens, mais je ne crois pas qu'ils eussent déjà été traduits en français. Ils étaient cependant dignes d'être naturalisés parmi nous, d'autant plus que le nombre des bons ouvrages français pour l'enfance est malheureusement trop restreint. Kotzebue se propose, dans tous ses contes, un but moral. Dans l'un de ses meilleurs, le *Page parvenu*, il montre un jeune homme qui, dans ses momens de loisir, s'applique à acquérir toutes sortes de petits talens: il apprend à conduire une voiture, à diriger un bateau, à préparer lui-même ses alimens; et l'on conçoit que l'auteur n'a pas de peine à prouver ensuite que tous ces talens peuvent devenir fort utiles, même à un homme d'un rang élevé. *Le Mystérieux*, ou *les Dangers de la dissimulation; l'Égoïsme*, ou *qu'est-ce que cela me fait?* *l'Orphelin protecteur*, ou *les Bienfaits récompensés; l'Enthousiaste*, ou *les dangers de l'imagination*, auraient droit aussi à une mention, si leurs titres n'expliquaient pas assez les différentes leçons morales auxquelles ils donnent lieu. La traduction ou l'imitation de M. Charrin est en général heureuse. — Quant aux nouveaux contes de Mme Guizot, nous ne pourrions rien ajouter au compte qui en a été rendu précédemment dans ce recueil. Cependant, nous nous permettrons une seule observation. Dans quelques-uns de ses contes, l'auteur introduit des personnages de la plus basse classe: des mendians, des joueurs de marionnettes ambulans, etc. La peinture de leurs caractères et de leurs mœurs est originale; mais elle est peut-être trop

chargée de détails qu'on devrait, je crois, élaguer d'un ouvrage destiné à l'enfance. Dans le conte de *Scaramouche*, par exemple, que d'ailleurs nous avons lu avec plaisir, nous avons trouvé à regret un grand nombre d'expressions triviales, qui ajoutent peut-être à la vérité du tableau, mais n'en sont pas moins déplacées dans un tel livre. A. J.

122. — *Théodora* ou *la Famille Chrétienne*, par *Camille* PAGANEL. Paris, 1825; Ladvocat. 1 vol. in-12 de XI et 148 pages : prix 2 fr.

L'état des Gaules sous Néron, la persécution dirigée contre les chrétiens, les progrès, le développement moral et l'influence du christianisme, voilà le sujet de ce petit roman historique.—La scène est à Lutèce : elle s'ouvre par la confidence que Théodora, jeune fille du sang romain, élevée dans la religion druidique, et druidesse elle-même, fait à Larisse, fille du grand druide Tatius, de son amour pour Léonce, jeune guerrier romain. Tatius convoque les Gaulois autour des autels de Teutatès; il excite leur fureur contre les Romains, par la pompe d'une cérémonie, et par des anathèmes auxquels Théodora ne peut s'associer : menacée par Tatius, elle est protégée par Hilderic, jeune prince du sang des rois, dont l'auteur fait le type de la générosité et de la valeur françaises. Plus tard, quoique mortellement blessé par un hastaire romain, il soustrait encore au fanatisme de Tatius Léonce, que son amour avait amené dans les forêts des druides, et que son imprudence y avait fait surprendre, et Probus, son père, vieux Romain, le modèle des vertus chrétiennes et patriotiques, et qui jadis avait sauvé la vie à Hilderic lui-même. Mais le héros avait recommandé une prompte fuite aux deux prisonniers. Bientôt, les druides les surprennent et les saisissent dans une forêt où, par une inconcevable imprudence, ils s'étaient arrêtés pour convertir Théodora, que Probus reconnaît pour sa fille. Condamnés à mort, ils sont déjà sur le bûcher : Théodora, ou Valérie, puisque c'est son véritable nom, a pris un breuvage empoisonné, et vient mourir aux pieds de son père : furieux de la mort de sa sœur, Léonce saisit la hache des sacrifices et va frapper Tatius; mais Probus l'arrête, et cette générosité touche le vieux druide, qui fait grâce aux chrétiens. — Cette *nouvelle*, susceptible de plus grands développemens, prouve que l'auteur s'est livré à beaucoup de recherches et à des études profondes sur une époque presque inconnue : mais, considérée comme ouvrage d'imagination, et sous le rapport de l'art, elle n'est encore qu'une esquisse imparfaite d'un grand tableau historique que M. Paganel prend en quel-

que sorte l'engagement de nous donner, et que les ouvrages qu'il a déjà publiés nous donnent le droit d'attendre de lui. B. J.

123. — *Les derniers des Beaumanoir, ou la Tour d'Helvin;* par M. Kératry. Paris, 1824; Bossange frères, rue de Seine, n° 12. 4 vol. in-12. Prix 12 fr.

Qui ne fait pas des romans? tout le monde en lit, tout écrivain en compose. Des hommes d'un talent supérieur ont aussi quelquefois abordé ce genre, parce qu'ils le jugeaient propre à donner une grande leçon à l'aide d'un grand intérêt. C'est ainsi que Fénélon, Richardson, J.-J. Rousseau, Bernardin de Saint-Pierre, ont ennobli le roman, avant que Walter Scott imaginât d'en faire l'auxiliaire de l'histoire. Mais, comment, après que tant de maîtres et d'écoliers avaient empreint de leur génie ou de leur insuffisance une multitude de compositions romanesques, un écrivain célèbre par des ouvrages sérieux pouvait-il espérer de rencontrer un sujet neuf, d'y intéresser un public blasé, et de se montrer fidèle à la mission honorable du philosophe moral et religieux, en attachant à son récit quelque grande et importante vérité? Cette tentative, déjà si hardie, n'était pas encore de niveau avec les forces de M. Kératry. Le sujet qui s'est offert à lui était révoltant, hideux même, et un talent ordinaire en eût détourné les yeux avec horreur : c'est cependant d'un de ces égaremens affreux du cœur humain et des sens que cet auteur habile a su tirer un tableau triste et affligeant, à la vérité, puisqu'il semble tout entier consacré au triomphe de la mort, mais animé par un intérêt magique, source inépuisable d'émotions vives et profondes, et souvent même plein de charme et de grâce. Tous les fils de cette composition savante sont si artistement tissus, l'intérêt est si habilement gradué, si bien soutenu, l'horreur du sujet si adroitement dérobée à l'attention du lecteur sous le voile d'attrayantes peintures ou de narrations attachantes, qu'on a franchi l'instant critique, l'horrible moment du crime, non-seulement sans effroi ni dégoût, mais sans même en avoir eu l'idée. Ce n'est qu'assez long-tems après, que les suites inévitables de ce crime et le repentir du coupable le révèlent au lecteur, dont la pensée en est aussitôt détournée par l'intérêt croissant que l'auteur sait lui inspirer pour les témoignages non équivoques de ce repentir, et pour les vertus, les grâces et les malheurs des trois victimes. On admire l'art profond avec lequel cette composition si difficile a été conçue, quant au plan, et exécutée dans ses détails. Le rare talent qui a su tirer de deux ou trois événemens au plus des ressources si

puissantes pour tenir constamment le lecteur en haleine, pour exciter tour à tour, et au plus haut degré, l'attendrissement, l'admiration et la pitié, pour faire couler les larmes sur des malheurs multipliés et inévitables, sans causer aucune impression trop pénible, ne peut non plus être trop loué. Quelle fécondité, et en même tems quelle souplesse d'esprit, quelle vérité et quelle délicatesse de sentiment n'a-t-il pas fallu pour peindre sous des couleurs si fraîches et si variées trois femmes, frappées toutes ensemble du coup porté à l'une d'elles, éprouvant toutes les mêmes sentimens, et succombant l'une après l'autre sous le poids d'un malheur unique! Avec quelle grâce de pinceau ces trois fleurs dont se compose le charmant rosier d'Helvin sont dessinées! Elles se décolorent et tombent successivement, et l'auteur, en variant ses nuances, sait toujours nous attendrir sur leur chute. On croirait qu'il s'est identifié avec ce sexe délicat et sensible, tant il paraît initié au mystère de ses vertus, de ses joies et de ses peines. Le caractère de chaque personnage de l'autre sexe n'est pas moins habilement tracé. On s'intéresse au bon docteur Bonnet, au vénérable pasteur de Saint-Nolf, parce qu'ils sont vrais et naturels. Les citations de l'Écriture, qu'on a trouvées trop fréquentes dans la bouche de ce digne prêtre, nous paraissent, au contraire, ajouter à la vérité du caractère, et à l'intérêt des situations, auxquelles les paroles solennelles des écrivains sacrés s'appliquent toujours très-bien. Quant au personnage principal, M. Dermot, la conception nous en semble à la fois élevée, hardie et touchante; le caractère de cet homme, tel que l'auteur l'a peint, est toujours dans la nature, quoique son crime semble l'en séparer. C'est un homme bien né, doué de qualités rares et d'énergie, mais que des passions ardentes dont il ne sait point assez se défier, ont, dans un moment de surprise, fait tomber au fond d'un affreux précipice. C'est cette aveugle confiance qui le place sous l'empire d'une sorte de fatalité dont le mystère terrible répand un intérêt si puissant sur les compositions dramatiques des anciens et des poëtes du Nord. M. Dermot, tout coupable qu'il est, intéresse vivement, parce que son crime n'est point prémédité, qu'il est l'effet d'une surprise des sens, d'une illusion produite par un concours singulier de circonstances, et que le coupable expie ce crime par un long repentir et par le sacrifice complet de son existence. Les tableaux de M. Kératry ont quelque analogie avec ceux du Poussin : de grandes pensées y sont attachées. Il n'y aura qu'une voix sur la morale pure, éloquente et persuasive, parce qu'elle est incessamment religieuse, qu'il a su tirer d'un

fait épouvantable. — On apprend, par l'exemple de M. Dermot, à veiller sévèrement sur soi-même, pour ne pas être surpris à l'improviste par une passion effrénée. On apprend aussi que celui qui croit ne commettre qu'un crime isolé et secret, en commet souvent plusieurs à la fois, en causant des malheurs qu'il n'a pas prévus. Les trois dames d'Helvin nous montrent la vertu telle qu'elle est trop souvent ici-bas, condamnée à l'infortune sur cette terre, et portant ses espérances vers un monde meilleur, vérité que la religion enseigne, que l'observation confirme, et que la morale préfère à l'idée d'un prétendu équilibre de biens et de maux que les égoïstes heureux peuvent accueillir, mais contre laquelle protestera toujours, avec raison, l'infortune. — L'opinion n'est pas moins unanime sur la fidélité et le mérite du tableau de la Bretagne et de ses mœurs. On s'est accordé à reconnaître dans cette peinture un émule de Walter Scott. — On a dit que la correction du pinceau ne répondait pas, dans l'ouvrage de M. Kératry, à l'habileté de la composition, à la beauté du dessin et à l'intérêt du tableau. Il y a sans doute des locutions incorrectes ou âpres que les habitudes locales et l'emploi d'un style familier entre des acteurs pris dans les classes populaires de la Bretagne, ont rappelées sous la plume de l'auteur. Ces taches se rencontrent surtout dans la première partie de l'ouvrage, où l'on trouve aussi un grand nombre de pages dignes de l'auteur des *Inductions*, à qui il sera sans doute très-facile de les faire disparaître dans une seconde édition. A. d. V.

124. — * *L'Étrangère*, par le vicomte d'Arlincourt; avec un *portrait de l'auteur*, gravé par Mécou, d'après une miniature d'Isabey. Paris, 1825; Béchet aîné. 2 vol. in-8°, ensemble de 600 pages, avec une *préface* de xlviij pages; prix 10 fr. — Édition in-12, 6 fr.

Il y a bientôt trois ans, que j'ai rendu compte dans ce recueil du *Renégat* de M. le vicomte d'Arlincourt (voy. *Rev. Enc.* t. xiii, p. 447—449); depuis, ce même écrivain a publié un nouveau roman, *Ipsiboé*, ainsi qu'une nouvelle édition de son poëme de la *Caroléide*, annoncés tous deux également dans la *Revue*. (*Voy.* t. xvii, p. 389 et t. xxii, p. 703.) Voici comme je terminais mon article, en engageant l'auteur à renoncer à son style inversif : « Que M. d'Arlincourt se décide à écrire, non pour la multitude, mais pour des lecteurs éclairés, et nous osons lui promettre des succès durables, malgré la force du préjugé attaché désormais à son nom par des critiques auxquels, il faut l'avouer, il a fourni bien des armes contre lui. » Il y avait peut-être quelque mérite à parler ainsi à un homme

que jusqu'alors on s'était plutôt attaché à tourner en ridicule qu'à juger avec impartialité. Je pouvais penser que M. d'Arlincourt n'avait eu qu'à se louer de ma réserve et de ma bonne foi; aussi, je l'avouerai, un mouvement d'amour-propre s'est emparé de moi en apprenant qu'il avait renoncé aux inversions dans son nouveau roman; je crus un instant que mes conseils désintéressés avaient pu être pour quelque chose dans cette sage résolution, sans réfléchir que le style de ses premières compositions était trop bizarre pour être naturel. M. d'Arlincourt aurait bien ri de ma méprise, si, comme on s'accorde aujourd'hui à le penser, ce style inaccoutumé n'était qu'une affectation de sa part, une ruse au moyen de laquelle il avait essayé et il a réussi à fixer sur ses ouvrages l'attention publique. En effet, les traces légères de cette ancienne habitude, à laquelle il était parvenu difficilement peut-être à se plier, sont tellement rares dans son dernier roman, qu'il y aurait de l'injustice et une sorte de duperie à les relever. Mais l'intérêt de ce nouvel ouvrage est-il en proportion relative avec les défauts dont l'auteur s'est heureusement corrigé, ou auxquels il a prudemment renoncé? Nous craignons beaucoup, s'il faut le dire, que M. d'Arlincourt n'ait pas bien vérifié cette fois notre prédiction. Un examen impartial et réfléchi de l'*Étrangère* va mettre les lecteurs à portée de décider la question.—Laissons d'abord de côté cette longue *préface* de l'éditeur, lourd panégyrique dont l'inconvenance nous a surpris, quoiqu'on nous y ait habitués depuis quelque tems, et dont M. d'Arlincourt, par respect pour lui-même et pour le public, aurait dû exiger la suppression : assez d'autres trouveront dans cet étrange morceau une ample matière à la critique et peut-être à des récriminations contre l'auteur. Venons à l'ouvrage même. C'est encore un roman qui a la prétention d'être historique; mais on commence à s'apercevoir que ce genre mixte, que l'on avait tant préconisé d'abord, pourrait bien ne pas avoir tout le mérite dont on l'avait cru susceptible. Que ce soit ou non la faute des auteurs qui s'y sont essayés en France, il n'en est pas moins vrai que ce mélange a presque toujours été funeste soit à l'histoire, soit à l'écrivain : ou la vérité s'est vue sacrifiée, ou la fiction a cessé d'être attachante. L'intérêt que comporte un roman est d'une toute autre nature que celui qu'on doit attendre de l'histoire, et l'on pourrait soupçonner, en général, les écrivains qui ont voulu mêler leurs différentes couleurs d'avoir eu ou trop peu de savoir et de courage pour être entièrement vrais, ou trop peu d'imagination pour se lancer dans le

champ de la fiction. Quoi qu'il en soit, et en ne se rapportant qu'à l'ouvrage que nous examinons en ce moment, il faut convenir que l'histoire a le droit de se plaindre et de demander à M. d'Arlincourt pourquoi il l'a outragée d'une manière si ouverte dans la peinture de son principal personnage. Ces mots : « *Philippe, souviens-toi de nos enfans*, » qu'écrivait, à sa dernière heure, à Philippe-Auguste, sa seconde femme qu'il avait été obligé de répudier, donnaient, à défaut d'autres documens, une assez haute idée du caractère de cette malheureuse princesse pour que l'auteur n'en fît pas une véritable héroïne de roman par la conduite au moins étrange qu'il lui prête. On sait que cette princesse, après que le roi eût été forcé par le peuple à reprendre sa première femme, se retira non loin de Paris, à Poissy; M. d'Arlincourt la transporte à cent lieues de là, en Bretagne, aux environs de Nantes, où sur une île étroite, située au milieu d'un lac immense, s'élevait le beau castel de *Montolin*. Là vivait un noble châtelain, avec sa fille *Isolette*, dont le cœur n'avait pas encore parlé. Le jeune et bel *Arthur de Ravenstel*, proche parent du sire de Montolin et descendant du premier roi chrétien de l'Armorique, du fameux Conan Mériadec, devait faire connaître l'amour et tous ses tourmens à celle qui n'avait connu jusque-là que l'innocence et la gaieté. Arthur avait été élevé par *Olburge*, espèce de philosophe ambitieux, « qui méprisait en lui-même la vertu comme une absurdité, et la haïssait comme une insulte. » On conçoit combien le plus heureux naturel avait pu être altéré sous les yeux et sous la direction d'un tel maître. Arthur était venu au castel pour épouser sa jeune parente ; mais, dans une promenade sur le lac, faite le soir « aux sons mélodieux des *harpes éoliennes*, *dont les bardes de la contrée faisaient vibrer les cordes sonores*, » une barque mystérieuse qu'il a vue longeant le rivage a tout à coup attiré son attention. « L'errante déité du lac a rencontré les yeux d'Arthur, et ses joues colorées... Il est des regards inconcevables et qui décident d'une vie : étincelles embrasées qui s'échappent de deux cœurs à la fois, ils y établissent tout à coup un échange de sentimens, un commerce mystérieux. Anneaux impalpables d'une chaîne brûlante, empreints d'une force électrique, ils servent de passage aux pensées et de conducteurs à l'amour... » Une exclamation vive et brusque l'arrache à son extase prolongée. « Malheur ! malheur ! dit le pilote, à la fête de Montolin ; ce bateau porte l'étrangère ; malheur au castel ! elle en vient. Malheur à nous ! nous l'avons vue. » Cette prédiction s'accomplit, en effet, car bientôt Arthur ne peut plus s'oc-

cuper que de l'étrangère; il va la trouver dans la retraite isolée qu'elle s'est choisie dans l'épaisseur des bois. Là il la poursuit de son amour; en vain, elle lui parle d'obstacles insurmontables; en vain les soupçons calomnieux qui planent sur elle dans la contrée la représentent comme une femme peu digne de la pitié publique; il s'obstine dans son aveugle passion, et bientôt, dans sa fureur jalouse, il assassine un baron de *Valdebourg*, avec lequel il s'était lié d'une étroite amitié, mais qu'il croyait son rival heureux, tandis que celui-ci n'était en effet que le frère de l'étrangère. Ses remords commencent, mais ils ne sont pas assez forts pour le ramener vers Isolette. Bientôt un tribunal s'assemble pour instruire sur le crime qui a été commis; l'étrangère en est accusée; elle paraît, se défend avec dignité, mais persiste à ne point nommer le meurtrier, qu'elle doit connaître; elle va être condamnée, lorsque Arthur, que le prévoyant Olburge avait fait enfermer dans sa chambre, parvient à s'échapper et accourt révéler la vérité aux juges étonnés. Leur surprise augmente quand une draperie se levant au fond de la salle, laisse voir... : le baron, qui vient défendre son ami : ce n'était pas une ombre, c'était Valdebourg en personne, mais blessé et sortant du lac où il avait été précipité en tombant sous le fer d'Arthur, qui venait lui-même le justifier, en présentant son crime comme l'issue funeste d'un duel. Après cette noble action, on devine qu'Arthur s'attache de plus en plus sur les pas de Valdebourg et de sa sœur; mais ceux-ci l'évitent avec soin. Enfin, à la suite d'un attentat horrible sur la personne de l'étrangère, qui avait consenti à venir assister au mariage d'Isolette et d'Arthur, et que celui-ci avait enlevée de l'église et transportée dans une longue galerie, où il demeure seul un instant avec elle, le coupable Arthur expire comme un furieux, après avoir arraché l'appareil d'une blessure qui n'était point encore fermée, entre deux femmes qui se disputent son dernier soupir : et ces deux femmes, ce sont Isolette et *Agnès de Méranie*. Le lecteur avait deviné depuis long-tems sans doute que l'étrangère n'était autre que le reine elle-même, quoique, pour satisfaire à son plan, l'auteur ait été obligé de faire une supposition peu vraisemblable, en lui donnant pour amie une comtesse de Rhétel, qui consent à prendre son nom et sa place au château de Karency, lieu désigné à la reine pour sa captivité, pendant que celle-ci s'abandonne à toutes les chances que peut lui offrir son isolement au milieu des bois. Joignez à cette invraisemblance le rôle peu digne d'elle et de son rang que l'auteur lui fait jouer, en lui

inspirant de l'amour pour un furieux qui ne peut appeler de ce nom le sentiment qui lui fait oublier tous ses devoirs auprès d'elle. Quant au style, on a vu, par les citations que nous avons faites, que, s'il ne renferme plus d'inversions, il pêche toujours par l'emphase et l'obscurité. Un autre défaut m'a d'autant plus frappé, qu'il se représente à chaque page ; c'est l'emploi de comparaisons, qui n'appartiennent guère plus à la prose que les inversions, et qui d'ailleurs tombent presque toujours à faux dans les passages où l'auteur les a semées. Cependant, il y a encore quelques traces d'intérêt, d'imagination et de talent dans l'Étrangère ; j'ai surtout remarqué la grande scène du jugement, le meilleur morceau sans contredit de tout l'ouvrage. Mais je n'en persiste pas moins à le croire au-dessous du *Solitaire* et du *Renégat;* ce qui diminue mes regrets d'apprendre par l'éditeur que c'est le DERNIER ROMAN de M. le vicomte d'Arlincourt, *qui renonce désormais à ce genre de compositions.* Nous l'attendons à l'histoire, qui va, dit-on, partager ses loisirs avec la poésie ; mais ce que nous connaissons de l'auteur nous fait mal augurer de ses essais futurs dans un genre qui demande surtout un style sévère.

E. HÉRZAU.

125. — *Le Père et la Fille.* Paris, 1824; Lecointe et Durey. 1 vol. in-12 de 207 pages; prix, 3 fr. 50 c.

Augèle, élevée dans un couvent, en est sortie sans connaître sa famille. Elle a une amie dans Mlle de Soulangé, un amant passionné dans le frère de son amie, un conseil dans le curé de Carvilliers, un protecteur enfin dans un homme qui n'apparaît auprès d'elle que de loin en loin, dont la tendre amitié conserve toujours quelque chose de triste et de contraint; dont la demeure, l'état, le nom même sont des mystères pour tout le monde. Cependant Augèle voit en lui son père, et M. de Soulangé le presse à ce titre de lui accorder la main de la jeune fille. Vaines supplications, inutiles instances! l'inconnu déclare que des obstacles insurmontables s'opposent à cet hymen. En effet, une femme doit être exécutée à Carvillers; l'échafaud se dresse, l'inconnu, le père d'Augèle y monte... *C'est le bourreau!* Tel est l'amour de M. de Soulangé, qu'il survit à cette affreuse reconnaissance ; ce jeune homme fuit, s'embarque et périt bientôt avec son amante. — Cette affreuse histoire est écrite avec trop de correction et d'élégance pour qu'on tarde à reconnaître dans l'auteur un écrivain exercé. Plaignons-le donc de s'être imposé une tâche si peu digne de lui; il n'était pas fait pour mettre en scène des forçats ou des bourreaux. C'est à la médiocrité qu'appartiennent exclusive-

ment de tels personnages : avec eux, elle parvient quelquefois à surprendre l'attention du public. Mais les écrivains qui savent observer les mœurs, peindre les caractères, pénétrer les secrets du cœur humain, doivent aspirer à de plus difficiles et à de plus honorables succès. L—I.

126. — *Ludovic* ou *L'Homme de quarante ans*, avec cette épigraphe : *Les romans sont les livres des malheureux ; ils nous nourrissent d'illusions ; mais en sont-ils plus remplis que la vie ?* (CHATEAUBRIAND.) Paris, 1824 ; Hesse, Pélicier. 3 vol. in-12, 562 pages ; prix, 7 fr. 50 c.

127. — *Rosélina*, ou *Amour et Vengeance ;* par *P.* PONS et *A.* BECKHAUS. Paris, 1824 ; Hesse et comp., Pelicier. 2 vol. in-12 ; prix, 5 francs.

Deux Écossaises, lady Bellendam, et sa cousine miss Georgina, grande physionomiste, font connaissance, à Paris, avec Ludovic, ou l'homme de quarante ans : celui-ci leur rend quelques services, se fait aimer de Georgina, qu'il aime de son côté ; et quand vient l'instant de la déclaration, il lui annonce qu'il est marié. Alors ils se séparent ; mais Ludovic remet à son amante la relation écrite de ses malheurs et de la conduite, au moins imprudente, de sa femme : quelque tems après, nos amans se retrouvent dans un endroit solitaire, où Georgina succombe. Devenue mère, elle prétend avoir le droit de détruire le lien qui unit Ludovic à Fanny, et envoie à celle-ci des extraits des cahiers de Ludovic. Fanny repentante se retire dans un couvent ; et bientôt, sa mort donne à Ludovic une liberté que lui refusait la loi contre le divorce. Ce sujet bizarre nous paraît offrir peu d'intérêt : les sentimens généreux que professe l'auteur, et son enthousiasme pour Byron et Rossini, n'ont pu lui procurer d'heureuses inspirations. Il est difficile de réunir plus de défauts de style qu'il n'y en a dans cet ouvrage. C'est une religion suivie *à fausse entente ;* c'est une femme qui n'est pas *impressionnable ;* c'est un homme qui court à franc étrier *comme un vrai sapajou ;* ce sont des *crayons qu'on trempe* dans le fiel ; c'est un batelier qui a de *l'idéal* sur la figure ; ce sont des larmes qui *tombent d'aplomb* sur une robe de soie noire, et qui *font entendre un bruissement*, tel que d'*éclatans sanglots rompirent leur digue*, et la *tempête n'est pas plus pénible à envisager* (t. II, p. 112). Arrêtons-nous : qu'un écrivain de cette force n'aime ni Mme de Sévigné, ni J.-J. Rousseau (t. Ier p. 127), cela se conçoit ; mais, quand il loue son style par l'organe d'un de ses acteurs (t. II, p. 153), n'abuse-t-il pas étrangement du privilége que s'attribuent quelquefois les auteurs de se louer eux-mêmes ?

— Le second des ouvrages inscrits en tête de cet article est encore au dessous de celui dont nous venons de donner une idée. B. J.

BEAUX-ARTS.

128 — *Collection de lettres de Nicolas* Poussin. Paris, 1824; Firmin Didot. 1 vol. in-8° de 384 pages. — Ne se vend point.

Cette collection se compose de 175 lettres environ à Paul Fréart de Chantelou, premier commis de M. De Noyers, tant que celui-ci occcupa la place de surintendant des bâtimens. Paul de Chantelou fut envoyé à Rome, en 1640, par le ministre M. De Noyers, avec un de ses frères, dit M. de Chambrai (l'auteur de l'ouvrage intitulé : *Parallèle de l'Architecture antique avec la moderne*), pour y choisir un certain nombre d'artistes qu'on voulait appeler en France, et notamment pour achever de déterminer Le Poussin à remplir l'engagement qu'il avait pris avec M. De Noyers, de venir lui-même à Paris. Ce ne fut pas sans peine que ces deux envoyés décidèrent un homme sans ambition à *abandonner la paix de sa petite maison, pour des choses imaginaires*, qui, disait-il, *se succèderaient peut-être tout au rebours*. Ils l'amenèrent cependant avec eux, et arrivèrent à Paris, au commencement de l'année 1641. Le Poussin contracta, dès cette époque, avec les trois frères de Chantelou, et particulièrement avec Paul, une amitié qui ne finit qu'avec sa vie. C'est à cette liaison que nous devons les lettres offertes en ce moment au public. — Il paraît que les originaux ont péri, à la mort du dernier rejeton de la famille de Chantelou, arrivée en 1796. Feu M. Dufourny, architecte, s'en était procuré des copies. L'Académie des beaux-arts de l'Institut en a fait l'acquisition, après le décès de cet artiste, et elle les a fait imprimer au moyen de fonds accordés par S. Ex. le ministre de l'Intérieur. Des notes placées à la fin du volume, et composées par un des membres de la commission que l'Académie a nommée pour diriger la publication de ce recueil (M. F.), donnent tous les renseignemens qu'on pouvait désirer sur les personnes dont Le Poussin fait mention. — Il ne faut pas s'attendre à trouver dans ces lettres un traité, ni même de longues discussions sur la peinture. Fréquemment occupé à Rome des affaires de son ami, Le Poussin l'entretient d'une multitude de choses étrangères aux arts. Ce sont des commissions qu'il a remplies pour lui, des objets qu'il a achetés, et qu'il lui expédie, des copies qu'il a fait exécuter d'après des tableaux célèbres, des nouvelles de sa femme, du Gaspre, son neveu, de quelques jeunes artistes protégés et soutenus à Rome par M. de Chantelou.

Mais, dans ces détails intéressans, sinon par eux-mêmes, du moins à cause de l'homme célèbre auquel nous les devons, se peignent ses habitudes domestiques, ses mœurs, son caractère, son attachement pour son ami, la modération de ses désirs, son indifférence même pour la fortune, sa fidélité enfin à des vertus de tous les genres. Occupé presque entièrement pendant vingt-cinq ans à exécuter des tableaux pour Chantelou et pour ses frères, il a bien fallu cependant qu'il entretînt un amateur si éclairé, des sujets, de la composition, et du style de ces ouvrages. Tantôt il expose les principes qui l'ont guidé; tantôt il répond à des observations qui lui ont été communiquées; tantôt il avoue avec une simplicité touchante, et on pourrait dire sublime de la part d'un si grand homme, que *son intelligence ou sa main ont failli.* On sent combien de vérités utiles doivent briller au milieu de ces explications. Toute la théorie de la peinture se trouve renfermée dans quelques mots écrits sans prétention, et souvent aussi remarquables par leur concision que par leur profondeur. — Quant au style, on n'y voit aucune recherche. Il est quelquefois vif, pittoresque, énergique, souvent négligé; toujours naturel: « J'ai vécu, dit cet ingénieux artiste, avec des gens qui ont bien su m'entendre par mes ouvrages, n'étant pas mon métier de savoir bien écrire. » — « C'est conscience, dit-il ailleurs, de vous importuner de mes lettres, mal polies comme elles sont; mais, puisque vous avez pour agréable de recevoir souvent de mes nouvelles, je mettrai la main à la plume comme au pinceau. » — Arrivé vers la fin de sa vie, Le Poussin témoignait un vif désir de revenir en France. « Je projetais de retourner, cet automne même, jouir des douceurs de ma patrie, là où finalement chacun désire mourir. Je me plaindrais de l'ingratitude de mon pays, si j'étais forcé d'en mourir éloigné, comme un exilé ou un banni. » — Tout le monde sait qu'il n'exécuta point son projet. Cet illustre Français mourut à Rome, le 19 novembre 1665. — Du reste, tandis que nous inspirons sans doute à nos lecteurs le désir de connaître la collection de ses lettres, nous regrettons de ne pouvoir leur indiquer le moyen de l'acquérir. Elle ne se vend point. La plus grande partie des exemplaires a été, à ce qu'on assure, remise à S. Ex. le ministre de l'Intérieur; la distribution s'en fait dans un de ses bureaux. D.

129—* *Annales du Musée et de l'École moderne des beaux-arts*; par *C.-P.* Landon. — *Salon de* 1824. 5e et 6e livraisons. Paris, 1825; au bureau des Annales du Musée, rue des Bons-Enfans, n° 32: deux cahiers in-8° formant 30 pages (73-103) et terminant le premier

volume. Prix de chaque livraison 3 fr., et 6 fr. papier vélin. On ajoute 25 cent. par livraison, pour le port par la poste. (Voy. *Rev. Enc.*, tome XXIV, page 801.)

Ces deux livraisons contiennent la gravure au trait de seize tableaux et de deux ouvrages de sculpture. Parmi les tableaux, nous avons remarqué les Ruines de la Haute-Égypte et celles de Palmyre, par M. de Forbin; Céphale et Procris, de M. Picot; Saint-Vincent de Paule, de M. Meynier, et enfin, outre plusieurs ouvrages estimables de MM. Gassies, Heim, Destouches, Berthon, Drolling, Granger, etc, le portrait de Bonchamp, général vendéen, qui fut une des dernières productions du grand artiste dont la France pleure la perte récente. Les deux dessins de sculptures sont consacrés à l'Eurydice de M. Nanteuil, et au groupe de la Vierge et l'Enfant Jésus dû au ciseau habile de M. Cortot. De courtes notices accompagnent les gravures. Les éloges que nous pourrions donner ici à la manière dont sont exécutées les Annales du Musée seraient inutiles, car ce recueil est depuis long-tems connu et apprécié du public. Le second volume du Salon de 1824 paraîtra incessamment.

228. — * *Vues pittoresques de la cathédrale de Paris, et détails remarquables de ce monument*, dessinés, lithographiés et publiés par CHAPUY, ancien élève de l'École polytechnique; avec un *texte historique et descriptif*, par *F.-T.* DE JOLIMONT, de plusieurs sociétés savantes. Paris, 1823; Leblanc, rue de Furstemberg, n° 8. In-f° de 16 pages de texte et 10 dessins; prix 6 fr. chaque livraison. Il y en aura six.

Cette œuvre de M. Chapuy a déjà pu être jugée par le public, puisqu'elle a fait partie de la dernière exposition, et n'a pas manqué d'admirateurs. En effet, la netteté du dessin, l'exactitude de la perspective et le bon choix des accessoires annoncent dans chacune de ces planches un artiste des plus habiles et des plus capables de porter son art au plus haut degré de perfection. Outre les vues intérieures et extérieures du monument si bien représenté par M. Chapuy, on trouve plusieurs détails qui méritaient d'être conservés: on pense bien que l'on n'a point omis le zodiaque qui a donné lieu à tant de dissertations. Le texte est plein de recherches curieuses et instructives. Quant au style, on peut en juger par ce que nous allons citer: « Si les beautés de l'art ont placé l'église Notre-Dame de Paris au premier rang parmi nos monumens nationaux, elle ne le mérite pas moins par les grands et touchans souvenirs qui la rattachent à notre histoire. C'est dans ce temple tant de fois orné de leurs pieuses mains, que les rois de France viennent, après leur avène-

ment au trône, déposer aux pieds de l'Éternel le poids de leur couronne, et renouveler le serment d'être fidèles observateurs de la justice, et les pères du peuple. Couverts des trophées de la victoire, ou affligés par quelque calamité publique, nos illustres monarques ont souvent fait retentir ces voûtes augustes de leurs ferventes invocations, ou de leurs chants d'actions de grâces. » F.

131.—* *Galerie française, en estampes, des hommes les plus illustres dans tous les genres;* avec un texte explicatif, contenant le récit de leurs belles actions, des notices abrégées de leurs vies, des critiques raisonnées de leurs chefs-d'œuvre, ou des extraits des plus beaux passages de leurs écrits; par B. Allent, auteur de l'*Histoire de France en estampes*. Paris, 1825; Eymery. 1 vol. in-4° oblong, de 180 pages, contenant 30 jolies gravures; prix, 15 fr., et coloriées, 30 fr.

Cet ouvrage, consacré à l'instruction et à l'amusement de la jeunesse et orné de gravures, paraît bien approprié au but que s'est proposé l'auteur, d'offrir aux enfans une galerie de modèles à suivre dans les différentes carrières qu'ils peuvent embrasser. Toutes les gloires de notre patrie y sont noblement représentées : Turenne et Kléber, Latour-d'Auvergne et Condé figurent parmi les guerriers. Nous reprocherons à l'auteur de n'y avoir pas placé le chevalier sans peur et sans reproche, modèle si accompli des vertus d'un soldat. L'infortuné La Peyrouse est le digne représentant de ces voyageurs intrépides que leur amour pour les sciences conduit dans des contrées lointaines; les grands écrivains du siècle de Louis XIV ont chacun leur article. On trouve ensuite Voltaire et J.-J. Rousseau, Regnard et Ducis, Saint-Vincent de Paule, Lamoignon, Lagrange, Perrault, Lebrun, et une foule d'autres noms également illustres. Cette galerie renferme aussi des notices abrégées sur quelques-uns de nos hommes célèbres, des extraits des ouvrages les plus remarquables de nos premiers écrivains, et des anecdotes intéressantes sur les magistrats, les guerriers, les savans, les philosophes, les poëtes, les artistes qui, par leurs actions ou par leurs ouvrages, ont contribué au bonheur et à la gloire de la France. La variété que l'auteur a répandue dans ses récits, les réflexions dont il les accompagne, le grand nombre de faits qu'il rapporte, enfin l'amour de l'étude et du bien public qu'il cherche à inspirer à ses jeunes lecteurs rendent son ouvrage aussi amusant qu'instructif. Ad. J.

Mémoires et Rapports de Sociétés savantes et d'utilité publique.

132. — * *Recueil de Voyages et de Mémoires publiés par la* SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE. T. Ier. Paris, 1824; Éverat. In-4° de LIV et 569 pages; prix 12 fr.

Ce premier volume contient les voyages de Marco-Polo: on sait que c'est le plus curieux, le plus grand, le plus utile monument de la géographie du moyen âge; la Société a donc rendu un véritable service à la science, en faisant réimprimer cet important ouvrage sur un manuscrit encore inédit et beaucoup plus complet que les autres. Le style, l'orthographe ont été soigneusement conservés, et l'on a ajouté, pour faciliter l'intelligence du texte, un glossaire des mots absolument hors d'usage, et un texte latin, qui, sans être tout-à-fait la traduction de l'ouvrage français, l'explique cependant, le supplée, et en prouve l'authenticité. Ces deux textes sont suivis des variantes de onze manuscrits, et précédés d'une savante introduction de M. Roux et d'un avant-propos de M. MALTE-BRUN; enfin, le volume est terminé par une liste des membres de la Société de géographie, à la tête de laquelle se trouve S. A. le prince royal de Danemarck. B. J.

133 — *Séance publique de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Besançon*, du 24 août 1824. Besançon, 1824; Imprimerie de Mme veuve Daclin. In-8° de 62 pages.

Cette séance a été remplie par un discours du président sur le résultat du concours de 1823, une notice sur M. de Pressigny, ancien archevêque de Besançon, trois lectures et le programme du concours de 1825. L'éloge d'un prélat vertueux, prononcé devant les témoins de ses vertus, convenait parfaitement à une séance solennelle: on le lira partout avec intérêt, quoique privé des charmes du débit et des circonstances qui le rendaient plus touchant. On est surpris qu'il n'ait pas été fait de rapport sur les travaux des académiciens, durant le cours de l'année académique: ces rapports occupent très utilement une partie du tems dans les séances publiques des sociétés savantes; ils mettent en circulation quelques connaissances de plus; ils excitent entre les membres une émulation salutaire; c'est principalement sur ces rapports que l'opinion publique se fonde pour apprécier l'utilité des académies, et les services pariculiers que chacune d'elles a pu rendre. — Voici le sujet du prix de 1825: « Quels sont les avantages à espérer de l'ouverture

du *Canal-Monsieur*, pour les trois départemens du Doubs, du Jura et de la Haute-Saône? A supposer que ces avantages puissent être balancés par quelques inconvéniens locaux et momentanés, quels seraient les moyens de parer à ces inconvéniens? » Les mémoires devront être remis, avant le 1er juin prochain, au secrétaire perpétuel. Le prix est une médaille d'or de la valeur de 200 francs. F.

Ouvrages périodiques.

134. — *Chroniques du Levant*, ou *Mémoires* sur la Grèce et les contrées voisines, rédigés sur les lieux mêmes, d'après les témoignages les plus authentiques. Ier cahier. Paris, 1825; Firmin Didot. Broch. in-8° de 106 p.; prix 2 fr. 50 c. — Il paraîtra un cahier chaque mois.

L'attention de l'Europe est fixée aujourd'hui sur la Grèce régénérée. Il n'est pas un homme éclairé, à quelque parti que l'attachent ses intérêts ou ses opinions, qui puisse rester indifférent au spectacle d'un peuple héroïque disputant la terre des Thémistocle et des Léonidas aux barbares dont le despotisme l'a si long-tems ensanglantée, et qui ne soit avide de connaître jusqu'aux moindres événemens de cette lutte terrible et glorieuse. Le recueil que nous annonçons peut compter sur un grand nombre de lecteurs, que lui conserveront, outre l'attrait d'une curiosité si puissamment excitée, le talent et la bonne foi qui se font remarquer dans sa rédaction. Le premier cahier s'est promptement répandu; les documens officiels qu'il renferme, les récits et les réflexions dont ils sont accompagnés, ont dû satisfaire l'esprit et le cœur de tous les amis d'une liberté sage, et rendre plus profond encore l'intérêt que leur inspirait déjà une cause juste dans tous ses principes, et sanctifiée par tant de malheurs. Cette livraison offre: 1° une relation détaillée de la prise et de la reprise de Psara, de quelques-uns des événemens qui avaient précédé cette mémorable expédition, et de tous ceux qui l'ont suivie sur les différens points de la Grèce, jusqu'à une date assez avancée; 2° des notices biographiques sur les principaux personnages, tels que *Varvakis*, *Odyssée*, *Miaulis*, dont la valeur, les lumières ou les richesses ont le plus contribué à l'affranchissement de leurs compatriotes; 3° divers actes du gouvernement provisoire, des extraits de correspondance, et quelques pages, fortes de raison, sur la solvabilité du gouvernement grec. — Nous le répétons: ce recueil est destiné à obtenir un grand succès; ses rédacteurs n'ont qu'à poursuivre comme ils ont commencé; ils auront bien mérité de la civilisation et de l'humanité. B.

N. B. Les *Chroniques du Levant* annoncent qu'on prépare en Allemagne un monument magnifique, en marbre blanc, en l'honneur de Marcos Botzaris. Ce héros y est représenté en bas-relief dans les principaux combats où il a figuré. Le monument est déjà prêt, et va être envoyé en Grèce, pour y perpétuer la mémoire de Botzaris.

Livres en langues étrangères publiés en France.

135. — * *Geschichte der Erfindung der Buchdrucker Kunst.*—Histoire de l'invention de l'imprimerie, pour servir à la défense de la ville de Strasbourg contre les prétentions de Harlem; par *J.-F.* Lichtenberger, professeur émérite au gymnase protestant de Strasbourg, avec une préface de M. *J.-G.* Schweighaeuser, professeur à l'Académie de Strasbourg, correspondant de l'Institut; accompagnée d'un portrait de Guttenberg et de huit planches originales gravées sur bois. Strasbourg, 1825. In-8°.

Ce livre paraît à la fois en français et en allemand. M. Lichtenberger, connu par ses *Initia typographica*, prouve aujourd'hui d'une manière irrécusable que l'honneur de l'invention de l'imprimerie appartient à Strasbourg. Vieillard octogénaire, il consacre à sa patrie les derniers travaux de son honorable carrière, et M. Schweighaeuser, dont le nom se mêle à tous les souvenirs alsaciens, nous fait remarquer, dans une courte préface, avec quelle impartialité M. Lichtenberger s'est acquitté de sa tâche, accordant à Harlem tous les avantages que lui assurent des témoignages tant soit peu admissibles, tandis qu'il ne compte à sa ville natale que les droits appuyés sur des actes irrécusables. Le différend est né d'un ouvrage publié en 1819, et couronné trois ans auparavant par la Société des lettres de Harlem. Cet ouvrage, au grand étonnement du monde savant, fait remonter l'invention de l'imprimerie à 1423, et l'attribue à Harlem; et tel est le penchant qui entraîne vers les idées qui flattent l'amour-propre national, que cette tradition, sans crédit jusqu'alors, acquit tout à coup tant de foi, que, le 10 juillet 1823, on ne craignit pas de célébrer une fête séculaire. Revenus de leur première ivresse, les auteurs de cette fête voudront bien écouter M. Lichtenberger, et peut-être sera-t-il difficile à leurs successeurs de la renouveler de bonne foi en 1923. Ce fut en 1561, pour la première fois, que Kornheert osa publier, dans une dédicace au sénat de Harlem, que l'imprimerie avait été inventée dans cette ville. Cette assertion fut répétée dans un fragment de Jean Van Zuyren, mort en 1591; elle l'avait été aussi, en 1575, dans un ouvrage d'Adrien Junius. Mais

ces tours de force de l'amour-propre hollandais ne firent pas fortune, et même les savans de France s'en indignèrent, comme on peut le voir par ce qu'écrivait Gabriel Naudés en 1630. Il ne reconnaît pas ce Coster marguillier, dont les caractères auraient été transportés à Mayence. Les Hollandais eux-mêmes repoussaient cette usurpation, et la Chronique, nommée vulgairement *de Divisie chronyk*, met l'impression au nombre des découvertes étrangères. Un document conservé à Strasbourg, et qui se rapporte à une contestation entre Guttenberg et les héritiers de son associé Drizehn, prouve qu'il s'était occupé à fabriquer des caractères mobiles. Cette opinion, déjà manifestée par le savant et judicieux M. Daunou, est pleinement confirmée par cette circonstance qu'un orfévre, Jean Dunné, fut employé dans l'imprimerie, et que l'on acheta une grande quantité de plomb. Parmi plusieurs témoignages conformes, nous citerons celui de Jean de Gebville, qui écrivait 74 ans après, et qui dit formellement que Guttenberg imprimait avec des caractères d'étain; mais, comme l'a déjà remarqué Schœpflin, n'ayant mis à ses essais ni son nom, ni l'indication du lieu et de l'année, il partit de Strasbourg, où il fut presque entièrement oublié. Dans tous ces développemens, M. Lichtenberger suit pas à pas M. Konning, auteur de l'écrit de Harlem; il le presse de toute la force de ses raisonnemens, et l'accable sous des preuves positives. Nous regrettons que les bornes de cet article ne nous permettent pas une analyse plus exacte. C'est avec peine aussi que nous nous abstenons de faire connaître l'ingénieuse discussion relative au *Miroir du salut*. Un chapitre fort intéressant est celui des *ouvrages xylographiques avec figures*. On y montre comment l'impression des cartes à jouer avec le *frotton* conduisit à mettre sur bois des images de saints, et à y joindre, par le même procédé, un texte explicatif. Ces premiers essais appartiennent à l'Allemagne, et remontent à 1423, comme l'a reconnu M. Daunou. Le livre est terminé par une notice sur les imprimeurs qui exercèrent leur profession à Strasbourg dans le siècle qui suivit l'invention.

136.—* *Das Elsass.* — L'Alsace, ou Description historique et topographique des deux départemens du Rhin; par *J.-Fréd.* Aufschlager. 1re livraison. Strasbourg, 1825. In-8°.

Rien n'est comparable à l'impulsion que les travaux littéraires de l'Alsace ont reçue depuis quelques années. Il est peu de provinces qui possèdent plus d'ouvrages historiques : elle a déjà plusieurs abrégés du genre de celui-ci; et cependant, M. Aufschlager a trouvé, sur la simple annonce de son livre, plus de deux mille souscrip-

teurs allemands et français; car il fait imprimer son *Alsace* dans l'une et l'autre langue. L'édition allemande vient de paraître; elle sera suivie de près par l'édition française, et cette annonce sera commune à toutes deux. Il ne faut pas plus de 240 pages à l'auteur pour arriver des Celtes aux Français. Sous la forme d'annales, son style, rapide sans être sec, nous offre le tableau de cinq périodes de notre histoire; et quand il l'aura épuisée, il nous donnera une statistique du Haut-Rhin et une statistique du Bas-Rhin. Que l'on se garde bien de croire que, dans les siècles passés, l'Alsace ne figure que comme une petite portion de la France ou de l'Allemagne; elle a toujours exercé beaucoup d'influence sur les affaires de l'Europe. Les Barbares se sont jetés sur son territoire avec plus de fureur que sur aucune autre partie des frontières de l'empire romain. Avant cette époque de désastres, tout ce que Rome avait d'illustre s'est associé aux souvenirs de ce pays. César y poursuivit Arioviste; Germanicus, Vindex, Vitellius, et un grand nombre d'empereurs le traversèrent à la tête de leurs armées. Le moyen âge étend sur l'Alsace le royaume d'Austrasie; et lorsqu'elle fut devenue un duché, elle vit ses ducs assis sur le trône impérial, jusqu'à ce qu'en 1268 Conradin périt à Naples sur un échafaud, laissant l'illustre maison de Souabe sans héritier. Depuis, l'Alsace fut province immédiate de l'Empire, et ses villes marchèrent à grands pas vers la liberté, réprimant, les armes à la main, l'ambition des seigneurs et des évêques, et créant un régime municipal sur les bases les plus solides et les plus sages. Aussi la révolution n'eut presque rien à faire pour les citoyens de ces villes, qui jouissaient déjà de droits fort étendus. En généralisant ce bienfait, en le rattachant à des idées généreuses qui régissent toute la France, elle a peut-être même compromis quelques-unes des garanties qui résultaient du traité de Westphalle : partout où l'on fait disparaître d'anciennes institutions, l'on s'expose à voir les théories les plus belles fléchir dans les mains de ceux dont l'arbitraire s'accommode mal d'un ordre de choses fondé sur les droits de tous. Mais revenons à M. Aufschlager. Il n'a point négligé le beau tableau que présente le xve siècle. L'invention de l'imprimerie à Strasbourg, Louis XI et la bataille de Saint-Jacques, Charles-le-Téméraire, la journée de Morat et celle de Nanci, sont suivis, dans son ouvrage, de la réformation de Luther et de la guerre des paysans, qui signalèrent le commencement du xvie siècle. Je ne puis que renvoyer mes lecteurs au livre même, persuadé qu'ils me sauront gré de l'indication. Après chaque période, M. Aufschlager jette un coup d'œil rapide sur les

monumens et sur les institutions. Ici, j'attaquerai de front une assertion assez singulière et qui me touche de près. On voit sur le sommet des montagnes de vieilles fortifications ou murailles que Schœpflin et l'abbé Grandidier ont regardées comme faisant partie d'un vaste ouvrage militaire des Romains. A les entendre, c'était une véritable fortification pour la Gaule intérieure; et, comme la Chine, l'Alsace aurait eu aussi sa grande muraille. Reconnaissant à ces ruines des caractères celtiques, et fondé sur des raisonnemens, j'ai pensé qu'il fallait voir dans ces fortifications les restes d'une limite convenue entre les Celtes et les Germains. Mais M. Aufschlager, bien plus modeste encore, croit que c'est plutôt une ligne de défense élevée par des seigneurs du moyen âge, pour éviter les surprises qui pouvaient venir du haut de la montagne. Mais la croupe où se trouvent les principaux restes de ce mur n'a jamais été une limite au moyen âge : « Si c'était une limite celtique, dit M. Aufschlager, on en retrouverait beaucoup plus de fragmens.... » raison, à l'aide de laquelle on pourrait tout aussi bien nier l'existence des routes romaines, quand des fragmens conservés ne sont pas en proportion avec la longueur générale de ces routes. — « Mais, ajoute-t-il, ce pouvait être aussi un moyen de retenir le gibier. » M. Aufschlager ne se souvient donc pas que lui-même reconnaît à ces murailles une longueur de plusieurs lieues, et que ç'eût été assurément se donner beaucoup de peine que de construire un ouvrage aussi gigantesque pour restreindre les promenades des cerfs et des sangliers. Au surplus, cette rêverie est d'un M. Rœding, qui, dans le dernier siècle, était un employé du prince de Deux-Ponts, et qui ne demandait pas mieux sans doute que de rehausser les aïeux de son maître, en dépouillant, au profit de leurs chasses, les Celtes, les Romains et les Germains. P. Golbéry.

137. — Επιταφος εις Μαρκον τον Μποτσαριν παρα Μ. Σ. — *Éloge funèbre de Marcos Botsaris*, par M. S. (*Michel* Schinas). Paris, 1824; Firmin Didot. In-8° de 41 pages; prix 1 fr. 50 c.

—Botsaris a combattu pour la liberté de sa patrie; il a trouvé sur champ d'honneur la mort des Codrus et des Léonidas : il était juste que ses combats et ses succès fussent célébrés par un Grec dans la langue nationale; M. Schinas s'en est chargé. Après un court exorde sur la gloire réservée aux grands hommes, le pays natal de son héros lui donne l'occasion de rappeler en peu de mots la longue oppression de la Grèce par les Ottomans, les premiers rayons de la liberté éclairant les rochers de Souli, les attaques d'Ali de Tébélen, et les ef-

forts de Christos Botsaris, père de celui dont il s'agit. Ici commence l'éloge de ce dernier. Sa naissance, son éducation, ses exploits sont présentés rapidement et dans un style que l'amour de la patrie, la haine des Turcs, et un profond sentiment de reconnaissance, ont empreint de quelque emphase, mais qui, s'il ne convient pas à tous les lecteurs, n'en plaira pas moins aux nombreuses victimes de la tyrannie musulmane. Nous ne suivrons pas l'orateur dans le détail des hauts faits de Botsaris, déjà recueillis par l'histoire; mais on lira sans doute avec intérêt le récit de sa mort et les réflexions qu'elle fournit à l'auteur. « Le héros est blessé mortellement; sur le point de mourir, il laisse encore entendre ces mots : « O mes amis ! ô mon frère ! je suis content; je meurs pour ma patrie. Achevez l'ouvrage que j'ai commencé; je vous laisse mes enfans, et je les recommande à la bienveillance de la Grèce ! » — Ainsi, sa mort fut digne de sa vie; généraux, archontes des Hellènes, et toi, frère et successeur de ce héros!... rendez-vous, comme lui, dignes de vos ancêtres : montrez que les semences de vertu ont fructifié sur le sol de notre patrie : croissez en nombre, ô vous qui devez lui ressembler ! Que je puisse dire un jour, comme les Spartiates, que Lacédémone possède un grand nombre de citoyens meilleurs que lui. Pour vous, fils de Marcos, héritez de son courage, etc.» Dans sa péroraison, M. Schinas exprime encore avec plus d'enthousiasme son admiration pour le héros: « Patrie, vertu, s'écrie-t-il, conservez de Botsaris un éternel souvenir ! » — Ses vœux seront exaucés : la Grèce, libre et glorieuse, relèvera, n'en doutons point, sa tête trop long-tems foulée par le despotisme. D'autres héros succéderont à Botsaris; plus heureux que lui, peut-être pourront-ils saluer, avant de mourir, leur patrie entièrement délivrée : c'est à M. Schinas qu'il appartiendra de les louer; le panégyriste de Botsaris prouve avec quel talent il saura remplir cette tâche.

138. — * Διονυσιου Σαλωμου Ζακυνθιου ὑμνος εις την ἐλευθεριαν. — *Dithyrambe sur la liberté*, par *Dionysios* Salômos, *de Zante*, traduit du grec moderne par *Stanislas* Julien, avec cette épigraphe :

> Liberta vo cantando, ch'è sì cara,
> Come la chi ner lei vita rifiuta.
>
> Dante.

Paris, 1825; Firmin Didot. In-8° de 56 pages; prix 2 fr. 50 c.

M. Stanislas Julien a déjà plusieurs fois transporté dans notre langue les richesses littéraires de la Grèce moderne; récemment encore, nous avons fait connaître à nos lecteurs *la Lyre patriotique de*

la Grèce (Voy. t. XXIV, p. 477.) Le dithyrambe qu'il publie aujourd'hui répond dignement à l'ouvrage que nous venons de citer. Composé de 158 strophes de quatre vers *epta-syllabes*, en rimes féminines et masculines croisées, comme dans la poésie française, il rappelle, par la grandeur du plan, la hardiesse des pensées et la richesse des détails, la manière de Pindare, auquel le poëte se compare lui-même (str. 86). Sa forme est celle d'une invocation à la liberté : « Je te reconnais, lui dit-il, au tranchant de ton glaive redoutable ; je te reconnais à ce regard rapide dont tu mesures la terre. — Sortie des ossemens sacrés des Hellènes, et forte de ton antique énergie, je te salue, je te salue ô liberté ! » Après cette invocation, dont plusieurs vers se répètent plusieurs fois dans le cours de l'ode, les malheurs de la Grèce, les premières tentatives de Rhigas, les vœux de toutes les nations de l'Europe, en forment en quelque sorte la première partie. Le siége de Tripolitza, le massacre des Musulmans, les ombres des Grecs injustement immolés par les Turcs, chassent la pitié du cœur des Hellènes, et la victoire de ces derniers, forment un tableau plus sombre et plus majestueux que le premier. Un troisième, sous des couleurs plus vives, nous offre le siége de Corinthe, l'union de la religion et de la liberté, pour maudire les Turcs et exhorter les Grecs au courage et à la concorde. J'extrairai quelques stances de cette belle prosoposée qui termine le dithyrambe : elles feront apprécier en même tems les idées de l'auteur, le style du traducteur et la situation des enfans de la Grèce. « O mes braves enfans ! les combats ne vous offrent que plaisir, et jamais vous ne plieu un genou timide devant le danger. — Loin de vous recule avec effroi toute puissance ennemie ; mais il en reste une que vous n'avez pu vaincre, et qui flétrit vos lauriers ; une seule qui, lorsque vous revenez bouillans comme des lions, et fatigués de la victoire, vous tourmente, hélas ! par son tyrannique empire : la division, dont la main perfide tient un sceptre éblouissant qu'elle offre à chacun avec un doux sourire. — Ce sceptre qu'elle vous montre brille, il est vrai, d'un éclat séduisant ; mais ne le touchez pas ; il vous inondera de larmes sanglantes ! — O magnanimes guerriers ! ne permettez pas à l'envie de dire que votre bras dénaturé frappe le sein d'un frère ! etc. » — Les lecteurs ont sans doute remarqué quelques expressions qu'une critique sévère ne saurait approuver ; mais ce qu'une citation partielle ne peut montrer et ce qu'il est important d'indiquer au jeune Grec auteur de ce dithyrambe, c'est que la passion qui l'anime ne doit jamais lui faire abandonner le sujet principal : il en

résulte une obscurité telle que quelquefois on ne sait plus quel est le personnage qu'il met en scène. B. J.

139. — *Journal of the conversations of lord* Byron, *etc.* — Journal des conversations de lord Byron, écrit pendant le séjour de l'auteur à Pise, avec le noble lord, dans les années 1821 et 1822; par *Thomas* Medwin. Paris, 1824; Baudry. 2 vol. in-12; prix 8 fr.

M. Medwin, parent de Bysshe Shelley, poëte anglais que lord Byron affectionnait beaucoup, fut présenté à l'auteur de Childe Harold, pendant son séjour à Pise. A dater de ce moment, il dit l'avoir vu tous les jours, et avoir écrit en le quittant chacun des entretiens qu'il avait eus avec lui. Plusieurs de ses discours semblent authentiques; d'autres paraissent n'être que des *ouï-dire*, rajeunis par M. Medwin. Une remarque qui nous confirme dans cette opinion, c'est qu'il donne pour un impromptu fait par lord Byron, à la suite d'un souper, une chanson de table composée et publiée en 1807 ou 1809. On rencontre aussi dans son livre des erreurs de dates et des particularités qui ont été démenties par plusieurs journaux anglais. Mais la question importante, c'est de savoir quel but s'est proposé M. Medwin, en publiant ce livre? Est-ce un hommage à lord Byron? Non; car, s'il y a des choses propres à le faire bien juger, il en est qui montrent de la petitesse, de l'injustice. Pourquoi, d'ailleurs, éveiller le scandale, et lui fournir de nouveaux alimens? Et comment expliquer favorablement un pareil abus de confiance? Lord Byron, comme tous les hommes irritables, s'abandonnait souvent à des accès d'humeur et de colère: il déchirait alors sans pitié ceux qui avaient blessé son orgueil ou son cœur; mais ces mouvemens n'étaient que passagers; il sentait qu'il avait été injuste, et il se rétractait. Qu'eût-il dit, s'il eût pensé qu'une personne admise dans son intimité, tenait ainsi registre de tout ce qui pouvait lui échapper dans un moment d'humeur, et qu'à peine attendrait-elle que ses cendres fussent froides pour livrer ces révélations au public? On reconnaît un esprit de cupidité vraiment affligeant dans cet empressement de trafiquer des erreurs ou des défauts d'un grand homme, aussitôt après sa mort, et l'on ne peut s'empêcher de plaindre lord Byron d'avoir rencontré pendant sa vie si peu d'âmes capables de le bien comprendre. L'homme auquel il avait fait don de la plus grande partie de ses ouvrages n'attendit pas même l'arrivée de son corps en Angleterre pour faire marché avec un libraire des lettres de lord Byron à sa mère, restées entre les mains de M. Dallas comme dépôt; malgré les représentations de M. Hobhouse, exécuteur testament

taire, qui démontra avec beaucoup de force tout ce qu'un pareil procédé avait de révoltant, malgré les prières de mistress Leigh, sœur de lord Byron, la publication allait avoir lieu, lorsque le chancelier du royaume la fit défendre. A la même époque, M. Medwin, *plein de zèle*, dit-il, *pour le public*, lui livrait celui qui l'avait nommé son ami, et le faisait parler sans crainte d'être démenti. Il entachait la belle et glorieuse mémoire du poëte anglais d'une foule de petitesses et de personnalités. Après avoir exprimé mon opinion sur la publication du livre, je dirai avec justice qu'il est curieux et amusant, quoique trop décousu, et trop plein d'allusions à l'Angleterre et aux hommes que lord Byron y connaissait. L. S. B.

---

140. — *Catalogue des livres imprimés et manuscrits composant la bibliothèque de feu M. Louis-Mathieu* LANGLÈS, membre de l'Institut (Académie des inscriptions), etc., dont la vente se fera le jeudi 24 mars 1825 et jours suivans, 6 heures de relevée, *maison Silvestre*, rue des Bons-Enfans, n° 30, et doit occuper 51 vacations. Paris, 1825; MERLIN, quai des Augustins, n° 17. 1 vol. in-8° de 550 pages, plus xvij pages consacrées à une *Notice sur M. Langlès*, par M. E. GAUTTIER, et un *avertissement*; prix 3 fr.

Ce catalogue d'une bibliothèque particulière, la plus savante et la plus riche que depuis long-tems on ait mise en vente, porte l'énumération des ouvrages à 4,364, dont il donne les titres et les indications les plus utiles. Il se divise en 21 sections. « Les plus riches catalogues que nous voyons paraître annuellement, est-il dit dans l'avertissement, ne sont pour la plupart que des *cabinets*, dont tout le mérite consiste dans la rareté des ouvrages ou dans la beauté des exemplaires. La collection formée par M. Langlès ne se borne point à ces deux mérites de luxe : c'est une véritable bibliothèque; c'est un ensemble formé dans une seule et même direction, et qu'à force d'argent, de recherches et d'années, il a su rendre la collection spéciale la plus complète qui ait été jusqu'ici présentée au public. » L'énumération serait trop longue, s'il fallait citer tout ce que cette bibliothèque renferme de beau, de rare et de curieux. Nous nous bornerons à indiquer, 1° parmi les IMPRIMÉS, la *Polyglotte de* WALTON, bel exemplaire avec la dédicace à Cromwel; les *Grammaire* et *Dictionnaire de* MENINSKI, 1re et 2e éditions; les *Rarissimes grammaires et dictionnaires japonais des* PÈRES JÉSUITES, imprimées au Japon dans les XVIe et XVIIe siècles; les *Œuvres d'*HAFIZ *et de* SAADY,

en persan, imprimées à Calcutta ; la collection latine, connue sous le nom de *Grands et petits voyages*, les *Collections anglaises de* PURCHAS, *de* HAKLEUT, etc. ; — parmi les MANUSCRITS, le *Boustan de* SAADY, en arabe, de la plus grande beauté ; un *Dictionnaire mantchou-chinois*, avec signature du P. AMIOT, 2 vol. grand in-4°, d'une exécution non moins belle ; enfin, *Ayin Akbery*, ou *Commentaire du grand-mogol* AKBOR : *Description géographique, statistique et historique de l'Hindoustan*, composée par ordre de cet empereur, par ABOUL FAZEL, superbe manuscrit persan sur papier sablé d'or, le même qui fut présenté à AKBOR. — Nous engageons ceux de nos lecteurs qui voudraient prendre une idée de ce que renferme ce manuscrit, à consulter la note B, page 547 du *Catalogue ;* il en est aussi parlé fort au long dans la *Rev. Enc.* (t. XIV, page 324).

IV. NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES.

AMÉRIQUE.

ÉTATS-UNIS.

Nouvelle Orléans. — *État sanitaire et Agriculture.* — Le fléau de la fièvre jaune s'est éloigné avec les chaleurs; dès la fin d'octobre 1824, la contagion avait cessé. Les plantations de cannes à sucre et de coton prospèrent dans cet état; tout annonce que notre commerce va prendre une grande extension et un nouvel essor. Notre banque sera bientôt en activité; elle soulagera les planteurs qui ont reçu des avances à des conditions fort onéreuses. F.

Aperçu statistique du Commerce.—Les États-Unis sont, par le développement presque subit de leur puissance, la plus grande merveille de la civilisation moderne. Leur territoire n'était pas découvert il y a trois cent trente ans; un siècle après il n'était encore habité que par des sauvages et des bêtes féroces; quelques peuplades errantes et affamées occupaient alors une surface qui nourrit maintenant dix millions d'hommes. En 1778, à une époque qui n'est pas encore à un demi-siècle de nous, tout ce que ce pays pouvait épargner de sa consommation, pour les marchés de sa métropole, et tout ce qu'il recevait d'elle, en échange pour ses besoins, ne s'élevait pas à une valeur de 50 millions de francs. Il est intéressant de savoir, par des termes définis, à quelle élévation ses progrès ont maintenant porté son commerce, et quel est le degré de richesse, de puissance maritime et d'influence politique résultant de l'étendue et de l'importance de ses transactions commerciales. Pour obtenir la connaissance des termes numériques qui fournissent ces données, nous nous sommes servis de documens officiels ou authentiques, originaux, et la plupart inédits de ce côté de l'Atlantique.

Les États-Unis recoivent annuellement :

			fr.
1° De leur industrie, pour	906,000,000 f. de prod.		2,514,000,000
2° De leur agriculture. . .	1,608,000,000		
3° De l'importation nationale.		352,000,000	383,000,000
4° De l'import. étrangère.		31,000,000	
Total.			2,897,000,000

Cette masse de produits reçoit la destination suivante :

1° L'exportation des produits industriels monte à.	13,036,000	403,991,000
2° — des produits naturels.	248,955,000	
3° — des produits étrangers.	142,000,000	
4° La consommation des produits industriels indigènes.	892,964,000	2,493,009,000
5° — des produits naturels indigènes.	1,359,045,000	
6° — des produits étrangers.	241,000,000	
Total.		2,897,000,000

D'après ces termes généraux et approximatifs, le commerce intérieur des États-Unis agit sur une masse :

1° Des produits indigènes, naturels et industriels, de.	2,252,009,000 fr.
2° De produits étrangers de	241,000,000
Valeur du commerce intérieur formé par la consommation.	2,493,000.000 fr.

Le commerce extérieur est composé :

1° D'une exportation de produits indigènes naturels et industriels de.	261,991,000 fr.
2° — de produits étrangers de.	142,000,000
3° D'une importation nationale de.	352,000,000
4° — étrangère de.	31,000,000
Valeur du commerce extérieur formé de l'exportation et de l'importation.	786,991,000 fr.
Montant total du commerce des États-Unis, tant intérieur qu'extérieur.	3,683,000,000 fr.

Voilà ce qu'en une seule génération peut produire de richesses agricoles, industrielles et métalliques, un peuple laborieux, actif, intelligent, qui sait profiter de toutes les ressources qu'il possède et de toutes les occurrences dont il peut tirer avantage pour accroître la prospérité de son commerce. A. Moreau de Jonnès.

N. d. R. L'auteur de cet article qui, parmi ses ouvrages, en compte trois de statistique couronnés par l'Institut, l'Académie de Lyon et celle de Marseille, a bien voulu nous promettre une suite de données analogues sur le commerce de la France et de l'Angleterre.

Port-au-Prince, 2 octobre 1824.—*Colonisation des noirs.—Extrait d'une lettre de M. E. Seiguy Villevaleix, secrétaire particulier du président d'Haïti.* — La mission de M. Granville aux États-Unis continue d'avoir des succès, malgré les obstacles de plus d'un genre qu'il rencontre. Deux bâtimens, portant ensemble deux cent trente émigrés, sont déjà arrivés dans ce port. Nous en attendons tous les jours un troisième, chargé de trois cents de ces nouveaux citoyens que nous adoptons. Les habitans s'empressent de leur donner l'hospitalité, et le gouvernement fournit à leur subsistance.

ASIE.

Indes Orientales. — Possessions anglaises. — *Trésor accumulé depuis des siècles.*—La prise de Rangoun, capitale du Pégu, et la possession de ce pays, qui plus tard sera suivie de celle d'Ava, met les Anglais en possession de richesses immenses. La seule pagode appelée *Digou*, située près de Rangoun, renferme un trésor dont la valeur doit être prodigieuse. Ce temple, très-ancien et très-vénéré, est bâti en forme de cône, et n'a ni portes ni fenêtres. C'est par une ouverture pratiquée au sommet, que les grands et le peuple y jetaient leurs offrandes, qui y sont accumulées depuis des siècles. Il se termine par une couronne d'or massif, enrichie de diamans et de rubis, qu'Alombra, vainqueur du Pégu, y fit placer en 1756, et dont le poids a été calculé sur sa pesanteur, celle de sa femme et celle de ses quatre enfans. Cette couronne est estimée 4 lacks de pagodes, ou 3,360,000 francs de notre monnaie. (Extrait des *Annales maritimes*, cahier de décembre 1824).

AFRIQUE.

Colonie française du Sénégal. — *Agriculture coloniale.— Introduction et multiplication de la cochenille.* — On mande du Sénégal que M. Perrollet, agriculteur botaniste, attaché au service des colonies, y est arrivé, en septembre dernier, venant de la Guadeloupe avec de la cochenille et un nombre considérable de nopals cactas de Marie-Galante; beaucoup de plantes et de graines que le Sénégal ne possédait pas encore, faisaient aussi partie de cet envoi, qui a eu lieu par le brick du roi *le Curieux*. Quoique la traversée des Antilles au Sénégal ait été de cinquante jours, peu de nopals ont péri, et ce sont ceux qui étaient le moins chargés de cochenilles. Sur les autres, ces insectes se sont singulièrement multipliés, et sont arrivés en bon

état à Saint-Louis : ils ont été placés sur l'établissement royal de Richard-Toll, où toutes les expériences nécessaires doivent être faites pour les acclimater et les multiplier. Les œufs de cochenilles ont été mis sur les napals cultivés dans ce jardin ; et à la date du 30 septembre, quelques-uns étaient déjà éclos et les petits insectes s'étaient fixés. Si les cochenilles prennent sur cette espèce de nopal, comme on l'espère, elles y resteront en pépinière jusqu'à ce que ceux que M. Perrolet a apportés de Marie-Galante soient multipliés. C'est l'objet des soins du jardinier en chef de Richard-Toll. (Extrait des *Annales maritimes*, cahier de décembre.)

EUROPE.

ILES BRITANNIQUES.

Londres. — *Société géologique.* — L'un des voyageurs dont nous déplorons la perte, Bowdich avait adressé de Madère la description d'un fossile encore inconnu ; c'est un assemblage de tubes cylindriques imitant un tronc et des branches, et fermés avec du sable aglutiné. On trouve cette matière en grande abondance à *Fanical*, village à 15 milles de Funchal. Le voyageur incline à la regarder comme d'origine végétale, d'autant plus qu'elle est accompagnée de coquilles dont quelques-unes sont décidément terrestres, tandis que d'autres paraissent être marines. Pour mieux éclaircir ce fait géologique, Bowdich a joint la description des lieux à celle de ce fossile, et il n'omet rien de ce qui peut guider les géologues et les conduire à la découverte de ce qu'il est possible de retrouver sur cette ancienne production de la nature. F.

— *Aërostation. — Chute et mort d'un aéronaute.* — C'est avec beaucoup de regret que nous annonçons la mort de l'intrépide aéronaute, M. Saddler jeune, mort récemment, en tombant de son ballon. Il s'était élevé de Bolton-Moor, par un tems très-orageux, et c'est une victime de plus de ces sortes d'expériences sans utilité comme sans but. M. Saddler était un jeune homme de grande espérance. Le domestique qui l'accompagnait a été grièvement blessé, et a eu un bras cassé. On croit que le ballon s'est perdu dans la mer.

— *Communication de Londres à Calcutta par des vaisseaux à vapeur.* — On vient de lancer dans la Tamise un vaisseau à vapeur appelé l'*Entreprise*, qui doit servir de paquebot entre l'Angleterre et les Indes orientales ; il passera à Madère, San-Jago, Sainte-Hélène, le

Cap, le canal de Mozambique jusqu'à Johanna et Bombay; de là à la pointe de Galles, à Madras et à Calcutta, et pourra prendre dans ces différens lieux du charbon de terre pour alimenter ses fourneaux. — On croit que les différens trajets dureront, comme il suit, savoir : celui de Londres à Madère 7 jours; à San-Jago 5; à Sainte-Hélène 11; au Cap 6; à Johanna 11; de Johanna à Bombay 12 ½; total, 52 jours ½ pour parvenir à cette dernière colonie; à quoi il faudra ajouter 10 jours ½ pour les relâches, ce qui fera 63 jours. De Bombay à la pointe de Galles 41 jours; à Madras 12; en y ajoutant 12 jours de relâche, ils feront un total de 67 jours de Bombay à Madras; à Calcutta 4 jours; total, de Bombay à cette dernière ville, 71 jours, et à partir de Londres 135. — Le voyage le plus prompt pour l'Inde à été celui de *la Méduse*, en 1805, qui fut accompli en 86 jours.

Bristol. — *Hommage rendu au commerce.* — M. Canning et lord Liverpool ont été reçus ici avec de grandes marques d'honneur, et les négocians leur ont déféré le droit de cité. M. Canning a répondu qu'il acceptait cet honneur avec beaucoup de reconnaissance; que déjà lié avec une autre grande ville de commerce, il avait eu l'occasion d'apprécier le caractère des négocians anglais. « Leur caractère, a-t-il dit, a été soutenu avec tant de probité et de dignité dans tout l'univers, que c'est un honneur pour les guerriers, les hommes d'état et les princes, d'être reçus dans leurs rangs. Le commerce, a-t-il ajouté, est l'anneau qui lie entre elles toutes les sociétés; et dans nos relations avec toutes les puissances étrangères, j'ai surtout cherché à convaincre leurs gouvernemens de cette vérité éternelle, que le monde est assez vaste pour tous ses habitans; que c'est un champ ouvert à l'intelligence et à l'activité de tout le genre humain, un champ qui fournit au travail la plus certaine et la meilleure de toutes les récompenses. On ne pouvait s'attendre sans doute que les nations étrangères comprissent sur-le-champ la sagesse de ces insinuations; mais je crois cependant qu'une politique plus sage et plus libérale, en ce qui concerne le commerce, commence à se faire jour dans le monde, que les préjuges disparaissent peu à peu, et que les entraves deviennent de jour en jour moins nombreuses. »

Londres. — *Associations pour des entreprises d'utilité publique.—Extrait d'une lettre.* — L'accroissement rapide des capitaux et le taux peu élevé de l'intérêt, qui en est un résultat nécessaire, ont donné lieu à une grande activité dans les spéculations, activité dont

on ne pourrait citer aucun exemple depuis le fameux projet de la mer du Sud. Chaque jour voit naître de nouvelles compagnies. Si nous tournons les regards vers ses antipodes, nous y trouvons une *association australienne d'agriculture*, dont le principal objet est d'encourager dans la Nouvelle Galles du sud (*New-wouth-Sales*), le perfectionnement de moutons destinés à fournir une belle laine aux manufactures anglaises. Outre plusieurs entreprises pour exploiter les mines du Mexique, des associations distinctes se sont formées dans le but de tirer aussi parti des mines de la Colombie, du Brésil, du Chili, de l'Irlande et du pays de Galles. Cependant, l'exploitation des mines est une entreprise bien hasardeuse, et la rapidité avec laquelle des compagnies sont établies, et des souscriptions remplies pour tenter des essais dans des pays dont la géographie même est presque inconnue à la majorité des souscripteurs, annonce une ardeur excessive dans l'esprit de spéculation. L'espèce d'enthousiasme avec lequel chaque nouveau projet est adopté est vraiment étonnant; les plans d'une de ces sociétés sont fondés sur une base bien peu solide : on trouve de l'or dans le lit d'une rivière du Brésil, cette rivière descend des montagnes; donc, en la remontant jusqu'à sa source, on doit trouver de l'or en abondance. Eh bien! non-seulement toutes les actions de cette compagnie sont placées, mais elles se vendent encore avec une prime considérable. — Jetons maintenant les yeux sur l'Europe. Là, une société sous le nom de *Continental Gaz Company*, (compagnie continentale pour le gaz), se propose d'éclairer les principales villes du continent depuis Cadix jusqu'à Archangel. Chez nous (en Angleterre), les nouvelles entreprises sont également d'une grande importance. Les plus remarquables par leur utilité sont le *canal qui doit unir la Manche et le golfe de Bristol*, en traversant le Somersetshire; le *Tide Canal* (canal de la Marée) de Portsmouth à Deptford, pour des vaisseaux d'une charge considérable; enfin les routes à ornières de fer (voy *Rev. Enc.* t. XXII, p. 726.) destinées à établir des communications entre les divers districts de manufactures, et sur lesquelles les chariots doivent être mus par les machines à vapeur. Quelques autres nouvelles associations sont remarquables par leur nouveauté. Telle est une compagnie formée pour laver le linge au moyen de la vapeur; telles sont encore celle qui a pour but de fournir Londres de poisson, et deux autres pour fabriquer du pain sans mélange, et procurer aux habitans de la capitale du lait pur. G—M.

Antiquités. — Amphores romaines. — Parmi les objets curieux qui

ont été dernièrement déposés au Musée Britannique, il y a quelques vases romains destinés à contenir le vin, qui datent de l'année 105 avant Jésus-Christ. Leur antiquité et même l'époque précise à laquelle ils appartiennent sont mises hors de doute par les circonstances suivantes. Un certain nombre de vases de terre de différentes espèces furent trouvés dans les ruines de Carthage, et envoyés au gouvernement anglais par le bey, qui ignorait leur valeur, mais savait fort bien que les Anglais attachaient du prix à des objets de ce genre. Dès qu'ils furent parvenus aux bureaux des colonies, on les envoya au Musée britannique, et un savant antiquaire attaché à cet établissement découvrit, en les examinant avec attention, les noms des deux consuls en charge pendant l'année mentionnée : *Longinus* et *Marius*. G — n.

RUSSIE.

Saint-Pétersbourg. — *Inondation de cette Ville.* — « Pétersbourg est situé entre la Finlande et l'Ingrie, dans une île marécageuse, autour de laquelle la Néva se divise en plusieurs bras, avant de tomber dans le golfe de Finlande. Pierre Ier lui-même traça le plan de la ville, de la forteresse, du port, des quais qui l'embellissent et des forts qui en défendent l'entrée. Cette île inculte et déserte, qui n'était qu'un amas de boue pendant le court été de ces climats, et dans l'hiver qu'un étang glacé, où l'on ne pouvait aborder par terre qu'à travers des forêts sans route et des marais profonds, et qui n'avait été jusque alors que le repaire des loups et des ours, fut remplie, en 1703, de plus de 300,000 hommes (1) que le czar (lisez *tsar*) avait rassemblés de ses états. Les paysans du royaume d'Astracan et ceux qui habitent les frontières de la Chine furent transportés à Pétersbourg. Il fallut percer des forêts, faire des chemins, sécher des marais, élever des digues, avant de jeter les fondemens de la ville : la nature fut forcée partout. Le czar s'obstina à peupler un pays qui semblait n'être pas

(1) Cette évaluation est sans doute très-exagérée : la population de Pétersbourg doit être au moins doublée depuis cette époque ; cependant, Vosgien (1819) ne donne que 250,000 habitans à cette ville, Guthrie (1821) 300,000, et Mac-Carthy (1824) seulement 285.000, parmi lesquels il faut compter, dit-il, 25,000 étrangers. Une géographie russe de 1817 porte, de son côté, la population de Saint-Pétersbourg à plus de 600,000 âmes. Je crois qu'on aura une évaluation assez juste en prenant un terme moyen, et en accordant à cette ville 400,000 habitans, dont 40,000 étrangers au moins.

destiné pour les hommes : ni les inondations qui ruinèrent ses ouvrages, ni la mortalité même, qui fit périr deux cent mille hommes (1), dans ces commencemens, ne lui firent point changer de résolution : la ville fut fondée parmi les obstacles que la nature, le génie des peuples et une guerre malheureuse y apportaient. Pétersbourg était déjà une ville, en 1705 (2). » Nous avons cru devoir faire précéder les détails que nous avons recueillis pour nos lecteurs sur l'affreux désastre arrivé récemment dans la capitale de l'empire russe, par ce passage emprunté à l'*Histoire de Charles XII*, par Voltaire; les données qu'il renferme sur la fondation de Saint-Pétersbourg les mettront sur le champ à portée de comprendre toute l'étendue des maux auxquels cette ville a dû être en proie dans cette circonstance, en même tems qu'elles leur montreront ces maux comme une conséquence, sinon inévitable, du moins assez probable de sa position. En effet, plusieurs fois déjà, dans le siècle dernier, Saint-Pétersbourg avait eu plus ou moins à souffrir du fléau des inondations; la dernière, arrivée au mois de septembre 1777, lui avait enlevé un millier d'habitans, avec une grande quantité de bétail : les eaux s'étaient élevées alors à 14 pieds au-dessus de leur niveau ordinaire; cette fois, elles ont atteint 16 pieds et demi. — Déjà, disent des lettres particulières écrites de cette capitale, des coups de vent venant de la mer du sud-ouest s'étaient fait sentir assez fortement pour enlever les toits de la plupart des maisons dans *Wassili-Ostrof* (l'île de Basile, quar-

(1) Cette évaluation est sans doute également exagérée.

(2) Il paraîtrait cependant que Pierre Ier n'avait pas eu l'intention de transporter le siége de son gouvernement à Pétersbourg. Il voulait seulement y fonder un port de mer et une place forte. Ce prince avait désigné Nijni-Novgorod pour sa résidence. Il existe à cet égard des preuves authentiques et irrécusables dans les chroniques du tems. Les palais et autres bâtimens que le tsar avait fait construire dans sa nouvelle ville étaient tous en bois, et n'étaient, pour ainsi dire, que des logemens provisoires; mais sa politique, les hostilités continuelles des Suédois et sa passion pour la marine le portèrent à prolonger son séjour à Pétersbourg. Les empereurs ou les impératrices qui ont depuis occupé le trône, ont été forcés, par des raisons politiques, de fixer leur résidence dans cette dernière ville : presque tous parvenus au trône par des factions de familles étrangères au sang des tsars, ils redoutaient le mécontentement et les cabales des anciens boyards de Moscou, qui nourrissaient une inimitié implacable pour tout ce qui était allemand. Telles sont les principales raisons qui ont fait abandonner Moscou et qui ont élevé Pétersbourg au rang des capitales.

tier de la rive droite de la Néva et le plus bas de la ville). Dans la nuit du 18 au 19, la tempête augmenta, et les eaux de la Néva s'élevèrent à la hauteur du sol ; à onze heures du matin, elles sortirent entièrement de leur lit, et se répandirent avec une telle vitesse et à une telle hauteur, que deux heures après il n'y avait pas moins de 5 pieds dans les quartiers les plus élevés (tels que celui du *Gastinnoï-Dvor:* emplacement consacré spécialement aux boutiques et aux magasins russes). Dès le matin, tous les ponts, tant de la Néva que des nombreux canaux qui traversent la ville en tous sens, à l'exception des ponts en fer, avaient été enlevés, et presque toutes les communications entre les habitans se trouvaient ainsi rompues. Les quais, construits en granit, avaient été détruits en plusieurs endroits, et des barques de la plus grande dimension, chargées de bois, de foin ou d'autres matières, avaient été déplacées du port et jetées dans le milieu de la ville par la force du vent et des vagues réunis. Le cours de la Néva avait entièrement changé; elle était, avec la plus grande impétuosité, refoulée vers le Ladoga. L'eau semblait être mise en ébullition par la violence du vent; à peine pouvait-on distinguer les objets qu'elle entraînait. Saint-Pétersbourg n'offrait plus qu'une vaste scène de désolation, où les eaux courroucées roulaient avec elles, en se retirant vers le fleuve, des débris de maisons, des meubles, des voitures, des marchandises, des malheureux luttant contre une mort horrible, et des monceaux de cadavres qu'elles avaient enlevés à un vaste cimetière dont les terres avaient été bouleversées par leur passage. Vers les quatre heures, la direction du vent ayant un peu changé, on vit la rivière reprendre son cours ordinaire. Après la retraite des eaux, la ville présentait, s'il se peut, un plus triste spectacle encore. Le sentiment de sa propre conservation, l'impossibilité de communiquer avec les différentes parties de la ville séparées par des canaux, avaient empêché les habitans de s'instruire d'abord de toute l'étendue de leurs pertes. Le premier moment fut donné à la nature et à l'humanité; chacun s'informa du sort de ses parens, de ses proches, de ses amis, et l'on put savoir combien de nœuds la mort avait rompus. Un nombre considérable de personnes furent retirées des étages inférieurs, et en général de toutes les habitations basses, où elles avaient été surprises par le torrent. Des calculs approximatifs avaient porté, dès les premiers jours, ce nombre à plus de 7,000; et sans doute on était loin d'avoir la liste de toutes les victimes de cette catastrophe, puisqu'on n'avait pu encore

supputer les pertes occasionées à cinq lieues à la ronde, et qui ont dû être d'autant plus grandes que les habitations, en général plus basses, moins solides, et par conséquent moins défendues, laissaient plus de prise au torrent. Depuis, des détails officiels, publiés par le gouvernement russe, ont beaucoup diminué la grandeur de ces désastres; mais pour qui connaît les règles et la marche de ce gouvernement, ces documens officiels seront regardés comme le résultat, non d'un calcul matériel et exact, mais d'un calcul purement politique, et dont on ne peut nier néanmoins l'utilité et les bons résultats en pareille circonstance. Les pertes supportées par le commerce ont dû être immenses; on les a estimées à 150 millions; les plus notables, parce qu'elles portent sur des objets d'une grande consommation, sont en farine, en sel, en bestiaux, en poisson sec, en sucre et en chanvre. On a évalué les pertes seules de la Bourse à 35 millions de roubles (environ 35 millions de francs); un marchand, M. Stiglitz, a perdu à lui seul, dit-on, pour trois millions de sucre. Le lendemain du désastre, la ville a manqué de pain, et elle n'a pu être éclairée pendant la nuit. Si l'on ajoute, dit une autre lettre, toutes les pertes éprouvées par des particuliers dont les rez-de-chaussées ont été submergés, et tous les travaux publics qui ont été détruits, on verra que le désastre a été incalculable, et qu'il n'y a pas d'exagération à le comparer à celui dont Moscou a été le théâtre, dans la dernière guerre.—Mais un spectacle bien doux par son contraste s'offre à nos yeux à côté de celui qui vient d'exciter notre terreur et notre compassion; c'est celui d'un peuple grand et généreux, multipliant ici les preuves de dévouement et de patriotisme qu'il a données si souvent, et naguère encore, à la face de toute l'Europe conjurée contre lui; c'est celui d'un prince sage et bienfaisant, destiné à consolider et à conserver, comme son aïeul, Pierre-le-Grand, le fut à fonder et à édifier. Sujets et monarque luttent, dans cette circonstance malheureuse, de zèle et de dévouement, et la nation entière offre les modèles les plus sublimes de vertu, de générosité et d'humanité. L'empereur Alexandre, à la première nouvelle du désastre, a donné un million de sa cassette pour subvenir aux plus pressans besoins, en affectant un autre million sur la caisse des invalides, qui se trouve très-richement dotée, grâce aux dons généreux qui lui sont venus de toutes les classes, depuis sa fondation. Les princes de la famille impériale, le gouvernement, la noblesse et le commerce se sont empressés de répondre aux vœux et aux intentions du monarque; en un instant, ils ont réalisé une somme de plus de 2,180,000 roubles; et

depuis, cette somme s'est élevée à plus de 10 millions. La douane a renoncé à tous les droits sur les marchandises qui étaient dans le port, lors de l'inondation; S. M. l'Impératrice-mère a ordonné que tous les vêtemens d'hiver, qui auraient été engagés au Lombard par les malheureuses victimes de l'inondation, leur fussent rendus gratuitement. La Bourse a été provisoirement transformée en lieu de refuge pour ceux qui se trouvaient sans domicile. Les hôpitaux et les diverses pharmacies de la ville ont fait publier qu'ils délivreraient des médicamens gratuits à ceux dont la santé se trouverait altérée par suite des maladies dont la présence des eaux pourrait avoir laissé le germe funeste. La ville a été provisoirement divisée en trois quartiers, dont trois aides de camp de l'empereur, MM. Depreradovitch, Beckendorf et Kamarovsky ont pris le gouvernement, sous la direction du gouverneur ordinaire M. le général Milloradovitch, avec tous les pouvoirs et tous les moyens possibles de réparer le désordre inséparable du premier moment et les pertes les plus sensibles de leurs habitans. Parmi ceux qui se sont distingués par leur noble dévouement, le nom du second des aides de camp de l'empereur que nous venons de citer, s'est surtout illustré à jamais, et doit être légué à la postérité la plus reculée. Ce généreux officier, qui s'était plusieurs fois précipité dans les flots pour arracher des malheureux à cet horrible désastre, étant rentré au palais de l'empereur, exténué de fatigue et couvert d'eau, S. M. a fait apporter des effets de sa garde-robe pour qu'il s'en revêtît; elle a préparé de ses mains tous les secours et les boissons nécessaires à son état, et l'a décoré de l'ordre de Saint-Alexandre Nevsky, enrichi d'une magnifique plaque de diamans. — Nous devons dire maintenant un mot sur les causes probables de cette grande catastrophe, elles sont plus faciles à conjecturer qu'à prouver. On l'a expliquée généralement par la violence du vent qui aurait arrêté la Néva dans son cours, et même refoulé vers elle momentanément une partie des eaux du golfe de Finlande. Une autre opinion attribue cet événement à quelque révolution souterraine, par laquelle on croit pouvoir expliquer toutes ces inondations partielles qui s'étaient fait ressentir précédemment sur différens points de la Suède et de l'Allemagne. En attendant que les recherches ultérieures des savans nous apprennent la véritable cause de ces phénomènes qui ont signalé si malheureusement l'année qui vient de s'écouler, une chose paraît urgente, c'est le besoin d'en prévenir le retour, en se mettant autant que possible à l'abri de leurs funestes résultats. « Déjà, disent les dernières lettres de

Pétersbourg, le gouvernement vient d'adopter un projet qui lui a été présenté. On creusera un nouveau lit à la Néva, dans une direction plus droite, ce qui permettra, dans les grandes débâcles ou cours d'eau, de conserver les ponts et les communications, maintenant si souvent emportés ou interrompus. Les dangers auxquels les parties basses de la ville sont constamment exposées dans les inondations se trouveront ainsi considérablement diminués. Les plus habiles ingénieurs s'occupent déjà du nivellement du terrain, et dès les premiers jours du printems, un nombreux corps de troupes sera employé à cette vaste entreprise. » E. H.

SUÈDE.

Lund. — *Académie.* — Cette Académie a élu pour son chancelier le prince Oscar, et lui a fait remettre, à Helsingborg, une copie des discours qui ont été prononcés à l'occasion de cette solennité. Dans un de ces discours, on remarque le passage suivant : « Il est du devoir des princes de protéger les lumières et la liberté de penser; car Dieu a dit : Que la lumière se fasse ! Vous, jeune prince, vous avez prouvé que vous savez défendre la liberté ; vous éloignez et couvrez de mépris ceux qui osent regarder comme pernicieuses les lumières chez le peuple : pour cela vous vivrez dans l'histoire, tandis que les tyrans qui bannissent la franchise et la noblesse des sentimens, seront à jamais flétris. » (*Extrait d'une lettre du Nord.*)

Stockholm. — *Acquisition de manuscrits.* — Le gouvernement a fait nouvellement l'acquisition des manuscrits historiques et politiques, rassemblés par feu S. Exc. M. le baron de Reuterholm, pendant les années où il se trouva à la tête des affaires (depuis 1792 jusque vers la fin de 1796), collection d'autant plus intéressante qu'il s'y trouve aussi plusieurs actes et papiers qui donnent de grands éclaircissemens historiques sur l'époque de 1772 à 1792. Par cette acquisition, le gouvernement vient de procurer un fondement solide aux historiens qui veulent élever l'édifice de l'histoire de la Suède pendant ce quart de siècle. Peut-être même s'y trouve-t-il des renseignemens inestimables pour les historiens de plusieurs autres nations. La collection n'est pas encore déposée dans les archives du royaume ; elle a été mise provisoirement sous la garde du département des Affaires étrangères.

— *Théâtre.* — *Nouvelle tragédie.* — La littérature suédoise n'est pas encore très-riche en bonnes tragédies originales. Le bon

goût, les profondes connaissances et le talent distingué du directeur actuel, M. de Lagerbielke, sont de sûrs garans qu'on n'en admettra pas de mauvaises dans le répertoire de notre théâtre. Une nouvelle tragédie suédoise, intitulée *Waldemar*, a été représentée, le 19 novembre dernier, et accueillie avec le plus vif enthousiasme. On l'attribue à M. le baron d'Akerhielm.

G—G.

DANEMARCK.

COPENHAGUE. — *Description des colonies danoises.* — M. Monrad, qui, pendant plusieurs années, a été missionnaire sur la côte de Guinée, vient d'en donner une description. Il y a joint des remarques sur les colonies danoises, et une notice sur les écrits qui parlent de la Guinée. P. G.

— *Instruction publique.* — Au mois d'octobre de l'année 1823, M. Œrstedt, professeur ordinaire de physique à l'université de Copenhague, si justement célèbre en Europe depuis ses découvertes électro-magnétiques, signala son retour dans sa patrie par une invitation à ses compatriotes de se cotiser pour former une Société qui aurait pour objet de répandre la connaissance de la physique expérimentale appliquée à toutes les branches de l'industrie. Cette invitation a été suivie d'heureux résultats. La Société, formée en juillet 1824, a déjà nommé deux comités, savoir : un comité *physicotechnique*, et un *de commerce*. Les cours vont commencer, et c'est encore M. Œrstedt qui s'en est chargé gratuitement. Le prince Christian, qui accorde une si noble protection aux sciences, a non-seulement contribué à la première mise de fonds de la société, il daigne encore la présider, en qualité de son patron. S. M. le roi a daigné la prendre sous sa protection.

— *Beaux-arts.* — *Exposition particulière.* — M. Smith, architecte, après avoir remporté tous les prix d'architecture à l'Académie des beaux-arts, voulant entreprendre le tour de l'Europe pour achever de s'instruire dans son art, par la vue des productions des grands maîtres, s'est préparé à ce voyage par une exposition de ses meilleurs ouvrages; mais comme le vrai talent est toujours modeste, il n'a pas cru qu'ils eussent assez de mérite pour fixer seuls l'attention du public, et il a engagé plusieurs peintres distingués de cette capitale à lui confier leurs productions. On remarque à son exposition de beaux tableaux historiques d'une grande vérité d'expression, par M. *Hachner*, des vues d'un coloris et d'un dessin

admirables, par M. *Ternley*, des portraits frappans de M. *Kræmer*, et de très-beaux morceaux de MM. *Lund*, *Overgaard*, *Dahl*, etc. Mais tous ces chefs-d'œuvre n'empêchent pas qu'on ne s'arrête avec plaisir aux dessins d'architecture de M. Smith, et qu'on n'y admire une parfaite correspondance entre le plan, la façade et les profils de chaque dessin. On est surtout convaincu, en examinant les dessins d'une cathédrale avec deux chapelles d'enterrement, d'une bourse et d'une école militaire, que cette scrupuleuse exactitude n'a nullement nui aux inspirations du génie, qui étend les bornes de son art, sans jamais s'asservir à copier. — L'exposition venait d'être fermée, M. Smith s'apprêtait à entreprendre ce voyage, objet de tous ses désirs, lorsqu'il apprend la mort subite d'un autre artiste danois (l'élégant graveur des portraits des rois de la famille d'Oldenbourg), qui laisse sa femme et ses enfans dans le plus grand besoin; il remet son voyage, et sollicite la permission de prolonger d'une semaine son exposition au profit de cette malheureuse famille. De tels actes n'honorent-ils pas encore plus que le talent? G—o.

ALLEMAGNE.

Cassel. — *Ordonnance pour l'inspection des cadavres.* — L'électeur de Hesse, ayant trouvé insuffisantes les mesures qui sont en vigueur dans ce pays pour l'inspection des morts, a ordonné qu'il serait institué partout des chirurgiens ou des médecins chargés de visiter chaque personne décédée, avant de l'enterrer. Cette mesure tend également à prévenir des erreurs funestes, à préserver les vivans de la contagion, et à faire découvrir des crimes. J. H. S.

Berlin. — *Statistique.* — *Population.* — D'après un tableau détaillé de la population des états prussiens inséré dans la Gazette officielle, il est mort dans le cours des sept années comprises de 1816 à 1822, 2,138,024 personnes, et il est né, dans le même espace de tems, 3,346,412 personnes; la population s'est donc accrue de 1,208,388 personnes, parmi lesquelles on compte 237,470 enfans naturels. La population totale des états prussiens, y compris le militaire, s'élevait, à la fin de l'année 1822, à 11,663,177 habitans. E.

Hongrie. — *Littérature dramatique.* — M. le docteur *Daniel* Malatides, directeur de la *Société magyare* à Presbourg, a publié récemment un drame national en vers magyares; il est intitulé : *Gregor Edesi*, ou *le Triomphe des mœurs*. Ce drame, en quatre actes, est imprimé. L'action remonte à l'année 1569; elle a rapport à la guerre

des Turcs en Hongrie. Les puristes magyares reprochent à M. Malatides beaucoup de néologismes.

HALLE. — *Nouveau recueil scientifique.* — On vient de publier ici le premier cahier d'un journal intitulé : *Zeitschrift für Physiologie* (Journal de Physiologie). Il se compose de recherches sur la nature de l'homme, des animaux et des plantes. Voici les morceaux qui remplissait le premier cahier : 1° sur les organes de la génération et sur la propagation des mollusques, par *G. R.* TREVIRANUS ; 2° observations sur quelques difformités du cerveau et des nerfs du cerveau, par TIEDEMANN ; 3° singulière disposition des grandes artères du cœur dans un enfant, par le même ; 4° de quelques espèces de graisse qui se trouvent dans le cerveau de l'homme et des animaux, par GMELIN ; 5° essais sur le passage de corps hétérogènes dans l'urine. Ce cahier est accompagné de deux grandes lithographies et de cinq gravures. P. G.

SUISSE.

YVERDUN, 30 *novembre* 1824. — (*Extrait d'une lettre adressée à M. Jullien, Directeur de la Revue.*) — *Institut de* PESTALOZZI. — Cet établissement, autrefois si beau, qui avait fait concevoir, en 1809, 1810, 1811, 1812, de si douces espérances, qui aurait pu être sauvé et consolidé, en 1814, qui a été livré malheureusement à des hommes étrangers aux vues premières et aux sentimens de son fondateur, est sur le point de se dissoudre. Il n'y a presque plus d'élèves ni d'instituteurs. On parle même de la vente prochaine du mobilier. Depuis quelques années, on prévoyait sa dissolution : nous en expliquerons ici les causes. — C'est en 1804 que Pestalozzi s'est fixé dans notre ville avec un certain nombre d'instituteurs qu'il avait formés. Sa méthode d'éducation avait été mise à l'épreuve dans les petits cantons de la Suisse, sur un grand nombre d'enfans, dont les pères et mères avaient péri pendant la guerre de la révolution : une pratique de quelques années avait démontré l'excellence de cette méthode. En peu de tems, Pestalozzi vit ses efforts couronnés du plus grand succès. De toutes parts il lui arrivait des élèves et des instituteurs. Son établissement était visité par tous les étrangers qui venaient en Suisse; il l'était surtout par les hommes qui prennent un intérêt particulier à tout ce qui tient aux perfectionnemens de l'instruction. Les gouvernemens d'Allemagne envoyaient à l'envi des instituteurs se former près de Pestalozzi : il en vint aussi de presque tous les états de l'Europe; de sorte qu'en peu d'années,

nous vîmes se former dans nos murs une espèce d'école normale destinée à répandre partout les principes d'éducation si heureusement appliqués dans notre Institut. — Mais, au milieu de cette prospérité, un vice caché minait l'édifice; c'était la mauvaise administration de la maison. Pestalozzi et ses principaux collaborateurs étaient tout-à-fait étrangers aux soins et aux détails qu'embrasse une semblable administration. L'œil du maître manquait là où sa surveillance était le plus nécessaire. On vit bientôt quels furent les effets de cet abandon. Des dettes sans nombre s'accumulèrent; la lenteur des paiemens détruisit la confiance; les créanciers menacèrent de poursuivre, et l'établissement, qui ne pouvait marcher qu'avec des ressources journalières et un crédit non interrompu, se vit tout à coup privé de tout ce qui lui était indispensable. Dans cette circonstance critique, un ami sincère du respectable Pestalozzi, un homme qui lui avait confié ses enfans, qui lui avait consacré ses travaux, qui avait publié un ouvrage sur l'*Esprit de la méthode de Pestalozzi*, et qui voyait avec douleur les dangers qui menaçaient l'Institut, le releva momentanément de sa chute. Il forma un comité d'administration composé des personnes les plus respectables de la ville, pour diriger le matériel de l'établissement. Cette mesure fit renaître le crédit et la confiance; l'ordre se rétablit; les créanciers furent payés, et l'Institut reprit sans embarras et sans obstacle le cours de ses travaux. Mais une seconde atteinte plus profonde lui était réservée; et celle-ci fut sans remède. Parmi les élèves distingués qu'avait formés Pestalozzi, se trouvait un jeune pâtre tyrolien, doué d'une intelligence remarquable. Il avait compris sans effort, et comme d'inspiration, tout ce qui, dans la méthode de Pestalozzi, avait pour objet le calcul et la géométrie. C'était lui qui était chargé de cette partie de l'enseignement, et il s'en acquittait avec succès. Mais, ce qu'il n'avait pas compris, c'était l'esprit de douceur, de bonté, cet esprit de famille, cette philanthropie qui est un des véritables fondemens de la méthode de son maître. Entièrement adonné aux calculs, il avait conservé, dans ses manières et dans son langage, de la rudesse et même de la dureté. Au milieu de ses collaborateurs et de ses élèves, Pestalozzi se présentait comme un père entouré de ses enfans; Smith paraissait peu accessible à tout ce qu'il y avait de beau et de touchant dans ce tableau. Il dédaignait le savoir vivre et les formes de la politesse; il aimait à se montrer enfant de la nature, à se produire comme une création brute, mais forte, qui rit des impuissans secours de la civilisation. Entouré de

tant d'élèves imbus du véritable esprit de leur excellent maître, c'est Smith que Pestalozzi choisit malheureusement de préférence pour être l'appui de sa vieillesse et des principes qui fondent sa méthode. Cette erreur, dans un choix aussi important, nous paraît avoir préparé la destruction dont nous sommes aujourd'hui les témoins. La vieillesse de Pestalozzi, et la confiance avec laquelle il s'est livré à Smith, a laissé celui-ci maître de l'établissement. Il n'avait ni les sentimens, ni les lumières du fondateur; l'édifice a bientôt dépéri dans ses mains. Les collaborateurs de Pestalozzi et ceux qui travaillaient à défendre les succès de l'Institut, ont fui. Le comité d'administration qui avait été formé, et qui avait soutenu de son crédit l'établissement, a été remercié; les désordres antérieurs se sont reproduits. Smith, abandonné de tous ses collègues, a fait venir des instituteurs étrangers aux principes d'éducation qu'ils devaient enseigner; il les a mal payés; en un mot, Pestalozzi et l'esprit qui a fondé sa méthode ont tout-à-fait disparu. Telles sont, en substance, les causes de la dissolution d'un établissement que nous avons vu fleurir pendant quinze ans environ. — Mais les principes ne meurent point. Il appartient aujourd'hui aux véritables enfans de Pestalozzi, dont plusieurs sont chefs d'instituts particuliers dans notre ville, de recréer l'édifice écroulé. Pour réaliser cette noble entreprise, on jette surtout les yeux sur M. Niederer, dont l'établissement, consacré seulement aux jeunes filles, prospère et s'augmente tous les jours. H.

Genève.—*Nécrologie.*— *Charles* Pictet de Rochemont.—La Suisse a perdu, le 29 décembre 1824, dans M. *Charles* Pictet de Rochemont, un de ses plus grands citoyens, un des hommes qui l'honoraient le plus, et qui lui avaient rendu les services les plus signalés. Par un contraste frappant, la pompe funèbre qui le conduisait au tombeau a dû interrompre les fêtes anniversaires par lesquelles Genève célèbre le recouvrement de l'indépendance qu'elle lui doit en grande partie. — M. Charles Pictet, plus jeune frère de M. M. A. Pictet, physicien célèbre, autrefois membre du tribunat, et inspecteur des études, naquit à Genève, le 21 septembre 1755. Il fut destiné par ses parens à l'état militaire; et après avoir reçu son éducation au collége d'Altenstein près de Coire, il entra, à vingt ans, dans le régiment suisse de Dissebach, au service de France; il y passa dix ans, et y recueillit pleinement l'avantage que les Suisses ont consenti à acheter à un prix bien élevé, lorsqu'ils ont permis, encouragé même le service étranger. Il en rapporta dans sa patrie une connais-

sance pratique de l'art militaire, qu'il ne cessa dès lors de développer par des études théoriques, et qu'il consacra tout entière au service des Génevois, ses concitoyens. Lorsqu'ils les recouvrèrent en 1789, les armes qu'une révolution aristocratique leur avait enlevées, en 1782, avec presque tous leurs droits politiques, M. Pictet fut chargé par le gouvernement d'organiser les milices, et il leur donna en peu de tems une excellente tenue militaire, comme une bonne discipline. En 1792, Genève fut menacée par l'armée du général Montesquiou; M. Pictet fut alors chargé, avec le titre seulement de major de la place, de former tous les officiers, de les instruire par son expérience, d'organiser tous les moyens de défense. Enfin, de plus grands dangers menacèrent la république de Genève, en 1815, après sa renaissance, et M. Pictet fut pendant les cent jours investi d'une autorité dictatoriale par les consuls de la république. — Cependant, depuis que M. Pictet avait, en 1785, quitté le service étranger, il avait en quelque sorte recommencé son éducation; il s'était appliqué avec ardeur à l'étude des langues, à celle de la philosophie, à celle de la littérature, à celle enfin de l'agriculture et de toutes les sciences qui s'y rapportent. Bientôt la révolution commença en France; mais M. Pictet était rangé par ses propres goûts, et par des influences de famille, parmi ceux qui la jugeaient avec le plus de sévérité. Un grand malheur, la mort de son beau-frère, M. de Rochemont, condamné par le tribunal révolutionnaire, changea son éloignement en aversion et en effroi : il voulut d'abord se retirer en Amérique. Lorsqu'il se détermina, en 1796, à rester dans sa patrie, ce fut en s'enfermant à la campagne, et en se refusant à tout rapport avec le gouvernement, à toute espèce de fonction publique, aussi long-tems que Genève fut soumise à la France. Mais il y avait dans M. Pictet trop d'élévation d'âme, un amour trop vif de ses semblables, et un esprit trop juste, pour qu'il ne s'associât pas de tout son cœur au développement des hommes, pour qu'il ne reconnût pas les progrès qui s'étaient faits dans la société, pour qu'enfin il ne devînt pas libéral, lorsque le grand nombre cessait de l'être, lorsqu'il n'y avait plus que de la défaveur et des dangers pour ceux qui le devenaient. — A l'époque même où M. Pictet se retira à la campagne, en 1796, il commença, de concert avec son frère et M. Maurice, leur ami commun, la publication mensuelle d'un ouvrage périodique, que pendant vingt ans ils ont continué sous le nom de *Bibliothèque Britannique*, et depuis 1816, sous celui de *Bibliothèque Universelle*, dans lequel les trois amis cherchaient à

répandre, par des analyses, et plus souvent par des traductions, toutes les connaissances utiles que la France pouvait emprunter aux nations étrangères, et surtout à l'Angleterre. Comme ils ne s'étaient associé qu'un très-petit nombre de collaborateurs, le travail de chacun fut immense, et quelquefois peut-être trop rapide : mais la direction du journal fut toujours morale, consciencieuse, honorable; toujours il évita toute animosité, tout esprit de parti politique ou littéraire; et M. Pictet y fit briller des connaissances variées en littérature, en philosophie, en économie politique, en législation et en art militaire. Un *Journal d'agriculture* était joint à la Bibliothèque Britannique; et pendant vingt-neuf ans, M. Pictet l'a employé chaque mois à faire connaître les plus saines pratiques agricoles qu'il avait adoptées dans sa ferme de Lancy, et qu'il a contribué puissamment à répandre. L'éducation des moutons, la théorie des assolemens, la fabrication des instrumens perfectionnés, surtout celle des charrues, la culture des pommes de terre, celle des fourrages, et celle des plantes oléagineuses lui doivent, en grande partie, leurs progrès. — Sa réputation, fondée autant sur sa pratique que sur ses écrits, était devenue européenne; sa ferme de Lancy, considérée comme modèle, était visitée par tous les voyageurs, lorsque les désastres des Français amenèrent les alliés sur les frontières de la Suisse, et livrèrent à des chances inconnues le sort futur de la Confédération, et celui de Genève en particulier. Selon la manière dont cette ancienne république serait représentée aux puissances alors victorieuses, elle pouvait, ou recouvrer son indépendance, et avec elle toutes les chances de bonheur, ou, si elle demeurait comme place de guerre, soit à la France, soit aux ennemis de la France, être condamnée aux plus affreux malheurs. M. Pictet n'hésita point; il mit au service de sa patrie toute la réputation qu'il avait acquise; elle pouvait lui ouvrir des portes qui seraient demeurées fermées à des hommes inconnus. Il partit pour Bâle, en décembre 1813, avec une députation de Genève, quoique la ville fût toujours occupée par les troupes françaises; il se présenta aux souverains armés contre Napoléon, et il obtint leur promesse que la république de Genève serait reconnue, et rétablie dans son antique indépendance. Toutefois, en diplomatie, les promesses les plus solennelles ne suffisent pas pour calmer toutes les inquiétudes; elles sont toujours subordonnées aux événemens. Pendant deux ans qu'a duré cette réorganisation de l'Europe, tous les états anciens et nouveaux ont lutté devant les congrès pour leur existence : le petit nombre seulement

fut admis à renaître, et tous devaient trembler en raison de leur faiblesse; car il n'y en avait aucun sur lequel quelque voisin puissant ne trouvât quelque droit à faire valoir, ou qu'il ne réclamât à titre d'indemnité. M. Pictet fut chargé par sa patrie de défendre jusqu'à la fin ces droits qu'il avait plaidés le premier. Ses talens comme négociateur, ses avantages comme homme du monde, la netteté de son esprit, l'élégance de son élocution, avaient achevé ce que sa réputation avait commencé, et lui avaient gagné un grand nombre d'amis parmi les diplomates. La république de Genève l'envoya d'abord auprès des monarques alliés, à Paris, en 1814, et à Vienne, en octobre de la même année : la Confédération helvétique le choisit ensuite pour son ministre plénipotentiaire, au Congrès à Paris, en août 1815. Ce fut là surtout qu'il déploya toute son habileté; il réussit à convaincre les ministres de toutes les grandes puissances, que la paix générale ne pourrait se conserver en Europe, s'il ne se trouvait pas, entre la France et l'Autriche, un pays étranger à la politique de l'une et de l'autre, étranger à tous les intérêts de dynastie, et qui ne pût jamais être entraîné dans une guerre offensive, par l'ambition d'un prince, ou par les promesses secrètes qu'on pourrait lui faire. Ce fut donc, en quelque sorte, moins dans l'intérêt de la Suisse que dans celui du genre humain, qu'il obtint la déclaration de toutes les puissances, du 20 novembre 1815, par laquelle ces puissances reconnaissent la neutralité perpétuelle de la Suisse, et s'engagent à la garantir dans toutes les guerres futures. C'est ainsi que son heureuse patrie se trouva placée, par une convention unique dans l'histoire, à l'abri de la plus terrible des calamités qui désolent l'espèce humaine. — Pour achever de garantir la neutralité perpétuelle de la Suisse, il fallait encore désenclaver diverses parties de son territoire, qui se trouvaient comprises dans les limites des états voisins, et qui pouvaient donner lieu à des frottemens fâcheux ; il y avait réussi en partie à Paris ; il fut envoyé ensuite par la Confédération à la cour de Berlin, où il leva toutes les difficultés qui restaient encore. A son retour, la Diète, au nom des vingt-deux cantons, lui accorda un diplôme dans lequel elle exprimait *sa reconnaissance*. Les États font rarement usage de ce mot, à l'occasion des services des citoyens; aussi, c'est la plus glorieuse récompense que pût recevoir M. Pictet ; le témoignage de sa patrie reconnaissante sera sans doute gravé sur sa tombe. — Il ne lui restait plus, pour mettre hors d'atteinte la neutralité qu'il avait fait garantir à la Suisse, que d'engager ses compatriotes à détruire eux-mêmes de vastes for-

tifications inutiles à la patrie, placées en dehors de son système de défense, mais qui pouvaient, dans une guerre entre deux états voisins, tenter l'un ou l'autre de s'en saisir, et entraîner ainsi les cantons dans une querelle qui leur serait étrangère. Ce fut l'objet de ses efforts, pendant les dernières années de sa vie : mais il trouva qu'il est moins difficile d'obtenir d'un congrès de rois étrangers un grand bienfait pour ses compatriotes, que de persuader à ceux-ci de pourvoir à leurs propres dangers. En effet, il avait à triompher, non-seulement de l'ignorance et des préjugés, mais de la présomption du demi-savoir, qui est bien autrement obstinée. Il ne se rebuta point cependant, et il travailla jusqu'à son dernier jour au complément de ce grand œuvre de la neutralité suisse, qui doit immortaliser sa mémoire.— Quoique sa santé fût affaiblie, on ne voyait encore en lui aucune trace de vieillesse, et sa patrie ni ses amis ne se croyaient point menacés de le perdre, lorsqu'une séance fatigante et prolongée du comité militaire changea une incommodité qu'il éprouvait, en un état cruel de souffrance : une opération dangereuse fut jugée nécessaire, pour lui procurer quelque soulagement : il en supporta les atroces douleurs avec un grand courage. Pendant quelques jours, on le crut sauvé ; mais un abcès qui s'était formé à l'intérieur causa bientôt une révolution en lui ; il fut le premier à reconnaître, le matin du 29 décembre, qu'il n'avait plus que peu d'heures à vivre ; et voulant profiter de ses derniers momens, il appela autour de son lit de mort tous ceux qui lui étaient chers. Par une singulière destinée, lui qui avait vécu dans la retraite, qui avait tant aimé la solitude, il mourut en quelque sorte en public. Près de trente personnes, parens, amis, médecins, domestiques, se trouvèrent réunies autour de lui ; le désir ardent de leur adresser de dernières paroles de tendresse, de derniers conseils, de les consoler par la vue de son triomphe sur la mort, lui communiqua une force extraordinaire, et au jugement de ses médecins, retarda de plusieurs heures le moment fatal. Son pouls avait cessé de battre ; la mort avait gagné tous ses membres ; mais son cœur et sa tête étaient libres. Pendant sept heures, il continua d'adresser à chacun à son tour, avec cette élégance de langage qui lui était propre, les paroles qui pouvaient le mieux porter dans le cœur des siens la consolation et l'espérance ; et il ne s'éteignit qu'après avoir calmé, au moins pour un peu de tems, dans ceux qui l'entouraient, la douleur profonde que leur causait sa perte.

Un Génevois.

ITALIE.

Pise. — *Musée d'histoire naturelle.* — Ce nouvel établissement présage, dès sa naissance, le degré de prospérité auquel il peut s'élever par les fonds que le grand duc de Toscane a mis à sa disposition, et le zèle éclairé de M. Savi, fils, à qui la direction en est confiée. Déjà l'Ornithologie toscane peut y être étudiée plus complétement que partout ailleurs.

Lombardie. — *Phénomène de végétation.* — On remarque, dans les jardins impériaux de Monza, une plante qui vit dans un petit panier, sans communication avec la terre, ni avec aucun arbre ou végétal quelconque. On ne la connaît point encore, on la croit une *Villandsia*, et l'Archiduc Vice-Roi s'est réservé le plaisir de la faire connaître aux naturalistes. B.

Bologne. — *Astronomie.* — La comète, observée par le célèbre M. Pons, le 24 juillet de l'année dernière, et par M. Scheithauer, de Chemnitz, un jour avant, a été régulièrement observée en divers lieux de l'Italie, à Bologne, par M. Caturegli, à Naples, par M. Caponi, à Gênes, par M. le baron de Zach, et à Milan, par M. Carlini. Ce dernier en a calculé les élémens paraboliques, et ils semblent s'approcher beaucoup de ceux de la comète de l'an 1802, calculés par M. Olbers. Les observations de M. Carlini prouvent aussi combien est peu fondée l'opinion de quelques astronomes qui voudraient accorder aux comètes une lumière qui leur serait propre et qu'elles n'empruntersaient pas d'un corps étranger. F. S.

Turin. — *Nécrologie.* — *Biamonti.* — Le Piémont vient de perdre, dans la personne de l'Abbé Biamonti, un des hommes qui cultivaient avec le plus de goût les langues anciennes; il est mort dans un âge avancé, après avoir professé avec succès la littérature italienne à l'Université de Turin. Nous faisons des vœux pour qu'une version, qu'il avait entreprise du *livre de Job*, trouve un digne continuateur. B.

GRÈCE.

Nécrologie. — *Benjamin* Lesbios. — Le 10 septembre 1824 est mort, à Naples de Romanie, le professeur Benjamin Lesbios, natif de Mitylène, âgé de soixante-cinq ans; il a succombé à l'épidémie qui régnait dans notre ville. Mu par l'amour des sciences, il se rendit, dans l'âge viril, en Europe, pour étudier les mathématiques et la physique; à son retour en Grèce, il enseigna long-tems,

comme recteur, dans les colléges de Kidonia, de Bucharest, et dans d'autres établissemens publics. — Il a écrit sur la métaphysique, la morale, la physique et les mathématiques. Les critiques que l'on a faites de ses ouvrages sont très-sévères. Il est vrai que les écrits de Benjamin Lesbios contiennent quelques erreurs, suite naturelle de l'époque à laquelle il commença à professer; car alors, dans les écoles de la Grèce, on ne suivait qu'Aristote, et notre recteur n'aurait pu introduire, sans modification, les nouvelles théories des savans européens. — Benjamin Lesbios est un de ceux qui ont le plus contribué à éclairer la nation pendant les vingt premières années de notre siècle. Depuis notre régénération il montra un zèle et un patriotisme infatigables, ne cessant de parler publiquement pour le bien, et agissant sans cesse pour la patrie. *Que sa mémoire soit immortelle parmi les enfans des Hellènes!* (Extrait des *Chroniques du Levant. Voy.* ci-dessus, p. 229, l'annonce de ce recueil.)

ESPAGNE.

Journal autographe des voyages de Christophe Colomb, et de plusieurs autres illustres navigateurs. — Le Roi vient d'autoriser l'impression de ces précieux manuscrits qui avaient été conservés à l'Escurial avec un soin religieux, mais que personne jusqu'à ce jour n'avait eu la permission de feuilleter, et dont la publication sera une véritable conquête pour les sciences géographiques. — La Société de géographie, établie à Paris depuis quelques années, qui a déjà signalé son existence par des travaux importans, et qui compte déjà beaucoup de correspondans zélés et actifs sur tous les points du globe, ne manquera pas sans doute de faire traduire et de publier, dans quelque tems, en France, les documens curieux et nouveaux que va fournir le journal du célèbre Colomb et de quelques-uns de ses émules dans la carrière des voyages et des découvertes. Grâce aux deux bienfaits de la publicité et de l'esprit d'association, les richesses scientifiques, littéraires et morales de chaque peuple deviennent peu à peu communes à tous les peuples, et les barrières élevées par la nature, ou par les préjugés des haines nationales, disparaissent peu à peu, au profit de la civilation générale, que le cours invisible des choses fait avancer, malgré tous les genres d'obstacles qu'elle rencontre dans sa marche. M. A. J.

PAYS-BAS.

Bruxelles. — *Institut des sciences, de littérature et des beaux-arts du Royaume des Pays-Bas. — Prix offert par la quatrième classe, dans*

sa séance publique du 25 *novembre* 1824. — *Sujet du Concours.* — « Quelles sont les qualités par lesquelles les Belges se sont distingués dans la musique, principalement aux XIVe, XVe et XVIe siècles? et quelle influence les artistes de ce Pays, qui ont séjourné en *Italie*, ont-ils exercée sur les écoles de musique, qui s'y sont formées peu après cette époque?» — La Classe promet pour prix à l'auteur de la réponse qui aura mérité d'être couronnée, une médaille en or, ou la valeur de cette médaille, évaluée à la somme de trois cents florins des Pays-Bas. — Les membres de la Classe sont exclus du concours : les membres associés ou correspondans ne sont point compris dans cette exclusion. — Les réponses devront être adressées, franc de port, et dans la forme accoutumée, avant le 1er mars 1826, au Secrétaire perpétuel de la 4e Classe, à l'Hôtel de l'Institut, sur le Kloveniersburgwal à *Amsterdam ;* elles peuvent être écrites dans les langues hollandaise, française, anglaise, italienne ou allemande. (On prévient toutefois que les manuscrits devront être en écriture *italique*, et non en caractères gothiques).

FRANCE.

Corse. — *Travaux hydrographiques.* — Le *journal de la Corse* annonce que les *travaux hydrographiques* confiés à M. de Hell, capitaine de frégate, touchant à leur fin, le conseil général vient de donner à cet officier et à l'état major de *la Lionne*, le témoignage le plus honorable de sa satisfaction et de sa reconnaissance. On remarque, dans le procès verbal de la séance du 1er octobre, les phrases suivantes : « . . . le conseil ne saurait se dispenser de voter des remercîmens à M. de Hell pour les renseignemens qu'il lui a donnés sur les ports de cette île, et des améliorations qu'il serait nécessaire d'y apporter. Ce travail, par les notions exactes et les vues justes qu'il renferme, a été apprécié par le conseil, qui supplie le gouvernement de vouloir y donner son attention, et arrête qu'il sera soigneusement conservé dans les archives du département, pour qu'il en soit fait usage au besoin. . . . . Le conseil vote aussi des remercîmens à MM. le commandant et officiers du bâtiment du Roi *la Lionne*, chargés de la levée des côtes de cette île. »

Caen (*Calvados*). — *Description d'un mollusque encore peu connu.* — M. de Lamarck a donné le nom de *Calyptrée* à un groupe de mollusques testacés que Linné et tous les auteurs d'après lui avaient classé parmi les patelles. On ne connaît l'animal d'aucune de ces coquilles, et l'on se bornait à faire des hypothèses sur son organisation et sur

ses rapports. M. Eud. Deslongchamps, dans un mémoire qu'il a lu à la Société linnéenne du Calvados, le 6 décembre dernier, a rempli cette lacune et a donné la description du *Calyptræa sinensis* de Dillwyn, ou *Patella sinensis* de Linné (ou *Calyptræa lævigata de Lamk...*) que la Société avait reçu d'un de ses correspondans. — Le manteau de ce mollusque est très-mince et ne dépasse point le bord de la coquille; il est un peu plus épais du côté gauche; on ne voit aucunes franges, ni appendices quelconques à son pourtour. — Les branchies consistent en une seule rangée de filets simples, filiformes et assez nombreux. Une partie est située en devant du col; le reste est contenu dans une cavité formée par un dédoublement du manteau, et placée au côté gauche de l'animal jusqu'à la partie postérieure de son pied. La ligne d'attache des filets branchiaux est située à peu de distance du bord du manteau; l'ouverture de la cavité branchiale est grande et se trouve en avant et à gauche. Le pied est petit, ovalaire, mince sur ses bords; le muscle qui le forme en s'épanouissant vient s'attacher directement, et sans offrir de cavité pour loger les viscères, à la face inférieure de la lame spirale dont l'intérieur de la coquille est munie. La tête est aplatie de haut en bas; les tentacules, de longueur moyenne, sont également un peu aplatis et renflés à leur base; les yeux sont situés sur le renflement et un peu dirigés en haut. La bouche est une petite fente verticale, au milieu de laquelle on aperçoit l'extrémité de la langue armée de crochets cornés. Le col, un peu plus long que la tête, est aplati comme elle, et muni sur ses parties latérales de deux appendices membraneux. Le sac abdominal, situé à droite et logé entièrement dans la petite cavité dont le plancher est formé par la lame spirale, contient le foie en avant, l'ovaire en arrière et les circonvolutions de l'intestin; le cœur, adhérent au manteau, est placé près de la base du col; il est traversé par l'intestin, qui se termine à droite du col par un petit mamelon allongé percé d'un trou à son centre. — L'animal du *Calyptræa sinensis* est très-voisin par ses rapports, de celui des *crépidules*, il n'en diffère pas même essentiellement. La plus grande différence consiste en ce que les branchies du *crépidulier* sont tout-à-fait antérieures et son sac abdominal tout-à-fait postérieur, tandis que chez le calyptrier le sac abdominal est en partie rejeté à droite, et ses branchies à gauche. — Ce rapport, dit M. E. D., avait été prévu par M. Cuvier et de Lamarck. M. de Férussac s'était expliqué d'une manière plus positive encore (*Dict. class. d'Hist. nat.*, *art. calyptrée*). Il avait prouvé par le raisonnement le mieux établi que ces animaux

devaient nécessairement avoir entre eux la plus grande analogie. — Le Mémoire de M. E. D. est accompagné de dessins où l'animal de la calyptrée est représenté de grandeur naturelle, et grossi avec tous les détails que la dissection a pu faire connaître dans ce petit mollusque. — Ce travail intéressant sur un animal de nos côtes entièrement inconnu, sera inséré dans le second volume des *Mémoires de la Société Linnéenne du Calvados.* L — x.

Dieppe (*Seine-Inférieure*). — *Horlogerie. Rectification.* — En rendant compte, dans notre cahier d'octobre (t. xxiv, p. 147), des services importans rendus par M. Honoré Pons, à la fabrique d'horlogerie établie à *Saint-Nicolas-d'Alihermont*, près Dieppe, nous avons cité, au nombre des objets nouveaux ou perfectionnés de cette fabrique, des mouvemens *pour remettre une pendule à l'heure sans la faire sonner, et sans toucher aux aiguilles;* c'est par une erreur que cet énoncé s'est glissé dans notre article, et nous ne pouvons mieux la réparer qu'en citant l'extrait du *rapport du jury central sur les produits de l'industrie française*, relatif aux objets exposés par M. Pons en 1823. (Voy. *Rev. Enc.*) le compte rendu de ce rapport, t. xxiv, p. 247) « Les produits exposés par cette même fabrique présentaient encore des améliorations notables. On y a remarqué, 1° de nouvelles combinaisons qui n'augmentent que du quart le prix déjà si modique des mouvemens du commerce, et à l'aide desquels *la sonnerie est toujours d'accord avec l'heure indiquée par les aiguilles;* 2° des mouvemens pour pendules portatives, avec des échappemens mixtes combinés par M. *Pons* lui-même, et qui peuvent être exécutés avec plus de facilité que les anciens; 3° un modèle d'échappement à force constante, qui prouve l'esprit inventif de l'auteur. — La fabrique de Saint-Nicolas fournit au commerce 5 ou 6,000 mouvemens de pendules par an. En 1819, M. *Pons*, qui en est le directeur, obtint une médaille d'argent : le jury, prenant en considération les améliorations dont il vient d'être rendu compte, *décerne à cet artiste une nouvelle médaille du même genre.* » B. G.

Bordeaux (*Gironde*).—*Industrie.—Inventions de M. Ducom.—M. Ducom*, professeur d'hydrographie à Bordeaux, et auteur d'un ouvrage estimé sur la navigation, vient d'imaginer deux instrumens qui seront fort utiles aux marins. — Le premier est un *horizon artificiel* destiné à prendre des hauteurs d'astres et de montagnes, lorsqu'on est à terre et qu'on se sert du sextant de réflexion. On sait qu'en mesurant avec cet instrument la distance angulaire de l'objet à son image vue par réflexion sur un miroir horizontal, cet angle est le double de la hauteur cher-

chée. Il est difficile de se procurer de bons horizons artificiels, parce que tantôt le miroir joue sous les influences de la température que le soleil transmet aux pièces de nature différente qui le composent et se dilatent très-diversement, en sorte que le miroir perd à chaque instant son horizontalité ; tantôt les deux faces du miroir ne sont pas exactement parallèles ; la surface supérieure, qu'on dispose horizontalement à l'aide du niveau à bulle d'air, n'est pas un indice assuré que la surface inférieure réfléchissante soit aussi horizontale ; les miroirs opaques ont d'autres défauts, quoique moindres ; enfin, les liquides, tels que l'eau, l'huile et même le mercure, sont trop facilement agités par les vents pour conserver leur surface plane et limpide, à moins qu'on ne les abrite par une toiture en verre qu'il est très-difficile d'ajuster pour qu'elle n'engendre aucune erreur. M. Ducom se sert d'un liquide contenu dans un petit vase : c'est du mercure, ou du vin coloré, ou mieux encore de la mélasse, dont la viscosité résiste en partie aux mouvemens de l'air. Le tout est abrité par un court cylindre de tôle vernie, dont l'axe est horizontal, la surface courbe supérieure à jour, et qui peut pirouetter sur un plateau où il est fixé : les bases verticales et circulaires sont ainsi maintenues parallèles, et peuvent être présentées dans le vertical actuel du soleil. Dans deux rainures peuvent glisser, pour monter et descendre, deux plaques courbes qui ferment le cylindre en-dessus, et qu'on meut à l'aide d'un pignon engrenant avec des crémaillères sur le bord des plaques : on juge qu'elles ont reçu la situation qui convient à l'observation, lorsqu'on voit que le rayon solaire qui passe par un petit trou latéral va se perdre sur un disque placé au centre d'une des bases verticales. Les plaques courbes et mobiles sont chacune garnies d'un gros tube conique de tôle qui les suit dans leur mouvement et dans l'état où nous venons de supposer qu'elles ont été amenées ; le rayon solaire qui entre par l'un des tubes va se projeter sur le liquide, s'y réfléchit, et ressort par l'autre tube, où se fait l'observation. On peut même lire à un index la hauteur approchée de l'astre, afin de placer l'alidade du sextant sur cette graduation, et y trouver sur-le-champ les deux images qu'on doit mettre en contact. Lorsque l'observateur se met en devoir d'opérer, il peut apercevoir par le tube un champ assez étendu sur l'aire du liquide pour conserver la vue de l'astre tout le tems nécessaire à l'observation ; et même suivre sa marche par de petits mouvemens qui ne dérangent pas l'horizontalité de son miroir. On peut même garnir l'orifice des tubes de verres plans à surfaces parallèles, ou d'un gril-

lage à mailles très-serrées qui empêchent le vent d'agiter le liquide.

— Le second instrument imaginé par M. Ducom est une *boussole circulaire*, construite comme toutes celles qui sont en usage pour avoir en mer la déclinaison de l'aimant; mais les pinnules qui servent à viser le soleil sont remplacées par un appareil ingénieux. Le bord circulaire de la boîte est garni d'un châssis à charnière, qu'on peut rabattre sur le verre de la boussole, ou dresser de manière à former un arc vertical, dont le centre est au bord de la boîte qui lui est diamétralement opposé. Ce châssis consiste en deux fils de laiton courbés, maintenus parallèles par des traverses, et écartés d'environ un centimètre. Dans une pièce carrée de cuivre est logé par sertissure un verre lenticulaire qui, glissant le long des fils du châssis, peut monter ou descendre. On l'élève et on tourne la boussole jusqu'à ce que l'image du soleil aille se peindre au foyer, centre du châssis, en un point dont la vive lumière marque que l'observation est faite. On est alors certain que le soleil est actuellement dans le plan vertical élevé sur le diamètre qui joint ce foyer au milieu du châssis; et comme alors l'aiguille aimantée de la boussole a pris une situation déterminée par le méridien magnétique du lieu, il est bien aisé d'en conclure quelle est la déclinaison de l'aimant, puisque au même instant l'azimuth du soleil est connu, soit par une hauteur de l'astre, soit par l'heure actuelle, soit enfin parce que le soleil a été observé à l'horizon. C'est ainsi que les marins opèrent ordinairement; seulement, l'appareil de M. Ducom sert à diriger la boussole sans qu'il soit nécessaire de pointer à l'astre, opération assez délicate, parce que l'éclat du soleil blesse la vue. FRANCŒUR.

MEAUX (*Seine et Marne*). — *Adoption d'un orphelin par une ville reconnaissante des services que lui a rendus son père.* — Le conseil municipal de notre ville, auquel elle doit l'avantage de posséder l'un des meilleurs colléges qui existent aux environs de Paris, et qui est dirigé avec autant de talent que de zèle par M. Bully, l'un de ses professeurs, vient de donner un exemple qu'il est utile de proposer à toutes les administrations. Un médecin distingué, M. Honzelot, meurt dans la force de l'âge, après avoir exercé sa profession avec un dévouement et un désintéressement qui en ont fait le bienfaiteur de la ville. Il laisse un fils jeune et sans fortune; la ville de Meaux l'adopte, et lui accorde une pension de 1,200 francs pour continuer ses études qu'il suit avec succès. Puissent ainsi toutes nos villes et les administrations municipales qui les représentent honorer les services publics et les vertus! M.-A. J.

Sociétés savantes; Établissemens d'utilité publique.

Bordeaux (*Gironde.*) — *Séance publique de la Société linnéenne, en l'honneur de l'illustre* Charles Von-Linné. — La Société avait choisi, pour cette séance solemnelle, le 4 novembre, jour de Saint-Charles; les lectures étaient parfaitement assorties à la circonstance. Après le *discours d'ouverture*, et un *rapport sur les travaux de la Société*, durant l'année académique, par M. Clavé, secrétaire, on a entendu *l'histoire du café*, par M. Venot. Une *Notice sur les colonies françaises du Sénégal*, par M. Teulère, archiviste; une autre *sur la vigne et sur ses produits*, par M. Paillou; des réflexions *sur la sensibilité des végétaux*, par M. Chansarel, D.-M. et une pièce de poësie, *les Illusions champêtres*, par M. Cauvin, ont répandu plus de variété dans les objets dont l'auditoire était occupé. Un *précis des travaux des sections françaises et étrangères de la Société*, par M. Laterrade, directeur, ont ramené l'attention sur le but des institutions *linnéennes*. Enfin, une pièce de vers de M. Guiler, intitulée : *Mes adieux à la campagne à la fin des vacances*, annonçant le retour des occupations de l'hiver, a terminé convenablement la séance d'une Société qui paraît vouée plus spécialement à la botanique. En d'autres lieux, les linnéens cultivent à la fois, et avec le même soin, toutes les branches de l'histoire naturelle. C'est par les mémoires de ces sociétés, c'est-à-dire par ce qu'elles auront fait pour la science, qu'elles pourront juger s'il leur convient d'étendre ou de restreindre leurs attributions, et jusqu'à quel point il est utile de diviser les travaux entre les réunions de naturalistes. F.

Lille (*Nord*). — *Société d'amateurs des sciences, de l'agriculture et des arts. — Programme des prix proposés par la Société, pour être décernés en* 1825 *et* 1826. — Économie rurale. — I. La Société décernera en 1825 : 1° Un prix de la valeur de 200 francs au cultivateur qui aura introduit dans l'arrondissement de Lille le plus beau taureau de race hollandaise pure; 2° Un prix de la valeur de 150 francs au propriétaire du taureau de même race, le plus beau après le précédent. Les taureaux devront être âgés de deux à cinq ans, et être destinés à faire pendant un an le service de la saillie dans l'arrondissement : les prix seront mis en dépôt jusqu'à ce que les concurrens justifient qu'ils ont rempli cette dernière condition. II. Deux prix : l'un de la valeur de 100 francs, et l'autre de 60 francs, aux deux cultivateurs qui auront élevé un plus grand nombre, et dans le meilleur embonpoint, des porcs de la race connue en Angleterre sous le nom de *chinoise*. Cette race, introduite depuis plusieurs années et avec succès en An-

gleterre, a été importée dans l'arrondissement de Dunkerque, par M. Desgraviers, propriétaire à Spicker, auquel on pourra s'adresser pour acquérir les individus nécessaires à la reproduction. III. Une médaille de la valeur de 300 francs au cultivateur qui aura établi, en 1824 et 1825, la houblonnière la plus étendue, et de la contenance de 20 ares au moins. IV. Une médaille de 200 francs à celui qui aura inventé ou importé un nouvel instrument aratoire propre aux grandes cultures, et dont l'introduction dans l'arrondissement paraîtra la plus avantageuse. A défaut d'instrument nouveau, une médaille sera accordée à celui qui aura perfectionné un des instrumens déjà en usage dans l'arrondissement. — Physique. — Il est une foule de circonstances, dans les sciences et dans les arts, où l'on a besoin de déterminer les rapports entre les intensités de lumières données. L'expérience et le calcul conduisent à cette détermination; néanmoins, il serait très-utile d'avoir un *photomètre* comparable, qui donnât ces rapports immédiatement et sans calcul. La construction de cet instrument remplirait la condition principale, si elle était fondée sur une lumière d'une *intensité constante*, facile à reproduire partout, et qui deviendrait ainsi le terme de comparaison avec les autres lumières. En conséquence, la Société décernera, dans sa séance générale du mois d'Août 1825, une médaille d'or de la valeur de 300 francs, à l'auteur d'un *photomètre sensible, comparable, et d'une manipulation facile et sûre.* — Géognosie. — La géognosie a fait, depuis un demi-siècle, de rapides progrès, par la direction que des savans naturalistes ont donnée à l'étude de cette branche importante de la géologie. Sans parler des matériaux précieux fournis par la géognosie, sous le rapport de l'histoire, cette science donne à l'art des mines des notions indispensables pour la recherche et l'exploitation des gîtes des minéraux: la statistique, l'économie rurale et domestique n'en retirent pas de moins grands avantages; l'art de disposer les routes, celui de construire les canaux, ont aussi besoin de son secours, etc. La Société, désirant faire concourir l'étude de la géognosie à la prospérité du département, décernera, dans sa séance générale du mois d'août 1825, une médaille d'or de la valeur de 300 francs, à l'auteur du meilleur *Mémoire sur la géognosie du département du Nord.* — Les concurrens auront soin de faire connaître la nature et la disposition des différentes parties du sol, la solidité et la manière d'être des terrains, le gisement des minéraux, la position des fossiles, et leurs rapports avec les couches et les terrains, etc. — Hygiène publique. — Quels sont les moyens d'améliorer la santé des ouvriers à Lille? Le prix sera une médaille d'or de la valeur de 300 francs. Ce sujet avait été

proposé pour l'année 1824; mais le mémoire qui a été adressé à la Société, quoique remarquable par un grand nombre d'idées saines et philanthropiques, n'a pas cependant paru remplir toutes les conditions désirées pour l'obtention du prix. — Poésie. — Poëme d'au moins cent cinquante vers, dont le sujet sera puisé dans la mémorable campagne des Français en Espagne, en 1823. Le prix sera une médaille d'or de la valeur de 300 francs. La Société décernera ces deux prix dans sa séance générale du mois d'août 1825. Ce sujet avait été, comme le précédent, mis au concours pour l'année 1824; mais aucun des quatre morceaux reçus par la Société n'a été jugé digne du prix. — Pour 1826. — La Société décernera une médaille de la valeur de 300 francs au cultivateur qui, en 1824, 1825 et 1826, aura établi la houblonnière qui promettra le plus de succès. — Conditions. — Il ne sera admis aux concours que des cultivateurs domiciliés dans l'arrondissement de Lille. Les personnes qui désireront concourir pour les médailles accordées en faveur des cultures et des instrumens aratoires, devront faire connaître leur intention à la Société deux mois avant le concours, par une lettre d'avis adressée à à son secrétaire-général. La Société fera connaître dans chaque commune de l'arrondissement, et trois mois d'avance, le jour qu'elle aura fixé pour la distribution des prix. — *Conditions générales à remplir par les concurrens.* — Les ouvrages, mémoires ou instrumens seront adressés, *francs de port*, et dans la forme accoutumée, au secrétaire général de la Société, avant le 1er août de chaque année. Les membres résidans et honoraires sont seuls exclus du concours.

Le secrétaire général, Musias.

Strasbourg (*Bas-Rhin.*). — *Gymnase.* — *Distribution des prix.* — Nous n'avons pu parler plus tôt de cette cérémonie intéressante, qui a eu lieu le 26 septembre dernier, sous la présidence du directoire des églises protestantes, et en présence des autorités. Une circonstance particulière donnait à cette fête académique un caractère plus imposant: on était au milieu des cérémonies funèbres qui ont eu lieu à Strasbourg, le 25, le 28 et le 30, dans les temples des diverses communions chrétiennes. L'orateur, M. Matter, professeur à l'Académie de Strasbourg, et directeur du Gymnase, a profité de cette occasion solennelle pour donner aux élèves des avis plus graves, plus propres à laisser dans l'esprit de la jeunesse des souvenirs salutaires. L'éloge du Roi défunt et celui de son successeur venaient se placer naturellement dans ce discours; l'orateur a peint ces deux monarques par des traits de leur vie, des mots touchans ou pleins de sens que l'histoire s'empresse de recueillir, et qui ne seront pas

moins goûtés par la postérité que par la génération présente. « Dans toutes les carrières, dit M. Matter, le caractère ennoblit le talent, et seul lui assure une gloire durable. » (Ce discours plein de sagesse, et parfaitement convenable au tems et au lieu, méritait d'être conservé par l'impression [1].) F.

Toulon (*Var*). — *Société des sciences, arts et belles lettres.* — *Séance publique du* 19 *décembre* 1824. — Après le compte rendu des travaux de l'année, diverses lectures ont été faites dans l'ordre suivant : une élégie sur *la mélancolie*, par M. Terrin ; *la Coquette*, *le Petit Miroir et la Lorgnette*, fable, par M. Garnier ; un discours sur *la protection accordée aux lettres en France*, par M. Lieutaud ; *le Jeune Poëte mourant*, élégie, par M. Dubourg ; deux extraits d'une comédie inédite intitulée : *les Gens de lettres, ou le Poëte provincial*, de feu Fabre d'Églantine, lus par son fils ; *le Chardon et la Sensitive*, fable de M. Garnier. — Les lectures terminées, le président a fait connaître le sujet d'un prix à décerner en décembre 1825 : « Les vins du département du Var seraient en grande partie d'une bonne qualité s'ils étaient préparés et conservés convenablement ; mais ils sont loin d'avoir la supériorité qu'ils pourraient acquérir, et, comme depuis le déplorable hiver de l'année 1820, ils sont devenus le produit le plus considérable de l'agriculture du département, il importe d'obtenir sous ce rapport des améliorations qui assurent à ces vins la réputation qu'ils méritent, et les débouchés qui peuvent les faire valoir. » En conséquence, la Société propose la question suivante : 1° déterminer les vices de la méthode employée jusqu'à ce jour, dans le département du Var, pour la préparation des vins, et ceux des moyens usités pour leur conservation; les causes qui nuisent à l'exportation de ces mêmes vins, tant sous le rapport des difficultés locales, que de celles qui naissent des relations du département avec les pays voisins; 2° indiquer les moyens de donner à ces vins toute la perfection dont ils sont susceptibles, ainsi que le mode de préparation et de conservation le plus commode et le plus avantageux, eu égard aux localités; les mesures à prendre pour leur assurer un plus grand débouché tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Le prix consistera en une médaille d'or, de la valeur de 300 fr. — Les mémoires seront adressés, franc de port, à M. le docteur Serène, secrétaire de la Société, avant le 15 octobre 1825. Sper, *président*. Serène, *secrétaire*.

---

(1) Brochure in-8° de 19 pages. Strasbourg, 1824; Mme Ve Silbermann, place Saint-Thomas, n° 3.

PARIS.

Institut. — *Académie des sciences. — Mois de décembre* 1824. — *Séance du* 6. — M. Loiseleur des Longchamps adresse à l'Académie des observations pour servir de suite à son mémoire *sur les moyens de faire chaque année plusieurs récoltes de soie.* (MM. Labillardière, Latreille et Silvestre, commissaires.) — M. le docteur Villermé continue la lecture de son mémoire intitulé : *De la mortalité comparative en France, dans la classe aisée et dans la classe indigente.* Ce mémoire sera réuni à ceux qui concourront pour le prix annuel de statistique. — M. Jomard communique l'extrait d'une lettre datée du 27 septembre 1824, et relative à l'expédition de M. de Beaufort dans l'intérieur de l'Afrique. — M. le baron Cagnard de la Tour lit un mémoire intitulé : *Réflexions sur les cordes vibrantes; expériences à l'appui de ces réflexions* : (MM. de la Place, de Prony et Poisson, commissaires.) — M. de Férussac lit une notice sur l'animal du genre *argonaute* (*Argonauta de* Linné). (MM. Cuvier et Duméril, commissaires.)

Du 13. — Une note cachetée sur une expérience nouvelle est déposée par M. Fresnel pour être remise au secrétariat. — M. *Jules* Cloquet lit un mémoire *sur les effets et la manière d'agir de l'acupuncture.* (MM. Duméril, Magendie et Ampère, commissaires.) — M. *le comte* Andréossi est nommé académicien libre, en remplacement de M. le duc de Noailles, à une majorité de 42 suffrages sur 58. — M. Bascany présente deux mémoires *sur la perspective;* le premier sur un instrument portatif, dit *coordonomètre*, destiné à dessiner exactement d'après nature la perspective d'un terrain quelconque; le deuxième sur l'utilité et l'emploi des perspectives exactes : applications aux levées militaires. (MM. de Prony et Fresnel, commissaires.) — L'Académie va au scrutin pour l'élection d'un membre de la section de botanique, en remplacement de M. Thouin. Sur 52 votans, M. le vicomte Morel de Vindé obtient 46 suffrages; M. Aug. Saint-Hilaire 3; M. Emmanuel d'Harcourt 1; M. Michaux 1 : M. Morel de Vindé est déclaré élu. — M. de Férussac lit un mémoire *sur la géographie des Mollusques.* Les sections d'agriculture et de botanique présentent pour candidats à la chaire de culture et de naturalisation des végétaux étrangers, au Muséum d'histoire naturelle, MM. de Mirbel et Bosc.

Du 20. — M. Geoffroy Saint-Hilaire présente deux de ses mémoires; l'un intitulé : Composition de la tête osseuse de l'homme et des animaux, extrait des *Annales des sciences naturelles;* l'autre est

un article extrait du onzième volume des *Mémoires du Muséum d'histoire naturelle*, et qui a pour titre : De l'aile operculaire ou auriculaire des poissons, considérée comme un principal pivot, sur lequel doit rouler toute recherche de détermination des pièces composant le crâne des animaux, suivi de tableaux synoptiques, donnant le nombre et expliquant la composition de ces pièces. — M. Desmoulins, qui avait lu précédemment à l'Académie, le 31 mai dernier, un mémoire sur les différences existantes entre le système nerveux de la lamproie et celui des animaux vertébrés, adresse à l'Académie le résultat d'observations nouvelles qu'il vient de faire à Rouen, au commencement de décembre, sur deux autres espèces de *petromyzon*. — M. Magendie lit un mémoire sur un liquide qui se trouve dans la cavité du canal vertébral, et une partie de celle du crâne de l'homme, et une partie de celle des animaux mammifères. — On procède à l'élection du candidat pour la chaire de culture du Muséum d'histoire naturelle. Le nombre des votans est de 53. M. Mirbel réunit 28 voix; M. Bosc 24, et M. Saint-Hilaire 1. Le procès-verbal de cette élection sera adressé au ministre de l'Intérieur.

Du 27. — M. le garde-des-sceaux invite l'Académie à nommer un de ses membres pour faire partie de la commission qui doit donner son avis sur les types de l'imprimerie royale. M. Lacroix obtient la majorité des suffrages. — M. Mathieu est nommé, en remplacement de M. Cauchy, membre de la commission qui doit examiner les papiers de M. Peyrard. — M Delise de Vire adresse la suite de son Histoire des lichens, et spécialement la partie qui embrasse le genre *roccolle*; elle est renvoyée aux mêmes commissaires déjà nommés, MM. Desfontaines et Bosc. — M. Clapeyron adresse, de la part d'un auteur qui ne s'est pas fait connaître, la description d'une machine pour le concours au prix de M. de Montyon. — Un mémoire anonyme sur l'*apoplexie*, qui concourt aussi pour le prix de M. de Monthyon, est déposé sur le bureau par l'un des secrétaires. — M. Duhamel adresse un mémoire *sur l'action qu'exerce le cuivre, à l'égard des oscillations de l'aiguille aimantée.* (MM. Poisson, Ampère et Dulong, commissaires.) — M. Vauquelin fait un rapport verbal sur le dictionnaire de chimie de M. Pelletan fils. — M. Magendie communique verbalement quelques nouveaux détails relatifs au liquide que contiennent le crâne et le canal vertébral. Il a ouvert à l'hôpital de la Charité le corps d'un homme mort depuis peu de tems. Le canal vertébral était entièrement rempli de liquide. Ce liquide isole les nerfs antérieurs des intérieurs, il sépare également les diveres racines qui appartiennent, soit aux *nerfs du sen-*

timent, soit aux *nerfs du mouvement*. Ce liquide paraît plus abondant chez l'homme que chez les animaux. — M. Poisson lit un deuxième mémoire sur la *théorie du magnétisme*. — M. Flourens lit un mémoire sur l'*encéphale des poissons*. Il y joint les résumés de deux autres mémoires, le premier sur la cicatrisation des plaies du cerveau et la régénération des parties tégumenteuses; le second, sur les conditions fondamentales de l'audition et sur diverses causes de la surdité. (MM. Cuvier, de Humboldt, Portal, Duméril et Dulong, commissaires.) — M. Cauchy présente deux mémoires sur l'intégration des équations linéaires et sur leur application à divers problèmes de physique. A. M—t.

— L'*Académie française* a repris ses séances particulières du premier mardi de chaque mois. Celle de janvier a été remplie par la lecture de *Réflexions sur la langue et la littérature russes*, de M. Lémontey.

Société établie à Paris pour l'enseignement élémentaire. — Programme des prix proposés par cette Société, pour encourager la composition des livres élémentaires. — La *Société* formée à Paris *pour l'amélioration de l'enseignement élémentaire* a déjà senti le besoin, et plusieurs fois émis le vœu qu'il parût en France de bons ouvrages propres à être donnés en lecture, soit aux enfans de ses écoles, lorsqu'ils arrivent au moment de terminer leur cours, soit aux jeunes gens à leur sortie des écoles, soit enfin à la classe des adultes qui, tout en sachant lire, écrire et compter, ne trouvent cependant ni assez d'instruction, ni assez d'attrait dans la plus grande partie des livres qui existent aujourd'hui, et qui ont été composés pour un autre ordre de lecteurs. Une *bibliothèque populaire*, formée d'ouvrages simples, clairs, instructifs et courts, existe dans plusieurs pays; elle manque presque entièrement encore à la France. La Société, animée du désir que cette lacune soit enfin remplie, convaincue que la lecture et l'écriture ne sont que des instrumens, et se faisant un devoir d'en diriger l'emploi vers l'instruction du peuple et vers la propagation des sentimens religieux et moraux, a résolu d'appeler, par l'ouverture d'un concours, l'attention des écrivains sur la composition d'ouvrages dont les auteurs trouveront la plus douce récompense dans la juste espérance des services que l'humanité en doit retirer. Les ouvrages que la Société demande doivent être rédigés de manière à pouvoir être donnés en lecture aux individus qui ne sont pas destinés à recevoir dans nos colléges une instruction classique, et qui, soit dans les écoles primaires, soit dans l'intérieur

des familles, auront appris à lire, à écrire et à compter. Il faut que la rédaction en soit simple, naturelle et claire; que chaque ouvrage présente un ensemble de vues méthodiques, et que les divers sujets, tout en étant traités très-sommairement, et d'une manière fort élémentaire, s'y trouvent cependant assez complétement exposés pour ne donner que des idées justes; car, pour être justes, les idées ont besoin d'être complètes. Il faut enfin qu'ils soient courts, et d'une lecture attachante et facile. Chaque ouvrage ne devra pas *excéder cent pages* ou trois feuilles in-18. — Ce serait vainement que l'on aurait écrit des ouvrages pour le peuple, s'ils n'étaient publiés qu'à un prix qui les plaçât hors de sa portée, et la Société se mettrait dans l'impuissance d'atteindre le but qu'elle se propose, si elle négligeait de prendre toutes les mesures nécessaires pour que les ouvrages couronnés soient répandus à très-bas prix. Elle a calculé que, ne devant pas excéder cent pages in-18, ni être un objet de spéculation, les écrits envoyés au concours pourront être livrés au public pour le prix de 30 centimes sans figures, ou de 50 centimes avec figures. La Société fera en sorte que les ouvrages couronnés soient mis en vente à ce prix. Si les auteurs préfèrent les publier eux-mêmes, ils devront les livrer au public et à la Société, moyennant un prix qui ne pourra excéder celui qui vient d'être fixé. A défaut par l'auteur de livrer à ce prix, soit dès la première publication, soit à toute autre époque, les ouvrages couronnés, la Société, un mois après l'avoir prévenu, se réserve le droit de les publier elle-même, et de les faire mettre en vente au prix déjà déterminé. Les auteurs sont avertis que le seul fait de l'envoi de leurs ouvrages au concours sera, si ces ouvrages sont couronnés, considéré comme un engagement de se soumettre à cette condition essentielle. — La Société ne prescrit rien, ni sur la forme à adopter, ni sur le plan à suivre, ni même sur les titres à préférer. Elle indique, dès à présent, un assez grand nombre de sujets à traiter, et comme son intention est de renouveler tous les ans le conçours, jusqu'à ce que le but qu'elle se propose se trouve atteint, elle se réserve la faculté de remettre à des concours postérieurs, avec des sujets nouveaux, ceux qui n'auraient point été traités dans le premier, ou qui ne l'auraient pas été d'une manière convenable. — Voici la série des matières désignées pour cette fois aux concurrens : — I. *Pour l'histoire.* 1° Histoire de l'Ancien et du Nouveau-Testament ; 2° histoire universelle; 3° histoire de France; 4° mœurs des divers peuples ; voyages, usages, préjugés. — II. *Pour les sciences naturelles et mathématiques.* 1° Notions astronomiques, météorologiques, etc. ; 2° géographie

du globe et de la France; 3° histoire naturelle; 4° préceptes d'hygiène, vaccine, accidens, etc.; 5° notions élémentaires d'anatomie humaine; 6° notions élémentaires de mécanique et de géométrie; 7° applications diverses de l'arithmétique: par exemple, aux poids et mesures, aux monnaies, à la caisse d'épargne, contre la loterie et les jeux de hasard, etc. — III. *Pour les sciences économiques.* 1° Agriculture, animaux domestiques, instrumens aratoires, etc.; 2° industrie, arts, métiers; 3° économie domestique; 4° économie publique: notions sur le travail, la richesse, les valeurs, le commerce, etc. — IV. *Pour les sciences morales.* 1° Leçons de morale pratique; 2° notions générales et élémentaires de droit. Enfin, un ou plusieurs prix seront décernés aux meilleurs ouvrages envoyés au concours sur des sujets non indiqués dans ce programme, pourvu que ces ouvrages rentrent dans les vues générales de la Société, et qu'ils remplissent les conditions nécessaires pour arriver à l'amélioration de l'éducation populaire. — Les auteurs pourront, s'ils le jugent à propos, séparer chaque sujet en plusieurs ouvrages distincts, dont chacun se trouvera spécialement adressé à un âge différent; mais ils n'oublieront pas que les livres demandés sont destinés à être mis, non pas entre les mains d'enfans apprenant encore à lire, mais entre celles de personnes de tous âges, sachant lire, écrire et compter, et pouvant ne pas savoir autre chose. — Les traductions et imitations d'ouvrages étrangers et les extraits raisonnés d'ouvrages français appartenant au domaine public, seront admis au concours; mais il faudra que ces traductions, imitations ou extraits soient appropriés aux goûts et aux habitudes des lecteurs français, et qu'ils se trouvent en harmonie avec le dernier état des sciences. — Chaque prix sera d'une médaille d'or de 100 fr., ou d'une somme de 100 fr., au choix de l'auteur couronné. Le même auteur pourra envoyer au concours plusieurs ouvrages. Les membres du conseil d'administration sont seuls exclus du concours; tous les autres membres de la Société, ainsi que tous les amis de l'éducation et de l'amélioration des mœurs publiques, sont invités à concourir. — Les ouvrages seront adressés, francs de port, au président de la Société pour l'enseignement élémentaire, rue Taranne, n° 12, avant le 1er décembre 1825, époque de la clôture de ce premier concours. — Les concurrens sont invités à ne pas se nommer d'avance, et à placer, en tête de leurs ouvrages, une épigraphe qui sera répétée, avec leur nom, dans un billet cacheté.

N. B. Plusieurs sociétés respectables de Paris faisant leur objet principal d'encourager la rédaction et la publication de petits ou

vrages de morale religieuse à la portée du peuple, on n'a pas cru devoir donner ici aucun développement à cette portion du programme; la Société n'en recevra pas moins avec reconnaissance les écrits qui seraient composés dans ce but et qui rempliraient d'ailleurs les conditions exigées. *Les président et membres du conseil d'administration.*

Athénée de Paris. — Cours. — Nous avons naguère annoncé (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXIV, p. 538) la prochaine ouverture des cours de cet établissement littéraire, fondé à une époque d'espérance et d'amélioration, en 1784. Depuis lors, La Harpe, Chénier, Ginguené, le jeune et infortuné J.-J. Leulière, auteur d'un Cours de littérature; MM. Lemercier, Victorin Fabre, Tissot, et plusieurs autres littérateurs célèbres, se sont fait entendre dans cette chaire, qui resta toujours accessible aux amis des lumières et de la civilisation. La révolution et la contre-révolution ont respecté tour à tour cet asile inoffensif de la tolérance philosophique. Or, la bonne renommée politique et littéraire dont l'Athénée jouit à juste titre depuis longues années, ses administrateurs, dont quelques-uns portent des noms célèbres et chers à la France, s'efforcent de la conserver, autant qu'une sage circonspection le permet, par le choix des professeurs et par les sujets de leurs leçons. La séance d'ouverture a eu lieu le 2 décembre 1824 : elle n'a pas tenu tout ce que le programme pouvait faire espérer. Le discours qui lui sert comme de portique a paru généralement une amplification trop commune des prospectus de l'établissement, et une répétition usée des éloges qu'il a tant de fois reçus. M. Villenave a reparu, avec tout l'éclat de son talent et toutes les richesses de sa vaste érudition, dans les leçons qu'il a lues depuis. Rentré dans le sujet qu'il avait traité avec succès, l'année dernière, l'*histoire littéraire de France*, il s'est montré ce qu'il est en effet, un littérateur instruit, un écrivain judicieux, correct et élégant, un philosophe. Ce professeur n'en est encore qu'au ve siècle de l'ère chrétienne, époque où il n'y avait ni France, ni langue française, mais seulement des Gaules, où l'on parlait un latin dégénéré. Législation, religion, mœurs, poëtes, orateurs, historiens, tels sont les chapitres qui ont fixé les recherches de M. Villenave. Nous l'engageons à puiser de nouvelles couleurs pour ses tableaux dans les sources originales des chroniqueurs du tems; c'est le plus sûr moyen de donner quelque chose de neuf et de vrai. M. de Sismondi a fort bien peint cette même époque dans son roman de *Julia Severa*. — Les honneurs de cette première séance ont été pour M. Artaud, jeune professeur récemment enlevé, par les suggestions de l'esprit

de parti, à une chaire qu'il remplissait avec distinction au collége de Louis-le-Grand. Il n'a pas tardé à captiver l'intérêt de l'assemblée par la fermeté de son style et la nouveauté de ses aperçus. M. Artaud a placé, comme introduction à son cours, des vues générales sur le génie poétique au XIXe siècle. Il l'a peint, non pas tel que certains esprits nous le dépeignent à leur image, imitateur, servile et pâle copiste; mais, au contraire, marqué d'un coin particulier d'originalité, et cette originalité consiste dans la tendance au vrai en toutes choses : vérité dans les sentimens religieux et moraux qu'il évoque et qu'il agite; vérité dans les couleurs qu'il recherche curieusement sur la palette inépuisable de l'histoire; vérité dans l'expression qu'il invente, alors même que par des alliances de mots inusitées (dignes d'éloges toutes les fois que la raison et le goût peuvent les avouer) il étonne les oreilles trop timides ou trop circonspectes : tel est, suivant M. Artaud, le génie poétique au XIXe siècle; tels se montrent, avec des modifications diverses, Casimir Delavigne, La Martine, Châteaubriand, Walter Scott, Lemercier, et tous ceux dont les écrits ont obtenu de nos jours des succès populaires. Dans la suite de ses leçons, le professeur a voulu reprendre son sujet à son origine : il a retracé successivement les premiers développemens des littératures modernes, en les rapprochant avec art des circonstances politiques qui les produisirent, et, pour ainsi dire, les colorèrent, et en appliquant cette pensée féconde d'un écrivain profond, quoique parfois subtil et sophiste (M. de Bonald), « que la littérature est l'expression de la société. » On a distingué surtout une leçon où M. Artaud a groupé dans un tableau plein de vigueur les principaux écrivains de l'Italie, de la France et de l'Allemagne, au tems du concile général de Constance, époque de fermentation et de sève, où quelques esprits énergiques et supérieurs entrevirent prématurément et voulurent trop tôt répandre des vérités morales et politiques qui ne devaient être adoptées que plus tard, mais qui, en attendant, conduisirent au martyre plusieurs de leurs imprudens sectateurs. Le style de M. Artaud participe de l'originalité de ses idées : il est grave, ferme, et parfois hardi, comme elles. — Le cours de M. Dunoyer, ancien collaborateur de M. Comte dans la rédaction du *Censeur européen*, a partagé l'attention des auditeurs de l'Athénée. Il l'intitule : *Cours d'économie et de morale.* Le sujet est, comme on voit, sévère et abstrait. Le professeur dédaigne d'en charmer l'aridité par les ornemens que l'imagination sait répandre sur le style; mais, du moins, il est parfaitement clair, quant à l'expression et à l'enchaînement logique

du discours. Le système général de M. Dunoyer tend à transporter la théorie politique hors de la sphère, trop sujette à controverse, des institutions sociales, pour la ramener dans les termes beaucoup plus positifs de l'amélioration morale et industrielle de l'homme. M. Dunoyer a démontré facilement que les races les plus susceptibles de culture sont aussi les plus susceptibles de liberté. Partant de cette donnée féconde, il a fait voir la liberté véritable suivant pas à pas les progrès de la civilisation, et celle-ci recevant ses développemens de la culture intellectuelle de l'homme. Ce n'est point aux gouvernemens, du moins comme cause première, que le professeur trouve juste d'imputer les maux qu'ils déversent quelquefois sur les nations. Si les nations ne sont pas gouvernées par des hommes justes, si leurs richesses sont dilapidées sans discernement et sans mesure, il faut en rechercher la faute ou plutôt la cause en elles-mêmes, et reconnaître qu'elles ne sont pas suffisamment éclairées pour se choisir des agens, des représentans, des gouvernans justes et sages, et pour obtenir par leur moyen un emploi raisonnable des richesses publiques. Si donc l'on veut réformer les abus, c'est dans leur racine qu'il faut les attaquer, pour avoir un succès durable; c'est en propageant les lumières parmi les masses, c'est en cultivant leur moralité, qu'on éclairera et qu'on rendra meilleurs les gouvernemens, qui, après tout, sortent d'elles et sont leur produit nécessaire. Cette manière de raisonner est, on en conviendra, peu offensive pour le pouvoir, et il ne doit pas s'alarmer des progrès qu'elle pourrait faire. Toutefois, ne décourageons pas les esprits positifs et les caractères énergiques qui se mettent à travers le torrent du mal pour en retarder le cours. Bien qu'il puisse être utile de remonter à sa source pour en arrêter les débordemens, la force unie à l'habileté indique aussi des moyens de le contenir dans son cours, et même de le diriger quelquefois au profit de la prospérité publique. En un mot, nous pensons que le système de M. Dunoyer, vrai en soi, ne l'est pas également dans ce qu'il a d'exclusif pour d'autres systèmes. — Parmi les cours des sciences *naturelles* professés cette année à l'Athénée, on a remarqué le cours nouveau d'*hygiène*, par M. *Eusèbe* DE SALLE. Ce médecin embrasse à la fois l'histoire et la philosophie de cette science, qui touche par mille points à toutes les sciences physiques. Aucune d'elles ne paraît étrangère au professeur, qui émet parfois des idées susceptibles de contestation, mais présentées avec une originalité qui n'est point dépourvue de charme. — Un cours d'*histoire philosophique des beaux-arts*, par M. Amaury-Duval, membre de l'Institut, n'est encore qu'à sa

première leçon. Nous nous proposons d'y revenir, et de faire aussi connaître et apprécier les principaux cours qui sont commencés, ou seulement encore annoncés sur le programme. X.

Athénée des arts.—91e *séance publique, tenue le* 5 *décembre* 1824, *sous la présidence de* M. Perrier. — Après un compte rendu des travaux depuis la dernière séance publique, par M. Devilliers, secrétaire général, MM. Mirault, Paillet de Plombières et Denne Baron ont lu diverses pièces de poésie. Des médailles ont été décernées à M. Dupont, naturaliste, pour des pièces d'anatomie artificielle en cire, à M. Winkel, inventeur du *componium* ou *improvisateur musical*, à M. Duvergier fils, inventeur des farines de légumes, à M. Bretel, pour son corset dit antirachitique, et à M. Jalade-Lafond, pour son lit mécanique. M. Schmidt, inventeur de nouvelles limes, M. Paillet de Plombières, auteur d'un poëme sur la mort de Henri IV, M. Marchand, à qui l'on doit une estampe de Clodomir et Anatilde, M. Cartier, inventeur d'un nouveau procédé de cardage, enfin M. Langlumé, inventeur d'un procédé lithographique en couleur, et M. Albert Montémont, auteur des *Lettres sur l'astronomie*, ont obtenu des mentions honorables. La séance a été terminée par un concert. — L'Athénée des arts propose, pour sujet du prix triennal fondé par M. Turrel, la question suivante : *Quels ont été les progrès des sciences physiques et chimiques, depuis le commencement du* XVIIIe *siècle jusqu'à ce jour, et quelle a été leur influence sur les progrès de l'industrie manufacturière.* Le prix est une médaille de 300 francs, qui sera décernée dans la séance publique de 1825. — Les mémoires, écrits en français, devront être envoyés francs de port, avant le 1er juillet 1825, terme de rigueur, au secrétaire général, M. Devilliers, rue de la Vieille Estrapade, n° 15.

Société royale des Bonnes-Lettres, établie rue Neuve-Saint-Augustin, n° 17.— Cette Société, qui compte dans son sein beaucoup d'hommes de lettres distingués, et qui rendra d'autant plus de services à la littérature et aux arts, qu'elle s'abstiendra d'y mêler des doctrines politiques intolérantes et exclusives, et d'introduire l'esprit de parti dans le temple des muses, a ouvert ses séances publiques le 21 décembre dernier. M. Laurentie a lu un discours sur les rapports des belles-lettres ou des bonnes-lettres avec la religion et la morale, qui leur fournissent leurs plus nobles inspirations. M. Auger a lu ensuite une notice pleine d'intérêt et semée de traits piquans sur la comédie grecque et romaine et sur Térence. Les séances auront lieu désormais les mardi et vendredi de chaque semaine. — Chaque

séance est ouverte par l'un des professeurs, dans l'ordre indiqué par le *bulletin*, et se termine par une ou deux lectures. — Les cours qui se feront cette année sont les suivans : — *Hygiène;* M. Parisset. — *Essai sur les mœurs des animaux et des végétaux*, et sur les rapports qu'ils ont entre eux et avec l'homme ; M. Robert. — *Littérature orientale;* M. *Abel* Rémusat. — *Du théâtre grec;* M. Raoul-Rochette. — *Essai sur la Comédie;* M. Auger. — *Dissertations littéraires;* M. Patin. — *Extrait d'un traité des bonnes-lettres;* M. Laurentie. — *Essai sur le roman;* M. Malitourne. — *Essai sur la morale considérée dans ses rapports avec les arts;* M. Alletz. — De l'*histoire générale* et de l'*histoire de France en particulier;* M. Rio. — Plusieurs hommes de lettres doivent, en outre, faire des lectures en vers et en prose. Ce sont MM. Alletz, Ancelot, Audibert, *Henri* de Bonald, Briffaut, Campenon, Chênedollé, Chézy, *Alexandre* Guiraud, *Victor* Hugo, *Charles* Lacretelle, Mennechet, Michaud, Roger, *Alexandre* Soumet, Vanderbourg, etc. — Prix d'abonnement, 100 fr. pour l'année. — La Société accorde aussi des abonnemens de 6 et de 3 mois, au prix de 50 et 25 fr.; les premiers, à MM. les députés, les officiers de la maison du Roi et des princes, de la garde royale et des corps en garnison à Paris; les seconds, aux élèves de l'École Polytechnique, des Écoles de Droit, de Médecine, et de la *Société des Bonnes-Études.*

— *Lectures sur la tragédie grecque.* — Nous sommes forcés d'avouer que plus d'un auditeur a été pris pour dupe à cette Société. Tel professeur avait promis une dissertation scientifique, et n'a donné que quelques lieux communs sur les affaires du jour; tel autre, qui devait entretenir l'assemblée de Corneille et de Racine, ne parlait que des excès de la révolution; mais enfin, voici un homme de lettres qui consent à faire des lectures vraiment *littéraires;* M. Patin, qui connaît à fond la matière qu'il traite, sait attacher l'attention sans sortir de son sujet; et pour rendre sa lecture piquante, il n'a pas besoin de s'adresser à l'esprit de parti et aux passions politiques. — M. Patin a promis une suite de lectures sur le théâtre grec, et particulièrement sur la tragédie; il était naturel qu'il commençât par une revue des critiques qui, chez les anciens et chez les modernes, se sont occupés de cette partie de la littérature. Tel a été le sujet spécial de ce premier discours. Le professeur est remonté dans sa revue jusqu'à Aristophane, le véritable critique d'une époque où la littérature, animée et vivante, ne connaissait guère d'expression que la parole, et où les journaux politiques et littéraires se faisaient sur

la scène. Il a montré que le comique d'Athènes était un homme d'un excellent goût, qui avait parfaitement fait ressortir, dans un parallèle bouffon, les défauts d'Eschyle et d'Euripide. — Il arrive ensuite à Aristote, critique d'une époque de réflexion, que l'expérience des poëtes avait instruit sur les procédés de l'art, mais que la spéculation a porté plus loin, et qui par conséquent a parlé quelquefois d'une tragédie qui n'était pas la leur, ce qui ne suffit pas toujours pour en donner une idée. — Les critiques latins n'offraient au professeur que des principes ou des jugemens de peu d'intérêt; il les a nommés, comme une espèce de transition pour arriver aux modernes. — Ceux-ci ont d'abord assez mal jugé les tragiques, et en général les anciens. — Les uns les admiraient superstitieusement, d'après certaines règles, certains systèmes; les autres les dédaignaient légèrement, d'après nos mœurs polies. De là, la querelle sur les anciens et les modernes. Cette guerre littéraire était presque entièrement assoupie quand Brumoy publia son *Théâtre des Grecs*. M. Patin a montré qu'en vrai jésuite il avait fait une espèce de mélange de la littérature rigoriste et de la littérature relâchée; que le caractère et le défaut principal de son livre était l'indécision des doctrines. Un pareil ouvrage n'était pas propre à ramener au respect des Grecs, pour lesquels il était alors à la mode de professer une espèce de dédain. M. Patin a reproché à La Harpe d'avoir rédigé en traité ce mépris universel; et il a fait voir que ce littérateur, qui connaissait si bien notre théâtre, était complétement étranger à l'esprit du théâtre grec. Barthélemy, plus familier avec les anciens, savait mieux aussi apprécier leurs poëtes dramatiques; cependant, on remarque encore trop de vague dans cette partie de son bel ouvrage. — En Allemagne, les exemples de Winkelmann ont suscité une école de critiques: les Lessing, les Herder, les Schiller, et enfin Schlegel, auxquels le professeur français a su rendre justice, quoiqu'eux-mêmes ne nous l'aient pas toujours rendue. M. Patin ne pouvait oublier que cet esprit de critique indépendante est aussi chez nous l'apanage de quelques littérateurs distingués, et il a rappelé avec de justes éloges les cours de MM. Lemercier, Villemain, Andrieux, ainsi que les articles de ce dernier, insérés dans la *Revue Encyclopédique*, sur la tragédie grecque. (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXI, p. 77.) — Le professeur, connu par ses connaissances variées, son goût judicieux et ses succès académiques, n'a point trompé l'attente de l'auditoire. Son sujet n'était pas bien neuf; mais ses pensées avaient la grâce de la nouveauté, et sa lecture a excité un vif intérêt. Il

a fort judicieusement éloigné les dénominations de *classiques* et de *romantiques*, que ne comprennent pas ceux mêmes qui ont mis dans ces distinctions toute leur littérature. Il a annoncé qu'il tâcherait de juger les Grecs, en les considérant en eux-mêmes, et sans se laisser préoccuper par les préjugés qui les exaltent ou les rabaissent. C'est quelque chose d'assez rare aujourd'hui qu'une opinion qui ne prend pas le mot d'ordre, pour qu'on puisse en féliciter M. Patin.

M. A.

Cours de grec moderne. — M. Clonaris, Grec de nation, et non moins distingué par ses connaissances étendues que par son amour sincère pour sa patrie, vient d'ouvrir, le 18 janvier, sous les auspices de la *Société Asiatique* et de la *Société des méthodes* (voy. *Rev. Enc.* t. XIII, p. 733), et dans le local ordinaire de leurs séances, grande rue Taranne, n° 12, un cours de grec moderne. Les leçons ont lieu les mardi et samedi de chaque semaine, à sept heures et demie du soir, et le cours entier doit durer six mois. Les personnes qui voudront suivre ce cours paient, pour couvrir les frais matériels, une somme de 12 francs : on leur délivrera une carte d'entrée; elles doivent se procurer les ouvrages suivans : la *grammaire* de *M. David*, et *Paul et Virginie*, traduit en grec moderne (1).

Beaux-arts. — *Peinture sur verre.* — *Nouveaux documens à ajouter comme complément à l'examen d'un ouvrage de* M. *Alexandre* Lenoir, intitulé : *Observations sur la peinture sur verre*, *etc.* (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXIII, p. 463.) — Robert Pinaigrier, naquit vers 1490. Il doit être considéré comme l'un des peintres sur verre les plus distingués. Après avoir étudié en Italie du tems de Léonard de Vinci, il vint exercer son art en France. Ses peintures sur des vitraux de l'église Saint-Hilaire de Chartres sont annoncées comme son début; Félibien en porte la date à 1520. Un tableau placé dans cette église, ayant pour sujet le bienfait de la Rédemption, fut copié par d'autres peintres, et notamment à Paris dans les charniers de l'église S.t-Étienne-du-Mont. M. Hérisson en a donné un détail fort curieux dans le tome XXXIV de la *Biographie universelle.* (Voy. l'article *Pinaigrier.*) Deux vitraux placés dans l'église de Saint-Aignan, plusieurs dans le chœur de l'église des Saints-Pères, et ceux de l'église inférieure de Chartres sont, selon la tradition, de Nicolas Pinaigrier, l'un des enfans de Robert. M. Wil-

---

(1) On trouve ces deux ouvrages à la librairie de F. Didot, rue Jacob, n° 24.

lemin les a peints dans ses Monumens français inédits. La beauté des vitraux de l'église de Chartres donne la plus haute idée de ce genre de peinture, dont, par un oubli impardonnable, on n'a jamais fait honneur à Pinaigrier et à ses enfans. D. de B.

— *Médaille frappée en l'honneur des sciences médicales.*—Les monumens des arts ne doivent point être exclusivement consacrés à perpétuer la mémoire des princes, de leurs triomphes, de leurs conquêtes, si souvent funestes aux peuples. Le souvenir des entreprises utiles aux hommes, des travaux qui contribuent au perfectionnement des sciences, aux progrès de la raison humaine, mérite aussi d'être transmis à la postérité. L'état des mœurs, des lettres, de la civilisation n'est pas moins du domaine de l'histoire que les actions des rois et les intrigues de la politique. — Parmi les grandes entreprises littéraires dont s'honore le XIXe siècle, il est juste de comprendre le *Dictionnaire des sciences médicales*, auquel se rallient nécessairement la *Flore*, la *Biographie médicale*, et *l'Abrégé* si utile de ce Dictionnaire. L'éditeur de ces beaux ouvrages a voulu consacrer, par un monument impérissable, les travaux de tous les savans qui ont concouru avec lui à répandre la connaissance des sciences médicales. Il a fait frapper une médaille qui transmettra à la postérité la mémoire des progrès que ces sciences ont faits au commencement du XIXe siècle. Cette médaille, du module de vingt-deux lignes, représente d'un côté l'*offrande à Esculape*, sujet imité de l'un des tableaux les plus remarquables de Guérin, et qui est parfaitement adapté à la destination du monument. La gravure a reproduit, de la manière la plus heureuse, la pureté des dessins, la grâce des contours et le fini de tous les détails qui distinguent les productions du peintre célèbre dont elle copiait l'ouvrage. Le groupe placé devant l'autel semble se mouvoir et vivre; la ligne qu'il forme avec la statue du dieu est entièrement en harmonie avec le contour de la médaille, et semble avoir été imaginé à dessein pour y être inscrit. Sur l'autre face est une guirlande formée de plantes médicinales, au milieu de laquelle on lit l'inscription suivante : *Les souscripteurs associés, pour transmettre à la postérité les sciences médicales acquises au* XIXe *siècle. C. L. F. Panckoucke, éditeur.* C. F.

Instrumens graphiques. — Régulateur, porte-plume, papier autographe de M. DEJERNON. — M. Dejernon, auteur de plusieurs ou-

(1) Paris, 1825, l'éditeur C.-L.-F. Panckoucke, rue des Poitevins, n° 14; prix, en argent, 32 fr., en bronze, 12; et 1 fr. 50 c. pour le port.

vrages sur l'écriture, et d'un grand nombre d'instrumens graphiques, qui furent remarqués à l'Exposition des produits de l'industrie française, en 1819 et 1823, s'est appliqué sans relâche à perfectionner ses ingénieuses inventions. Nous avons parcouru avec intérêt, dans un catalogue qu'il vient de publier, la description d'une foule d'objets relatifs à son art, qui presque tous nous ont paru aussi utiles que curieux, et l'indication de nouveaux procédés, à l'aide desquels il apprend à écrire avec une étonnante rapidité, non-seulement aux enfans, aux personnes dont la main est dure et tremblante, mais même aux aveugles. Ces découvertes et ces perfectionnemens attestent de laborieuses recherches. M. Dejernon offre aux pères de famille, pour preuve de l'excellence de sa méthode, le spectacle des résultats avantageux qu'elle produit chaque jour dans son établissement, rue des Fossés-St-Germain-l'Auxerrois, n° 26. B.

Théâtres. — Odéon. — *Revue des* opéras *représentés dans les derniers mois de l'année* 1824. — Depuis que la direction de ce théâtre est confiée à M. Bernard, le public s'y rend en foule, et cette affluence est due principalement à la musique. Ce n'est pas qu'elle soit neuve sous aucun rapport; mais c'est de la musique pour ainsi dire renouvelée, soit parce qu'elle a pour interprètes de nouveaux acteurs, soit parce qu'étant originairement composée sur des paroles italiennes, elle a perdu quelques-unes de ses grâces natives, dans leur traduction française, soit enfin par la seule raison qu'étant extraite de divers opéras étrangers, elle présente une espèce de mosaïque sur le drame quelconque auquel on applique ces morceaux, bien ou mal choisis. Pour justifier cet exposé, nous citerons les pièces jouées. — C'est d'abord *le Barbier de Séville*, pièce tronquée et à scènes recousues, où les lacunes, remplies par la musique de Rossini (au dessous de laquelle sont les vers de M. Castil Blaze), plaît encore aux oreilles délicates, mais qui ne sont pas assez exigeantes pour demander autre chose que des sensations agréables. Ce sont ensuite *les Folies amoureuses*, de Regnard, où l'on entend avec plaisir des compositions de facture différente; comme si le musicien, à l'imitation d'Homère, avait voulu employer en chantant plusieurs dialectes, idée la plus romantique dont on se soit encore avisé, puisqu'elle rompt l'unité de style et de caractère, aussi nécessaire à la gloire de l'auteur, qu'indispensable à la perfection de son ouvrage. Enfin, le dernier trait de nouveauté consiste dans la remise du *Tableau parlant*, de *Richard* et de *Zémire et Azor*. — Ces productions spirituelles conservent tout le mérite qui dès le principe leur a concilié la faveur

publique; c'est-à-dire, qu'on retrouve dans une grande quantité d'airs, des débuts d'inspiration vraie, suivis d'inspirations nouvelles à chaque vers, sans qu'une pensée générale préside à leur assortiment plus ou moins heureux. Les musiciens y reconnaissent, ainsi qu'ils le faisaient alors, un style trop négligé, quoique d'une expression naturelle, mais du genre familier. Leur jugement n'a pas varié, comme celui des amateurs, dont la plupart bornent leur plaisir aux sensations de l'ouïe, et s'occupent très-peu des causes qui peuvent, même en ne cessant pas de la flatter, leur en procurer de plus durables. Ils n'ont pas changé non plus d'opinion sur l'insuffisance des études de Grétry dans la science de l'harmonie; ils avaient fort bien jugé que ce compositeur n'en connaissait pas assez les ressources, et que les effets grands et nombreux qu'elle produit n'étaient pas tous à sa disposition. C'est ce qui fait que les mêmes amateurs, recevant de la musique de Rossini d'autres sensations aussi légères, mais d'un autre genre, lui préfèrent aujourd'hui ce dernier maître, mais sans mieux apprécier leur mérite respectif. — Au reste, rien ne doit plus amuser nos compositeurs français que de voir quelques beaux esprits ranger sans façon l'un ou l'autre à côté des Gluck, des Sacchini, des Piccini, des Haydn, des Mozart et de plusieurs autres dont les compositions sont nées de l'union intime de la science fécondée par le génie. — Le goût pour la musique s'accroissant de jour en jour à Paris, quelques réflexions sur les nouvelles productions de cet art pourront ne pas paraître déplacées dans ce recueil consacré aux arts et aux sciences; mais nous nous bornerons ici à de courtes observations sur *le Sacrifice interrompu* et *Robin des bois*, qui continuent d'attirer la foule à l'Odéon. — Il ne faut qu'avoir entendu une fois chacun de ces ouvrages pour s'apercevoir que le système de pratique musicale est plus large dans l'un, et plus singulier dans l'autre. Sans atteindre à la perfection de la mélodie, les chants du *Sacrifice* en ont davantage que ceux de la *Pie voleuse*, de Rossini. Qu'on écoute avec attention presque toute la partie vocale sortie de la plume de cet auteur, on se croira reporté au tems où les Grecs n'avaient que quatre sons à leur lyre. Il n'emploie communément à former ses chants que les quatre notes de l'accord qui résonne dans son orchestre : il laisse au chanteur le soin de jeter sur ce canevas une broderie trop uniforme pour ne pas devenir à la longue fastidieuse à l'oreille; il semble ignorer que les autres notes intermédiaires varient à l'infini le caractère de ces notes harmoniques, en se combinant avec elles. C'est produire le même effet que l'orateur qui, négligeant toutes les consonnes, croirait avoir fait un discours,

quand il n'en aurait fait entendre que les voyelles; car, sauf certaines différences qu'entraîne toute comparaison, les notes harmoniques de la gamme sont aux notes qui en complètent la série diatonique, ce que sont aux voyelles et aux diphtongues qui complètent l'alphabet, les voyelles intermédiaires. L'usage trop fréquent des sons harmoniques dans le chant et des notes dans le discours, y introduisent également la mollesse et l'âpreté, tandis que leur mélange heureux produit ce charme qui pour l'oreille est toujours de la mélodie. — Celle de *Robin des bois* est bien moins naturelle que celle du *Sacrifice*, parce qu'elle s'allie à une harmonie moins franche et qui semble toujours prête à passer dans une modulation nouvelle. Aussi, aux premières représentations de cet opéra, les acteurs en général, ont eu de la peine à rendre avec justesse les intonations du chant qu'ils avaient à débiter; c'est moins leur faute que celle de l'auteur. Ces intonations, presque étrangères au ton dominant, tiennent à un caractère de bizarrerie particulière au compositeur, et qui ne fait point tort à son ouvrage, quand on le chante avec précision; mais l'organe qui produit ces intonations et l'oreille qui les recueille ont besoin de quelque tems pour s'y faire : aussi a-t-on pu remarquer que l'auteur, en donnant aux contrebasses plus de chant que cet instrument n'en comporte, affectait de chercher des effets nouveaux. Il en a trouvé de fort agréables, ainsi que l'auteur du *Sacrifice*, et leurs procédés tiennent plus profondément à la vraie science de l'art que le roucoulement des tourtereaux que fournit à présent l'Italie. -- Nous terminerons ici cet article, déjà peut-être trop long pour ceux qui croient que c'est diminuer son plaisir que d'en étudier la cause. FLEURÈAU.

— *Apollon* II, vaudeville. — *La Fête de Molière*, comédie. — Le premier mois de 1825 a été complétement stérile pour l'art dramatique: ni Melpomène, ni Thalie n'ont été fêtées dans les deux sanctuaires qui leur sont consacrés, et la paresse est la seule divinité à laquelle nos deux grands théâtres aient sacrifié. Puisse ce début n'être pas un triste présage pour l'année tout entière! En sa qualité d'aîné, le Théâtre-Français a été le plus paresseux; il se souvient de cette maxime du Diable gentilhomme, du conte de Papefiguière :

Travailler est le fait de la canaille.

Et il craint peut-être, en travaillant, de tomber dans la roture. L'Odéon, qui, l'année dernière, avait travaillé comme un cadet de famille, voudrait-il aussi se donner des airs de droit d'aînesse? Nous ne le pensons pas; on annonce que plusieurs grands ouvrages paraî-

tront incessamment; mais, en attendant, le mois de janvier ne nous offre que deux bluettes, dont il est presque hors de propos de faire mention, un mois après leur naissance. — *Apollon II*, vaudeville en un acte, par MM. *Ferdinand* Langlé et Romieu (samedi, 1er janvier), est une revue satyrique de l'année dernière; ce fond usé aurait besoin d'être rajeuni par la gaîté des détails et le sel des épigrammes; il y a bien dans ce vaudeville quelques détails agréables et quelques bons mots; mais le cadre, pour être bizarre, n'a pas semblé plus neuf. Apollon est malade, apparemment pour avoir lu les vers de MM. tels et tels; un de ses fils règne à sa place, et ce dieu *par interim* veut mettre le Parnasse à la réforme. Plusieurs originaux, ayant des prétentions à l'emploi de muse, se présentent tour-à-tour; mais Iris vient mettre fin à leurs réclamations, en annonçant qu'Apollon est guéri. Les auteurs, dans leur vaudeville final, ont fait des vœux pour tout le monde; il est juste de leur souhaiter à l'avenir de meilleures inspirations et des applaudissemens sans mélange. — *La Fête de Molière*, comédie-épisodique en un acte et en vers, par M. Samson (samedi, 15 janvier.) Cette petite pièce manque de fond et d'intrigue; mais il y a de jolis vers, des scènes agréables, et il faut surtout louer l'intention de fêter l'anniversaire d'un des hommes qui font le plus d'honneur à la France. — Molière, qui est venu chercher à Auteuil un asile contre les chagrins que lui cause la coquetterie de sa femme, y reçoit la visite de Chapelle, celle de La Fontaine, celle d'un bourgeois retiré qui vient se plaindre de ce qu'on veut absolument le prendre pour le modèle du Sganarelle de la comédie. Mme Molière vient ensuite, ainsi que tous les comédiens, féliciter le père du théâtre. Un jour de fête est un jour d'indulgence; une réconciliation termine la pièce. M. Samson, qui est sur notre scène un des bons interprètes de Molière, et qui, par son jeu mordant et spirituel, montre qu'il sait le comprendre, a reçu les applaudissemens unanimes des spectateurs. M. A.

Nécrologie. — *Supplément aux* Tablettes nécrologiques *de l'année* 1824. — Nous réunissons ici plusieurs articles anciens que l'abondance toujours croissante des matières nous avait forcés d'ajourner de mois en mois, et qui ne doivent cependant pas être supprimés, parce qu'ils sont autant de tributs payés à la mémoire d'hommes qui ont rendu des services aux sciences, à la littérature et aux arts.

— *Jean-Paul* Delichères, né en 1752, à Aubenas (Ardèche), est mort dans cette dernière ville le 1er décembre 1820. — Jurisconsulte

profond, littérateur distingué, écrivain correct et élégant, il se montra encore digne des divers emplois auxquels, dans des tems difficiles, il fut appelé par les suffrages de son pays, qui lui doit plusieurs établissemens utiles. — Successivement maire de sa ville natale, procureur-syndic de son district, administrateur de son département, député au Conseil des Cinq-Cents, président du tribunal de Privas, il se fit toujours remarquer par sa sagesse, sa droiture, ses lumières et le plus grand désintéressement. — Rendu à la vie privée par la démission qu'il donna, en l'an XII, de la place de président, il sacrifia une partie de son tems aux nombreux cliens qui recouraient à ses avis, et donna l'autre au culte des lettres, qui avaient fait, toute sa vie, le charme de ses loisirs. Les antiquités, et spécialement celles de son pays, furent l'objet particulier de ses études. — On a de lui plusieurs dissertations imprimées, qui ne pourraient manquer de plaire aux hommes éclairés de tous les pays, bien que leur sujet paraisse purement local. De ce nombre sont : 1° une *Notice historique du département de l'Ardèche;* 2° une *Dissertation sur le monument de Mithras qui existe à Bourg-Saint-Andéol;* 3° une autre *Dissertation sur l'Hercule gaulois, dans laquelle on indique au bourg de Désagnes, le premier monument qui lui fut élevé par les Romains, etc., etc.* M. Delichères a laissé plusieurs manuscrits qui sont au pouvoir de son neveu (M. Vernet, avocat, et juge-suppléant au tribunal de Privas). Le plus considérable, le plus important de tous, celui auquel l'auteur attachait le plus de prix, a pour titre : — *Théorie de la langue primitive basée sur la peinture des objets, par opposition au langage des sons de la nature, ou des onomatopées, et de ses rapports avec l'invention et les signes de l'écriture alphabétique, etc.* — — Deux autres manuscrits, servant en partie à justifier ce premier ouvrage, et présentant également le plus grand intérêt, sont intitulés, l'un : *Essai sur la langue celto-helvienne, dans lequel on examine si les idiomes du midi de la France sont dérivés ou corrompus du latin, et l'on démontre que celui du département de l'Ardèche est en particulier le dialecte le moins altéré de la langue primitive de l'Europe.* — *L'autre Vocabulaire, ou Choix raisonné des dénominations des sites du département de l'Ardèche, expliquées par le rapport des images qu'ils offrent, avec l'idiome des habitans et avec les langues anciennes de l'Asie.* — Ces trois ouvrages, qui formeraient trois ou quatre gros volumes, ne restent inédits que parce que le possesseur est à une distance trop éloignée de la capitale, et que c'est là seulement qu'ils peuvent être convenablement publiés. V.

—*J.-P.-F.* Thierry, pharmacien, membre de la Société d'agriculture, d'arts et de commerce de Caen, est mort dans cette ville, en 1823, à l'âge de 76 ans. Quoique M. Thierry n'ait publié aucun ouvrage pendant sa longue carrière, sa vie n'en a pas été moins utile à son pays, par une bienfaisance inépuisable, par un grand dévouement et par les importantes fonctions dont il a été chargé, et qui prouvent combien était méritée la considération dont il jouissait. — M. J.-P.-F. Thierry naquit en 1747; il exerçait la pharmacie à Caen dès 1772. — Il fut nommé pharmacien de l'amirauté en 1773, pharmacien des prisons en 1779, juge au consulat en 1782, pharmacien de la ville et du château de Caen en 1784, officier de l'Université en 1788, pendant la révolution et depuis l'établissement du gouvernement constitutionnel en France, il a été successivement membre de la municipalité de Caen, pharmacien aux armées, membre de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres, et l'un des fondateurs de la Société d'agriculture de Caen. En 1781, il brava la mort en soignant des malades attaqués de fièvres épidémiques auxquelles bien peu d'entre eux échappaient. — Dans tous les tems, les pauvres reçurent gratuitement dans sa pharmacie les médicamens dont ils avaient besoin. — Plusieurs membres des autorités de Caen, les sociétés savantes et un grand nombre de citoyens de toutes les classes ont assisté à ses funérailles, et ont rendu à sa mémoire l'hommage le plus flatteur et le moins équivoque de leur estime et de leur affection. L—x.

—M. *André* Chabert, membre de la Société des sciences et des arts de Grenoble, doyen de la Faculté des sciences et chevalier de la Légion d'honneur, est mort dans la même ville, le 13 décembre 1823. Distingué par une probité sévère et par une bonté qui le caractérisait tellement qu'on l'appelait le bon Chabert, il eut l'art d'enseigner avec un succès continu les sciences mathématiques; et, depuis la création de l'École polytechnique, il s'est passé peu d'années qu'il n'ait fait admettre quelques élèves; sous ce rapport, il a bien mérité de l'état, auquel il a fourni des hommes, qui depuis se sont distingués, les uns dans la carrière des armes, les autres dans les diverses branches du génie civil. Chéri de ses nombreux élèves, tous gardent sa mémoire avec vénération et attendrissement. Il laisse inconsolables deux sœurs dont il était le soutien, et de nombreux neveux auxquels il prodigua tous les soins d'un père. L'un d'eux, M. Vicat, ingénieur des ponts et chaussées, s'est fait connaître par d'importantes découvertes sur les *mortiers*, etc.; découvertes qui ont obtenu le suffrage et les médailles de l'Institut et de la Société

d'encouragement. M. Chabert était un homme utile et un homme de bien. Il a rédigé plusieurs mémoires de mathématiques qui sont consignés dans les registres de la Société des sciences de Grenoble. Il laisse, à Grenoble comme à Paris, où il avait de nombreux amis, de longs et de bien justes regrets. C. F.

—Méglin, D.-M., né en 1756, à Sultz, département du Haut-Rhin, mort à Colmar le 13 mars 1824. On lui doit plusieurs écrits estimés, entre autres un *Traité sur la névralgie faciale* et une *Dissertation sur l'usage des bains dans le tétanos*, et plusieurs observations insérées dans les journaux de médecine. Il a également publié une notice sur la ville de Sultz, rédigée par l'abbé Grandidier, et à laquelle l'éditeur a joint des notes qui ajoutent beaucoup à l'importance et à l'intérêt de l'ouvrage. De profondes connaissances, une expérience consommée, une bienfaisance qui laissera de longs regrets aux pauvres que le vertueux médecin soulageait, consolait et guérissait; voilà les titres du docteur Méglin au souvenir de ses contemporains et des hommes de bien de tous les tems. P. G.

—*Pierre-Claude-Victoire* Boiste, né à Paris en 1765, littérateur instruit et laborieux, savant lexicographe, auteur d'un *Dictionnaire de la langue française* très-estimé, et peut-être le plus complet de ceux qui ont été publiés, a été enlevé dernièrement aux lettres et à sa famille. Il n'avait pas atteint sa soixantième année, mais les travaux immenses auxquels il se livrait sans relâche avaient depuis long-tems altéré sa santé. Il avait perdu, depuis un an, une femme qu'il adorait, et qui avait été, pendant plus de trente années, son unique société : cette perte douloureuse l'a conduit au tombeau.

Maximilien-Joseph Heurtault, membre de l'Académie des beaux-arts, du jury d'architecture et du conseil des bâtimens civils du ministère de l'Intérieur, né à Huningue (Haut-Rhin) en 1765, mort à Paris, le 14 mai 1824. On doit à cet habile architecte des constructions et des améliorations importantes faites au château de Fontainebleau, le manége de la rue Saint-Honoré, plusieurs hôtels qui attestent la pureté de son goût, et des restaurations au château de Saint-Cloud. Il possédait la plus riche bibliothèque d'architecture que l'on eût formée jusqu'à ce jour. L'Académie des beaux-arts l'avait appelé dans son sein en 1813.

TABLE DES ARTICLES

CONTENUS

DANS LE SOIXANTE-TREIZIÈME CAHIER.

JANVIER 1825.

I. MÉMOIRES, NOTICES ET MÉLANGES.

1. Coup-d'œil sur les progrès des connaissances humaines, en 1824. . . . . *M.-A. Jullien.* 5
2. Revue des efforts et des progrès des peuples dans les vingt-cinq dernières années. . . . . *J.-C.-L. de Sismondi.* 17
3. Fragmens d'une traduction inédite de l'Odyssée, en vers français, par feu M. Aignan. . . . . *L. M.* 42

II. ANALYSES D'OUVRAGES.

4. Exposition du système du monde, par M. De Laplace. . . . . *Francœur.* 48
5. Collection des Constitutions, Chartes, etc. des peuples de l'Europe et des deux Amériques. . . . . A. *Taillandier.* 55
6. 1° Des maisons centrales de détention, par M. Marquet-Vasselot; — 2° Tableau de l'intérieur des prisons, par M. Ginouvier. . . . . *E.-D.* 67
7. La France, l'Émigration et les Colons, par M. de Pradt. . . . . *M. Avenel.* 78
8. Dictionnaire danois, publié sous la direction de la Société des sciences (ouvrage étranger). . . . . *C. M.* 91
9. OEuvres de Boileau Despréaux, avec un Commentaire par M. de Saint-Surin . . . . . *Barbier.* 95
10. Description de médailles antiques, grecques et romaines, par M. Mionnet. . . . . *Dumersan.* 104

III. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Annonces de 240 ouvrages, français et étrangers.

AMÉRIQUE. — *États-Unis*, 2; — *Haïti*, 2; *Amérique méridionale*, 1. 109
ASIE. — *Indes orientales*, 1. 115
EUROPE. — *Grande-Bretagne*, 13; — *Russie*, 1; *Suède*, 3; — *Danemarck*, 2; — *Allemagne*, 16; — *Suisse*, 2; — *Italie*, 15; *Pays-Bas*, 5. 116
FRANCE, 77; savoir: *sciences physiques et naturelles*, 11. 158
Sciences religieuses, morales, politiques et historiques, 30. 170
Littérature, 23. 192
Beaux-arts, 4. 224
Mémoires et rapports de Sociétés savantes, 2 228
Ouvrages périodiques, 1. 229
Livres en langues étrangères imprimés en France, 5 230
Plus, un *Catalogue* (celui de la *Bibliothèque de M. Langlès*) 1. . 237

IV. NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES.

AMÉRIQUE. — *États-Unis ; Nouvelle-Orléans*, État sanitaire et Agriculture. — Aperçu statistique du commerce. — *Haïti*, Colonisation des Noirs. 239
ASIE.—*Indes Orientales ; Possessions anglaises*, Trésor accumulé depuis des siècles 241
AFRIQUE.—*Colonie française du Sénégal*, Agriculture coloniale : Introduction et multiplication de la cochenille. . . . . *ibid.*

EUROPE.

Iles Britanniques ; Londres, Société géologique.—Aérostation. — Communication de Londres à Calcuta. — *Bristol*, Hommage rendu au commerce. — *Londres*, Associations pour des entreprises de bien public. — Antiquités : Amphores romaines. . 242
RUSSIE. — *S.-Pétersbourg*, Inondation de cette ville. 245
SUÈDE. — *Lund*, Académie. — *Stockholm*, Acquisition de manuscrits. — Théâtre : Nouvelle tragédie. 250
DANEMARCK. — *Copenhague*, Publication récente : Description des Colonies danoises. — Instruction publique.—Beaux-arts : Exposition particulière. 251
ALLEMAGNE. — *Cassel*, Ordonnance pour l'inspection des cadavres. — *Berlin*, Statistique. — *Hongrie*, Littérature dramatique. — *Halle*, Nouveau Recueil scientifique. 252
SUISSE. — *Yverdun*, Institut de Pestalozzi. — *Genève*, Nécrologie : Ch. Pictet de Rochemond. 253
ITALIE. — *Pise*, Musée d'histoire naturelle. — *Lombardie*, Phénomène de végétation. — *Bologne*, Astronomie.—*Turin*, Nécrologie : Biamonti. 260
GRÈCE. — Nécrologie : B. Lesbios. . . . . *ibid.*
ESPAGNE. — Publication prochaine : Journal de Christophe Colomb. 261
PAYS-BAS. — *Bruxelles*. — Institut : Programme des prix à décerner en 1825. . . . . *ibid.*
FRANCE. — *Corse*, Travaux hydrographiques.—*Caen*, Description d'un Mollusque peu connu. — *Dieppe*, Industrie : Horlogerie. — *Bordeaux*, Industrie : Inventions de M. Ducom. — *Meaux*, Adoption d'un orphelin par la ville.—*Bordeaux, Sociétés savantes :* Société Linnéenne. — *Lille*, Société des Amis des sciences. — *Strasbourg*, Gymnase. — *Toulon*, Société des sciences. 262
PARIS. — *Institut :* Académie des sciences ; Académie française. —Société pour l'enseignement élémentaire : — Programme de prix à décerner en 1825. — Athénée de Paris. — Athénée des arts.— Société des bonnes lettres.— Cours de grec moderne.— *Beaux-Arts :* Peinture sur verre ; — Médaille du Dictionnaire des sciences médicales ; — Instrumens graphiques de M. Dejernon.—*Théâtre :* Odéon : Revue des opéras représentés sur ce théâtre ; Apollon II, la Fête de Molière, comédies.—*Nécrologie:* Delichères ; Thierry ; Chabert ; Méglin ; Boiste et Heurtault. 271

N° 1. — Janvier 1825.

ANNONCES BIBLIOGRAPHIQUES ET PROSPECTUS

D'OUVRAGES NOUVEAUX ET DE PUBLICATIONS PROCHAINES,

Pour la France et les Pays Étrangers ;

BULLETIN SUPPLÉMENTAIRE annexé à la REVUE ENCYCLOPÉDIQUE (1).

AVIS ESSENTIEL.

A Messieurs les Auteurs, Libraires, et Éditeurs d'ouvrages, à Paris, dans les départemens et dans les pays étrangers.

Depuis plusieurs années, la grande abondance des livres qu'on publie, rend plus que jamais nécessaires des *annonces* multipliées et distribuées avec discernement et avec profusion, pour les ouvrages que l'on veut faire connaître et dont on désire assurer le débit. Mais ces annonces, contenues dans des prospectus détachés, et qui sont, pour ainsi dire, lancés au hasard, ne peuvent pas produire le même effet que des annonces annexées aux cahiers mensuels d'un ouvrage périodique très répandu, imprimées dans le même format, mais sur deux colonnes pour être plus facilement distinguées du corps de l'ouvrage, brochées avec chaque cahier, et envoyées dans le plus court délai sous les yeux d'un grand nombre d'hommes éclairés, occupés d'études scientifiques, philosophiques ou littéraires, et disposés à recueillir avec soin, pour les lire ou les consulter, tous les ouvrages nouveaux relatifs aux branches des connaissances dont ils s'occupent le plus.

La REVUE ENCYCLOPÉDIQUE ayant donné une grande extension à ses relations, pendant six années d'un succès continu et toujours croissant, se trouve maintenant en circulation dans toutes les parties du monde civilisé, où elle est lue

(1) Ce *Bulletin Supplémentaire* est composé d'annonces fournies par MM. les Libraires, Auteurs et Éditeurs, et qui ne doivent pas être confondues avec les jugemens portés sur les Ouvrages entièrement publiés, dans les deux sections des *Analyses* et du *Bulletin Bibliographique*, qui font partie de chacun des cahiers de la *Revue*.

par tous ceux qui veulent se tenir au courant des progrès de la littérature et des sciences, et qui cherchent, dans les livres, de l'instruction et du plaisir. Elle croit servir les intérêts des écrivains et des libraires, en leur offrant, dans un BULLETIN SUPPLÉMENTAIRE, joint à chacun de ses cahiers, un mode de publication et de circulation rapide, économique et universel, pour les ANNONCES et les PROSPECTUS des ouvrages qu'ils publient. Ces annonces pourront comprendre également les *publications prochaines des ouvrages sous presse et des ouvrages manuscrits* que leurs auteurs, ou ceux qui en sont dépositaires, voudraient faire connaître d'avance aux libraires et au public.

L'inscription des ANNONCES et des PROSPECTUS est fixée à 25 c. par ligne; elle est réduite à 20 c. par ligne, pour les libraires qui ont fait prendre au moins douze abonnemens à la *Revue Encyclopédique*.

MM. les libraires, éditeurs et auteurs, de Paris, des départemens et des pays étrangers, auxquels il conviendra de faire usage du moyen que nous mettons à leur disposition pour imprimer et répandre des *Prospectus* et des *Annonces d'ouvrages*, devront les envoyer, *francs de port*, au BUREAU CENTRAL DE LA REVUE ENCYCLOPÉDIQUE, RUE D'ENFER-SAINT-MICHEL.

On souscrit, à la même adresse, pour ce Recueil, dont il paraît un cahier de quatorze feuilles d'impression tous les mois. Chaque cahier se compose de *quatre sections* : I. *Notices* et *Mémoires* sur des objets d'un intérêt général. II. *Analyses* d'ouvrages choisis : 1° *Sciences physiques et naturelles;* 2° *Sciences morales et politiques;* 3° *Littérature et Beaux-Arts;* III. *Annonces bibliographiques* d'ouvrages nouveaux, classés par pays, et, dans chaque pays, par sciences. IV. *Nouvelles scientifiques et littéraires.*—PRIX : à Paris, 46 fr. pour l'année ; dans les départemens, 53 fr. ; dans les pays étrangers, 60 fr.

OUVRAGES FRANÇAIS.

SOUSCRIPTIONS.

1. FLORA BRASILIÆ MERIDIONALIS, *auctore Augusto* DE SAINT-HILAIRE, reg. scient. acad. Paris, necnon societ. philom. et hist. nat. Paris., acad. reg. scient. ulissip. phys. Genev., cæs. lœop. carol. nat. curios., soc. scient. aurel. linn. Calvad. Accedunt tabulæ delineatæ a Turpinio ærique incisæ. Regiæ majestati consecratum.

Extrait du prospectus.

La *Flore du Brésil méridional* embrassera toutes les plantes que M. de Saint-Hilaire a recueillies dans ses voyages, et elles y seront disposées par ordre de familles ; seul arrangement qui puisse satisfaire ceux qui ne se bornent pas à des connaissances superficielles et empiriques. Chaque genre et chaque espèce seront décrits avec une atten-

tion scrupuleuse : l'auteur y fera connaître ce que l'organisation végétale présente de plus délicat et de plus curieux, et s'appliquera principalement à tracer les caractères des ovules, des fruits, des semences et de l'embryon. Il ne se bornera point à des descriptions. Il joindra à cette Flore des observations sur la géographie des plantes brasiliennes, sur leurs rapports et sur leurs propriétés; il donnera l'étymologie des noms vulgaires, la plupart empruntés au langage si peu connu des Guaranis; il passera souvent en revue les caractères généraux des familles; en un mot, il n'omettra rien de ce qui peut répandre quelque intérêt sur son travail. Les descriptions seront écrites en latin, les nombreuses observations qui doivent les accompagner le seront en français, et la différence des caractères typographiques indiquera leur degré d'importance. L'artiste que l'Europe a mis depuis longtems à la tête des dessinateurs de plantes, le même qui a travaillé pour les *Nova Genera* de M. de Humboldt, tracera aussi les figures de la Flore du Brésil. Nommer M. Turpin, c'est dire assez que ces figures réuniront à l'élégance cette fidélité qu'on peut espérer uniquement d'un homme versé dans l'art du dessin et accoutumé, en même temps, aux observations botaniques. — La Flore du Brésil sera pour la partie orientale de l'Amérique ce qu'est celle de MM. de Humboldt et Kunth pour la côte occidentale, et l'auteur se rapprochera, autant qu'il dépendra de lui, d'un aussi beau modèle. Comme les deux ouvrages ne forment réellement qu'un ensemble, les Éditeurs de celui que nous annonçons ont cru qu'ils ne pourraient mieux faire que d'employer des caractères semblables à ceux du *Nova Genera*, dont ils imprunteront également les formats et la justification. L'ouvrage aura trois volumes, qui paraîtront par livraisons : la première livraison a dû paraître dans les premiers jours de janvier; les suivantes paraîtront de deux mois en deux mois, dans les formats ci-après : in-4° jésus, papier satiné, huit à dix figures noires, et cinq feuilles de texte, 15 fr.; in-fol. jésus, papier vélin d'Annonay, satiné, avec les mêmes figures coloriées, et huit feuilles de texte, 60 fr.

On souscrit, chez A. Belin, imprimeur-libraire, éditeur, rue des Mathurins-Saint-Jacques, n° 14; et chez les principaux libraires de la France et des pays étrangers.

---

2. RECUEIL GÉNÉRAL DES LOIS ET ARRÊTS CONCERNANT LES ÉMIGRÉS, *condamnés, déportés, leurs héritiers, créanciers, et ayants-cause*, depuis 1791 jusqu'en 1825; par MM Taillandier et Mongalvy, avocats aux conseils du Roi et à la cour de Cassation. 2 vol. in-8° de 600 pages chacun, avec Tables chronologique et analytique.

Extrait du prospectus.

Il serait difficile de trouver un ouvrage qui eût un plus grand intérêt de circonstances que ce recueil. Tous les esprit sont préoccupés de la loi d'indemnité, en ce moment soumise aux deux Chambres. Mais peu de personnes possèdent des notions positives sur l'émigration et sur les innombrables variations que la législation, qui la concerne, a éprouvées. La collection que nous offrons aujourd'hui au public doit donc avoir un double avantage, d'abord, celui de présenter à MM. les membres de la chambre des Pairs et de celle des Députés, ainsi qu'aux publicistes et aux hommes d'État, un tableau exact et complet des lois sur les émigrés; et aux émigrés eux-mêmes, aux condamnés, aux déportés, à leurs héritiers, créanciers et ayants-cause, ou aux gens d'affaires et autres,

qui seront chargés de poursuivre leur liquidation, les textes des lois dont ils furent frappés, et la catégorie dans laquelle ils se sont trouvés.

L'ouvrage complet aura deux vol. in-8° de 600 pages chacun, avec des Tables chronologique et analytique. Prix, 12 fr., et 15 fr. 50 c. par la poste. Le tome premier, contenant les lois et actes du gouvernement, est en vente. Prix, 6 fr., et 7 fr. 75 cent. par la poste. Le second paraîtra immédiatement après la discussion de la loi d'indemnité.

A Paris, chez N. Pichard, libraire, quai de Conti, n° 5, entre l'hôtel des Monnaies et le Pont-Neuf; Lenormant, libraire, rue de Seine, n° 8; Charles Béchet, libraire, quai des Augustins, n° 57, Delaunay, libraire, galerie de bois, Palais-Royal.

—

3. ŒUVRES COMPLÈTES DE BOILEAU DESPREAUX, *édition revue et accompagnée de nouvelles notes*, par M. Daunou, membre de l'Institut, professeur au collége de France; publiée par P. Dupont. L'édition contiendra tout ce que Despréaux à écrit en vers et en prose, y compris ses lettres. Le commentaire embrassera les notes rédigées par ce poète lui-même, les variantes, les imitations, des éclaircissemens historiques, et des observations grammaticales et littéraires. Elle sera composée de 4 volumes in-8°, dont le premier paraîtra le 20 janvier 1825, et successivement de mois en mois. La souscription restera ouverte jusqu'au 1 mars prochain. Le prix de chaque volume, papier fin d'Annonay satiné, est de 5 fr. 50 c : sur papier cavalier, 7 fr.

—

4. JOURNAL CLINIQUE DE L'ASSOCIATION MÉDICO-CHIRURGICALE DU JURA, rédigé par MM. les médecins et chirurgiens des hospices de Dole.

Ce journal paraîtra tous les mois, par cahier de 32 à 40 pages in-8°. Les deux tiers au moins de chaque livraison seront consacrés à la clinique : le reste offrira les nouvelles médicales, les découvertes les plus intéressantes, les faits curieux publiés dans les journaux de médecine de la capitale. On placera aussi dans cette seconde partie, les notices topographiques des différens lieux du Jura, les constitutions médicales que voudront bien fournir ceux des médecins qui aiment à se livrer à ce genre de travail, et l'histoire des épidémies qui se manifesteraient sur les différens points du département. Le premier numéro paraîtra dans le courant de janvier. Le prix de l'abonnement est fixé à 4 fr. 50 c. pour six mois, et 9 fr. pour l'année, pris à Dole; à 5 fr. 50 c. et 11 fr., franc de port par la poste, pour toutes les autres communes.

On s'abonne chez M. Joly, imprimeur à Dole, à qui les lettres et l'argent, ainsi que les articles à insérer, doivent être adressés francs de port.

—

5. VOYAGE AU CHILI, AU PÉROU ET AU MEXIQUE, pendant les années 1820, 1821 et 1822; par le *capitaine* B. Hall, officier de la marine royale, entrepris par ordre du gouvernement anglais. Paris, 1825; Arthus Bertrand. 2 vol. in-8, avec une carte. Prix : 14 fr., et 17 fr. par la poste.

IMPRIMERIE D'HIPPOLYTE TILLIARD,
rue de la Harpe, n° 78.

GIRODET-TRIOSON,

Né à Montargis, le 5 Janvier 1767,

Mort à Paris le 9 Décembre 1824

Girodet-Trioson

Revue Encyclopédique. — Cahier de Février, 1825.

REVUE
ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

ANALYSES ET ANNONCES RAISONNÉES

DES PRODUCTIONS LES PLUS REMARQUABLES

DANS LA LITTÉRATURE, LES SCIENCES ET LES ARTS.

I. MÉMOIRES, NOTICES, LETTRES ET MÉLANGES.

TABLEAU

MORAL ET POLITIQUE

DE LA GRÈCE, EN 1824 (1).

L'année qui vient de s'écouler, l'une des plus remarquables parmi celles dont se composera la période historique de la régénération de la Grèce, doit fixer l'attention de tous ceux qu'une noble sollicitude porte à méditer sur les destinées des peuples. En recueillant les traits qui caractérisent cette époque, en appréciant les principes et les ressorts de la révolution grecque, peut-être aurons-nous lieu de fortifier notre confiance

(1) Cet article, qui nous est fourni par un jeune Grec, l'un de nos collaborateurs, digne représentant de la nation héroïque à laquelle il est fier d'appartenir, sert de suite et de complément à l'intéressante NOTICE de M. *J.-B.* SAY, insérée dans ce recueil (t. XXIV, p. 257-274), sous ce titre : *Notions sur la Grèce, pour l'intelligence des événemens qui se préparent dans cette partie de l'Europe.*

dans l'avenir, et d'entrevoir le salut prochain de la Grèce, objet de nos plus chères espérances. Mais, avant de parcourir l'histoire de cette année, il convient de jeter un coup d'œil rapide sur celles qui l'ont précédée, et d'assigner la cause première de ce mouvement inattendu qui occupe aujourd'hui le monde politique. L'état social d'un peuple en guerre est nécessairement lié avec la chaîne des événemens militaires : nous devons donc les comprendre dans notre examen des progrès moraux et politiques de cette nation.

Descendans de ceux à qui l'Europe doit ses lumières et sa civilisation, réduits à la servitude par les sectaires d'une croyance intolérante et barbare, les Grecs (1) prennent les armes pour secouer le joug : *pro aris et focis*, telle est leur devise ; la délivrance ou l'anéantissement, voilà leur perspective. Épuisés de sang et de population par les excès toujours croissans d'une tyrannie implacable, quels auxiliaires viendront les soutenir dans la conquête de leurs droits ? l'anarchie qui déchirait différentes parties de l'empire ottoman, et les symptômes évidens de sa décadence ; la guerre des Turcs avec les Perses et leurs démêlés avec une grande puissance du Nord ; le voisinage des peuples bulgaro-serviens et valaquo-moldaves, peuples chrétiens et qui devaient faire cause commune avec les Grecs ; les intérêts bien entendus du commerce et de la politique générale ; enfin l'appui de l'Europe chrétienne, et notamment de cette puissance prépondérante, aux vues de laquelle la Grèce s'était tant de fois sacrifiée : tels furent les fondemens de leurs espérances. Néanmoins l'expérience prouva bientôt aux Grecs la fausseté de ces calculs qui avaient séduit leur imagination. Les pachas peuvent avoir à se plaindre du sultan ou

(1) On peut évaluer toute la population de race grecque, à près de quatre millions d'âmes, et la portion affranchie jusqu'à présent, à la moitié de ce total. N. d. R.

de ses ministres : ils peuvent lever l'étendard de la révolte ; mais cet étendard est toujours celui du Prophète, et il n'assistera jamais les infidèles qui voudront s'affranchir de la juridiction sacrée du calife. Les peuples de la Save et du Bas-Danube, formant une population de près de deux millions, restèrent dans l'inaction. L'incapacité de ceux qui dirigèrent les affaires de la Valachie seconda merveilleusement les manœuvres de certains agens étrangers, travaillant sur les lieux pour maintenir l'ancien état des choses. Les monarques d'Europe, enfin, et surtout leurs ministres, préoccupés du danger des innovations politiques subites et improvisées, frappèrent d'une réprobation solennelle l'entreprise des Grecs. Ils crurent devoir l'assimiler aux commotions de l'Occident, tandis qu'elle n'était qu'une défense légitime des droits de l'homme en société ; et ce déplorable malentendu, résultat d'un faux système politique, les empêcha de seconder une nation généreuse qu'ils abandonnèrent à son sort. Plût au ciel qu'ils se fussent du moins renfermés dans les bornes d'une stricte neutralité, et que l'inexorable avenir n'eût pas à leur reprocher d'avoir favorisé trop souvent les ennemis du nom chrétien et de la civilisation !

Telles furent les circonstances au milieu desquelles l'insurrection éclata en Morée, au printems de 1821. L'étouffer dans son berceau, eût été l'œuvre d'une grande énergie, jointe à beaucoup de sagesse. Mais, la fureur s'emparant de l'esprit du sultan, il rêve un massacre semblable à celui dont les historiens romains accusent Mithridate. Le glaive de la vengeance, mis entre les mains d'une populace féroce, plane indistinctement sur tous les Grecs. L'Église d'Orient est décimée ; ses temples sont renversés, ou profanés. Les familles pleurent leurs soutiens ; errantes et dispersées, elles vont gémir dans l'exil et dans la misère. Constantinople, Smyrne, Cydonie, Salonique, Chypre offrent en spectacle aux nations de l'Europe,

immobiles d'horreur, les supplices de plusieurs milliers de Grecs désarmés. Dès lors, tout pacte est rompu. L'incendie se propage : Candie, la plupart des îles, la Livadie, une partie de l'Épire, entonnent l'hymne de la liberté. Le désespoir crée des ressources ; on se fait une arme de tout, on marche aux siéges avec des massues, et la nécessité fait renaître les tems héroïques (1). Les particuliers ouvrent leurs bourses pour subvenir aux frais de la guerre ; le peuple offre ses bras ; la marine marchande des insulaires s'expose au feu des flottes superbes du tyran, qu'elle commence à maltraiter, sous le commandement de Toumbasi. Tout homme influent est chef, tout grec est soldat : étonné de se voir armé et de respirer librement, le peuple commence dans des escarmouches et dans une guerre de partisans son éducation militaire. Ses coups sont encore incertains : souvent épouvanté par le fantôme de la tyrannie, dont le fouet et les chaînes sont toujours présens devant lui, il est sur le point de poser les armes ; mais des succès inattendus raniment son courage, lui rendent la confiance, et son apprentissage s'achève dans cette lutte salutaire. Bientôt, les insurgés prennent possession des places de Malvoisie et de Navarin, et ils s'emparent de Tripolizza. Effaçons, s'il est possible, le souvenir de leurs terribles représailles. Quelle nation n'a point à s'en reprocher de pareilles ? Et qu'elle autorité humaine eût pu contenir l'exaltation d'un peuple, exerçant au nom de tous et de chacun des vengeances réputées légitimes ? Les Grecs, aspirant à s'élever au rang des nations civilisées, se sont bien gardés depuis de flétrir leur cause par de si déplorables désordres. Co-

---

(1) Voyez, pour les particularités de cette époque, qui n'est pas la moins intéressante de la guerre nationale des Grecs, les *Mémoires de Maxime* RAYBAUD, lieutenant-colonel, témoin oculaire, qui viennent de paraître chez Tournachon-Molin, rue S.-André-des-Arts, n° 45. 2 vol. in-8°.

rinthe capitula, vers la fin de l'année. Alors, les représentans de la nation s'assemblent sous la présidence d'*Alexandre* Mavrocordatos, et proclament sur les ruines de l'ancienne Épidaure l'indépendance de la Grèce. Il fallait des lois : ils rédigent une constitution provisoire, et forment un gouvernement central qu'ils jurent de défendre. Un sénat, composé de députés des provinces, gouvernera de concert avec un conseil exécutif de cinq membres. Un tribunal suprême surveillera la gestion des tribunaux secondaires (1). Le gouvernement restera toujours national, c'est-à-dire qu'il aura toujours pour objet le bien du plus grand nombre; mais, à la paix, il peut recevoir les modifications que l'expérience aura fait préférer. Les mois s'écoulent. La Grèce, à peine informée d'une levée de boucliers intempestive dans l'île de Chios, apprend la catastrophe de cette contrée florissante. Les secours du gouvernement national arrivent trop tard. Tout allait périr : des agens étrangers contribuaient à sacrifier une population entière, en offrant aux fuyards l'appât d'une clémence fallacieuse. Mais Canaris accourt de Psara, une torche à la main ; il fond sur les Barbares à Chios, et le Capitan-pacha trouve un tombeau dans son vaisseau incendié. Le héros de Psara attaque plus tard la flotte ennemie dans le port de Ténédos et la force à fuir jusqu'aux Dardanelles. Cependant, la chute d'Ali-Pacha et les primes que fournissent ses trésors avaient poussé les hordes albanaises contre les rochers de Souli. Les Souliotes, après une résistance presque surnaturelle, capitulent, faute de secours, et quittent leur pays avec les honneurs de la guerre. La bataille de Péta est perdue (2). L'Acarnanie et l'Étolie sont enva-

(1) Voyez cette *Constitution*, ainsi que plusieurs autres pièces officielles, dans les *Mémoires* cités de *Maxime* Raybaud.

(2) Voyez, dans les *Mémoires* cités de *Maxime* Raybaud, le plan de Péta.

hies; mais la bravoure et la constance de l'immortel Bozzaris et de Mavrocordatos sauvent Missolonghi assiégé par les Turcs et le Péloponèse, et déjouent tous les projets de l'ennemi. La citadelle d'Athènes s'était rendue aux Grecs, tandis que la discorde agitait la Livadie. A la faveur des démêlés d'Odysseus avec plusieurs membres du gouvernement, un corps de trente mille Turcs pénètre dans le nord de la Morée, surprend Corinthe, disperse le gouvernement qui ne se rallie qu'à bord d'une flotille nationale, croisant dans le golfe Argolique. Hypsilantis, Colocotronis et Nikitas opposent leur courage et celui d'une poignée de braves au torrent de l'invasion, et la Morée est sauvée. L'ennemi périt en détail, Napoli de Romani ouvre ses portes, et Corinthe suit son exemple. Au commencement de 1823, une assemblée générale se réunit à Astros, sur les confins de la Laconie et de l'Argolide, et le personnel du gouvernement est renouvelé, aux termes de la constitution. *Pierre* Mavromichalis est nommé président : Théodore Colocotronis, Sotiris Charalampis, André Zaïmis, et André Métaxas, complètent le conseil exécutif. Toutefois, la mésintelligence ne tarda pas à éclater entre le sénat et ce corps, qui voulait s'affranchir des entraves légales et agir isolément. Sur ces entrefaites, le pacha de Scodra, à la tête de vingt mille hommes, marche contre la Grèce occidentale. Bozzaris l'arrête à Carpénissi, le repousse, et meurt couvert de gloire. Le pacha pénètre en Étolie avec de nouveaux renforts et assiége Anatolicon; mais l'héroïsme d'une faible garnison le force de se retirer et d'évacuer toute cette portion du territoire grec. La Morée nous présente un spectacle tout différent. La discorde éclate entre les autorités constituées : le sénat se sépare du conseil exécutif, quitte Tripolizza, et se retire à Cranidi, bourgade située vers l'extrémité de l'embouchure orientale du golfe Argolique. Aux termes de la loi, une commission de neuf sénateurs est nommée pour informer contre les membres

dissidens. Cette commission, dans un rapport solennel au sénat, accuse la majorité du conseil exécutif de fouler aux pieds les lois, de vouloir gouverner despotiquement et dans des intérêts individuels, de s'emparer des revenus publics et de se livrer à tous les genres de désordres. En conséquence, le sénat déclare les dissidens déchus de leurs charges. Ce fut pour eux le signal de la révolte. De nouvelles élections ont lieu, et *George* Coundouriotis, d'Hydra, est appelé à la présidence; Panaïotis Botassis, de Spezzia, vice-président, J. Colettis, Anagnoste Spiliotakis, Nicolas Londos, sont ses collègues. Théodoret, évêque de Bristhène, préside le sénat, composé de près de cinquante députés. Tels sont les premiers événemens de l'année 1824.

Le tems et les moyens nécessaires pour ouvrir la campagne vont se consumer dans les troubles d'une lutte intestine. Aussi, les Grecs, loin de prendre l'offensive, seront heureux d'essuyer le moins de pertes possible de la part d'un ennemi qui se présentera sous l'aspect le plus menaçant. Tripolizza, Corinthe, Napoli sont entre les mains des dissidens. Le gouvernement, las de les ménager et sûr de l'assentiment du peuple, se décide à prendre une attitude imposante. Il vient s'établir aux Moulins, à deux lieues de Napoli, d'où il déclare les factieux ennemis de la patrie et prend des mesures pour les réduire. C'était un spectacle touchant de voir les autorités suprêmes, tantôt à terre et *à la belle étoile*, tantôt à bord du brick national *le Cimon*, conserver toujours l'amour et la vénération des peuples. Cette vigueur de conduite, cette courageuse constance, et cette harmonie parfaite entre les corps constitués attiraient la plupart des chefs militaires vers le siége du gouvernement. Les factieux sont bloqués, battus aux environs d'Argos, de Tripolizza, de Calamata, et sur tous les points où ils se présentent. Partout le peuple se prononce pour les lois. Bientôt, la garnison de Corinthe fait sa soumission, et Th. Colocotronis évacue Tripolizza. Napoli ouvre ses portes, après trois mois de siége, et le gouver-

nement y fait son entrée solennelle, sur la fin de juin. Joignant la modération à la fermeté, comme tous les pouvoirs sages et nationaux, il cicatrise les plaies de la patrie, en publiant une amnistie générale. Ayant pacifié l'intérieur et comblé le gouffre hideux de la guerre civile, il tourne son attention vers la défense commune. L'ennemi, hélas! avait déjà exercé sur différens points les ravages de sa fureur. Au midi, Candie était envahie, et une partie de sa population traînée en esclavage. Les efforts courageux de l'île de Cassos ne la sauvent point des attaques acharnées d'un ennemi qui l'écrase. Au nord, le capitan-pacha, ayant échoué dans une descente opérée sur l'île thessalienne de Skiathos, réussit à ravitailler les places de Négrepont. Retirée à Mitylène, sa flotte vomit bientôt des milliers de sicaires sur Psara, et cet îlôt imperceptible, foyer du plus sublime dévoûment, devient le tombeau des vainqueurs et des vaincus. Ce coup terrible dessilla tous les yeux. Loin d'abattre les Grecs, il excita puissamment leur courage. Peuple et magistrats, leurs sentimens s'élevèrent à la hauteur des événemens, et surent mesurer la gravité et l'étendue du danger avec le sang-froid des résolutions généreuses. Être ou ne pas être, telle était la question. Les opérations maritimes étaient celles à qui, d'après les plans de l'ennemi, les destinées de cette campagne et même de toute la guerre semblaient être spécialement confiées. On en voulait à la marine grecque; et cette marine, matériellement très-faible, mais étonnante d'habileté et de hardiesse, fut mise immédiatement sur un pied respectable (1). Hydra, Spezzia sont en rumeur. Des guerriers de terre sont

(1) On sait que les bâtimens dont se compose cette marine appartiennent à des particuliers, qui les faisaient construire pour la navigation commerciale. Ces mêmes particuliers, qui les commandent encore aujourd'hui, les ont équipés et ont pourvu à l'entretien des matelots, à leurs frais, avant l'établissement du gouvernement.

appelés à garder les pénates des marins; ceux-ci se séparent de leurs familles et appareillent avec enthousiasme. Psara est reprise, sa marine est sauvée, et l'on abandonne le rocher. On bat l'ennemi devant Samos, Cos, Chios, toujours avec des forces inférieures. Ce n'est plus dans les ports ni de nuit qu'on incendie ses flottes, mais sous voile et en plein jour. Enfin, il éprouve de nouvelles pertes dans les parages de Candie. Cette dernière victoire fait espérer que les Grecs de cette île importante, qui se défendaient encore dans les positions de Sainte-Rouméli, de Trypiti, de Mirabello et de Lassidi, s'empresseront d'en sortir pour reprendre l'offensive et délivrer leurs frères du joug du satrape d'Égypte. Si nous promenons nos regards sur le continent de la Grèce, nous verrons partout même persévérance et même succès. A l'est, l'invincible Goura repousse les Barbares du champ de Marathon. Dervich-Pacha, général en chef, complétement battu à Gravia et à Amplani, en Phocide, prend la fuite et laisse sur les lieux tous ses bagages. Dans la Grèce occidentale, Mavrocordatos, directeur général, prenant de bonne heure les mesures les plus efficaces, déconcerte les plans d'Omer-Pacha qui se flattait d'envahir pour la troisième fois l'Acarnanie et l'Étolie. Bien plus, les Grecs prennent l'offensive et pénètrent jusqu'aux murs d'Arta.

Tels sont les résultats militaires de cette année. Parmi les difficultés de tout genre qu'une fatalité déplorable semble multiplier, au préjudice du plus faible, les Grecs élèvent des griefs contre les agens de plusieurs puissances chrétiennes employés dans l'Archipel. Dire à quelles nations ces agens appartiennent, citer leurs noms et leurs actes, serait chose facile; les documens ne manquent point à cet égard. Mais nous serions entraînés dans des discussions étrangères à notre tâche et à la nature de ce recueil. D'ailleurs, les papiers publics des Grecs, pénétrant en Europe, peuvent éclairer suffisamment la justice des

monarques. Nous allons donc examiner la situation intérieure du pays.

La Grèce sous le joug fournissait plusieurs millions au trésor du sultan et à celui des seigneurs et des particuliers ottomans (1). On convenait généralement qu'elle pouvait se suffire, en paix comme en guerre. Rendue à elle-même, elle se trouva sans ressources. Cette indigence n'était qu'apparente et passagère; elle était due au défaut d'une administration forte et régulière qui prévînt le pillage de la fortune publique. En outre, les ravages des invasions dont la Morée et les provinces trans-Isthmiques furent le théâtre, en 1822 et en 1823, avaient paralysé l'agriculture et suspendu les transactions privées. Une autorité sage et vigilante a fait déjà disparaître en partie ces causes de malheurs; elle saura maintenir et perfectionner son ouvrage, si, comme on l'annonce, ses pouvoirs sont prolongés pour une seconde année. Déjà l'impôt, réparti avec une juste proportion, commence à entrer dans la caisse nationale. Le domaine de l'état s'afferme publiquement et par voie de concurrence. Ce domaine immense, fruit de la rapacité progressive des conquérans, semble avoir été déposé entre leurs mains, pour récompenser un jour le courage des peuples affranchis. Ceux-ci devaient reprendre ce qui leur avait appartenu de tems immémorial. L'urgence des besoins avait déterminé la vente d'une partie de ce domaine, dans les premiers mois de l'année; mais cette opération, si favorable pour augmenter le nombre des propriétaires et la prospérité publique, est maintenant suspendue, pour être reprise dans un tems plus calme. Une comptabilité sévère est introduite dans les dépenses. L'emprunt contracté à des conditions avantageuses, jette les fondemens du

(1) Les impôts payés par le seul Péloponèse s'élevaient à plus de 35 millions de piastres turques.

crédit national. La confiance qui s'établit, tend à encourager toutes les industries et à faire circuler le signe représentatif des valeurs (1) : le commerce renaît. Absorbés dans les efforts d'une lutte inégale, les Grecs semblèrent, pendant trois ans, n'être plus ceux qui venaient auparavant offrir à l'Europe en guerre les produits de leurs spéculations hasardeuses. Le tonnage étranger alimenta leur lutte à son tour. Mais, dans l'année qui expire, les ports hospitaliers d'Ancône, de Livourne et de Marseille recommencèrent à voir des bâtimens grecs apporter les productions du pays sous le pavillon de l'indépendance. On a vu ce pavillon croisé, partout fêté, longer les côtes de la péninsule, franchir les colonnes d'Hercule et flotter jusqu'aux bords de la Tamise.

Tout, en Grèce, dépose la couleur terne de l'esclavage, et revêt la livrée brillante de la liberté. On voit de sages règlemens de police prévenir ou étouffer les germes d'une épidémie destructive que la stupidité du gouvernement précédent se faisait presque un devoir de protéger. La santé publique garantie, on pourvoit à la facilité des communications, et des postes aux lettres sont établies sur quelques-unes des principales routes. On nomme des inspecteurs pour le service des ports. L'administration militaire n'est plus abandonnée à la merci des chefs de l'armée, qui sont tout entiers aux soins du commandement. Des préposés spéciaux surveillent les besoins variés des camps, et un meilleur ordre commence a régner dans toutes les parties des services publics. Le gouvernement reprend l'organisation du corps de troupes régulières institué

(1) Une quantité prodigieuse de numéraire doit se trouver en Grèce. Depuis quatre ans, les tentatives des Turcs pour la réduire leur ont fait laisser sur les lieux, non-seulement un grand nombre de leurs guerriers immolés dans les combats, mais aussi tous les trésors de leurs camps.

en 1821, formé et dissous en 1822 par la force des circonstances. Le code militaire de France est adopté par la Grèce. La distribution de la justice prend des formes mieux ordonnées. Déjà, la hiérarchie judiciaire s'établit d'après des gradations convenues : on trouve un premier tribunal et une chambre d'appel à Missolonghi. L'arbitraire est banni : le citoyen n'est arrêté que dans les formes légales ; jugé immédiatement, il est absous ou condamné dans des débats publics. La pensée est libre, l'esprit public développe son essor. Quatre journaux paraissent deux fois par semaine : à Missolonghi, *les Chroniques grecques* et *le Télégraphe grec;* à Hydra, l'*Ami de la loi*, journal du gouvernement; à Athènes, *les Éphémérides d'Athènes*. Tous les quatre sont rédigés dans un excellent esprit, celui des véritables intérêts nationaux. Si nous avions un reproche à faire aux rédacteurs de ces estimables feuilles, ce serait de ne pas se mettre toujours assez à la portée du peuple. Le tems perfectionnera sans doute les ouvrages destinés à l'instruction populaire et à l'entretien de l'esprit public ; mais ce qui est digne de remarque et qui mérite tous nos éloges, c'est que l'autorité, pour familiariser le peuple avec les discussions d'un intérêt général et pour commencer son éducation politique, lui facilite la lecture de ces journaux, dont elle fait distribuer de tems en tems gratis un certain nombre d'exemplaires. On annonce l'établissement de librairies et de chambres de lectures, à Syra, Hydra, Napoli et Missolonghi. Le temple des Muses est rouvert. L'instruction publique sort du chaos, où, à peine ébauchée, les premières années de la guerre l'avaient replongée. Hélas ! tout est à refaire ! Écoles, bibliothèques, imprimeries, instrumens, tout a été englouti dans l'abîme creusé par le cimeterre des descendans d'Omar ! Cependant, grâce au génie de la nation, la guerre ne la fera point rétrograder vers la barbarie, et les travaux d'Apollon, repris dans leur antique berceau, seront protégés par les foudres li-

bératrices de Bellone. Une école de grec ancien et de français est en pleine activité à Missolonghi. Elle est confiée à la direction de M. Démétrius Paul, jeune professeur plein de connaissances et de patriotisme, qui a fait ses études à Paris. Missolonghi, chétive bourgade avant la révolution actuelle, et qui ne subsistait que du produit de ses pêcheries, semble surgir de dessous la mer, dont le niveau la domine, et prendre l'essor d'une ville florissante. Après avoir opposé son courage au choc de deux invasions formidables, elle est enfin défendue par une enceinte de murs solides et couverte de fortifications régulières qu'un ingénieur grec a construites (1). Elle est devenue la patrie adoptive de l'illustre Byron, dont le cénotaphe s'élève à côté des tombeaux de Kyriacoulis, de Normann et de Bozzaris (2).

Athènes possède une école primaire, d'après la méthode mutuelle, introduite par le Dr Anargyros Pétrakis qui a voyagé

(1) M. Coxinis. Missolonghi est aujourd'hui défendu par près de 80 pièces de gros calibre.

(2) Nous croyons faire plaisir à nos lecteurs, en donnant ici la traduction de l'acte par lequel la ville de Missolonghi donna à ce grand poëte le droit de cité. Il est écrit en grec ancien, avec une élégance remarquable et une simplicité touchante :

« Voulant aider la Grèce dans la conquête de la liberté, voyant surtout la position critique des contrées occidentales de ce pays, *Lord Noël* Byron résolut de venir dans cette ville et de lui offrir ses services, afin de contribuer au salut de toute la Grèce occidentale. Il montra, par ses actions, la magnanimité de ses desseins ; non-seulement en pourvoyant à de pressans besoins par des dons considérables, mais aussi en prêtant à notre cause le précieux appui de ses paroles et de son autorité. C'est pourquoi la ville de Missolonghi le proclame son bienfaiteur, et vote en sa faveur le titre et tous les droits de citoyen, et fait inscrire cet acte dans les archives publiques, afin qu'il soit connu de tous que le peuple de Missolonghi sait honorer les hommes vertueux, et reconnaître par l'adoption les services de ses bienfaiteurs. — Missolonghi, le 17 mars 1824. »

en France. On annonce aussi l'établissement d'un lycée, à la direction duquel est appelé M. George Gennadios, savant rempli de zèle, qui a été professeur à Bucharest et à Odessa. Ce lycée sera établi dans un des couvens d'Athènes. La *Société des Philomuses*, dissoute par les orages précédens, commence à se rallier : elle se propose de publier un journal, pour soutenir le développement intellectuel et moral de cette partie de la Grèce. Un prêtre de Salamine fait de sa propriété un local pour l'enseignement mutuel des enfans de son île. Les prêtres de la Grèce sont des pères de famille ; les évêques marchent à la tête de la révolution. Si le patriarche est à Constantinople, l'Église est partout où il y a des fidèles. Familles, Église, État, confondus, font par conséquent cause commune.

Dans le mois de juillet, le sénat chargea une commission de cinq membres, de lui présenter un plan général d'instruction publique. La commission proposa l'établissement d'*écoles élémentaires* pour les districts, de *lycées* pour les provinces, où l'on enseignerait le grec, le latin et le français, et d'une *université nationale*, comprenant les quatre facultés de philosophie, de droit, de médecine et de théologie. L'exécution complète de ce plan ayant été ajournée pour le moment, on peut se flatter de le voir modifié et mûri par la réflexion. En attendant, une *école-modèle d'enseignement mutuel* a été ouverte à Argos dans un vaste emplacement. M. Grégoire Constantas, diacre vénérable, professeur de philosophie et de belles-lettres, et député de la Thessalie, est nommé directeur de l'instruction publique.

C'est ici que nous devons faire mention des sacrifices du respectable Jean Varvakis pour le bien de sa nation. Natif de Psara, ayant pris part à l'exposition d'Orloff contre les tyrans de la Grèce, il fut forcé de se retirer, jeune encore, en Russie sur les bords du Don, où il parvint à acquérir, par son industrieuse activité, des richesses considérables. Loin d'oublier son pays, il a constamment contribué à ses progrès dans l'instruc-

tion. Au cri de la liberté, il lui fait parvenir des dons magnifiques. Il fait plus : vieillard octogénaire, il quitte châteaux, repos, honneurs, et vient offrir à la Grèce sa personne et ses trésors. Exemple unique ! Il apprend en chemin la catastrophe de l'île qui l'a vu naître ; il verse des pleurs sans se décourager ; il s'embarque, aborde, après cinquante ans d'absence, et salue la Grèce libre, recueille les débris de sa patrie, et devient le fondateur d'une nouvelle Psara sur le territoire de Malvoisie. Maintenant il fonde des hôpitaux, il fait un fonds de 200,000 tallaris (plus de 1,000,000 de francs) pour l'établissement d'une université, aux chaires de laquelle il appelle les Coumas, les Vamvas et d'autres professeurs renommés en Grèce (1). Ainsi, un seul particulier entreprend ce que les efforts de plusieurs hommes réunis en sociétés, ou ceux des gouvernemens produisent ailleurs. Ainsi, on verra bientôt sur le sol de la Grèce gouvernée par ses propres lois, s'élever une institution, rivale, mais non ennemie de celle qui est en exercice à Corfou, sous les auspices éclairés de la Grande-Bretagne. Les Iles Ioniennes font partie de la Grèce ; le cœur de leurs habitans a toujours palpité pour la gloire de la même patrie ; ils cherchent l'instruction avec la même ardeur. Les professeurs distingués de leur université, les Piccolo, les Asopius, les Philitas, les Politis, etc. sentiront redoubler leur émulation, et ils sauront la diriger dans une carrière si noble et si patriotique. Déjà ce concert d'inspirations pures et généreuses réjouit l'esprit de l'observateur. Des orateurs paraissent : Spiridon Tricoupis, de Missolonghi, improvise l'oraison funèbre de Byron. Calvos, Salomos, de Zante, chantent dans des poésies sublimes la gloire de la patrie (2). La Grèce est vivante ; la gloire

(1) Ceci était écrit en décembre 1824.

(2) Ces poésies viennent de paraître, traduites en français par M. *Stanislas* JULIEN.

fait naître la gloire, et les palmes du guerrier se marient aux palmes de l'écrivain. N'en doutons pas; le règne de la vraie philosophie se prépare. Fille de la Providence, elle viendra siéger sur un trône couvert de fleurs et de trophées. Clio la suivra, et l'historien de la Grèce moderne verra le jour dans son sein.

Dans ce grand mouvement où la mère des arts, abandonnée à elle-même, cherche à reprendre son rang de nation, au prix de son sang, il est à la fois juste et consolant de fixer notre attention sur les secours que des personnes respectables et des associations formées dans les pays civilisés s'empressent de lui porter journellement. C'est ainsi que l'Allemagne et l'Helvétie se distinguent par leur courageuse initiative. La France fournit à l'entretien et au retour des Grecs expatriés dans leurs foyers. Les dons de M. Firmin Didot font admirer à la Grèce la perfection de l'art typographique et chérir ses prodiges. La Hollande, l'Amérique et les Indes ouvrent des souscriptions philhelléniques. L'émulation s'empare de la générosité de la nation britannique. Un comité principal répand ses précieux services sur la surface de la Grèce. Les corporations, les universités rivalisent de zèle, et les magistrats secondent l'élan populaire. Bentham adopte le fils de Bozzaris. Une dixaine de jeunes Grecs arrivent à Londres, pour faire leur éducation sur les foyers du peuple britannique. Guilford et plusieurs de ses compatriotes prodiguent leurs libéralités à la ville d'Athènes. La munificence de Murray contribue aux fortifications de Missolonghi. Enfin, Byron arrive, se dévoue tout entier pour la Grèce, et disparaît comme un brillant météore. Aussi, la Grèce, dont le génie n'a rien perdu de son antique expansion, célèbre solennellement les services de ses bienfaiteurs. Elle institue une fête en l'honneur des philhellènes morts à la bataille de Péta (1). Elle

(1) Le 4 juillet 1822.

attache les noms des Shefield (1) et des Byron aux tours altières, épouvantail des tyrans, élevées spontanément dans les lagunes de l'Étolie par les mains de la liberté (2). C'est là qu'on lira ces noms des plus illustres défenseurs de notre indépendance, qu'on les entendra prononcer long-tems avec ceux de Scanderberg, de Rhigas, de Canaris, de Tell, de Franklin, de Coray et d'autres bienfaiteurs de l'humanité. Voyez les funérailles de ce barde sublime, de cet amant de la liberté, descendant des rois! Peuple, magistrats, prêtres, guerriers, hommes et femmes, vieillards et enfans, le continent et la mer, toute la Grèce, comme soulevée de ses fondemens, conduit, au son de la musique et au bruit du tonnerre, les restes de son bienfaiteur aux portes de l'éternité! Les larmes coulent, le deuil est dans les cœurs, il est profond et universel! Nations éclairées de la terre! la Grèce n'est donc point ingrate. Elle se relève digne d'elle-même et digne de vous. Elle s'avance couverte de cendres séculaires. Ses ailes resplendissantes secouent la poussière des décombres. Écrasée, elle respire; elle se débat avec force; elle glisse enfin sous les griffes des tigres qui la déchirent. Vous ouvrirez vos rangs pour la recevoir. Reconnaissez votre aînée, donnez la main à cette sœur échappée du naufrage. Ne repoussez pas son aspect sauvage et désert : elle fut le camp de ces barbares qui ne surent jamais rien créer, qui surent tout détruire. Ainsi, vous partagerez ses lauriers; ainsi vous serez ombragés des fleurons de sa couronne. *Et cette couronne descendra du ciel!*

Michel Schinas, Grec.

---

(1) Lord Shefield secourut, à Brindisi, dans le mois de février 1823, soixante-douze Grecs qui retournaient dans leur pays. Comme les habitans ne voulaient pas les recevoir au port, ils étaient exposés à mourir de faim au milieu des flots d'une mer courroucée.

(2) Missolonghi.

NOTICE

SUR L'EXPOSITION DES TABLEAUX EN 1824.

CINQUIÈME ET DERNIER ARTICLE.

(Voy. *Rev. Enc.*, t. XXIII, p. 551, et t. XXIV, p. 18, 287 et 589.)

J'ai attendu jusqu'au dernier jour de l'exposition pour terminer cet article, parce que j'avais beaucoup de raisons de croire qu'on apporterait encore, avant la clôture, de nouveaux ouvrages qu'il importait d'y comprendre, afin de compléter, d'une manière méthodique, le compte que j'ai rendu. En effet, plusieurs artistes, jaloux de mettre sous les yeux du public des productions près d'être terminées, se sont hâtés, et sont venus provoquer un examen auquel je vais me livrer avec la même impartialité que j'ai observée jusqu'ici.

M. Gérard, ayant dû s'occuper sur-le-champ d'un portrait du Roi, n'a pu mettre la dernière main à la *pastorale* annoncée par le livret, assez tôt pour la faire paraître au Salon; cependant, peu après la clôture de l'exposition, il a admis les artistes et les connaisseurs dans son atelier : j'ai eu le bonheur d'être du nombre, et je vais en entretenir nos lecteurs.

Daphnis et Chloé sont venus, dans l'antre des nymphes, se mettre à l'abri de la chaleur du jour : Daphnis, assis sur la verdure, est occupé à tresser une couronne de fleurs; Chloé, placée à terre entre ses jambes, s'est endormie, la tête appuyée sur le genou du jeune berger. Ce groupe occupe la gauche du tableau; à droite, sur un plan plus éloigné, sont les statues des nymphes, *la contenance telle*, dit Longus, *comme si elles eussent ballé ensemble;* et c'est ainsi que le peintre les a représentées. Du fond de la grotte surgit un ruisseau qui se répand en s'élargissant. Un petit espace de ciel, que l'on voit dans la partie élevée, fait comprendre que les jeunes gens sont à l'entrée de la

grotte, et n'ont rien à redouter de la trop grande fraîcheur du lieu. En examinant attentivement ce tableau, on reconnaît avec quelle habileté son auteur dispose les sujets qu'il veut traiter. Les personnages sont placés un peu vers la gauche, ainsi que je l'ai déjà dit; mais cette masse est balancée par celle des statues des nymphes. Ces statues, dit Longus, sont taillées d'une seule *pierre*. M. Gérard se gardera bien de leur donner une couleur trop éclatante, qui troublerait l'harmonie de son tableau; il suppose que peu à peu la pierre a pris une teinte verdâtre, et dès lors, les statues n'ont, dans l'effet général, qu'une valeur relative qui laisse dominer le groupe des figures animées.

Dans la manière dont ces figures sont posées et ajustées, on retrouve ce même goût, ce même tact qui ont placé M. Gérard si haut dans l'école. Le dos de Daphnis est modelé avec une force inexprimable; son teint indique assez qu'il est souvent exposé à l'ardeur du soleil. Celui de Chloé a été plus garanti, mais la couleur et la forme des pieds disent qu'elle passe sa vie aux champs. Ce ne sont point et ce ne pouvaient pas être les pieds de la Psyché : ici, il fallait une beauté épurée, et, pour ainsi dire, idéale; là, c'était une nature également jeune, mais moins délicate : le peintre a parfaitement exprimé cette différence. Le paysage, qui a naturellement de l'importance dans un semblable ouvrage, est très-bien exécuté. Les eaux ont une transparence et une vérité remarquables; la végétation est vigoureuse et bien rendue dans tous ses détails : c'est enfin un site enchanteur.

A l'aspect de ce tableau, j'ai goûté un double plaisir; celui que me causait l'ouvrage en lui-même; puis, celui de voir que je pouvais le citer, à l'appui de l'opinion exprimée dans mes premiers articles.

On s'est récrié sur ce que notre école allait toujours chercher dans des sujets grecs ou romains des tableaux compassés

et froids, et l'on a applaudi à de jeunes artistes qui, pour échapper à ce que ce reproche peut avoir de fondé, ont mis sous les yeux des connaisseurs des scènes où la laideur des formes se joint aux conceptions les plus ignobles ou les plus hideuses. — Eh bien! il ne s'agit ici, ni de Grecs, ni de Romains; c'est une véritable *idylle;* mais le grand artiste qui l'a exécutée, tout en donnant à cette scène le caractère qui lui est propre, a cherché à plaire par la beauté des formes, l'élégance des draperies, l'éclat de la couleur : il sait qu'il n'y a point d'art sans noblesse, sans choix, sans étude, et il a montré tout cela uni à une force d'exécution qui met cet ouvrage à côté de *la Psyché* et *du Bélisaire;* je ne crois pas pouvoir dire plus.

Je reviens à l'exposition.

M. Hersent a représenté *les religieux du mont Saint-Gothard donnant des secours à une famille que des brigands ont dépouillée dans la montagne.* Voici comment il a disposé cette scène : le crime est consommé, mais après une vigoureuse résistance; un sabre brisé, du sang répandu, attestent que le mari de cette femme, qu'un religieux cherche à faire revenir du profond évanouissement où elle est tombée, n'a point cédé sans combattre. Dans le lointain, on voit les brigands s'éloigner rapidement, et harcelés dans leur retraite par les chiens de l'hospice. La femme est presque entièrement dépouillée; les brigands ne lui ont laissé qu'une jupe et un corset qui, dans la lutte, s'est ouvert, et livre sa gorge à toute la rigueur du froid. Renversée à terre, elle a cependant conservé son enfant sur son sein; comme elle, il est au moins privé de sentiment, s'il n'est pas sans vie. Les religieux, à leur arrivée, se sont empressés de donner des secours à cette malheureuse famille : le plus âgé a soulevé la femme, et cherche, avec des spiritueux, à la ramener à la vie; un autre est descendu dans le ravin où le mari avait été précipité, et l'aide à remon-

ter; mais il reste à gravir un roc à peu près de hauteur d'homme: l'un des pères s'avance vers le bord de l'abîme, et tend la main à l'infortuné, dont les premiers regards recherchent avec avidité où peut être sa femme, et ce qu'elle est devenue. Enfin, le dernier détache l'ample collet qui recouvre sa robe, et s'apprête à l'étendre sur la femme que le froid a saisie avec tant de violence; mais, dans le moment même, un fracas épouvantable se fait entendre derrière eux : c'est une avalanche qui entraîne des rochers dans sa chute. Le religieux a tourné la tête vivement : ce double mouvement est bien exprimé; le sentiment involontaire qui lui fait regarder quelle est la cause du bruit qu'il entend, est le résultat du besoin de notre propre conservation, auquel nous obéissons à notre insu.

Le caractère de cette scène a quelque chose d'horrible qui ne me paraît pas la rendre propre à la peinture. Une femme et un enfant laissés nus sur la neige par un acte de violence dont il est impossible de méconnaître la nature, est un spectacle qui repousse; M. Hersent s'en excuse en disant que le sujet lui a été prescrit. Après avoir écarté ce premier sujet de reproche, il me reste à dire, pour me renfermer dans ce qui appartient à l'artiste, que le mouvement de la femme n'est pas heureux; on ne voit pas bien le développement du corps; la poitrine est mal modelée et d'une forme trop éloignée de la beauté. L'enfant laisse bien aussi quelque chose à désirer; mais la tête de cette même femme, celles de son mari et de la plupart des religieux, sont d'une expression bien sentie et d'une couleur heureuse; enfin, la disposition générale du tableau prouve beaucoup d'habileté. Si cet ouvrage ne peut pas être mis à côté de *Gustave Wasa*, il est cependant, à plusieurs égards, digne de l'artiste qui l'a créé, principalement dans ce qui fait le charme de ses ouvrages : le sentiment et l'expression.

M. Schnetz aurait dû, pour sa gloire, se dispenser d'en-

voyer son dernier tableau : *Saint Martin coupant son manteau pour en donner la moitié à un pauvre.* Celui-ci, entièrement nu, vient de ramasser une charge de bois qu'il porte sur son dos; il s'était assis sur une pierre pour se reposer, lorsque le saint, touché de compassion, s'arrête et lui donne la moitié de son manteau. Ce tableau manque d'invention : la tête du saint n'a pas assez d'émotion; le pauvre est peut-être trop violâtre. En général, M. Schnetz n'est pas très-heureux dans ses compositions : ce qu'il fait le mieux, ce sont les tableaux de demi-nature puisés dans des sujets de la vie commune; là, son talent se montre dans toute sa force, parce qu'il a une exécution et une couleur brillantes qui en font le principal mérite. J'ai donné assez d'éloges à cet artiste pour que je puisse librement lui dire ma façon de penser sur son dernier ouvrage.

Aurai-je le courage de dire que *le portrait équestre de René d'Anjou*, par M. Guillemot, est une production médiocre ? « Quand ce prince partait pour la guerre ou revenait de combattre, dit la *Notice*, il signait souvent des lettres de grâce, le gantelet à la main. » Telle est l'action que le peintre a représentée; mais cette action, à laquelle il a fait nécessairement concourir un assez grand nombre de personnages, manque de l'intérêt qu'inspirerait une action déterminée. Ce défaut n'est point racheté par la beauté des têtes, ni par ces expressions vives et heureuses qui entraînent le spectateur. Pourquoi ce jeune page, qui tient l'écritoire dont le roi fait usage, regarde-t-il le spectateur, au lieu d'être attentif aux mouvemens de son prince ? C'est, je trouve, sacrifier la vérité et la convenance de l'action au désir de faire voir un personnage de face. Je pourrais dire encore, que la tête du roi est insignifiante, comme expression, et que même elle est d'une mauvaise couleur; mais je ne m'appesantirai pas davantage sur ce tableau dont je n'aurais point parlé, si je n'avais été persuadé que son auteur est capable de se venger,

par un bel ouvrage, de cette espèce de défaite. Je ne fais jamais d'observations aux artistes pour lesquels elles seraient perdues.

Mlle Blanchard a tenté une grande entreprise, un tableau composé dans les dimensions historiques; c'est faire preuve de courage. Ce tableau représente la Vierge, invoquée sous le nom de *Notre Dame de bon secours*. La tempête a soulevé la mer, les flots s'élèvent avec fureur; les nuages, d'une couleur sombre, annoncent que les malheureux navigateurs ont tout à craindre; mais la Vierge, tenant le Christ enfant sur ses genoux, a élevé ses regards compatissans vers le ciel; ses vœux sont exaucés; un ange va ordonner aux flots de s'abaisser, et aux vents furieux de se taire. Je pourrais faire plusieurs critiques fondées, mais il faut remarquer aussi que cette production n'est pas dépourvue de grâce et d'un certain sentiment; on peut donc espérer que des études fortes complèteront le talent que Mlle Blanchard a montré dans cet ouvrage.

La prise de Pampelune a fourni à M. Carle Vernet le sujet d'un tableau dans lequel on retrouve son talent avec ses défauts, comme avec les qualités qui lui sont propres. Ainsi, on pourrait reprocher à cet ouvrage une certaine dureté et une sécheresse de faire que l'on remarque plus dans une composition de cette dimension que dans un tableau de genre; mais il y a aussi de la vie, du mouvement, de la variété; les fonds sont bien traités; enfin c'est un tableau qui mérite d'être signalé.

Le portrait du maréchal Soult, de M. Gérard, exposé la veille même de la clôture, a beaucoup attiré l'attention. Il règne effectivement dans cet ouvrage un éclat de couleur remarquable; les yeux sont pleins de vie et de feu; la ressemblance est faite avec choix : c'est la nature vue dans ce qu'elle offre de plus beau, sans s'éloigner, cependant de ce qui constitue réellement la ressemblance.

J'ai oublié de parler d'un autre ouvrage de ce même artiste,

parce qu'il est resté peu de tems à l'Exposition : c'est le *portrait de Mme la comtesse de Gourieff*. Le charme du pinceau, la grâce de l'expression, l'habileté de l'agencement, tout se trouve réuni dans ce portrait que tout le monde a admiré.

Il est encore beaucoup d'autres ouvrages que je n'ai pas désignés, à cause de la grande abondance, et parmi lesquels, cependant, il en est qui ont droit à une mention particulière. Ainsi, au nombre des portraits qui ont été le plus remarqués, j'aurais dû mettre celui de S. A. R. Mme *la duchesse de Berry*, par M. Belloc, qui a obtenu au Salon le succès que je lui avais annoncé, lorsque j'ai été voir cet ouvrage dans l'atelier du peintre (voy. *Rev. Enc.*, t. xxii, p. 513) et parmi les tableaux de genre, je regrette aussi d'avoir passé sous silence *une distribution de prix* dans laquelle Mme Rumilly a montré une habileté dont elle a déjà donné des preuves, aux expositions précédentes.

Maintenant, je vais continuer l'examen des genres dont il me reste à parler. Ils sont nombreux; c'est dire assez que je serai obligé de me restreindre, et m'excuser d'avance aux yeux des artistes qui seraient tentés de se plaindre que je les aie passés sous silence.

Paysages. Vues. Marines.

Dans le nombre des productions qui appartiennent aux genres que je viens de désigner, il en est plusieurs, très-remarquables, qui sont dues à des artistes anglais. Les réflexions que j'ai faites, à l'occasion des portraits de M. Lawrence, trouvent ici leur place. C'est toujours le même système; les artistes de cette nation cherchent à produire une certaine illusion par la vérité des masses et des effets, et il faut convenir qu'ils y excellent; *les paysages* de M. Constable; *les marines* de M. Bonington ont une vérité que l'on ne trouve pas dans notre École; mais, en revanche, nous avons un grandiose de lignes

et de dispositions qu'ils rejettent avec soin. Je leur ferai même le reproche de ne pas mettre assez de goût et d'élévation dans le choix des lieux et des sujets. Il semble que, pour eux, la vérité est tout : c'est une fausse manière de voir; il n'y a point d'art, sans étude et sans choix. Aller en dehors de la barrière, et reproduire fidèlement le premier champ qui se présente aux regards, c'est méconnaître le but de la peinture. Tout n'est pas digne d'être peint, parce qu'effectivement tout n'est pas digne d'être regardé. Vouloir captiver l'attention des connaisseurs par la seule vérité de l'imitation, c'est ne considérer la chose que d'un seul côté ; c'est n'atteindre qu'à demi le but.

Je conviendrai avec sincérité, si l'on veut, que nous tombons dans un excès contraire : à force de mettre de la recherche dans les dispositions des lignes, nous sacrifions trop la vérité. Certes, *le grand paysage* de M. Watelet est un fort bel ouvrage : on voit que tout est combiné pour produire un effet agréable; mais aussi le sentiment de la nature disparaît tout entier, au milieu de ces combinaisons. C'est un défaut; toutefois, j'aime mieux ce défaut que le défaut contraire, parce que je ne saurais m'accommoder de ce qui est ignoble, ou même commun. J'ai remarqué, mais sans étonnement, parce que je sais combien la nouveauté a d'attraits en France, qu'une foule de jeunes gens se sont précipités sur les traces des Anglais et se sont empressés, pendant le cours même de l'Exposition, de faire des paysages et des vues, où ils ont cherché, avant tout, à être vrais et simples; et pour qu'on ne pût pas les soupçonner d'être Français, ils ont mis beaucoup de soin à ne mettre sous les yeux que des masures et des champs arides. Ah ! ce n'est pas ainsi que procédait Karel Dujardin, à qui on ne reprochera certainement point de n'être pas vrai. Au reste, c'est une manie qui passera comme une autre; elle aura peut-être, cependant, un bon résultat : ce sera de prouver que l'on se dégoûte promptement de ce qui n'élève point l'esprit et le goût.

Je pourrais nommer beaucoup de nos artistes qui, en persistant, et avec raison, dans le système que nous avons suivi jusqu'à présent, ont exposé des ouvrages dignes d'une attention soutenue. De ce nombre est M. Letellier, dont le paysage a été extrêmement goûté des connaisseurs. C'est un site d'Italie, orné de tout ce qu'un goût délicat peut choisir de plus heureux. Une architecture élégante, une belle végétation, un ton de ciel chaud et vaporeux, une exécution finie : telles sont les qualités que j'ai remarquées dans cet ouvrage.

De tous les paysages exposés par M. Chauvin, celui qui m'a paru mériter le plus d'attention est *une vue de la campagne de Rome prise aux environs de Tivoli.* Il y a quelque chose qui surprend les regards, au premier aspect de ces arbres, d'un ton noir, placés au milieu du tableau, sur le penchant d'une colline ; peut-être même y a-t-il un peu de dureté dans la masse qu'ils forment; mais le mouvement de cette colline qui s'abaisse, en se perdant vers les plans éloignés, est bien senti ; les tons du fond ont de la magie et de la finessse; en définitive, c'est, comme tous les ouvrages où il y a de l'étude, un tableau qui gagne à être examiné avec soin.

Les productions de M. Bertin attestent une grande pratique et l'habitude d'arranger des lignes pittoresques; aussi, s'aperçoit-on facilement que la nature n'est pas consultée. Dans ce paysage où il a représenté *un site de la Messénie*, il est évident qu'il a tout tiré de son imagination : je le répète, je crois que c'est un défaut. Il faut de la vérité, avec choix, mais il faut de la vérité. M. Turpin de Crissé montre du goût et de l'esprit dans ses paysages, comme dans ses vues ; c'est déjà beaucoup. Je crois que la seule chose à désirer dans ses tableaux, c'est un peu plus d'abandon dans la manière de faire. On ne fera pas ce reproche à M. De Forbin qui cherche, avant tout, un éclat et un charme de couleur que l'on ne trouve nulle part à un si haut degré que dans ses ouvrages. *La vue de la villa Aldobran-*

dini, par M. Granet est un tableau remarquable à beaucoup d'égards; la scène qu'il a introduite dans cette vue, *le cardinal Aldobrandini recevant le Dominiquin*, a de l'intérêt; les figures sont bien posées, bien touchées; seulement, je voudrais qu'il y eût plus de correction; c'est un défaut que M. Granet pourrait éviter facilement. Les lieux représentés ont de la grandeur et une sorte d'agrément pittoresque que l'on doit toujours rechercher; le seul reproche que l'on puisse faire à l'exécution du paysage, c'est que les arbres du fond sont trop vigoureux, comme ton; il fallait, je pense, les sacrifier davantage, et surtout leur donner une transparence qui leur manque. M. Régnier, dont les nombreuses productions ne manquent pas d'un certain mérite d'exécution, s'est jeté sur les traces des Anglais: il a représenté des lieux, sans intérêt, avec cette rudesse d'exécution que je réprouve; mais, s'il examine bien les tableaux de MM. Constable et Bonington, il y verra une transparence de couleur qu'il n'est pas si facile d'imiter que le reste, et c'est justement ce qu'il n'a pu atteindre; il est donc resté au-dessous de ses modèles: ce n'était pas la peine de changer de système.

M. Gassies, qui me paraît mieux réussir, comme peintre de vues et comme paysagiste, que comme peintre d'histoire, a aussi cherché à se rapprocher des Anglais. Sans doute, le sentiment de vérité et de nature que les paysagistes de cette nation possèdent à un très-haut degré est une chose dont je fais un très-grand cas. Mais je l'ai déjà dit: ce n'est pas tout ce que l'on doit chercher; adopter leurs défauts, pour atteindre à leurs qualités, c'est passer par le laid pour arriver au beau: or, je demande si un semblable système est soutenable.

Une autre nature de productions qui a vivement attiré les regards des connaisseurs, ce sont les aquarelles de MM. Copley-Fielding, Fielding (*Thales*) et Wild. Il règne dans les peintures de ces artistes une vigueur et une chaleur de ton que le

genre ne semblait pas comporter. Le premier a exposé un grand nombre de *vues* de différens lieux; M. Fielding (Thales) est plutôt un *paysagiste;* le dernier a reproduit *les intérieurs* ou *les aspects de divers monumens gothiques français.* M. Copley et M. Wild ont un talent supérieur à celui de leur compatriote; tous deux ont montré une grande habileté dans un genre que l'on ne cultive guère en France, parce que l'on pense qu'il n'offre pas assez de ressources; c'était un motif de plus pour que l'on rendît justice au parti qu'ils ont su en tirer.

Un de nos compatriotes, M. Dupré, maintenant encore pensionnaire à Rome, a exposé aussi un grand nombre d'aquarelles exécutées dans un autre système, mais beaucoup plus intéressantes par la nature des sujets représentés. Ce sont des *vues d'Athènes, divers costumes de la Grèce et de l'Épire; Ali, pacha de Janina, chassant sur le lac Butrinto.* Ces divers sujets ont un cachet de vérité qui satisfait l'esprit, comme la manière dont ils sont rendus satisfait le goût. M. Dupré a un talent réel et solide qui n'a échappé à aucun des connaisseurs. Il est à désirer que ces vues et ces costumes soient publiés par la gravure ou la lithographie; nul doute qu'elles n'obtiennent un grand succès. Quand on les compare avec les gravures du voyage de M. de Choiseul, déjà fort vantées, la supériorité des dessins de M. Dupré est incontestable. C'est que, comme je l'ai déjà observé bien des fois, lorsqu'un artiste qui a fait des études historiques s'occupe d'un genre inférieur, on y retrouve toujours le fruit de ces mêmes études.

Peintres d'animaux.

Ce genre, qui a aussi sa célébrité, a été jusqu'ici particulièrement cultivé par les Flamands, il ne faut donc pas être étonné de trouver, dans le grand nombre de tableaux qu'a exposés M. Berré, Flamand, à la vérité naturalisé en France,

une observation fidèle de la nature, et de l'habileté dans la manière dont il la rend. Un autre Flamand, M. Verboekhoven, de Gand, ne lui cède en rien; sa manière est franche et large; celle de son adversaire, plus légère : tous deux sont dignes de se mesurer, et méritent d'être distingués. J'ai remarqué aussi un tableau de M. Kuntz, dont le nom n'était pas compris dans le livret; mais l'exécution solide et brillante de cet ouvrage, où les animaux et le paysage étaient également bien, lui a valu de justes éloges.

Parmi les nationaux, M. *Carle* Vernet jouit depuis longtemps d'une réputation méritée par la manière dont il peint les chevaux, « la plus noble conquête que l'homme ait jamais faite, » dit Buffon. Géricault, enlevé par une mort prématurée aux arts, qu'il était destiné à illustrer, s'était adonné tout entier, dans les dernières années de sa vie, à l'étude des chevaux. Le talent de ces deux artistes est fort opposé dans le but. Le premier s'attache toujours à l'idéal des formes; c'est la beauté la plus fine et la plus élevée qu'il imite; l'autre voulait rendre la nature telle qu'elle est; mais il le faisait avec une supériorité de talent qui a fait rechercher avidement ses ouvrages et leur a donné une grande valeur.

Deux marines, qui n'ont paru au Salon que fort peu de tems, ont obtenu un véritable succès : l'une est de M. Gudin; l'autre, de M. Isabey *fils*. La première a un éclat et une finesse de couleur vraiment extraordinaires. A mon avis, on pourrait mettre cet ouvrage à côté de ce que les Flamands ont produit de plus remarquable; il est impossible de rendre les eaux de la mer avec plus de vérité et de leur donner plus de transparence. La seconde, sans avoir le même éclat, offre dans plusieurs parties un ton local assez vrai et assez puissant : les figures sont bien touchées; mais le mouvement de la mer n'est pas tout-à-fait bien saisi. Cependant, on peut augurer, par cet ouvrage et par plusieurs autres moins importans du même

artiste, qu'il est destiné à occuper un rang fort honorable dans le genre auquel il se destine. Il y a, en général, du goût et de l'esprit dans la manière dont il choisit ses effets; avec cela, on ne reste jamais en arrière.

Peintures sur porcelaine. — Émaux.

Mme Jacquotot, dont le nom est maintenant connu dans toute l'Europe, et à laquelle la peinture sur porcelaine doit l'éclat dont elle brille, n'a envoyé ses ouvrages que la veille même de la clôture. Je vais d'abord les désigner. *La Psyché*, de M. Gérard; *la grande Sainte-Famille*, de Raphaël; la partie supérieure de *la Vierge au poisson*, du même maître; *la belle Feronnière*, d'après Léonard de Vinci; *le portrait de Mme la comtesse de Lorges*, d'après nature; celui du *grand Frédéric*, exécuté pour le roi de France, d'après un original que le roi de Prusse a bien voulu envoyer à Mme Jaquotot: telles sont les diverses productions qui composaient l'exposition de cet artiste.

Si, depuis trois siècles, Raphaël n'a point eu de rival, on doit attacher d'autant plus de prix à ses tableaux, que le tems menace de les dévorer entièrement. Mme Jaquotot, en consacrant son talent à les reproduire, a donc fait une chose éminemment utile pour la gloire des arts. Mais, pour reproduire un peintre tel que Raphaël, ce n'était pas assez d'un talent ordinaire; et, puisque, dans *la grande Ste-Famille*, par exemple, elle est parvenue à rendre la noblesse, la beauté et la sublimité de l'expression du maître, elle a fait un ouvrage accompli. Chargée d'exécuter ensuite la copie d'un tableau moderne qui tient le premier rang dans l'école française, *l'Amour et Psyché*, elle l'a fait de manière à exciter l'admiration de M. Gérard lui-même, qui a eu le bonheur de voir ainsi son nom et son ouvrage transmis par elle à la postérité la plus reculée. Si elle copie Léonard de Vinci, c'est le maître même qu'on a sous les yeux. Vanloo a fait le portrait du grand Frédéric; Mme Jaquotot s'en empare,

et, sans rien changer à la ressemblance, elle ennoblit un ouvrage exécuté avec facilité, mais avec une sorte de dévergondage de pinceau. Enfin, copie-t-elle la nature, c'est sous son aspect le plus noble, le plus heureux qu'elle le fait. Ainsi, chez cet artiste, on trouve élévation de goût, solidité de talent, délicatesse de pinceau. La France peut et doit s'enorgueillir de la posséder; car il y a lieu de craindre qu'on ne puisse jamais la remplacer. Cependant, son école a déjà produit des élèves dont le talent mérite d'être distingué. Mlles Perlet, Hocuer, Leclerc et Marcel ont exposé plusieurs ouvrages que je regrette de ne pouvoir faire connaître autrement qu'en disant qu'ils annoncent une excellente direction d'études, et souvent même un véritable talent.

Les productions de la peinture sur porcelaine étaient plus nombreuses qu'elles n'ont jamais été à aucune des expositions précédentes; mais ce qui sortait de l'école de Mme Jaquotot avait un caractère particulier. Ici, on avait pris pour modèle des ouvrages d'un caractère élevé, sévère même; les autres peintres de ce même genre semblaient s'être attachés, au contraire, à reproduire des tableaux qui ne jouissent pas d'une réputation digne de l'inaltérabilité qui est le propre de ce genre. C'est pour les ouvrages classiques, qui ont reçu la sanction du tems, dont on peut dire, enfin, qu'ils seront éternellement beaux, qu'il faut réserver cette espèce d'immortalité que donne la peinture sur porcelaine. Je ne ferai pas le même reproche à M. Pastier, qui a exposé une copie de *l'Entrée d'Henri IV*, dans laquelle la couleur et le sentiment du maître sont fidèlement rendus.

M. Constantin, qui occupe aussi un rang fort distingué dans le genre dont je m'occupe, a envoyé de Florence la copie d'*une Vierge de Raphaël*, que le grand duc garde soigneusement dans sa chambre, et que même, dit-on, il emporte habituellement avec lui à la campagne. Ces indications devaient faire

supposer que nous verrions une des plus belles productions du peintre auquel la postérité a donné le nom de divin. L'attente n'a pas été tout-à-fait remplie. Sans doute c'est une belle création; la tête de la Vierge et celle de l'enfant Jésus sont d'une expression et d'un caractère dignes de Raphaël; mais la poitrine de la Vierge semble bien étroite, les pieds de l'enfant et les mains de la mère ne sont pas aussi beaux qu'on est accoutumé à les trouver dans ce grand maître. C'est, au reste, avec une extrême méfiance de moi-même que je fais ces remarques : toutefois, je ne suis pas seul de cet avis; il faut donc qu'il ne soit pas tout-à-fait sans fondement. Quant au travail de M. Constantin, il est difficile d'en juger absolument le mérite, puisque l'original n'est pas sous nos yeux, et que même il est très-peu connu. En cela, il nous a rendu service, et, pour mon compte, je lui en sais bon gré. Cette copie, grande comme l'original, était d'une dimension extraordinaire (30 pouces de haut sur 22 pouces de large). C'est une difficulté d'exécution d'autant plus grande, qu'il est probable qu'à Florence M. Constantin a dû créer les moyens pyrotechniques qu'il devait employer; il faut donc la signaler.

M. Counis, élève de M. Girodet, a exécuté en émail une copie du tableau de son maître, représentant *Pygmalion et Galatée*. Puisqu'il y a encore des amateurs de ce genre, M. Counis fait bien de s'y adonner, avec d'autant plus de raison qu'il y porte un talent très-réel. Toutefois, il ne faut pas se le dissimuler, restreinte dans ses dimensions et dans ses moyens, deux difficultés très-grandes que M. Counis surmonte avec beaucoup de bonheur, la peinture sur émail ne peut pas lutter avec la peinture sur porcelaine, depuis que Mme Jaquotot en a autant étendu les ressources : je regarde donc la peinture sur émail comme détrônée.

Lithographie — Gravure.

Le soin que je mets à faire connaître, tous les mois, ce que ces deux arts produisent de nouveau et de plus remarquable, me dispense de parler des productions exposées, en ce qui concerne les artistes nationaux; mais, dans ces deux genres, comme dans tous les autres, les étrangers sont venus se placer à côté de nous : c'est d'eux que je vais m'occuper.

Le Mariage de la Vierge, tableau des premiers tems de Raphaël, a été gravé par M. Longhi avec un talent remarquable (voy. *Rev. Enc.*, t. XIII, p. 230); M. OERI, de Carlsruhe, a voulu reproduire cette gravure par une lithographie de même dimension : c'est, je crois, la plus grande planche que l'on ait encore tenté de faire par ce nouveau procédé. Sous ce rapport, elle mérite d'être remarquée; il ne m'a pas paru, au reste, que la dimension ait nui à la perfection de l'ouvrage : les difficultés ont été habilement surmontées; c'est plutôt sous le rapport de l'art qu'elle laisse à désirer. Le travail manque un peu de solidité et de force; le modelé, très-fin dans la gravure, est plus faible dans la lithographie; mais les caractères des têtes m'ont paru, en général, bien conservés : c'est beaucoup.

J'ai regretté, à cette occasion, que M. BOISSERÉE n'ait pas exposé quelques planches de la collection qu'il publie à Stuttgart par les soins de M. STRIXNER; je suis persuadé qu'elles auraient beaucoup attiré l'attention.

Il existe, en Allemagne, un poëme héroïque du VIIIe siècle, intitulé : *Niebelungen-lied*. On en a publié récemment une édition grand in-folio, pour laquelle M. CORNELIUS a été chargé de composer un *frontispice*. Ce frontispice, ainsi que plusieurs autres productions allemandes également remarquables, ont été exposées. Je vais d'abord les rappeler; ce sont : *une composition* de M. NARKE, élève saxon, maintenant à Rome, *tirée de la vie de Jésus-Christ; un portrait* du célèbre sculpteur *Thorwaldsen*, des-

siné par M. Bégasse, et *un autre portrait* de *M. Drovetti,* consul français à Alexandrie, connu par son amour pour les arts et par l'hospitalité généreuse qu'il exerce envers tous les Français. Ce dernier a été dessiné par M. Gau, qui a publié un ouvrage fort remarquable sur la Nubie. A l'exception du frontispice, qui a été gravé par M. Barth, en commun avec M. Amsler, tous les autres ouvrages que je viens de désigner ont été gravés par ce dernier. Le frontispice de Niebelungen-lied est composé de plusieurs sujets tirés de ce poëme, et encadrés dans une sorte de portique gothique. M. Cornelius s'est véritablement pénétré de l'esprit qui règne dans cet ouvrage : les mœurs, les costumes, les scènes, tout est empreint du siècle barbare auquel il appartient; ces divers sujets sont traités avec une énergie, une force, et souvent une grâce remarquables; on y trouve quelquefois une sorte de naïveté qui rappelle les premiers essais de l'art; mais cette naïveté n'est pas sans noblesse, et elle forme une opposition heureuse avec les caractères de têtes des guerriers, et les scènes de tumulte, de combat et de désordre que cet artiste avait à représenter. M. Cornelius me paraît un homme doué tout à la fois de fécondité et d'élévation d'esprit.

Dans les premiers tems de la gravure, les artistes qui se livrèrent à ce genre s'attachèrent à reproduire le caractère et l'expression des maîtres qu'ils copiaient; ils ne pensaient pas que, par une certaine variété de travaux et des combinaisons nouvelles, on pourrait parvenir à donner aux estampes le ressort et l'effet de la peinture. MM. Amsler et Barth ont adopté le système, ou, pour mieux dire, imité la manière des premiers graveurs. Dans leurs travaux, ils ne s'occupent que de la forme et de l'expression, et négligent l'effet; c'est faire rétrograder l'art. Sans doute, si l'on ne pouvait pas obtenir les trois choses, il faudrait s'attacher aux deux premières, comme étant les plus importantes; mais Edelinck, Masson, Drevet, etc., nous ont

prouvé qu'on pouvait réunir les trois conditions. C'est donc une fausse direction d'idées ; car le véritable talent que MM. Barth et Amsler ont déployé dans les ouvrages dont je parle, et surtout ce dernier, prouvent bien que ce n'est pas par impuissance qu'ils en agissent ainsi.

Deux portraits exposés par M. Outkin, Russe, annoncent que le système adopté par les Allemands n'a pas encore pénétré dans son pays. Il est impossible de porter plus loin la finesse et la délicatesse du burin. *Les vues d'Athènes*, dessinées et gravées à l'eau forte par M. Thurmer, architecte à Munich, ont l'intérêt que méritent d'inspirer les lieux célèbres qu'il a représentés, et l'avantage que présentent des planches d'architecture gravées par un architecte même, c'est-à-dire, avec sentiment et fidélité.

Sculpture.

La statuaire parle à l'imagination par la grandeur des formes et du caractère : privée des ressources et de la magie de la couleur, ce n'est que par un pervertissement de principes qu'elle a pu sacrifier à la gentillesse et aux séductions de la manière, qui dominaient l'école renversée par David. Ses véritables élémens sont la noblesse et le style, et il faut convenir que la statuaire actuelle est, à cet égard, dans une bonne route. Le système de l'école nouvelle, qui semble vouloir tout subordonner à l'imitation exacte et quelquefois même ignoble de la nature, ne peut donc pas la faire dévier du chemin qu'elle suit. Au moins, les maîtres se renferment-ils dans les grands principes qui constituent leur art.

M. Bosio a développé dans une *statue de nymphe*, à laquelle il a donné le nom de *Salmacis*, les formes les plus délicates et les plus fines ; le mouvement général de cette figure est plein de grâces : vue de face, la tête est charmante de caractère et d'expression ; mais de profil, la partie inférieure

du visage semble avoir un peu trop de longueur. Je donnerai les mêmes éloges à une *tête de vierge*, du même artiste, à laquelle on peut, je crois, appliquer aussi le même reproche. Quant au *buste de Mme Élisabeth*, tante du Roi, il est de tout point irréprochable ; c'est là où M. Bosio a montré qu'un homme de talent peut surmonter les difficultés que présentent nos costumes modernes.

Hercule combattant Achéloüs métamorphosé en serpent, groupe colossal *coulé en bronze* par M. Carbonneaux, d'après le modèle que M. Bosio exposa, en 1814, est une production de haut style, qui offre à l'artiste le moyen de développer et de mettre en mouvement tous les muscles du corps humain. Sous ce rapport, on ne peut lui donner que des éloges. J'ai remarqué, avec peine, que les parties sexuelles avaient été cachées par une feuille ; c'est un usage moderne qui me semble mal entendu. Les anciens n'ont jamais eu cette fausse modestie.

Biblis changée en fontaine, par suite du chagrin que lui fit éprouver la passion criminelle qu'elle ressentit pour son frère, est une de ces fables que nous devons à Ovide. M. Dupaty l'a représentée couchée, au moment où la métamorphose s'opère. Déjà ses longs cheveux prennent la forme d'une nape d'eau. Cette figure, dont la disposition générale pourrait laisser quelque chose à désirer, offre des beautés de détail de premier ordre. On reprochait à cet artiste un peu de sécheresse dans le travail de la main ; ici, au contraire, plusieurs parties ont un sentiment de chair exprimé avec beaucoup de douceur et de délicatesse ; je citerai particulièrement la gorge, l'épaule droite et une partie du dos, où cette qualité est portée à un très-haut degré. — Il est arrivé à M. Dupaty, dans l'exécution de cette statue, un de ces accidens qui font le tourment des sculpteurs et qui sont souvent irréparables. Son praticien a entaillé le marbre trop avant dans la partie qui devait servir à faire le bras droit, et ce bras est resté fort loin du degré de beauté que l'on

trouve dans le reste de la figure; c'est peut-être à la même cause qu'il faut attribuer la dépression du bas ventre; toutefois, telle qu'elle est, cette statue est, dans son ensemble, un charmant ouvrage.

J'ai parlé, lors de l'Exposition de 1822, du modèle en plâtre d'une *Sainte-Catherine*, par M. Cortot; depuis, cette figure a été exécutée en marbre. Je ne pourrais que répéter les éloges que j'ai déjà donnés à cet artiste; je dirai seulement que la tête, très-belle comme caractère, exprime admirablement bien la ferveur et la confiance; que les draperies sont d'un beau jet; que la pose a de la simplicité et de la noblesse; enfin, que c'est une production qui ne laisse rien à désirer. Une autre statue colossale, en marbre, du même artiste, *une Vierge tenant dans ses bras l'Enfant-Jésus*, n'est peut être pas d'un ordre aussi élevé; cependant, l'aspect a cette sorte de sévérité qui convient au sujet; la tête de la Vierge est fort belle, et dans l'exécution, je retrouve toute l'habileté de M. Cortot. Je citerai encore de ce même artiste le modèle en plâtre d'un groupe de *Daphnis et Chloé;* il a montré une extrême adresse dans l'agencement des pieds et des mains, ce qui, en sculpture, est beaucoup plus difficile qu'on ne pense. Si quelques détails de ce modèle pouvaient laisser à désirer, il n'y a pas de doute que, dans l'exécution en marbre, il saura bien faire disparaître les légères imperfections que l'on pourrait indiquer.

M. Pradier est un de nos jeunes sculpteurs qui aspirent à prendre rang parmi les maîtres; c'est une noble ambition qui ne sera point déçue. Sa *statue en marbre de Psyché* n'est pas exempte de défauts; on pourrait reprocher à cet artiste d'avoir un peu tourmenté le mouvement de sa figure, comme aussi de n'avoir pas donné un caractère assez élevé à la tête; mais, sous sa main, le marbre prend de la souplesse et de la vie, et c'est une qualité bien précieuse. Le *buste du feu Roi* est un de ces ouvrages qui, seul, suffirait pour faire la réputation d'un ar-

tiste ; conçu avec goût, exécuté d'une manière grande et large, il a attiré les regards des connaisseurs. M. Pradier, sans altérer la ressemblance, a écarté ces pauvretés de forme que la vieillesse engendre ; il a bien fait.

Le groupe colossal, dans lequel M. Raggi a représenté *Hercule au moment où il retire de la mer le corps d'Icare*, offre plusieurs parties bien traitées. L'artiste a surtout parfaitement bien exprimé cet abandon des membres et cet affaissement des muscles qui suivent la perte de la vie.

Il y a de la chaleur et de l'élan dans cette *statue en marbre de M. de Bonchamps*, représenté au moment où, près de mourir, il obtient par ses pressantes prières la vie et la liberté de quatre mille prisonniers (1) de l'armée républicaine ; peut-être, même, pourrait-on dire qu'il y a un peu d'exagération dans la manière dont l'action est représentée ; toutefois, c'est un ouvrage digne d'attention et qui fait honneur à M. David.

Je terminerai par l'examen de deux productions exécutées par des sculpteurs prussiens : MM. Rauch et Tiech. Ce sont *deux candélabres* offerts par les officiers de l'armée prussienne à la femme célèbre qui a été successivement veuve de M. de Lescure et de M. L. de Larochejaquelin. Les trois faces de la base de ces candelabres sont ornées des portraits des deux personnages que je viens de nommer et du frère du dernier : H. de Larochejaquelein. Trois figures, en ronde bosse, un peu au-dessous de demi-nature ornent la partie supérieure de ces mo-

---

(1) M. de Barante annonce que ce fut aux sentimens d'humanité de presque tous les généraux vendéens que ces prisonniers durent leur salut ; il ajoute que plusieurs d'entre eux, pour sauver Mme de Bonchamps qui était prisonnière à Nantes, attestèrent que, dans cette occasion, elle avait usé de son pouvoir sur son mari, qui était bien capable de cette action généreuse, mais qui expirait au moment même où on suppose qu'il la fit. (*Biogr. univers.*, t. v, p. 94.)

numens. Sous le rapport du travail de la main et de l'élégance des figures, celui qui a été exécuté par M. Tiech ne me paraît pas avoir le même degré de beauté, quoiqu'il ne soit pas sans mérite. — Les figures de M. Rauch, trop courtes de proportion, ce qui leur donne un peu de lourdeur, sont, en général, bien agencées; le mouvement en est heureux; les parties nues ont de la *morbidezza*, et les draperies sont bien jetées. Cet ouvrage donne une heureuse idée du talent que M. Rauch peut développer dans des productions d'un ordre plus élevé, et justifie la réputation dont cet artiste jouit en Allemagne.

J'ai, enfin, rempli la tâche qui m'était imposée. Il s'en faut de beaucoup que j'aie parlé de tous les ouvrages qui ont attiré l'attention publique; mais j'en ai dit assez pour donner une idée juste de l'exposition qui vient de finir et que l'on doit considérer comme la plus extraordinaire qui ait jamais eu lieu en France, ni dans aucune autre partie de l'Europe. Elle occupait, outre le grand salon et celui qui le précède, une partie de la grande galerie, la galerie d'Apollon, puis, toute l'aile du Louvre, double en profondeur, du côté de la rivière; c'est-à-dire, plus de vingt salles dont plusieurs sont immenses; les sculptures remplissaient la moitié du rez-de-chaussée de l'aile en retour, au levant. Vers le commencement de janvier, les manufactures royales sont venues joindre leurs magnifiques produits à ceux des autres arts du dessin; ils avaient été placés dans les salles au-dessus de la sculpture. Pendant cinq mois qu'a duré cette exposition, le public a mis le même empressement à y venir. Une circonstance particulière en a augmenté l'éclat et l'intérêt: c'est le grand nombre d'étrangers, de presque toutes les nations, qui sont venus mettre leurs ouvrages à côté de ceux de nos artistes. Nous nous sommes montrés hospitaliers; les meilleures places leur ont été presque toujours assignées; au reste, il n'est peut-être pas un seul tableau qui soit resté dans le même endroit, pendant tout le cours de l'exposition; chaque mois,

les parties les mieux éclairées ont été occupées par des tableaux différens, afin de n'exciter aucune plainte, et de fournir à chaque artiste le moyen de paraître de la manière la plus avantageuse; à cet égard, on ne doit que des éloges à l'administration du Musée.

Cette exposition a prouvé, de manière à ne plus laisser de doute, qu'il s'est établi une scission dans l'École. Il semble que l'on ait voulu traiter le public comme ces riches dégoûtés qui, fatigués de bons alimens, en recherchent de grossiers pour stimuler leur appétit. J'ai exprimé mon éloignement pour cette tendance, sans dissimuler le talent que possèdent plusieurs des artistes qui sont entrés dans cette nouvelle voie. Je répèterai ici ce que j'ai dit dans mon premier article : savoir, que c'est une erreur de croire que l'École soit en décadence. Jamais, au contraire, elle n'a réuni une aussi grande masse de talent; mais, chez quelques artistes, il y a mauvais emploi de ce talent: voilà tout, et c'est déjà trop.

On s'est récrié sur la grande quantité de tableaux exposés; quelques personnes trouvent même qu'il y a exubérance et craignent que les artistes, ne pouvant trouver à utiliser leurs travaux, ne soient obligés de dégrader leur art.

Je répondrai à cette observation, je calmerai cette crainte par une réflexion qui trouve ici naturellement sa place. Il n'y a pas en Italie de princes ni même de particuliers riches qui n'aient une galerie de tableaux; on n'y voit pas une seule église qui ne soit enrichie de peintures; la plupart des collections des autres parties de l'Europe se composent principalement de tableaux italiens. La peinture française n'a presque rien fourni encore aux autres pays; chez nous, il y a fort peu de collections particulières, et nos églises sont presque nues. Nous sommes donc bien loin d'avoir produit autant de tableaux que l'Italie. Au lieu de craindre, il faut donc se féliciter de l'accroissement de nos richesses en ce genre. En considérant cette

question sous un autre point de vue, le développement que les arts du dessin prennent en France doit être regardé comme une chose heureuse. La culture des arts élève l'esprit, adoucit les mœurs, rapproche les nations; elle donne de l'éloignement pour ces débats politiques dont l'arène n'est que trop souvent ensanglantée. Les arts ne connaissent pas de division de territoire, et tous les esprits éclairés applaudissent à un beau vers, à une pensée généreuse de Pope ou de Byron, de Schiller ou de Goëthe, du Tasse ou d'Alfieri, de Racine ou de Voltaire, comme ils sont émus, à la vue d'un chef-d'œuvre de l'art, à quelque nation qu'appartienne celui qui l'a créé.

Au reste, les expositions de l'École française n'ont lieu qu'à des intervalles assez éloignés; il n'est donc pas étonnant qu'elles soient nombreuses, avec d'autant plus de raison que tout ce qui s'exécute dans les villes de province est envoyé à Paris pour y figurer.

Cest aussi parce que les productions des arts du dessin apparaissent, tout à la fois, et non succcessivement, que la *Revue Encyclopédique* donne, lors des expositions, une attention particulière à cette partie de nos richesses intellectuelles; pendant le laps de tems qui s'écoule entre chacune d'elles, elle s'occupe presque exclusivement des ouvrages de sciences, de morale, de littérature, etc.; et, si l'on considère le rapport qui existe entre le nombre de livres publiés, et celui des tableaux et statues exécutés pendant le même tems, on conviendra que l'espace accordé à ces derniers ouvrages est au-dessous de ce qu'ils seraient peut-être en droit d'exiger. Les arts ne concourent pas moins que les lettres et les sciences à la prospérité et à la gloire des peuples; il ne faut donc pas les traiter avec moins de soins et d'égards.

Il me reste à faire connnaître les Récompenses qui ont été accordées par le Roi; je vais en présenter le tableau.

MM. *Carle Vernet*, peintre, et *Cartellier*, statuaire, ont été nommés *chevaliers de S.-Michel;* MM. *Bosio* et *Dupaty*, statuaires, *Hersent*

et *H. Vernet*, peintres, *officiers de la Légion d'honneur;* des croix de *chevaliers* du même ordre ont été données à MM. *Ingres*, *Dejuinne*, *Schnetz*, *Drolling*, *Heim*, *Mauzaisse*, *Blondel*, *Picot*, peintres d'histoire; *Bouton*, *Daguerre*, peintres d'intérieurs; *Watelet*, *Bidault*, paysagistes; *Redouté*, *Vandaël*, peintres de fleurs; *David*, *Debay*, *Bra*, *Ramay*, *Raggi*, statuaires; *Richomme*, *Tardieu*, graveurs; *Th. Lawrence*, peintre de portraits du roi d'Angleterre.

Des MÉDAILLES ont ensuite été distribuées aux artistes dont les noms suivent :

PEINTURE. — MM. *Adam*, *Augustin* (Mme), *Beaume*, *Bellangé*, *Bellay*, *Blanchard* (Mlle), *Boisselier*, *Bonington*, *Brune*, *Clésian*, *Champin*, *Coignet*, *Colin*, *Copley-Fielding*, *Dassy*, *Delaroche* jeune, *Didier* (Mme), *Duchesne*, *Dupré*, *Duvidal* (Mlle), *Fleury*, *Frosté*, *Gaston*, *Gilbert*, *Girardin*, *Gosse*, *Godefroi* (Mlle), *Gudin*, *d'Hervilly* (Mlle), *Hollier*, *Isabey* fils, *Jacquand*, *Knip*, *Lami*, *Leclerc* (Mlle), *Lecomte*, *Leprince* (R.-L.), *Leprince* (C. de Crespy), *Meillan*, *Millet*, *Monthelier*, *Mouchy*, *Navez*, *Olry*, *Osterwald*, *Pagnierre* (Mme Ve), *Pastier*, *Pau de S.-Martin*, *Pérignon*, *Petit-Jean* (Mme), *Pingret*, *Quinart*, *Renaudin* (Mme), *Reverchon*, *Ribault* (Mlle), *Ricois*, *Rioult*, *Robert*, *Roqueplan*, *Rouillard* (Mme), *Sambat* (Mlle), *Saint-Evre*, *Sequeira*, *Sigalon*, *S.-Orelly*, *Taylor*, *Tournier*, *Treverret* (Mlle), *Van Risamburgh*, *Verboeckhoven*, *Villeneuve*.

SCULPTURE. — MM. *Bougron*, *Dantan*, *Elshoecht*, *Fessard*, *Pigalle*, *Tiolier*, *Vietty*.

GRAVURE. — MM. *Caron*, *Caunois*, *Châtillon*, *Garnier*, *Gatteaux*, *Gelée*, *Leisnier*, *Lemaître*, *Leroux*, *Rey*, *Sixdeniers*, *Texier*, *Thompson*, *Willemin*.

LITHOGRAPHIE. — MM. *Aubry-le-Comte*, *Bonnemaison*, *Grevedon*, *Jacob*, *Weber*.

M. *Desnoyers* a été nommé premier graveur du Roi.

Pour compléter ce tableau, j'ajouterai que le ministère de la maison du Roi a acheté *quarante-cinq tableaux* et *treize sculptures*, et que de nouveaux travaux ont été commandés à *trente peintres* et à *quinze statuaires*.

Parmi les artistes auxquels des récompenses ont été accordées, il en est que je n'ai pas nommés dans le compte que j'ai

rendu de l'Exposition; d'abord, plusieurs n'avaient pas exposé : tels sont, entre autres, MM. *Cartellier et Redouté*, nommés, l'un officier, et l'autre chevalier de la Légion d'honneur; ensuite, il m'a été impossible de mentionner tous les ouvrages même estimables, tant le nombre était grand ; enfin, les titres de quelques-uns pourraient être contestés, mais je me donnerai bien de garde de les nommer ; à dieu ne plaise que je veuille troubler la joie du triomphe ! Nul doute qu'on n'ait voulu répandre les faveurs royales avec profusion et encourager grandement les arts du dessin. Je crois que c'est diminuer le mérite des grâces, que de les accorder trop facilement, et que, de cette manière, on atténue au lieu d'exciter l'émulation ; mais je puis me tromper, et je laisse les lecteurs juges du mérite de cette observation.

Quoique M. *Lawrence* n'ait exposé que deux portraits, je trouve que l'on a eu raison de lui donner la croix d'honneur. Il est évident que c'est au président de l'Académie de Londres qu'elle a été accordée, et que l'on a voulu honorer toute l'École anglaise dans la personne de celui qui en est le chef ; mais je regrette que l'on n'ait pas accordé de médailles à M. *Rauch*, sculpteur prussien, qui jouit d'une grande réputation en Allemagne, ainsi qu'à M. *Amsler*, graveur allemand, dont le talent est fort remarquable (1). P. A.

---

(1) L'exposition comprend aussi des dessins d'architecture dont je n'ai point parlé. Je ne voudrais pas que l'on pût, à cette occasion, me reprocher une indifférence d'autant plus blâmable, que cette partie des arts du dessin est cultivée en France, et surtout à Paris, avec un succès non contesté ; je vais donc faire connaître les motifs de mon silence. — La véritable exposition des architectes, ce sont les édifices eux-mêmes : mettre au Salon les élévations et les plans des monumens exécutés, ou des projets qui peut-être ne se réaliseront jamais, c'est, dans le premier cas, montrer ce que l'on connaît, et, dans le second, donner des preuves d'une habileté plus ou moins grande à disposer

NOTICE NÉCROLOGIQUE SUR GIRODET,

Peintre d'histoire, membre de l'Institut, officier de la Légion d'honneur, chevalier de l'ordre de St. Michel.

Un peintre doué d'un génie extraordinaire vient de mourir; la douleur publique a été vive et profonde; ses élèves et ses amis sont inconsolables; organe des regrets communs, que je voudrais adoucir, je vais rappeler les titres de gloire et les qualités privées de l'homme célèbre que nous pleurons.

Girodet (*Anne-Louis*) naquit à Montargis, le 5 janvier 1767 (1). Il dut le jour à des parens qui appartenaient à la classe

---

des masses, à arranger des lignes; mais j'avoue que je n'ai pas osé discuter des projets; il y a toujours un peu d'aridité dans une discussion de cette nature, et comme cette discussion reposerait sur une éventualité, on aurait pu la juger inutile. Il est une autre sorte de dessins exposés : ce sont ceux qui doivent entrer dans des ouvrages que l'on publie. Ceux-ci ont un intérêt positif; j'aurais donc dû parler des dessins que M. Gau a faits tant en *Nubie* qu'à *Jérusalem*. Nous acquitterons notre tâche envers cet artiste en parlant de nouveau (voyez *Rev. Enc.*, t. xiii et xvii, p. 378 et 155), de son *Voyage en Nubie*, auquel le ministre de l'Intérieur vient de souscrire pour 25 exemplaires. Quant à M. Mazois, nous avons déjà consacré un article à l'ouvrage intitulé : *Ruines de Pompéi* (voyez *Rev. Enc.*, t. xvii, p. 638), dont il a exposé plusieurs parties, et nous y reviendrons. — M. Lebas aurait bien mérité aussi que l'on parlât du projet qui a obtenu le prix au concours pour *l'église* que l'on va élever dans *le faubourg Montmartre;* mais il me semble que je ferai une chose plus agréable pour les lecteurs et plus complète pour les architectes, en consacrant un article spécial à l'ensemble des monumens exécutés à Paris depuis dix ans, et à ceux qui sont maintenant en cours d'exécution. La Bourse en fera nécessairement partie.

(1) Son père était directeur des domaines de Mgr le duc d'Orléans; sa mère, née Cornier, était fille d'un banquier expéditionnaire en la cour de Rome. — Le *Portrait de* Girodet est joint à cette Notice.

moyenne de la société; ce fut une circonstance heureuse : né dans les rangs inférieurs, ses grandes dispositions auraient pu être étouffées, et, s'il avait appartenu aux classes élevées, sa position sociale l'aurait probablement détourné de sa vocation.

Déjà même, le jeune Girodet eut à combattre les intentions de ses parens qui le destinaient à la carrière militaire; mais ses instances furent si vives, son penchant si marqué, qu'ils cédèrent, et la peinture fit une des plus grandes conquêtes dont elle puisse se glorifier. A treize ans, pendant le cours de ses études, il fit le portrait de son père; à 22 ans, il gagna le grand prix; il était alors dans l'école de David, où ses progrès avaient été immenses (1).

Maintenant, l'avenir se montre à ses yeux brillant d'espérances et de gloire; les succès de Drouais dont le tableau l'avait si vivement frappé; l'idée de fouler le sol de l'Italie, cette terre chérie des esprits éclairés, où les nobles productions des arts se mêlent à une nature grande et pittoresque, vinrent imprimer à un esprit délicat et sensible, à un cœur ardent et passionné, l'impulsion la plus vive et la plus forte. Il part, et ses émotions qu'il révèle à son tuteur, depuis son père adoptif, prouvent qu'il sent avec cette force et cette vivacité qui sont les indices du génie, s'ils ne sont pas le génie lui-même. Arrivé à Rome, pour remplir l'obligation qui lui était imposée, comme pensionnaire, de faire une figure d'étude, il crée un chef-d'œuvre, *le Sommeil d'Endymion;* et les professeurs de l'ancienne Académie, auxquels les productions de David avaient déjà montré quelle était la route qu'il fallait suivre pour arriver au beau,

---

(1) David a dit plus tard, en parlant de Girodet, que c'était son plus bel ouvrage.

demeurent stupéfaits en voyant dans le premier ouvrage d'un jeune homme ce qu'un sentiment vif de la belle antiquité et la poésie des arts peuvent produire de plus enchanteur (1).

Girodet veut donner un témoignage de sa reconnaissance à M. Trioson dont il avait reçu des soins aussi tendres qu'éclairés pendant sa jeunesse, et il compose pour lui le tableau d'*Hyppocrate refusant les présens que lui offrent les envoyés du roi de Perse* (2).

Quelle noblesse dans cette figure du médecin grec! Quelle variété dans l'expression des personnages qui composent cette admirable scène! Quelle est touchante et vraie la douleur de ce jeune homme qui verse des larmes, en perdant l'espoir d'amener près de son père celui qui seul pouvait le guérir! Pour que rien ne manquât à cet hommage, Girodet se place lui-même dans le groupe derrière Hyppocrate, et les arts doivent, ainsi, au mouvement d'un cœur reconnaissant, un chef-d'œuvre et les traits de celui qui en est l'auteur.

A cette époque (1792), les événemens qui avaient ébranlé la France jusque dans ses fondemens, commençaient à agiter le reste de l'Europe; obligé de quitter Rome, il se rend à Naples, bravant les poignards dont s'armait la haine du nom français, parcourt en revenant diverses parties de l'Italie, arrive à Gênes, et y tombe malade. M. Gros, son ancien camarade, alors officier d'état major, depuis son émule et son digne panégyriste, informé de cette nouvelle, accourt près de lui et lui prodigue les soins les plus empressés. Rentré en

(1) Ce tableau a été gravé par M. Chatillon. M. Aubry-le-Comte a lithographié les têtes des deux figures dans la même dimension que l'original.

(2) Gravé par M. Massard. Ce tableau a été légué par M. Trioson à l'École de médecine où il est maintenant.

France, Girodet resta plusieurs années sans offrir aux regards du public d'autres ouvrages que des portraits dans lesquels il montrait toute la puissance de son talent; mais il travaillait en silence, et c'est de cette époque que date une partie des compositions admirables dont je parlerai plus tard. Ce fut aussi pendant ce même période de tems qu'il se vengea d'une insulte faite à ce même talent, par un tableau qui a acquis une trop grande célébrité pour qu'il me soit permis de le passer sous silence. Dans cet ouvrage il déploya tout ce que l'amour-propre, justement irrité, peut, lorsqu'il est secondé par un esprit supérieur, inspirer de plus énergique et de plus sanglant. C'était le génie, armé du fouet de la satire; mais Girodet avait l'âme trop belle pour être animé long-tems d'un pareil sentiment, et, depuis, il a regretté jusqu'au succès qu'il avait obtenu.

Vers la fin du dernier siècle, une circonstance particulière fournit à cet artiste l'occasion de montrer toute la richesse de son imagination. L'homme célèbre qui présidait alors aux destinées de la France, aimait passionnément les poésies d'Ossian. Deux élèves de David, deux émules, deux rivaux de gloire furent chargés d'exécuter chacun un tableau dont le sujet serait choisi dans les chants du barde écossais. Gérard et Girodet déployèrent tous deux un grand talent. La composition de Gérard, empreinte de cette sorte de mélancolie sauvage qui caractérise le poëme où il avait puisé son sujet, se faisait distinguer autant par la sagesse et l'habileté de la disposition que par le charme de l'effet. Girodet y vit une occasion de rapprocher et d'illustrer à la fois le courage des anciens Scandinaves et celui des guerriers français, et il le fit avec une verve et une fécondité extraordinaires. Qui n'a gardé le souvenir de ces belles têtes de bardes, de ces jeunes filles, pleines de grâce et de pudeur, de cet accent mâle qui anime les figures des hé-

ros français (1)! Sans doute on pouvait trouver, çà et là, quelque exagération, peut-être même quelque bizarrerie; mais, ce reproche, on pourrait aussi l'adresser au Dante, à Michel-Ange, à Shakespeare; c'est que le génie, indigné des entraves qu'on oppose à sa marche, franchit les limites et s'ouvre des routes nouvelles, où quelquefois il s'égare.

Pendant que la médiocrité jalouse, signale les défauts et reste insensible aux beautés de cet ouvrage, que tous les hommes de goût admirent, notre grand peintre s'est enfermé dans son atelier. Les jours ne suffisent pas à son imagination brûlante; les nuits, pendant qu'une foule légère et folâtre se livre aux dissipations qu'offre une ville, ivre de plaisirs, Girodet, seul avec ses pensées, transporte sur la toile la conception la plus pathétique, la plus terrible que la peinture ait enfantée. Enfin, il a déposé ses pinceaux et il admet ses émules, ses amis, à voir *une Scène du Déluge*. Ici, l'artiste semblait s'être inspiré du génie sombre du Dante et avoir voulu développer les parties les plus importantes et les plus élevées de son art.

Une famille, poursuivie par les élémens en furie, est sur le point d'échapper aux ondes qui la menacent; les malheureux gravissent des rochers, ils vont être hors de danger. L'âme de cette action, celui qui est tout à la fois fils, époux et père des êtres qui l'entourent et qu'il entraîne, a saisi une branche à laquelle il s'attache pour faire un dernier effort. La branche rompt, et les infortunés retombent dans le gouffre. Le public, sous les yeux duquel cette production fut mise, au Salon de 1806, n'était peut-être pas en état de sentir tout ce qu'elle contenait de savant et d'élevé; mais il fut vivement ému par le caractère de la scène. Les connaisseurs applaudirent avec

(1) Les têtes de ce tableau ont été lithographiées par M. Aubry-le-Comte, et forment une suite qui a paru en deux cahiers.

enthousiasme à la vue de ce tableau où le peintre avait réuni, comme pour surmonter toutes les difficultés de son art, et montrer l'étendue de sa science, un vieillard, un homme dans la force de l'âge, une femme jeune et belle et des enfans; et dès lors, Girodet fut, dans leur opinion, au premier rang de l'École française (1).

Deux ans après, un tableau d'un autre genre vint mettre le comble à sa réputation. Ici, tout le monde fut d'accord, et la critique fut réduite au silence. On sait déjà que je veux parler *des Funérailles d'Atala.* Cet épisode touchant d'un poëme qui avait mis son auteur au premier rang de la littérature, était bien digne d'occuper l'imagination rêveuse, tendre, mélancolique de notre grand peintre. Il fut sublime, parce qu'il fut simple et touchant, savant sans recherche, noble sans affectation. Depuis ce moment, la gloire du peintre et celle du poëte sont devenues inséparables : en lisant le poëme, on a le tableau sous les yeux; comme, en voyant le tableau, le poëte et toute la richesse de son imagination se représentent à l'esprit (2).

Nous voici arrivés à une époque célèbre où la place que Girodet devait occuper dans l'École lui fut assignée par ses pairs.

Deux décrets des 24 fructidor an XII, et 28 novembre 1809 avaient institué des prix décennaux. Les chefs-d'œuvre des lettres, des arts et des sciences devaient recevoir, avec une solennité extraordinaire, des couronnes et des récompenses; les beaux tems de l'ancienne Grèce allaient se renouveler : ce fut une déception. Les rivaux furent mis en présence, les

---

(1) David dit, en voyant ce tableau, qu'on viendrait un jour l'étudier, comme on étudie les ouvrages de Michel-Ange.

(2) Ce tableau a été gravé successivement par MM. Roger et Massard.

juges du combat prononcèrent; mais il n'y eut ni récompenses, ni couronnes. Dans cette lutte, le maître et l'élève entrèrent en lice; *Une Scène de Déluge* l'emporta sur *les Sabines*, et le grand prix de peinture historique fut décerné à Girodet par le jury et par la classe des beaux-arts. Ce fut une chose digne de remarque : les deux athlètes purent se glorifier; Girodet, de l'avoir emporté sur son maître; David, d'avoir produit un tel élève.

La Reddition de Vienne concourut aussi, et obtint, dans la classe des tableaux dont les sujets étaient empruntés à l'histoire de France, une mention honorable : c'était un tableau commandé. Ce fut aussi un tableau commandé que *la Révolte du Caire*. Dans le premier, on retrouvait deux des caractères particuliers du talent de Girodet : la pureté du dessin et la force de l'exécution; mais le dernier fut conçu et exécuté avec une chaleur, une verve, un élan inexprimables. Cette scène offrait des circonstances heureuses pour la peinture ; des nuds, de beaux caractères de têtes, des draperies riches d'effets, des oppositions fortes : le peintre ne laissa échapper aucune occasion de faire briller son talent. Quel bel épisode que celui de cet Arabe nu, qui soutient dans l'un de ses bras le fils du pacha expirant, tandis que, de l'autre, il lève son cimeterre pour se défendre contre le Français qui l'attaque! Que ce fils du désert a de fierté dans la pose, dans l'expression, dans les mouvemens! comme la mort se répand rapidement sur la figure du jeune Osmanli qu'il soutient! quelle douceur et quelle finesse dans ses traits déjà décolorés! et tout près de là, avec quelle énergie la frayeur et la rage sont peintes sur le visage de cet africain, à moitié renversé, qui porte à sa main la tête d'un Français, digne trophée de son courage barbare! quelle beauté de caractère dans cette même tête! Mais, il faut aussi faire la part de la critique. On a trouvé que ce hussard qui s'élance, le sabre à la main, occupait une trop grande place

dans le tableau, relativement à l'importance du personnage, et que son mouvement avait quelque chose d'exagéré, de désordonné. Ce reproche n'est peut-être pas sans fondement; mais ce tableau n'étincelle pas moins de beautés de premier ordre.

Maintenant, il s'écoulera encore un long espace de tems, avant que nous ne voyions paraître un nouvel ouvrage de Girodet, si ce n'est toutefois cette belle tête de vierge, que l'on jugea digne et qui était digne en effet d'être attribuée à Raphaël; tant les moindres productions de cet artiste avaient un caractère élevé (1)! Enfin, peu de jours avant la clôture de l'Exposition de 1819, parut le tableau représentant *Pygmalion et Galatée*. C'était un hommage à la sculpture dont il avait voulu montrer la puissance; je crois même que cette idée lui avait été inspirée par son estime particulière pour le caractère de Canova. Rien n'était plus propre à manifester la pensée du peintre que cette fable où l'amour réalise l'illusion du génie qui croit voir son propre ouvrage s'animer sous ses doigts. Lui-même semblait avoir donné une seconde fois la vie à Galatée. Dans cette nouvelle production, comme dans la plupart des autres créations de Girodet, il était facile de faire la part des critiques et la part des éloges. Les esprits détracteurs de ce grand talent ne s'attachèrent qu'à ce qui pouvait donner lieu à quelques observations; mais les artistes que leur amour de l'art éloignait de toute prévention, et les hommes éclairés, furent transportés par la beauté de cet ouvrage. Le public, si bon juge en masse, parce qu'il se livre sans réserve à ses impressions, donna les plus grands éloges à cette belle figure de femme nue où les contours les plus fins et les formes les

(1) Mme Jaquotot a reproduit cette belle vierge sur porcelaine et en a fait hommage à l'auteur, qui mettait beaucoup de prix à cet ouvrage.

plus pures sont rendus avec une délicatesse de pinceau inexprimable.

Depuis cette époque, Girodet semblait avoir renoncé à la peinture. Les fatigues inouïes que lui avait causées son dernier tableau, la maladie grave qui en avait été la suite, le délabrement de sa santé, cette sorte de fièvre qui s'emparait de lui, lorsqu'il était dominé par son imagination, et qui l'avait conduit plusieurs fois aux portes du tombeau, ne justifiaient que trop cette détermination et semblaient lui interdire de se livrer à une nouvelle entreprise. Tout à coup, il se ranime; sur la demande du ministère de la maison du Roi, il exécute et envoie au Salon deux portraits de Vendéens qui viennent consoler les regards des connaisseurs, affligés par la vue d'une foule d'ouvrages où les principes de l'art sont foulés aux pieds. Il fait les esquisses de deux tableaux qui doivent, dit-il, terminer sa carrière : il dit, et la mort vient glacer pour jamais cette main qui a produit tant de chefs-d'œuvre. Sa maladie fut courte, mais douloureuse; au premier bruit de cette nouvelle, ses élèves et ses amis viennent l'entourer; tout Paris accourut s'informer, avec anxiété, de la santé du grand artiste qui faisait la gloire de la France. Hélas ! l'invasion du mal avait été bien prompte, et déjà il se montrait sous les caractères les plus alarmans. Une opération cruelle fut jugée indispensable, mais avant de la supporter, Girodet voulut remonter dans son atelier : là, élevant les mains au ciel, il prononça, avec l'accent de l'émotion la plus déchirante, un éternel adieu à ses chers tableaux.

Peu de jours après, toute espérance s'évanouit. Il eut le bonheur d'être consolé et assisté dans ses derniers instans par M. l'abbé Feutrier, curé de la Madelaine, dont la charité et la bienveillance égalent les lumières et l'élévation de l'esprit. Pendant tout le tems que dura cette triste et imposante cérémonie, nous étions à genoux, entourant le lit où déjà la mort se

montrait sous son horrible aspect; peu d'heures après, Girodet n'était plus (1).

Les obsèques furent dignes d'un si grand artiste; l'affluence était immense. Le grand écrivain qui avait célébré le génie du christianisme, vint rendre les derniers devoirs au peintre d'Atala. Ce fut lui qui plaça sur le cercueil les insignes du grade d'officier de la Légion d'honneur que le roi avait accordé à sa mémoire. M. le comte de Forbin, directeur général des Musées, l'Académie des beaux-arts, un grand nombre de membres des autres classes de l'Institut, M. de Humboldt, M. Bertin et beaucoup d'autres personnes distinguées y assistèrent. Ses élèves avaient résolu de porter eux-mêmes le corps de leur maître; ceux des autres écoles concoururent à lui rendre cet honneur, et ils le firent avec une émulation de sentimens qui fut souvent remarquée.

Le cortége, composé de plus d'un millier de personnes à pied, et suivi d'un très-grand nombre de voitures, étant arrivé au cimetière du Père La Chaise et le corps ayant été placé dans sa dernière demeure, plusieurs personnes prirent successivement la parole. M. Becquerel, parent et ami de Girodet, exprima ses regrets en termes simples et touchans; M. Belloc, peintre et élève d'une autre école, prenant mission de sa douleur et de son admiration, déplora avec une chaleur remarquable la perte que les arts et la France venaient de faire; enfin, M. Garnier, au nom de l'Académie des beaux-arts, et M. Raoul Rochette, comme membre de l'Institut, prononcèrent deux discours qui furent écoutés avec l'attention la plus soutenue.

Déjà l'on commençait à recouvrir de terre la dépouille mortelle de l'homme célèbre dont on venait de rappeler les ou-

(1) Il est mort à Paris, le 9 décembre 1824, à 9 heures et demie du soir.

vrages et la gloire, lorsque M. Gros, cédant à un besoin de son cœur, prit la parole à son tour. Il parla de celui qui avait été son condisciple, son émule, son ami, avec la chaleur la plus entraînante. Il peignit à grands traits le talent si extraordinaire de Girodet. Il dit, à plusieurs reprises, et avec l'accent de la plus intime conviction, qu'en s'écartant de la marche tracée par Girodet et par David, l'école s'égarait et se perdait; il conjura les jeunes gens qui l'écoutaient de suivre leurs traces, et signala, comme enfantés par un faux système, ces chefs-d'œuvre improvisés, exposés au Salon, où l'ou semblait vouloir bien plus gagner le prix de la course qu'atteindre le véritable but de l'art. Il régnait un désordre inexprimable dans ses paroles; mais sa voix était émue et cependant puissante : il produisit une impression profonde; trois fois des acclamations vinrent l'interrompre. Ce qu'il y avait d'honorable dans cet éloge, sorti de la bouche de M. Gros, fut vivement senti et applaudi. Lui-même, il rappela que souvent on avait voulu élever des nuages entre lui et Girodet; mais que, toutes les fois qu'il s'était rapproché de son ancien ami, il avait retrouvé son cœur tout entier. C'était louer à la fois l'homme et l'artiste, comme il méritait de l'être; aussi l'enthousiasme qui s'était manifesté toute la journée avec tant de force, fut-il porté à son dernier degré par cette improvisation, et la gloire de Girodet sembla grandir, dans un instant, de tout ce que pouvaient y ajouter l'estime publique et le suffrage d'un homme d'un aussi beau talent.

Lorsqu'il eut fini, M. Gros, ainsi que les élèves et les amis de Girodet, déposèrent sur sa tombe les couronnes qu'ils avaient tenues à la main pendant tout le tems de la cérémonie. Qui de nous, en donnant au peintre célèbre qui venait de s'éteindre ce dernier témoignage de notre admiration, ne sentit pas ce serrement de cœur qui accompagne un dernier adieu ? Lorsqu'en 1819, une couronne fut posée sur la Galatée, c'était

un tems de gloire, de joie, de bonheur; maintenant, tout était fini, excepté le souvenir que garderont ses amis et l'admiration dont ses ouvrages seront constamment l'objet.

J'ai parlé jusqu'ici de l'artiste; et cependant, il s'en faut de beaucoup que j'aie nommé tous ses ouvrages. Je n'ai point rappelé ces compositions puisées dans l'Énéide et dans Racine, et qui sont jointes aux belles éditions imprimées par M. Didot; j'aurais dû mentionner ces charmantes figures des *Saisons* exécutées pour le roi d'Espagne, et dont il existe des répétitions à Compiègne; une *Danaé*, figure entièrement nue où la grâce et la finesse de l'exécution se joignent à tout ce qu'un esprit délicat peut produire de plus aimable (1). Mais, ce qu'il serait impossible d'énumérer, ce sont les compositions admirables dont ses portefeuilles sont remplis, et qui accroîtront d'une manière étonnante sa réputation, lorsqu'elles seront connues. Je désignerai seulement *cinquante sujets* environ, *empruntés à Anacréon*, gravés par M. Chatillon, élève et ami de Girodet, et qui allaient être publiés, lorsque la mort est venue tout arrêter; à peu près *deux cents compositions puisées dans Virgile*, autres que celles dont je viens de parler; *les sept chefs devant Thèbes*, grande et magnifique scène dans laquelle le peintre français a disputé la palme au poëte grec; *les amours des dieux; une Pandore; la naissance de Vénus; Vénus implorant Jupiter pour les Troyens*, et une foule d'autres choses non moins belles, non moins intéressantes, tirées de *Sapho*, *Moschus*, *Musée*, *et des tragiques grecs*, dans lesquelles il a répandu tout ce qu'il y avait de grâce, de sentiment, d'élévation dans son talent; où, livré à lui-même, et n'ayant point à s'occuper de l'opinion du public et des autres, il s'est abandonné à son génie créateur et poétique.

---

(1) Cette figure a été lithographiée par M. Aubry-le-Comte, avec quelques changemens faits par le peintre lui-même.

Il me reste à faire connaître l'homme privé, et je n'ai point à craindre de soulever le voile et de découvrir quelques-unes de ces passions honteuses qui déshonorent quelquefois le talent. Jamais l'âme de Girodet n'a éprouvé que des sentimens honorables; il sentait l'amitié avec toute l'effusion d'un cœur sincère; placé à la sommité de son art, il savait découvrir et faire valoir ce qu'il y avait de bien dans les productions les plus médiocres; mais, né sensible et dès lors irritable, les critiques qu'il écoutait avec une patience admirable, lorsqu'elles étaient inspirées par un sentiment éclairé et bienveillant, le mettaient hors de lui, dès qu'elles lui paraissaient dictées par l'ignorance ou par l'envie. Il était dans un état habituel d'agitation; ses regards pénétrans et rapides annonçaient assez la mobilité et la vivacité de son esprit; sa conversation, pleine de charme et d'intérêt, surprenait toujours par des tours nouveaux, empreints de l'originalité la plus piquante, et par des aperçus qui décelaient sa profonde sagacité. Nourri de l'étude des lettres et des auteurs anciens, il laisse des fragmens d'une imitation d'Anacréon, un poëme sur les délices de la peinture et plusieurs autres manuscrits.

Tel fut Girodet. Ses ouvrages ont fait l'admiration de ses contemporains, comme ils feront celle de la postérité; mais, pendant la durée de cette vie si agitée, si remplie, a-t-il connu le bonheur? Il n'est peut-être pas donné au génie d'être heureux. Homère, Virgile, le Camoëns, le Tasse, Racine, sont là pour nous répondre. Ils ont éprouvé des momens d'ivresse; mais les palmes de la gloire coûtent bien cher, car elles portent avec elles le trouble, les sombres inquiétudes, et ce noir venin que distille la jalousie. C'est ce qui a fait dire à M. de Fontanes :

Vivans, la haine les déchire,
Et ces dieux que la terre admire
Ont peu compté de jours sereins.

Il restait aux élèves de Girodet un dernier devoir à remplir envers leur maître : ils le rempliront. Ils se proposent de publier son œuvre; là, ils déposeront le souvenir qu'ils ont conservé de ses leçons, de ses pensées intimes sur l'art qu'il a illustré, de tout ce qui sera propre, enfin, à faire connaître, dans son entier, le grand artiste qui vient de s'éteindre.

L'amitié qui nous lie, celle dont Girodet m'honorait me font espérer que je serai chargé de tenir la plume. On croira, sans peine, que chacun de nous s'efforcera de rendre ce monument digne de l'homme célèbre auquel il sera consacré.

P.-A. Coupin,

L'un des Rédacteurs de la *Revue Encyclopédique* et du *Kunst-Blatt* (*Journal des Arts*) publié à Stuttgart; membre des *Sociétés de la Morale chrétienne* et de *Géographie*.

II. ANALYSES D'OUVRAGES.

SCIENCES PHYSIQUES.

RECHERCHES SUR LES OSSEMENS FOSSILES, *où l'on rétablit les caractères de plusieurs animaux dont les révolutions du globe ont détruit les espèces;* par M. le baron *G.* CUVIER, etc. (1).

Le cinquième volume de ce grand ouvrage vient de paraître : mon illustre confrère, M. le baron CUVIER, vient de terminer le beau monument qu'il avait entrepris d'élever. C'est une immense pyramide sur laquelle il a inscrit les noms des différentes espèces d'animaux fossiles ; et cette restauration, si importante pour le progrès des sciences, honore d'autant plus son auteur, que c'est lui qui, aidé des lumières de l'anatomie comparée, a recréé, pour ainsi dire, ces espèces, en rapprochant leurs débris, en reformant leurs diverses parties, en leur rendant leurs proportions, leurs traits, leurs organes et leurs armes.

Nous avons, il y a trois ans, entretenu les lecteurs de ce recueil (v. *Rev. Enc.*, t. XXIII, p. 290-301), du discours préliminaire dans lequel l'auteur a exposé son but, les difficultés qu'il avait surmontées, les succès qu'il avait obtenus, la méthode qu'il avait suivie pour présenter et prouver ses découvertes, les conséquences que l'on devait tirer de l'existence, dans des terrains plus ou moins anciens, d'animaux marins, ou d'eau douce, ou terrestres, et les grands rapports qui lient la pré-

(1) Paris, 1821, 1822, 1823, 1824; Dufour et d'Ocagne. 5 vol. in-4. Prix 330 fr.

sence de leurs débris avec les catastrophes du globe, et avec les grands changemens opérés dans la croûte de la terre par la violence des mers, des volcans et des autres agens de la nature, ou par l'action lente et régulière des eaux douces ou salées.

Nous avons parlé ensuite des différentes espèces d'éléphans, de mastodontes et d'hippopotames, dont les ossemens ont été trouvés dans des alluvions plus ou moins anciennes, et dont M. le baron Cuvier a donné, dans son premier volume, des descriptions exactes, complètes, et dues au soin extrême avec lequel il a comparé ces ossemens enfouis depuis tant de siècles, avec ceux des éléphans et des hippopotames qui vivent encore sur le globe, et avec les lois de conformation et de correspondance auxquelles la nature a soumis les différentes portions et les divers organes de tous les animaux.

Parcourons rapidement, aujourd'hui, les second, troisième, quatrième et cinquième volumes, et marquons les nouvelles découvertes que M. Cuvier a exposées.

Dans la première partie du second volume, l'auteur, toujours fidèle au plan qu'il s'est tracé, donne la description de toutes les espèces de rhinocéros, de lophiodons, et d'autres animaux voisins de ces mammifères, dont on a trouvé des débris dans le sein de la terre. Il entre, à ce sujet, dans les plus grands détails, prouve rigoureusement la justesse de ses restaurations, en les faisant précéder par l'exposition la plus étendue et la plus exacte des caractères distinctifs des rhinocéros encore vivans, et complète tout ce qu'il avait à dire sur les *pachydermes*, ou quadrupèdes remarquables par l'épaisseur de leur peau.

M. Cuvier voulant ensuite rendre ses observations plus précises, ses réflexions plus importantes, ses conséquences géologiques plus claires et moins susceptibles de contestation, imagine de montrer avec ordre les différentes couches placées

les unes au-dessus des autres dans les terrains secondaires ou tertiaires dont différens lits renferment les ossemens des animaux que son ouvrage est destiné à faire connaître. Il prend pour exemple les terrains que l'on voit autour de Paris, et qui composent le fond et les bords du bassin où coulent la Seine, la Marne, l'Oise, et plusieurs autres rivières, et qui s'étend depuis les environs de Beauvais, de Compiègne et de Soissons, jusqu'à ceux d'Étampes et de Fontainebleau, et depuis les environs de Mantes et de Gisors, jusque vers Nogent-sur-Seine et Château-Thierry. Il a parcouru et étudié ce bassin, avec son digne et célèbre collaborateur, M. Alexandre Brongniart, de l'Académie royale des sciences. Il compte et décrit les divers terrains qui se succèdent, depuis la *craie marine*, dont le gisement est le premier qu'il soumette à son examen. Il voit, au-dessus de cette craie, le premier terrain d'eau douce, et y montre l'*argile plastique* et le *lignite*.

Il trouve ensuite le *calcaire grossier*, et les grès coquillers qui accompagnent ce calcaire, et il remarque ce nouveau travail de la mer qui, par une nouvelle irruption, a recouvert l'*argile plastique* et le *lignite*, ces produits des eaux douces venues après les eaux salées.

Le *calcaire siliceux* se montre au-dessus de ces grès marins et du *calcaire grossier;* et au-dessus de ce calcaire rempli de la matière siliceuse qui paraît y avoir pénétré de toutes parts, est le *gypse* ou pierre à plâtre, nouvelle formation déposée par des eaux douces.

C'est dans ce gypse que se montrent, aux yeux attentifs de l'auteur, les restes plus ou moins conservés avec lesquels il a reconstruit tant d'espèces d'animaux qui n'existent plus sur le globe, et auxquels il a donné des noms, et assigné une place dans la chaîne des êtres organisés. C'est dans les couches de ce gypse qui recèle les trésors de la science géologique, qu'il voit les *paleotherium*, ceux qui sont très grands, ceux de taille moyenne,

les petits et les très-petits, les *anoplotherium*, et leurs diverses espèces, ou leurs différens sous-genres, ses autres pachydermes, les *chœropotames*, et les *adapis*, des carnivores voisins du genre du chien ou de ceux du coati, du raton, de la genette, ou du sarigue, plusieurs rongeurs, des oiseaux, des tortues, des crocodiles, des poissons, êtres nombreux dont l'anéantissement paraît si ancien, dont les dépouilles sont restées pendant si long-tems ignorées ou inconnues, et dont M. Cuvier emploie son troisième volume à reproduire, par les comparaisons les plus exactes, les formes, les proportions, les armes, et même les organes entièrement détruits.

Suivons cependant, avec l'auteur, l'exposition des terrains qui forment la croûte du globe, dans le bassin vers le milieu duquel est la ville de Paris.

La mer fait une nouvelle irruption, et recouvre de grès et de sables marins, le gypse si rempli de médailles géologiques.

La mer se retire pour la dernière fois; les lacs d'eau douce, les marais, les fleuves, les rivières succèdent à ses flots. Leurs eaux déposent des marnes, et des *meulières*, au-dessus desquelles s'étendent, après un tems plus ou moins long, des alluvions, ou des terrains transportés.

Le second volume, publié par M. le baron Cuvier, renferme aussi les résultats des savantes recherches de M. Alexandre Brongniart, son collaborateur, sur la *craie* marine de France, d'Angleterre, ou de plusieurs autres contrées, sur l'argile plastique et le lignite de la France, de l'Angleterre, de la Suisse, de l'Allemagne, de l'Europe orientale et de l'Amérique septentrionale; sur des terrains analogues au calcaire grossier, et situés en Angleterre, en France, en Espagne, en Italie, en Suisse, dans les parties septentrionales et orientales de l'Europe; sur d'autres terrains ayant de grands rapports avec le gypse, qui contient des ossemens plus ou moins fractu-

rés ou détruits; et enfin sur les meulières, les silex, les marnes, les atterrissemens limoneux, les cailloux roulés, et les couches produites par les eaux douces, supérieurs au calcaire grossier, en Hongrie, en Allemagne, en Suisse, dans le Jura, en Italie, en Espagne, en France et en Angleterre.

Le quatrième volume du même ouvrage est consacré à l'exposition des caractères ostéologiques de la famille des animaux ruminans, et des différences les plus remarquables que présentent ces caractères, dans les genres et dans les espèces qui appartiennent à cette famille. C'est d'après ces caractères bien reconnus, que l'auteur prononce sur la place à donner parmi ces ruminans, à plusieurs quadrupèdes fossiles, à des cerfs pourvus de *bois* gigantesques, et trouvés dans la Grande-Bretagne, en Irlande, et dans les îles voisines de ces royaumes, et à d'autres ruminans assez semblables au renne, et découverts auprès d'Étampes, ainsi que dans la caverne de Breugue, département du Lot.

Il cite, ensuite, de grands *bois* ou cornes osseuses plus ou moins conformés, comme ceux du daim, et déterrés dans la vallée de la Somme, en Allemagne, ou dans la Scanie, et des restes osseux découverts dans des tourbières, ou des sablonnières, et appartenant à des chevreuils, à une espèce peu différente de ces derniers, et à des cerfs semblables à ceux qui existent dans nos forêts.

Paraissent, à la suite de ces ossemens, d'autres débris de ruminans fossiles, dont les uns doivent être rapportés à l'aurochs, d'autres à des bœufs beaucoup plus grands que nos bœufs domestiques, et d'autres au *bœuf musqué* du Canada.

M. Cuvier, après les avoir fait connaître, détermine les espèces de ruminans, et particulièrement de cerfs, et les autres animaux, tels que des tigres ou lions, des panthères, et des *lagomys*, dont les ossemens font partie de brèches que l'on rencontre dans les scissures de rochers, auprès de Gibraltar,

dans l'Aragon, en Sardaigne, en Corse, aux environs de Cette, en Sicile, dans le Véronais et en Dalmatie.

De la considération de ces brèches osseuses, où l'on voit des restes d'animaux dont les analogues vivans recherchent une chaleur très-vive, mêlés avec les débris d'autres quadrupèdes qui, tels que les lagomys, ont pour analogues des mammifères habitans d'un climat très-froid, l'auteur passe à l'examen des ossemens trouvés dans des cavernes immenses, plus ou moins profondes, plus ou moins divisées en vastes cavités auxquelles conduisent des passages plus ou moins difficiles. Faisant précéder la détermination des espèces de ces animaux par l'exposition la plus exacte des dents et de quelques autres parties du squelette d'un grand nombre de carnassiers, et de *plantigrades*, il reproduit les espèces dont on trouve les restes dans ces cavernes : de grands ours, des tigres, des lions, des hyènes mêlés non-seulement avec des éléphans, des rhinocéros, des hippopotames, mais encore avec des gloutons dont les analogues vivans appartiennent aux contrées septentrionales ; et, continuant d'employer sa méthode de vérification, il recompose, et distribue dans leurs genres, des espèces fossiles de divers carnassiers.

M. Cuvier ajoute aux résultats de ces nombreuses recherches, l'énumération des rapports qui lient avec des espèces analogues vivantes, plusieurs rongeurs que l'on trouve dans les grandes cavernes, et les castors fossiles des tourbières ou d'autres terrains.

Passant aux mammifères *édentés*, il donne une description très-curieuse des squelettes des *paresseux* du Nouveau-Monde, des *fourmilliers* proprement dits, des *fourmilliers écailleux*, ou *pangolins* des grandes Indes, des *tatous* de l'Amérique, des *oryctéropes* du midi de l'Afrique, des *ornithorinques* et des *échidnés* de la Nouvelle-Hollande ; et, par un emploi habile de ce travail, il détermine, parmi les mammifères, la place zoo-

logique de ce grand *mégalonyx* dont les ossemens ont été découverts dans une caverne du comté de *Green-Briard*, de la Virginie occidentale, et dont les savans des deux mondes ont dû la connaissance à mon illustre ami M. Jefferson, l'un des hommes qui honorent le plus l'Amérique du nord.

C'est d'après des comparaisons semblables, que M. Cuvier place parmi les quadrupèdes *édentés*, et rapproche des paresseux, le *megatherium* dont un squelette, long de plus de quatre mètres, et trouvé en 1789, dans une excavation faite sur les bords de la rivière de *Luxan*, à quelques lieues de *Buénos-Ayres*, est conservé dans le cabinet royal d'histoire naturelle de Madrid, et qu'il rapporte à un individu gigantesque du genre des *pangolins*, une phalange dont la grandeur pourrait faire soupçonner la longueur énorme de vingt-quatre pieds dans l'animal auquel elle appartenait, et qui a été trouvée au milieu d'ossemens de rhinocéros, de mastodontes, d'hippopotames et de tapirs, dans les états du grand duc de Hesse, au fond d'une fosse d'où l'on tirait du sable et du gravier déposés par les eaux de l'ancien fleuve du Rhin.

M. Cuvier termine son cinquième volume par la description et la classification des ossemens fossiles de mammifères marins, de phoques, de lamantins, de dauphins dont les restes ont été trouvés dans le calcaire grossier du département de l'Orne, dans les falunières des Landes, ou dans d'autres endroits, de narvals, de cétacées voisins des *hyperoodons* et des cachalots, de rorquals, d'autres baleines, de grands et petits reptiles, de *gavials* ou crocodiles à museau très-allongé, d'autres crocodiles dont on a découvert des fragmens, non-seulement dans des lignites et des argiles plastiques déposés immédiatement au-dessus de la craie, mais encore au milieu d'innombrables débris de testacées, de crustacées, et de poissons dans des sables ferrugineux situés au-dessous de cette craie marine, de *trionyx* ou tortues molles, d'*émydes* ou tortues d'eau douce, de *chélo-*

nées ou tortues de mer, de tortues terrestres, de lézards voisins des *monitors*, d'autres lézards très-grands, de sauriens remarquables par l'allongement de leur quatrième doigt destiné à soutenir une aile, et nommés par l'auteur, *ptérodactyles*, de salamandres aquatiques d'une taille gigantesque, d'*ichtyosaures*, dont les grandes espèces atteignaient à vingt pieds, et de *plesiosaures*, dont le nom indique les analogies de ces reptiles avec les grands lézards.

En méditant sur les faits découverts ou recueillis par M. le baron Cuvier, sur les animaux fossiles dont il a démontré l'organisation, les facultés, et même les habitudes, sur les terrains où l'on rencontre les ossemens qu'il a réunis, sur les positions relatives de ces terrains, sur les irruptions successives de la mer, prouvées par la nature des dépôts et par celle des animaux répandus dans l'intérieur des couches, sur les intervalles plus ou moins longs qui ont séparé ces irruptions marines, et pendant lesquels les eaux douces ont recouvert de substances minérales et de fragmens zoologiques qu'elles entraînaient, ou qu'elles déposaient, les produits de la mer et les effets réguliers de l'action des ondes, ou les bouleversemens opérés par la violence des flots; quelles réflexions, quelles conséquences, quels rapprochemens ne doivent pas élever les pensées jusqu'à la contemplation des grands spectacles présentés par notre globe, pendant ces premiers *âges* dont j'achève de dessiner quelques traits dans un ouvrage où j'aurai plus d'une fois la satisfaction de rappeler les découvertes, et la gloire de mon célèbre confrère!

Le Comte *B.-G.-E.* DE LACÉPÈDE, *de l'Institut.*

SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

THE FIFTH REPORT OF THE COMMITTEE, etc.—CINQUIÈME RAPPORT DE LA SOCIÉTÉ DES PRISONS DE LONDRES, *pour l'amélioration du régime des prisons et l'amendement moral des jeunes délinquans*, avec un recueil de pièces corrélatives (1).

Les Établissemens publics sont en général d'accord avec le degré de civilisation d'un pays, avec le plus ou moins d'aisance et de lumière qui y règne. Lorsque la grande masse des habitans ne possède que des meubles grossiers, des habits d'étoffes communes, que l'instruction primaire y est nulle, on peut conjecturer que les routes, les auberges, les hôpitaux et surtout les prisons de ce pays seront fort peu perfectionnés. Il en était ainsi dans toute l'Europe, il y a cinquante ans, et en France surtout, quoique l'élégance des mœurs, l'agrément de la société, les productions de la littérature y fussent plus avancées que partout ailleurs. On fut étrangement surpris dans les salons dorés de Paris, lorsqu'on eut connaissance du rapport de Ténon sur les hôpitaux, lorsqu'on apprit que quatre individus, et même plus, couchaient dans le même lit à l'Hôtel-Dieu et étaient relevés par quatre autres, lorsqu'ils avaient dormi quelques heures, ce qui faisait huit personnes pour un seul lit. Le mourant s'y trouvait à côté du convalescent; le galeux, à côté de l'homme sain : tous se servaient du même linge et des mêmes ustensiles. Cette honteuse administration existait encore en 1790, et un comité de l'Assemblée

(1) Londres, 1823. 1 vol. in-8° de 281 pages. (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXIV, p. 125.)

nationale, composé du duc de La Rochefoucault-Liancourt, de l'archevêque de Paris et du malheureux Bailly (voyez t. LXXV *des procès verbaux de l'Assemblée*) présenta l'état de la mortalité de l'Hôtel-Dieu qui, pendant 52 ans, avait été constamment du quart au quart et demi, tandis que, par la comparaison de quelques hôpitaux bien tenus, elle ne devait être que d'un sur sept et demi (1), d'où il résultait que l'Hôtel-Dieu avait coûté à la France, pendant cet espace de tems, sur le nombre de 1,108,760 malades qu'on y avait reçus, 244,780 morts, ou autrement 99,044 qui auraient été sauvés, s'ils avaient été mieux soignés. Ce tableau fit une vive impression et amena promptement une amélioration complète. Aujourd'hui, les hôpitaux de Paris semblent avoir atteint le degré de perfection dont ils sont susceptibles.

Il n'en fut pas ainsi des prisons, qui restèrent dans l'état déplorable où les avaient laissées des tems barbares. En 1690, Me de Maintenon portait à M. d'Argenson des plaintes très-vives à ce sujet, et recevait pour réponse, que cette administration n'était point du ressort de la couronne et appartenait aux parlemens. Dans les registres du Palais de Justice, à Paris, on trouve portée en dépense une poulie de cuivre pour descendre les prisonniers dans les cachots souterrains. Le vertueux Malesherbes écrivait au roi en ces termes : « Il existe dans le château de Bicêtre des cachots souterrains creusés autrefois pour y renfermer quelques affreux criminels qui, après avoir été condamnés au supplice, n'avaient obtenu leur grâce qu'en dénonçant leurs complices, et il semble qu'on s'étudiait à ne leur laisser qu'un genre de vie qui leur fît regretter la

(1) Vers 1790, sur trois femmes qui faisaient leurs couches à l'Hôtel-Dieu, il en mourait une ; dans les hôpitaux de Londres, la mortalité, dans les mêmes circonstances, était d'un 13ème, et dans ceux d'Édimbourg, d'un 53ème. N. d. R.

mort. On voulut qu'une obscurité entière régnât dans cet horrible séjour. Il fallait cependant y laisser entrer l'air absolument nécessaire pour la vie. On imagina alors de construire sous terre des piliers, percés obliquement dans leur longueur, et répondant à des tuyaux qui descendaient dans les souterrains. C'est par ce moyen qu'on a établi quelque communication avec l'air extérieur, sans laisser aucun accès à la lumière. Les malheureux qu'on enferme dans ces lieux humides, et nécessairement infects lorsqu'ils y ont passé quelques jours, sont attachés à la muraille par une lourde chaîne, et on ne leur donne que de la paille, de l'eau et du pain. Votre Majesté aura peine à croire qu'on ait eu la barbarie de tenir plus d'un mois dans ce séjour d'horreur un homme qu'on soupçonnait de fraude aux barrières, et cela sur la déposition d'un seul témoin. Il paraît qu'après être sorti de ce souterrain qu'on appelle cachot noir, on l'a tenu encore longtems dans un autre réduit moins obscur, et que c'est une attention qu'on a toujours pour les prisonniers, parce qu'une expérience qui ne peut avoir été acquise qu'au prix de la vie de plusieurs hommes, a appris qu'il y avait du danger à passer trop subitement d'un cachot noir à l'air libre et à la lumière du jour... »

L'Angleterre, quoiqu'en avant des autres pays pour tous les établissemens publics, était, sous ce point de vue, aussi arriérée que la France. Voilà justement 50 ans, dit l'auteur du Rapport dont nous rendons compte, que l'immortel Howard commença son illustre carrière, et qu'il acquit un si haut rang parmi les bienfaiteurs de l'humanité. Ceux qui n'ont pas lu les ouvrages de cet excellent homme, peuvent difficilement se faire une idée de l'état des prisons à cette époque. Des donjons obscurs, humides, sans air; des chaînes et des menottes d'un poids énorme; une nourriture insuffisante et de mauvaise qualité, étaient le caractère distinctif du traitement des prisonniers. Howard assure que beaucoup de geôliers refusaient de péné-

trer avec lui dans les cachots, par crainte du mauvais air. Il est souvent arrivé que le vinaigre qu'il portait avec lui, comme préservatif, perdait immédiatement sa qualité; et, pendant plusieurs de ses visites, les habits dont il était vêtu contractaient une odeur si méphitique qu'il ne pouvait plus les porter dans une voiture fermée. Quoique les traitemens cruels n'eussent plus alors la sanction des lois; que la torture fût partout abolie, le séjour dans les prisons était aussi funeste que la torture; le typhus, ou fièvre des prisons, causait partout d'horribles ravages. Au milieu du XVIe siècle, il fut tenu à Oxford des assises qui reçurent le nom d'*assises noires* à cause de la contagion dont elles furent l'origine. La présence des accusés dans la salle du conseil y répandit le typhus avec une telle violence, que les juges, le schérif et environ 300 personnes moururent en peu de jours; à cette occasion, lord Bacon observe que la contagion la plus horrible, après celle de la peste, est le méphytisme des prisons, lorsque les prisonniers sont long-tems réunis en grand nombre dans un espace étroit. Le même désastre s'est renouvelé plusieurs fois depuis, et même jusqu'au milieu du dernier siècle.

On ne conçoit pas que l'administration ait pu rester si long-tems insouciante sur un si horrible fléau; mais il paraît qu'elle se borna toujours à s'occuper de la garde des prisonniers, et seulement à disposer un hôpital pour les malades. Ce ne fut qu'à la recommandation d'Howard qu'on prit quelques mesures pour prévenir les maladies contagieuses; mais les efforts de cet homme respectable furent insuffisans pour apporter aucune amélioration au moral des détenus, pour les faire séparer, suivant leur âge, leur sexe ou leur délit. Rebuté par les difficultés qu'il rencontrait dans l'œuvre charitable qu'il avait entreprise, il se borna d'abord au plus pressé, à rendre les habitations plus saines, la nourriture meilleure, le traitement plus doux. Il ajourna la réforme morale qui demandait de plus longues

études et de plus charitables soins. Satisfait déjà d'arracher le malheur à l'excès de la misère, il ne put s'occuper de gagner le vice à la vertu. Quant à la liberté considérée comme le plus précieux des biens, il parvint à adoucir le sort de ceux qui en étaient privés; mais, quant au crime considéré comme une infirmité morale, il fit peu de chose pour le traiter et le guérir. Vingt ans après lui, un autre philanthrope, M. Nield, reprit ses utiles travaux, mais n'avança encore que très-peu cette amélioration. Un troisième, M. Burton, parcourut les prisons de l'Angleterre et de l'Écosse, et présenta un tableau effrayant des vices du code criminel qui maintiennent dans une prison infecte et dans la compagnie des scélérats un simple prévenu qui peut bientôt être déclaré innocent. Il prouva que, par les anciennes lois du royaume, les prisons ne devaient jamais être un mode de punition, mais seulement un moyen de séparation avec le corps social, et que le prisonnier devait toujours être considéré comme innocent, jusqu'à ce que la loi l'eût déclaré coupable.

« Suivons, dit-il (1), un prisonnier, depuis le moment de son arrestation. Magistrats chargés de son sort, vous n'avez pas le droit de le traîner dans les rues ignominieusement et de le donner en spectacle à la foule, en lui ôtant ainsi la considération dont peut-être il jouissait. L'infamie est la punition du crime, et ne doit jamais frapper la simple prévention. Vous devez conduire le prévenu à la prison avec décence et bon ordre. Une fois renfermé, vous n'avez pas le droit de le charger de chaînes, et d'employer envers lui les traitemens réservés aux condamnés. Vous n'avez pas le droit de dégrader son caractère, en le confondant avec des malfaiteurs reconnus, ou d'exposer sa santé, en l'enfermant dans des lieux mal sains. Enfin, vous devez procéder immédiatement à son jugement;

(1) Burton, *on Prisons' discipline*, p. 12.

car, chaque moment de retard apporté aux moyens de prouver son innocence, est un traitement injuste que vous lui faites éprouver. Après son jugement, s'il a été acquitté, la société tout entière, qui a dû s'assurer de sa personne pour le bien général, lui devrait une indemnité pour le mal qu'elle lui a fait éprouver; ou, s'il a été déclaré coupable, il ne doit être soumis qu'à la peine que la loi lui impose, et rien ne doit aggraver sa situation. » — « Quel est le juge, dit Jérémie Bentham, qui a jamais condamné un coupable à souffrir le froid et la faim, ou à contracter des maladies contagieuses. Le devoir, au contraire, d'un gouvernement est de tout faire pour rendre à la société, dans de meilleures dispositions morales, l'homme qui a été séparé d'elle momentanément. Il faut lui donner le goût du travail, en le lui rendant profitable, et l'exercice de la vertu, en lui faisant connaître ses bienfaits. Le travail dans les prisons a le grand avantage de calmer les passions, de distraire des penchans vicieux, d'apprendre à préférer le gain acquis par des voies légitimes aux chances toujours précaires et dangereuses du vol; enfin, de préparer une ressource au malheureux pour sa sortie de prison, autant par le gain qu'il aura pu faire que par le métier qu'il aura pu apprendre. »

Tels sont à la fois, dit M. Burton, les droits des prisonniers et les devoirs de la société envers eux. Or, les uns et les autres sont partout violés en Angleterre. Ici, l'auteur fait un tableau frappant des désordres qui existaient, il n'y a pas plus de dix ans encore, dans toutes les prisons de ce pays, et, il faut l'avouer, dans toutes les contrées de l'Europe. Partout on remarque le même encombrement des criminels et des prévenus, la même négligence pour tout ce qui concerne leur vêtement, leur nourriture et l'emploi de leur tems. Pendant que M. Burton signalait ainsi ces abus, une femme respectable, Mme Fry, eut l'idée de visiter la prison de Newgate dont on lui avait

fait un tableau pénible. Elle y pénétra, et en très-peu de tems elle réussit à réformer les principaux vices qui y régnaient. Elle se trouva au milieu de trois cents femmes à moitié nues, sans feu, sans lumières, et dans une atmosphère d'une odeur repoussante. Parmi ces femmes, les unes étaient condamnées à mort; d'autres seulement prévenues, et toutes obligées de manger, de se laver, de dormir dans la même salle. Mme Fry parut au milieu de ces êtres dépravés comme un ange tutélaire qui venait à la fois les arracher à la misère et à la dépravation. Elle réussit complétement dans sa louable entreprise; mais il faut avouer cependant que ses efforts et ceux de M. Burton se seraient bornés à quelques prisons, si leurs succès n'avaient pas mis sur-le-champ en action le grand mobile de la prospérité et de la richesse de l'Angleterre, l'*esprit d'association*, qui est toujours là pour remédier à tous les maux et créer tous les biens.

Une *Société* s'organisa *pour l'amélioration des prisons et la réforme des jeunes criminels.* Cette société se mit sur-le-champ en rapport avec le gouvernement qui, dans cet excellent pays, seconde toujours les intentions louables des particuliers. Bientôt, un acte du parlement fut rendu pour changer complétement tout le système. Le préambule de cet acte établit l'importance, non-seulement d'améliorer l'état des prisons et le sort des prisonniers, mais encore de tout faire pour les amener au bien. Il prescrit, entre autres règles, que partout les prisonniers des deux sexes doivent être séparés; que les prisonniers pour dettes, ou pour des procès civils, ainsi que les prévenus, ne doivent jamais être confondus avec les condamnés; que les femmes détenues ne doivent être gardées que par des femmes; que partout il doit être fait des dispositions pour fournir du travail aux prisonniers, pour établir parmi eux des écoles et les entretenir dans des lectures favorables à la morale et à la religion : il prescrit la nouvelle forme des prisons, où toutes

les améliorations connues pourraient être appliquées. Malheureusement, les juridictions particulières et locales en Angleterre ne permettent pas de comprendre tout le pays sous la même législation. Il y a, en Angleterre, 170 villes ou bourgs qui ont le droit de justice criminelle, et dont les prisons, au nombre de 170, renferment plus de 16,000 prisonniers incarcérés dans une seule année. C'est ici que nous devons faire observer combien, sous ce rapport, le gouvernement central de la France est avantageux, quoique, sous d'autres points de vue, il ait de graves inconvéniens. Cette centralisation permet, pour ce qui concerne les hôpitaux et les prisons, d'établir de grandes catégories, de séparer les différens genres de délits ou d'infirmités pour mieux remédier aux uns et aux autres. Aucune des 17 maisons de détention qui existent en France ne renferme moins de 600 à 700 prisonniers. Celle de Clervaux en contient 2,500, distribués dans d'immenses ateliers, les enfans et les femmes séparés et n'ayant aucun point de contact, même dans l'hôpital, où règne la même distribution. C'est en effet sur un grand nombre d'individus qu'il est possible d'établir un mode de discipline, d'instruction, de travail et d'ordre qui, autrement, ne pourrait être appliqué avec autant d'avantage et si peu de dépense. Le rapporteur fait des vœux pour que les juridictions particulières adoptent les mesures générales, principalement en ce qui concerne le travail forcé qui se trouve dans des proportions inégales, suivant les différentes prisons; par exemple, à Saint-Alban et à Epswich, un prisonnier exécute par jour de 7 à 8,000 pas sur la roue à marcher, *tread wheel* (1), tandis qu'à Guilfort et à Reading, il en monte 13,000.

---

(1) Pour avoir une connaissance exacte de ces machines, on doit lire les précédens rapports de la Société de Londres et l'excellent écrit publié dernièrement par M. le marquis Barbé-Marbois au sujet de la prison de Gaillon. (V. *Rev. Enc.*, t. xx, p. 655.)

C'est à ce sujet que l'auteur du rapport répond aux objections qui ont été faites contre l'usage de cette machine, et il passe en revue les différentes prisons où elle a été introduite et les bons effets qui en sont résultés pour le moral et la santé des prisonniers. On ne peut mettre en doute qu'un exercice modéré ne soit salutaire et ne doive être préféré à l'inaction pour les prisonniers qui ne sont pas susceptibles d'être employés à d'autres travaux. Mais cet emploi ne peut convenir qu'aux individus qui ne peuvent se livrer à d'autres occupations; car il ne leur donne aucun talent, ni aucun moyen de gagner leur vie, au sortir de la prison. C'est un simple moteur qui a sans doute des avantages pour l'économie de la maison, pour rendre même plus profitables les machines que l'on voudrait y introduire, mais qui n'a qu'une influence momentannée sur les malheureux qu'on y emploie. Il peut aussi dégénérer en un grave abus, si l'on exige des prisonniers faibles un trop long exercice, et surtout si l'on y emploie les femmes, comme on l'a fait dans quelques prisons. En général, le système de travail profitable ne paraît pas aussi bien établi en Angleterre qu'en France, à l'exception toutefois des prisons de femmes où les détenues sont partout utilement employées. Elles doivent principalement cet avantage à une *société de femmes* qui a des succursales dans presque toutes les villes et qui s'attache à tout ce qui concerne le travail. Ces personnes charitables mettent le plus grand zèle dans leurs fonctions; elles vont même jusqu'à visiter les vaisseaux qui transportent les condamnées à Botany-Bay. Chacun de ces vaisseaux qui portent un nombre considérable de détenues, est organisé à la fois comme une manufacture et une école, de sorte que les détenues, après leur longue traversée, ont souvent appris à lire et à écrire, et ont même fabriqué une certaine quantité d'articles qui leur sont d'un très-grand secours à leur arrivée.

Après avoir rendu compte des améliorations qui ont eu lieu

dans les prisons des trois royaumes, pendant l'année 1823, l'auteur du rapport donne un extrait de la correspondance du comité avec les ministres des pays étrangers, et l'on remarque avec plaisir que partout on s'occupe de cette utile amélioration. En Bavière, le comte de Rechberg, ministre de la justice, fait connaître une ordonnance royale rendue dernièrement, et qui a beaucoup de rapport avec l'acte du parlement britannique. Le roi de Wurtemberg a lui-même adressé au comité un rapport sur les améliorations qu'il se propose de faire, et il exprime un vif désir de seconder les vues de la Société. Dans les Pays-Bas, où le soin des prisons a existé de tous tems, il s'en forme une semblable pour perfectionner encore le système. Le docteur Frédéric Hols, inspecteur des prisons à Christiana, qui séjourna en Angleterre, en 1820, et qui assistait aux séances du comité, vient de publier un ouvrage intéressant sur ce sujet. Il y rend compte de l'état des prisons en Norvège et des moyens de les améliorer. Le ministre de la justice, de Suède, a dirigé ses efforts avec zèle vers le même but. Le prince Christian de Dannemarck, pendant son séjour en Angleterre, s'est fait rendre compte des travaux de la Société et se dispose à faire participer son pays aux mêmes avantages. Il est secondé dans ses démarches par M. Howes, médecin inspecteur des prisons de Copenhague. Mais, c'est principalement en Russie que ces utiles améliorations ont pris un grand développement. Un édifice spacieux, érigé déjà du tems de l'impératrice Catherine, d'après le plan de Howard, après avoir servi depuis d'hôpital pour 12,000 matelots, a été rendu à sa première destination et converti en une prison, où l'on a pu appliquer dans son étendue le système de classification. Toutes les prisons de la capitale ont été placées sous la surveillance de la *Société des prisons de Saint-Pétersbourg*, présidée par le prince Galitzin et en rapport avec la Société de Londres.

Nous devons à ce sujet admirer combien, dans ce gouver-

nement absolu, il existe de confiance dans l'intervention des particuliers pour tout ce qui est bon et utile, tandis que, dans d'autres pays où les relations des gouvernans avec les gouvernés devraient être plus franches et plus multipliées, elles sont, au contraire, restreintes. L'empereur Alexandre corrige, par les dispositions bienveillantes de son caractère, tout ce que son autorité suprême pourrait avoir d'arbitraire. Il règne sans obstacle et participe cependant à toutes les institutions qui ont l'air d'être indépendantes de lui. Il pourrait disposer de la vie de tous ses sujets, et c'est dans son pays seul que la peine de mort est abolie. C'est par son influence que se sont formées toutes les associations de bienfaisance, parmi lesquelles se distinguent les sociétés pour l'amélioration des prisons fondées dans les principales villes, et qui correspondent toutes avec la Société centrale de Pétersbourg : des comités de dames, affiliées à ces sociétés et sous la direction de la princesse Metschersky, secondent puissamment leurs travaux. Ces dispositions ont produit les plus heureux effets, et la mortalité, ainsi que les maladies, a diminué d'une manière remarquable dans toutes les prisons.

Ne devrions-nous pas nous féliciter en France des mêmes résultats, et n'est-il pas pénible que, dans ce rapport destiné à faire connaître les bienfaits qui partout consolent et honorent l'humanité, il ne soit question de la France que par un accusé de réception des mémoires de la Société anglaise? Ce triste résultat n'est point la faute des membres composant l'ancien conseil des prisons, et l'on ne doit point les en accuser. Si les travaux utiles qui avaient été poussés avec tant d'éclat et de succès, pendant les années qui ont suivi la formation de la Société des prisons de Paris, se sont ralentis, c'est uniquement à cause des entraves de tout genre que cette Société a éprouvées dans le bien qu'elle voulait faire. — Lorsqu'on a vu disparaître sur la liste de ses membres les noms de MM. La Roche-

foucault et Delessert, l'un destitué arbitrairement de ses titres à exercer la bienfaisance, l'autre s'éloignant d'une administration qui ne pouvait plus opérer de bien, on a dû penser qu'il y aurait une longue lacune dans les annales de la bienfaisance. Espérons toutefois que cet intervalle sera bientôt comblé. Il suffit qu'il ait fixé les regards d'un prince humain et généreux, Mgr le Dauphin, qui s'est déclaré l'appui des opprimés, et qui ne voudra pas laisser imparfait son ouvrage.

Un des plus utiles établissemens que l'on doit à la Société de Londres, est la fondation d'une *Maison de refuge*, ou autrement d'un *Asile pour les prisonniers* qui ont fini leur tems et qui, ne trouvant pas de travail, à la sortie de leur prison, seraient exposés à retomber dans le vice par la faim et la misère. Cet asile, pour lequel des fonds considérables ont été souscrits, a déjà sauvé du désespoir et ramené au bien un nombre considérable de ces malheureux. Le rapport en rend un compte intéressant et donne une idée du bien qu'un semblable établissement pourrait opérer partout ailleurs. En effet, que peuvent devenir des hommes rendus à la société, mais toujours signalés comme des malfaiteurs? repoussés par leurs familles, odieux à leur commune, ils ne trouvent aucun emploi de leurs facultés. — En admettant même qu'ils aient pu contracter en prison le goût du travail et apprendre un métier, ils ne trouvent qu'avec beaucoup de difficultés l'occasion de s'y livrer, et alors le désespoir les replonge dans le vice dont une main secourable aurait pu les éloigner pour toujours.

Ce rapport, après avoir fait ainsi connaître une suite de faits intéressans, se termine par des considérations générales que l'on ne saurait trop méditer. « Six années se sont écoulées, dit le Rapporteur, depuis l'établissement de la Société, et chacun de ses anniversaires a montré l'importance et le succès de son institution. Lorsqu'on se reporte vers le passé et qu'on se rappelle les abus qui existaient et l'indifférence que l'on portait à

leur réforme, comparés au zèle qui se manifeste de tous côtés maintenant, on ne peut que se féliciter d'y avoir pris part. Le zèle des magistrats qui a été par-là stimulé, les lois qui ont été rendues, les édifices qui out été construits et les mesures de tout genre qui ont été adoptées, font apprécier les avantages de cet *esprit d'association* qui distingue particulièrement notre siècle, et surtout l'Angleterre. Il est rare qu'un seul homme ou quelques individus, quelque zélés et quelque puissans qu'ils soient, ne trouvent bientôt leurs efforts bornés par le tems, les faiblesses de l'humanité, ou le terme de la vie. Il n'est que la force de l'association qui puisse présenter une action systématique, uniforme et durable, de grandes réunions de cette nature. Comme elles s'identifient avec le but de leurs travaux, elles assurent non-seulement le premier établissement, mais la continuation indéfinie de ces nobles efforts. Elles n'établissent aucun devoir auquel les personnes de tout rang ne puissent se soumettre, et aucune sorte de considération que les plus humbles particuliers ne puissent partager. Cet admirable principe et la répartition générale des lumières sont la marque distinctive du tems actuel. Au milieu des scènes de vices et de misères dont on a eu souvent le tableau sous les yeux, il est consolant de penser que la science de la philanthropie marche d'un pas égal avec toutes les autres branches de la civilisation, et que la puissance des lumières ne sert pas moins à rendre les hommes heureux qu'à les éclairer. C'est aujourd'hui avec une égale énergie que l'on s'occupe partout de l'instruction générale, de la réforme des vices et des abus et des secours à donner au malheur. Ces admirables efforts ne partent pas du caprice d'un moment, ou d'un zèle inconsidéré, ou d'un désir vague d'innovation, mais du calme de la réflexion et de la passion du bien public : ils ne tiennent pas à des motifs d'intérêts ou d'amour-propre, mais à l'amour de son pays et des intérêts de l'humanité. Ils ne tiennent point aux

rêves d'une fausse sensibilité, mais à la pratique des principes du christianisme et à l'esprit bienfaisant de la charité chrétienne. Les magistrats de l'Angleterre se sont toujours distingués dans l'administration de la justice et dans l'exercice désintéressé de leur charge, sur laquelle reposent la sûreté et la prospérité du pays. Ils ont aujourd'hui de nouveaux devoirs à remplir, qui touchent encore de plus près aux droits et au bonheur des hommes. Leur tâche est sans doute pénible et difficile; mais ils auront pour récompense la reconnaissance de leurs concitoyens et les bénédictions des opprimés. C'est à leurs travaux que seront dues la réforme du vice et la plus grande sûreté de la propriété. Ils sont appelés à réformer des institutions qui, destinées à corriger le vice, n'avaient servi qu'à l'encourager : ils sont appelés à régler les punitions d'après l'expérience des âges, les règles immuables de la justice et l'esprit charitable de la religion. Enfin, leur noble privilége est d'adoucir les maux et d'encourager à la vertu. Quelle plus belle occasion pour eux d'étendre leur considération, de faire bénir leur pouvoir et de conserver le rang élevé que la Providence leur a assigné parmi les nations de la terre ! »

Ces sentimens généreux que l'auteur de ce rapport proclame avec une éloquence si simple et si touchante, sont dans le cœur de tous les hommes éclairés et honnêtes des autres pays. Puissent-ils être encouragés, comme en Angleterre, par le gouvernement et par l'opinion ! Ils y produiront bientôt les mêmes résultats.

Alexandre DE LABORDE, *de l'Institut.*

Lois sur la compétence des fonctionnaires publics de toutes les Hiérarchies; par M. Dupin, Avocat; avec cette épigraphe :

> L'ordre ne peut exister dans le royaume, qu'autant que chaque autorité constituée se renfermera dans les limites prescrites par la loi (1).

Ces quatre volumes complètent la *Collection des lois par ordre de matières,* que M. Dupin avait été chargé par le gouvernement de publier, suivant le plan tracé par l'avis du conseil d'état du 7 janvier 1813. Il y a travaillé assidûment, pendant les onze années qui viennent de s'écouler, et a conduit jusqu'à la fin sa laborieuse entreprise.

On doit lui savoir gré d'avoir eu l'heureuse idée de réunir en un seul recueil les *lois sur la compétence des fonctionnaires publics.* Le besoin d'un tel ouvrage se faisait vivement sentir parmi les jurisconsultes, les magistrats et les administrateurs; car, on doit le dire, il n'y a pas de partie dans notre législation qui soit plus imparfaite que celle qui règle les compétences. Tout a été l'œuvre du tems, du besoin, des circonstances; on a été, pour ainsi dire, au jour le jour, et trop souvent il semble qu'on ait voulu rester dans le vague et dans l'arbitraire. M. Dupin compare avec raison les fonctionnaires publics à des voisins mal bornés, qui sont sans cesse en querelle sur les limites de leurs héritages. La solution de ces déplorables conflits ne peut se trouver que dans le texte des lois.

En effet, dit M. Dupin, « en fait de pouvoir, tout est l'œuvre de la loi : *Omnis potestas à lege.* Les commissions désignent

---

(1) Paris, 1824. 4 vol. in-8°. Guillaume, libraire, rue Hautefeuille, n° 14; prix 26 fr., et 30 fr. franc de port.

les titulaires, mais ne définissent pas les fonctions : pour régler leur exercice, il faut recourir aux lois qui les ont instituées.

« Ici, les textes sont tout : les inductions, les raisonnemens n'ont par eux-mêmes aucune autorité; ils ne tirent leur force que de leur parfaite conformité avec le texte et l'esprit de la loi. Autrement, ce seraient donc les jurisconsultes qui décideraient de la compétence des fonctionnaires!

« Surtout sous un gouvernement constitutionnel qui est éminemment *le gouvernement du droit;* où chaque citoyen peut dire à tout instant au fonctionnaire le plus élevé, comme au plus mince employé : *Vous n'avez pas le pouvoir de faire telle chose :* de quel avantage n'est-il pas d'avoir un texte de loi à opposer ou à invoquer ?

« Mais, ces lois de compétence, où sont-elles? Enfouies dans un recueil officiel qui comprend maintenant plus de quatre-vingts volumes! Perdues au milieu d'une foule d'actes législatifs et réglementaires, dont le nombre s'élève aujourd'hui à plus de quarante mille!

« En effet, il n'existe pas de *lois générales* sur la compétence des fonctionnaires. La plupart des compétences résultent de *lois de détail*, d'articles *isolés*, qui progressivement, et selon le besoin des tems, ont conféré telle ou telle attribution, tantôt à une autorité, tantôt à une autre, suivant *la tendance* du jour. »

Ajoutez à cela que les dénominations de diverses fonctions ont changé plusieurs fois, sans que pour cela la compétence ait changé : seulement, les pouvoirs ont été transportés d'une autorité à une autre; des intendans aux administrateurs de département; des administrateurs de département aux préfets; quelquefois sans modification, d'autres fois avec des nuances. Qu'on ne s'étonne donc pas du grand nombre de lois comprises dans le *Recueil des lois de compétence.* C'est assurément de tous les travaux dont se compose la collection de M. Dupin,

celui qui a exigé le plus de tems et d'attention. Là, les lois ne se classaient pas uniquement par leur titre; il fallait interroger le fonds même des dispositions; il y avait à prendre dans presque toutes les lois. Il a donc fallu tout lire, pour tout extraire : c'est une peine que peu de gens avaient prise avant lui; et il n'aura guère d'imitateurs. D'ailleurs, son ouvrage dispensera désormais de se livrer à d'aussi pénibles recherches.

M. Dupin n'a pas seulement recueilli les lois relatives à la compétence de quelques fonctionnaires; il a opéré plus en grand : il a rassemblé les lois sur la compétence des fonctionnaires de *toutes les hiérarchies :* et, comme il a joint à son ouvrage une table des matières très-étendue, très-soignée, et telle que l'auteur seul était capable de l'exécuter lui-même, chaque fonctionnaire, en cherchant le nom qui désigne sa fonction, est sûr d'y trouver, ralliées sous le même mot, toutes les indications qui s'y rattachent.

En tête du premier volume, se trouve une *introduction* où l'auteur agite des questions de la plus haute importance. *Il parle du pouvoir et de la compétence en général :* il remonte à l'origine du pacte social d'où dérivent tous les pouvoirs : il distingue le *pouvoir de fait* et le *pouvoir de droit;* le pouvoir *physique* et le pouvoir *moral;* il définit la *souveraineté;* et dans toutes ces questions qui ont assurément leur délicatesse et leur difficulté, on retrouve perpétuellement le logicien exact, le bon citoyen et l'ami constant des principes de la monarchie constitutionnelle.

Donnons-en un exemple. M. Dupin met en avant cette proposition : « Que la même masse de pouvoirs existe également chez tous les peuples. » — « Seulement, dit-il, le jeu et l'exercice des différens pouvoirs varient selon la forme diverse des gouvernemens, plus ou moins parfaits, plus ou moins concentrés; tantôt accumulés dans la main d'un despote ou divisés dans celles de la démocratie; tantôt remis aux soins d'une aristocra-

tie plus ou moins éclairée, plus ou moins généreuse, plus ou moins désintéressée, plus ou moins amie des libertés publiques et de l'intérêt du pays; tantôt enfin, répartis avec sagesse et dans de justes proportions entre le monarque, les grands et les classes intermédiaires de la société. — Mais, quelle que soit la forme des gouvernemens, aucune section du peuple, aucun individu ne peut s'attribuer à soi-même une part quelconque de l'autorité publique. — C'est à des usurpations de ce genre, poursuit notre auteur, qu'on doit attribuer l'établissement de l'anarchie féodale : elle s'est élevée, petit à petit, sur les ruines de l'autorité royale, qu'elle a fini par annuler, et au mépris des droits de la nation, qu'elle a réduite en un dur et honteux esclavage. La même masse de pouvoir existait toujours dans la nation; mais quelle différence! Au lieu d'un législateur unique, à la place de Charlemagne proclamant ses capitulaires au milieu de l'assemblée des Francs, des milliers de législateurs particuliers sont venus fausser le droit commun pour le tourner à leur profit personnel! Chacun a battu ou plutôt altéré monnaie. Au lieu d'un seul genre de guerre, celle de la nation en masse levée contre ses ennemis extérieurs, on a vu les *guerres privées* de château à château, de ville à ville, de province à province, de vassal à suzerain, du sujet à son roi. A la place d'une justice unique, pure, impartiale, émanant du prince pour la protection uniforme des citoyens, on a vu les justices *patrimoniales*, les procureurs *fiscaux*, et avec eux les confiscations et toute espèce d'arbitraire et de vexations; jusqu'à l'époque où, se relevant de ses ruines à l'aide des communes affranchies, le pouvoir royal sut rappeler à lui, par le droit, tout ce que la féodalité lui avait ravi par le fait. »

Assurément, il est impossible de retracer avec plus de vigueur et de rapidité cette longue partie de notre histoire, où les usurpations de l'aristocratie féodale avaient pris la place d'un gouvernement régulier, avaient anéanti l'ancienne légis-

lation, et compromis les droits du trône autant que ceux de la nation.

Après ces notions générales, M. Dupin aborde la grande question de la *division des pouvoirs*. « Leur confusion produit l'anarchie : leur concentration crée le despotisme; leur juste répartition assure le bonheur du peuple et la durée du pouvoir. »

Venant à l'application, il montre qu'en France le gouvernement n'a jamais été *absolu*. Il rappelle les paroles que saint Louis, au lit de mort, adressait à son successeur: « *Beau fils, maintiens les franchises et libertés de tes subjets, et les tiens en faveur et en amour ;* — cette formule du serment de nos rois à leur sacre : « Je promets *à mon peuple* que je ferai usage de mon autorité pour la conservation *de son droit* et des lois; » — et Laroche Flavin qui, en parlant des moyens d'opposition qui existaient de son tems, les appelle de « *bonnes et sûres brides* pour tempérer le pouvoir et empêcher que la monarchie n'aille à l'abandon par la volonté effrénée d'un seul. »

M. Dupin en tire cette conséquence, que l'auteur de la Charte, en donnant à la France une *constitution libre et monarchique*, suivant les expressions de la Charte elle-même, n'a réellement fait que *renouer la chaîne des tems anciens avec celle des tems modernes*.

Il analyse ensuite les élémens du gouvernement actuel, énumère les diverses branches d'administration publique, sous chacune desquelles viennent se ranger des fonctionnaires plus ou moins subordonnés, ce qui constitue *la hiérarchie :* « sorte d'échelle le long de laquelle le pouvoir descend du trône jusqu'au dernier employé, et remonte ensuite jusqu'au trône en parcourant les mêmes degrés. »

Lorsqu'il s'agit de déterminer la compétence d'une autorité quelconque, deux choses sont d'abord à considérer, la *juridiction* et le *territoire*. Ici, l'auteur entre dans de savans dé-

veloppemens, où nous ne le suivrons pas, sur la nature des juridictions, leurs diverses espèces, l'étendue des ressorts, le pouvoir d'exécution, et autres questions de doctrine qu'il résout avec les lois romaines et les principes du droit public. — Il parle ensuite des *récusations* qui frappent d'incompétence les divers fonctionnaires : et partant du principe du droit naturel et de pudeur publique (ce sont ses expressions), qui ne permet pas *que l'on puisse être juge dans sa propre cause*, il déclare que, dans son opinion, ce principe n'admet aucune exception. Il l'applique aux administrateurs aussi bien qu'aux juges. Il l'applique même aux *chambres législatives*. « Ainsi, dit-il, si quelque pair ou député avait un intérêt direct et personnel à ce qu'une loi passât, en bonne et droite conscience, il devrait s'abstenir de voter. » M. Dupin appuie sa théorie sur l'exemple de saint Louis qui, dans une occasion mémorable, où il était personnellement intéressé à la décision, *se récusa de lui-même*, et laissa aux barons le soin de juger pour ou contre lui.

Nous ne pouvons étendre plus loin cette analyse; il nous suffit de dire que l'ouvrage abonde en réflexions justes, semées de traits piquans qu'on aime d'autant mieux à rencontrer, que la matière en paraît moins susceptible.

La *Collection de lois* publiée par M. Dupin est un véritable service rendu à la science. A l'aide des divers recueils qu'il a composés, il devient facile à présent de refondre la législation; de faire, non plus de ces lois de détail qui s'ajoutent les unes aux autres et ne font qu'accroître la difficulté de les connaître toutes et l'embarras de les bien appliquer; mais des lois générales qui comprennent tous les cas particuliers. Une ordonnance royale, du 21 août 1824, a nommé une commission chargée de présenter des projets d'*ordonnances générales* destinées à remplacer les dispositions des ordonnances, décrets et arrêtés antérieurs. L'idée en est bonne. On doit seu-

lement s'étonner que M. Dupin ne fasse point partie de cette commission; et que onze années de travaux employées à la classification de nos lois n'aient point paru un titre suffisant pour l'appeler à concourir à leur révision.

TARDIF, *Avocat.*

HISTOIRE DES DUCS DE BOURGOGNE *de la maison de Valois* (1364-1477); par M. DE BARANTE, Pair de France. Avec cette épigraphe, tirée de Quintilien:

Scribitur ad narrandum, non ad probandum (1).

On ne doit point s'étonner si jusqu'ici nous nous sommes dispensés de rendre compte de l'ouvrage de M. de Barante; le brillant succès qu'il a obtenu, dès l'instant de sa publication, ne nous a rien laissé à faire à son égard. Quelle devait être en effet notre tâche? L'annoncer, le faire connaître? non, sans doute; il est déjà plus répandu que la plupart des journaux littéraires, il est entre les mains de presque tous nos lecteurs, il est dévoré par eux avec une avidité que nous ne nous flattons pas de pouvoir exciter. Exposer les principes, les opinions, les sentimens propres de l'auteur, pour les juger, les adopter, peut-être les combattre? le genre qu'il a choisi échappe à une semblable critique. Empruntant l'esprit, si ce n'est le langage des écrivains contemporains, il n'énonce aucune opinion, aucun sentiment qui soit à lui; il ne se permet pas une réflexion qui n'appartienne à ses auteurs, et qui, au lieu de représenter sa pensée, ne soit destinée à peindre le tems où cette réflexion a été faite. Discuter enfin les principes nouveaux que l'auteur a énoncés, dans un brillant discours préli-

---

(1) Paris, 1824. T. I, II, III et IV. In-8°. Ladvocat, libraire, au Palais-Royal. Prix 20 fr.

minaire, sur cette manière nouvelle d'écrire l'histoire, en même tems qu'il y a rassemblé toute la philosophie de son ouvrage? Nous croyons qu'il vaut mieux ajourner cette discussion à l'époque où nous nous apercevrions que M. de Barante fait école, et que des hommes qui ne sont pas doués de son admirable talent de peindre voudraient s'appuyer de son exemple, les uns pour cacher comme lui leur pensée, les autres pour ne pas penser du tout.

Cependant, on demande que nous ne passions pas sous silence un des ouvrages les plus brillans de notre époque, et nous nous conformons à ce vœu. Écoutons d'abord l'auteur exposer lui-même ce qu'il a voulu faire; bientôt, nous examinerons ce qu'il a fait.

« On est las, dit-il, de voir l'histoire, comme un sophiste docile et gagé, se prêter à toutes les preuves que chacun en veut tirer. Ce qu'on veut d'elle, ce sont des faits. De même qu'on observe dans ses détails, dans ses mouvemens, ce grand drame dont nous sommes tous acteurs et témoins, de même on veut connaître ce qu'était avant nous l'existence des peuples et des individus. On exige qu'ils soient évoqués et ramenés vivans sous nos yeux : chacun en tirera ensuite tel jugement qu'il lui plaira, ou même ne songera point à en faire résulter aucune opinion précise. Car il n'y a rien de si impartial que l'imagination; elle n'a nul besoin de conclure, il lui suffit qu'un tableau de la vérité soit venu se retracer devant elle.

« Tel est le plan que j'ai essayé de suivre en écrivant l'histoire des ducs de Bourgogne de la maison de Valois. Dès long-tems, la période qu'embrassent les quatre règnes de cette dynastie m'a semblé du plus grand intérêt. J'ai cru trouver ainsi un moyen de circonscrire et de détacher de nos longues annales une des époques les plus fécondes en événemens et en résultats. En la rapportant aux progrès successifs et à la chute de la vaste et éclatante domination des Princes de Bourgogne,

le cercle du récit se trouve renfermé dans des limites précises. Le sujet prend une sorte d'unité qu'il n'aurait pas, si je l'avais traité à titre d'histoire générale.... On objectera peut-être que pour écrire l'histoire des ducs de Bourgogne il n'était pas absolument nécessaire d'entrer avec autant de détails dans les affaires de France; mais la liaison est intime : aucun événement important dans le royaume n'a été sans influence immédiate sur la fortune de cette branche de la maison royale. D'ailleurs, comme je l'ai dit, ce que j'ai voulu surtout, c'est présenter une peinture fidèle d'un des siècles de notre histoire, et je devais me garder d'omettre rien de ce qui le caractérise. C'est à moi de me faire excuser, en présentant une narration qui ne soit jamais dénuée de suite ni d'intérêt : c'est, je l'avoue, ce que je me suis proposé avant tout. Charmé des récits contemporains, j'ai cru qu'il n'était pas impossible de reproduire les impressions que j'en avais reçues, et la signification que je leur avais trouvée. J'ai tenté de restituer à l'histoire elle-même l'attrait que le roman historique lui a emprunté. Elle doit être, avant tout, exacte et sérieuse; mais il m'a semblé qu'elle pourrait être, en même tems, vraie et vivante. De ces chroniques naïves, de ces documens originaux, j'ai tâché de composer une narration suivie, complète, exacte, qui leur empruntât l'intérêt dont ils sont animés, et suppléât à ce qui leur manque. Je n'ai point tâché d'imiter leur langage, c'eût été une affectation et une recherche de mauvais goût; mais, pénétrant dans leur esprit, je me suis efforcé de reproduire leur couleur. Ce qui pouvait le plus y contribuer, c'était de faire disparaître entièrement la trace de mon propre travail, de ne montrer en rien l'écrivain de notre tems. Je n'ai donc mêlé d'aucune réflexion, d'aucun jugement les événemens que je raconte (1). »

Ainsi M. de Barante, sous le nom d'*Histoire des ducs de*

(1) *Préface*, p. XXXVI et XL.

Bourgogne, ne veut point nous donner l'histoire d'une province dont ces ducs portaient le nom, mais celle de grands princes français agissant sur la France, et par elle sur l'Europe : surtout, il a voulu reproduire l'esprit et la vie des chroniques françaises, à l'époque où, pour la première fois, la langue française fut employée à peindre dans l'histoire les hommes, les faits et les passions politiques. Les cent treize ans qu'il a détachés ainsi de l'histoire générale de la France forment une période de désastres et de malheurs, à laquelle aucune autre ne pourrait peut-être se comparer dans la longue série des calamités humaines; mais, dans le même tems, la physionomie des chefs et celle des nations eurent quelque chose d'assez prononcé pour que la souffrance générale demeurât constamment dramatique. Peu d'actions vraiment grandes furent accomplies, peu de personnages vraiment héroïques fixèrent les regards; mais la France produisit une suite non interrompue de ces historiens naïfs et clairvoyans, de l'école de Froissart, qui savent vous faire assister à toutes les scènes qu'ils ont vues eux-mêmes.

Depuis saint Louis jusqu'à Charles V, la civilisation des classes diverses dont la nation se compose avait marché d'un pas inégal. L'industrie et la richesse s'étaient accrues dans les villes, sans que la société leur donnât de garanties; la population s'était augmentée dans les campagnes, sans que les paysans sortissent de servage; l'amour de la liberté s'était développé chez les bourgeois, sans s'animer par aucun patriotisme; les grands avaient pris le goût du faste et des folles dépenses, sans avoir acquis aucune culture d'esprit, sans qu'aucun sentiment moral les éclairât sur leurs devoirs, sans qu'aucun respect pour la propriété de leurs vassaux mît des bornes à leur prodigalité; l'autorité royale s'était affermie dans le royaume, qui avait atteint à peu près ses limites actuelles, sans qu'aucune constitution en réglât l'usage, sans qu'aucune sauvegarde fût

réservée au peuple, lors même que le roi se trouvait dans l'incapacité de gouverner lui-même, par sa minorité d'âge ou par sa démence. M. de Barante n'a point cherché à expliquer d'où venait ce désaccord entre les progrès nationaux, et ce n'est pas non plus notre affaire de le rechercher ici. Il nous place au milieu des convulsions de la société française, et nous met à portée de voir comment chacun y est froissé, chacun y est déchiré par les efforts et les mouvemens désordonnés de son voisin.

Dans les quatre volumes qu'il a publiés jusqu'ici, et qui formeront à peu près la moitié de l'ouvrage, le premier objet qui excite un vif intérêt, ce sont les guerres de Flandre. Les villes de cette contrée, plutôt réunies en corporations que celles du reste de l'Europe septentrionale, avaient dû à leur liberté précoce une grande supériorité d'industrie, de commerce et de population. Plus elles étaient riches, plus elles donnaient à leur seigneur la tentation de les dépouiller sans miséricorde. Les bourgeois, pour conserver leur industrie et leur propriété, sentirent le besoin d'avoir des droits et des pouvoirs politiques; le comte de Flandre et les nobles reconnurent de leur côté qu'il s'agissait pour eux, non d'argent seulement, mais de souveraineté et peut-être d'existence. La querelle s'engageait en Flandre entre l'ordre en possession de tout et l'ordre créateur de toute richesse, entre la noblesse et le peuple. Mais, dans toutes les villes de France, la bourgeoisie avait les yeux fixés sur la Flandre. C'était là que la révolution commençait; si elle s'y accomplissait, elle devenait générale en France, peut-être en Europe. La lutte fut gigantesque : les bourgeois, qui avaient souvent manqué de prudence et de modération, comme d'expérience, dans l'usage d'un pouvoir nouveau, ne manquèrent du moins ni de constance ni de courage; ils se conduisirent en dignes champions des progrès de la civilisation et de l'affranchissement

de l'espèce humaine; mais ils furent vaincus à la bataille de Rosebecque, le 29 novembre 1382. Le roi Charles VI, les princes, la noblesse, avaient réuni les forces du royaume contre les bourgeois d'une seule province. Ils firent voir qu'ils voulaient moins encore les assujétir que les écraser. La punition des Flamands, qui avaient combattu, fut épouvantable. Celle des Parisiens, auxquels les princes ne pouvaient reprocher que les vœux qu'ils formaient en secret, ne fut guère moins cruelle; les exécutions durèrent un mois entier; presque toutes les richesses amassées par le commerce furent confisquées; les libertés de Paris furent abolies; Rouen, Reims, Orléans, Troyes, Sens, Châlons, furent traitées de même, et la noblesse montra assez qu'elle ne tendait à rien moins qu'à anéantir la bourgeoisie et à la ramener au servage.

Ce grand drame remplit à peu près le premier volume. Le second nous montre le résultat de cette victoire : les princes du sang et la noblesse, n'ayant plus rien à craindre du peuple, se partagent les finances de l'État, dans un oubli constant de ses intérêts et de leurs devoirs. Ils attachent leur gloire à un faste insensé, et c'est surtout le caractère de Philippe-le-Hardi, le premier de ces quatre ducs de Bourgogne; ils passent sans cesse de la prodigalité à la misère, et ils subviennent à une extravagante libéralité par une rapacité déhontée. C'est au milieu de ces orgies du pouvoir que la France est frappée de terreur par la découverte de la folie de son jeune roi. Il marchait, au mois d'août 1392, contre le duc de Bretagne, à qui il avait déclaré la guerre, lorsqu'il fut alarmé par un pauvre fou qui s'élança de derrière un arbre, et saisit la bride de son cheval.

« Le roi fut fort troublé de cette apparition subite. Sa tête, qui était toute faible, en fut ébranlée. Cependant, on continua à marcher. La forêt passée, on se trouva dans une grande plaine de sable, où les rayons du soleil étaient plus éclatans et plus brûlans

encore. Un des pages du roi, fatigué de la chaleur, s'étant endormi, la lance qu'il portait tomba sur le casque, et fit soudainement retentir l'acier. Le roi tressaillit, et alors on le vit, s'élevant sur ses étriers, tirer son épée, presser son cheval des éperons, et s'élancer en criant : En avant sur ces traîtres! ils veulent me livrer aux ennemis. Chacun s'écarta en toute hâte, pas assez tôt cependant pour que quelques-uns ne fussent blessés. On dit même que plusieurs furent tués, entre autres un bâtard de Polignac. Le duc d'Orléans se trouvait là tout auprès. Fuyez, mon neveu d'Orléans, s'écria le duc de Bourgogne, qui était accouru; monseigneur veut vous tuer. Ah! quel malheur! monseigneur est dans le délire! Mon Dieu, qu'on tâche de le prendre! Il était si furieux que personne n'osait s'y risquer. On le laissait courir çà et là, et se fatiguer en poursuivant tantôt l'un, tantôt l'autre. Enfin, quand il fut lassé et tout trempé de sueur, son chambellan, messire Guillaume de Martel, s'approcha par derrière et le prit à bras-le-corps. On l'entoura, on lui ôta son épée; on le descendit de cheval, il fut couché doucement par terre; on défit son jacques. Son frère et ses oncles s'approchèrent; ses yeux fixes ne reconnaissaient personne, il ne disait pas une parole (1). »

Dès-lors, jusqu'à la fin de son quatrième volume, pendant vingt-sept ans, M. de Barante nous fait voir les tristes alternatives de la santé du roi, tantôt furieux, tantôt dans un état d'épuisement qui dégénère peu à peu en imbécillité. Il est toujours roi cependant; aucun pouvoir légal ne remplace le sien, aucune forme constitutionnelle n'est invoquée pour établir une régence, pour maintenir, pour protéger, si ce n'est la nation française, du moins la monarchie : celui qui se trouve à côté du roi en démence, celui qui le garde momentanément, commande pour lui; mais il suffit que Charles VI ait une lueur de

(1) Tome II, p. 160.

raison pour ressaisir l'autorité, détruire tout ce qui a été fait, et sanctionner la violence qui a transmis d'un parti à l'autre le soin de sa personne et l'expression de sa volonté.

Le duc de Bourgogne, le duc d'Orléans, les autres princes du sang, sont les chefs de ces partis : le partage des dépouilles de la France les a armés les uns contre les autres. Dans l'absence de toute loi, de toute forme protectrice, de toute garantie sociale, ces princes s'attaquent par des assassinats. Au commencement du troisième volume (en 1407), nous lisons celui du duc d'Orléans, frère du roi, dirigé par le duc Jean de Bourgogne, son cousin; à la fin du quatrième volume (en 1419), celui de ce duc de Bourgogne, dirigé par le dauphin. Entre ces deux crimes, douze ans se passent dans les horreurs des guerres civiles. La France, attaquée pendant ce tems par les Anglais, contre lesquels elle ne songe pas même à se défendre, est abandonnée tour à tour aux fureurs des Bourguignons et des Armagnacs, des bouchers et des massacreurs de prisons; ses tribunaux sont toujours empressés à proscrire ceux à qui le pouvoir échappe, et à verser le sang des vaincus; ses prêtres, ses orateurs justifient dans leurs écrits, dans leurs sermons, tous les abus de pouvoir des factieux, et abreuvent la nation de doctrines aussi abominables que l'étaient les actions de ses princes.

Tel est sommairement le contenu des quatre premiers volumes de M. de Barante, consacrés aux vies des deux premiers ducs de Bourgogne, Philippe-le-Hardi et Jean-sans-Peur. Son point de vue est toujours pris du milieu de la France : rarement ses regards s'arrêtent sur la Bourgogne, parce qu'il n'existe aucune chronique contemporaine de ce duché qui puisse fournir autre chose que quelques dates. La Bourgogne reste même si fort en dehors de cette histoire, qu'on en éprouve une sorte d'inquiétude, comme si l'on sentait creuser au-dessous de soi la terre sur laquelle repose tout l'édifice. On n'apprend

rien, ni sur les institutions du pays, ni sur l'état, l'industrie ou la liberté de ses villes, ni sur les intérêts et les fonctions de sa noblesse. Toutes les fois qu'un des ducs de M. de Barante se retire en Bourgogne, il est perdu de vue pour le lecteur. L'autre portion des domaines de ces ducs, le comté de Flandres, se donne mieux à connaître, soit parce que quelques-uns des plus importans événemens de cette histoire se passent en Flandre, soit parce que les Flamands ont eu quelques bons historiens presque contemporains.

Sous un autre rapport, le point de vue où se place M. de Barante est encore tout français, parce que, pour composer son récit, il s'est servi uniquement des chroniques de France : aussi tous les événemens sont-ils envisagés dans leur rapport avec la France. Ainsi, par exemple, on voit, en 1415, l'expédition de Henri V d'Angleterre en Normandie, qui se termine par la bataille d'Azincourt. C'est même un des tableaux qui frappent le plus l'imagination, et que M. de Barante a su rendre le plus vivant par le choix et l'emploi heureux des moindres circonstances (1) ; mais on est étonné que les historiens anglais n'aient point été écoutés aussi bien que les français, que les préventions d'une nation n'aient point été opposées aux préventions d'une autre nation également intéressée dans les mêmes faits. On serait même tenté de demander à l'auteur quelque chose de plus ; on voudrait qu'il suivît les Anglais en Angleterre assez pour nous expliquer comment ils profitent si peu de ce que la France était livrée à leur merci par la démence du roi et la rage des factions entre les princes.

Au reste, ce point de vue tout français est dans l'essence de l'ouvrage de M. de Barante, tel qu'il a eu soin de l'annoncer. Il ne nous a point promis l'histoire complète des troubles des XIVe et XVe siècles, mais leur histoire telle que la voyaient

(1) Tome IV, p. 236-255.

et la sentaient les Français contemporains. Il ne se permet aucune de ces introductions partielles au récit des événemens, où l'auteur expose l'état du pays, ou ses forces, ou ses progrès, ou les vues de ses chefs, ou la concordance et l'influence réciproque des actions qui d'abord ne semblent pas liées. Il veut que le lecteur fasse seul tout ce travail, et peut-être le lecteur ne le fait-il pas toujours. Du moins, tout en prenant un intérêt très-vif aux scènes détachées que l'auteur amène successivement sous nos yeux, nous semble-t-il quelquefois que nous comprenons mal la France, qu'il nous montre ainsi en détail, et que nous ne comprenons pas du tout l'Europe. D'après le même système, l'auteur ne fait jamais lui-même le portrait de ses personnages; mais il nous montre quelquefois les portraits antiques qu'en ont faits les chroniqueurs des tems passés. Peut-être plus d'un lecteur y a-t-il été trompé, et se figure-t-il que les quatre personnages auxquels on a donné de si beaux noms, Philippe-le-Hardi, Jean-Sans-Peur, Philippe-le-Bon et Charles-le-Téméraire, méritent aux yeux de M. de Barante ou leurs surnoms glorieux, ou les couleurs brillantes par lesquelles des peintres de cour, qui ne pouvaient refuser ni beautés ni vertus au pouvoir, ont relevé leur figure.

M. de Barante a entremêlé son récit d'un grand nombre de pièces officielles, qu'il rapporte avec tout leur verbiage, dans leur désespérante longueur. Il nous semble que le système qu'il a adopté sur l'histoire ne le réduisait point à la nécessité de les donner en leur entier. Il a bien abrégé les chroniques de Froissart et de Monstrelet, dont les énormes in-folio sont réduits à ses petits volumes; il pouvait aussi-bien nous donner le précis des pièces diplomatiques. Sans doute toutes ces vaines paroles, tous ces faux raisonnemens, tout ce fatras d'érudition qu'on y trouve quelquefois déployé si hors de place, servent à peindre le siècle et les hommes qui le dirigent: mais le talent de l'historien, celui même que M. de Barante possède

éminemment, consiste à choisir, à écarter les inutilités, pour n'employer qu'un petit nombre de traits à peindre les tems et les hommes. A propos de citations, nous lui reprocherons aussi celles qu'il fait aux bas des pages. Il les a réduites au seul nom d'un auteur, sans indication de chapitre ou de page; en sorte qu'il ne donne ni le moyen de vérifier ce qu'il rapporte, ni une assistance pour trouver les originaux et les pièces diplomatiques, à celui qui voudrait travailler sur le même sujet.

Nous l'avons annoncé, nous n'essaierons point de juger cette manière nouvelle d'écrire l'histoire, jusqu'à ce que nous la retrouvions dépouillée du prestige dont le talent de M. de Barante l'a entourée. Nous nous permettrons cependant de dire que, même dans les morceaux les plus attachans, nous avons éprouvé une certaine fatigue, en trouvant toujours deux personnages entre les faits et nous, l'un du XIVe siècle, l'autre du XIXe, l'un qui raconte avec naïveté ce qu'il voit, l'autre qui répète les paroles du premier avec le sourire sur les lèvres, l'un qui ne fixe notre attention que sur les faits, l'autre qui partage cette attention entre les faits et le narrateur antique, dont il fait ressortir tantôt le talent, tantôt les préjugés, la bonhommie ou la simplicité. Il nous semble que nous voyons les objets avec une double réfraction; le rayon visuel deux fois brisé, en passant par deux milieux différens, perd de sa précision, et l'image qu'il transmet laisse des traces moins profondes dans notre mémoire. Nous nous réjouissons de ce que M. de Barante a raffraîchi ces peintures gothiques, que personne ne regardait plus, et leur a restitué tout leur éclat; mais quoiqu'il ait rendu populaires les souvenirs d'une époque riche en imposantes leçons, nous croyons qu'il pourra être utile encore d'écrire dans un autre système cette période des révolutions de la France, pour faire ressortir ces leçons de l'histoire, et prononcer avec autorité les grands préceptes que M. de Barante a laissé à ses lecteurs le soin de chercher eux-mêmes. S.

LITTÉRATURE.

Manuscrits de l'ancienne Abbaye de Saint-Julien a Brioude; *retrouvés et traduits au dix-neuvième siècle, par un amateur d'antiquités françaises*, et publiés par *Auguste* Trognon, professeur d'histoire à l'Académie de Paris (1).

Si l'on ajoutait foi au titre de cet ouvrage et à une lettre qui lui sert de préface, on regarderait les deux histoires qu'il renferme, l'une comme une légende du VIIe siècle, l'autre comme une chronique du VIIIe, retrouvées toutes les deux et traduites du latin par un M. F....as, habitant du canton de Vicq, dans le département du Cantal; on se persuaderait que ce savant, fort zélé pour la recherche de nos antiquités nationales, et encouragé par le succès européen des compositions romanesques ou plutôt historiques de Walter Scott, a envoyé du fond de sa province à un membre de notre Académie des inscriptions et belles-lettres de Paris, pour les revoir et les publier, les deux morceaux anciens dont il s'agit, et qui proviennent, est-il dit, des manuscrits d'une abbaye détruite dans la révolution; enfin, on n'attribuerait à l'éditeur du volume, M. Auguste Trognon, d'autre part dans cette publication, que celle qu'il avoue lui-même; c'est-à-dire, d'avoir remplacé, dans un soin qu'il ne pouvait prendre, l'académicien qui devait offrir au public le fruit des travaux de l'antiquaire d'Auvergne.

La lecture du livre ne détruira pas auprès de tous les lec-

(1) Paris, 1825. 1 vol. in-8° de 432 pages. Brière, rue Saint-André-des-Arts, n° 68.

teurs, l'idée qu'on en veut donner, et la plupart sans doute, à la vérité frappante des mœurs et à la naïveté du récit, croiront y voir une production originale du vieux tems, une image fidèle du monde d'alors, reproduite sans aucun dessein littéraire par des moines simples, ignorans, crédules, et quelque peu superstitieux. Nous avons tout lieu de penser néanmoins que ces historiens, leur traducteur et son correspondant, sont des personnages d'invention, sous lesquels le jeune éditeur a voulu se cacher, par une ruse littéraire assez souvent employée, mais qui l'a été rarement avec autant de succès qu'en cette occasion. Rien n'est mieux saisi surtout que le ton des narrateurs auxquels M. Trognon attribue ses deux histoires; la mysticité de leur langage, qui revêt d'une forme tout ecclésiastique les événemens, quels qu'ils soient; la merveilleuse simplicité d'esprit qui leur fait voir partout des prodiges et des miracles; leur manière particulière d'estimer les princes et les grands, selon le plus ou le moins de donations qu'ils ont faites aux églises et aux abbayes; leur peu de connaissance des choses de ce monde, auxquelles ils paraissent tout-à-fait étrangers, et dont ils parlent le plus souvent d'après des traditions incertaines; tous ces traits, qui appartiennent aux rédacteurs de nos anciennes chroniques, se retrouvent dans ceux qu'a mis en scène M. Trognon, et cette fidélité d'imitation offre déjà une peinture historique d'un grand intérêt. Je voudrais citer quelque passage propre à faire comprendre ce genre de mérite répandu dans tout l'ouvrage; je prends à peu près au hasard le portrait suivant, qui semble vraiment écrit au VIIIe siècle par quelque religieux plus occupé des choses du ciel que de celles de la terre.

« Sigebert, qui, après son père, régna sur les Austrasiens, imita et, si cela se peut dire, surpassa ses exemples de piété et de magnificence. Je donnerai à celui-ci un éloge mérité de bien peu de rois, qu'ayant à soigner les affaires de son royaume ter-

restre, il les méprisa entièrement, pour élever toutes ses pensées vers le royaume des cieux. Il s'enquérait uniquement des choses qui se pouvaient faire à la gloire du saint nom de Dieu, des abbés ou des évêques auxquels il lui importait de se rendre agréable, des monastères qu'il convenait de fonder ou d'enrichir, des oraisons les plus propres à recommander son âme au Seigneur; et enfin nul moine, dans la retraite de son cloître, ne fut vu plus austère et réglé en sa vie, que ce roi sur un trône puissant. C'est pourquoi, parmi ceux de la race des Merwings qui ont régné sur les Francs, il a été donné à lui seul d'échanger la couronne périssable qu'il avait portée sur cette terre, contre la couronne immortelle des cieux, et d'être invoqué au nombre des saints. »

En général, ce livre se distingue par ce qui manque à notre histoire moderne, ce qui a forcé le roman de venir à son aide; je veux dire par une peinture vivante et animée des mœurs. Cette qualité, nécessaire à toute espèce d'histoire, paraîtrait l'être encore plus à celle des premiers tems de notre monarchie, qu'elle seule peut rendre intelligible. On nous parle d'ordinaire des rois mérovingiens et de leurs sujets, comme s'il s'agissait de nos contemporains; ils ont, dans ces portraits de fantaisie, toute la politesse et tous les raffinemens des âges les plus récens, et nous avons peine à concilier avec cette culture intellectuelle et morale qu'on leur prête si généreusement, les traits de brutalité, de violence, de cruauté qui la démentent. Le livre de M. Trognon est un heureux correctif à plus d'une histoire de ce genre, que je ne veux pas citer, mais qu'il ne faudrait pas chercher bien loin. Il peut aller de pair, pour la vérité du tableau, avec les véritables *chroniques* que publie en ce moment M. Guizot, et qui jettent un si grand jour sur nos antiquités historiques. C'est en faire, je crois, l'éloge le plus complet.

Quand il s'agit de faire connaître les mœurs d'une époque

reculée, des événemens fictifs peuvent servir aussi utilement à ce dessein que les événemens réels dont la mémoire s'est conservée : quelquefois même, ils s'y prêtent plus heureusement; ils permettent de tracer des peintures plus vives, plus suivies, plus complètes (1). Il est tel siècle qu'une obscurité profonde enveloppe, où le regard de la postérité ne découvre que quelques noms propres, des événemens isolés, un petit nombre d'anecdotes éparses. Que fera l'histoire d'élémens si incohérens et si vagues? mais, que le roman s'en empare; qu'une fable habilement conçue les rassemble en faisceau; alors ils acquerront dans ces récits mensongers un caractère d'intérêt et d'instruction que l'histoire n'eût pu leur conserver.

C'est le service que vient de rendre M. Trognon aux premiers âges de notre monarchie, âges si peu connus et si pénibles à connaître. Dans la première des deux Nouvelles que nous annonçons, et dont le sujet se rapporte à l'invasion des provinces d'Auvergne par les Francs, *l'Histoire admirable du Franc Harderad et de la vierge Aurélia*, l'auteur a opposé fort habilement la nation conquérante et la nation vaincue, les Germains et les Gaulois, ou plutôt les Romains, comme on les appelait alors, la barbarie des uns et les mœurs plus polies des autres, le christianisme savant et mystique de ceux-ci et la foi grossière des premiers; enfin, il a fait ressortir avec talent tous les contrastes qui naissaient de cette situation si nouvelle pour les deux peuples. L'amour violent et brutal d'un jeune Franc pour une vierge romaine, qu'il regarde comme sa conquête et son butin, et qui lui dispute un cœur qu'elle a voué à Jésus-Christ, forme le nœud de cette histoire pleine d'un intérêt

(1) Cette observation s'applique parfaitement au roman historique publié par M. DE SISMONDI, sous ce titre : *Julia Severa*, ou *l'An quatre cent quatre-vingt douze*. (Voy. *Rev. Enc.*, t. XV, p. 102.)

tendre, et que rend fort piquante l'expression naïve des mœurs du tems.

Ce dernier mérite se montre avec plus d'éclat encore dans *le Livre des gestes du roi Childebert III*, où, comme on l'a fort bien remarqué, l'artifice du romancier se fait moins sentir, et qui, par l'habile incohérence des récits, leur succession à dessein lente et monotone, l'absence apparente de gradation et d'unité, produit tout-à-fait sur le lecteur l'effet d'une véritable chronique. Il y a ici illusion complète. C'est bien l'histoire d'un roi fainéant, ingénument racontée par un moine simple et ignorant, mais d'un cœur droit et pur. Un dessein marqué se laisse toutefois apercevoir sous ces formes de composition empruntées aux monumens du VIIIe siècle. On suit, à travers tous les détails de la narration, l'abrutissement progressif de ce jeune rejeton de la première race de nos rois, que l'ambition de Pépin d'Héristal retient dans l'ignorance et l'avilissement, et qui, après quelques vains efforts pour se relever, finit par expirer, à la fleur de l'âge, consumé par les habitudes vicieuses dont on l'a empoisonné, et peut-être aussi par le sentiment confus de son opprobre. Cette dernière scène, que nous allons extraire, donnera une idée de l'intérêt profond que l'auteur a répandu sur cette peinture.

« ... Assurément, c'est une douloureuse cause de regrets que d'autres actes de royauté n'aient pu être permis à un tel prince; et qu'au lieu de s'élever en vertus et en renom avec le cours des années, toute chose au contraire n'ait fait que décroître en lui et s'affaiblir. Mais ainsi arrivait-il du vice de l'ivrognerie, qui s'invétérait chez lui en même tems que les habitudes immodérées de la luxure. La fleur de son âge, qui avait relui d'un si bel éclat, se flétrissait de plus en plus, à ce point, dit-on, que pour ceux qui ne le voyaient pas d'ordinaire, il était devenu entièrement méconnaissable. Quelle source amère de larmes eût coulé de mes yeux, s'il m'eût fallu

l'apercevoir en cette pitoyable apparence! Hélas! ce fut de la sorte qu'atteignant à peine la vingt-septième année de sa vie, il tomba en un état de languissante et décrépite vieillesse, pareil à celui des hommes qui ont accompli la plus longue carrière.

« Durant quelque tems, il essaya de se livrer aux plaisirs qui lui étaient accoutumés. Bien que s'y refusât la nature, et avec tous les signes d'une fin prochaine, on le voyait néanmoins encore avaler des flots de vin, et demeurer plusieurs heures à table. La reine Ragnetrude l'ayant honteusement abandonné, le malheureux roi, quand lui survint sa dernière maladie, ne reçut aucun utile secours, et vit approcher la mort étant presque dénué de toute consolation. Suivant ce qu'ont rapporté des esclaves qui seuls prirent alors quelque compassion de leur maître, il n'y avait en ce monde chose aussi triste que de le voir ainsi étendu sur son lit, où il attendait, immobile, que se terminât sa vie. Sa belle et royale chevelure était tombée tout entière : une pâleur livide avait décoloré son visage : de tems en tems, une toux dont il était incapable de soutenir l'effort, lui venait secouer violemment la poitrine, et le tirait de l'assoupissement profond où il paraissait enseveli. Ce fut en un de ces instans de souffrance qu'il sembla se ressouvenir des saints enseignemens que je lui avais donnés autrefois, et qu'il prononça, aussi haut que le pouvait sa voix éteinte, le nom glorieux du Sauveur des hommes, puis le mien. D'où j'ai la consolation de croire qu'ayant adressé sa pensée dernière vers la céleste Jérusalem, et s'étant toujours montré très-libéral envers les maisons du Seigneur, de même qu'envers les pauvres et les affligés, il aura pu s'asseoir, avec les rois ses aïeux, dans les béatitudes du paradis. Et assurément n'y aura-t-il point vu entrer le duc Pépin, alors que celui-ci, trois années après, rendit son âme digne de damnation. »

Ce morceau est excellent, et il peut donner une idée du

livre, écrit tout entier de ce style énergique et franc, et auquel les vieilles formes de langage et les latinismes fréquens que l'auteur prête à son historien ne font rien perdre de sa vérité et de son naturel. Quelquefois, l'auteur s'élève jusqu'à l'éloquence, comme dans un épisode du plus vif intérêt, où il nous montre une jeune esclave, aimée de Childebert, et qui a cherché à tirer de son abaissement ce prince infortuné, poursuivie, pour ce crime d'état, par la vengeance de Pépin, accusée par ses ordres de sorcellerie, et périssant, à la suite d'une épreuve cruelle qu'on l'oblige de subir pour prouver son innocence. Voici le discours pathétique qu'elle tient à ses juges, et que je me borne à extraire d'un récit que l'on voudrait citer tout entier.

« Nobles hommes, dit-elle, non, je n'étais pas digne que le Seigneur fît en ma faveur un miracle; mais j'étais digne qu'il mît en moi le courage de supporter cette épreuve. Je ne dirai donc point : Cette eau ne m'a point brûlée; mais elle m'a brûlée, et j'ai souffert, et je me suis tue. Or, quel est ici le jugement de Dieu sur moi; m'a-t-il déclarée innocente ou criminelle? Écoutez-moi, nobles hommes, je dirai vrai, car les lâches et les timides savent seuls mentir; le roi Childebert m'a vue, et m'a de force menée en son lit. Il me voulut pour son épouse; et moi, qui le voyais enfant, je voulus qu'il fût homme; qui le voyais esclave, je voulus qu'il fût roi. L'ai-je empoisonné, en lui enseignant que le grand Clovis passa sa vie en autre chose que manger et dormir? Voilà néanmoins quels furent tous mes maléfices. Pour cette cause, des hommes féroces m'ont ravie et ainsi défigurée. Qui les envoyait? Dieu le sait, et aussi le duc Pépin. Pour cette cause, j'ai été traînée en jugement, comme étant vile courtisane et sorcière. M'appellerez-vous de ce nom, à présent que vous m'avez vue ferme de cœur et pleine de confiance à la justice de Dieu? Je suis innocente! je suis innocente!... Et comme une troisième fois

elle allait répéter ce cri avec toute sa force, la voix lui manqua soudainement et elle tomba défaillante... »

Je pourrais citer un grand nombre de morceaux également saillans en des genres divers; une foire de Saint-Denis, l'aventure d'un faux Christ, un repas de Francs, un champ-de-mai, et bien d'autres encore; je me contente d'y renvoyer. J'en ai dit assez pour faire comprendre le mérite de cette publication de M. A. Trognon, l'une des plus importantes qui aient marqué l'année qui vient de s'écouler. Déjà son livre se traduit en anglais, et sans doute plus d'une littérature étrangère voudra s'en enrichir.

H. Patin.

PHILOLOGIE.

Archéologie française, ou *Vocabulaire des mots anciens tombés en désuétude, et propres à être restitués au langage moderne* (1); accompagné d'exemples tirés des écrivains des XIIe, XIIIe, XIVe siècles, manuscrits ou imprimés, au nombre de plus de cinq cents; par *Charles* Pougens, de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres, etc.; auteur du *Trésor des origines et Dictionnaire grammatical de la langue française*, Specimen, des *Quatre Ages*, des *Lettres d'un Chartreux*, d'*Abel* ou *les Trois Frères, de Jocko, etc.*

La richesse matérielle (2) des divers idiomes dépend de trois conditions principales : le nombre des mots, la variété

(1) Paris, 1825. 2 vol. in-8° de 687 pag. Mme Ve Desoër, rue des Poitevins, n° 12. Prix 14 fr., et 16 fr. par la poste.

(2) J'emploie exprès ce terme technique pour indiquer qu'il n'est point ici question d'une richesse littéraire, qui consiste plus dans

de leurs désinences, et la facilité de les combiner pour en former des composés. Quelque opinion que l'on se fasse de ces deux dernières qualités dans le français, il suffit, quant à la première, d'ouvrir un dictionnaire de poche en deux langues, pour se convaincre que la nôtre a près d'un tiers de mots de moins que l'espagnole, l'italienne, l'anglaise, qui sont, comme elle, dérivées du latin. D'où vient cette pauvreté relative ? L'Anglais, dira-t-on, a tiré une partie de ses expressions du saxon et du germain : cette source nouvelle a pu et dû lui fournir de nouvelles richesses. A la bonne heure ; mais si l'Espagnol et l'Italien, qui ne reconnaissent comme nous, sauf un très-petit nombre de mots, d'autre langue mère que le latin, présentent cependant une nomenclature plus considérable, il faut bien avouer de deux choses l'une ; ou que, notre dérivation n'étant pas aussi immédiate que celle de nos voisins, la dureté, la nasalité de certains sons nous ont fait renoncer à plusieurs mots qu'ils ont pu s'approprier ; ou qu'après les avoir formés et nous en être servis quelque tems, nous les avons oubliés et laissés périr. De ces deux causes, la première du moins présente un motif raisonnable ; mais la seconde, fondée sur l'insouciance ou le hasard, avait besoin d'être fortifiée par notre paresse, et, faut-il le dire ? par notre Académie, qui, dès qu'un mot lui paraît insolite se hâte de le frapper de réprobation, en le déclarant vieux ou tombé en désuétude.

Ce serait peut-être ici le lieu d'examiner jusqu'à quel point une académie peut retrancher de son vocabulaire des mots dont le sens et l'usage, pour échapper à ses membres, presque tous riches habitans de Paris, n'en sont pas moins très-familiers au peuple dans les diverses provinces de France. Mais j'aime

---

le nombre et la beauté des ouvrages, mais bien de cette qualité inhérente à chaque langue et qui ne dépend en quelque sorte que de son dictionnaire.

mieux me borner à une idée générale ; c'est que l'arbitraire est partout funeste, et qu'il n'y a point de raison pour que les mots soient, plus que les choses ou les personnes, victimes d'une proscription capricieuse. Il suit de là que l'Académie, dans son édition d'ailleurs très-utile d'un dictionnaire de la langue française, loin d'émonder chaque année notre idiome, devrait au contraire rappeler la plupart des mots employés, au moins depuis Malherbe, et veiller à ce que la langue, dont elle se prétend tutrice, ne perdît aucune de ses richesses. Alors son Dictionnaire, au lieu de nous ôter mille ressources, nous fournirait des expressions, et peut-être des pensées nouvelles. Ces biens que nous enlevait l'aristocratie littéraire, nous sont rendus par les lumières et le dévouement d'un savant laborieux. M. Pougens a voulu sauver une partie des mots anciens bannis sans cause légitime: il a consacré plusieurs années de sa vie et presque toute sa fortune à compulser péniblement nos vieux auteurs, trop dédaignés par nos contemporains; il a retrouvé chez eux ces mots qui florissaient jadis et que l'insouciance des Quarante a exclus du vocabulaire : il a recueilli tous ceux qu'après une critique sévère, il a jugés dignes de rentrer dans leurs anciens droits. Ainsi, sans introduire aucune expression nouvelle, sans faire aucun emprunt à l'étranger, sans dénaturer la langue de Racine et de Fénélon, pour laquelle il professe un respect religieux, M. Pougens nous enrichit tout à coup d'une foule de mots, presque tous sonores, déjà français, sans équivalens dans la langue courante, dignes en partie d'entrer dans le style noble, et qui fourniraient tous à l'éloquence, à la poésie légère, à la littérature badine, des ressources inépuisables. Néanmoins, en assurant que tous *peuvent être* employés avantageusement, je n'assure pas que tous *le seront :* la véritable valeur d'un mot dépend presque toujours de sa place, et nul doute que cette place ne soit plus difficile à trouver pour celui dont on n'a pas l'habitude. Mais l'ouvrage de M. Pougens n'est pas

moins une mine féconde pour tous ceux qui voudront et sauront l'exploiter : que les poëtes, les orateurs ne redoutent donc pas cette vaine accusation d'employer des *archaïsmes* (expressions surannées). C'est dans les désinences, dans les constructions, dans les figures qu'il faut les éviter, parce qu'ils donnent alors au style un air de vétusté et de sauvagerie; parce que des métaphores vicieuses, des métonymies ridicules, des alliances de mots disparates peuvent faire de la plus belle des langues modernes le plus pitoyable jargon. Mais les redouter dans les expressions elles-mêmes, quelle pitié ! Qui ne voit que les mots qui ont suffi à nos grands écrivains ne peuvent plus composer entièrement la langue politique et philosophique que de nouvelles mœurs, de nouveaux besoins nous créent malgré nous? et que, dans la nécessité d'augmenter notre dictionnaire, il ne faut recourir à nos voisins qu'après avoir constaté chez nous le dénûment le plus absolu?

C'est donc une idée utile, et, je dirai plus, patriotique, qui a présidé à la rédaction de l'*Archéologie* : voyons comment elle a été exécutée : l'ordre alphabétique était commandé par la nature même de l'ouvrage; c'est aussi celui qu'a suivi l'auteur. Chaque *lettre* est divisée en deux parties : la première contient les mots les plus importans, avec les exemples où ils se trouvent et leurs analogues, grecs, latins, italiens, espagnols, anglais; la seconde, sous le titre d'Appendice, ne contient que quelques expressions ou moins heureuses, ou moins utiles, avec le nom de l'auteur qui s'en est servi, mais sans citation textuelle. Enfin, 44 pages d'*additions et de corrections*, placées à la fin du second tome, comprennent les mots que M. Pougens a reconnu lui avoir échappé dans l'intervalle de l'impression du premier volume à celle du second. — Quant à la manière dont ce cadre a été rempli, quoique spécialement destinée à des recherches philologiques, l'*Archéologie* est loin d'offrir une lecture sans intérêt. Le choix des exemples, la comparaison

des diverses langues, la preuve écrite que souvent les Anglais se sont enrichis des dépouilles que leur abandonnait notre paresse, et surtout la physionomie variée de tant d'écrivains, inconnus de nos jours, tout la fera lire avec plaisir, même par les gens du monde. Rien n'est moins favorable à l'éloge d'un dictionnaire que des citations partielles : qu'il me soit cependant permis d'en détacher un seul mot, pour donner une idée de la scrupuleuse exactitude et de l'érudition de l'auteur.

ADULER, *v. a.*, *flatter bassement*, *servilement*.

Et jeunes folz qui tiennent résidence
Auprès de soy le causent altérer
Par vaine et folle *adulée* évidence.

G. CRETIN, *Poés.*, p. 119.

On a dit aussi, mais moins heureusement, *adulater*. « Une autre dame que j'ay connüe, entretenant une grande dame plus qu'elle, et luy louant et exaltant ses beautez, elle luy dist après : Non, Madame, ce que je vous en dis, ce n'est point pour vous adultérer, voulant dire *adulater*, comme elle le rhabilla ainsi. » BRANTÔME, *Dam. gal.*, t. 1, p. 322.

L'abbé Feraud, *Dictionnaire critique*, considère le verbe *aduler* comme *un néologisme dont la langue est redevable à Diderot*. On a vu plus haut que cette assertion n'est point fondée. Au reste, ce mot a été employé, non-seulement par Diderot, mais aussi par d'autres écrivains modernes. « Quoi! philosophe, vous *adulez* bassement le souverain pendant sa vie, et vous l'insultez cruellement après sa mort! »

DIDEROT, *Règne de Claude et Néron*, l. II, § 94.

« Ce grand prince (le prince de Conti), plein d'esprit et de lumières, et si digne de n'être pas *adulé*, sentit en effet, du moins je le pense, qu'il n'y avait là que moi qui le traitasse en homme. » J.-J. ROUSSEAU. *Confess.* l. x.

Latin, *adulare*, *adulari*. Si Dionysium *adulare* velles, ita non esses. VALER. MAX. l. IV, c. 3.

Adulari Neronem aut Tigellinum.

Italien, *adulare*. Con lusinganti parole adulano alla moltitudine del popolo. FR. GIORD. *Predich.*

Espagnol, *adular*. No es menos peligroso, en un gobierno desconcertado, no *adular* nada, que *adular* mucho.

SAAVEDRA. *Empress.* 48.

On aura donc une idée nette du travail de M. Pougens, si l'on se représente tous les mots qu'il a rendus au langage moderne, ainsi reproduits dans nos propres auteurs, et soutenus par les écrivains des nations voisines.

Je ne finirai pas cette analyse, sans ajouter deux observations : l'une applicable aux dictionnaires en général et à l'*Archéologie* en particulier; l'autre relative à M. Pougens lui-même.

L'ordre alphabétique, adopté pour tous les vocabulaires, est sans contredit le plus commode pour celui qui sait un mot et qui en ignore le sens. Il lui suffit, pour le trouver, de connaître : 1° l'ordre des lettres; 2° le thème (la forme primitive) du mot cherché. C'est le cas de tous ceux qui traduisent une langue étrangère : rien de meilleur pour eux que l'ordre alphabétique. Mais, si nous avons dans la tête une idée, et que nous ignorions le mot qui l'exprime, de quelle utilité nous sera l'alphabet ? Je le demande aux écrivains et aux poëtes : combien ont vu échapper de belles idées, des tournures neuves, parce que le mot propre ne s'est point présenté à eux! parce que leur mémoire courait vainement après une expression originale dont ils avaient le sentiment, mais qui s'obstinait à les fuir! Il y aurait donc un ordre plus favorable à la composition que l'ordre alphabétique : c'est celui qui disposerait les mots méthodiquement, les classant, comme le font les minéralogistes pour les substances naturelles, par genres, espèces, familles, etc. Ainsi l'écrivain trouverait, sous une dénomination générale, qui représenterait en gros son idée, tous les mots

qui en exprimeraient les nuances : ainsi, toujours sûr de pouvoir peindre ce qu'il aurait dans l'esprit, du moins autant que la langue le permettrait, il n'aurait plus à s'occuper que de la beauté des conceptions, de l'élégance des phrases ; mais la difficulté, pour ainsi dire mécanique des mots, aurait entièrement disparu. Enfin, cette nouvelle forme de dictionnaire, loin de faire abandonner l'ancienne, pourrait n'en être que le complément (1), et ajouterait aux anciens vocabulaires, sans presque en augmenter le prix, beaucoup de ressources qui leur manquent.

Cette digression, il est facile de le voir, ne m'a pas écarté de mon sujet. L'*Archéologie* de M. Pougens, destinée à rappeler des mots oubliés depuis long-tems, doit, pour les faire

---

(1) En effet, les mots se trouvant déjà avec leurs définitions, leurs acceptions, leurs usages, dans les dictionnaires alphabétiques, pourraient entrer dans les autres dictionnaires du genre de celui que nous proposons, sans aucune explication, et se réduiraient à une simple liste analytique. Si donc nous avons 40,000 mots dans notre langue, un dictionnaire méthodique pourrait être imprimé complétement dans un appendice de 12 à 13 feuilles, à ne compter que 50 lignes et 4 colonnes dans chaque page in-8°; et quels avantages ne joindrait-il pas à la commodité du format? à la modicité du prix ? En montrant chaque objet divisé en toutes ses parties, il mettrait de l'ordre dans nos idées ; il aiderait l'imagination ; il nous ferait surtout employer le mot propre à chaque chose, puisque nous pourrions toujours, par une analyse facile, descendre des termes les plus généraux aux plus particuliers, et nommer les derniers individus des moindres espèces. Enfin, ne nous montrerait-il pas les richesses de notre langue, que tant de gens, ou par système, ou par impuissance, affectent de méconnaître. Un court exemple le fera voir : Qu'on me permette de rassembler ici les noms que me fournit ma mémoire, des armes qu'ont employées les Français ; 1° Armure, — A. de tête : casque, armet, morion, heaume, vi-

trouver, employer un ordre différent de celui qui les suppose connus. Ce serait donc une entreprise utile que de joindre la simple liste des mots rendus au langage moderne, et présentés dans un ordre analogue à celui de nos idées; et personne sans doute ne serait plus que notre savant philologue en état d'ajouter ce nouveau travail aux immenses recherches que lui ont coûtées cet ouvrage, et surtout son *Trésor des origines*, et son *Dictionnaire grammatical de la langue française.*

C'est par la mention de ces derniers ouvrages que je finirai cet article. M. Pougens a consacré quarante-sept ans d'études et de recherches à recueillir dans ses nombreuses lectures les éty-

---

sière, gorgerin. — B. de la poitrine : cuirasse, corselet, haubert, haubergeon, baudrier. — C. des bras : brassards, gantelets, écu, bouclier, rondache.—D. inférieure : cotte, jaque de mailles, cuissarts, grèves, bottes, bottines.— 2° Armes. — A. blanches : glaive, coutelas, estoc, estramaçon, épée, cimeterre, sabre, rapière, espadon, dague, poignard. — B. d'hast : pique, hallebarde, lance, pertuisane, esponton, épieu, framée, francisque, hache, fauchard, fauchon.— C. de trait: javelot, javeline, dard, arc, flèche, sagette, arbalète, carreau, vireton. — D. à feu, etc., etc. — Ajoutez à ces mots tous ceux qui m'échappent, et vous concevrez qu'une pareille liste, complète dans toutes ses parties, diminuerait beaucoup les immenses difficultés de la versification française. Mais on insistera. Tous ces mots, demandera-t-on, pourront-ils entrer dans la poésie ou dans l'éloquence ? Je m'abstiendrai de répondre à cette question ; elle suppose un examen profond de la littérature et de la poésie dans leurs rapports nécessaires avec la langue ; et cette partie importante de la grammaire, qui n'a encore été traitée par personne, exigerait trop de développemens pour trouver place ici : je me borne donc à rappeler une vérité incontestable ; c'est que les masses dans le plan, la perfection du style dans les détails, font la belle poésie comme la haute éloquence, et que c'est précisément cette perfection dans les détails que les dictionnaires méthodiques nous feraient plus facilement atteindre.

mologies des mots de la langue française. Puisées dans plus de cinquante langues anciennes et modernes, orientales et septentrionales, elles attestent à la fois l'immense érudition de l'auteur et sa patience prodigieuse: présentées seulement comme possibles, sans que l'auteur assigne leur degré de probabilité, elles prouvent, en outre, son extrême modestie, puisque après un demi-siècle de travaux assidus, il n'a pas cru pouvoir donner autre chose que des conjectures. Ces ouvrages honorent donc à la fois la France et leur auteur, qui a sacrifié sa vie et sa fortune au monument qu'il voulait élever à son pays. Mais il ne faut pas se le dissimuler : la grosseur de l'ouvrage où sont déposés les fruits de tant de travaux est un obstacle à sa publication ; la nature même du sujet l'empêchera d'être populaire. Véritable trésor pour les érudits de tous les pays et de tous les tems, il ne trouvera qu'un trop petit nombre d'acheteurs pour que son débit puisse couvrir les frais d'impression. Que fera donc M. Pougens? Quarante-sept ans de travaux seront-ils perdus pour la France et l'Europe? Espérons qu'il n'en sera pas ainsi : et puisqu'un simple particulier, puisqu'un homme de lettres peu favorisé de la fortune, est absolument hors d'état de publier un ouvrage si considérable, c'est à la munificence éclairée du gouvernement ou à l'esprit d'association qu'il appartient d'enrichir le monde littéraire d'une publication si utile et si honorable.

Les différentes villes de France et des autres pays ne pourraient-elles pas aussi souscrire pour un certain nombre d'exemplaires destinés à leurs bibliothèques? Enfin, nous-mêmes, simples particuliers, ne pourrions-nous pas, par des souscriptions partielles, concourir aux frais de l'impression? Tels sont les avantages des associations dirigées vers le bien public; et qui a mieux mérité d'être secondé par leur zèle, que le savant modeste que les infirmités, sa longue cécité, son âge, n'ont pas empêché de poursuivre avec persévérance son utile et laborieuse carrière?

B. Jullien.

ARCHÉOLOGIE.

Recherches sur le culte de Bacchus, *symbole de la force reproductive de la nature, considérée sous ses rapports généraux dans les Mystères d'Éleusis, et sous ses rapports particuliers dans les Dionysiaques et les Triétériques;* par *P.-N.* Rolle, conservateur de la Bibliothèque de la ville de Paris, membre de la Société royale des Antiquaires de France, de la Société philotechnique, etc.; ouvrage qui a remporté le prix proposé en 1819 par l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres) (1).

Je dois commencer par avertir que ce livre est plus important, et qu'il intéressera un plus grand nombre de lecteurs, qu'on ne le croirait, d'après son titre. Remarque à peu près générale : les ouvrages de concours, véritablement distingués, ont deux sujets; celui du *Programme*, et celui de l'auteur, qui voit mieux et plus loin que le Programme. Voici d'abord le thème proposé par l'Académie des inscriptions, et que M. Rolle a dû traiter, pour obtenir la couronne. « Chercher quelles étaient, dans les diverses villes de la Grèce, et particulièrement à Athènes, les différentes fêtes de Bacchus : fixer le nombre de ces fêtes, et indiquer les lieux, situés soit dans la ville, soit hors de la ville, où elles étaient célébrées, et les diverses époques de l'année auxquelles elles appartenaient; distinguer les rites particuliers à chacune de ces fêtes, et *déterminer spécialement ceux qui faisaient partie des cérémonies mystiques.* » Sans ce

(1) Paris; 1824. 3 vol. in-8°. Merlin, libraire, quai des Augustins, n° 7. Prix 21 fr.

dernier membre de phrase, que je viens de souligner, toute la *partie philosophique* de la question semblerait avoir été mise hors du concours par le Programme.

Voyons maintenant comment s'y prendra M. Rolle pour la faire entrer dans son livre, comme l'objet principal de ses recherches, sans éloigner serait trop dire, mais sans oublier jamais la recherche des difficultés historiques dont on lui demandait la solution. Pour aller à son double but, il ne lui suffirait point d'allonger et d'élargir la route qui lui était tracée; il lui faudra changer de marche : ajoutons même de sujet. Son sujet bien défini, et par cela même immense, sera *le mythe de Bacchus*, qui fait partie des religions et se lie à la civilisation de tous les grands peuples de l'antiquité.

Plus le sujet a d'étendue, plus l'écrivain a besoin de méthode. M. Rolle l'a senti; et, pour procéder avec clarté, il a soumis ses recherches sur les fêtes et sur le mythe de Bacchus à deux divisions principales. La première partie de son livre est consacrée à l'investigation des fables et des cérémonies communes à Bacchus et à Cérès, ou, en d'autres termes, aux mystères et au culte d'Éleusis. La seconde partie traite des fêtes particulières à Bacchus, que deux subdivisions adoptées par l'auteur, distinguent en *Dionysiaques* et *Triétériques*.

Ces divisions, on le sent bien, rentrent souvent l'une dans l'autre. Il eût été difficile et peut-être même impossible d'éviter entièrement ce défaut. Tout ce que pouvait faire l'auteur, c'était de saisir fortement, dans chaque partie de son vaste sujet, les traits qui lui appartiennent en propre, et donnent à quelques objets un caractère particulier et saillant. Ce qu'il pouvait faire, il l'a fait. La première partie de son livre (consacrée, comme on vient de le voir, au mythe de Bacchus dans les mystères d'Éleusis), a pour principal objet *le symbole de l'établissement de l'agriculture, et du pouvoir générateur, pris dans sa généralité.* « Les *Dionysiaques*,

comme l'observe M. Rolle, tout en présentant les mêmes rites que les *Éleusiniennes*, sous le rapport de l'agriculture et du pouvoir générateur, et que les *Triétériques*, dans les applications de ce pouvoir aux productions de la terre, appartiennent plus particulièrement à la culture de l'esprit, et au génie des inventions. Enfin, les *Triétériques* sont les fêtes de Bacchus, fils de Sémélé ; c'est le mythe du Bacchus grec, du pouvoir générateur dans ses applications particulières au vin, aux fruits, etc. Notre savant écrivain, qui s'est souvenu de son Platon (dans *le Gorgias :* « celui qui connaîtra bien les noms des choses, apprendra facilement à connaître les choses mêmes »), a placé, dans chacune des parties de son livre, *les différens noms de Bacchus.* « Chaque rite, chaque fête, chaque mystère, chaque fait vient naturellement se ranger sous chacun de ces noms, comme sous autant de bannières qui servent à le faire reconnaître. »

Dans ce rapide exposé d'un vaste plan, je n'ai guère pu qu'indiquer l'*idée première* de l'ouvrage : mais du moins me suis-je attaché à n'employer presque jamais que les expressions choisies ou adoptées par l'auteur. Avant de prendre la plume, il avait approfondi et mesuré son sujet : il a pu se dire, comme Mithridate :

> Je sais tous les chemins par où je dois passer.

Il a pu les parcourir tous avec ordre, et rendre facile de l'y suivre avec fruit, mais non pas assurément dans les bornes d'un ouvrage périodique, qui doit présenter chaque mois l'analyse substantielle d'un grand nombre d'ouvrages. L'espace qu'il a exploré dansl es champs, et, s'il faut le dire, dans les landes de l'érudition, est immense ; mais il a su fréquemment, ou se trouver, ou se placer, dans le domaine de l'histoire et de la philosophie. On ne pourrait imaginer, sans l'avoir lu, combien de choses qu'on ne savait pas du tout, ou, ce qui est bien pis,

qu'on savait mal, sont exposées dans son livre, de manière à ce qu'on les apprenne bien et les retienne de même. Je ne m'arrête point sur les détails; il y aurait trop à citer. D'ailleurs, M. Rolle est jugé, comme érudit; il a obtenu, sous ce rapport, bonne et surtout ample justice. Couronné par ses pairs, il y a cinq ans, analysé, commenté, loué par eux, depuis quelques mois, dans plusieurs journaux de France et des pays étrangers, il n'a pas besoin de mes éloges, qui n'ajouteraient rien à son succès. Je crois plus utile d'avertir nos historiens, nos philosophes, nos poëtes, tous nos écrivains modernes qui parlent sans cesse des anciens, qu'ils feront très-prudemment de consulter son ouvrage; ne fût-ce que pour s'épargner des méprises trop fréquentes, et qu'une critique moins polie aurait peut-être le tort de qualifier de *bévues*.

Ce conseil donné pour l'acquit de ma franchise, je passe au second volume, et à la partie de l'ouvrage qui doit fixer l'attention de tous les lecteurs éclairés; l'*Esprit des religions chez les anciens peuples*. Il n'est pas de sujet plus grand, plus philosophique, et j'ose dire, moins connu. Presque tous ceux qui jusqu'à ce jour y ont cherché des lumières, n'ont fait qu'y trouver, y porter et y laisser des brouillards.

C'est ce que l'auteur lui-même a supérieurement observé, et ce qu'il expose parfaitement bien, à la page 7 de ce second volume. « Que l'on consulte, dit-il, les annales de tous les peuples du monde, de ceux qui ont été le plus civilisés et qui ont le plus brillé sur la terre, comme de ceux qui ne sont encore qu'imparfaitement sortis de la barbarie, ou qui y sont restés entièrement plongés, et on les trouvera tous, sans exception, réduits, dans leur origine, à l'état sauvage. C'est de ce point que doit partir tout écrivain, lorsqu'il veut connaître les idées religieuses qui sont naturelles à l'homme, c'est-à-dire, qui appartiennent à son organisation physique et morale. Pour étudier, ou pour écrire cette partie de l'histoire (car les reli-

gions de l'antiquité ne doivent être, pour les modernes, qu'une partie de l'histoire, une étude toute humaine et purement philosophique), il faut, comme dans toutes les autres recherches historiques, connaître les faits et les rapporter de bonne foi. Jusqu'à présent, les auteurs qui ont écrit sur les religions des anciens, se sont divisés, pour ainsi dire, en deux armées ennemies : l'une ayant pour but avoué ou secret de saper les fondemens de la religion chrétienne; l'autre croyant qu'il était nécessaire au maintien de cette même religion, qui n'a certainement pas besoin d'un appui si futile et si mensonger, de trouver dans les faits mythologiques de l'antiquité l'histoire détaillée, mais défigurée du *peuple hébreu* et de présenter les anciens comme des orthodoxes, afin d'avoir par-là une preuve de plus contre les ennemis de la religion. Jamais ces deux partis ne se sont placés sur le terrain de la vérité; jamais ils n'ont observé les faits qu'à travers le prisme des passions qui les animaient. Eh! pourquoi deux partis? pourquoi tant de dissidence et tant de haine? Si les uns sont de vrais philosophes, ils doivent respecter la religion, sans laquelle les sociétés humaines ne sauraient exister, et qui d'ailleurs est inhérente à la nature de l'homme : si les autres sont vraiment religieux, ils doivent respecter la philosophie, qui est l'alliée naturelle de la religion, et dont le plus bel apanage est de maintenir les idées religieuses dans toute leur pureté. Les uns et les autres doivent savoir que le bonheur des hommes est attaché à cette divine alliance, qui devrait être indissoluble : par elle, la philosophie veille à la conservation de la religion, en éloignant la superstition et le hideux fanatisme, qui, prenant son masque, inondent la terre de sang et de larmes; et la religion éloigne de la philosophie l'incrédulité, ses désolans sophismes et ses affreux résultats. Le maintien de cette alliance, véritablement sainte, doit être désormais le but de tous les efforts des vrais philosophes. »

Rien de plus sage, et de plus sagement écrit, que cette excellente page. On reconnaît, à chaque ligne, un esprit bien fait et étendu. S'annoncer ainsi, au moment même où l'on aborde un sujet si important, c'est inspirer la plus juste confiance. Le lecteur s'attend à trouver le savoir, la bonne foi, la pénétration, la mesure; et, en effet, il trouve tout cela. Je n'élèverai qu'une objection. La marche de l'esprit humain est d'arriver aux objets intellectuels par les objets sensibles; et je conviens avec M. Rolle que l'histoire nous montre tous les peuples ne parvenant qu'avec lenteur d'une croyance grossière à un culte plus épuré : mais, ce que je ne puis admettre dans sa généralité absolue, c'est le principe que les hommes ont passé *par tous les degrés de l'observation de la nature*, avant d'élever leurs idées jusqu'au grand être qui a *donné l'ordre et la forme à tout*. L'étude attentive, et faite avec précaution, des renseignemens innombrables que nous fournissent les voyageurs sur les peuplades sauvages répandues encore aujourd'hui dans les différentes parties du globe, paraît démontrer que, sur tous les points, et fort long-tems avant que les peuples puissent élever leur intelligence jusqu'à l'ordre de l'univers, ils sont portés comme par instinct à se faire quelque image d'un suprême ordonnateur. Ceux même dont la croyance admet différens génies; bien plus, ceux qui rendent un culte à des génies malfaisans, n'en reconnaissent pas moins un *Génie* par excellence, un *Grand Esprit*, un *Grand Manitou*, supérieur à tous les autres en puissance comme en bonté. C'est une remarque essentielle que peut ajouter M. Rolle, dans un traité dont j'aurai occasion de parler puls tard, aux observations qu'il a déjà faites sur la *doctrine des deux principes*, observations pleines de savoir et de sagesse, destinées sans doute à réformer beaucoup d'erreurs et de faux jugemens.

Ce que je viens d'observer sur la croyance des peuples sauvages en un Dieu ou Génie suprême, doit s'entendre également

de leur instinct d'une vie à venir. Il n'y a point de langue sur la terre où il n'existe quelque terme pour exprimer le *pays des âmes*, *le nouveau*, ou *l'autre climat*.

Mais, ces grandes et utiles croyances une fois constatées et reconnues, il faut bien également reconnaître le *fétichisme*, dont notre savant auteur trouve des traces en Égypte, en Arabie, en Phénicie, chez les habitans de Damas, parmi ceux d'Émesse et de Palmyre, chez les Indiens, même chez les Juifs, où il fallut des lois pour le proscrire; enfin, dans la Grèce et dans Rome où il s'épura et s'embellit. On doit même savoir gré à M. Rolle de cette remarque aussi importante pour l'histoire, qu'elle est juste et bien exprimée. « Les Romains, plus peut-être encore qu'aucun autre peuple de l'antiquité, rapportèrent directement leurs notions religieuses à leur utilité publique ou particulière, caractère principal du fétichisme : leurs législateurs conservèrent soigneusement cette direction aux idées religieuses; ils y imprimèrent même une plus forte impulsion, à mesure que les Romains se civilisèrent : ils semblaient n'avoir fait le ciel et les dieux que pour leur république, et pour chacun de ses citoyens. »

M. Rolle dit encore très-vrai, lorsqu'il avance que l'idée absolue de la création, cette idée purement philosophique, et *sur laquelle l'imagination ne saurait avoir aucune prise*, n'a jamais été, quoi qu'on ait pu dire, reçue comme un dogme par aucun des anciens peuples de l'Orient. Au contraire, la plupart de ces peuples ont admis un *principe actif*, un principe fécondant, qui avait engendré le monde, par son union avec un *principe passif*. L'auteur, qui s'est ici borné à émettre cette opinion, l'avait précédemment développée, éclaircie, et appuyée sur tous les témoignages de l'histoire. « Les Égyptiens entendaient par *Isis* la partie passive de la nature, la mère commune à tous les êtres, le sujet de toutes les formes, le *substratum* dans lequel elles sont reçues. Considérée seulement

comme la partie féminine de la nature, le *receptaculum*, elle contenait en son sein la faculté, pour ainsi dire, génitrice et nutritive, c'est-à-dire, celle de la conception et de l'enfantement. Pour *réaliser* cette faculté, elle était toujours accompagnée d'Osiris, c'est-à-dire, de la force, de l'esprit, *pneuma*, du principe actif de la production, sans la jonction ou le concours duquel elle n'aurait pu engendrer les êtres : c'est de cette jonction du principe mâle, du principe producteur avec le principe passif, avec la partie femelle et génitrice, qu'est sorti le *cosmos*, ou l'ensemble des êtres et des choses qui composent l'univers, l'ordre et l'arrangement qui le maintiennent : les Égyptiens l'avaient divinisé sous le nom d'*Horus*. »

On trouve ici, présentées avec la plus grande clarté d'exposition, non pas seulement l'idée première des mystagogues, c'est-à-dire, la formation du monde considérée comme une *génération*, mais encore les idées secondaires qui dérivent de l'admission d'un *principe actif* et d'un *principe passif*, c'est-à-dire, les divisions de tous les *génies* en dieux mâles et en divinités femelles.

Mais, où ce système religieux, où ce culte a-t-il pris naissance? D'après une foule d'autorités, dont les plus positives et les plus graves sont celles d'Hérodote, de Diodore et de Plutarque, M. Rolle n'hésite pas à reconnaître dans l'Égypte le berceau de ces fables antiques qui ont rempli l'univers. Les mystères d'Isis et d'Osiris ont enfanté les mystères de Cérès et de Bacchus en Grèce, de Vénus et d'Adonis en Syrie, et en Phrygie, de Cybelle et d'Atis.

Nous voici, je crois, parvenus, dans l'analyse du système de M. Rolle, assez avant et assez haut, pour que tout lecteur attentif puisse embrasser d'un regard les sommités de ce système, et en apercevoir dans le lointain les principales applications. S'arrêter sur chacune serait impossible dans les limites d'un recueil périodique. J'indiquerai seule-

ment la réfutation curieuse et décisive des deux opinions modernes, dont l'une, qui n'a vu dans le *polythéisme* que des apothéoses, est loin encore d'être abandonnée, et l'autre, qui ne veut y voir que des symboles astronomiques, quoique démentie par l'histoire des sciences comme par celle des nations, conserve encore en Europe d'innombrables partisans. J'indiquerai plus expressément, comme un excellent morceau de philosophie, la subdivision rangée sous le n° XI dans la quatrième section : *De la double doctrine* (*publique* et *secrète*), *trait distinctif de l'antiquité*. Mais, ce qu'il importe encore plus de remarquer, ce qui mérite surtout d'être considéré à part, c'est la distinction suivante, déjà faite par l'auteur de l'*Histoire du Manichéisme*.

Les religions de l'antiquité peuvent être divisées, et classées, pour ainsi dire, en deux familles. Les unes, comme celles de l'Égypte et de la Grèce, admettant deux causes premières, deux principes, l'un actif, l'autre passif, l'un mâle et l'autre femelle, se sont représenté la formation, ou plutôt l'enfantement de l'univers comme une génération. Les autres, dont les traces à demi perdues remontent aux anciens mages persans, et en général aux premiers peuples de la Haute Asie, n'admettant qu'une cause, une substance, n'ont vu dans l'ensemble des êtres et des objets que des émanations de cette substance, ou peut-être ses transformations. M. Rolle, borné par son sujet à l'examen approfondi du premier de ces systèmes, a cependant su trouver ou faire naître l'occasion de les caractériser parfaitement l'un et l'autre. Maintenant donc, s'il ajoute à ses savantes recherches sur les religions de la première des deux familles ou des deux classes, des recherches également savantes, également approfondies sur les religions de la seconde, il aura un livre plein d'intérêt pour tous les esprits exercés aux méditations philosophiques, et dont le véritable titre sera : *Des religions de l'Antiquité*. Voilà le traité dont je parlais tout à l'heure,

et que je propose à M. Rolle d'entreprendre, ne connaissant personne en Europe qui soit mieux en état que lui de l'exécuter dignement. Ses preuves sont faites, et je dois le dire, il réunit tout ce que paraît exiger cette grande, difficile et honorable entreprise : excellente méthode de disposition et d'exposition ; bonne foi, sagacité, lumières; habitude et soin religieux de remonter toujours aux véritables sources, et de les creuser jusqu'au fond. Enfin, si vous exceptez quelques locutions vicieuses, qui, pour être reçues partout et fourmiller de nos jours, même dans des écrits distingués, ne sont pas moins des incorrections, son style, toujours fidèle aux convenances du sujet, réunit presque toujours la concision à la clarté, et n'est même dépourvu ni d'intérêt, ni de tournure. En consultant ses *Recherches*, je me suis quelquefois surpris à continuer de lire pour mon plaisir le chapitre que je n'avais ouvert que pour mon instruction. Le plus grand défaut de son livre est peut-être cet intitulé : *Recherches sur le culte de Bacchus ;* suscription qui semblerait choisie pour cacher à la plupart des lecteurs l'importance et les divers mérites d'un traité si supérieur à ce titre, qui en est toutefois, ou du moins en a été le sujet.

M. J. J.

III. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

LIVRES ÉTRANGERS (1).

AMÉRIQUE.

ÉTATS-UNIS.

141. —* *The American Farmer, etc.* —Le Fermier Américain, contenant des essais et des notions sur l'économie rurale et domestique, avec des gravures et le prix courant des produits du pays; par *John S.* Skinner. Baltimore, 1821-1824. 5 vol. in-4°.

Cet ouvrage a été publié sous la forme d'un recueil hebdomadaire, dont les feuilles ont été réunies de manière à composer un traité d'agriculture, sinon méthodique, au moins complet, ou laissant peu de choses à désirer. M. Skinner, qui le commença en 1819, fut secondé avec zèle par des hommes distingués dans toutes les parties des États-Unis. Les faits et les renseignemens arrivèrent en foule; des instructions pratiques, des développemens de théories, furent rédigés avec soin; l'Europe fut mise à contribution, et rien ne manqua sous le rapport de l'abondance et du bon choix des matériaux. Aussi, le succès de l'ouvrage fut complet; et, dès que le premier volume eut paru, il obtint promptement les honneurs d'une *troisième édition*. Quoique tout ce qu'il contient ne puisse pas être à notre usage, nous pourrions cependant nous en approprier une partie, et perfectionner, en le consultant, nos cultures de maïs, de tabac, etc. Nous pourrions juger aussi avec plus de certitude si la culture du coton peut convenir à nos provinces méridionales et à la Corse. Il y a toujours quelque chose d'utile dans ces échanges d'instructions entre les peuples; et puis-

(1) Nous indiquerons par un astérisque (*), placé à côté du titre de chaque ouvrage, ceux des livres étrangers ou français qui paraîtront dignes d'une attention particulière, et nous en rendrons quelquefois compte dans la section des Analyses.

que les cultivateurs américains se sont bien trouvés d'avoir consulté nos agronomes, c'est à eux maintenant qu'il est réservé de contribuer à notre instruction. Espérons que le *Fermier Américain* sera placé dans nos bibliothèques, et qu'il sera recherché par les amis de l'agriculture. F.

142. — * *An exposition of the dangers of interment in cities.* — Exposé des dangers résultant des enterremens dans les villes, contenant des remarques sur les rites et coutumes observés dans les funérailles par les Hébreux, les Grecs, les Romains et les premiers chrétiens; sur les anciens et nouveaux canons ecclésiastiques, les statuts civils et les règlemens municipaux relatifs à cet objet; ainsi que des observations physiques et chimiques; Extrait principalement des œuvres de Vicq d'Azyr, et du professeur *Scipione* Piattoli, de Modène; revu et augmenté par Félix Pascalis, D.-M., etc. New-York, 1823. In-8° de 167 pages.

Cet ouvrage est divisé en *quinze chapitres*, qui comprennent: 1° Une description générale des divers modes d'enterrement, dans l'antiquité; 2° L'usage pratiqué chez les Hébreux d'ensevelir les morts, à une certaine distance des habitations; 3° Les cérémonies funèbres chez les Grecs; 4° chez les Romains; 5° chez les premiers chrétiens; 6° L'introduction de la coutume d'ensevelir dans les villes et dans les églises; 8° Ordonnance de l'archevêque de Toulouse concernant cet usage; 9° Statuts modernes contre ces enterremens; 10° Recherches médicales sur les dangers de ces enterremens; 11° Faits et observations propres à démontrer les pernicieux effets de la décomposition animale; 12° Explication chimique des causes qui infectent l'atmosphère; 13° Topographie de la ville de New-York, sous le rapport de la salubrité publique; 14° Réfutation des objections contre la défense des enterremens dans l'intérieur; 15° Plan et description d'un cimetière général, ou Polyandrium. — Les anciens paraissent avoir bien connu les dangereux effets que produisent les exhalaisons des morts. — Les lois de Délos défendaient d'ensevelir et même de brûler aucun corps, dans l'enceinte de l'île (1). — Les Égyptiens, les Perses et les autres peuples de l'antiquité ont fait des lois, afin de prévenir les dangers qui résultent des émanations des morts. — Après l'introduction du christianisme, les Hébreux,

(1) Οὐ γὰρ εξεςιν ἐν ἀυτῇ τῇ Δῆλῳ θάπτειν, ουδὲ χαινειν νεκρον. Strabon, l. x, *De Insula Delô.*

les Grecs et les Romains regardèrent comme une obligation imposée par leurs dogmes religieux et par leurs lois civiles, de donner la sépulture, en dehors des villes. Une loi des Douze Tables défendait, comme celle de Délos, qu'aucun corps fût enterré ou brûlé dans l'intérieur de la ville (1). Ce fut vers la fin du IVe siècle, que l'orgueil et la vanité introduisirent la coutume d'enterrer dans les cités ; ce qui était formellement défendu par le Code Théodose (2)— Il est difficile de préciser la quantité de vapeurs qui s'exhalent, dans un tems donné, de lieux de sépulture dont on connaît la dimension. Elle peut varier, suivant l'étendue, la situation et la chaleur du sol, la circulation plus ou moins libre de l'air, et suivant d'autres circonstances locales. — D'après notre auteur, il y a 10 acres ou 500,000 pieds carrés de terrain à New-York, exclusivement destinés à la sépulture, non compris le cimetière de *Potters'field*, et environ 20 acres en plus dans le village et les faubourgs de Grenwich. Dans une période de douze ans, depuis 1812 jusqu'en juin 1823, le nombre d'individus morts, enterrés dans les différens cimetières, sur une étendue d'environ trois milles, s'est élevé à 33,945, inscrits sur les registres mortuaires annuels de l'inspecteur de la cité. — Pendant les chaleurs de l'été et de l'automne, lorsque le thermomètre (de Fahrenheit) monte souvent jusqu'à plus de 90 degrés, les exhalaisons qui s'échappent sans cesse des tombeaux, quoique d'une manière imperceptible, par la décomposition des corps, doivent être très-considérables ; et il est certain qu'elles contribuent à produire les maladies malignes et contagieuses qui ont souvent exercé leurs ravages dans différentes parties de cette ville. — Le docteur Pascalis offre, en outre, le plan d'un cimetière général, ou Polyandrium. — Dans un ouvrage, sur le même sujet, publié par le Dr Mazet, de Dijon, en 1773, on trouve qu'un corps placé dans un tombeau de 4 à 5 pieds de profondeur, est entièrement décomposé au bout de trois ans ; que le tombeau d'un adulte exige 31 pieds carrés, qui, multipliés par le nombre d'années nécessaires à la dé-

---

(1) *Hominem mortuum in urbe, ne sepelito neve urito.* CICÉRON, *de Leg.*; lib. II, nos 25 et 26.

(2) Omnia quæ suprâ terram clausa vel sarcophagis corpora detinentur, extrâ urbem delata ponantur, ut et humanitatis instar exhibeant et relinquant incolarum domicilio sanctitatem *Muratori.* — Nimirum ne cadavera pestiferis exhalationibus urbem inficerent, neve cum incolarum viventium salute fetor mortuorum corporum conspiraretur. (AMBR., t. I, Disq. 3.)

composition des cadavres, donnera le nombre de pieds carrés nécessaire pour un cimetière général. — La mortalité étant à New-York d'environ 3,100 individus par année, il faudrait, pour trois années, en adoptant les bases de calcul que l'on vient d'indiquer, une étendue de six acres et demi; mais, les hivers étant, dans cette contrée, plus longs et plus froids qu'en France, la décomposition est naturellement plus lente; par ce motif, le Dr Pascalis supposant qu'il faut douze ans pour cet objet, porte à 25 acres l'espace nécessaire. — Il paraît que les habitans de New-York ayant reconnu la justesse des observations de cet habile médecin, ont invité les membres de la corporation de cette ville, à mettre à exécution le plan qu'il a proposé, et ont affecté à cet effet, un espace suffisant dépendant de la ville, qui serait divisé entre chaque communion religieuse, eu égard à sa population. Philadelphie et d'autres villes suivront bientôt cet exemple utile; et l'on pourra ainsi détruire une des grandes causes des maladies locales. — Cet ouvrage, qui se recommande par son but philanthropique, est aussi très-remarquable, sous le rapport hygiénique et sous celui de l'érudition. L'auteur y a fait preuve d'un talent varié, tant dans ses recherches sur l'antiquité, que dans les observations que ses connaissances en physique et en chimie lui ont permis de faire. Il a déjà reçu une récompense flatteuse, en voyant une cité florissante accueillir le fruit de ses travaux; tout porte à croire qu'il aura la satisfaction de voir d'autres villes le recevoir avec la même reconnaissance. W.

143. — *An Inquiry into the importance of the militia to a free commonwealth, etc.* — Recherches sur l'importance de la milice dans un état républicain, exposées dans une lettre de *William* Sumner, adjudant général de l'état de Massachussetts, à *John* Adams, ancien président des États-Unis, avec une réponse de ce dernier. Boston, 1823. In-8° de 70 pages.

144. — *Observations on national defense, etc.* — Observations sur la défense nationale, tirées d'une dissertation du capitaine Partridge sur cette matière, et de la lettre du général Sumner au vénérable *John* Adams, sur l'importance du système de milice. Boston, 1824. In-8° de 46 pages.

Ces deux petits ouvrages ne nous sont connus que par l'analyse insérée dans le xxe cahier de la nouvelle série de *North american Review;* cependant, nous en faisons mention, non pour les soumettre à un nouvel examen, avec l'article très-instructif qui nous les a fait connaître, mais dans l'espoir que l'un de nos écrivains mili-

taires fera plus que les traduire ; qu'il les discutera, que l'importante question des milices sera méditée avec plus de fruit, parce que les recherches seront guidées par un plus grand nombre de faits. Plus un état est libre, plus l'institution des milices présente de difficultés : c'est peut-être aux États-Unis que cette partie de la force publique oppose les plus grands obstacles à une bonne organisation. Si l'on parvient à les surmonter dans une aussi vaste république fédérative, tout sera fait pour les monarchies dont les mouvemens sont simples, centralisés, rapides, essentiellement militaires. Dans les deux écrits américains sur les milices, on entend successivement un général américain qui connaît bien son pays, l'état militaire, tel qu'il s'y trouve constitué, et ses compatriotes ; un homme vénéré de toute l'Europe, l'ancien président John Adams, et l'un de nos officiers français (le général Bernard), jeté loin de sa patrie par nos commotions politiques. L'un apporte toutes les données locales; l'autre dirige tout, suivant l'esprit des constitutions, et le troisième montre le but, le point de perfection où l'art est parvenu en Europe, et qu'il doit au moins atteindre en Amérique. On voit intervenir aussi de tems en tems des pensées de Washington, conservées religieusement aux États-Unis, mais qui, en Europe, ne sont pas une autorité militaire. Il serait peu utile d'avoir fait un excellent projet d'organisation des milices, et d'avoir réglé tout ce qui concerne leur instruction, leur armement, leur service, etc. ; il resterait encore à mettre cette institution en activité permanente, à lui imprimer un mouvement régulier et durable. Il paraît que la constitution des États-Unis n'a pas encore assez de force pour obtenir l'entière exécution des règlemens relatifs à la milice. « Il est déplorable, dit l'auteur de l'article, que l'on puisse citer jusqu'à trois états qui, depuis huit ou dix ans, n'ont pas fait remettre au gouvernement général les états de situation et les rapports que la loi leur prescrit d'envoyer. Malgré ces graves imperfections, les milices des États-Unis peuvent contribuer efficacement à la défense de la patrie : cette vérité rassurante est bien développée dans une lettre du général Bernard au général Sumner ; et notre compatriote est un bon juge en cette matière. On trouve, dans le second ouvrage et dans l'article qui en fait l'analyse, des observations sur l'utilité des places fortes, et sur la fortification permanente. On voit que nos militaires ne doivent point perdre de vue ce que l'on fait et ce que l'on écrit au delà de l'Atlantique, et que leur art peut

y trouver quelques moyens d'accroître encore ses immenses richesses. F.

HAÏTI.

145. — * *Pièces Officielles relatives aux négociations du gouvernement français avec le gouvernement haïtien*, pour traiter de la formalité de la reconnaissance de l'indépendance d'Haïti. Port-au-Prince, octobre 1824; an XXI de l'indépendance d'Haïti. Petit in-4° de 84 pages.

Les documens publiés par le gouvernement haïtien doivent être conservés avec soin, et seront la matière de quelques pages instructives de l'histoire de notre époque. On ne saurait prévoir encore les destinées de ce phénomène politique et moral formé au sein des tempêtes de notre révolution, qui nous offre dans le Nouveau Monde un peuple tout nouveau, passant immédiatement de l'esclavage à la civilisation européenne. L'existence actuelle de ce peuple révolte quelques préjugés; mais elle console l'humanité. On l'observe avec un intérêt encore inquiet; on craint de trop espérer pour lui, et d'être péniblement déçu; on sent que ses destinées dépendent encore de quelques hommes que le *hasard* peut lui refuser; qu'il suive sa carrière, accompagné des vœux et des bénédictions de tous les hommes de bien! que ses destinées s'accomplissent, qu'il devienne la cause et la source de grandes améliorations sociales!—Mais, dans les négociations dont il s'agit, son gouvernement a commis une grave erreur, et on peut le féliciter de l'issue de cette affaire, qui a tout laissé sur l'ancien pied. L'indépendance du peuple haïtien, comme celle de tout autre peuple, ne peut être contestée quant au droit: il ne s'agit donc que du fait. Le bon sens dit aussi que, pour être et demeurer indépendant, un peuple doit être fort, et en état de repousser le joug qu'on voudrait lui imposer. L'état d'Haïti a fait l'épreuve de ses forces dans une invasion de son territoire, plus redoutable qu'aucune de celles auxquelles il peut être exposé. Quel pouvait donc être le but des négociations avec la France? Un traité de commerce, et rien de plus. — Quant à la question d'indemnité, ce n'est pas au tribunal de la France que cette cause devait être jugée: la France, c'est-à-dire les colons dont elle prend les intérêts, et les Haïtiens d'aujourd'hui doivent s'adresser à des arbitres impartiaux, et qui ne soient pas de leur nation. Les négociations ont suivi une route dans laquelle elles ne devaient pas même entrer; mais elles ont été conduites, de la part d'Haïti, avec la plus honorable droiture et avec la fermeté qu'exigeaient les

circonstances. On peut s'en convaincre par le résumé que nous allons transcrire : « En 1814, on voulait nous imposer la *souveraineté absolue* de la France : on se contentait, en 1816, d'une *souveraineté constitutionnelle* : on ne demandait plus, en 1821, qu'une *simple suzeraineté*. En 1823, lors de la négociation du général Boyer, on se bornait à réclamer, comme *sine quâ non*, l'indemnité que nous avions offerte précédemment. Par quel retour à un esprit de domination veut-on, en 1824, nous assujétir à une *souveraineté extérieure?* Qu'est-ce donc que cette souveraineté extérieure? Elle se compose, selon nous, de deux espèces de droits : l'un qui se restreint au *protectorat*, et c'est celui qu'on nous présente; l'autre qui s'étend sur les relations extérieures, soit politiques, soit commerciales, et que, par la suite, on n'eût pas manqué de faire valoir. Mais, de quelque côté que nous envisagions cette *souveraineté*, elle nous paraît injurieuse, ou contraire à notre sécurité; voilà pourquoi nous la rejetons. » — A la même page on lit cette note remarquable : « Voilà la seconde mission que nous avons envoyée d'après des instances réitérées, et voilà la seconde fois que l'on rompt, en alléguant l'insuffisance des pouvoirs de nos agens. Nous avouerons que nos agens n'ont jamais eu de pouvoirs pour accepter des clauses diamétralement opposées à celles qui avaient été consenties par les deux gouvernemens. Mais est-ce leur faute si le ministère français a toujours varié au moment même de conclure ? »

F.

EUROPE.

GRANDE-BRETAGNE.

146. — *Meteorological Essays and Observations, etc.* — Essais et Observations météorologiques; par *Frédéric* Daniell. Londres, 1824; Underwood. In-8°.

Ce recueil de faits météorologiques vient peut-être un peu trop tôt. Si l'on essaie de les disposer pour une théorie, il n'en faut qu'un petit nombre dont l'ordre puisse être aperçu sans trop d'efforts; mais lorsqu'il s'agit de prouver la vérité d'une théorie, on doit l'appliquer au plus grand nombre de résultats connus, et ne prononcer qu'après la décision d'une complète et concluante expérience. M. Daniell, auquel on doit un bon hygromètre et de nombreuses observations hygrométriques, a placé dans cet ouvrage la description de son instrument. Il a fait aussi un essai de théorie météorologique, fondée sur les lois connues des fluides élastiques,

du calorique et de la vaporisation; mais ses explications, encore un peu vagues, ne satisferont point les esprits difficiles. On ne dira pas qu'il s'est trompé, mais on ne sera point convaincu. C'est principalement comme répertoire que son livre peut être utile; ceux qui se livrent à l'étude de la météorologie y trouveront ce qu'ils auraient eu à chercher dans un grand nombre d'ouvrages, et de plus, des vues et des pensées qui pourront les guider dans leurs observations et dans la manière de les employer. — On lit dans le n° 6, second volume de l'*Universal Review, or Chronicle of the literature of all nations*, une prétendue analyse de l'ouvrage de M. Daniell. Jamais on n'écrivit avec une ignorance aussi orgueilleuse; et en exprimant ainsi notre jugement au sujet de cet article, nous traitons le rédacteur avec de grands ménagemens. Heureusement, tous les articles de ce numéro ne sont pas aussi mauvais que celui que nous désignons; on en trouve plusieurs qui méritent d'être lus; et, sans prétendre les classer par ordre de mérite, nous citerons avec éloge la *Notice sur les transactions de la Société Asiatique de la Grande-Bretagne* une autre *sur le voyage de Mistress Graham au Chili*, et plusieurs articles littéraires, pourvu qu'il ne s'agisse pas d'ouvrages français, dans lesquels les rédacteurs paraissent être convenus d'avance de ne rien trouver à louer.

147. — * *A brief narrative of an un successful attempt, etc.* — Récit abrégé d'une tentative infructueuse pour atteindre *Repulse-Bay* par le passage nommé *sir Thomas Rowes Welcome*, sur le brick *le Griper* de la marine royale, commandé par le capitaine Lyon. Londres, 1825. In-8° de 198 pages, avec une carte et des gravures.

L'expédition confiée au capitaine Lyon avait pour but de reconnaître la presqu'île *Melville*, de la traverser, et de suivre ses côtes occidentales jusqu'au point que le capitaine Franklin a nommé *Turn Again*, opération qui le mettait dans la nécessité de passer l'hiver à Repulse-Bay, afin de se mettre en route au printems suivant. Il était pourvu de vivres pour deux ans et demi, ce qui lui fut plus nuisible qu'utile; car son navire, excessivement chargé, marchait lentement. Il eut quelque peine à trouver le passage qu'il devait traverser, parce que les cartes de l'île Southampton sont incorrectes; que cette île prétendue est un assemblage d'îles basses et dangereuses, un archipel qui présente une foule de passages entre lesquels il fallait distinguer celui qu'il cherchait. Comme il se trouvait dans le voisinage du pôle magnétique, la boussole ne le dirigeait plus : il avait rarement l'occasion de faire des observations

astronomiques, et les erreurs qu'il avait remarquées dans les cartes le tenant continuellement sur ses gardes, il ne pouvait avancer que la sonde à la main. Il était parti d'Angleterre le 16 juin 1824; une tempête violente, accompagnée de neige, l'atteignit, le 13 septembre, dans le Welcome, et le contraignit à jeter l'ancre; mais rien ne put tenir, et tous ses câbles furent rompus, quoiqu'ils fussent en fer. Ayant ainsi perdu toutes ses ancres, et se trouvant hors d'état de continuer sa route, le capitaine hâta son retour en Angleterre, et, après une navigation difficile, il arriva à Portsmouth le 10 novembre. Le seul fruit qu'il tira de son expédition fut une station faite sur la côte orientale de l'île Southampton, au point nommé *Seahorse*. Les observations qu'il y fit, calculées par le professeur Barlow, placent le pôle magnétique à 68° 33' de latitude, et 92° 23' de longitude, ce qui diffère peu du résultat des observations faites par les capitaines Ross, Parry et Franklin, d'après lesquels ce pôle serait un peu au-dessous de 70° de latitude, et en-deçà de 100° de longitude. Si cette détermination est exacte, il sera facile de rendre compte du mouvement de l'aiguille aimantée dans cette partie des mers polaires, en combinant l'action du globe terrestre sur l'aiguille avec celle de la masse des ferremens qui entrent dans la construction du navire, ou qui s'y trouvent de toute autre manière. F.

148. — *The Book of the roman catholic Church, etc.* — Le Livre de l'Église catholique romaine, en une série de lettres adressées à M. Robert Southey, sur son *Livre de l'Église;* par *Charles* Butler. Londres, 1825; Murray. 1 vol. in-8° de 347 pages.

L'Église anglaise, attaquée par tous ceux qui se croient lésés par ses priviléges et ses exactions, a trouvé un champion dans la personne du docteur Southey. Cet écrivain, sous le titre de *Livre de l'Église*, a entrepris de donner une histoire de l'Église anglicane depuis son établissement; mais on peut lui reprocher un tort malheureusement commun à beaucoup d'historiens : bien loin de n'admettre ou de ne rejeter les faits qu'après un sévère examen, il s'étend avec complaisance sur tout ce qu'il trouve de favorable à l'Église dominante, et laisse de côté les faits qu'il ne saurait présenter à son avantage. C'est principalement aux catholiques anglais que le docteur Southey attribue directement ou indirectement toute opinion ridicule ou malveillante qui a pu être exprimée par un des membres de leur communion. C'est à leur religion qu'il impute presque tous les crimes que des individus catholiques ont commis.

Le but de l'ouvrage que nous annonçons est de réfuter le Livre de l'Église dans ce qui concerne les catholiques. M. Butler a réuni ses remarques dans une espèce de commentaire composé de plusieurs lettres, dont chacune a pour objet un des chapitres de M. Southey. Il est facile de le suivre dans ses principaux argumens. D'abord, il demande que l'on n'attribue à l'Église catholique, considérée comme un corps, aucune doctrine, si elle n'est reconnue par elle dans sa profession de foi. L'Église anglicane, dit-il, consentirait-elle à être responsable de toute opinion absurde ou malveillante qui a été avancée par un protestant ou même par un de ses propres membres? S'il en était ainsi, on pourrait rendre l'Église établie d'Angleterre responsable d'autant de doctrines erronées et pernicieuses que M. Southey en attribue à l'Église catholique. Quant aux faits recueillis par le docteur anglican, il en nie un grand nombre, et il prouve victorieusement que d'autres ont été exagérés ou dénaturés. Quant à plusieurs des opinions dont on accuse les catholiques, il déclare qu'elles n'ont jamais été émises par ceux auxquels on les reproche. Les crimes dont M. Southey et l'Église établie font le plus grand bruit contre les catholiques sont, ainsi qu'on devait s'y attendre, les condamnations et les exécutions pour hérésie. M. Butler montre que les dernières personnes brûlées pour hérésie en Angleterre furent exécutées par les protestans eux-mêmes, sous Charles II; et malgré les éloges dont on gratifie Élisabeth, et l'horreur générale dont Marie est l'objet, d'après les documens contenus dans l'ouvrage de M. Butler, le règne d'Élisabeth vit périr sur l'échafaud un nombre d'hérétiques presque égal à celui des malheureux persécutés par la reine catholique. Selon M. Butler, on exécuta, sous *Henri VIII*, 59 hérétiques; sous *Élisabeth*, 204; sous *Jacques Ier*, 25; sous Charles Ier et la république, 23; sous Charles II, 8: en tout, 319. — On ne peut que louer la modération avec laquelle l'ouvrage de M. Butler est écrit; mais un reproche dont il n'est pas exempt, et qu'il adresse lui-même avec raison à son adversaire, c'est d'avoir trop souvent cité des faits sans preuves suffisantes. G—M.

149. — *Thoughts, etc.* — Pensées sur la nécessité d'améliorer la condition des esclaves dans les colonies britanniques, et sur leur émancipation finale, avec des observations sur la possibilité et les avantages de cette dernière mesure; par *Th.* Clarkson. Londres, 1823. In-8° de 60 pages.

150. — *A Review, etc.* — Revue des argumens qu'on oppose com-

munément à l'intervention parlementaire, en ce qui concerne les nègres esclaves. Londres, 1823. In-8° de 32 pages.

151. — *East Indian sugar, etc.* — Sucre des Indes orientales, ou Recherches sur les moyens d'améliorer la qualité et de réduire le prix du sucre par le moyen d'un travail libre dans les Indes orientales, etc. Londres, 1824. In-8° de 41 pages.

152. — *Debate, etc.* — Débats dans la chambre des communes, le 16 mars 1824, concernant les mesures adoptées par le gouvernement pour améliorer la condition des esclaves dans les Indes orientales. Londres, 1824. In-8° de 71 pages.

153. — *West indian Pretention refuted, etc.* — Prétentions des colons dans les Indes occidentales, réfutées; extrait de la préface d'un ouvrage de *James* STEPHEN, sur l'esclavage dans les Indes occidentales, etc. Londres, 1824. In-8° de 24 pages.

154. — *The religious instruction, etc.* — L'instruction religieuse des esclaves dans les Indes occidentales, soutenue et maintenue dans un sermon prêché devant la Société des Missionnaires Méthodistes-Werleyen, le 28 avril 1824; par *Richard* WATSON. Londres, 1824. In-8° de 35 pages.

Les titres de ces divers ouvrages en indiquent suffisamment l'objet, qui est d'amener un nouvel ordre de choses pour la religion, les mœurs et la liberté parmi les 800,000 esclaves dispersés dans les colonies anglaises. G.

155. — **Memoirs of the affairs of Europe from the peace of Utrecht.* — Mémoires sur les affaires de l'Europe depuis la paix d'Utrecht. T. Ier. Londres, 1824; John Murray. In-4° de 571 pages.

Ce volume, sorti de la plume de lord *John* RUSSEL, ne forme que la première partie d'un grand ouvrage auquel le noble auteur consacre en ce moment ses travaux. L'importance des matières qu'il traite et la réputation de l'écrivain comme homme d'état et comme publiciste, en feront désirer la lecture à tous ceux qui sont avides de faits historiques et qui demandent de la philosophie à l'histoire. Après avoir, dans son introduction, jeté un rapide coup-d'œil sur l'ancienne Germanie et sur les gouvernemens de l'Europe moderne, l'auteur présente la situation de la France à l'époque de la prise d'Utrecht, en 1713; puis il examine l'état des partis et de la politique en Angleterre et en Espagne, depuis 1710 jusqu'à 1716; et, revenant à la France, il trace le tableau de la régence du duc d'Orléans jusqu'à sa mort, en décembre 1723. Cette production remar-

quable obtient un grand succès en Angleterre, et l'on doit en publier incessamment une traduction française à Paris. GAUJA.

156 — *Theodric, a domestic tale, and other poems, etc.* — Théodric, conte, et autres poëmes; par *Thomas* CAMPBELL. Londres, 1824; Colburn.

M. Campbell est, sans contredit, un des premiers poëtes anglais de notre époque. A l'âge de vingt-un ans, il publia ses *Plaisirs de l'espérance* (the Pleasures of hope), ouvrage d'un mérite supérieur, plein de verve, de sentiment et de grâce, qui tient à la poésie ancienne par le rhythme et l'ordonnance des vers, et à la poésie moderne par les idées philosophiques qu'il exprime. Plus tard, le même auteur fit paraître *Gertrude de Wyoming*, composition qui manque peut-être de force, dont l'action est quelquefois languissante, mais dont la grâce et le sentiment qui l'ont inspirée feront toujours rechercher la lecture. Mais, ce qui a surtout acquis à M. Campbell une juste célébrité, ce sont ses poésies diverses. *Élisidor*, *Hohenlinden*, *les Matelots d'Angleterre* (Mariners of England), *la Bataille de la Baltique* (the Battle of the Baltic), sont autant de pièces remplies de beautés du premier ordre. L'*Enfant d'O'Connor* (O'Connor's Child) est une production charmante, que l'on serait tenté d'attribuer à la plume d'une femme. S'il est vrai, comme l'a dit lord Byron, que M. Campbell travaille trop ses ouvrages, on ne peut faire le même reproche à celui-ci, qui semble être le produit d'une impression profonde, rendue par un génie ardent et créateur. — Le nouveau volume de poésies que vient de publier M. Campbell ajoutera-t-il à la gloire de cet auteur? Nous ne le croyons point. Les premiers pas qu'il fit dans la carrière furent des pas de géant; il débuta par un chef-d'œuvre, qui faisait concevoir de hautes espérances, que sa muse n'a point réalisées. La réputation de ce poëte ne repose que sur des pièces fugitives, genre dans lequel il s'est montré supérieur; mais on attendait de lui une composition plus vaste et plus grande, qu'avait fait espérer son premier ouvrage, dont M. Albert de Montémont vient d'enrichir la littérature française (voy. *Rev. Enc.*, t. XXIV, p. 479), et le volume que nous avons sous les yeux ne contient point encore ce chef-d'œuvre désiré. — Les pièces qui composent ce troisième volume des poésies de M. Campbell ne sont pas néanmoins au-dessous de ses autres écrits. Son *Théodric* a de l'intérêt et de la grâce; les vers en sont doux et mélodieux; les stances sur l'arc-

en-ciel (the Rainbow) sont d'une harmonie divine; ses vers à Kemble sont remplis de chaleur et d'éloquence; son chant élégiaque sur la mort de la princesse Charlotte respire le deuil et la tristesse, et son hymne sur la Grèce prouve que l'amour de la liberté échauffe aussi l'âme de M. Campbell. On pourrait critiquer, dans ce recueil, deux ou trois chansons peu dignes du chantre de Gertrude; mais toutes les autres poésies qu'il renferme méritent les plus grands éloges.

F. Degeorge.

157. — *The private Memoirs and Confessions of a justified Sinner, etc.* — Mémoires et Confessions d'un pécheur converti, écrits par lui-même; précédés d'une notice remplie de faits curieux et de témoignages à l'appui, par l'éditeur. Londres, 1824; Longman. 1 vol. in-8°.

158. — *Inesilla, or the Tempter, a romance, with other tales, etc.* — Inésilla ou le Tentateur, roman, suivi de quelques Nouvelles; par *Charles* Ollier. Londres, 1824; Lloyd. 1 vol. in-12 de 287 pages.

159. — * *The Witch-Finder, etc.* — Le trouveur de sorciers (1); par l'auteur de *Calthorpe, les Lollards, etc., etc.* Londres, 1824; Longman. 3 vol. in-12.

A l'imitation du trop célèbre moine de Lewis, le diable est un des acteurs et presque le héros des deux premiers ouvrages dont nous donnons ici les titres. Il y remplit ses fonctions ordinaires de chercher des dupes parmi les hommes, et d'associer ses victimes à l'éternel désespoir qui est son partage. Comme on le voit, le cadre n'est pas neuf, et les auteurs des deux nouveaux romans ne peuvent prétendre qu'à l'honneur de l'avoir rempli avec talent. Mais quel fâcheux écart de l'imagination peut avoir conduit deux hommes d'esprit, dont le second surtout (*Charles* Ollier) est déjà connu par plusieurs productions estimées, à traiter un sujet qui révolte à la fois le bon goût et le bon sens! Boileau l'a dit avant nous :

> Et quel objet enfin à présenter aux yeux
> Que le diable toujours hurlant contre les cieux!

---

(1) Il est impossible de trouver en français une expression qui rende exactement l'idée comprise dans ce mot, qui signifie un homme fortement convaincu de l'existence des sorciers, et qui croit en voir partout. Les Anglais ont toute la liberté de créer des mots nouveaux, lorsque les anciens ne suffisent pas pour rendre leurs pensées; ce qui les dispense d'avoir recours aux périphrases : notre langue, plus sévère, ne nous accorde pas la même facilité.

Si le but de ces auteurs a été seulement de retracer les maux que les passions entraînent après elles, ils n'avaient pas besoin, pour attacher le lecteur par cette peinture, de recourir à ces enchantemens usés et à cet échafaudage de machines d'opéras, dont les ressorts sont trop connus pour produire maintenant la plus légère illusion. Les progrès des sciences physiques, la connaissance des causes des phénomènes naturels, ont beaucoup ôté de leur intérêt à tous ces contes des ruses de Satan pour s'approprier des âmes. Certes, nous ne prétendons pas en conclure que la toute-puissance du Créateur ait des bornes, et qu'il ne puisse intervertir les lois qu'il a posées lui-même; mais nous croyons utile à la religion de séparer l'éternelle et sublime majesté des vérités qu'elle consacre, de ce puérile et funeste charlatanisme dont nous les avons vues trop souvent entourées par le fanatisme ou par l'hypocrisie. Nous blâmerons toujours sévèrement tout ce qui pourrait tendre à ramener la crédulité superstitieuse des siècles passés. Nous ne louerons donc point le talent véritable dont ces deux auteurs ont fait preuve : plus ils ont réussi à répandre de l'intérêt dans leurs ouvrages, plus ils ont mis de vérité, d'énergie ou de charmes dans leurs tableaux, et plus nous gémirons d'une aussi mauvaise application des facultés qu'ils ont reçues de la nature. La lecture de ces sortes d'ouvrages, n'eût-elle égaré que le jugement d'un seul individu, et troublé qu'une seule tête par des terreurs fantastiques, ce serait un mal qui devrait peser sur la conscience des auteurs, et qui ne serait assurément pas compensé par le frivole amusement que le reste des lecteurs pourrait y trouver. — Le *Trouveur de sorciers* (Witch-Finder), ouvrage d'un homme déjà connu par un assez grand nombre de succès dans le genre du roman, semble fait exprès pour servir d'antidote à ceux dont nous venons de parler. L'auteur s'est proposé de peindre les conséquences funestes de ces croyances superstitieuses que l'ignorance adopte avec tant d'ardeur, et que les progrès des lumières peuvent seules faire disparaître. Il a rattaché sa fable à des tems de fanatisme et de malheurs, les massacres de 1641; et son héros, le *Witch-Finder*, tourmenté de l'idée que sa vie est menacée par de prétendus sorciers, aigri d'ailleurs par la pensée toujours présente qu'il doit le jour à un traître, en horreur à son pays (Guido Fawkes), est conduit à commettre toutes sortes de crimes pour se défaire de ses ennemis supposés, lorsque enfin les événemens qui suivirent la restauration de Charles II, terminent à la fois le destin de ce coupable visionnaire et les tourmens de ceux

qu'il persécutait si gratuitement. Ce fond si sombre est égayé par la peinture de quelques caractères fort originaux, entre autres celui d'un vieil aubergiste, autrefois comédien. L'époque choisie par l'auteur lui a permis d'insérer dans le cours de son ouvrage des anecdotes piquantes et peu connues, tant sur le théâtre que sur les prétendus sorciers de ce tems, et sur les procès auxquels donnèrent lieu l'absurde accusation de magie. Nous pouvons promettre aux lecteurs qui auront la curiosité de les aller chercher dans l'ouvrage même, autant d'amusement et plus d'instruction que n'en comporte ordinairement la lecture d'un roman.

160. — *Rosaline de Vere.* — Rosaline de Vère. Londres, 1824; Treuttel et Würtz. 2 vol. in-8°.

L'auteur anonyme de cet ouvrage paraît fortement et sincèrement persuadé de l'excellence du présent qu'il fait au public. C'est de très-bonne foi qu'il présente sa *Rosaline* comme un modèle, et les opinions qu'il lui prête comme l'expression de la *vérité* même. « Je crois, dit-il dans sa préface, que les opinions et les sentimens de *Rosaline* sont *la vérité*. Le lecteur pensera ce qu'il voudra du reste du livre, peu m'importe... » — « Céleste vérité, ajoute-t-il, toi, pur objet de mon adoration! ce livre est l'offrande de mon cœur, que je dépose sur tes saints autels! Puissent ceux qui, comme moi, sont dévoués à ton culte, s'en pénétrer et s'en nourrir, et je serai satisfait. » —Voyons donc si cet ouvrage peut réaliser les espérances de son auteur. Nous supposons d'abord qu'il lui a donné la forme d'un roman pour ne pas effaroucher la nombreuse classe des lecteurs frivoles, et répandre d'autant plus facilement les opinions qu'il regarde comme *la vérité*. En cela, nous croyons qu'il s'est trompé. Celui qui voudra lire un roman lui saura mauvais gré de ne lui donner, sous ce titre, que des dissertations sans fin sur la philosophie, sur la nature de l'âme, sur celle de Dieu, etc., et c'est ce qui compose la portion la plus considérable du livre dont nous parlons. Nous n'entrerons pas en discussion avec l'auteur sur ses opinions, ou plutôt celles de Kant : car c'est la doctrine de ce célèbre métaphysicien allemand qu'il a voulu développer et mettre, pour ainsi dire, en action dans le personnage de *Rosaline;* mais nous observerons à ce sujet que tous les faiseurs de système se ressemblent par deux points, les contradictions et l'obscurité. Le principe *vital absolu de* Kant ne nous paraît pas plus clair que les *tourbillons* de Descartes et l'*expansion* de M. Azaïs. Quand donc consentirons-nous à avouer notre igno-

rance complète sur tout ce qui concerne les grands problèmes de la nature de notre intelligence et de celle de la cause première ou la Divinité? Peut-être ne nous sera-t-il jamais possible de les résoudre; mais du moins il nous semble que la seule marche raisonnable à suivre pour arriver à *la vérité* et pour faire faire quelques progrès à la métaphysique, c'est de la traiter comme les autres sciences, c'est-à-dire de multiplier les observations, de recueillir des faits instructifs et bien constatés, et surtout de ne pas se hâter de conclure. Mais revenons à *Rosaline*. — La fable de ce roman nous paraît assez singulièrement imaginée, et peu propre à procurer des partisans aux opinions de l'auteur. Le père de *Rosaline* est un officier distingué, mais pauvre, dernier rejeton de l'illustre famille des *de Vere*, en Angleterre. Il perd son épouse, qu'il aimait tendrement, dans un voyage aux Grandes-Indes, et lorsque *Rosaline*, sa fille unique, n'était encore qu'un enfant. L'éducation de cette fille chérie devient sa seule consolation, et nous savons déjà quelle sorte de philosophie notre auteur attribue à son héroïne. Après quelques années de séjour en Italie, pendant lesquelles *Rosaline* se lie d'une amitié très-intime avec une jeune personne naturellement tendre et dévote, mais qu'elle convertit néanmoins à toutes ses opinions, *Rosaline* revient en Angleterre avec son père. Comme elle est d'ailleurs fort belle et fort séduisante, elle ne manque pas d'adorateurs. Ses affections se fixent sur un jeune noble irlandais, officier comme son père, et dont le caractère a beaucoup d'analogie avec celui de sa dissertante et philosophique maîtresse. Tout semble d'abord sourire à *Rosaline* : son père consent à son mariage avec son amant, et cet amant devient héritier d'une grande fortune. Ses premiers chagrins lui viennent de son amie d'Italie. Clorinde (c'est le nom de cette amie) s'était éprise d'une grande passion pour un noble comte italien, et l'avait épousé secrètement. Ce jeune homme, qui était impliqué dans des conspirations politiques, disparaît sans qu'on puisse savoir ce qu'il est devenu. La douleur égare la raison de sa femme, et on l'amène à Paris pour essayer de la guérir. Précisément à cette époque, le futur époux de *Rosaline* est amené aussi à Paris pour des démarches relatives à la fortune dont il a hérité. Le hasard fait qu'il sauve la pauvre Clorinde d'un piège dans lequel voulait la faire tomber un officier français. Séduit par l'extrême beauté de cette italienne infortunée, il se bat avec cet officier, le tue, et il est lui-même dangereusement blessé. De fausses apparences font croire à *Rosaline* que ce duel a été occasioné par l'infidélité de son amant, et qu'elle est

également trompée par son amie et par lui. Aussitôt, et sans attendre le moindre éclaircissement, elle se hâte d'envoyer à ce dernier une lettre remplie des plus amers reproches, et où elle lui déclare qu'elle renonce à lui pour toujours. A la réception de cette lettre, l'amant désespéré déchire l'appareil de sa blessure, et meurt dans un accès de désespoir. Clorinde perd tout-à-fait la raison, en apprenant cette nouvelle : on est obligé de lui mettre le corset de force et de l'enfermer à Charenton. On pense bien que *Rosaline* ne peut pas survivre à tant de malheurs causés par sa folle précipitation. Aussi ne vit-elle que le tems nécessaire pour assister aux funérailles de son amant, dont le corps est rapporté en Angleterre; puis elle meurt, toujours discourant et philosophant jusqu'au dernier moment. N'est-ce pas là un beau résultat de cette connaissance de *la vérité*, proclamée avec tant d'emphase? La prétendue sagesse de *Rosaline* ne se montre que dans de longs et pédantesques discours; jamais elle ne paraît dans ses actions, et en cela l'auteur a sans doute commis une grande maladresse. Ses longues dissertations philosophiques nuisent aussi à l'intérêt d'un ouvrage qui n'est pas, d'ailleurs, sans mérite. Le style en est clair et rapide, et partout l'auteur exprime des sentimens qui font, à notre avis, plus d'honneur à son âme que ses opinions n'en font à son esprit. Il est impossible d'éprouver une haine plus énergique et plus profonde que celle dont il paraît animé contre toute espèce de tyrannie et d'hypocrisie.

F. F.

161. — * *The Westminster Review.* — Revue de Westminster, n° IV. (Octobre, 1824). Londres, 1824. Baldwin, Cradock et Joy. Prix 6 shillings.

Pour faire connaître à nos lecteurs ce que l'on nomme aujourd'hui l'*esprit* de cet estimable recueil, nous choisissons son cahier d'octobre 1824, parce qu'il contient un très-long article sur deux autres revues anglaises, aussi trimestrielles, celle d'Édimbourg et celle de Londres, intitulée *Quaterly Review*. Cet article de 90 pages, dans un volume qui n'en a pas plus de 280, forme à peu près le tiers du cahier; cependant, on le lit d'un bout à l'autre avec intérêt. Nous ne pouvons nous dispenser de remarquer, à ce sujet, que les ouvrages périodiques qui portent et justifient le titre de *revues*, doivent éviter le défaut que Montaigne reproche en général aux auteurs, de ne faire que *s'entreglosser*. L'immensité des objets soumis à leurs observations, et dont ils doivent rendre compte, suffit bien pour absorber leur attention, et il ne leur reste que peu de tems pour s'examiner

les uns les autres. L'article dont nous parlons serait un modèle de discussion, s'il était plus concis, et si l'on n'essayait pas quelquefois d'y résoudre des questions encore inaccessibles pour nous, dans l'état actuel de nos connaissances et de nos méthodes. L'auteur, qui n'est ni ministériel ni partisan d'aucune aristocratie, reproche à la *Revue de Londres* son dévouement au pouvoir, quel qu'il soit et quoi qu'il fasse; son aversion pour toute réforme, et l'argumentation théologique dont elle use contre tout ce qui ose dévoiler un abus, indiquer une amélioration, rappeler les droits des peuples, prescrire des limites à l'autorité. Il défend la révolution française contre d'injustes reproches que lui fait cette Revue de Londres, comme s'il était nécessaire de chercher des torts imaginaires à cette époque! Il défend aussi Miss Wright, qui a renoncé à sa patrie, suivant la Revue de Londres, en disant des États-Unis d'Amérique tout le bien qu'elle en pensait. Enfin, chose singulière dans la Grande-Bretagne, la Revue de Westminster vient au secours de la liberté de la presse, attaquée par la Revue de Londres. Mais, comme dit l'auteur de l'article, les déclamations de son adversaire contre cette liberté sont interminables, et il ne peut répondre à toutes. D'ailleurs, le combat n'est que suspendu, et recommencera bientôt.— La *Revue d'Édimbourg* est traitée avec moins de sévérité et plus de marques d'estime. L'auteur de l'article ne discute avec elle qu'une seule question, celle des testamens. Il voudrait que les lois eussent laissé à l'homme d'un esprit sain et d'une conduite sans reproche le droit de disposer de ce qui lui appartient. La Revue d'Édimbourg soutient, au contraire, que le droit d'aînesse est conforme aux intérêts des familles et de la société. Mais, si nos sociétés étaient parvenues au plus haut degré de perfection qu'elles puissent atteindre, quelle place y occuperaient les familles, et à quoi seraient-elles réduites? Voilà ce qu'il faudrait savoir, et ce que nous ne sommes pas encore en état d'apprendre. Organiser la société pour l'état dans lequel on la trouve, c'est pourvoir aux besoins d'un malade qui a perdu l'espoir de recouvrer la santé. La Revue de Westminster est plus consolante et plus courageuse : elle ne désespère pas des destinées de l'humanité; et pour les préparer, elle n'épargne ni soins ni fatigues. Dans toutes les circonstances et sur tous les sujets, elle s'attache invariablement à la cause de la liberté; et, dans la question des testamens, il est bien probable que son opinion est la vérité même, précisément parce qu'elle est plus d'accord avec les notions de liberté sans lesquelles il est impossible de concevoir aucun bien moral. Nous au-

rons l'occasion de revenir sur ce recueil, qui s'est placé, dès son début, au rang des productions les plus remarquables de la presse périodique en Angleterre. F.

DANEMARCK.

162. — * *Bidrag til en Skildring, etc.* — Essai d'un tableau de la côte de Guinée et de ses habitans, ainsi que d'une description des colonies danoises qui y sont établies; par M. *H. C.* Monrad. Copenhague, 1822. In-8°, xxvi et 382 pages.

Voici l'un des ouvrages les plus importans qu'aient produit de nos jours les presses danoises; il mériterait une analyse détaillée et fort étendue, mais le cadre de ce recueil ne nous permet que d'en extraire un petit nombre de faits et de notions les plus dignes de fixer l'attention, surtout pour ce qui concerne l'état actuel des habitans du pays. M. Monrad a habité la Guinée depuis 1805 jusqu'en 1809; il y a exercé les fonctions sacerdotales; ce qu'il raconte, il l'a vu lui-même, et toutes ses réflexions annoncent un caractère noble et généreux. Loin d'adopter les préventions ou les calomnies de ceux qui placent les nègres plus près des brutes que de l'homme, l'auteur avoue avec douleur que la plupart des Européens qui habitent cette contrée se sont abrutis au point de se trouver bien au-dessous des indigènes, par rapport aux qualités physiques, morales et intellectuelles. Ce qu'il dit de l'amour que portent les négresses à leurs enfans, et de l'attachement de ceux-ci pour leurs mères, est d'un grand intérêt. Il assure encore que c'est une erreur de prétendre que les nègres et les négresses sont ordinairement d'une laideur révoltante; il a trouvé, au contraire, beaucoup de figures noires qui seraient regardées comme belles en Europe. Selon notre auteur, la fièvre jaune est infiniment moins dangereuse en Afrique qu'elle ne l'est dans les Indes occidentales. Il paraît que la vaccine n'y a pas encore été introduite; aussi la petite vérole exerce-t-elle beaucoup de ravages le long des côtes; au contraire, dans l'intérieur de l'Afrique, cette maladie est presque inconnue, si l'on excepte le pays des Ashantées, où, selon *Bowdich*, l'inoculation est en usage. L'auteur ne croit pas que l'abolition de la traite ait porté une amélioration sensible au sort des malheureux nègres, surtout si l'on en juge d'après la rage dont cet acte d'humanité a rempli le cœur de tous les négocians du pays, et d'après les raffinemens de cruauté que cette mesure leur a suggérés. Tout ce qu'il dit à ce sujet excite l'horreur; nous nous bornons à raconter un seul fait, qui fera juger des

autres. Depuis que les négriers sont obligés d'éviter la recherche des croiseurs anglais, ils se servent, pour ce commerce, de très-petits bâtimens, qui échappent plus facilement à la poursuite; mais ils ne diminuent pas pour cela le nombre des nègres qu'ils embarquent. Ainsi, un très-petit bâtiment portugais, destiné pour le Brésil, entassa dans son entrepont le nombre incroyable de onze cents nègres, dont la moitié mourut pendant le trajet, et la moitié de ceux qui restaient, immédiatement après avoir été débarquée en Amérique. Cet infâme commerce se fait toujours, et malgré tous les efforts du gouvernement britannique, en partie sous le pavillon de l'Angleterre, ainsi que sous les pavillons de l'Amérique, du Portugal, de l'Espagne, de la Hollande et de la France. On y a même quelquefois remarqué le pavillon suédois, tandis que celui du Danemarck a totalement disparu. L'auteur réclame contre un oubli peu généreux ou contre une injuste prétention de la part des Anglais, qui semblent toujours ignorer que l'honneur d'avoir le premier aboli la traite appartient au roi de Danemarck. Dans un discours prononcé au parlement le 9 février 1818, lord Carstlreagh osa braver la vérité, en attribuant cet honneur à sa patrie; et dans un ouvrage publié à Philadelphie, en 1819, M. Robert Walsh attribue l'initiative aux États-Unis de l'Amérique. Il est vrai que, dès 1778, la Virginie, comme état souverain et indépendant, avait défendu la traite, et que, dans les années 1780, 1787 et 1788, cet exemple fut suivi par les états de Pensylvanie, de Massachussets et de Connecticut; mais on sait aussi que ces défenses n'ont jamais été rigoureusement observées. On sait encore que l'abolition de la traite et les mesures qui en dépendent ne datent, en Angleterre, que de l'an 1807, tandis que l'ordonnance royale danoise relative au même objet est du 16 mars 1792, et que, depuis le commencement de l'an 1803, époque à laquelle cette abolition a dû être rigoureusement maintenue, la traite des nègres n'a jamais souillé le pavillon ni le commerce de ce pays. Si cette ignorance des Anglais et des Américains n'est qu'affectée, il paraît qu'elle était très-réelle chez le plénipotentiaire danois qui conclut avec l'Angleterre le traité du 14 janvier 1814. L'article 8 de ce traité stipule que *le roi de Danemarck s'oblige de défendre la traite pour l'avenir, et de maintenir rigoureusement cette défense.* On aime mieux croire que le plénipotentiaire danois ignorait l'existence d'une ordonnance royale maintenue en vigueur depuis onze ans, que de supposer qu'il ait voulu flatter l'orgueil britannique aux dépens de la gloire de sa patrie. Quoi qu'il

en soit, l'état des colonies danoises dans les Indes occidentales est assez prospère, sans avoir besoin de recruter constamment des nègres; tandis qu'il a été prouvé, en 1815, que les colonies anglaises dans les Antilles recevaient encore une augmentation annuelle de 20,000 nouveaux nègres. C'est encore un fait connu et bien constaté, qu'en 1821 les troupes danoises, en Afrique, ont dû s'opposer de vive force à une expédition faite par quelques Anglais pour se procurer des nègres, et combinée avec des négriers hollandais et portugais. Dans cette circonstance, deux des brigands anglais furent faits prisonniers. — Ce que dit l'auteur sur sa position individuelle pendant les cinq ans qu'il a demeuré dans ce pays est vraiment affligeant, quoiqu'il y ait dans son récit, non-seulement une modération très-honorable, mais encore des réticences bien évidentes. Il paraît que l'administration de la colonie lui a montré, sinon de la malveillance, du moins fort peu d'empressement à lui procurer le simple nécessaire, et même à lui fournir les objets indispensables pour l'exercice de son ministère. Il est affligeant d'avoir à ajouter un fait raconté par l'auteur dans sa préface, que depuis son départ de la colonie, en 1809, jusqu'à l'époque de la publication de son ouvrage, c'est-à-dire pendant plus de treize ans, il n'a pas encore été remplacé dans ses fonctions sacerdotales. Un fait de cette nature est tellement en contradiction avec l'esprit qui anime le roi de Danemarck et son gouvernement, que, pour y ajouter foi, on a besoin de l'attestation d'un homme tel que l'auteur, dont la véracité n'est en aucune manière suspecte. HEIBERG.

163. — *Den Nordsjœllandske, etc.* — Sur le caractère, les mœurs, les opinions et la langue des paysans de la partie septentrionale de l'île de Sélande; par M. JUNGE, curé. Copenhague, 1824.

C'est la *seconde édition* d'un livre fort curieux à lire, non-seulement à cause de son sujet, qui présente des détails instructifs et amusans à la fois, mais aussi par la manière spirituelle dont l'auteur l'a traité. Ce qui rend cet ouvrage éminemment utile, même pour l'étude savante des langues du Nord, c'est le dictionnaire du dialecte des paysans de ces contrées, que l'auteur a ajouté à son ouvrage. H. fils.

164. — *Waldemar den Store, etc.* — Waldemar le Grand et ses braves, poëme épique en 21 chants; par *B.-S.* INGEMANN. Copenhague, 1824. In-8° de 375 pages.

Le sujet de ce poëme appartient à une époque de l'histoire du Danemarck, vers le milieu du XIIe siècle, remarquable, non-

seulement par les guerres civiles qui divisaient alors ce royaume, mais encore par le grand nombre d'hommes célèbres qu'elle a produits dans la guerre et les sciences. Parmi eux nous citerons d'abord l'*archevêque Absalon* (son nom danois est *Axel*), ministre du roi Waldemar, et aussi grand guerrier qu'homme d'état. Après lui vient son ami et son secrétaire particulier, le célèbre *Saxo Grammaticus*, dont l'histoire, écrite en langue latine, prouve l'érudition classique de son auteur, en même tems qu'elle sera toujours une des sources les plus précieuses et les plus abondantes en connaissances intéressantes et variées, concernant les antiquités du Nord en général, et celles du Danemarck en particulier. — En voyant M. Ingemann choisir dans l'histoire de sa patrie un sujet aussi digne de la muse épique, tout le monde s'attendait à voir l'exécution répondre à l'importance des événemens. Malheureusement, il paraît que le poëte est resté bien au-dessous de son sujet, et même de son talent. Il a voulu être original, il est devenu bizarre, et souvent, ce qui est pire encore, burlesque. Représenter le célèbre Saxo Grammaticus comme un pédant ridicule et insupportable, c'est insulter à sa mémoire; le faire parler moitié danois, moitié latin, c'est blesser la majesté du langage épique, c'est confondre le style héroïque avec celui de la parodie. Ajoutons que M. Ingemann n'a pas craint de semer son prétendu poëme épique d'un grand nombre de locutions basses et triviales, et d'une foule de proverbes non-seulement populaires, mais qui appartiennent à la plus basse classe du peuple. Il serait cependant injuste de nier qu'on ne rencontre dans ce poëme plusieurs passages dignes du talent dont M. Ingemann a souvent donné des preuves incontestables. Mais le Danemarck ne possède pas encore un poëme épique dont sa littérature puisse se glorifier; car le beau poëme de feu M. *Pram*, intitulé *Stærkodder*, est plutôt dans le genre d'Arioste que dans celui d'Homère et de Virgile.—Nous nous serions abstenu d'énoncer notre opinion sur l'ouvrage de M. Ingemann, si nous n'avions pas fait connaître aux lecteurs de la *Revue Encyclopédique* (*voy.* t. XXIII, p. 747, l'article *Nouvelles* du Danemarck) la publication de ce poëme, que nous n'avions pas encore lu, et sur lequel le talent de son auteur, si bien établi sous d'autres rapports, nous avait inspiré un préjugé trop favorable. HEIBERG.

165. — *Titania eller trillelandet, etc.* — Titania, ou le Pays d'enchantement, par *W.* GOTTSCHALCK; traduit de l'allemand en danois par Mlle *Élise* BEYER. Copenhague, 1824. Grand. In-12 de 290 pag.

La plupart des contes de fées que contient cette production, sont des imitations de *Voltaire*, *Wieland*, *Ducray-Duminil*, *etc.*, qui font honneur à l'imagination, aux principes, et à la plume de M. *Gottschalck*. L'aimable traductrice de cet ouvrage n'a pas encore dix-sept ans; et néanmoins, nous pouvons affirmer que sa version est correcte, élégante et exempte de germanismes : elle l'a fait précéder d'une dédicace, en très-beaux vers danois, à S. A. la princesse Wilhelmine de Danemarck. Ce n'est pas la première production littéraire de cette jeune muse, qu'on peut appeler la *Delphine* Gay du Nord, et dont les coups d'essai lui assurent une place marquante sur le parnasse danois, si elle continue comme elle a commencé. G—o.

166. — **Syv Aar*, *etc.* — Sept Ans, roman de M. Kruse. Copenhague, 1824. 4 vol. in-8°.

Ce roman, qui a paru presque en même tems, en allemand à Leipzig, et en danois à Copenhague, est d'un auteur danois qui écrit également bien dans les deux langues, et dont le roman intitulé : *la Naissance de Déodate*, ainsi que plusieurs autres ouvrages, ont déjà été mentionnés avec éloge dans notre *Revue*. Celui que nous annonçons aujourd'hui est sans doute un des meilleurs qui aient paru, non-seulement dans la littérature danoise (car le peu de romans que cette littérature possède, ont tous été composés par cet auteur), mais peut-être dans la littérature européenne en général, en exceptant toutefois quelques anciennes productions classiques. Le sujet est puisé dans l'histoire, et se rattache à la catastrophe sanglante de Gustave III, roi de Suède; mais cet événement, ainsi que tout ce qui a rapport à la politique de ces tems, est placé sur le second plan et ne peut nuire à l'intérêt principal. Le tableau de la nature de la Suède et du caractère de ses habitans est peint avec les couleurs de la vérité, et laisse bien en arrière, sous ce rapport, les ouvrages de la Motte Fouqué et d'autres auteurs allemands, qui choisissent souvent les pays du Nord pour y placer la scène de leurs récits, sans avoir une connaissance suffisante de ces pays. L'excellent roman de M. Kruse, digne en tout de rivaliser avec ceux de Walter Scott, mériterait d'être traduit en langue française; ayant déjà réuni les suffrages de deux nations, il plairait sans doute aux lecteurs français, dont le goût bien reconnu consacrerait ainsi la réputation de M. Kruse, en la rendant européenne. Heiberg fils.

ALLEMAGNE.

167. — *Abhandlung über Urinverhaltungen*, *etc.* — Traité des rétentions d'urine qui proviennent d'un ou de plusieurs rétrécisse-

mens de l'urètre, avec les moyens de guérison indiqués par Ducamp, et une nouvelle méthode modifiée par *B.* Duboucher; traduit du français par le docteur Wendt. Leipzig, 1824; Hartknoch. 1 vol. gr. in-8°.

C'est faire un éloge suffisant de cet ouvrage d'un de nos jeunes médecins, qu'annoncer qu'il a été jugé digne d'être traduit dans un pays où l'on ne néglige aucune occasion de s'enrichir des productions importantes dans les sciences et la littérature, que voient paraître les autres parties de l'Europe. Z.

168. — * *Europa, in seinem gegenwärtigen Zustande.* — L'Europe, dans son état actuel; par *J.* Weitzel. Wisbaden, 1824. 1 vol. in-8°.

La politique semble être arrivée, dans quelques pays, à ce point où la pratique et les théories ne sauraient plus tenir sur le même terrain, et où les doctrines deviennent inconciliables avec les faits. Le pouvoir ne se contente pas d'accuser la spéculation d'inutilité; il l'accuse encore d'être dangereuse, et se renferme chaque jour davantage dans le mystère pour échapper à l'œil scrutateur du publiciste. On doit donc se féliciter quand on voit des écrivains courageux émettre, sur les affaires publiques, des pensées généreuses et sincères. Il est un autre genre de courage civil qui n'est pas moins admirable; il consiste à se défier de son propre entraînement et à ne point flatter et partager les passions de la multitude en sacrifiant le caractère d'impartialité et de dignité qui convient à l'homme de lettres. — L'auteur de cet ouvrage, qui renferme l'histoire de ces trente dernières années marquées par tant d'orages, s'est constamment tenu entre ces deux extrêmes; mais il a rencontré un autre écueil, l'impossibilité de développer aux yeux de ses contemporains et au milieu de l'Allemagne, un tableau fait pour des tems et des contrées plus libres: aussi ses couleurs sont-elles souvent pâles et ses aperçus timides. Il faut toutefois lui rendre cette justice, qu'il a tracé la lutte des opinions dans l'Europe, durant les cinq dernières années, les efforts des uns pour devancer la lenteur de la civilisation, les tentatives des autres pour arrêter l'esprit humain dans sa marche, avec une indépendance qui, bien qu'un peu circonspecte, est d'autant plus méritoire, que chaque jour elle devient plus rare. — Un chapitre de cet important ouvrage est spécialement consacré à l'examen de la constitution anglaise; l'auteur y démontre, un peu subtilement peut-être, que l'acte fondamental de l'Angleterre a subi, dans les premières années de ce

siècle, de nombreuses altérations par les accroissemens excessifs de l'aristocratie, et que cette Charte n'étant qu'un assemblage fortuit de parties discordantes, mais si admirablement ajustées, qu'un principe faux y sert souvent de correctif à un principe également défectueux, les nations qui ont à créer spontanément toute leur organisation politique, ne devraient pas la prendre pour modèle. Dans cette partie de son travail, l'auteur exagère peut-être la force numérique de l'aristocratie anglaise, qu'il évalue à la huitième partie de la nation; il était nécessaire d'appuyer cette assertion de quelques autorités avant d'en tirer des conséquences positives. L'auteur termine ce livre très-remarquable par quelques préceptes dont on ne saurait contester l'excellence, entre autre celui-ci : « Il ne saurait, en tous cas, y avoir pour les gouvernans et les gouvernés qu'une même morale, une même justice et une même politique ».

LOEVE-VEIMARS.

169. — * *Gemählde aus dem Zeitalter der Kreuzzüge.* — Tableaux tirés du siècle des croisades. 4 vol. grand in-8°, avec carte et table généalogique. T. I, XII, 528 p.; t. II, XVI, 366; t. III, XII, 420 p. Leipzig, 1821, 1823 et 1824. 3 vol. in-8°; prix 29 fr. — Il y aura un 4e volume.

L'Allemagne avait déjà sur les croisades deux excellens ouvrages, ceux de *Wilken* et de *Raken*; mais ils ne rendent pas superflu celui que nous annonçons, et qui offre des détails biographiques fort intéressans, dont il n'est guère permis à l'histoire générale de ces expéditions romanesques de s'occuper. Les deux premiers volumes avaient paru, sans indication d'auteur; le troisième offre, au bas de la préface, le nom de M. de FUNCK, lieutenant général, qui, cédant aux prières de feu M. Brockhaus, a enfin consenti à faire connaître à ses nombreux lecteurs le savant distingué auquel ils doivent tant d'instruction et d'amusement. Après une préface savante et propre à faire connaître le siècle des croisades, le premier volume offre la vie de Tancrède, digne représentant de la chevalerie à cette époque, et celle de Baudouin III, à laquelle il était facile de rattacher l'histoire instructive du royaume de Jérusalem, type du système féodal. L'auteur ne nous avait promis que des tableaux biographiques; mais son sujet l'a forcé à modifier son plan. Saladin est un nom assez illustre pour qu'il eût pu lier à sa vie toute l'histoire des événemens de l'époque; mais c'eût été traiter avec injustice Frédéric I et Richard-Cœur-de-Lion, dont la biographie aurait encore exclu nécessairement plusieurs choses relatives au sultan d'É-

gypte. En conséquence, son second volume traite de Saladin et des derniers rois de Jérusalem; et le troisième, des croisés et de Saladin, après la destruction du royaume des Francs par ce dernier. Conrad de Montferrat, l'empereur Frédéric I et Richard Cœur-de-Lion, que l'auteur a regretté de ne pouvoir traiter aussi favorablement qu'il l'eût désiré, en sont les principaux personnages. Il a parfaitement étudié toutes les sources, à l'exception des ouvrages orientaux, et il cite toujours quelque autorité, lorsqu'il s'éloigne d'une opinion admise avant lui.

170 — **Die deutsche Geschichte für Gymnasien und Schulen.* — Abrégé de l'histoire d'Allemagne, à l'usage des gymnases et des écoles; par le docteur *Ch.-G.* Böttiger. Erlangen, 1823; Heyder. In-8° de 266 p. d'une impression très-serrée.

M. Böttiger, qu'il ne faut pas confondre avec le savant archéologue de ce nom, est connu par son *Histoire de Henri-le-Lion, duc de Saxe et de Bavière* (Hanovre, 1819; Hahn. XXII, 482 pag. in-8°). Il vient satisfaire un besoin généralement senti, en mettant l'histoire d'Allemagne à la portée de la jeunesse. Quoiqu'il ait profité des ouvrages de *Schmidt, Heinrich, Posselt, Pölitz, Heeren, etc.*, il n'a point négligé les auteurs originaux, et son précédent ouvrage que nous venons de rappeler prouve jusqu'à quel point il les a étudiés; mais l'histoire d'Allemagne de M. *Menzel* paraît lui être échappée. La nation allemande était plus à ses yeux que l'empire d'Allemagne; il expose l'histoire de la première, sous les rapports de la culture de l'esprit, des mœurs, de la religion, de la constitution et du gouvernement, et ses jugemens sont pleins de sagesse et de franchise. Nous abandonnons aux journaux critiques allemands le soin de relever quelques erreurs et de discuter les points où l'on pourrait bien être d'une autre opinion que l'auteur; et comme l'Allemagne savante est encore bien loin d'être connue parmi nous, nous citerons seulement le passage suivant (p. 193): La langue allemande comptait déjà des écrivains très-remarquable, dès 1740; depuis, sa splendeur s'est accrue rapidement; elle commença d'abord par se dépouiller d'une foule de formes empruntées à l'étranger, *inita* ensuite les meilleures formes usitées dans d'autres langues et finit par s'en créer de nouvelles à elle-même. Tout Allemand doit être rempli d'un juste orgueil au souvenir des auteurs célèbres de sa patrie, tels que Haller, Gellert, Cramer, Lessing, Wieland, Klopstock, Ramler, Bürger, Stolberg, Gessner, Herder, Leiswitz, Schiller, etc., auxquels il faudrait ajouter, parmi les écrivains qu'elle possède encore aujourd'hui,

Voss, Klinger, Göthe, Schlegel, Tieck, et beaucoup d'autres. Cet orgueil national doit s'accroître encore, en parcourant le vaste domaine de la science, en voyant quelques-unes de ses branches naître en Allemagne, où elles fleurissent avec éclat, telles que la *psychologie expérimentale*, l'*esthétique*, la *pédagogique*, la *statistique* et l'*économie nationale*, et dans toutes les autres, des hommes qui peuvent se placer hardiment à côté des écrivains les plus distingués de toutes les nations. Nous supprimons ici une longue énumération de noms, qui paraîtrait d'autant plus déplacée à nos lecteurs, qu'elle n'est relevée par aucun détail qui puisse en corriger la sécheresse; mais nous sommes d'autant plus éloignés de contester à notre auteur ces titres de gloire de sa nation, que nous sommes assez riches nous-mêmes pour être préservés d'une basse et injuste jalousie.

171. — *Uebersicht der Staatsämter und Verwaltungsbehörden unter Theoderich.* — Des places, emplois et autorités administratives sous Théodoric; par le docteur *J.-G.-F.* Manso. Breslau, 1823; Grass. 56 pages in-8°.

C'est une excellente coutume des professeurs et des recteurs allemands que de publier, au commencement des années scolaires, ou à l'occasion des diverses solennités, un programme qui, outre la chronique du gymnase, de l'université, etc., offre quelque dissertation sur un sujet scientifique ou littéraire. M. Manso, historien distingué, dont on connaît la Biographie de Constantin-le-Grand et l'Histoire de Sparte, a fourni de cette manière plusieurs monographies intéressantes. Celle que nous annonçons semble être le prélude d'un grand ouvrage sur l'empire des Ostrogoths dont l'auteur s'est beaucoup occupé; son voyage en Italie pourrait bien avoir été fait principalement dans l'intérêt de cette entreprise, dont nous appelons de tous nos vœux l'exécution.

172. — *A.-Ch.-Dorothea letzte Herzogin von Kurland.* — Vie d'Anne-Charlotte-Dorothée, dernière duchesse de Courlande, écrite par *Ch.-Aug.* Tiedge. Leipzig, 1823; Brockhaus. XII, 415 pages in-12.

A.-Ch.-Dorothée de Medem, d'une famille très-ancienne, naquit, le 3 février 1761, à Mesothen, en Courlande; un des comtes ses frères occupe maintenant la place distinguée de plénipotentiaire de la noblesse de ce pays, alors gouverné par des ducs vassaux du roi de Pologne. Sa beauté, ses talens naturels, l'éducation soignée qu'elle avait reçue de sa mère attirèrent bientôt sur elle les regards d'une foule de jeunes gentilshommes; mais le duc Pierre lui-même, après

avoir fait divorce avec sa seconde épouse, lui offrit sa main et l'épousa, le 6 novembre 1779. C'est ici que commence sa carrière politique : car l'apathie et l'insouciance de son époux l'obligèrent à donner des soins aux affaires de son pays, très-dérangées alors. Elle ne s'en tira pas sans honneur. La Courlande était au moment de perdre son indépendance, puisque son existence politique dépendait de celle de la Pologne, qui se trouvait elle-même alors dans une situation plus que critique. De plus, des troubles régnaient dans l'intérieur du duché, et la Russie était prête à en tirer parti. Dorothée s'épuisa en efforts inutiles, mais honorables; le duc abdiqua, en 1795, et la Courlande (avec Semgalle) fut réduite en un gouvernement russe. L'ex-duchesse se consacra alors tout entière à l'éducation de ses quatre filles, à l'amitié, à la bienfaisance, aux lettres et aux arts; elle fit de ses immenses richesses un usage noble et généreux. Le mariage de sa fille Dorothée avec Edmond de Périgord, neveu du prince de Talleyrand, l'amena à Paris où elle s'érigea en patrone généreuse de la commune luthérienne. Elle mourut, le 20 août 1821, à sa terre de Löbichau, dans la principauté d'Altenbourg. M. Tiedge, poëte distingué, honoré de son amitié et de celle de Mme de Recke sa sœur, nous offre sur la première une biographie dédiée à la Société littéraire courlandaise. L'auteur ayant eu à sa disposition le journal autographe et beaucoup de lettres de la duchesse, a pu entrer dans de grands détails. Peut-être même s'en trouve-t-il trop; quelques faits inexacts défigurent d'ailleurs cette biographie, ou plutôt ce panégyrique, puisqu'on n'a dit et voulu dire que le bien. Nous devons ajouter que nous avons vu avec étonnement l'auteur conserver encore tous les préjugés que sa nation a nourris si long-tems contre la nôtre, et au-dessus desquels un homme d'esprit devrait savoir s'élever. *J.-H.* Schnitzler.

173 — *M. Tullii Ciceronis, orationum pro Scauro, pro Tullio et in Clodium fragmenta inedita, pro Cluentio, pro Cœlio, pro Cœcina variantes lectiones, orationem pro T. A. Milone à lacunis restitutam ex membranis Palimpsestis Bibliothecæ Taurinensis, Athenæi edidit et cum Ambrosianis parium orationum fragmentis composuit Amedeus* Peyron. Stuttgart et Tubingue, 1824. In-8°; prix 14 fr. 25 c.

La préface de cet ouvrage est d'un grand intérêt; l'auteur y fait mention de la bibliothèque de Bobbio. Un monastère fondé au VIIe siècle, contenait des trésors de philologie; dispersés aujourd'hui, ils pourront être recherchés plus facilement à l'aide du catalogue de M. Peyron. Muratori avait publié autrefois un catalogue du Xe siècle;

celui que donne M. Peyron date du xve, et prouve combien la fureur de charger d'insipides rapsodies les chefs-d'œuvre de l'antiquité, avait déjà fait de progrès dans cet intervalle. Combien d'excellens ouvrages, indiqués dans le catalogue de Muratori, ne se trouvent plus dans ce que nous donne M. Peyron! Il nous apprend comment la bibliothèque du monastère de Saint-Columban fut peu à peu diminuée et enfin anéantie. Il nous donne l'inventaire du xve siècle, avec des notes étendues et instructives; ces notes contiennent des morceaux importans, tels que le second Livre des Machabées, d'après une version inédite. Les Palimpsestes sont indiqués et décrits. Les 200 premières pages du volume sont occupées par ces détails, et l'on arrive enfin aux fragmens inédits de Cicéron. M. Peyron les a découverts sous l'écriture d'un Traité de saint Augustin, provenant de la bibliothèque de Bobbio, et faisant partie de celle de Turin. Il nous dit comment il s'y est pris pour faire reparaître l'ancienne écriture, en quoi il a été merveilleusement secondé par M. Giobert, professeur de chimie. M. Maï et M. Niebuhr n'étaient point d'accord sur la manière dont il fallait coordonner deux fragmens du discours de Cicéron pour Scaurus. La découverte de M. Peyron, qui les a trouvés réunis, décida pour M. Niebuhr. Rien de plus élégant, rien de plus agréable à lire que le latin de M. Peyron; les choses en apparence les plus arides plaisent au lecteur par la manière dont elles sont présentées, et le cadeau qu'il nous fait est d'autant plus important, qu'il rend aux plus beaux discours de Cicéron des fragmens qui leur manquaient. Ceux des oraisons pour Scaurus, pour Tullius contre Clodius, sont très-considérables. Les harangues pour Cluentius, pour Cœlius, pour Cœcina et plusieurs autres sont enrichies de variantes. La *Milonienne* est restituée et débarrassée de lacunes fâcheuses. Toutes ces réfutations de texte, toutes ces variantes sont accompagnées de notes très-savantes.

174. — *Deutsche Alterthümer.* — Antiquités allemandes et germaines, ou Archives de géographie ancienne et du moyen âge, publiées par *T.* Kruse, professeur à Halle, et secrétaire de la Société des antiquaires de Thuringe. Halle, 1824. Petit in-8°. — Il paraît tous les deux mois un numéro de cinq à six feuilles d'impression, accompagné de cartes et de gravures; six numéros forment un volume : le prix du volume, ou de l'année, 3 rixdalers 12 gros (environ 12 fr.).

La *Revue* a plus d'une fois parlé des travaux de M. Kruse,

auquel la géographie a de grandes obligations. En 1821 et en 1822, il publiait des *Archives*, où les questions les plus importantes étaient approfondies. Ptolomée, la civilisation de la Germanie, le commerce des Romains, les peuples situés à l'Orient de sa patrie, étaient tour à tour examinés; des nouvelles littéraires terminaient chaque cahier, et c'est avec un véritable chagrin que nous nous sommes vus privés de cet utile recueil. Celui que nous annonçons aujourd'hui paraît moins consacré à l'érudition qu'à la réunion d'un grand nombre de faits ingénieusement présentés : ces matériaux, sans doute, auront par la suite une utilité incontestable. D'abord, nous trouvons d'intéressantes observations sur l'église de Keuschberg, fondée par Henri Ier. Ce morceau, de M. Stieglitz, est suivi d'une discussion de M. Kause sur quelques objets trouvés à Mulsum, duché de Brême. M. Tychsen en avait déjà entretenu la Société royale de Gœttingue. M. Kruse, qui ne partage pas son avis, donne au sien des développemens qui seront lus avec plaisir : il s'agit de plusieurs médailles romaines en or qu'un anneau semble avoir converties en ornement... L'époque où les *Chauci Majores* quittèrent le pays situé entre le Veser et l'Elbe, où les Saxons les remplacèrent, est celle pour laquelle se décide M. Kruse, qui croit voir aussi, dans un lieu voisin, nommé Heidenstadt (ville païenne), le *Phabiranum* de Ptolomée. Ce qui suit est de M. *Auguste* Wilhelm et de M. Bergner, qui rendent compte de fouilles les plus intéressantes et les plus fructueuses que l'on ait encore faites dans les *Tumuli*. Ceux-ci sont placés sur la montagne de Bottendorf. Il paraît que tout ce pays était un vaste champ funéraire, et la superstition le peuple de revenans. Nous engageons ceux qui s'occupent de *Tumuli* à étudier ce morceau. M. Roemer, de Mersebourg, traite après cela de médailles qu'on a trouvées, en 1822, dans les environs de cette ville; ces médailles n'ont qu'un intérêt local. Je me tairai sur les autres pièces de ce cahier, qui occupent peu de place et n'ont pas non plus un intérêt général. P. Golbéry.

SUISSE.

175. — * *Œffentliches Recht, etc.* — Droit public de la Confédération helvétique et des Cantons de la Suisse, précédé des principes généraux du droit public; par M. *Édouard* Henke, docteur en droit et professeur à l'Académie de Berne. Arau, 1824; Sauerlander. In-8° de 351 pages.

A peine cet ouvrage a-t-il paru, qu'il a réuni en Suisse tous les

suffrages. Il semble destiné à servir, dans plusieurs académies de ce pays, de texte ou du moins de guide pour l'enseignement du droit public fédéral. Les principes généraux remplissent 128 pages; le reste du volume est consacré à ce qui en fait proprement le sujet. Une plume élégante prépare une traduction française de la partie de cet ouvrage purement helvétique. C. M.

176. — *Essai d'une introduction à l'histoire des Suisses.* — Genève, 1825; Cherbuliez et Lador. Brochure in-8° de 57 pages.

C'est un résumé rapide de l'histoire de la Suisse, mais dans un style que l'ode comporterait à peine. Sans doute, s'il est quelque chose qui puisse échauffer, embraser notre âme, c'est la liberté, et les combats soutenus pour sa noble cause; mais l'historien, dont le premier devoir est de se faire croire, obtiendra-t-il aisément la confiance du lecteur, s'il expose les faits avec le style dont les poëtes chantent les héros. — « *Liberté, je t'appelle*, s'écrie l'auteur en commençant son ouvrage : *viens conduire ma faible plume;* et il part de là pour faire planer l'*ange de la mort au milieu de l'ossuaire de Morat* (p. 9); pour faire parcourir la Suisse à *un monstre pâle et livide* (p. 23), la peste; pour faire passer des habitans égorgés pendant la nuit, *du sommeil de la vie, à celui de la mort* (p. 26). — Si le style seul fait vivre les ouvrages, qu'augurerons-nous d'une telle introduction à l'histoire? Que l'auteur se hâte donc, ou d'abandonner son sujet, ou de changer sa manière d'écrire : j'aimerais mieux le dernier parti. Les faits présentés avec rapidité, avec chaleur, prouvent qu'il connaît bien son histoire, et qu'il peut y répandre beaucoup d'intérêt : mais qu'il n'oublie pas que chaque genre a son style qui lui est propre, et qu'une narration ne doit pas être un dithyrambe. B. J.

177. — *Ueber den Neapolitanischen Kriegsdienst.* — Sur le service napolitain, avec cette épigraphe : *Veder Napoli, e poi morir.* Ury, 1824, *Fr.-Xav.* Z'graggen. In-8° de 16 pages.

On répand avec profusion dans les petits cantons la brochure dont nous venons de donner le titre et qu'on dit être l'ouvrage d'un officier. L'auteur protège et recommande le service de Naples de toute la puissance de son talent. Il combat en faveur de sa cause avec la triple arme de la raillerie, du raisonnement et de la sensibilité. La raillerie forme la part des adversaires du service; et il faut convenir que l'auteur nous porte de rudes coups. Nous sommes, selon lui, des *patriotes*, des *harangueurs du peuple* (p. 5), des *marchands de sucre et de café*, qui nous opposons à toute expatriation militaire, parce

qu'elle nous enlève des consommateurs (p. 6). Ses raisonnemens sont aussi forts que ses plaisanteries sont poignantes. On en jugera par l'exemple suivant. Beaucoup de gens qui poussent le carbonarisme jusqu'à vouloir que la Suisse tienne les engagemens qu'elle a pris par les capitulations avec la France et les Pays-Bas, voyant qu'on a de la peine à remplir ces engagemens, trouvent qu'une nouvelle capitulation est intempestive. Le Napolitain des presses d'Ury répond, que les jeunes hommes qui prendront du service à Naples n'en auraient pas pris en Hollande, parce qu'ils préfèrent un climat chaud à l'humidité froide, et le bon vin de la Calabre à la bierre et au rogomme (p. 12). Si ce raisonnement n'était pas terrassant, nous répondrions, que ce goût méridional pourrait être satisfait par le service de France qui conduit nos régimens droit à Madrid, où il fait passablement *chaud*. Passant du raisonnement au pathétique par une transition heureuse, qui réunit l'un et l'autre, il nous montre la nouvelle capitulation accueillie avec ardeur dans les cantons où se sont livrés les combats de Morgarten, de Sempach et de Laupen, et qui ont vu naître et mourir un Tell et un Winkelried (p. 13); il ne manque, pour compléter cet argument, que d'ajouter que Tell et Winkelried étaient au service d'Autriche. — La partie pathétique de la brochure est fort bien traitée. L'auteur attaque le sentiment en habile homme. Il touche le cœur de ses compatriotes par la promesse d'une forte solde et de vivres abondans et peu chers. D'ailleurs, ajoute-t-il, l'Évangile recommande le service de Naples : en effet, il nous montre, parmi les personnes converties par la mort du Sauveur, un centenier ou capitaine qui s'écria : « Cet homme était véritablement le Fils de Dieu. » Donc l'état militaire est honorable, donc les jeunes Suisses doivent s'empresser de s'enrôler pour le service napolitain (p. 15). Nous n'altérons absolument en rien cet argument pathétique. — A Naples, on vit et l'on meurt joyeusement (*ib.*); il est même impossible de trouver du plaisir à mourir, à moins qu'on n'ait vu cette ville enchantée (p. 16). Vers la fin de sa production, l'auteur montre un goût tout particulier pour les proverbes; il essaie même de donner cours à un adage de sa façon : *Point de Bourbons, point de Suisses.* Qu'il veuille donc aussi faire passer en proverbe ces deux mots que nous lui proposons pour devise : ENRÔLEUR, ENJÔLEUR.

178. — * *Neue praktische Französiche Grammatik, etc.* — Nouvelle Grammaire pratique de la langue française; par *Gaspard* HIRZEL.

Troisième édition, revue et augmentée par *Conrad* D'ORELL, instituteur à l'École des bourgeois à Zurich. Arau, 1824; Sauerlander. In-8°; première partie, 320 pages; seconde partie, 134 pages.

Cette Grammaire est l'une des meilleures à l'usage des Allemands qui veulent apprendre le français. La théorie y est exposée d'une manière solide et simple, appuyée par de nombreux exemples, et appliquée à des exercices composés avec autant d'habileté que de goût, et gradués avec une égale connaissance des deux langues. Une partie trop souvent négligée dans les ouvrages de ce genre, qui tiennent le milieu entre les traités élémentaires et les grammaires savantes, celle des idiotismes des deux langues, les locutions proverbiales, les mots souvent confondus et les synonymes, est traitée avec assez d'étendue dans la seconde moitié du livre de MM. Hirzel et d'Orell. Quoique celui-ci fût adopté dans la plupart des écoles de la Suisse allemande et dans quelques institutions d'Allemagne, M. d'Orell y a fait des changemens heureux dans la troisième édition. En somme, malgré la ressemblance des titres, la *Nouvelle Grammaire pratique* n'a rien de commun avec la fameuse méthode de Meidinger, le grammairien des commis voyageurs. C. MONNARD.

379. — *Cours de Thèmes grecs;* par *Louis* VAUCHER, docteur ès-lettres. Genève, 1824; J.-J. Paschoud. 2 vol. in-8°, 192 et 120 pag.

Il semble que l'on voudrait aujourd'hui ranimer dans nos écoles, par des méthodes plus faciles et plus sûres, l'étude de cette belle langue grecque qui a produit tant de modèles dans tous les genres, et la seule de toutes les langues du monde qu'on n'ait point cessé de parler sur la terre depuis trente siècles. On commence plus généralement à essayer d'écrire dans cette langue, ou, comme disent les écoliers, *à faire des thèmes;* seul moyen d'étudier avec fruit quelque idiome que ce soit, et d'apprendre à connaître la valeur des termes et la construction des phrases. La plupart de ces hommes d'un véritable génie qui ont contribué en France à la renaissance des lettres, Guillaume Budé surtout, ont écrit en grec avec une correction et une élégance qui étonnaient les fugitifs de Constantinople. Henri Estienne traduisait en grec les élégies de Properce; Yves Duchat composait dans la même langue l'histoire de la première croisade, qu'il intitulait de *Récits de la guerre sacrée*. Plus tard, Ménage faisait des vers grecs qui valaient mieux que ses vers français; Pétau donnait une paraphrase homérique des psaumes; et La Monnoye s'exerçait à un travail semblable sur les épîtres de Boileau. Ces tems ne sont plus, et on n'espère pas les faire revivre;

mais il y aurait certainement un milieu entre cette ardeur d'érudition qui brave les difficultés avec trop de confiance, et cette apathie ignorante qui se contente si aisément de ne rien savoir. — Il nous paraît donc juste d'accueillir avec reconnaissance les instituteurs de la jeunesse qui cherchent à établir ou à propager d'utiles méthodes, et nous applaudissons très-volontiers aux tentatives qu'on a faites dernièrement en France pour rendre l'étude du grec plus facile. Mais nous croyons aussi que, parmi les traités didactiques publiés dans le même but chez nos voisins, et qui mériteraient d'être admis chez nous, un rang distingué doit appartenir à l'ouvrage de M. Louis Vaucher.—Son cours est divisé en deux parties : l'une renferme, dans l'ordre de l'analyse grammaticale, les *Thèmes*, précédés chacun de phrases grecques qui servent, pour ainsi dire, de *paradigmes*, ou d'exemples; l'autre est le vocabulaire exact des mots grecs et des mots français. L'auteur, animé du zèle le plus honorable, a déjà publié avec M. le professeur Humbert, de Genève, le *Théâtre choisi d'Eschyle*, dont nous avons parlé (voy. *Rev. Enc.*, t. XIX, p. 147); et ils viennent encore de se réunir tous deux à M. Töpfer pour commenter les *harangues politiques de Démosthènes*. M. Humbert promet aussi de donner bientôt un choix d'Aristophane. Il y a quelque chose de vraiment digne de respect dans le désintéressement et la persévérance de ces jeunes savans, qui n'épargnent aucuns sacrifices, aucunes veilles, pour enrichir l'Académie de Genève de bons livres élémentaires, et y concourir au progrès des saines études. Quoiqu'ils semblent travailler plus spécialement pour leurs compatriotes, le fruit de leurs efforts ne doit pas être perdu pour nous. M. Vaucher, par exemple, ne sera point surpris que nous nous empressions de recommander son dernier ouvrage à nos écoles, puisqu'il convient réellement à la jeunesse de toutes les nations, par ses principes clairs, sa rédaction méthodique, et son incontestable utilité. J.-V. Le Clerc.

ITALIE.

180. — *Corso analitico di Chimica.* — Cours analytique de chimie; par M. Mojon. *Quatrième édition.* Gênes, 1825.

Ce livre, traduit en espagnol et en français sur les éditions précédentes, avait besoin d'être mis au courant des découvertes dont la chimie a agrandi son domaine; tel a été le but de l'auteur dans cette 4e édition, et tel est le mérite qui la distingue.

181. — * *Chimica applicata all' agricoltura.* — Chimie appliquée à l'agriculture; par M. Chaptal, et traduite par M. Primo. Milan, 1824.

M. Primo ne pouvait se faire connaître plus favorablement qu'en associant son nom à celui de l'illustre auteur de cet ouvrage. La traduction qu'il a entreprise doit paraître en huit livraisons, dont les trois premières annoncent dans M. Primo un traducteur élégant, et surtout fidèle. B.

182. — *Nuova maniera di fabbricare il vino, ecc.* — Nouvelle méthode de fabriquer le vin, au moyen d'une cuve couverte, sans l'emploi d'aucune machine; par le docteur *Agostino* Bassi. Lodi, 1824; J.-B. Orcesi. In-8°.

On avoit inventé et proposé beaucoup de machines et d'ustensiles pour la fabrication du vin. M. Bassi déclare aujourd'hui qu'il les regarde tous comme plus ou moins imparfaits, et qu'il lui paraît convenable de donner la préférence à la méthode qui emploie une simple cuve couverte. Il possède les connaissances nécessaires pour perfectionner cette branche d'industrie, et l'on voit qu'il a puisé ses principes dans ses propres expériences. Tous ceux qui s'occupent de cette matière et qui ont lu la *Nouvelle Méthode*, assurent qu'on trouve plus à profiter dans ce petit livre, rempli de beaucoup de choses neuves et utiles, que dans le gros volume de M. *Huber* sur le même sujet. M. Bassi recommande surtout de s'attacher à bien connaître et à bien décrire les variétés des vignes, pour introduire les meilleurs plants et apprendre l'art de les combiner entre eux, si l'on veut donner à ce genre de culture le degré de perfection qui lui manque encore en Italie.

183. — *Se la febbre gialla sia, o no, un contagio, ecc.* — La fièvre jaune est-elle ou non contagieuse? question agitée par les médecins d'Europe et d'Amérique. Mémoire du chevalier Dr *Gaetano* Palloni. Livourne, 1824.

M. Palloni avait déjà émis, en 1804, son opinion sur le caractère de la fièvre jaune, qu'il regarde comme *contagieuse*. Il développe la même opinion dans l'ouvrage que nous annonçons, en s'appuyant de faits et d'observations nouvelles que des épidémies successives lui ont fournis. Il se fait remarquer par l'impartialité de sa discussion; il expose même avec beaucoup de bonne foi tout ce qui peut être favorable à ses adversaires. Après avoir examiné divers procédés propres à déterminer l'origine et la nature de la fièvre jaune, il recommande avec instances l'établissement d'un règlement uni-

forme de santé dans tous les pays civilisés de l'Europe. Les vues de l'auteur prouvent non-seulement ses connaissances dans sa profession, mais aussi, ce qui l'honore encore plus, son zèle pour le bien de la société. F. S.

184. — *Del metro sessagesimale, antica misura egizia, rinnovata in Piemonte, ecc.* — Du mètre sexagésimal, ancienne mesure égyptienne renouvelée en Piémont; dissertations académiques, par M. le Comte *Prosper* Balbo. Turin, 1824. In-4° de 15 pages.

Quoique ces dissertations de M. le président de l'Académie de Turin doivent être insérées dans le *tome* XXIX des *Mémoires* de cette Société savante, nos lecteurs nous sauront gré de les avoir fait connaître d'avance. Ils y trouveront un exemple remarquable des inconvéniens produits par la rareté des bons ouvrages, et surtout de ce que très-peu de savans sont à portée de consulter les grandes collections où se trouvent réunies presque toutes les connaissances sur un même objet. Sans autre guide que le tact des antiquaires et le coup d'œil pénétrant qui aperçoit les plus faibles rayons de lumière et les suit jusqu'à leur source, M. le comte Balbo avait découvert que le *pied liprand* du Piémont égale en longueur la *tierce* du degré terrestre, ou le 0,00007776 d'un grand cercle; que par conséquent c'est une mesure *géométrique*, ou déduite de la grandeur de la terre, et non pas *antropométrique*, c'est-à-dire fournie par les dimensions du corps humain ou de l'une de ses parties, comme son nom semble l'indiquer. Il parvint ensuite à constater que cette même mesure piémontaise coïncide avec l'une des mesures égyptiennes et avec la coudée babylonienne. Mais cette matière avait été traitée avec étendue par M. Jomard, dans la *Description de l'Égypte*, et le savant français était arrivé précisément au même résultat que l'académicien de Turin; ce que celui-ci se plaît à reconnaître. Lorsque des savans se rencontrent ainsi au but sans avoir suivi la même voie et sans être partis du même point, c'est qu'ils ont bien vu et bien jugé: leurs travaux se prêtent une mutuelle garantie. M. le comte Balbo ne pense point que l'usage d'une mesure égyptienne ait pu être introduit par les Lombards dans le nord de l'Italie; il soupçonne que son origine est toscane, et que le pied *liprand* est la mesure nommée à Florence *pie della porta*, parce qu'il était représenté sur l'une des portes de la première enceinte de cette ville. Il observe que, si l'on admet une stade de 360 coudées égyptiennes, on sera d'accord avec Érathosthènes, qui attribue 700 stades au degré terrestre. C'est de stades *vulgaires* que ce géographe a voulu parler. F.

185. — * *Teoria delle pruove giudiziarie, ecc.* — Théorie des preuves judiciaires; par *Jérémie* Bentham; traduite en italien par *B.-V.* Zambelli. Bergame, 1824; Mazzoleni. 2 vol. in-8°.

Les ouvrages originaux de M. Bentham sur la législation et la jurisprudence sont bien connus, et mieux étudiés encore par le petit nombre des Italiens qui aiment ce genre de connaissances. M. Zambelli a voulu rendre encore plus générale la lecture de l'ouvrage que nous annonçons, en le traduisant en italien. Aucun des jurisconsultes philosophes n'avait appliqué à la jurisprudence la méthode analytique au même point que l'a fait M. Bentham. Le traducteur, en appréciant le mérite du publiciste anglais, n'a point négligé d'éclaircir son ouvrage par des notes savantes, et par un discours préliminaire qui en fait bien juger toute l'importance. On trouve sa traduction généralement claire et fidèle; ce qui fait désirer que M. Zambelli traduise aussi les autres productions de M. Bentham, toutes plus ou moins dignes d'être étudiées par ceux qui enseignent ou qui cultivent la science de la législation.

186. — * *Storia cronologica de Romani, ecc.* — Histoire chronologique des Romains, avec des observations recueillies par le Dr *Francesco* Crivelli. Vérone, 1823 et 1824; Société typographique. 3 vol. in-8°.

L'auteur suit cette histoire chronologique de Rome, depuis Énée jusqu'à Constantin XII Paléologue; c'est-à-dire, jusqu'à la prise de Constantinople. Il expose quelques notions préliminaires relatives à l'état politique de l'Italie, aux époques les plus remarquables, et fait connaître l'étendue géographique et progressive de l'empire romain. Son travail est plus exact et plus détaillé que tous les travaux analogues de ceux qui l'ont précédé dans cette carrière. L'auteur s'appuie de tous les documens nécessaires pour constater ce qu'il avance; il n'épargne aucune observation pour éclaircir ce qui le mérite; et ses observations rapides prouvent qu'il pense plutôt à l'instruction de ses lecteurs qu'à une vaine ostentation de savoir. On lui reproche cependant d'avoir trop suivi Denis d'Halicarnasse et Tite-Live, dont les séries consulaires ont été rectifiées par les deux célèbres archéologues San Clementi et Borghesi. Malgré ces imperfections, que l'on peut facilement corriger, l'ouvrage de M. Crivelli conduit ses lecteurs, par une route commode et agréable, au but qu'il s'est proposé.

187. — * *Istoria de' suoi tempi, ecc.* — Histoire de son tems; par *J.-B.* Adriani. Prato, 1823; Giachetti. In-8°.

J.-B. Adriani, de Florence, fut un des hommes de lettres les

plus distingués du XVIe siècle. Il mourut en 1579, et son Histoire fut publiée quatre ans après sa mort, par Marcel son fils; et imprimée par les Juntes. On peut la regarder comme une continuation de l'histoire de Guichardin. Elle contient les événemens les plus remarquables depuis 1536 jusqu'à 1574. Adriani l'avait écrite par ordre du grand-duc Côme, et de Thou assure qu'il se servit pour cela des mémoires ou commentaires du grand duc lui-même, où l'historien puisa probablement des notes et des anecdotes précieuses. Quoiqu'on pût craindre que ces commentaires d'un prince eussent imposé à l'écrivain, le même de Thou trouvait, disait-il dans son histoire, tant de franchise et de candeur, qu'il en profita souvent dans la sienne. Tiraboschi, comme jésuite, se plaint qu'Adriani n'ait pas assez ménagé Paul III; Denina, au contraire, le proposait comme un modèle de modération. Son style n'est pas entièrement soigné; mais, en général, il est correct, clair et noble, et ne se fait pas remarquer par cette prolixité fatigante que l'on peut reprocher à la plupart de ses contemporains. MM. Giachetti ont bien mérité de la littérature italienne en réimprimant avec beaucoup d'exactitude un ouvrage qui était devenu rare, et qui méritait d'être répandu par une nouvelle édition. Cette histoire est précédée d'une notice biographique de l'auteur, tirée du grand dictionnaire du comte Mazzuchelli.

188. — *Francesco I'in Trento nelle feste di Natale del* 1822, *ecc.* — François Ier à Trente, pendant les fêtes de Noël de 1822. Trente, 1823; Monaumi. In-fol.

La *Bibliothèque italienne* de Milan, annonce, quoiqu'un peu tard, ce recueil comme un monument précieux, littéraire et historique. On y trouve un discours sur les événemens qui se sont passés à Trente depuis le 23 jusqu'au 26 décembre 1822. L'auteur signale des circonstances très-propres à faire apprécier à la fois les qualités des princes qui ont visité Trente à cette époque, et celles de leurs sujets. J. B. Garzetti, professeur d'histoire universelle, a donné, dit-on, un essai remarquable de la manière dont il traitera l'histoire d'Italie au moyen âge, dans un discours sur les maux de la révolution française et sur les bienfaits du congrès de Vérone. Le reste de ce recueil consiste en vers italiens et latins, et en inscriptions qui se font remarquer par la beauté du style et des pensées. Le meilleur morceau qu'on y rencontre nous semble être un *document de fondation* d'un nouveau pensionnat dans l'orphanotrophe des femmes de Trente, pour perpétuer la mémoire de l'honorable visite faite à

cet établissement par S. M. l'impératrice Caroline-Auguste, le 25 décembre 1822.

189. — * *Biografia universale antica e moderna, ecc.* — Biographie universelle, ancienne et moderne, traduite, corrigée et enrichie. Tom. XVI et XVII. Venise, 1824; J.-B. Missiaglia. In-8°.

Outre plusieurs imperfections que les rédacteurs italiens n'ont pas relevées dans l'original, on remarque que le peintre Louis de Morales se trouve placé à l'article *Divin*, surnom qu'on a donné à tant d'autres artistes ou écrivains, et qu'il ne convient point de substituer à leurs noms propres. On trouve aussi les deux Biancolelli, père et fils, sous leurs noms de baptême, tandis qu'on les cherchera sous leur nom de famille : ce qui est un grand défaut dans un dictionnaire historique, surtout lorsque cette inadvertance est trop fréquente. Ainsi, dans l'article *Domenico de' Camei*, qu'on pouvait mieux placer sous le nom de famille *Compagni*, on appelle *Giovanni delle Corniole* Giovanni di Corniola, ce qui est tout-à-fait inexact. Nous avons relevé plusieurs autres fautes du même genre, qui appartiennent tantôt à l'original, tantôt à la traduction; mais, ce qu'on ne peut pardonner à l'éditeur de Venise, ce sont des fautes typographiques souvent très-graves. Nous signalons de tems en tems ces négligences, pour obliger les rédacteurs à donner plus de soins à un ouvrage qui, d'ailleurs, a tant de titres pour être bien apprécié.

190. — *Prose, ecc.* — Discours de *J.-B.* Niccolini, de Florence, professeur d'histoire, et secrétaire de l'Académie des beaux-arts. Florence, 1823; P. Piatti. In-8°.

On distingue parmi les morceaux compris dans ce recueil, le discours sur la propriété en fait de langage. Un passage de ce discours peut servir à faire connaître la manière de penser de l'auteur. « Il faut éviter surtout, dit-il, qu'une étude trop minutieuse des mots étouffe entièrement la liberté et l'essor du génie, et que nos écrits ne se fassent remarquer que par cette verbeuse élocution que nous reprochent les étrangers, occupés d'ajouter aux progrès réels des connaissances les plus importantes. » Il espère que la postérité, devenue encore plus éclairée, demandera quel profit a tiré l'Italie de ces misérables disputes grammaticales qui, pendant si long-tems, ont fait les délices et presque l'unique occupation d'un grand nombre de ses écrivains. Quelques pages d'un Verri, d'un Beccaria et d'un Filangieri assurent, dit-il, plus de gloire à l'Italie que les discussions littéraires du Muzio (grammairien),

quand même on parviendrait à prouver que le style de ce dernier est préférable à celui des auteurs que nous avons cités.

191. — * *Le Odi di Pindaro, traduzione, ecc.* — Odes de Pindare, traduites par M. *Giuseppe* Borghi, et dédiées au chevalier V. Monti. Florence, 1824; P. Caselli. In-8°.

Nous nous félicitons d'avoir à annoncer cette belle traduction de Pindare, qui a été généralement bien accueillie par tous les amis éclairés de la littérature classique. Horace, le seul des poëtes latins qui s'était approché du poëte grec, l'avait signalé comme un modèle inimitable. Le premier, parmi les Italiens, qui ait osé le traduire en vers est Alexandre Adimari, qui publia sa version à Pise, en 1631 : il ne la regardait lui-même que comme une paraphrase. Malgré les efforts et les qualités du traducteur, qualités qu'on ne peut se dispenser de reconnaître même aujourd'hui, souvent on cherchait encore inutilement Pindare dans Adimari. L'essai malheureux de ce traducteur et de plusieurs autres, qui, en suivant la même carrière, eurent encore moins de succès, fit espérer à M. Costa, de Padoue, qu'il réussirait mieux en traduisant Pindare en vers latins. Sa traduction, publiée au commencement de ce siècle, se fait remarquer par sa fidélité et par la noblesse du style. Deux autres traducteurs se sont occupés successivement du même travail, le professeur Antonio Mezzanotte et M. Cesare Lucchesini. Le premier nous a donné une version complète Odes des de Pindare; et, malgré les qualités qui la distinguent, les essais qu'a publiés depuis M. Lucchesini font désirer qu'il achève aussi son beau travail. Ce dernier est regardé, en Italie, comme un des plus savans hellénistes et des écrivains les plus élégans. M. Borghi est venu partager cette noble rivalité; et, ce qui honore le caractère des deux concurrens, il a été encouragé par Lucchesini lui-même, qui a fourni, dit-on, des armes à M. Borghi pour lui disputer la victoire, en lui procurant des livres et des renseignemens précieux. L'Italie a généralement applaudi à son succès. M. Borghi a dédié, par un beau sonnet, sa traduction au traducteur d'Homère, V. Monti, espérant, dit-il, plus de gloire de l'accueil favorable de ce poëte que de sa propre couronne. Le plan qu'il a suivi lui est entièrement propre. Il fait précéder chaque ode par un argument qui en développe et en éclaircit le sujet et la marche, ainsi que l'enchaînement des parties, et, ce qui est plus difficile encore, le lien des transitions. Par cette méthode, il rend la lecture de Pindare beaucoup plus intelligible et plus agréable qu'elle ne l'était auparavant.

Chaque ode est suivie de quelques notes indispensables, et par conséquent rares et concises. Dans sa traduction il a tâché de varier les mètres, autant que la nature de l'ode lui a paru l'exiger ou le comporter. Il en a emprunté surtout à Pétrarque et à Chiabrera, et parfois même à Ceretti et Labindo, poëtes qui de nos jours se sont distingués dans ce genre. On pourrait quelquefois lui reprocher d'avoir employé une certaine forme de vers qui semblent convenir plutôt à la lyre d'Anacréon qu'à celle de Pindare. Malgré les lois rhythmiques que le traducteur s'est imposées, il conserve la plus grande fidélité : on aperçoit à peine quelques légers changemens ; et ces changemens, s'ils n'ajoutent pas à la pensée de l'original, servent du moins à l'éclaircir davantage, sans l'altérer. Les savans hellénistes sauront apprécier ce mérite ; mais nous pouvons assurer en même tems que toutes les classes de lecteurs trouveront dans cette traduction le charme que fait éprouver la lecture des meilleures compositions originales. M. Borghi sait toujours paraître original, lors même qu'il n'est en effet que traducteur fidèle. Ces éloges que je me plais à lui accorder sont le résultat des impressions qu'a produites sur moi la lecture de sa belle traduction, impressions que je partage avec les amis les plus éclairés de la poésie italienne. Il serait à désirer que M. Borghi entreprît de chanter, à l'exemple de Pindare, ce qui tient de plus près aux intérêts de son tems et de sa nation : il est vrai qu'ils ne lui fournissent pas les mêmes sujets que la Grèce fournissait à Pindare; mais, à défaut de héros, la vertu, l'honneur, la patrie, n'existent-ils pas toujours, et ne peuvent-ils mériter les hommages et les hymnes de nos poëtes!

F. Salfi.

192. — *Lezioni archeologiche, ecc.* — Lectures archéologiques sur quelques monumens du Musée égyptien de Turin ; par *Giulio* di S. Quintino. Turin, 1824 ; Imprimerie royale. In-8° de 83 pages.

Deux faits capitaux et synchroniques se font remarquer dans l'histoire des études modernes sur l'Égypte : l'arrivée en Europe de la magnifique Collection Drovetti, et les découvertes de M. Champollion le jeune; mais la collection était dirigée sur Turin, et le savant français habitait Paris. Favorisé par d'honorables encouragemens, il s'est rendu en Piémont où ses doctrines l'avaient précédé, et où le nombre infini de monumens de tout genre accumulés dans le Musée royal égyptien, devaient être autant de moyens d'épreuves de ces mêmes doctrines. Les savans académiciens de la capitale du Piémont ne pouvaient pas rester indifférens à ces mémorables expé-

riences; ils s'y sont livrés : chacune d'elles a confirmé les découvertes du savant français ; et dès lors, cet heureux concours d'efforts a été dirigé vers l'interprétation de monumens qui, peu de tems auparavant, étaient encore en proie aux rêveries de Kircher et de sa nombreuse école. Le prochain volume des Mémoires de l'Académie royale de Turin contiendra plusieurs dissertations fondées sur les nouveaux principes, et mettront ceux-ci de plus en plus à l'abri de toute espèce de doute. M. le professeur Constanzo Gazzera a déjà publié ses *Applicazioni delle dottrine del signor Champollion minore ad alcuni monumenti geroglifici del regio museo egyzio* (62 pages in-4° et 12 planches), etc. Le chevalier de Saint-Quentin fournit aujourd'hui son contingent de démonstrations du même genre, en expliquant par l'alphabet des hiéroglyphes phonétiques, deux monumens très-importans, l'un d'eux surtout, puisqu'il consiste en une inscription hiéroglyphique suivie de sa traduction en grec. Les lecteurs du *Bulletin* connaissent déjà cette double inscription : c'est celle qui est tracée sur une momie du tems d'Hadrien, et dont j'ai donné l'interprétation dans le cahier d'octobre du Bulletin, n° 177, avec une planche. Le mémoire que M. de Saint-Quentin publie aujourd'hui, a été lu à l'Académie de Turin le 19 août précédent : le sens de l'inscription grecque ne présentant aucune difficulté, il n'y a aucune divergence entre les deux interprétations, et M. de Saint-Quentin, qui a le monument sous les yeux, rapprochant les noms propres qui sont dans les deux inscriptions hiéroglyphique et grecque, en conclut hautement la certitude du système hiéroglyphique de M. Champollion le jeune; et il ajoute aussitôt : « Si, maintenant, il se trouvait encore quelqu'un qui voulût mettre en doute la vérité de la récente théorie d'interprétation des diverses espèces d'écritures usitées chez les anciens Égyptiens, je pourrais avec toute certitude l'inviter à renouveler la confrontation que j'ai faite moi-même des deux inscriptions susmentionnées, et à en tirer avec bonne foi les conséquences qui en découlent nécessairement. » Voilà ce que disent les monumens sur une découverte dont l'exposition méthodique et rigoureuse avait déjà démontré la certitude; toutefois, ces nouvelles preuves ne sont point indifférentes à produire pour confirmer la foi des personnes éclairées, et mettre un peu à l'aise ceux qui font semblant de douter encore, il est vrai sans soumettre leurs doutes affectés à l'examen du monde savant. — Le second monument interprété par M. de Saint-Quentin est d'une toute autre importance pour l'histoire : il s'agit d'un colosse de grès rouge

de 5 mètres 45 millimètres de hauteur, ou 16 pieds et demi, d'un seul bloc, et représentant un roi d'Égypte en pied, la tête ornée d'une très-haute coiffure; il est adossé à un obélisque de même hauteur et pris du même bloc; des inscriptions hiéroglyphiques ornent un des côtés de l'obélisque et la base de la statue; des cartouches s'y trouvent même. M. de Saint-Quentin entreprend de reconnaître le Pharaon que ces inscriptions rappellent, et les doctrines de M. Champollion le jeune deviennent encore son unique guide. Examinant chaque figure l'une après l'autre, il y trouve cette légende royale : « Le roi du peuple obéissant, (Soleil gardien des mondes, chéri d'Ammon) le fils du Soleil (Mandoui, serviteur de Phtha), chéri du dieu stabiliteur, bienfaisant, vivificateur. » Il lui reste à connaître quel fut ce roi *Mandoui*, chéri de Phtha, et quel rang il occupa dans la chronologie des tems historiques de l'Égypte: M. de Saint-Quentin conclut de savantes recherches et de diverses considérations tirées du style de la statue et du texte de ses inscriptions, que ce roi *Mandoui* est le fameux *Osi-Mandué* ou *Osimandias* dont Diodore de Sicile a rappelé tant de grandes actions; qu'il appartient à la xve dynastie égyptienne, et qu'il régna vers le xxiiie siècle avant l'ère chrétienne. Voilà encore un jalon vigoureux dans les landes historiques de ces tems reculés, et M. de Saint-Quentin a justement apprécié l'importance de ce morceau colossal de l'art égyptien, le plus ancien qui soit connu jusqu'à présent. Nous devons dire à ce sujet qu'une statue semblable, trouvée aussi en même tems par M. Drovetti dans les ruines de Thèbes, vient d'arriver à Rome; les dessins qui en ont été envoyés à Paris prouvent à la fois l'identité du personnage figuré, celle des inscriptions hiéroglyphiques, et de la destination des deux colosses qui paraissent avoir été le pendant l'un de l'autre, et avoir orné l'entrée d'un grand temple de la primitive capitale de l'Égypte. On comprend par ce résultat, l'intérêt, sans égal, on peut le dire, qui se rattache aux études égyptiennes. On applaudira donc à l'empressement des savans piémontais qui font connaître à l'Europe savante les précieux monumens que la munificence de leur souverain a si honorablement confiés à leur zèle et à leurs lumières : nous nous ferons un devoir de tenir le lecteur au courant de leurs importantes explorations. — Nous devons ajouter que M. le chevalier de Saint-Quentin a aussi donné à l'Académie la description de 283 médailles de l'Égypte Romaine, dont quelques-unes, de nomes, étaient inédites. Nous ferons connaître ce mémoire dans notre prochain cahier.

C. F.

PORTUGAL.

193. — *Que he o Codigo civil?* — Qu'est-ce que le Code civil? par le docteur *Vincent-José* Ferreira Cardozo da Costa. Lisbonne, 1822; Galhardo. In-4° d'environ 400 pages.

Cet ouvrage, qui nous est parvenu depuis peu, est une théorie savante des codes civils appropriés aux besoins respectifs des peuples; il renferme une indication illustrée par de nombreux exemples des défauts les plus ordinaires de ces sortes d'ouvrages, et du meilleur plan qu'on y devrait suivre. Lanjuinais, *de l'Institut.*

PAYS-BAS.

194.— **Caroli Linnæi Philosophia botanica; editio aucta et emendata.* Tournay, 1824; Casterman-Dieu. In-8°.

Cette nouvelle édition de la *Philosophie botanique* se recommande surtout par l'exactitude typographique. Outre les excellentes notes de C. Sprengel, elle contient une préface dans laquelle M. Vanbréda, professeur d'histoire naturelle à l'Université de Gand, a exposé rapidement les belles découvertes de M. Dutrochet sur l'accroissement des plantes. Elle renferme aussi une énumération des familles naturelles, plus complète que celle qui avait été donnée par Sprengel. A. Q.

195. — * *Histoire des troubles des Pays-Bas sous Philippe II*, par Vandervynckt; ouvrage corrigé quant au style, et augmenté d'un discours préliminaire et de notes, ainsi que de pièces inédites; par *J.* Tarte cadet, avocat. Tome IV. Bruxelles, 1824.; Hublon.

Les mémoires de Vandervynckt ont été jugés sévèrement par le celèbre Heeren, qui ayant sans doute sous les yeux le tableau brillant tracé par Schiller de notre révolution du XVI° siècle, ne goûtait point la narration simple, familière et incorrecte de l'écrivain flamand. M. Tarte a cru qu'il serait avantageux de faire disparaître ce vice de forme. Mais il aurait mieux fait d'employer son talent et ses connaissances à reprendre l'ouvrage entier, au lieu de se borner à quelques rectifications incomplètes qui, en ôtant à l'original sa physionomie, lui laissent encore assez de fautes pour rebuter beaucoup de lecteurs. Quelquefois même, les *traductions* de M. Tarte sont des contresens. Par exemple, Vandervynckt dit quelque part que Philippe II *écrivait bien;* et son éditeur rend ces mots par ceux-ci : *il avait une belle écriture;* ce que contesteront tous ceux qui ont

pu consulter les fragmens de la correspondance du cardinal Granvelle, qui se trouvent à la Bibliothèque de Bourgogne. Le 3e volume de M. Tarte n'est point accompagné de notes. Il les a rejetées dans le 4e. Elles se composent des morceaux retranchés du texte, et de rapprochemens entre le passé et le présent. L'auteur y joint plusieurs pièces inédites qui auraient pu être imprimées avec plus d'exactitude. De ces dernières, au nombre de sept, la plus digne d'attention est l'avis de Pierre Asset, président du conseil d'Artois, sur le procès du comte d'Egmont. Nous ferons observer, à ce sujet, qu'avant que nous eussions publié le texte même de Vandervynckt, on ignorait le lieu de naissance de ce martyr de notre liberté. C'était une circonstance qui avait échappé à tous les biographes : nous avons dit, d'après une autorité certaine, qu'Egmont était né à *la Hamaïde*, et ce fait a été répété par M. Laitat, dans son *Éloge du comte d'Egmont*.—Puisque l'occasion s'en présente, nous transcrirons ici deux pièces qui ont rapport à un événement célèbre mentionné par Vandervynckt ; et qui nous ont été fournies par une personne distinguée de la Hollande. Il s'agit de la détention de don Carlos, annoncée à un comte de Ligne dans une dépêche déposée aux archives du village de Wassenaar. — « Monsieur le comte, la présente sera pour vous envoyer copie des lettres que nouvellement j'ai rescues du Roy, auxquelles me refere, et combien que jay entendu le contenu avec extreme regret, si ne fault-il doubter que ce que en cecy ha fait Sa Majesté ne soit este sinon pour bonnes justes et légitimes occasions et que tout tend au service de Dieu et de sa dite Majesté, n'ayant peu de laisser vous en advertir par l'envoy de ladite copie, affin destre preadvise et scavoir obuyer a tout ce l'on vouldroit publier en cecy au contraire de la bonne intention de Sa Majesté. Quoy estant, Monsieur le comte, nostre Seigneur vous donne sa sainte grâce. De Bruxelles le XII de feburier 1567. Vostre confrere et amy. *Signé* Sl. SS* duc Dalue (d'Alhe) *et plus bas* : J. Van der AA. — Copie des lettres du Roy au duc Dalue des Madrids, en date du XXIJe jour de janvier 1567 : « Mon cousin, estant de nouveau succede que par anciennes grandes et justes considérations qui me y ont mieu, ay ordonne de detenir le prince mon fils en son logement avec garde et service particulier, affin quil nen sortist ni que traictent ou communiquent avec luy plus de personnes que en ay a ce choisy et estant cecy chose de cette qualité et importance que facillement se seroient sur icelluy faire divers jugemens et discours, meha semble bien de vous en advertir a ce que le communiquez et

le faictes entendre de ma part a ceulx de mon conseil destat et aultres mes conseaulx, villes et personnes que vous semblera le doivent scavoir et auxquels lon ha accoutume de donner part de choses semblables, les donnant a entendre que ce qui s'est faict avec ledit prince, ne procede et que lon nest venu avec luy a ces termes pour offense ou coulpe quil auroit commise contre moy, ni pour d'aultre chose de semblable espece ou qualite, sinon que sa naturelle et particuliere condition ha cause en luy telle maniere de proceder, que pour son propre bien et prouffit et pour ce qua mes royaumes estats et service touche et pour aultres justes considerations ha este necessaire duser avec luy de ces termes et se de cecy en avant il se offre en cecy aultre chose dont sera bien vous advertir, le feray affin que le puissies scavoir et aussy communiquer comme a si bons et feaulx vassaulx et subjects appartient, etc. Le Roi. — A monsieur le comte de Ligne, chevalier de l'ordre, etc. » DE REIFFENBERG.

196. — *Redevoering over Jan Hendrik van Swinden.* — Discours sur van Swinden, prononcé, le 26 août 1823, à l'Institut des Pays-Bas; par M. MOLL. Amsterdam, 1825; imprimerie de Pieper et Ipenbuur. In-8° de 79 pages.

Cette brochure est remplie d'intérêt, parce qu'elle renferme dans un cadre resserré tout ce qui a marqué la carrière politique et littéraire d'un des grands hommes auquel la Hollande a donné le jour, et dont la perte a été si douloureuse pour ses nombreux amis, et pour tous ceux qui aiment ou honorent les sciences. C'est avec raison que M. Moll (p. 45) dit de cet homme qui fut aussi vertueux que savant : « Tant que les sciences fleuriront en Europe, tant qu'il en restera dans ce pays le moindre goût, la mémoire de *van Swinden* sera en vénération, et son nom, comme ceux de *Sgravesande*, de *Musschenbroek* et *Luloss*, seront toujours prononcés avec respect. »

DE KIRCKHOFF, D.-M.

197. — *Notice sur le tableau de la fondation de la principauté d'Orange*, ornée d'une gravure au trait. Bruxelles, 1824; veuve Stapleaux. Brochure in-8° de 15 pages.

M. Odevaëre, que les Français ont vu remporter, il y a vingt ans, les palmes de leurs écoles, vient d'enrichir la Belgique, sa patrie, d'un tableau capital, l'*investiture de la principauté d'Orange donnée par Charlemagne à Guillaume-au-Cornet*, dont la maison de Nassau paraît descendre incontestablement par les mères : scène du plus vif intérêt, réunion des principaux personnages d'une des plus héroïques époques de l'histoire, variété prodigieuse de traits et d'ex-

pression, entente admirable de la perspective, ornemens d'architecture distribués avec ordre et sans profusion, groupes placés avec un art infini, contrastes bien ménagés, enfin le coloris des grands maîtres, tout concourt à faire de cette production un chef-d'œuvre... C'est, en peinture, ce que serait, en littérature, un poëme épique. Le roi des Pays-Bas, si bon juge des convenances, en ordonnant ce tableau, prouve qu'il est loin de partager les bizarres scrupules de quelques courtisans scandalisés de voir, à Bruxelles, le fondateur de la maison régnante recevoir, en 793, de la main de Charlemagne, les insignes de la souveraineté (1). Si l'on se rappelle que *la bataille de Nieuport, le prince d'Orange à Waterloo, Galatée, David dans son atelier, la Présentation de Raphaël à Jules II, le Triomphe de Jean Cimbué, fondateur de l'Ecole florentine*, et tant d'autres ouvrages de genres si différens, ont été créés par le même pinceau, certes, on doit convenir qu'il existe peu de talens aussi flexibles que celui de M. Odovaëre. La notice que nous avons sous les yeux nous prouve qu'il pourra prendre aussi, lorsqu'il le jugera convenable, sa place parmi nos littérateurs; c'est un morceau historique tout-à-fait remarquable et du style le plus entraînant. STASSART.

198. — 1° *De Rotterdamsch nieuw letterkundig tydschrift Urania.* — Rotterdam, chez la veuve Locke et fils. — Il paraît chaque mois un cahier de 4 feuilles in-8°.

199. — *Bibliothèque médicale, nationale et étrangère;* journal auquel on a réuni les Annales de la médecine physiologique de M. Broussais. Bruxelles, chez Tarlier. — Il paraît un cahier tous les mois.

200. — *Annales de la littérature médicale britannique.* Gand, chez Vanden Kerckhove. — Il paraît, chaque mois, un cahier de 5 à 7 feuilles in-18.

L'activité des écrivains de notre époque présente quelque chose de remarquable. D'un pôle à l'autre, les hommes de lettres, au moyen du grand nombre des journaux qui se publient aujourd'hui, sont en rapport, s'éclairent et se communiquent mutuellement leurs idées et leurs découvertes; et le bien qui doit en résulter pour les sciences se fait déjà sentir partout. Les Pays-Bas ne restent pas en arrière des autres nations sous ce rapport; peut-être même les journaux en général y sont-ils rédigés avec plus de bonne foi et d'impartialité que dans aucun autre pays. Si la critique littéraire, surtout

(1) Voy. *Rev. Enc.*, t. XXIV, p. 245.

en Hollande, est sévère, il faut avouer qu'elle est juste, sage, éclairée, et qu'elle honore les vrais talens, en même tems qu'elle abaisse les prétentions de la médiocrité. Les trois nouveaux recueils que nous annonçons aujourd'hui, ont paru depuis la revûe sommaire des ouvrages périodiques publiés dans les Pays-Bas, que nous avons insérée dans notre cahier du mois d'août 1824 (t. XXIII, pag. 491). Les rédacteurs de l'*Urania* promettent que tout ce qui peut procurer à l'ami des sciences et des lettres une lecture agréable ou utile, fera l'objet de leurs travaux. La *Bibliothèque médicale*, spécialement consacrée aux mémoires et aux observations des médecins belges et aux analyses des journaux étrangers, admet les différentes opinions médicales, pourvu qu'elles soient présentées avec mesure et sans personnalités. Les *Annales de la littérature médicale britannique* sont principalement destinées à recueillir les observations importantes dont l'art de guérir s'enrichit en Angleterre, et à faire connaître en Belgique les ouvrages de médecine publiés dans les îles britanniques.

DE KIRCKHOFF, D.-M.

LIVRES FRANÇAIS.

Sciences physiques et naturelles.

201. — *Manuel complet, théorique et pratique du Jardinier*, ou l'Art de cultiver et de composer toutes sortes de jardins; ouvrage orné de planches, dédié à M. Thouin, etc.; par *C.* BAILLY, membre de la Société linnéenne, etc. *Seconde édition*, corrigée et considérablement augmentée; précédée de l'*Annuaire des travaux du Jardinier*, pour 1825. Paris, 1825; Roret. 2 vol. in-18, de plus de 900 pages, ornés de planches; prix 5 fr., et 6 fr. 50 c.

L'utilité d'un ouvrage scientifique qu'on réimprime, paraît suffisamment démontrée : le Manuel de M. Bailly est donc jugé, sous ce rapport, qui est le plus essentiel. On est tenté cependant de reprocher un peu de luxe à cette nouvelle édition; elle renferme peut-être des choses dont un manuel peut se passer. Dans un ouvrage de cette nature, chaque ligne devrait être instructive; toutes les pages y appartiennent de droit aux notions qui dirigent immédiatement le travail. Tout y est destiné à être relu plusieurs fois : une introduction n'y est donc pas bien placée; car elle n'a d'utilité qu'à la première lecture; au reste, cette sorte de superfluité n'incommode point et n'embarrasse guère dans un in-18; le livre n'en est pas moins portatif. Le premier volume du Manuel renferme presque toutes les notions

théoriques du jardinage, et le traité des jardins potagers et fruitiers; le second est consacré aux jardins d'agrément : on y trouve l'énumération des plantes, des arbres et arbustes d'ornement. L'auteur y a commis, sans le vouloir, une erreur que beaucoup de personnes partagent avec lui : le *pin cembro*, dit-il, *est d'une forme peu élégante, à feuillage foncé :* cet arbre est, au contraire, le plus beau de tous les pins, et d'une verdure agréable. On ne l'a vu, en France, que dans sa jeunesse; on l'a planté comme les autres pins, dans des terrains sablonneux et secs : on ignorait qu'il pousse avec une extrême lenteur; mais que sa durée n'a point de limites connues, et qu'il donne des fruits pendant plusieurs siècles; qu'il veut un terrain humide, et même marécageux. Pour connaître tout son mérite, il faut avoir vu sa tige droite et svelte porter à plus de 25 mètres de hauteur une tête régulière, arrondie et touffue, sur le revers oriental des monts Ourals. — Le Manuel de M. Bailly réunit, du reste, l'utilité d'un almanach à celle d'un livre que l'on peut consulter dans tous les tems, et ce caractère mixte permet de le perfectionner et de le compléter, à mesure que les connaissances agricoles font des progrès.

202. — *Manuel théorique et pratique du Brasseur*, ou l'Art de faire toutes sortes de bières, contenant les procédés de cet art, tels qu'ils sont usités à Londres; suivi d'un Exposé des altérations frauduleuses de la bière, et des moyens de les découvrir; par Accum, professeur de chimie appliquée aux arts et aux manufactures; traduit de l'anglais, par M. Riffault, ex-régisseur des poudres et salpêtres. In-18°; prix 2 fr. 50 c., et 3 fr. (Voy. *Rev. Enc.*, l'annonce de l'ouvrage anglais.)

203. — *Manuel du Cuisinier et de la Cuisinière*, à l'usage de la ville et de la campagne, contenant toutes les recettes les plus simples pour faire bonne chère avec économie, ainsi que les meilleurs procédés pour la pâtisserie et l'office; précédé d'un *Traité sur la dissection des viandes;* suivi de la *Manière de conserver les substances alimentaires*, et d'un *Traité sur les vins;* par *P.* Carelli, ancien chef-d'office. *Troisième édition*, revue, corrigée et considérablement augmentée, et ornée de figures. Paris, 1825; Roret. In-18; prix 2 fr. 50 c., et 3 fr. 25 c.

On sait gré à M. Riffault d'avoir fait passer dans notre langue l'ouvrage aussi court qu'instructif de M. Accum. Le savant technologue anglais ne se borne pas à décrire les travaux gigantesques de quelques brasseurs de Londres, qui, pour répandre des flots de leur

bière dans les quatre parties du monde, exposent leurs voisins aux dangers d'une inondation. La quantité de bière annuellement fabriquée par les principaux brasseurs de la capitale, s'élève, dit M. Accum, à 1,592,584 barils, ou 2,165,914 hectolitres, masse liquide que l'imagination se représente difficilement. La fabrication de la bière, en petit, est mieux appropriée à notre usage. Les Anglais l'ont rendue portative, au moyen d'un appareil décrit et dessiné dans cet ouvrage. Quant aux altérations frauduleuses de la bière, si l'auteur a connu et signalé toutes celles qui sont pratiquées aujourd'hui, la fraude ne manquera pas d'en trouver de nouvelles. Ses ressources sont inépuisables. — Pour bien apprécier le *Manuel du Cuisinier*, il faudrait un savoir qui nous manque. Ce n'est pas à nous qu'il appartient de juger si M. Cardelli n'a rien omis dans la savante composition d'un potage *à la jambe de bois*. Mais un livre parvenu rapidement à la troisième édition jouit d'une renommée bien établie, et peut se passer de nouveaux éloges. Nous nous bornerons donc à soumettre à M. Cardelli quelques critiques purement littéraires. Et d'abord, en plaçant l'art de découper à table avant l'exposition des procédés de cuisine, l'ordre des tems et des idées paraît interverti : après tout, avant que le prosecteur déploie son adresse, il faut que le dîner soit fait et servi. Autre observation non moins grave : l'auteur dit, dans son avertissement, qu'il a voulu prévenir les indigestions, éviter qu'on ait besoin de recourir à la médecine, et *surtout aux médecins*. Mais les indigestions font la gloire du cuisinier, et sont le plus beau fleuron de sa couronne : point de triomphe sans vaincus. Quant à la médecine et aux médecins, nous avons presque perdu l'habitude d'en rire. Depuis que l'art et ceux qui l'exercent ont abjuré toute pédanterie, depuis que les médecins ont quitté leur robe d'abord, et ensuite leurs grosses perruques, ils ont beaucoup gagné en estime et en influence morale, ce qui ne contribue pas médiocrement aux succès de leurs ordonnances. On ne voit en eux que des hommes, et on leur tient compte de tout ce qu'ils ajoutent à la mesure commune de l'humanité. Quand ils arrivaient en robe et avec l'appareil du doctorat, on les faisait souvent descendre du haut rang où ils s'étaient placés, et de là le ridicule. Les professeurs avaient aussi quitté la robe, et l'enseignement commençait à prendre l'essor, lorsque le grand maître Fontanes le réduisit à se traîner comme auparavant sous la vieille enveloppe des écoles. — Revenons à M. Cardelli. Dans un supplément ajouté à cette édition, nous voyons, d'un

côté, la science profonde des cuisiniers français, et de l'autre, la mesquine préparation des puddings anglais. Jamais l'incontestable supériorité de notre nation ne parut avec plus d'évidence, et nous devons en féliciter l'auteur du *Manuel du Cuisinier*. F.

204.—* *Traité élémentaire de physique;* par *C.* Desparetz, professeur de physique au collége de Henri IV, répétiteur de chimie à l'École royale Polytechnique, membre de plusieurs Sociétés savantes. Paris, 1824; Méquignon-Marvis. 1 très-fort volume in-8° de 750 p. avec 14 planches; prix, broché, 10 fr. 50 c., et par la poste, 13 fr.

De tous les traités élémentaires qui ont pour objet l'enseignement des sciences, le plus difficile à faire est assurément un ouvrage de physique : la raison en est que l'on est convenu de classer sous cette branche de nos connaissances, plusieurs sciences diverses qui sont autant de sciences distinctes, n'ayant quelquefois rien de commun entre elles. En effet, les notions sur lesquelles repose l'acoustique ne sont-elles pas de toute autre nature que celles qui font la base de l'optique? Et la théorie des vapeurs n'est-elle pas entièrement différente de celle du magnétisme ou de l'aréométrie? Il faut l'avouer, la physique est réellement formée de l'ensemble de plusieurs sciences, et cette classification se ressent du tems de la vieille école, où la physique se réduisait à l'exposition de quelques théories vagues et fausses, fondées sur l'interprétation des faits : c'est ce qu'on appelait alors *physique expérimentale*. Le professeur croyait avoir accompli sa tâche, lorsqu'il avait lié ensemble par l'analogie un certain nombre de résultats d'expérience, sans s'occuper de donner la mesure de ces effets; et l'auditoire se retirait satisfait, lorsqu'il s'était récréé les yeux par le spectacle de quelques divertissemens d'électricité, d'optique, d'hydraulique, ou de magnétisme. — De nos jours, on a reconnu que, pour interroger avec succès la nature, il fallait soumettre les théories aux épreuves les plus délicates, en mesurant tous les effets dont on voulait expliquer la cause. Un traité de physique n'aurait maintenant aucun succès dans le monde, ni chez les savans, s'il se bornait à énoncer des théories plus ou moins ingénieuses et à les démontrer par des jeux d'expériences. Ce moyen de démonstration sert aussi bien d'explication aux systèmes erronés qu'aux véritables lois de la nature. On veut qu'un petit nombre de faits bien constatés, servent de preuve sans replique à des principes clairs et précis. Les expériences ne sont ensuite multipliées que comme des moyens de conviction, et pour exercer l'esprit à reconnaître la vé-

rité sous les voiles épais dont la variété des phénomènes la couvre ordinairement. — Ainsi, un traité élémentaire de physique a pour objet l'exposition d'un ensemble de sciences distinctes. Mais, s'il est vrai que ces sciences n'ont quelquefois rien d'analogue dans leurs propositions, il l'est aussi qu'elles se prêtent de mutuels secours : un lien unique ne les unit pas toujours ; mais elles ont souvent besoin de principes communs pour s'appuyer. De là résulte une grande difficulté dans un enseignement où l'on se trouve fréquemment forcé par la rigueur des démonstrations à énoncer ce qu'on n'est pas encore en mesure de prouver. — L'ouvrage de M. Despretz sera favorablement accueilli du public, qui tiendra compte à l'auteur des nombreuses difficultés de son sujet. On y trouvera des notions justes des choses, des démonstrations qui ne laissent aucun doute, un ordre aussi régulier que le comporte cette science compliquée, enfin toutes les doctrines de la physique exposées avec le degré de précision que l'état actuel de nos connaissances comporte. Tout y est approfondi ; les valeurs numériques obtenues par les expériences précises des Laplace, Dalton, Gay-Lussac, Arago, etc., et de l'auteur lui-même, sont données avec toute l'exactitude nécessaire. L'auteur est connu dans les sciences par d'intéressans mémoires successivement publiés, par un enseignement public de la physique depuis plusieurs années, et par les succès des élèves qu'il a formés. On distinguera principalement dans son ouvrage les résultats d'expériences qui sont dus à ses propres recherches, sur la conductibilité des corps pour la chaleur ; sur la chaleur latente absorbée ou développée dans leur changement d'état ; sur la liquéfaction de l'euchlorine par le froid artificiel d'un mélange de sel et de glace ; sur la combustion du carbone et de l'hydrogène, etc. M. Despretz a reconnu ce fait important en physique, que les chaleurs latentes des diverses vapeurs sont sensiblement en raison inverse des densités de ces vapeurs au point d'ébullition : on lui doit d'avoir montré que la loi annoncée par Dalton sur la force élastique des vapeurs n'est pas exacte, ect. — On sent que, dans un traité de ce genre où la précision a une si grande importance, on n'a pu bannir tout calcul ; mais l'auteur en a usé sobrement, et rejetant dans des notes les explications les plus difficiles, il a disposé son travail de manière à le mettre à la portée du plus grand nombre des lecteurs. On y trouve l'exposition de matières qui n'ont pas encore été traitées dans les ouvrages de même genre, telles que la météorologie, la température du globe terrestre, les sources de la chaleur animale, etc. Nous prédisons à

cet excellent ouvrage un succès dont il est digne sous tous les rapports.

205. — *Traité élémentaire de mathématiques, de physique et de chimie*; suivi de quelques notions d'astronomie et de notes, à l'usage des élèves qui se préparent aux examens pour le baccalauréat ès lettres; par le baron Reynaud. Paris, 1824; Bachelier. 1 vol. in-8° de 440 pages, avec 14 planches; prix, 6 fr. et 8 fr.

Plusieurs fonctions publiques ne peuvent être remplies que par des personnes qui ont reçu le grade de bachelier ès lettres; les carrières de la médecine, du droit, de l'enseignement ne sont ouvertes qu'à ceux qui ont obtenu ce grade. Le conseil de l'Université a voulu que le baccalauréat ne fût accordé qu'aux candidats qui, dans un examen, prouveraient qu'ils ont profité de l'instruction donnée dans les colléges, sur toutes les parties qu'on y enseigne : les élémens de mathématiques, de physique et de chimie sont de cet ordre, et l'examen les classe parmi les matières que le bachelier ès lettres doit connaître. Quoique cette partie du règlement soit très-peu observée, ainsi que j'en puis juger par les examens qu'on fait à la Faculté des sciences, on doit espérer que le système d'indulgence suivi jusqu'à ce jour, cessera bientôt avec les motifs qui l'ont fait admettre. C'est pour préparer les jeunes gens à répondre aux questions qui peuvent leur être adressées sur les sciences, que M. Reynaud a publié l'ouvrage que nous annonçons. Ce traité comprend l'arithmétique, la géométrie, l'algèbre jusqu'au deuxième degré, la physique et la chimie; enfin, des notions d'astronomie, et des notes. Tant d'objets renfermés dans un seul volume doivent nécessairement n'être exposés que par aperçu, et loin d'en faire un sujet de reproches à l'auteur, je serais plutôt tenté de lui faire observer que son ouvrage est beaucoup trop étendu pour sa destination. D'abord, tout ce qui se rapporte à l'astronomie devrait en être supprimé, comme superflu. En réduisant le volume à la seule étendue qu'il paraît comporter, on en diminue le prix d'achat, on en rend l'étude plus prompte et plus facile. Je pense que cet ouvrage, utile sous tout autre rapport, est beaucoup trop riche pour l'objet qu'il a en vue, et pouvait être abrégé. Francœur.

206. — *Coup d'œil sur les mines*; par *L.* Élie de Beaumont, ingénieur des mines. Paris, 1824; Levrault. In-8° de 150 pages, avec deux planches gravées; prix 2 fr. 50 c.

Ce mémoire de M. Élie de Beaumont, sur les mines, est inséré dans le tome xxxi du *Dictionnaire des sciences naturelles*. L'auteur

a considéré son objet sous trois aspects différens ; et il en déduit trois sortes de rapports qu'il expose dans l'ordre suivant : *technologie*, *statistique*, *science*. Il eût peut-être fallu commencer par la science et finir par la statistique. Pour bien comprendre l'exploitation des mines, on a besoin de connaissances géognostiques et minéralogiques ; et, pour résoudre les questions d'économie politique relatives aux mines, on ne doit rien ignorer de ce qui concerne les travaux et leur produit ; mais, d'après les définitions de l'auteur, la *statistique* des mines est la connaissance des exploitations actuelles ; et considérer les mines par rapport à la *science*, c'est indiquer les ressources qu'elles offrent au minéralogiste, au géologue et au physicien. D'après ces définitions, la seconde partie devait être la plus longue, et la troisième la plus courte, comme elles le sont en effet ; mais cette troisième partie n'était pas nécessaire dans un *dictionnaire* des sciences naturelles : la première partie même (les travaux d'exploitation) ne devait-elle pas être considérée comme l'agriculture, la chasse, la pêche, et en général les moyens de mettre à notre disposition les produits de la nature ? Il est vrai que les articles d'un dictionnaire ne peuvent être resserrés dans des limités rigoureuses, parce que les divisions de nos connaissances ne sont pas assez distinctes et tranchées pour que l'on puisse reconnaître les empiétemens et les éviter ; mais l'abus est porté quelquefois trop loin, et les dictionnaires grossissent à vue d'œil. Si l'on juge le mémoire de M. Élie de Beaumont hors de la place qui lui était destinée et qu'il occupe, on n'en sera pas aussi satisfait que lorsqu'il se montre seul ; et, dans l'intérêt de l'auteur, il était convenable de l'imprimer séparément. L'énumération des mines connues paraît exacte : la description des travaux pouvait être plus abrégée ; car elle ne suffit pas à ceux qui veulent bien savoir, et contient plus qu'il ne faut à ceux qui se contentent d'une instruction superficielle. L'auteur peut faire mieux ; on le sent en lisant ce mémoire, et c'est par ce motif même que nous parlons de son ouvrage avec autant de sévérité. F.

207. — *Hygiène physiologique de la femme*, ou De la femme considérée dans son système physique et moral, sous le rapport de son éducation et des soins que réclame sa santé à toutes les époques de sa vie ; par *C.* Lachaise, D.-M. de la Faculté de Paris, etc. — Paris, 1825 ; Méquignon-Marvis. 1 vol. in-8° de 436 pages ; prix 6 fr. 50 c. et 8 fr.

L'histoire de la femme a déjà été le sujet des recherches et des

méditations de plusieurs écrivains. Le plus remarquable d'entr'eux est sans contredit Roussel; mais, de son tems, la physiologie n'était pas fort avancée; aujourd'hui son ouvrage est incomplet, je dirai même inutile, sous le rapport médical. M. Moreau, *de la Sarthe*, et plus récemment M. Virey, ont écrit sur le même sujet; sans comparer ici ces divers travaux, nous donnerons une esquisse rapide du livre de M. Lachaise. — L'auteur prend la jeune fille dans son enfance; il fait remarquer les différences qui la distinguent de l'autre sexe, sous le rapport physique et sous le rapport moral. Il montre l'avantage des exercices gymnastiques pour le développement de la puberté, et veut qu'à cette époque de la vie on modifie l'éducation intellectuelle : il examine les maladies qui se manifestent le plus souvent à cet âge, et celles que l'apparition des règles fait quelquefois cesser; il dicte ensuite les conseils hygiéniques que l'on doit suivre, soit sous le rapport des vêtemens, soit sous celui de l'habitation et de la nourriture. Il arrive ainsi à l'époque du mariage, qu'il envisage sous le rapport de l'hygiène et de la médecine légale; ainsi, il examine à quel âge il est convenable de marier les filles, et il indique les maladies graves ou les difformités qu'on peut regarder comme un obstacle au mariage chez la femme. Il la suit dans sa grossesse, pendant l'accouchement et l'allaitement, et arrive à l'âge où les règles cessant de paraître, la femme alors n'est plus propre à la reproduction. Le livre est terminé par des considérations générales sur les cosmétiques. — L'ouvrage de M. Lachaise, écrit avec beaucoup de clarté, offre quelques vues physiologiques nouvelles, puisées en partie dans les travaux du docteur Gall. Il pense que c'est toujours par le cerveau que commence le travail de la puberté, et non, comme on l'avait cru jusqu'à présent, par le développement des organes de la génération. Dans les conseils que M. Lachaise donne aux mères de famille, pour aider la nature dans le développement des jeunes pubères, il place en première ligne les promenades en voiture ou à cheval, la fréquentation des bals, des spectacles, etc. Il paraît que notre auteur n'a guère en vue que l'hygiène des gens riches, et qu'il s'occupera une autre fois des classes inférieures de la société. Au reste, son ouvrage sera toujours lu avec fruit, surtout par les gens du monde.

208. —*Traité de l'acupuncture*, ou *Zin-king* des Chinois et des Japonais; ouvrage destiné à faire connaître la valeur médicale de cette opération, et à donner les documens nécessaires pour la pratiquer; par *James* Morss Churchill, membre du collége royal des chi-

rurgiens de Londres; traduit de l'anglais par M. *R.* Charbonnier, D. M. de la Faculté de Paris. — Paris, 1825; Crévot. Brochure in-8° de 44 pages; prix 1 fr. 50, et 1 fr. 75 c.

L'acupuncture est une opération au moyen de laquelle les Chinois, et surtout les Japonais, introduisent dans les différentes parties du corps des aiguilles d'or ou d'argent. En Europe, on se sert presque exclusivement d'aiguilles d'acier. Ce moyen thérapeutique, entièrement négligé dans nos contrées, et sur lequel on vient récemment d'appeler l'attention du monde médical par des expériences multipliées, a déjà fait éclore plusieurs mémoires dans lesquels on cite une foule d'individus guéris de douleurs rhumatismales fort intenses, dans l'espace de quelques jours, de quelques heures, de quelques minutes. M. *Jules* Cloquet, chirurgien en chef adjoint de l'hôpital Saint-Louis, est de tous les praticiens celui qui paraît avoir recueilli le plus grand nombre de faits, et c'est dans la pratique de cet habile chirurgien que M. Pelletan fils a puisé les observations qu'il a insérées dans le mémoire qu'il a lu à l'Institut sur cette matière. D'après ce que nous savons jusqu'à présent, il paraît: 1° que l'acupuncture peut se pratiquer sur toutes les parties du corps, en évitant cependant les artères et les gros troncs nerveux; 2° que les organes les plus essentiels à la vie, tels que les poumons, le cœur, etc., peuvent être piqués, sans qu'il en résulte d'accidens fâcheux; 3° que, dans la plus grande partie des cas, le malade éprouve au moins un soulagement marqué. On ne donne encore aucune explication satisfaisante du mode d'action de l'acupuncture, et nous pensons qu'il est prudent de s'en tenir pour le moment à l'observation rigoureuse des faits. La brochure que nous avons sous les yeux est écrite dans cet esprit. L'auteur fait connaître la manière de pratiquer l'acupuncture, et indique les différences qui existent entre les procédés des Chinois et des Japonais, et ceux que nous employons; puis il donne plusieurs observations curieuses d'individus guéris presque instantanément de douleurs rhumatismales fort graves. Du reste, il ne cherche pas à expliquer comment peuvent avoir lieu ces promptes guérisons : ce qui nous paraît fort sage jusqu'à présent. D.

209. — *Moyen de suppléer par l'arithmétique à l'emploi de l'algèbre dans les questions d'intérêts, composés d'annuités, d'amortissemens, etc.*, terminé par une *application spéciale du même procédé à l'extinction de la dette publique;* par *J.-B.* Juvigny, de la Société académique

des sciences de Paris. Paris, 1825; Bachelier. Brochure in-8° de 70 pages; prix 2 fr.

Nous avions reproché (voy. *Rev. Enc.*, t. XXIV, p. 764) à l'auteur d'un *Projet de réduction des rentes*, d'avoir gardé l'anonyme. M. JUVIGNY déclarait, dans la préface, qu'il ne cachait son nom que pour laisser plus de liberté à la critique. Sans examiner si en effet la critique aurait été gênée par la connaissance du nom de l'auteur, nous dirons que M. Juvigny lève le voile et reconnaît publiquement son ouvrage. Tous les calculs qui s'y trouvent indiqués ont été faits à l'aide de tables données dans le nouvel opuscule qu'il publie, ainsi que la méthode de les appliquer. — Si l'auteur n'avait eu en vue que de livrer à l'impression ces tables, extraites de l'utile ouvrage de M. Grémilliet, déjà annoncé et recommandé aux lecteurs de la *Revue*, (*voy.* t. XIX, p. 417), il aurait pu se dispenser d'écrire; mais son objet spécial a été d'examiner en particulier les questions d'amortissement, et l'on trouve dans son ouvrage une table destinée à faire ces sortes de calculs. On y voit, par exemple, que, pour amortir un capital nominal de 100 millions, emprunté à 5 pour cent, il faut, durant 35 ans et 10 mois, laisser accumuler les intérêts d'un capital croissant d'un million de dotation annuelle, augmenté de tous les intérêts échus antérieurement et rendus productifs d'intérêts dès le jour de chaque échéance. Les calculs sont faciles à suivre, et la table qui leur sert de base est construite pour des intérêts stipulés, soit à 4, soit à 5 pour cent. — M. Juvigny est auteur d'un bon *Traité d'arithmétique* et de plusieurs écrits sur cette matière; son zèle et ses talens lui donnent des droits à l'estime publique. Je ferai cependant une double critique de l'ouvrage qu'il publie aujourd'hui. 1° Le titre embrasse un champ trop vaste, en promettant une méthode qui supplée à l'algèbre dans la résolution de certaines questions de nombres; on n'en évite ici l'emploi qu'à l'aide de tables, et l'on sait bien que, dès qu'on a des tables construites dans un but, fût-ce même des tables astronomiques, ce n'est pas une merveille que l'algèbre qui était nécessaire pour les établir, ne le soit plus pour s'en servir. 2° Les intérêts ne sont composés que par années, et l'on sait bien que les paiemens d'arrérages se feront par sémestres au taux de 2 et demi pour 100: il aurait été préférable d'envisager les questions en se réglant d'après ces bases; c'est ce qu'on réussit très-bien à faire par les tables de M. Grémilliet. Au reste, nous ne pensons pas que cette critique puisse nuire à l'ouvrage de M. Juvigny, et nous reconnaissons au

contraire qu'il a parfaitement atteint le but qu'il s'y était proposé.

FRANCŒUR.

210. — *Moyen pour produire spontanément et à peu de frais un* MOTEUR capable de suppléer aux pompes à feu et à tout autre agent mécanique; par *J.-M.* GRANIER, maire de Treffort (Ain), etc., auteur d'autres découvertes. Lyon, 1824; imprimerie de Barret. In-8° de 16 pages, avec une planche lithographiée.

Le moteur proposé par M. Granier est le vide formé dans l'air atmosphérique par la combustion de l'oxygène, en opérant cette combustion dans un corps de pompe. Après cette opération, la pression atmosphérique agit sur le piston en raison du vide qui s'est formé. Mais l'inventeur s'est trompé dans l'évaluation de ce vide; il ne tient aucun compte de la place occupée par l'*acide carbonique*, produit par la combustion; il suppose que tout l'oxygène est absorbé, et néglige beaucoup d'autres effets qui auraient dû trouver place dans son calcul. Il n'a pas assez étudié le phénomène de la combustion du charbon. S'il avait fait un meilleur emploi des ouvrages qu'il a consultés, il serait arrivé à ce résultat, bien différent du sien : une livre de charbon ne produit, par la combustion avec l'oxygène, qu'un vide de 12 pieds cubes au plus, dont l'effet dynamique serait réduit au moins d'un quart. Dans les machines à vapeur ordinaires, une livre de charbon produit près de 96 pieds cubes de vapeur, dont l'effet dynamique équivaut à celui d'un vide de 54 pieds cubes. Ainsi, la meilleure machine construite suivant les découvertes de M. Granier, consommerait six fois autant de charbon que les machines à vapeur ordinaires qui sont les plus dépensières en combustible. — Nous ne dirons rien des autres découvertes de M. Granier, sur lesquelles il ne s'explique pas assez pour qu'on puisse en avoir une idée juste. Il y a long-tems que l'on s'occupe de la substitution de l'air dilaté à la vapeur de l'eau, dans les machines dont le feu fournit le moteur. Les premiers essais n'ont point réussi, et paraissaient avoir fait renoncer à des recherches ultérieures; mais, depuis quelque tems, de nouvelles annonces circulent, et quelques journaux les propagent. Attendons : les inventeurs n'ont encore fait que projeter; c'est d'après l'expérience que leurs découvertes seront jugées.

211. — *La parabole soumise à l'art*, ou Essai sur la catoptrique de l'éclairage, descriptif des nouvelles combinaisons et propriétés de la parabole appliquées au système d'éclairage économique, à grands effets de lumière, *avec brevet d'invention;* par *G.-A.* BORDIER-MARCET,

ingénieur-lampiste, élève et successeur d'Argand; adressé à MM. les membres du jury central de l'exposition de l'industrie française. Paris, 1819; Mme veuve Cussac. In-8° de 100 pages.

212. — *Notice descriptive d'un fanal à double aspect, de nouvelle invention, d'un système de fanaux à double aspect, pour un phare à feu mobile, de ses effets catoptriques et de ses avantages;* présentée à l'exposition de l'industrie française de 1823, par *G.-A.* Bordier-Marcet, ingénieur-lampiste, rue Neuve-Sainte-Élisabeth, n° 7, au phare sydéral. (Extrait des *Annales de l'industrie nationale et étrangère.*) Paris, 1823; Fain, place de l'Odéon. In-8° de 32 pages, avec une planche.

L'art de l'éclairage a pris une face nouvelle entre les mains des physiciens et des chimistes, secondés par l'industrie manufacturière. On n'a pas oublié que Meunier, dont le nom vivra toujours dans les annales des sciences et dans nos fastes militaires, ne dédaigna pas de prendre part à la révolution opérée dans les lampes par Argand et Quinquet. De notre tems, l'amiral Cochrane, qui joue un rôle si extraordinaire en Amérique, avait pris en Angleterre un brevet d'invention pour une forme de lampe qu'il regardait comme nouvelle. Mais c'est pour le perfectionnement des fanaux, que le concours des sciences était le plus nécessaire. Cet emploi de la lumière exige qu'elle soit propagée très-loin, et avec une grande intensité, afin de pouvoir surmonter les obstacles qu'oppose souvent une atmosphère brumeuse. Pour obtenir l'un et l'autre effet avec économie, il faut diriger, autant qu'il est possible, toute la lumière du corps éclairant vers les lieux que l'on veut éclairer. Il est donc indispensable de recourir aux moyens connus de changer la direction de la lumière. Un réflecteur paraboloïde a la propriété de réfléchir parallèlement à son axe les rayons qui passent à son foyer : la lumière ainsi modifiée ne décroît plus en intensité, à quelque distance qu'elle arrive; mais, comme le diamètre du faisceau lumineux n'augmente pas non plus, l'espace qu'il peut éclairer est invariable, et réduit aux dimensions du réflecteur. Mais cet effet mathématique ne peut être produit dans ses limites rigoureuses, parce que tous les rayons du corps éclairant ne passent point par le foyer du réflecteur. Le parallélisme des rayons réfléchis n'est donc pas exact, et l'espace éclairé augmentant avec la distance, l'intensité de la lumière décroît dans le même rapport. — M. Bordier-Marcet accouple l'un à l'autre deux réflecteurs paraboliques dont les axes sont dirigés en sens contraires, et dont les foyers coïncident,

et il place une forte lampe à ce foyer commun; c'est ce qui constitue un fanal à double aspect. Il multiplie ces fanaux pour augmenter l'intensité de la lumière, afin qu'elle puisse être aperçue au loin, et servir de phare: enfin, pour embrasser un vaste horizon, il rend la lumière mobile, en ayant soin que son apparition dure assez longtems, et que ses éclipses ne soient pas trop prolongées. L'inventeur a produit deux modèles: le premier, à l'exposition de 1819; et l'autre, à l'exposition de 1823. En les comparant, on remarque avec satisfaction les progrès que l'art a faits dans le court intervalle de quatre ans. F.

213. — *Problèmes amusans d'astronomie et de sphère*, suivis de leurs solutions, ouvrage à l'aide duquel l'esprit se familiarise, en se jouant, avec les plus grandes difficultés de l'astronomie et de la géographie; traduit de l'anglais sur la *septième édition*, pour faire suite à l'*Astronomie en vingt-deux leçons*. Paris, 1825; Audin. 1 vol. in-12 de 230 pages, accompagné d'une planche gravée en taille douce; prix 4 fr.

214. — *De la Natation et de son application à l'art de la guerre*; par M. le vicomte de Courtivron, chef de bataillon, etc. *Seconde édition*, ornée de 13 lithographies. Paris, 1825; Anth° Boucher. 1 vol. in-12; prix 4 fr.

Il a déjà paru plusieurs traités sur la natation; mais cet art, à la fois utile et agréable, n'en est pas moins resté fort négligé dans les tems modernes. Il mériterait cependant de tenir une place dans une éducation qui serait moins efféminée que la nôtre. — Les arts qui ne paraissent consister que dans l'adresse corporelle, reposent néanmoins sur certaines connaissances théoriques qu'il est bon d'acquérir. Vous ne deviendrez pas sans doute habile nageur par la seule lecture d'un traité; mais, s'il est bien fait, vous y puiserez les explications physiologiques et mécaniques qui éclaireront votre expérience et faciliteront vos progrès. Aucun des écrits publiés jusqu'à ce jour ne remplit cette condition, même en y comprenant celui dont nous allons rendre compte; mais ce dernier se distingue par des réflexions judicieuses sur la natation et ses avantages; par les applications de cet art à la tactique militaire; et par la clarté que répandent sur les préceptes des figures lithographiques. — L'ouvrage est divisé en quatre chapitres: le premier traite des bains d'eau courante, et de leurs effets sous les rapports de l'hygiène et de la thérapeutique: pour compléter ces indications médicales, il semble que l'auteur aurait dû y joindre celle des principaux cas, outre ceux de transpi-

ration et de digestion, où leur emploi pourrait être nuisible. — Dans le second chapitre, se trouve un précis historique de la natation. L'utilité de cet art y est démontrée, entre autres preuves, par l'assentiment des médecins et des philosophes les plus recommandables; par le récit de plusieurs événemens dans lesquels des généraux d'armée et des hommes marquans se sont arrachés à la fureur des flots, ou ont sauvé d'autres victimes; enfin, par l'exemple des désastres arrivés à divers personnages historiques qui avaient négligé cet art. —Dans le troisième chapitre, l'auteur indique les différentes manières de nager. Il en forme trois classes. — La première se compose des manières indispensables; la seconde, des manières utiles; la troisième, des manières de pur agrément. — Dans ce chapitre, on trouve signalées les principales causes de danger contre lesquelles le nageur doit se tenir en garde. Ce sont les herbes, les crampes, les vagues, les tourbillons; l'auteur a pris soin de signaler les moyens à employer pour ne pas en être victime. Puis, il enseigne la manière de sauver un homme qui se noie.—Dans un autre article, il indique les qualités physiques et morales qui doivent caractériser un nageur parfait, et il termine ce chapitre, en démontrant par l'expérience la possibilité de faire à la nage de longues traversées: un assaut où il est resté près de cinq heures en mer, en offre une preuve irrécusable. — Le quatrième et dernier chapitre renferme les applications de l'art de nager à la tactique militaire.— Dans un premier article, l'auteur démontre que l'art de nager est indispensable au militaire. Il appuie cette proposition par de puissantes autorités et par des faits historiques, anciens et modernes. Il indique un stratagème pour tromper la vigilance de l'ennemi. Il rappelle que, d'après les règlemens, les soldats doivent apprendre à nager, et il signale l'insuffisance de la méthode actuelle, dans laquelle on élude ces règlemens, plutôt qu'on ne les exécute. — Dans un second article, cet officier présente ses idées sur la formation d'une compagnie de soldats nageurs par régiment.— Dans un troisième, il indique leur équipement. — Dans un quatrième, il divise les soldats nageurs en deux classes, en assaillans et en explorateurs, et il attribue à chacune d'elles le service qu'il croit le plus convenable. — Dans un cinquième article, on trouve l'application de la natation à la cavalerie. On y voit deux manières de faire passer un fleuve à cette arme; on y lit encore l'exposé des causes du peu de succès qu'obtinrent les essais faits par la vieille garde auprès du Champ-de-Mars, par les ordres de Bonaparte. — Enfin, dans un sixième et dernier article,

M. de Courtivron applique la natation à l'artillerie. Il propose de transporter au besoin les bouches à feu sur des radeaux traînés seulement par des nageurs. Pour démontrer la facile exécution de ce projet, il ajoute : « Me baignant un jour dans la Moselle, pendant une débâcle, j'ai conduit à bord, et sans beaucoup de peine, un glaçon si épais et si volumineux, que deux chevaux auraient eu du mal à l'ébranler sur terre ! ! » — Cet officier paraît se faire une fausse idée du rapport des forces nécessaires pour mouvoir les fardeaux sur terre et dans un liquide. Le trait qu'il cite ne prouve d'une manière exacte que son habileté dans l'art de nager. — Un radeau portant plusieurs pièces d'artillerie serait fort mal remorqué par six nageurs, comme il le propose. Des rames et des *pagaies* (pelles larges et courtes) sont un moyen plus efficace ; néanmoins, dans des circonstances particulières, on pourrait réunir les deux procédés. On pourrait encore, dans le même but, employer des chevaux, soit seuls, soit avec le concours des deux premiers moyens. Enfin, des nageurs seraient très-propres à transporter un cordage sur une rive opposée, et à tirer ensuite à eux un radeau auquel ce cordage serait attaché par son autre extrémité; un second cordage tiré de la première rive achèverait de composer un véritable *va-et-vient*. Ce dernier moyen serait même le meilleur, lorsqu'il n'y aurait pas quelque puissant obstacle de la part de l'ennemi. — Nous observerons qu'en démontrant les avantages de la natation appliquée à l'art militaire, M. de Courtivron en a omis plusieurs très-importans. Des plongeurs pourraient facilement faire sauter les ponts ennemis, en allant attacher des torpilles ou pétards sous-marins sous leurs arches, si ces ponts sont en pierre, et avec bien plus de succès encore sous les ponts de bateaux. — La marine n'a pas non plus fixé l'attention de M. de Courtivron; et cependant, des plongeurs peuvent aussi porter des torpilles sous le cable des vaisseaux ennemis pour les faire jeter à la côte, ou sur leur carène pour les défoncer. — Enfin, ces plongeurs, en allant visiter et même réparer les avaries des *œuvres-vives* (1) des vaisseaux, peuvent épargner le soin très-onéreux de les abattre en carène. DE MONTGÉRY.

215. — *Manuel du Sapeur-Pompier*, dédié et présenté à S. A. R. MONSIEUR; par *A.-J.-B.* DE PLAZANET, commandant le corps des sapeurs-pompiers de la ville de Paris, ancien officier supérieur du

(1) Parties de la carène plongées dans l'eau.

génie, etc. Paris, 1824; Anselin et Pochard, rue Dauphine, n° 9. L'auteur, à l'état-major des sapeurs-pompiers, quai des Orfèvres, n° 20. In-12 de 190 pages, avec 5 planches gravées; prix, 3 fr.

Cet ouvrage n'est pas susceptible d'analyse dans toutes ses parties : ce qui est relatif au service des pompiers, à la manœuvre des pompes, etc., l'ordre des commandemens et la manière de les exécuter; toute cette instruction, d'un très-haut prix par ses résultats, ne peut être connue que par son ensemble, et nullement par un court extrait. Quant aux descriptions de pompes et de leurs accessoires, il serait trop long et trop difficile de les faire comprendre sans le secours du dessin : il faudrait les transcrire, telles qu'elles sont dans ce *Manuel;* car l'auteur n'y a mis rien de trop. M. de Plazanet, ancien élève de l'École polytechnique, en a conservé les méthodes; partout où il est question de machines et d'arts, il se trouve à sa place, non-seulement pour diriger, mais pour décrire et perfectionner. Après avoir fait ce que ses fonctions semblaient exiger de lui, ne s'occuppera-t-il pas d'un ouvrage plus étendu sur les secours à porter dans le cas d'incendies? Beaucoup de machines ont été proposées, et quelques-unes essayées : les principales villes de l'Europe ont aussi des établissemens analogues à celui de Paris, et qu'il serait utile de connaître. Le *Manuel* excluait toute érudition : un traité complet sur le même sujet en admettrait beaucoup, et ce serait un attrait de plus, outre l'importance du sujet et les applications diverses que l'on peut faire des machines employées dans les incendies. Le public recevrait cet ouvrage avec reconnaissance; et, selon toute apparence, on y trouverait encore de nouveaux motifs de féliciter Paris, dont les services de secours contre les incendies ont atteint un degré de perfection qu'il sera difficile de porter plus loin. F.

216. — *Panorama géographique français*, ou les *Mille et une beautés de la géographie de France*. Paris, 1825; Sanson, Palais-Royal, galerie de bois, n° 250. 1 vol. in-8°, orné de 87 *cartes* et de 86 *vues* des villes, chefs-lieux de chaque département. Prix, figures noires, 12 fr.; figures coloriées, 15 fr.

La manière dont on enseigne la géographie, au lieu d'en faire une étude agréable, la rend maussade et ennuyeuse. Comment veut-on que des enfans, et même de grandes personnes, se familiarisent avec des noms souvent difficiles, quand ils ne présentent à l'esprit aucune idée qui puisse aider à les retenir? — Tout ouvrage qui tend à faire disparaître le vice de la méthode que l'on suit maintenant dans cette branche de l'instruction, doit être accueilli avec

empressement. Nous pensons que le *Panorama géographique français* réunit cet avantage pour la connaissance de notre pays. L'auteur ne s'est pas contenté de consacrer à chaque ville principale un article assez long; il ne s'est point borné à donner quelques détails sur chacun de nos départemens; il a voulu, autant que possible, instruire l'esprit en frappant les yeux. Cet ouvrage est orné d'une foule de lithographies qui présentent la carte géographique de chaque département isolé, et le point de vue le plus important de chaque chef-lieu. Ces lithographies doivent arrêter l'attention des jeunes enfans; et tandis qu'ils observeront soit la position du département, soit celle de son chef-lieu, le nom de l'un et de l'autre se gravera dans la mémoire. Rendons l'étude agréable à nos enfans, et les fruits qu'elle rapportera seront meilleurs et plus durables. A. DE L.

217. — * *Questions proposées aux voyageurs et à toutes les personnes qui s'intéressent* aux progrès de la géographie. Ire série. Paris, 1824; au bureau de la Société de géographie, rue Taranne, n° 12. Brochure in-8° de 44 pages.

Ces questions, qui doivent se reproduire à des époques indéterminées, répandront sans doute le plus grand jour sur la science, à mesure qu'on y fera des réponses satisfaisantes : elles embrassent dès ce moment une partie des contrées du globe, et prouvent qu'aucun pays ne doit par la suite échapper à la scrupuleuse attention des membres de la Société de géographie. Nous indiquerons ici les lieux qui doivent être plus particulièrement l'objet des recherches des voyageurs. En *Asie*, la Perse, l'Arménie, la chaîne du mont Taurus et l'Arabie; en *Afrique*, Tripoli et la partie septentrionale, les environs de la Cyrénaïque, Alger et Tunis, la Nubie et l'Abyssinie, la Sénégambie; en *Europe*, la *Grèce*, la *Turquie d'Europe*, la *Sardaigne*, sur laquelle nous ne savons presque rien, la Pologne, et même la Basse-Bretagne; dans l'*Amérique septentrionale*, la province du Texas; dans l'*Amérique méridionale*, le *Brésil*; enfin, l'*Océanie* et quelques îles du grand Océan. B. J.

218. — * *La clef de l'industrie et des sciences qui se rattachent aux arts industriels*, ou Table générale, par ordre alphabétique de matières, de ce que contiennent de relatif à l'industrie : 1° l'établissement du Conservatoire royal des arts et métiers; 2° les brevets d'invention, de perfectionnement et d'importation délivrés en France depuis 1791, époque de leur création, jusqu'à la fin de 1824; 3° 138 ouvrages périodiques et autres, français et anglais, pris parmi les plus estimés. Ouvrage utile aux personnes qui s'occupent de recherches

industrielles, de constructions et de fabrications quelconques; de mathématiques, d'hydraulique, de chimie, de physique, d'art militaire, de navigation, d'astronomie, d'architecture, de distillation, etc., et nécessaire dans toutes les bibliothèques qui contiennent des ouvrages relatifs à l'industrie et aux sciences qui prêtent leurs secours aux arts industriels, servant de *deuxième édition* au *Guide des artistes*, publié en 1818; par *G.-R.* Armonville, secrétaire du Conservatoire des arts et métiers, etc. Paris, 1825; Mme Huzard; — l'auteur, rue Beaubourg, n° 26, et au Conservatoire des arts et métiers. In 8°, 1re et 2e livraisons. (L'ouvrage entier est de 4 livraisons ou volumes.) Prix, 10 fr. et 12 fr. 50 c. pour les souscripteurs; 12 fr. et 14 fr. 50 c. pour les non-souscripteurs.

La première livraison de cet ouvrage porte un titre différent de celui que nous venons de transcrire : c'est celui de *Table analytique des ouvrages qui ont servi à la composition de la Clef de l'industrie et des sciences qui se rattachent aux arts industriels*. L'auteur s'est borné aux matériaux qui se trouvaient à sa portée, sans doute après s'être assuré qu'il pouvait s'en contenter. Dans sa nomenclature bibliographique, un seul livre anglais est cité, et l'on ne trouve point l'indication des richesses technologiques de l'Allemagne, de l'Italie, etc. Ce n'est pas à M. Armonville qu'il faut imputer cette lacune, mais à la manière dont on procède généralement à la composition de nos bibliothèques : il semble que les livres en langue étrangère nous soient absolument inutiles, tant ils sont rares dans les collections les plus nombreuses et les plus soignées. L'auteur n'émet aucune opinion sur les ouvrages dont il parle; comme il ne veut que mettre les lecteurs sur la voie des recherches dont ils s'occupent, il a dû se borner à une table des matières, et même la rendre très-sommaire. Il ne cite que 140 ouvrages et 110 auteurs ou traducteurs. S'il est vrai, comme on nous l'a dit, qu'à la Bibliothèque du Roi la théologie seule occupe plus de 400 mètres carrés, il faut avouer que les trésors de cette science font remarquer avec quelque regret l'extrême disette de la technologie. — A la rigueur, le titre de cette livraison n'est pas tout-à-fait juste; car une table très-succincte des matières traitées dans un livre n'est pas une table analytique. Mais ces subtilités grammaticales, dont un critique n'oserait se dispenser, sont négligées par les lecteurs. D'ailleurs, les *tables analytiques*, proprement dites, disposées dans l'ordre alphabétique, composent les livraisons suivantes, la seconde finit au mot *écriture*. C'est principalement à ces livraisons que convient le

titre de *Clef de l'industrie*. Nous avons examiné scrupuleusement quelques articles assez étendus, tels que *briques*, *charrues*, *coton*, *distillation*, etc., et nous n'y avons remarqué aucune omission de quelque importance. Les livraisons suivantes ne seront pas rédigées, sans doute, avec moins de soin, et M. Armonville méritera de plus en plus la confiance et les suffrages de tous les amis de l'industrie.

219. — * *Bazar parisien*, ou Choix raisonné des produits de l'industrie parisienne; par MM. Faure-Finant et de Missolz, membres de la *Société d'encouragement*. 5e année. Paris, 1825; au bureau du Bazar parisien, rue Saint-Denis, n° 17. In-8° de 512 pages; prix 7 fr. broché.

Cet indicateur des objets fabriqués et des fabricans n'est pas un livre d'adresses, ou une simple nomenclature de marchandises: c'est un ouvrage raisonné, dans lequel la valeur des choses et les titres des fabricans à la confiance publique sont discutés avec impartialité. Les rédacteurs ont adopté l'ordre alphabétique, comme plus commode pour les recherches, en sorte que leur ouvrage est aussi un *Dictionnaire de l'industrie parisienne*. Des notices sur l'origine et les progrès de plusieurs arts y sont disséminées, de manière à faire disparaître la sécheresse de la rédaction. Le service que MM. Faure-Finant et de Missolz ont rendu au commerce de la capitale sera sans doute assez apprécié pour que les villes de grand commerce, telles que Lyon, Marseille, Bordeaux, etc., aient aussi leur *bazar*. F.

220. — *Almanach du commerce de Paris*, des départemens de la France, et des principales villes du monde, de *J.* de La Tynna; continué et mis dans un meilleur ordre par *Séb.* Bottin, contenant pour Paris seulement 40,000 adresses. Pour 1825 (xxviiie année de la publication), viie année de la continuation par l'éditeur actuel. Paris, 1825; au bureau de l'Almanach du commerce, rue Jean-Jacques Rousseau, n° 20. 1 gros vol. in-8° de cclxxxviii et 918 p.; prix 12 fr.

Cet Almanach contient sept grandes divisions: 1° *le calendrier proprement dit*, offrant la concordance du calendrier grégorien avec les calendriers julien, turc-hégire, turc-civil, arménien année solaire complète, arménien année solaire incomplète, azarien, juif de l'Asie, et de plus le tableau de concordance du même calendrier grégorien avec le calendrier décimal qui a été suivi quelque tems en France; 2° *des notices statistiques sommaires sur les quatre-vingt-six*

départemens de la France, les mêmes qui ont été couronnées par l'Académie des sciences en 1824; 3° *la liste générale des adresses de Paris*, comprenant, dans une seule série alphabétique, les noms des habitans commerçans et non-commerçans, et l'indication des institutions et des établissemens de tout genre de la capitale; 4° *les listes particulières des commerçans et fabricans de Paris*, classés par ordre alphabétique d'états et de noms, et à la suite, le tableau des institutions, des établissemens qui concernent l'industrie et le commerce de Paris, et les brevets d'invention accordés dans l'année; 5° *l'énumération et le personnel* des deux Chambres, des ministères et de toutes les administrations, de tous les tribunaux qui en dépendent, de l'Institut de France et de tous les corps, de toutes les sociétés littéraires et savantes de la capitale, etc.; 6° *le tableau statistique, administratif et commercial de tous les départemens de la France et de ses colonies*, tracé avec des détails qui s'augmentent chaque année, et donnent la nomenclature des usines, des manufactures et des fabriques, ainsi que les noms et demeures des fabricans, des négocians et des fonctionnaires avec lesquels le commerce a le plus de relations; 7° *un même tableau pour les pays étrangers à la France*; 8° un chapitre contenant tout ce qu'il importe au commerce de savoir sur la *direction générale des postes*, sur les exploitations des *messageries* et des *voitures publiques*, dans toutes les villes de France; 9° une *table géographique des villes et communes*, dont la situation industrielle et commerciale est détaillée dans le corps de l'Almanach, lorsqu'il y a lieu. L'ouvrage est terminé par une table des matières. — Ces développemens du titre suffisent pour faire apprécier l'utilité de cet ouvrage, qui est un répertoire précieux et même indispensable pour un grand nombre de personnes; car l'industrie et le commerce étendent leurs ramifications dans toutes les classes de la société. Z.

221. — *Annuaire pour l'an* 1825, présenté au Roi par le bureau des longitudes. Paris, 1825; Bachelier. In-18 de 198 pages; prix 1 fr., et 1 fr. 40 c.

On sait que ce petit ouvrage est tiré, quant à la partie astronomique, d'un autre ouvrage rédigé aussi par le bureau des longitudes, *la Connaissance des tems*. On y a joint, pour cette année 1825, une exposition du nouveau système métrique, et des tables pour la conversion des anciennes mesures en valeurs correspondantes dans le nouveau système; un tableau pour la comparaison des monnaies étrangères à celles de France; des tables de population et de mortalité en France, dressées par M. Duvillard, et corrigées par M. de Mont-

ferrand, professeur de physique à Versailles; les hauteurs des principales montagnes du globe au-dessus de l'Océan. D'après ce tableau, le Mont-Blanc conserverait le titre de dominateur des Alpes, et le Mont-Rose, son compétiteur, s'abaisserait d'une quarantaine de mètres au-dessous de la cime du géant des Alpes, ce dont les Italiens ne conviendront pas. Mais ce géant paraîtra bien petit, si on le compare aux pics les plus élevés du Thibet, des Andes, et même du Caucase! Plusieurs autres tables, relatives à la géographie, rappellent aussi des faits curieux, ou des mesures et des méthodes de calcul, dont on fait souvent usage. Mais, ce qui attirera principalement l'attention, ce sont les notices scientifiques recueillies par M. Arago. Une chronologie des froids les plus rigoureux dont l'histoire fasse mention, et dont l'intensité puisse être appréciée d'après leurs effets; les limites des variations de température en différens lieux du globe, sur terre et sur mer; une note sur la forme singulière de la comète de 1823, à laquelle on a vu, durant plus de dix jours, deux *queues* presque opposées l'une à l'autre, la queue extraordinaire étant dirigée vers le soleil. La comète de 1744 avait six queues, mais peu divergentes, et toutes opposées au soleil. Le savant astronome et physicien pense que l'étude des propriétés des gaz peut donner quelque jour l'explication de ces phénomènes. — La dernière notice doit être recueillie par la statistique : elle est extraite d'un mémoire de M. Girard, *sur les avantages respectifs des divers moyens de transport*, extrait lui-même de la *Revue Encyclopédique*. (Voy. t. XXIII, p. 5.) L'auteur nous rappelle (et nous reproduisons ici ces rapprochemens, qui sont d'un grand intérêt pour faire apprécier les progrès de notre civilisation moderne, depuis la révolution) qu'en 1766, 27 *coches* seulement partaient de Paris pour les différentes provinces : aujourd'hui, près de 300 voitures en partent dans le même tems. Les coches ne transportaient que 270 voyageurs : les voitures actuelles en reçoivent plus de 3,000. Le carosse de Rouen mettait 3 *jours* pour ce trajet, que l'on fait aujourd'hui en 12 ou 13 heures : le prix des places n'a point changé. En 1776, on ne comptait à Paris que 14 établissemens de roulage : on en trouve aujourd'hui 64. Enfin, le prix du dernier bail de la ferme des messageries, en 1792, fut de 600,000 fr. : aujourd'hui, le produit de la taxe sur les voitures est de près de 4,000,000.

222. — * *Calendrier français, ou le véritable Almanack pour l'année* 1825, dans lequel sont indiqués le mouvement et les phénomènes des astres; ceux des êtres organisés, animaux et végétaux; les signes mé-

téorologiques des divers changemens de tems, et servant à les faire présager; les variations annuelles de l'atmosphère et de la température, leur influence bien ou malfaisante sur l'homme; les maladies de chaque saison, les moyens hygiéniques de s'en préserver; le tems propres aux travaux agricoles, aux récoltes, etc.; par *L.* Demerson, D. M. de la Faculté de Paris, etc. Paris, 1825; Persan, rue de l'Arbre-Sec, n° 22. In-18 de 304 p.; prix 2 fr. 50 c.

Il est très-utile, et par conséquent très-convenable, qu'un auteur d'almanach soit médecin. L'étude de la médecine suppose celle de l'air, des eaux et des lieux, non pas en général et dans un état moyen, mais dans tous les états qui peuvent influer sur la santé de l'homme. D'ailleurs, puisque les médecins ont pu connaître les mystères des corps organisés, ils doivent être bien près de la connaissance des phénomènes moins compliqués que présente l'ensemble de notre planète. Les astronomes leur fournissent les mouvemens célestes tout calculés; il ne s'agit plus que d'y joindre des indications météorologiques, et même quelques prédictions de pluie ou de beau tems. M. Demerson en a mis quelques-unes dans son almanach, mais sans y attacher trop d'importance: il ne prétend pas à l'infaillibilité de la *prognostication pantagruéline*, dont l'auteur paraît être un de ses écrivains de prédilection. Les préceptes hygiéniques qu'on trouve dans cet almanach ont le mérite de n'être ni gênans ni désagréables: faisons des vœux pour qu'il soit susbtitué à tant d'autres, moins bons à tous égards, moins utiles, plus économes de vérité, et qui ne craignent pas d'entretenir les préjugés dont ils profitent. F.

Sciences religieuses, morales, politiques et historiques.

223. —* *Imitation de Jésus-Christ*, traduite par Beauzée, avec une *Notice historique* (sur la vie et les ouvrages de Beauzée) et des *notes explicatives* par M. l'abbé Labouderie, vicaire général d'Avignon, membre de plusieurs académies, avec cette épigraphe: « Méditez ces choses, occupez-vous-en avec attention. » I. Ép. à Tim. IV. 15. Paris, 1824; Charles Gosselin. 1 vol. in-8° de XXXII et 378 pages. Prix 7 fr. 50 cent. et 9 fr. par la poste.

Au milieu de beaucoup d'ouvrages qui conviennent plus à une superstition aveugle qu'à une piété éclairée, on aime à voir paraître cette nouvelle édition de l'*Imitation de Jésus-Christ*, dont un académicien, Fontenelle, a dit que « c'est le plus beau livre qui soit sorti de la main d'un homme, puisque l'Évangile n'en vient pas. » Le sa-

vanté diteur, M. l'abbé Labouderie, n'a rien négligé pour reproduire ce précieux dépôt de préceptes religieux et de vérités morales avec tous les accessoires qui peuvent le rendre aussi agréable qu'utile. Sans entrer dans des discussions et des recherches sur l'auteur de l'*Imitation*, attribuée tour à tour à l'allemand *Thomas* DE KEMPIS, à l'italien *Jean* GERSEN, abbé de Verceil, et à *Jean* GERSON, chancelier de l'église de Paris, il est porté à croire que c'est à ce dernier que nous sommes redevables de cet excellent livre, et il compte publier un jour ses conjectures sur ce point (on peut consulter l'article *Imitatione Christi (de), libri IV*, tom. II, pag. 243, *Manuel du libraire et de l'amateur de livres;* par BRUNET. Paris, 1820. 4 vol. in-8°. Chez l'auteur, rue Gît-le-Cœur, n° 10.) — L'exécution typographique de la belle édition que nous annonçons fait le plus grand honneur aux presses de M. Rignoux, qui s'est assuré depuis quelques années, par plusieurs magnifiques éditions d'ouvrages importans, un rang distingué parmi les premiers typographes de notre époque. M.-A. J.

224. — **Coup-d'œil sur la situation actuelle et les vrais intérêts de l'Église catholique.* — Paris, 1825; Paul Renouard. In-8° de 84 pages.

L'auteur de cet ouvrage ne nous est pas connu; mais, après une lecture attentive, nous croyons qu'il exprime les sentimens d'un catholique sincère, et d'un publiciste bien intentionné. Son but est d'indiquer les vices du gouvernement extérieur de l'Église; l'impossibilité d'y remédier par l'usage des concordats, qui est lui-même un très-grand abus; le pape et le prince disposant chacun en maître de ce qui ne leur appartient pas, des libertés des églises fondées sur l'institution antique et sur les canons des premiers conciles généraux. — Après avoir insisté sur cette vérité, qu'il n'est point permis d'espérer que les papes reviennent jamais d'eux-mêmes à la sage discipline des conciles œcuméniques, l'auteur propose aux gouvernemens de se déclarer eux-mêmes patrons de cette discipline, et de se concerter avec le pape, pour la faire rétablir par un nouveau concile général qui serait présidé par le pape ou ses légats, sans être maîtrisé par eux. Il propose sept articles de réforme à obtenir de ce concile : 1° rendre aux chrétiens, et surtout à la jeunesse, au lieu de pratiques minutieuses de dévotion qui l'amusent et la trompent, la lecture de la Bible, de l'Ancien Testament par extrait, et du Nouveau Testament en entier; 2° l'adoption par le concile des quatre propositions du clergé de France de 1682, chef-d'œuvre du grand Bossuet, consacré par l'assentiment des prélats de France

les plus distingués; 3° le recours libre de l'évêque nommé, à son métropolitain, pour en obtenir l'institution canonique, lorsque le pape, sans motifs canoniques, l'aurait différée au delà d'un terme prescrit; 4° l'abolition de toute autorité des légats et des nonces dans les états de la chrétienté; 5° l'expresse abolition de tous les tribunaux de l'inquisition, avec défense de les rétablir; 6° l'abolition des jésuites dans toute la catholicité; 7° enfin, un règlement sur la juste répartition des cardinalats entre tous les pays catholiques. Tout chrétien verrait sans doute avec plaisir les sept réformes proposées. La première et la seconde sont de nécessité absolue. La troisième suppose le pape instituteur de tous les évêques du globe, et de la circonscription de tous les évêchés du monde : il n'y a rien de plus contraire à la discipline des quatorze premiers siècles de l'Église, aux besoins résultant des distances des lieux, c'est-à-dire, à la nature même des choses. Les droits du pape ne furent jamais canoniquement et raisonnablement ceux des patriarches et des archevêques et évêques dans leurs ressorts respectifs. L'inquisition, la croisade contre les fausses croyances sont l'opprobre des catholiques, et de tout pays qui admet de tels abus. La loi civile de chaque pays suffit pour abolir partout l'inquisition et l'empêcher de renaître. Chaque état devrait aussi savoir se préserver des jésuites et de leur domination, de leur corruption dans les dogmes, la morale et la discipline. Enfin, la répartition régulière des cardinalats dans toute l'Église catholique supposerait trop que le premier des évêques est, comme chef intrus d'un royaume qui n'est pas de ce monde, le monarque réel des rois et des évêques de toute la terre. Les cardinalats sont bien modernes, et furent toujours trop abusifs pour qu'on puisse regarder leur distribution dans tout l'univers comme une juste conséquence de la primauté papale et canonique. — A l'appui de chacun de ses articles, l'auteur a joint une collection précieuse des textes anciens et modernes qui établissent la nécessité des réformes qu'il propose. Espérons que ces réformes viendront un jour, et qu'elles seront accompagnées d'autres réformes non moins nécessaires dans la discipline catholique. Mais il est difficile de penser que ni le pape ni les rois en soient jamais les auteurs. Dieu, nous le croyons, a fait son œuvre, en instituant la religion chrétienne et en établissant son Église. On peut croire aussi que lui seul, par des événemens annoncés dans l'Écriture, achèvera de perfectionner cette même œuvre, en éteignant les désordres ecclésiastiques, inséparablement liés à l'ultra-montanisme et au jé-

suitisme, qui semblent ne se réveiller si vivement au XIXe siècle, que pour périr avec plus d'éclat au tems choisi par la Providence.

225.—* *Réclamations pour l'Église de France et pour la vérité*, contre les ouvrage de M. le comte de MAISTRE, intitulé : *Du Pape*, et *de l'Église gallicane dans son rapport avec le pape;* par M. l'abbé BASTON, docteur de Sorbonne. Paris, T. I, 1821, et T. II et dernier, 1824. In-8°, en tout, près de 800 pages. L'éditeur, rue Saint-Honoré, n° 340.

Rois, obéissez au pape; peuples, obéissez aux rois; papes et rois, laissez-vous conduire par les jésuites. Les victimes des jésuites n'étaient et ne peuvent être que des jansénistes, les pires de tous les hérétiques; car leurs hérésies sont presque invisibles. — Tel fut le nouvel évangile prêché avec audace et un ton de confiance par feu le comte de Maistre, homme d'esprit, écrivain brillant, chrétien politique, philosophe paradoxal, qui poussa jusqu'à la folie sa haine contre les révolutions modernes. M. le docteur Baston, fidèle aux maximes de l'Église gallicane, a pris la peine de réfuter pied à pied ce ridicule évangéliste : il en combat gravement toutes les aberrations. Son ouvrage n'a que le défaut d'être trop sérieux. Il ne sera pas moins utile aux jeunes gens et aux personnes du monde qui ont besoin d'être mises en garde contre un long délire devenu contagieux par les confréries et les autres associations illégales qui couvrent la France, et qui font de continuels efforts pour en maîtriser les habitans. Il est à craindre qu'à force d'artifices et d'intrigues, de superstitions et d'absurdités, l'on ne réussisse à faire de nous une seconde fois des impies et des persécuteurs, des oppresseurs et des victimes. LANJUINAIS, *de l'Institut.*

226. — * *Lettres à Bettina sur la religion;* ouvrage posthume de *C.-Th.* PFAFFEL, traduit de l'allemand par *J.* WILLM, professeur au gymnase protestant de Strasbourg. Strasbourg, 1825; Heitz: Paris, Servier. In-12 de 124 pages d'impression; prix 2 fr.

M. Willm nous apprend, dans sa préface, les motifs qui l'ont porté à traduire cet ouvrage. « Frappé depuis long-tems, dit-il, du besoin qu'avaient les protestans français d'un bon livre élémentaire pour l'enseignement religieux, qui, sous des formes moins sévères, offrît néanmoins un ensemble complet et pût servir surtout à l'instruction des jeunes filles des classes plus élevées de la société, je cherchais dans la littérature allemande, très-riche en ce genre, un ouvrage qui fût digne de leur être offert, lorsque celui-ci parut. » M. Willm y reconnut toutes les qualités qu'il désirait, et il s'est em-

pressé d'en faire jouir ceux de ses coréligionnaires qui ignorent la langue allemande. Toutes les personnes qui aiment les études religieuses liront cet ouvrage avec un vif intérêt. Nous y avons trouvé souvent cette onction pieuse que l'on rencontre à chacune des pages de notre Fénélon. Les huit premiers paragraphes surtout sont propres à nourrir les sentimens élevés dans le cœur des hommes religieux. Nous croyons que ce livre est destiné à devenir classique parmi les protestans français, et nous devons savoir gré au traducteur du soin qu'il a apporté à polir son style et à lui donner cette simplicité touchante qui convient si bien aux livres de ce genre. Y.

227. — *Un mot sur le projet de loi relatif au sacrilége*, par *J.-M.* Legraverend, maître des requêtes honoraire aux conseils du Roi. Paris, 1825; Béchet. Br. in-8° de 28 pages; prix 1 fr. 50 c.

Les bornes étroites qui nous sont prescrites ne nous permettent pas de faire connaître cette brochure autant que nous l'aurions désiré. L'auteur, connu par d'excellens ouvrages de droit criminel, établit quatre propositions : la loi proposée n'est pas utile; elle blesse les principes de l'humanité; elle est inopportune et dangereuse; enfin, elle est inconstitutionnelle. L'ouvrage est entremêlé de citations instructives, et quelquefois piquantes, en opposition avec le projet de loi, qui, s'il était adopté, aurait, dit l'auteur, les résultats les plus funestes. Peut-on songer à punir le sacrilége *matériel*, lorsqu'au nom du *pape*, des *évêques* et des *prêtres*, on fait vendre avec profusion à Paris, comme *catholique*, et comme le premier volume d'une *Bibliothèque catholique*, l'aventure et l'œuvre ascétique du père Surin, jésuite, qui, par un sacrilége tout spirituel et tout spontané, se fit, pendant trente ans, le scandaleux possédé du malin esprit, par pure charité envers une religieuse possédée aussi, mais dont le diable n'était pas *congru*, dit l'histoire.

228. — *Du projet de loi sur le sacrilége*, présenté à la Chambre des pairs le 4 janvier 1825; par l'abbé de la Mennais. Paris, 1825; au bureau du *Mémorial Catholique*. Brochure in-8° de 19 pages; prix 1 fr. 50 c.

On devait s'attendre à rencontrer dans le fougueux adversaire de l'indifférence en matière de religion, un zélé partisan de la proposition du ministère : aussi, quel a été notre étonnement de trouver qu'il se déclare l'ennemi le plus prononcé du projet de loi, élaboré depuis deux ans, et qu'il en demande le rejet avec indignation, comme d'un projet qui respire l'athéisme, à cause de la mollesse révoltante de ses dispositions. Nous ne pouvons mieux faire

connaître cette brochure qu'en en citant quelques passages. — Le moment de présenter aux Français un code religieux, tel qu'il en conçoit le besoin, ne lui paraît pas encore arrivé. « Grâce au ciel, s'écrie-t-il, on s'est trop pressé; la France, quoi qu'on ait fait pour hâter ses progrès, n'est point mûre pour ces doctrines; et de telles lois ne sont proclamées d'ordinaire que la veille de la mort des peuples. » — L'auteur s'indigne aussi de la protection égale accordée par la Charte à tous les cultes. « Vous l'entendez, dit-il; l'intention de M. le garde-des-sceaux, dans son projet de loi, a été de protéger également les cultes les plus opposés, et sans autres limites que celle de ces cultes mêmes et de leur doctrine. » Ce peu de lignes suffit pour fixer le jugement du lecteur.

229. — *Du projet de loi sur les maisons religieuses de femmes*, présenté à la Chambre des pairs par M. l'évêque d'Hermopolis, le 4 janvier 1825; par M. l'abbé DE LA MENNAIS. Paris, 1825; au bureau du *Mémorial Catholique*. Brochure in-8° de 30 pages; prix 1 fr. 50 c.

Nous n'entrerons point dans le détail des personnalités que l'auteur adresse, dans cet écrit, à M. l'évêque d'Hermopolis. Il suffit de dire que le grand sujet de la querelle vient de ce que M. d'Hermopolis veut rétablir graduellement le pouvoir religieux et monacal, et que M. de La Mennais veut arriver tout d'un coup au même but. — « Pourquoi, dit-il, n'ose-t-on pas même demander le rétablissement des ordres monastiques les plus nécessaires? pourquoi le *capucin*, aimé du peuple, dont la pauvreté le rapprochait, n'évangélise-t-il pas nos campagnes? pourquoi n'est-il pas permis aux *fils de saint Benoît* de reprendre leurs savans travaux? pourquoi le *chartreux* n'obtient-il pas l'autorisation légale de rappeler par ses exemples les enfans du vice à la pénitence et à la vertu? pourquoi n'y a-t-il de liberté que pour le mal et pour ce qui produit le mal? pourquoi ne confie-t-on pas au *jésuite*, si habile à développer tout ce que renferment de bon les âmes neuves, le soin de ces écoles où la jeunesse, sans mœurs et sans foi, pervertie avant l'âge des passions, croît pour la ruine de la société? » Contre des maux si graves et si bien prouvés, M. B., sulpicien à Paris, demandait franchement, en 1818, *un échafaud par commune*. Il n'est donc que trop vrai qu'en certaine matière, ce n'est point à M. l'abbé de La Mennais qu'il faut décerner la palme de l'exagération. P.-E. LANJUINAIS.

230. — *Examen de deux propositions de lois* qui seraient faites aux Chambres, l'une sur la *célébration du mariage*, l'autre sur la *tenue des*

registres de l'état civil. Limoges, 1824; Ardant, libraire. In-8° de 60 pages.

Joignez à cet ouvrage, qui paraît encore dû à la plume féconde et savante de M. l'abbé TABARAUD, le traité sur *les actes civils*, par M. HUTTEAU-D'ORIGNI (1824, in-8° de 600 pages), et vous aurez tout ce qu'on peut dire de plus solide contre le projet ultramontain et anti-social, de supprimer les formes civiles du mariage et d'en remettre les registres aux mains des prêtres. Cette discussion est encore douteuse; ses instigateurs semblent avoir consenti à l'ajournement de cette nouvelle attaque, au moins jusqu'à l'année 1826. LANJUINAIS, *de l'Institut.*

231. — * *Méditations métaphysiques;* par DESCARTES. Paris, 1825; Renouard. 1 vol. in-18 de XVI et 212 p. d'impression; prix 2 fr. 50 c.

A l'occasion de cette nouvelle réimpression d'un ouvrage célèbre de Descartes, nous ne nous étendrons pas sur le mérite de ce philosophe. Tous ceux pour qui la métaphysique a quelque attrait savent quelle prodigieuse révolution ses principes et ses ouvrages ont produite dans les idées. Il nous suffira de dire que l'un des plus dignes appréciateurs de ce vaste et étonnant génie, Mallebranche, ne craignit pas d'avancer, dans sa *Recherche de la vérité*, que, pendant les trente années qui avaient suivi la publication des œuvres de Descartes, il avait été découvert plus de vérités que dans tous les siècles qui l'avaient précédé. Quant à l'édition que M. Renouard vient de publier des *Méditations métaphysiques*, nous nous contenterons de rapporter textuellement une note placée par cet habile éditeur à la fin du volume, et qui fait connaître le texte qu'il a préféré : « Cet ouvrage parut d'abord en latin, à Paris, 1641, in-8°, sous ce titre : *Meditationes de primâ philosophiâ, ubi de Dei existentiâ et animæ immortalitate.* Il en parut une seconde édition latine à Amsterdam, chez Louis Elzevier, in-12, 1642. L'auteur y fit corriger le titre de l'édition de Paris, et fit substituer le terme de distinction de l'âme avec le corps, à la place de celui de l'immortalité de l'âme, qui n'y convenait pas si bien. Niceron parle d'une autre édition latine faite à Naples, 1719, in-8°, sous la date d'Amsterdam, par les soins de *Giovanhino poëta.* Il parut à Paris, 1647, in-4°, une traduction française, par M. le D. D. L. N. S. (M. le duc de Luynes), revue et corrigée par Descartes, qui a fait au texte latin quelques heureux changemens. Il s'en est fait à Paris une réimpression, 1661, in-4°; une troisième à Paris, 1673, in-4°, divisée par articles, et avec des sommaires, par R. F. (Réné Fédé, docteur en médecine de la Faculté

d'Angers). Cette édition a été reproduite in-12; Paris, 1724. C'est elle que nous donnons ici, en retranchant les sommaires, et la division par articles, qui altère un peu les proportions et les formes du monument primitif avoué par Descartes. Y.

232. —* *Du perfectionnement moral*, ou *de l'Éducation de soi-même*; par M. Degérando, membre de l'Institut de France. Paris, 1824; *A.-A.* Renouard. 2 vol. in-8°; prix 13 fr. 50 c., et 16 fr.

Personne, sans doute, n'était appelé par plus de droits que M. Degérando, à se charger de la noble mission qu'il vient de remplir, en publiant cet ouvrage. C'est surtout à ces hommes qui retrouvent dans les souvenirs de leur vie passée une longue suite de bonnes actions, qu'il appartient d'enseigner la morale à leurs semblables. Le précieux titre d'homme de bien, dont les anciens avaient fait la première qualité de l'orateur, n'est pas moins indispensable à l'écrivain moraliste. Ses préceptes ne sont tout-puissans que par l'autorité de ses exemples. Sous ce rapport, le livre dont nous parlons obtiendra la confiance universelle. Nous pouvons affirmer qu'il la méritera également par l'importance des doctrines, par la justesse des observations, et par cette profondeur de science, que l'auteur doit à une constante étude du cœur humain, et qu'il a su déjà répandre avec tant d'éclat dans tous ses écrits philosophiques. Un examen trop rapide ne nous permet pas d'exprimer encore notre opinion dans tous ses développemens sur un ouvrage d'un si haut intérêt, et qui, pour être bien jugé, doit avoir été long-tems étudié; nous nous bornons à en indiquer les principales divisions. Le premier livre traite des *facultés morales;* le second, de leur *emploi;* le troisième, de leur *culture*. Ces livres se divisent en nombreux chapitres, où sont discutés, sous des titres spéciaux, les principales questions que renferme le vaste sujet embrassé par l'auteur. B.

233. — *Plutarque moraliste*, ou Choix des principaux sujets de morale du premier des écrivains de l'antiquité; par le chevalier de Propiac; avec des développemens appliqués aux mœurs, aux travers, aux défauts et aux ridicules de la société actuelle, tirés de chacune des moralités de Plutarque; par M. *L.-M.* B. Paris, 1825; Alexis Eymery; Bruxelles: Brunet et Ch. Fruger. 2 vol. in-12; prix 6 fr. et 8 fr.

Ce livre est une preuve que la morale peut changer avec le tems, ou du moins subir des modifications dans quelques-unes de ses parties; et peut-être serait-on en droit de reprocher au commentateur moderne du bon vieux philosophe, de n'avoir pas parfaitement

rempli l'engagement d'appliquer les leçons du moraliste grec aux mœurs, aux travers, et aux défauts de la société actuelle. En général, l'ouvrage se ressent beaucoup de la précipitation du travail. L'auteur aurait pu faire un choix plus judicieux parmi les maximes qu'il propose comme règles de conduite, et donner à son style plus de correction et d'élégance, enfin, répandre un peu plus d'intérêt dans ses anecdotes. F. F.

234. — * *Recueil général des lois et arrêts concernant les émigrés, déportés, condamnés, leurs héritiers, créanciers et ayans-cause*, depuis 1791 jusqu'en 1825, avec tables chronologique et analytique; par MM. Taillandier et Mongalvy, avocats aux conseils du Roi et à la cour de cassation. T. I. Paris, 1825; N. Pichard. 1 vol. in-8° de xxxiv et 567 pages d'impression; prix, 6 fr., et 7 fr. 75 c.

Les circonstances présentes donnent un grand intérêt à ce recueil qui se recommande par l'extrême exactitude des documens qu'il renferme. Toutes les lois et les actes du gouvernement, au nombre d'environ 350, rendus soit contre, soit pour les émigrés, déportés, condamnés révolutionnairement, et leurs ayans-cause, se trouvent dans cet ouvrage. En ce moment donc, où l'on agite devant les Chambres la question de l'indemnité, un semblable recueil doit obtenir un véritable succès. Les auteurs annoncent que leur second et dernier volume paraîtra après la discussion de la loi d'indemnité; il doit contenir un tableau sommaire de tous les arrêts rendus par le Conseil d'état et par les cours de justice en matière d'émigration, ainsi que les rapports et les principaux discours qui seront prononcés dans cette discussion; enfin, un commentaire de la loi, si elle passe. Ainsi, ce recueil complet deviendra indispensable aux intéressés à l'indemnité et aux gens d'affaires qui les assisteront de leurs conseils. Z.

235. — * *Barreau Anglais*, ou Choix de plaidoyers des avocats anglais, traduits par MM. Clair et Clapier, avocats à la cour royale de Paris. Paris, 1824; Panckoucke, éditeur. Tom. I, 3me livraison. 1 vol. in-8° de xxiv et 575 pages d'impression. Prix 6 fr. le vol. (Voy. *Rev. Enc.*, t. xxiii, p. 431.)

Les traducteurs et éditeur de cet important recueil viennent d'en terminer la publication par le tome 1er, les 2e et 3e volumes ayant déjà été publiés. Celui-ci contient des procès politiques du plus haut intérêt, tant sous le rapport historique que sous le point de vue politique. Ils sont extraits du grand recueil anglais intitulé *State Trials*. Le premier est celui de Thomas More; viennent ensuite

ceux de Marie Stuart, de Walter Raleigh, de Sommerset, de Strafford, de Charles Ier, des Régicides, de lord Stafford et de John Horne, plus connu sous le nom de Horne Took. Ce premier volume est terminé par le plaidoyer célèbre de sir James Mackintosh dans l'affaire de Peltier. Nous examinerons avec détails, dans notre sections des *Analyses*, les trois volumes de cette collection, et nous chercherons à caractériser les points qui séparent l'éloquence du barreau anglais de celle de notre barreau.

236. — * *Barreau Français*. Collection des chefs-d'œuvre de l'éloquence judiciaire en France; recueillie par MM. Clair et Clapier, avocats. Paris, 1824; Panckoucke, éditeur. Deuxième série. T VI. In-8° de 509 pages d'impression. Prix 6 fr. le vol.

Ce volume forme le tome XVI et dernier du *Barreau français*. Il contient des plaidoyers et mémoires de quelques-uns des orateurs les plus distingués de l'époque. Dans un précédent article (voy. *Rev. Enc.*, t. XX, p. 517), nous avons examiné le mérite de cette collection; nous ne pouvons qu'y renvoyer ceux de nos lecteurs qui voudront prendre une idée du travail des éditeurs et des matériaux qui composent le recueil.

237. — * *Traité de la voirie rurale et urbaine*, ou des Chemins et des rues communaux, d'après la loi du 28 juillet 1824; par M. Isambert, avocat aux conseils du Roi et à la Cour de cassation. Paris, 1825; Constantin, éditeur, rue de Seine-Saint-Germain, n° 64. 1re partie, 1 vol. in-12 de XII et 372 pages d'impression; prix 4 fr.

Tous ceux qui ont la pratique des affaires savent combien de difficultés font naître les chemins et les rues, soit dans les villes, soit dans les campagnes. Une foule de questions du ressort de la juridiction administrative ou judiciaire se rattachent à la voirie, prise ici dans son sens le plus étendu, c'est-à-dire, comprenant tout ce qui est relatif à la propriété de la voie publique. Quoique nous ayons déjà de bons ouvrages sur cette matière, un traité complet et méthodique n'était pas moins devenu nécessaire, surtout depuis que la loi du 28 juillet 1824 est venue changer plusieurs dispositions de la législation antérieure. Ce n'est pas, toutefois, à faire un commentaire pur et simple de cette loi, que M. Isambert s'est borné. La première partie de l'ouvrage qu'il publie aujourd'hui prouve assez combien son cadre est vaste et combien ses vues sont élevées. Des notions historiques très-intéressantes sur les législations les plus anciennes en ce qu'elles avaient de relatif aux chemins,

précèdent un tableau de la législation antérieure à celle qui nous régit aujourd'hui, et une analyse des statuts anglais vient couronner cette partie, qui sera du plus grand intérêt, non-seulement pour les jurisconsultes, mais encore pour tous ceux qui s'occupent d'économie politique. Après ces documens préliminaires, l'auteur entre en matière. Nous ne le suivrons pas dans cette route, parce que la nature de ce recueil nous interdit toute discussion trop spéciale; nous nous contenterons de recommander ce nouvel ouvrage de M. Isambert à ceux de nos lecteurs qui s'occupent de jurisprudence, et nous sommes assurés qu'ils seront satisfaits de la manière dont ce laborieux auteur a envisagé son sujet. A. T., *avocat.*

238. — * *Nouvelles vues sur l'amortissement de la dette publique*, précédées d'un Examen du projet de finances présenté à la Chambre des députés; par M. le baron Blein, ancien officier général du génie. Paris, 1825; Rousselon, rue d'Anjou-Dauphine, n° 9. Brochure in-8°; prix 1 fr.

Cette petite brochure, qui renferme peu de mots inutiles, après avoir fait sentir les abus de notre système financier actuel, qui repose sur des dépenses non contrôlées, des avances toujours offertes par des traitans cupides, des amortissemens illusoires de la dette publique, des jeux de bourse profitables seulement aux agens de change et aux hommes de l'administration, qui peuvent seuls influer sur le cours des effets publics, propose un moyen ingénieux d'amortir la dette publique sans fournir de nouveaux développemens à l'agiotage. — Ce moyen consiste essentiellement à ajouter *un pour cent* du principal à la rente dont jouit le rentier, pour racheter le capital qu'on lui doit. Un calcul fort simple d'intérêts composés prouve que cet *un pour cent* du capital, placé tous les six mois à intérêts composés, s'élève, au bout de 36 ans, à la somme entière du capital du rentier. On serait censé lui dire : *Placez, tous les six mois, cette addition qu'on fait à votre rente, et au bout de* 36 *ans le capital se trouvera réintégré entre vos mains.* Ce surcroît de dépense serait de 28 millions par an pour le Trésor, qui pourrait en même tems annuler 34 millions de rentes acquises par la caisse actuelle d'amortissement : d'où il résulterait, par conséquent, au lieu d'une nouvelle charge pour l'État, un allégement annuel de 6 millions. — La France, au bout de 36 ans, se trouverait déchargée de sa dette publique, sans augmenter, et même en diminuant ses contributions actuelles. Cette proposition est tout-à-

fait dans l'intérêt public; mais est-elle également dans l'intérêt des agens de change et de ceux qui ont l'initiative des lois? XX.

239. — *Annales politiques et diplomatiques, ou *Manuel du publiciste et de l'homme d'état*, contenant les chartes et les lois fondamentales, les traités, conventions et notes diplomatiques, les proclamations et notes diplomatiques, les actes publics, et autres documens officiels, relatifs à la constitution politique et aux intérêts généraux des états de l'Ancien et du Nouveau Monde, avec table chronologique et alphabétique des matières. *Introduction*. Paris, 1825; Constantin, éditeur, rue Saint-Jacques, et rue de Seine, n° 47. In-8° d'environ 400 pages.

Cette introduction est un tableau du droit public et du droit des gens, considérés au XIXe siècle. Elle fait bien augurer de l'instruction et de la capacité des auteurs de ce recueil, qui doit obtenir un grand succès. On y trouve çà et là des attaques directes contre la religion. C'est un fruit naturel et immanquable des progrès d'un système de servage public, fondé sur les superstitions et sur le fanatisme. On peut et l'on doit éviter un excès sans tomber dans l'autre. Nous aimons à le répéter, d'après un écrivain très-récent, plein de raison et de science : « La mère nourricière de la civilisation est le *christianisme;* lui seul (fondé sur l'Évangile) peut la sauver des écarts et de la perversité dont elle est menacée. La civilisation n'a pas d'ennemis plus redoutables que la superstition et l'incrédulité, deux extrêmes qui se touchent. On ne peut fomenter l'une sans que l'autre en profite; et ce qu'il y a de plus favorable à l'une et à l'autre, c'est l'ignorance en matière de religion. »

LANJUINAIS, *de l'Institut.*

240. — **Mémoires sur la Grèce, pour servir à l'histoire de la guerre de l'indépendance*, accompagnés de plans topographiques; par *Maxime* RAYBAUD, ancien officier supérieur au corps des Philellènes, et aide-de-camp du président du pouvoir exécutif du gouvernement grec; avec une introduction historique, par *Alphonse* RABBE. Paris, 1825; Tournachon-Molin, rue Saint-André-des-Arts, n° 45; Bossange, rue Richelieu, n° 60. 2 vol. in-8°; prix 15 fr., et 30 fr. sur papier vélin.

Outre l'introduction de M. Rabbe, qui s'attache principalement à faire connaître l'état de la Grèce avant la guerre actuelle, cet ouvrage contient un précis de l'insurrection de la Valachie et de la Moldavie. Les Mémoires de M. Raybaud, témoin occulaire de plusieurs des

faits qu'il raconte, et qui a recueilli sur les autres les informations les plus authentiques, sont un monument que les historiens de tous les âges s'empresseront d'interroger, et que toutes les nations voudront s'approprier. Cet ouvrage n'a pas besoin d'être désigné aux traducteurs; assez de motifs le recommandent à la curiosité publique et à des passions plus nobles que la curiosité. Nous en donnerons une analyse détaillée. Malheureusement, M. Raybaud termine son récit avant 1823; il eût été bien à désirer qu'il pût observer les grandes scènes de cette guerre jusqu'au dénouement, et nous parler de la Grèce triomphante, comme il raconte les exploits des guerriers hellènes, si dignes de leurs ancêtres, dont ils reproduisent le courage, les talens et les vertus. F.

241. — **Beautés de l'histoire de la Grèce moderne*, ou Récit des faits mémorables des Hellènes, depuis 1770 jusqu'à ce jour, avec l'état du gouvernement des contrées où s'étend la régénération; le tableau de leurs mœurs, de leur esprit public, de leur caractère, de leurs lois, etc., et un Précis des actions extraordinaires d'Ali-Pacha; ornées d'une carte exacte et de 12 vignettes; par Mme Dufrénoy. Paris, 1825; Alexis Eymery. 2 vol in-12; prix 8 fr. et 10 fr. 50 c.

Cette nouvelle production d'une dame déjà connue par d'autres bons ouvrages et par des poésies charmantes, mérite certainement de trouver place dans la bibliothèque de toutes les jeunes personnes, auxquelles elle est particulièrement destinée, et peut même être lue avec fruit et plaisir par des lecteurs instruits. L'auteur a fait commencer l'histoire moderne de la Grèce au siége de Constantinople par les sultans. Son style toujours clair et facile, souvent élevé sans emphase, est parfaitement assorti à son sujet; les anecdotes qu'elle rapporte sont fort bien choisies, et ses descriptions géographiques fort intéressantes. L'ouvrage se distingue surtout par un amour de la justice et de l'indépendance qui fait le plus grand honneur au caractère de l'auteur, et qui ne peut manquer de produire une heureuse impression sur l'âme de ses jeunes lectrices. Ce livre est accompagné d'une carte géographique, et la préface offre une table claire et bien faite des principales époques de l'histoire grecque, depuis la fondation du royaume d'Argos jusqu'au règne d'Alexandre. F. F.

242. — **Résumé de l'Histoire du Danemarck;* par *P.* Lami. *Deuxième édition.* Paris, 1825; Lecointe et Durey. 1 vol. in-18 de 332 pages; plus, 26 pages consacrées à une *Défense des Résumés historiques;*

prix 2 fr. (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXIV, p. 670, l'analyse de la première édition de cet ouvrage).

243. — * *Résumé de l'Histoire de Bourgogne*, avant et depuis l'invasion des Romains; par *P.-J.* DUFEY, de l'Yonne, jurisconsulte. Paris, 1825; F.-M. Maurice. 2 vol. in-18, ensemble de plus de 800 pages, ornés d'une *carte* de l'ancien royaume de Bourgogne et d'une gravure ; prix 7 fr.

On a reproché long-tems aux Français de montrer peu d'empressement à étudier l'histoire de leur patrie. Cette indifférence, généralement attribuée à la direction exclusive de nos premières études vers l'antiquité grecque et romaine, et au manque d'intérêt dans les historiens nationaux, ne doit pas être comptée parmi les défauts de la génération présente. Les grands événemens qui, depuis trente ans, ont changé la face de la France, les hautes questions de droit civil et d'organisation sociale, soulevées et discutées au milieu de cette crise orageuse, ont excité dans presque tous les esprits une curiosité que des tems plus calmes n'avaient point encore éveillée, et le désir de juger le présent a fait sentir le besoin de connaître le passé. La jeunesse actuelle, à qui doivent appartenir les fruits de la Révolution, veut acquérir des notions précises, et se former par elle-même une opinion indépendante et fixe sur les avantages et les vices du gouvernement que l'an 1789 a vu expirer, et sur ces vieux siècles de notre monarchie, vantés par une certaine classe d'hommes à l'égal du fabuleux âge d'or, pour la simplicité des mœurs et le bonheur du peuple, mais accusés et condamnés par le plus grand nombre comme des tems de servitude et de barbarie. Cette louable ardeur a produit plusieurs bons ouvrages. On ne s'est pas borné à revoir et à mettre en ordre les annales de la France en général; des écrivains ont eu l'heureuse idée d'entreprendre séparément l'histoire de ses principales provinces. Le public a fait un brillant accueil aux premières livraisons de l'important ouvrage de M. de Barante sur les ducs de Bourgogne. M. DUFEY présente aujourd'hui, dans un cadre moins étendu, sous la simple forme d'un *Resumé*, l'histoire complète de cette contrée, avant et depuis l'invasion des Romains. Le plan de cet ouvrage embrasse donc l'existence de la Bourgogne dans les diverses modifications que lui ont fait subir le tems et les événemens : nous la voyons devenir successivement royaume, duché, province et pays d'états. Ce plan a été rempli avec science et talent. A un ordre parfait dans la disposition des matières, l'au-

teur joint une saine critique, des vues justes et pleines de philanthropie. Son style est constamment d'une élégante simplicité. On lui sait gré surtout des soins et des recherches sans nombre qu'a dû lui coûter la riche érudition qu'il déploie au sujet des lois, des mœurs, des usages, des fêtes singulières, des monumens de la Bourgogne, et l'on aime la noble fermeté d'âme qui l'a porté à rendre hommage sans réticence, en terminant son livre, à la mémoire de deux de ses compatriotes, illustres victimes des passions politiques. B.

244. — *Louis XIV et ses principaux ministres*, galerie historique. Paris, 1823. — *Louis XIV et ses amours*, galerie historique. Paris, 1824; Renouard. 2 vol in-4°, ornés chacun de *six portraits* et d'un frontispice gravés par Roger. Prix de chaque volume, 15 fr.; en pap. vélin, avec portraits avant la lettre, 25 fr.; avec portraits sur papier de Chine, 30 fr. — Le même ouvrage. Paris, 1824; Renouard. In-8°; prix 8 fr.

Ces deux petits volumes sont beaucoup plus remarquables comme monumens élevés à Louis XIV par les arts, que comme composition historique. Les notices qui accompagnent les portraits sont écrites avec correction et pureté, mais on y adopte avec trop de complaisance les éloges tant prodigués au grand roi par ses contemporains. L'admiration que l'on a long-tems vouée à Louis XIV est aujourd'hui assez refroidie pour qu'on puisse le juger avec impartialité. Beaucoup de qualités nobles et séduisantes se sont mêlées à ses défauts et à ses erreurs. Son principal mérite fut de connaître les hommes, et d'avoir su quelquefois bien choisir ses ministres. Les portraits du premier de ces deux volumes représentent *Louis XIV*, d'après Rigaud; le souple *Mazarin;* l'austère *Letellier*, que l'auteur de la notice peint avec indulgence, mais sans avoir le tort de chercher à excuser l'odieuse révocation de l'édit de Nantes, dont on a vu quelques écrivains modernes oser prendre la défense. —Viennent ensuite *Fouquet*, dont les prodigalités désordonnées et le sort qu'elles lui attirèrent devraient servir de leçon à tous les ministres; *Colbert*, qui a mérité le nom de grand; *Louvois*, actif et habile, mais qui est coupable d'une grande partie des fautes de son roi. Tous ces portraits sont d'une exécution achevée, et ne peuvent manquer d'augmenter la juste célébrité de M. Roger, l'un de nos premiers graveurs. Les mêmes éloges sont dus aux portraits de *Marie Mancini*, *La Vallière*, *Montespan*, *Fontanges*, et de Mme *de Maintenon*, qui, avec un portrait de *Louis XIV*, d'après Genslin, composent le second volume. C'est un fait historique assez extraordinaire

que l'attention et l'importance si souvent données aux galanteries de nos rois et à leurs liaisons adultères : l'auteur des notices apporte beaucoup de soins pour atténuer le scandale de tous ces désordres, que l'on s'est toujours, comme à plaisir, appliqué à rendre éclatans. En racontant la fin prématurée de la jeune et inconséquente de Fontanges, l'auteur s'exprime ainsi : « Ses derniers momens furent mêlés de retours amers sur le passé, et de regrets sans terreur. Elle voulut voir le roi ; *il refusait, dans la crainte d'être trop attendri.* Cependant il céda, etc. » La froide cruauté de l'étiquette se décèle tout entière dans cette phrase, dont l'auteur lui-même n'a peut-être pas compris d'abord toute l'énergie, et que l'on croirait échappée naturellement à la plume d'un contemporain. C. R.

245. — * *Guerres des Vendéens et des Chouans contre la république française*, ou *Annales des départemens de l'ouest pendant ces guerres*, d'après les actes et la correspondance du comité de salut public, des agens constitués, des généraux *Kléber, Marceau*, *Santerre*, *Berruyer*, *Canclaux*, *Turreau*, *Moulin*, *Rossignol*, *etc.*, et les arrêtés du conseil supérieur des Vendéens et des Chouans; par un officier supérieur des armées de la République, habitant dans la Vendée avant les troubles. Paris, 1824; Baudouin frères. T. I et II. (L'ouvrage entier aura 4 volumes). 2 vol. in-8°; prix 15 fr. 75 c., et 18 fr.

Nous avons été forcés, avec le plus grand regret, de différer jusqu'à présent l'annonce de cet important ouvrage, qui est, dans la réalité, la première histoire des guerres de la Vendée que l'on ait publiée jusqu'ici. Nous en dédommagerons nos lecteurs, autant qu'il nous sera possible, en insérant dans notre prochain cahier une analyse détaillée des deux premiers volumes. La fidélité des récits, le caractère des faits et leur influence sur les événemens politiques au dedans et au dehors de la France, tout, dans cette guerre singulière, mérite la plus grande attention; et jusqu'à présent presque rien n'en a été bien connu. En exposant le sommaire des événemens les plus remarquables de cette histoire, nous nous attacherons à imiter la sage réserve que l'auteur a observée dans ses récits. Loin de chercher à rallumer des passions prêtes à s'éteindre, le tableau des fautes, des excès, des crimes commis dans les deux partis, ne peut que les conduire à une indulgence mutuelle, à une réconciliation sincère et durable; résultat auquel ne tendent point les histoires mensongères publiées jusqu'à ce jour. Nous aurons la satisfaction de faire voir, par l'analyse de cet ouvrage, qu'il est possible de

concilier la vérité historique avec les précautions et les égards qu'exigent, suivant les circonstances, les intérêts de la patrie.

246.—*Esquisses historiques des principaux événemens de la révolution française*, depuis la convocation des états-généraux jusqu'au rétablissement de la maison de Bourbon; par DULAURE. XXVIe livraison. Paris, 1825; Baudouin frères. 1 cahier in-8°. (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXIII, p. 201.) Prix 4 fr.

Cette intéressante collection sera incessamment le sujet d'une *Analyse* dans notre *Revue*.

247.—*Mémoires de Joseph* FOUCHÉ, *duc d'Otrante*. — Paris, 1825; Lerouge. 2 vol. in-8°; prix 7 fr.

L'habile auteur du *Résumé de l'Histoire de France* avait parfaitement senti la différence de l'intérêt que nous accordons aux différentes époques, quand il consacra la moitié de son petit volume aux quarante dernières années, et l'autre moitié aux treize cents ans qui s'étaient écoulées depuis les succès de Clovis. En effet, les intérêts les plus fortement sentis sont ceux qu'a créés pour nous la Révolution. Parmi les narrations contemporaines, quel intérêt ne devait pas inspirer celle d'un homme qui, jeté dans les affaires dès nos premiers troubles, a long-tems pris une grande part à l'administration publique? — Les Mémoires publiés sous le nom de *Fouché, duc d'Otrante, ministre de la police générale*, excitaient, sous ce rapport, une vive curiosité. Les tribunaux ont prononcé que l'éditeur n'avait pas de preuves suffisantes pour y mettre ce nom : ils ont, en conséquence, ordonné la suppression des exemplaires non vendus. Pour nous, sans nous arrêter à cette question, quelque importante qu'elle soit, nous allons examiner l'ouvrage en lui-même. Le style, presque toujours rapide, quelquefois ironique et mordant, rarement élevé, souvent incorrect, semble parfaitement convenable au personnage qui s'en sert. Car, soit que l'auteur remonte aux causes de la révolution, soit qu'il peigne ses excès, ou retrace les intrigues de Bonaparte pour arriver au pouvoir; soit qu'il livre au public malin les éternelles constitutions de Sieyès, ou qu'il expose les fautes du dictateur, l'impéritie de ses ministres et l'issue de ses projets gigantesques; soit enfin qu'il mette en scène ou la jeune et intéressante Marie-Louise, ou les membres de la famille royale; toujours maître du terrain qu'il occupe, il semble dominer les événemens, et commander à toutes les puissances, au moyen de ce *réseau de la police générale* qu'il tient à la main. Témoin de toutes les bassesses des cours, confident des pensées les plus secrètes, il laisse partout

percer un mépris profond pour ceux qui l'entouraient. De là, des expressions hardies et souvent incohérentes pour peindre sa pensée; de là un style quelquefois dur et haché, pour maîtriser l'attention du lecteur par l'apparence de la vérité: mais les événemens ont tant d'intérêt, le tableau s'en déroule à nos yeux avec tant de clarté, les causes premières y sont exposées si nettement, que le lecteur toujours captivé dévore les deux volumes, et persiste à y reconnaître le cachet de celui qui a été au fait de tout, et qui a consenti à publier une partie de ce qu'il savait.

248. — * *Mémoires du docteur* ANTOMMARCHI, ou Les derniers momens de Napoléon. — Paris, 1825; Barrois aîné. 2 vol. in-8° de 470 et 460 pages; prix 14 fr. et 17 fr.; papier vélin, 28 et 31 fr.

Il y a bientôt quatre ans que Bonaparte est mort, et le publie, curieux des moindres circonstances de sa vie, accueille toujours avec un nouvel empressement les ouvrages qui s'y rapportent: les Mémoires de M. Antommarchi viennent fournir un nouvel aliment à cette curiosité. Le second titre indique assez quel fut le but de l'auteur: médecin, il devait observer les progrès et décrire les symptômes de la maladie qui mit Bonaparte au tombeau: aussi trouvons-nous, jour par jour, les bulletins de sa santé, depuis le 23 décembre 1820, jusqu'au 5 mai suivant. Mais ces bulletins ne sont là, si je puis parler ainsi, que pour servir de cadre aux dialogues, aux narrations, aux discours qui font connaître l'homme, et nous mettent à portée de le juger. C'est, en effet, à ces peintures que s'attacheront tous les lecteurs: ils aimeront à voir Napoléon débarrassé de la pompe et de l'étiquette des cours, et causant familièrement avec son médecin, trouver quelques consolations dans ses vieux souvenirs de gloire, expliquer lui-même ses actions, ses opérations militaires, montrer une vive affection pour sa famille, pour sa femme et son fils, pour la Corse et la France. On regrette qu'il ne soit pas revenu alors de ses illusions, qu'il n'ait pas eu le noble courage de reconnaître ses fautes et de laisser ainsi une leçon utile à ceux qui lui succèderont dans la carrière des armes et dans celle de la politique, et qui auront à choisir aussi entre la véritable et la fausse gloire. Quelles circonstances, uniques dans l'histoire du monde, cet homme extraordinaire qui avait un grand génie, mais une plus grande ambition personnelle, n'a-t-il pas fait tourner contre les progrès de l'esprit humain et de la civilisation qu'il aurait pu et dû favoriser!...—Telle est du moins l'impression que produit sur nous la lecture des nombreux Mémoires sur l'illustre captif de Sainte-

Hélène. Dans l'ouvrage que nous avons sous les yeux, on trouve un ton de vérité et de bonne foi qui séduit et qui entraîne le lecteur. On oublie pour quelque tems ces actions cruelles, ces guerres sanglantes dont l'inflexible histoire ne manquera pas de demander compte, mais auxquelles n'a pas pensé M. Antommarchi, que l'admiration et l'enthousiasme ont conduit auprès de Napoléon, et inspiré dans la rédaction de ses Mémoires. Au reste, le lecteur ne lui saura pas mauvais gré de cet oubli : il n'est jamais honteux de flatter le malheur; il est toujours honorable de se sacrifier et de souffrir pour lui. Aussi lira-t-on avec intérêt la relation du voyage de M. Antommarchi, tant pour aller à Sainte-Hélène que pour en revenir. Dans cette dernière partie, on remarquera sans doute la peinture amusante que fait l'auteur d'un agent de police qui prend un calcul algébrique pour le plan d'une conspiration, et les trois inconnues *X*, *Y*, *Z*, pour les principaux conjurés. — Enfin, les botanistes trouveront, dans les 200 dernières pages, une *flore* très-détaillée de Sainte-Hélène. — Je ne finirai pas sans dire un mot du style; il est généralement clair et rapide : mais l'auteur abuse de cette figure que les rhéteurs nomment *dialogisme;* et quelquefois le mouvement qu'elle jette dans le récit lui fait perdre de vue la clarté qui doit passer avant tout.

B. J.

249. — * *Histoire civile, physique et morale de Paris;* par *J.-A.* Dulaure. *Troisième édition*, revue et corrigée par l'auteur, ornée de gravures nouvelles. 1re, 2e et 3e livraisons. Paris, 1825; Baudouin frères et Guillaume. Prix 5 fr. chacune. — Cette édition sera composée de *vingt livraisons*, qui paraîtront de quinze jours en quinze jours, et formeront 10 vol. in-12. Il ne reste de la 2e *édition*, en 10 v. in-8°, qu'un petit nombre d'exemplaires, dont le prix est de 150 fr. pap. ordinaire, et 300 fr. sur pap. vél. (V. *Rev. Enc.*, t. VIII, p. 605; t. IX, p. 573; t. XIV, p. 64 à 73; t. XIX, p. 179 et 433; t. XX, p. 188 et 637; t. XXI, p. 189; t. XXII, p. 195 et 438, et t. XXIII, p. 708, plusieurs articles consacrés aux deux premières éditions de cet ouvrage).

250. — *Résumé de l'histoire physique, civile et morale de Paris;* par M. Lucas. Paris, 1825; l'auteur, rue de l'École de Médecine, n° 31; et Ledoyen, libraire, au Palais-Royal. 1 fort vol. in-18 de XIV-438 p.; prix 3 fr.

Déjà la *Revue Encyclopédique* a consacré plusieurs articles au premier des deux ouvrages que nous signalons ici; mais il est d'une si haute importance, c'est un si riche dépôt de connaissances historiques et de vérités morales, qu'il offre une mine inépuisable aux

investigations de la critique. Nous aurons plus d'une fois encore l'occasion d'y revenir, pour en faire ressortir quelques parties qui auraient été négligées par nos devanciers, quelques qualités qui leur auraient échappé; aujourd'hui, nous ne voulons que répondre aux détracteurs de M. Dulaure et de son histoire. Ce n'est pas aux hommes de parti que nous nous adressons: leurs déclamations, leurs outrages impuissans, sont autant de titres de gloire pour celui qu'ils attaquent. Mais il est des hommes de bonne foi qui ont paru mécontens de voir l'auteur, dans son ouvrage, faire la part du blâme beaucoup plus grande que celle de l'éloge. Ces hommes ne connaissaient donc point la nature humaine? ils ne savaient donc pas combien les puissans de la terre abusent quelquefois de leur position sociale pour opprimer le faible et l'innocent? Probablement ils n'avaient lu jusqu'alors que leurs panégyristes ; car à fort peu d'exceptions près, l'histoire n'a été jusqu'ici qu'un long acte d'accusation des grands contre le peuple, un éloge continuel des oppresseurs fait aux dépens des opprimés. Trop long-tems les historiens ont menti à leur conscience et à la dignité de leur mission; il est tems que des écrivains plus impartiaux, marchant sur les traces d'un Tacite, d'un Suétone, d'un Grégoire de Tours, ramènent l'histoire à son noble but, celui de la vérité; que les coupables comparaissent devant son tribunal, dépouillés des insignes de leur pouvoir, des prérogatives de leur rang, et qu'ils soient jugés selon leurs actions. « La crainte salutaire qu'inspirent ses arrêts, dit M. Dulaure dans la préface de sa nouvelle édition, a réfréné bien des passions, prévenu bien des désordres, produit beaucoup d'actions grandes et généreuses. » Est-ce à la génération qui s'élève que l'on viendra dire que de telles leçons données au monde entier sont inutiles, elle qui voit encore dans son sein des hommes nourris de préjugés, et qui, pénétrés d'un aveugle respect pour les siècles passés et pour le pouvoir de tous les tems, continuent de nier l'évidence en présence même des faits; pour qui toute expérience enfin est perdue ? elle qui, tous les jours, voit des hommes endurcis dans l'impénitence, déclamer contre l'ordre et la justice qui ont remplacé d'anciens abus, les regretter hautement, et appeler de tous leurs vœux et de tous leurs efforts le tems où il leur sera permis de fouler aux pieds, de nouveau, les droits de la nature et de l'humanité? Cessons de blâmer l'historien qui ne fait que tenir la plume et produire au grand jour toutes les pièces d'un procès qui intéresse les générations; louons plutôt son courage, et secondons-le de tous nos moyens : ce tableau fidèle des maux que nous

avons soufferts peut seul en prévenir le retour. — Déjà l'ouvrage de M. Dulaure a fait naître une louable émulation ; déjà nous avons pu annoncer avec éloge un livre conçu, sinon sur un plan aussi vaste que le sien, du moins dans le même esprit de critique et de recherches. (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXII, p. 438, l'annonce de l'*Histoire abrégée de Paris*, par MM. LÉONARD et DE MONGLAVE); un nouvel émule se présente aujourd'hui dans la lice. M. Lucas a considéré l'histoire locale de Paris sous deux aspects : l'un, par lequel elle se rattache à l'histoire générale de la France; l'autre, qui contient les faits et les événemens qui lui sont propres. Quant aux classifications, son plan diffère totalement de celui de M. Dulaure, où il s'est borné à puiser des faits, comme à la source la plus riche parmi toutes celles qu'il était à portée de consulter. Il a cru pouvoir appliquer à l'histoire locale la méthode de l'histoire naturelle ; c'est-à-dire, qu'il a rangé les monumens par espèce et par genre, sorte de disposition qui rend les recherches très-faciles, et qui répand dans son ouvrage la clarté, que l'abondance des matières renfermées dans un aussi petit volume ne semblait pas pouvoir promettre. Quant au style, sa manière est ferme et concise à la fois, et prouve, ainsi que son esprit philosophique, d'excellentes études, auxquelles l'auteur, très-jeune encore, ajoute déjà les fruits de la réflexion et du jugement. Son ouvrage tiendra dans les bibliothèques de la petite propriété la place que celui de M. Dulaure occupe déjà dans nos plus riches collections. E. HÉRRAU.

251. — *Les Tombeaux de Saint-Denis*, ou Description historique de cette abbaye célèbre, des monumens qui y sont renfermés, et de son riche trésor; par *J.* A***. Paris, 1825; Maurice. 1 vol. in-18 de 276 pages; prix 3 fr. 50 c.

Ce petit volume contient une description fidèle de l'abbaye de Saint-Denis et des monumens qu'elle renferme. Il servira de guide au voyageur qui viendra visiter cette antique demeure sépulcrale de nos rois. Il ne faut pas chercher dans des ouvrages de ce genre une bien vaste érudition; ce que l'on peut raisonnablement leur demander, ce sont quelques détails historiques, et surtout une description exacte des lieux qu'ils veulent dépeindre. Sous ce rapport, l'ouvrage que nous annonçons remplit l'attente du lecteur. Nous ajouterons qu'il renferme plusieurs morceaux de poésie inspirés par quelques-unes des grandes circonstances que l'abbaye de Saint-Denis rappelle, et que de jolies gravures viennent encore lui donner de l'intérêt. Y

252. — * *Idées sur la noblesse, les titres et les majorats*, adressées à la noblesse présente et à venir. Paris, 1825; Le Normant. Brochure in-8° de 9 pages; prix 75 centimes.

Les idées de l'auteur se réduisent aux propositions suivantes, dont il croit l'adoption nécessaire pour rendre à la noblesse son ancienne splendeur, et à la monarchie l'éclat et la puissance qu'elle en retirait autrefois. — Il voudrait, 1° que l'on ordonnât dans chaque département une nouvelle recherche de la noblesse existante, afin d'empêcher beaucoup de gens de prendre des qualités pour lesquelles ils n'ont pas payé le sceau des titres; 2° que l'on créât de nouveaux majorats, sous le titre d'*électorats*, pour former un intermédiaire entre la pairie et la petite propriété, et que le Roi exigeât de ceux auxquels il accorde la pairie des dotations plus fortes en immeubles, afin d'approcher, autant que possible, de la pairie d'Angleterre; 3° que, pour obtenir l'érection d'un majorat avec titre, on fût déjà noble. « Par exemple, dit l'auteur, pour le titre de *baron*, il faudrait prouver cent ans de noblesse; pour le titre de *vicomte*, deux cents ans; pour le titre de *comte*, trois cents ans; pour le titre de *marquis*, quatre cents ans. Quant aux titres de *duc* et de *prince*, ce sont des faveurs *trop insignes* pour oser en parler. » — Nous rendons compte de ces bizarres propositions, parce qu'il y en a qui servent à caractériser les maladies du tems, et qu'il faut les rapporter, précisément à cause de leur absurdité.

253. — *Du projet de loi sur l'indemnité des émigrés*; par *A.-L.-J.* Herbette. Paris, 1825; Baudouin. Broch. in-8° de 22 pages; prix 1 fr.

Le projet de loi d'indemnité des émigrés occupe tous les esprits; les brochures et les livres sur ce sujet se succèdent sans interruption. — L'auteur de l'écrit que nous avons sous les yeux s'étonne que l'on ait mis en présence les acquéreurs et les propriétaires; que l'on s'occupe exclusivement d'indemniser les uns, ou de les faire s'indemniser eux-mêmes, et nullement d'assurer aux autres des garanties nécessaires. — Il combat le principe du projet de loi présenté par les ministres, réfute avec force les motifs donnés par le rapporteur, fait ressortir l'injustice du privilége accordé à une classe, à l'exclusion de toutes les autres qui ont souffert; il prouve enfin que la loi proposée serait injuste dans son principe, erronée dans son but, fautive dans ses moyens, pernicieuse dans ses conséquences. L'auteur, dans une note additionnelle, repousse la qualification injurieuse à huit millions de Français possesseurs de domaines nationaux, énoncée à la tribune par M. Casimir Puymaurin, et montre jusqu'où l'on

pourrait aller, de conséquence en conséquence, en remontant ainsi à l'origine des propriétés.

254. — *Examen de l'exposé des motifs de la loi relative à l'indemnité des émigrés*, lu dans la séance du 4 janvier 1825; par M. DE PRADT, ancien archevêque de Malines. Paris, 1825; Béchet. Brochure in-8° de 59 pages; prix 1 fr. 50 c. (Voyez ci-dessus, pages 78-96, l'*analyse* de l'ouvrage de M. DE PRADT : *La France et l'émigration.*)

Dans cette critique solide et fortement raisonnée de l'*Exposé des motifs de la loi relative à l'indemnité*, l'auteur établit que les émigrés n'ont pas plus de droit à une indemnité que les autres Français qui ont souffert des malheurs de la révolution. Il espère que les émigrés, qui composent, par un événement bien connu, la grande majorité de la Chambre des députés, seront retenus par les lois de l'honneur, qui interdisent de juger dans sa propre cause, et surtout dans sa cause pécuniaire; il espère qu'un projet qui ne peut avoir pour la France que des résultats bien funestes, sera ajourné, comme il le fut en 1815 à la Chambre des pairs. *P.-E.* LAMBERMAIS.

255. — *L'Émigration indemnisée par l'ancien régime et depuis la restauration;* par *Isidore* LE BAUD, avec cette épigraphe tirée de Franklin et de Montesquieu : « *La cour est insatiable et le royaume n'est pas inépuisable.* Paris, 1825; Mongie. 1 vol. in-8° de 180 pages.

L'auteur, qui est profondément instruit dans notre histoire, traite ici le sujet de nos discordes présentes, l'indemnité des émigrés, d'une manière tout-à-fait neuve et inattendue. Il ne se contente pas de dire aux émigrés, en un modeste chapitre *de la compétence des deux Chambres* en cette matière : Comment pourriez-vous être, par privilége et avec décence, ordonnateurs et preneurs d'un milliard que vous puiseriez dans le trésor public? Mais il examine, en quinze autres chapitres, tous pleins de faits historiques et de raisonnemens solides, l'origine des fortunes des nobles de France avant l'émigration; c'est-à-dire, de ceux des nobles qui avaient alors plus de bien que de dettes; et, les entendant crier à la *légitimité* de ce qu'ils possédaient, il se permet de leur dire et tâche de leur prouver qu'ils n'étaient pas tout-à-fait des possesseurs légitimes. Pour un philosophe impartial, rien n'est plus curieux que cette foule de piquans détails à l'aide desquels il soutient et développe sa thèse. Il a recueilli bien des choses importantes et oubliées, particulièrement dans ses chapitres sur les *services et les récompenses*, *et sur l'émigration indemnisée déjà par les suites de la restauration.* Chap. XVII, il

regarde cette indemnité comme une boîte de Pandore, et il s'applique à en indiquer les pernicieuses conséquences. Ce n'est pas ici proprement un pamphlet; c'est un supplément instructif à tous les ouvrages qui ont traité de l'histoire de la noblesse et des licences qu'elle a prises dans les grandes occasions; c'est un livre historique qui doit tenir sa place dans les bibliothèques des hommes éclairés. LANJUINAIS, *de l'Institut.*

256. — *De l'Angleterre et de la Sainte-Alliance.* — Paris, 1823; Dentu. Broch. in-8°; prix 1 fr. 50 c.

Cet écrit n'est autre chose qu'une dissertation virulente contre les Anglais et leur gouvernement, lancée depuis qu'ils ont osé reconnaître l'indépendance de l'Amérique du sud, sans la permission de la Sainte Alliance. — « L'Angleterre, nous dit l'auteur, n'a point cessé de suivre et de mettre en pratique le système de Hobbes; cette puissance est, selon lui, à la tête de tous les révolutionnaires du globe contre la légitimité et la religion, qu'il prétend ne s'être relevées en Europe, et n'exister que par la Sainte Alliance. » — Il dit « qu'un peuple marchand est un fléau, qui est de sa nature immoral entre les nations; qu'il est serf, puisqu'il faut qu'il vende et qu'il achète. » Il déclare, en finissant, qu'il faut que la Sainte Alliance fasse la guerre à l'Angleterre, et que c'est à la France à donner l'exemple; que son destin est de marcher la première dans cette lutte indispensable; qu'elle doit ce nouveau sacrifice à ses intérêts et à sa gloire.

257. — *La vérité sur l'Espagne;* par *F.* CAZES. Paris, 1825; Ponthieu. Broch. in-8° de 104 pages; prix 2 fr. 50 c.

M. Cazes a déjà publié plusieurs écrits sur la situation de l'Espagne, et cette fois il se décide à renoncer à l'anonyme. — La plupart des vérités que renferme cette nouvelle brochure se trouvent déjà dans l'excellent écrit de M. Duvergier de Hauranne sur la situation de l'Espagne. M. Cazes fait voir que l'anarchie affreuse dans laquelle est plongée la Péninsule a pour première cause le décret qui infirma l'ordonnance d'Andujar, événement qu'il attribue à la faiblesse du ministère français, qui s'est laissé enlever toute son influence par la diplomatie russe; il s'attache à démontrer que la ruine de l'Espagne vient de ce que le conseil de Ferdinand VII, composé généralement d'hommes emportés par un zèle aveugle et furieux, ne peut avoir aucune influence sur la masse de la nation, ni suggérer des moyens de rétablir l'ordre et la paix. — Les réflexions de l'auteur font regretter nos dépenses faites en pure perte

dans l'Espagne, et donnent lieu de penser que, sur tout le globe, il n'y a peut-être pas de nation plus à plaindre que le peuple espagol.

258. — *L'unique moyen de pacifier l'Espagne.* Paris, 1825; Dentu. Br. in-8° de 18 pages; prix 75 c.

L'auteur regarde comme très-difficile de pacifier l'Espagne par une juste et sage politique; il pense qu'un gouvernement représentatif n'est pas ce qu'il lui faut; que ce royaume désolé est encore trop près de l'abîme. Il envisage l'Espagne comme étant dans la même situation que l'Europe sous le règne de Louis-le-Débonnaire, où les meurtres, les violences, les pillages étaient si fréquens, que dans les villes même on trouvait rarement un asile assuré. Il veut, pour premier remède, la *trêve de Dieu;* plus, des superstitions, des inventions qu'il dit *pieuses*, des confréries, des indulgences, une bulle au moins qui donne cours à ce traitement médico-moral. Il voudrait encore une grande et importante réforme. Ce serait la suppression des moines, qui sont devenus, dit-il, une des plaies de la société; et par-dessus tout, il propose de profiter du jubilé universel qui vient d'être annoncé à Rome. — L'auteur ne doute pas que Charles X et ses ministres ne sachent apprécier la force morale de ces pratiques; il les regarde comme l'unique moyen de salut qui reste encore à la monarchie de Ferdinand. P.-E. Lanjuinais.

Littérature.

259. — * *Dictionnaire français-wolof et français-bambara*, suivi du *Dictionnaire wolof-français;* par *M. J.* Dard. Paris, 1825; imprimerie royale. 1 vol. in-8° de xxxii et 300 pages.

La langue *wolove*, presque entièrement ignorée en Europe, *est parlée dans toute la Sénégambie et au delà de la rive droite du Sénégal; et c'est, après l'arabe, l'idiome à l'aide duquel on est le plus sûr de se faire comprendre, des rives de l'Atlantique aux bords du Niger.* — C'est donc une contrée immense que vont, en quelque sorte, nous ouvrir la grammaire et le dictionnaire de notre savant compatriote; et une partie de notre reconnaissance pour le service qu'il nous rend par ses savantes recherches, doit se reporter à la *Société d'éducation de Paris*, sous les auspices et par les soins de laquelle il avait été envoyé au Sénégal pour y fonder et diriger une École élémentaire d'enseignement mutuel. Il ne s'agit ici que de son dictionnaire, puisque la grammaire est encore manuscrite. Il se divise en deux parties: la première traduit les mots français en wolof et en bambara; la deuxième traduit les mots wolofs en français. Ces deux parties sont

précédées d'un avant-propos sur les langues de l'Afrique, et d'observations générales sur la langue wolove, par l'auteur du dictionnaire. Rien de plus curieux que ces observations : elles présentent aux philologues et aux grammairiens le phénomène assez singulier d'une dérivation très-régulière, qui, par la simple addition de syllabes finales à un radical commun, forme onze voix dans le verbe, et de plus sept substantifs. Ce mécanisme ingénieux ne peut être indiqué que par un exemple; je renvoie le lecteur à ceux que cite M. Dard. Il pourra y prendre une idée de la richesse qui doit résulter d'une telle génération de mots; il y reconnaîtra ensuite cette vérité, contraire à l'opinion commune, que la régularité des langues appartient au langage populaire, tandis que ce sont presque toujours les écrivains, et surtout les érudits et les étymologistes, qui créent les anomalies. En proclamant cette vérité dans mes *Observations sur les conjugaisons françaises* (voy. *Rev. Encycl.*, T. XXIV, p. 202), je l'appliquais surtout à notre orthographe. Je regrette, je l'avoue, que M. Dard ait employé cette orthographe pour peindre les sons qu'il voulait nous transmettre. J'aurais désiré qu'il écartât toutes les lettres dont la prononciation est *variable*, et qu'il n'employât jamais une *combinaison* pour rendre un son simple. Ensuite, l'accent tonique, qui seul pouvait indiquer la syllabe forte des mots, a été oubliée; et, à moins qu'il n'y ait dans sa grammaire quelque règle générale sur l'accentuation, je ne vois pas trop comment on pourra suppléer à cette omission. Ces taches, au reste, sont légères : nous n'en devons pas moins nos remercîmens à celui qui a le premier ouvert la route : il perfectionnera son travail, à mesure que nos relations, l'influence de la colonie française du Sénégal, et l'instruction populaire se répandront dans l'Afrique. B. J.

260.—* *Histoire de la littérature grecque*, depuis son origine jusqu'à la prise de Constantinople par les Turcs; par M. Schoell. *Nouvelle édition*. Paris, 1825; Gide fils. 8 volumes in-8°; prix 56 fr.; sur papier vélin, 112 fr.

La première édition de cet ouvrage qui a paru en 1812, sous le titre d'*Histoire abrégée de la littérature grecque, etc.*, a été épuisée rapidement. — Traduite en plusieurs langues, notamment en anglais et en grec moderne, elle a reçu partout le plus favorable accueil. — L'auteur s'est occupé pendant plusieurs années d'en préparer une nouvelle édition, si l'on peut appeler ainsi un ouvrage entièrement refondu et composé sur un plan beaucoup plus étendu. — En effet, l'ancienne édition n'a que deux volumes, dont le second ne

renferme que la littérature sacrée et les tables, et celle-ci en a huit et ne traite que de la littérature profane. Au lieu de se borner à des notions très-succinctes, comme dans la première édition, l'auteur entre dans des détails sur les tems où les auteurs ont vécu; il cherche l'influence que l'esprit de leur nation a eue sur leurs productions; et, faisant connaître plus particulièrement celles-ci, et les jugeant d'après les principes établis par les législateurs du goût, il tâche de donner plus d'intérêt encore à cette partie, en y mêlant (toutefois avec sobriété) des discussions sur des points critiques, littéraires et historiques, qui peuvent exercer le jugement des jeunes lecteurs et les prémunir contre les doctrines réprouvées par le bon goût. Sous ce rapport, l'ouvrage ne peut qu'être lu avec intérêt par tous les amis des bonnes études. — Dans la première édition, l'auteur avait omis les notices bibliographiques, parce qu'il se proposait de les placer dans son *Répertoire de la littérature ancienne*, qu'il avait l'intention de faire réimprimer. Ayant renoncé à ce projet, il a réuni la bibliographie à la partie historique de la littérature grecque; de sorte qu'après avoir parlé d'un écrivain, de sa vie, de ses ouvrages, il donne la note raisonnée des éditions qui ont été publiées depuis la naissance de l'imprimerie, en indiquant brièvement le mérite de chacune, en faisant connaître les matériaux sur lesquels chaque éditeur a travaillé, les imperfections et les lacunes qu'il a laissées, et ce qui reste encore à faire pour chaque ouvrage, soit sous le rapport de la critique littéraire, soit sous le rapport de l'interprétation. Cette bibliographie est imprimée à la suite de chaque article, mais en caractères plus petits, afin que les lecteurs qu'elle n'intéresse pas puissent la passer entièrement, et que ceux qui voudront la consulter puissent y recourir plus facilement. Elle forme à peu près le quart de l'ouvrage. Z.

261. — * *Études grecques sur Virgile*, ou Recueil de tous les passages des poëtes grecs imités dans les Bucoliques, les Géorgiques et l'Énéide, avec le texte latin et des rapprochemens littéraires; par *F.-G.* Eichhoff, professeur de belles-lettres, répétiteur à l'institution Massin. T. II. Paris, 1825; Delalain, 1 vol. in-8° de 448 pages; prix 6 fr.

Rien de plus simple que le plan de cet ouvrage: les six premiers livres de l'Énéide sont divisés en un certain nombre de sections, à la suite desquelles l'auteur a placé quelques réflexions relatives au texte, en citant les passages des poëtes grecs qui offraient quelque analogie. Il a fait précéder le tout d'observations prélimi-

maires dont je parlerai tout à l'heure. — Sans doute ce n'est pas une idée neuve que de rapprocher les vers de Virgile de ceux de ses prédécesseurs; on peut dire même que l'exécution demandait plus de patience que de goût ou d'imagination. Il n'en est pas moins vrai que M. Eichhoff a fait un ouvrage utile, et qu'apprécieront surtout ces professeurs pleins de zèle et d'instruction qui n'hésitent pas à sacrifier leurs momens les plus précieux pour faire connaître et comparer à leurs élèves les chefs-d'œuvre de la poésie et de la littérature antique, et à qui un travail tout fait pourra épargner désormais de longues et pénibles recherches. Il n'est pas douteux, en effet, que ces rapprochemens ne doivent être du plus grand intérêt pour les étudians, et que les maîtres n'en puissent faire ressortir des préceptes et des idées qui composeraient une excellente poétique, surtout s'ils savent rejeter loin d'eux cette opinion que M. Eichhoff ne me paraît pas avoir assez écartée, qui tendrait à faire de Virgile le servile imitateur de ses devanciers. Les rapports que l'on remarque entre eux et lui s'expliquent naturellement par l'analogie des sujets, la parité des situations, l'origine commune des deux langues, l'influence des mêmes croyances et les lectures dont le poëte latin s'était nourri dès le bas âge; mais ne concluons pas de ces ressemblances occasionelles, que celui qui trouvait moins difficile d'enlever à Hercule sa massue qu'à Homère un seul de ses vers, ait passé presque tout son tems à imiter péniblement ses modèles : ce serait donner une bien fausse idée du génie poétique. — Je reviens aux observations que M. Eichhoff a placées à la tête de son volume sur *la poésie épique*. Ce titre m'avait fait croire que l'auteur discuterait la nature de l'épopée et les règles auxquelles on la soumet le plus souvent, examinerait enfin ce qu'elle a dû être et ce qu'elle a été chez les anciens et les modernes. Telle n'est pas la question qu'a traitée M. Eichhoff; ses observations ne sont qu'une notice sur les poëtes épiques anciens et modernes; il y a joint les analyses rapides de l'Iliade, de l'Odyssée, des Argonautiques et de l'Énéide. J'avoue que j'aurais mieux aimé voir traiter la question que le titre indiquait; mais il ne faut pas y renoncer : peut-être trouvera-t-elle sa place dans l'un des deux volumes qui restent à publier. B. J.

262. — * *Les* VIIIe, X^e^ *et* XIVe *Satires de Juvénal*, traduites en vers français par *U.-E.* Bouzique. Paris, 1825; Mme Laroche, Palais-Royal, galerie de bois, n° 202. Brochure in-8°; prix 2 fr.

M. Bousique débute sur un terrain dangereux. Juvénal est,

comme Tacite, *un rude jouteur*, avec lequel plus d'un athlète moderne a dû se repentir de s'être engagé dans une lutte imprudente. On a depuis long-tems oublié les infructueux efforts des premiers traducteurs en vers de ce grand satirique, aussi-bien que la prose plate et ridicule dans laquelle le défigurèrent l'abbé de *Marolles*, *Martignac* et le jésuite *Tarteron*. Ce fut seulement vers la fin du XVIIIe siècle que le rival énergique d'Horace trouva, en France, un digne interprète. L'excellente traduction en prose, que DUSSAULX publia en 1770, obtint alors et conserve encore aujourd'hui l'estime des hommes de goût restés fidèles au culte des lettres anciennes. Depuis, cette même classe de littérateurs n'a pas accueilli moins favorablement deux traductions en vers, dues à des écrivains de notre époque, MM. RAOUL et MÉCHIN. L'une et l'autre de ces productions se distinguent à un degré remarquable par diverses qualités; mais l'impartiale critique a décerné la palme à la première, qui a paru souvent rendre avec plus de bonheur, sans bizarrerie et sans exagération, la vigueur et l'éclat de l'original. Plus récemment, un de nos collaborateurs a eu l'occasion d'annoncer avec éloges une nouvelle traduction en prose de M. BAILLOT. (*Voy.* t. XXIII, p. 206.) Un autre concurrent vient d'entrer dans la même carrière, où il se présente avec un modeste essai, contenant trois satires : la VIIIe, intitulée *les Nobles*, la Xe *les Vœux*, la XIVe l'*Exemple*. M. Bouzique ne demande que des encouragemens, et il en mérite. Après avoir lu ces trois satires, on sent qu'il a considéré la tâche qu'il allait s'imposer, non comme l'*apprentissage d'un écolier*, mais comme une œuvre de longue haleine, une entreprise sérieuse et difficile, qui réclamait tous les momens et tous les soins d'un auteur. Sa version offre partout l'empreinte d'un travail scrupuleux, et annonce un talent fort sévère pour lui-même : comparée à celle de M. Raoul, si elle n'est pas toujours aussi facile ni aussi brillante, du moins elle est quelquefois plus fidèle, sans être moins heureuse. Il est vrai qu'on pourrait reprocher parfois au jeune traducteur quelque penchant vers la paraphrase, et certains traits ajoutés aux tableaux du poëte latin, sans utilité pour le sens, et nuisibles même à l'effet poétique. Quelques vers de la Xe satire que nous citerons avec les deux traductions, suffiront pour justifier mes observations. Il s'agit de la statue de Séjan, renversée et jetée au feu par le peuple.

> . . . descendunt statuæ restemque sequuntur.
> Ipsas deinde rotas bigarum impacta securis

Cædit, et immeritis frangunt crura caballis.
Jam stridunt ignes, jam follibus atque caminis
Ardet adoratum populo caput, et crepat ingens
Sejanus; deinde ex facie toto orbe secunda,
Fiunt urceoli, pelves, sartago, patellæ.

Traduction de M. Raoul :

Vois de leur piédestal ses images descendre :
Vois ce peuple s'armer, et, la hache à la main,
Courir briser son char et ses chevaux d'airain.
Le feu va s'allumer ; déjà la flamme brille ;
Déjà dans le creuset le grand Séjan pétille ;
Et ce front adoré d'un peuple obéissant,
Ce front que l'univers plaçait au second rang,
Des arts les plus grossiers éprouvant les outrages,
Va servir désormais à d'indignes usages.

Traduction de M. Bouzique :

Le colosse arraché descend et suit le câble;
Le char vole en éclats sous la hache implacable;
Des coursiers innocens les pieds sont fracassés;
Tout s'apprête : *déjà* les bûchers sont dressés;
Déjà le feu s'élève à la voûte éthérée,
Elle brûle *déjà* cette tête sacrée
Qu'adorait à genoux tout le peuple romain;
La flamme dévorante a fait frémir l'airain,
Et l'immense Séjan *se dissout et s'abîme*.
O misère ! ô leçon effrayante et sublime !
Encor quelques instans, et cet ambitieux
Qui fut après César le premier sous les cieux,
Des plus vils instrumens aura pris la figure.

B.

263.—* *Œuvres complètes de* J.-J. Rousseau ; avec des éclaircissemens et des notes historiques, par *P.-R.* Auguis. Huitième livraison, formée du IIIe volume de la *Nouvelle Héloïse* ; et neuvième livraison, sous le titre de *Mélanges*. — Les *Mélanges* se composent des articles suivans : *Économie politique*, article extrait de l'Encyclopédie, pour laquelle il avait été composé ; *traductions du premier livre de Tacite*, de l'*Apocolokintosis*, et de l'*épisode d'Olinde et Sophronie*, tiré de la Jérusalem délivrée; *la Reine fantasque*, *le Lévite d'Éphraïm*, les *Lettres de Sara*, *dix-neuf pièces de vers*, et plusieurs autres

morceaux détachés. Paris, 1824; Dalibon. 2 vol. in-8° de 435 pages, et VIII - 448 pages. Prix 7 fr. 50 c. le volume. (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXIV, page 477.)

264. — * *Les Études littéraires et poétiques d'un vieillard*, ou *Recueil de divers écrits en prose et en vers*; par le comte de BOISSY-D'ANGLAS. Paris, 1825; Kleffer, éditeur, rue d'Enfer-S.-Michel, n° 2. 6 vol. in-12; prix 25 fr. papier vélin, 50 fr.

Un seul des six volumes que nous annonçons aurait commencé avec éclat une réputation littéraire dans les deux plus grands siècles de la France et de l'Europe, celui de Louis XIV et celui de la philosophie. Il sera donc très-difficile à ceux qui feront l'extrait des six volumes, d'en faire connaître l'importance et l'intérêt, même dans plusieurs articles : cela est tout-à-fait impossible dans une annonce de quelques lignes.—Ce que M. Boissy-d'Anglas appelle des études, sont des ouvrages; comme les poëmes sur *Bougival* et sur la *Bienfaisance*, où l'auteur déploie, dans le premier, toutes les richesses d'images du genre descriptif, en évitant la profusion qu'on a tant reprochée à ce genre; dans le second, beaucoup de lois profondes de la morale, sans qu'on puisse leur imputer rien de cette sécheresse qu'on en croit ou qu'on en dit inséparable. — Bougival est un gros bourg, non loin de Marly et de Saint-Germain, où l'auteur, pair de France, a sa demeure champêtre : c'est, de ce côté, la limite de la vaste circonférence qui compose ce qu'on appelle les environs de Paris, où se réunissent, sans trop se presser, tant de magnifiques sites de la nature, dont l'art des Lenôtre et des Morel s'est emparé pour les embellir encore : des milliers de tableaux de verdure que la végétation a élevés dans les airs, et qui, sous les pinceaux des Saint-Lambert et des Delille, ont tant étendu les domaines de la poésie; des villes, des lieux, des palais devenus les archives vivantes de l'histoire par les événemens qui s'y sont passés et par les personnages qui les ont habités, tels que Saint-Denis, Saint-Germain, Versailles, Ruel, Saint-Gratien, la Malmaison, etc. : telle est la riche collection d'objets poétiques qui se sont groupés pour M. Boissy-d'Anglas autour de ce *Bougival*, qui avait besoin de devenir la demeure d'un poëte, et le titre d'un bon poëme pour perdre l'obscurité que la gloire de tout ce qui l'environne augmentait encore. — Le titre du second poëme a aussi son originalité : le mot *bienfaisance* a une origine qui ne remonte pas très-haut dans la langue française; et elle le doit, non à un écrivain de l'ordre dans lequel se renferment presque exclusivement le pouvoir et le droit de

créer et de naturaliser des mots, les poëtes et les orateurs, mais à un prosateur dont la prose ne serait renommée que par les qualités qui lui manquent, si elle n'avait pas eu le premier de tous les mérites, celui d'être consacrée à la vérité et à la vertu; à un écrivain assez modeste pour croire et pour publier lui-même que, quoique de l'Académie française, nul ne pouvait être plus dénué que lui du talent de se faire lire pour le seul plaisir de lire. Il y a longtems que le mot BIENFAISANCE a fait fortune dans la langue; mais il est élevé à de nouveaux honneurs aujourd'hui, en servant de titre et d'expression aux chants d'un poëme sur les plus beaux de tous les préceptes de la morale. Dans un grand nombre de détails, ce poëme nous fait ressouvenir des exhortations morales de Sénèque: il rappelle même par son titre, le titre du grand morceau de prose, *de Beneficiis;* il fait toujours oublier, par son style constamment vrai et naturel, celui du precepteur de Néron, qui, par les erreurs très-réelles mêlées à ses principes sur la vraie éloquence, et par les vices de son goût trop ingénieux pour ne pas plaire et corrompre, aurait ruiné une gloire fondée sur tant de titres, si des philosophes intrépides dans leurs jugemens, tels que Montaigne et Diderot, et des recteurs de l'Université, dont la religion était classique mais non superstitieuse, le style enjolivé, tels que Rollin, ne l'avaient maintenu et consolidé dans son immortelle renommée de grand philosophe, de grand écrivain et de grande victime de la vertu. Rollin n'a jamais nié aucun des défauts si habilement démêlés et notés dans Sénèque par Quintilien; il n'a jamais figuré dans la polémique sur Sénèque; mais, ayant sous les yeux, dans son Sénèque, des vices nombreux et des beautés innombrables, il a souvent et beaucoup cité celles-ci: quand Rollin les citait, nul ne pouvait craindre d'en être corrompu; tous les lisaient, tous les admiraient, et ceux qui avaient quelque génie, sans les imiter, en créaient de semblables. — Ces deux poëmes, quelques pièces de vers moins considérables, et des morceaux de prose assez courts, ne feraient guère des six volumes qu'un recueil de morceaux de prose et de vers de beaucoup de talent et de peu d'importance; mais la presque totalité des six volumes est occupée par un travail dont l'objet et le but sont les mêmes, quoique les parties en soient séparées; c'est une histoire de la littérature du XVIIe et du XVIIIe siècles, avec le titre particulier de *Fragmens d'une histoire de la littérature française.* M. Boissy-d'Anglas a connu personnellement plusieurs des écrivains qui ont été la lumière et la gloire du XVIIIe siècle;

il a été leur ami; il a assisté, en y prenant part, à leurs conversations perpétuelles sur les beaux génies qui avaient créé tant de modèles dans le XVIIe siècle. Comme il était placé pour s'instruire et pour s'exercer à évaluer parfaitement les deux siècles! C'est ce dont il nous fait part aujourd'hui; et aucun présent ne pouvait être d'un plus grand prix pour le goût et pour la raison. — Il ne paraît pas qu'on ait encore bien compris parmi nous combien de sortes d'esprit, de lumière et de style sont nécessaires pour déterminer au juste, les différens genres et les différens degrés de sublime et de grâce auxquels se sont élevés ceux à qui l'on doit la naissance ou le perfectionnement des vrais modèles de la littérature; pour comparer ces grands hommes entre eux avec tous les discernemens de l'oreille, de l'âme, de la pensée et de l'étude, sans aucun égard au nombre des adorateurs qui les préfèrent les uns aux autres. Dans la Grèce et à Rome, tous ces discernemens parurent presque aussitôt que les chefs-d'œuvre; on y publia bientôt sur les règles de l'art, sur les signalemens des vrais et des faux talens, des productions aussi admirables et aussi admirées que les modèles. Le génie, sans doute, n'est pas plus facile à peindre que la nature et les passions; et si la critique qui cherche chicane à des mots et à des phrases est aisée, si elle est le métier qui obtient et qui mérite le moins d'estime, nous avons aujourd'hui dans des *Cours* et dans des *Élémens* telle appréciation des beaux ouvrages de poésie et d'éloquence, qui met l'appréciateur très-près des créateurs. Il a puisé ses jugemens dans les mêmes sources que les inventeurs leurs beautés. Cette magnifique littérature, qui a la littérature elle-même pour objet et pour sujet, dispose à la fois, et l'âme aux émotions fécondes, et l'esprit à cette justesse exquise qui ne se méprend jamais ni sur les acceptions de mots ni sur leur place. Ce genre, dans lequel il est très-naturel que la supériorité soit plus rare que dans les autres, et plus enviée, ce genre a paru fort tard en France; et des circonstances qui n'ont eu lieu que chez nous ont donné à sa marche, vers la perfection, la rapidité qu'Homère donne aux chevaux du soleil, qui, dans quelques pas, franchissent l'immense étendue des cieux. Le premier pas fut fait par Racine, lorsqu'en recevant à l'Académie le frère de Pierre Corneille, il jugea et il peignit le créateur du théâtre tragique, qu'il égalait ou qu'il surpassait déjà; le second par Fénélon, dans ses *Dialogues sur l'éloquence*, et dans sa *Lettre à l'Académie française*, où les beautés antiques paraissent plus antiques encore lorsqu'il les cite et les caractérise; le troisième, presque en même tems et presque de la

même manière, par Voltaire et par Vauvenargue, dont l'un dans les admirables discussions qui précèdent ses tragédies, et l'autre dans ses Lettres sur nos écrivains les plus illustres, dans son Parallèle, principalement, de Corneille et de Racine, confrontent toujours ce que l'art a de plus élevé et de plus fin, à ce que la nature a de plus simple et de plus universel. — Arrivé là, ce genre eut moins à faire des progrès qu'à s'étendre à de nouvelles applications; il a été très-dominant dans toute la dernière moitié du XVIIIe siècle. Thomas, La Harpe, Champfort, d'autres encore, y ont acquis plus d'un titre à de solides gloires en célébrant celles du grand siècle; en les mettant à la portée même du vulgaire; en révélant à tous, par l'analyse cachée sous le charme d'un style familier, ces secrets du génie qu'on croit des inspirations du ciel, et que lui-même possède à son insu. — Le vieillard de la Chambre des pairs, M. Boissy-d'Anglas, est revenu sur ces secrets; et ce qui semblait épuisé, il l'a rajeuni : il est entré dans les mêmes routes; il n'a jamais porté et posé ses pas sur les traces qu'il y a vues; les siennes seront remarquées aussi, mais comme nouvelles; dans nos jours de désordre pour le talent, il faut se garder de voir des jours de décadence; il en est plus d'un auquel le vrai goût a des actions de grâces à rendre et non des reproches à faire. Xa.

265. — *Fleurs poétiques* dédiées à S. A. R. Madame la duchesse de Berry; par *P.* Denne-Baron, de plusieurs académies; ouvrage orné de *seize gravures de fleurs coloriées*. Paris, 1825; Eymery. 1 vol. in-8°, grand raisin, de 187 pages; prix 5 fr.

« Quand on jette les yeux sur ce globe, on ne se lasse point d'admirer la magnificence de la création. — Parmi les moissons qui nourrissent l'homme, entre les vignes dont les fruits réparent ses forces et charment ses ennuis, au pied des arbres qui lui prêtent leurs ombrages, la Providence, ainsi qu'en un jour de fête, sema la nation des fleurs, comme si elle eût voulu parer le séjour momentané de son hôte mortel. Les fleurs, dans l'immense variété de leurs formes et de leurs couleurs, étonnent l'œil de l'observateur, et la combinaison de leurs parfums suffit seule pour effrayer l'imagination, et faire dire avec le psalmiste : *O grand Dieu! que tes œuvres sont belles!* — Avant de rendre compte de l'ouvrage dans l'introduction duquel j'ai puisé ce préambule, j'ai voulu relire plusieurs productions consacrées aux fleurs. De tous tems et chez tous les peuples, les poëtes ont payé leur tribut à ces filles de la nature, dont elles sont un des plus beaux ornemens; elles leur ont fourni les

comparaisons les plus gracieuses; partout enfin, comme dit M. Denne-Baron, « l'homme les a mêlées à sa joie, à sa tristesse, à ses plaisirs, à ses travaux, à sa parure et à sa religion. » Sans citer tous les écrits qui ont pour but unique de célébrer les fleurs, rappelons seulement *la Guirlande de Julie*. Ce fut, poursuit le poëte dont j'annonce l'œuvre nouvelle, « ce fut une galanterie ingénieuse imaginée par l'austère duc de Montausier pour la belle Julie de Rambouillet. Lorsque sa main lui fut promise, il devait, suivant un ancien usage qui s'observe encore aujourd'hui, envoyer tous les matins à sa future épouse, jusqu'au jour de la noce, un bouquet des plus belles fleurs de la saison. Mais il ne s'en tint pas là; il fit peindre, en outre par les meilleurs peintres, sur du vélin, dans un livre in-folio, magnifiquement relié, les plus belles fleurs cultivées, et tous les poëtes les plus distingués de ce tems se distribuèrent ces fleurs et firent des vers sur chacune. Le grand Corneille fit la fleur d'oranger et l'immortelle. Julie, le jour de son mariage, trouva sur sa toilette ce livre si précieux. » C'était, comme on voit, une suite de devises galantes ou d'allégories morales sur les fleurs. C'est aussi sous ce dernier point de vue que les a presque uniquement considérées M. Dubos, dont l'ouvrage parut en 1808. « J'ai pensé, dit-il dans sa préface, qu'une suite de leçons de morale, puisées dans les mœurs et les habitudes des plantes, pouvait devenir le sujet d'un ouvrage dans un genre rapproché de celui de l'apologue.... Après avoir fait choix des fleurs que je me proposais de traiter (1), j'ai examiné quel caractère moral on attribue à chaque fleur en particulier; celles à qui on n'en a point encore attribué, je leur en ai prêté un d'après leurs formes, leurs couleurs, leurs propriétés, leur instinct. » C'était une idée ingénieuse, et que M. Dubos a exécutée avec talent; aussi le public a-t-il fait un accueil favorable à son ouvrage, dont il a paru, au bout de quelques années, une seconde édition, à laquelle son auteur a fait de nombreuses et utiles corrections (2). Toutefois, il faut reconnaître qu'en décrivant ainsi chaque fleur isolément, le poëte n'a pu éviter de tomber dans plusieurs redites, et que l'obligation où il s'était mis de tirer un sens allégorique et moral de cha-

(1) Elles sont au nombre de dix-sept, parmi lesquelles l'auteur a compris un arbre, le *saule pleureur*, qui lui a fourni une de ses meilleures pièces.

(2) *Les Fleurs*, idylles, suivies de poésies diverses; par *E.-Constant* Dubos. *Seconde édition*. Paris, 1817; Janet. 1 vol. in-18 de xij et 246 pages, avec de jolies gravures; prix 3 fr.

cune de ses idylles l'a souvent conduit à faire des rapprochemens forcés. C'est un défaut de sa manière, que ne rachète pas toujours une versification facile, mais déparée par beaucoup de négligences. — Un autre ouvrage que je ne connaissais que par son titre (1), un poëme de M. Mollevaut sur les fleurs m'a été remis au moment où j'allais écrire cet article; j'ai suspendu mon travail pour parcourir ce poëme, et il m'a été impossible de le quitter avant d'avoir tout lu. Je l'ai relu deux fois depuis avec attention, et j'ai conservé la première impression que j'en avais reçue. C'est un trésor de grâce et de poésie, et l'un des plus jolis ouvrages modernes que je connaisse. Absent de France lorsqu'il a paru, j'ignore l'accueil qui lui a été fait; mais la *Revue Encyclopédique* n'en ayant point parlé, je saisis cette occasion d'en donner une légère idée à ceux de nos lecteurs qui seraient dans la même ignorance où j'étais il n'y a qu'un instant. — M. Mollevaut a divisé son poëme en quatre chants, écrits en vers de huit syllables. Il n'a point, par quelques traits isolés, voulu peindre quelques fleurs plus ou moins connues; il les a toutes rassemblées dans un vaste tableau, animé des scènes les plus poétiques; elles semblent lui avoir elles-mêmes prêté leurs couleurs pour achever ce tableau. Son premier chant renferme la description des fleurs; le second, leurs amours; le troisième, les phénomènes de leur végétation; le quatrième, leurs harmonies avec l'homme. Chacun de ces chants est terminé par un épisode heureux, dont le troisième surtout, celui où l'auteur explique l'origine de la *sensitive*, est un morceau parfait d'invention et d'exécution. On en trouve, dans les notes qui sont à la fin du volume, une traduction italienne par M. le comte Pochini. Je ne crains point de trop louer ce poëme, brillant d'imagination et de style, où la critique trouverait à peine à reprendre quelques traits un peu forcés et qui semblent dépasser le but, en deçà duquel il eût peut-être mieux valu rester. Puissent ces éloges bien sincères, et que rien ne commande, être pour l'auteur une compensation des critiques qu'ont encourues dans ce recueil quelques-unes de ses autres productions, et dont moi-même je n'ai peut-être pas été assez avare dans une autre occasion. Cet ouvrage

(1) *Les Fleurs*, poëme en quatre chants; par *C.-L.* Mollevaut, membre de l'Institut; ouvrage orné de neuf figures de fleurs, d'après les dessins de Bessa et de Chasselat, avec la musique gravée d'une romance de Boïeldieu. Paris, 1818; Arthus Bertrand. 1 vol. in-18 de III et 204 pages; prix 4 fr., figures en noir; et 5 fr., figures coloriées et retouchées au pinceau.

est déjà un assez beau titre de gloire. On l'a dit avec raison, et nos auteurs modernes ont besoin qu'on le leur répète : on ne va pas à la postérité avec un lourd bagage. — Revenons à M. Denne-Baron, dont cette excursion sur le champ d'un rival m'a trop éloigné. Plusieurs fois déjà, dans ce recueil, j'ai eu l'occasion de louer son talent poétique, auquel on ne peut reprocher que des inégalités assez fréquentes. Je crains bien que ses *Fleurs poétiques*, malgré tout le mérite dont quelques-unes brillent, n'ajoutent pas beaucoup à sa réputation. On voit trop que c'est un cadre sur lequel il a été appelé à travailler, et où son imagination est comme emprisonnée. Je puis me tromper ; mais j'affirmerais que le texte a été fait pour les gravures, et non les gravures pour le texte. Parmi les fleurs qu'il a chantées, il en est peut-être qu'il n'eût pas choisies s'il avait pu s'en dispenser; toutes ne prêtaient pas également à des développemens heureux, et je ne crois pas qu'elles justifient le titre de *poétiques* qu'il leur a donné. De là l'obligation où il s'est trouvé d'orner quelquefois ses tableaux de couleurs étrangères à leur sujet. D'ailleurs, son travail semble se ressentir d'un peu de précipitation, et je crois en trouver une preuve dans l'emploi trop fréquent qu'il a fait des vers de huit ou de six syllables, qu'il laisse tomber souvent sans grâce au milieu de ses alexandrins, dont ils rompent l'harmonie. Du reste, c'est un ouvrage où beaucoup de parties rappellent la verve de l'auteur, et qu'il pourra perfectionner avec le tems et rendre encore plus digne de sa destination. Il est orné de notes instructives ou intéressantes, puisées dans la science de la botanique, dans la géographie, l'histoire, la mythologie et les poëtes, et précédé d'une introduction remplie de renseignemens curieux, mais qui demanderaient à être mis dans un ordre un peu plus régulier. E. Hérbau.

266. — *Le Réveil de la Grèce*, première Hellénide, par M. Pellet, d'Épinal. Paris, 1825; Delaunay et Ponthieu, Palais-Royal. Brochure in-8°; prix 75 c.

La cause des Grecs obtient chaque jour de nouveaux partisans ; c'est le triomphe de la civilisation sur la barbarie, de la liberté sur le despotisme, de l'équité sur la force, et de l'Évangile sur le Coran. Tous les amis de l'humanité s'intéressent vivement à cette cause sacrée, et les fils de la lyre s'empressent à l'envi de célébrer la courageuse persévérance des Grecs régénérés. M. Pellet, déjà connu par des compositions lyriques fort distinguées, a voulu également payer son tribut d'admiration aux descendans de Trasybule, et il a peint leur réveil héroïque dans sa première *Hellénide*, qui se distingue

par l'énergie des sentimens et la vigueur du style. La critique pourrait y reprendre quelques expressions peut-être beaucoup trop hardies; mais, en général, les vers de M. Pellet sont d'une très-bonne facture. Une citation en fera juger.

Il disait, et moins intrépide
Rugit le lion des déserts!
Il avait dit, et moins rapide,
La foudre passe dans les airs.
La fureur, la rage *étincelle*...
Le fer luit, la sueur ruisselle...
Les champs fument de sang trempés,
Et sur les monts, et dans les nues,
On entend des voix inconnues
Crier aux Grecs : Frappez! frappez!

L'auteur annonce trois autres Hellénides ; la seconde, dont nous avons une épreuve sous les yeux, n'est pas inférieure à la première, et l'on y remarque ce passage, qui renferme un conseil plein de vérité :

O Grec, achève ton ouvrage!
Sois ton espoir, ton salut, ton soutien.
Aigle régénéré de l'empire chrétien,
Garde-toi d'appeler pour venger ton outrage,
Ces peuples avilis dont le pâle courage
Énerverait le tien.

ALBERT-MONTEMONT.

267. — *Almanach dédié aux dames*, pour 1825; avec un calendrier, une charmante vignette et 6 jolies gravures. Paris, 1825; Lefuel. 1 vol. in-18, grand papier vélin, 161 pages, plus un calendrier et le texte des gravures; prix 4 fr.

268. — *Hommage aux demoiselles*, rédigé par Mme DUFRÉNOY; orné d'une vignette et de 6 gravures. Paris, 1825; le même. 1 vol. in-18, grand papier vélin, 162 pages, plus un calendrier et le texte des gravures; prix 4 fr.

269. — *Album poétique*, ou Choix de romances et de chansons des auteurs les plus connus, recueillies par *J.-P.* CHARRIN. Paris, 1825; le même. 1 vol. in-18, de 319 pages, beau papier satiné, orné d'une gravure; prix 3 fr.

270. — *La Marotte de Sainte-Pélagie*, ou *Momus en prison*; par MM. BÉRANGER, JOUY, *Eugène de* PRADEL, *A.* LAGARDE, MAGALON.

DE VILLARS, *Eugène* DE MONGLAVE, *Amédée* DE BAST, *G.* GILLÉ, etc. Paris, 1825; l'éditeur, rue de Grenelle Saint-Germain, n° 38, et Vernarel et Tenon, libraires. 1 vol in-18 de 228 pages, grand papier, avec une gravure et des vignettes; prix 3 fr. 50 c. et 4 fr.

Nous l'avons déjà dit : c'est surtout le luxe typographique et le mérite des gravures qui font rechercher par les gens du monde ces recueils qui abondent chez nous au renouvellement de l'année, mais qui sont beaucoup plus nombreux encore en Allemagne. Sous ce rapport, les deux premiers que nous avons mentionnés en tête de cet article, et principalement l'*Almanach dédié aux dames*, ne nous laissent rien à envier à nos voisins. — Mais lorsque les yeux se sont reposés agréablement sur de jolies gravures, l'esprit cherche quelquefois un aliment qu'il ne trouve pas toujours dans ces ouvrages légers. Il n'en sera pas ainsi de l'*Almanach dédié aux dames*, et de l'*Hommage aux demoiselles*, rédigés tous deux, avec goût, par une femme de beaucoup d'esprit et de talent, Mme DUFRÉNOY. MM. ANGELOT, DE LA MARTINE et GUIRAUD, ainsi que Mmes *Félicie* D'AIZAC, DESBORDES VALMORE, la princesse DE SALM et *Amable* TASTU, sont les auteurs dont nous retrouvons les noms, justement aimés, dans l'un et dans l'autre de ces deux recueils, et auxquels nous aurons à décerner une double couronne. Avec eux se distinguent, dans le premier, MM. BAOUR-LORMIAN, CHAUVET, *François* DE NEUCHATEAU, *Victor* HUGO, DE PONGERVILLE, DE SÉGUR, SOUMET, VIENNET, et Mmes DUFRÉNOY et *Delphine* GAY; dans le second, MM. AGOUB, *Justin* GENSOUL, *Albert* DE MONTÉMONT, NAUDET, PICHALD, et Mmes DE BEAUCHAMPS et CÉRÉ BARBÉ. La plupart de ces noms sont déjà adoptés par tous les amis des beaux vers, et les autres méritent de l'être. Un grand nombre des pièces comprises dans ces deux recueils nous étaient déjà connus; mais on aime à les retrouver ainsi rapprochées. L'*Épître à mes amis sur le premier jour de l'an* par M. VIENNET, qui ouvre l'*Almanach dédié aux dames*, nous semble la pièce la plus remarquable du recueil; elle est pleine de verve et de raison. Nous avons déjà eu occasion de louer l'*Épître* de M. ANGELOT à son ami Soumet, *la Branche d'amandier*, de M. DE LAMARTINE, *la Jeune Mère mourante* et l'*Aveugle*, de Mme *Amable* TASTU; ajoutons y *la Convalescence*, par Mme DUFRÉNOY, et des *Fragmens d'un poëme de Suzanne*, par M. *Alfred* DE VIGNY, dont le premier, intitulé *le Bain*, nous a réconciliés avec la muse de cet auteur, qui serait aimable si elle voulait renoncer à l'affectation. Les morceaux de prose

nous ont paru en général plus faibles que les vers, et nous serions presque tentés de reprocher à l'éditeur un choix de *bons mots* trop connus et qui nous ont même paru quelquefois inconvenans. On nous répondrait peut-être qu'il faut tâcher de satisfaire tous les goûts; mais il en est qu'on ne devrait point chercher à encourager.—La pièce qui, sans contredit, mérite la palme dans l'*Hommage aux demoiselles*, c'est une élégie de M. Agoub, intitulée *les derniers Momens*; elle réunit le charme du sentiment à la facture harmonieuse des vers et à la pureté du style. A côté de cette pièce peut être citée avec beaucoup d'éloges une fable, le *Pigeon et l'Hirondelle*, où M. Naudet rappelle avec bonheur l'inimitable La Fontaine.— Les morceaux de prose qui terminent ce second recueil, sans être très-remarquables, n'offrent rien du moins dont puisse rougir la pudeur du sexe auquel il est dédié. — L'*Album poétique* reproduit pour la génération qui s'élève une foule de jolis morceaux qui sont restés dans notre mémoire depuis l'enfance, et dont la lecture ne peut manquer d'exercer la plus heureuse influence sur le goût, que tant d'écrivains outragent journellement. Nous retrouvons ici les couplets de Bernis à *Éléonore*, *la Rose* de Gentil-Bernard, *le Portrait de ma mie*, par Moncrif, *le Roi des plaisirs et le plaisir des rois*, de Panard, etc., et parmi les œuvres de nos meilleurs chansonniers modernes, *mon vieil Habit*, de Béranger, *Plus on est de fous, plus on rit*, d'*Armand* Gouffé, *le Ménage de garçon*, de *Joseph* Pain, *ma Fortune est faite*, de Désaugiers, etc. Ce recueil serait réellement l'Album de tout homme de goût, si l'éditeur, M. Charrin n'en avait voulu faire le sien, en plaçant dix-sept pièces de sa façon dans ce *Choix de romances et de chansons des auteurs les plus connus*. Décidément, la modestie n'est pas la vertu de notre siècle. — *La Marotte de Sainte-Pélagie* est composée de soixante chansons et de quelques autres poésies fournies par vingt-un auteurs, parmi lesquels nous retrouvons les noms de MM. de Béranger et Jouy; les autres sont moins connus, quelques-uns même ne le sont pas du tout. A l'exception des pièces dues aux deux chansonniers célèbres que nous venons de rappeler, et qui n'ont pas toutes été composées à Sainte-Pélagie, il en est peu de réellement remarquables. Nous en excepterons cependant les charmans couplets dus à la muse de Mme *Octavie* de Monglave, et intitulés *la Vie humaine*, où nous avions cru d'abord reconnaître la manière de notre aimable Anacréon. On voit que les *visitans* ont été mis à contribution et qu'ils ont quelquefois ramené la joie et les plaisirs

dans un lieu où tout n'est pas à chanter; témoin ce refrain d'une pièce de M. *Émile* Debraux :

> Sous les verroux ma voix est peu sonore.
> Ah! rendez-moi la liberté!

Il y a même, dans ce recueil qu'on nous présente, des couplets très-gais, trop gais peut-être, et qui contrastent trop avec les souvenirs amers et douloureux que rappelle le nom d'un des auteurs.

E. Hérrau.

271. — *Nouveaux Contes à Henriette;* par *Abel* Dufresne, auteur des *Contes à Henriette.* Paris, 1825; *Urbain* Canel. 1 vol. in-18; prix 4 fr.

Le vrai talent se révèle, quels que soient le sujet dont il s'occupe et la forme dont il s'enveloppe. Cette assertion est prouvée par les Nouveaux Contes que publie M. Abel Dufresne. Son recueil, destiné aux jeunes enfans, se compose de *Nouvelles* intéressantes dont le dénoûment est instructif et moral; son style, en se prêtant à l'intelligence naissante de ses lecteurs, conserve toujours sa grâce et sa pureté; chaque leçon de bienfaisance ou de vertu offre aussi des modèles de diction et de goût : l'ouvrage a donc le double mérite d'instruire et de plaire. Ces sortes de contes tendent au même but que les fables, et me semblent y parvenir plus sûrement. L'enfant ne se fait pas sans difficulté l'application du sort des animaux, des arbres et des plantes; mais les vicissitudes de la vie de ses semblables le touchent vivement. Les exemples les plus analogues à notre position sont les plus efficaces; surtout quand l'auteur sait prêter à la raison les formes qui la font aimer. — Les *Contes à Henriette* doivent trouver place parmi les ouvrages dont les parens composent la bibliothèque de leurs enfans. Le format, la beauté typographique, et l'agrément des vignettes, ajoutent un attrait de plus pour les lecteurs à qui ce livre est destiné. — En se livrant à ce genre de composition, M. Dufresne fournit une preuve de la flexibilité de son talent. On sait qu'il est auteur de *Samuel d'Harcourt* (1), ou L'homme de lettres, roman publié en 1820. Cet ouvrage, parfaitement conçu, offre des personnages d'une vérité frappante, une suite de scènes pittoresques, des tableaux de mœurs habilement tracés, des réflexions critiques pleines de justesse et d'originalité, des traits d'un esprit fin, et un style mordant et varié. L'auteur mêle quelquefois la

(1) *Samuel d'Harcourt.* Paris, 1820. 2 vol. in-12. Urbain Canel.

poésie à la prose ; ses exordes et ses conclusions, exprimées en vers faciles et harmonieux, attestent que l'élégant prosateur peut aussi devenir le favori des Muses. Quel qu'ait été le sort de ses débuts, nous invitons M. Abel Dufresne à suivre la carrière où il se montre avec avantage. Le succès doit tôt ou tard couronner ses travaux.

DE P.

272. — *Le Tasse*, ou *Génie et Malheur*; par *L.-M.* MASSE. Paris, 1825; Audin. 2 vol. in-12; prix 5 fr.

Je demanderai à l'auteur, en commençant, pourquoi il n'a pas indiqué en titre dans quelle classe il prétendait ranger son ouvrage. Sans doute il a craint la défaveur qui pouvait résulter du nom de *Roman historique*, et j'avoue qu'il est bien peu de partisans aujourd'hui de ce genre bâtard, qui tient à la fois du roman et de l'histoire, sans appartenir à aucun des deux, et qui, par le mélange de la fiction avec des faits véritables, est propre à donner au lecteur des idées fausses. Ce n'est point ici le lieu d'entrer dans des détails sur les vices de ces sortes de compositions, qui ne se distinguent du véritable roman que par des inconvéniens qui lui sont propres. On m'objectera peut-être le succès étonnant de Walter-Scott, dont les ouvrages sont entre les mains de tout le monde : je me range moi-même au nombre de ses admirateurs; mais il est facile de reconnaître que ses romans sortent de la classe de ceux que je signale. Ce n'est point un individu dont Walter-Scott a voulu écrire et broder l'histoire; il met les peuples en scène, il décrit des époques. Prenons Quentin Durward pour exemple : qu'est-ce autre chose que le tableau de la cour de Louis XI et de la France? Si la vie des hommes illustres appartient exclusivement à l'histoire, la peinture des mœurs n'appartient pas moins au roman qu'à celle-ci : et qui les a plus fidèlement retracées que le célèbre auteur de Gil-Blas? Walter-Scott n'est pas le peintre d'un homme ou d'un événement; il a voulu être celui des mœurs, et l'on ne peut refuser à ses pinceaux une vérité souvent effrayante. — De Walter-Scott et de Quentin Durward, revenons à M. Masse et à son livre. — Un pauvre voyageur, pâle, exténué, arrive dans le voisinage des Apennins, à un château où l'on se dispose à donner une représentation de l'*Aminta*; mais elle est sur le point de manquer par une indisposition survenue à celui qui devait remplir le rôle principal, lorsque le voyageur se présente pour le remplacer. On pense bien que son offre est acceptée, que le voyageur est le Tasse, qu'il fait l'admiration de ceux que son extérieur avait d'abord prévenus

contre lui. En ce moment, Marco Sciarra, fameux brigand des Apennins, pénètre avec sa troupe dans le château, reconnaît le Tasse, qu'il a vu autrefois à la cour de Ferrare, pille le château, et donne en partant, au Tasse, une bourse qu'on est étonné de lui voir accepter. Torquato continue alors sa route, arrive auprès d'un monastère, et, s'asseyant sous le porche, il fait, dans un style vrai et touchant, ses adieux à la nature. Mais la porte s'ouvre, il s'adresse au prieur des franciscains, qui cherche à le détourner de sa résolution de se retirer du monde. Torquato alors lui raconte ses malheurs; comment, dès sa naissance, il a souffert les persécutions des hommes; comment il a partagé l'exil injuste de son père; comment, attiré par le cardinal Louis d'Est à la cour d'Alphonse à Ferrare, il y fut en butte à la calomnie, relativement à ses amours avec *Léonore*, jusqu'à ce qu'enfin Alphonse lui interdit l'entrée de son palais, après avoir eu la barbarie de lui retenir ses papiers et ses manuscrits; comment, depuis lors, il allait errant dans l'Italie, sans savoir où porter ses pas. Le prieur lui conseille d'aller chez sa sœur Cornélia. Il part; et après quelques aventures attendrissantes, il arrive chez elle sous les habits d'un pâtre, et en reçoit le plus doux accueil. Quelque tems après, croyant trouver du refroidissement en elle, et tourmenté d'ailleurs par le désir de revoir la cour et *Léonore*, il retourne à Ferrare; enfin, toujours forcé d'abandonner ce séjour funeste, où il est toujours entraîné par ses souvenirs et son amour; sans cesse calomnié et persécuté, ayant appris de Marco-Sciarra qu'Alphonse l'avait chargé de l'assassiner, il écrit et répand dans Ferrare un chant d'indignation et de vengeance, et se prépare à partir, lorsqu'il est arrêté et jeté comme fou dans l'hôpital Sainte-Anne. Là, dans une suite d'entretiens touchans avec Giovanni, son gardien, il laisse voir tous les sentimens de son âme et l'amère mélancolie qui existait dans ce cœur où la douleur avait jeté de si profondes racines. C'est alors que Léonore meurt; il apprend cette nouvelle en même tems qu'il reçoit une lettre où la princesse lui fait l'aveu que son amour était partagé. Cependant, Alphonse a fait publier la *Jérusalem délivrée*, et la gloire du Tasse est à son comble. Différens princes écrivent à Alphonse pour qu'il rende la liberté à l'illustre poëte; mais il ne consent à le délivrer que lorsque la ville de Bergame lui propose en échange une pierre antique. Torquato quitte pour toujours Ferrare, vit encore dans la pauvreté et dans l'abandon, jusqu'à ce que le pape Clément VIII l'appelle à Rome pour le couronner au Capitole; mais il

ne devait point jouir de son triomphe; et, la veille du jour fixé pour la solennité, le marquis *Manso*, son ami, allant pour le voir au couvent de Saint-Onuphre, sur le mont Janicule, trouve dans l'église un frère qui achevait de graver quelques mots sur une pierre sépulchrale; il s'approche et lit : *Torquati Tassi ossa hîc jacent... Ici reposent les os de Torquato Tasso...* — Le plan est sage et l'action marche avec clarté; mais l'invention est presque nulle, sauf quelques épisodes plus ou moins bien imaginés. Les malheurs du Tasse sont connus de tout le monde; une seule chose est dans le doute, c'est cet amour qui les lui attira. Là tout était à faire; le champ était ouvert à l'imagination de l'auteur; c'était la source naturelle de l'intérêt qu'il pouvait répandre dans son roman, et M. Masse ne s'en est pas même douté, puisque sans la lettre de *Léonore* et quelques passages où il en est question dans le cours de l'ouvrage, on serait fort embarrassé de savoir quelle est celle des deux sœurs d'Alphonse dont le Tasse est épris. Quant à l'aventure du château et des brigands, c'est un hors-d'œuvre qui ne se rattache à rien, et qui produit une impression défavorable, heureusement effacée lorsque le Tasse arrive au couvent des franciscains : c'est là que le livre devrait commencer. Parmi les épisodes à louer, je citerai celui du nègre, vieux serviteur du Camoëns, que ce dernier, au lit de mort, a légué au Tasse qu'il admire. C'est une heureuse idée de nous avoir montré ce fidèle et bon Joao, qui, après avoir soutenu par son travail le poëte des bords du Tage, et avoir vu recouvrir son cadavre du linceul de la pitié, vient servir le poëte de l'Italie, l'entend, au récit de la mort du Camoëns, s'écrier : Ingrate Lisbonne!... et au même instant le voit traîner à l'hôpital Sainte-Anne comme un insensé. Cette idée est neuve, poétique, et rendue avec goût et sentiment; ce n'est pas le seul endroit où M. Masse en fait preuve. Mais pourquoi ne plus parler de Joao? pourquoi ne pas nous montrer pleurant sur la tombe de Torquato, à Saint-Onuphre, celui qui avait assisté seul aux derniers momens et au convoi du Camoëns?... — Nous adresserons à l'auteur, au sujet du style, les mêmes éloges et les mêmes reproches que pour son plan : nous y avons trouvé beaucoup d'inégalités. Souvent, au milieu d'une belle page et d'un morceau bien écrit, un mot trivial, une expression ridicule, viennent frapper et désenchanter le lecteur. J'en prendrai au hasard quelques exemples. « Vaines espérances, inconstante fortune, assez long-tems je fus déçu par vous, *cherchez d'autres dupes maintenant.* » — Mon imagination ne put *accoucher que de quelques mi-*

sérables sonnets. » L'auteur n'est pas toujours heureux dans le choix de ses épithètes et dans les mots qu'il invente ; comme quand il dit : » Le pin aux feuilles grêles et *persistantes*, qui *s'harmonient* avec l'azur du ciel. » — « Sous un ciel gris, *surbaissé*, dans un air *tempétueux* et froid. » — Il dit aussi : « *L'explosion des fureurs célestes*, au lieu de l'orage. » — « La faux du trépas se balance *sous mes pieds* ; » un autre aurait dit : *sur ma tête*. Nous lui reprocherons aussi des comparaisons peu exactes et des rapprochemens forcés, comme celui-ci : *Les aigles, les poëtes et les rois aiment les vues immenses*. Nous dirons, en finissant, à M. Masse, que son roman ne manque pas d'un certain attrait pour le lecteur; mais que trop souvent le mal s'y trouve à côté du bien ; qu'il doit se garder de ces expressions communes et basses qu'on est fâché de rencontrer dans son livre, et surtout fuir un néologisme que le goût ne saurait avouer.

L. Crivelli.

273. — *Monsieur le Préfet*, roman. Paris, 1824; Ladvocat, au Palais-Royal. 4 vol. in-12; prix 12 fr.

Le titre et le cadre de cet ouvrage sont bien choisis : c'est un tableau des mœurs du tems, piquant par sa sévérité. Je ne pense pas cependant qu'on rencontre en France beaucoup de préfets qui rassemblent dans leur personne tous les travers, tous les ridicules, qu'il a plu à l'auteur de réunir pour en orner le héros de son roman. Il a fait ce que font tous les auteurs de comédie de caractère ; et de même que le célèbre artiste qui avait emprunté les charmes de mille beautés différentes pour en composer la Vénus, l'auteur a voulu agglomérer dans un seul lieu et dans un seul homme toutes les comiques vanités, toutes les ridicules prétentions départementales, toutes les injustices et les caprices d'un petit pouvoir temporairement absolu, afin de nous bien peindre une petite ville de province, et son préfet. — Le sujet, par lui-même fécond, est traité avec art et fourmille de scènes comiques ; c'est un drame à tiroir plein de mouvement; les caractères sont variés et bien soutenus; sous le masque de la folie, l'auteur instruit en amusant, et souvent au milieu des scènes les plus gaies, on en trouve de plus sérieuses et et qui peuvent donner lieu à d'utiles réflexions. Je dirais beaucoup plus de bien de cet ouvrage, si le style en était moins négligé, plus correct, et si un goût sévère n'y était pas en plusieurs endroits trop sacrifié à la gaieté. — Comme j'aime mieux choisir pour citer ce qui mérite des éloges que ce qui prête le flanc à la critique, je me contenterai de transcrire ici une scène relative aux élections, dans la-

quelle l'orgueilleux, souple et intrigant préfet, voulant se conformer avec trop de zèle à l'esprit de certaines circulaires, échoue complétement contre la vertu franche, la conscience droite et l'éloquence simple d'un maire de village. (Chapitre XL.) *Le Préfet et le Maire.* — « Eh bien, mon cher monsieur le Maire, » dit le Préfet, en cherchant à tempérer l'éclat de sa dignité par une affabilité très-engageante, « Nous voici réunis pour travailler à la conservation de la bonne cause. Je suis venu pour procurer des voix aux candidats du gouvernement, et votre amour pour le Roi me répond que je puis compter sur votre suffrage. » — « Certes, monsieur le Préfet, s'il s'agit d'aimer le Roi, je le disputerai à tout autre. Mais, voyez-vous, nous pouvons l'aimer à notre manière. » — « Qu'entendez-vous par là, mon ami ? Est-ce qu'il serait possible que vos sentimens ne fussent pas en tout ceux de votre Préfet ? » — « Dam', nous n'avons pas été jetés tous deux dans le même moule et nous pouvons par suite tout voir différemment. » — « Ainsi, vous ne voteriez pas pour les candidats royalistes ? » — Je ne dis pas cela, certainement; mais avant tout faut-il connaître ceux qu'on veut que je porte. » — On vous les fera connaître, Monsieur, quoique par le fait, en qualité de fonctionnaire public, vous dussiez voter aveuglément. — « Oh! pour cela non, monsieur le Préfet ; j'avons de trop bons yeux pour nous soucier de nous servir de ceux des autres. Mais nommez toujours ; notre département a six députés à nommer ; qui proposerez-vous ? — « Les marquis d'Ar... et d'Er..., les comtes d'Or... et d'Ur..., le vicomte d'Ir..., le chevalier de Mon... » — « Diantre ! que voilà de beaux noms ! il n'y en a pas un de ma connaissance particulière. Est-ce la noblesse que ces Messieurs-là représenteront ? » — La noblesse, non ; mais bien tout le peuple. » — « Et pourquoi donc le peuple ne choisirait-il pas ses députés parmi lui ? J'aimerais assez à être représenté par nous-mêmes. Tenez, monsieur le Préfet, faut-il vous le dire, il me semble que dans un département où il y a tant de commerce, il ne serait pas mal de choisir quelques négocians. » — « On n'a pas voulu les détourner de leurs travaux utiles. » — « Ils doivent vous être bien obligés de cette attention ! mais à leur place il y a de bons bourgeois à désigner. » — « Savez-vous, monsieur le Maire, que vous discutez avec acharnement, lorsqu'il serait convenable de donner l'exemple de la soumission ? »—Et, à qui le donner cet exemple, s'il vous plaît ? Notre bon Roi s'est réservé le droit de créer les seigneurs pairs ; il a gardé en outre celui de nommer à toutes les charges et places. Il ne nous a laissé que celui d'élire nos députés ; que nul

ne vienne donc nous tourmenter dans ce qui nous a été si solennellement concédé. Nous avons, nous autres, pauvre peuple, des intérêts à défendre; et faut-il confier le soin de les soutenir, ou de les garder, à ceux dont l'avantage serait de les détruire? — « Allons, allons, mon cher, vous craignez peut-être le retour des droits féodaux? » — « Faut bien avoir peur de ce dont on nous menace! Il est possible qu'à Paris on tienne un autre langage; mais dans nos endroits on nous déclare chaque jour que ceci ne durera pas, qu'on nous remettra comme nous étions il y a quelques années. Ce sont les intéressés qui nous parlent ainsi, qui nous désignent le moment de leur victoire : ce qu'à Dieu ne plaise! car là-haut on sait ce qui alors arriverait. » — « Ainsi, mes candidats ne vous plaisent point? — « Vraiment, non. » — « Eh! quels sont les vôtres? » — « Celui de l'arrondissement est M. A..., qui n'a jamais crié pour personne; mais qui, maire depuis trente ans, n'a jamais fait crier personne après lui; dont tous les fils prirent du service quand on menaçait la patrie; qui pour augmenter le nombre de ses enfans, nourrit ceux de tous les pauvres de sa commune; qui enfin accommode les procès, quoiqu'il soit avocat. Celui-là, j'aime à croire, vous ne direz pas que ce soit un malhonnête homme? » — « Ce serait le calomnier; je lui confierais ma bourse à garder; mais je ne lui donnerais pas mon vote. (*Historique*). Mes principes ne sont pas les siens. » — « Quant aux deux députés de département, je prendrai le comte de Bel..., gentilhomme de la vieille roche s'il en fut jamais, qui ne nous a point quittés non plus que notre bon et saint roi Louis XVI; qui, dès avant la révolution, ne voulait pas *gratis* du fruit de nos labeurs, et qui n'est jamais venu à la préfecture (pardon, monsieur le Préfet) pour s'informer de quel côté soufflait le vent. Le dernier candidat sera pour moi le brave négociant Lubert, celui-là qui fait vivre je ne sais combien de familles, et dont la signature inspire plus de confiance que celle des ministres, car on la connaît depuis plus longtems. Les trois autres députés ne me regardent pas; mais, si on me demandait où les prendre : choisissez-les, dirais-je, parmi nos égaux, parmi nos braves militaires, et préférez dans ces derniers ceux qui ont combattu pour la France à ceux qui cabalèrent contre elle. » — « Savez-vous, mon cher ami, que vos sentimens m'effraient? Vous pensez comme un ennemi du Roi. » — « Monsieur le Préfet! c'est au seul fonctionnaire, je présume, que vous adressez cette insulte : voilà mon écharpe, je vous la rends; bien assuré que désormais vous n'aurez rien à dire de désagréable au simple citoyen. » — Cette

réponse ferme et sans réplique, interloqua monsieur le Préfet, qui demeura extrêmement embarrassé de son maintien devant les témoins de cette conversation. Cependant, l'ex-maire restait debout, tenant toujours son écharpe, attendant une réponse que le haut administrateur ne se pressait pas de donner, tant il craignait de voir retomber sur lui le ridicule et l'odieux de cette scène. Le fier cultivateur ne s'éloignait pas; il fallait prendre un parti, car il ne cessait de présenter sa marque distinctive. — « Monsieur, dit enfin le Préfet, vous avez pris bien vivement une parole, que mon zèle pour le service du Roi a pu m'arracher; mais, en renonçant à vos fonctions, vous vous êtes rendu justice. Nul ne peut faire partie de l'administration, s'il ne se dévoue absolument à toutes les volontés des ministres de notre monarque; leur pensée doit être une avec celle de leurs subordonnés. » — Ce qui manque essentiellement à cet ouvrage c'est son dénoûment, et le héros du roman méritait assurément bien d'être puni d'une manière assez marquante pour rendre le livre utile et moral. La destitution ne suffisait pas, car elle n'a frappé que trop souvent le mérite; il fallait, dans cette punition de tant ridicule, d'intrigues et de bassesse, un peu de mécompte, de comique et de honte. *Le comte de* Ségur.

274. — *Le Pénitent de Luxeuil*, roman historique tiré d'un manuscrit inédit du VIIe siècle, trouvé à Épinal en 1793 et publié par M. De Clugny. Paris, 1825; Lecointe et Durey. 2 vol. in-12 avec figures; prix 5 fr.

La plupart des romans historiques, au lieu de présenter le développement de l'histoire, comme le titre semble l'indiquer, ne sont qu'un piége tendu à l'ignorance en mettant sur le compte de l'histoire toutes les chimères d'une imagination plus ou moins déréglée. Quelquefois, par un reste de pudeur, on consent à donner aux héros de ces romans des noms historiques, et le mal est alors encore plus grand : c'est couvrir le mensonge du masque de la vérité. Un pareil reproche ne sera pas adressé à M. de Clugny, jeune auteur déjà connu par d'excellens *Dialogues français - latins* que nous avons annoncés (v. *Rev. Enc.*, t. XXIV, p. 783); l'instruction solide dont il a fait preuve dans son premier ouvrage, se montre avec avantage dans le *Pénitent de Luxeuil*. Ici, ce n'est pas au souvenir des classiques qu'il a demandé ses inspirations; c'est dans nos vieilles chroniques qu'il les a puisées; et ce qu'on ne s'attendait pas à trouver dans un ouvrage de ce genre, il a éclairci plusieurs points de nos anciennes lois et de nos anciens usages qu'il était obligé de toucher en passant. — Le

nom de ce roman est tiré de la célèbre abbaye de Luxeuil, dans laquelle le fameux Ébroin fut quelque tems renfermé; le pénitent est Ébroin lui-même qu'on trouve au commencement de l'ouvrage, dans cet asile de la pénitence; il paraît converti, il en sort, et aussitôt il fait jouer tous les ressorts de la perfidie et de l'ambition pour ressaisir la puissance qu'il a perdue. Il combat Thierry, il est victorieux, il va se faire couronner roi, quand un jeune héros, épris des charmes de la fille de Thierry, vient opposer son courage à l'usurpation. Il entraîne une partie des grands du royaume, il fait chanceler le trône sous les pieds d'Ébroin, et ce maire audacieux, qui voit le sceptre lui échapper, se venge de son ennemi en le faisant nommer roi lui-même. — Comme ce jeune homme est dévoué à ses princes, Ébroin ne peut parvenir à le rendre usurpateur qu'en faisant accroire à ce héros qu'il est le descendant des rois. C'est ici que se trouvent mises en action différentes superstitions et différentes coutumes des anciens tems de la monarchie, et enfin le développement du droit électif et héréditaire des rois de la première race. C'est une découverte que ce double droit; il concilie tous nos historiens, dont les uns prétendent que le sceptre était purement électif, quand on voit qu'il ne sort que d'une même famille; tandis que d'autres assurent qu'il était héréditaire, quand on voit des élections et des cadets souvent préférés aux aînés.—Nous n'entrerons pas dans les détails des différentes coutumes que M. de Clugny a cherché à éclaircir en les présentant dramatiquement; nous ne ferons pas une analyse suivie de son ouvrage, ce qui dépasserait les bornes d'un article. Nous ne donnerons qu'un aperçu de la manière dont il a tiré parti des mœurs du tems, ce qui pourra être utile à nos jeunes romanciers. — Les perfidies et les cruautés d'Ébroin ayant été reconnues par le jeune homme qu'il a fait porter sur le pavois, celui-ci, abîmé de douleur en apprenant son crime involontaire, parvient à se réconcilier avec Thierry qu'il avait blessé dangereusement dans un combat où Ébroin l'avait entraîné contre sa volonté; il rend le sceptre à celui qui venait le percer dans les ténèbres de la nuit. Dans ce moment, la fille de Thierry qu'il a épousée en montant sur le trône, vient apprendre à son père et à son époux que l'on demande la mort de celui qu'elle aime. Ébroin l'accuse de tous ses forfaits; le jeune héros invoque le combat judiciaire, on se rend en champ clos; il se fait attendre, Ébroin l'insulte, il le voit enfin arriver, mais pâle et défaillant. Alors Ébroin s'adresse au peuple. — « Français, dit-il, vous le voyez, le misérable imposteur est atteint visiblement par

la main du Très-Haut. Où est cette valeur si formidable ? un souffle peut l'anéantir... Le ciel a pris soin lui-même de prouver mon accusation. Mon ennemi va expirer devant vous, sous les coups de la vengeance céleste, exemple mémorable de la puissance du Seigneur ! » Effectivement, au moment où son adversaire va le frapper, il tombe dans les convulsions de la mort. Ébroin, le perfide Ébroin l'avait empoisonné d'avance. C'est ainsi que l'auteur a rendu compte du combat judiciaire, de cet usage barbare que l'on a nommé le *Jugement de Dieu*, et qui n'était souvent que celui de la perfidie ou de la force. La manière neuve et originale dont ce roman est traité ne permet point de s'arrêter aux taches légères qu'une critique sévère pourrait y trouver. *Alexandre* DE LABORDE.

275. — *Le Captif du Forestel*, Nouvelle du XIVe siècle, suivie de notes historiques sur le bourg d'Arleux (Nord) et quelques lieux environnans; par *A.* LE GLAY, secrétaire perpétuel de la Société d'émulation de Cambrai, etc. Cambrai, 1825; Berthoud. Brochure in-8° de 40 pages, dont 20 de notes.

Charles-le-Mauvais, roi de Navarre, est prisonnier dans le château du Forestel : son seul ami est Corbaran, guerrier troubadour, plein de talens et de vertu; ses gardiens sont Tristan-du-Bois, gouverneur du château, et le P. Mathias, ermite octogénaire. Les amis du roi de Navarre ignoraient le lieu de sa détention. Un héron acheté pour amuser le prince, et remis en liberté par Corbaran, qui lui avait attaché au cou les armes de Navarre, tombe bientôt entre les mains des chevaliers navarrois, et les met sur la voie de celui qu'ils cherchent. Alors, une intrigue est liée pour l'arracher à sa prison : un ordre supposé du dauphin de France écarte Tristan du château, pendant l'attaque que méditaient les gens de Charles, et le gouverneur détrompé ne revient que pour être témoin de l'évasion de son prisonnier. — Comme ouvrage historique, cette *nouvelle*, si l'on peut lui donner ce nom, est moins importante que les notes qui l'accompagnent, et celles-ci elles-mêmes sont trop peu étendues pour être fort utiles : elles ne pourraient le devenir que par leur réunion avec d'autres notes, assez nombreuses pour compléter un corps de doctrine sur les antiquités du département du Nord : et à ce sujet, qu'il me soit permis d'émettre le vœu que, dans toutes nos provinces, nos sociétés savantes, nos érudits, nos antiquaires se livrent sur le point qu'ils habitent à des recherches de cette nature. Combien ces matériaux ne seraient-ils pas utiles pour l'historien ? Quelle richesse n'offrirait pas aux poëtes, aux

conteurs la description exacte des tems et des lieux, des mœurs et des costumes? Il ne serait peut-être pas même très-difficile de rattacher ces diverses connaissances à quelque intrigue plus ou moins intéressante en elle-même. C'est là ce qu'ont fait sir Walter Scott, en Angleterre, et Cooper, en Amérique, avec un talent et un succès non contestés : c'est ce qu'a essayé plutôt qu'achevé l'auteur du roman de *Perthus :* c'est ce qu'a fait, dans un genre plus poétique, le modeste auteur d'*Yseult de Dôle* (voy. *Rev. Encyc.*, t. XVIII, p. 660), dont les journaux n'ont prôné ni le nom, ni l'ouvrage, et qui avait cependant répandu dans son récit un intérêt toujours croissant, joint à l'exacte observation du costume et des couleurs locales. — C'est, enfin, ce que j'aurais voulu trouver dans l'ouvrage de M. Le Glay : mais, je le dis à regret : son sujet comportait plus d'intérêt et de mouvement; son style, plus de rapidité et d'élégance; ses caractères, plus de développemens. B. J.

276. — *Almanach des Spectacles*, pour 1825; quatrième année. J.-N. Barba. 1 fort vol. in-18; prix 4 fr.

Le succès qu'obtient cet *Almanach*, publié depuis quatre ans, était facile à prévoir. La nature des matériaux qu'il renferme, et leur habile disposition, en ont fait un livre souvent utile et toujours curieux. On peut le regarder comme un *Cicerone* indispensable pour le plus grand nombre des Parisiens, et pour cette foule d'étrangers et d'amateurs des départemens qui viennent chercher les plaisirs des arts dans la capitale. Après des détails nombreux sur le personnel des théâtres de Paris, des départemens et de l'étranger, les lecteurs trouveront avec plaisir une revue judicieuse et piquante des tragédies, comédies, opéras, vaudevilles, mélodrames, que le parterre a le mieux accueillis, pendant l'année 1824, et une suite de notices nécrologiques, consacrées aux auteurs, compositeurs et acteurs dont l'art dramatique a eu la perte à déplorer. B.

Beaux-Arts.

277. — * *Description de l'Égypte. — Deuxième édition*, dédiée au Roi. Livraisons 150e à 153e. Paris, 1825; Panckoucke.

Ces livraisons contiennent 16 planches d'antiquités, et 4 planches d'histoire naturelle.

278. — * *Souvenirs du Musée des monumens français.* — Collection de quarante dessins perspectifs gravés au trait, représentant les monumens réunis dans ce musée, dessinés par *J.-E.* Biet; et gravés pa MM. Normand père et fils, avec un texte explicatif par *J.-P.* Brès,

6e livraison. Paris, 1825; l'auteur, rue Grange-aux-Belles, n° 13, et P. Didot aîné. 1 cahier in-fol. contenant 4 planches et quatre pages de texte (25-28). (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXIII, p. 461.)

279. — * *OEuvres complètes de* PALLADIO. *Nouvelle édition*, contenant *les quatre livres* avec les planches du grand ouvrage de SCAMOZZI, et le *Traité des termes;* le tout rectifié et complété d'après des notes et des documens fournis par les premiers architectes de l'École française; par CHAPUY, ex-ingénieur du génie maritime, ancien élève de l'École polytechnique, et *Amédée* BRUGNOT, architecte de Paris, Paris, 1825; Corréard, rue Richelieu, n° 38. 1re livraison in-folio. Prix de chaque livraison, 6 fr. pour les souscripteurs; 8 fr. pour les non-souscripteurs.

Cet ouvrage sera composé d'environ 30 livraisons de 10 planches, et d'environ deux feuilles et demie de texte. Si quelque livraison contenait un moindre nombre de planches, ce serait parce que les suivantes en contiendraient davantage. Les livraisons paraîtront le premier de chaque mois. Le texte et les planches sont sur papier vélin. L'ouvrage est proposé par souscription, qui sera fermée au 1er juillet prochain. La première livraison, qui fait bien augurer de toutes les autres, atteste de plus en plus les progrès que la lithographie a faits en France, et dont on a pu juger par les œuvres de M. Chapuy. Nous profiterons de cette occasion pour réparer une omission que nous avons commise en annonçant les dessins de la cathédrale de Paris par cet habile artiste: il n'a pas borné à ces seuls dessins son travail sur nos cathédrales; il se propose de les lithographier toutes, et déjà celles d'Amiens et de Beauvais sont traitées avec autant de soin que Notre-Dame de Paris. Heureusement, M. Chapuy est jeune: les arts et ceux qui les aiment auront longtems encore le plaisir de recueillir les fruits de son talent. F.

280. — * *Galerie française*, ou Collection de portraits des hommes ou des femmes célèbres qui ont illustré la France dans les XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles. Par une Société d'hommes de lettres et d'artistes. T. III, 13e livraison; prix 10 fr. (Voy. *Rev. Enc.* t. XXIV, p. 772).

Cette livraison se compose des notices sur *Beaumarchais*, *Gerbier*, *Turgot et Duhamel Dumonceau;* par MM. BOISSY-D'ANGLAS, DUPIN jeune, AMAURY-DUVAL et SILVESTRE.

281. — *Mme de La Vallière et Mme de Chemines au couvent de Chaillot;* estampe d'après *M.-L.* DUCIS; par M. PAUQUET, jeune, auteur des quatre *gravures de la vie du Tasse*, dont les tableaux sont dus au même peintre. Prix, 20 fr., beau papier vélin; 40 fr.

avant la lettre; et quelques épreuves 60 fr. sur papier de Chine. Paris, 1825; l'auteur, rue neuve Saint-Étienne, n° 9, et Chaillou-Potrelle, rue Saint-Honoré, n° 140. (Voy. *Rev. Enc.*, t. VIII, p. 445, et t. XVI, p. 460, le compte rendu des *tableaux de* M. DENIS.)

Le soir même de son entrée au couvent de Chaillot, Mme de La Vallière assista aux derniers devoirs rendus à une jeune religieuse qui lui avait témoigné une amitié particulière, lors de son premier séjour dans ce couvent. Après la cérémonie, elle s'assit avec Mme de Chemines sur le banc de la fontaine, et répandit des larmes sur la tombe de son amie. La scène se passe au clair de lune. Cette heureuse composition a été rendue avec succès par le graveur, qui en a fidèlement saisi l'effet. Z.

282. — *Vue géométrale du pont sur la Garonne, devant Bordeaux*, construit sur les plans et sous la direction de *C.* DESCHAMPS, inspecteur général des ponts et chaussées. Paris, 1821; Gœury, quai des Augustins, n° 41, et chez les principaux marchands d'estampes.

Cette gravure représente fidèlement l'un des monumens les plus hardis et les plus beaux dont puisse s'enorgueillir notre époque; elle a été exécutée avec le plus grand soin par M. ADAM, sous la direction de M. DESCHAMPS lui-même, dont la construction du pont de Bordeaux rend le nom impérissable. C'est un modèle que les ingénieurs et la plupart des savans de tous les pays voudront sans doute avoir sous les yeux.

283. — *Vue géométrale du pont sur la Dordogne, devant Libourne*, construit sur les plans et sous la direction de *C.* DESCHAMPS, inspecteur général des ponts et chaussées. Paris, 1822; le même.

Ce dessin, comme celui du pont de Bordeaux, est gravé sur l'échelle de 0,005 millimètres pour 2 mètres, ce qui a permis de représenter avec clarté tous les détails de construction, dans l'élévation, la coupe transversale et le plan que cette gravure représente. On remarque dans ce travail le même soin que dans la planche du pont de Bordeaux. A. M—T.

Mémoires et Rapports de Sociétés savantes et d'utilité publique.

284 — *Rapport général sur les travaux du Conseil de salubrité pendant l'année* 1823. Paris, 1824. In-4° de 19 pages.

Chaque année le *Conseil de salubrité de Paris* adresse au préfet

de police un rapport contenant l'exposé de ses opérations, et le résultat des observations qu'il a faites sur tout ce qui intéresse la santé des habitans de la capitale. Chargé de surveiller les nouveaux établissemens de manufactures et d'usines qui accroissent chaque jour l'importance commerciale de Paris, il sait bien apprécier combien, sous ce point de vue, cette ville ressemble peu aujourd'hui à ce qu'elle était autrefois, et combien les arts industriels ont fait de progrès depuis que des procédés raisonnés ont succédé à la pratique routinière qui les dirigeait jadis. On ne peut que rendre justice aux lumières des membres de ce conseil et au zèle avec lequel ils encouragent, malgré les obstacles qu'élèvent trop souvent l'ignorance ou l'intérêt particulier, l'introduction des arts nouveaux auxquels donne naissance la marche rapide imprimée aux sciences naturelles, physiques et mathématiques.—Dans l'année 1823, le conseil de salubrité s'est surtout occupé des *machines à vapeur*, qui se multiplient journellement, de l'assainissement de Vincennes, où l'on doit établir un égout souterrain; de l'application du chlorate de chaux à la désinfection des substances putréfiées, de l'amélioration des voiries, et même de leur suppression, si, comme on le pense, les immondices étaient journellement transportées au loin par la rivière; de l'*éclairage par le gaz*, dont il a pris la défense dès le principe; d'un projet d'exploitation par privilége de l'écarrissage, qu'il a rejeté, *parce que le système de privilége exlusif est contraire à toute amélioration future;* de l'établissement de *clarification des eaux de la Seine;* de l'*emploi du soufre en poudre comme moyen certain d'éteindre les incendies de cheminées.* — Le rapport renferme ensuite des considérations sur les maladies auxquelles ont particulièrement succombé les habitans de Paris, pendant l'année 1823. Il y aurait beaucoup de remarques à faire sur les dénominations imposées à ces maladies, et sur le tableau qu'on en a dressé (tableau peu en harmonie avec l'état actuel de la pathologie). Nous connaissons toutes les difficultés que présente un semblable travail; nous savons combien les personnes chargées de constater les décès ont ordinairement de peine à démêler, dans le dire des assistans, la cause véritable de la mort, à distinguer l'affection principale, primitive, de celle qui n'en est qu'une conséquence, souvent de peu d'importance, quoiqu'elle soit de nature à attirer davantage les regards; combien les médecins à qui ces fonctions sont confiées peuvent différer d'opinion et de manière de voir à ce sujet; les uns reconnaissant des fièvres essentielles et des affections caractérisées par des symptômes, tan-

dis que les autres ne voient que des lésions d'organes. C'est ce qui frappera tous ceux qui, lisant le rapport du conseil de salubrité, trouveront d'un côté un grand nombre de fièvres, et de l'autre des gastrites multipliées, assignées comme causes de la mort; les enfans enlevés par les convulsions, la dentition et la fièvre cérébrale, rangés dans trois classes différentes, comme s'il était possible d'établir dans le jeune âge une distinction entre ces affections. — Nous terminerons en priant les rapporteurs de faire connaître le *moyen presque infaillible* qu'ils savent opposer au croup, cette cruelle maladie qui a porté la désolation dans tant de familles. Bien qu'on s'accorde généralement à la regarder comme inflammatoire, nous ignorions qu'on pût être si heureux dans son traitement. Pourquoi alors 306 enfans en sont-ils morts à Paris en 1823?

R. fils, d'Amiens, D.-M.

Ouvrages Périodiques.

285.—* *Recueil Agronomique* publié par les soins de la Société des sciences, agriculture et belles-lettres du département de Tarn-et-Garonne. — Ce recueil paraît chaque mois, par cahier d'environ deux feuilles d'impression; 12 cahiers forment un volume, terminé par une table des matières. Le prix de la souscription est de 5 fr. par an, franc de port. On souscrit à Montauban, chez Lopie-Fontanel, imprimeur de la Société, grande rue Saint-Louis.

Nous devons indiquer ce recueil agronomique comme un extrait fait avec soin, un très-bon résumé des ouvrages sur l'agriculture et l'économie rurale; cependant, les rédacteurs ne se bornent pas à de simples extraits, ils y joignent aussi des remarques et des éclaircissemens. Il serait à désirer que les mémoires relatifs au département de Tarn-et-Garonne portassent le nom de leurs auteurs; un écrit signé obtient plus de confiance, et les vérités qu'il contient sont d'autant plus promptement mises en pratique. On voudrait particulièrement que cette sorte de recommandation ne manquât point à une très-bonne notice sur le maïs cultivé comme fourrage, et à des considérations sur l'état des prairies artificielles dans le département de Tarn-et-Garonne. Ces instructions locales sont ordinairement les premières qui se répandent et qui fructifient; il convient donc, à tous égards, de les fortifier de tous les moyens d'influence et de succès.

F.

286. — * *Revue Médicale, française et étrangère, et Journal de clinique de l'Hôtel-Dieu et de la Charité de Paris*, par une réunion de pro-

fesseurs des Facultés de médecine, de médecins et de chirurgiens des hôpitaux civils et militaires, de membres de l'Académie royale de médecine, de l'Institut, etc. *Deuxième année* (1825). Paris, Gabon et compagnie. Prix de l'abonnement, par an, 32 fr. (*franc de port*). — Tout ce qui regarde la rédaction doit être adressé (*franc de port*) à M. le docteur *Amédée* Dupau, rédacteur principal; au bureau de la *Revue médicale*, place de l'École de Médecine, n° 10.

Les résultats heureux que devait produire la publication de la clinique des principaux hôpitaux de Paris ont déjà été obtenus en partie par le concours des professeurs et des médecins des diverses écoles. C'est en réunissant dans une sorte de recueil central les faits nombreux observés dans de grands établissemens, qu'on peut apprécier les nouvelles opinions dans ce qu'elles ont de vrai, et perfectionner la médecine-pratique, sans se perdre dans de vaines théories. Des observations recueillies avec soin, en présence de nombreux élèves, et qui sont profondément discutées dans les leçons des professeurs, donnent des garanties à la confiance et une grande force à la conviction. Ce sont, pour ainsi dire, des démonstrations publiques et pratiques dont on devient à la fois le témoin et le juge. Sous ce rapport, la *Revue médicale* offre un intérêt à tous les praticiens que n'offrent peut-être pas au même degré les autres journaux de médecine. Il suffira d'indiquer ici les principales divisions de ce recueil. — 1° *Mémoire de clinique des hôpitaux.* — Cette première partie renferme les cliniques de l'Hôtel-de-Dieu, de la Charité, de la Pitié, de la Maternité, de l'hôpital Saint-Louis, etc. — 2° *Analyses d'ouvrages et extraits.* — Les principales productions et les nouvelles doctrines sont appréciées, suivant leur utilité pratique, et indépendamment de tout esprit de système. — 3° *Médecine étrangère.* — La revue des journaux de médecine anglais, allemands, italiens, faite chaque mois, procure la connaissance des découvertes utiles dans ces divers pays, et complète le tableau des progrès de l'art de guérir. — 4° *Variétés.* — Les lectures faites à l'Institut de France, à l'Académie de médecine et dans les autres Sociétés savantes, dont ce journal rend compte, intéressent tous les médecins instruits, parce qu'elles indiquent la direction des nouvelles recherches. — 5° *Notices bibliographiques.* — Comme il est impossible de donner de longues analyses de tous les ouvrages publiés, ces notices sont destinées à faire connaître ceux d'une moindre importance. — — Tel est le plan que les rédacteurs de la *Revue médicale* exécutent avec autant de zèle que de talent. Z.

287. — *La France Catholique*, ou Recueil de nouvelles dissertations religieuses et catholico-monarchiques sur l'état actuel des affaires de l'Église suivant les principes de Bossuet, 1er, 2e et 3e livraisons. Paris, 1825; au bureau de *la France catholique*, rue et hôtel Serpente, n° 16. In-8°.

Ce nouvel ouvrage périodique remplit bien son titre, et nous croyons devoir le recommander à ceux qui cherchent à se procurer des préservatifs contre le débordement des ouvrages ultramontains, tels que ceux du feu comte de Maistre et de l'abbé de la Mennais, et de ses nombreux collaborateurs. On remarque ici une profonde science de la religion catholique, et du zèle pour la préserver de l'invasion journalière des superstitions et du fanatisme.

LAMJUINAIS, *de l'Institut.*

Livres en langues étrangères publiés en France.

288. — *De Tibulli vita et carminibus, etc.* — *Dissertation* sur la vie et les ouvrages de Tibulle; par *Philippe-Aimé* DE GOLBÉRY. Paris, 1824; Dondey-Dupré. Brochure in-8° de 78 pages.

Cette brochure forme le complément d'une édition des Œuvres de Tibulle, avec notes et commentaires, à laquelle M. de Golbéry a consacré de longues veilles, et qui doit figurer dans la collection des classiques latins publiée par M. Lemaire. L'auteur n'a pas eu la prétention de mettre au jour une histoire authentique et détaillée de la vie de son poëte. Privé de documens positifs à ce sujet, il n'a pu que suivre la marche ordinaire des commentateurs biographes, qui se bornent, en pareil cas, à nous offrir, sur le caractère et les habitudes de l'écrivain dont ils s'occupent, des conjectures plus ou moins heureusement rattachées à divers extraits de ses ouvrages. Cette méthode, quelquefois ingénieuse et piquante, n'est pas toujours sûre, et peut souvent même donner matière aux plus étranges divagations. Qu'on s'imagine, par exemple, une notice biographique sur l'un des poëtes de notre époque, écrite dans quelques siècles, uniquement d'après telle ou telle *méditation!* Il est vrai que M. de Golbéry a reconnu cet écueil, et qu'il a su l'éviter en partie; il s'est renfermé dans les sages limites d'une dissertation, où, sans se perdre en recherches infructueuses sur l'emploi de chaque instant de la vie de Tibulle, il s'est proposé seulement de préciser et d'éclaircir un petit nombre de questions discutées déjà par ses devanciers : 1° la date de la naissance du poëte, et celle de sa mort; 2° le nombre de ses maîtresses; 3° la condition des différens personnages cités dans le cours des quatre livres d'élégies; 4° l'au-

thenticité réelle ou prétendue de la pièce en l'honneur de *Messala*. Chacune de ces questions est traitée dans un chapitre spécial. L'auteur a soin de passer en revue et de comparer entre elles les diverses opinions des érudits, avant d'exposer la sienne, qui nous a semblé partout être celle qui approche le plus de la vérité. On lui reprochera peut-être de l'avoir parfois exprimée d'un ton un peu tranchant, et avec un air de supériorité qu'on ne pardonne pas à la raison elle-même. Si le savant commentateur ne s'offense pas de cette remarque, que je fais simplement dans son intérêt, il m'en permettra une encore, qui sera en même tems, si je ne me trompe, un avis tout-à-fait profitable à son talent. Il parle avec enthousiasme des philologues allemands, et quelques-unes de ses idées et des formes de son style annoncent un disciple éclairé de ces maîtres célèbres. Sans doute l'Europe éclairée aime à reconnaître les éminens services qu'a reçus la littérature ancienne de leur zèle infatigable et de leur étonnante érudition; mais le goût ne les trouve-t-il pas trop souvent dédaigneux du culte de ces Grâces à qui les plus graves philosophes de l'antiquité s'empressaient de sacrifier, et ne les accuse-t-il pas à bon droit de mesurer presque toujours la force de patience de leurs lecteurs à celle qui les a soutenus eux-mêmes dans leurs interminables travaux? B.

289. — *Alla memorie della contessa Anna Orloff.* — Ode à la mémoire de la comtesse Orloff, née comtesse de Soltikoff, morte à Paris le 17 décembre 1824; par M. Lampredi; avec une traduction en prose, par M. Amaury-Duval. Brochure in-8°.

Cette ode est adressée au général Filangieri, fils du célèbre auteur de la *Science de la législation*. C'est un hommage bien dû à la mémoire d'une femme respectable, qui fut la protectrice éclairée des lettres et de ceux qui les cultivent. Elle joignait aux grâces d'un esprit droit, cette douceur, cette modestie et cette bienveillance si rares parmi les personnes de son rang, et qui lui faisaient des amis de tous ceux qui avaient le bonheur de l'approcher. Elle consacrait une partie de sa fortune à encourager partout le mérite et à seconder des entreprises de bien public. La belle édition des *fables de M. Kriloff*, traduites du russe en français et en italien, qui vient de paraître, est due en partie à ses soins et à sa sollicitude pour la gloire des lettres et de son pays. Deux hommes distingués, qu'elle honorait particulièrement de son estime, ont voulu lui payer ce tribut de reconnaissance; et tous ceux qui savent apprécier le mérite accompagné des grâces de l'esprit et des qualités du cœur, aimeront à s'associer aux sentimens exprimés dans ce petit poëme. F. S.

IV. NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES.

AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE.

ÉTATS-UNIS.—BOSTON.—*Géologie; formation de la craie.* — On avait cru jusqu'ici, d'après des autorités imposantes, et surtout conformément à l'opinion de M. MACLURE, qu'il n'y a point de craie dans le nouveau continent; ce qui assignerait à cette moitié du monde une origine différente, à quelques égards, de celle de l'ancien continent. Le docteur BIGSBY a répandu des doutes sur ces doctrines géologiques. Dans ses notes sur la géologie du lac Huron, il rapporte que le docteur WRIGHT, inspecteur des hôpitaux, possède un échantillon de véritable craie, tiré des environs du lac supérieur. Ce n'est pas encore assez pour changer d'opinion; mais la question n'est plus résolue, l'examen des lieux devient nécessaire, et un fait unique, une observation isolée, auront peut-être renversé de fond en comble un bel édifice, auquel il ne manquait qu'une base plus solide. Les géologues mettront sans doute à profit cet utile avertissement. F.

— SAVANNAH. — *Température.* — *Hiver extraordinaire.* — Loin que l'aspect de nos environs présente l'image de l'hiver se *détachant avec effort des genoux de mai*, suivant l'expression du poëte, nous croyons voir, au contraire, *le mois de mai souriant dans les bras de décembre.* Nos thermomètres sont à 15° de Réaumur au-dessus des froids ordinaires de la saison. Les prés commencent à verdoyer; dans les jardins des villes, les jasmins et les aube-épines sont couverts de feuilles et de fleurs : les rosiers montrent leurs boutons; presque tous les arbres semblent vouloir prendre part à cette fête de la nature : les pêchers sont en fleurs; le *moqueur*, ce messager du printems, célèbre par ses chants cette prolongation extraordinaire de la belle saison. Les journaux de la ville de Daiven nous parlent de prunes qui ont eu le tems de mûrir, de pêches qui ont atteint la grosseur d'une noix. La rivière du nord (*north river*) ne charrie aucune glace jusqu'à Troy. (*New-York Commercial Advertiser*, 31 décembre 1824.)

— *Jonction de la mer Atlantique avec l'Océan pacifique.* — Un jour-

nal des États-Unis annonce que le congrès mexicain a autorisé son président à ouvrir un concours pour l'entreprise de la jonction de la mer Atlantique avec l'Océan pacifique. Le plan, qui est déjà tracé, établit la communication par l'isthme de *Tehuantepec*, en rendant navigables les rivières d'*Alvarado*, *Panuco*, *Bravo-del-Norte*, *Santiago* et *Colorado*, occidental. B. J.

—New-York.—*Écoles supérieures* (*high school*).—Le comité nommé par la société qui s'occupe de ces écoles, vient de publier son rapport. Le but de la société est de rendre tous les degrés et toutes les sortes d'instruction accessibles à une partie de la jeunesse que le défaut de fortune éloigne des colléges. Les citoyens les plus recommandables prennent part à cette belle entreprise; le bâtiment est construit, et bientôt les cours seront ouverts. Le système de l'enseignement mutuel sera mis en activité pour toutes les branches de l'enseignement qui peuvent l'admettre. Le *sectarianisme* sera banni de l'instruction religieuse. L'enseignement sera dirigé vers les sciences, l'agriculture, la mécanique, les arts, le commerce, afin de former des hommes capables d'exercer utilement toutes ces professions. On pourvoira l'établissement de tout ce qu'il faut pour des leçons d'histoire naturelle, de physique, de chimie, etc. Loin que cette institution nouvelle menace d'une concurrence redoutable les établissemens analogues, fondés par le gouvernement ou par des spéculations particulières, elle leur donnera, au contraire, plus d'activité, et contribuera à leurs progrès. Dans nos heureuses contrées, le savoir appelle le savoir : nous travaillons à répandre la lumière avec plus d'ardeur que l'on n'en montre dans quelques lieux à l'intercepter. F.

—Antilles.—*Tremblemens de terre* (1).—Il ne s'était point fait sentir de tremblemens de terre aux Antilles, depuis ceux du 11 novembre et du 13 décembre 1823. L'hivernage, qui est la saison ordinaire de ces phénomènes, s'est écoulé, en 1824, sans qu'aucun ait eu lieu; mais on vient très récemment d'en éprouver deux : Le premier, dans la nuit du 3 octobre, à une heure du matin, et le second, le 30 novembre à 3 h. 30' après midi.

—A la Martinique, celui du mois d'octobre a ébranlé le sol assez violemment pour arracher du sommeil la population; cepen-

(1) Article communiqué à l'Académie des sciences de l'Institut, dans sa séance du 22 janvier dernier, par l'auteur, correspondant de la section de géographie.

dant, il ne s'est formé que de deux secousses seulement. Le dernier, qui a été très fort, a été précédé par une chaleur de plusieurs jours, fort extraordinaire pour la saison. Il a été accompagné d'un bruit plus grand et plus distinct qu'il n'arrive communément. Plusieurs observateurs affirment que ce bruit s'est propagé d'abord dans la région moyenne de l'atmosphère, et n'a pas semblé sortir du sol ébranlé. La température s'est refroidie immédiatement; il y a eu un raz de marée à Saint-Pierre, où plusieurs navires ont été jetés à la côte; une pluie diluviale, avec du tonnerre, a commencé, et durait encore dix jours après le tremblement de terre. A. MOREAU DE JONNÈS.

AMÉRIQUE MÉRIDIONALE.

CAYENNE. — *Expédition pour reconnaître l'intérieur de la Guiane.* — M. le baron MILIUS, commandant de cette colonie, a fait partir, en novembre 1824, une expédition pour remonter jusqu'aux sources de l'Oyapok et du Maroni : elle est composée d'un géographe, d'un missionnaire, d'un pharmacien naturaliste et d'un médecin. On se propose d'établir des relations avec les naturels du pays, et de les amener par degrés à la civilisation et au christianisme; d'examiner le sol et ses productions, de compléter la géographie et la topographie de la Guiane. On estime que ce travail sera terminé en trois mois. Cependant, vu la nature du pays, il est probable que l'expédition rencontrera de grands obstacles, si toutefois elle parvient à les surmonter. Le Maroni, surtout, dont le cours se prolonge très-loin dans l'intérieur, exigerait peut être un tems plus long pour fixer l'étendue et les limites de son bassin.

(Extrait des *Annales Maritimes*; cahier de *janvier*.)

ASIE.

INDES ORIENTALES. — *Cholera morbus.* — Ce fléau a encore ravagé plusieurs parties de l'Inde britannique, dans le courant de l'année qui vient de s'écouler; et l'on ne peut douter aujourd'hui, malgré l'opinion contraire qui s'était établie, qu'il ne puisse reparaître indéfiniment dans les lieux où il a déjà pénétré. Il existait, pendant les mois de mai et d'avril, à Serampore, ville de la présidence de Calcutta; il y a fait périr, entre autres personnes de distinction, sir Christophe Fuller, chef de justice de la cour suprême du Bengale. Il a paru postérieurement à Jaulnah, au centre de la péninsule indienne, où il avait exercé ses ravages dès 1818; mais c'est principalement à la côte de Coromandel qu'il s'est propagé, avec violence, depuis

la fin de mai jusqu'au mois de juillet. Parmi les personnes de marque, il a frappé l'un des juges de la cour suprême de Madras, sir Willingham Franklyn, et le docteur White, premier membre du bureau médical de cette capitale. Il a également été très-meurtrier dans les autres villes voisines, à Vellore, à Poonamallec, Kilpauk et Saint-Thomé. Beaucoup d'Européens des deux sexes, et plusieurs officiers anglais ont succombé rapidement à ses attaques.

A. Moreau de Jonnès.

Batavia. — *Société des sciences et des arts.* — Le neuvième volume des *Mémoires* de cette Société, reconstituée en Octobre 1823, sous la présidence de M. Reinwardt, aujourd'hui de retour à Leyde, a été imprimé à Batavia dans la même année. Outre le règlement nouveau de la Société, il contient quatre Mémoires. Le premier est du même M. Reinwardt, à qui MM. C.-J. Temminck et Meiffren-Laugier ont rendu un hommage si mérité, dans leur dernière livraison de leur *Recueil de planches coloriées d'oiseaux*, à propos de la colombe qui porte son nom. Ce Mémoire offre une description de diverses montagnes de l'île de Java, sous les rapports climatériques, géologiques, minéralogiques, botaniques, zoologiques et géographiques. Le deuxième, qui présente une description topographique, statistique et politique de Palembang, est de M. Sevenhoven, résident dans cette capitale. Les derniers appartiennent à à M. *C.-L.* Blume. L'un traite de quelques plantes observées dans une expédition à Salat, en 1822 ; on trouve dans l'autre une description exacte et détaillée de dix espèces différentes de chênes, indigènes à Java, et dont on peut tirer un parti fort utile. De R—g.

OCÉANIE.

Découvertes géographiques. — *Découverte de l'île Hunter.* — Le 20 juillet 1823, le capitaine Hunter, du navire la *Donna Carmelita*, a découvert, par 15° 31' de latitude méridionale, et 176° 11' de longitude orientale, comptés de Greenwich, une île nouvelle, assez peuplée et bien cultivée. Il l'a appelée l'*île Hunter*. Les habitans sont entièrement nus; ils ont tous, hommes et femmes, le petit doigt de la main gauche coupé à la seconde phalange. Leurs pirogues sont jolies et ornées de coquillages.

—*Rivière Brisbane, dans la Nouvelle-Hollande.*—Cette rivière, la plus considérable qu'on ait encore reconnue dans la Nouvelle-Hollande, a été découverte en décembre 1823. Elle décharge ses eaux dans la baie Moreton, par 27° 35' de latitude sud. M. Oxley l'a remontée

jusqu'à cinquante milles de son embouchure, et a trouvé, dans toute cette étendue, plus de 15 pieds d'eau. Il ne doute pas, d'après l'aspect du pays, qu'elle ne soit navigable pour de gros bâtimens, jusqu'à 50 milles au delà du point où le manque de provisions le força de s'arrêter. La contrée qui traverse la rivière Brisbane est presque plate, et semble propre à la culture de toutes les plantes équinoxiales. (Extrait des *Annales de chimie.*)

AFRIQUE.

Découvertes géographiques. — Découverte d'un grand lac dans l'intérieur de l'Afrique. — Trois voyageurs anglais, MM. Denham, Clapperton et Oudney, ont découvert, au centre du royaume de Bornou, un grand lac, nommé dans le pays *le Tsaad*, et dont l'étendue, du nord au sud, doit être au moins de 90 lieues. Deux rivières considérables s'y jettent : l'une s'appelle le *Shary;* elle vient du sud, a plus d'un mille de large, et est remplie d'îles basses. L'autre rivière vient de l'ouest et porte le nom d'*Yaou*. Quoiqu'elle ait très-peu de largeur, quelques personnes supposent que c'est le fameux *Niger*. — Le *Tsaad* est parsemé d'îles, dans lesquelles on voit paître des éléphans parmi de grands roseaux. (Extrait des *Annales de chimie.*)

Égypte. — *Progrès de la civilisation. — Établissement de télégraphes. — Collége royal. — Académie militaire. — Imprimerie royale. — Précautions contre la peste. — Propagation de la vaccine. — Mohammed* Ali Pacha, vice-roi d'Égypte, qui continue à donner tous ses soins à l'amélioration de l'état intérieur de cette contrée, et qui, après avoir organisé une partie de ses troupes à l'européenne, veut aussi emprunter à l'Europe divers perfectionnemens en tout genre, a fait établir, par M. *Pierre* Abro, de Smyrne, qui est resté long-tems à Paris, une *ligne télégraphique*, depuis Alexandrie jusqu'au Caire, et il doit la faire prolonger dans toute l'étendue de l'Égypte. — Le même M. Abro a établi des relais attachés à chacune des tours des télégraphes, pour le transport accéléré de la correspondance du vice-roi, d'Alexandrie au Caire. Le vice-roi a également fondé à Boulac, à une petite lieue du Caire, dans le palais d'Ismaël Pacha, son fils, une sorte de *collége royal*, dans lequel on enseigne à plus de cent élèves, entretenus aux frais du vice-roi, les langues arabe, persane, turque, grecque, latine, italienne et française, le calcul et les mathématiques, la géométrie et le dessin ; la physique, la chimie, l'histoire, la géographie, etc. Les élèves reçoivent un traitement, qui est augmenté en raison de leurs progrès. Les cours sont suivis par

des enfans de 8 ou 9 ans, par des jeunes gens de 16 jusqu'à 25 ans, et même par des hommes de 30 à 35 ans, qui veulent étudier les langues européennes, et qui sont destinés à traduire les ouvrages étrangers que le Pacha veut introduire dans son pays, ou à devenir secrétaires-interprètes ou drogmans. — Il existe au Caire une *École militaire de génie et d'artillerie*, où plusieurs officiers, français et italiens, remplissent les fonctions de professeurs. Enfin, le vice-roi a fait établir, à Boulac, une belle *imprimerie royale*, où l'on a déjà imprimé un assez grand nombre d'ouvrages, entre autres un Dictionnaire in-4°, de 264 pages, dont voici le titre, copié sur un exemplaire qui nous a été communiqué : *Dizionario italiano e arabo, che contiene in succinto tutti i vocaboli che sono più in uso e più necessari per inparar a parlare le due lingue correttamente. Egli è diviso in due parti :* PARTE I. *Del Dizionario disposto come il solito nell', ordine alfabetico.* — PARTE II. *Che contiene una breve raccoltà di nomi e di verbi le più necessari e più utili allo studio delle due lingue.* — BOLAGOO, *della Stamperia reale.* MDCCCXXII. — On doit publier bientôt une nouvelle édition, plus étendue et perfectionnée, du même Dictionnaire. On a imprimé plusieurs instructions à l'usage des militaires : elles sont traduites du français en turc, la langue turque étant plus familière aux principaux chefs militaires que la langue arabe, qui est généralement en usage parmi les soldats. L'intention du vice-roi est d'établir un *lazareth* à Alexandrie; et les précautions sanitaires qu'une administration éclairée prépare, d'après ses ordres, font espérer que l'Égypte sera enfin délivrée et à jamais préservée du fléau de la peste. Des médecins français et italiens parcourent les différentes parties de l'Égypte, aux frais du gouvernement, pour vacciner les enfans. Cette mesure est d'autant plus remarquable qu'elle est contraire aux préjugés religieux, et qu'elle est une victoire remportée sur la superstition au profit de l'humanité.

N. B. Je dois ces renseignemens aux communications obligeantes qu'a bien voulu me faire M. *Étienne* ABRO, de Smyrne, jeune homme de 20 ans, neveu de M. *Pierre* ABRO, dont il vient d'être parlé, et qui est le premier secrétaire-interprète d'Ibrahim Pacha, et de M. BOGHOS JOUSSOUF, premier secrétaire-interprète et ministre de MOHAMMED ALI, vice-roi d'Égypte. Ce jeune voyageur, après un séjour de trois années en Egypte, où il a lui-même suivi les cours du Collége royal, dont on reconnaît qu'il a bien profité pour son instruction, est venu passer quelques mois à Marseille, et se

trouve maintenant à Paris, où il se propose de voir, en observateur ami des sciences et des arts, tout ce que notre capitale renferme de plus digne d'attention. M.-A. J.

— *Nécrologie.* — GORDON, *voyageur anglais.* — On vient de recevoir des lettres qui confirment la mort du capitaine N.-J. Gordon, de la marine anglaise, qui avait entrepris de pénétrer, en remontant le Nil, jusqu'aux sources du Bahr-el-Abiad. Il était arrivé à Villet-Médinet, à un jour de marche de Sennaar. La perte de cet officier distingué ajoute une victime de plus à la longue liste de celles que coûtent aux sciences les découvertes faites en Afrique. A.-M. J.

EUROPE.

ILES BRITANNIQUES.

LONDRES. — *Histoire naturelle.* — Le docteur TRAILL nous apprend qu'un de ses amis possède un *oiseau trompette* (*psophia crepitans*) vivant. Cet animal est fort sociable, se laisse caresser, et suit toutes les personnes de la maison. M. Traill s'est assuré que le bruit singulier produit par cet oiseau n'a pas du tout l'origine désignée par son nom latin, mais qu'il est *ventriloque*, et de l'espèce la plus parfaite. La mandibule inférieure de son bec excède la supérieure d'un quart de pouce, conformation que l'on ne remarque point dans les individus empaillés, apparemment par l'effet d'une contraction produite par la dessiccation. La faculté de *ventriloquie* n'appartient pas exclusivement à ces oiseaux; quelques espèces de grenouilles la possèdent aussi. (Extrait du *Philosophical Magazine.*)

HARTFIELD, *Comté de Sussex.* — *Température.* — *Calendrier de Flore, de Faune et de Pomone, du* 20 *décembre* 1824, *au* 20 *janvier* 1825. — 20 *déc.*, tems doux et humide. Les plantes suivantes sont en fleur : tussilage odorant, perceneige, primevère, pervenche, souci, mezereum, giroflée de muraille et des jardins. — 21 *et* 22 *déc.*; humidité excessive, vent et pluie. Les baies du houx ont manqué; le gui ne fut jamais plus abondant : on en a vu d'une grandeur prodigieuse. — 25 *déc.*, l'ellébore blanc est en fleur. — 31 *déc.*, les fleurs n'ont pas encore disparu. — 3 *janvier* 1825. A la liste des fleurs que nous avons donnée, il faut ajouter celles du lychnis dioïque, du muflier cymbalaire, plusieurs caillelait, le thlaspi bourse de pasteur, des conferves. — La *Chronique de Glasgow* nous apprend que le 7 janvier, les abeilles se répandirent dans les jardins de Rosemont; les merles y chantaient comme pour saluer le printems : les prairies étaient

vertes, et les blés très-épais; les boutons des narcisses étaient visibles, et les crocus se coloraient; à 6 heures du matin, dans cette ville, le thermomètre était à 6° 5 de Réaumur, et le baromètre très-haut. — 8 *janvier*, le baromètre se soutient à une grande hauteur. Cet hiver ressemble à celui de 1816—1817. Alternatives de gelées faibles et de pluies chaudes; température variant sans cesse. — 20 *janvier*, les grives, les rouges-gorges et les autres oiseaux qui chantent aux premiers jours du printems ont commencé leurs concerts. L'éditeur du *Mercure de Norwich* rapporte ce qui suit : « Notre cheminée est parée d'un vase où l'on voit une rose, un œillet, des primevères, des violettes, des giroflées et d'autres fleurs toutes épanouies en plein air, et que nous avons cueillies dans notre jardin. Le 17 *janvier*, pour la première fois de cet *hiver-printems*, la grive se mit à chanter. » F.

Londres. — *Sophistication du thé.—Expérience faite par M. Sowerby.* — Les Chinois usent d'un genre de fraude qui consiste à introduire dans les feuilles fraîches de thé, avant qu'elles soient roulées, une espèce de sable ferrugineux que l'on voit quelquefois se déposer au fond des tasses et des théyères. M. Sowerby, à qui l'on doit cette remarque, a trouvé que ce sable contient des cristaux de fer magnétique, et qu'il y est quelquefois si abondant, qu'on peut avec un aimant soulever les feuilles de thé.

— *Instrument pour faire des recherches au fond des eaux des rivières et des étangs.* — M. Leslie vient d'imaginer pour cet usage un instrument d'optique. C'est un tube conique de longueur variable, large d'environ un pouce au sommet, et de dix à la base; les deux bouts sont vitrés. Lorsque le bout large est plongé au fond de l'eau, et qu'on applique l'œil à l'extrémité opposée, comme la lumière n'éprouve aucune interruption dans l'intervalle des deux vitraux, l'œil peut apercevoir aisément ce qui est au fond de l'eau. Pour se servir de cet instrument pendant la nuit, on adapte latéralement une lampe à l'extrémité large du tube; cette lampe est dans un court cylindre auquel deux tubes communiquent, l'un pour évacuer l'air brûlé et la fumée, l'autre pour fournir l'air frais. La lumière de cette lampe, en projetant sur le sol, permet d'en distinguer aisément toutes les parties, lorsqu'on regarde dans le tube.

—*Perméabilité du verre à l'eau.*—On a quelquefois pensé que le verre était perméable à l'eau : M. Campbell vient de vérifier ce fait, dans un voyage qu'il a fait dans l'Afrique méridionale. Il avait deux bouteilles sphériques, hermétiquement fermées; il les a fait descendre à la profondeur de 1,200 pieds en mer, en les lestant de plombs.

Lorsque l'on voulut les retirer de l'eau, dix hommes furent employés à la manœuvre durant un quart d'heure. Les deux bouteilles sont arrivées pleines d'eau, que l'énorme pression du liquide y avait fait entrer. Cette pression, à la profondeur de 360 mètres, équivaut à 36 atmosphères environ. FRANCŒUR.

Aperçu statistique sur le commerce de l'Angleterre. — On chercherait en vain, dans les annales du globe, l'exemple d'un peuple dont le commerce ait égalé celui de l'Angleterre; jamais l'art de fabriquer, d'acheter et de vendre n'a donné naissance à une puissance aussi colossale; et trente siècles se sont écoulés avant qu'un peuple réunît assez d'habileté, de persévérance et de bonheur pour fonder sur cette base un grand empire. Il est également important et difficile de déterminer d'une manière positive les élémens dont se compose le commerce de la Grande-Bretagne. Une étude approfondie de ce sujet nous a donné les résultats suivans : la Grande-Bretagne reçoit annuellement, d'après les termes moyens des dernières années de paix :

1° De son industrie pour. .	3,568,000,000 fr.	8,988,425,000 fr.
2° De son agriculture et des mines.	5,420,425,000	
3° De l'importation coloniale.	342,000,000	753,825,000
4° De l'importation étrangère.	411,825,000	
Total. . . .		9,742,250,000 fr.

La destination de cette masse immense, qui constitue la matière du commerce anglais, est ainsi qu'il suit,

1° L'exportation des produits industriels est de.	810,850,000 fr.	1,140,450,000 fr.
2° — des produits naturels.	75,725,000	
3° — des produits coloniaux et étrangers.	253,875,000	
4° La consommation des produits industriels.	2,757,150,000	8,601,800,000
5° — des produits naturels.	5,344,700,000	
6° — des produits coloniaux étrangers.	499,950,000	
Total. . . .		9,742,250,000 fr.

D'après ces termes généraux et approximatifs, le commerce intérieur agit sur une masse :

1° De produits indigènes, naturels et industriels, de.	8,101,850,000 fr.
2° De produits coloniaux et étrangers. . . .	499,950,000
Valeur du commerce intérieur formé par la consommation.	8,601,800,000 fr.

Le commerce intérieur se forme :

1° D'une exportation de produits indigènes naturels et industriels de.	886,575,000 fr.
2° De produits coloniaux et étrangers de. . .	253,875,000
3° D'une importation coloniale et étrangère de	753,825,000
Valeur du commerce extérieur formé de l'exportation et de l'importation.	1,894,275,000 fr.
Montant total du commerce britannique, tant intérieur qu'extérieur.	10,496,000,000 fr.

Voilà la richesse prodigieuse qui donne à l'Angleterre l'ascendant des emprunts, du crédit et des subventions, le patronage de l'Amérique, la possession de l'Asie, l'empire des mers et cette prépondérance européenne que la France lui a fait acheter par vingt années de guerre, et que semble maintenant vouloir lui disputer la Russie.

A. Moreau de Jonnès.

RUSSIE.

Ukraine.—*Agriculture.*— On a découvert, l'été dernier, dans ces provinces, un nouvel arbuste nourrissant des vers qui fournissent le plus beau cramoisi. La livre n'en revient qu'à deux roubles (ou deux francs), et donne autant de couleur qu'une demi-livre de cochenille. Les femmes des Cosaques l'emploient à se farder et à teindre. J.-H. S.

Saint-Pétersbourg. —*Nouveau journal.* — *Journal du Commerce.* — D'après une décision souveraine, le département du commerce intérieur publie, à dater du 1er janvier de cette année, une feuille périodique intitulée : *Journal du Commerce.* Cette nouvelle feuille, qui paraîtra deux fois par semaine, est destinée à répandre promptement la connaissance des relations commerciales de toute espèce entre les négocians étrangers et russes, et à procurer à ceux-ci les moyens de se tenir toujours au niveau des opérations du commerce européen.

— *Encouragemens donnés au commerce.* — Un édit impérial du 26 novembre dernier porte que S. M. l'empereur, voulant donner une nouvelle preuve de son désir d'alléger les impôts et de protéger le commerce, les manufactures et tous les genres d'industrie, a jugé convenable d'accorder, à compter de l'année prochaine (1825), une diminution considérable sur les redevances que paient les différentes classes de commerçans, et d'approuver en même tems le règlement additionnel sur l'organisation de la *guilde* (société ou corporation des marchands) et du commerce des autres classes, à l'effet de déterminer d'une manière plus positive les droits et les obligations des commerçans, et d'exciter tous nos fidèles sujets qui appartiennent à cette classe à redoubler d'efforts, et à contribuer aux progrès de l'activité commerciale et industrielle. M. A.

SUÈDE.

Stockholm. — *Expédition pour la Colombie.* — On mande de cette ville, en date du 15 octobre 1824, que le brick *Christoph Coulom* a mis à la voile pour la Colombie. C'est la première expédition qui s'est faite d'ici à la nouvelle république du Nouveau Monde. Le vaisseau est chargé d'une grande quantité de productions suédoises, surtout en fer et en acier; il est assuré pour une somme de 80 à 90,000 écus de banque. Le négociant, M. de Hauswolf, qui a frété le bâtiment pour cette expédition, se trouve à son bord, accompagné de son épouse et de plusieurs jeunes suédois, engagés sous différentes vues, agronomiques et industrielles. Parmi eux est un élève du célèbre savant Berzélius. H. fils.

— *Nécrologie.* — Silfverstolpe. — Les hommes distingués dans les sciences, les lettres ou les arts, appartiennent au monde entier; leur perte est affligeante pour tous les amis de l'humanité, quel que soit le pays qu'ils aient habité. Nous avons donné, il y a quelque tems, une notice nécrologique sur l'élégant littérateur suédois, M. de Rosenstein (v. *Rev. Enc.*, t. xxiv, p. 234); nous venons une seconde fois acquitter une semblable dette, en annonçant la perte récente que vient de faire la Suède, dans la personne de M. de Silfverstolpe, conseiller de la chancellerie, et historiographe du royaume — A la mort de M. de Rosenstein, l'existence de MM. de Lagerbjelke et de Kullberg semblait promettre encore de beaux jours à la haute littérature dans ce pays; car, si les fonctions du dernier ne lui permettaient plus désormais d'être utile à ses compatriotes par de nouveaux ouvrages, le premier avait sacrifié toute autre ambition au

désir de servir les lettres et la patrie, en s'opposant de toute la force de son talent aux invasions du mauvais goût.— M. de Silfverstolpe, né en 1772, s'était voué dès sa jeunesse à l'instruction publique. Il avait fait des progrès rapides dans ses études, et avait mérité de bonne heure les grades académiques à l'université d'Upsal. Si son esprit ne partagea pas entièrement la fermentation générale causée par les événemens des années 1792, 1793 et 1794, du moins sut-il employer ce mouvement favorable à exciter chez ses condisciples et chez ses élèves le désir d'acquérir des connaissances utiles et profondes. Devenu recteur de la haute école de *Linkjöping*, il développa toute sa force dans la science pédagogique; chaque année vit sortir de cette école des sujets qui honoraient la patrie, tandis que les presses livraient au public des ouvrages d'instruction pour la jeunesse, qui transmettront le nom de leur auteur à la postérité reconnaissante. Son *Histoire de Suède* est peut être, dans ce genre, un des premiers et des meilleurs livres qu'on ait écrits. Il s'y montre toujours à la hauteur des historiens ses contemporains, et malgré la sécheresse qui paraissait devoir résulter de la nécessité de reproduire en quelques pages ce que d'autres ont raconté dans plusieurs volumes, on y reconnaît l'agréable manière de raconter, et surtout la pureté de style de l'élégant traducteur de *Corinne*. Sa *Géographie générale*, quoique insuffisante pour les savans, et composée dans un tems où la politique d'un seul homme avait bouleversé toute l'Europe, n'en est pas moins un ouvrage précieux pour l'étude de cette science. Mais c'est surtout dans ses *Mémoires adressés au comité d'instruction publique*, dont il était un des membres, qu'il a déployé toute la vigueur de son zèle et la clarté de ses principes pédagogiques. Enfin, comme membre de l'ordre de la noblesse, il a plaidé avec talent, presque à chaque diète, les intérêts de l'instruction publique. Il a pu néanmoins se glisser quelques erreurs dans les vues de M. Silfverstolpe; mais on ne doit pas moins rendre honneur à la pureté de ses intentions, à la bonté de son cœur, et à l'étendue de son esprit. Honneur à l'homme qui consacra toutes les facultés de son âme et toute son existence à l'instruction et à l'éducation de la jeunesse! car les hommes qui dirigent leurs pensées et leurs travaux vers un objet aussi important, et qui réussissent à introduire d'utiles perfectionnemens, doivent être considérés comme les bienfaiteurs de l'humanité.

G—s.

Copenhague.— *La Revue Encyclopédique* est maintenant très-répandue ici. La feuille quotidienne, intitulée *Dagen*, donne chaque mois un résumé de plusieurs de ses articles, surtout de ceux qui concernent le Danemarck. On a vu même un anonyme offrir au public, par l'organe de cette dernière feuille, de faire circuler son exemplaire de la *Revue* parmi ceux qui le désireraient, moyennant une rétribution proportionnée au nombre des abonnés.

— *Réclamation de M. Hornemann au sujet d'un article de M. Sieber*, inséré dans l'*Isis* (recueil dirigé par M. Oken, à Iena) *sur le Jardin des plantes de Paris.* — M. Sieber, dans son article, essayait de prouver que le jardin de Paris est bien au-dessous des autres jardins de l'Europe, surtout pour ce qui regarde le nombre des espèces. Cet article ayant été traduit dans une feuille danoise, M. Hornemann, professeur de botanique à l'Université de Copenhague, a répondu dans la même feuille aux assertions de l'auteur allemand, en lui prouvant qu'il a parlé sans connaissance de cause, et qu'il a pris pour des espèces le grand nombre de variétés qui remplissent les catalogues de tant de jardins allemands, tandis que le catalogue du jardin des plantes de Paris, rédigé dans un meilleur esprit de critique, ne compte que les espèces. M. Sieber s'est également plaint de ce que le jardin de Paris n'entretient point des relations suivies avec les autres jardins de l'Europe, et n'aime pas à faire des échanges. M. Hornemann lui prouve, au contraire, que la direction de ce jardin, si elle ne fait pas des échanges avec ceux qui n'ont rien à échanger, en fait continuellement avec les autres, et qu'elle fait même des cadeaux aux jardins qui commencent seulement à se former. Enfin, M. Sieber ayant donné des renseignemens inexacts sur l'état du jardinage en France, M. Hornemann le prie de lire, pour son instruction, l'ouvrage anglais qui a pour titre : « *Journal of a horticultural tour through some parts of Flandres, Holland and the north of France in the autumne of* 1817, *by a Deputation of the caledonian horticultural Society ;* Edinburgh, 1823. Heiberg, fils.

— *Fondation d'un Athénée*, ou *Société de lecture.* — *Le Messager français du Nord*, imprimé à Copenhague, qui paraît depuis le 1er janvier 1825, nous apprend qu'il vient de s'établir dans cette capitale un *Athénée* qui compte déjà plus de 300 membres, parmi lesquels sont les professeurs, les savans, les ministres du culte, les médecins, les avocats, etc., les plus distingués de la ville. Les personnes qui fréquentent cet établissement, analogue à la belle et utile *Société de lecture*, fondée à Genève

depuis quelques années, y trouvent à leur disposition les meilleurs journaux politiques, commerciaux, scientifiques, littéraires et critiques de l'Europe et de l'Amérique, ainsi que les ouvrages nouveaux les plus remarquables des différens pays. Les salons de lecture sont ouverts, depuis le matin jusqu'au soir, dans un fort beau local au centre de la ville.

— *Nouveau Journal.* — Le même journal que nous venons de citer (1), contient, dans les deux premiers numéros qui nous ont été adressés, un article *lexicologie* sur les homonymes *foi*, *foie*, *fouet*, *fois;* un second article, *nouvelles littéraires*, nous apprend que l'illustre savant M. Œrsted, que nous avons possédé quelque tems à Paris, il y a deux années, a donné dernièrement à Copenhague des leçons de chimie et de physique en langue française, devant un auditoire composé en partie d'étrangers, et que M. *N.* David, jeune publiciste, fait un cours très-suivi d'économie politique, dans lequel il expose, rapproche, compare et apprécie les divers systèmes anciens et modernes des meilleurs auteurs italiens, anglais, français et allemands. — Le 3e article, qui sera continué, et dont nous reproduirons le résumé sommaire dans notre *Revue*, présente un *coup d'œil rapide sur les découvertes des savans danois pendant l'année* 1824. Sous le titre *industrie*, les rédacteurs nous donnent des détails sur un projet d'établir dans le Holstein des *dispensaires* pour le traitement médical gratuit des pauvres, et sur la construction de chaussées dans le même pays, d'après la méthode de Mac-Adam, développée dans la *Revue Enc.* (t. xxi, pages 35-48). La fin du cahier donne quelques détails sur le *théâtre de Stockholm*, et sur un concert de M. *F.* Funck, premier violoncelle du roi de Danemarck. — Le second numéro du même journal renferme un article, en partie extrait de la *Revue Encyclopédique*, sur l'ouvrage de Mme Belloc, intitulé *Lord Byron*, et fait espérer que cet ouvrage sera bientôt traduit en danois. — On voit aussi avec plaisir que plusieurs ouvrages écrits en langue française viennent d'être publiés à Copenhague. — Un article sur la propagation de la *doctrine médicale de M. Broussais dans le Nord*, au sujet d'un livre danois de M. le docteur Otto, intitulé : « *Broussais et le Broussaïsme* », doit fixer la curio-

(1) Le *Messager français du Nord* paraît une fois par semaine. Chaque numéro est de 16 pages au moins. Prix de l'abonnement, à Copenhague, 4 marcs de banque de Hambourg pour trois mois; 12 marcs pour une année, et un quart de plus pour les pays étrangers.

sité des médecins français.—Nous indiquerons quelquefois le contenu des numéros suivans du même journal, qui semble nous rapprocher, par une communication périodique et régulière, de ces contrées du Nord, trop peu connues jusqu'ici en France. M. A. J.

Publication récente. — Un ouvrage singulier vient d'être publié en langue danoise, sous le titre de *Lexique du latin barbare*, ou *Dictionnaire du langage* (*Kierringelatin*) *des Bohémiens et d'autres vagabonds répandus dans le Jutland :* l'auteur est M. *N. N.* Dorph.

Nécrologie. — Arndt. — Le célèbre savant danois, M. F. Arndt, connu par ses recherches archéologiques, ses écrits et ses promenades scientifiques dans la plus grande partie de l'Europe, est mort, à deux milles de Venise, dans le courant de l'année 1824. Il était né à Altona, en 1769; il avait surtout visité avec soin la Norvège, et exploré des contrées où aucun savant n'avait pénétré avant lui; il allait publier, sur l'état physique et les antiquités de ce pays, un grand ouvrage, pour lequel il avait déjà rassemblé tous les matériaux nécessaires. Les persécutions qu'il avait éprouvées à Naples, comme suspect de carbonarisme, ont beaucoup contribué à hâter sa mort. J.H. S.

ALLEMAGNE.

Saxe. — Leipsick. — *Sociétés savantes.* — Il s'est formé, au mois d'août 1824, une *Société d'antiquaires saxons* qui promet les résultats les plus heureux pour la conservation des monumens; de toutes parts, le zèle des habitans vient seconder les généreux efforts des membres de cette Société. P.G.

Lintz. — *Population catholique qui embrasse la religion réformée.* — Un phénomène moral, très-nouveau en Autriche, a eu lieu, le 2 août 1824, à Gallnenkirchen, petite ville des environs de Lintz. Les habitans penchaient depuis long-tems pour la réforme. Le fameux thaumaturge, prince de Hohenlohe, dont les cures miraculeuses opèrent jusqu'en Irlande, fit de grands efforts pour empêcher un pareil événement; néanmoins, 400 catholiques de cette ville ont embrassé la religion réformée.

Vienne. — *Instruction publique.* — L'empereur vient d'accorder à l'*université protestante* de cette ville 30 bourses annuelles, dont 8 à 100 florins, 12 à 80, et 10 à 50. Ce secours est presque nul à Vienne, où l'on paie fort cher les objets destinés aux besoins de la vie. Le nombre des étudians se monte à 50 seulement; il serait beaucoup plus grand si les réformés de Hongrie voulaient envoyer

leurs fils à cette Université; mais ce nouvel établissement ne leur inspire pas une entière confiance. Un Hongrois vient d'y être appelé comme professeur de morale chrétienne : il avait fait ses études à Vienne et à Goetingue ; les étudians sont presque tous luthériens. J.-H. S.

Helmstadt. — *Antiquités.* — M. Bode, baillif du Cercle, vient de découvrir près du mont Cornelius, aux environs de cette ville, plusieurs urnes de terre qui contenaient des ossemens; leur forme et leur dimension sont à peu près celles des vases modernes, mais elles sont en général faites avec plus de goût. La couleur est d'un gris tirant sur le bleu. Quelques agrafes fort bien conservées se trouvaient à côté de ces vases, et le ressort même a gardé son élasticité. Il y avait aussi des anneaux, des chaînes et d'autres bijoux; mais ces objets avaient beaucoup plus souffert de l'injure du tems. On a remarqué un cercle de fer garni d'anneaux qui, dans son état de détérioration, laisse encore apercevoir qu'il figurait un serpent : on présume qu'il a fait partie d'ornemens sacerdotaux.

Leipsick. — *Collection de classiques.* — M. Teubner continue sa collection d'auteurs grecs, et il y a joint maintenant une collection d'auteurs latins. Il a pour collaborateurs les philologues les plus distingués : MM. Baumgarten-Crusius, Beier, Dahne, Dindorf, Gernhard, Jahn, Kreyssig, Matthiæ, Meinecke, Passow, Reissig, Schæfer, Spitzner, Weber et Weichert. Chaque classique est accompagné de notes succinctes; le texte est revu avec soin, l'exécution typographique est satisfaisante, et le prix fort modéré. Les auteurs grecs déjà publiés sont : l'orateur *Eschine*, les *Erotica* de *Parthenius*, *Homère*, *Thucydide* et *Xénophon*. On a mis sous presse *Aristophane*, les auteurs de Bucoliques, *Démosthène*, *Euripide* et *Plutarque*. Quant aux latins, ceux qui ont paru sont : *Eutrope*, *Horace*, *Ovide*; on imprime *César*, *Cornelius-Nepos*, *Quinte-Curce*, *Silius Italicus*, *Tibulle* et *Virgile*. P. G.

Berlin. — *Théâtres d'Allemagne.* — On vient d'ouvrir à Berlin un théâtre des faubourgs, dit *Koenigsstaedter Theater*, destiné spécialement aux vaudevilles et aux farces, dans le genre du *Théâtre des faubourgs de Vienne*, et du *Théâtre des Variétés* de Paris. De pareils établissemens prospèrent en Allemagne, tandis que les grands théâtres et le genre héroïque languissent. *Esslair* et Mme *Stich* sont toujours admirés; mais ils sont ordinairement mal secondés, et ce qu'on peut voir ordinairement sur la scène allemande, ce sont des pièces de *Kotzebue*, ou des traductions de mélodrames et de vaudevilles fran-

çais (1). Les chefs-d'œuvre de *Schiller*, de *Goethe*, de *Shakespeare* (traduction de *Schlegel*), sont bien rarement représentés; aussi exigent-ils un personnel trop nombreux, ou de très-forts poumons. A Berlin même, où l'on étale sur la scène un luxe inouï, et où l'on fait de grandes dépenses, on ne représente guère que des mélodrames et des comédies assez faibles. *Goethe*, tout sublime qu'il est, ennuie le public; *Schiller* produit sur les acteurs le même effet, et l'Allemagne manque de sujets capables de représenter les pièces admirables de ce poëte vraiment national. Il en est de même de *Koerner*, qui s'attache un peu trop à imiter Schiller. *Grillparzer*, *Houwald*, *Auffenberg* ont fait fortune en Allemagne, de même que *Müllner*; mais les artistes scéniques ne donnent guère les tragédies de ces poëtes du second rang. L'Opéra de Berlin est dans un meilleur état; mais celui de Vienne est doté avec trop de parcimonie. La plupart des bons théâtres allemands ne procurent presque point de bénéfices à leurs directeurs, et l'on en voit plusieurs se ruiner ou s'endetter. Nous citerons ceux de Francfort-sur-Mein, de Breslau, de Hambourg, de Prague, de Brême, de Magdebourg, de Kœnigsberg et de Dantzig. Les gouvernemens ne font pas assez pour eux. Il n'en est pas de même en Bavière et dans le grand duché de Bade.

J. H. S.

Vienne. — *Nécrologie.* — Le 20 octobre 1824, est mort dans cette capitale le chevalier *Angelo* des comtes d'Elci, Florentin. Il s'est fait distinguer chez ses concitoyens par sa belle Collection des meilleurs écrivains de l'an 400, qu'il a donnée, comme un monument de son patriotisme, à la Bibliothèque médico-laurentienne. Ses *Satires*, dont nous avons parlé ailleurs, sont attendues avec impatience, ainsi que ses autres ouvrages, dont on fait espérer la prochaine publication.

F. S.

SUISSE.

Valais. — *Principales dispositions prises par la Haute Diète dans sa dernière session.* — La Haute Diète a clos, le 19 décembre 1824, sa session d'hiver, qui a duré trois semaines. L'uniformité des poids et des mesures a été décidée. — 64,000 francs ont été alloués pour l'amélioration des routes et la continuation de quelques-unes. — Le colportage est soumis à des lois plus sévères. — De nouveaux im-

(1) C'est aussi *Kotzebue* qui fait les frais de la plupart des représentations sur les théâtres russes. N. d. R.

pôts, relatifs à l'importation du bétail et des denrées, sont destinés à relever l'industrie nationale.

Lausanne. — *Questions proposées par la Société Helvétique d'utilité publique.* — Cette société, qui s'est assemblée à Zurich, en décembre 1824, s'assemblera cette année, vers la même époque, à Lucerne. Le comité-directeur établi dans cette ville, a choisi, de concert avec le comité zurichois, pour être traitées dans la prochaine réunion, les questions suivantes, proposées par lettres circulaires à la méditation des membres de la Société. — Ire *question*, relative aux pauvres : *Quelle est l'influence de la législation sur l'état des pauvres dans les divers cantons ou portions de cantons?* On désire que les Mémoires sur cette question se composent de deux parties : d'un exposé historique et d'un examen critique. La Société recevra avec reconnaissance des Mémoires dans lesquels on ne traîtera qu'une partie déterminée du sujet général ; par exemple, les lois matrimoniales dans leurs rapports avec l'état des pauvres. — IIe *question*, relative à l'éducation : *Qu'a-t-on fait jusqu'à ce jour dans les divers cantons, pour l'instruction et l'amélioration des instituteurs primaires, et quels résultats en a-t-on obtenus?* — IIIe *question*, relative à l'industrie : *Histoire de l'industrie suisse, appliquée aux produits indigènes, depuis* 1798; ou plutôt *Exposés partiels des diverses branches de cette industrie, telles que l'art du tanneur, du chamoiseur, du fromager, etc.* Les auteurs des Mémoires apprécieront les causes qui retardent les progrès de ces divers genres d'industrie, et feront connaître les moyens de les faire cesser. — Le comité a borné à trois le nombre des questions proposées, afin de laisser plus de tems aux discussions orales auxquelles les Mémoires donneront lieu. Il accueillera avec plaisir les Mémoires et Notices sur d'autres sujets ; mais, suivant l'usage, ceux-ci ne pourront être soumis à l'attention de la Société qu'après les débats sur les trois questions prescrites. — Les Mémoires, et autres communications écrites devront être envoyés, avant le 15 juillet, au président de la Société, M. *Édouard* Pyffer, de Lucerne, conseiller d'état, ou au vice-président, M. le curé Thaddée Muller.

(Extraits du *Nouvelliste Vaudois.*)

— *Agriculture.* — *Culture du riz.* — (Extrait de la *feuille du Canton de Vaud*, publiée à Lausanne, n° 143.) — L'insalubrité de la culture du riz (*oryza sativa*) fait désirer depuis long-tems de voir s'établir en Italie et dans les autres pays où il est cultivé, la culture d'une variété de cette plante, désignée sous le nom de *ris de montagne* (*oryza montana*, Loureiro), qui prospère dans les terrains secs et éle-

vés, et que les inondations même font périr. Dans beaucoup de lieux on croyait avoir essayé cette culture, et, tout récemment encore, en Provence et dans le Canton de Vaud, en Suisse, l'abondance de ses produits paraissait merveilleuse; mais M. Régnier, de Lausanne, dont nous avons à déplorer la perte récente, a reconnu que ce prétendu riz de montagne ou de la Cochinchine, si vanté, et dont des semences avaient été envoyées par le ministère de l'Intérieur à plusieurs cultivateurs français du Midi, n'était autre que le *triticum monococcum*, espèce de froment cultivé dans plusieurs contrées montueuses de l'Allemagne, et connue en France sous le nom de *petite épeautre*. La culture du véritable riz de montagne, *oryza montana*, n'a encore été essayée, à ce qu'il paraît, que par M. Malberti, dans les domaines du comte Leonardi, à Casaling, dans le Bas-Novarrais, et dans quelques-unes des vallées vaudoises du Piémont. Ces essais, tentés seulement depuis peu d'années, apprennent déjà que cette variété exige un sol fertile, une exposition chaude; qu'elle se défend mal contre les dégâts des oiseaux et des bestiaux, parce que ses épis sont dépourvus de barbes, et permettent peu d'espérer que sa culture offre autant de profit que celle du riz ordinaire. V. J.

Canton de Vaud. — *Fondation d'une École d'enseignement mutuel.* — M. Benjamin Delessert, député de Paris, vient de donner à la ville de Cossonay, berceau de ses pères, une nouvelle preuve de sa libéralité, en mettant à sa disposition une somme de 10,000 francs pour faciliter dans cette commune l'établissement d'une école d'enseignement mutuel.

Zurich. — *Institut politique.* —Les cinq professeurs de cet établissement traiteront, dans leurs cours de l'année 1825, les objets suivans: M. le professeur Escher, *l'histoire de l'Europe depuis la fin du XVe siècle, d'après Heeren, et l'histoire de la Suisse depuis la guerre de Souabe;* M. le professeur Werdmuller, *l'économie politique* et *administrative*, et *la statistique;* M. Ulrich, juge de district, le *droit criminel, d'après Fenerbach;* M. Meyer, secrétaire du département de justice, le *droit public de la Suisse, d'après Henke, et quelques parties de l'histoire politique de la Suisse;* enfin, M. le docteur Keller présentera une *introduction générale à l'étude du droit*, et fera *l'histoire du droit romain.*

(*Le Nouvelliste Vaudois.*)

ITALIE.

Rome. — *Littérature.* — Le *Journal Arcadique de Rome* (cahier de novembre 1824) renferme un long dialogue de M. *Salvator* Betti sur ce qu'a publié le marquis *César* Lucchesini au sujet de l'établissement

de la véritable tragédie par Eschyle. M. Betti suppose une réunion de trois amis, Giuliano, Ubaldo et Torquato, qui s'entretiennent avec lui dans le château Marino, près de Rome, entre Albano et Tuscolo. Les quatre interlocuteurs, assis dans un riant bosquet, se communiquent et discutent entre eux diverses réflexions sur l'ouvrage de M. Lucchesini; ils l'accusent d'exagération dans les éloges qu'il accorde à l'écrivain grec, surtout pour son style, que Longin, disent-ils, ne jugeait pas aussi favorablement. Le but principal de l'auteur semble avoir été de prouver que, si les Grecs ont rarement employé la passion de l'amour dans leurs tragédies, c'est que leurs mœurs étaient différentes des nôtres, et que leur théâtre était destiné avant tout à former de bons citoyens. Cette production renferme des idées judicieuses sur les règles de la tragédie, tant chez les Grecs et les Latins que chez les nations modernes.

— *Nouvelle Corinne.*—Rome possède, en ce moment, une jeune demoiselle qui paraît promettre à la poésie une nouvelle Corinne, une *Delphine* Gay italienne. A vingt ans, elle a déjà donné des preuves d'un talent distingué. Une pièce de vers qu'elle a composée *sur la mort de M.* Tamberoni a paru dernièrement dans le *Journal Arcadique;* elle a publié dans le même journal une ode à la tombe de Sapho, qui annonce une brillante imagination, et fait présager un brillant avenir pour cette muse naissante.

— *Réclamation.* — M. *Philippe.* Scolari ayant publié un ouvrage pour convaincre les Italiens qu'ils doivent consacrer toutes leurs études à l'interprétation de la *Divine Comédie* du Dante, nous avons cru pouvoir avancer que ce serait pour ceux qui n'ont rien de mieux à faire une occupation aussi convenable qu'aucune de celles qui pourraient la remplacer. (Voy. *Revue Enc.*, T. xxxiii, p. 398.) M. Scolari reconnaît qu'il aurait mérité cette observation de notre part s'il avait écrit pour des Français, des Allemands ou des Anglais; mais il nous prie d'observer qu'ayant écrit pour les Italiens, et pour la nation à laquelle le poëte destina ses chants, il croit facile de prouver que l'étude de la *Divine Comédie* est la plus digne des Italiens, et la plus convenable dans leur position. Il ajoute qu'en développant quelques passages du second livre de la *Monarchie*, ouvrage du Dante, qui malheureusement est, dit-il, presque oublié, il espère prouver encore mieux qu'il a bien fait de proposer aux Italiens la *Divine Comédie* comme le premier livre qu'ils devraient étudier. —Malgré les assertions de M. Scolari, nous pensons, tout en partageant avec lui l'amour et le respect qu'il professe pour le Dante,

que c'est trop prétendre des Italiens, que de vouloir qu'ils sacrifient toute leur vie à l'interprétation de son poëme, comme l'ont fait des rabbins à l'interprétation de la Bible; et qu'au lieu d'apprendre le droit public dans Giannone, Lampredi, Tamburini, et d'autres écrivains pareils, ils aillent en chercher les principes dans l'ouvrage de la *Monarchie*. Au reste, nous avons reconnu depuis, que nous avions été devancés dans notre opinion par les Italiens les plus éclairés, et surtout par les rédacteurs de la *Bibliothèque Italienne*, qui mérite bien de faire autorité en pareille matière.

Milan. — *Nécrologie.* — Borda. — Le chevalier Borda, professeur de médecine dans l'université de Pavie, est mort le 2 septembre 1824. Il s'était fait estimer par les hommes qui avaient recours à ses conseils, et aux lumières que donne sa profession, en même tems qu'il était chéri de tous les élèves qu'il instruisait dans son art. C'était un médecin philosophe, ennemi des préjugés, et qui ne cessa jamais d'aimer son pays, et d'y répandre les vérités les plus utiles. Il a essuyé une longue maladie, et soutenu les approches de la mort avec une sérénité d'âme particulière.

N. B. Qu'il nous soit permis d'ajouter quelques documens à l'article qu'un de nos collaborateurs a donné ci-dessus, cahier de *janvier*, p. 260, sur l'abbé *Giuseppe Luigi* Biamonti, de Ventimiglia, mort aussi à Milan, le 13 octobre de la même année. Versé dans les langues italienne, latine et grecque, il avait dirigé l'éducation de quelques jeunes gens de familles nobles. Nommé conservateur de la Bibliothèque privée du prince de Kewen-Huller, il y trouva les moyens de faire des études encore plus sérieuses. Il obtint la chaire d'éloquence dans l'Université de Bologne, et ensuite dans celle de Turin. On a de lui divers *discours* prononcés dans quelques occasions solennelles, une *Grammaire de la langue italienne*, un *Traité sur l'art oratoire*, plusieurs pièces de vers, et surtout deux tragédies, *Iphigénie en Tauride*, et *Sophonisbe*. Les amateurs de théâtre grec font beaucoup de cas de la première. Il traduisit du grec, mais en prose italienne, quelques morceaux d'Eschile, tout Sophocle, l'Iliade d'Homère, les odes de Pindare, et la Poétique d'Aristote. Il connaissait aussi l'hébreu. Il fut un des membres honoraires de l'Institut I. et R. de Milan. F. Salfi.

GRÈCE.

Chios. — *Instruction publique.* — Le troisième numéro des *Chroniques du Levant* (voy. ci-dessus, p. 229) renferme une *Exposition sommaire de l'organisation de l'École publique de Chios, et de sa méthode d'enseignement.* Les professeurs sont au nombre de treize:

— Objets d'enseignement. — *Théologie*, lundi, mercredi, vendredi, à 3 heures; *Grammaire*, tous les jours; *Langue latine*, lundi, mercredi, vendredi, à 9 heures; *Langue française*, tous les jours, à 4 heures; *Langue turque*, idem; *Dessin*, mardi, jeudi, samedi, à 9 heures; *Logique*, mardi, jeudi, samedi, à 10 heures; *Métaphysique*, idem; *Rhétorique*, idem. (Ce cours dure deux ans.) *Morale*, jeudi, samedi; *Histoire ancienne générale*, lundi, mercredi, samedi, à 9 heures; *Sciences mathématiques*, tous les jours, à 6 heures. (Le cours dure trois ans.) *Arithmétique*, mardi, jeudi, samedi, à 4 heures. (Ce cours dure six mois, et a lieu deux fois par année.) *Algèbre*, mardi, jeudi, samedi, à 5 heures; *Géographie*, lundi, mercredi, vendredi, à 4 heures; *Mécanique*, mardi, jeudi, samedi, à 9 heures; *Optique*, ... *Physique expérimentale*, mardi, jeudi, samedi, à 6 heures; *Chimie*, lundi, mercredi, samedi, à 2 heures.

— *Hétérie philanthropique*. — Quelques Hellènes distingués viennent de former, à Napoli de Romanie, une société sous le nom d'*Hétérie philanthropique*, dont l'objet principal est de venir au secours des indigens malades, des veuves, et de se charger de l'entretien et de l'éducation des orphelins et des pauvres hors d'état de travailler. On est admis membre de l'Hétérie philanthropique, sans distinction de rang ni d'état; chacun doit contribuer à la formation de cet établissement, soit par des dons pécuniaires ou autres, soit en se consacrant volontairement au service de l'établissement. — L'administration de cette société est confiée à des personnes qui doivent toujours résider dans la ville où siége le gouvernement. Les jeunes gens, élevés aux frais de l'Hétérie philanthropique seront destinés, suivant les vues de la Société, aux arts ou aux sciences. Les actes seront publiés par la voie de l'impression, et chaque membre sera libre d'émettre son opinion. Cette sage institution, nous n'en doutons pas, attirera bientôt la bienveillance et la coopération des Hellènes les plus vertueux et de tous les philanthropes européens. Le gouvernement provisoire de la Grèce trouvera, dans cette Société, le moyen le plus efficace pour répandre, jusque dans les dernières classes du peuple, l'amour des arts et une instruction suffisante pour former un esprit public qui sera le plus ferme soutien du nouveau système politique. — Les articles intéressans du règlement se trouvent dans l'exposé ci-dessus. — N. B. Une souscription vient d'être ouverte à Paris en faveur des Grecs, et pour favoriser parmi eux les progrès de l'instruction.

Bruxelles. — *Théâtre.* — *Tragédie nouvelle.* — (Lundi 13 décembre 1824.) — On a représenté au Théâtre-Royal de Bruxelles une tragédie nouvelle de M. Smits (1), intitulée *Olaüs* ou *la Vengeance.* Cette pièce, dont le sujet est entièrement d'invention, appartient au genre appelé *romantique*, sur lequel on a beaucoup écrit depuis quelque tems, sans trop s'entendre. La tragédie de M. Smits a éprouvé le sort du genre auquel elle appartient; c'est-à-dire, qu'elle a trouvé des détracteurs et de nombreux partisans. — Elfrida, fille du roi de Danemarck, a été forcée de donner sa main à l'usurpateur du trône paternel. Elle sait qu'Olaüs a dirigé les poignards qui lui ont ravi l'auteur de ses jours, et dès lors elle a juré sa perte. Elle emploie, pour instrument de sa vengeance, le fils même de l'usurpateur, que l'on croit mort, et dont elle seule connaît la destinée. Le jeune Ivan se trouve ainsi poussé à un paricide involontaire, autant par jalousie que par l'espoir de mériter la main de Thora, sœur d'Elfrida. Ces scènes d'horreur sont tempérées par le langage insinuant et consolateur de Waldemar, frère du roi précédent, qui, dans son exil, s'est initié aux mystères du christianisme, qu'il vient ensuite répandre dans sa patrie. Olaüs, qui l'a bien accueilli d'abord, veut l'envoyer au supplice, quand il a surpris le secret de sa naissance; mais ce tyran, au milieu des poignards de ses ennemis et des cris tumultueux de son peuple révolté, finit lui-même par se donner la mort. — Telle est à peu près l'idée principale de cette tragédie; dont les premiers actes ont excité des applaudissemens nombreux et mérités, mais dont le dénoûment a paru faible. Le style est ce qu'il doit être et décèle un écrivain qui pense et qui sait porter le langage poétique à la hauteur de sa pensée. Forcés de restreindre nos citations, nous n'offrirons qu'un seul exemple, tiré de la 1re scène du 1er acte.

OLAÜS.

. . . . . .
Il est donc vrai qu'un roi peut trouver un ami!
Cependant, l'avenir m'agite et m'épouvante;
C'est en vain que souvent votre voix éloquente
Contre mille terreurs cherche à me prémunir:

---

(1) M. Smits était déjà connu par une tragédie, intitulée : *Marie de Bourgogne*, qui a obtenu un grand succès sur le théâtre de Bruxelles, et qui depuis a été représentée dans plusieurs autres villes.

Je ne puis du passé perdre le souvenir.
Mais sur ces bords ingrats quel destin vous enchaîne?

WALDEMAR.

Je cède sans effort au penchant qui m'entraîne.
Comment ai-je obtenu les faveurs d'un grand roi?
Je suis tout par mon Dieu; je ne suis rien par moi.
Pontife de ce Dieu, mort pour nous sur la terre,
Je me suis imposé l'auguste ministère
De répandre en tous lieux son culte révéré :
Dès long-tems, sans retour, aux autels consacré,
J'oublie et le hasard d'une illustre naissance,
Et l'éclat passager dont brilla mon enfance.
D'un sceptre ensanglanté qu'on me fit entrevoir,
Sans regret, sans douleur, j'ai repoussé l'espoir :
J'oublierais les doux lieux où commença ma vie,
Si l'on pouvait jamais oublier sa patrie!
Entraîné par mes vœux, errant de mers en mers,
J'ai vu l'orgueil des cours et l'horreur des déserts;
Pour la gloire du Christ je poursuis ma carrière :
Aux sectateurs d'Odin j'apporte la lumière;
J'arrive dans Hoethra pour dessiller leurs yeux,
Je vous vois, vous souffrez, et je reste en ces lieux.

Nous sommes loin de partager le jugement rigoureux que quelques personnes ont porté sur cette pièce, jugement auquel l'esprit d'intrigue ne paraît pas avoir été étranger; mais nous ne pouvons disconvenir que, vers la fin, plusieurs entrées et sorties peu motivées, l'irrésolution d'Elfrida, et surtout trop de discours lorsqu'il fallait agir, ont laissé le spectateur dans une incertitude pénible. Il paraît que l'auteur, par trop de condescendance pour des conseils étrangers, a nui beaucoup à l'effet de sa pièce, qui était d'abord mieux conçue. Déjà il revient sur son travail, dont il pourra faire un bon ouvrage en le rétablissant tel qu'il était d'abord. A. Q.

FRANCE.

CHARTRES (*Eure-et-Loir*). — *Rectification de nom.* — Deux lettres, datées des 19 et 20 février, l'une de M. DOUBLET DE BOISTHIBAULT, avocat; l'autre de M. HÉRISSON, juge au tribunal civil de la même ville, et qui nous arrivent à la fois, rectifient une erreur dans laquelle notre savant collaborateur M. Barbier serait tombé au sujet du nom de DUSAULX, qu'il prétend devoir s'orthographier ainsi, DU SAULX. (Voy. *ci-dessus*, p. 102.) Nos correspondans s'accordent

tous deux sur les preuves qu'ils apportent pour motiver leur rectification. Nous allons en donner la substance. « Dusaulx était né à Chartres, où son père exerçait la profession d'avocat, et jouissait d'une très-grande considération. Son acte de naissance, reçu par le curé de la paroisse Saint-Saturnin, rapporte son nom, tel que l'écrivent nos correspondans, qui ont pris la peine de le vérifier. Dusaulx publia d'abord beaucoup de mémoires, signés d'après cette manière d'orthographier, ainsi que son Traité *de la Passion du jeu* (Paris, 1799, in-8°), sa *Traduction des Satires de Juvénal*, dont la seconde édition (Paris, 1782) est dédiée, par l'auteur, à M. Bertrand de Cœuvres (voy. le n° 1197 du *Catalogue de la Bibliothèque de feu M. Langlès*), ses *Mémoires sur les Satiriques latins* (t. XLIII de la *Collection des Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*), et sa *Vie de l'abbé Blanchet*, imprimée en tête de ses *Apologues et Contes orientaux* (Paris, 1784, in-8°). Sa veuve suit la même ortographe dans ses *Mémoires sur la vie de Dusaulx* (Paris, 1801, Didot jeune, in-8°, très-rare), Enfin, une sœur de l'auteur, Mme Triballet du Gord, signait également *Dusaulx*. Toutes ces preuves suffiront pour rectifier l'erreur dans laquelle était tombé involontairement M. Barbier, et que sa réputation aurait pu suffire pour propager. Elles serviront en même tems d'indication pour faire connaître les principaux titres de Dusaulx à la reconnaissance des amis des lettres. E. H.

Sociétés savantes; Établissemens d'utilité publique.

NANTES (*Loire-Inférieure*). — *Société académique du département de la Loire-Inférieure.* — Cette Société vient de former dans son sein une *Section de Médecine*, composée des médecins, chirurgiens et pharmaciens qui en sont membres. La tâche de cette section sera de rassembler les documens et les matériaux propres à établir la constitution médicale de la ville de Nantes et du département de la Loire-Inférieure. Elle s'occupera aussi des diverses branches de l'art de guérir, en suivant pas à pas les découvertes, et en y joignant ce que l'expérience de ses membres, les observations qui lui seront communiquées, et les circonstances des localités lui permettront d'ajouter aux travaux des Sociétés instituées dans le même but d'utilité. La même Section publiera, tous les trois mois, le résultat de ses recherches dans un recueil ayant pour titre : *Journal de la Section de Médecine de la Société Académique de la Loire-Inférieure*, et dont l'éditeur est M. MELLINET-MALASSIS, imprimeur de la Société. Le pre-

mier numéro paraîtra dans le courant du mois de mars 1825.

Le président de la Société, THOMINE.

NEVERS (*Nièvre*). — *Cours gratuit de mécanique et de physique appliquées aux arts.* — Ce département, long-tems inactif, semble avoir pris, depuis quelque tems, une nouvelle vie. Des routes s'ouvrent, des établissemens d'utilité publique et d'industrie se forment, l'instruction se propage dans toutes les classes. Un ancien élève de l'École polytechnique, M. MORIN, ingénieur des ponts et chaussées du département, vient d'imiter le bon et utile exemple donné par M. *Ch.* DUPIN, du Conservatoire des arts et métiers, à Paris (voy. *Rev. Enc.*, t. XXIV, p. 746), en ouvrant un cours gratuit de mécanique et de physique appliquées aux arts. Nous donnerons un extrait du discours d'ouverture, dans lequel ce jeune professeur a exposé son plan et son but. Plus de trente personnes, sachant déjà l'arithmétique et les élémens de la géométrie, suivent ce cours, et les unes ont fourni des instrumens ou des modèles de machines, les autres ont souscrit pour acheter de quoi compléter cette petite collection. Les autorités locales ont secondé le zèle du professeur; son exemple sera suivi par d'autres hommes instruits qui doivent faire des leçons publiques et gratuites sur des sujets également importans.

N. B. Notre correspondance et plusieurs journaux de départemens, entre autres, du Nord, de la Moselle, du Haut et du Bas-Rhin, du Puy-de-Dôme, de la Gironde, des Bouches-du-Rhône, de l'Isère, de la Loire-Inférieure, d'Indre-et-Loire, etc., prouvent que le même besoin d'instruction, d'activité agricole, industrielle, commerciale, et d'amélioration en tout genre, se manifeste également sur tous les points de la France. Il ne faudrait que favoriser cette émulation salutaire, et donner l'impulsion à l'esprit national, pour que l'industrie prît un essor très-rapide. Mais l'esprit de parti, aveugle, opiniâtre et incorrigible, l'égoïsme, l'orgueil, la cupidité, des prétentions surannées et insatiables, menacent d'arrêter encore sur le beau sol de notre patrie le libre développement de la prospérité publique. Ceux-là sont bien coupables qui excitent et nourrissent des passions malfaisantes qu'ils devraient calmer, et qui répriment par d'odieuses entraves, contraires à la loi fondamentale de l'état, le généreux élan d'un patriotisme éclairé, qui, bien dirigé, nous placerait bientôt au niveau d'une nation voisine, libre, riche et heureuse, avec laquelle nous sommes appelés à exercer la plus noble influence sur les progrès de la civilisation en Europe et dans

le Nouveau-Monde. L'intérêt bien entendu des gouvernemens, et surtout des rois, est exactement le même que celui des peuples; pourquoi faut-il que des hommes égoïstes, corrompus et intrigans, calomnient toujours les nations dans l'esprit des monarques, et veuillent placer les monarques dans une sorte d'état d'hostilité, ou du moins de défiance à l'égard des peuples, dont ils ont soin d'isoler le trône pour se réserver le monopole du pouvoir et l'exploiter à leur profit ! M. A. J.

Périgueux (*Dordogne*). — *Compagnie des mines de houille du Lardin.* — Le comte de Cintré, préfet de la Dordogne, a accueilli avec empressement la proposition qui lui a été faite de rassembler la collection des minéraux utiles de son département, et de l'exposer dans la salle où la *Société d'agriculture* tient ses séances. Cette collection naissante, consacrée aux arts, au commerce et à l'industrie, se divise en combustibles, minérais, matériaux de constructions, et amendemens pour les cultures, et renferme, par conséquent, les échantillons des houilles, des lignites, des minerais de fer, de plomb, de cuivre et de manganèse, qui abondent dans la Dordogne, ainsi que les pierres d'appareil, les terres argileuses, les sables, les marnes, les plâtres, les pierres à chaux, etc. Ainsi, grâce au zèle éclairé de ses administrateurs, la ville de Périgueux aura donné le premier exemple d'une collection minéralogique locale et essentiellement utile. (*Extrait d'une Lettre adressée à la Direction de la Revue*).

PARIS.

Institut. — *Académie des sciences.* — *Mois de* Janvier 1825. — *Séance du* 3. — M. de Humboldt communique à l'Académie des extraits de lettres d'Italie et de l'Amérique méridionale. Les objets de ces communications sont : 1° l'emploi d'une nouvelle écorce dans l'hôpital de Padoue, par M. Bréra, professeur de clinique, écorce à laquelle on a donné préalablement le nom de *quina bicolor*, et qui, à de très-petites doses, est plus fébrifuge que le meilleur *cinchona califaya*. Le *quina bicolor* ressemble par les caractères extérieurs plus à l'écorce d'une *simaroubée* ou d'une *rutacée*, surtout à l'écorce du *bomplandia*, qu'à celle d'un cinchona ; 2° les travaux de MM. Boussingault, Rivero et Roulin à Santafé de Bogota. Ces voyageurs ont continué leur nivellement barométrique des Cordillères, entre Mérida, les mines d'émeraudes de Muzo et Bogota. Ils ont observé les variations horaires du baromètre sur les côtes et à 2,600 mètres de hauteur. Ils ont analysé une aérolithe du poids de 1,600 livres, trou-

vée sur le dos des andes; le pigment de Bignoina chica qui, analogue à l'indigo, offre cependant un principe végétal *sui generis;* les eaux thermales de Mariara, desquelles se dégage du gaz azote très-pur; le lait de l'arbre de la vache, qui est nourrissant et contient de la fibrine et de la cire; le principe vénéneux et extrêmement irritant du suc du *stura crepitans;* enfin, les substances salines confusément cristallisées que les Indiens retirent du lac Alpin des andes de Mérida, appelé *Laguna del urao.* MM. Rivero et Boussingault ont trouvé l'urao composé de 0, 39 d'acide carbonique, 0, 41 de soude et 0, 19 d'eau. C'est un mélange de carbonate et de bicarbonate de soude, entièrement semblable au sel *Trona* des lacs de natron d'Afrique analysé par Klaproth. Ces voyageurs ont aussi communiqué à MM. de Humbold et Arago non-seulement deux tableaux de positions déterminées en longitude, mais aussi tous les détails des observations astronomiques) angles horaires, hauteurs circumméridiennes d'étoiles et du soleil, immersion et émersion des satellites de Jupiter, etc.) dont les résultats ont été déduits. Les observations astronomiques de MM. Rivero, Boussingault et Roulin rectifient la géographie d'une partie de l'Amérique du Sud qui n'offrait jusqu'ici aucun point déterminé avec précision, savoir 1° le terrain compris entre la Sierra Névada de Mérida, le lac de Maracaybo et Bogota; 2° le cours du Rio Meta, qui lie le système des positions de l'Orénoque à celui des andes de la Nouvelle-Grenade et du Rio Magdalena.— L'Académie procède à l'élection d'un correspondant dans la section d'économie rurale, en remplacement du baron Dumont de Courset, décédé. Le nombre des votans est 51. M. Jaubert de Passa, résidant à Perpignan, réunit 28 suffrages au premier tour de scrutin; il est proclamé. — M. Laboulinière, sous-préfet d'Étampes, adresse à l'Académie son ouvrage en 3 vol. intitulé : *Itinéraire descriptif et pittoresque des hautes Pyrénées françaises.* L'intention de l'auteur est de concourir pour le prix de statistique de l'année 1824. — M. Pelletan fils, lit une note sur les phénomènes galvaniques qui accompagnent l'acupuncture. (MM. Duméril, Ampère et Magendie, commissaires déjà nommés pour l'examen du mémoire présenté récemment par M. Jules Cloquet. Voy. *ci-dessus*, p. 469.) — M. Lacroix fait, au nom d'une Commission, un rapport sur la traduction d'Apollonius de Parge, par M. Peyrard. Ce savant avait déjà rendu un véritable service aux sciences, en traduisant dans notre langue, pour la première fois, en 1807, les *Traités d'Archimède.* Son travail fut approuvé par l'Académie, sur le rapport de MM. Lagrange et Delambre. Encouragé

par ces suffrages, M. Peyrard entreprit une traduction complète des ouvrages de géométrie pure d'Euclide, traduction qui donna lieu à deux rapports très-favorables, le premier par MM. Lagrange, Legendre et Delambre, en 1809; le second par MM. Delambre et Prony, en 1814, et dans lesquels il fut invité à donner la traduction d'Apollonius dont il s'occupait. La mort interrompit l'impression de son ouvrage, très-digne d'attirer l'attention des hommes instruits. Mais ce travail n'étant pas du nombre de ceux qu'un prompt débit recommande aux spéculations des libraires, la Commission pense que l'Académie doit exprimer le vœu que l'impression de la traduction de M. Peyrard soit facilitée par des encouragemens, ainsi que l'a été celle d'Euclide. — M. Dupuytren lit la première partie d'un mémoire sur les anus artificiels. — L'Académie reçoit de M. Poncelet, capitaine du génie, un mémoire sur les roues verticales à palettes courbes mues en dessous, suivi d'expériences sur les effets mécaniques de ces roues. (MM. Arago et Navier, commissaires.)

— *Du* 10. — M. Turban père, adresse des semelles anti-catharrales, dites *Turbantines*. (MM. D'Arcet et Silvestre, pour un rapport verbal.) — M. Larrey fait distribuer des exemplaires de son écrit intitulé : « Mémoire sur une nouvelle manière de réduire ou de traiter les fractures des membres, compliquées de plaies. » Il demande qu'il lui soit permis d'aspirer à la place vacante par la mort de M. Deschamps, et il énonce ses titres à cette élection. Sa lettre est renvoyée à la section de médecine et de chirurgie. — M. Delille, correspondant, adresse un mémoire sur les dangers de l'emploi des champignons sauvages dans la cuisine. — MM. Duméril et Latreille font un rapport sur le mémoire de MM. Pelletier et Huzard fils, contenant des recherches sur les sangsues. « Les auteurs de ce mémoire avaient été chargés d'éclairer l'autorité sur les moyens de faire cesser les plaintes qui lui sont souvent adressées relativement à la mauvaise qualité des sangsues employées en médecine. Les deux principaux points qu'ils se sont proposé d'examiner sont : 1° de déterminer les causes qui, dans certains cas, rendent fort difficiles à guérir les petites plaies produites par ces animaux ; 2° de reconnaître les circonstances qui font que certaines sangsues ne piquent pas la peau sur laquelle on les applique. Sur le premier point les auteurs sont d'accord avec les médecins pour reconnaître que les inconvéniens reprochés aux sangsues, doivent être le plus souvent attribués soit au tempérament des malades, soit à la nature de la maladie, soit aux manœuvres employées pour détacher les sangsues

de la plaie, soit aux corps étrangers employés pour arrêter le sang et fermer les plaies. Relativement au second point, MM. Huzard et Pelletier ont reconnu qu'on livre très-souvent au commerce des espèces de sangsues qui, au premier aperçu, ressemblent tout-à-fait aux *sangsues médicinales*, mais qui en diffèrent complétement, 1° en ce qu'elles n'ont pas, comme celles-ci, la bouche munie de petites scies en rondaches propres à produire les incisions de la peau qui donnent issue au sang que l'animal suce; 2° par la conformation de leur estomac et de leur canal intestinal. Les expériences des auteurs leur ont prouvé que les fausses sangsues ne peuvent être employées en médecine, parce qu'elles ne mordent pas. M. Dutrochet avait déjà décrit, en 1817, l'*annelide* présenté comme une espèce nouvelle par MM. Huzard et Pelletier; mais il s'était glissé dans son travail quelques erreurs sur les mœurs, les habitudes et l'organisation de cet animal, qui, pendant une année, a été l'objet particulier des études des auteurs. L'Académie décide que leur mémoire sera inséré dans le recueil des Savans étrangers.—MM. Duméril et Cuvier font un rapport sur le mémoire de M. DE FÉRUSSAC, relatif à l'animal de l'*Argonaute*, et qui a pour but d'éclairer la question de savoir si ce mollusque fabrique lui-même sa coquille, ou s'il profite, comme quelques crustacés, d'une demeure construite mais abandonnée par un autre animal, ainsi que M. de Blainville l'a prétendu de nouveau en 1818. L'individu décrit et figuré par M. de Férussac, et dont il a présenté un dessin très-exact à l'Académie, portait toutes les marques en relief et en creux des sillons et des lignes saillantes qu'on peut observer dans l'intérieur de la coquille. Ce fait, tous les argumens réunis par M. de Férussac, l'observation de Duvernoy qui, dans le *Dictionnaire des sciences naturelles* insiste deux fois sur l'existence de la coquille sur les embryons observés dans les œufs, semblent prouver que l'argonaute sécrète lui-même sa coquille. L'Académie accueille ce travail et engage l'auteur à le publier. — M. DUPUYTREN continue la lecture de son mémoire sur les *anus artificiels*. (MM. Portal et Duméril, commissaires.)

— *Du* 17. — M. MAGENDIE annonce qu'il a constaté sur une femme affectée de cataractes l'insensibilité de la rétine. Le contact de l'instrument sur la rétine n'a produit aucune sensation appréciable. La malade a recouvré la vue immédiatement après l'opération. — M. de BASTEROS lit un mémoire qui a pour objet la description géologique du bassin tertiaire du sud-ouest de la France, comprenant des observations générales sur les mollusques fossiles, et la

description particulière de ceux qu'on rencontre dans ce bassin, avec 7 planches (MM. Brongniart et Beudant, commissaires). — M. Michel Fodera, correspondant, écrit à l'Académie pour lui communiquer le résultat des recherches qu'il a faites récemment et qui concernent la contraction musculaire, l'action des divers agens sur le système nerveux et sur la fibre musculaire, et la formation de globules blancs analogues aux globules du sang. Il indique plusieurs résultats de ses observations et annonce qu'il s'empressera d'offrir à l'Académie le mémoire détaillé dont il prépare la rédaction. — M. Collin, professeur à l'École militaire, présente un premier mémoire sur la fermentation du sucre.— M. Cauchy présente un nouveau mémoire sur l'intégration des équations linéaires et sur le mouvement des plaques élastiques rectangulaires. — M. Giroux lit la première partie d'un mémoire sur la génération. (MM. Pelletan et Huzard, commissaires.) — M. Bailly donne lecture d'un mémoire intitulé : Recherches statistiques sur la durée moyenne des fièvres intermittentes. (MM. Chaussier et Magendie, commissaires.)

— *Du* 24. — Le ministre de la marine adresse une note de M. Berlin de Laveal, qui croit avoir découvert une nouvelle méthode pour conserver l'eau douce à la mer. (MM. Thénard et de Rossel, commissaires.) — M. Ferrand adresse un dessin de son levier moteur amélioré. (Commissaires déjà nommés, auxquels l'Académie joint M. Dupin.) — M. *Paul* Coquebé adresse un mémoire sur une expérience d'acoustique propre à découvrir le rapport et le nombre des sons harmoniques graves produits par la coëxistence de deux ou plusieurs sons donnés, etc. (MM. Prony, Dulong et Fresnel, commissaires.)—M. Richardot, chef de bataillon d'artillerie, adresse une notice sur un moyen économique qui se présente de soi-même pour l'établissement des paratonnerres. (MM. Arago et Girard, commissaires.) — Sur l'avis affirmatif de la section de médecine et de chirurgie, l'Académie décide au scrutin, que M. Deschamps sera remplacé et que la section fera sa présentation dans la séance suivante. — M. Raspail présente un mémoire intitulé : Essai d'une classification des graminées fondée sur l'étude physiologique des caractères de cette famille. (MM. de Jussieu, Mirbel et Dupetit-Thouars, commissaires.) — M. Gaymard, au nom de M. Quoy et au sien, lit un mémoire intitulé : Observations sur les biphores et les beroès, suivi de la description de plusieurs espèces nouvelles. (MM. Geoffroy Saint-Hilaire et Latreille, commissaires.)—M. Moreau de Jonnès communique des détails sur deux tremblemens de terre qui ont eu lieu aux Antilles le 30 octobre et le 30 novembre derniers,

et sur l'apparition du *cholera morbus*, à Astracan. (Voy. *ci-dessus*, p. 542 et 543.) — M. LATREILLE lit une notice sur un insecte du genre des brachycères, considéré comme un talisman par les femmes du royaume de Berta. — M. Lassis lit une note intitulée : De la dissidence qui règne entre les médecins sur tout ce qui concerne les maladies épidémiques.

—*Du* 31.—M. BRIOT, professeur de chirurgie à l'École secondaire de médecine de Besançon, adresse deux ouvrages manuscrits pour concourir au prix fondé par M. de Monthyon. Le premier est un mémoire sur un nouveau *forceps;* le second de nouvelles considérations sus les voies lacrymales, leurs maladies et les moyens de les guérir. Ces mémoires seront remis à la Commission qui sera chargée d'examiner les pièces du concours. La même Commission prendra connaissance d'un mémoire adressé par M. CHOYSET, officier de santé à Cus, canton de Noyon (Oise), qui a joint à son manuscrit une boîte qui renferme divers instrumens. — M. *François-Casimir* BAYEUL présente un mémoire descriptif et un modèle d'une cheminée dite à *la Bayeul*. Ces objets seront remis à la Commission chargée de l'examen des pièces de concours.—M. MORIN adresse de Strasbourg deux écrits, dont l'un est intitulé : Des huîtres et des moyens de les conserver fraîches; et l'autre : Mémoire sur l'aérostation. M. Thénard examinera le premier mémoire; MM. Gay-Lussac et Dulong le deuxième. — M. MATHIEU est adjoint à la Commission chargée de faire un rapport sur le mémoire de M. BOSCARY, relatif à la perspective. — M. VOISARD, répétiteur à l'école d'artillerie et du génie à Metz, écrit à l'Académie pour lui soumettre ses recherches sur la détermination des fonctions de deux variables, dont les coëfficiens différentiels du premier ordre sont donnés implicitement. (MM. Ampère et Cauchy, commissaires.) — Un mémoire par M. *Samuel* PUGH, et intitulé : Du calorique et de la lumière, est renvoyé à MM. Arago et Fresnel. — M. Bosc lit, au nom d'une Commission, un rapport sur un ouvrage de M. DELISE, intitulé : Suite de l'histoire des lichens et spécialement du genre *roccelle*. L'Académie avait approuvé précédemment le travail de M. Delise sur le genre *stricte*. Le genre *roccelle*, connu par l'emploi d'une de ses espèces dans la teinture, ne compte que 7 espèces, tandis que le genre *stricte* en contient 60. Les roccelles ne croissent que sur les rochers au bord de la mer. Le rapporteur termine en disant que l'ouvrage de M. Delise n'est nullement inférieur au précédent, et qu'il est à désirer pour l'avantage de la science, qu'il soit livré à l'impression et à la gravure.—M. Duméril lit un rapport sur l'ouvrage de M. DUPUYTREN,

relatif à une nouvelle méthode pour guérir les anus contre nature. Les deux mémoires de M. Dupuytren peuvent être considérés comme un traité complet de cette affligeante maladie : C'est, dit M. le rapporteur, un ouvrage *ex professo*, tel que la science devait l'attendre d'un praticien instruit et expérimenté ; l'auteur a rendu un grand service à l'humanité, et l'Académie peut exprimer le vœu de lui voir bientôt publier ce travail. (Approuvé.) — M. Duméril fait un rapport verbal sur l'ouvrage de M. le docteur Béclard, intitulé : Élémens d'anatomie générale ou descriptive de tous les genres d'organes qui composent le corps humain. — M. Becquerel lit un mémoire qui a pour titre : Du pouvoir conducteur de l'électricité dans les métaux, et de l'intensité de la force électro-dynamique en un point quelconque d'un fil qui joint les deux extrémités d'une pile. (MM. Arago et Dulong, commissaires.) — M. Cauchy présente un mémoire d'analyse. — M. Collin lit son premier mémoire sur la fermentation du sucre. (MM. Vauquelin et Thénard, commissaires.) — M. Delapylaie lit une notice sur l'encornet des pêcheurs (*Laligo piscatorum*), espèce de calmar qui abonde en juillet dans l'Océan, à l'île Saint-Pierre et dans quelques golfes de l'île de Terre-Neuve. A. Michelot.

—*Académie française.*—L'Académie française a tenu, le 1er février, une séance extraordinaire dans laquelle M. Lemercier, membre de cette Académie, a fait hommage de la seconde partie de ses *Chants héroïques des montagnards et matelots grecs*, en vers français (1 vol. in-8°) et M. Mollevaut, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, de ses *Chants sacrés* (1 vol. in-12). M. Auger a lu une *Notice historique et littéraire sur la comtesse d'Escarbagnas de Molière ;* M. Laya, une *Notice sur Solon*, considéré *comme législateur*, extraite de son *Histoire littéraire de la Grèce*, et une autre notice sur *Pittacus de Mithylène ;* et M. le comte Daru, une épître en vers *sur la nature de l'homme.*

— L'*Académie française*, dans sa séance du 24 février, a procédé à la nomination d'un membre en remplacement de M. le comte Ferrand, et a élu M. *Casimir* Delavigne. Sur 27 votans, M. Casimir Delavigne a obtenu, au premier tour de scrutin, 26 suffrages, et M. *de* Valori, 1.

— *Académie des Beaux-Arts.* — Cette Académie, procédant à la nomination d'un membre pour remplir la place vacante par la mort de M. Girodet, a nommé (le 12 février), à la majorité absolue des suffrages, M. Thevenin, ancien directeur de l'École royale de France à Rome. Celui des autres candidats qui a réuni après lui le plus grand nombre de suffrages est M. *Horace* Vernet.

Gymnase normal militaire. — Le gouvernement français s'occupe de l'organisation définitive du Gymnase normal et militaire, dirigé par le colonel Amoros. S. E. le ministre de la guerre, voulant donner à cette institution tous les développemens qu'elle réclame, a nommé une commission, composée de M. le baron Rogniat, président, de MM. les généraux Quinzonnas, d'Hautpoul, Desprez, et de M. Vauchel, intendant militaire, pour examiner, dans toutes leurs parties, les exercices gymnastiques, et lui en faire un rapport détaillé. — Sans revenir sur les avantages que présentent ces exercices exécutés par des soldats armés et non armés, nous allons offrir à nos lecteurs une rapide analyse de la séance générale du 12 janvier 1825, à laquelle ont assisté MM. les membres de la commission nommée par le ministre. Un grand nombre de militaires, de la garde, de la ligne et des sapeurs-pompiers, anciens élèves du Gymnase, ont exécuté les différens exercices. — M. Amoros a donné à la commission une idée des exercices qu'il appelle *élémentaires;* et qui consistent à faire chanter différens morceaux de musique dont chaque rhythme correspond à divers mouvemens des jambes, des bras et du corps, que les élèves exécutent sur place : un métronome règle ces mouvemens. L'élève apprend ainsi à mesurer le tems et l'espace, à coordonner les mouvemens *de la marche ordinaire*, à précipiter les pas de la *marche accélérée*, et les sauts de la *course gymnastique :* ce qu'il fait sur place, il peut le répéter sur le terrain. Ces exercices impriment aux différens mouvemens un rhythme qui leur est propre; ils donnent plus de développement à la voix, plus de force aux poumons, ils assouplissent les articulations des membres, disposent les élèves à la fatigue et aux grands mouvemens des exercices en plein air. La commission était trop éclairée pour ne pas apprécier les avantages du chant appliqué aux exercices gymnastiques. Pour habituer les élèves à garder l'équilibre, si nécessaire au passage des poutres, M. Amoros fit prendre à trois professeurs du gymnase un boulet de six livres, tenu tantôt avec la main gauche, tantôt avec la main droite, l'extrémité supérieure horizontalement tendue et portée en avant. Le même exercice fut répété sur les extrémités inférieures, le boulet étant soutenu alternativement par l'un et l'autre pied. Supporter l'effort, assurer la station, rendre fixes tous les points mobiles du corps, assujétir les extrémités au tarse, et faire des diverses parties de celui-ci un tout solide qui soutient l'effort et rétablit le centre de gravité; telles sont les principales actions musculaires qu'exige cet exercice. — Les élèves firent ensuite, dans la cour et le stade, l'application des principes théo-

riques qu'ils venaient de puiser dans les principes élémentaires. Ici les membres de la commission ont pu se convaincre de l'utilité de la méthode suivie dans le gymnase. Ils ont vu avec quelle précision les élèves ont exécuté la course précipitée et le pas de la course de résistance. Des hommes armés en guerre se sont aussi exercés à courir sur le terrain, en conservant leur alignement, et en réglant leurs mouvemens avec précision et méthode. De la course générale on est passé à plusieurs luttes, qui sont préparatoires à beaucoup d'autres exercices; et, pour prouver à la commission combien ces luttes augmentent rapidement les forces des élèves, plusieurs d'entre eux ont obtenu 350, 440 et 550 degrés du dynamomètre libre. C'est au moyen de cet instrument que M. Amoros calcule le développement progressif de l'action musculaire des élèves. Nous avons vu des hommes faibles et timides acquérir en peu de tems, par les exercices gymnastiques, une force considérable et une grande hardiesse, et leur énergie morale s'élever en proportion de l'accroissement de leurs forces physiques. — De ce stade, les élèves sont allés au parallélogramme des machines. Là on a vu, en même tems, les uns passer sur des plans inclinés, franchir des barrières, grimper aux mâts; les autres marcher sur des poutres horizontales vacillantes. Des hommes armés, précédés du tambour qui battait la caisse, ont passé sur des poutres étroites avec la même assurance qu'ils auraient eue s'ils avaient marché sur la terre. Plusieurs montaient des échelles de 36 pieds de haut, puis en descendaient en se laissant glisser suivant les règles que leur avait apprises leur habile directeur. On en a vu monter sur les portiques en se servant de cordes, de perches, d'hommes suspendus qui leur servaient d'échelles, et descendre, par les mêmes moyens, avec la plus grande facilité. MM. les membres de la commission, surpris de la force, de la souplesse, de l'agilité et de l'adresse que les élèves ont montrées, ont témoigné à M. Amoros toute leur satisfaction, et ont apprécié à leur juste valeur l'utilité de semblables exercices. — L'*assaut de la tour* eut ensuite lieu. Cet exercice consiste à monter au sommet d'une tour par la seule force des phalanges des doigts, et sans le secours des pieds : de là on a donné l'assaut à un vieux mur; en un instant on le vit couronné d'hommes qui en descendirent avec autant d'adresse qu'ils avaient mis d'activité à y monter. La séance fut terminée par les *exercices de voltige* sur des chevaux de bois et sur le cheval vivant, et l'on se rendit en ordre à la classe des exercices élémentaires. C'est là qu'à la fin de chaque séance les vainqueurs viennent recevoir les prix dus à leur courage, à leur

force, à leur agilité; les moins habiles, en applaudissant aux succès de leurs camarades, se promettent de vaincre bientôt à leur tour. C'est aussi là que le colonel Amoros distribue les prix de vertu à ceux que les exercices gymnastiques ont porté à quelque action utile, bienfaisante. Le but de ce directeur n'est pas seulement de régler les mouvemens du corps, de développer les forces, d'inspirer le courage, de faire naître la bravoure, mais aussi d'apprendre aux élèves à profiter des avantages de cette éducation physique pour prêter leur appui au faible et secourir leurs semblables dans toute espèce de danger. Les soldats, en profitant des positions dans lesquelles ils peuvent se trouver, puisent dans les leçons morales des principes de générosité, d'humanité et de bienfaisance. — Lorsqu'on assiste pour la première fois aux exercices dont nous venons de donner une idée, on craint de voir, à chaque instant, se multiplier des événemens fâcheux; mais cette crainte cesse lorsqu'on apprend comment les élèves passent des exercices les plus simples et les moins dangereux aux exercices les plus compliqués et en apparence les plus périlleux. Les leçons élémentaires accoutument les élèves à mesurer graduellement leurs forces; on les fait marcher, par gradation, du simple au composé, comme dans les sciences on procède du connu à l'inconnu pour arriver en peu de tems à une instruction solide. Il suffit de fréquenter pendant quelque tems le gymnase et de s'identifier avec la méthode du directeur, pour se convaincre que les accidens qui arriveraient aux élèves devraient être imputés à leur désobéissance, à leur présomption, ou à l'oubli des principes de l'art gymnastique, si bien développés et si judicieusement appliqués dans cet utile établissement. D'ailleurs, toutes les précautions sont prises pour éviter que les chutes soient dangereuses; une couche épaisse de sable est répandue au pied de chaque machine, des filets sont tendus autour des mâts et des portiques; on soutient à l'aide de ceintures les élèves inhabiles, et des professeurs veillent sans cesse sur eux, tout en dirigeant leurs mouvemens et en rassurant leur hésitation. — Les élèves, dans cette séance remarquable, ont montré la plus grande docilité, et ont fait un juste application pratique de la théorie qu'ils avaient acquise(1).

DEAUELLES, D. M. P.

---

(1) Le *Gymnase normal* est situé place Dupleix, entre la barrière de Grenelle et le Champ-de-Mars. — Les séances pour les élèves civils ont toujours lieu, les jeudis et les dimanches, de 3 à 5 heures de l'après-midi, en été, de 2 à 4 heures, en hiver. M. AMOROS demeure rue Malar, n° 15, au Gros-Caillou.

Météorologie. — Variations de la température, limites de la chaleur et des froids observés dans l'air et dans l'eau. — En réunissant un très-grand nombre d'observations du thermomètre, et en les comparant entre elles, M. Arago en a déduit les conséquences suivantes : 1° dans aucun lieu de la terre, et en aucune saison, un thermomètre élevé de deux ou trois mètres au-dessus du sol, et à l'abri de toute réverbération, n'atteindra le 37me degré de Réaumur, ou le 46me degré de l'échelle centigrade ; 2° en pleine mer, quels que soient le lieu et la saison, la température de l'air ne dépasse point 24 de Réaumur, ou 30° centigrades ; 3° le plus grand degré de froid qu'on ait observé sur notre globe, avec un thermomètre suspendu dans l'air, est de 40° R, ou 50° centigrades ; 4° l'eau de la mer, sous aucune latitude et en aucune saison, ne prend une température supérieure à 24° R, ou 30° centigrades. F.

Industrie. — Classeur, ou *Méthode sûre et facile pour classer tous ses papiers* (1). — M. Morel a donné le nom de *classeur* à une sorte de serre-papier fort ingénieux, dont il est l'inventeur. Le *Classeur* se compose d'un certain nombre de portefeuilles réunis en un même volume, et destinés chacun à recevoir des papiers de différente nature, qu'indiquent des étiquettes saillantes, dont on peut embrasser l'ensemble d'un seul coup d'œil. Ce *registre d'ordre* convient aux hommes de toutes les professions, au magistrat, au militaire, à l'administrateur, à l'homme de lettres, au simple particulier. Il leur offre, outre l'avantage de débarrasser les bureaux d'une foule de papiers qui y demeurent entassés, confondus, et le plus souvent exposés à se perdre ou à tomber sous des yeux indiscrets, l'infaillible moyen de les conserver toujours en ordre, et de retrouver à tout moment ceux dont on a besoin, quelque nombreux et quelque variés qu'ils puissent être. Cette utile invention, que son auteur s'occupe de perfectionner encore, mérite d'être recommandée à l'attention de tous les hommes très-occupés.

Réclamation. — Aux auteurs de la *Revue Encyclopédique.* — « Messieurs, le *Cours d'Économie politique* que M. Storch a fait pour l'instruction des grands ducs de Russie a été imprimé en 1817 à S.-Pétesbourg, aux frais de l'empereur Alexandre. L'ouvrage devenant rare dans le commerce, des libraires de Paris jugèrent à propos de le réimprimer, en 1823, et me dressèrent d'y joindre quelques notes explicatives et critiques. Je cédai à leur vœu. — Aujourd'hui,

(1) Paris, 1825 ; l'auteur, rue Fromenteau, n° 13.

M. Storch publie une brochure dont les exemplaires portent pour titre : *Cours d'Économie politique de M. Storch, tome V ;* les autres : *Considérations sur la nature du revenu national, par Henry Storch* (1). Quelle que soit la diversité du titre pour un même écrit, son objet essentiel est de me faire un crime de la publication faite à Paris de l'ouvrage de M. Storch, et des critiques que je me suis permises de quelques doctrines propres à cet auteur. — Relativement à ce dernier point, je n'entrerai dans aucune controverse. M. Storch et moi, nous avons exposé nos raisons ; c'est au public à les apprécier. Mais, quand il m'accuse de la *réimpression* de son ouvrage et de lui *avoir enlevé sa propriété*, je ne peux laisser passer cette assertion sans réponse. Ce sont MM. Bossange père et Aillaud qui ont fait réimprimer le livre à leurs frais et à leur profit, et ils étaient en droit de le faire. Ils ont cru que mes notes ajouteraient quelque prix à leur édition : je n'ai vu là dedans qu'un moyen de répandre les utiles vérités de l'Économie politique, et de rectifier quelques-unes des erreurs qui la déparent. C'est le seul reproche qu'on puisse me faire. — Dans ces notes, je crois ne m'être écarté en rien des égards que se doivent deux écrivains qui, avec des intentions droites, cultivent la même science. L'amour-propre un peu trop susceptible de M. Storch n'en a pas jugé ainsi ; il y trouve *de la colère* et *du fiel*, sans qu'il puisse en citer un seul exemple. Dès lors, il se croit en droit de transformer une discussion philosophique en une véritable diatribe, où, en isolant quelques phrases de mes écrits, en citant quelques-unes de mes expressions, sans faire mention des définitions et des restrictions qui les modifient, il me fait dire ce que je n'ai pas dit, et rend obscures les questions les plus claires. — On peut pardonner à un étranger qui ne connaît pas la valeur des mots de notre langue, de se méprendre sur plusieurs significations ; mais il convenait à M. Storch, moins qu'à tout autre, d'intenter à qui que ce fût une accusation de plagiat ; car son *Cours d'Économie politique* (si l'on en excepte les notes qu'il y a jointes et où l'on trouve quelques faits intéressans) est, pour les trois quarts, textuellement copié, sans les avoir cités (2), des ouvrages d'Adam Smith (traduction de Gar-

(1) Brochure de 240 p. Bossange père, rue Richelieu, n° 60. Prix 5 fr.

(2) Les libraires de Paris ont réparé jusqu'à un certain point ce tort, en rétablissant quelques citations ; mais ils ne l'ont fait que dans quelques cas seulement, et jamais pour des phrases éparses dans presque tout son livre, et qui ne sont pas de lui.

nier), de Jérémie Bentham, de Sismondi, de Destutt-Tracy, et des miens. Il en a usé à cet égard si librement, que j'ai retrouvé dans son *Cours* des chapitres tout entiers de mon *Traité d'Économie politique*, depuis le premier mot jusqu'au dernier, le titre du chapitre compris! Il ne suffit pas, pour excuser de semblables emprunts, de dire en général, et une fois pour toutes, dans sa préface, que l'on doit beaucoup à tels et tels auteurs. Le lecteur aimerait à connaître ce que la science doit à chacun d'eux. Il est fâcheux pour M. Storch qu'en s'appropriant le travail des autres avec aussi peu de scrupule, il n'ait pas rendu son ouvrage plus complet. Qu'est-ce qu'un Cours d'Économie politique qui ne traite pas des questions relatives à la balance du commerce, aux monopoles, aux douanes, aux corporations et maîtrises, aux impôts, aux dépenses du gouvernement, à la population, etc., objets qui jouent un si grand rôle dans l'économie des nations, soit qu'on les considère comme moyens ou comme résultats. Un véritable cours d'économie politique est encore à faire. — Agréez, Messieurs, l'assurance de ma parfaite considération. J.-B. Say.

— *Réclamation* au sujet d'une note placée à la suite de l'analyse de l'*Exposition du Système du monde* par M. Delaplace. (*Voyez ci-dessus*, pages 53-54.) — A M. le directeur de la *Revue Encyclopédique*. « Paris, 24 février 1815.—Monsieur, c'est avec une vive affliction que j'ai vu la note qui suit, dans le dernier cahier de la *Revue* (janvier 1815, page 53), l'article où je rends compte de la cinquième édition de l'*Exposition du Système du monde*. L'auteur de cette note ne m'étant pas connu, permettez que je me serve de la *Revue* pour détruire l'impression qu'elle a pu produire sur l'esprit de vos lecteurs. — Il est vrai que M. Delaplace a supprimé de la nouvelle édition du *Système du monde*, la phrase citée dans la note; il a pensé qu'il était mieux de terminer un ouvrage d'astronomie par un résumé des bienfaits de cette science (1) que par une phrase étrangère au but de ce traité. Le goût seul a indiqué cette substitution, et l'auteur ne

(1) « Conservons avec soin, augmentons le dépôt de ces hautes connaissances, le délice des êtres pensans. Elles ont rendu d'importans services à la navigation et à la géographie; mais leur plus grand bienfait est d'avoir dissipé les craintes produites par les phénomènes célestes, et détruit les erreurs nées de l'ignorance de nos vrais rapports avec la nature; erreurs et craintes qui renaîtraient promptement, si le flambeau des sciences venait à s'éteindre. »

cesse pas pour cela d'aimer la *justice et la vérité*, qu'il a défendues dans une longue et honorable carrière. J'ajouterai que je ne vois pas comment les circonstances pourraient inspirer la crainte d'énoncer ce sentiment, qui n'est capable d'offenser aucune puissance : il n'a jamais existé aucun gouvernement, si despotique qu'il ait été, qui, dans ses plus grands excès, n'ait rendu un hommage apparent à la justice et à la vérité; et ce n'est pas sous le nôtre qu'il serait dangereux de proférer ces accens d'une morale pure et inoffensive. — L'auteur de la *Note* reproche à M. Delaplace de n'avoir pas publié d'ouvrages élémentaires. Mais, Monsieur, les *Leçons à l'École normale* et l'*Essai sur le calcul des probabilités*, démentent cette assertion : et, fût-elle vraie, en quoi pourrait-elle diminuer la haute estime que l'Europe porte à ses immortels ouvrages? Quant à moi, qui ne suis peut-être connu dans les sciences que par des ouvrages élémentaires, je ne balancerais pas à les céder tous contre un chapitre de la *Mécanique céleste*. J'ai l'honneur, etc. FRANCŒUR.

P. S. C'est par erreur que, dans l'*analyse*, j'ai cité Buffon au lieu de Fontenelle, comme ayant appartenu aux trois académies.

— *Réponse du Rédacteur de la Note.* — Il me paraît surprenant que M. Francœur se soit mépris sur le sens et sur le but de la *Note* dont il se plaint. — Le rédacteur de cette note a exprimé le regret de ne plus trouver, à la fin de la nouvelle édition de l'*Exposition du Système du monde*, des pensées du plus haut intérêt, et qui terminaient si dignement un aussi bel ouvrage. Ces pensées sont des vérités morales liées intimement aux observations qui les précèdent, observations qu'on lit dans l'édition de l'an VII, aussi bien que dans la dernière, et sans changement dans les expressions. Après avoir exposé les services rendus par les sciences astronomiques, et dit que « leur plus grand bienfait est d'avoir dissipé les erreurs nées de l'ignorance de nos vrais rapports avec la nature, erreurs d'autant plus funestes que l'ordre social doit reposer uniquement sur ces rapports : VÉRITÉ, JUSTICE : voilà ses lois immuables; » l'auteur repousse avec force l'opinion qu'il puisse être utile de tromper ou d'asservir les hommes pour assurer leur bonheur. Toutes ces idées sont grandes, imposantes, aussi bien liées entre elles que les diverses parties du *Système du monde*. Les vérités de cet ordre, surtout lorsqu'elles sont fortifiées par l'autorité d'un nom illustre, sont une possession à laquelle les amis de l'humanité ne peuvent renoncer. Newton, dont le nom est aussi de quelque poids, a terminé l'un de ses ouvrages les plus remarquables par cette pensée digne d'être citée souvent : « Si nous

perfectionnons les sciences, nous pourrons espérer de perfectionner aussi la morale, sans laquelle la science n'est en effet qu'un vain nom. » — M. Francœur paraît n'avoir pas bien compris le peu de mots qu'on lit dans la *Note*, sur les livres élémentaires; certes, on était loin de prévoir que des réflexions générales sur la nature des facultés intellectuelles pussent donner lieu à des réclamations. — Puisque nous sommes ramenés sur cet objet, il ne sera pas hors de propos d'ajouter quelques observations à celles de la *Note*. Le talent de rédiger des ouvrages élémentaires se compose d'un esprit d'analyse exacte et méthodique, et d'une grande clarté d'exposition. En mathématiques, Bezout est, de tous les auteurs d'ouvrages élémentaires, celui qui réunit au plus haut degré ces deux qualités essentielles, et Bezout n'était pas un géomètre du premier ordre. Il semble que l'assortiment et la mesure des facultés nécessaires pour ce genre de composition se rencontre dans l'immense intervalle qui sépare le génie de la médiocrité. Le but est fixé, la route tracée, les limites posées, la carrière devient très-étroite. Le génie y descend rarement, et ne s'y distingue pas toujours; la médiocrité l'envahit, et n'obtient pas plus de succès. Les *leçons données à l'École Normale* ne sont pas un ouvrage élémentaire, et ne devaient en avoir ni la forme ni la rédaction rigoureuse : elles devaient être et sont effectivement des *leçons* dans lesquelles on reconnaît, d'un bout à l'autre, l'auteur de l'*Exposition du Système du monde*. On ne placera pas non plus au nombre de ces ouvrages le *Traité du Calcul des Probabilités* : le lecteur qui, sans aucunes méditations préalables, sans être muni des *élémens essentiels* de ce calcul, imaginerait qu'il a compris le traité, ne serait pas né pour les sciences exactes, et ferait bien d'y renoncer. Les circonstances qui empêchèrent le génie d'Haüy de se développer complétement, furent peut-être ce qui le rendit aussi propre qu'il l'était à rédiger de bons livres élémentaires. L'auteur de la *Mécanique céleste* n'a pas rencontré de pareils obstacles; loin de lui reprocher de n'avoir pas employé quelque partie de son tems à rendre l'entrée des sciences plus facile, on se félicite de ce qu'il a suivi constamment la route de Newton, de Clairaut, de D'Alembert et de Lagrange. Que M. Francœur veuille bien relire la *Note* dont il se plaint; il n'y trouvera certainement pas d'autres pensées que celles qu'on vient d'exprimer, et il sera convaincu que ses réclamations ne sont pas fondées. F.

Théâtres. — Théâtre-Français. — Première représentation de *la Correspondance*, comédie en un acte et en prose. (Mercredi 16 fé-

vrier.) — Il est un précepte sans cesse répété par la théorie, et presque aussi souvent oublié dans la pratique; c'est qu'il faut de l'action dans un *drame*. Des mots délicats, des conversations fines, des sentimens quintescenciés peuvent amuser un instant dans un salon, tout cela est un peu froid à la scène; et ces surprises de l'amour, qui ne surprennent plus personne, ont bien peu d'attrait pour un spectateur qui a deviné votre dénoûment, avant même que vous ayez achevé votre exposition. C'est ce qui est arrivé à *la Correspondance*. M. de Resval est épris de la comtesse d'Orcy : à la vérité, il ne l'a jamais vue; mais la jeune comtesse a long-tems servi de secrétaire à la mère de Resval; ses lettres ont suffi pour l'enflammer, et il vient, sous un nom supposé, faire connaissance avec celle qu'il aime. De son côté, la jeune comtesse, en écrivant au nom de la mère, a éprouvé un sentiment tendre pour le fils, ce qui ne l'empêche pas d'être fort touchée des soins du personnage nouvellement arrivé; et ce double amour commence à inquiéter sa conscience scrupuleuse, lorsque heureusement elle apprend que ses deux amans n'en font qu'un. Les spectateurs ont trouvé que ce petit roman n'avait pas même un intérêt de curiosité, que ces peintures du cœur humain étaient copiées dans les comédies de l'école de Marivaux, et non dans la nature; enfin, on a pensé que quelques détails agréables ne pouvaient tenir lieu d'un tableau de mœurs. L'auteur est, dit-on, une femme d'esprit, à laquelle on doit plusieurs jolis ouvrages, et que l'on a plus d'une fois applaudie sur ce même théâtre, où sa *Correspondance* n'a pas été accueillie.

— ODÉON. — Première représentation de *l'Orphelin de Bethléem*, tragédie en cinq actes. (Mardi 1er février.) L'action de cette tragédie se passe à l'époque où, selon les livres chrétiens, Hérode fit massacrer tous les enfans de la Judée, pour envelopper dans cette épouvantable proscription le Messie, dont l'asile lui était inconnu. Ce danger, commun à tous les enfans de son âge, est bien plus imminent encore pour Éliacin, l'orphelin de Bethléem; Rachel, sa mère, aimée jadis par un hébreu nommé Issachar, a vu son époux tomber sous les coups d'un amant furieux; et c'est ce même Issachar, devenu lieutenant d'Hérode, qui va présider au massacre, dans Bethléem. Il consentirait cependant à sauver Éliacin, si Rachel, qu'il aime encore, voulait l'épouser; mais peut-elle unir sa main à la main sanglante du meurtrier de son époux? Cependant, Issachar, qui ne s'est point laissé fléchir aux larmes de Rachel, ne peut résister aux reproches du patriarche Alcime, son vieux père, et il

promet de sauver l'enfant qu'il venait égorger. Rachel lui confie ce dépôt précieux; mais bientôt, trompée par un faux rapport qui lui persuade qu'Issachar a livré Éliacin à Hérode, elle fait assassiner l'homme qui vient de sauver son fils. Issachar, qui ne connaît pas la main qui l'a frappé, vient mourir sur le théâtre, et révèle en expirant l'asile où il a caché le jeune Éliacin. Hérode, témoin de cette confidence, se prépare à ressaisir sa victime, dont il poursuit la perte avec d'autant plus d'acharnement, qu'il croit que cet enfant est véritablement le Messie, les mages s'étant arrêtés chez Rachel. L'auteur paraît avoir jeté lui-même, à dessein, quelque incertitude à cet égard dans l'esprit des spectateurs, idée malheureuse, qui contribue à diminuer l'intérêt beaucoup plus qu'à l'exciter: il n'y a de touchant au théâtre, que ce qui est parfaitement clair ; il faut que l'esprit comprenne facilement pour que le cœur soit ému. Au cinquième acte, la scène se passe dans le lieu où l'enfant est caché; Hérode s'y présente accompagné de ses soldats, et malgré le désespoir de Rachel et les imprécations d'Alcime, on immole Éliacin. Alors, un soldat vient annoncer que le Messie est sauvé, et qu'il a pris le chemin de l'Égypte. Les fureurs d'Hérode et une prophétie d'Alcime, qui révèle le triomphe de la religion chrétienne, terminent la pièce. — Cette tragédie est dénuée d'intérêt, il n'est pas difficile d'en reconnaître la cause : Issachar, le seul appui de l'orphelin, ne consent d'abord à le sauver qu'au prix d'un hymen que les combinaisons du poëte ont rendu impossible; et lorsque après de longs refus, ce même Issachar prend enfin une résolution généreuse, l'auteur se prive, dès la fin du quatrième acte, du seul ressort dramatique qui pût soutenir quelque espérance. Hérode ressemble trop aux ogres de nos contes de fées, pour qu'un auteur tragique n'ait pas de grandes précautions à prendre avant de l'exposer sur la scène; l'auteur de la pièce nouvelle nous l'a montré beaucoup trop souvent. Alcime et Rachel sont des personnages passifs, qui font de longs discours, ce qui ne suffit pas dans un drame. On démêle cependant parmi ces défauts quelques germes de talent, qui se développeront peut-être dans un sujet mieux choisi. Quelques passages éloquens, quelques mouvemens pathétiques peuvent laisser à l'auteur l'espoir de n'être point exclu d'une carrière où il faut surtout de l'expérience et où il est encore novice; ce drame est son coup d'essai. Nous avons aussi remarqué des traits de mœurs dont nous savons gré au poëte; mais il aurait bien fait de ne point mettre à contribution les pinceaux de son décorateur, pour élever des palais dans une contrée où l'édifice le plus

fameux, dont on ait gardé la mémoire, est une étable. Quand cesserons-nous de prétendre que la tragédie doit toujours, même contre toute vraisemblance, être logée dans une enceinte de colonnes? Croit-on que les douleurs de Rachel eussent été moins nobles et moins touchantes dans la chaumière de Bethléem que dans un palais imaginaire? L'auteur faiblement demandé par quelques voix amies, n'a pas été nommé. — Cette tragédie n'a pas eu de seconde représentation, et nous devons remarquer que c'est une grande preuve de modestie donnée par l'auteur; car, son ouvrage n'a pas été jugé, et la meilleure composition dramatique eût peut-être succombé aux accidens de la soirée. Le héros de la pièce n'a jamais voulu se montrer au public, et ce débutant au maillot a poussé des cris perçans dans la coulisse, quand on a voulu l'amener à sa mère; il a fallu jouer toute la pièce sans lui. Ce n'est pas tout, l'enthousiasme factice des *claqueurs* gagés par le théâtre, a mécontenté les juges compétens; il en est résulté une bataille; le parterre a été déserté, l'orchestre et le théâtre ont été envahis. Après une demi-heure de tumulte, on a continué la pièce; mais la dernière moitié a été écoutée avec peu de bienveillance, et le talent des acteurs, aussi bien que l'impartialité des juges, n'auront pas échappé sans doute à l'influence du désordre. — Cet événement, triste pour l'auteur, a du moins inspiré au directeur de l'*Odéon* une résolution qui mérite de servir d'exemple à toutes les administrations théâtrales qui respectent le public. Il a formellement déclaré qu'il fermerait l'entrée du théâtre à ces mercenaires, payés pour toujours applaudir, *quand même*... Nous devons féliciter le directeur d'une résolution si digne d'éloges, et dont le public lui tiendra compte sans doute, si elle est franchement exécutée.

— Première représentation du *Roman à vendre*, ou *les Deux Libraires*, comédie en trois actes et en vers, précédée d'un *Prologue*. (Jeudi 10 février.) L'auteur de cette comédie est le premier qui se soit présenté sur la scène de l'Odéon, depuis l'expulsion des chevaliers du lustre, et qui ait osé descendre dans la lice, sans le secours de ces malencontreux alliés, qui ont été si funestes à l'*Orphelin de Bethléem;* cette circonstance a fourni le sujet du prologue. L'auteur dont on va jouer la pièce, résiste à toutes les instances que lui fait un ami, pour l'engager à donner les billets d'usage; il prévient en même tems le reproche qu'on pourrait lui faire, d'avoir désigné dans sa comédie des personnages connus. Ce cadre extrêmement léger renferme plusieurs traits spirituels et des vers piquans. — Le sujet de la pièce est fort simple, et se complique cependant d'une foule

de petits détails qui embarrasseraient une analyse; nous tâcherons de le faire comprendre en peu de mots. Un M. Durand, jeune homme de Limoges, arrive à Paris avec un roman de sa composition, auquel Derville, son ami, qui connait les libraires de la capitale, promet d'assurer la vogue au moyen d'un titre bizarre, et en le donnant pour une production étrangère. Cette précaution prise, Derville met en présence M. Fortuné, libraire à la mode, et M. Bertrand, libraire de la vieille roche, qui se disputent le manuscrit, et qui, piqués par la lutte d'une folle enchère, le poussent à un prix exorbitant; enfin, le chef-d'œuvre reste au libraire à la mode, qui bientôt, apprenant qu'il a été dupé, dupe à son tour son vieux confrère, en lui cédant un mauvais marché. Mais Durand dévoile tout le mystère à l'honnête bouquiniste qui, touché de la bonne foi du jeune homme, lui donne la main de mademoiselle Adèle, sa fille, que Durand aimait en secret. Adèle était en même tems courtisée par Fortuné, et par un certain Gelon, son cousin, dont l'auteur a fait une caricature de journaliste. Il résulte à peine de cette double rivalité l'apparence d'une intrigue. — Lorsqu'un poëte compose une comédie en trois actes, qui manque à la fois d'action et d'intérêt, il faudrait au moins qu'il tâchât d'y suppléer par la peinture de quelque caractère un peu saillant, ou de quelqu'un de ces ridicules dignes d'occuper le parterre, parce qu'ils tiennent une grande place dans la société. Mais que nous font les manies de deux libraires, et quelques épigrammes contre les romantiques ou les journalistes? Il y a là de quoi égayer quelques scènes, effleurer quelques amour-propres; mais cela ne suffit pas pour attacher pendant une heure l'attention du public. Néanmoins, nous devons dire que l'auteur a tiré tout le parti possible de ce canevas trop léger; ses vers sont tournés avec élégance, sa plaisanterie est de bon goût, et les agrémens du dialogue font regretter qu'il n'ait pas brodé sur un fond plus solide. Nous avons aussi remarqué deux scènes fort bien faites, l'une est un démêlé entre Gelon, le journaliste, et le libraire Fortuné, qui se parlent sur un ton aigre-doux assez comique; l'autre est la scène de l'enchère, qui finit par une querelle sanglante entre les deux libraires; cette querelle ressemble un peu à celle de Vadius et de Trissotin, comme l'autre scène rappèle le fameux entretien de Célimène et d'Arsinoé; mais, malgré ces réminiscences, ces deux scènes annoncent un véritable talent comique, et produisent de l'effet. L'auteur est M. Bayard. M. A.

Tablettes nécrologiques. — *Le Monnier*, peintre d'histoire, d'un talent distingué, ancien directeur de la manufacture des Gobelins, où il a laissé d'honorables souvenirs, membre de l'ancienne Académie de peinture, de la Société académique des Enfans d'Apollon, de l'Académie de Rouen et de la Société philotechnique de Paris, est mort à Paris, le 18 août dernier. — Parmi les nombreuses compositions qui ont consacré la réputation de cet artiste, on distingue *La peste de Milan*, tableau d'histoire, placé maintenant dans le Musée de peinture de la ville de Rouen, et deux tableaux d'une moindre dimension, représentant, l'un la *lecture* de l'Orphelin de la Chine *chez Mme Geoffrin*; l'autre *la Restauration des arts sous François* Ier, et qui ont été remarqués à l'une des dernières expositions. M. Le Monnier laisse un fils, avocat et homme de lettres, qui cultive la poésie avec succès et qui est auteur d'un petit poëme intitulé : *Course poétique dans les Alpes suisses du canton de Berne*. Cet ouvrage couronné, en 1822, par l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen, promet un bon poëte de plus. Z.

— Depler (*Camille*). — L'enseignement des sciences a fait une perte sensible dans la personne de ce jeune professeur, mort, le 14 novembre 1824, d'une affection de poitrine, à l'âge d'environ trente ans. Dès sa première enfance, ses dispositions précoces avaient attiré l'attention et excité l'intérêt d'un de nos savans les plus distingués, M. Lacroix, dont les conseils et les encouragemens ne lui manquèrent jamais, et eurent la plus heureuse influence sur le développement de ses facultés, et le progrès de ses connaissances. Reçu, en 1811, à l'École normale, il y parvint bientôt aux grades d'élève répétiteur, et ensuite de maître de conférences. Il professait, depuis quelques années, les mathématiques au collége royal de Bourbon, et apportait à l'exercice de ses fonctions, et à plusieurs travaux scientifiques dont il s'occupait, un zèle qui a consumé ses forces et abrégé ses jours. Ses anciens condisciples, les professeurs ses collègues, ses nombreux élèves, les amis que lui avaient faits son honorable caractère, la douceur et la simplicité de son commerce, lui ont rendu les derniers devoirs, et l'un d'eux, M. Dubois, ancien élève de l'École normale, a exprimé sur sa tombe, dans un discours touchant, le vif sentiment de respect dont tous les auditeurs étaient pénétrés. H. P.

TABLE DES ARTICLES
CONTENUS
DANS LE SOIXANTE-QUATORZIÈME CAHIER.
FÉVRIER 1825.

I. MÉMOIRES, NOTICES ET MÉLANGES.

1. Tableau moral et politique de la Grèce, en 1824. *Schinas.* 293
2. Exposition des tableaux en 1824 (5e et dernier article). . . . . *P.-A.* 310
3. Notice Nécrologique sur Girodet (avec son *Portrait*). . . . . *P.-A. Coupin.* 336

II. ANALYSES D'OUVRAGES.

4. Recherches sur les ossemens fossiles, par M. le baron Cuvier. . . . . *De Lacépède*, de l'Institut. 350
5. Cinquième rapport de la Société des prisons de Londres (ouvrage anglais). . . . *A. de Laborde*, de l'Institut. 358
6. Lois sur la compétence des fonctionnaires publics, par M. Dupin aîné. . . . . *Tardif*, avocat. 372
7. Histoire des Ducs de Bourgogne, par M. de Barante. . *S.* 378
8. Manuscrits de l'ancienne abbaye de S.-Julien, à Brioude, par M. Auguste Trognon. . . . . *H. Patin.* 389
9. Archéologie française, par M. Pougens. . . . *B. Jullien.* 396
10. Recherches sur le culte de Bacchus, par M. Rolle. *M.-J. J.* 405

III. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Annonces de 149 *ouvrages, français et étrangers.*

AMÉRIQUE. — *États-Unis*, 4; — *Haïti*, 1. 415
EUROPE. — *Grande-Bretagne*, 16; — *Danemarck*, 5; — *Allemagne*, 8; — *Suisse*, 5; — *Italie*, 13; — *Portugal*, 1; — *Pays-Bas*, 7. 421
FRANCE, 89; savoir : *sciences physiques et naturelles*, 22. 462
Sciences religieuses, morales, politiques et historiques, 36. 483
Littérature, 18. 507
Beaux-arts, 7. 533
Mémoires et Rapports de Sociétés savantes, 1 535
Ouvrages périodiques, 3. 537
Livres en langues étrangères imprimés en France, 2. 539

IV. NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES.

AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE. — *États-Unis : Boston*, Géologie. — *Savannah*, Hiver extraordinaire. — Jonction de la mer Atlantique avec l'Océan Pacifique. — *New-Yorck*, Écoles supérieures. — *Antilles*, Tremblemens de terre. 541
AMÉRIQUE MÉRIDIONALE. — *Cayenne.*—Expédition pour reconnaître l'intérieur de la Guiane. 543
ASIE. — *Indes Orientales*, Choléra morbus. — *Batavia*, Société des sciences. . . . . *Ibid*
OCÉANIE. — Découvertes géographiques. 5

AFRIQUE. — Découvertes géographiques. — *Égypte*, Progrès de la civilisation. — Nécrologie : Gordon. 545

EUROPE.

ILES BRITANNIQUES; *Londres*, Histoire naturelle. — *Hartfield*, Température. — *Londres*, Sophistication du thé; — Instrument pour faire des recherches au fond des eaux; — Perméabilité du verre à l'eau; — Aperçu statistique du commerce de l'Angleterre. 547
RUSSIE. — *Ukraine*, Agriculture. — *S.-Pétersbourg*, Nouveau journal : *Journal du commerce*. 550
SUÈDE. — *Stockholm*, Expédition pour la Colombie. — Nécrologie : Silfverstolpe. 551
DANEMARCK. — *Copenhague*, Propagation de la *Revue Encyclopédique*; — Réclamation au sujet d'un article sur le Jardin des plantes de Paris; — Fondation d'un Athénée; — Nouveau journal : *Messager français du Nord*; — Publication d'un Lexique du latin barbare; — Nécrologie : Arndt. 553
ALLEMAGNE. — *Leipzick*, Société d'antiquaires saxons. — *Lintz*, Population catholique qui embrasse la religion réformée. — *Vienne*, Instruction publique. — *Helmstadt*, Antiquités. — *Leipzick*, Collection de Classiques. — *Berlin*, Théâtres d'Allemagne 555
SUISSE. — *Valais*, Principales dispositions prises par la haute Diète. — *Lausanne*, Questions proposées par la Société Helvétique. — Agriculture : Culture du riz. 557
ITALIE. — *Rome*, Littérature. — Nouvelle Corinne. — Réclamation de M. Scolari. — *Milan*, Nécrologie : Borda; Biamonti. 559
GRÈCE. — *Chios*, Instruction publique. — Hétérie philanthropique 561
PAYS-BAS. — *Bruxelles*, Théâtre : *Olaüs*, tragédie nouvelle. . . 563
FRANCE. — *Chartres*, Rectification de nom (*Dusaulx*). — *Sociétés savantes et Établissemens d'utilité publique : Nantes*, Société académique de la Loire-Inférieure. — *Nevers*, Cours gratuit de mécanique appliquée aux arts. — *Périgueux*, Compagnie des mines de houille du Landin. 564
PARIS. — *Institut* : Académie des sciences : Séance des 3, 10, 17, 24 et 31 janvier; — Académie française : Séance extraordinaire du 1er février; Séance du 24 : Nomination de M. Casimir Delavigne; — Académie des beaux-arts. — Gymnase normal militaire. — Météorologie : Variation de température. — Industrie : Classeur. — *Réclamations* de M. J.-B. Say, au sujet d'une assertion de M. Storch; — de M. Francœur, relativement à la *Note* qui suit son analyse du *Système du monde*; — Réponse du rédacteur de cette note. — THÉATRES. — THÉATRE-FRANÇAIS : Ire représentation de *la Correspondance*, comédie. — ODÉON : Ire représentation de l'*Orphelin de Bethléem*, tragédie, et de *Roman à vendre*, comédie. — TABLETTES NÉCROLOGIQUES : *Lemonnier*, peintre; *Camille Desler*, professeur 567

N° 2. — Février 1825.

ANNONCES BIBLIOGRAPHIQUES ET PROSPECTUS

D'OUVRAGES NOUVEAUX ET DE PUBLICATIONS PROCHAINES,

Pour la France et les Pays Étrangers ;

BULLETIN SUPPLÉMENTAIRE annexé à la REVUE ENCYCLOPÉDIQUE (1).

AVIS ESSENTIEL.

A Messieurs les Auteurs, Libraires, et Éditeurs d'ouvrages, à Paris, dans les départemens et dans les pays étrangers.

Depuis plusieurs années, la grande abondance des livres qu'on publie, rend plus que jamais nécessaires des *annonces* multipliées et distribuées avec discernement et avec profusion, pour les ouvrages que l'on veut faire connaître et dont on désire assurer le débit. Mais ces annonces, contenues dans des prospectus détachés, et qui sont, pour ainsi dire, lancés au hasard, ne peuvent pas produire le même effet que des annonces annexées aux cahiers mensuels d'un ouvrage périodique très répandu, imprimées dans le même format, mais sur deux colonnes pour être plus facilement distinguées du corps de l'ouvrage, brochées avec chaque cahier, et envoyées dans le plus court délai sous les yeux d'un grand nombre d'hommes éclairés, occupés d'études scientifiques, philosophiques ou littéraires, et disposés à recueillir avec soin, pour les lire ou les consulter, tous les ouvrages nouveaux relatifs aux branches des connaissances dont ils s'occupent le plus.

La REVUE ENCYCLOPÉDIQUE ayant donné une grande extension à ses relations, pendant six années d'un succès continu et toujours croissant, se trouve maintenant en circulation dans toutes les parties du monde civilisé, où elle est lue par tous ceux qui veulent se tenir au courant des progrès

(1) Ce *Bulletin Supplémentaire* est composé d'annonces fournies par MM. les Libraires, Auteurs et Éditeurs, et qui ne doivent pas être confondues avec les jugemens portés sur les Ouvrages entièrement publiés, dans les deux sections des *Analyses* et du *Bulletin Bibliographique*, qui font partie de chacun des cahiers de la *Revue*.

de la littérature et des sciences, et qui cherchent, dans les livres, de l'instruction et du plaisir. Elle croit servir les intérêts des écrivains et des libraires, en leur offrant, dans un BULLETIN SUPPLÉMENTAIRE, joint à chacun de ses cahiers, un mode de publication et de circulation rapide, économique et universel, pour les ANNONCES et les PROSPECTUS des ouvrages qu'ils publient. Ces annonces pourront comprendre également les *publications prochaines des ouvrages sous presse et des ouvrages manuscrits* que leurs auteurs, ou ceux qui en sont dépositaires, voudraient faire connaître d'avance aux libraires et au public.

L'inscription des ANNONCES et des PROSPECTUS est fixée à 25 c. par ligne; elle est réduite à 20 c. par ligne, pour les libraires qui ont fait prendre au moins douze abonnemens à la *Revue Encyclopédique*.

MM. les libraires, éditeurs et auteurs, de Paris, des départemens et des pays étrangers, auxquels il conviendra de faire usage du moyen que nous mettons à leur disposition pour imprimer et répandre des *Prospectus* et des *Annonces d'ouvrages*, devront les envoyer, *francs de port*, au BUREAU CENTRAL DE LA REVUE ENCYCLOPÉDIQUE, RUE D'ENFER-SAINT-MICHEL, avant le 15 du mois.

On souscrit, à la même adresse, pour ce Recueil, dont il paraît un cahier de quatorze feuilles d'impression tous les mois. Chaque cahier se compose de *quatre sections* : I. *Notices* et *Mémoires* sur des objets d'un intérêt général. II. *Analyses* d'ouvrages choisis : 1° *Sciences physiques et naturelles;* 2° *Sciences morales et politiques;* 3° *Littérature et Beaux-Arts;* III. *Annonces bibliographiques* d'ouvrages nouveaux, classés par pays, et, dans chaque pays, par sciences. IV. *Nouvelles scientifiques et littéraires.*—PRIX : à Paris, 46 fr. pour l'année; dans les départemens, 53 fr.; dans les pays étrangers, 60 fr.

OUVRAGES ÉTRANGERS.

On n'ignore pas que la France et l'Angleterre sont les deux peuples chez lesquels l'art typographique s'est le plus perfectionné; mais peu de personnes savent que la haute Italie a des droits légitimes à être placée à côté de ces deux grandes nations, par les progrès qu'elle a fait, depuis vingt ans, dans cet art si utile à la civilisation. On connaît la célèbre *Oraison dominicale* de BODONI, chef d'œuvre de beauté et de goût. La ville de Milan, quoique privée des puissans encouragemens dont jouissent les capitales des grands États, et malgré la position malheureuse dans laquelle elle se trouve, per-

fectionne et augmente tous les jours son industrie. Depuis quelques années, il s'y est établi un nombre considérable de fabriques de tout genre, et l'art de l'imprimerie n'y est pas resté en arrière; on en trouve une preuve dans l'entreprise que vient d'y commencer M. Bettoni, typographe, dont le mérite réel est connu, et qui est auteur d'inventions et de perfectionnemens dans son art *. Soutenu par une société de négocians, il publie, sous la direction d'un comité de littérateurs distingués, une collection d'ouvrages italiens choisis, dont le titre est :

6. BIBLIOTECA CLASSICA ITALIANA ANTICA E MODERNA. Cette édition sera divisée en séries de 20 volumes. On ne reçoit les abonnemens que par série; et, lorsque la première série sera finie, on commencera la 2e; après celle-ci la 3e, et ainsi de suite jusqu'à ce que tous les ouvrages vraiment classiques, soit en prose, soit en vers, se trouvent épuisés. Avant de commencer une série, on fera annoncer quels seront les ouvrages qui devront la composer. Il a été déjà publié, en 1824, huit volumes de cette belle collection, c'est-à-dire, deux pour les *Poésies de Pétrarque*, un pour *les Délits et les Peines* de Beccaria, y compris le *Traité du Style*, deux pour la *Jérusalem délivrée du Tasse*, un pour les *Poésies* de Parini, et deux pour les *Discours sur Tite-Live*, *la vie de Castruccio Castracani*, et le *Dialogue sur la Colère*, de Machiavel. On annonce comme étant sous presse, la *Divine Comédie du* Dante, en trois volumes, et *Roland Furieux* de l'Arioste, en six volumes. — Le prix de l'abonnement est de 5 fr. 50 cent. par volume, grand in-8° de trois à quatre cents pages, et de 12 fr. en beau vélin, dont on n'a tiré que soixante exemplaires, qui auront chacun leur numéro.

Comme les personnes qui sont à la tête de cette belle entreprise ont bien plus à cœur l'honneur de l'Italie que l'intérêt personnel, les plus grands soins sont donnés à cette édition. Chaque ouvrage contiendra des notes explicatives et critiques. — La partie typographique mérite beaucoup d'éloges. Nous possédons plusieurs volumes de cette édition, qui sont dignes de l'approbation des hommes de goût. Les épreuves ont été corrigées avec grande attention. Les caractères sont beaux, classés avec ordre. Le papier est d'un beau blanc, et fin.

On s'abonne, à Milan, chez les Éditeurs; à Paris, chez Galignani, rue Vivienne, n° 17; à Londres, chez Treuttel et Würtz.

OUVRAGES FRANÇAIS.

7. VOYAGE PITTORESQUE DE LA GRÈCE, par M. le comte de Choiseul-Gouffier, ancien ambassadeur de France à Constantinople; trois volumes grand in-fol., sur papier nom de Jésus, cartonnés, contenant plus de 300 sujets, gravés par les premiers artistes. Prix, 480 francs. — Les volumes II et III se composent des chapitres 13, 14, 15, 16 et dernier, publiés en quatre livraisons. Prix, 320 fr.; chaque livraison séparée, 80 fr. — Ces deux volumes ayant

* Il vient d'inventer une presse double qui abrége le travail et coûte bien moins que les belles presses qu'on fait aujourd'hui. Le gouvernement Lombard lui a accordé un brevet pour cette invention.

été imprimés à un moindre nombre que le premier, les personnes qui négligeront de les retirer promptement seront exposées à ne pouvoir compléter.

A Paris, premier volume, 1782; deuxième et troisième vol., 1809 à 1824; chez J.-J. Blaise, libraire-éditeur, rue Férou, n° 24, près Saint-Sulpice, éditeur des *Lettres de madame de Sévigné*, 11 volumes in-8°, avec 60 planches; des *Œuvres de Boileau*, 4 volumes in-8°, ornés de 14 figures; des *Œuvres de saint François de Sales*, 16 volumes in-8°, etc. etc.

Les événemens qui viennent de renouveler l'ancienne guerre des Grecs et des Barbares, de ressusciter tant de noms fameux, d'immortaliser encore une fois les poétiques rivages de la Grèce, ne peuvent manquer d'augmenter l'intérêt qu'inspire depuis long-tems le magnifique ouvrage que l'on vient de terminer, et sur lequel nous appelons de nouveau l'attention du public, et particulièrement celle des hommes d'état, des guerriers, des savans, des artistes, des poètes, des philosophes, et de tous les amis des arts et de la civilisation.

La *Revue Encyclopédique* rendra compte avec soin et avec détail de cet ouvrage important. Les immenses travaux et les frais énormes qu'il a coûtés à M. de Choiseul, et depuis à l'éditeur qui en a continué la publication, doivent leur mériter la reconnaissance des amis des lettres. Un nom illustre, et son caractère d'ambassadeur d'un grand roi, ont procuré à M. de Choiseul de grandes facilités pour triompher des obstacles qu'offrait une si vaste entreprise; mais on n'en doit pas moins apprécier le zèle persévérant et éclairé, le courage et le talent avec lesquels elle a été poursuivie.

Plus de 300 gravures ont été exécutées en partie sous les yeux de l'auteur; les autres ont été confiées à des artistes très distingués.

La fin de ce bel ouvrage, nous osons le dire, ne le cède en rien au commencement, qui a fixé l'attention des véritables amateurs. Un beau portrait de M. le comte de Choiseul, d'une ressemblance parfaite, orne le frontispice du troisième volume; il est dû au talent distingué de M. Dien, qui déjà a enrichi tant d'ouvrages de ses belles productions.

—

8. MÉMOIRES DE MISS HENRIETTE WILSON, *écrits par elle-même*; traduction de l'anglais, revue et corrigée par l'auteur. 4 vol. in-12. Ces Mémoires, qui contiennent une foule de détails curieux sur la plupart des personnages marquans de l'Angleterre, vont paraître à la fois en français et en anglais, chez l'Hériller, éditeur, rue Dauphine, n° 36.

—

9. LES PLAISIRS DE LA MÉMOIRE. On annonce la publication très prochaine de la traduction en vers de ce poème anglais de *Samuel* Rogers, par M. *Albert* Montémont, auteur des *Lettres sur l'astronomie*, et traducteur des *Plaisirs de l'Espérance*, ouvrage dont la seconde édition est sur le point de paraître.

IMPRIMERIE D'HIPPOLYTE TILLIARD,
rue de la Harpe, n° 78.

REVUE
ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

ANALYSES ET ANNONCES RAISONNÉES

DES PRODUCTIONS LES PLUS REMARQUABLES

DANS LA LITTÉRATURE, LES SCIENCES ET LES ARTS.

I. MÉMOIRES, NOTICES, LETTRES ET MÉLANGES.

DE LA POPULATION EN FRANCE (1).

Nous allons présenter des *observations sur le mouvement de la population en France, dans une période de six ans, de* 1816 *à* 1823. Les recherches auxquelles nous nous sommes livrés pourront peut-être, au premier coup d'œil, paraître futiles, ou tout au plus, faites pour être offertes à la curiosité. Elles méritent cependant l'intérêt de l'observateur et l'attention de l'administrateur.

---

(1) Cet article a été fait, à ma sollicitation, par un savant professeur dont je m'honore d'avoir été le disciple, et à qui je me suis souvent permis, ainsi que plusieurs de ceux qui apprécient les services qu'il pourrait rendre aux sciences, de reprocher sa paresse. Nous pensons que nos lecteurs se réuniraient à nous pour lui adresser le même reproche, s'il voulait le mériter encore. (M. A. J.)

A diverses époques, on a cherché à déterminer quelques-uns des résultats que nous établissons; mais on y trouve l'incertitude des données sur lesquelles ils reposent. Nous avons eu à notre disposition des élémens qui, par leur étendue et par l'exactitude avec laquelle ils ont été recueillis, donnent une garantie que l'on n'avait pas eue jusqu'ici.

En partant des recensemens faits en 1820, qui ont porté la population de la France, renfermée dans ses limites actuelles, à 30 407 907 habitans, et en tenant compte des variations qu'elle a éprouvées, avant et depuis cette époque, on obtient la population de chacune des années que nous considérons. Leur ensemble présente une masse d'individus s'élevant à 181 916 665, qui, répartis également, donnent, pour chaque année, une population moyenne de 30 319 444. L'erreur de quelques mille, inévitable dans de pareils dénombremens, ne peut avoir une influence sensible sur les rapports que nous allons déterminer. Des opérations semblables font connaître la valeur moyenne de tous les élémens qui doivent entrer dans nos calculs, et donnent les résultats suivans :

Pour abréger, nous distinguerons généralement les deux sexes par les dénominations de mâles et femelles.

Population moyenne.....	30 319 444
Mariages annuels.....	218 917
Naissances totales *id*.....	957 876
Naissances de garçons *id*.....	494 227
Naissances de filles *id*.....	463 649
Naissances totales d'enfans légitimes *id*.....	892 677
Naissances de garçons légitimes *id*.....	460 811
Naissances de filles légitimes *id*.....	431 866
Naissances totales d'enfans naturels *id*.....	65 199
Naissances de garçons naturels *id*.....	33 416
Naissances de filles naturelles *id*.....	31 783

Total des décès annuels.....	764 848
Décès mâles *id*.....	386 453
Décès femelles *id*.....	378 395
Accroissement total de la population *id*....	193 028
Accroissement de la population mâle *id*....	107 773
Accroissement de la population femelle *id*....	85 255

Tels sont les élémens que nous avons à combiner. Pour les rendre plus facilement comparables, nous les ramènerons tous successivement au nombre 1000, et dans les tableaux suivans, nous mettrons en regard la valeur des autres élémens correspondans à cette supposition. Au moyen de cette disposition, la connaissance d'un seul élément suffira pour donner immédiatement celle de tous les autres.

Le premier tableau sert à former tous les autres, dont le nombre égalerait celui de tous les élémens; mais, pour ne pas présenter ici trop de pages couvertes de chiffres, nous n'en donnerons que quatre et nous ne ferons entrer dans les trois derniers que les rapports les plus importans (1).

---

(1) Le mécanisme du calcul décimal est assez connu, pour qu'il soit presque superflu d'avertir que, par le seul déplacement, vers la droite ou vers la gauche, de la virgule qui sépare les entiers des fractions décimales, on a les valeurs correspondantes à un élément supposé 10 fois, 100 fois, etc., plus grand ou plus petit. Ainsi, dans le premier tableau, une population de 1000 habitans donnant 31, 59 naissances, une population de 10 000 donnera 315,9 naissances, une population de 100 000 donnera 3159 naissances; et une population de 100 habitans, 3,159 naissances, etc. On tiendra compte des fractions décimales, ou on les négligera, suivant le degré d'exactitude que l'on désirera obtenir.

Premier tableau.

1000 de population donnent annuellement :	7, 23	mariages.
	31, 59	naissances totales.
	16, 30	naissances de garçons.
	15, 29	naissances de filles.
	29, 44	naiss. totales d'enfans légitimes.
	15, 20	naissances de garçons légitimes.
	14, 24	naissances de filles légitimes.
	2, 15	naiss. totales d'enfans naturels.
	1, 10	naissances de garçons naturels.
	1, 05	naissances de filles naturelles.
	25, 23	décès en totalité.
	12, 75	décès d'hommes.
	12, 48	décès de femmes.
	6, 36	d'accroiss. total de la population.
	3, 55	d'accroiss. de population mâle.
	2, 81	d'accroiss. de populat. femelle.

Deuxième tableau.

1000 mariages annuels supposent :	138 497, 44	de population.
	4 375, 52	naissances totales.
	2 257, 60	naissances de garçons.
	2 117, 92	naissances de filles.
	4 077, 70	naissances d'enfans légitimes.
	297, 82	naissances d'enfans naturels.
	3 493, 78	décès en totalité.
	1 765, 30	décès d'hommes.
	1 728, 48	décès de femmes.
	881, 74	d'accroissement de population.

Troisième tableau.

1000 naiss. annuelles supposent :	31 652, 79	de population.
	228, 54	mariages.
	515, 97	naissances de garçons.
	484, 03	naissances de filles.
	931, 93	naissances d'enfans légitimes.
	68, 07	naissances d'enfans naturels.
	798, 48	décès en totalité.
	403, 45	décès d'hommes.
	395, 03	décès de femmes.
	201, 52	d'accroissement de population.

Quatrième tableau.

1000 décès annuels supposent :	39 641, 14	depopulation.
	286, 22	mariages.
	1 252, 38	naissances totales.
	646, 18	naissances de garçons.
	606, 20	naissances de filles.
	1 167, 14	naissances d'enfans légitimes.
	85, 24	naissances d'enfans naturels.
	505, 27	décès d'hommes.
	494, 73	décès de femmes.
	252, 37	d'accroissement de population.

Chaque résultat consigné dans ces tableaux peut être considéré comme un point fixe sur une échelle graduée, au-dessus et au dessous duquel il sera facile de marquer les variations que le tems amènera, comme on indique les variations thermométriques, en les rapportant à un terme connu. Pour une population particulière qu'on aura intérêt d'étudier, un simple rapprochement fera connaître si elle est plus ou moins favorisée que la population moyenne de la France.

Ces idées et quelques autres qui ne sont qu'indiquées ici, recevront ailleurs des développemens et des applications.

Faisons-en une, en formant un tableau qui mette en présence les six années dont nous avons composé l'année moyenne; on verra avec quelle facilité le mouvement de la population d'une année peut être comparé à celui d'une autre. La quantité dont les résultats relatifs à chaque élément se sont éloignés des résultats moyens consignés dans le premier tableau, est calculée dans la supposition de 100 000 habitans. Elle est affectée du signe + (plus), ou du signe — (moins), suivant que la différence est en excès ou en défaut.

Tableau comparatif.

	1817.	1818.	1819.	1820.	1821.	1822.
Mariages.....	—34	— 13	— 9	—35	+ 3	+88
Naissances totales....	+ 4	—117	+111	— 6	—11	+19
Naiss. de garçons.....	+ 7	— 61	+ 56	— 4	— 4	+ 7
Naiss. de filles.....	— 3	— 56	+ 55	— 1	— 7	+12
Naiss. d'enfans légitim.	+ 9	— 98	+109	— 9	—16	+ 5
Naiss. d'enfans naturels	— 5	— 20	+ 2	+ 3	+ 6	+14
Décès en totalité.....	—16	— 20	+ 86	+11	—67	+ 6
Décès d'hommes.....	+ 8	— 22	+ 44	+ 7	—42	+ 5
Décès de femmes.....	—24	+ 2	+ 42	+ 5	—25	+ 1
Accroiss. tot. de la pop.	+20	— 97	+ 25	—17	+56	+13
Accroiss. de la pop. mâle	— 1	— 39	+ 12	—11	+38	+ 2
Accroiss. de la pop. fem.	+21	— 58	+ 13	— 6	+18	+11

En parcourant la colonne de 1817, on voit que, dans cette année, il y a eu, sur 100 000 habitans, 34 mariages de moins que dans l'année moyenne, 4 naissances de plus, 16 décès de moins, et 20 de plus d'augmentation de la population. Ce dernier résultat se déduit de la comparaison des naissances et des décès, et il offre dans cette année, cela d'assez remarquable, que l'excès de l'accroissement de population a été tout entier en faveur des femmes.

Si on compare les années entr'elles, on trouvera les plus

grands écarts dans les années 1818 et 1819, et les moindres dans l'année 1820. L'année 1822 a donné 122 mariages de plus que l'année 1817, et 4 naissances de moins d'enfans légitimes, toujours sur une population de 100 000.

Il est inutile d'avertir que, si l'on réunit tous les nombres qui, dans les six années se rapportent au même élément, on arrivera à zéro, c'est-à-dire, au résultat moyen que nous avons pris pour point de départ.

Le tableau ci-dessus ne donne que les valeurs relatives. Si l'on veut obtenir les valeurs absolues, il faut avoir recours au premier tableau. On y prend le résultat donné par l'élément qu'on a en vue, auquel on ajoute, ou dont on retranche la quantité dont le même élément s'en est écarté dans l'année que l'on considère. Par cette opération extrêmement simple, on trouve que, pour 100 000 habitans, l'année 1817 a donné 689 mariages, et 210 enfans naturels; que l'année 1818 n'a donné que 3042 naissances, tandis que l'année 1819 en a donné 3270, etc.

Les rapports étant d'autant plus faciles à saisir et à retenir qu'ils sont représentés par des nombres plus petits, nous allons donner les principaux, dans leur expression la plus simple.

Rapports de la population	aux mariages	138 $\frac{1}{2}$	à	1
	aux naissances	31 $\frac{2}{3}$	à	1
	aux décès	39 $\frac{2}{3}$	à	1
	à l'accroiss. de populat.	157	à	1
des naissances	aux décès	5	à	4
	aux mariages	4 $\frac{2}{5}$	à	1
des naissances d'enfans légitimes	aux enfans naturels	13 $\frac{2}{3}$	à	1
	aux mariages	4 $\frac{1}{12}$	à	1
des naiss. de garçons	aux naissances de filles	16	à	15
des décès d'hommes	aux décès de femmes	48	à	47

La détermination du rapport de la population aux naissances et aux décès a été souvent l'objet de la sollicitude du gouvernement et des recherches des philosophes. Partant de données incertaines ou insuffisantes, on a dû être conduit à des résultats très-variables. Les rapports auxquels on s'est le plus longtems arrêté sont : de la population aux naissances, 28 à 1, et aux décès 30 à 1. La combinaison de ces deux rapports imprimerait à la population un mouvement bien moins rapide que celle des deux rapports que nous venons d'assigner.

Dans l'estimation du rapport des naissances mâles aux naissances femelles, que nous avons trouvé de 16 à 15, on a varié depuis 18 à 17 jusqu'à 23 à 22; mais, dans tous les tems, dans les localités les plus restreintes, dans les parties de l'Europe les plus opposées, la supériorité numérique des naissances masculines s'est constamment fait remarquer. Il était naturel qu'on essayât d'expliquer un fait qui paraît se soustraire à l'influence des climats et à l'action des causes diverses qui modifient sans cesse tous les élémens de la population. Les uns ont voulu le faire dépendre d'une cause morale qui, même en l'admettant comme réelle, ne produirait pas l'effet qu'on lui attribue. D'autres ont cru y voir un but et une fin qu'ils ont cherché à justifier par des motifs qui tendraient à rendre la Providence complice de nos caprices et de nos passions.

Quoique l'existence d'une cause constante ne soit pas toujours la conséquence de la régularité que présente certains événemens, ici les indices sont tels qu'il est difficile de ne pas l'admettre, et on ne peut la placer que dans la force reproductrice elle-même, plus favorable à la naissance des garçons qu'à celle des filles. Cette inégalité d'action de la nature sur la reproduction des deux sexes est-elle particulière à l'espèce humaine ? S'étend-elle à tous les êtres vivans ? On pourrait s'en assurer pour les animaux domestiques.

Si les termes qui expriment le rapport des naissances étaient

altérés en faveur d'un des deux sexes, on conçoit que, dans un cas, la marche de la population serait retardée, et accélérée dans l'autre. Le même effet aurait lieu, si, le rapport des naissances restant constant, celui des décès s'en écartait. C'est ce qui est arrivé dans les six années que nous parcourons. La mortalité des femmes s'y est montrée sensiblement plus grande que celle des hommes. Doit-on considérer cet état comme permanent, et faut-il admettre que, pour les femmes, la nature est à la fois avare de reproduction, et prodigue de destruction? ou plutôt, ne doit-on pas le regarder comme passager, et n'est-il pas possible d'en trouver l'origine et la cause dans les circonstances qui ont précédé l'époque que nous examinons? Les longues guerres que nous avons eu à soutenir, succédant aux orages de la révolution, qui ont jeté hors du sol de la France beaucoup plus d'hommes que de femmes, ont dû, en troublant la proportion qui existait entre les deux sexes, produire deux effets qui ne sont opposés qu'en apparence : celui de présenter un nombre de décès femelles plus grand que ne le demande le rapport des naissances, et celui de donner à la population une impulsion favorable à son accroissement.

Cet accroissement a été en effet très-rapide : de 193 028 par an, c'est-à-dire de 1 sur 157 individus. En supposant que ce rapport se soutienne, on peut par l'analyse déterminer l'époque où il aura porté la population à une élévation donnée. On trouve qu'elle serait augmentée de la moitié dans 63 ans 5 mois, et qu'elle serait doublée dans 109 ans 2 mois. Mais, on ne doit pas s'attendre à une telle surabondance d'habitans; car, d'une part, il arriverait à la population ce qui arrive aux eaux d'un fleuve, qui ne peuvent dépasser un certain niveau sans se répandre hors du lit qui les renfermait; de l'autre, il faut considérer que le progrès de la population réagit sur les causes qui le produisent, l'affaiblissant gra-

duellement et finissant par le détruire. On arrivera donc à un terme, qui ne peut être très-éloigné, où la population sera stationnaire, ne présentant, par intervalles, que de légères ondulations renfermées dans des limites très-rapprochées.

Si pour les deux sexes les naissances et les décès étaient toujours proportionnels, les populations mâle et femelle finiraient par se fixer au rapport de ces deux élémens, qui se conserverait sans altération, quelles que fussent les variations de la population, et dans quelque sens qu'elles s'opérassent; mais, s'il s'établit une disproportion qui se maintienne, la part qui revient à chacune d'elles dans la population totale sera changée, ainsi que celle qu'elles prennent dans l'accroissement, ou qu'elles perdent dans le décroissement. Leur rapport, sans cesse modifié, en amènera de nouveaux qu'il serait possible de calculer. On aurait à résoudre cette question : étant donnés les élémens qui règlent la part des populations mâle et femelle dans l'accroissement total avec le rapport actuel de ces populations, assigner l'époque où ce rapport sera changé en un autre rapport donné à volonté. Si l'on en fait l'application à l'état présent des choses, en supposant le rapport des hommes aux femmes de 16 à 15, on trouvera que, dans 700 ans, le nombre des hommes serait double de celui des femmes : résultat qui, selon toute probabilité, sera démenti par l'événement. On ne peut, en effet, dans ces sortes de questions, espérer de l'accord entre les résultats réels et les résultats fictifs donnés par la théorie, qu'autant que les calculs sont fondés sur des progressions constantes, ou variables suivant certaines lois; or, ici, ces lois dépendent de causes dont le plus grand nombre échappe, non-seulement à toute analyse, mais encore à toute prévoyance.

Quoiqu'en embrassant la totalité de la population, on

trouve celle des hommes plus grande que celle des femmes, on aurait tort d'en conclure qu'il en doit être de même à toute les époques de la vie. Nous examinerons ailleurs si sur l'échelle des âges il n'est pas de certaines limites entre lesquelles la population d'un sexe l'emporte tour à tour sur celle de l'autre.

Ainsi que la population, la mortalité des deux sexes présente de grandes anomalies, mais dans un ordre inverse. On conçoit, en effet, que la supériorité de population ne peut passer d'un sexe à l'autre, qu'après que la mortalité du premier est devenue plus grande que celle du second. Si l'on combine les rapports des naissances et des décès, ou que l'on compare les tableaux III et IV, on trouvera que la mortalité des femmes est plus grande que celle des hommes, dans le rapport de 24 à 23; mais ce rapport n'est vrai qu'autant qu'on suit une génération depuis son origine jusqu'à sa disparition. Il varie dans l'intervalle, donnant pour les hommes une mortalité tantôt moindre, tantôt plus grande que celle des femmes. Dans un travail spécialement consacré à cette recherche, nous essaierons de fixer les limites entre lesquelles ces changemens s'opèrent. Il en résultera la nécessité de modifier les calculs qui ont été faits sur les tontines, les rentes viagères, etc. On a pris, en effet, le même régulateur pour les deux sexes, tandis qu'aux mêmes époques de la vie, la mortalité des hommes et celle des femmes offrent des phases différentes.

Le rapport des naissances d'enfans légitimes aux mariages annonce que chaque mariage donne un peu plus de quatre enfans. Si nous admettions la même relation entre les enfans naturels et les unions illicites, nous trouverions que le nombre de ces dernières serait annuellement de 15 989; mais, malheureusement pour la morale, on voit, sans que nous soyons obligés d'en donner la raison, que ce n'est pas sur la base que nous avons prise que doivent reposer les calculs, et que le rapport qu'elle suppose doit s'éloigner beaucoup de celui qui

existe entre les unions légitimes et celles qui ne le sont pas.

Le calcul fait voir que le nombre des filles abandonnées est proportionnellement plus grand que celui des garçons. Nous arrivons donc à ce triste résultat que, pour les femmes, les naissances sont moindres, la mortalité plus grande, et les enfans abandonnés plus nombreux.

La marche progressive de la population et les rapports qui se sont établis entre ses divers élémens, autorisent à annoncer d'avance les résultats qu'elle présentera dans cette année 1825. Voici les principaux : La population, au commencement de l'année, doit être portée à 31 251 566. Le nombre des naissances sera de 984 026; celui des décès, de 788 362. Chaque jour amènera 2 696 naissances et 2 160 décès. A mesure que, par les décès, il se formera des vides, les naissances viendront les remplir, et leur excédent fera croître la population qui, à la fin de l'année, s'élèvera à 31 447 230. Nous ferons connaître si ces résultats auront été confirmés par l'événement.

Les populations partielles, si on les prend par collections, donneront des résultats à peu près proportionnels; mais, si on les considère isolément, on doit s'attendre à de nombreux écarts qui oscilleront entre des limites d'autant plus éloignées que la population soumise à l'examen sera moindre : les causes locales et d'autres circonstances les portant au delà, ou les retenant en de-çà du terme moyen que nous avons fixé.

Si nous apprenons que nos recherches ne sont pas dédaignées du lecteur, nous mettrons dans un autre article les départemens en rapport les uns avec les autres. Nous examinerons le degré d'influence qu'exercent sur les divers élémens de la population l'état d'aisance, le genre d'industrie et les habitudes des localités. Réciproquement, des divergences plus ou moins grandes que nous aurons à signaler, nous nous élèverons à des considérations sur la salubrité de chaque pays, sur la vie civile et la vie privée de ses habitans. Nous tâcherons

de démêler les causes qui, exerçant une pression inégale sur divers points de la population, l'attirent d'un côté et la repoussent de l'autre, semblables, à la régularité près, à l'action lunaire déplaçant les eaux de l'Océan.

Nous nous proposons de consacrer un article particulier à la ville de Paris, qui offre des élémens si mobiles qu'il serait très-difficile de les saisir et de les analyser, si l'on n'avait le secours d'une administration éclairée qui, dans cette partie, porte le soin et l'exactitude qui se font remarquer dans ses autres travaux.

Peut-être nous hasarderons-nous à proposer des moyens plus simples et plus sûrs que ceux qui ont été admis ou essayés, pour faire avec facilité l'inventaire de la population dans chaque Commune, dans chaque Département, dans tout le Royaume. Ne conçoit-on pas, en effet, la possibilité d'un système tel, que chaque pays puisse, relativement à sa population, établir son bilan, comme une grande maison de banque établit le sien, quoique ses capitaux voyagent sans cesse, et qu'à toutes les époques de l'année ils soient dispersés sur presque tous les points du globe? A. D.

ESSAI LITTÉRAIRE

SUR LE GÉNIE POÉTIQUE AU XIXe SIÈCLE (1).

Pendant que les progrès des sciences et les conquêtes de l'industrie donnent à l'homme une si haute idée de sa puis-

(1) Cet Essai a été lu, à l'ouverture des cours de l'*Athénée royal de Paris*, le 2 décembre 1824, par M. Artaud, qui fait, dans cet établissement littéraire, un cours destiné à présenter le *Tableau de la littérature en Europe, pendant les XVe et XVIe siècles*. (V. *Rev. Enc.*, cahier de janvier 1825, p. 276-279.)

sance, et paraissent ouvrir devant lui une carrière sans limites, une destinée bien différente semble réservée aux beaux-arts : on dirait qu'arrivés à un certain degré de perfection, ils n'aient plus qu'à subir la loi d'une décadence inévitable. Avons-nous donc franchi ce terme fatal? c'est une question qu'on se fait aujourd'hui : on se demande s'il y aura encore du génie dans les arts, et si notre siècle peut se promettre des talens supérieurs en poésie, en peinture, en musique, etc.

On l'a dit, avec une apparence de raison; la poésie semble s'exiler devant une civilisation si avancée : cette absence de naïveté dans les mœurs, ces formes convenues qui enveloppent la société actuelle, ces étroites bienséances qui répriment toute émotion vive, tout élan spontané, et qui étouffent les volontés perdues au sein d'une foule inerte, tout cela semble antipathique à la poésie. Pour être sensible aux beautés de l'art, et surtout pour les produire, il faut être inspiré, il faut que l'enthousiasme nous échauffe : or, quoi de plus ennemi de l'enthousiasme que les goûts positifs et l'esprit froid et calculateur de notre siècle?

Faut-il donc désespérer de la poésie et des arts? Devons-nous les abandonner sans retour, pour ne pas nous consumer en vains efforts sur un sol désormais stérile? ou bien, le champ ouvert à l'esprit humain est-il inépuisable, dans les arts comme dans les sciences, dans le domaine du *beau*, comme dans le domaine du *vrai?* Et ne serait-il pas plus exact de dire que le sentiment du beau est impérissable dans la nature de l'homme; qu'aucune époque n'en peut être complétement déshéritée; enfin, qu'il ne fait que changer de caractères extérieurs, et revêtir des formes nouvelles?—Ces questions importent assez au tems présent et à notre avenir, pour justifier l'examen que je me propose d'en faire.

La question n'est pas de savoir s'il y aura encore des poëtes :

en aucun tems nous n'en manquerons; mais bien s'il y aura encore du *génie poétique*. Quelle est donc sa nature? quels sont ses caractères?

Il n'est donné à personne de ne pas se sentir ému en présence des beautés de l'univers. Il y a en nous un instinct qui nous met en rapport avec les scènes de la création; la nature a un langage qu'elle adresse à l'homme, et il y reconnaît de mystérieuses analogies avec ses émotions intérieures : partout l'azur des cieux a été l'emblème d'un cœur pur, et les flots d'une mer orageuse ont figuré les troubles de l'âme. Dans cette alliance secrète de notre être avec les phénomènes de l'univers, n'y a-t-il pas déjà une sorte de poésie naturelle, qui semble attester et rétablir l'harmonie du monde physique avec le monde moral? Cette faculté qui réfléchit comme une glace fidèle les impressions du monde sensible, et y voit les symboles des affections de notre âme, qui trouve pour produire nos sentimens et nos pensées le tour le plus vif et l'image la plus transparente, c'est l'*imagination*; elle colore et anime tout ce qu'elle saisit; elle donne une forme sensible aux conceptions les plus abstraites et aux sentimens les plus intimes.

Mais la poésie n'est pas tout entière dans les images; elle vit surtout de passions, d'émotions : c'est au cœur de l'homme qu'elle doit parler; autrement sa brillante parure resterait froide et inaminée. Homère ne se contente pas de montrer aux yeux la ceinture de Vénus, la chaîne d'or qui rattache la terre au ciel, et les balances où Jupiter pèse les destins des peuples : il nous attendrit aussi sur les adieux d'Hector et d'Andromaque, et sur les prières du vieux Priam. Avoir éprouvé les passions, ou du moins les pressentir, est une condition indispensable pour être poëte. Tout homme passionné a son instant de génie; c'est un éclair que nous avons presque tous entrevu. Qu'il s'abandonne à l'impulsion qui met son âme au dehors, il sera éloquent, il sera vraiment *inspiré*.

Souvent, c'est long-tems après avoir ressenti l'impression, qu'on est le plus capable de la peindre. Lorsque, dans le cours d'une existence tour à tour aventureuse et contemplative, un homme, après avoir été le jouet des passions, conserve en lui le pouvoir d'en évoquer les souvenirs, et de leur rendre la vie, alors ces impressions douloureuses, adoucies par l'éloignement, perdent de leur amertume; alors ces émotions se tournent en poésie, comme les vapeurs du ciel s'épanchent en rosée.

Mais le don de révéler par la parole ce qu'on ressent en soi-même est très-rare : il n'est accordé qu'à un petit nombre de mortels privilégiés de trouver l'expression qui va remuer nos entrailles. Il y a pourtant de la poésie dans tous les êtres capables d'affections profondes : l'expression manque à ceux qui ne sont pas exercés à la trouver. Le poëte ne fait que dégager le sentiment captif au fond de notre cœur; il va y chercher nos propres pensées, pour nous les rendre plus vives et plus saillantes; il donne un corps à ce qui n'était en nous qu'une rêverie vague et indéterminée.

C'est le privilége du génie de deviner les passions, sans même les avoir éprouvées : il en a le fonds en lui-même. Cet instinct sublime qui révèle à l'âme solitaire les secrets d'un autre cœur, cette mobilité qui nous transporte dans l'existence d'autrui, est une des premières conditions du talent. L'esprit créateur réside surtout dans cette puissance de sympathie qui devine l'émotion que les hommes vulgaires ne pourraient éprouver que par les accidens de leur propre vie.

Ainsi, ce qui fait le poëte, c'est le don de sentir et l'art de peindre : le cœur de l'homme et la nature, voilà son domaine. Ainsi s'explique l'opinion de ceux qui ont distingué deux poésies, dont l'une se complaît dans la nature extérieure, et dont l'autre est l'écho d'une émotion vive, qui a besoin de s'exhaler au dehors. Nous retrouverons, de nos jours, deux écoles, qui

tour à tour ont exploité ces deux moitiés du monde poétique.

Mais, est-ce là toute la poésie? — Ce serait omettre une de ses parties les plus essentielles. Il y a encore en nous un singulier pouvoir de nous transporter au delà des réalités, faculté religieuse ou superstitieuse, comme on voudra l'appeler, car elle prend tour à tour l'un et l'autre caractère; c'est ce besoin de croire, cette foi à un monde invisible, cette croyance à des agens surnaturels par lesquels nous expliquons les phénomènes qui nous sont mal connus; cet amour du merveilleux qui se produit avec tant de force dans la jeunesse des nations, comme dans l'enfance de l'homme, et que les lumières d'un âge plus éclairé ne parviennent pas toujours à détruire.

Douée d'une vertu créatrice, elle enfanta les dieux des antiques mythologies, personnifia les forces de la nature, anima les astres, mit les fleuves, les sombres forêts sous la garde de quelque génie tutélaire : ce fut elle encore qui, au moyen âge, peupla de démons et de fées les donjons, les vieux châteaux, asiles de la féodalité, les antiques manoirs de ces barons qui répandaient la terreur autour d'eux, et toutes ces créations fantastiques que la superstition avait si fort enracinées dans nos croyances.

Si donc l'alliance intime de ces trois facultés nous explique les merveilles du talent poétique, quels sont les caractères que chacune d'elles emprunte aux diverses époques, et en particulier à cet âge d'épuisement qui marque une littérature vieillissante? Quels sont les genres qui répondent au goût public, et dans lesquels le talent peut se promettre encore des succès?

On voit, au premier coup d'œil, que cette faculté religieuse ou superstitieuse qui répond en nous au besoin du merveilleux, est celle qui doit perdre le plus et s'exiler la première devant les progrès de la civilisation. Moins l'homme est éclairé, plus elle a d'empire : mais, à mesure que nos connaissances devien-

nent plus exactes, le pouvoir de cette faculté vague et mystérieuse s'affaiblit; tout ce qui est connu perd ce charme qui tenait à son obscurité même. Ces êtres fantastiques et légers qui peuplaient l'univers s'évanouissent au flambeau des sciences, comme les fantômes de la nuit à l'approche des rayons du jour.

Et quelle foi, quelles croyances superstitieuses attendre d'un siècle qui a tout analysé, où la chimie a décomposé les êtres en leurs élémens les plus subtils, et où le savant, dévoré du besoin de connaître, fouille les entrailles de la terre, pour arracher le secret de la création? Votre imagination verra-t-elle une naïade dans cette source dont le cours va mettre en mouvement la roue d'un moulin, et dont le volume est évalué en un nombre déterminé de pieds cubes? Comment peupler de dryades et de sylvains ces forêts dont les arbres, en coupe réglée, sont destinés à chauffer nos salons, ou à fournir des planches à nos ateliers? Il faut le dire avec le poëte,

Les bois désenchantés ont perdu leurs miracles.

L'imagination elle-même est frappée de langueur; ses couleurs pâlissent et s'effacent; les images, altérées par un fréquent usage, perdent leur fraîcheur, comme la monnaie perd son empreinte. Le commerce de l'homme avec la nature est moins intime, et va tous les jours se relâchant. Éloignés que nous sommes des scènes de l'univers, resserrés dans l'étroit horizon de nos villes, nous ignorons le spectacle imposant du ciel étoilé, de la mer, des forêts, des campagnes.

L'homme supplée à ce monde extérieur qui lui devient étranger, par les ressources que lui présentent les arts créés par lui; les découvertes, les inventions des sciences, les conquêtes de l'industrie font naître toute une nouvelle famille d'images et de métaphores.

Les images naturelles, elles-mêmes, se renouvellent par un

singulier artifice. Il est tout simple d'emprunter nos comparaisons à ce qui nous est le plus familier. Or, nous autres modernes, ce que nous connaissons le mieux, c'est nous-mêmes, c'est-à-dire nos sentimens, nos passions, nos idées : nous allons de nous à la nature. Delà, les poëtes modernes, pour rajeunir des similitudes usées, en renversent les termes, et comparent les phénomènes du monde physique aux sentimens de l'âme. — Une femme d'esprit, voyant les eaux d'un lac ordinairement pur et limpide, alors troublées par l'orage, le disait semblable à un homme en colère, qui change de couleur. — Un poëte anglais compare les nuages qui tour à tour voilent la lune et la laissent reparaître, aux songes qui troublent le sommeil d'un coupable, par les remords et la terreur.

Dans un tems qui n'est pas très-éloigné de nous, des hommes qui sans doute ne trouvaient rien en eux-mêmes, ont cru découvrir dans la nature, de nouveaux trésors poétiques; ils se sont pris aux objets extérieurs, en ont fidèlement retracé la forme et les contours; et nous avons eu le *genre descriptif*. Que dire de ce simulacre de poésie, de ce fantôme sans vie, où la nature, si scrupuleusement décrite, est dépouillée de son charme le plus doux, celui qui vient de l'âme ; genre faux et plein de sécheresse, où un auteur, se faisant poëte de propos délibéré, exploite la création avec son talent littéraire, et n'observe une fleur, un arbre, un oiseau, que pour le plaisir de les décrire? De pareils écrivains n'ont pu être en crédit qu'à une époque de stérilité et de dégradation morale. Peut-être encore aujourd'hui les admire-t-on sur parole; mais, à coup sûr, on ne les lit guère (1).

---

(1) On a trouvé que le genre descriptif était traité ici bien sévèrement. Sans doute, il ne viendra dans l'esprit à aucun lecteur qu'il s'agisse des personnes; qu'on ne puisse être honnête homme, et faire en même tems des poëmes didactiques ou des vers descrip-

A défaut de cet empire absolu de l'*imagination* et du *merveilleux*, il reste toujours dans le cœur de l'homme un fonds indestructible, les passions et les sentimens inhérens à sa nature, source intarissable de beautés, aliment éternel des chants poétiques. Souvent Lucain est encore poëte, non plus par la fiction, mais par l'élévation des sentimens et la grandeur des idées. Les régions de notre intelligence et de notre nature morale deviennent alors l'asile de la poésie; elle s'y transporte tout entière, y découvre des trésors inconnus, et une mine féconde que les siècles exploiteront sans l'épuiser jamais.

De là cette teinte vague et mélancolique dont l'école moderne est empreinte.

Chez les anciens, où une vie tout extérieure et une religion riante attiraient l'homme au dehors, la poésie, assortie à cette enfance des peuples, n'avait rien de réfléchi. Lorsque Pindare chantait les vainqueurs aux jeux olympiques devant la Grèce assemblée, il devait satisfaire avant tout les sens et l'imagination de ses auditeurs; tandis que la raison assoupie demandait seulement à n'être pas trop durement froissée.

Chez les modernes, l'absence de vie publique, une religion plus spiritualiste et plus intérieure, une existence concentrée dans les foyers domestiques, tout favorise dans l'homme une

---

tifs. C'est le genre seul que j'attaque, comme ennuyeux, par cela surtout qu'il est vide d'émotions. Je suis loin d'avoir voulu proscrire les descriptions inspirées par l'aspect même des lieux, ou celles dont les sites répandent, comme dans *Paul et Virginie*, une teinte particulière sur l'action dont ils sont le théâtre. Que le chantre d'*Atala* parcoure les savanes du Nouveau-Monde, ses forêts encore vierges et ses fleuves majestueux; dans ses paroles on reconnaît la trace d'une impression réelle, on se figure même quelque chose de ce que dut éprouver le voyageur en présence des scènes imposantes de cette nature sauvage.

certaine disposition rêveuse, et tend à le retirer en lui-même. La raison gagne ce que les autres facultés ont perdu; l'art n'a plus rien de naïf; il doit tout à la réflexion.

Cette tendance, propre aux nations vieillies, a encore été favorisée chez nous par des circonstances particulières. De nos jours, des commotions violentes avaient bouleversé la société, ouvert à l'ambition toutes les carrières, et fait un appel à tous les esprits ardens; puis, tout d'un coup, après cette impulsion prodigieuse qui avait déplacé tant d'existences et imprimé à tous un immense besoin d'activité, les hommes se sont vus refoulés sur eux-mêmes, et enfermés dans les formes immobiles d'un nouvel ordre social. Prisonnier dans ces étroites classifications qui étouffent toute énergie individuelle, et anéantissent les volontés particulières, l'homme a senti plus que jamais l'insuffisance de sa destinée ici-bas. Alors le retour sur soi-même est inévitable; alors on demande compte à la vie de tout ce qu'elle promet et donne si peu. Qui ne voit quelle teinte sombre doit se réfléchir sur la littérature?

Ce qui distingue par-dessus tout cette poésie *rêveuse* qui appartient à notre époque, ce qui la caractérise essentiellement, c'est d'être toute personnelle, c'est-à-dire de rendre des sentimens et de peindre des situations propres à l'auteur : s'il touche quelquefois des sujets étrangers, c'est par un côté qui se rapporte à lui-même. Ses ouvrages ne sont que l'histoire de son cœur, de ses doutes, de ses craintes, de ses espérances. — L'*élégie*, l'*épître philosophique*, pourront donc être cultivées avec succès.

Ce fut d'abord dans le roman que se produisit cette disposition à la rêverie. *Delphine* et *Corinne* en portent déjà quelque trace. Mais elle se montre bien plus à découvert dans trois écrivains qui, malgré la diversité de leur génie, se ressemblent pourtant par le caractère éminemment réfléchi de leurs compositions. *Werther*, *Réné*, *Adolphe*, nous mettent tous trois

dans la confidence des mouvemens de leur âme; tous trois nous présentent, dans une admirable peinture, l'inquiétude et le malaise d'une vie monotone, sans activité au dehors, mais intérieurement agitée. *Werther* a pourtant quelque chose de plus naïf : d'abord, plein d'espoir, il se livre sans défiance aux illusions de la jeunesse; il n'a pas encore l'expérience de la vie et de la société, qui doit un jour le froisser si cruellement. Bientôt subjugué par une passion indomptable, il éprouve toutes les souffrances de l'amour; l'amour avait donné un but à sa vie, et il la quitte quand ce but vient à lui manquer.

Les deux autres, déjà désabusés, après avoir essayé de tout, ou plutôt après avoir eu des commencemens de volonté qu'ils n'ont jamais réalisés, restent avec un incurable dégoût de la vie. *René*, tourmenté par le vague des passions, par un besoin immense de bonheur et surtout d'activité; gêné dans les entraves sociales, à l'étroit en ce monde, succombe sous le vide de l'âme et sous le poids d'une existence inutile.

Adolphe, dans une seule et même situation, habilement approfondie, nous montre l'homme aux prises avec son cœur et ses préjugés, plutôt qu'avec les événemens. Dans un fidèle et affligeant tableau, il retrace, avec une rare sagacité d'observations, des maladies morales trop communes : l'inconséquence, l'irrésolution, les contradictions et les bizarreries du cœur humain.

Cette peinture du vague des passions tendres, où M. de Chateaubriand a excellé, a peut-être éveillé le génie de Byron. Comment parler dignement de ce génie fier et indépendant, de ce noble caractère qu'indignaient les prospérités de la bassesse, et qui poursuivit l'hypocrisie dans ses vers implacables? Passionné pour la liberté et pour tout ce qu'il y a de grand dans la destinée humaine; promenant dans ses courses continuelles à travers l'Europe, l'inquiétude du génie et des passions, il finit par dévouer sa fortune et sa vie à la cause d'une

nation héroïque, de cette Grèce régénérée, pour laquelle l'Europe n'a pu trouver que les chants de ses poëtes et le dévouement isolé de quelques soldats aventureux.

Mais malgré l'apathie des princes chrétiens, qui ont pu voir de sang-froid le Musulman défendre l'islamisme et la barbarie par l'incendie et les massacres, seule et sans nos secours, la Grèce triomphe de ses farouches oppresseurs; et les Hellènes, affranchis, placeront parmi les bienfaiteurs et les héros de leur patrie, le nom de Byron, que l'Europe a déjà proclamé l'un de ses plus grands poëtes. — Original, parce qu'il fut lui-même, Byron, dans ses ouvrages, n'a presque reproduit qu'un seul caractère; son secret fut de peindre ses héros à son image.

Childe-Harold, plus que tout autre, porte l'empreinte de cette disposition rêveuse et inquiète, que rien ne peut satisfaire; qui se tourmente à pénétrer l'énigme de notre nature, et demande à la vie son secret. Chose remarquable! il plaît et attache, quoique privé de tout intérêt romanesque. Tout le poëme consiste en réflexions, en descriptions mêlées sans ordre nécessaire, sans autre lien que le cours de sa pensée vagabonde. C'est une conversation de l'âme avec elle-même, ou avec les objets de la nature. — Parfois aussi, la sombre misanthropie et les pensées amères dont il se nourrit, laissent échapper le regret d'une âme tendre : ce retour inattendu vous surprend; vous aimez à reconnaître votre semblable, et à trouver en lui des sentimens qui sympathisent avec les vôtres.

D'autres ont tenté avec bonheur l'alliance de la poésie avec les idées philosophiques et religieuses. Le poëte désabusé, s'élève au-dessus de la sphère orageuse des passions; il aborde les plus hautes spéculations de l'intelligence; son esprit erre sans cesse autour de ces grandes questions qui planent sur le berceau de l'homme et sur sa tombe. Les mystères de notre destinée, les ténèbres qui enveloppent notre origine, le pres-

sentiment d'une vie future, telles sont les hautes pensées qui inspirent sa muse, entretiennent ses sublimes rêveries, et donnent la vie à ses poétiques méditations.

Cependant, il faut le dire, le premier défaut de ce genre, et le plus frappant, c'est la monotonie: cette perpétuelle exploration d'un sujet qui s'observe et ne sort jamais de lui-même, finit par fatiguer. Transformés en philosophes spéculatifs, les personnages n'agissent plus, ils réfléchissent; leurs passions, leurs craintes, leurs espérances, ne semblent être pour eux, qu'un cours d'expériences à faire sur le cœur humain. C'est la subtilité du genre descriptif, transportée dans la métaphysique. — Il est aisé de prévoir la langueur qu'une pareille disposition doit jeter à la longue, et combien elle est nuisible, par exemple, à l'effet dramatique, qui vit de mouvemens, et où l'auteur doit disparaître derrière les événemens et les personnages.

Dans cet affaiblissement successif des trois facultés poétiques, quelle ressource reste à la poésie ? La littérature peut-elle encore se régénérer ?

Ici les faits et l'expérience nous répondent. — Les sociétés modernes, grâce à plusieurs principes préservateurs, parmi lesquels il suffit de citer l'imprimerie, et ce commerce universel de la pensée qu'elle entretient, les sociétés modernes ont le singulier privilége de se rajeunir en quelque sorte, après avoir subi l'épreuve des siècles, et de prolonger indéfiniment leur existence, et par conséquent le développement des facultés humaines.

L'Italie, dans les vicissitudes de son histoire, a compté trois siècles littéraires : le premier, caractérisé par l'énergie native du moyen âge, dont le Dante fut le représentant. Après plus d'un siècle d'intervalle, L'Arioste et le Tasse nous montrent l'imagination renouvelée par l'étude des anciens; enfin, au siècle des lumières philosophiques, l'élévation des pensées et

la mâle éloquence d'ALFIERI, la finesse d'observation de GOLDONI, suppléent aux trésors d'une imagination qui commence à s'épuiser.

On nous dit que la jeunesse est le seul âge poétique des nations : et voici pourtant, en Angleterre, un vieux peuple, riche et commerçant, froid et calculateur, consommé dans les arts de la civilisation la plus raffinée, depuis vingt ans plus fécond peut-être en véritables poëtes, qu'il ne l'a jamais été.

Ce qui n'est donné qu'aux esprits supérieurs, un de leurs écrivains a fait école. En lui nous retrouverons tous les caractères de la poésie moderne. Il a renouvelé tous les genres : le roman, l'histoire, l'épopée, la tragédie, la comédie, tout a été, ou tout sera modifié. Habile à sonder les profondeurs du cœur humain, comme à peindre les scènes de la Nature, WALTER SCOTT ne mutile point la réalité; son génie étendu la transporte tout entière dans les tems passés qu'il fait revivre. Les souvenirs historiques, les traditions nationales, telles sont les sources abondantes d'où il a montré que peuvent jaillir l'intérêt et l'inspiration.

L'histoire s'est trop souvent bornée à retracer les événemens publics, les vicissitudes des gouvernemens, la fortune des hommes éminens, sans jamais reproduire la destinée des nations elles-mêmes. Le *roman historique,* tel que Walter Scott l'a créé, est devenu plus vrai que l'histoire, en peignant ce que jamais elle n'avait montré, la vie privée des nations, ces mœurs, cette foule d'usages, de croyances et d'idées qui forment le caractère d'un peuple et la physionomie d'un siècle. Déjà, en France, plusieurs ouvrages empreints d'une couleur inusitée, attestent cette révolution dans les études historiques (1).

---

(1) Il suffit de citer l'*Histoire des Ducs de Bourgogne*, par M. DE BARANTE, et l'ouvrage impatiemment attendu de M. THIERRY, *sur la conquête de l'Angleterre par les Normands.*

Nous avons indiqué quelques-unes des causes qui rendent aujourd'hui le poëme épique une œuvre si difficile, si non impossible. Walter Scott nous a montré de ce genre tout ce que comporte notre tems : *Ivanhoe*, est la véritable épopée du moyen âge. L'auteur y met en présence les Saxons et les Normands : depuis les hauts Barons, jusqu'au serf gardien de pourceaux, il nous fait comprendre la situation des diverses classes de la société, telle qu'elle résultait de la conquête. Les brillans tournois des vainqueurs, les châteaux enfumés des vaincus, leurs festins, leurs superstitions, tout en retraçant les mœurs de la vieille Angleterre, nous rappellent involontairement quelques scènes de l'Odyssée.

Le merveilleux même, qui semblait désespéré pour notre âge, reparaît dans ses brillantes fictions ; et avec quel art il en ménage l'emploi ! comme il s'entend à faire vibrer en nous la corde superstitieuse ! Dans tout ce qui offre des apparences surnaturelles, il laisse planer quelque chose de mystérieux, d'obscurs nuages, comme aliment à cette partie de notre âme qui est avide de merveilleux, tout en laissant accès à quelque explication raisonnable, pour contenter cette autre partie de nous-mêmes que choquerait ce qui sort de l'ordre naturel. Tout y est si heureusement ménagé, que l'un et l'autre penchant sont tour à tour satisfaits : il a résolu le problème difficile de concilier nos lumières et nos besoins d'imagination.

La France cherche aujourd'hui la *tragédie historique* : Walter Scott en a donné le modèle. Son génie éminemment dramatique fait vivre et agir tous ses personnages. Chez lui, tout est en scène, tout se passe sous nos yeux : et même ces longues conversations qu'on a quelquefois critiquées, servent toujours au développement des caractères ou de la situation. Le premier, il a tiré la poésie de cet état contemplatif où elle semblait absorbée : il a rendu la vie aux êtres humains. On peut dire de lui, comme de Shakespeare, qu'il est après Dieu celui qui a mis le plus de créatures dans le monde.

Ses *Puritains*, où l'on voit les passions et les caractères développés par le double fanatisme des guerres civiles et des querelles religieuses, peuvent nous indiquer les rapports intimes qui unissent l'histoire à la tragédie, et les ressources qu'elle offre au théâtre, pour obtenir des effets durables, sérieux et variés. Il nous apprendra à bannir le romanesque, les vaines fictions, et ces puérils travestissemens où il n'y a d'historique que les noms. Assez long-tems sur notre scène, la muse tragique a revêtu la toge romaine ou le manteau grec : le goût de la réalité nous ramène à notre propre histoire. Déjà les sujets nationaux ont été abordés : un succès populaire est réservé au talent qui osera répondre aux besoins des esprits. Le jeune poëte qui, au milieu des triomphes dramatiques, a, dans de nobles et touchantes élégies, déploré les malheurs de la patrie, et chanté l'héroïsme de la vierge guerrière du xve siècle, serait digne de tenter cette glorieuse entreprise.

On retrouverait les élémens de la haute comédie dans le *château de Kenilworth*, qui nous peint avec tant de vérité le favoritisme sous le gouvernement d'une femme, et les intrigues de Cour, mises en jeu par le double ressort de l'ambition et de la galanterie.

Au reste, l'esprit moqueur et satirique du Français n'aurait pas besoin de modèles étrangers, pour exploiter l'abondante moisson de ridicules qui surgit de toutes parts dans ce renouvellement de la société. Mais ici nous trouvons un obstacle qui n'a rien de littéraire. Puisque l'esprit de parti est un des traits les plus saillans de nos mœurs, la véritable comédie serait à présent la comédie politique. Assurément, nous ne demandons pas la licence d'Aristophane, ses allusions directes et ses attaques personnelles : mais tout ce qui tient à cette vie publique que nous essayons peut prêter innocemment à l'observation satirique. Les girouettes qui tournent au vent ministériel, les manœuvres de l'éligible et ses palinodies, le

sous-préfet qui chaque matin parcourt avec anxiété *le Moniteur*, inquiet d'y lire sa destitution, voilà des sujets et des personnages comiques de notre tems. Mais une inquisition ombrageuse proscrit toute allusion à ces institutions dont nous faisons l'apprentissage. Cet autre *saint-office* couvre d'une égide protectrice les abus et même les travers, contre lesquels le ridicule est l'arme la plus sûre et la seule vengeance permise. Sous cette maligne influence il n'y a point de comédie possible.

Bannie de la scène, la peinture des mœurs a tenté de se réfugier dans les romans : un véritable poëte lui a donné asile dans la chanson. Poëte éminemment national, il parle à toutes les classes, il sait plaire au goût le plus délicat, comme aux sentimens les plus populaires. A la fois naïf et plein de sens, tour à tour joyeux convive ou peintre piquant des mœurs, il sait prendre tous les tons : quelquefois il s'élève à l'ode philosophique. Soit qu'il chante *le Roi d'Yvetot* ou *le Sénateur*, *les Ventrus*, *le Marquis de Carabas*, ou *les Pères de la foi*, il n'est pas de prétention, pas de ridicule, qui ne soit sûr de trouver place dans ses vers malicieux. Les événemens du monde, les grands scandales ne passent pas impunément devant lui, et sans qu'il y attache le trait vengeur de l'ironie ou de l'indignation.

Depuis dix ans, grâce à un peu de liberté, les esprits ont fait d'immenses progrès. Une foule de questions nouvelles suscitées, ont mis en circulation des idées plus nombreuses. Les lettres et les arts ne peuvent rester en arrière de ce mouvement. Une révolution se déclare : elle s'est annoncée cette année dans la peinture (1); la poésie, à son tour, com-

(1) Nous sommes loin de partager l'opinion qui semble ici favoriser les écarts de la nouvelle école, qui, comme nous l'avons dit, menace d'altérer la pureté et la dignité de l'art. (Voyez *ci-dessus*, cahier de *Janvier*, page 15.)

mence à secouer le joug de la tradition. On s'avise de reconnaître la double servitude qui bannit trop souvent le naturel de notre littérature, et qui enlève à notre poésie tout caractère national et populaire. On comprend que les jouissances des arts ne doivent pas être réservées exclusivement à une classe privilégiée; que la tragédie, par exemple, doit s'adresser à toute la société et la représenter tout entière.

D'où vient que, chez nous, on ne trouve pas une de ces ballades, pas une de ces romances familières qui restent dans la mémoire des hommes, et conservent la tradition des catastrophes qui les ont frappés, ou même des aventures touchantes, pathétiques, qui signalent parfois la vie des classes inférieures? En tout autre pays, la servante de Palaizeau eût obtenu un souvenir poétique.

Parcourez le moindre village de la Suisse, interrogez le dernier paysan : en trouverez-vous un seul qui ne tressaille au nom de Guillaume Tell, ou de Winkelried?—D'où vient donc qu'en France, le nom de Jeanne d'Arc, cette héroïne à qui la Grèce païenne eût dressé des autels, n'a pas la même vertu, et qu'il n'a pu inspirer que les vers ridicules de Chapelain, ou le poëme licencieux de Voltaire? D'où vient que le Français a pu voir, sans colère, parodier les tems héroïques de la patrie?—Il faut le dire, avec un profond regret pour le passé; c'est qu'il n'y avait pas chez nous de traditions et de souvenirs nationaux; et pas de souvenirs nationaux, parce qu'il n'y avait pas de nation.—Un roi, des nobles, un clergé, voilà pour la politique : une cour et une académie, voilà pour la littérature. Le peuple disparaissait complétement; toujours en dehors de la littérature, comme il était hors du gouvernement. Restait donc une littérature académique, bonne à décorer le trône, et dont le double caractère était l'imitation pédantesque et l'étiquette cérémonieuse.

Aujourd'hui, les mœurs, les idées, les institutions ont

changé; une nouvelle société réclame dans les arts une direction nouvelle. En même tems qu'elle veut faire passer ses opinions dans son gouvernement, elle doit les manifester aussi dans sa littérature. Celle-ci est encore indécise, comme le caractère des nouvelles générations. Mais puisqu'on distingue aussi dans les lettres un côté gauche et un côté droit, l'indépendance en poésie et la réforme théâtrale ne devraient-elles pas compter parmi leurs défenseurs tous les partisans des réformes politiques? et n'est-ce pas dans les amis de la liberté une étrange inconséquence de vouloir encore appesantir le joug? Le secret de cette opposition est dans la lutte qui existe entre nos anciennes habitudes et nos nouveaux besoins; comme en politique, les mœurs de l'ancien régime contrarient les opinions du nouveau.

Nous ne disons point : Copiez la barbarie, au lieu de copier les Grecs : il s'agit, non pas d'imiter Shakespeare, mais de faire des ouvrages pour le goût de notre âge, comme ceux de Shakespeare furent faits pour le sien. Soyons de notre tems. L'imitation n'enfanta jamais rien de grand; les règles boiteuses se traînent à la suite du génie; lui seul a le secret de ses ressources. Or, il n'y eut jamais de génie sans originalité, et pas d'originalité sans indépendance.

Sans doute, de prétendus réformateurs ont fait des tentatives maladroites. Parce que l'un, en cherchant le naïf, a trouvé le trivial et le niais, parce que d'autres ont donné le bizarre et l'extravagant pour l'original, est-ce une raison de proscrire toute innovation salutaire?

Un des plus beaux caractères de notre époque, c'est cette vaste intelligence qui sait tout concevoir, réunir tous les points de vue, comprendre tous les systèmes. Ne sacrifions point à d'étroits préjugés : il y a place pour tout dans le monde. En un mot, s'il y a un beau éternel fondé sur les lois immuables de notre nature et sur les sentimens indestructibles dans le

cœur de l'homme, et si pourtant ses formes extérieures, moulées sur le climat, les mœurs, les institutions, varient selon les tems et les pays, sachons l'admirer toujours dans les ouvrages du génie, sous quelque forme qu'il s'y produise.

ARTAUD.

BEAUX-ARTS.

SUR

LA COLONNE DE LA PLACE VENDOME,

A PARIS.

Une erreur commise dans un ouvrage dont l'exécution est devenue aussi utile aux artistes et aux amis des arts qu'elle est honorable pour les savans qui coopèrent à sa rédaction (1), nous détermine à publier quelques détails sur un des plus beaux monumens de Paris, un des plus étonnans par les difficultés qu'il a fallu vaincre pour arriver à une aussi parfaite exécution.

Lorsque le projet d'élever à la gloire de l'armée française une colonne sur le modèle de la colonne Trajane fut arrêté; lorsqu'il fut convenu qu'elle serait revêtue de bronze, dont les canons pris sur l'ennemi fourniraient la matière, et qu'elle serait couverte de bas-reliefs, M. le baron DENON fut chargé de la direction de ce travail. M. GONDOIN, qui en fut nommé l'architecte, présenta plusieurs projets dont l'exécution ne parut pas assez assurée pour s'y arrêter. On consulta l'Institut, qui déclara que cette opération présentait de grandes difficultés. L'opinion parut se fixer au projet d'élever une colonne provi-

(1) *Dictionnaire des Découvertes, Inventions, Innovations, etc.;* par une société de savans et d'artistes, etc. Paris, 1822, 1823, 1824. 17 vol. in-8°. Colas, libraire-éditeur, rue Dauphine, n° 32. (Voy. *Rev. Enc.*, t. XX, p. 170; et t. XXIII, p. 174.)

soire, de la même dimension que celle de la colonne définitive, et sur laquelle on pourrait appliquer les modèles qui devraient servir au moulage des bronzes. Ce plan présentait la grande difficulté de trouver un emplacement assez vaste pour élever cette colonne et pour y établir les ateliers spacieux dans lesquels devraient être faits les modèles.

Ce n'était pas un des moins grands inconvéniens que celui d'élever à grands frais une colonne provisoire et d'y appliquer les modèles des bas-reliefs. Cette opération eût absorbé une partie des fonds qui pouvaient être destinés pour le monument.

Ce fut alors que M. Denon songea à faire adjoindre à M. Gondoin M. Lepere (maintenant architecte du roi). M. Denon avait su apprécier le talent de son collègue à l'Institut d'Égypte; il connaissait les beaux desseins d'architecture qui ornent le grand ouvrage sur l'Égypte.

M. Lepere accepta, et n'eut pas plus tôt connu les projets qui avaient été présentés, qu'il conçut celui qu'il a si habilement exécuté. Il en dressa les plans, en exécuta les dessins. Il développa, par des calculs géométriques, la manière de placer les bronzes, sans aucun scellement dans la pierre, et détermina le nombre et la forme des pièces qui devaient couvrir la colonne, en tenant compte de la dilatation et de la condensation du métal.

Tout était tellement clair, les détails les plus précis étaient soumis à un calcul si rigoureux, que son projet fut adopté sans réclamation. Ce qui honore M. Gondoin dans cette occasion, c'est qu'il dit à son collègue, après avoir examiné son travail : « Votre travail, mon ami, me paraît parfait; il est étonnant qu'en aussi peu de tems vous ayez pu le concevoir, en faire tous les calculs et en exécuter les plans. Je ne vois rien à y ajouter; vous serez chargé de tout, je m'en rapporte à vous. »

Il est nécessaire d'entrer ici dans quelques détails importans et pas assez connus sur cette colonne.

La principale erreur à signaler dans la note sur les bronzes (page 221, t. III du *Dictionnaire de Technologie*) se trouve dans le passage suivant : « Par une fatalité qui semble avoir repoussé toute espèce de prévoyance dans l'érection de ce monument, on oublia encore de calculer l'effet de la dilatation par la chaleur du soleil; et toutes les pièces du fût, liées fortement entre elles, formèrent une seule bande contournée autour d'un massif cylindrique en maçonnerie, et dans lequel de forts scellemens sont cramponnés à des distances très-rapprochées : on conçoit que, lorsque le soleil darde ses rayons sur la colonne, elle est frappée d'un seul côté verticalement dans toute sa hauteur, le métal se dilate inégalement, et tend à forcer tous les obstacles qui s'opposent à son augmentation de volume. Dans les soirées d'été, l'abaissement de température est subit et considérable, et le retrait du métal agit violemment en sens inverse de sa dilatation. Aussi, lorsque ces changemens ont lieu, on entend de forts craquemens dans toutes les parties de la colonne; il se produit des ruptures qui diminuent sa solidité. »

C'est particulièrement pour parer au grand inconvénient de la dilatation et de la condensation du métal, pour qu'aucune des pièces qui couvre ce monument dans tous ses contours ne fût pas dépendante de l'autre, que les calculs de M. Lepère ont été faits (1). — Les dimensions de chaque pièce ont été données au fondeur sur autant de châssis, d'après les différens contours de la colonne, la diminution progressive du fût, et la forme des bas-reliefs en hélice.

Chaque pièce porte dans la fonte, sur sa face intérieure;

(1) On peut s'en convaincre par l'examen des plans, dont M. Lepère ne refuse la communication à aucun artiste.

trois tasseaux (1), deux à la partie supérieure, et un à la partie inférieure, placés horizontalement.

En élevant la colonne, des tenons en cuivre, de 15 pouces de longueur sur 4 pouces de largeur et 21 lignes d'épaisseur, ont été incrustés dans la pierre, sur chaque assise, pour recevoir les tasseaux de chaque pièce que les crampons devaient porter.

Chaque tasseau est percé d'un trou vertical pour correspondre à un trou également vertical du tenon, de même grandeur que celui du tasseau.

Tous les tenons affleurent la colonne; mais une petite gorge entaillée dans la pierre met à découvert le trou au-dessus duquel doit être placé le trou du tasseau.

La colonne, ainsi élevée tout entière, était disposée pour recevoir les pièces de bronze, quelles que fussent leur forme et leur dimension, sans aucun scellement.

Chaque pièce de bronze, à commencer par le piédestal, a pris sa place suivant son numéro porté sur le plan.

Au moyen de la petite gorge, chaque trou du tasseau et du tenon correspondant a reçu un boulon libre de cuivre de même dimension.

Ainsi, quoique la dilatation pût être de 8 à 9 pouces sur une révolution de 813 pieds, si toutes les pièces étaient liées entre elles, et si le soleil pouvait frapper la colonne en même tems sur toutes ses faces, chaque pièce du fût, de 3 pieds environ de hauteur et de largeur, ne pouvant se dilater que d'une très-faible fraction de ligne sur chacun de ses 4 côtés, cette augmentation de surface est rendue insensible par la disposition de chaque pièce pour passer l'une sous l'autre sans déranger celle qui l'avoisine.

---

(1) Un plus grand nombre pour les grandes pièces, telles que celles du piédestal, de la base et de la corniche.

Par une précaution qui prouve avec quel soin tout a été prévu, chaque trou dans les tenons est légèrement ovale, pour se prêter au mouvement que pourrait occasioner au boulon la dilatation de la pièce.

Il est difficile, d'après ces dispositions, de croire aux craquemens ainsi qu'aux ruptures dont la note semblerait nous menacer : aussi le gardien, qui a passé plusieurs étés près de la colonne, assure-t-il n'avoir jamais rien entendu (1).

On peut se convaincre, en montant dans la colonne par l'escalier intérieur établi dans son noyau, qu'aucune rupture, aucun tassement ne s'est manifesté; qu'aucune réparation n'a été faite depuis qu'elle est construite.

L'équilibre en est si parfait, elle est tellement bien appareillée, que M. Lepère a plusieurs fois effrayé les artistes qui sont venus visiter son travail lorsqu'il a été terminé (pendant que l'échafaud était encore en place), en imprimant à la colonne, avec un fort levier, un mouvement d'oscillation sensible, qui se terminait par un mouvement circulaire avant d'arriver au repos.

Ceux qui ont vu de quelle manière, à la fois stupide et barbare, on a voulu abattre la statue, en attelant un grand nombre de personnes à une corde fixée à la partie supérieure (sans calculer l'effet qu'aurait produit sur le pavé la chute d'une masse de métal de plusieurs milliers et de plus de 120 pieds de haut), ont pu remarquer qu'à chaque effort la colonne pliait très-sensiblement; puis reprenait son équilibre sans perdre son à-plomb.

Il résulte de ce beau travail, que l'architecture de la co-

---

(1) Il est cependant possible que, dans un passage subit d'une température douce à celui d'une excessive chaleur, et respectivement, il s'opère de légers frottemens entre les pièces qui se touchent, d'où il peut résulter un bruit confus que le gardien n'a pas entendu.

lonne, malgré sa parfaite exécution, n'est qu'un accessoire; tandis que le placement des bronzes en est devenu l'objet principal, par les calculs qu'il a fallu faire pour arriver à un résultat tel, qu'en l'examinant sur toutes les faces, on est disposé à croire que les 276 parties de bronze qui couvrent le fût ne sont qu'une seule pièce.

Ainsi, loin d'avoir négligé toute espèce de prévoyance dans l'érection de ce monument (comme le ferait croire la *note* que je réfute), l'artiste n'a pas seulement fait preuve de son talent comme architecte, mais de ses connaissances profondes en mathématiques, en physique, et dans la mécanique appliquée aux arts.

Dans une autre *note* du même *Dictionnaire*, on porte à 75 mètres la hauteur de la colonne, ou 230 p. 10 p. 6 l. 252 m^e^; la hauteur totale est de 134 p. 1 p. 8 l.; savoir :

	p.	p.	l.
Marbre.	1	6	»
Piédestal.	17	3	8
Base.	5	8	»
Fût.	82	6	»
Chapiteau. . . .	4	2	»
Lanterne.	12	»	»
Figure.	11	»	»
Total. . .	134	1	8

La colonne est couverte par 378 pièces de bronze, toutes mobiles entre elles, et soutenues par environ 3,400 tenons, tasseaux et boulons libres.

Le Colonel Coutelle,
membre de la commission d'Égypte.

II. ANALYSES D'OUVRAGES.

SCIENCES PHYSIQUES.

MANUEL DE LA MÉTALLURGIE DU FER; par *C.-G.-B.* KARSTEN, Conseiller supérieur des mines de Prusse, Directeur des usines royales de Silésie, etc.; traduit de l'allemand par *F.-J.* CULMANN, capitaine d'artillerie attaché aux forges de la Moselle, etc. (1).

Lorsqu'un bon livre tombe entre les mains d'un bon traducteur, il est soumis à une révision plus sévère, et quelquefois plus utile que celle que l'auteur aurait faite pour une nouvelle édition. Le Manuel de M. Karsten a eu cette bonne fortune: les additions qu'il a reçues, en passant dans notre langue, l'ont mis en état de pouvoir être reproduit avec avantage dans sa langue originelle. Cet ouvrage devait naître en Allemagne, pays classique de la métallurgie en général, et pour nous, de la métallurgie du fer. Mais la théorie de ce métal appartient aux chimistes français; et, depuis cette découverte importante, l'artillerie française n'a pas manqué d'officiers parfaitement au courant de cette partie des sciences chimiques. Les fonctions dont M. Karsten est chargé lui imposaient l'obligation de mettre la pratique en première ligne, et de réduire les notions de théorie à ce qu'exigeaient les applications qu'il voulait faire. M. Culmann pensait aussi que l'exposition des procédés est la partie principale d'un manuel; mais, conformément à nos habitudes

(1) Metz, 1824; Mme Ve Thiel : Paris, Bachelier et Carillian-Gœury. 2 vol. in-8° avec 3 planches. Prix 14 fr., et 18 fr. par la poste.

et à nos besoins, il a jugé que la théorie serait peu utile, si elle ne répandait pas assez de lumière sur la pratique. Il a donc ajouté des notes et des observations, mais en dehors du texte qu'il a respecté et traduit fidèlement. En effet, l'ouvrage de M. Karsten mérite ces égards : les matières y sont distribuées avec beaucoup d'ordre, traitées avec étendue, mais sans aucune superfluité; tout y est instructif. On y trouve une érudition dont les auteurs français se dispensent trop souvent; l'histoire de l'art et de ses différentes divisions, des notices sur les ouvrages qui en ont traité, etc. Chaque volume est terminé par une liste des auteurs cités, avec des indications suffisantes pour que le lecteur puisse les consulter au besoin. Une table des matières par ordre alphabétique rend les recherches faciles : on voit que tout a été disposé pour que ce livre puisse être lu de suite par ceux qui veulent acquérir une instruction complète sur le travail du fer, ou feuilleté pour en tirer des renseignemens sur quelque objet particulier : c'est à la fois un traité méthodique et complet, et un manuel, dans l'acception propre de ce mot.

L'auteur a divisé toutes ses matières en *six sections*. Dans la première, il expose les propriétés physiques et chimiques du fer; la seconde traite des minerais, des fondans, du combustible et de leur conversion en charbon, ou carbonisation; les machines soufflantes viennent ensuite; mais, quoiqu'elles soient l'objet d'une section particulière, leurs dimensions sont relatives à celles des fourneaux, et à la nature du combustible : ainsi, les 2e, 3e et 4e sections ont entre elles des relations intimes, et forment un corps de doctrine, de même que les diverses parties de l'appareil nécessaires pour la fusion du métal sont coordonnées les unes aux autres, et ne composent qu'un seul tout. La cinquième section est consacrée aux procédés de fabrication de fer ductile, et la sixième aux diverses sortes d'aciers. Une introduction, très-courte, si l'on compte les

pages, et cependant très-étendue en raison de ce qu'elle contient, offre à toutes les classes de lecteurs une instruction qui n'est pas du savoir, mais qui plaît à tous, et suffit à plusieurs. L'histoire ancienne du fer; les dates connues de l'exploitation de plusieurs mines dont l'abondance ne paraît pas diminuée; les découvertes modernes qui ont agrandi ces exploitations; une estimation de la quantité de fer fabriquée en Europe et dans les États-Unis d'Amérique; plusieurs autres faits relatifs à la fabrication, au commerce et à l'emploi du fer sont passés en revue, et conduisent à des résultats faciles à retenir. Suivant M. Karsten, dont l'autorité ne sera pas contestée, le traité de Paris a donné un grand développement à la fabrication du fer en Prusse. Par les soins du comte de Reden, ministre qui protégeait, encourageait, aidait le commerce, au lieu de l'entraver par des règlemens, des mesures de police et une surveillance ombrageuse, la Silésie possède aujourd'hui des usines comparables à celles de l'Angleterre; la mémoire de ce digne ministre est bénie et religieusement conservée dans les provinces dont il a développé l'industrie et fondé la prospérité.

L'établissement des forges dans l'Amérique du nord date de l'année 1730. Dès que l'on put en apprécier le produit, on fit dans le parlement d'Angleterre la motion de tirer les fontes d'Amérique, afin d'épargner le peu de forêts qui restaient encore dans la Grande-Bretagne; mais l'intérêt des fabricans anglais fit rejeter cette proposition. On fit plus encore, en faveur de ces fabricans; on leur accorda le privilége d'approvisionner les colonies anglaises de l'Amérique; et l'exploitation des mines du Nouveau-Monde fut limitée aux usines existantes à cette époque. Instruit par l'expérience, le gouvernement anglais se gardera bien de commettre à l'avenir cette injustice envers les habitans de ses possessions dans l'Inde et en Afrique.

La première section est celle sur laquelle on avait déjà le

plus de connaissances : il ne s'agissait que de les recueillir et de les mettre en ordre. Comme les physiciens, les chimistes, les métallurgistes et les constructeurs ont soigneusement étudié le fer pour les besoins de la science ou de l'art auquel ils se livraient, ce métal est une des substances les mieux connues, quoiqu'elle fût une des plus difficiles à bien observer, à cause de la prodigieuse variété de faits qu'elle présente, du nombre et des propriétés remarquables des combinaisons qu'elle peut former. M. Karsten, n'a rien omis de ce que l'on a écrit sur les propriétés physiques et chimiques du fer; peut-être même a-t-il un peu prodigué l'érudition sur cette matière, en discutant certaines expériences sur les allinges du fer auxquelles personne n'a jamais cru.

Nous regrettons de ne pouvoir entrer dans quelques détails sur les notes que le traducteur a jointes à cette première section, et dont quelques-unes exposent le résultat de ses propres observations. Les lecteurs remarqueront principalement celle du paragraphe 71, sur les effets de l'*écrouissement* du fer, c'est-à-dire, de l'augmentation de dureté qu'il acquiert par la pression ou la percussion. M. Culmann en déduit quelques préceptes pour l'art du forgeron. Mais les faits singuliers qu'il a constatés méritent aussi l'attention des savans, et leur offrent une occasion de recherches, une suite de questions physico-mécaniques fort difficiles à résoudre, et qui ajouteraient beaucoup à nos moyens d'études et de découvertes, si l'on pouvait en obtenir la solution.

La seconde section traite des matières premières employées pour l'extraction du fer, et d'abord des minerais de ce métal, et sur les préparations qu'ils subissent avant la fusion. L'auteur commence par l'essai des mines, et il en décrit les procédés; il passe ensuite au grillage et au bocardage, aux fondans, à la réduction du minerai : toute cette partie de son travail était déjà faite, et d'une manière satifaisante, dans plusieurs ou-

vrages de métallurgie : on trouvera plus de connaissances nouvelles dans la division qui traite des combustibles, de leur carbonisation et de leur emploi.

A la fin de cette section, le traducteur corrige une faute de calcul qui aurait échappé à l'auteur, en comparant l'emploi du charbon de bois de pin à celui du charbon de houille, ou *coke*. En reprenant ce calcul, nous n'avons trouvé ni le résultat de M. Karsten, ni celui de M. Culmann. Mais que les lecteurs ne s'en alarment point: l'erreur, de quelque côté qu'elle se trouve, n'influe pas sur la vérité des conclusions à tirer de la comparaison des deux sortes de combustibles.

La troisième section est consacrée aux machines soufflantes sur lesquelles l'art du mécanicien s'est beaucoup exercé, surtout pour les hauts fourneaux alimentés avec le coke. Après avoir exposé les formes anciennes et nouvelles des diverses parties de ces machines, l'auteur soumet au calcul le volume, la vitesse et la densité de l'air qu'elles fournissent. Le traducteur a eu soin de réduire presque partout les mesures de Prusse en mesures métriques, et ne s'en est dispensé que lorsqu'il a cru devoir conserver aux tables de résultats dressés par l'auteur leur forme et certains rapports qui n'eussent pas été aperçus aussi facilement dans notre système de mesures. Il est bien à désirer que les traducteurs s'imposent à l'avenir les mêmes obligations : ne devrait-on pas les regarder comme comprises essentiellement dans le mot *traduction ?* Pour le petit nombre de cas où M. Culmann a conservé les mesures de Prusse, des tables de réduction placées en tête du premier volume serviront à convertir ces mesures, si le lecteur en éprouve le besoin.

Un mémoire de M. Karsten *sur la combinaison du fer avec le carbone* sert d'introduction aux traités de la fonte ou fer crû, du fer ductile et de l'acier, c'est-à-dire, aux trois dernières sections de l'ouvrage. L'auteur change notablement la théorie de la fonte : d'après ses observations, il paraît incontestable

que les fontes *blanches* contiennent plus de carbone que les *grises* : jusqu'à présent, les chimistes avaient généralement admis l'opinion contraire.

La quatrième et la cinquième section sont celles que l'auteur à traitées avec le plus d'étendue, et qui sont aussi les plus importantes pour les fabricans français. La fonte et le fer forgé vont être prodigués partout, et donneront une forme nouvelle à nos constructions publiques ; peut-être même les verra-t-on s'emparer de la navigation. A mesure que la facilité et la sûreté des communications rendront le commerce plus actif, de nouvelles masses de fer seront consommées sous toutes les formes : ce métal est plus que jamais, et dans la rigueur du terme, le plus utile de tous les produits de la métallurgie. Les procédés anciens et nouveaux, tant pour la fabrication et le moulage de la fonte, que pour son affinage, c'est-à-dire, sa conversion en fer ductile, sont décrits dans cet ouvrage avec une clarté qui ne laisse rien à désirer. Les belles usines de la Silésie ont servi de modèle ; on y a réuni tout ce que l'industrie anglaise a créé pour l'exploitation du fer. Les différentes méthodes allemandes sont aussi décrites avec soin, ainsi que celles de Suède, de France, d'Italie et d'Espagne. Les diverses préparations du fer forgé terminent la cinquième section, et ne manqueront pas d'attirer l'attention des fabricans français. Le traducteur y a joint plusieurs notes relatives à l'affinage des fontes grises, à leur conversion en fontes blanches, à la réduction des scories, etc.

La sixième section traite de l'acier : c'est la plus courte, et celle que les sciences et les arts enrichiront sans doute le plus ; car il semble qu'elle n'a pas encore atteint le niveau des autres parties de la métallurgie du fer. Le traducteur a déjà beaucoup ajouté au travail de l'auteur ; mais toutes les connaissances acquises n'ont pas encore été mises en œuvre. Il y a lieu d'espérer qu'une nouvelle édition de cet ouvrage achèvera ce que celle-ci

a déjà très-bien préparé. M. Bréant aura continué ses travaux sur l'acier, et l'on sait que ses recherches ne sont jamais infructueuses : nous saurons alors davantage, et le livre de M. Karsten sera le dépôt de tout ce que nous aurons appris sur le fer.

Nous n'avons pas encore parlé d'un mémoire de M. Culmann, inséré dans le premier volume, sous le titre d'*Observations sur la théorie actuelle du fer.* Cet habile observateur a constaté que cette théorie, telle qu'elle a été présentée par Berthollet, Monge et Vandermonde, a plus nui aux arts métallurgiques qu'elle n'a pu leur être utile, et qu'elle n'est point d'accord avec les phénomènes de l'affinage. Il établit en principe que la différence entre la fonte blanche et la grise ne tient ni à la présence de l'oxigène dans la première, ni à un excès de carbone dans la seconde. Il discute les expériences de M. Lampadius sur ce point obscur de la métallurgie du fer, et prouve que l'on n'a pas le droit d'en conclure que les fontes blanches contiennent effectivement de l'oxigène. On peut objecter que Clouet a combiné directement de l'oxide de fer avec le métal, et que, cette sorte d'alliage étant possible, rien ne semble s'opposer à ce qu'il se trouve dans la fonte blanche. Quant à la dose de carbone contenue dans les diverses qualités de fonte, il paraît bien décidé que la théorie doit être réformée à cet égard.

Il ne nous a pas été possible d'analyser le travail de M. Karsten et celui de son traducteur, avec les développemens qui auraient fait apprécier les services que l'auteur a rendus aux arts, et le traducteur à l'industrie française ; mais cet article, qu'il fallait approprier au but spécial de la *Revue Encyclopédique*, est un hommage que nous devions à l'un des meilleurs écrits technologiques qui ait paru depuis long-tems.

FERRY.

SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

OEuvres de Michel L'Hospital, Chancelier de France, précédées d'un *Essai sur la vie et les ouvrages de l'auteur;* par *P.-J.-S.* Dufey, Avocat (1).

On se plaint quelquefois de ne point voir de grands hommes! On croit qu'ils furent exclusivement l'apanage des siècles passés.

Ainsi, l'on s'imagine qu'un homme naît précisément pour être ce qu'on appelle *grand:* que cette grandeur ne dépendra que de lui, de son organisation, de ses facultés, de son énergie: que c'est un caprice de la nature; qu'il faut attendre qu'elle l'ait produit; qu'alors un tel embryon fera la loi de son siècle; qu'il subjuguera par sa seule volonté toutes les volontés particulières; et que tout devra plier sous lui, et prendre une face nouvelle, uniquement parce qu'il sera doué de telle ou telle qualité.

Je pense, au contraire, que les circonstances seules font les hommes extraordinaires. Elles seules leur offrent ces occasions qu'ils savent saisir, de se mettre à la tête des grandes passions, de les stimuler, et de les faire servir d'instrumens à leur élévation et à leurs desseins.

A toutes les époques et chez toutes les nations, on trouve des braves: pourquoi n'y a-t-il pas toujours des conquérans, ou de grands capitaines? — C'est qu'un peuple n'éprouve que

---

(1) Paris, 1824. 7 vol. in-8°, dont les deux premiers ont déjà paru chez Ambroise Tardieu et comp., rue du Battoir, n° 12. Prix 9 fr. chaque livraison en 2 parties.

de loin en loin ces grandes émotions qui exaltent les courages, et assurent à ceux qui en sont agités, la supériorité sur d'autres peuples que rien n'a tirés de leur état d'insouciance ou d'apathie.

Qu'en pleine paix et lorsque chacun est fatigué de la guerre, un homme doué de toutes les qualités chevaleresques entreprenne de faire passer son ardeur personnelle dans l'âme de ses compatriotes : si aucun intérêt ne les pousse à le seconder et à entrer dans ses vues, il les trouvera froids et nullement disposés à répondre à son appel; on le traitera de fou, d'énergumène; on rira de ses efforts; peut-être même le tournera-t-on en ridicule.

Mais, que le même homme habite au sein d'une nation opprimée par l'étranger, fatiguée par l'injustice de ses maîtres, ou tourmentée par des troubles intérieurs; que plusieurs factions s'y disputent le pouvoir; que les querelles religieuses viennent accroître l'ardeur d'une guerre civile; vous allez voir ce qu'on nomme un héros.

Général, il trouvera des soldats empressés à se ranger sous son étendard; orateur, il excitera les intérêts, animera les passions, dirigera les volontés; adroit politique, il fera servir à ses seuls desseins des forces qu'on ne lui aura confiées que pour faire triompher un intérêt commun.

Sans les injustices de Gessler, la Suisse eût ignoré jusqu'au nom de Guillaume Tell : Gustave Adolphe, avec ses seuls Suédois, eût il jamais vaincu en Allemagne, s'il n'y avait été appelé et soutenu par le parti protestant? Que Bonaparte fût né sous le règne de Louis XIV; pense-t-on qu'il fût devenu *empereur et roi?* Guillaume n'eût pas tenté, après les victoires de Cromwel, une révolution, devenue si facile après les folies de Jacques II.

Ainsi, les hommes extraordinaires naissent des circonstances qui les entourent, lorsque ces circonstances sont extraordinaires comme eux. Pour devenir conquérant, il faut trouver un

peuple disposé à la conquête; pour être le libérateur de son pays, il faut trouver les citoyens fatigués du joug, et disposés à soutenir quiconque voudra les en délivrer? La peste de Marseille fournit à Belzunce l'occasion de montrer toute l'étendue de son courage et de sa charité: les fureurs de la Ligue, les malheurs de la France exaltent le patriotisme de L'Hospital. L'injustice domine; elle menace de tout envahir : qui lui résistera? ce vertueux chancelier. Du sein même de l'anarchie, il fera naître des semences d'ordre; on oublie toutes les lois, il réformera la législation; partout on assassine, on tue, on *immole;* il saura braver le fer des assassins, et montrer que le courage civil peut égaler la bravoure militaire :

Impavidum ferient ruinæ.

Il faut donc croire au système consolant des compensations dans les affaires publiques aussi-bien que dans la vie privée. La même providence conduit tout : près du mal, elle place ordinairement le remède; et à côté des malheurs dont il lui plaît d'affliger les nations, en regard des conquérans qui les dévastent, des ambitieux qui les désolent, des hommes corrompus qui les trahissent et les poussent à leur ruine, la sagesse divine place les hommes vertueux, les sages qui protestent contre les débordemens de leur siècle, et qui font entendre la voix de la raison au milieu du délire des passions.

L'Hospital est le modèle des chanceliers. Étienne Pasquier désirait que tous les chanceliers et gardes des sceaux *moulassent leur vie sur la sienne.* Il est permis de le désirer encore, même aujourd'hui.

Proscrit dans sa jeunesse, avec son père, médecin et conseiller du *Connestable de Bourbon;* ... privé de son patrimoine dont les lois du tems avaient autorisé la *confiscation*, L'Hospital rentra dans sa patrie, non avec le désir de la vengeance, ou la soif de l'*indemnité*, mais avec le sentiment profond des

maux que les dissensions civiles et religieuses menaçaient de causer à sa patrie.

Devenu chancelier, après avoir passé par les divers grades de la magistrature, il apporta dans l'exercice de cette première charge du royaume, l'exemple d'une vie simple et frugale, de mœurs austères et d'une grande application à ses devoirs. On le vit donner un soin minutieux à ne pourvoir des fonctions de juges que les sujets les plus dignes, prenant lui-même la peine de les examiner pour mieux s'assurer de leur capacité. Dans le conseil, où sa position était rendue si difficile entre un roi enfant, dont il s'efforça d'abréger la minorité; une reine-mère, jalouse de son pouvoir, et qui ne savait s'arrêter à aucun parti; les Guises qui, *sous couleur de religion*, voulaient opprimer la branche des Bourbons; et ceux-ci réduits, pour se défendre, à se faire les chefs du contraire parti : L'Hospital, toujours l'homme du trône et de la France, fidèle à ses maximes, n'opina jamais pour les *moyens extrêmes*, mais uniquement pour les voies de conciliation. Son grand but était d'éviter la guerre civile; il ne voyait de salut que dans la *tolérance*, et il ne cessait de la conseiller.

Mais ceux qui voulaient *extirper l'hérésie*, c'est-à-dire, *exterminer leurs ennemis*, en leur supposant des desseins dangereux pour le trône, ne permirent pas que ses sages remontrances fussent écoutées. On l'appela d'abord *huguenot*, puis *athée;* le Pape menaça de l'*excommunier*, et ce pontife alla jusqu'à charger son légat à Paris, d'offrir au roi une bulle qui autoriserait la vente des biens du clergé jusqu'à concurrence de trois cent mille écus, à condition qu'il ferait sur-le-champ *empoisonner* le chancelier et son ami Montluc, évêque de Valence.

Le légat n'osa faire cette odieuse proposition; mais, après plusieurs *conspirations factices* (car l'emploi de ce moyen était dès lors connu), des *colloques impuissans*, des *paix simulées*, des *désarmemens* ordonnés sur tous, et exercés seulement

sur ceux que l'on se réservait d'opprimer, L'Hospital, dont on se cachait pour délibérer, et dont les avis n'étaient plus écoutés, vit que le bien était désormais impossible, et prit le parti de se retirer.

Il habitait sa petite terre de Vignay, près d'Étampes, et s'y livrait aux douceurs d'une vie privée qui n'était troublée que par le sentiment douloureux des maux de la patrie...

La Saint-Barthélemy avait été résolue; le parti des Guises avait désigné L'Hospital pour victime : une bande d'assassins se présente. On demande ses ordres pour fermer les portes et repousser la force par la force : *Non, non*, dit-il; *et si la petite n'est bastante pour les faire entrer, qu'on ouvre la grande.* Heureusement que ses domestiques ne tinrent pas compte de sa recommandation, et qu'ils résistèrent assez long-tems pour qu'une troupe de cavaliers, envoyés par le roi et la reine-mère, pût le délivrer. Le chef de cette troupe lui ayant annoncé qu'on lui *pardonnait* l'opposition qu'il avait si long-tems formée aux mesures projetées contre les protestans, L'Hospital lui répondit froidement : *J'ignorais que j'eusse jamais mérité ni la mort, ni le pardon.*

Lorsque ce tems de massacres et d'*immolations* fut passé, L'Hospital continua de vivre dans la retraite, au sein de sa famille, cultivant les lettres et déplorant en beaux vers les désastres dont il avait été témoin. Il avait ce que Tacite regarde comme la chose la plus désirable : *otium cum dignitate.*

Il ne s'était occupé en aucun tems du soin de sa fortune; après avoir passé neuf ans au Parlement, six dans l'administration des finances, et être devenu chancelier de France, il se vit réduit à demander des *alimens* pour lui (ce sont ses termes) et une dot pour sa fille unique. On peut juger de la frugalité de sa vie, par ce qu'en raconte Brantôme, qu'étant allé lui faire une visite avec le maréchal Strozzi, L'Hospital les fit dîner dans sa chambre avec du bouilli seulement; car c'était, ajoute l'his-

torien, *son ordinaire pour les disnées*. Il était cependant alors chancelier !

Quelle distance de ce genre de vie à nos *dîners ministériels* ! Combien cet honorable dénuement est loin de la sollicitude avec laquelle les ministres modernes poussent et avancent aux meilleures places jusqu'à leurs moindres parens, marient et dotent leurs filles, s'assurent de grandes richesses, et se retirent avec l'inévitable pension de 20,000 fr. de rente, souvent acquise par un service qui n'a duré que quelques mois !

L'Hospital portait dans l'exercice public de ses fonctions une grande sévérité; on le voit tantôt gourmander les parlemens sur les abus qui s'étaient introduits dans leur sein, tantôt faire poursuivre avec inflexibilité les dilapidations de la fortune publique, *sans plus épargner les grands que les petits*; et montrer à tous, comme le dit Brantôme, « qu'il ne fallait pas se jouer avec ce grand juge, et rude magistrat. »

Le même historien, dans sa vie du Connétable de Montmorency, s'exprime ainsi : « Que plust à Dieu fust-il encore vivant, et que nous eussions un pareil censeur, si digne que luy, pour censurer tous nos estats de la France, *qui est très-gentiment corrompue*; et qu'avec luy fust joint un chancelier de L'Hospital, que je veux dire avoir esté le plus grand chancelier, le plus savant, le plus digne, et le plus universel qui fust jamais en France ! C'estoit un autre censeur Caton, celui-là, et qui sçavoit très-bien censurer et corriger le monde corrompu. Il en avoit du tout l'apparence avec sa grande barbe blanche, son visage pasle, sa façon grave, qu'on eust dit, à le voir, que c'estoit un vrai portrait de saint Hiérosme; ainsi plusieurs le disoient à la cour. »

Tant qu'il fut en place, quelque chagrin qu'il eût de voir ses services si mal appréciés, il ne perdit jamais de vue le dessein qu'il avait de réformer l'ordre judiciaire, et il publia des

lois admirables qui rendront à jamais respectables la mémoire et la vertu de leur auteur.

On lui doit l'édit de Romorantin qui a épargné à la France le fléau de l'inquisition; — l'ordonnance d'Orléans, qui est à la fois un code administratif, judiciaire et religieux; — l'édit des secondes noces, qui a mis un terme aux scandaleuses libéralités des veuves en faveur de leurs nouveaux époux; — l'édit de Roussillon, qui a fixé au 1er janvier le commencement de l'année, que l'on avait jusqu'alors datée du jour de Pâques; — l'édit de Moulins pour la réformation de la justice; — l'établissement des tribunaux de commerce, sous le titre de Juges-Consuls; —et ces lois somptuaires, en apparence si minutieuses, et en effet si sages et si utiles, surtout pour le tems où elles furent portées.

Malgré le secours que L'Hospital aurait pu trouver dans les lumières de son siècle, il fut le seul auteur des ordonnances qui parurent sous son ministère, et qui, suivant l'expression de Pasquier, passent, *d'un long entrejet*, celles qui les avaient précédées.

Aussi, D'Aguesseau, bien digne de se porter juge de la législation de L'Hospital, regarde les lois dont nous sommes redevables à ce grand homme, comme le fondement des plus utiles qui aient été faites dans la suite par nos rois, et qui ne sont guère que des conséquences de ces lois fondamentales.

L'Hospital ne fut grand législateur, que parce qu'il avait auparavant travaillé à devenir grand jurisconsulte.

Il avait étudié profondément le droit romain, surtout à l'université de Padoue en Italie, pendant son exil. A son retour, il avait suivi quelque tems le barreau de Paris, comme simple avocat, et avait ensuite exercé les fonctions de juge au Parlement : la pratique lui était aussi familière que la théorie.

Il avait composé d'immenses ouvrages sur la jurisprudence : il parle notamment, dans son testament, « d'un travail impor-

tant sur les lois romaines qu'il avait *classées par ordre* et annotées. » Il légua ce travail à l'un de ses petits-fils, en lui recommandant de l'achever : mais le petit descendant de ce grand homme n'a pas accompli le mandat, et cet ouvrage de L'Hospital est perdu.

On croyait aussi avoir à déplorer la perte de son *Traité de la réformation de la justice ;* mais on en a retrouvé un exemplaire manuscrit, qui avait appartenu à M. l'avocat général Séguier, et qui est maintenant à la Bibliothèque du Roi. Les autres écrits de L'Hospital, surtout ses *poésies* , étaient disséminés, et n'avaient jamais été réunis.

Il faut savoir gré à M. Dufey de l'Yonne (1), avocat, d'avoir eu l'heureuse pensée de publier un recueil complet des *Œuvres de Michel L'Hospital.* Il les a fait précéder d'une *introduction* où il explique la révolution du XVIe siècle, ses causes, ses effets, et les principaux événemens depuis François Ier jusqu'à Charles IX. Cette introduction était indispensable pour donner la clef des discours et de la conduite de L'Hospital.

L'ouvrage entier comprendra les *harangues*, les *mémoires d'état* et le *testament* de L'Hospital, qui n'est point un simple acte de dernière volonté, mais la dernière pensée d'un grand homme d'état, qui reporte ses regards sur les principaux événemens de sa vie politique, et qui retrace aux dépositaires de l'autorité du prince, et à tous les Français, les règles de conduite que leur prescrivent les besoins de la patrie, la sûreté du trône et l'intérêt sagement entendu de la dynastie.

---

(1) On doit à M. Dufey la publication de plusieurs ouvrages importans, notamment un petit volume in-8°, intitulé : *du Sacre des Rois de France*, ou *Inauguration de Pharamond*, qui reçoit des circonstances actuelles un nouveau degré d'intérêt ; et un *Résumé de l'Histoire de Bourgogne*, en 2 vol. in-18, qui fait honneur au patriotisme de l'auteur et à ses connaissances historiques. (Voy. *ci-dessus*, p. 496.

Vient ensuite son célèbre *Traité de la réformation de la justice*. Le chancelier s'y montre tout entier; on y voit l'homme du présent et de l'avenir; *le juste* dans toute l'étendue de ce mot. Il veut des magistrats probes, intègres, désintéressés, instruits; dévoués à leur prince et à la patrie; mais en même tems il les veut indépendans, fermes, courageux, *reluctans au besoin contre les choses extraordinaires qui leur seraient demandées contre droict et raison*. Il n'exige pas d'eux qu'ils soient soumis et, pour ainsi dire, façonnés à la discipline du ministère; il leur laisse la liberté du vote et de l'opinion; et n'appelle point *félonie* une résistance qu'il sait bien, par son expérience propre, être quelquefois la plus grande marque de la *fidélité*.

Les poésies de L'Hospital portent, comme sa prose, l'empreinte de son caractère. Dans ses satires, il reproduit souvent l'énergie de Juvénal; ses vers sur la guerre civile sont de tous les tems et de tous les lieux. Ses remercîmens à Anne d'Est qui avait sauvé sa fille unique du massacre de la Saint-Barthélemy, sont un chef-d'œuvre de sensibilité. *Excidat illa dies!* s'écrie-t-il douloureusement en parlant de cette affreuse journée.

Il resterait à citer des exemples pour faire connaître le caractère de l'éloquence et du génie poétique de cet admirable chancelier; mais les bornes de cet article, déjà fort étendu, s'y opposent: je reviendrai sur ce sujet, quand les autres livraisons auront paru.

DUPIN, *Avocat*.

ADMINISTRATION PUBLIQUE. — FINANCES.

De la science des finances, *et du ministère de M.* de Villèle; par M. Ganilh (1).

Le titre seul de cet ouvrage est l'indice d'une calamité. Pour faire rentrer des contributions modérées, pour exécuter les paiemens voulus par les lois, il faut de l'ordre et de la probité; il ne faut pas de science. Mais, pour satisfaire l'avidité d'un parti dominant, et pour lever des impôts deux ou trois fois plus considérables que ne l'exigent les besoins réels de l'État; pour faire des guerres qui ne sont point commandées par l'intérêt public; et par conséquent pour négocier des emprunts avec des traitans avides, aussi-bien que des approvisionnemens avec des fournisseurs fripons, il faut être aussi habile que les uns et les autres, qui cependant finissent toujours par vous duper. La science des finances se complique encore, s'il existe, sous le nom de *Bourse*, une maison de jeu où l'on parie sur la hausse ou la baisse des effets publics; si l'on peut gagner d'immenses fortunes, quand on est dans la confidence des opérations de la politique et de la caisse d'amortissement, qui influent si puissamment sur les variations du cours. Mais, que gagnent les nations à tout cela? De payer annuellement des millions pour les intérêts des emprunts que l'on fait, et d'autres millions pour des dépenses publiques qui augmentent sans cesse.

Il y a donc une science des finances; mais le livre de M. Ganilh l'enseigne-t-il? Tel ne semble pas avoir été le but principal de l'auteur. Il paraît croire que son lecteur connaît déjà cette science; et, partant de là, il fait ressortir les abus qui ré-

(1) Paris, 1825. 1 vol. in-8° de 360 pages. Trouvé, rue des Filles-S.-Thomas, n° 12. Prix 5 fr., et 6 fr. par la poste.

sultent en France : 1° de la dette publique ; 2° de l'arbitraire des pensions ; 3° de la multiplication des fonctionnaires publics ; 4° du mauvais choix des contributions ; 5° des désordres de la comptabilité.

Ceci est donc un ouvrage de circonstance, dont le fond peut cesser d'être vrai dès demain ; mais qui, par occasion, fait connaître quelques principes vrais dans tous les tems, et des abus qui se reproduisent malheureusement dans tous les siècles. L'auteur ne se dissimule pas la difficulté de la tâche qu'il a entreprise, et se plaint du *triple rempart que les passions, les vices et les intérêts élèvent autour des abus qui naissent des dépenses publiques.* Le contrôle des comptables atteint les hommes qui reçoivent les deniers publics et ceux qui opèrent les paiemens ; *tandis que, par la plus étrange inconséquence, les ordonnateurs des recettes et des dépenses ne sont sujets à aucune comptabilité, comme s'il ne pouvait pas y avoir de graves abus dans les ordres donnés pour recevoir et pour payer ; abus tout-à-fait indépendans de la fidélité des recettes et des paiemens* (page xv de l'*Introduction*). En effet, il y a une Cour des comptes qui oblige le comptable à justifier du paiement qu'il a fait, mais qui ne peut pas obliger un ministre à justifier de la nécessité d'une dépense qu'il a ordonnée.

M. Ganilh ne peut manquer d'être frappé des abus de ce monstrueux système d'emprunts qui nous a été inoculé par M. Pitt, et par le moyen duquel les gouvernemens sont assurés de recevoir la somme qu'ils veulent dépenser, sauf au peuple à payer de plus gros intérêts, si le gouvernement n'a pas de crédit. Un gouvernement veut faire une dépense, juste ou non ; il lui suffit, dans le système actuel, d'annoncer aux principaux capitalistes qu'il va ouvrir un emprunt : des traitans se présentent, leurs offres à la main. On leur donne une reconnaissance de cent francs : ils la paient 95, 80, 60 francs, et même

moins (1), suivant le prix qu'ils espèrent la revendre à la Bourse; et le contribuable demeure grevé de cinq francs de rente, comme si son gouvernement avait reçu cent francs. Le gouvernement a-t-il peu de crédit et ne peut-il vendre que soixante francs ses reconnaissances de cent francs? peu lui importe : il multiplie le nombre de ses reconnaissances, et reçoit toujours la même somme.

Le système des amortissemens ne donne pas lieu à de moindres reproches. Il n'est justifiable que lorsqu'un état s'interdit absolument tout emprunt nouveau; car si l'on rachète sur le principal de la dette quarante millions, pour en emprunter quatre cents, il est évident que l'amortissement n'est qu'un leurre qui, en soutenant le prix des effets publics, n'a d'autre effet que de faciliter de nouvelles profusions, et d'endetter davantage les nations.

M. Ganilh aurait pu remarquer en même tems les priviléges dont on a entouré les placemens dans les fonds publics; priviléges qui ont pour objet de favoriser la revente *en détail* des inscriptions que les traitans achètent *en gros*. C'est dans ce but qu'on a mis au premier rang des dépenses publiques les arrérages de la dette, quoique beaucoup d'autres dépenses soient plus urgentes que celles-là, comme, par exemple, la nourriture et les médicamens des hôpitaux, le prêt des soldats, etc. C'est dans ce but qu'on a rendu insaisissables les inscriptions au grand-livre de la dette publique, tellement qu'un débiteur peut manger tranquillement cette espèce de revenu, quelque grand qu'il soit, en dépit de ses créanciers. C'est encore dans la même vue qu'on a affranchi le transfert de toute formalité dispendieuse, même du timbre de la quittance, tandis que la mutation de toute autre propriété est assujétie à de gros droits.

(1) Voyez le taux du dernier emprunt d'Espagne.

Pour accroître encore plus l'attrait dont on a voulu entourer ce genre de placement, et le rendre promptement réalisable au besoin, on a ouvert le marché de la bourse, où le créancier de l'État peut se flatter, au moment d'une crise et au moyen d'un léger sacrifice, de se débarrasser d'un jour à l'autre de sa créance.

C'est par tous ces moyens qu'on a rendu les emprunts publics tellement faciles, que les plus grandes profusions, les conceptions les plus dangereuses des plus mauvais gouvernemens ne rencontrent presque plus d'obstacles, et que l'argent des peuples peut être employé à faciliter l'effusion de leur sang. Quant au contribuable, il prend son parti de tout cela, pourvu qu'on ne lui demande chaque année, pour acquitter les intérêts, que la vingtième partie de la dépense qu'on a jugé à propos de faire.

Un des abus contre lequel M. Ganilh s'élève avec le plus de force, est l'arbitraire dans la distribution des pensions. « Les pensions, dit-il, rentrent dans le domaine discrétionnaire des dispensateurs du pouvoir; ils en disposent comme de leur liste civile, et s'en servent comme d'un levier puissant pour élever leur crédit, leur faveur, leur considération. C'est par-là qu'ils se recommandent aux grands personnages qu'ils ont besoin de ménager, qu'ils se concilient leurs adversaires et désarment leurs ennemis. Le moyen de résister à des ministres qui ont chaque année plusieurs millions de pensions à distribuer; qui se créent une clientelle dévouée, et augmentent chaque année le nombre de leurs créatures! » L'auteur ne prétend pas appliquer ces observations spécialement à la France; cependant, il ne peut faire autrement que de remarquer (page 62) que, le 1er avril 1814, les pensions de toute nature ne s'élevaient qu'à 20,370,000 francs, et qu'elles se montent actuellement de 78 à 80 millions (page 69). « Ce qu'il y a de triste, ajoute-t-il, c'est

qu'on peut regarder la loi régulatrice des pensions comme tombée en désuétude, et la France comme exposée à être grevée de toutes les pensions qu'on voudra lui imposer. »

La multiplicité des agens de l'autorité, et ce que l'auteur appelle les abus du service actif, ne lui fournissent pas des observations moins sévères. Il trouve que les dépenses de la seule police s'élèvent à 26,200,000 francs, et observe avec raison qu'un bon système d'éducation, de bons exemples, et l'aisance générale sont les plus sûres bases du bon ordre dans la société. « Que ceux qui ne savent gouverner qu'avec la police qui corrompt et démoralise, avec la force qui frappe, mais qui ne persuade pas, avec les peines qui épouvantent les gens de bien et ne font qu'irriter les méchans, jettent les yeux sur l'Irlande, et qu'ils nous disent si, à de certaines époques, on peut gouverner les hommes autrement que par la raison, la justice et la prospérité générale! »

La source de beaucoup d'abus, et ce qui les rend irréparables, c'est la *centralisation*. Au premier aperçu, il semble qu'une forte autorité centrale, qui donne une impulsion pareille à une foule d'administrations locales, et qui, appelant à elle toutes les décisions, se trouve libre d'ordonner leur prompte exécution, est favorable à une bonne administration. M. Ganilh détruit ce prestige, dont l'expérience avait d'ailleurs suffisamment demontré le néant. Un pouvoir central n'est pas présent partout; il ne voit que par les yeux de ses subordonnés, n'agit que par leurs bras, et les décharge de toute responsabilité vis à vis de leurs administrés. « La centralité, dit notre auteur, est un moyen de couvrir les abus, de les sanctionner, de les légitimer. Comme ils dérivent, soit par erreur, soit par surprise, soit par prévention ou préjugé, du pouvoir suprême, de qui tout émane, il n'existe point de contrôle qui puisse les dévoiler, point d'autorité qui puisse les réprimer. Ses agens, ses subordonnés, qui seuls pourraient

éclairer l'autorité, se taisent par prudence, et trop souvent approuvent ce qu'ils devraient blâmer. Que de vertus il leur faudrait pour faire céder l'intérêt de leur place ou de leur avancement au sentiment de leur devoir! Quand l'action administrative part du degré supérieur pour descendre par échelons jusqu'aux administrés, tout redressement devient impossible; car on ne peut l'attendre que d'un pouvoir supérieur. »

La progression des dépenses publiques en France, depuis 1819, est remarquable. Voici l'aperçu qu'en donne l'ouvrage que nous avons sous les yeux (page 135).

En 1819, elles ont été de.	861,238,857 fr.
En 1820.	874,128,674
En 1821.	881,457,612
En 1822.	951,140,280
En 1823 (1).	1,207,606,530

A ces vérités en chiffres M. Ganilh oppose la diminution graduelle qu'ont éprouvée les dépenses de l'Angleterre. Les dépenses du service actif, l'intérêt de la dette non compris, étaient, à la paix,

de 27,000,000 l. st., ou.	675,000,000 fr.
Et en 1823, il n'était plus que de 16,976,743 l. st., ou.	424,418,575
Elles avaient donc subi une diminution de (2).	250,581,425 fr.

(1) Les dépenses ordinaires de 1823 sont portées pour.. . . . . 999,838,453 f.
A quoi il faut ajouter les dépenses extraordinaires que le budget de 1825 (page 10) évalue à. 207,768,077
1,207,606,530

(2) La dette de l'Angleterre a, de son côté, subi une diminution, parce que l'amortissement, quoique réduit, a continué ses achats,

M. Ganilh s'appuie souvent de l'exemple de l'Angleterre, surtout quand il fait remarquer la supériorité de son mode de comptabilité. Elle offre beaucoup de modèles à suivre, et quelquefois aussi des erreurs à éviter. Aussi, l'auteur, dit-il ingénieusement : *Elle n'a pas toujours raison ; mais elle donne les moyens de la trouver.*

Pourquoi, par exemple, voudrait-on, comme on fait en Angleterre, créer des trois pour cent, lorsque l'intérêt en France est à peu près à cinq pour cent ? Pourquoi reconnaître que l'on a reçu un capital de cent francs, lorsque dans la réalité on n'a reçu qu'un capital de soixante-quinze francs ? Serait-ce par hasard que, par les moyens connus dont on dispose, on se flatte de faire monter à la bourse le cours de 75 jusqu'à cent, et dans tout cet intervalle, de jouer à la hausse et de donner une immense impulsion à l'agiotage ? Mais ignore-t-on que, dans l'agiotage comme au jeu, une somme n'est jamais gagnée par les uns qu'elle ne soit perdue par les autres ; tandis que, dans l'industrie, ce n'est qu'accidentellement qu'il y a des pertes éprouvées, et que, là où le travail produit de nouvelles valeurs, tous ceux qui ont contribué à les créer peuvent entrer en partage des richesses produites, sans que personne soit en perte ?

On voit que l'ouvrage de M. Ganilh roule sur une foule de questions importantes ; mais le lecteur qui n'est pas encore initié dans la science des finances, y comprendrait peu de choses. Il parle, par exemple, des inconvéniens des comptes *par année*, et des comptes *par exercice ;* mais il n'explique pas en quoi consiste la différence de ces deux modes de comptabilité. L'échiquier de Londres ne compte que *par année ;*

---

et le ministère, devenu plus sage, n'a pas continué ses emprunts. Comme d'ailleurs le ministère anglais agit maintenant dans l'intérêt de la nation, il est soutenu même par l'opposition.

si un Anglais voulait savoir ce que c'est que notre compte *par exercice*, il ne l'apprendrait pas dans ce livre, ou du moins il faudrait qu'il le devinât. Trop souvent, il faut l'avouer, les explications de M. Ganilh ont besoin d'explication.

Il s'élève, en terminant son ouvrage, à des considérations générales qui décèlent à la fois un penseur et un citoyen; telles sont les suivantes, par lesquelles je terminerai cet article :

« Qu'on ne s'imagine pas que le pouvoir, ayant à sa disposition les dépenses publiques, est d'autant plus puissant qu'elles sont plus considérables. Le pouvoir n'est puissant qu'autant que le contribuable sur qui pèsent ces dépenses, est aisé ou riche après les avoir acquittées. La richesse sociale ne consiste pas plus dans la grandeur des dépenses publiques, que la richesse particulière dans les dépenses privées. Qui a jamais imaginé qu'il suffit de dépenser pour être riche?.... Si le propriétaire qui dépense tout son revenu s'expose aux inconvéniens de la pauvreté, le Gouvernement, qui épuise le revenu général des contribuables pour le paiement des dépenses publiques, est dans un état précaire, subordonné à tous les événemens imprévus, il est dans un péril permanent... A présent, il y a une étroite relation entre l'administration, la richesse sociale et le pouvoir politique. Si les dépenses publiques portent atteinte à la richesse sociale, il y a privation et souffrance pour le peuple, affaiblissement moral et physique du pouvoir, appauvrissement et dégradation de la société civile. » Telles sont les conséquences que les chefs des nations devraient avoir sans cesse devant les yeux.

J. B. S.

De la Monarchie française au 1er janvier 1824; par M. le Comte de Montlosier (1).

Il y a deux choses bien distinctes dans cet ouvrage : des idées politiques et des opinions de parti, des principes et des passions. La *Revue Encyclopédique* fera soigneusement la part des unes et des autres. Elle examinera les idées politiques, elle discutera les principes; mais elle ne s'occupera ni des opinions de parti, ni des passions. Uniquement consacrée à l'étude des sciences morales et politiques, elle en recherche les règles, elle en constate les progrès; et, toujours fidèle à la vérité, elle tâche de la séparer de toutes les illusions dont les préjugés du moment s'efforcent de l'obscurcir. C'est en se dégageant ainsi des passions du jour qu'elle se place au-dessus d'elles, et parle aux contemporains un langage qu'elle pourra avouer dans tous les tems. Les systèmes qui n'ont d'appui que les passions sont passagers comme elles; les maximes fondées sur les faits et l'observation sont stables comme la vérité.

La première condition pour faire un livre, et surtout un livre de politique, c'est de vouloir quelque chose, de s'être fait des idées arrêtées, d'avoir un but. Un auteur qui se jette dans le vague, sans savoir où il va, ne rencontre personne qui veuille le suivre. Or, lorsqu'on a lu le livre de M. de Montlosier, on se demande, que veut-il? et on ne trouve pas de réponse. Tantôt il vante les parlemens de barons; tantôt ce sont les

---

(1) Paris, 1824. 1 vol in-8° de xxxii et 526 pages. Delaunay; prix 6 fr.

N. B. Cet article allait être inséré dans la *Revue*, au moment où la censure fut établie. Tout raisonnement sur les matières traitées par M. de Montlosier nous fut alors interdit; l'auteur de l'article a dû attendre.

États-généraux qu'il regrette; ailleurs, on le voit s'accommoder très-facilement du despotisme de Louis XIV. Dans cette divergence de sentimens et d'idées, une seule chose paraît évidente, c'est que M. de M., en repoussant toutes nos institutions actuelles, serait bien embarrassé s'il lui fallait expliquer comment il veut les remplacer. Un tiers de son ouvrage, si l'on en croit les titres des trois grandes divisons de sa matière (1), est consacré à révéler les moyens que le gouvernement peut employer pour surmonter les difficultés de la situation actuelle de la France; mais toutes les découvertes de l'auteur se réduisent à la seule idée de reconstituer la noblesse; et nous verrons bientôt que ce n'est ici qu'une idée creuse et confuse, sans aucune vue, aucun moyen pratique, aucun plan d'institution.

On suit aisément un auteur qui explique avec méthode un système, qui pose des principes et déduit des conséquences, qui annonce d'abord le point où il veut arriver, et y marche ensuite sans s'écarter à droite ou à gauche. Il n'en est pas ainsi d'un livre écrit sans ordre et sans plan, dont le but n'est pas clairement déterminé, où l'idée principale de l'auteur, loin d'être mise en évidence, se confond continuellement avec des idées accessoires plus ou moins précises. S'il est facile à un écrivain de composer un tel ouvrage, il est fort difficile pour le critique de l'examiner et de le suivre dans une réfutation régulière. Nous serons donc obligés, pour rendre compte du livre de M. de M., de prendre une marche différente de la sienne, et nous examinerons séparément, non chacune des trois divisions de son livre, puisque les mêmes pensées et les mêmes raisonnemens s'y trouvent présentés, abandonnés et reproduits

(1) *De la situation actuelle de la France. — Des difficultés généralement supposées à l'égard du rétablissement de l'ordre en France, et comment le gouvernement cherche à les surmonter. — Moyens de surmonter les difficultés qui naissent de la situation actuelle de la France.*

à tout moment, mais chacune des idées capitales qui nous ont semblé dominer dans l'ouvrage, et que nous indiquerons sous les cinq dénominations suivantes : *gouvernement libre et représentatif*, *pouvoir royal*, *noblesse*, *classe moyenne*, *influence du clergé*.

Selon M. de M., « nos pères avaient vu ce qu'il y a de plus étendu dans la liberté. » Cette proposition, fondamentale dans les idées d'un publiciste qui se déclare partisan du retour de l'ancien régime, a besoin d'être expliquée pour être comprise; car qu'est-ce que M. de M. entend par *nos pères ?* Seraient-ce les Francs se partageant une terre conquise, s'assemblant tumultuairement en champ-de-mars, et imposant leurs volontés à leur chef, qu'ils nomment leur roi ? Nos pères seraient-ils ces *leudes* qui, après avoir arraché du front des Mérovingiens une couronne avilie, la placèrent sur la tête des Pepin, et virent bientôt, sous le règne de Charlemagne, décroître leur importance de toute celle que ce prince conféra à la classe des hommes libres, qu'il voulut relever? ces leudes contre lesquels Charlemagne sentait si bien qu'il devait se prémunir, qu'on le voit constamment occupé à centraliser son pouvoir, et à l'étayer de l'assentiment national ? Quelle place en effet restait-il aux grands seigneurs entre ces formules connues des décrets et des capitulaires de ce puissant monarque : *Nous ordonnons, nous voulons;* et : *La loi est faite par la volonté du peuple et le consentement du roi ?* On voit là clairement un prince et une nation; on n'y voit pas de *leudes*. Nos pères seraient-ils ces seigneurs féodaux qui détruisirent l'établissement de Charlemagne, jetèrent dans un cloître ses derniers successeurs, mirent à leur place Hugues-Capet, auquel ils disaient ensuite : *C'est nous qui t'avons fait roi ?* Seraient-ce les serfs a peine affranchis par Louis-le-Gros; les bourgeois appelés aux premiers États-généraux par Philippe-le-Bel, et traités avec le plus profond mépris par la noblesse, aux der-

niers États, sous Louis XIII? Seraient-ce enfin les hommes que Charles IX croyait avoir le droit de fusiller des fenêtres de son palais, ou ceux que Louis XIV prétendait gouverner, en plein parlement, une cravache à la main, en vertu de cet axiome, que lui seul était l'État? Nous offrons à M. de M. de choisir entre des époques assez nombreuses et assez variées; mais il faut qu'il choisisse, et nous pourrons ensuite examiner avec lui si nos pères ont vu en effet *ce qu'il y a de plus étendu dans la liberté.*

Nous devons avouer que ce ne serait pas sans doute ces dernières époques que choisirait M. de M.; car, bien qu'il loue en toute occasion le gouvernement de Louis XIV, il convient (espèce de contradiction habituelle chez notre auteur) que le pouvoir qui existait en France avant la révolution était « un pouvoir absolu, qui, momentanément, avait pu devenir nécessaire, mais qui, comme durable, n'était point légitime. » Nous ne concevons pas trop comment un pouvoir qui n'était point légitime, comme durable, était devenu momentanément légitime; et nous ne concevons pas davantage comment la nécessité peut justifier un pouvoir illégitime. C'est une sorte de justification qu'il ne faut jamais admettre, parce qu'il est bien évident qu'elle serait trop facile et trop souvent invoquée. Au reste, nous ne voulons point fatiguer M. de M. de nos questions, et nous nous bornerons à lui demander depuis quelle époque le pouvoir, en France, avait cessé d'être légitime. Un fait de cette importance méritait bien d'être établi d'une manière précise; l'auteur n'y a seulement pas songé. Serait-ce, par hasard, depuis la tenue des derniers États-généraux? mais tout le monde sait que déjà ces assemblées étaient devenues d'insignifiantes démonstrations d'une puissance qui n'existait plus; et elles étaient à bon droit tombées dans un tel discrédit auprès de la nation, qu'on a pu cesser de les convoquer sans exciter aucune réclamation un peu sérieuse. Il ne

faut pas, en effet, être bien profond en politique pour comprendre que des États qui n'ont que le droit de faire des plaintes dont on a le droit de se moquer, n'offrent qu'une garantie tout-à-fait illusoire. A la vérité, cette garantie paraît suffire à M. de M.; car il décide que, «quelles que soient en France les assemblées législatives, elles ne sont jamais qu'*un grand conseil d'état.* » Mais, avant la révolution, il existait des conseils d'état, et de plus des parlemens qui s'arrogeaient bien un autre droit que celui de conseiller; et si des conseils suffisent pour légitimer le pouvoir, je n'entends plus rien à l'illégitimité dont parlait tout à l'heure M. de M.; car, que m'importe que des conseillers soient nommés par le prince ou par les sujets, si ce ne sont toujours que des conseillers? Au reste, si l'auteur est peu d'accord avec lui-même, je crois qu'il ne l'est pas davantage avec l'histoire. Nos publicistes les plus instruits pensent que jadis les États-généraux partageaient avec le roi la puissance législative : « Il est vraisemblable, dit Mably, que toutes les fois que Philippe de Valois et ses prédécesseurs assemblèrent la nation, en suivant l'exemple que leur avait donné Philippe-le-Bel, le prince et la nation s'exposaient mutuellement leurs besoins. Les États demandaient des règlemens pour corriger quelques abus ou pour établir une nouvelle police, et le roi les publiait en son nom. La loi était faite de concert, et la puissance législative était en quelque sorte partagée. Mais, comme les ordonnances paraissaient l'ouvrage seul du prince, et qu'on n'y voyait que son nom, on s'accoutuma à le regarder comme le seul législateur; et les États, entraînés par l'opinion publique, crurent n'avoir que le droit ridicule de faire des doléances et des remontrances. » Nous avons sous les yeux une lettre de convocation adressée par Philippe-le-Long à la ville de Narbonne (pièce dont un extrait a été récemment publié dans l'intéressant ouvrage de M. Félix Bodin, intitulé : *Études sur les assemblées représentatives*), qui prouve fort

bien cette participation législative, reconnue par le roi lui-même : « Nous vous mandons et requérons, sur la féalité en quoi vous êtes tenus et astreints à nous, que vous élisiez quatre personnes de la ville de Narbonne, dessus dite, des plus sages et des plus notables, qui audit jour soient à Poitiers, instruits et fondés suffisamment de aviser et accorder avec nous tout ce que vous pourriez faire si tous y étiez présens. » Certes, il y a là bien autre chose que le droit de conseil; et nous pourrions citer vingt exemples qui prouveraient qu'à certaines époques, bien loin de se borner à cette vaine faculté, les États refusaient les propositions royales, ou n'y adhéraient qu'après avoir pris de nouvelles instructions de leurs commettans. Quelque importans que soient de pareils faits, nous reconnaissons qu'ils sont isolés, qu'on ne saurait les considérer comme une règle constante dans l'histoire de notre législation politique, et qu'ils ne peuvent tenir lieu de cet ensemble de droit public, de cette loi constitutionnelle, écrite ou traditionnelle, qui nous a toujours manqué. Toutefois, on a lieu de s'étonner qu'un homme qui s'est dévoué à la défense absolue du passé semble l'avoir si peu étudié, ou se laisse assez dominer par les idées qu'il caresse, pour oublier quelquefois ce qu'il doit fort bien savoir. Il est à craindre que M. de M., auquel on ne peut refuser beaucoup d'esprit, et qui met dans tous ses livres une certaine verve originale, n'ait oublié d'y mettre de la science et du jugement.

« Dans les tems modernes de notre ancien régime, dit l'auteur, encore que l'on vît aux États-généraux une chambre de la Noblesse et du Clergé, et qu'on ait coutume de regarder de telles chambres comme aristocratiques, ce serait se tromper d'y voir une véritable représentation de ce genre : c'était, malgré toutes les dénominations, une démocratie avec tous ses apanages. » Sans doute ce n'était plus une aristocratie formée de grands feudataires assez puissans pour mettre la couronne à l'encan et faire la guerre au roi; mais c'étaient des assem-

blées composées d'hommes constitués en caste supérieure, jouissant de priviléges honorifiques et territoriaux, de droits de justice, d'exemptions de charges, de toutes sortes de préférences sociales; une caste qui sentait si bien la supériorité de sa position, qu'elle s'indignait de voir le Tiers-état réclamer, en sa qualité de troisième ordre, le titre de fils cadets d'une patrie dont il reconnaissait les deux autres ordres pour les fils aînés. Les procès-verbaux des derniers États tenus en 1614 font foi des prétentions et des titres aristocratiques de la Noblesse à cette époque (1). Or si M. de M., qui veut recomposer parmi nous une aristocratie, ne trouve pas cette Noblesse, déjà si injurieuse pour le corps de la nation, suffisamment aristocratique, où veut-il donc nous ramener? est-ce aux parlemens de barons? Il ne le dit pas formellement, mais il déclare que ce n'est que sous ces parlemens « qu'on trouve une véritable aristocratie. »

Avec de pareilles idées, on comprend que le doublement du Tiers, dans les États de 1789, soit, aux yeux de M. de M..., un attentat de lèse-noblesse. Mais ici la science de notre auteur nous semble encore en défaut; un homme aussi partisan des vieilles coutumes aurait bien dû s'apercevoir que c'était au contraire un retour vers d'anciens usages, et il aurait pu se souvenir qu'aux États de 1357, par exemple, chaque province envoya un député pour la Noblesse, un pour le Clergé, et trois pour le Tiers-état.

C'est par une suite des mêmes préjugés et des mêmes prétentions que M. de M... appelle un *contre-sens* la constitution de notre Chambre des députés, laquelle, dit-il, « avait été composée de manière à ce qu'elle eût ses élémens soit dans la petite propriété, soit dans les professions industrielles. » Pour

(1) Voyez *Revue Encyclopédique*, 1re série, tome XVII, p. 512, un article où nous avons cité quelques fragmens de ces procès-verbaux.

un amateur aussi ardent que l'est M. de M... des classes privilégiées, il paraît que deux Chambres de la Noblesse ne seraient pas de trop; et il doit convenir maintenant que le *contre-sens* a été corrigé par le double vote. Quoi qu'il en soit, il est bien évident qu'en voulant éloigner de notre seconde Chambre l'élément démocratique, le publiciste rend notre condition pire qu'elle n'était en 1789, époque où la démocratie avait sa place marquée et un accès assuré dans la composition des États.

C'est par une autre confusion d'idées que l'auteur, regrettant que la Chambre des pairs actuelle n'ait point ses racines dans les mœurs et les institutions anciennes, voudrait, pour la fortifier, lui transférer la haute justice, l'autorité de révision, de surveillance et de discipline attribuée à notre Cour de cassation. C'est un principe vulgaire aujourd'hui, que l'exacte séparation du pouvoir législatif et du pouvoir judiciaire est une des meilleures garanties de l'ordre et de la justice dans tout gouvernement; M. de M... n'en tient compte; à ses yeux, le principe le plus incontestable doit toujours fléchir devant l'autorité des vieilles idées; la confusion des pouvoirs peut tout brouiller légitimement aujourd'hui, parce qu'elle a tout brouillé jadis; tandis que l'ordre même est illégitime, s'il est fondé sur quelque idée nouvelle. Quant aux racines que l'on demande pour la Chambre des pairs, il faut attendre du tems ce que lui seul peut donner. Il n'y a que deux principes d'existence pour les grands corps politiques, l'hérédité et l'élection du peuple; notre Charte a voulu que l'hérédité fût le principe vital de la Chambre des pairs; c'est donc quand elle sera constituée par l'hérédité, et non plus par le choix du prince, qu'on la verra telle qu'elle doit être; et c'est alors seulement qu'on pourra juger si cette branche du pouvoir législatif est organisée de manière à occuper dans nos institutions la place importante qui lui a été destinée. Nous conviendrons, au reste,

que dès aujourd'hui on pourrait facilement trouver quelques moyens de l'environner de cette haute considération qui lui est due; l'un de ces moyens serait de lui retrancher ce que M. de M... appelle *les aumônes qu'elle reçoit.*

C'est assurément, de la part de M. de M..., une erreur fort peu importante de nous montrer Cicéron comme le premier qui ait imaginé une monarchie tempérée d'aristocratie et de démocratie. Cicéron ne faisait que répéter et fortifier de son autorité une doctrine apprise à l'école des Grecs; et le recueil de Stobée nous a conservé les fragmens de plusieurs philosophes où l'on trouve clairement l'idée de ce mélange, qui a dû frapper, en effet, tous les esprits judicieux dont les méditations se sont arrêtées sur les diverses situations sociales. Mais, ce qui nous semble une inexactitude plus grave, c'est de prétendre que « l'Angleterre s'est modelée en tout tems sur la France, et a emprunté d'elle ses lois, ses coutumes, ses mœurs, ses institutions ». S'il en était ainsi, voilà des emprunteurs qui seraient devenus bien plus riches que le prêteur, en liberté et en bonnes institutions; et M. de M... aurait bien mauvaise grâce de faire une exclamation de pitié sur ce mot de Dupont de Nemours, au sujet de l'ébauche de constitution provisoire de 1814 : *Messieurs, nous vous avons fait Anglais le plus qu'il nous a été possible.* « Dire à une assemblée de Français, s'écrie M. de M..., *nous vous avons fait Anglais!* » Mais vraiment, qu'y avait-il là de si déplacé, puisque, selon M. de M... lui-même, on n'aurait fait que reprendre aux Anglais des institutions d'origine française? Malheureusement pour notre auteur, l'exclamation de pitié est à la page 230, et M. de M... l'avait oubliée, lorsqu'à la page 418 il a hasardé sa proposition. Ne serait-ce pas aussi par trop exiger, qu'un publiciste qui a toujours un argument au besoin pour réfuter ses adversaires, n'employât jamais que des argumens justes, et fût toujours

conséquent avec lui-même? C'est ce qu'il ne faut pas demander à notre auteur; peu de livres offrent plus de contradictions que le sien. Ce qu'il y a de vrai sur ce point, c'est que Guillaume-le-Conquérant établit sa féodalité normande sur les débris du gouvernement des rois saxons; et cette féodalité est à peu près la seule institution de quelque importance dont les Anglais nous sont redevables; l'histoire nous les montre constamment occupés à en neutraliser les effets, et la grande mesure qui, au tems de Henri III et d'Édouard Ier, introduisit les communes dans le Parlement, bien loin d'avoir été empruntée à la France, fut sans doute imitée par elle lorsque Philippe-le-Bel convoqua les États où le peuple fut admis pour la première fois.

Peut-être ne trouvera-t-on pas, dans tout ce que nous venons de dire, une idée bien nette des opinions de M. de M... sur *la liberté* et *le gouvernement représentatif;* mais ce n'est pas notre faute, et nous répétons qu'il n'est guère possible d'expliquer ou de réfuter d'une manière précise et méthodique un système, ou plutôt des idées exposées sans méthode et sans précision.

Il ne nous serait pas facile non plus de concilier les principes de notre auteur sur *le pouvoir royal* et sur *la noblesse.* Ses prédilections bien connues pour l'aristocratie féodale n'excluent point un penchant assez prononcé pour le pouvoir absolu. Son aversion presque fanatique pour les classes moyennes et pour leur importance dans l'ordre politique lui ferait-elle admettre indifféremment toute organisation sociale dans laquelle cette classe se trouverait despotiquement assujétie, soit par une aristocratie souveraine, soit par un roi, auquel il permettrait d'asservir l'aristocratie, pourvu que la classe moyenne fût asservie?

M. de M. dénie toute influence aux corps représentatifs : « Dans la réalité, dit-il, il ne peut y avoir en France de gouvernement autre que celui du roi, c'est-à-dire la monarchie.

(Sans nous arrêter à faire remarquer qu'il est impossible de s'entendre avec ces termes généraux (1), qui présentent comme identiques des idées tout-à-fait disparates, et au moyen desquels on assimilerait tout naturellement la monarchie russe à celle des Anglais, nous continuons de suivre notre auteur.) Il se scandalise de « ce murmure continu d'une prétendue division des pouvoirs, qui se trouve consacrée aujourd'hui dans tous les écrits, dans tous les discours, non-seulement des révolutionnaires, des jacobins, des doctrinaires, mais encore des hommes les plus connus par leurs bons principes et par leur dévouement à la royauté. » Il ne pardonne pas à l'empereur du Brésil d'avoir « mentionné *la division des pouvoirs* comme un dogme de liberté et de stabilité. » Il gourmande l'auteur de l'*Esprit des lois* de ce qu'il a cru voir dans la constitution anglaise « cette fameuse division des pouvoirs, qu'il faut y laisser soigneusement, si elle s'y trouve; » ce que M. de M. *ne croit pas du tout.* Puis, il déclare que « de tout tems nous tenons en France que le roi peut avoir tel ou tel conseil, mais qu'il est en tout et pour tout le seul pouvoir. » Tout cela est formel et ne demande point de réflexions. En recherchant l'origine des *hérésies* qu'il combat, M. de M. a remarqué qu'on parle depuis quelque tems d'un certain *prestige* des monarchies, et aussi d'un certain *positif*, à quoi il ne comprend rien ; il assure que, pour la monarchie, comme il l'entend, « *le prestige est le positif.* » Mais, comme il est de toute évidence qu'à certaines époques les prestiges s'affaiblissent, il en résulterait, si la proposition de M. de M. était vraie, qu'à ces époques la monar-

(1) Une phrase, que nous citerons plus bas, explique un peu ce que l'auteur entend par le mot de *monarchie*, qu'il prend à peu près pour l'équivalent de *despotisme pur;* mais cette explication ne serait pas également exacte pour tous les passages où il emploie ce mot: il y a toujours beaucoup de confusion et d'incertitude dans ses idées.

chie ne serait plus possible. Est-ce là ce que M. de M. a voulu prouver ? Nous ne le croyons pas; toutefois il nous semble qu'il ferait bien d'accorder un peu plus d'attention *à ce certain positif* qu'il méprise. Il aura beau faire, ce *positif*, qui se mêle plus ou moins à toutes les choses de ce monde, leur communique une réalité contre laquelle est impuissante l'action du tems, si forte contre les *prestiges*. Que dirait M. de M. d'un pédagogue qui n'offrirait à la jeunesse de ses élèves que les contes de fées, qui ont amusé, quelquefois même instruit leur enfance ? Les prestiges dont parle notre auteur sont les contes de fées des peuples, et les peuples sont-ils donc toujours enfans ? Ce qui devrait éclairer M. de M. sur l'affaiblissement de cette vertu qu'il attribue aux prestiges, c'est que de toutes parts les monarchies absolues sont menacées ; il le sent fort bien; et comme la vérité ne peut pas perdre entièrement ses droits, même en face des préjugés les plus solidement enracinés, remarquez bien que ce ne sont pas les prestiges qu'il appelle au secours des monarchies, mais des législations bien réelles. Et, en opposition avec le sentiment des publicistes les plus distingués, qui, frappés des dispositions envahissantes du pouvoir, et de ses immenses moyens d'envahir, ont toujours cherché dans les chartes des garanties pour le peuple, c'est contre le peuple que M. de M. établit des garanties ; et, comme il le déclare lui-même, *c'est un rempart pour le pouvoir qu'il désire, et non pas contre lui.*

Parmi les nombreuses preuves qu'il trouve de l'affaiblissement progressif de l'autorité royale, il en cite une dont la justesse ne nous a pas frappés; c'est le peu de zèle que l'on met dans les deux Chambres à parler de la Noblesse, à venger ses insultes, à rappeler ses prérogatives. Certes, les intérêts de la Noblesse ne sont pas oubliés dans nos Chambres; mais quand l'opinion de l'auteur serait vraie, a-t-il donc oublié que l'autorité royale n'a jamais eu de plus constant ennemi, d'ennemi plus systématique que la Noblesse? Le peuple a des fougues

de révolte, la Noblesse, des plans de résistance; l'un fera un coup de main, l'autre combinera une campagne; la colère du peuple s'exhale dans une sédition; la haine de la Noblesse déclare la guerre. Ce n'est peut-être pas la preuve d'un zèle bien éclairé pour l'autorité royale que ce grand zèle pour la prospérité de la Noblesse. En Angleterre, elle s'est unie au peuple contre la couronne; en France, la couronne a été obligée de s'unir au peuple contre elle : partout la royauté l'a trouvée hostile. Je sais bien qu'il y a deux sortes de Noblesse; l'une qui puise sa force en elle-même, dans sa constitution, dans son indépendance; celle-là (comme nous venons de le dire) est plus dangereuse qu'utile au prince; l'autre qui n'a qu'une existence d'emprunt, qui n'est rien que par le prince, ne peut pas grand chose pour lui. Malgré ses préventions féodales, M. de M. paraît quelquefois préférer cette dernière Noblesse; mais n'est-ce pas chez lui une double contradiction, soit sous le rapport de l'importance qu'il veut donner à la Noblesse, soit sous le rapport du secours qu'il veut ménager au trône? Examinons, en effet, comment ce champion de la féodalité considère l'essence de la Noblesse lorsqu'il oublie ses prédilections gothiques; c'est lui-même qui va parler : « Les progrès de la civilisation qui ont effacé une certaine puissance de la Noblesse, en la détachant de ses fiefs, l'ont évidemment *fortifiée comme lustre*, en cela même qu'ils l'ont attachée au lustre de la royauté. Pour faire comprendre ma pensée, je rappellerai en exagération l'anecdote d'un personnage français considérable dans une grande cour du Nord. Il était allé voir, dans son exil, un ministre disgracié; comme il en reçut des reproches, il voulut s'excuser sur l'honneur qu'il avait cru devoir rendre à un grand seigneur de la cour : *Sachez, Monsieur*, lui répondit le monarque, *qu'il n'y a ici de grand seigneur que l'homme à qui je parle, et pendant que je lui parle*. Ce trait, pris du despotisme pur, n'en offre pas moins, dans son exagération, *une grande vérité*; c'est que, dans

une monarchie, ce n'est pas seulement le pouvoir qui émane du roi, ce n'est pas seulement la justice, mais encore mieux, tout honneur public. » Je ne sais, mais il me semble que la Noblesse, ainsi comprise, ressemble assez bien à celle de Turquie, où le regard du maître fait un visir d'un esclave, et du visir la victime sanglante d'un caprice. Que des peuples soumis au cimeterre ou au knout mesurent leur respect pour une caste sur l'humiliante dignité d'une aussi servile condition, cela peut encore se concevoir; mais ce qui passe toute croyance, c'est qu'il se soit trouvé en France, au XIXe siècle, un publiciste qui ait eu l'idée de présenter comme principe fondamental des distinctions sociales, et comme cause suffisante de la vénération des peuples, la simple conversation du prince. A ce compte, Olivier le Dain et Tristan l'Hermite étaient à juste titre les hommes les plus considérables sous Louis XI; les mignons d'Henri III devaient être les plus dignes notabilités de sa cour; et Villeroi, dans la faveur de Louis. XIV, méritait d'enlever tous les respects du peuple à Fénélon dans la disgrâce? Quelle misère que des idées qui mènent forcément à de pareilles conséquences!

Soutenir que la Noblesse doit toujours être une puissance dans l'État; et en même tems qu'elle ne doit plus être qu'*une émanation de la dignité royale*, c'est supposer que la royauté ne peut jamais avoir de caprices ou d'indignes préférences; qu'elle ne distingue jamais que ce qui est grand, vertueux, utile; que ses récompenses ne s'adressent jamais qu'aux candidats qui lui sont présentés par l'opinion publique; or, on sait ce qu'il y a de réel dans une pareille supposition. La Noblesse était quelque chose dans l'esprit des peuples, précisément lorsqu'elle n'avait rien à attendre de la royauté; c'est en la fixant auprès d'elle, en la dotant de ses faveurs, en la couvrant de son lustre, que la royauté est parvenue à affaiblir la Noblesse, à éteindre son éclat, à la détruire comme puissance sociale. M. de M. était conséquent lorsqu'en voulant une grande pré-

pondérance pour la Noblesse, il voulait aussi quelque chose de semblable à la féodalité; il ne l'est plus en demandant seulement *du lustre* pour une Noblesse qu'il veut toujours prépondérante. Prétendre replacer désormais la Noblesse sur la base unique de la faveur du prince, c'est vouloir la rétablir précisément par le principe qui l'a détruite. Lui rendre des prééminences qui n'ont plus pour appui le prestige qui les faisait supporter, c'est vouloir nous ramener à un ordre de choses dont la désorganisation imminente en 1789 réclamait visiblement une organisation nouvelle; c'est refaire une caste dotée de priviléges suffisans pour irriter les autres classes, insuffisans pour se défendre elle-même; c'est ressusciter à plaisir une des causes les plus efficientes des malheurs qu'on déplore.

« S'il y a quelque chose d'évident en politique, assure M. de M., c'est qu'il faut recomposer la France avec la France; c'est avec des débris français qu'il faut reconstruire l'édifice français... ce qui ne veut pas dire qu'il faille revenir soit à l'ancien régime féodal, soit à la forme de nos anciens États-généraux, mais seulement à l'esprit qui animait cet ensemble. » Cet *esprit*, sans *les formes* qui lui donnaient quelque consistance, n'est qu'un être imaginaire, et, dans toute la rigueur de l'expression, un fantôme auquel M. de M. ne parviendra jamais à rendre quelque réalité. Comment est-il possible de penser que l'esprit de la féodalité ait pu survivre aux formes féodales? N'y a-t-il pas entre ces deux choses une corrélation si intime, que la destruction de l'une entraîne nécessairement l'autre? On ne reconstruit pas un édifice avec des débris usés; la raison ne voit dans de pareilles phrases que de stériles antithèses; et, en effet, il est plus facile d'arranger des antithèses qu'une organisation sociale. Il y a deux sortes de puissances pour la noblesse héréditaire; l'une matérielle, l'autre d'opinion : la condition de la première, c'est un peuple serf; la condition de la seconde, un peuple ignorant. C'est seulement chez des nations esclaves ou

grossières que la race d'Hercule a pu se fonder un culte, ou la race de Montmorency, d'héréditaires hommages ; la Grèce éclairée n'aurait jamais professé une vénération publique pour les enfans de Thémistocle et d'Aristide, ou du moins ce n'eût été qu'une vénération personnelle et viagère. La France du XIXe siècle, pour honorer La Fayette, ne lui demande point d'aïeux ; et, pour honorer les Montebello, leur demandera des vertus. Je dirais à M. de M. : Pour rétablir la noblesse comme vous l'entendez, ce dont il faut le moins vous occuper, c'est d'elle-même ; faites qu'on oublie l'usage de la poudre à canon, et vous releverez les donjons et les castels ; et vous ressusciterez la puissance de la rondache, de la pertuisane et du haubert ; proscrivez l'imprimerie, et vous verrez bientôt le triomphe des préjugés sur la raison ; tarissez les sources de l'industrie en l'enchaînant, ou en l'avilissant, et vous rendrez à la puissance terrienne sa gothique supériorité ; en un mot, ramenez sur l'Europe la barbarie, l'ignorance et la servitude, et votre Noblesse se retrouvera d'elle-même forte et florissante, sans que vous ayez seulement pris la peine d'y songer. Mais, si vous ne pouvez faire revivre toutes ces choses, renoncez à rétablir votre Noblesse dans sa puissance matérielle ou seulement d'opinion ; car vous manquez de l'élément nécessaire pour arriver à un tel but. Je ne me refuse point à faire la part du tems ; il fut une époque peut-être où les préjugés, les prestiges que vous invoquez ne furent pas sans utilité, et leur utilité était la condition de leur durée. Ils ont cessé d'être utiles, ils devaient tomber en désuétude.

Ce n'est pas seulement en France que la marche des événemens et le mouvement de l'opinion ont pour jamais déplacé la Noblesse du rang qu'elle a long-tems occupé dans l'ordre social. Sans parler des pays où des ébauches de révolution ont signalé avec assez d'éclat la direction des idées, nous voyons que, dans les états monarchiques du second ordre, en Allemagne,

les constitutions royales ont modifié dans ses bases l'institution féodale de la Noblesse; nous voyons la diète de Norvége prendre une résolution pour l'abolition des priviléges et de toute noblesse héréditaire; nous voyons enfin que, dans un pays où le prestige nobiliaire a conservé plus long-tems qu'ailleurs quelque importance, en Espagne, les moines du Mont-Serrat ne pouvaient, dès l'année 1817, trouver à vendre les *titres de Castille*, que le roi leur avait accordés pour en employer le prix à rétablir leur couvent. Voilà des faits; et des faits sont les meilleurs argumens à opposer à des préjugés. Bien loin de reconnaître la conséquence forcée de ces faits, M. de M. ne s'occupe que de la prévenir; mais, comme convaincu de l'inutilité de ses efforts, il se laisse quelquefois gagner au découragement, à la vue des irrésistibles progrès de la démocratie, et on l'entend s'écrier que, pour se soustraire à ce dévergondage de doctrines, « il n'y a plus qu'à s'enfuir vers les rives du Mississipi ou vers celles de l'Ohio. » Mais, mon Dieu, qu'y gagnerait M. de M.? Il retrouverait la démocratie sur l'Ohio et sur le Mississipi; ce qu'il appelle *du dévergondage*, sera bientôt la raison universelle.

M. de M. prétend que le mouvement unanime de 1789 n'était pas une révolution, mais *le retour aux anciennes institutions de la France*. Je le demande de nouveau: qu'on fixe une fois pour toutes l'époque de ces anciennes institutions; il n'y a pas d'autre moyen de s'entendre. Le vague est merveilleusement commode pour embrouiller les questions et favoriser l'absurdité; la vérité, la raison aiment la précision et la clarté. Ces anciennes institutions sont-elles les institutions de Louis XIV? Mais vous avez avoué vous-même que son gouvernement absolu n'était pas légitime. Sont-ce les institutions qui ont immédiatement précédé son despotisme? Mais il est évident qu'elles ne valaient rien, puisqu'elles ont été impuissantes pour s'opposer au pouvoir absolu, impuissantes pour se dé-

fendre elles-mêmes. Voulez-vous remonter plus haut ? Mais les obstacles vont se multiplier, à mesure que vous retournerez en arrière. Qu'espérez-vous prouver par ces questions redoublées que vous adressez aux partisans d'un nouvel ordre de choses ? et quelle conclusion voulez-vous que nous en tirions ? « Prétendez-vous qu'avant la révolution il n'y a jamais eu en France de représentation politique ? Prétendez-vous qu'il n'y a jamais eu d'États-généraux et d'états particuliers ? qu'il n'y a eu ni états de Bourgogne, ni états de Languedoc, ni états de Provence, ni états d'Artois ? Prétendez-vous que jamais les parlemens n'ont exercé ou prétendu à un droit de remontrance, non plus qu'à être des États-généraux *au petit pied ?* Prétendez-vous que dans cette *abominable* féodalité, laquelle par ses mœurs, comme par ses institutions, n'en est pas moins la source de toutes les grandeurs et de toutes les libertés de la France, les communes n'ont jamais été admises à des droits politiques, et particulièrement à celui de municipalités ? Prétendez-vous que, dans notre *abominable* antiquité, il n'y a eu ni champ-de-mars, ni champ-de-mai, ni assemblées de communes, ni assemblées de barons ? La cause est entendue. Je vous laisse le choix des juges ou des arbitres. » Oui, sans doute, nous avions eu tout cela avant la révolution, et tout cela nous avait conduits au sanglant despotisme de Richelieu, au despotisme de Louis XIV, que vous appelez *bienfaisant;* que d'autres, à plus juste titre sans doute, pourraient appeler fanatique, quand il révoque l'édit de Nantes et rase Port-Royal ; barbare, quand il ordonne les Dragonnades; imprudent, lorsqu'en se mettant à la tête d'une lutte ouverte contre l'influence du XVIe siècle, il ne fait que préparer les malheurs du XVIIIe ; ruineux, quand il épuise la France d'hommes et d'argent, dans des guerres d'ambition qui ont laissé pour héritage à Louis XV la banqueroute et la misère publique ; immoral, quand il ouvre le lit conjugal à des maîtresses en titre, quand il appelle au trône des

bâtards que les lois en repoussaient, quand il prépare, au milieu du bigotisme, compagnon de l'hypocrisie, ces mœurs dissolues, éternel scandale de la régence (1). C'est justement parce que

(1) Puisque, depuis plus d'un siècle et demi, l'aveugle admiration qui se prosterne devant le nom de Louis XIV n'a pu encore être éclairée, il faut bien que la justice continue à détromper les hommes de bonne foi, accoutumés à croire sur parole; quand on ose nommer *bienfaisant* un despotisme qui a long-tems pesé sur la nation, il faut bien rappeler quelques-uns des *bienfaits* de ce despotisme. Sans doute, Louis XIV était né avec une âme élevée et un cœur généreux; mais plus les qualités naturelles de ce prince promettaient de bonheur à la France, et plus le despotisme qui lui a fait commettre tant d'actions déplorables doit être montré aux peuples comme un objet d'effroi; qu'aurait-il donc produit ce despotisme dans les mains d'un méchant prince? C'est le système encore plus que l'homme qu'il faut accuser. Au reste, les personnages les plus dignes d'apprécier ce qu'il y eut de véritablement grand dans le règne de Louis XIV, ne lui ont pas épargné les reproches; et l'impression va bientôt faire connaître une lettre inédite de Fénélon, dans laquelle le pieux archevêque osait dire à ce roi puissant: « Vos principaux ministres ont ébranlé et renversé toutes les anciennes maximes de l'état pour faire monter jusqu'au comble votre autorité, qui est la leur, parce qu'elle était dans leurs mains. On n'a plus parlé de l'état ni de règle; on n'a parlé que du roi et de son bon plaisir.... Vous avez appauvri la France entière, afin d'introduire à la cour un luxe monstrueux et incurable... Vos ministres ont été durs, hautains, injustes, violens, de mauvaise foi. Ils n'ont connu d'autre règle, ni pour l'administration du dedans de l'état, ni pour les négociations étrangères, que de menacer, que d'écraser, que d'anéantir ce qui résistait. Ils ne vous ont parlé que pour écarter de vous tout mérite qui pouvait leur faire ombrage. Ils vous ont sans cesse accoutumé à recevoir des louanges outrées qui vont jusqu'à l'idolâtrie, et que vous auriez dû, pour votre honneur, rejeter avec indignation; on a rendu votre nom odieux à toute la nation française et insupportable à tous vos voisins..... »

nous avons eu tout ce que vous prônez, et que nous nous en sommes trouvés si mal, qu'on a voulu avoir autre chose, et qu'on a fait la révolution, comme une garantie que nous ne reverrions jamais ce que vous voulez nous rendre.

Parmi cette foule d'institutions que M. de M. passe en revue dans ses interrogations, le lecteur ne distingue peut-être pas bien clairement celles que notre auteur souhaiterait le plus de voir restaurer. Nous sommes contraints d'avouer qu'à cet égard nous n'en savons pas plus que le lecteur; mais ce que M. de M. regrette le plus fréquemment, ce dont il déplore le plus amèrement la perte, ce sont les *anciennes et belles moralités de la France*. Nous avions vainement essayé d'attacher une idée à cette vague dénomination, qui revient à tout moment dans ce livre, lorsque enfin nous avons heureusement découvert, à la page 462, une explication qui jette sur les idées de notre auteur une lumière que nous nous empressons de recueillir : *les moralités de la France sont l'honneur, la grâce, le bon ton, l'élégance des manières*. Assurément, voilà des *moralités* d'une nouvelle espèce, et pour l'homme qui en fait tant de cas, les *marchands de suif* et les *fabricans de drap*, qui probablement n'ont pas tout le bon ton des *Lauzun* et toute l'élégance des *Fronsac*, doivent être des gens fort *immoraux*. Nous verrons bientôt qu'en effet M. de M. les estime médiocrement; mais auparavant citons un dernier passage où sa tendresse pour la caste nobiliaire s'exprime avec une naïveté tout-à-fait caractéristique : « Rappelons-nous comment, dans nos anciennes mœurs, les mots *franc*, *ingénu*, *noble*, étaient devenus synonymes. Avec la *franchise*, on ne connaît aucun mensonge; avec l'*ingénuité*, on ne dissimule aucune vérité; avec la *noblesse*, les nuages des petits intérêts ne vous atteignent point; à une plus grande hauteur, ils vous atteignent encore moins. Par un accord unanime des hommes, la grandeur, élevée au degré d'*altesse*, est réputée *sérénissime*. » Voyez-vous comme ce bon M. de M. se repaît

de sa chimère, comme son illusion est douce et facile, comme il se contente de mots! Que de vertus dans cette heureuse synonymie! Qui pourrait, contre une semblable autorité, s'aviser de mettre en doute l'éternelle *franchise*, la constante *ingénuité*, le profond *désintéressement* de la Noblesse? Assurément il faudrait être bien méchant, et, de plus, bien ignorant sur la valeur et la puissance des synonymes. « Auprès de cette dignité, de cette sérénité, ajoute notre auteur, examinez la contenance des enrichis, des parvenus, de tous les hommes nouveaux. Vous verrez comment leur condition présente, toute teinte de leur condition passée, tourmente leur repos en ce qu'elle tourmente leur souvenir : agités ainsi, il ne faut pas s'étonner si ensuite ils cherchent à agiter la société. »

On voit dans ce peu de mots toute l'opinion, tout le système de M. de M. sur la *classe moyenne*. De même qu'il professe une tendresse et une admiration superstitieuses pour la Noblesse, de même il a voué à cette pauvre classe moyenne une aversion constante et d'éternels soupçons. Combinant dans son esprit, peut-être sans s'en douter, et la force matérielle qu'il est obligé de reconnaître à cette classe, et l'abaissement dans lequel il veut la tenir, il la voit dans une position forcée, il lui suppose du malaise et des projets hostiles. « La classe moyenne n'a qu'une seule pensée, dit-il; c'est par la destruction de toutes choses qu'elle marche à sa conservation. » Et ailleurs: « L'histoire nous apprend qu'il y a dans l'esprit de cette classe un fonds éternel et particulier d'envie, une susceptibilité d'irritation auprès des classes supérieures, telle que toujours, quand elle le peut, elle remuera, s'il le faut, l'État entier jusqu'à ce que, même à son détriment, elle puisse anéantir dans un rang élevé ce qui est pour elle un objet de haine invincible, implacable. » Voilà, sans doute, de bien injustes préventions, et il est triste de les rencontrer chez un homme qui se mêle de donner des conseils à un gouvernement et s'établit le réformateur d'un

ordre social. Cet autre reproche nous a paru moins grave : « La vanité est la furie particulière de la classe moyenne. » Il est assez plaisant de voir le défenseur officieux de toutes les vanités et de l'ordre le plus sottement vain, puisque son orgueil ne se fonde que sur des prétentions désavouées aujourd'hui par la raison, taxer de vanité un ordre que son importance sociale justifierait en quelque sorte, quand même l'accusation serait réelle. Lorsque les peuples en sont venus à ce point de maturité où le mensonge des illusions n'est plus à leurs yeux qu'un mensonge, où les moralités ne consistent plus pour eux dans l'élégance et le bon ton, mais dans la vertu et les bonnes mœurs, où les réalités seules occupent toute leur attention; alors, désignez comme vous voudrez cette classe qu'une ancienne habitude vous fait nommer *classe moyenne*, elle sera la société tout entière. Les classes que vous appelez *supérieures* pourront encore servir d'ornement à la société; elles n'en feront ni la force ni la puissance. Il existe des civilisations sans Noblesse, il n'en existe pas sans cette aggrégation d'individus qui composent votre classe moyenne : c'est que celle-ci est de l'essence de la société, tandis que l'autre n'en est qu'un accident. Or, supposer que cette classe, qui est la société même, n'aspire qu'à bouleverser la société, c'est une supposition dénuée de toute raison; et si une lutte s'établit, il est évident qu'il faut s'en prendre à la portion que j'appellerais volontiers exceptionnelle dans la société, et non à la masse sociale elle-même. Aussi M. de M. montre qu'il connaît peu son siècle, lorsqu'il parle de livrer aux comédies et aux caricatures le désir manifesté par la classe moyenne d'occuper dans nos civilisations modernes un rang où l'appelle sa grande importance. La preuve que l'idée est fausse, et qu'il n'y a pas de comédies à faire sur ce sujet, c'est qu'on n'en fait pas, quoiqu'on ait le champ libre pour en faire; car ce ne sont pas celles-là que la censure arrêterait. On en a fait dans un tout autre sens, que la censure a

arrêtées, et en cela les auteurs et les censeurs ont montré qu'ils ont compris leur tems. Il n'y a peut-être que M. de M. qui puisse se tromper sur ce point; le ridicule est pour le public précisément où est le sérieux pour lui; car ce n'est pas des volontés et des besoins des masses, mais des caprices et des vanités du petit nombre que naît le ridicule. Mais comment faire entendre cette vérité à un publiciste qui déclare sèchement que « la doctrine du nombre est manifestement une doctrine insensée? » Voilà encore une de ces généralités à la faveur desquelles la déraison tente de se sauver. Si vous entendez le nombre des prolétaires et des gens sans ressource, vous dites vrai; mais c'est une vérité triviale qu'on ne vous conteste pas. Le nombre reprend toute sa force, si vous l'entendez de gens qui ont et qui peuvent quelque chose; qui font qu'une société travaille, prospère, croît en richesse et en puissance. C'est là cette doctrine du nombre que nous opposons à votre doctrine du *petit nombre*, à laquelle nous pourrions, peut-être à plus juste titre, renvoyer l'épithète que vous nous donnez.

Je comprends bien que, dans la doctrine du nombre, il y a quelque chose de trop positif pour M. de M., l'homme des abstractions et des prestiges. Il écrit depuis trente ans sur l'état politique de la France, et il avoue qu'il ne s'est pas encore occupé, dans ses ouvrages, « du grand mouvement de nos fabriques, de nos ateliers, de nos manufactures, ainsi que de la somme de nos importations et de nos exportations. » Il ne veut examiner que « l'état moral de la France, le désordre des doctrines, l'anarchie des principes, celle des droits et des prétentions. » Comme si l'état moral d'un pays ne dépendait pas, au moins en grande partie, de son état matériel; comme si les droits et les prétentions n'étaient pas fondés sur les situations sociales; comme si les principes et les doctrines politiques ne devaient pas être appropriés au degré de richesse, de puissance, de civilisation auquel un peuple est parvenu! Un pareil

aveu serait à lui seul la réfutation suffisante de tout un livre; et il explique assez bien les railleries qui reviennent sans cesse contre les *marchands de suif et d'amidon*, *les fabricans de drap*, et les *hommes qui veulent s'élever au-dessus de leurs bobines*. Il explique assez bien comment, pour avoir compris l'état actuel de la démocratie, l'un des hommes les plus distingués que possède aujourd'hui la France, par la probité du caractère et l'étendue des lumières, peut se trouver confondu, dans l'esprit de M. de M., avec les hommes qui ont laissé à la révolution les plus sanglans souvenirs; comment le nom de M. Royer-Collard, par exemple, est à tout moment placé, dans ce livre, à côté de celui de Robespierre... On voit que la passion qui emporte M. de M. ne lui permet aucune mesure dans ses rapprochemens. C'est ainsi que, dans un autre accès de fureur contre la démocratie, il prétend que la maxime « qu'*il n'y a plus d'autre distinction en France que celle du mérite et de la vertu* est l'*horrible évangile de la révolution*. » C'est ainsi qu'au sujet de la loi de recrutement, il dit avec ironie : « Il n'y aura de paix et de bonheur en France que lorsque le fils d'un duc et pair et celui d'un savetier mangeront ensemble dans la même gamelle, et coucheront ensemble dans le même lit. Oh! le beau jour que celui où les mœurs nobles des classes distinguées pourront se salir au milieu de ce que les dernières conditions présentent de plus bas! » Ainsi M. de M. range dans ce qu'il y a *de plus bas* l'honorable métier de soldat et la condition des défenseurs de la patrie! On répugne à penser que ce soit là ce qu'a voulu dire M. de M.; mais cependant c'est à la lettre ce qu'il a dit. Ces déplorables exagérations donnent la mesure du jugement ou du caractère passionné d'un auteur, et l'écrivain chargé de le réfuter n'a qu'à le remercier de lui avoir rendu son travail si facile.

Nous arrivons au dernier point que nous avons promis d'examiner dans les doctrines de M. de M., l'*influence du clergé*.

Nous n'étonnerons pas ceux qui ont réfléchi sur les principes qui ont dicté cet ouvrage, en disant que, sur cet article, les opinions de M. de M. sont parfaitement conformes aux opinions et aux besoins de son siècle. Les hommes sages redoutent l'excessive influence du clergé, parce qu'ils prévoient de tristes collisions entre la force réelle d'une classe qui est, pour ainsi dire, la société tout entière, et la puissance factice que semble vouloir ressaisir une fraction de la société qui marche visiblement dans un sens opposé à la masse. M. de M., qui ne veut qu'une influence unique, celle de la Noblesse, redoute une influence rivale. C'est ainsi que cette conformité d'idées entre notre auteur et les publicistes avec lesquels il est le plus en opposition, s'explique tout naturellement. M. de M., qui ne s'embarrasse point de l'état actuel de la société lorsqu'il prétend lui rendre une Noblesse avec l'esprit féodal, comprend fort bien cependant que c'est une considération de grande importance pour ceux qui veulent lui rendre le clergé d'autrefois. « Ces personnes, dit-il, auraient dû considérer d'abord la situation nouvelle où se trouve la France, et comparer un moment cette situation à l'action du pouvoir que leur intention est de rendre à ses prérogatives anciennes. » Le conseil est fort bon, et il ressemble beaucoup à celui que nous donnons à M. de M. au sujet de la Noblesse. Quand les idées systématiques ne brouillent pas chez lui les idées justes, quand son esprit se dégage des entraves du préjugé, il saisit avec beaucoup de sagacité ce qu'il y a de réel et de vrai dans une controverse. C'est une justice que nous nous plaisons à lui rendre, pour éloigner de nous toute idée que nos remarques sur son livre soient dictées par aucun esprit de contradiction. Selon M. de M., « il est manifeste qu'un parti dominé par certains principes politiques a formé le dessein de donner le clergé à la société, à l'effet de donner ensuite la société au clergé. » Nous n'examinerons point si ce fait est réel; nous

fuyons, autant que possible, les applications aux circonstances du moment, pour nous occuper seulement des principes et de leurs applications générales; à cet égard, les considérations suivantes sont de notre domaine : « Des prêtres qui sont tout entiers aux choses du ciel inspireront sans doute le respect; mais des prêtres que vous faites entrer dans les choses du monde, qui voudront porter leur caractère de prêtre dans les intérêts civils, politiques et mercantiles; des prêtres qu'on verra présider à des jeux et à des études profanes, intercaler dans des leçons de géographie et de musique des préceptes religieux, ne seront-ils pas peu à peu délustrés, déconsidérés, finalement repoussés? Au milieu de tout un mouvement de lettres, de sciences, de commerce et d'industrie; au milieu de toute une agitation d'élections et de corps électoraux, des missionnaires sont envoyés pour prêcher l'inanité des choses du monde : est-ce convenable ?... Je puis affirmer que, de cette manière, on n'obtiendra, au lieu d'ordre et de paix, que confusion et trouble »..... Et ailleurs : « Il est donc vrai que le prêtre doit avoir une grande importance dans la société; et c'est à raison même de cette importance qu'il doit être hors de la société... Le souverain et la société ont, à cet égard, d'autant plus de précautions à prendre, que les prêtres sont un peu moins citoyens que les autres citoyens, attendu l'observance du célibat; et aussi un peu moins sujets que les autres sujets, attendu qu'ils ont au dehors un souverain particulier. »

Cette partie des considérations de M. de M. aurait pu recevoir plus de développemens; mais il promet sur ce sujet un ouvrage intitulé : *Des moralités du christianisme, considérées dans leur rapport avec les moralités sociales.* D'après ce que nous voyons dans le livre que nous avons sous les yeux, on peut prédire que le nouvel ouvrage de M. de M., rempli de vues justes et de considérations utiles, sera parfaitement conforme aux besoins du moment, et offrira une connaissance de

notre état social bien autrement exacte que l'ouvrage dont nous venons de rendre compte. Celui-ci renferme beaucoup de déclamations contre l'ordre nouveau, beaucoup de regrets sur l'ancien; voilà ce qu'il y a de plus clair dans la science politique de l'auteur. Du reste, point de principes fixes, point d'idées arrêtées, point de système de gouvernement. Tantôt M. de M. établit la *légitimité nobiliaire*, qu'il assimile à la légitimité royale; ce qui suppose une existence indépendante qu'on ne tient que de soi-même, une Noblesse féodale; tantôt il se contente d'une Noblesse purement de *lustre*, qui n'existe que de création royale. Ici il admet une classe moyenne, à laquelle il veut bien reconnaître une influence légitime; là il faut que cette influence se borne à une docile infériorité, à une humilité respectueuse, et il met véritablement la classe utile et forte de réalités à genoux devant une autre classe qu'il élève sur le fragile piédestal des préjugés et des prestiges. Enfin, donnez-lui des rois en tutelle avec des assemblées de grands vassaux et une Noblesse féodale; des rois à puissance limitée, avec des États-généraux et une Noblesse privilégiée; des rois absolus, tels que Louis XIV, avec une Noblesse de lustre; tout lui est bon, pourvu que le peuple soit compté pour rien. Au reste, cette confusion d'idées, cette lutte d'opinions et de principes n'ont rien qui puisse étonner, et doivent en effet se rencontrer dans les ouvrages de tout homme qui, comme M. de M., aura assez de préjugés pour désirer l'impossible, et en même tems assez d'esprit pour ne pouvoir se dissimuler l'impossibilité d'atteindre l'objet de ses désirs. Toutefois, s'il fallait absolument tirer une conclusion des contradictions fréquentes répandues dans le livre de M. de M., et s'arrêter à la pensée vers laquelle il semble pencher, on trouverait peut-être qu'il est moins féodal qu'il n'en est bruit; on trouverait qu'il veut un roi absolu, un roi dont la puissance soit limitée seulement par des conseils, c'est-à-dire soit sans limites, escorté d'une No-

blesse pour laquelle il ne réclame, en définitive, ni racines dans la nation, ni consistance véritable, mais seulement de l'éclat et les faveurs du maître. En deux mots, il veut un roi tout-puissant qui ait l'air de prendre conseil, et une Noblesse de parade et d'antichambre, qui ait l'air de conseiller. C'est nous ramener à je ne sais quelle époque de la vieille monarchie, à un ordre de choses qui n'a pu subsister, à une nouvelle et inévitable réforme, à la révolution.

M. Avenel.

Guerres des Vendéens et des Chouans contre la République française, ou *Annales des départemens de l'Ouest pendant ces guerres*, d'après les actes et la correspondance du Comité de salut public, des ministres, des représentans du peuple en mission, des agens du Gouvernement, des autorités constituées, des généraux Berruyer, Biron, Canclaux, Rossignol, Santerre, Léchelle, Kléber, Marceau, Turreau, Moulin, Hoche, etc., et d'après les règlemens, proclamations et bulletins du Conseil supérieur et des chefs des Vendéens et des Chouans; par un Officier supérieur des armées de la République, habitant dans la Vendée avant les troubles (1).

Si nous cherchions à soulever le voile dont l'auteur de cette histoire a voulu se couvrir, ce serait dans l'intention de mieux assurer les bons effets que son ouvrage doit produire. Mais le lecteur y trouvera plus que la garantie d'un nom connu : il reconnaîtra partout le narrateur sincère et bien informé; sa

(1) Paris, 1824; Baudouin frères, rue de Vaugirard, n° 36. 5 vol. in-8° Les tomes I, II et III ont paru; prix des 5 vol. : 35 fr.

confiance augmentera de page en page, et sera parfaitement établie au bout de quelques chapitres. Les motifs qui ont décidé l'auteur à garder l'anonyme sont apparemment ceux qu'exprime son épigraphe, tirée de Tacite : *Domestica mala tristitiâ operienda*. En effet, il eût été pénible pour lui d'attacher son nom au récit de si grandes calamités, à l'histoire de l'une des guerres civiles les plus atroces, dont le souvenir épouvantera la postérité. D'ailleurs, il avait à parler de lui-même, ce qui est toujours embarrassant pour un homme bien pénétré du sentiment des convenances. Nous l'imiterons à cet égard, et nous nous bornerons à parler du livre, à moins que les faits et les observations auxquelles ils auront donné lieu ne reportent notre attention sur l'auteur.

La préface de ce livre est écrite pour les lecteurs, et leur apprend à se défier de prétendus historiens qui n'ont rien vu de ce qu'ils racontent; qui n'ont pas toujours puisé aux meilleures sources, et qui n'ont pas même songé aux intérêts de la vérité. *Voilà mon poëme*, dit l'un, dont le style emphatique déplairait même dans une fiction romanesque. Un autre ne consulte que les bulletins de son parti, quoiqu'il sache bien, et qu'il avoue même que l'exagération et le mensonge appartiennent à toutes les passions politiques, et qu'à cette époque désastreuse de nos annales, la vérité était presque entièrement bannie des rapports officiels. « Qu'il me soit permis en finissant, dit l'auteur, de rappeler une lettre que le bon et respectable général Canclaux m'écrivait le 6 juillet 1802, en m'adressant un Prospectus de M. de Beauchamp; la voici : *L'auteur est venu me demander les matériaux que je pouvais avoir. Je lui ai répondu que je les destinais à un ami qui voulait entreprendre le même travail, et qui y avait tous les droits. Le citoyen Beauchamp m'a dit avoir de grandes données et documens, surtout pour la politique, ayant été employé dans les bureaux du Comité de salut public et de la Police générale.* —

C'est sans doute ce motif qui faisait dire à l'auteur du Prospectus, que des circonstances heureuses l'avaient mis à portée de puiser dans des sources authentiques. Le général m'a dit depuis qu'il avait consenti à ouvrir ses cartons à M. de Beauchamp. S'il ne me l'eût dit lui-même, j'aurais peine à le croire aujourd'hui, en comparant les récits de l'historien avec les pièces. »

L'ouvrage est divisé en chapitres, dans chacun desquels les événemens d'un mois sont réunis. L'extrême complication des faits exigeait que les chapitres fussent subdivisés en paragraphes plus ou moins nombreux, soit en raison de l'importance des événemens, soit en ayant égard à l'étendue du théâtre de la guerre, aux dénominations diverses des armées, etc. Une *Introduction* pleine d'intérêt fait très-bien connaître la Vendée et ses habitans sous le rapport militaire, les mœurs du peuple et de la Noblesse; la situation politique et religieuse de ce pays en 1791 et 1792. On reconnaît dans la tactique militaire des Vendéens, celle qui maintint si long-tems Sertorius en Espagne, et que l'on a vue reparaître, après vingt siècles, dans les *Guerillas* espagnoles.

Le tableau des mœurs de la Noblesse vendéenne, tel que l'auteur nous le présente, ne la distingue point de celle des autres parties de la France. Mais il paraît que les gentilshommes poitevins saisirent plus habilement que partout ailleurs le moment où il leur convenait de se convertir; cette révolution, qui changea subitement en hommes pieux un si grand nombre de mécréans fut, dit l'auteur, le plus grand miracle qu'il ait vu dans cette contrée. Le Clergé même éprouva cette heureuse influence : un curé qui ne manquait guère d'intenter, chaque année, un procès à ses paroissiens, au sujet de la dîme *au vert et au sec*, fit en chaire l'aveu de ses fautes, et n'eut pas de peine à se les faire pardonner. Le peuple fut caressé avec d'autant plus d'empressement, qu'il avait été plus dédaigné et mal-

traité : simple, bon et surtout ignorant, il ne résista point à la séduction. Cependant, les gentilshommes ne l'auraient point entraîné, s'ils n'eussent été puissamment secondés par les prêtres : la guerre de la Vendée fut beaucoup plus religieuse que politique; notre auteur le prouve par des faits incontestables. La Noblesse vendéenne fut d'abord entraînée par le torrent de l'émigration. Ce fut la proclamation du Roi du 12 novembre 1791, qui fit rentrer en France d'Elbée et Charette. A l'origine des troubles, la plupart des chefs que l'on vit à la tête de l'armée royale et catholique, vivaient paisibles et retirés. MM. de Lescure et de Larochejaquelein habitaient Clisson. « M. de Bonchamps, franc, loyal, ennemi de l'intrigue, et, sans contredit, le plus habile des chefs militaires de la Vendée, habitait son château de Labaronière... D'Elbée, simple, pieux, aimé des paysans qui l'environnaient, était dans sa modeste habitation de la Loge... M. Sapinaud de la Verrie vivait en philosophe dans sa retraite; M. de Royrand, ancien militaire, fort silencieux de son naturel, s'amusait pourtant quelquefois à raconter de vieilles histoires de guerre, ou d'anciennes traditions du pays. M. Charette tenait sa petite cour de galanterie dans son habitation de Fonte-Clause, au fond du Bas-Poitou. Jusque-là, son nom n'avait peut-être jamais pénétré dans le Haut-Poitou, où l'on n'entretenait guère que des relations de parenté, de voisinage et de chasse. » Ainsi, la guerre civile de la Vendée ne fut point l'œuvre de la Noblesse de ce pays. Quelle que soit l'opinion du moment, ou celle de la postérité sur les résultats de cette longue période de dévastations et de massacres, les éloges ou les malédictions appartiennent aux hommes qui dirigeaient les pèlerinages nocturnes autour d'un chêne miraculeux, que l'on trouvait, déguisés, à la tête des premiers rassemblemens, qui n'ont cessé de souffler le feu, de propager l'incendie, que lorsque leur propre intérêt leur a conseillé de l'éteindre.

Il nous est impossible de rien détacher du paragraphe intitulé : *Situation politique et religieuse de la Vendée en* 1791 *et* 1792; il faut le lire en entier dans l'ouvrage même. La première insurrection se manifesta au mois d'août 1792, aux environs de Chatillon et de Bressuire : la levée de 300,000 hommes pour le recrutement des armées en fut l'occasion.

L'auteur, forcé d'abréger ce qui précéda les événemens de la guerre de la Vendée, commence son premier chapitre au mois de mars 1793. La Convention avait rendu le décret de la *Réquisition* : ses ordres éprouvèrent de la résistance en Bretagne et dans la Vendée. « Cette époque, dit l'auteur, exige quelques détails, minutieux peut-être, mais nécessaires pour faire connaître la vérité. Je dirai ce que j'ai vu; je n'écris pas sur des souvenirs quelquefois trompeurs, mais sur des notes et des journaux particuliers conservés avec soin. D'ailleurs, il existe encore tant de témoins de ces événemens déplorables! C'est à eux que je m'adresse, et c'est en leur présence que j'écris. »

Chollet donna le signal, le 4 mars, par des rassemblemens tumultueux et des assassinats. Le 13, une bande d'insurgés partit de Jallais, sous la conduite de Cathelineau, et fut renforcée le 14 par la troupe de Stofflet, sortie de Maulevrier. La prise de Chemillé avait procuré trois pièces de canon; quelques maisons avaient été pillées; trente prisonniers attachés deux à deux étaient conduits à la tête des colonnes. L'armée catholique était formée; elle reconnaissait Stofflet pour son commandant, et le vicaire *Barbotin* pour son aumônier : on marcha sur Chollet. Cette ville fut mal défendue, si ce n'est par quelques braves qui, forcés de céder au nombre prodigieux des insurgés, se réfugièrent dans le château. Menacés de voir mettre le feu à la ville, s'ils ne se rendaient, ils acceptèrent une capitulation. Le vainqueur ne fut pas généreux à leur égard; après leur avoir lié les mains derrière le dos, on les

remit au commandant de l'artillerie de l'armée chrétienne, connu sous le nom de *Six-Sous*, échappé, dit-on, des galères. On fit, pendant plusieurs jours, *la chasse aux bleus*, aux environs de Chollet; presque tous les Républicains que l'on découvrit furent mis à mort. Six-Sous et ses affidés pillaient les maisons, fouillaient les prisonniers et les dépouillaient de tout, tandis que les paysans dont l'armée était composée, priaient Dieu, et se contentaient de ce qu'on leur donnait.

L'auteur de cette histoire était au nombre des prisonniers. Un jour, un bon paysan, armé d'une pique, vint lui annoncer la visite d'un *bon prêtre* qu'il lui nomma. *Monsieur*, ajouta-t-il, *je vous aimons bien : vous nous avez fait tout le plus de bien que vous avez pu ; je sommes bien fâchés de vous voir ici. Je ne nous soucions point de nobles ; je ne demandons point de roi;* mais je voulons nos bons prêtres, et vous ne les aimez point... — J'aime les prêtres qui prêchent l'union et la paix, repartit le prisonnier, et je déteste ceux qui font verser le sang.... — *Tout de même, Monsieur, confessez-vous, je vous en prions, confessez-vous : car, tenez, j'avons pitié de votre âme ; et il faudra pourtant bien que je vous tuions.* L'absolution donnée par un bon prêtre était pour les prisonniers un arrêt de mort. L'une de ces victimes, jeune négociant de Montpellier établi à Chollet, allait être fusillé; il déclara qu'il était protestant, et le prêtre refusa l'absolution : la sentence de mort ne fut pas exécutée.

Rien de plus touchant que le récit de la mort du jeune Ballard, dont le courage et la gaieté triomphaient même de la férocité des ennemis : ils ne pouvaient s'empêcher de l'admirer et de s'intéresser à lui. Mais rien ne put fléchir l'aumônier *Barbotin*, ni le commandant *Six-Sous* : ces deux hommes vinrent exprès, le jeudi saint, à la tête de quarante cavaliers, pour hâter le supplice du prisonnier. Toute une population éplorée sollicita vainement sa grâce : Six-Sous lui-même servit de

bourreau. Le lendemain il se maria : l'aumônier bénit cette union, qui ne fut pas de longue durée : quelque tems après, ce brigand, accusé de trahison, fut condamné à mort et fusillé. L'aumônier fut, dit-on, son dénonciateur.

L'armée catholique poursuivait le cours de ses exploits. D'Elbée et Bonchamps en étaient devenus les chefs. Chalonnes fut occupé; la Basse-Vendée fut envahie; l'insurrection s'était aussi propagée dans la Bretagne : Nantes se trouvait en péril, et n'était défendu que par une partie de sa garde nationale. Le général Canclaux vint à son secours avec quelques détachemens de troupes de ligne. Angers et Saumur étaient aussi menacés; il fallut improviser des armées républicaines, et supporter l'inexpérience des chefs et des soldats. L'embrasement s'étendait avec une effrayante rapidité; le Gouvernement, aussi malhabile que la plupart de ses agens, contribua lui-même aux progrès du mal. Les détails relatifs à l'organisation des armées et à leurs premières opérations contre les insurgés terminent le premier chapitre.

Le mois d'avril, ou second chapitre, offre un mélange de succès et de revers; des opérations bien concertées, et qui ne réussissent point; l'expérience et le bon sens forcés de céder à l'obstination de l'ignorance, et la bravoure de quelques-uns trahie par la lâcheté du plus grand nombre. On n'aperçoit ici rien que les horreurs de la guerre, sans en être dédommagé par le spectacle de ce que l'art militaire peut opérer sur un champ de bataille. Boulard, l'un des chefs de l'armée républicaine, victorieux dans la Basse-Vendée, est dans l'impossibilité de s'y maintenir : Chalbos, Berruyer, Leygonier, Quétineau, parcourent la Haute-Vendée, et ne recueillent de leurs expéditions d'autre fruit que la délivrance des prisonniers de Chollet. Les dénonciations, dont le succès ne préserve pas toujours, suivent encore plus communément les revers; Berruyer en est atteint. On lit avec le plus grand intérêt les détails de

l'évasion des prisonniers, préparée et dirigée par l'auteur de cette histoire. La veille du jour où ils recouvrèrent la liberté, renfermés dans une cour, où leur vie était menacée par une troupe de furieux, ils voyaient autour de leur prison les paysans du voisinage, à genoux, les mains jointes et la tête découverte, priant Dieu de ne pas permettre le massacre des prisonniers.

Les mois de mai et de juin (troisième et quatrième chapitres) sont encore une succession de combats inutiles, de succès balancés : mais enfin, la victoire semble favoriser les Vendéens, et les divisions intestines affaiblissent de plus en plus les armées républicaines. Les dénonciations éloignent successivement leurs meilleurs généraux; l'un d'eux périt sur l'échafaud : les tems les plus horribles vont commencer, et la fureur des partis ne s'apaisera qu'après s'être abreuvée de sang français. Cependant, les chefs Vendéens conduisaient leurs opérations avec beaucoup plus d'ensemble que les Républicains; ils passent la Loire, prennent Angers, tandis que le *Fédéralisme* agite la Normandie et la partie de la Bretagne que l'insurrection vendéenne n'avait pas envahie.

Le mois de juillet continue les désastres de juin. Le Comité de salut public n'y sait apporter d'autres remèdes que de multiplier les représentans, de changer les généraux, de destituer, d'envoyer au supplice. Tandis que la République se fatigue et s'épuise par le plus mauvais emploi de ses forces, le conseil vendéen s'organise, assure sa marche et mûrit ses projets. Cette prospérité ne sera pas de longue durée; d'affreux revers anéantiront bientôt ces armées, et disperseront ce gouvernement éphémère. L'auteur s'attache à le faire connaître; on y trouve presque tous les élémens, et surtout la manière de procéder du gouvernement révolutionnaire qui pesait alors sur toute la France. La confiscation et le séquestre sont, de

part et d'autre, un moyen de finances, et chaque parti donne un cours forcé à son papier-monnaie.

La garnison de Mayence arrive dans la Vendée, et les affaires changent de face, malgré les dénonciations, les intrigues et les extravagances de quelques hommes dignes de cette époque si féconde en crimes, mais qui ne fut pas sans vertus : on en remarquera plus d'un trait dans les armées républicaines de la Vendée. Ici, l'auteur est principalement dirigé sans ses récits par les Mémoires de Kléber, dont il fut l'ami. La chouannerie commençait à déployer ses forces dans les départemens de la Sarthe et de la Mayenne : cependant, rien de caractéristique et de décisif ne fut fait avant l'expédition des Vendéens sur la rive droite de la Loire en novembre et décembre, terme fatal de leurs succès. Angers fut repris; des colonnes républicaines cernèrent de toutes parts la grande armée catholique; tous les fléaux l'assaillirent à la fois; et ses malheurs ne peuvent être comparés qu'à ceux de la grande armée de Napoléon, au retour de Moscou. Cette partie de l'histoire est semée de faits curieux dont nous ne pouvons citer qu'un très-petit nombre : nous choisirons ceux qui peuvent répandre le plus de lumière sur ces tems de désordres, d'excès et de crimes inutiles.

Après la prise de Beaupréau par une colonne républicaine, le général Beaupuy, qui la commandait, écrivait au général en chef : « Moulin à poudre, munitions de toute espèce, farines; voilà notre conquête. Des prisonniers dont nous avons brisé les fers, et qui ne cessent de bénir la République; voilà notre récompense. » L'historien ajoute que l'un de ces prisonniers siége encore à la Cour de cassation, et qu'il peut rendre compte des événemens qui se sont passés à Beaupréau.

Le 5 décembre, l'adjudant général et les aides-de-camp de Kléber sortirent d'Angers, avec un détachement, pour faire

une reconnaissance sur la route. Ils trouvèrent dans la plaine des bivouacs d'hommes, de femmes et d'enfans, morts de froid et de misère.

Dans une note de ses mémoires, Kleber dépeint ainsi le général Léchelle : « le Comité du salut public l'annonça comme réunissant l'audace et les talens nécessaires pour terminer cette trop longue et trop cruelle guerre; mais voici, sans exagération, le témoignage que lui doivent ceux qui l'ont connu et apprécié. Il était le plus lâche des soldats, le plus mauvais des officiers, et le plus ignorant des chefs qu'on eut jamais vus. Il ne connaissait pas la carte, savait à peine signer son nom, et ne s'est pas approché une seule fois à la portée du canon des ennemis; en un mot, rien ne pouvait être comparé à sa poltronnerie et à son ineptie, si ce n'est son arrogance, sa brutalité et son entêtement. » Ce général d'une étrange sorte préparait à l'armée catholique des victoires faciles : la plus importante fut la déroute de l'armée républicaine devant Laval; ce fut aussi, pour Léchelle, le terme de son commandement. On lui fit entendre qu'il avait besoin de repos pour rétablir sa santé, et il ne revint point; il mourut à Nantes, peu de tems après son arrivée dans cette ville. Tous ces détails, extraits des mémoires de Kleber, donnent beaucoup de prix à cette histoire : l'illustre guerrier s'y montre déjà tel qu'on le vit dans des emplois plus dignes de ses talens. Ajoutons encore un trait à la peinture de ce noble caractère.

Marceau, nommé général de division, venait d'être chargé, par intérim, du commandement de l'armée de l'Ouest. La lettre du ministre qui lui annonçait cette nomination, contenait en même tems la destitution des généraux Kleber, Haxo, Bouin-Marigny, etc. Marceau, plein d'indignation, communique cette lettre à l'adjudant général Savary, qui lui conseille de la tenir secrète, et d'adresser sur-le-champ au Comité de salut public des observations sur le mauvais effet que ces destitutions allaient

produire. Heureusement, celles de Kleber et de Haxo furent suspendues sur-le-champ, par une nouvelle décision du Comité. Mais le nouveau général en chef de l'armée de l'Ouest ne voulait accepter le commandement que dans le cas où Kleber consentirait à diriger le plan et les opérations de la campagne. — « Je garde pour moi, disait-il, toute la responsabilité; je ne demande que le commandement de l'avant-garde, au moment du danger. » — « Eh bien, dit Kleber, j'y consens : nous serons guillotinés ensemble. »

L'auteur a puisé dans les mémoires inédits de l'adjudant général Savary quelques anecdotes relatives à des Vendéennes qui avaient suivi l'armée catholique jusqu'au Mans. Une mère (Mme Bogunis, d'Angers) et ses trois filles furent sauvées par cet officier, conduites à travers les colonnes républicaines jusqu'à l'un des faubourgs du Mans, déposées dans une maison sous la responsabilité d'un officier qui s'y trouvait. « L'aînée de ces demoiselles, dit le narrateur, épousa, quelques mois après, à Châteaubriand, M. Fromental, son second libérateur, qui depuis a racheté une grande partie des biens de la famille, mais à qui il a manqué d'être noble pour en recevoir un bon accueil. »

« La grande rue qui conduit à la place des Halles était encombrée de cadavres, parmi lesquels il était aisé de distinguer, à leur habit, plus de Républicains que de Vendéens. La façade des maisons était entièrement dégradée par la mitraille lancée pendant la nuit pour faire taire le feu qui partait des fenêtres. Les environs du logement de Kleber et de Marceau me semblaient déserts; toutes le portes des maisons étaient soigneusement fermées. J'aperçois dans une rue voisine une jeune personne seule : l'effroi se peignait dans toute son attitude. Je lui demande d'où elle est : elle répond d'une voix tremblante qu'elle est de la Châtaignerais. Je frappe à une porte cochère tout près de là; une femme vient ouvrir : je vous confie, lui dis-

je, cette jeune personne, vous m'en répondrez; la demoiselle est accueillie, et je rentre à l'état-major. »

Le généreux officier ne put jouir du bonheur d'avoir sauvé une autre infortunée, Mlle Desméliers. La prudence de son libérateur et les soins de Kleber et de Marceau parvinrent d'abord à lui procurer un asile à Laval; mais, dès que l'état-major eut quitté cette ville, des visites domiciliaires furent ordonnées, les maisons fouillées, et la jeune Vendéenne découverte. Incapable de feindre, elle se nomma, et périt. « Jamais, dit Kleber dans ses mémoires, on ne vit de femme plus jolie, ni mieux faite, ni, sous tous les rapports, plus intéressante. Elle avait à peine dix-huit ans, et se disait de Montfaucon. » Arrêtée par deux grenadiers sur la route de Laval, et conduite au Mans, elle demandait à être fusillée, ne pouvant survivre à sa famille dont elle avait été séparée sur la route, et qu'elle désespérait de revoir dans ce monde. L'adjudant général Savary eut peine à changer sa résolution, et à lui faire accepter les secours et l'asile qui n'ajoutèrent que peu de jours à sa déplorable vie. Peu s'en fallut que l'acte d'humanité dont elle fut l'objet ne devînt fatal à ses bienfaiteurs, et que la prédiction de Kleber ne fût accomplie : on instruisit contre les deux généraux. Les procès-verbaux de cette procédure furent remis à un représentant qu'une maladie retenait à Laval, après le départ de ses collègues; il eut le bon esprit de les garder. Ce concours de circonstances préserva deux de nos plus illustres guerriers du sort de Biron et de Quétineau. Il faut lire dans cette histoire comment cette anecdote a été défigurée par les prétendus historiens de la Vendée, et pourquoi le nom du premier protecteur de la jeune proscrite n'y est pas cité.

Notre auteur reproche des torts plus graves à quelques-uns de ces falsificateurs de l'histoire: mais ne leur fait-il pas trop d'honneur, en les réfutant? Il se plaint aussi de l'ingratitude d'une femme de qualité envers une roturière à qui, dans le désastre

du Mans, elle avait non pas confié, mais abandonné sa fille : mais cette disposition morale et ses effets paraissent conformes à la nature des choses. Les relations fondées sur la justice, la réciprocité d'égards et les services mutuels, en un mot, les notions et les préceptes de la morale commune ont l'égalité pour principe, et ne peuvent subsister entre des êtres de nature différente, ou qui se regardent comme tels. Sans examiner si les distinctions de caste corrompent ou perfectionnent la morale, il est certain qu'elles la changent, qu'elles la rendent plus compliquée, en y introduisant de nouveaux élémens ; que cette complication multiplie les cas douteux, obscurcit les notions de justice et du devoir, ralentit les progrès de la science et de ses applications.

Les revers épouvantables que l'armée catholique venait d'éprouver ne terminaient pas la guerre. Quelques corps vendéens parvinrent à se recomposer, et la campagne continua. Larochejaquelein et Stofflet tentèrent de repasser la Loire à Ancenis ; mais ils n'avaient qu'une petite barque prise dans un étang ; les chefs seuls traversèrent le fleuve, et les troupes abandonnées à elles-mêmes, après d'inutiles efforts pour effectuer le passage sur des radeaux, prirent la direction de Nort (dans le Morbihan).

Les grands événemens qui se passaient en deçà de la Loire n'empêchaient point que la guerre ne fût continuée sur l'autre rive : Charette n'y laissait point de repos aux Républicains. Tandis que Marceau battait à Savenay les débris de la grande armée catholique, que Jordy prenait l'île de Bouin, et battait Charette lui-même dans la Basse-Vendée, que les armes de la République semblaient triompher partout, les vaincus reparaissaient au bout de quelques jours, et presque aussi forts qu'avant leur défaite. Ils avaient d'ailleurs un puissant auxiliaire, la discorde qui divisait les forces des Républicains, et leur faisait perdre les fruits de la bravoure des soldats et de l'habileté de

quelques généraux. Toujours des accusations, des destitutions, des cachots, des supplices. Les incendies et le pillage ne discontinuaient point; les habitans réduits au désespoir ne songeaient qu'à la vengeance, à quelque prix qu'ils pussent l'obtenir; la guerre paraissait interminable, si ce n'est par l'anéantissement de toute la population insurgée. C'était le plan de campagne du général Turreau, qui vint enfin prendre le commandement de l'armée de l'Ouest dont Marceau n'avait été chargé que par intérim : suivant le nouveau général, cette guerre d'extermination n'était qu'une *promenade civique*. L'affreux Carrier, investi d'un pouvoir illimité, dominait dans les départemens de l'ancienne Bretagne. Quelques-uns de ses actes sont rapportés dans cet ouvrage, et caractérisent à la fois cet homme féroce et le tems déplorable où tant de crimes purent être commis. Mais, dans ce tems même, la franchise et la bravoure ne perdaient pas leurs droits. Ce fut en présence de Carrier que Marceau remit le commandement à Turreau. Le jeune général traita son chef avec un mépris qui fut supporté avec patience; le sang-froid de Turreau n'en fut pas altéré.

La chouannerie prenait chaque jour plus d'étendue, et devenait une seconde Vendée : il fallait arrêter ses progrès; on s'y prit aussi mal que les ennemis de la République pouvaient le désirer. Le régime auquel la France était soumise ne laissait aucune place à la prudence et à la raison; le retour au bien ne fut possible qu'après la fin du règne à jamais déplorable de la terreur.

Nous ne ferons, quant à présent, aucune observation sur l'ensemble de cet ouvrage, sur l'ordre et le choix des matériaux mis en œuvre par l'auteur : nous attendons les deux volumes qui nous sont annoncés, et qui seront accueillis avec plus d'empressement encore que les deux premiers. On est déjà bien convaincu que l'histoire des guerres de la Vendée était à faire; on la trouve écrite dans cet ouvrage avec l'exactitude et les détails nécessaires aux hommes d'état et aux études militaires.

Œuvres complètes de M. le Comte de Ségur, de l'*Académie française*. — Mémoires ou Souvenirs et Anecdotes (1).

M. De Ségur pouvait, mieux que personne, nous donner une juste idée des tems qui précédèrent la révolution. Placé aux premiers rangs de l'ordre social, il a vu les hommes et les choses avec le coup d'œil exercé de l'homme d'état et l'impartialité du philosophe. Mieux qu'aucun un autre écrivain, il a connu les causes des mouvemens politiques et les a suivies dans tous leurs développemens. Les faits les plus extraordinaires, les événemens les plus simples sont tour à tour retracés par lui avec autant d'art que de vérité; revêtu de hautes dignités, témoin des actions de la cour et du gouvernement, initié aux projets des différentes puissances de l'Europe, attentif aux mouvemens politiques qui ébranlaient les deux mondes, entraîné par leur fluctuation, et jeté du sein de la tourmente dans le calme qui succède aux orages, M. de Ségur est semblable au navigateur qui a traversé toutes les mers, visité tous les climats, et qui, rentré au port, se rappelle les périls qu'il courut, et les écueils qu'il évita, les bords qui le charmèrent, et les peuples qui l'accueillirent.

Lié par sa naissance avec les hommes les plus illustres de la cour, et par ses talens avec les hommes les plus célèbres dans les sciences et dans les arts, il met en scène les personnages intéressans de l'époque à laquelle se rattachent de si importans souvenirs, de l'époque qui marqua le terme de cet état de choses que nous nommons l'*ancien régime*, et que bien peu d'entre nous ont pu connaître. L'art du narrateur remet en action les

(1) Paris; 1825. 1er vol. in-8°, avec un *portrait* fort ressemblant de l'*auteur* et un *fac simile*. Eymery, rue Mazarine, n° 30.

acteurs principaux de ces tems; il semble leur rendre la vie, et nous croyons être leurs contemporains.

M. de Ségur, accueilli par Louis XV et par son successeur, fut honoré de l'amitié de Washington, estimé de Frédéric, de Catherine, de Joseph II, de Gustave. Il reçut les encouragemens de Voltaire, de Diderot, de D'Alembert; guerrier aux États-Unis, ambassadeur chez les Russes, voyageur dans l'Amérique du sud, compagnon de Catherine dans la Crimée, fils d'un ministre de Louis XVI, proscrit pendant la terreur, publiciste courageux sous le Directoire, homme d'état sous Napoléon, lié avec Kosciusko, ami de Lafayette, historien, auteur dramatique, sénateur, académicien, député, collaborateur de journaux, et pair de France, M. de Ségur a vu, comme il le dit lui-même, les hommes et les choses sous toutes les faces.

Le premier volume des *Mémoires* contient le récit des événemens arrivés depuis le commencement du règne de Louis XVI, jusqu'en 1783. Ces événemens, sans avoir l'importance de ceux qui les suivirent, n'intéressent pas moins vivement à cause de l'influence qu'ils exercèrent sur l'avenir. Ils ont déterminé la modification des mœurs, le renversement des préjugés; ils ont donné une face nouvelle à l'antique Europe, et créé dans le Nouveau-Monde un système d'ordre social dont l'antiquité n'offre aucun exemple. A cette époque, existait en France un mélange d'usages gothiques, nés des institutions féodales, et de principes de justice, de raison et d'humanité, dus aux progrès des lumières et à l'empire de la philosophie. Rien n'était plus bizarre que le contraste dans les opinions et dans les mœurs. Partout on applaudissait aux maximes de la philanthropie, aux discours contre la vaine gloire; on faisait des vœux pour la paix perpétuelle, le règne de la justice; et bientôt, on intriguait pour entraîner le gouvernement à la guerre, et l'on allait gaîment prendre part à un duel, sans

réfléchir que le duel, reste des usages d'un siècle barbare, action qui annonce moins la bravoure que l'orgueilleuse férocité, n'est qu'un véritable assassinat prémédité, au moyen duquel l'un et l'autre complice, espère, par sa force ou par son adresse, se venger impunément de son ennemi. Jamais il n'y eut à la cour plus de magnificence et moins de pouvoir. On employait l'arbitraire, et l'on parlait en républicain; les grands seigneurs préféraient un mot d'éloge de D'Alembert et de Diderot à la plus haute faveur du prince. Galanterie, ambition, fanatisme, philosophie, tout était entremêlé. Les prélats quittaient leur diocèse pour briguer des ministères; les abbés faisaient des contes licencieux; on applaudissait à la cour les maximes républicaines de nos tragédies; on parlait d'indépendance dans les camps, de démocratie chez les nobles, de philosophie chez les prêtres, de morale dans les boudoirs. Au reste, observe M. de Ségur, ce qu'on peut avec raison regretter de cette époque qui ne renaîtra plus, c'est qu'au milieu de ce conflit, entre des opinions, des systèmes, des vues et des goûts, si opposés, régnait une douceur, une tolérance dans la société, qui en faisait le charme. Jours heureux, où les opinions n'influaient pas sur les sentimens, et où l'on savait aimer toujours ceux qui ne pensaient pas comme nous! Je n'oublierai jamais, ajoute l'illustre narrateur, les délicieuses réunions où se trouvaient les financiers, les magistrats, les courtisans, les poëtes, les philosophes les plus aimables et les plus distingués, et ces conversations au Mont Parnasse chez le comte de Choiseul Gouffier, où brillaient tour à tour Delille, Boufflers, Rhulières, Saint-Lambert, Champfort, La Harpe, Marmontel, Penchaud, Raynal, mon frère (1), l'un

(1) Le vicomte *Octave* DE SÉGUR, auteur de plusieurs ouvrages qui ont obtenu de brillans succès. Les Muses semblent adopter cette famille, et l'on peut dire que les talens y sont héréditaires. A l'instant même ou M. DE SÉGUR reçoit les applaudissemens una-

des plus aimables hommes de son tems, le prince de Ligne, nouveau chevalier de Grammont, de tous les pays, favori de tous les rois, courtisan de toutes les cours, ami de tous les philosophes. Dans quelques autres réunions, on entendait avec un plaisir mêlé de vénération le simple, le laborieux, l'éloquent et docte Barthélemy; Malesherbes, l'un des plus populaires des hommes illustres, le plus juste des ministres, le plus intègre des magistrats, le moins flatteur des courtisans; cet immortel Malesherbes, qui pensait en philosophe, agissait en sage, et charmait par la fécondité de sa mémoire, par la multiplicité de ses anecdoctes, ceux qu'il instruisait par la moralité de ses discours et par l'universalité de ses connaissances. Voltaire habitait Ferney; mais son génie était partout. Ses pensées se reproduisaient dans toutes les conversations; ses maximes passaient de bouche en bouche; son esprit était devenu l'esprit universel; on semblait ne penser et n'agir que par lui. Il revint enfin, à l'âge de 85 ans, dans le lieu de sa naissance, où l'appelaient dès long-tems l'enthousiasme et l'admiration de ses concitoyens. M. de Ségur jouit de l'avantage de le voir, de l'entendre et de recevoir de lui une prédiction flatteuse dont nous avons vu l'entier accomplissement. Leur entrevue eut lieu, quelques jours avant le triomphe sans exemple que la France décernait à Voltaire; ce grand homme, au bout de sa brillante carrière, dit M. de Ségur, le front ceint de tant de lauriers, recevant l'encens de la publique ivresse, semblait un demi-dieu témoin lui-même de son apothéose.

Destiné aux emplois publics par sa position dans le monde,

---

nimement accordés à ses *Œuvres complètes*, son fils, le général *Philippe* DE SÉGUR, en nous donnant le récit des malheurs héroïques de notre armée, victime des erreurs de l'ambition et du génie, vient de se placer au rang des écrivains qui ont élevé les plus beaux monumens de notre époque littéraire.

et par son penchant à cultiver l'étude de l'histoire et de la politique, M. de Ségur sentait l'avantage de se lier avec tous ceux qu'il pouvait regarder comme l'élite des sociétés humaines. C'était chez les littérateurs et les philosophes les plus célèbres qu'il étudiait cet esprit de liberté qui devait changer la face du monde en l'éclairant, et malheureusement aussi ébranler toutes les bases de la société, en voulant lui en donner de nouvelles.

L'époque de ces changemens approchait. Tant d'élémens nouveaux, mêlés aux antiques systèmes, fermentaient avec ardeur; ils formaient une espèce de chaos où les principes opposés, en se combattant, préparaient la crise que les uns attendaient sans crainte, que les autres désiraient ardemment, et dont personne ne prévoyait les effets terribles. Déjà l'Amérique servait d'asile à la liberté naissante. Ses habitans divers, appelés dans ses champs fertiles par l'amour du travail et de l'indépendance, loin de notre vieil hémisphère, se trouvaient dépouillés de la rouille des préjugés. En cultivant un sol que nulle tyrannie n'avait encore outragé par d'injustes partages, et dont la fécondité répondait à une laborieuse industrie, les hommes, plus rapprochés de la nature, connurent leurs véritables avantages. La raison, la justice, l'amour sincère de la patrie s'enracinèrent dans les cœurs; et cette colonie déjà nombreuse et forte de courage, douée des bienfaits de l'ancienne civilisation, sans partager ses erreurs, instruite par l'expérience sans craindre de réforme, guidée par la raison, affermie par la nécessité, sentit ses droits, déploya son énergie, répudia une tutelle avilissante, et réunie fortement sous l'abri des lois, forma un peuple libre, dont l'Europe étonnée admira l'héroïsme et bientôt envia les destinées.

L'esprit qui régnait en France était favorable à cette émancipation des peuples opprimés. Aussi vit-on son jeune et vertueux monarque donner l'étonnant exemple d'un prince qui, préférant les droits de l'homme aux droits du pouvoir absolu, embrassait avec zèle la défense des fédérés américains, et dé-

ployait pour la première fois l'étendard royal à côté de celui de la liberté. Déjà les généreuses intentions du monarque avaient été prévenues par plusieurs de nos jeunes guerriers. A peine la lutte des insurgés et de leurs oppresseurs était-elle engagée, que le sang français cimentait l'indépendance américaine. M. de Ségur, qui, parmi les militaires distingués par leur rang, avait été l'un des premiers à se dévouer à la cause de la liberté, ne put se rendre en Amérique aussitôt qu'il le désirait : il fut retenu en France, pendant quelques années, par une mission que lui donna son père, le maréchal de Ségur, alors ministre de la guerre, guerrier non moins illustre par sa bravoure et ses talens que par ses dignités; pendant sept ans que dura son ministère, chaque acte de son autorité fut une amélioration dans la situation de l'armée, dans son administration et dans les moyens de récompenser la valeur. C'est à tort que l'on reproche à ce ministre zélé d'avoir mis des entraves à l'avancement militaire de toutes les classes de Français, en exigeant des titres de noblesse pour obtenir le grade d'officier. Le maréchal s'opposa long-tems à cette mesure, et il ne fit, en l'adoptant, que se soumettre à un pouvoir au-dessus du sien; mais il en éluda presque toujours la rigueur. Prudent et ferme dans ses desseins, intrépide dans les combats, citoyen vertueux, homme d'état intègre, le maréchal de Ségur est un des guerriers qui honorent la patrie, et l'un des ministres qui contribuèrent à sa prospérité. Un seul trait pourra donner une idée juste de son caractère : un homme d'une haute naissance, et de peu de mérite, sollicitait un des premiers emplois dans l'armée; le ministre le refusait et lui préférait un officier estimable par ses services et par ses connaissances. L'autorité suprême se déclara pour le premier, et contraignit le maréchal de Ségur à signer sa nomination; il signa, et envoya sur-le-champ sa démission au Roi, qui la refusa. Lorsque le nouveau titulaire vint, selon l'usage, remercier le ministre, celui-ci lui répondit:

vous ne me devez pas de reconnaissance, je me suis fortement opposé à une faveur qui est une injustice.

« Si mon père, malgré sa justice, dit M. de Ségur, rencontrait encore des ingrats et des mécontens, il faut avouer que j'étais un peu de ce nombre. Ne voulant faire en ma faveur de passe-droits à personne, il m'avait toujours refusé les moyens de partager en Amérique les palmes cueillies par plusieurs de mes compagnons d'armes. » Cette grâce tardive fut enfin accordée; M. de Ségur fut nommé colonel en second du régiment de Soissonnais, et reçut l'ordre de s'embarquer. Guidé par un noble enthousiasme, il s'arrachait volontairement aux liens qui attachent le plus fortement l'homme à sa patrie. M. de Ségur avait épousé, depuis peu d'années, l'une des petites-filles de l'immortel chancelier d'Aguesseau : digne de toutes les vertus que rappelle ce beau nom, douée de toutes les qualités de son sexe, son absence dut imposer à son jeune époux le plus grand des sacrifices exigés par l'honneur et le devoir.

Brest fut le port choisi pour l'embarquement des nouvelles troupes que Louis XVI envoyait au secours des Américains. M. de Ségur, prêt à quitter l'Europe, adressa à Paris une lettre dont je citerai quelques fragmens. On y verra avec intérêt que 42 ans écoulés depuis cette époque n'ont rien changé aux principes de l'auteur. « Au sein d'une monarchie absolue, dit-il, on sacrifie tout à la vanité, au désir de la renommée, qu'on nomme amour de la gloire, et qu'on ne peut appeler amour de la patrie, dans un pays où un petit nombre de personnes élevées précairement aux grands emplois par la volonté d'un maître, ont seules part à la législation et à l'administration, dans un pays où la chose publique n'est plus que la chose privée, où la cour est tout et la nation rien... » — « L'amour de la vraie gloire ne saurait exister sans philosophie et sans mœurs publiques ; on ne connaît bien chez nous que l'amour de la célébrité, qui peut porter au mal comme au bien ; ce n'est point

par des talens, mais par faveur qu'on avance; il est plus profitable de se rendre agréable au pouvoir qu'utile au pays... » — « Je n'éprouve plus d'autres passions que celle de mériter les suffrages de l'opinion publique, non telle qu'elle est, mais telle qu'elle devrait être; l'opinion, par exemple, d'un peuple libre dont un sage serait le législateur. Aussi, en me séparant aujourd'hui de tout ce qui m'est cher, ce n'est pas à un préjugé, c'est à un devoir que je fais ce pénible sacrifice. Magistrat, j'abandonnerais les plus doux loisirs pour me rendre, dès cinq heures, au palais, afin d'y combattre l'injustice; ministre, je m'exposerais à l'exil et au triste sort qu'éprouve la vérité dans les cours pour y défendre la cause des opprimés; guerrier, je quitte ma famille et mes foyers, tout ce qui charme ma vie, pour remplir strictement les devoirs d'un métier, le plus noble de tous, quand on l'exerce pour soutenir une juste cause. »

Le signal du départ de la flotte fut donné. M. de Ségur se trouva dans le vaisseau qui portait, entre autres personnes remarquables, le duc de Lauzun, le prince de Broglie, M. de Montesquieu, le petit-fils de l'auteur de l'Esprit des lois, M. de Vaudreuil, M. Alexandre de Lameth, qui rendit depuis de si grands services à sa patrie, y devint célèbre par ses talens, par son habileté administrative, et par les proscriptions qu'il supporta avec la résignation de l'homme de bien et la fermeté d'un noble caractère.

Je ne suivrai pas M. de Ségur dans toutes les chances de sa longue et périlleuse traversée, où tant de scènes, tantôt gaies, tantôt tragiques, se succédèrent à ses yeux, comme par enchantement, dans toutes les régions où la guerre et les tempêtes le firent errer long-tems. Ses mémoires seront bientôt entre les mains de tout le monde, et je veux laisser à mes lecteurs le plaisir d'apprendre de l'auteur lui même ces aventures toujours intéressantes, quelquefois instructives, dans lesquelles le caractère français se manifeste si bien, en conservant sa

gaîté dans la souffrance, son courage dans l'adversité, et en se montrant aussi avide de jouissances nouvelles que de périls et de gloire.

M. de Ségur, parvenu enfin sur le continent américain, y trouva des dangers non moins imminens que ceux qui l'avaient assailli sur les mers. Séparé de ses compagnons de gloire, depuis son débarquement sur les bords de la Delaware, il traversa une vaste étendue de pays, où tantôt une nature agreste et sauvage lui rappelait l'époque où Colomb en fit la découverte, tantôt le tableau d'une civilisation régénérée sous l'influence d'une sage liberté lui découvrait un nouvel ordre social réalisant tous les bienfaits qui jusqu'alors n'avaient été conçus que dans d'ingénieuses utopies. Les remarques de l'auteur sur ces belles contrées annoncent un esprit aussi juste que profond; la nouveauté du sujet, la variété des tableaux, le genre même des événemens donnent à cette partie de l'ouvrage le charme du roman et le mérite de l'histoire. A côté des plus judicieuses réflexions sur la politique et sur l'art de la guerre, le noble narrateur place avec autant de grâce que d'adresse des anecdotes piquantes qui peignent les mœurs d'un peuple naissant que sa simplicité, son courage et ses vertus devaient en peu d'années élever au rang des premières nations de la terre.

M. de Ségur, traversant seul la vaste étendue de pays qui le séparait du camp des généraux Washington, Rochambeau et Lafayette, était souvent exposé aux plus grands dangers dans les lieux déserts ; mais il recevait un accueil fraternel dans toutes les habitations, et il entendait partout prononcer le nom français avec enthousiasme et reconnaissance. Les Américains bénissaient le roi vertueux qui faisait triompher leur indépendance; ils exaltaient le courage de nos guerriers qui la cimentaient de leur sang. Tout prenait une part active à la défense de la patrie : la révolution était une affaire de famille, aucun membre n'y restait étranger; les quakres mêmes, qui,

par principes, détestent la guerre en restant fidèles à leur culte pacifique, ne prenaient pas un intérêt moins vif à la cause sacrée. M. de Ségur rapporte une anecdote qui donne une juste idée des opinions morales de cette secte, très-nombreuse en Amérique. Il se trouvait chez un quakre, qui, pendant une heure, l'avait glacé par sa gravité et ennuyé par ses monosyllabes. « Malgré ma considération pour sa vertu, dit-il, notre première entrevue aurait peut-être été la dernière, si tout à coup, une porte s'étant ouverte, je n'avais vu apparaître dans son salon un être qui semblait plus tenir de la nymphe que de la femme. Jamais on ne réunit tant de grâce à tant de simplicité, tant d'élégance à tant de décence; c'était Polly Leiton, la fille de mon grave *trembleur*. Sa robe était blanche comme elle; la mousseline de son ample fichu, la batiste envieuse qui me laissait à peine apercevoir ses blonds cheveux; enfin, les simples atours d'une vierge pieuse semblaient s'efforcer en vain de nous voiler la taille la plus fine, et de nous cacher les attraits les plus séduisans; ses yeux paraissaient réfléchir la douceur d'une âme pure et tendre; elle nous accueillit avec une confiante naïveté qui me charmait, et le tutoiement que sa secte lui prescrivait, donnait à notre nouvelle connaissance l'air d'une ancienne amitié. Je doute qu'aucun chef-d'œuvre de l'art pût éclipser ce chef-d'œuvre de la nature. Dans nos entretiens, elle m'étonnait par la candeur originale de ses questions. « Tu n'as donc en Europe, me disait-elle, ni femme, ni enfans, puisque tu quittes ton pays pour venir si loin faire le vilain métier de la guerre? — Mais c'est pour vos intérêts, lui répondis-je, que je m'éloigne de tout ce qui m'est cher, et c'est pour défendre votre liberté que je viens me battre contre les Anglais. — Les Anglais, reprit-elle, ils ne t'ont point fait de mal; et notre liberté que t'importe? Il ne faut jamais se mêler des affaires d'autrui, à moins que ce ne soit pour les raccommoder et pour empêcher de répandre du sang. — Mais, répliquai-je, mon roi

m'a ordonné de porter ici ses armes contre vos ennemis et les siens. — Eh bien! dit-elle, ton roi te commande une chose injuste, inhumaine, contraire à ce que Dieu ordonne. Il faut obéir à ton Dieu et désobéir à ton roi; car il n'est roi que pour conserver, et non pour détruire. Je suis bien sûre que ta femme, si elle a bon cœur, est de mon avis. — Que pouvais-je répondre à cet ange? car je crois que c'en était un. »

Enfin, après un long et périlleux voyage, M. de Ségur, chargé de dépêches secrètes, pour M. de Rochambeau, arriva au camp américain, où il reçut de ce général l'accueil dû à sa personne et à son courage. « Un de mes plus pressans désirs, dit-il, était de voir le héros de l'Amérique, le général Washington. Il était alors campé à peu de distance de nous; M. de Rochambeau eut la bonté de me présenter à lui. Trop souvent, la réalité est bien au-dessous de l'imagination, et l'admiration diminue en voyant de trop près celui qui en a été l'objet. Mais, à la vue du général Washington, je trouvai un parfait accord entre l'impression que me faisait son aspect et l'idée que je m'en étais formée. Son extérieur annonçait presque son histoire : simplicité, grandeur, dignité, calme, bonté, fermeté, c'étaient les empreintes de sa physionomie, de son maintien, comme celles de son caractère. Sa taille était noble, élevée; l'expression de ses traits, douce, bienveillante; son sourire agréable, ses manières simples, sans familiarité. — Il n'étalait pas le faste d'un général de nos monarchies : tout annonçait en lui le héros d'une république; il inspirait plutôt qu'il ne commandait le respect, et dans les yeux de tous ceux qui l'entouraient on voyait une vraie affection et cette confiance entière en un chef sur lequel ils fondaient exclusivement leur sécurité. Je m'étais attendu à voir dans ce camp populaire des soldats mal tenus, des officiers sans instruction, des républicains privés de cette urbanité si commune dans nos vieux pays civilisés. Je me souvenais de ces premiers momens de leur révolution où des la-

boureurs, des artisans, qui n'avaient jamais manié de fusils, avaient couru sans ordre, au nom de la patrie, combattre les phalanges britanniques, ne présentant à leurs regards étonnés que des masses d'hommes rustiques, qui ne portaient d'autres signes militaires qu'un bonnet sur lequel était écrit le mot LIBERTÉ. On peut donc juger combien je fus surpris de trouver une armée disciplinée, où tout offrait l'image de l'ordre, de la raison, de l'instruction, de l'expérience; les généraux, leurs aides-de-camp et les autres officiers montraient dans leur maintien, dans leurs discours, un ton noble, décent, et cette bienveillance naturelle qui me paraît aussi préférable à la politesse qu'une physionomie douce l'est à un masque qu'on s'est efforcé de rendre gracieux. Cette fierté que leur inspiraient l'amour de la liberté et le sentiment de l'égalité, n'avait pas été un léger obstacle pour le chef, qui devait s'élever au-dessus d'eux sans leur inspirer de jalousie, et soumettre leur indépendance à la discipline. Tout autre que Washington y aurait échoué. Il suffit, pour apprécier son génie et sa sagesse, de dire qu'au milieu des orages d'une révolution, il a commandé sept ans l'armée d'un peuple libre, sans donner de craintes à sa patrie, et sans inspirer de méfiance au Congrès. » M. de Ségur entre dans de nombreux détails sur la vie, le caractère et les actions du libérateur de l'Amérique : aucun écrivain n'était plus digne que lui de tracer le portrait de cet homme unique dans les fastes du monde. Héros sans ambition, chef sans orgueil, tout-puissant sans injustice, Washington se rendit véritablement grand, en ne séparant jamais ses intérêts de ceux de la patrie; il ne rechercha de triomphe que l'indépendance de ses concitoyens; il fit tout pour eux, ne fut distingué par aucun autre titre que celui de leur bienfaiteur; il acquit enfin une gloire impérissable, en conservant avec sagesse ce qu'il avait élevé avec courage.

Aussitôt que le triomphe des Américains fut assuré, une partie des troupes françaises fit voile pour l'Amérique du Sud.

Une expédition secrète l'attira dans les colonies espagnoles : les officiers, au nombre desquels se trouvait M. de Ségur, parcoururent l'intérieur du continent. Explorateur habile, notre auteur transmet des particularités curieuses sur ce pays fécond, alors à peine remarqué de l'Europe, et sur lequel elle porte aujourd'hui ses regards attentifs. On voit que, dès cette époque, le mécontentement général des colons, accablés par l'orgueil et la cupidité d'une injuste métropole, préparait les grands mouvemens qui viennent de donner l'existence à ces états nouveaux dont l'héroïsme et la prudence ont contraint les dominateurs des mers à reconnaître leur rang parmi les nations.

Le public attend impatiemment la continuation des *Mémoires* de M. de Ségur. Si l'exemple du passé offre une utile leçon pour l'avenir, il est essentiel de saisir jusqu'aux moindres causes des grands événemens qui changèrent la face du monde. On est avide surtout de les apprendre de l'illustre observateur qui, depuis long-tems dépositaire d'importantes vérités, les confie à la génération présente avec un soin religieux. La profonde justesse de ses remarques prouve un esprit supérieur; sa noble franchise inspire la confiance; sa modération, sa justice, sa douce philosophie font aimer en lui l'auteur dont on révère le talent.

P***.

LITTÉRATURE.

DICTIONNAIRE DES OUVRAGES ANONYMES ET PSEUDONYMES, *composés, traduits ou publiés en français et en latin, avec les noms des auteurs, traducteurs et éditeurs*, accompagné de *notes historiques et critiques;* par M. BARBIER, ex-administrateur des Bibliothèques particulières du Roi. *Seconde édition*, revue, corrigée, et considérablement augmentée (1).

Nous avons souvent rendu justice à l'exactitude scrupuleuse des travaux bibliographiques de M. Barbier; nous avons fait sentir en particulier les difficultés d'exécution et l'utilité que présente à toutes les classes de lecteurs son *Dictionnaire des anonymes*, dont la réputation est aujourd'hui si bien établie dans la république des lettres; enfin, nous y avons puisé de nombreuses anecdotes qui ont dû faire comprendre à ceux qui pouvaient être restés étrangers à la science bibliographique les charmes dont elle est susceptible. C'est un travail pareil que nous allons essayer sur le troisième volume, qui n'est pas moins riche que le précédent en matériaux du même genre.

M. Barbier se montre particulièrement versé dans la bibliographie de Port-Royal et des jésuites. Ces mots de parti ont rajeuni parmi nous, depuis peu de tems. Au siècle de

(1) *Tome troisième.* Paris, 1824; Barrois l'aîné, rue de Seine, n° 10. In-8° de 684 pages. Le tome IV et dernier paraîtra dans le courant de 1825. Prix de l'ouvrage entier, 45 fr., et papier vélin, 90 fr. (Voy. ci-dessus, *Rev. Enc.*, t. XVI, p. 538, et t. XIX, p. 624.)

Louis XIV, comme aujourd'hui, ils indiquaient, d'une part, les amis des lumières et de la liberté; de l'autre part, les fauteurs du pouvoir absolu et les ennemis de la civilisation. L'opinion des hommes éclairés de diverses opinions est désormais presque unanime en faveur de l'école de Port-Royal. Au contraire, l'estime que peut avoir mérité la fameuse Compagnie de Jésus est plus vivement contestée que jamais. Voici l'opinion qu'en avait le célèbre et respectable d'Aguesseau : il s'agit d'un écrit contre le cardinal de Noailles, archevêque de Paris : « Le soupçon, dit le chancelier, tomba d'abord sur les jésuites; et le public ne croyait pas se tromper, quand il les regardait comme les auteurs d'un libelle qui semblait d'ailleurs avoir été répandu habilement en France pour faire une espèce de diversion dans l'affaire du quiétisme. Le P. Daniel, jésuite distingué dans sa société, par son génie et par sa capacité, eut le malheur d'être plus accusé que les autres; il chercha vainement à s'en justifier par une lettre écrite à l'archevêque de Paris, dans laquelle il attestait, par ce qu'il y a de plus saint, qu'il n'avait aucune part à cet ouvrage; mais le public prévenu, s'obstinait à l'en croire l'auteur; et, la doctrine des équivoques se tournant contre ses défenseurs, on voulait en trouver, à quelque prix que ce fût, dans la lettre du P. Daniel; comme si Dieu eût permis que ceux qui autorisent l'art de mentir en sûreté de conscience ne fussent pas crus, lors même qu'ils disaient vrai. » (*Œuvres de M. le chancelier d'Aguesseau*, in-4°, t. XIII, p. 196.)

Des jésuites à M. l'abbé de la Mennais il n'y a que la main: on connaît l'arbre par ses fruits; et cette fois nous en jugeons, non-seulement sur les témoignages publics d'estime que le fameux écrivain et ceux de son école prodiguent en toute occasion aux enfans de saint Ignace, mais encore d'après un fait devenu assez public par l'indiscrète malice du spirituel M. A. du *Journal des Débats*. Il nous semble que ce fait

bibliographique, que nous allons mettre le lecteur en état d'apprécier, offre une application décisive de cette *doctrine des équivoques*, laquelle, comme nous venons de l'entendre de la bouche du chancelier d'Aguesseau, est celle de la société. Il s'agit d'un ouvrage intitulé : *Réflexions sur l'état présent de l'Église de France, et sur sa situation actuelle*. Paris, 1808, in-8°, (anonyme). — *Deuxième édition*, Paris, 1814, avec le nom de l'auteur. — *Troisième édition*, 1821, in-8°, dans les *Mélanges religieux et philosophiques* de l'auteur.—M. Barbier accompagne le titre du livre de la note suivante : « Dans la très-courte préface placée en tête de l'édition de 1821, l'auteur déclare n'avoir rien *ajouté* à ses Réflexions sur l'état de l'Église. Il devait plutôt dire qu'il en a au moins *retranché* une page entière. *Voyez* la page 95 de l'édition de 1808, et la 91e de celle de 1821 : la page retranchée est un éloge pompeux de Napoléon. » — Nous avons éprouvé la curiosité de lire cette page retranchée, et qui se fait remarquer d'autant plus; à peu près, comme jadis à Rome, les effigies de Brutus et de Cassius. Nous croyons pouvoir la reproduire ici, du moins en partie, avec d'autant plus de sécurité qu'on n'ignore pas que la *Revue Encyclopédique* en général, et l'auteur de cet article, en particulier, sont loin d'approuver les sentimens qui s'y trouvent exprimés par M. de la Mennais.

« O France, réjouis-toi, s'écrie-t-il, tes calamités enfin sont à leur terme. Voilà que, des extrémités de l'Afrique, la Providence t'amène comme par la main, à travers les mers, un de ces hommes puissans en œuvres, qui, destinés à la représenter sur la terre, apparaissent pour tout rétablir quand tout semble désespéré. A sa voix, les ruines de la société entrent en mouvement, chaque débris va trouver sa place, et l'édifice social se reconstruit de lui-même. Il guérit les plaies qu'il n'avait point faites; il essuie les larmes qu'il n'avait point fait couler. La religion et la monarchie renaissent ensemble, et la révolution est terminée. — Qu'à vingt-quatre ans un homme se soit

montré le plus grand capitaine de son siècle, et peut-être de tous les siècles; qu'il ait gagné lui seul plus de batailles que Condé, Turenne, Vendôme, Luxembourg n'ont livré de combats; que son génie ait enchaîné la fortune, et que son nom soit devenu celui de la victoire; qu'il brise à son gré et relève les trônes, et que les empires soient sous sa main comme de fragiles édifices construits par l'enfance, et qu'elle renverse en se jouant pour les reconstruire encore : ce n'est pas là, ô Napoléon, ce qu'admirera le plus en toi la postérité! Fils aîné de la Providence, elle t'a réservé une gloire plus belle, et le restaurateur de la France a triomphé du vainqueur de l'Europe ».

La suppression, que M. Barbier veut bien réduire à une page, se prolonge depuis la page 95 jusqu'à la page 100, sauf deux alinéa; et outre ce que nous avons cité, l'on y remarque encore cette phrase surprenante : *on légitima la vente des biens du clergé*. Toute longue qu'elle est, cette suppression n'est pas la seule qu'on puisse signaler dans la réimpression où l'auteur se vante de n'avoir rien *ajouté*. Si cette vanterie maladroite n'est pas une équivoque jésuitique, elle est une *restriction mentale*, comme disent les théologiens. Néanmoins, personne peut-être n'aurait songé à reprocher à M. l'abbé de la Mennais d'avoir fléchi le genou devant Baal, à une époque où tout Israël sacrifiait sur les hauts lieux, si lui-même n'avait tenté imprudemment de faire prendre le change au public, pour s'attribuer les honneurs d'une invariabilité de langage à laquelle il n'a pas droit de prétendre. Nous voulons bien convenir que les doctrines religieuses, philosophiques, politiques, que M. l'abbé de la Mennais professe aujourd'hui sont les mêmes, au fond, que celles qu'il publiait dans son volume de 1808. Mais ce Bonaparte, qu'il vantait alors d'un ton qu'on oserait à peine prendre aujourd'hui en parlant du chef de la dynastie régnante, n'en était pas moins dès lors le meurtrier

du duc d'Enghien et l'usurpateur du trône de saint Louis, sans parler d'autres inculpations non moins graves, mais qui, aux yeux de M. l'abbé de la Mennais, sont encore aujourd'hui des motifs d'éloge.

La note suivante, relative à la suppression des jésuites, n'ajoute rien aux charges qui pèsent sur la Compagnie; mais elle offre un intérêt historique d'autant plus vif, qu'elle a été communiquée à M. Barbier par Baudouin de Guémadeuc, ancien maître des requêtes, qui joua un rôle assez considérable dans toute cette affaire. Cette note peut se joindre aux nombreux mémoires que notre époque voit incessamment publier, ou réimprimer, sur les causes et les détails secrets des événemens historiques de la seconde moitié du dernier siècle. On comprendra, en la lisant, comment la recherche du véritable auteur d'un livre peut conduire à des investigations très-curieuses.

« Quand on fut déterminé à évoquer au conseil l'affaire des jésuites, ces pères sollicitèrent auprès du chancelier Lamoignon de Blancmesnil pour avoir un rapporteur à leur dévotion. Le chancelier était tout dévoué à cette Société, passait même pour y être affilié. Il avait un ami dans la personne de Pajot de Nozeau, qui lui proposa son gendre Flesselles. Le Dauphin montrait un vif intérêt pour la cause des jésuites. Flesselles, ambitieux, inconnu à la cour, ne douta point que la fortune ne se présentât, s'il s'assurait la protection de l'héritier présomptif du trône; et ses premiers rapports furent favorables aux jésuites. Dans ce travail, il s'était associé son cousin, M. Baudouin de Guémadeuc, encore simple conseiller au grand Conseil, grand rapporteur en Chancellerie, et qui se destinait à entrer au Conseil aussitôt que l'âge le lui permettrait. Le parti Choiseul, appuyé de la marquise de Pompadour, commençait à balancer l'influence du Dauphin. Le crédit de ce prince diminuait. Le Roi, qui se décidait rarement, resta neutre et laissa faire. L'époque de 1762 fut celle où l'on convint de donner un état légal aux

jésuites : il n'était point question encore de les supprimer. Une commission du conseil fut chargée de dresser un projet, en forme de déclaration, que le Roi aurait adopté, dans un conseil des dépêches, à Marly, le jeudi gras 18 février 1762. Le rapport qu'avait fait au Parlement, en 1761, le conseiller Laverdy (rapport si connu sous le nom de *Compte-rendu des assertions*), faisait dans le public l'impression la plus défavorable pour les jésuites, d'autant que les princes et les pairs étaient censés avoir affirmé la vérité de ce compte-rendu, puisqu'ils avaient fait nombre parmi les opinans. Le public ne pouvait vérifier si les passages étaient ou n'étaient pas tronqués. Il n'existait à Paris que deux exemplaires des *Constitutions des jésuites*, de l'édition de Prague (1757, in-fol.), et le tout en latin. Le Dauphin parut donc en désirer une traduction en français, et en chargea M. de Guémadeuc, avec lequel il s'ouvrait quelquefois sur l'administration. Malheureusement, le tems pressait. On voulait que l'ouvrage parût avant le conseil indiqué. M. de Guémadeuc choisit M. Saboureux, agrégé en droit, et se chargea d'écrire sous sa dictée, pendant que l'abbé Thierry, chanoine de Notre Dame, corrigerait à mesure. M. de Guémadeuc écrivit, onze jours de suite, dix-sept heures par jour. Il y eut une permission tacite de M. de Malesherbes. Gibert, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, fut le censeur, Ballart imprimeur, et le Dauphin eut l'ouvrage, quelques jours avant le conseil. La distribution se fit à 3,000 exemplaires : le Parlement décréta l'ouvrage, et voulut décréter les collaborateurs. »

Laissons là les jésuites, pour passer à un sujet qui n'est pas moins à l'ordre du jour : celui de la presse. On s'est plaint souvent, et non sans raison, des rigueurs et de l'arbitraire, qu'on a vu récemment exercer en cette matière. Consolons-nous cependant, en considérant quelles immenses améliorations nous avons conquises depuis environ un siècle. Jugeons-en par

le récit suivant, qui donne une idée de l'état de la législation et de l'administration à cet égard, au commencement du règne de Louis XV.

« L'abbé Phélipeaux, official de l'église de Meaux, seul grand vicaire de Bossuet, était à Rome, avec le neveu de Bossuet, au commencement de l'affaire du quiétisme. L'illustre évêque de Meaux les chargea d'y rester pour suivre cette affaire. Phélipeaux en écrivit une relation dont le manuscrit fut communiqué à Bossuet, qui l'approuva, sauf quelques changemens qu'il prit la peine d'indiquer. Les détails de cette relation étaient défavorables à Fénélon et dûrent déplaire à ses amis, mais surtout à sa famille. L'abbé Phélipeaux n'avait poussé son récit que jusqu'en 1700; il mourut, en 1708, après avoir exigé que ses héritiers ne fissent pas imprimer son ouvrage avant vingt ans : et, en effet, cette relation n'a vu le jour qu'en 1732 et en 1733, c'est-à-dire, à une époque où les esprits étaient fort agités relativement à la bulle *Unigenitus*, publiée en 1713. Le travail de Phélipeaux ne pouvait avoir rapport à cette bulle; mais le gouvernement, qui avait exigé alors, du marquis de Fénélon, la suppression de l'*Examen de conscience d'un roi*, voulut lui donner quelque consolation, en vengeant la mémoire de l'archevêque de Cambrai, *outragée* par l'abbé Phélipeaux. La *Relation*, imprimée à Sainte-Menehould, devint donc, avec les *Lettres provinciales*, et le premier volume des *Anecdotes sur l'état de la religion dans la Chine*, imprimées aussi à Sainte-Menehould, l'objet de la plus singulière condamnation dont l'histoire des livres prohibés fasse mention.

« Ce fut par une simple lettre de cachet que le lieutenant de police Hérault eut l'autorisation de poursuivre les trois ouvrages dont il est ici question. Ce magistrat fit enlever, dès cinq heures du matin, le 24 avril 1733, dans la ville de Sainte-Menehould, Gabriel Deliége, libraire, avec son fils et trois de ses ouvriers. Des exemplaires des trois ouvrages désignés ci-

dessus furent saisis en même tems. Deliége, son fils, et ses trois compagnons furent liés, traînés à Paris et enfermés à la Bastille. Sept mois après, fut formée, dans le sein de cette redoutable prison, une commission pour juger les malheureux prévenus. Elle se composait de quelques conseillers du Châtelet, que devait présider Hérault. La sentence fut prononcée à l'insu des accusés. La femme Deliége, que le lieutenant de police avait impliquée dans l'affaire, fut mise *hors de cour*; un *plus ample informé* de trois mois fut décrété à l'égard du fils et d'un des compagnons. Deliége et les deux autres compagnons furent condamnés à être mis et attachés au carcan, en la place publique de Sainte-Menehould. En outre, chacun des condamnés devait payer une amende et être banni pour trois ans. Les *Lettres provinciales* et les autres ouvrages saisis, sans désignation, devaient être lacérés et brûlés; les caractères de l'imprimerie de Deliége confisqués, apportés et vendus à Paris. On fit partir de cette ville les trois condamnés, le 11 décembre, sans leur avoir notifié le jugement, qu'ils étaient loin de soupçonner, et en leur disant que ce voyage avait pour but unique de nouvelles enquêtes à Sainte-Menehould.

« La femme Deliége, qui connaissait la sentence, était venue les attendre à la Villette, près Paris, pour informer son mari de la peine qu'ils allaient subir. Elle lui recommanda de mettre toute sa confiance en Dieu, qui lui donnerait le courage de suppporter l'ignominie à laquelle il était destiné. Quand les trois condamnés passèrent par Châlons, l'un d'eux, nommé Claude Larcher, s'évada, et les deux autres, arrivant à Sainte-Menehould, le 16, trouvèrent sur la place trois carcans dressés. Tous les habitans étaient dans la consternation. Chacun se tint renfermé chez soi; et l'exécution de la sentence n'eut pour témoins que le commissaire de Hérault, ses recors, ses archers et le bourreau. Quelques gens de bien eurent la touchante hardiesse d'aller avancer l'horloge de la ville, afin d'abréger le

supplice de leur compatriote; leur espoir fut trompé : les exécuteurs réglant sur leurs montres le tems de l'exposition, rendirent inutile ce pieux stratagème. La sentence fut affichée dans les lieux ordinaires; mais Hérault défendit à l'imprimeur de la police, à Paris, d'en délivrer aucun exemplaire : de là, l'impossibilité d'en trouver un seul. » (1)

Ce récit fait frissonner d'horreur : quelle justice que celle de la police! et malheureusement celle-ci n'a pas changé de naturel ni d'instinct; seulement, elle est un peu plus contenue pour exercer ses sévices. C'était donc un livre *approuvé* par Bossuet; c'était un des chefs-d'œuvre de notre langue, (les *Provinciales*) qui conduisaient un honnête père de famille sur l'échafaud d'ignominie, quand Mme de Châteauroux régnait adultèrement sur la France! Après cela, qu'on vienne récriminer contre les fureurs de la révolution : nous sommes loin de les justifier; mais qu'on nous dise par qui furent amassés les trésors des vengeances célestes, qui tout à coup débordèrent sur nous. Détournons nos regards de ces tristes méditations, pour les porter sur un sujet plus consolant : l'indépendance des magistrats. Cette vertu fut une des belles parties de notre ancienne monarchie, et peut-être la seule véritable garantie qu'elle offrît aux citoyens. En voici un exemple, qui serait vraiment admirable, s'il n'y avait lieu de craindre que l'esprit de corps ne soit entré pour beaucoup dans la vigoureuse fermeté des magistrats.

Un écrivain, nommé Varenne, avait, à l'instigation du ministère, publié un ouvrage qui blessait le parlement de Dijon. « Cet écrit, dit M. Barbier, ayant été brûlé par le bourreau, Varenne craignit pour sa liberté et vint se réfugier à Versailles.

---

(1) Extrait de l'*Histoire générale de l'Église pendant le XVIIIe siècle, par M. l'abbé Aimé* Guillon. Besançon, 1823. In-8°. T. Ier, p. 514 et suiv.

La Cour des aides de Paris le fit décréter d'ajournement personnel. Varenne opposa à un huissier un ordre du Roi qui lui enjoignait de rester à Versailles. Malesherbes, premier président de la Cour des aides, fit continuer la procédure dans Versailles même, et Varenne fut condamné par contumace. Les ministres persuadèrent au Roi que cet acte de rigueur devait être réprimé. Louis XV, pour en témoigner son mécontentement, décora le coupable du cordon de Saint-Michel. Aussitôt, Malesherbes le fit décréter de prise de corps, et le jugement définitif allait être rendu, lorsque le monarque fit expédier des lettres d'abolition qu'il envoya à l'enregistrement de la Cour des aides. Varenne fut obligé d'y paraître à genoux, et Malesherbes prononça de son tribunal ces paroles remarquables : « le Roi vous accorde des lettres de grâce ; la Cour les entérine : retirez-vous ; la peine vous est remise, mais le crime vous reste. » Pour donner au Parlement de Bourgogne une sorte de satisfaction, la place de Varenne fut supprimée. La protection du prince de Condé lui procura, en 1766, la place de receveur général des finances des États de Bourgogne. » — Le fils de Jacques de Varenne, honorablement connu dans les sciences, sous le nom de Varenne de Fenille, a péri à Lyon, sur l'échafaud révolutionnaire ; son petit-fils est actuellement membre de la Chambre des députés pour le département de l'Ain : il vote avec le ministère.

Voici maintenant le récit d'une petite guerre entre auteur et libraire, qui aurait pu être mise à profit par ceux qui naguères ont fait monter sur la scène comique M. Romantique et M. Satiné. « L'abbé Raguenet avait vendu au libraire Barbin un livre intitulé : *Les Aventures de Jacques Sadeur* : elles eurent un prompt débit. Barbin, qui devait en partager le profit avec Raguenet, ne lui tint pas parole, prétendant que l'ouvrage ne se vendait pas. L'abbé chercha à se venger, en croquant un roman, qu'il intitula *Syroës et Mirame* Il se contenta d'en

bien ecrire les huit ou dix premières pages; le reste était détestable. Ayant communiqué son projet de vengeance à plusieurs de ses amis, trois personnes, savoir un laquais, un valet de chambre et un homme bien vêtu, se présentèrent successivement chez Barbin, pour savoir s'il imprimait un livre fort connu à la cour, intitulé : *Syroës et Mirame*, et dans quel tems paraîtrait cette histoire persane, ouvrage d'une dame de la cour, qu'on mettait au-dessus de la *princesse de Clèves*. Barbin alla demander à plusieurs de ses confrères si on était venu leur offrir un manuscrit intitulé ; *Syroës et Mirame*. Après vingt-quatre heures d'inquiétude, un homme qui avait un grand manteau sur le nez s'approcha de lui d'un ait mystérieux, et lui dit tout bas, qu'il voudrait lui montrer un manuscrit. Notre libraire fit un bon accueil au porteur, et voyant sur la première page du manuscrit, les mots chéris de *Syroës et Mirame*, il demanda combien on voulait le vendre. La dame qui l'avait composé se contentait d'un présent de 1,200 fr. pour ses filles de chambre. Barbin offrit la moitié de la somme comptant, et un billet payable dans quinze jours pour l'autre moitié. Le marché fut conclu. Barbin lut le manuscrit avec avidité. Tandis qu'il se félicitait de son emplette, arriva un homme d'esprit, de ses amis, qu'il consultait ordinairement sur les ouvrages qu'il voulait faire imprimer. L'ami en lut le commencement avec plaisir, ce qui lui donna envie d'emporter l'ouvrage pour le lire avec attention. Il revint dès le lendemain et dit au libraire qu'on l'avait trompé. Il faut, ajouta-t-il, que vous ayez mécontenté quelque auteur. — Je ne puis, répondit le libraire soupçonner, aucun de ces Messieurs de m'avoir joué ce tour, à moins que ne soit un abbé dont j'ai imprimé un ouvrage à mes frais, et qui, devant partager avec moi le profit, s'imagine que je ne lui tiens pas un compte fidèle des exemplaires que je débite. — Voilà justement l'affaire, s'écria l'homme d'esprit. Ne cherchez point ailleurs l'auteur de *Sy-*

roës et Mirame; mais pourquoi avez-vous acheté ce manuscrit sans me le faire lire auparavant? — J'avoue mon tort, dit le libraire; mais on m'avait fait accroire que l'ouvrage était d'une dame de qualité. Gardez-moi le secret, je paierai mon billet sans dire mot, et je mettrai incessamment sous presse *Syroës et Mirame.* Ce ne sera pas le premier mauvais livre que j'aurai fait imprimer, ni, s'il plaît à Dieu, le dernier; j'en retirerai pour le moins ce qu'il m'a coûté, puisque les ouvrages les plus pitoyables trouvent des sots qui les achètent. » (Extrait de la *Valise trouvée*, par Le Sage. 1740, in-12, page 46 et suiv.).

Terminons ces citations anecdotiques, en donnant un échantillon de la bizarrerie de l'esprit religieux de nos pères. Il s'agit d'un livre intitulé: *Procès de Bélial, procureur d'Enfer, à l'encontre de Jhésus, fils de la Vierge Marie; translaté de l'ouvrage latin de Jacques de Ancharano* (Jacques Palladino), *par Pierre Ferget, docteur en théologie, de l'ordre des Augustins.* Lyon, 1482, in-fol., gothique. « Dans ce roman, extrêmement bizarre et curieux, Palladino, archevêque de Florence et légat du Pape, établit d'abord que la chute de l'homme obligea le Christ à mourir pour la rédemption du genre humain; qu'après sa mort, son âme descendit aux enfers, y fit une entrée triomphante, délivra les bienheureux, chargea Lucifer de chaînes et mit en fuite les démons. Revenus de leur terreur première, les diables se rassemblent, délibèrent sur leur situation, et prennent la résolution de porter plainte au trône de Dieu et de dénoncer Jésus comme pertubateur et usurpateur. Bélial est l'ambassadeur qu'ils choisissent : il reçoit ses instructions, se met en route et arrive à la cour céleste. L'Éternel admet la plainte, et nomme Salomon pour juger cette affaire. Salomon cite à son tribunal Jésus, qui désigne Moïse pour son avocat. Bélial reproche vivement à Moïse le meurtre de l'Égyptien, et consent cependant à ce qu'il plaide contre lui. Moïse parle le premier; il expose la cause, et parmi ses moyens

de défense, demande que la preuve par témoins soit admise : le juge y consent. Les témoins sont introduits, et Salomon, par un anachronisme assez bizarre, leur fait prêter serment sur l'Évangile de ne rien dire que la vérité. Bélial récuse tous les témoins : Abraham, à cause de ses liaisons avec Agar, pendant la vie de Sara, son épouse; Isaac, à cause de son parjure; Jacob, pour s'être prêté à dépouiller Ésaü de son droit d'aînesse; David, comme meurtrier et adultère; Hippocrate, pour avoir tué son neveu; Aristote, pour avoir volé les papiers de Platon; et Virgile, pour s'être laissé exposer à la risée publique par une femme. De tous les témoins, Jean-Baptiste est le seul contre lequel Bélial ne fournit aucun motif de récusation. La cause se plaide : Bélial perd et interjette appel de la sentence à Dieu, qui nomme juge souverain, et en dernier ressort, le patriarche Joseph. La cause reste indécise : David propose la voie des arbitres, et l'on nomme d'office l'empereur Auguste et le prophète Jérémie pour la partie de Bélial; et pour la partie de Moïse, Aristote et le prophète Isaïe. L'arrêt est enfin prononcé. Les deux parties l'interprètent en leur faveur. Cependant, c'est Jésus qui réellement a gagné : il donne ses instructions à ses disciples et monte au ciel. Une chose très-originale dans ce roman, c'est la manière dont l'Archevêque a tracé les caractères. Tandis qu'il a fait de Moïse l'esprit le plus colérique, le plus emporté, le plus brouillon, le mieux fait enfin pour perdre la meilleure cause; il a fait de Bélial le personnage le plus calme, le plus maître de soi, et constamment plaisant par la fine ironie avec laquelle il traite son adversaire. » (Extrait du feuilleton du *Journal des défenseurs de la Patrie*. 1er floréal an XI (1803).

On ne finirait pas, si l'on voulait extraire du livre de M. Barbier tout ce qu'il renferme d'instructif, d'agréable ou de curieux. L'histoire littéraire ancienne et moderne s'y trouve ramenée presque tout entière, et éclaircie dans ses parties les moins

vulgairement connues. Par exemple, on s'attendait peu à trouver les *Psaumes de David* rangés dans la classe des livres anonymes; pourtant, voici, à leur sujet, la note de M. Barbier, extraite d'une thèse soutenue en Sorbonne par l'abbé Asseline, le 12 juillet 1762. « Malgré leur titre assez généralement adopté, on ne doit pas croire que David soit auteur des cent-cinquante psaumes renfermés dans ce volume. Les Hébreux ont intitulé ce livre, *sfr thlin*, (*liber laudum*) : aussi, les savans croient que David n'a composé que le tiers des Psaumes. Les autres ont été écrits en divers tems, par divers auteurs sacrés; savoir, Moïse, Asaph, Heiman, Éthan et Salomon, auxquels il faut encore joindre les enfans de Coré et d'autres. Asaph, Heiman et Éthan étaient des chantres établis par David, au nombre desquels étaient aussi les enfans de Coré. Il y a cinquante-un psaumes anonymes. Le roi Ezéchias passe pour le premier auteur de la *collection des Psaumes*. On les recueillit de nouveau, après la captivité de Babylone : Néhémie fut l'auteur de cette seconde collection. »

Quelquefois, les titres seuls des livres sont par eux mêmes curieux, tantôt par les noms des auteurs, tantôt par leur propre bizarrerie. Tels sont les articles suivans :

Tableau historique des événemens survenus pendant le sac de Rome, en 1527, *par* Jacopo Bonaparte, gentilhomme de San-Miniato, témoin oculaire; transcrit du manuscrit original, et imprimé pour la première fois à Cologne, en 1756, avec une note historique sur la famille des Bonaparte; traduit de l'italien, par M*** (*Hamelin*, avec le texte en regard). Paris, Gabriel Warée; 1809; in-8.

Plaidoyers pour le sieur Vissery de Bois-Valé, appelant d'un jugement d'échevins de Saint Omer, qui avait ordonné la destruction d'un paratonnerre élevé sur sa maison. 1783, in-8. — La cause dans laquelle ces plaidoyers ont été prononcés, a été décidée par un jugement du conseil souverain d'Artois,

rendu le 31 mai 1783, et conçu en ces termes : « La Cour met l'appellation et ce dont est appel au néant; émendant, permet à la partie de *Mr de Robespierre*, de rétablir son paratonnerre. »

Nous terminerons cet article en citant deux exemples seulement de livres uniquement remarquables par l'excessive bizarrerie de leur titre, genre de singularité dont il serait facile de couvrir plusieurs pages, si l'on voulait épuiser la matière :

Paradoxe sur les femmes, où l'on tâche de prouver qu'elles ne sont pas de l'espèce humaine (traduit du latin d'Acidalius, par Charles Clapiès, médecin). Paris, 1767; in-12.

Le paquet de mouchoirs : monologue en vaudeville et en prose, dédié au beau sexe; enrichi de cent trois notes très-curieuses, dont on a jugé à propos de laisser quatre-vingt-dix-neuf en blanc, pour la commodité du lecteur et la propreté des marges (attribué à Vadé). *Calcéopolis.* (Paris), 1755; in-12.

A. Mahul.

III. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

LIVRES ÉTRANGERS (1).

AMÉRIQUE.

ÉTATS-UNIS.

290. — * *Documents accompanying the message of the president of the United States.* — Documens joints au message du président des États-Unis, adressé aux deux Chambres du congrès, au commencement de la seconde session du dix-huitième congrès, le 7 décembre 1824. Washington, 1824. Grand in-8°, 176 pages avec plusieurs tableaux.

Ce volume contient trois parties distinctes. La première (p. 1—56) fait connaître les négociations qui ont eu lieu entre le gouvernement des États-Unis et celui de la Grande-Bretagne, au sujet de la traite des Noirs, et qui tendaient à faire punir comme pirates tous les sujets des deux états qui se trouveraient impliqués dans ce commerce infâme. En effet, le 13 mars 1824, une convention entre les deux états fut signée, à Londres, par M. *Richard Rush*, muni de pleins-pouvoirs de la part du président des États-Unis, et MM. *Huskisson* et *Stratford Canning*, plénipotentiaires de S. M. le roi de la Grande-Bretagne; mais le premier article de cette convention ayant stipulé le droit réciproque de visiter les navires de l'une et l'autre des deux puissances naviguant dans les eaux de l'Afrique, de l'Amérique et des Indes-Occidentales, le sénat des États-Unis n'a point voulu ratifier ce traité, à moins qu'on n'y effaçât ces mots : *de l'Amérique;* parce que, dit-il, on ne peut supposer que la traite puisse avoir lieu sur les côtes de l'Amérique septentrionale, autres que celles du golfe de Mexique et dans le voisinage des Antilles. Le gouvernement anglais n'ayant pas voulu consentir à cette modification, la

(1) Nous indiquerons par un astérisque (*), placé à côté du titre de chaque ouvrage, ceux des livres étrangers ou français qui paraîtront dignes d'une attention particulière, et nous en rendrons quelquefois compte dans la section des Analyses.

convention déjà signée est restée nulle et non avenue. — La seconde partie (p. 57—108) contient le compte rendu du département de la guerre. On apprend que l'état militaire se perfectionne de plus en plus; qu'on y introduit toutes les économies compatibles avec sa prospérité; que le département s'occupe avec le plus grand soin des communications intérieures du pays, en traçant des grandes routes, et en établissant des canaux partout où les localités le comportent. On voit aussi avec plaisir que le même département s'occupe avec zèle de la civilisation des Indiens; qu'il a déjà établi 32 écoles surveillées par des ecclésiastiques protestans, catholiques, et d'autres communions religieuses, et que plus de mille jeunes Indiens des deux sexes reçoivent dans ces écoles l'instruction nécessaire pour toutes les occupations ordinaires de la vie, et apprennent à lire et à écrire, l'arithmétique, et acquièrent plusieurs autres connaissances élémentaires et utiles. L'état consacre dix mille dollars par année à cette dépense. — Enfin, la dernière partie (p. 108 jusqu'à la fin) nous apprend que les États-Unis ont en commission, pour l'an 1825, 23 bâtimens de guerre, parmi lesquels un seul vaisseau de ligne de 74 pièces de canon, qui se trouve en station dans la Méditerranée, avec une frégate de 44 et quatre bâtimens plus petits. Depuis la dernière loi qui ordonne une augmentation considérable des forces maritimes des États-Unis, il a été lancé quatre vaisseaux de ligne, le *Columbus*, le *Delaware*, le *Ohio*, et la *Caroline du nord*. Il y a encore, sur les différens chantiers, cinq vaisseaux de ligne et six frégates, qui doivent être lancés dans le courant de cette année, sans compter plusieurs autres bâtimens, dont la construction est seulement commencée. En général, les documens contenus dans le volume que nous annonçons, et les tableaux qui les accompagnent, semblent rédigés avec une telle clarté, que leur mérite peut être apprécié par l'homme le moins versé dans ces sortes de matières.

N. d. R. — Les ministres, en Europe, devraient consulter et imiter de semblables comptes rendus, qui, en conciliant aux gouvernemens la confiance et l'affection des peuples, affermiraient dans chaque état le crédit public, offriraient des garanties contre les abus, des moyens paisibles de réformes et d'améliorations progressives, et préviendraient ainsi les révolutions violentes dont les concussions et les vexations ministérielles sont presque toujours les premières causes.

291. — * *The life of Andrew Jackson.*—Vie du général André Jackson, par M. *Jean-Henri* Eaton, sénateur des États-Unis, avec le

portrait de ce général. Philadelphia, 1824. 1 vol. grand in-8° de 468 pages.

Dans un moment où le général Jackson, l'un des candidats pour la haute dignité de président des États-Unis, a obtenu, sinon le nombre de suffrages exigé par la constitution, du moins une grande majorité, qui, si elle était augmentée de quelques voix, aurait bien pu le porter à la présidence, nos lecteurs apprendront sans doute avec plaisir quelques détails sur la vie de cet illustre citoyen. — Le père du général Jackson était Irlandais; il émigra pour l'Amérique en 1765, et s'établit sur une terre qu'il avait achetée à quelque distance de Cambden, dans la Caroline méridionale; c'est là que naquit son fils André, le 15 mars 1767. Devenu orphelin dans sa première jeunesse, il embrassa avec ardeur les principes de la révolution américaine; à peine âgé de quatorze ans, il s'enrôla sous les drapeaux républicains. Peu après, il fut fait prisonnier par les Anglais, mais presque immédiatement échangé. La faiblesse de sa santé l'ayant éloigné momentanément de la carrière des armes, il se rendit à Salisbury, dans la Caroline du nord, où il étudia les lois, et il obtint, en 1786, le brevet d'avocat. Deux ans plus tard, il s'établit à Nashville, dans l'état de Tennessée, où il n'y avait encore qu'un seul avocat. Il y exerça long-tems sa profession avec succès, et s'acquit la réputation d'un habile jurisconsulte. En 1796, il fut nommé membre d'une commission chargée de la rédaction d'une constitution pour l'état de Tennessée, et en 1797, il fut élu sénateur du congrès; mais, au bout d'un an, il donna sa démission de cette charge honorable, pour favoriser l'élection du général Smith, qu'il croyait plus capable que lui de rendre de grands services à son pays. Immédiatement après, il fut nommé juge au tribunal suprême de l'état. Les Indiens sauvages ayant fait, en 1812, une irruption sur le territoire de Tennessée, les autorités supérieures locales nommèrent M. Jackson major-général des troupes destinées à repousser l'ennemi et à protéger les frontières. Quoique portant son bras gauche fracturé encore en écharpe, Jackson réunit 2,500 volontaires, et remplit la charge qui lui était confiée. En 1814, il fut nommé major-général au service des États-Unis d'Amérique. Par des efforts inouïs, il réussit à repousser les sauvages, et leur fit accepter une paix dont il dicta les conditions. Il est impossible de se faire une idée du grand nombre d'obstacles contre lesquels il eut à lutter. Le manque de provisions pour ses troupes, par suite de la friponnerie et de la basse cupidité des munitionnaires généraux;

le mécontentement, l'insubordination et les mutineries qui résultèrent du dénûment où se trouvaient les soldats ; toutes ces entraves furent brisées par l'énergie et l'activité de caractère qu'il sut leur opposer, en faisant même des sacrifices personnels considérables, et en exposant plus d'une fois sa vie. Ce qui contribua le plus à ses succès, c'est l'inébranlable fermeté dont il donna souvent des preuves. « Promptitude dans ses décisions, dit l'auteur (p. 325), et activité dans l'exécution, c'est ce qui constitue les traits principaux du caractère de Jackson, » et les différentes proclamations qu'il publia, et qui sont reproduites dans l'ouvrage que nous annonçons, indiquent assez une énergie peu commune. En 1814, les Anglais ayant déclaré la guerre aux États-Unis, Jackson, en qualité de major-général de la confédération, fut envoyé à la Nouvelle-Orléans pour défendre la Louisiane. Ce poste était d'autant plus difficile à garder, que les gouverneurs des frontières espagnoles favorisaient ouvertement les Anglais, et que la population presque entière de la Louisiane est composée d'étrangers, particulièrement de Français, qui, après les désastres de Bonaparte, penchaient du côté de l'Angleterre. Ces hommes, admis depuis peu à la jouissance de tous les droits civils et politiques, cherchaient à se soustraire aux obligations communes de tous les citoyens et au devoir de défendre le pays. Il y en avait même qui servaient d'espions aux Anglais; les aveux de ces derniers ont fait connaître depuis qu'ils étaient exactement informés de tout ce qu'il leur importait de savoir, à l'exception du nombre des forces militaires qui leur étaient opposées; le général Jackson ayant eu l'adresse de dérober ce secret à la connaissance de tout le monde. Par suite de ce mauvais esprit et de ces trahisons, le général se crut obligé de faire proclamer la loi martiale, et de suspendre la constitution pour sauver la province et sa capitale. Il donna ordre au gouverneur de la ville de surveiller avec soin les démarches des membres de la législature; mais le gouverneur, craignant les suites de la réunion journalière de législateurs en partie malintentionnés, prit sur lui de placer une sentinelle à la porte de leur salle, pour leur en interdire l'entrée. Alors, les mécontens essayèrent d'autres moyens. Beaucoup d'individus, Français de naissance, mais admis dans la Louisiane à l'exercice de tous les droits de citoyen, demandèrent à M. *Toussard*, consul de France à la Nouvelle-Orléans, des certificats qui, à leur avis, devaient les affranchir de tous leurs devoirs envers leur patrie adoptive, sans renoncer néanmoins aux avantages qu'elle leur procurait. M. Toussart leur accorda cette

faveur, et fit même arborer à la porte de sa maison un pavillon qui devait assurer sa protection à tous les Français indistinctement. Alors le général Jackson fit signifier au consul français l'ordre de quitter la ville, de se retirer dans l'intérieur du pays, et de ne revenir qu'après la signature de la paix. Un autre Français, M. *Lonaillier*, membre de la législature, et prévenu d'intrigues, fut arrêté, et le juge, M. *Hall*, ayant voulu le soustraire à cette arrestation par un acte d'*habeas corpus*, le général fit saisir ce dernier, et le fit conduire hors des retranchemens, avec défense d'en dépasser la ligne avant l'époque de la pacification. Enfin, arriva la délivrance tant désirée de la Nouvelle-Orléans; les troupes anglaises se retirèrent, et le général Jackson entra en triomphe dans la ville, aux acclamations d'un peuple heureux et reconnaissant. Un *te Deum* fut chanté, et le vénérable administrateur apostolique du diocèse, M. *Dubourg*, reçut le général à la porte de l'église, lui adressa une harangue pleine d'onction, et lui remit une couronne de laurier. La loi martiale ayant été abolie, le juge Hall revint aussi en triomphe, et cita le général devant son tribunal pour avoir violé la constitution. Le général, ayant nommé pour son défenseur le major *Reid*, son aide-de-camp, pénétra lui-même, en habit bourgeois, dans la salle des audiences; mais il fut reconnu, et salué par les plus vifs applaudissemens. Après avoir fait sentir au public l'inconvenance de ces démonstrations, et l'avoir exhorté à ne pas oublier le respect dû à la justice, il écouta tranquillement la sentence prononcée par le juge, qui le condamna à une amende de mille dollars, qu'il paya sur-le-champ, sans recourir à la voie d'appel et sans faire aucune réclamation. Sorti de la salle, il fut conduit en triomphe dans une maison particulière, où il harangua le peuple, en disant « que, hors les momens d'un danger imminent, l'autorité civile est toujours dans l'État la première autorité, à laquelle toutes les autres doivent céder; qu'il recommandait au public de la respecter; que la soumission à cette autorité est le premier devoir du citoyen; que si, dans un moment d'imminent danger, il avait été forcé de mettre au-dessus d'elle l'autorité militaire, c'est parce que, sans cette mesure, l'ennemi aurait infailliblement triomphé; et qu'il se félicitait d'avoir sauvé les mêmes lois en vertu desquelles il venait d'être puni. » Une souscription fut ouverte, et immédiatement remplie pour indemniser le général de son amende; mais il refusa d'accepter cette indemnité, priant les souscripteurs de vouloir plutôt en employer le montant en faveur des veuves et des orphelins de ceux qui venaient

de mourir en combattant pour la cause sacrée de la liberté et de l'indépendance. — Après ces détails, et par suite de la vigueur et de la persévérance inouïes avec lesquelles le général Jackson a repoussé l'agression anglaise, et a procuré à son pays une paix honorable, nous ne sommes pas étonnés de lire dans la *Revue Européenne*, rédigée en Angleterre (cah. 1, p. 142), qu'il aime le despotisme et le pouvoir arbitraire; mais nous croyons qu'il est jugé bien différemment par la grande majorité de ses compatriotes, surtout par ceux qui ne regrettent point la domination anglaise. — Le major Reid, aide-de-camp du général Jackson, avait entrepris d'écrire la vie de son général. Il avait achevé les quatre premiers chapitres, lorsque la mort mit fin à ses travaux. Les sept derniers chapitres sont écrits par M. Eaton, membre du sénat des États-Unis, et il a généreusement consacré le produit de la vente de cet ouvrage aux frais d'éducation des enfans du major Reid, qui, en mourant, ne leur a laissé pour tout héritage que l'honorable souvenir de ses services. HEIBERG.

EUROPE.

GRANDE-BRETAGNE.

292 — * *Observations on quarantine, etc.* — Observations sur la quarantaine; discours prononcé sur cette matière au *Lycée de Liverpool*, au mois d'octobre 1824, par *Charles* MACLEAN, chargé par le gouvernement espagnol de recherches relatives à la maladie de Barcelone en 1821, etc. Liverpool, 1824; R. Rockliff, Dale-Street. In-8° de 38 pages.

M. le docteur Maclean a fait une étude spéciale des lois sur la quarantaine, et des résultats réels qu'elles produisent. Il fait voir qu'on s'est trompé sur les causes des contagions qui peuvent être transportées à bord des vaisseaux, et que les marchandises regardées comme suspectes ne le sont pas plus que celles que l'on introduit sans précautions, telles que les balles de coton; qu'il suffirait de quelques bains sulfureux, et de la fumigation des vêtemens, pour détruire tous les germes de contagion qui pourraient être apportés par les équipages et les passagers; que l'on dépense en pure perte, pour l'Angleterre seulement, une somme annuelle de 30,000 l. sterl. en frais de lazareth, etc. Ses raisonnemens ne convaincront pas tout le monde, ni même tous les médecins; mais ils méritent certainement la plus sérieuse attention. S'il était bien prouvé que la quarantaine ne produit aucun bien, on débarrasserait le commerce et

les voyageurs d'entraves fort incommodes, et le tems perdu dans les lazareths tournerait au profit de toute la société. Nous aurons l'occasion de revenir sur ce discours, et d'employer les excellens matériaux qu'il contient. Les discussions relatives à la contagion de la fièvre jaune ne sont pas terminées, et l'importance du sujet exige qu'on l'examine sous tous les aspects, et qu'on l'éclaire en réunissant les observations les plus exactes et les plus authentiques : celles de M. Maclean ne doivent pas être négligées. F.

293.— *The Highlands and western isles of Scotland*, *etc.*, *etc.*— État présent des montagnes et des îles à l'ouest de l'Écosse, sous la forme de *Lettres à sir Walter Scott*, baronnet; par *John* Macculloch. Londres, 1824; Longman. 4 vol. in-8°.

Depuis long-tems les ouvrages de sir Walter Scott avaient entouré l'Écosse d'une sorte d'illusion magique; grâce à cet auteur, si justement goûté du public, nous étions transportés aux tems où les chefs de clans déployaient à la fois leurs vertus guerrières et leur royale hospitalité : l'Écosse était pour nous la terre classique de la valeur, de la haine de l'étranger, et de l'enthousiasme religieux. Mais voilà qu'un grave docteur, armé de quatre gros volumes, vient détruire le prestige et désenchanter les admirateurs du célèbre romancier. Ramenés malgré nous à un présent sans charme et à une triste réalité, nous ne voyons plus le fier montagnard écossais que comme un paysan grossier, sans industrie, sans activité, destitué, en un mot, de toute espèce d'énergie morale. L'ouvrage du docteur est de longue haleine : jaloux de prouver la vérité de ses observations, il entre dans les moindres détails, et décrit minutieusement les mœurs et les habitudes du peuple dont il prétend nous donner un portrait fidèle, et que certainement il n'a pas peint en beau. En un mot, notre auteur n'épargne rien pour bien démontrer qu'il n'y a pas d'être au monde plus paresseux, plus sale et plus abruti que le montagnard d'Écosse. Mais, en admettant qu'il y ait un fond de vérité dans ses peintures, que nous aimons à croire exagérées, nous avouons que nous nous sentons l'âme attristée en remontant aux causes qui ont pu réduire à un tel degré d'abjection un peuple dont l'histoire nous révèle qu'il n'a pas toujours été ce que nous le voyons aujourd'hui. Dans son état de dégradation actuelle, ne devons-nous pas reconnaître les tristes et inévitables effets de la conquête, de l'intolérance et d'un pouvoir tyrannique et arbitraire? Qu'il doit être profond et douloureux le sentiment de malaise qui rend ainsi tout un peuple insensible aux avantages de l'industrie et à toutes

les jouissances qu'elle procure ! Envisagé sous cet aspect, le tableau perd tout ce qu'il pouvait avoir de plaisant; la gaîté du docteur nous paraît dure et déplacée, et nous avons peine à lui pardonner un si volumineux recueil de plaisanteries contre un peuple malheureux chez qui un peu de bonheur ferait disparaître les vices qu'il lui reproche. F. F.

294.— *Letters from the Irish Highlands.* — Lettres écrites des montagnes d'Irlande. Londres, 1825; Murray. In-8° de 359 pages; prix 10 s. 6 d.

Ces lettres sont d'une famille protestante qui paraît fort attachée aux paysans catholiques. La statistique du canton qu'elle habite, *Cunnemarra*, dont le peu de civilisation a passé en proverbe dans les plaines qui l'environnent, la description des sites sauvages, des lacs, des marais de cette partie de l'Irlande, située à l'extrémité nord-est du comté de Galloway, la peinture des mœurs et le tableau touchant de la misère des habitans ont un caractère de vérité qui mérite de fixer l'attention dans un moment où la situation de l'Irlande devient si fréquemment l'objet de discussions publiques. Faut-il dire cependant que les descriptions et la connaissance des faits que présente l'ouvrage sont les seuls fruits que le lecteur puisse en tirer? L'auteur n'a pas aperçu la source des malheurs qu'il a si bien décrits; les prétendues améliorations qu'il propose, par exemple, le système de lois sur les pauvres, qu'il voudrait voir introduit, auraient infailliblement un résultat contraire à celui qu'il en attend.

295. — *The modern Athens.* — L'Athènes moderne, Analyse des hommes et des choses dans la capitale de l'Écosse; par un Grec moderne. Londres, 1825; Knight et Lacey. In-8° de 320 pages; prix 9 sch.

Cet ouvrage est une satire amusante et instructive de l'état moral et politique de l'Écosse, particulièrement de la ville d'Édimbourg, appelée par les Écossais l'*Athènes moderne.* L'auteur expose avec adresse le jeu des ressorts d'une administration qui agit presque toujours dans l'intérêt de la minorité. Il décrit la situation et l'architecture des édifices de la capitale; mais la littérature, les mœurs et les coutumes de ces Athéniens du nord sont l'objet principal de son examen.—L'agitation, l'anxiété que le voyage de S. M. Georges IV occasiona en 1822, l'espoir d'obtenir des avantages et des dignités dans cette circonstance, les prétentions rivales de différentes corporations et d'un grand nombre d'individus fournissent à l'écrivain

une ample matière à la satire. Les éloges et la critique paraissent distribués avec discernement et impartialité. G — M.

296. — *An answer to the Observations on the character of the Russians, and a detailed history of Moscow, etc.* — Réponse aux Observations sur l'ouvrage intitulé : *Caractère des Russes et histoire détaillée de Moscou*, insérées dans le LXVIe numéro du journal anglais, *Quarterly Review*; par *Robert* LYALL, D. M. Londres, 1825; l'auteur, 45, Haymarket. In-8° d'une feuille.

M. Lyall est auteur de deux ouvrages sur la Russie, et il en annonce un troisième qui comprendra la Crimée, le Caucase et la Géorgie. Son premier ouvrage, en un volume in-4°, avec des gravures, est intitulé : *Caractère des Russes, et histoire détaillée de Moscou*, avec une *dissertation sur la langue russe*, et un *appendice* contenant des *tables statistiques*, *etc.* (Voy. *Rev. Enc.*, T. XXII, p. 128.) Le second, beaucoup moins volumineux, n'est pas moins important par son objet : c'est un *Précis sur l'organisation, l'administration et l'état présent des colonies militaires de la Russie*. L'auteur n'a pas à se louer des rédacteurs du *Quarterly Review* : en rendant compte de son premier ouvrage, les *réviseurs*, dit-il, y ont trouvé ce qui n'y est point, et n'ont point su découvrir ce qui s'y trouve réellement. M. Lyall cite plusieurs exemples de ces méprises fort extraordinaires. « Si l'auteur de l'article sur mon livre, observe M. Lyall en terminant sa réponse, ne prouve pas la vérité de ses critiques autrement que par ses assertions, il m'autorisera suffisamment à le déclarer *calomniateur littéraire*. Je souhaite, pour l'honneur de la *Revue* anglaise, que l'ouvrage que je vais publier sous le titre de *Voyages en Russie*, *en Crimée*, *dans le Caucase et en Géorgie*, soit analysé par un homme qui ait quelque peu de bonne foi, de justice et d'impartialité; l'honneur du *Quarterly Review* n'y est pas moins intéressé que mon repos. » Il rapporte ensuite les jugemens des autres journaux sur cet ouvrage, traité avec tant de rigueur par celui dont il se plaint. Nous ne pouvons être que rapporteurs, et produire fidèlement les pièces de ce procès : il paraît certain que M. Lyall a pu observer et bien connaître les Russes, et que, sous ce rapport, ses narrations méritent beaucoup d'attention; quand même il se serait trompé quelquefois, on ne peut douter qu'il n'ait vu beaucoup plus souvent les choses telles qu'elles sont, ni soupçonner qu'il ait voulu débiter des mensonges en présence d'un si grand nombre de témoins qui ont vu la Russie et ses habitans aussi long-tems et aussi bien qu'il a pu les voir. On croira

plus volontiers à la véracité du voyageur qu'au discernement et à l'équité du journaliste. F.

297. — *Practical Observations upon the education of the people, etc.* — Observations sur l'éducation que l'on donne au peuple, adressées aux artisans et à ceux qui les emploient, par *H.* Brougham, membre du parlement. *Huitième édition.* Londres, 1825; Longman. In-8°. Se vend au profit de la *Société des artisans de Londres* (*London mechanics Institution*).

Touché des louables efforts de quelques hommes bienfaisans pour améliorer la situation de la classe ouvrière, et de la docilité avec laquelle cette classe reçoit les bienfaits de l'instruction; convaincu du désir sincère et général qui règne en Angleterre de la faire participer aux connaissances du siècle, pénétré de la nécessité de former dans un pays libre des citoyens éclairés, M. Brougham vient de donner à son pays une nouvelle preuve de sa philanthropie et de son patriotisme en publiant la brochure que nous annonçons. Cet écrit, plein de détails sur les établissemens des *Birkbeck*, des *Brown* et des *Buchan*, pour l'instruction des artisans, ne peut manquer d'être consulté avec fruit par la *Société* fondée à Paris *pour l'enseignement élémentaire.* Voici quels sont les moyens généraux indiqués par l'auteur : « Encourager la publication des livres élémentaires; chercher surtout dans leur composition à fixer la théorie au moyen d'applications que les usages de la vie présentent en si grand nombre; payer, dans les commencemens au moins, une partie des dépenses nécessaires à la formation d'une bibliothèque et à l'établissement de quelques cours d'instruction : tel est le devoir du riche philosophe qui désire faire sortir la classe pauvre de son état d'ignorance et d'abjection... Si le but de la philosophie, ajoute M. Brougham, a été, dans tous les siècles, de reculer les bornes de la science, on l'atteindra sûrement, quoique par une voie indirecte, en mettant à la portée de plusieurs milliers d'hommes intelligens et laborieux l'ensemble des principes dont leurs travaux journaliers leur présentent l'application. De quelque manière qu'on s'y prenne pour parvenir à ce but, il ne faut jamais perdre de vue qu'il ne faut exiger d'eux que le sacrifice, toujours possible et même facile, de quelques sous par semaine, et d'une heure environ de leur tems tous les jours. Du reste, aidons-les de nos conseils; ils les recevront toujours avec reconnaissance quand ils seront évidemment dictés par une affection sincère pour eux; mais ne leur prescrivons jamais ce qu'ils doivent ou ne doivent pas apprendre: ils savent mieux que

nous ce qui leur manque. Favorisons les discussions, c'est le plus sûr moyen de développer leur intelligence; et nous verrons bientôt, comme à l'école des arts d'Édimbourg, des menuisiers et des charpentiers se transformer en professeurs de géométrie et de mécanique. » —Quant aux matières d'enseignement, M. Brougham pense que l'étude des sciences physiques doit précéder, mais non pas exclure celle des sciences morales et politiques. « Si les premières, dit-il, leur sont utiles comme ouvriers, les secondes, comme citoyens, leur sont indispensables. » Il voudrait même qu'au moyen de journaux semblables à ceux que l'on publie à Londres sous les titres de *Cyhmist* et de *Mechanics register* (V. *Rev. Enc.*, T. XXIV, p. 130), « on les mît en état de juger des abus que le tems a amenés dans l'exécution des lois, des erreurs de l'administration et des améliorations que les circonstances exigent; et si quelques hommes, ajoute-t-il, nient l'existence de ces abus, ne voient rien à reprendre dans la conduite de ceux qui gouvernent, ou regardent en principe toute innovation comme un mal, qu'ils emploient les mêmes moyens pour propager leurs doctrines, la lumière de la vérité jaillira du choc des opinions. » L'auteur termine par un appel à la bienfaisance infiniment respectable, mais peu éclairée, des nombreux fondateurs d'écoles primaires, multipliées dans quelques endroits bien au delà des besoins; puis à celle des *patrons* de certains hospices, et aux membres des sociétés pour l'habillement, le chauffage des pauvres, etc., etc. Il s'en rapporte à leur expérience, et s'adressant principalement à ces derniers, il leur demande s'ils ne sont pas de plus en plus assaillis de mendians, et s'ils ne regardent pas ce fait comme une preuve certaine que leurs secours inconsidérés ne tendent qu'à augmenter indéfiniment le nombre de ceux qui en sont l'objet. Il leur conseille d'employer au profit de l'industrie des fonds que leur mauvais emploi rend nuisibles à la société.— On ne doit point s'attendre à trouver dans cet ouvrage la réfutation des vieux argumens contre l'éducation du peuple; les chefs de l'État savent depuis long-tems, en Angleterre, que le bien-être de la société sera toujours en raison des connaissances acquises. Puisse cette importante vérité être sentie et pratiquée universellement! T. RICHARD.

298. — *A New Dictionary, english and italian, italian and english, with the equivalents in French, etc.* — Nouveau Dictionnaire anglais et italien, italien et anglais, avec les mots équivalens français; par *John* DAVENPORT, etc., et *Stefano-Egidio* PETRONI, etc. Londres, 1824; Treuttel et Würtz, Treuttel fils et Richter, etc. 2 vol. in-8°.

M. Petroni, Italien établi à Londres, où il enseigne la langue et la littérature italienne, et connu par diverses productions en prose et en vers publiées hors de sa patrie, a senti la nécessité d'un nouveau dictionnaire qui pût servir en même tems pour l'étude des trois langues anglaise, italienne et française. Il a employé les loisirs de plusieurs années à collationner et à compléter les dictionnaires les plus en usage, pour en former un qui répondît au vœu général des hommes de lettres et des gens du monde. Le plus connu de ces dictionnaires, et que l'on consultait le plus souvent, était celui de Baretti, qui avait travaillé d'après celui d'Altieri, comme ce dernier avait rédigé le sien d'après ceux du Florio et du Torriano, entièrement oubliés. On sait que Baretti avait non-seulement ajouté 10,000 mots au Dictionnaire d'Altieri; mais qu'il l'avait encore débarrassé de beaucoup de fautes et de locutions basses, et qu'il en avait rectifié plusieurs définitions, et surtout corrigé l'accentuation. M. Petroni, en s'associant à M. Davenport, auteur de plusieurs traités sur la langue anglaise, et en profitant des lumières de ses devanciers et de ses contemporains, surtout des dernières observations de M. Monti, vient de nous donner un nouveau dictionnaire encore plus riche et plus parfait que les précédens. En général, ce dictionnaire, outre un grand nombre de nouveaux mots que l'usage et le besoin semblent avoir consacrés, contient : 1° une accentuation correcte de chaque mot; 2° une grammaire de la langue anglaise, rédigée avec une grande concision, d'après les principes des grammairiens modernes les plus accrédités; 3° des remarques sur la prononciation, l'accentuation, etc.; 4° chaque mot anglais accompagné des mots équivalens italiens et français; 5° chaque mot italien, marqué par les accens convenables et sa véritable prononciation, etc.; 6° un vocabulaire concis et alphabétique des noms propres de personnes, pays, etc., avec un appendice contenant un catalogue de mots poétiques, d'anomalies, etc. Pour ce qui regarde la prononciation de l'italien la plus exacte, M. Pétroni s'est étudié à déterminer, mieux que ne l'avaient fait ses prédécesseurs, les *e* et les *o*, que les Italiens prononcent ouverts ou fermés, différence qui, lorsqu'elle n'est pas bien saisie, donne lieu à beaucoup d'équivoques et de contre-sens, et nuit même à l'harmonie et à la variété de la langue. Les Italiens même de quelques provinces ne sont pas assez soigneux à cet égard. Cet avantage est presqu'un privilége des Toscans et de leurs voisins; et M. Pétroni, étant de Pérouse, le partage avec eux.

F. Salfi.

299. — * *Philosophical Magazine, and Journal comprehending the various branches of science, etc.* — Magazin et Journal philosophique, où sont réunies les connaissances nouvelles dans les sciences, les beaux-arts, l'agriculture, l'industrie et le commerce, n° CCCXXII (février 1825); par *Richard* TAYLOR, de la *Société astronomique* de Londres, de la *Société météorologique* de la même ville, etc. — Ce journal paraît, à la fin de chaque mois. Prix de chaque cahier, 2 shellings 6 deniers. Londres, Cadell, Longman, Hurst, etc.; Édimbourg, Constable.

Ce journal, l'un des plus anciens de l'Angleterre, puisqu'il est maintenant à la 27e année de ses publications, vient de perdre son fondateur et rédacteur, M. TILLOCH. M. TAYLOR, qui le remplace, commence par s'acquitter envers la mémoire de son devancier, et lui consacre une notice simple et sans prétentions, comme la vie du savant dont il parle. Nous allons en donner un extrait. *Alexandre* TILLOCH naquit à Glasgow, le 28 février 1759. Après avoir reçu dans sa patrie « cette éducation libérale bien plus accessible en Écosse qu'en Angleterre » (expressions de M. Taylor), il se livra à des recherches sur l'art de l'imprimerie, et parvint à la découverte du *stéréotypage*, en s'associant, pour les expériences, à M. Foulis, imprimeur de l'Université de Glasgow. Lorsqu'il eut pris un brevet d'invention pour sa découverte, il reconnut qu'elle n'était rien moins que nouvelle, et que, cinquante ans auparavant, M. Ged, joaillier d'Édimbourg, en avait fait usage. Ce désappointement l'enleva à la pratique des arts, sans lui faire perdre le goût des recherches. Étant devenu copropriétaire de l'*Étoile* (*the Star*), l'un des journaux politiques de Londres, il vint habiter cette capitale : mais le tourbillon politique l'importunait; il conçut le projet d'un journal où l'on pût déposer les fruits d'une méditation calme et soutenue, au lieu de ces pensées qui paraissent un jour pour être oubliées le lendemain. Ce fut aux sciences et aux arts qu'il consacra ses travaux, et il publia le prospectus du *Magazin Philosophique*, dont les premiers cahiers, remplis en grande partie par les mémoires du rédacteur, furent très-bien accueillis, et promirent un succès qui ne s'est pas démenti. — La maladie à laquelle M. Tilloch a succombé durait depuis très-long-tems : il y a trois ans qu'elle l'avait éloigné de la rédaction de son journal, et qu'il était remplacé par M. Taylor. Le nouveau rédacteur est donc jugé d'avance, et l'on a la certitude que le *Magazin Philosophique* ne dégénérera pas entre ses mains. Le cahier que nous avons sous les yeux est aussi bien rempli

que les précédens. On y recherchera surtout le mémoire de M. Ferrara sur le tremblement de terre éprouvé en Sicile dans l'année 1823, et celui de M. Dalton sur la nature et les propriétés de l'indigo. Mais le correspondant qui s'est mêlé d'écrire sur la *navigation aérienne* aurait dû venir étudier cette matière sur le continent; car il paraît que les connaissances acquises en France sur l'aérostation n'ont pas encore traversé la Manche. Ce mémoire, fort au-dessous du médiocre, rappelle un fait relatif au ballon qui joua son rôle à la bataille de Fleurus. Dès que l'on eut vu ce nouveau moyen de reconnaissances militaires entre les mains des Français, les savans étrangers furent mis en œuvre, et leurs travaux réunis produisirent un mémoire qui fut trouvé à Bruxelles, lors de l'occupation de cette ville par l'armée française. Après avoir lu ce mémoire, les savans français eurent la certitude que les armées ennemies n'auraient point d'observatoire aérien, et que nos *aérostiers* resteraient seuls en possession de l'art qui venait d'être créé. Les étrangers ne soupçonnaient pas même la nécessité des recherches auxquelles on s'était livré en France avant de faire le premier essai de cet emploi des aérostats. Le correspondant du *Magasin Philosophique* s'est trop pressé d'écrire : il devait commencer par se mettre au courant des connaissances acquises sur le sujet qu'il voulait traiter. F.

RUSSIE.

300 — * *Cours de Littérature ancienne et moderne*, contenant un *Traité complet de poétique*, extrait des meilleurs critiques et commentateurs; enrichi de 700 *Notices sur les poëtes les plus célèbres de tous les tems et de toutes les nations.* Ouvrage orné de citations et de traductions de différens poëtes, en français, en latin, en grec, en russe, en anglais, en allemand, en italien, en espagnol et en portugais; par *P.* Hennequin. Moscou, 1821 - 1822; imprimerie de Semen. Paris, Dondey-Dupré, père et fils, rue Saint-Louis, n° 46, au Marais, et rue Richelieu, n° 67. 4 vol. in-8°; prix, 30 fr.

« Il existe, dit l'auteur dans son discours préliminaire, un grand nombre d'ouvrages sur la littérature tant ancienne que moderne. On reproche à plusieurs de n'avoir avec leur titre que des rapports éloignés, de ne point remplir l'attente et le vœu des lecteurs, qui s'attendaient à y trouver autre chose que des morceaux extraits des meilleurs auteurs, et rangés souvent sans aucun ordre didactique, propre à les classer dans la mémoire. » M. Hennequin, ne fait à aucun l'application directe de cette critique; mais, parmi

ceux qui la méritent, nous croyons pouvoir signaler les *Leçons de littérature* de MM. Noel et Laplace, ouvrage agréable et utile, mais qui aurait dû porter le titre plus simple d'*Ornemens de la mémoire*. Un autre reproche que M. Hennequin adresse à tous les auteurs de *poétiques* en général, c'est la partialité. Il cite *les Trois siècles*, de Sabatier de Castres; *les Élémens de Littérature*, de Marmontel; le *Lycée*, de Laharpe; et les *Mémoires littéraires*, de Palissot, et n'exempte aucun d'eux de ce reproche, pas même Marmontel, auquel il rend d'ailleurs toute la justice qu'il mérite, et que trop de critiques modernes paraissent disposés à lui refuser. Quant aux *Principes de littérature*, par l'abbé Batteux, il reconnaît qu'ils sont écrits sagement et méthodiquement; mais cet estimable auteur, dit-il, oublie les hommes pour ne s'occuper que de l'art. — On voit quelle idée M. Hennequin s'est formée d'une bonne poétique; il croit que dans un tel ouvrage il ne faudrait point séparer les principes de l'application, l'exemple du précepte, qu'il faudrait surtout faire preuve d'impartialité, et ne point donner son goût particulier comme règle générale. Telle est, si je l'ai bien compris, sa manière de voir en littérature, et le point d'où je dois partir moi-même pour bien apprécier son travail. Et d'abord, je m'empresse de reconnaître qu'on voit en le lisant qu'il n'a négligé aucune des bonnes sources. Nul doute qu'il n'ait joint à l'étude des auteurs que j'ai déjà cités celles des excellens traités de Blair, de Chénier, de M. Andrieux, de M. Lemercier, etc., et qu'il ne leur ait emprunté une foule de préceptes plus ou moins généraux, plus ou moins judicieux. Une poétique n'est pas un ouvrage d'imagination; c'est le résultat d'observations pour lesquelles on peut mettre à profit les travaux de ses devanciers. Il suffit à celui qui sait s'en emparer, de leur donner une disposition ou une forme qui lui soit propre! C'est ce que me paraît avoir fait en général M. Hennequin. Cependant, il est tel passage qu'il s'est borné à transcrire tout simplement, sans en prévenir le lecteur, comme cela est d'obligation en pareil cas. Je dois signaler entre autres l'emprunt qu'il a fait à M. Lemercier, de sa notice sur la nouvelle édition de la Lusiade, par M. de Souza (voy. *Cours analytique de littérature*, t. III, p. 163), morceau que je retrouve copié textuellement dans l'ouvrage de M. Hennequin (t. I, p. 148 à 154). — *Le Cours de littérature ancienne et moderne* commence par l'*Histoire de la poésie*, excellent morceau dû à la plume de Marmontel, et dont M. Hennequin dit avec beaucoup de raison que, si sa lecture effraie quel-

que esprit indolent, et le laisse froid et peu soucieux de pénétrer plus avant pour découvrir les véritables trésors de la poésie, il peut jeter le livre ; qu'il est inutile qu'il s'obstine ; que non-seulement il ne sera jamais poëte, mais qu'il ne deviendra jamais digne d'admirer les grands poëtes. Cette belle introduction occupe les pages 11 à 60 de son ouvrage ; l'auteur donne ensuite (p. 61 — 65) une définition claire et concise de l'*art poétique*. Puis, il passe (p. 65 — 66) à l'*origine de la poésie*, « expresion vive et naturelle du culte que la créature rendait à son créateur. » Les Cantiques de Moïse sont les premiers qui soient parvenus jusqu'à nous. Il détermine ensuite le *but de la poésie* (p. 66 — 69), en disant « qu'elle se propose d'instruire les hommes en les amusant. » Le vrai génie n'a point d'autre but. Si Platon bannissait les poëtes de sa république, c'est que de son tems ils étaient devenus les avocats des faiblesses humaines et les panégyristes des vices. L'auteur distingue (p. 69 — 73) trois facultés de l'âme, d'où résultent tous les talens littéraires, et que l'on peut appeler les *qualités nécessaires aux poëtes* : ce sont l'esprit, l'imagination et le sentiment ; dans leur mélange, c'est le plus ou le moins de chacune de ces facultés qui lui paraît constituer le génie. Ici, s'est glissée sous la plume de M. Hennequin, cette définition que l'on jugera peu convenable dans une poétique : « L'esprit est l'œil du génie, dont l'imagination et le sentiment sont les ailes. » Je ne sais s'il n'y a pas un peu trop de recherche et d'affectation dans cette image, et, si M. Hennequin n'eût pas dû la blâmer dans un autre ; mais, à coup sûr, on ne devait pas la rencontrer dans un ouvrage didactique. Cette phrase m'a d'autant plus choqué peut-être que le style de l'auteur en général est sage et parfaitement approprié à son sujet. — M. Hennequin termine ces instructions préliminaires par des observations très-justes sur les *mœurs poétiques* (p. 73 — 78) et sur les *peintures poétiques* (p. 78 — 82), en renvoyant pour ce qui concerne les passions, le style, les figures, etc., à son *Cours de rhétorique* publié à Moscou en 1818 (1). Le reste de son ouvrage est consacré à une poétique de tous les genres, depuis l'*épopée* jusqu'à l'*acrostiche*. C'était peut être descendre un peu bas, que de tracer les règles d'un genre de poésie aussi futile que ce dernier et d'en donner des modèles ; mais l'au-

(1) Cet ouvrage se trouve également à Paris chez Dondey-Dupré. 1 vol. in-8°, relié en veau ; prix 6 fr.

teur engage vivement les jeunes gens qui débutent dans la carrière des lettres à dédaigner de pareilles puérilités; et, s'il en parle, ce n'est sans doute que pour offrir un traité complet de tous les genres de poésie. Il me semble que ce désir l'a conduit également un peu loin dans sa partie biographique et dans le choix de ses exemples; au lieu de 700 notices annoncées dans le titre de son ouvrage, il est parvenu à en rassembler 950, parmi lesquelles on en trouve sur des poëtes peu dignes d'être cités comme modèles dans aucun genre. D'un autre côté, malgré tous ses soins et toutes ses recherches, nous avons encore remarqué des omissions, ce qui est presque inévitable dans un ouvrage de cette nature : c'est ainsi, par exemple, qu'au chapitre où il traite de la poésie épique, il a omis, dans sa nomenclature des auteurs français qui se sont distingués dans ce genre, feu M. Aignan, auquel on doit une traduction de l'*Iliade*, et une autre de l'*Odyssée*, qu'il n'avait pas encore eu le tems de publier, et dont nous avons donné un fragment à nos lecteurs dans notre cahier de *Janvier* (voy. ci-dessus, p. 42—47). Nous avons vu plus loin, il est vrai, cette omission en partie réparée, à la fin du second volume, où M. Hennequin dit, en parlant de *Brunéhaut*, tragédie du même auteur, qu'on y trouve des vers « dignes d'un traducteur d'Homère. » — Je ne veux pas finir sans consigner ici une remarque que je ne crois pas avoir été faite encore. Pourquoi tous les auteurs de Poétiques placent-ils au nombre des divers genres de poésies le *distique*, le *quatrain*, le *sixain*, le *huitain* et le *dixain* ? Ce ne sont pas là, à proprement parler, des genres distincts ou particuliers; ces dénominations leur viennent du nombre de vers qu'ils renferment, et non du sentiment qu'ils expriment, puisqu'on peut les employer indifféremment à l'épitaphe, au madrigal, à l'épigramme, etc. C'est donc mal à propos qu'on voudrait assigner à ces différentes dénominations admises en poésie une autre place et un autre sens que ceux qu'elles doivent recevoir de l'étymologie. — Je me résume sur le mérite du *Cours de littérature* de M. Hennequin : son plus grand défaut me paraît être dans les exemples qu'il a rapportés, et dont je blâme moins le nombre que le choix; je craindrais, en spécifiant ma remarque, de blesser quelques vanités, et peut être d'affliger quelques amis de l'auteur. Ce défaut disparaîtra nécessairement dans l'abrégé que M. Hennequin se propose de publier, si, comme il ne doit pas en douter, son ouvrage est bien reçu du public. Mais, s'il a jugé que quatre forts volumes ne sont pas à la portée du plus grand

nombre de lecteurs, je trouve à mon tour que ce serait trop réduire son ouvrage que de le renfermer, comme il veut le faire, dans un petit manuel in-12. E. Hérrau.

DANEMARCK.

301. — *Grundtsdk, etc.* — Esquisse de la mythologie Slave; par M. Ingemann. Copenhague, 1824.

Quoique cette petite brochure ne soit, pour ainsi dire, qu'un ouvrage de circonstance, ayant été publié à l'occasion de l'examen public au collége de Soroe, elle a pourtant un mérite qui doit la faire rechercher plus généralement : elle contribue à éclaircir une période très-obscure dans l'histoire du Nord. L'auteur a peut-être été conduit à ces recherches savantes par l'usage qu'il a fait des divinités slaves dans son poëme épique de *Valdemar-le-Grand.* (Voy. *Rev. Enc.;* cahier de *février*, ci-dessus, p. 435.)

302. — *Spansk Sproglaere, etc.* — Grammaire espagnole, d'après un nouveau plan; par M. Rask. Copenhague, 1824. In-8°.

Cet ouvrage, rédigé dans un meilleur ordre que ne le sont les grammaires ordinaires, a fixé l'attention des savans ; d'abord, parce que c'est la première grammaire espagnole publiée en langue danoise; ensuite, parce que cette grammaire est sortie de la plume d'un homme justement célèbre, mais dont on désirait tout autre chose qu'une grammaire espagnole. Tout le monde savant attend avec impatience les résultats du voyage scientifique qu'a fait l'auteur dans les pays de l'Orient. Quant à sa grammaire, il faut reconnaître qu'elle est très-bien faite, et qu'elle surpasse sans doute en mérite les ouvrages publiés sur le même sujet dans les différens pays de l'Europe. Nous avons remarqué surtout les chapitres qui traitent de l'*accentuation* et de la *conjugaison* des verbes; ils sont écrits avec une grande clarté, et offrent beaucoup de vues nouvelles.

303. — *Rotvelsk Lexicon, af* Dorph. — Viborg (en Jutland).

Ce petit dictionnaire, dont le titre ne peut guère être traduit en français, et dont nous avons déjà annoncé l'existence à nos lecteurs (voy. *ci-dessus*, p. 555), est un des ouvrages les plus singuliers qui aient paru jusqu'à présent. On appelle *rotvelsk* la langue dont se servent entre eux les voleurs, pour ne pas être compris de leurs dupes (1); langue à l'aide de laquelle ils communiquent entre eux

(1) Le mot français *argot* rend parfaitement cette idée. (N. d. R.)

dans les maisons de détention, soit en parlant ensemble, soit par écrit, lorsque l'occasion s'en présente. Il est difficile d'imaginer comment M. Dorph, savant très-estimé, et auteur d'une nouvelle édition d'Horace, est parvenu à apprendre une langue qui est si différente de celle des Muses romaines; mais il faut reconnaître que son ouvrage, s'il est exact, ce qui est difficile à constater, doit être utile non-seulement aux geôliers et à tous ceux qui ont des relations obligées avec les détenus, mais encore aux savans; parce que ce langage particulier doit présenter des rapports intéressans sous le point de vue de la grammaire comparée et de l'étymologie. Il paraît tirer son origine de la *langue des Égyptiens;* c'est-à-dire de ces bandes de vagabonds si connues autrefois en Espagne sous le nom de *gitanos*, et qui ont fourni à Cervantes le sujet d'une de ses meilleures *nouvelles*. En Jutland, on trouve encore de ces hordes de vagabonds qui se distinguent par une langue particulière, par une espèce de constitution qui les gouverne, et par beaucoup de coutumes originales qui rappellent les superstitions païennes. Les habitans les désignent par le nom vulgaire de *kjelhinger*, c'est-à-dire de *coquins*, et leur langue est aussi appelée la *langue des coquins*. Le conseiller d'état *Töttrup* a publié, en 1823, une brochure sur la meilleure manière de prévenir les désordres causés par ces vagabonds. Le dictionnaire de M. Dorph sera peut-être un nouveau moyen pour atteindre ce but. HEIBERG, fils.

304. — *Erindringer af mit Liv.* — Souvenirs de ma vie; par M. *K.-L.* RAHBEK, professeur à l'Université de Copenhague, un des directeurs du Théâtre Royal, et chevalier de l'ordre de Danebrog. T. Ier. Copenhague, 1824. In-8° de 1395 pages.

M. Rahbek, le Nestor de la littérature danoise, est aujourd'hui pour le Danemarck ce qu'a été La Harpe pour la littérature française. Depuis plus de 45 ans qu'il est entré dans la carrière des lettres, il a publié une foule d'écrits dont la collection formerait à elle seule une petite bibliothèque, et qui, tous, ont contribué à former l'esprit et le goût de ses contemporains. Pendant près d'un demi-siècle, M. Rahbek a été étroitement lié d'amitié avec tous les écrivains du premier rang en Danemarck et en Norvége, et il n'y a peut-être pas un seul homme de lettres tant soit peu distingué avec lequel il n'ait eu des relations plus ou moins intimes. Par suite de ces liaisons, il s'est vu souvent chargé de remplir les dernières volontés de plusieurs poètes danois, en recueillant un choix de leurs ouvrages pour l'offrir au public. Combien doivent être intéressans les souvenirs d'un pareil

homme! Et cependant, comme le dit l'auteur lui-même, ce ne sont ni des *confessions*, ni des *mémoires*, quoique le lecteur y doive trouver un peu de l'un et de l'autre genre. Le premier volume, que nous annonçons, n'embrassant que l'époque de la première jeunesse de l'auteur, les souvenirs qu'il y a retracés ne peuvent présenter que fort peu d'intérêt aux lecteurs étrangers. Nous attendrons donc la continuation de l'ouvrage pour en faire un examen approfondi. Cependant, comme il faut toujours faire la part de la critique, et que nos observations d'ailleurs peuvent être utiles à l'estimable auteur pour la suite de son travail, nous remarquerons que le principal défaut du style de M. Rahbek est de viser un peu trop à la concision en réunissant trop de choses dans une même phrase. Ses périodes, ordinairement un peu trop longues, sont souvent chargées de parenthèses qui se remplissent elles-mêmes de phrases incidentes; ce qui fatigue quelquefois le lecteur. Le même système, qui ne lui permet pas de couper ses périodes, le porte quelquefois aussi à rendre par un seul mot une idée qui serait plus convenablement exprimée par une circonlocution; de sorte qu'il emploie des expressions triviales que l'on doit être étonné de trouver sous une plume aussi élégante que la sienne. Toutefois, ce ne sont là que de légers défauts rachetés par d'autres qualités extrêmement précieuses, qui ont toujours fait et qui feront toujours considérer M. Rahbek comme un des premiers prosateurs de son pays. HEIBERG.

305. — *Smaadigte*, *etc.* — Poésies fugitives de CLASSEN-HORN; traduites du suédois en danois par M. RAHBEK. Copenhague, 1824.

M. le comte de HORN, impliqué dans l'affaire de la conspiration contre Gustave III, roi de Suède, fut exilé de sa patrie avec quelques autres hommes distingués, également compromis dans cette circonstance. Après avoir changé son nom en celui de CLASSEN-HORN, il vint terminer ses jours à Copenhague, où il est mort il y a près de deux ans. Il fut justement aimé et respecté de tous ceux qui le connaissaient; peu d'hommes furent doués d'un esprit aussi profond et aussi vif, de connaissances aussi étendues, d'une conversation aussi spirituelle, d'un caractère aussi aimable. Ayant passé une partie de sa jeunesse à la cour de Louis XVI, brûlant d'une noble ardeur pour la cause sacrée de la liberté, il sut réunir les pensers graves du siècle actuel aux formes élégantes des siècles précédens. Il était profond mathématicien, parlait le français et l'allemand aussi bien que sa langue maternelle, connaissait aussi les langues anciennes, appréciait avec justesse toutes les littératures

de l'Europe, en même tems qu'il était poëte et musicien distingué. Quelques années avant sa mort, il avait fait imprimer à Copenhague le recueil de ses *poésies fugitives* en suédois; ouvrage dont la publication ne fut pas une spéculation de librairie, mais qui fut distribué seulement aux nombreux amis de l'auteur. Ce livre est imprimé sans date et sans indication du lieu où il a paru. L'auteur a même eu soin de mettre son portrait très-ressemblant sur le titre, à la place de son nom, afin de n'être reconnu que de ses amis; il y a joint cette épigraphe : « *Parve liber, ibis in orbem* », tirée des *Tristes* d'Ovide, qui furent également écrits dans l'exil de leur auteur. Le recueil de M. Classen-Horn contient quelques morceaux d'une grande beauté, et dont quelques-uns, par exemple, les élégies qu'il a écrites dans sa prison, où il attendait de jour en jour sa sentence de mort, présentent en outre un intérêt qui se rattache à sa personne. — C'est de ce recueil que M. Rahbek vient de donner une traduction danoise qui ne rend que très-faiblement les beautés de l'original, malgré le mérite incontestable de ce célèbre littérateur sous tant d'autres rapports. HEIBERG fils.

ALLEMAGNE.

306. — * *Geschichte des Ost-Gothischen Reiches in Italien.* — Histoire du royaume des Ostrogoths en Italie; par *J.-C.-F.* MANSO. Breslau, 1824. In-8°.

Cet ouvrage est le résultat de l'impulsion donnée aux esprits par l'Académie des inscriptions et belles-lettres de Paris, dont les questions vont jusqu'au fond de la Silésie imprimer une bonne direction aux études et faire naître de bons écrits. Il y a quinze ans que cette Académie avait proposé pour sujet de prix, l'*état de la législation politique et civile de l'Italie sous la domination des Ostrogoths*. M. Manso, long-tems après que ce concours est terminé, profite des lumières répandues à cette occasion pour entreprendre une histoire des Ostrogoths. Déjà il a publié sur le même sujet plusieurs dissertations isolées; il n'est pas besoin de rappeler ici quel rang sa *Sparta* lui a donné parmi les historiens. Sous tous les rapports, le livre qu'il publie aujourd'hui est complet et consciencieux. Pour mettre ses lecteurs à même de juger, il a souvent transcrit, dans ses notes, des passages entiers des auteurs qu'il a consultés. D'abord on trouve un coup d'œil général sur l'empire d'Occident, à l'époque où Théodoric passa dans l'Italie, et quelques notions sur les Goths, sur l'étendue de l'empire des Ostrogoths; enfin, sur les relations de Théodoric

avec l'empereur grec et les autres Etats. La seconde section est consacrée à l'état politique et civil, à l'administration, aux finances, à l'agriculture et aux sciences de l'Italie. La troisième s'occupe des successeurs de Théodoric jusqu'à la déposition de Théodat. Dans la quatrième, qui s'étend de 537 à 541, il est question des malheurs des Goths sous Vitigès, Ildibad et Eraric, jusqu'à l'avénement de Totila et à la retraite de Cassiodore. La cinquième section, de 542 à 555, atteint la dernière époque de l'histoire des Goths. Enfin, la sixième donne des considérations sur l'état de l'Italie. Quinze dissertations renferment des discussions qui n'auraient pu entrer dans une histoire suivie, ou qui auraient trop chargé les notes. Nous allons les indiquer, afin qu'on puisse se faire une idée de l'intérêt qu'elles doivent présenter : 1° Comparaison entre Ammien Marcellin et Jornandes; 2° Suites de la chute de l'empire des Huns; 3° Quels sont, en Illyrie, les lieux dont s'empara Théodemir? 4° D'Augustule, de sa chute et de l'ambassade qu'il envoya à Zénon; 5° Des limites de l'empire des Ostrogoths sous Théodoric; 6° Migrations des Hérules; 7° Des charges dont Cassiodore fut revêtu; 8° Coup d'œil sur le personnel de l'administration sous Théodoric; 9° Sur quelques passages d'auteurs concernant l'impôt foncier chez les Romains; 10° De la contribution nommée *Bina* et *Terna*; 11° Inscription rappelant le desséchement des marais pontins, avec des variantes et des explications; 12° Sur les arts et sur le goût du tems de Théodoric; 13° *Athalarici, Gothorum regis edictum universale*, tiré de Cassiodore, avec des variantes et des remarques; 14° Chronologie des trois premières années de la guerre des Goths et des Grecs; 15° *Athalarici edictum in Simoniacos*; 16° Réimpression du panégyrique de Théodoric, par Magnus-Felix Ennodius. L'auteur l'avait déjà donné il y a quelques années.

307. — *Teutschland und die Teutschen.* — La Germanie et les Germains, depuis les tems les plus anciens jusqu'à la mort de Charlemagne; par *Aloyse* Schreiber. 3e cahier. Carlsruhe, 1825. In-4°.

Nous avons déjà annoncé les deux premiers cahiers de cet ouvrage. (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXIII, p. 651.) Nous avons suivi M. Schreiber dans les détails intéressans qu'il a donnés sur la mythologie des Germains, et nous avons reconnu qu'il avait beaucoup ajouté à ce que nous apprennent les auteurs de la Grèce et de Rome, mais, à l'occasion de la publication du second cahier, notre impartialité nous a fait un devoir de dire que, pour cette fois, le mérite de l'auteur se bornait à présenter sous un jour agréable ce que tout le

monde sait déjà. Aujourd'hui, le grand soin de M. Schreiber pour recueillir tout ce qui est relatif à la naissance du christianisme en Allemagne, a produit des résultats fort intéressans. Nous passerons donc rapidement sur l'invasion et les mouvemens des Barbares, et, nous occupant des faits originaux ou moins connus, nous entretiendrons nos lecteurs de saint Séverin recevant Odoacre dans son humble réduit. Ce barbare, marchant contre Augustule, vint se prosterner devant le vénérable solitaire qui, dit-on, lui prédit qu'il règnerait sur l'Italie. Parmi les apôtres de la Germanie, on distingue saint Colomban et saint Gall : le premier apparut, vers la fin du VIe siècle, sur le sommet des Vosges, et s'établit dans les ruines d'un fort. Le second, après l'avoir accompagné dans plusieurs excursions, vint à Bregenz, où il brisa les idoles au milieu d'une cérémonie païenne, et convertit tous les assistans par son audace et par son éloquence. Persécuté ensuite, il se retira dans la solitude, et son habitation devint depuis la ville appelée Saint-Gall. M. Schreiber donne en vers arrangés en couplets la légende de saint Fridolin. Revenant à la prose, il nous fait l'histoire de Trudpert, de Landolin, de Permen, de Kilian, de Narcisse, presque tous venus d'Irlande ou d'Écosse pour apporter à l'Allemagne le christianisme et un commencement de civilisation. Narcisse, arrivé à Augsbourg, demanda l'hospitalité à une femme nommée Hilaria, aussi gaie que l'annonçait ce nom, et dont la fille, Afrée, ne menait pas une vie plus édifiante. La seule vue des prières ferventes de ce saint évêque convertit la mère et la fille, et leur maison devint le centre d'une communauté de chrétiennes. Tout cela est fort édifiant; mais jusqu'ici il n'en résulte rien d'important pour la connaissance des tems dont il s'agit. Il en est autrement de saint Boniface ou Winfried : cet apôtre de l'Allemagne nous a laissé des détails curieux sur l'état du christianisme et sur les mœurs. On brûlait encore les morts, ou bien on mutilait leurs cadavres, afin qu'on crût dans l'autre monde qu'ils avaient péri les armes à la main; on continuait à célébrer, en février, la fête de Treïa. Dans les églises, on faisait des repas, tantôt en l'honneur des dieux, tantôt en l'honneur des saints. L'avenir se lisait toujours dans un livre ouvert au hasard sur l'autel. L'écriture consistait en *runes* ou mystères; enfin, les philtres et d'autres superstitions avaient survécu au paganisme. Ce fut saint Colomban qui, le premier, établit un couvent en Allemagne. De saint Colomban, M. Schreiber passe à saint Benoît, de l'ancienne famille des Anicius. Il accorde peut-être trop de place à la règle qu'ils avaient

établie, et ces détails sont en général hors de proportion avec le reste de l'ouvrage. Néanmoins, nous citerons comme fort intéressant ce qu'il dit sur les donations faites aux monastères et sur l'administration de ceux-ci. Les lois fournissent à l'auteur le sujet de remarques piquantes sur la procédure, qui souvent consistait à vaincre son adversaire, en tenant les bras en croix pendant un plus grand nombre de messes. Parfois, on avait recours au combat singulier ou au serment; et, pour prévenir le parjure, on exigeait une caution dont les fonctions consistaient à tenir la main de celui qui jurait en attestant aussi la vérité du fait et la foi due à son serment. La naissance de la féodalité donne lieu de rappeler quelques usages plaisans. La constitution et les mœurs des peuplades germaniques terminent ce troisième cahier, qui est, comme les précédens, orné de six gravures d'Oberthür, d'après les dessins de Meclenleiter.

P. Golbéry.

308. — *Ausführliches Lehrgebäude, etc.* — Continuation des recherches de M. Bopp sur le système grammatical du samscrit. 1re partie. Berlin, 1824. In-4°, de 96 pages. Imprimerie de l'Académie royale des sciences.

M. Bopp a publié, il y a quelques années, le système des conjugaisons du samscrit, et il a promis une grammaire de cette langue. Ce qu'il donne ici comme suite de ce premier travail, ce sont des recherches fort satisfaisantes sur l'écriture, la lecture, la prononciation du samscrit, sur les radicaux, les préfixes et les noms dans cette langue. L.

309. — *Gostfried von Stratsburg Verke.* — Œuvres de Godefroi de Strasbourg, publiées sur les meilleurs manuscrits, et accompagnées d'une introduction et d'un glossaire complet; par *Fr.-H.* von der Hagen. Breslau, 1823; Joseph Max et comp. 2 vol. gr. in-8° avec une gravure. Prix 15 fr.

Nous avons déjà eu l'occasion de remarquer avec quelle ardeur les littérateurs allemands ont repris, depuis une vingtaine d'années, l'étude de leurs premiers poëtes nationaux. Godefroi de Strasbourg, au commencement du XIIIe siècle, était l'un des plus distingués, et notre savant Oberlin, en 1786, en avait déjà rappelé la mémoire à ses compatriotes dans une dissertation intitulée : *De poetis Alsatiæ eroticis medii ævi.* Argent. in-4°. On sait bien peu de chose sur la vie de Godefroi; mais il nous reste de lui, en vieil allemand, des poésies lyriques et didactiques, et un poëme épico-romantique, intitulé : *Tristan et Isolde.* Il se distingue par beaucoup d'ordre et de clarté

dans les idées, et par une versification régulière et sonore. Ce poëme se trouvait dans la collection de Müller, t. II, et les poésies lyriques du même auteur, dans celle que Roger de Manesse recueillit au commencement du XIVe siècle, t. II. M. de Hagen, qui a récemment collationné à Paris un manuscrit de cette dernière, et qui prépare une édition des troubadours allemands, publie, en attendant, une nouvelle édition critique des œuvres de Godefroi, enrichie d'une excellente dissertation sur la vie de ce poëte et de plusieurs de ses contemporains, et d'un glossaire expliquant tous les vieux mots qui se trouvent dans les deux volumes. *Tristan et Isolde* en occupent le premier; l'éditeur a ajouté la tradition poétique de Thomas de Bretagne que Godefroi paraît avoir eue sous les yeux, avec la traduction celte et une autre romane; de plus, les continuations d'*Ulric de Thurheim* et de *Henri de Fribert*, ainsi que quelques fragmens très-intéressans relatifs au même sujet.— Le second volume offre toutes les poésies érotiques et didactiques qui nous restent de Godefroi, ainsi que son *Hymne en l'honneur de la Vierge et de Jésus-Christ.* — Cette édition aurait vu le jour plus tôt, sans un incendie qui, au mois d'avril 1822, consuma tous les exemplaires déjà imprimés. Le prix est assez modique. Le savant éditeur des *Nibelungen* et des *OEuvres de Godefroi de Strasbourg* publie encore un autre ouvrage sur l'ancienne poésie romantique des Allemands, sous le titre de *Heldenbilder aus den Sagenkreisen Carls des Grossen, Arthurs, der Tafelrunde und des grals, etc., etc.* T II en 2 parties. Breslau; 1823. In-8°, 50 feuilles d'impression, avec 30 gravures enluminées. Prix 16 fr. J. H. SCHNITZLER.

310. — * *OEuvres complètes de* BÜRGER, publiées par *Charles de* REINHARD. Vol. I - VII. Berlin, 1824. 7 vol. in-12; prix 5 rixd., 8 gr. (un peu plus de 18 fr.).

M. de Reinhard était l'ami de Bürger; il est depuis plusieurs années en possession de ses papiers, et nul mieux que lui ne pouvait donner une édition des œuvres de cet auteur célèbre. Le 1er vol. renferme des poésies diverses, et contient, avec les variantes et les remarques, soixante-six morceaux, parmi lesquels quatre étaient inédits. Le second volume, continuant ces mélanges poétiques, comprend cent-deux morceaux, et le nombre de ceux qui n'étaient point dans la dernière édition est très-considérable. L'éditeur s'est efforcé de replacer toutes les pièces de ces deux volumes dans leur ordre chronologique; le troisième volume est le premier des œuvres mêlées de Bürger. Il est précédé d'une préface intéressante de l'éditeur. On trouve ensuite des essais de traduction d'Homère en vers iambiques

allemands : ils sont tous pris des six premiers livres de l'Iliade, et dans le volume suivant, il y a des essais de traduction tirés des cinq premiers chants mais ceux-ci sont en vers hexamètres. Ces essais s'étendent aussi aux 20e, 22e et 23e chants. Ici encore, on remarque beaucoup de morceaux inédits. La traduction des amours d'Anthias et d'Abrocome, de Xénophon d'Éphèse, les fragmens des poésies d'Ossian, et le Macbeth de Shakespeare, remplissent le cinquième volume. Le roman de Xénophon manquait absolument à l'édition précédente. Le sixième renferme une proposition sur les contrefaçons, et cette publication est d'autant plus importante que la question occupe en ce moment toute l'Allemagne. Il y a des vues sur l'enseignement de la langue allemande, deux discours maçoniques, des fragmens de poésies, et un beau tableau de la révolution d'Angleterre au XVIIe siècle. Le septième et dernier volume est aussi fort de choses. Une lettre de Gœthe à l'éditeur, une correspondance sur la célèbre ballade intitulée *Lénore*, sept dissertations littéraires sur le style allemand, et plusieurs autres morceaux, la plupart inédits : telles sont les parties qui le composent. Cette édition est à bon droit appelée complète. L'exécution typographique est très-élégante, en même tems que le prix est fort modique Bürger est l'un des auteurs classiques de la littérature allemande. On doit donc savoir gré à M. de Reinhard d'en avoir de nouveau recueilli les œuvres, et de les avoir ainsi mises à la portée de toutes les bibliothèques. P. Golbéry.

311. — * *Phantasiegemälde.* — Tableaux de fantaisie, par le Dr *Georges* Dœring ; pour l'année 1825. Francfort-sur-Mein, 1824; Hermann. 1 vol. in-8° de 358 pages.

On se tromperait si l'on jugeait de cet ouvrage d'après son titre : du moins, tous les tableaux dont il se compose ne sont pas de fantaisie. Les personnages qui y figurent, loin d'être des créations nouvelles de l'imagination, sont la plupart empruntés à l'histoire, et l'on peut lire dans nos annales le récit des principaux événemens qu'on trouve ici reproduits sous d'autres couleurs et avec des accessoires plus variés. M. Dœring a voulu retracer plusieurs scènes du règne de François Ier : le mariage politique de ce prince avec Éléonore, reine de Portugal, et les fêtes brillantes auxquelles ce mariage donna lieu ; le séjour de Charles-Quint à Paris, etc. Autour de ces trois monarques sont groupés les chevaliers, les savans, et les dames qui faisaient l'ornement de la cour de France : le connétable de Montmorency, la comtesse de Châteaubriand, la duchesse d'Étampes et la marquise de Canaples sont les principaux acteurs d'une intrigue

de cour tramée par ces trois favorites contre la reine, qu'elles détestent, et contre le connétable, qui n'a pu rester insensible à la beauté et aux vertus de cette princesse. Montmorency succombe dans une lutte où ses adversaires emploient des armes que l'on n'apprend point à manier dans les camps. Sur un plan éloigné, mais auquel l'auteur a consacré peut-être plus de soin qu'aux tableaux dont nous venons de tracer une rapide esquisse, figurent des courtisans d'un ordre inférieur; Albert, le joueur de luth du roi, ses amis, le célèbre *fou* Triboulet et l'astrologue Rollo. Le premier a pour amante Annette, fille d'un aubergiste, et pour rival, un nain, nommé Coquelicot, attaché à la personne de la reine de Portugal. Nous n'essaierons pas de faire connaître les diverses aventures qui retardent l'union d'Albert et d'Annette : l'auteur a su y rattacher avec assez de bonheur plusieurs épisodes qui lui permettent d'introduire quelques nouveaux acteurs sur la scène, entre autres des soldats et quelques hommes du peuple. Peut-être ce roman a-t-il été inspiré par la lecture de Walter Scott. On croit y reconnaître une tentative d'imitation des ouvrages de ce romancier, aussi recherchés en Allemagne qu'en Angleterre et en France. Mais l'auteur allemand est encore bien inférieur à son modèle. Ses caractères surtout sont tracés avec moins de vigueur et d'originalité; Coquelicot, par exemple, est un caractère un peu forcé, un peu chargé, et qui d'ailleurs rappelle le nain de Péveril du Pic; François Ier et Montmorency ressemblent peut-être trop à des portraits de fantaisie; le roi, sous le crayon de M. Dœring, est devenu presque aussi féroce que les premiers successeurs de Pharamond, et le connétable n'est plus le soldat cruel et grossier que représente l'histoire, mais un noble chevalier, humain, génereux, esclave de sa parole, et le plus vertueux des conseillers de François. D'un autre côté, nous pourrons louer quelques descriptions heureuses, entre autres celles de la fête donnée à Éléonore par le roi, et surtout une *Nouvelle* racontée par Albert, dans laquelle on trouve des détails curieux et intéressans sur les mœurs des villes allemandes à cette époque. A. J.

Indication des principaux OUVRAGES PÉRIODIQUES *publiés en Allemagne* (1).

Histoire naturelle.

312.— *Archiv für die gesammte Naturlehre, etc.* — Archives pour la

(1) Quoique nous ne donnions ici, pour la plupart des ouvrages annon-

science de la nature considérée dans son ensemble, rédigées par le Dr *K.-W.-G.* Kastner, conjointement avec plusieurs savans. Nuremberg, Schrag.

Le premier numéro de ce journal n'a paru qu'en 1824.

313. — *Polytechnisches Jahrbuch, etc.* — Annales polytechniques, ou Journal pour la propagation des connaissances utiles dans le domaine de l'histoire naturelle, de la chimie, de la mécanique, etc., publié par *D.-J.-G.* Dingler. Stuttgart, Cotta. Grand in-8°.

314. — *Archiv für die neuesten Entdeckungen aus der Urwelt, etc.* — Archives pour les nouvelles découvertes dans le domaine du monde primitif; par *G.-J.* Ballenstedt, et *J.-F.* Krüger. Quedlinbourg, Basse. In-8°.

315. — *Flora, oder botanische Zeitung.* — Flore, ou Gazette de Botanique. Ratisbonne et Nuremberg, Riegel.

Ce journal compte maintenant sept années d'existence.

316. — *Magazin der Garten-Botanik, etc.* — Magasin de botanique des jardins, ou copie et description des végétaux les plus convenables pour les jardins, avec une instruction sur la manière de les cultiver. Leipzig, Baumgarten. In-4° avec gravures.

Agriculture et Économie rurale.

317. — *Correspondenzblatt, etc.* — Feuilles de correspondance de la Société d'agriculture du Wurtemberg. Stuttgart, Cotta. Grand in-4°.

318. — *Jahrbücher der Landwirthschaft in Baiern, etc.* — Annales de l'Agriculture en Bavière, publiées par *G.* d'Aretin et *M.* Schönleutner. Landshut, Krull. In-8°.

Nous avons parlé de ce journal lors de la publication de ses premiers numéros. (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXI, p. 378.)

---

cés, qu'une simple nomenclature des titres, cette indication sommaire nous a paru n'être pas sans intérêt pour nos lecteurs. D'abord, elle leur montre vers quels objets se dirige la presse périodique en Allemagne, et quelles sont les parties des connaissances humaines qui occupent le plus les hommes laborieux et avides d'instruction; puis, chacun d'eux, suivant ses études spéciales, ses besoins ou ses goûts, peut recourir aux sources qu'il lui est utile ou agréable de consulter. — Nous inviterons néanmoins nos correspondans étrangers à joindre désormais aux titres des recueils et ouvrages périodiques qu'ils nous font connaître pour leurs pays respectifs, quelques détails sur la nature, le plan, le but, l'esprit et le genre de mérite de ces ouvrages. (M. A. J.)

tion originale. Ier volume, comprenant les tomes I-IV. Arau, 1824; Sauerlaender. In-8° de 878 pages.

La dernière moitié du XVIIIe siècle fut, pour la théologie allemande, une période de révolution. L'histoire des sciences n'offre, à aucune époque, le tableau d'une agitation plus forte que celle dont furent alors travaillées toutes les têtes allemandes. L'esprit d'examen a ses excès, ainsi que toutes les libertés accordées à l'homme par son créateur; mais du moins ils ne sont pas, comme une soumission aveugle, directement opposés à la nature d'un être raisonnable et moral, d'un être dont la liberté est l'essence. Dans les sciences, aussi-bien que dans la vie politique, les révolutions commencent par des besoins, continuent par des excès, et finissent ordinairement par satisfaire aux premiers et mettre un terme aux seconds. Des théologiens allemands, aussi imprudens qu'ils étaient fiers de leurs nouvelles lumières, portèrent les débats de l'école dans les temples, poursuivant avec fougue le cours de leurs innovations, même en présence du peuple. La chaire évangélique devint un champ de bataille où le niveleur abattait le soir le trophée que l'orthodoxe avait élevé le matin. Le peuple, incompétent pour décider la querelle dont on le faisait juge, en devint la victime. Tous les esprits fermentèrent; l'agitation produisit le doute, le doute l'incrédulité, l'incrédulité les plus déplorables désordres. — Cependant, les droits du sentiment religieux sont imprescriptibles. L'agitation même dont l'Allemagne fut le théâtre constatait cette vérité; mais la guerre des opinions troublait toujours la paix religieuse de l'âme. — Un homme, un chrétien, caché jusqu'à ce jour sous le voile de l'anonyme, conçut l'idée de ramener les esprits, de la théologie à la religion. Riche d'une connaissance profonde de la nature humaine, d'une expérience qui semble être celle de toutes les classes de la société, de toutes les situations de la vie, il appliqua aux maux de son siècle le remède toujours efficace de l'esprit et de la morale de l'Évangile. Il répandit dans le public, chaque dimanche, une feuille où respirait le sentiment religieux le plus vrai. Laissant de côté les sujets des principales controverses, il ne s'adressa qu'aux besoins de tous les cœurs. Malgré l'opposition de quelques-uns de ces théologiens atrabilaires qui ne permettent aux autres hommes d'être religieux que théologiquement et conformément aux idées étroites qu'ils voudraient leur inculquer, la feuille sortie des presses d'Arau se répandit dans toute l'Allemagne; catholiques et protestans la lurent avec avidité, parce que l'auteur n'était ni l'un ni

l'autre, mais simplement évangélique. On la trouvait et on la lisait dans les cafés, avec les journaux politiques. Commencée en 1800, cette publication périodique fut continuée avec la plus grande régularité pendant huit années consécutives. Les feuilles de chaque année formèrent un volume, et, depuis 1808 jusqu'à 1824, ce livre de dévotion, en huit forts volumes in-8°, tiré chaque fois à un très-grand nombre d'exemplaires, a eu huit éditions : aussi le trouve-t-on partout en Allemagne, dans la Suisse allemande, dans une partie de la Pologne et de la Russie. Le libraire-éditeur, M. Sauer-Laender, a eu l'heureuse idée d'en publier une neuvième édition, à la portée des fortunes les plus modiques. Imprimée en caractères plus petits, sur deux colonnes, elle ne formera que deux volumes. Le premier, qui a paru, comprend les quatre premiers tomes; le second est sous presse. Cette édition se distingue encore des précédentes par quelques légers changemens qui ajoutent à la perfection de l'ouvrage. Les *Méditations religieuses* que l'auteur de cet article a publiées, il y a quelques années (Paris, Treuttel et Würtz; Eymery), sont une traduction libre d'une partie des *Stunden der Andacht.*

332. — * *Katholicon, für Alle unter jeder Form das Eine.* — Catholicon, ou les Grands intérêts de l'humanité toujours les mêmes sous des formes diverses. Arau, 1824; Sauerlaender. In-8° de 460 pages.

Cet ouvrage, inspiré par des sentimens religieux et philosophiques, offrant à la méditation des vues grandes et élevées, a plus d'un rapport avec le précédent; mais, au lieu d'être à la portée de toutes les classes de lecteurs, et, comme les *Stunden der Andacht*, accessible aux esprits les plus ordinaires, et intéressant pour les intelligences privilégiées, il suppose au lecteur un esprit cultivé et quelque habitude de la méditation philosophique. Je viens de parler de philosophie à propos d'un livre allemand; je me hâte de dire que dans celui-ci on ne trouve point d'idées nébuleuses ni de phrases obscures. L'auteur montre partout une grande richesse de pensées fortes, profondes, justes et parfois neuves; il peut donc se passer de ces nuages dans lesquels beaucoup d'écrivains du troisième ou du quatrième ordre espèrent cacher le vide ou la trivialité de leurs idées. — Une pensée unique embrasse l'ouvrage tout entier : *L'homme, créé par une Intelligence infinie, est un être essentiellement religieux, et cette qualité est la base de ses prérogatives aussi-bien que de ses devoirs.* Placé par une main bienfaisante sur l'un des points les moins apparens de l'univers, il sent qu'il est en rapport avec cet univers immense, parce qu'il se sent dépendant de l'Auteur de toute la nature.

Bien plus, un besoin de son cœur le force à se prosterner devant ce roi paternel; et si les ténèbres de l'erreur égarent parfois son hommage, le principe qui le lui inspire est toujours le même, est toujours sacré. Mais le seul hommage véritablement digne de la Divinité est l'adoration volontaire d'un être raisonnable et libre. Ainsi, le développement de la *raison*, qui reconnaît la dignité de l'homme dans ses rapports avec son Créateur; le développement de la *liberté*, qui constitue le prix de nos actions et de nos respects; le développement de la *moralité*, sans lequel l'hommage religieux ne peut être sincère; voilà l'ensemble de nos prérogatives et de nos devoirs; voilà les conséquences du principe posé par l'auteur. Le christianisme est le point lumineux où ces rayons de la vérité se réunissent. — Toutes les parties de cet admirable sujet sont traitées avec autant de vigueur que de talent et de connaissances, dans dix-huit chapitres, dont les titres suffiront maintenant pour faire pressentir l'enchaînement des idées : I, l'univers; II, l'homme; III, Dieu; IV, religion; V, idolâtrie; VI, mosaïsme; VII, christianisme; VIII, foi; IX, superstition; X, tolérance; XI, Église; XII, charité, affection; XIII, raison et philosophie; XIV, vérité, erreur; XV, progrès des lumières; XVI, vertu et vice; XVII, liberté de penser, de parler, d'écrire et d'imprimer; XVIII, éducation. Voilà incontestablement une série de sujets les plus vastes et les plus beaux qui puissent occuper l'esprit d'un philosophe. Un livre où ils sont traités avec une grande supériorité de talent mériterait, plus que beaucoup d'autres, une analyse détaillée; mais nous pouvons d'autant plus facilement nous dispenser de ce travail, qu'on nous assure qu'il se prépare une traduction française du livre dont nous venons de parler.— La France, devenue plus grave par les grands événemens qui l'ont agitée, prêtera sans doute une oreille attentive à cette philosophie religieuse protectrice de toutes les libertés, ennemie de toute licence comme de tout despotisme. Il est tems de guérir les plaies de l'Europe par le moyen de cette panacée apportée du ciel à l'humanité souffrante; il est urgent de le faire aujourd'hui que des hommes à qui nous devons tant de maux nous offrent pour tout remède la vertu de cet autre *Catholicon* dont parle la satire Ménippée. — Le traducteur du livre dont nous venons de donner une idée élaguera sans doute cette surabondance de citations poétiques dont quelques chapitres sont surchargés; malgré leur beauté, elles interrompent parfois le cours des idées plus qu'elles ne les éclairent. Si, comme nous n'en doutons pas, l'ouvrage obtient les honneurs d'une seconde

édition, l'auteur jugera peut-être convenable de consacrer un chapitre au sentiment des beaux-arts, qui se rattache à son sujet immédiatement et d'une manière brillante. C. MONNARD.

333. — * *Harangues politiques de Démosthène*, contenant les trois *Olynthiennes*, les quatre *Philippiques*, les *Discours sur la paix et sur la Chersonèse*, avec une introduction, des commentaires et une carte de la Grèce; publiés par *R.* TOPFER. Genève, 1824; Abraham Cherbuliez. 1 vol. in-8°.

M. TOPFER s'est aidé, pour cette publication, de M. le professeur HUMBERT, à qui l'on doit quelques ouvrages estimés sur les langues orientales, et de M. VAUCHER, qui a déjà publié un *Cours de thèmes grecs* justement apprécié des hellénistes. (Voy. *ci-dessus*, p. 447.) Ce choix des chefs-d'œuvre de Démosthène dans le genre délibératif fait déjà l'éloge du goût des éditeurs. L'introduction est un morceau plein de méthode et de clarté, dans laquelle, après une dissertation fort judicieuse sur l'éloquence grecque, on passe en revue la vie et les ouvrages de Démosthène. Quant au texte, les savans éditeurs ont adopté celui de REISKE, combiné avec celui d'AUGER, en rejetant au bas des pages les variantes qu'ils ont recueillies dans les éditions les plus estimées. Ils ont, en outre, placé à la fin du volume la table des variantes récemment publiées par BEKKER. — Cet ouvrage est le second que publient MM. Topfer, Humbert et Vaucher. L'*Eschyle grec*, qu'ils ont fait paraître en 1823, montrait déjà tout ce qu'on devait attendre de la réunion de pareils talens; nous n'hésitons pas cependant à signaler le *Démosthène* que nous annonçons comme bien supérieur encore; les commentaires, mis tout-à-fait à la portée des élèves, sont souvent très-propres à diriger les maîtres eux-mêmes. Ce volume est donc un vrai service rendu aux lettres. A.

334. — *Annalen der allgemeinen schweizerischen Gesellschaft für die gesammten Naturwissenschaften, etc.* — Annales de la *Société helvétique des sciences naturelles*; publiées par FR. MEISNER, professeur d'histoire naturelle, à Berne. Berne; C. A. Jenni. — Ces Annales paraissent par cahier de six à huit feuilles d'impression, toutes les fois que le rédacteur a rassemblé des matériaux suffisans. Deux cahiers forment un volume, qui coûte 3 fr. de Suisse (4 fr. 80 c. de France). Si le nombre des abonnés et des collaborateurs augmente, on en publiera un cahier tous les mois. (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXII, p. 229; t. XXIII, p. 241; et t. XXIV, p. 147 et 149, *l'indication des principaux journaux publiés en Suisse.*)

Ce journal contient des mémoires scientifiques allemands, français et italiens, qui lui sont envoyés des différens cantons de la

Suisse. Il n'est encore qu'à son début, et présente peu d'intérêt, parce que les savans suisses écrivent de préférence dans les journaux étrangers qui sont plus répandus, et qui paraissent à des époques plus rapprochées. Mais si ces mêmes savans, animés d'un sentiment louable de patriotisme, s'unissaient pour aider M. Meisner dans son entreprise, ils obtiendraient bientôt, par ce journal, la réputation qu'ils vont chercher dans d'autres ouvrages périodiques, en multiplieraient les cahiers, en diminuant l'intervalle qui sépare leur publication, et les *Annales helvétiques*, devenues le dépôt des découvertes des naturalistes suisses, auraient le mérite de nous offrir, chaque année, un tableau fidèle du progrès des sciences dans le pays des *Bernoulli*, des *Haller*, des *de Candolle*, etc.

N. B. Au moment où nous venions d'achever cet article, nous apprenons la mort de M. Meisner. « L'Académie de Berne, dit le *Nouvelliste vaudois* du 22 février 1825, vient de perdre l'un de ses membres les plus distingués, M. Meisner, professeur d'histoire naturelle, connu par son zèle pour la science et par un grand nombre d'écrits justement estimés; il avait publié, en décembre dernier, pour les étrennes de la jeunesse helvétique, le quatrième volume de ses *Petits voyages en Suisse à l'usage de la jeunesse*. Berne, chez J.-J. Bourgdorfer, 1825; 271 p. in-12. M. Meisner, originaire d'Allemagne, était devenu Suisse par ses affections et ses habitudes. Il était l'un des membres les plus actifs et les plus éclairés de la Société helvétique d'histoire naturelle. » *Aug.* PRAD—T.

ITALIE.

335. — *Manuale di Veterinaria.* — Manuel Vétérinaire; par M. SANDRI. Vérone, 1824. In-8°, de 399 p., et 2 planches.

On doit cet ouvrage à l'un des meilleurs élèves de l'Ecole vétérinaire de Milan; il est écrit en forme de dialogue, et dans un style qui le met à la portée de toutes les intelligences. La première partie est consacrée aux propriétaires d'animaux domestiques. La seconde aux médecins vétérinaires. La première division renferme sept sections; la 1re traite des parties externes du cheval; la 2e, de l'hygiène; la 3e, de la génération et des races; la 4e, de l'âne et du mulet; la 5e, du bœuf; la 6e, des bêtes à laine; la 7e, du cochon et des animaux de basse-cour. La partie médicale comprend quatre sections. Dans la première, l'auteur donne quelques notions d'anatomie vétérinaire. Dans la seconde, il expose quelques principes de physiologie. La troisième section traite des maladies, que M. Sandri divise en trois grandes classes: sthéniques, asthéniques et épizooti-

ques. Enfin, la quatrième section renferme un précis de jurisprudence vétérinaire. B.

336.—*Saggio sulla storia delle Matematiche, etc.* — Essai sur l'histoire des Mathématiques, enrichi de notices biographiques choisies, pour l'usage de la jeunesse; par le prof. *Pietro* Franchini. Lucques, 1822; Bertini. In-8°.

Le mérite de l'ouvrage que nous annonçons consiste surtout dans la concision. L'auteur s'est proposé de renfermer dans un seul volume l'histoire entière des mathématiques. Il les fait naître avec la société, dès qu'elle sentit le besoin de calculer les quantités, et de mesurer l'espace et le tems. De ces élémens il fait ressortir l'astronomie sphérique, la géographie, l'hydrostatique et les premières théories du calcul. Ainsi, pendant le cours de vingt-deux siècles, on parvient, de la géométrie d'Hippocrate de Chio, de l'algèbre de Diophante, de la statique d'Archimède, jusqu'au calcul des variations de Lagrange, à l'algèbre de Rufini, à la dynamique de Galilée, etc. Ce tableau général est suivi de l'histoire particulière de l'arithmétique chez les Grecs, imitateurs des Hébreux et des Phéniciens, de la géométrie élémentaire et transcendante, de la polygonométrie et de l'algèbre. L'auteur, d'après Cossali, prouve que Viète n'est pas l'inventeur de l'algèbre; il attribue l'honneur de cette invention, après Diophante et les Arabes, à Léonardo Fibonaccio de Pise, qui florissait au XIIe siècle. La même étude fut ensuite reprise, au XVe siècle, par le P. Paccioli, Tartaglia, Cardan, Ferrari, Bombelli et l'abbé Maurolico. L'auteur présente de même l'histoire de la statique, science peu connue des anciens, et poussée si loin, parmi les modernes, par Guido Ubaldo, Stevin, Galilée, Roberval, etc. Galilée posa aussi les fondemens de la dynamique, et donna la première idée de l'application du pendule aux horloges. Plusieurs autres mathématiciens jusqu'à Fossombroni, ont depuis contribué aux progrès de cette science. L'hydrostatique, fondée par Archimède, a été perfectionnée par Galilée, Pascal, Newton, Lagrange, Frisi, etc.; l'hydrodynamique, créée par Torricelli, Magiotti et Fontana, fut perfectionnée par Lagrange. Le P. Castelli développa les principes de l'hydraulique, ébauchés par le même Galilée. C'est dans cette science, qu'au dire de d'Alembert lui-même, les Italiens se sont toujours distingués plus que les étrangers. L'auteur fait mention des hydrauliciens les plus remarquables jusqu'à Mengotti, Tadini, etc. Il signale avec la même précision les progrès de l'optique, de la catoptrique et de la dioptrique. Il en résulte que l'on

connaissait, au tems d'Aristophane, la force des miroirs ardens; au tems d'Euclide, la réfraction de la lumière, et qu'Archimède avait composé un Traité de catoptrique, cité par Théon. Il semble, suivant le chevalier Venturi, que l'explication du phénomène des arcs-en-ciel que Descartes usurpa au Dedominis, qui l'avait publiée vers le commencement du XVIIe siècle, avait été donnée trois siècles auparavant par le P. Teodorico Sassone. L'auteur n'oublie pas les ouvrages et les inventions qui ont paru dans la suite. L'histoire de la science est suivie des notices biographiques de ceux qui l'ont cultivée avec le plus de succès. On a reproché à l'auteur quelques omissions; mais qui pourrait les éviter toutes dans un ouvrage de ce genre? F. SALFI.

N. d. R. M. Franchini a donné trop de confiance à l'*Histoire des Mathématiques* par Bossut, ouvrage que ce géomètre composa dans sa vieillesse, et auquel on reproche des erreurs et des omissions très extraordinaires. Il ne l'a rectifié qu'en ce qui concerne les savans italiens, et laisse tout le reste dans l'état où Bossut l'avait mis. L'histoire des mathématiques, depuis Newton jusqu'à nos jours, est encore à faire.

337. * — *Nomotesia penale.* — Nomotésie pénale, ou l'Art de faire les lois pénales; par *Joseph* RAFFAELLI. Naples, 1820; de l'imprimerie française. 3 vol in-8°.

M. *Raffaelli* est un homme fort érudit; il a fait une étude approfondie de l'histoire ancienne, de l'histoire moderne et de l'histoire contemporaine; des législations grecque et romaine, et d'autres qui sont moins connues. Il est inventeur d'une nouvelle classification des délits; mais les dénominations qu'il affecte à ses divisions et à ses subdivisions annoncent une certaine prétention scientifique peu propre à disposer favorablement le lecteur, que les noms de *paranomie*, d'*adiokmie*, d'*amartémie*, d'*apitie*, d'*ipodicie*, *etc.* peuvent achever de rebuter. La science des lois est déjà bien assez difficile par elle-même pour que l'on ne cherche pas à augmenter ainsi les difficultés dont elle est hérissée, par une nomenclature bizarre et fatigante. — M. Raffaelli fait, du reste, une revue assez exacte de tous les genres de délits et de crimes. Il en parcourt la trop longue série dans les deux premiers volumes de son ouvrage; il y trace, avec un esprit de détail trop minutieux, les peines usitées chez les Hébreux, les Égyptiens, les Grecs et les Romains; celles que l'on inflige aux coupables chez les Chinois, les Japonais, les Tartares, les Turcs, les Anglais, les Français, les Italiens, etc. Il indique avec sagacité les vices, les défec-

tuosités des lois criminelles chez ces différens peuples; et, sous ce rapport, son travail n'est point sans mérite; il peut satisfaire la curiosité du lecteur, et lui rendre les recherches plus faciles. Mais l'auteur s'est montré parcimonieux des richesses tirées de son propre fonds, et il eût été à désirer qu'à l'imitation des écrivains tels que Montesquieu, Servan, Pastoret, Bentham, Beccaria et Filangieri, dont il ne dédaigne pas d'invoquer les écrits, après les avoir signalés comme ne renfermant que des théories insuffisantes, il eût lui-même présenté des vues nouvelles sur des matières d'un aussi haut intérêt. Nous lui reprocherons même d'émettre parfois des opinions fausses; et l'on en trouvera une preuve dans ce qu'il dit au chapitre où il traite du *suicide*. Il présente cet attentat sous des couleurs qui tendraient à le légitimer, et il reproduit sous la forme de raisonnemens sérieux les propositions paradoxales que la plume éloquente de *Foscolo* exprime d'une manière séduisante dans ses *Dernières lettres de Jacques Ortis*. On ne saurait, d'après les règles sévères de la morale, justifier un acte qui viole la loi naturelle, en anticipant le terme assigné à l'existence de l'individu; et les lois de la société, en la privant d'un de ses membres. — Au sujet du crime d'adultère, il avance que ce n'est pas un crime punissable, mais un *péché*, placé comme tel hors des atteintes de la loi humaine : il en donne pour raison la réponse du législateur chrétien à l'interpellation des scribes et des pharisiens sur une invocation de la loi de Moïse, qui condamnait le coupable à être lapidé : *Que celui d'entre vous qui est exempt de péché jette la première pierre*... Nous pourrions faire beaucoup d'autres citations propres à motiver le reproche que nous adressons à M. Raffaelli; mais la tâche de la critique est pénible, et nous nous empressons d'indiquer ce qui mérite d'être loué dans ces deux volumes. — Il n'est personne qui ne partage le jugement que M. Raffaelli porte, dans son chapitre de l'*incontinence* (t. II, p. 128), sur l'impudique *Traité du sacrement de mariage*, par le jésuite *Sanches*, où ce moine obscène a porté la licence de la pensée à un point qui semble défier l'esprit mondain le plus dépravé. Nous avons aussi remarqué son chapitre sur les *jeux de hasard*, où il blâme les gouvernemens qui, se laissant séduire par l'appât d'un gain honteux, bien loin de les défendre, les régularisent au contraire par des lois solennelles, et ouvrent ainsi un gouffre où vont s'engloutir les fortunes privées. — Son troisième volume, auquel nous accordons la préférence sur les deux premiers, est entièrement consacré à démontrer *la nécessité de prévenir les délits*. — « Les lois préventives des délits, dit-il, sont à

la législation ce que l'hygiène est à la médecine. Avant de punir les délits, les gouvernemens doivent avoir épuisé les moyens de les prévenir. — Si les délits sont un mal dans la société, les peines établies pour les réprimer en sont un aussi. — L'homme quittant sa prison en sort plus corrompu qu'il n'y était entré, et avec le sentiment de sa dégradation. C'est un grand mérite, sans doute, du législateur de savoir déterminer dans une juste proportion la peine qui convient à chaque genre de délits; mais celui-là serait digne de toute notre admiration, qui saurait trouver le moyen de dispenser la loi de la nécessité de punir. Ce moyen consiste essentiellement dans l'art difficile de rendre les hommes heureux.... » L'auteur indique, pour arriver à ce résultat, 1° l'*éducation*, qu'il divise en *éducation élémentaire*, fondée sur des préceptes physiques, moraux et civils; et *éducation habituelle*, c'est-à-dire celle qui a pour objet la pratique de la religion, qu'il ne faut pas confondre avec les pratiques superstitieuses; les sujets exposés au théâtre, où l'on peut, par le puissant attrait attaché aux grandes actions mises en scène, exciter l'âme des citoyens aux vertus les plus difficiles et les plus sévères; et les leçons de l'exemple, dont l'influence est toujours grande sur l'esprit de l'homme. — 2° *Les moyens de rendre facile la pratique des bonnes actions*, et qu'il fait consister dans la honte, l'honneur et la douleur. — Ces trois moyens, qui exigeaient de certains développemens, ne sont qu'indiqués, et les trois chapitres dont ils font le sujet laissent beaucoup à désirer; mais M. Raffaelli abandonne bientôt cette division pour signaler des moyens d'une autre nature, et il désigne comme tels l'attention prévoyante apportée à garantir les hommes des atteintes du besoin, à leur offrir des ressources assurées pour le satisfaire; la création d'établissemens publics destinés à recueillir ceux auxquels l'âge ou les infirmités ne permettent pas de se livrer au travail, et où les individus valides soient assurés d'en trouver, etc. — 3° *La création d'obstacles légaux capables de leur fermer la voie du vice et de leur rendre les mauvaises actions difficiles et même impossibles;* ce qu'il lui paraît aisé d'obtenir à l'aide d'une sage prévoyance, accompagnée de précautions et de défenses qui ne puissent jamais être éludées. — 4° *L'emploi des récompenses accordées à l'exercice de la vertu, comme d'un aiguillon propre à y exciter davantage.* Il les divise en *réelles* ou pécuniaires, *morales* ou fondées sur les distinctions honorifiques, *mixtes*, c'est-à-dire participant des unes et des autres; et en *récompenses religieuses*, consistant en honneurs rendus sur la tombe des morts. — Ce cadre est rempli par des exemples tirés de l'histoire,

et par des préceptes qui sont le fruit des méditations de l'auteur, ou qu'il emprunte aux diverses législations, et particulièrement à notre droit français; mais l'on peut se convaincre que M. Raffaelli n'a fait ici que paraphraser le dernier chapitre du *Traité des délits et des peines*, de *Beccaria*, et reproduire la *théorie rémunérative* dont *Bentham* avait déjà tracé les règles avant lui. — M. Raffaelli professe, dans tout le cours de son ouvrage, une morale douce et un grand amour de l'humanité. On y trouve des pensées sagement exprimées; mais ses vues sont généralement étroites, quoique son érudition soit vaste. Sa méthode est systématique, mais elle manque de cet esprit d'ordre qui se fait remarquer dans *les traités de législation* du jurisconsulte anglais. Son style, ordinairement clair et facile, manque de cette énergie dont *Beccaria* lui offrait le modèle. Nous ignorons s'il passe dans les pays ultramontains pour un habile écrivain, pour un philosophe profond; mais, très-certainement, il est inférieur à *Filangieri* dans ses conceptions, dans sa composition et dans sa manière d'écrire. CAIVELLI, avocat.

338. — *Essai de législation pénale;* par PUCCINELLI, avocat. Rome, 1824. 2 vol. in-8°.

L'auteur paraît avoir fondé ses doctrines sur le passage suivant, qu'on trouve dans l'Introduction aux principes de législation universelle de Schmidt d'Avenstein : « C'est une erreur de croire que l'on doive prendre les siècles passés pour guides exclusifs dans la science de la législation, en renfermant perpétuellement celle-ci dans le cercle de ce qui a été fait, sans jamais savoir ce qui peut être le plus convenable pour l'avenir. Séduits par la réputation de quelques peuples de l'antiquité, nous nous bornons à choisir dans leurs lois celles qui paraissent les mieux appropriées à nos institutions modernes. Nous rassemblons ainsi des élémens hétérogènes qui font un ensemble vicieux. Dans l'enchaînement des connaissances législatives, la perfection dépend d'un certain nombre de vérités premières; et plus on connaît les principes des vraies relations sociales, plus on sent l'évidence, l'influence et la force de ces vérités. » — M. Battistini, qui rend compte de cet ouvrage dans le *Journal Arcadique de Rome* (n° de novembre 1824), fait un grand éloge de la partie scientifique de l'ouvrage de M. Puccinelli, et de la manière dont il est écrit. F—RS.

339. — *Storia dell' antica Grecia, etc.* — Histoire de l'ancienne Grèce, depuis les Titans jusqu'à l'incendie de Corinthe; avec celle

des arts, des lettres et de la philosophie, par le comte *Vincent* Drago. Milan, 1822; Nicolò Bettoni. 3 vol. in-8°.

L'auteur n'a pas encore terminé son ouvrage, dont il n'a paru jusqu'à présent que trois volumes. Dans une longue préface, il s'est proposé d'examiner et de comparer les trois ouvrages de Rollin, de l'abbé Barthélemy et de Gillies sur le même sujet. Il a cru y apercevoir de grandes lacunes; mais ceux mêmes qui partageraient son opinion sur ce point ne lui sauront peut-être aucun gré de toutes les peines qu'il s'est données pour réparer ces omissions. M. Drago reproche à ses devanciers de ne pas s'être assez occupés des tems héroïques et fabuleux, comme ils avaient, avec plus de raison, reproché à d'autres d'y avoir consacré tant de recherches. On ne peut nier d'ailleurs qu'il ne fasse preuve de beaucoup de connaissances. Le premier des 3 volumes qu'il a publiés présente un prospectus qu'il appelle *géographico-historique* de l'ancienne Grèce. Il conduit tour à tour ses lecteurs dans l'Épire, la Macédoine, le Péloponnèse, l'Achaïe, la Thessalie, les îles de la Grèce et ses colonies. Le second volume comprend l'histoire des siècles que l'auteur appelle *inconnus*, et surtout celle des lois, des lettres, des arts, de l'industrie, du commerce de ces tems-là. Mais tous ces sujets avaient été bien souvent traités avant lui, et il nous paraît leur accorder plus d'importance qu'ils n'en méritent. Dans le troisième tome, il passe à l'histoire de Lycurgue et de Solon, ainsi que de tout ce qui tient à leur législation et à leur gouvernement. Ceux qui apprécient l'histoire, à mesure qu'elle s'avance dans les tems mieux connus, trouveront sans doute plus d'intérêt dans cette troisième partie. Nous ne pouvons cependant nous dispenser de signaler, comme peu appropriée au sujet, une longue préface où l'auteur, du reste, fait bien connaître l'esprit qui l'anime. On y trouve, parmi ses fréquentes excursions, un traité de grammaire italienne; il faut convenir que ce morceau n'a aucun rapport avec l'histoire de Lycurgue et de Solon : il n'en a pas même avec le style et la couleur générale de l'ouvrage. L'auteur paraît être un zélé partisan de cette correction de style, de cette recherche affectée que l'on appelle *purisme*; mais lui-même il oublie trop souvent dans la pratique les préceptes qu'il recommande. Il se montre également animé d'un zèle très-louable pour les intérêts de la religion. En un mot, ses intentions sont fort honorables, et son ouvrage serait plus utile, si, plus fidèle à son sujet, il ne se laissait entraîner dans des digressions qui lui sont plus ou moins étrangères.

340. — *La Sifilide, etc.* — La Syphilis, poëme de J. Fracastor; traduit en italien. Turin, 1824; Chirio et Mina. In-8°.

Ce poëme est la plus grande preuve de talent poétique que les modernes latinistes aient donnée aux seizième siècle. Fracastor l'avait entrepris dans la force de l'âge; mais il ne le publia qu'en 1530. Tous ses contemporains le regardèrent comme un chef-d'œuvre, et la postérité impartiale a confirmé leur jugement. Fracastor est celui des modernes qui s'est le plus approché de Virgile, et qui laisse le moins apercevoir l'intention de l'imiter. Indépendamment de l'harmonie de ses vers et du charme de son coloris, il intéresse par ses idées et par ses sentimens, malgré la nature peu favorable du sujet. Il se montre à la fois poëte, philosophe et patriote. Qui pourrait, parmi tant d'autres morceaux remarquables, oublier ce tableau où il peint les calamités de la guerre qui, de son tems, dévastait son pays, et où il s'écrie avec douleur : « Nation infortunée! au bruit de tes discordes, voilà ce que sont devenues ta bravoure et ton antique puissance ! » — Il y a des livres qui ne vieillissent jamais : tel est le poëme de Fracastor. Outre les nombreuses éditions qu'il a eues, on en fait plusieurs traductions dans les idiomes les plus cultivés. L'Italie en possédait quatre, toutes en vers et dues à Pietro Belli, Vincenzo Benini, Sebastiano Degli Antoni et Antonio Tirabosco. Quoique celle de Benini fût la plus estimée, l'auteur n'y avait pas apporté toute la perfection que les Italiens d'aujourd'hui cherchent surtout dans l'harmonie et la variété des rhythmes, dans l'élégance et la précision du style : qualités que le nouveau traducteur a su atteindre. Il a voulu cacher son nom; mais nous avons des raisons de croire que c'est le même qui a traduit Shakespeare, Milton, Virgile et Homère, M. *Michele* Leoni, qui ne cesse d'enrichir la littérature de sa patrie par la traduction des chefs-d'œuvre classiques, anciens et modernes.

341. — *Poesie, etc.* — Poésies du professeur *Antonio* Mezzanotte. Sienne, 1823; Onorato Porri. In-8°.

M. Mezzanotte, professeur à l'Université de Pérouse, déjà avantageusement connu en Italie par sa belle traduction de Pindare, a publié aussi des poésies originales assez remarquables, dont nous annonçons ici le recueil. Elles se composent de morceaux lyriques, de quelques églogues, dont une partie est due à la muse du marquis *Joseph* Antinori, et de diverses autres pièces tirées du grec, principalement de Tyrtée. On distingue une élégie, de M. Mezzanotte, sur la mort de sa mère.

342. — *Versi, etc.* — Vers du comte *Alexandre* CAPPI, de Ravenne. Bologne, 1823; Nobili. In-8°.

Ce petit recueil de poésies se fait remarquer par la correction et par l'élégance du style, quelquefois aussi par le sentiment qui les a dictées. On désirerait cependant que l'auteur consacrât sa muse à des sujets plus importans que ne le sont la plupart de ceux qu'il a traités dans ses vers. Le seul mérite de la diction ne saurait tenir lieu de l'intérêt, que la poésie tire surtout de l'importance du sujet et des pensées.

343. — *De' più antichi marmi statuarj adoperati per la scultura in Italia, etc.* — Des plus anciens marbres statuaires, employés dans la sculpture chez les Italiens. Turin, 1824. In-4°.

Nous avons reçu, tirée à part, et nous nous empressons d'annoncer cette *leçon* de M. le chevalier *Jules* DE SAINT-QUENTIN, lue dans la séance de l'Académie royale des Sciences de Turin, le 26 juin 1823, et insérée dans le t. XXIX des Mémoires de cette Académie. Elle doit vivement intéresser les archéologues et les amateurs des beaux-arts. Après un grand nombre d'observations comparées, l'auteur croit avoir démontré que les Italiens, bien avant que l'orateur L. Crassus eût employé de petites colonnes, tirées à grands frais du mont Hymette, dans l'Attique, travaillaient des marbres statuaires dont leur sol abondait, et qui étaient aussi beaux et même plus blancs que ceux de la Grèce, les plus recherchés. De là, il tire cette conséquence, qu'on pourrait rendre à l'Italie la gloire de plusieurs chefs-d'œuvre de la sculpture antique, attribués jusqu'ici trop légèrement à la Grèce, si l'on parvenait à mieux distinguer les qualités des marbres qui les ont formés. On trouverait peut-être ainsi, dit-il, que le siècle qui s'écoula entre César et Trajan, siècle d'ailleurs si riche en productions littéraires de tout genre, n'est pas aussi pauvre qu'on l'a dit, en fait de sculptures nationales. Le savant auteur présente, comme on voit, de nouveaux élémens propres à rectifier la critique des monumens de l'antiquité. F. SALFI.

344. — *Annali universali di statistica, economia publica, storia e viagi.* — Annales universelles de statistique, d'économie publique, d'histoire et de voyages; t. III, *janvier* et *février* 1825. Milan (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXIV, p. 413.)

Nous aimons à recommander ce nouveau recueil à nos lecteurs. Tous ceux qui se consacrent à la propagation des connaissances utiles forment une association naturelle, qui n'a pas besoin de

statuts ni de règlemens : l'assistance mutuelle y est si conforme aux vœux de tous, qu'il serait très-inutile d'en faire un devoir. Ces nouvelles Annales de statistique et d'économie politique nous ont fait concevoir, dès leur apparition, beaucoup d'espérances : elles ont prouvé qu'aucune partie du nord de l'Italie ne repousse les vérités d'un certain ordre, ce dont plusieurs écrivains ont accusé les gouvernemens de ces pays. On a vu que les opinions énoncées avec sagesse y sont presque aussi libres que dans la Grande Bretagne, et que la carrière y est ouverte aux philosophes, comme aux savans et aux hommes de lettres. En lisant ce nouveau recueil périodique, on est bientôt convaincu qu'il sera très-utile au progrès de l'une des sciences les plus nécessaires, et peut-être la moins avancée, l'économie publique. Dans les deux cahiers que nous avons sous les yeux, nous avons remarqué principalement une analyse du premier volume de l'ouvrage de M. le professeur Q. Padovani, intitulé : *Delle scienze statistiche*, imprimé à Pavie. Le rédacteur de cette analyse se montre sévère envers l'auteur; mais il a si souvent raison, qu'on serait porté à lui pardonner un peu de partialité, et même quelques erreurs, dans lesquelles il n'a pu tomber que par un excès d'ardeur dans la recherche de la vérité. Nous aurons l'occasion de discuter quelques-unes de ses pensées. — Nous avons remarqué, dans un article sur le commerce entre les Russes et les Chinois, que la valeur du *rouble* n'y est pas notée exactement; aujourd'hui, dans toute la Russie, ce mot ne désigne plus qu'une valeur assujétie au cours du change, qui en ce moment ne lui est pas favorable : elle est au-dessous d'une *lire* italienne, ou *franc;* la pièce d'argent qui vaut en effet 4,007 lire se nomme *rouble d'argent*, et ne doit pas être confondue avec le rouble du commerce. F.

PAYS-BAS.

345.— *Commentatio de aquæ vaporibus atmosphærâ contentis*, *auctore* Simons.— Dissertation sur les vapeurs aqueuses contenues dans l'atmosphère. Utrecht, 1823; Paddenburg. In-8°.

Cet ouvrage a été couronné par la Faculté des sciences mathématiques de l'université d'Utrecht. Il est écrit avec méthode, et présente une critique judicieuse des différens systèmes qui y sont développés. L'auteur a partagé son travail en trois parties : dans la première, il s'est contenté de donner une exposition succincte des diverses théories connues de l'évaporation; il les examine ensuite successivement, dans la seconde partie; et, après avoir cherché à indiquer le côté

faible de chacune d'elles, il finit par donner la préférence à la théorie de Dalton, modifiée par Laplace. L'ouvrage est terminé par l'exposition des différentes formes sous lesquelles les vapeurs aqueuses contenues dans l'atmosphère peuvent être précipitées. A. Q.

346. — * *Dissertatio medica inauguralis de nisu formativo ejusque erroribus.* — Dissertation médicale inaugurale sur la production des formes, etc., par M. *Gérard-Conrad-Bernard* SURINGAR. Leyde, 1824; H.-W. Hazemberg jeune. In-8° de 230 pages.

Dans cette dissertation, M. Suringar cherche, par des observations curieuses, à nous faire connaître les efforts et le travail de la nature dans la production des formes des corps organisés. Il envisage son sujet sous le point de vue physiologique et pathologique, et le divise en deux parties. Dans la première, il parle de la production des formes dans l'état de santé, et dans la seconde, des aberrations de cet état. Après avoir exposé comment les différentes parties du corps paraissent se former, M. Suringar dit que, d'abord on n'aperçoit que des globules; puis, des lignes droites et circulaires. Quant à la densité, ce sont également des globules, des fibres, des lames; puis la substance granulaire. De là, le tissu cellullaire vasculaire, etc. Il établit une distinction entre le *nisus formativus* et le *vis plastica* des anciens. Après avoir parlé de l'altération des formes, en les divisant en *innées* et en *accidentelles*, l'auteur analyse les opinions des physiologistes sur la production des monstres; il compare les recherches de Bianchi, Harvey, Morgagni et Lancisi, qui regardaient toutes les monstruosités comme l'effet de causes mécaniques, et celles de M. Geoffroy-Saint-Hilaire, qui les attribue plus spécialement au placenta et à la matrice. Il combat les opinions de ces physiologistes, et croit donner une explication plus satisfaisante par l'influence spéciale des forces dynamiques. Il énumère ensuite avec détail les diverses monstruosités qui se manifestent dans l'espèce humaine, et il range dans cette classe les *albinos*. Les différentes théories des physiologistes sur la formation des monstres sont toutes plus ou moins hasardées; mais nous pensons qu'il existe encore sur ce point des secrets qu'on n'arrachera pas facilement à la nature. La dissertation de M. Suringar se fait remarquer par une grande érudition et par des vues souvent fort ingénieuses. D.

347. — *Elementa doctrinæ juris philosophicæ, etc.* — Élémens de la philosophie du droit, ou Du droit naturel; par *Jacques-Joseph* HAUS, professeur de droit à l'université de Gand. Gand, 1824. A. Mahne In-8°; prix 5 fr.

Ce volume traite du *droit privé naturel*. L'auteur, qui s'appuie sur

la théorie du philosophe de Kœnigsberg, part de cette maxime qu'il promulgue sous la forme d'une loi suprême : « Tenez pour règle constante, d'agir de manière à ce que, si tous croyaient devoir faire comme vous faites, la liberté extérieure de tous pourrait néanmoins continuer de subsister avec l'état de société. » (§ 13.) C'est ce que Kant appelle l'*impératif* (*dictamen*) *catégorique* de la conscience ; et M. Massias l'a expliqué ainsi, dans le dernier volume de son ouvrage remarquable sur le *Rapport de l'homme et de la nature* : « Obéis à l'ordre ; traite les hommes comme tes semblables. » M. Haus soumet à l'épreuve de cette loi les rapports habituels des hommes entre eux. Il promet d'exposer dans un autre volume les principes du *droit public naturel* et du *droit des gens naturel*. DE R—G.

348. —* *Exposé des changemens opérés dans la législation pénale en Belgique, depuis 1814 jusqu'à ce jour*; par M. D'HENRY, avocat. Gand, 1824; Van der Schelden. 1 vol. in-8°.

Dans cet ouvrage d'une incontestable utilité, l'auteur ne se contente pas d'indiquer les changemens faits par le roi des Pays-Bas au Code pénal français ; il y joint encore des réflexions propres à faciliter l'intelligence du texte, et ces réflexions sont écrites avec élégance, précision et clarté. M. d'Henry emploie toujours le mot propre et connaît l'art peu commun parmi ses confrères de resserrer ses idées. C'est faire, je crois, un assez bel éloge de son travail. STASSART.

349. — *Dissertatio historica inauguralis de Gulielmo Tellio, libertatis helveticæ vindice, quam publico examini summisit Josephus* HISELY, *Helvetius Neostadius Bernensis*. Groningue, 1824; van Boekeren. In-8° de VIII, et 74 pages.

L'auteur de cette thèse, soutenue publiquement pour obtenir le grade de docteur en philosophie, est un jeune homme de la Neuville (Neustadt), sur le lac de Brienne, sans autre recommandation que son talent et la noblesse de son âme : son opuscule en est la preuve. Libre de choisir son sujet, il l'a pris dans l'histoire de sa patrie. Si ce choix fait honneur aux sentimens de l'écrivain, l'ouvrage même annonce un sage esprit de critique, une grande érudition en matière d'histoire et des principes éclairés, généreux, indépendans. L'authenticité de l'histoire de Guillaume Tell, sujet de la dissertation, ne la remplit pas tout entière ; les faits qui ont précédé, accompagné et suivi immédiatement l'émancipation de la Suisse, exposés avec ordre, avec netteté, sans diffusion, forment, avec la partie essentielle, un ensemble qui est du plus grand intérêt. Les argumens allégués contre l'authenticité sont exposés sans déguisement et

réfutés d'une manière péremptoire. Il était difficile d'être neuf dans un sujet épuisé par Balthasar et Jean de Muller : mais M. Hisely a du moins le mérite d'avoir présenté les argumens victorieux de ces deux écrivains sous un jour qui les rend plus frappans pour tous les esprits, et d'avoir groupé autour de ces preuves quelques considérations qui leur servent d'appui. Nourri de la lecture des anciens, il prouve qu'il possède aussi plusieurs langues modernes. Son style est pur, simple et formé sur les bons modèles de la latinité. Espérons que M. Hisely consacrera son talent et ses connaissances à sa patrie, qu'il honorera sans doute par ses travaux. C. MONNARD.

350. — *Eyckii immortali genio.* — Hommage au génie de Hubert van Eyck; par *J.-B.-G.* CAMBERLYN D'AMOUGIES, chevalier de l'ordre équestre de la Flandre orientale et de la Légion d'honneur. Gand, 1824; Houdin. In-8° de 29 pages, dont 7 de notes, avec deux lithographies.

Quelques vers sont consacrés aux travaux des premiers peintres, qui n'ont rien pu produire de durable avant l'invention de la peinture à l'huile. Cette invention, due à Hubert van Eyck, est célébrée par l'auteur, qui croit devoir à ce sujet faire intervenir les dieux du paganisme. Ensuite, vient une énumération des peintres qu'il regarde comme redevables à van Eyck, et la mention des arts qui, comme la lithographie, la lithochromie, doivent immortaliser leurs productions. Les derniers vers adressés au roi et à la reine des Pays-Bas appellent leur bienveillance sur ce poëme, dont on regrette que le style latin soit souvent dénaturé par la nécessité où s'est trouvé l'auteur de *latiniser* beaucoup de noms propres, qui deviennent ainsi presque barbares. B. J.

351. — *Verhandelingen van de maatschappy der nederlandsche letterkunde te Leyden.* — Mémoires de la Société de littérature néerlandaise de Leyde. T. III; 2e partie. Leyde, 1824, imprimerie de Haak et compagnie. In-8°.

Cette compagnie savante s'est fait distinguer dans la république des lettres; depuis quelque tems surtout, ses travaux sont devenus de plus en plus intéressans. On doit regretter que ses actes soient publiés dans un idiome qui, nonobstant sa richesse et ses beautés, est si peu connu hors des provinces hollandaises. — Le volume que nous annonçons comprend deux mémoires, dont l'un est de M. le chevalier RAEPSAET, conseiller d'état, et l'autre de M. WESTENDORP, ministre de l'Eglise réformée. Le premier traite des communes des Pays-Bas. M. Raepsaet y examine les raisons qui ont donné lieu à

l'établissement des communes; ensuite il parle de l'époque et du but de leur institution; de leurs droits; des obstacles que cette institution a rencontrés; de l'autorité qui les a créées, etc. Ce travail demandait de grandes recherches, qui auraient rebuté tout autre écrivain. L'auteur a beaucoup puisé à diverses sources, et son mémoire se distingue par une sage érudition; il a réuni une foule de matériaux précieux qui étaient épars; et l'on ne saurait lui contester le mérite d'avoir rendu un service réel à l'histoire de son pays. — Le second mémoire, dû à M. Westendorp, traite de l'écriture runique. Des détails curieux sur cette écriture, à laquelle les Égyptiens, les Hébreux, les Arabes, les Grecs, etc., attribuaient un pouvoir magique et surnaturel, et qui a occupé un grand nombre d'antiquaires, sont consignés dans la seconde édition du vieil ouvrage de Wormius : *Antiquitates Daniæ, etc.*; dans le mémoire d'Ihre : *De Runarum antiquitate*, et dans l'intéressant traité de Runes allemandes (*Ueber deutsche Runen*), publié en 1821, à Göttingue, par M. Grimm. Mais le mémoire de M. Westendorp n'est pas superflu; ses recherches et ses réflexions, exposées dans un cadre étroit, et suivies d'un tableau contenant les différentes sortes de runes, offrent un véritable intérêt; et peut-être ceux qui lisent le hollandais préfèreront cette dissertation à tout ce que l'on a écrit sur ce sujet. L'auteur croit, et nous partageons son opinion, que les lettres runiques ne tirent pas leur origine des Goths, comme le prétendent quelques savans, notamment M. Brynjulf dans sa brochure : *Periculum runologicum, sive de runarum origine;* car elles n'expriment nullement les sons de la langue gothique. M. Westendorp, en citant les peuples chez lesquels on s'est servi des lettres runiques, fait observer qu'elles étaient devenues générales en Espagne, où on les distinguait en *lettres turdétaniques* et en *celtibériques*. On sait qu'en 1115 le concile de Tolède, dans le délire de sa sainte ignorance et de son sanguinaire fanatisme, les frappa d'anathème et en défendit l'usage.

DE KIRCKHOFF.

352. — *Beknopte Geschiedenis der koninklyke Academie van schoone Kunsten te Antwerpen.* — Histoire abrégée de l'Académie royale des beaux-arts d'Anvers; par le chevalier *J.-R.-L.* DE KIRCKHOFF, D.-M. *Seconde édition.* Anvers, 1824; imprimerie de Janssens. In-8°.

Tous les journaux des pays-Bas se sont accordés à faire l'éloge de cette brochure, dont la première édition a été promptement épuisée. Celle que nous annonçons est augmentée de notes. M.

353. — * *Messager des sciences et des arts*, recueil publié par la Sc-

ciété, royale des Beaux-Arts et des Lettres, et par la *Société d'Agriculture et de Botanique de Gand.* Gand, 1824; De Gœsin Verhaeghe.

M. L. De Bast est le rédacteur de ce recueil, où l'on trouve des articles remarquables par l'exactitude ou la nouveauté des recherches, mais où malheureusement la critique est quelquefois un peu prodigue d'éloges. Louer à outrance des productions médiocres, et même détestables, accorder à de simples brochures des honneurs que n'obtiennent pas des compositions étendues, c'est compromettre notre goût aux yeux des étrangers. On regrette aussi que le *Messager* soit si lent dans sa marche, et que les livraisons, au lieu d'être délivrées chaque mois aux souscripteurs, ne leur soient adressées que deux ou trois mois après l'époque fixée pour leur publication. Ces regrets seraient moins vifs, si l'on portait moins d'intérêt à l'entreprise de M. De Bast, qui devrait en outre agrandir son cadre et mettre plus d'ordre et de suite dans les matières dont il s'occupe. Le *Messager* est le seul ouvrage périodique ouvert, dans nos provinces méridionales, à la correspondance des savans. Sans exiger qu'il abandonne sa gravité, nous lui conseillerons de prendre un peu de la finesse enjouée de la *Sentinelle*, petit journal spécialement consacré aux théâtres. MM. Garnier et Quételet avaient annoncé une *Correspondance mathématique :* ils n'ont point encore donné suite à ce projet si digne d'être encouragé. De Reiffenberg.

LIVRES FRANÇAIS.

Sciences physiques et naturelles.

354. — * *Anatomie de l'homme*, ou Description et figures lithographiées de toutes les parties du corps humain; par *Jules* Cloquet; publiée par *C.* de Lasteyrie, éditeur. Vingt-unième livraison. Paris 1824; lithographie de C. de Lasteyrie, rue Saint-Marc, n° 8. 1 cahier in folio; prix 9 fr. par livraison. (Voy. *Rev. Enc.*; t. xx, p. 613.)

355. — *Lettre de Louis-Jacques* Bégin, D.-M., *à François-Joseph-Victor* Broussais. Paris, 28 décembre 1824. In-8° de 45 pages.

« C'est un fragment de l'histoire de la médecine à l'époque actuelle que je prétends tracer. » Voilà ce que l'auteur dit (p. 6). Mais si l'histoire d'une science devait s'occuper de pareils détails, elle perdrait bientôt de son importance et de son utilité. M. Bégin a rendu compte, dans son journal de Médecine, de l'ouvrage intitulé : *Catéchisme de la médecine physiologique;* un article inséré

dans le journal dont M. Broussais est rédacteur principal relève d'une manière peu mesurée la critique qu'en avait faite M. Bégin. Celui-ci reprend la plume pour se plaindre des formes peu décentes qu'a toujours employées, en parlant de ses confrères, quels qu'ils fussent, le fondateur de la médecine physiologique. Toute la brochure roule sur ce point. Il faut espérer, pour l'honneur de l'époque actuelle, que de semblables écrits ne passeront pas à la postérité. R.

356. — *Cours d'hippiatrique*, comprenant des notions sur la charpente osseuse du cheval, la description de toutes ses parties extérieures, les beautés et les défectuosités naturelles ou accidentelles dont elles sont susceptibles, suivies des précautions que cet animal exige pour la conservation de sa santé, et de principes raisonnés sur la ferrure; à l'usage de MM. les pages du Roi; ouvrage utile aux officiers de cavalerie, et à toutes les personnes qui s'occupent des chevaux; par M. Valois, vétérinaire des écuries du Roi à Versailles, professeur d'équitation des pages de S. M. *Seconde édition.* Paris, 1825; Mme Huzard. Petit in-8° de 320 p.; prix 3 fr. 50 c. et 4 fr. 25 c.

L'enseignement de l'hippiatrique aux pages du Roi semble être une innovation établie par l'esprit du siècle, démon subtil qui trouve le secret de se glisser partout, d'inspirer et de diriger même ceux qui s'attachent à le combattre. En effet, les beaux tems vers lesquels nous rétrogradons ne nous ont transmis aucune tradition de cette manière d'instruire de jeunes gentilshommes. A la cour de Louis XIV, on n'en eût peut-être pas pas trouvé un seul qui fût en état de seller un cheval. (Voyez les mémoires de cette époque.) Voudrait-on nous ramener aux mœurs patriarcales? et verra-t-on quelque jour les fils des rois conduire eux-mêmes leurs troupeaux et soigner leurs chevaux? Si les gentilshommes d'aujourd'hui sentent le besoin d'apprendre, et ne dédaignent aucune des connaissances abandonnées jadis aux roturiers, qu'ils y prennent bien garde! l'esprit du siècle s'empare de leur intelligence, et bientôt il maîtrisera toutes leurs facultés. Alors, rien ne pourra demeurer stationnaire; un mouvement uniforme, une tendance unique et des efforts bien concertés amèneront rapidement ce que l'on nomme *perfectionnement social*, parce que c'est un état conforme au but de la société, aux vœux et aux besoins de tous ses membres. Mais cet état n'est pas ce qui est, ni ce qui fut, et les sages de notre tems s'opposent de tout leur pouvoir à ce qu'il vienne jamais. Ils ne réussiront qu'à reculer plus ou moins ce tems de bien-être général, si l'instruction continue à se répandre : et, quoiqu'en apparence il n'y ait dans les doctrines

d'*hippiatrique* rien de contraire aux dogmes du *privilége*, cependant ces doctrines sont des vérités, des connaissances, et à ce titre, elles devraient être suspectes.—L'ouvrage de M. Valois n'est pas un traité complet; l'auteur a dû se borner aux notions les plus usuelles, les plus faciles à apprendre et à retenir : il a senti que les convenances lui imposaient l'obligation d'être superficiel; mais ce qu'il lui était permis de dire, il l'a disposé avec beaucoup d'ordre, et il en a fait un livre utile. On peut dire cependant qu'il a traité à fond ce qui concerne la ferrure des chevaux, dans ce qu'il intitule modestement: *Abrégé des principes théoriques* de cette partie de l'art du maréchal. Cette seule partie d'un seul art enrichit le Dictionnaire technologique d'un si grand nombre de termes, que leur simple et brève explication n'exige pas moins qu'une trentaine de pages. On dit que la langue arabe, si bien pourvue d'expressions relatives aux chevaux, exprime par un seul mot une somme d'idées dont le développement serait, en quelque sorte, un chapitre d'un traité d'hippiatrique : que seraient donc nos ouvrages en un petit volume comparés à ceux que les Arabes seraient en état de rédiger? Le savoir est immense et la vie est courte (*ars longa*, *vita brevis*). Sachons nous borner, et sur plusieurs divisions des connaissances humaines, contentons-nous d'abrégés tels que le *Cours d'hippiatrique* de M. Valois.

357. — * *Instructions et observations sur les maladies des animaux domestiques*, avec les moyens de les guérir, de les conserver en santé, de les multiplier, de les élever avec avantage, et de n'être point trompé dans leur achat. (On y a joint l'*Analyse des ouvrages anciens et modernes, écrits sur cette science.*) Ouvrage formant les *Annales de l'art vétérinaire;* nécessaire aux cultivateurs, propriétaires, vétérinaires, maréchaux, etc.; rédigé et publié par MM. Chabert, Flandrin et Huzard. *Troisième édition*, corrigée et augmentée. Paris, 1824; Mme Huzard. In-8° de 484 p., avec une planche; prix 4 fr. 50 c. et 6 fr.

Le premier volume de cet important recueil a paru sous le titre d'*Almanach vétérinaire*, et il est à sa *quatrième édition :* les autres ont été aussi réimprimés, avec des additions à chaque nouvelle édition. Ce volume ne met pas encore au courant des connaissances acquises sur l'art vétérinaire, si l'on suppose que chaque année lui a payé son tribut, et que ses progrès sont toujours en raison du tems et du nombre des écrits dont il est le sujet. On peut en juger par l'*Analyse raisonnée, historique et critique des ouvrages sur l'art vétérinaire.* Parmi les onze ouvrages analysés, neuf sont relatifs à l'organisation des écoles vétérinaires, et parurent au tems de la République. Les mé-

moires contenus dans ce volume sont aussi de la même époque, et quelques-uns remontent encore plus haut. Ainsi, la collection de ces documens précieux composera véritablement les Annales de l'art vétérinaire. Les rédacteurs n'omettent rien de ce qui peut les rendre instructives; outre les noms des rédacteurs actuels auxquels la confiance publique est justement acquise, on se plaît à trouver ceux de Vicq-d'Azir et de Tenon, qui ne pensèrent point que la noble profession de médecin les mît au-dessus des recherches relatives aux maladies des animaux. On doit au premier un Mémoire sur les effets réels de l'inoculation du virus contagieux, dans certaines maladies épizootiques, et au second, des Observations sur l'engrais des bêtes à cornes, des moutons et des cochons, dans les départemens voisins des Pyrénées.

358. — *L'Art de lever les plans, du lavis et du nivellement, enseigné en 20 leçons, sans le secours des mathématiques;* ouvrage mis à la portée de toutes les classes de la société, et indispensable aux instituteurs, arpenteurs, géomètres, propriétaires ruraux; par Thiollet, professeur aux écoles d'artillerie. Paris, 1825; Audin, quai des Augustins. In-12 de 368 pages avec 16 planches; prix 7 fr.

L'auteur de cet ouvrage, voulant épargner à ses lecteurs les difficultés des démonstrations mathématiques, a dû se borner à exposer les opérations sur le terrain, le tracé sur le papier et les règles de calcul. En suivant exactement ses préceptes, on peut en effet réussir à lever un plan, niveler, tracer correctement un dessin; mais, si l'on est totalement dépourvu de théorie; si l'œil et la main font tout le travail sans la participation de l'intelligence, on ne peut garantir la justesse du résultat, ni la constater par une vérification. Cet inconvénient des méthodes purement pratiques est assez grave; cependant, on est quelquefois dans l'impossibilité d'en enseigner ou d'en apprendre d'autres; et par conséquent, les ouvrages tels que celui-ci ne sont pas sans utilité.

359. — *Considérations sur la défense des états, d'après le système militaire actuel de l'Europe;* par l'auteur *des Applications du principe des vitesses virtuelles à la poussée des terres et des voûtes.* Paris, 1824; Dondey-Dupré; Bachelier. In-4° de 84 pages; prix 3 fr.

L'auteur de ce mémoire commence par discuter les principes généraux pour la défense d'un état, établis par Cormontaingne, célèbre ingénieur auquel la place de Metz doit ses meilleures fortifications. Cet habile officier avait peut-être considéré l'art de la guerre sous un point de vue trop particulier, et d'ailleurs il n'était éclairé que par sa propre expérience et par les leçons de l'histoire

jusqu'à son tems; aujourd'hui, l'immensité des moyens développés dans l'attaque exige d'autres dispositions de défense, et le passé, dont nous pouvons tirer une instruction profitable, ne s'étend guère au delà de ce siècle. D'après l'état actuel de l'art militaire et de la force des armées européennes, l'auteur, officier du génie, examine ce que doivent être maintenant les fortifications des places, comment on peut déterminer leur position, et pourvoir, dans chaque état, à la sûreté de la capitale. On pense bien qu'il compte peu sur les places fortes de l'extrême frontière, et qu'il ne propose ni d'en construire de nouvelles, ni même de conserver toutes celles qui existent; mais il accorde peut-être encore trop de confiance à la fortification, telle que Vauban et Cormontaigne l'ont enseignée et pratiquée. Qui peut assurer que les progrès de l'art militaire ne parviendront pas à rendre inutiles les préceptes de ces grands ingénieurs? Dans la campagne qui décida du sort de la France, de 1813 à 1814, on ne vit que deux siéges entrepris sans but militaire, peu honorables pour les chefs qui les dirigèrent, et qui ne servirent qu'à donner à la bravoure française l'occasion de se montrer avec éclat. C'est de la bonne organisation des milices, de l'esprit public, du progrès des arts, et d'une disposition bien conçue des ressources publiques et privées que dépend aujourd'hui la sûreté des états. A l'exception de la Russie, aucune contrée de l'Europe ne peut être garantie d'une invasion, si ce n'est par d'excellentes milices pleines du sentiment de leurs devoirs envers la patrie. Quant aux ouvrages de fortification, les recherches relatives à leur forme et à leur emplacement ne sont pas les premières dont on ait à s'occuper. Si l'on se borne à fortifier quelques points, les armées d'invasion pourront toujours les négliger. C'est en multipliant les obstacles naturels que l'on parviendra le plus sûrement à retarder la marche de l'ennemi, et à l'arrêter. Un système de haies, de fossés, de plantations et de constructions, de chemins faciles à couper, etc., ne serait-il pas une fortification continue depuis la frontière jusqu'au centre de l'état? La fortification ordinaire a l'inconvénient de n'être appropriée qu'à des moyens connus d'attaque et de défense, et de ne se prêter que très-difficilement aux variations de ces moyens. Une place forte construite actuellement sera bientôt en arrière des progrès de la guerre des siéges, et, de bonne qu'elle était, deviendra médiocre ou mauvaise. L'auteur lui-même propose, pour l'artillerie de place, des changemens qui tendent à rendre plus facile l'emploi du canon dans les casemates. On bâtit

pour des siècles, et l'ouvrage le mieux fait et le plus dispendieux deviendra peut-être inutile au bout de dix ans. Il est bien à désirer que les méditations de nos officiers prennent un autre cours, et qu'elles ne s'arrêtent point aux objets secondaires. Les plus hautes questions sont maintenant à l'ordre du jour : pourrait-on se passer d'armées permanentes? quelle est la meilleure organisation de la force publique? et quels sont les vrais élémens de cette force? comment peut-elle exercer son action pour le plus grand avantage de la société, etc.? Les réponses à ces questions supposent d'autres recherches préalables; car tout se tient, dans les sciences, comme dans la nature. Malheureusement, on s'occupe trop peu des idées d'ensemble; on ne jette les yeux qu'autour de soi, à peu de distance; on ne découvre que des vérités de détail, et d'une utilité circonscrite : les vérités générales échappent, et le bien qu'elles auraient fait n'est pas encore à notre portée. Ce mémoire contient certainement des vérités de détail; mais l'auteur n'a pas suivi la route qui l'aurait conduit à des observations d'une plus haute importance. F.

360.—* *Traité élémentaire d'artillerie*, à l'usage des militaires de toutes les armes; par *E.* Decker, capitaine au corps royal d'état-major prussien, et professeur de première classe à l'École d'artillerie et du génie de Berlin; traduit de l'allemand, avec des notes et des additions relatives à l'artillerie française; par *J.* Ravichio de Peretsdorf, ancien colonel d'artillerie, etc., auteur du *Traité de pyrotechnie militaire* (1), et *A. P. F.* Nancy, capitaine d'artillerie, etc. 1 fort vol. in-8°; prix 10 fr.

L'ouvrage publié par MM. Ravichio et Nancy n'est pas une simple traduction de l'ouvrage, bien connu et justement estimé, publié à Berlin, en 1816, par M. *Decker;* quelques développemens nécessaires, et surtout des notes étudiées et très-instructives font de cette traduction un ouvrage en quelque sorte nouveau et parfaitement approprié à l'usage des militaires français. Ce livre n'est pas seulement utile aux officiers d'artillerie; c'est un manuel désormais indispensable aux officiers de toutes armes qui veulent étudier le grand art de la guerre et le comprendre dans son ensemble. *Le Traité élémentaire d'artillerie* est divisé en trois livres consacrés : le premier, *au matériel d'artillerie;* le second, *à l'emploi de l'artillerie dans la guerre de campagne*, et le troisième, *à l'emploi de l'artillerie dans la défense et dans l'attaque des places.* Dans le premier livre sont décrites sommairement la fabrication de la poudre, celle des

(1) Voy. *Rev. Enc.*, t. xxiv, p. 750.

bouches à feu, la construction des affûts et voitures, la confection des munitions et artifices de guerre; on y expose la théorie de la balistique; on y donne enfin des notions exactes, quoique abrégées, sur les différentes espèces de tir, sur le pointage, le recul, etc. Dans le second tome, sont exposées, avec plus de détails qu'on ne l'avait fait jusqu'à présent dans les différens ouvrages sur l'artillerie, l'organisation des équipages d'artillerie de campagne, la proportion à établir entre cette arme et les autres troupes, la tactique particulière de l'artillerie, et les règles qui doivent diriger ses mouvemens dans les différentes circonstances qui peuvent se présenter à la guerre, soit pour l'offensive, soit pour la défensive. Dans le troisième livre enfin, on fait connaître les devoirs et les fonctions des officiers d'artillerie employés à la défense et à l'attaque des places, depuis l'organisation de l'équipage de siége et l'armement de la place, jusqu'à sa prise ou à la levée du siége. Un style clair et facile, des explications précises, suffisantes, et des exemples pris dans l'histoire des dernières guerres, rendent ce traité très-facile à comprendre et très-instructif. A. V.

361 — * *Voyage de découvertes aux Terres australes*, fait par ordre du gouvernement, sur les corvettes *le Géographe*, *le Naturaliste*, et la goëlette *le Casuarina*, pendant les années 1800, 1801, 1802, 1803, 1804; rédigé par PÉRON, et continué par M. *Louis* DE FREYCINET. *Seconde édition*, revue, corrigée et augmentée par M. *Louis* DE FREYCINET. T. IVe. Paris, 1825; Arthus Bertrand. Prix des 4 vol. in-8°, avec un superbe atlas grand in-4° de 68 planches noires ou coloriées, dessinées et gravées par les meilleurs artistes, 72 fr.

362. — * *Cartes cosmographiques élémentaires*, inventées et dessinées par *Sigismond* VISCONTI, gravées par *A.* GIANNI; 6 feuilles, chacune de 26 pouces 9 lignes sur 20 pouces. Paris, Vilquin, marchand d'estampes et de cartes géographiques, grande cour du Palais-Royal, n° 20; prix, en noir, 12 fr.; coloriées, 24 fr.

Les philosophes qui ont voulu expliquer l'origine des connaissances humaines font l'Astronomie fille de la Paresse, et la Géométrie fille de l'Intérêt. L'infortuné Bailly, l'historien élégant et profond de la première de ces sciences, aussi ancienne que le monde, s'exprime sur son origine d'une manière plus digne de son objet: « Le premier berger, dit-il, qui, élevant ses regards vers la voûte céleste, désira de connaître le nombre et le mouvement des astres, fut le premier inventeur de l'astronomie. » — A l'aide de cette science, dont le temple est l'univers, le navigateur parcourt le globe

à travers les solitudes des mers. Liée étroitement à l'astronomie par des ressorts intimes et indispensables, la géographie lui doit la perfection de ses cartes, le commerce ses accroissemens et sa splendeur. Si elle est le guide de l'histoire, en aidant à dissiper les ténèbres de la chronologie, la civilisation lui est également redevable d'avoir anéanti l'astrologie judiciaire et les idées superstitieuses sur les éclipses et les comètes, qui ne viennent plus effrayer le genre humain et annoncer de prétendus malheurs. — Les sublimes théories qui sont dues aux génies de Copernic, de Galilée, de Kepler et de Newton, et qui furent confirmées par l'*observation*, révélèrent le véritable système du monde, qu'il importe, non-seulement de mettre à la portée des personnes peu versées dans les mathématiques, mais encore d'introduire dans les premiers degrés de l'enseignement public. Les excellens ouvrages publiés en 1805 et en 1812, par des savans très-distingués, ont en partie atteint ce but; mais il reste beaucoup à faire pour atteindre le second, qui serait de démontrer en quelque sorte tout aux yeux, sans néanmoins avoir recours aux machines uranographiques plus ou moins ingénieuses, plus ou moins compliquées, de MM. Rouy, Jambon, Duburault, etc, toujours embarrassantes, en ce qu'elles ne peuvent être facilement transportées, qu'elles occupent un assez grand espace, et que leur prix élevé les empêche d'être d'un usage général pour l'enseignement. Frappé de ces inconvéniens, M. Sigismond Visconti, l'un des collaborateurs des *Chefs-d'œuvre des théâtres étrangers*, fils du célèbre antiquaire de ce nom, qui fut la gloire des deux Académies des beaux-arts et des inscriptions et belles-lettres, a conçu l'idée de rendre sensible aux yeux notre système solaire et ses principaux phénomènes, par la seule inspection des figures, en le donnant en *six cartes cosmographiques élémentaires*. — La première représente le soleil au milieu du système planétaire : Mercure, Vénus, la Terre, Mars, Vesta, Junon, Cérès, Pallas, Jupiter, Saturne, Uranus, sont figurés avec leurs satellites. — Au bas de cette feuille sont des indications qui font connaître les noms et les signes des planètes, la durée de leurs révolutions et de leurs rotations sidérales en jours et millièmes de jours, leurs distances moyennes du soleil, leurs diamètres et leurs masses. — La deuxième, ou représentation *de l'orbite de la révolution annuelle de la terre autour du soleil, avec l'indication des saisons*, explique comment se forment les saisons. Des notes relatives aux figures expliquent les différentes situations de la terre relativement au soleil, et les circonstances du périgée, des équinoxes d'automne et

de printems, et des solstices d'hiver et d'été. — La troisième, ou *phases de la lune*, donne, 1° la terre vue par le pôle septentrional de l'écliptique; 2° la lune représentée dans huit positions différentes, qu'elle parcourt successivement. — La quatrième a pour objet les *éclipses de soleil et de lune;* elle représente : 1° le soleil; 2° la terre vue dans la même position que dans la carte n° 2; 3° la lune en conjonction directe avec le soleil, ou dans la syzygie; 4° l'ombre de la lune, qui donne lieu à l'éclipse de lune. — La cinquième, ou l'explication du *flux et reflux*, représente, 1° le soleil; 2° la lune dans la syzygie; 3° la coupe de la terre prise sur le méridien de l'Isle de Fer, avec les principales terres qui s'élèvent au-dessus de la surface de la mer; 4° elle indique le point de la plus haute mer ou renflement de ses eaux, causé par l'attraction de la lune et par celle du soleil; 5° autre renflement de ses eaux, attribué aux mêmes causes, et qui a lieu à 180 degrés de distance du premier, sur le point diamétralement opposé; 6° point de la plus basse mer à la distance de 90 degrés de la plus haute; 7° vue perspective de l'orbite de la lune; 8° vue perspective d'une partie de l'orbite de la terre. — La sixième et dernière carte donne la *coupe de la terre prise sur l'équateur, et vue du côté du pôle arctique*. Cette coupe se distingue, 1° par la distribution en couches régulières et concentriques, qui (en s'en rapportant toutefois au système conjectural de Buffon) composent la matière intérieure de notre globe; 2° par l'indication des terres qui s'élèvent sur la surface des mers. — Ces six cartes donnent une idée claire des principaux phénomènes du système du monde. Destinées à l'enseignement élémentaire, elles sont dressées sur une assez grande échelle, et parfaitement traitées. Elles sont gravées par M. A. Gianni, au moyen d'un procédé tout particulier imitant le *pointillé roulette* dans sa perfection, dont il est l'inventeur. Les exemplaires en couleur sont lavés et coloriés avec autant de netteté que de soins et de goût. SUBUR-MERLIN.

363. — *Nécessaire parisien*, contenant un *Dictionnaire complet des rues de Paris;* par MM. J. HARDIVILLIERS. Paris, 1825; Éverat. 1 vol. in-12 de IX et 220 pag.; prix 2 fr. 50 c.

Voici un nouveau livre destiné à guider les étrangers dans Paris. Composé en grande partie de la liste des rues, impasses et passages de cette ville, des lieux où ils commencent et aboutissent, du nombre de numéros que l'on y compte, il offre un moyen simple et facile de se rendre sur un point quelconque de Paris, sans être obligé de demander son chemin. Le tableau des édifices publics dont on

a le plus souvent besoin de connaître l'emplacement, comme les hôtels des mairies, les tribunaux de paix, les églises, etc., ajoute aux avantages de ce livre, dans lequel on n'a rien négligé pour faciliter les recherches. B. J.

Sciences religieuses, morales, politiques et historiques.

364. — * *Examen du huitième chapitre* (IVe livre) *du Contrat social de J.-J. Rousseau, intitulé : De la Religion civile;* par M. le comte LANJUINAIS, pair de France. Paris, 1825 ; imprimerie de Rignoux. In-8°.

Dans cet ouvrage, célèbre où Rousseau réunit au plus haut degré la profondeur du génie philosophique, les saillies et souvent les erreurs de l'esprit paradoxal, il est peu de passages plus dignes de l'attention des esprits éclairés que le 8e chapitre de son 4e livre. Après avoir attaqué avec son éloquence ordinaire les excès de l'intolérance et les fureurs des persécutions, devenu intolérant lui-même, prêt à devenir même persécuteur par une conséquence inévitable de son système (devant laquelle il eût reculé sans doute, s'il eût pu l'apercevoir au milieu des sophismes captieux qui l'y conduisent), il en vient à bannir tous les cultes réunis sous les noms de *religion du prêtre* et de *religion du citoyen*, pour ne reconnaître qu'un culte unique, la *religion de l'homme* ou le christianisme, *non pas celui d'aujourd'hui*, mais le christianisme *pur et simple de l'Évangile*, borné au culte intérieur, sans prêtres, sans autels, sans sacrifice. Il y a trente-cinq ans, lorsque la société agitée par l'influence récente et immédiate de nos hardis penseurs du dernier siècle, consacrait par la sanction de la puissance législative les grandes vérités qu'ils avaient rendues populaires, un savant illustre, M. Daunou, fit paraître dans le *Journal encyclopédique de Bouillon* (mois de février et mars 1790) des réflexions sur ce fameux chapitre. Suivant dans sa marche le philosophe de Genève, il réfuta, avec une logique sûre et une précision lumineuse, les reproches adressés au christianisme, et prouva que, s'il ne peut être une *religion civile dans le sens de Rousseau*, il peut, sans blesser les principes sacrés de la tolérance, être la *religion publique*. M. Lanjuinais vient de livrer une nouvelle attaque à l'auteur du Contrat social; et, s'il a suivi dans son ouvrage une marche moins méthodique, s'il a mis dans son style moins de précision que son premier adversaire, il y a répandu la chaleur et l'énergie d'un chrétien qui défend une croyance qu'il chérit. Dans les quatre sec-

tions de sa brochure, il combat successivement *les erreurs historiques, morales, religieuses et politiques* de son antagoniste. Nous indiquerons, comme un des passages les plus remarquables, celui où il prouve par le raisonnement et par les faits que le vrai chrétien n'est pas un citoyen inutile; que, si la patrie céleste a ses premiers désirs, il n'est pas indifférent au bonheur et aux revers de la cité terrestre; que combattre et mourir pour son propre pays est aussi un précepte de l'*Évangile pur et simple*, confirmé dans tous les siècles par d'innombrables exemples. On reconnaît par tout dans cet ouvrage une science étendue, un amour éclairé de la véritable tolérance, et la franchise austère d'un caractère ennemi de toutes les injustices, adversaire irréconciliable de toutes les oppressions. A. T.

365. — *Leçons religieuses et morales*, suivies d'un Plan de conduite pour les jeunes personnes, par Mme Blondel, institutrice pensionnée du Roi; ouvrage présenté à S. A. R. Mademoiselle. Paris, 1825; l'auteur, rue de l'Égoût, n° 19, près la Place Royale, et Dondey-Dupré père et fils, imp.-lib. In-18, papier fin satiné; prix 2 fr.

Heureux qui peut à la fois contribuer à former l'esprit et le cœur des jeunes personnes; Mme veuve Blondel a parfaitement atteint ce double but. Sa douce et simple éloquence, en harmonie avec les pensées de ses jeunes élèves, leur offre des leçons religieuses et morales, et des modèles d'une diction élégante et pure. Mme veuve Blondel a rendu à l'éducation un véritable service qui doit lui mériter la reconnaissance des mères de famille. Z.

366. — * *Essai sur l'Éducation des Femmes*, par Mme la comtesse de Rémusat. Paris, 1824; Ladvocat. 1 vol. in-8°; prix 7 fr.

« On s'est beaucoup occupé des femmes, en France; des livres de tous genres y ont été composés en leur honneur, pour leur instruction ou pour leur amusement. Dans aucun pays, elles n'ont paru aussi heureuses; dans aucun, elles n'ont été aussi puissantes. Cependant, à considérer la manière dont on a parlé d'elles, l'éducation qu'on leur donne, la situation qu'on leur laisse ou qu'on leur impose dans la société, il semble qu'en France, non plus qu'ailleurs, justice ne leur a pas été rendue.... Le tems des exagérations est passé; on veut aujourd'hui connaître ce qui est, et nul ne se paie de ce qui se dit... Nous voyons tous les objets de la pensée successivement soumis à un nouvel examen. L'homme lui-même renonce à se supposer, il s'observe; une femme ne pourrait-elle imiter cet exemple? Ne lui serait-il pas permis de s'étudier elle-même, d'interroger son expérience et sa nature pour connaître les carac-

tères, les facultés, les droits de ses pareilles, pour établir enfin, plus nettement qu'on ne l'a fait encore, ce que sont les femmes, et ce qu'il semble qu'elles pourraient devenir. » (*Chap.* Ier, *p.* 1, 2, 3.) — Cette citation fera connaître toute l'importance du travail qui occupait Mme de Rémusat, lorsqu'une mort imprévue est venue la frapper. La position de l'auteur, la justesse de son esprit, la variété de ses connaissances, l'élévation de ses sentimens, tout lui donnait le droit d'aborder une telle matière, tout lui fournissait les moyens de l'approfondir : un plein succès a couronné cette honorable entreprise. — Amenée par la nature même de son sujet à discuter les plus hautes questions de la vie sociale, elle considère les femmes aux différentes époques de l'histoire, comme aux diverses périodes de leur existence privée, et de ces études comparatives elle tire ses principes d'éducation. — Si l'on veut prendre une idée sommaire de la *moralité* de l'ouvrage, il faut lire l'excellent chapitre intitulé : *De la destinée prochaine des femmes;* c'est là que se trouvent ces lignes remarquables : « ... On doit donc regarder la qualité de *citoyen* comme le vrai mobile de l'existence sociale de l'homme. La destinée d'une femme est à son tour comprise dans ces deux titres non moins nobles, *épouse et mère d'un citoyen.* Si, en cette qualité, l'opinion publique lui accorde toute la considération qu'elle a droit d'inspirer, si son éducation est dirigée vers les moyens de l'obtenir, elle n'aura plus à se plaindre de son partage sur la terre. » — Nous aimerons à revenir sur cette importante production; elle place Mme de Rémusat bien haut dans l'estime et dans la mémoire de tous ceux qui s'intéressent au bonheur et à la dignité des femmes.

Camille PAGANEL.

367. — * *Paradoxes de Condillac. Discours sur la langue du raisonnement*, par M. LAROMIGUIÈRE, professeur de philosophie à la Faculté des lettres de Paris. *Nouvelle édition*, Paris, 1825; Brunot-Labbe. 1 vol. in-18; prix 2 fr. 50 c. et 3 fr.

La doctrine philosophique de Condillac jouissait en France du plus grand crédit, vers la fin du siècle dernier. Dans les sociétés où l'on s'occupait avec intérêt d'idées ou de discussions métaphysiques, dans les écrits publiés sur cette matière, on vantait, par-dessus tout, la *méthode analytique*, comme moyen infaillible de parvenir à la connaissance de la vérité. On préconisait les avantages de ce qu'on appelait, pour chaque science, une *langue bien faite;* on s'attachait à démontrer que faire ou perfectionner la langue, c'était faire ou perfectionner la science elle-même; en un mot, on regardait Condillac comme le meilleur guide que l'on pût suivre dans toutes

les parties des connaissances humaines qui se fondent sur le raisonnement. — Depuis une vingtaine d'années, la réputation de ce philosophe a prodigieusement baissé: l'invasion des théories de Kant, de ses contemporains et de ses successeurs, l'étude des ouvrages de Reid et de l'école écossaise, ont donné aux méditations des philosophes ou de ceux qui aspirent à le devenir, une direction toute différente. La science des facultés de l'âme, telle qu'elle a été enseignée par le philosophe français, frappée d'une sorte d'anathème, sous le nom de *Théorie de la Sensation*, a été l'objet de déclamations plus ou moins violentes, dans lesquelles on a affecté de la confondre avec les doctrines matérialistes, auxquelles on reproche de dégrader la nature de l'homme, en le faisant descendre au niveau des plus viles espèces d'animaux; et la philosophie de Locke lui-même, dont celle de Condillac n'est qu'une émanation ou une simplification, a partagé, à quelques égards, le discrédit où est tombé l'écrivain français. Cependant, Condillac n'a mérité peut-être

Ni cet excès d'honneur, ni cette indignité,

Si, d'un côté, ses partisans ou ses disciples ont quelquefois exagéré le mérite et l'utilité de ses observations sur la méthode et sur le langage, considéré comme instrument de la pensée, d'un autre côté, ses détracteurs ou ses adversaires, en croyant trouver dans sa doctrine une tendance matérialiste, en ont entièrement méconnu le principe et les conséquences les plus inévitables. Il ne faut que lire les premières pages du *Traité des sensations*, par exemple, pour se convaincre que sa proposition fondamentale conduit nécessairement à l'idéalisme le plus absolu. Aussi, Diderot, qui peut passer pour avoir professé le plus explicitement la doctrine opposée, remarque-t-il quelque part que Condillac aurait eu bien de la peine à réfuter les paradoxes de Berkeley sur la non-existence du monde matériel, au moins d'après les principes de sa philosophie, qui est absolument la même, quant au fond, que celle de l'évêque de Cloyne. — M. Laromiguière ne s'est donc pas laissé imposer par la défaveur dont on a cherché à flétrir, dans ces derniers tems, un écrivain dont les ouvrages ont été incontestablement fort utiles aux progrès de la raison, et de la philosophie dans notre patrie. Il oppose (et certes il en a acquis le droit) son jugement et son suffrage à des préventions qui lui semblent injustes. Il choisit, dans le dernier ouvrage auquel ait travaillé Condillac (*la Langue des Calculs*, publiés après sa mort), les propositions de sa doctrine logique qui ont le plus excité de surprise, ou, si l'on veut, de scandale : il les appuie

d'observations pleines de justesse, de réflexions pleines d'intérêt; et, à l'aide d'une dialectique ingénieuse et toujours claire, quoique fine, ou même quelquefois un peu subtile, il entreprend de prouver, ou du moins il expose les raisons qui le portent à croire qu'en effet, comme l'a avancé Condillac, dans toute question susceptible d'être résolue par le raisonnement, l'inconnu est dans le connu, et qu'il est la même chose que ce connu; qu'une science ne peut parvenir à un certain degré de perfection, qu'autant que la langue de cette science est bien faite, c'est-à-dire qu'autant que les mots qu'elle emploie ont tous des acceptions bien déterminées, et portent, dans leur composition ou dans leur application, l'empreinte de l'analogie qui rapproche et lie les idées ou les faits qu'ils sont destinés à exprimer. Cependant, M. Laromiguière ne veut pas qu'on le suppose partisan aveugle et exclusif de ces principes peut-être un peu trop absolus : « Il ne faudrait pas ici trop donner aux apparences (dit-il), et croire ma conviction toujours égale à l'assurance de mon discours. Souvent ma plume affirme, quand mon esprit est en suspens : et, si quelquefois l'expression de Condillac me paraît un peu forcée et aller au delà du vrai, alors je force encore cette expression, afin de rendre le paradoxe plus saillant, et l'erreur plus facile à renverser, si ce paradoxe renferme une erreur. On prouvera peut-être que l'opinion que j'embrasse, ou plutôt que j'expose, n'est qu'un tissu de sophismes; peut-être, au contraire, prouvera-t-on que la philosophie n'a rien enseigné de plus vrai : quoi qu'il arrive, mon objet est rempli, pourvu qu'on prouve. » — Nous avouerons, à notre tour, sans prétendre *prouver* que les propositions avancées par l'auteur soient de purs sophismes, qu'elles laissent encore dans l'esprit quelque incertitude. Il nous semble que, malgré l'art avec lequel il a défendu l'expression d'*identité partielle*, adoptée par Condillac, et quoiqu'on puisse l'admettre avec le sens qu'il lui donne, comme un pur langage de convention, la nécessité ou même l'utilité d'une pareille phraséologie n'est pas entièrement démontrée. Mais, ce qui nous paraît incontestable, c'est que ce petit ouvrage, de l'écrivain distingué à qui nous devons les *Leçons de Philosophie* (Voy. *Rev. Enc.*, t. XIV, p. 44), sera lu avec autant de profit que de plaisir par tous ceux qui ont le goût de ce genre de recherches; qu'ils y trouveront, comme dans l'ouvrage plus considérable que nous venons de citer, le modèle d'une perfection remarquable dans l'art d'écrire sur de pareilles matières; des vues à la fois ingénieuses et profondes, toujours présentées avec cet intérêt qui soutient l'attention sans la fatiguer, et avec cette clarté et cette facilité d'élocution

qu'on a trop souvent sujet de désirer dans les écrits qui ont été publiés dans ces derniers tems sur les questions philosophiques. U.

368. — * Traduction de l'*Essai sur la justice universelle*, ou *la source du droit*, de *Fr.* Bacon; avec des Notes extraites des meilleurs auteurs; par M. *S.* Tournier, avocat. Le texte est en regard. Paris, 1825; Antoine Bavoux. 1 vol. in-18; prix 2 fr. et 2 fr. 50 c.

Le nom de Bacon est trop connu de ceux qui se livrent à l'étude des sciences, pour que j'aie besoin de rappeler ici combien ses écrits ont contribué aux progrès de la philosophie dans le siècle qui vient de s'écouler. Je me bornerai donc à parler de la traduction de ce recueil d'aphorismes en matière de législation, où l'on trouve plus de choses dans un très-petit nombre de pages que dans tel volumineux et lourd in-folio que de graves docteurs admirent d'autant plus qu'ils le comprennent moins. La traduction de M. Tournier me semble avoir atteint le but qu'il s'est proposé, celui d'être utile à la jeunesse studieuse. Cette traduction est remarquable par son extrême correction : on y retrouve la précision de style qui appartient à l'aphorisme, et par laquelle se distingue le texte latin. Elle est accompagnée de notes, puisées aux meilleures sources, qui ajoutent un nouveau prix à l'ouvrage. Nous aurions voulu voir en plus grand nombre celles qui appartiennent en propre au traducteur. Elles sont pleines de sens; on en jugera par deux courtes citations : — « La constitution est la base de l'édifice social; si elle est mauvaise ou *mal observée*, que deviendra l'édifice?... » — « Ce n'est point assez d'éloigner le mal, il faut encore produire le bien; c'est là le type d'un bon gouvernement. » — Ces vérités ainsi exprimées sous la forme modeste de *notes*, sont elles-mêmes des aphorismes. — Puisque M. Tournier a reconnu l'utilité d'une nouvelle traduction de l'*Essai* de Bacon, il devait reconnaître aussi qu'il n'est pas moins utile de donner celle des divers textes latins qu'il rapporte dans ses notes; nous lui reprocherons de ne l'avoir pas fait. Nous lui reprocherons aussi de n'avoir pas traduit les excellentes notes dont notre savant confrère, M. Dupin, a enrichi cet ouvrage de l'illustre chancelier, dans l'édition qu'il en a donnée en 1822; nous l'inviterons à réparer cette omission dans une seconde édition, lorsqu'il fera réimprimer sa traduction, ce qui ne peut manquer d'arriver bientôt. Crivelli, *avocat.*

369. — * *Recueil général des anciennes lois françaises, depuis l'an 420 jusqu'en* 1789..., avec notes de concordance, table des matières et dissertations; par MM. Jourdan et de Crusy, avocats, et Isambert, avocat aux Conseils du Roi et à la Cour de cassation. T. VII

et VIII, comprenant les lois de 1401-1437. Paris, 1825; Belin Le Prieur et Verdière. 2 vol. in-8° d'environ 900 pages; prix 12 fr.

Cette importante collection se continue avec succès. En tête du tome VII, on lit une dissertation sur les institutions de la monarchie française à l'époque de Clovis. Les faits y sont rassemblés avec choix et discutés avec une grande érudition et une logique sûre. L.

370. — * *Collection complète des lois, décrets, ordonnances, règlemens et avis du Conseil d'état* de 1788 à 1824 inclusivement; par *J. B.* Duvergier, avocat à la Cour royale de Paris. T. V. Paris, 1825; Guyot et Scribe, éditeurs. 1 vol. in-8° de 459 pages d'impression; prix 7 fr.

Ce cinquième volume de la nouvelle collection des lois, publiée par MM. Guyot et Scribe, mérite tous les éloges que nous avons donnés aux premiers. (Voy. ci-dessus, p. 175.) Nous le recommandons aux jurisconsultes et à tous ceux qui veulent posséder dans leur bibliothèque une collection aussi complète qu'économique des lois françaises, depuis le commencement de la Révolution jusqu'à ce jour. A. T.

371. — *Traité de l'Absence et de ses effets;* par M. Birry, ancien jurisconsulte. Paris, 1824; Antoine Bavoux. 1 vol. in-8°; prix 5 fr. et 6 fr. 50 c.

Il n'existait, avant 1789, qu'un petit nombre de règles consacrées par la jurisprudence, sur l'absence et sur ses effets. On y adaptait certaines dispositions des lois romaines; mais cette matière ne faisait l'objet d'aucune loi spéciale. La législation intermédiaire avait commandé quelques mesures à prendre dans l'intérêt des absens; mais tout restait à faire en ce qui concernait l'administration de leurs biens, l'exercice de leurs droits éventuels, l'influence de l'absence relativement à la société conjugale et aux enfans nés du mariage. — Les auteurs du Code civil ont rempli cette importante lacune; un titre composé de quatre chapitres et de trente-deux articles y est consacré à cet objet. Cette partie de notre législation laisse peu de choses à désirer, malgré son peu d'étendue: elle a été complétée par la loi du 13 janvier 1817, uniquement relative aux militaires absens. Les désastres qui avaient fait refouler subitement dans les anciennes limites du territoire français nos armées, jusqu'alors victorieuses et conquérantes, révélèrent la nécessité de faire une classe particulière de ceux qui disparaissent au milieu des hasards de la guerre, sans qu'on puisse assigner une cause à leur disparition. — Cependant les lois, toutes claires qu'elles puissent être, et quel

que soit leur degré de perfection, ne laissent pas de présenter des difficultés dans leur application aux différens cas qu'elles n'ont pu prévoir; et c'est ici que commence une sorte d'arbitraire d'interprétation confiée aux lumières et à la sagesse des tribunaux. La jurisprudence des arrêts est, dans ces différens cas, le guide le plus sûr que l'on doive suivre; elle est toujours le complément nécessaire de la législation. — M. *Biret*, déjà avantageusement connu par ses nombreux et utiles travaux, a réuni, dans le volume que nous annonçons, tous les élémens qui composent notre droit actuel sur l'absence. Il en expose les principes avec autant de précision que de clarté; il explique le texte par la discussion qui eut lieu au Conseil d'état; il retrace avec soin les dispositions du petit nombre de lois intermédiaires auxquelles le Code civil n'a point dérogé, et qui sont encore observées; et il indique sous une forme analytique les questions importantes qui ont été soumises à la décision des cours sur cette matière entièrement neuve. Son livre présente un ensemble coordonné avec méthode, sur lequel il répand assez souvent les lumières d'une doctrine judicieuse et saine. Néanmoins, il est un reproche que nous nous croyons fondés à lui adresser : il apporte, en général, trop de laconisme dans sa manière de traiter les questions qu'il examine. Il ne suffit pas toujours d'indiquer les difficultés et de signaler succinctement les moyens à l'aide desquels elles peuvent être aplanies; il importe de donner un certain développement à la théorie systématique que l'on adopte; l'esprit du lecteur veut être convaincu par la force des raisons sur laquelle est fondée cette théorie. — Toutefois, nous ne pouvons nous empêcher de reconnaître que l'ouvrage, tel qu'il est, atteint le but que l'auteur s'est proposé; le succès mérité qu'il a obtenu ne peut qu'augmenter avec le tems.

CRIVELLI, *avocat*.

372. — *Plaidoyer de Me* DUPIN jeune *pour M.* BARBA, libraire-éditeur du roman de M. PIGAULT-LEBRUN, intitulé *M. de Roberville*; prononcé à l'audience solennelle de la Cour Royale de Paris, 15 janvier 1825, et recueilli par M. BRUYON, sténographe. Paris, 1825; Barba. In-8° de 50 pages. (Ne se vend pas.)

Dans un exorde plein d'adresse, l'orateur exprime sa surprise de ce qu'un livre qu'on avait laissé circuler pendant dix-huit ans, est tout à coup attaqué comme immoral par le ministère public : il espère démontrer d'abord que le livre ne renferme point le délit d'outrage aux bonnes mœurs, et que, dans tous les cas, le libraire est à l'abri de tout reproche. « Ainsi, deux thèses à soutenir, l'une

en faveur du *livre*, l'autre en faveur de l'*accusé;* la première tendant à prouver qu'il n'y a point de *délit*, la seconde ayant pour but d'établir qu'il n'y a point de *coupable*. Tel est le plan de cette plaidoirie. » La première partie appelait l'examen des conditions nécessaires pour constituer le délit prévu par la loi du 17 mai 1819. L'orateur, d'abord grave et serré quand il s'agit de les déterminer, se livre ensuite à une analyse aussi nette que rapide et intéressante du livre attaqué. Il s'attache partout à en faire ressortir des idées d'honneur, de probité, de bonne conduite : il prouve que ces conséquences ont toujours été dans l'esprit de l'auteur; et la fin malheureuse du héros lui fournit l'occasion de résumer ce qu'il pense du but de l'ouvrage, *c'est qu'il est éminemment moral.* Il glisse légèrement sur le style, dont on a fait un crime à M. Pigault; mais, en avouant qu'il aurait pu quelquefois adoucir l'expression, il ne croit pas qu'elle puisse devenir une cause d'accusation. — Quant aux tableaux et aux détails qui ont excité l'indignation du ministère public, les exemples de Phèdre et du Tartuffe sont plus que suffisans pour excuser l'auteur. — La seconde partie, où il fallait établir l'innocence et la bonne foi du libraire, était plus facile : M. Dupin y consacre seulement quelques pages; il rappelle les paroles de M. de Vatisménil, avocat-général, dans une affaire plus sérieuse que celle-ci, puisque c'était une affaire politique; et, de l'aveu de ce magistrat, que le libraire ne pouvait nullement être accusé pour le livre de M. de Pradt, il conclut que M. Barba est complètement innocent dans l'impression d'un roman dont la libre circulation pendant dix-huit ans le mettait d'ailleurs à l'abri de tout reproche. — M. Barba a fait précéder ce discours d'une courte préface, où il expose les motifs qui le lui ont fait publier. Ces motifs, très-honorables, sont qu'il ne veut pas même laisser peser sur lui l'idée d'avoir été mis en jugement pour un ouvrage contre les mœurs : il veut établir aux yeux du public sa parfaite innocence à cet égard, et il était assurément difficile d'y réussir mieux qu'en imprimant le plaidoyer de l'habile défenseur qu'il avait choisi.

B. J.

373. — *Élémens d'Économie publique et privée*, ou *Science de la valeur des choses, et de la richesse des individus et des nations;* par *L.-F.-G.* Decazaux. Paris, 1824; Mme Huzard; Toulouse, Douladoure. In-8° de 250 pages; prix 4 fr., et par la poste 5 fr.

Donner des élémens (c'est-à-dire tous les élémens) de l'économie politique, en un volume de 250 pages, annoncerait de hautes pré-

tentions. Pour réduire l'ouvrage de M. Decazaux à sa juste valeur, disons que c'est une brochure *sur l'économie politique*, où il y a quelques vues saines, d'excellentes intentions et une ignorance complète de certaines parties de la science; par exemple, de tout ce qui a rapport à la nature et aux fonctions des capitaux, et à la théorie des monnaies. L'auteur confond l'intérêt des capitaux et la valeur de l'argent, et il en conclut que, dans l'antiquité, quand l'intérêt était à cinq pour cent l'an, l'argent (métal) ne valait pas plus que dans les tems modernes, lorsque l'intérêt est au même taux de cinq pour cent. M. Decazaux est partisan de la *balance du commerce*, préjugé devenu tellement suranné, que les économistes politiques de l'Angleterre ne daignent plus le combattre, présumant que nul écrivain un peu instruit n'ose plus le soutenir. — On conçoit, d'après cela, que M. Decazaux combatte vivement les principes établis dans les écrits de M. J.-B. Say, *dont les doctrines*, dit-il, *sont aujourd'hui universellement répandues, et l'on peut ajouter, accréditées.* Notre célèbre économiste partage, au surplus, la réprobation de l'auteur, avec Adam Smith et avec M. de Tracy. Si l'écrit que nous annonçons tombe entre les mains de M. J.-B. Say, il devra être un peu confus de voir que les questions qu'il s'imaginait avoir réduites à leur plus simple expression, et qu'on jugeait dans toute l'Europe avoir été si nettement posées par lui, n'ont fait qu'accroître les doutes de M. Decazaux. Mais comment donne-t-on les élémens d'une science sur laquelle on n'a encore que des doutes? L*.

374. — *Sur le moyen de venir au secours de l'agriculture, réduite à vendre aujourd'hui son principal produit au-dessous des frais de culture.* Nancy, 1824-1825; Mme v^e Boutoux. Paris, Petit. Br. in-8° de 64 pages; prix 1 fr.

Cette brochure anonyme, dont le titre est un cri de détresse au nom des agriculteurs français, consiste en un projet d'association commerciale et commanditaire, pour former, par prévoyance, des réserves de blé indigène, suivant la méthode de M. Ternaux, et au moyen de prêts aux laboureurs à un intérêt modéré. P. E. L.

375. — * *Cours d'études sur l'administration militaire*, par *P. A.* Odier, *sous-intendant militaire, etc.*, tome III et V. Paris, 1824; Anselin et Pochard. 2 vol. in-8°; prix 7 fr. le volume.

Nous avons cru devoir attendre que la publication de cet ouvrage fût entièrement terminée pour lui consacrer une analyse, qui sera insérée dans l'un de nos prochains cahiers. Malheureusement, l'auteur vient d'être enlevé par une mort prématurée à ses travaux, à

son intéressante famille et à ses nombreux amis. L'ouvrage auquel il mettait la dernière main, peu de jours avant de mourir, lui survivra, comme un monument honorable pour sa mémoire, et comme un service important et durable rendu à tous ceux qui sont engagés dans la carrière difficile et ingrate de l'administration militaire.

M. A. J.

376. — *Album militaire.* Grenoble, 1824; Baratier frères. Paris, Anselin et Pochard. In-18; prix 4 fr. 50 c.; relié et fermé d'un porte-crayon, 6 fr. 50 c.; en maroquin, doré sur tranche, avec porte-crayon, 9 fr. 50 c.

Cet ouvrage offre à nos officiers un véritable *vade-mecum.* Il a pour but de les mettre à portée, quels que soient leur grade, leur arme, ou les fonctions dont ils peuvent être chargés, d'avoir constamment sous les yeux et de connaître avec facilité les dispositions principales qui régissent l'armée et déterminent les droits des militaires dans toutes les positions où ils se trouvent : recrutement et organisation, avancement, honneurs, rangs, prérogatives, peines et récompenses, traitement et allocations de toute nature, administration, revues et comptabilité. Outre la série complète des détails relatifs à ces divers objets, l'*Album militaire* contient un tableau comparatif des anciennes et des nouvelles mesures, suivi d'un calendrier républicain mis en concordance avec le calendrier grégorien. L'utilité de ce manuel n'a pas besoin d'être démontrée; il est presque indispensable pour la classe d'hommes à qui les éditeurs le destinent.

377. — *Carnet militaire*, infanterie; *huitième édition.* Perpignan, 1824; J. Alzine, imprimeur du roi. Paris; Anselin et Pochard; prix 2 fr. 50 centimes.

Le *Carnet militaire*, ouvrage du même genre que l'*Album*, est consacré spécialement à l'infanterie. Il se divise en différens tableaux, propres à recevoir des notes journalières sur tout ce qui a rapport au service de l'infanterie jusque dans ses moindres détails. Ces tableaux, tracés avec une rare exactitude, et d'une exécution typographique assez élégante, portent les titres généraux suivans : 1° *Contrôle annuel et demi-signalement;* 2° *Ordre de bataille;* 3° *Sections, subdivisions et escouades;* 4° *Rang de taille;* 5° *Linge et chaussure de la subdivision;* 6° *Habillement, équipement et armement;* 7° *Enregistrement sommaire des feuilles quatridiaires, et situation au premier jour de prêt;* 8° *Solde journalière de l'infanterie française.* A ces cadres, qui sont le principal objet du *Carnet militaire*, se joignent, comme dans

l'*Album*, annoncé ci-dessus, un tableau comparatif des mesures, et les deux calendriers mis en concordance; on y trouve de plus une indication du départ des courriers de Paris pour tous les points de la France; un tarif des pièces d'or de 48 et de 24 livres, et de celles d'argent de 6 et de 3 livres; enfin, une évaluation des monnaies étrangères en francs et centimes. B.

378. — * *Histoire de la domination des Arabes et des Maures en Espagne et en Portugal*, depuis l'invasion de ces peuples jusqu'à leur expulsion définitive; rédigée sur l'Histoire, traduite de l'arabe en espagnol, de M. *Joseph* Conde, par M. de Marlès. Paris, 1825; A. Eymery. 3 vol. in-8°; prix 18 fr. (Voy. *Rev. Enc.*, t. XI, p. 160 l'annonce de l'ouvrage original.)

379. — * *Collection des Mémoires relatifs à l'histoire de France*, 19e livraison, contenant le *Journal de* Cléry, la *Relation de* Madame, *au Temple*, et les *Mémoires de* Durand de Maillane. Paris, 1825; Baudouin frères. 2 vol. in-8°; prix 12 fr..

Durand de Maillane fut député à l'Assemblée constituante, puis à la Convention nationale. Ses Mémoires sont relatifs à l'histoire de cette dernière assemblée, où il siégea toujours parmi les modérés. L'impartialité et l'absence de passion caractérisent en général les jugemens qu'il a portés sur les événemens. — A la suite de ces Mémoires est un fragment de M. Lanjuinais, aujourd'hui pair de France, sur la fameuse *journée du 31 mai*, où l'on sait qu'il joua un si beau rôle, en refusant de donner sa démission, et en protestant avec courage contre la violence que les anarchistes faisaient à l'assemblée. Si le lecteur éprouve un regret, c'est que ce morceau soit trop court. Les éditeurs y ont joint le discours prononcé par M. Lanjuinais, le 2 juin 1793, avec des détails circonstanciés sur cette journée, qui complètent le volume.—L'autre volume est relatif aux événemens qui se sont passés au Temple. On y trouve d'abord le *Journal de* Cléry, valet de chambre de Louis XVI. Cet écrit est déjà connu par la touchante simplicité du récit de ce serviteur fidèle. Deux autres morceaux complètent ce volume; l'un est intitulé: *Dernières heures de Louis XVI*, écrites par l'abbé Edgeworth de Firmont, son confesseur; l'autre est un *Récit des événemens arrivés au Temple*, attribué à Madame Royale, aujourd'hui Madame la Dauphine.

380. — * *Esquisses historiques des principaux événemens de la Révolution française*, depuis la convocation des États-généraux jusqu'au rétablissement de la maison de Bourbon, par Dulaure. 27e livrai-

son. Paris, 1825; Baudouin frères. 1 vol. in-8° de 71 pages (173-244); prix 4 fr. (Voy. *ci-dessus*, page 499.)

381 — * *Histoire de la Révolution actuelle de la Grèce*, son origine, ses progrès, et détails sur la religion, les mœurs et le caractère national des Grecs; par *Edward* Blaquières, traduit de l'anglais par le Dr Blaquières. Paris et Leipzig, 1824; Bossange frères. 1 vol. in-8° de 396 pages; prix 7 fr.

Le succès que l'ouvrage original vient d'obtenir en Angleterre, l'importance du sujet, le courage et la noble persévérance de la nation héroïque dont la cause est désormais celle de l'Europe civilisée et du monde entier, le caractère personnel de l'auteur, qui est allé lui-même, comme son illustre compatriote lord Byron, s'associer aux dangers des Hellènes, et qui a été l'honorable agent du comité grec établi à Londres : toutes ces circonstances réunies doivent fixer l'attention et l'intérêt sur l'ouvrage que nous annonçons, et qui deviendra l'objet d'un examen détaillé dans notre section des *Analyses*. M. A. J.

382. — *Un soldat à un soldat sur l'Histoire de la campagne de Russie*, publiée par M. de Ségur. Paris, 1825; Pélicier. In-8° de 39 pages; prix 1 fr.

Cette critique de l'*Histoire* de M. de Ségur, portant presque toute sur des expressions hasardées, mais qu'un peu de soin fera facilement disparaître, ne nous a point paru mériter une longue réponse. Puisque le principal mérite de l'Histoire de la campagne de Russie consiste dans la vérité des faits, c'était cette vérité qu'il fallait attaquer d'abord, et non quelques phrases qui dépareraient une production littéraire, mais qui ne sont qu'une ombre légère dans un ouvrage sérieux et important. Le critique lui-même n'est pas d'ailleurs irréprochable sous le rapport du style. B. J.

383. — * *Éloge du pape Pie VI, avec l'histoire religieuse de l'Europe sous son pontificat*, par M. *Charles* du Rozoir, professeur d'histoire à la Faculté des lettres de Paris et au Collége de Louis-le-Grand. Paris, 1825. 1 vol in-8°; prix 7 fr., et 8 fr. 50 c.

Cette pompeuse annonce semblait promettre beaucoup de volumes; car un seul ne suffirait pas pour contenir l'*histoire religieuse de l'Europe* sous le pontificat fort long de Pie VI, qui correspond à des époques très-fécondes en événemens. — Dans le volume que publie M. du Rozoir, on trouve quelques détails relatifs à ce grand objet; mais on y chercherait vainement l'*histoire religieuse de l'Europe pendant le règne de Pie VI*. — Le mot *éloge*, dans le titre, semble exclure

la critique et repousser tous les correctifs. Aussi, dans la foule des ouvrages publiés sous ce titre, comme dans presque toutes les *oraisons funèbres*, on ne voit guère les personnages que de profil, ou sous un seul aspect. C'est une médaille qui n'a point de revers, tandis que la pauvre humanité n'offre rien de parfait, même dans ce qu'elle a de plus honorable. Voyez quel contraste frappant nous offrent l'oraison funèbre de Henriette de France, par Bossuet, et l'histoire de cette princesse par Mme de La Fayette. Les générations futures sauront si Pie VI paya le tribut aux imperfections humaines; car, sans doute, un auteur impartial publiera quelque jour l'*histoire* de ce pontificat. — L'auteur de l'*Éloge de Pie VI* déclare que Léopold, duc de Toscane, mit la main à *l'encensoir*. A cette assertion il ne manque qu'une chose, c'est la preuve. Voici ce que l'on nous présente pour en tenir lieu : Léopold fixa l'âge avant lequel ses sujets ne pourraient être admis dans un ordre religieux, et il supprima la plupart des ermitages (p. 20). Mais qu'y a-t-il de commun entre ces deux faits, la suppression des ermitages, si sujets aux abus, la fixation de l'âge pour l'émission des vœux monastiques, et l'usurpation de l'encensoir? — Plus loin, l'auteur nous dit que Léopold convoqua un concile national à Florence, en 1787 (p. 26). C'est une méprise. L'assemblée des archevêques et évêques de la Toscane à laquelle furent appelés, en 1787, de savans théologiens et canonistes, n'avait d'autre objet que de préparer des matériaux pour la tenue d'un concile national qui n'eut pas lieu. Les actes de cette assemblée préliminaire forment une collection de savans mémoires en plusieurs volumes in-4°, et Tanzini, prêtre distingué qui vit encore, en a publié l'histoire en 3 vol. in-8°. — L'auteur assure que le célèbre Ricci, évêque de Pistoie, était *iconoclaste*, qu'il déclara la guerre aux images qui entretenaient la dévotion des fidèles (p. 20); or, Ricci n'a déclaré la guerre qu'aux dévotions superstitieuses. Par exemple, à Prato, l'on révérait une prétendue ceinture de la sainte Vierge, qu'elle avait, dit-on, remise à saint Thomas, au moment où elle montait au ciel. Telle était la vénération pour cette fausse relique, qu'à certains jours on l'employait pour bénir le peuple, comme on le bénit avec l'ostensoir. En la supprimant, Ricci était donc *iconoclaste*, comme saint Martin de Tours, lorsqu'il fit détruire une chapelle érigée en l'honneur d'un prétendu saint qui n'était qu'un voleur. — « Ricci, dit l'auteur, met les curés au niveau des évêques, et les évêques au-dessus du pape (p. 25). Calomnie évidente, et l'on défie l'auteur d'en fournir la moindre preuve. Au reste, il n'a pas même ici le

mérite de l'invention ; c'est une simple répétition, d'après l'abbé Proyart (1), qui attribue textuellement la même erreur à la constitution civile du clergé approuvée par l'évêque de Pistoie. — Ricci *proscrit l'adoration du sacré cœur* (p. 21). Cette manière de s'énoncer prouve que l'auteur n'entend pas même la question sur la dévotion du sacré cœur, si répandue de nos jours. Elle restreint les hommages à un seul membre de l'*homme-Dieu*, en qui tout est adorable. Or, il n'est pas permis de séparer son humanité de sa divinité, ni l'un de ses membres de la totalité du corps. Telle est la manière de croire et d'enseigner de tous les pasteurs instruits. Telle fut celle de l'évêque Ricci. Il est donc faux et calomnieux de dire qu'il a proscrit l'*adoration du sacré cœur*. Ainsi, troisième erreur, ou troisième calomnie... Mais, continuons.— « Ricci s'essaie dans *la carrière du sacrilége*, en introduisant une innovation *presque indifférente dans la manière* dont les prêtres doivent célébrer la messe (p. 106)... Un *sacrilége* dans une innovation *presque indifférente*... c'est là du nouveau ! Le mot *sacrilége*, outre son acception d'après la définition qu'en donnent les dictionnaires, a maintenant une signification accessoire et de circonstance. Ainsi, l'Assemblée constituante est encore, suivant M. du Rozoir, coupable de *sacrilége*, pour avoir supprimé les dîmes, *tribut de droit divin* (p. 106). Que les prêtres vivent de l'autel, voilà ce qui est de droit naturel, de droit divin ; mais que leur subsistance soit assurée par des dîmes ou par d'autres moyens, voilà ce qui peut varier. Ainsi, au Brésil, pays très-catholique, les dîmes ont toujours été perçues par le gouvernement. Est-ce une infraction au droit divin ? Il y a telle bulle qui nomme *sacrilége* l'obéissance d'un sujet à un roi déposé par le Pape. On trouverait beaucoup d'autres exemples de sacriléges très-innocens. Elle est bien vaste en effet, la carrière du sacrilége ! Dans le même ouvrage, nous trouvons ces mots ; les *infâmes assermentés ;* les évêques *intrus qui sont des infâmes* (p. 21 et 164). Des épithètes, soit louangeuses, soit despectueuses, doivent être justifiées par les faits et les raisonnemens. Autrement, on perd tout droit à la confiance du lecteur, qui, dans une histoire prétendue, ne trouve que l'esprit de parti. On peut d'avance présager le sort de l'ouvrage qui est l'objet de cet article. Quand les passions seront amorties et permettront à la raison, à la vérité de reprendre leur empire, celles-ci seront les seules dont la

(1) Voy. le t. IV de ses *Œuvres*, p. 167.

postérité respectera les décisions. Il n'y a que des ignorans qui consultent aujourd'hui les histoires du jésuite Turselin, ou du jésuite Jouvenis, ou l'*Histoire sacrée* de l'honnête Lhomond, altérée avec audace dans les dernières éditions publiées à Lyon et à Paris.

G.

384. — *Éloge de P. P. Riquet de Bonrepos*, auteur du canal de Languedoc; par M. Don de Cepian, secrétaire de la Société d'Agriculture de Carcassonne. Toulouse, 1825; imprimerie de Bénichet aîné. In-8° de 29 pages.

Riquet fut véritablement un homme de génie et un grand citoyen: par la création d'un canal qui unit l'Océan à la Méditerranée, il rendit à l'industrie méridionale un service dont elle n'a pas su encore tirer tout le parti possible, mais dont l'influence doit s'agrandir avec le progrès toujours croissant des connaissances humaines. Il est facile d'imaginer quelle force et quel courage d'esprit furent nécessaires pour obtenir et consommer l'exécution d'une aussi vaste entreprise que le canal du Languedoc, à une époque où les capitaux étaient rares et les moyens de se les procurer à peu près inconnus; à une époque où les dépenses inutiles de main d'œuvre absorbaient une grande partie du bénéfice des meilleurs entreprises; à une époque, enfin, où la gloire désastreuse de la guerre et l'éclat fastueux, mais trop souvent stérile, des arts, détournaient la meilleure partie des revenus de l'état vers des dépenses improductives. Toutefois, aucun autre monument que son immortel ouvrage, avec la grande popularité qu'il a valu à son nom, n'a été élevé, jusqu'à ce jour, à la mémoire de Riquet; aucun marbre, aucun bronze ne nous représente ses traits, aux bords de ces eaux pacifiques qu'il a soumises à l'agriculture et au commerce. Ce serait un acte d'ingratitude de la part des propriétaires actuels du canal de Languedoc, qui moissonnent aujourd'hui les riches produits des champs que Riquet féconda, il y aura bientôt un siècle et demi, de tarder plus long-tems de consacrer à sa mémoire un monument que réclament à la fois la gloire nationale et la piété filiale, depuis que la meilleure partie de la propriété de l'ouvrage de Riquet est retournée à ses descendans. — En attendant l'accomplissement du vœu que nous formons, l'éloquence et la poésie ont essayé d'acquitter la dette du pays. Plusieurs écrits furent, à diverses époques, consacrés à célébrer le nom et les travaux de Riquet. Celui que vient de publier M. Don n'est pas le moins remarquable. Cultivateur de ces champs dont le canal de Riquet a doublé la

valeur, M. Don sent vivement le prix d'un tel service, et l'exprime avec un enthousiasme qui n'a pas besoin d'excuse, puisqu'il n'a rien de factice. Son style a de l'élégance et de l'harmonie; des réflexions utiles et des pensées justes dédommagent souvent de la lenteur et de la monotonie obligée de ce genre de composition bâtard, lourd et froid, qu'on désigne sous le nom d'*Éloge*. Si donc quelque chose manque au travail de M. Don, c'est au genre même qu'il a cru devoir adopter que nous l'imputerons; s'il s'y montre trop sobre de ces utiles et précieuses notions d'économie politique, que le sujet semblait appeler naturellement et qu'il importe si fort de populariser; s'il passe absolument sous silence la part de la critique scientifique, qui a reproché avec raison à l'ouvrage de Riquet de porter l'empreinte du faste dispendieux des œuvres de son siècle, et de consommer sans bénéfice suffisant des terrains, des eaux, et des constructions, en grande partie inutiles, M. Don nous répondra qu'il n'a point prétendu faire un livre sur le canal du Midi; mais, admirateur d'un génie bienfaisant, exprimer à son tour sa reconnaissance.—M. Don est du petit nombre de ces hommes éclairés, amis de la civilisation, des lettres et des sciences, qui conservent dans les provinces éloignées les précieuses traditions de la culture intellectuelle. Il dirige avec zèle et discernement la rédaction du *Journal de la Société d'Agriculture de Carcassonne*, qui contribue à répandre dans le département de l'Aude les notions relatives aux progrès des sciences agricoles, chimiques, vétérinaires et industrielles. C'est dans la célèbre école de Sorèze, placée à côté du bassin de St.-Ferreol, immense et intarissable réservoir du canal de Riquet, que M. Don a reçu le bienfait de l'instruction, et le goût plus rare de la cultiver et de l'étendre, au milieu du tourbillon des affaires et des dissipations du monde. Un tel élève (et il n'est pas le seul que nous pourrions citer) fait l'éloge et l'apologie d'un établissement d'instruction publique destiné à faire long-tems encore l'honneur et l'ornement du Midi, puisqu'il a triomphé des persécutions injustes que lui avait suscitées l'esprit de parti. A. M.

385. — *Lettre à M.* Jouy, *membre de l'Institut, sur un article satirique de sa* Biographie des contemporains, *et sur les inconvéniens d'écrire l'histoire sans la savoir;* par M. Decaemps. Paris, 1825; Carilian-Gœury, quai des Augustins, n° 41. In-8° de 72 p.; prix 1 fr.

Nous n'avons point lu la *Biographie des contemporains*, et nous sommes peu disposés à la lire, parce qu'avant de consacrer une partie de son tems aux ouvrages qu'il eût mieux valu ne pas faire,

il convient de s'occuper de ceux qui ont le mérite de l'utilité et de l'à-propos. Ainsi, nous n'avons pas le droit d'énoncer une opinion sur les démêlés entre deux auteurs, dont l'un a publié des ouvrages sur les sciences, et dont l'autre est connu par de nombreux succès littéraires dans plusieurs genres. Nous ne considèrerons donc la brochure de M. Decremps que comme une production remarquable par une érudition peu commune : la liste des auteurs cités par l'écrivain ne déparerait pas un ouvrage de longue haleine. Anciens et modernes, grecs, romains, hébreux, anglais, allemands, sacrés et profanes, prosateurs et poëtes, etc., etc., tour à tour apportent leur sentence. Si M. Jouy tient ferme et n'est pas ébranlé par ces attaques, qu'il soit proclamé l'*Aleide* de la république des lettres. Ce recueil de citations est réellement très-curieux, et peut, au besoin, tenir lieu de répertoire pour les applications très-fréquentes que l'on peut faire des pensées et des maximes dont M. Decremps s'est armé contre son adversaire. — Nous avons entre les mains un autre ouvrage du même auteur, et ce n'est point une brochure ni une simple lettre; c'est un in-4° intitulé : *Diagrammes chimiques*, ou *Recueil de* 360 *figures qui expliquent succinctement les expériences par l'indication des agens et des produits à côté de l'appareil, etc.*, chez les mêmes libraires que cette brochure. Ce travail important ne peut être lu qu'avec lenteur, et il exige un sérieux examen; nous sommes forcés de l'ajourner à un autre cahier. F.

386. — * *Revue politique de l'Europe en* 1825, avec cette épigraphe : « *Illi pro libertate, hi pro dominatione pugnant.* » *Deuxième édition.* Paris et Leipzig, mars 1825; Bossange frères. Br. in-8° de 88 pag.; prix 2 fr.

Il n'entre point dans le plan de notre *Revue* de signaler toutes les brochures que les circonstances font éclore et qu'une même semaine voit quelquefois naître et mourir; mais nous devons appeler l'attention de nos lecteurs sur celles qui présentent des aperçus neufs ou hardis, dans quelque sens que ce soit. La brochure dont le titre est en tête de cet article, est trop remarquable pour que nous nous abstenions de l'inscrire dans notre bulletin. D'ailleurs, la politique, même relative à la situation actuelle de tel ou tel peuple, de telle ou telle contrée du globe, vue de cette hauteur, devient de la politique générale : de telles observations appartiennent à la science. —Cet aperçu, plein de force et de mesure, de sens et de finesse, est en outre écrit avec une originalité piquante. On peut en juger par les extraits suivans, que nous citons de préférence, comme ne présentant rien de *spécial*, rien qui s'attaque à la politique de tel ca-

binet en particulier. Quelques autres passages empruntent de leur spécialité même quelque chose de plus piquant; mais nous avons dû nous les interdire, pour nous borner aux deux suivans, qui, du reste, peuvent donner une juste idée de l'esprit dans lequel est conçue l'œuvre entière. « L'Europe aujourd'hui est humaine et policée; tout ce qui lui reste de barbare lui vient de l'Orient. Un seul peuple indigne d'elle est encore à son extrémité; mais le moment n'est plus loin où elle rejettera cette écume. L'Europe est entrée dans une civilisation générale. Ses gouvernemens peuvent être injustes; mais aucun d'eux n'est barbare, aucun ne ressemble aux gouvernemens atroces qui les ont précédés. Les peuples et les rois sont meilleurs; tous doivent ce premier degré d'excellence à une plus généreuse éducation, à une instruction plus profonde. L'éducation seule fait l'homme; c'est elle qui enfante en ce moment toutes les merveilles de la nouvelle Grèce. Mais, par cela même que le cœur et l'esprit humain sont plus noblement cultivés, les besoins moraux des peuples sont agrandis: il ne leur suffit plus que les gouvernemens ne soient point barbares, ils les demandent justes et généreux; il ne leur suffit plus que l'esclavage soit adouci, ils demandent une liberté fondée sur les droits et la dignité de l'homme; ce n'est plus assez que leur bonheur dépende de la bienveillance de leurs chefs, ils veulent qu'il soit fixé à des lois tutélaires, moins mobiles que la volonté des rois. L'Europe, ainsi couverte d'une immense population éclairée, semble n'avoir besoin d'aucun effort extraordinaire pour atteindre sa destinée sociale; elle est certaine d'y arriver par les progrès actuels de sa marche et par le cours irrésistible des choses: c'est l'avantage de sa situation. Le danger de celle des rois serait d'aggraver la leur par des résistances à ce cours impérieux, et de contester les droits des peuples qui, dans la sagesse de leurs vœux, ne demandent pas que le bonheur des rois soit diminué, mais que le leur soit augmenté. » — Voici le résumé par lequel l'auteur encore anonyme de cette production très-remarquable termine sa *Revue politique*: « Dans la situation actuelle des sociétés, dans le mouvement rapide qui les emporte, une année est un poids dans la destinée des empires; les événemens se pressent et se succèdent avec une promptitude et une mobilité qui révèle l'agitation du monde. Cette agitation elle-même sera plus vive de jour en jour, et le mouvement ne cessera point que les peuples n'aient conquis le bonheur qu'ils ont conçu, qu'ils n'aient obtenu de leurs gouvernemens une concession de droits qui leur appartiennent, et qu'enfin la politique ne soit en harmonie avec

la morale publique, et coordonnée à l'état des lumières et de la civilisation où l'Europe est parvenue. Sa situation est violente et incertaine; mais il faut s'arrêter aux traits qu'elle présente. Ainsi, la *France*, sans état fixe, placée entre son ancien et son nouveau régime, et rappelée à ses vieux préjugés; l'*Italie* impatiente, attendant le moment de se défaire des siens; la moitié civilisée de l'*Espagne* réduite au silence et au désespoir par sa moitié barbare; l'*Autriche* conservant le modèle de la servitude heureuse; la *Prusse* ne sachant comment accorder son existence politique et son état civil; l'esprit polonais survivant à la *Pologne;* l'*Allemagne* toujours occupée des droits des peuples et des rois, interrogeant tout et ne décidant rien; la *Russie* instruisant l'Europe à l'obéissance asiatique; la *Turquie* s'écroulant enfin aux acclamations des peuples civilisés; la *Grèce* se relevant sur ses ruines, et se replaçant au rang des plus nobles peuples; la *Suède*, avec ordre et sagesse, marchant à ses nouvelles destinées; le *Danemarck* sans mouvement au milieu des sociétés ébranlées; la *Belgique* n'ayant qu'un pas à faire pour être le plus heureux état de l'Europe; la *Suisse*, moins hospitalière, inquiétée dans ses libertés par sa population catholique; l'*Irlande* d'autant plus fanatique qu'elle est plus malheureuse; le *Portugal* échappant au joug des rois; *Rome* poursuivant la philosophie partout où elle se trouve, enveloppant l'Europe de ses armées secrètes; enfin, la superbe *Angleterre*, appuyée sur l'*Amérique*, dont elle sanctionne les destinées, planant du haut des mers sur cette Europe agitée, contemplant sans danger les orages qui s'y amoncellent, et pouvant à son gré donner à ces agitations une direction funeste à la tyrannie : telle est l'Europe aux premiers jours de l'année 1825; elle ne sera plus la même à la fin de son cours. » B. L.

387.—* *La nation française et son roi appelés à juger de la conspiration permanente et progressive du parti jésuitique;* par *Alexis* Dumesnil, auteur de l'*Esprit des religions.* Paris, 1825; Hubert. Br. in-8° de 32 pages; prix 1 fr. 25 c.

Cette brochure nous présente, dans un tableau rapide, l'état présent de la Société des jésuites. C'est un véritable ouvrage de circonstance, qui mérite à plus d'un titre l'attention des lecteurs. — L'auteur commence par montrer les jésuites se ralliant en France, à l'époque même de leur suppression légale, canonique et nominale, et conservant toujours un lien social et les prétentions de l'ordre. Ensuite nous voyons les manœuvres de cette société recommencer, après les terribles orages de la Révolution, et plusieurs émissaires

venus de par-delà les monts jeter en France de nouvelles semences de discorde; ils ne peuvent cacher la joie que leur causent les jours de deuil et de cruel scandale qui ont rendu leur retour plus facile; et ils s'empressent d'exploiter, dans l'intérêt de leur ambition, et les désastres de notre patrie, et les royales infortunes, et les adversités de Pie VI, mourant captif sur une terre étrangère. Nous les voyons marchant de pied ferme et les rangs serrés à la subversion du gouvernement représentatif, envahissant partout l'éducation de la jeunesse, et l'enrôlant dans cette ligue générale que l'on appelle aujourd'hui *congrégation*. De quels dangers ne sont pas menacés les rois et les peuples, si l'on ne s'empresse d'arrêter la marche audacieuse de cette société! Sait-on jusqu'où peuvent aller ses projets ambitieux?

388. — * *Du remboursement et de la réduction de l'intérêt des rentes sur l'État*, en France; par *J.-Ch.* Bailleul, ancien député. Paris, 1825; Renard. Br. in-8° de 82 pages; prix 2 fr.

Parmi le grand nombre d'écrits qu'a fait naître le projet de loi de réduction des rentes, lié à celui des émigrés, l'ouvrage de M. Bailleul se distingue par une logique serrée et par des idées neuves. Pressé par le tems, il n'a pu donner à son ouvrage tout le développement qu'il eût désiré; il publie ce qu'il appelle lui-même son premier jet, ce qu'il veut considérer comme un simple canevas. Il nous semble difficile de le réfuter solidement. Nous regrettons que les bornes étroites où nous sommes renfermés ne nous permettent pas d'exposer ses principaux raisonnemens. La citation suivante donnera du moins une idée de l'ouvrage: « L'inscription de la rente, dit-il, constitue-t-elle une propriété? oui ou non. Si elle n'est pas une propriété, qu'on nous dise donc ce qu'elle est; si elle est une propriété, elle doit être, comme toute propriété, une chose entière, complète et sacrée dans la main de celui qui possède. Nulle puissance n'a le droit de s'en emparer, de la dénaturer, ni de l'altérer; autrement, ce n'est plus une propriété. Une loi qui pourrait anéantir, soit de droit (ce qui serait une absurdité), soit par le fait (ce qui constituerait une violence), le dixième, le cinquième d'une rente sur l'état, pourrait, par la même raison, anéantir le tiers, la moitié, le tout enfin; une loi qui pourrait déterminer un taux du remboursement de la rente qui ne serait pas celui du cours, pourrait, par la même raison, en déterminer un autre. Et ces lois seraient faites par les débiteurs ou en leur nom! Est-ce une propriété qu'un titre qui est quelque chose, qui est plus, qui est moins, ou qui n'est rien, à la

volonté d'un tiers, à la volonté d'un débiteur ? Telle est cependant la conséquence du système ou des projets de réduction et de remboursement de la dette publique. » — Ce nouvel ouvrage de M. Bailleul sera lu avec un vif intérêt par ceux qui s'occupent de finances, et surtout par les rentiers, que touche de si près cette grande question.

389. — *Avis aux Chambres, aux émigrés, aux contribuables, aux rentiers et aux spéculateurs à la Bourse ;* c'est par respect que je n'ai pas mis aussi : AVIS AU ROI ; ou *Lettres sur le projet d'indemnité et sur l'ancien et le nouveau projet concernant la réduction de l'intérêt de la dette publique ;* par *Charles-Jean* COURÉ, ancien député. Paris, 1825 ; Le Normant. Brochure in-8° de 57 pages ; prix 2 fr. 50 cent.

L'auteur examine le projet de loi sur l'indemnité et celui de la nouvelle réduction de la rente, complément obligé du premier. Le nouveau projet de la réduction de la rente lui paraît aussi dangereux pour la royauté, le crédit public et la prospérité de la France, que le projet de l'indemnité lui paraît illusoire. Nous croyons ne pouvoir mieux faire connaître cette brochure qu'en rapportant ici ce passage de la lettre de M. Fiévée à l'auteur, qui lui demandait son avis sur l'impression de cet ouvrage : « Votre manuscrit répond parfaitement au titre que vous lui avez donné : il dévoile les mystères de l'agiotage, et prévoit par conséquent les désastres qui doivent accompagner la réduction des rentes, beaucoup plus clairement qu'aucun des ouvrages qui soient jusqu'ici tombés entre mes mains. »

P. E. LANJUINAIS.

Littérature.

390. — * *Abrégé du Cours complet de rhétorique et de belles-lettres, de Hughes* BLAIR, traduit sur la *sixième édition* de Londres ; par *S.-P.* H**. Paris, 1825 ; Alexandre Johanneau. 1 vol. in-8° de XV et 360 pages ; prix 3 fr. et 3 fr. 75 c.

Je crois inutile, à l'occasion de cette publication d'un Abrégé du Cours de rhétorique et de belles-lettres de Blair, de me livrer à un examen approfondi du mérite de cet auteur. Son ouvrage est depuis long-tems connu et jugé. Il y règne en général un goût sûr et éclairé, beaucoup de méthode, de concision et de clarté ; et ses principes littéraires respirent une raison solide, une morale douce et persuasive, qui font aimer leur auteur. Je n'ai donc qu'à examiner les causes qui ont fait entreprendre un Abrégé de son Cours, et la ma-

nière dont cette entreprise a été exécutée par l'auteur anglais et le traducteur français. C'est en 1822 qu'a paru pour la première fois, à Londres, cet Abrégé que M. H** a traduit sur la sixième édition. « Le manque absolu d'un bon système de rhétorique, fait sur un plan concis, et mis à la portée des classes les moins riches, rendra, nous l'espérons, dit l'auteur anglais, ce petit ouvrage agréable au public. Il n'y a pas sans doute, ajoute-t-il, un très-grand mérite à resserrer dans un cercle étroit la science qui se trouve répandue sur un espace plus considérable; mais on ne pourrait sans injustice refuser à un semblable travail l'avantage incontestable d'être au moins d'une utilité réelle et plus générale. » L'abréviateur fait preuve ici de modestie; ce n'est pas une chose si facile qu'on le pense communément de faire un bon abrégé, et le sien peut être regardé comme un très-bon ouvrage, du moins dans la traduction qu'en a donnée M. H**; car nous ne connaissons pas l'original anglais. Le traducteur avoue avec franchise qu'il n'a point hésité à mettre à profit les travaux de ceux qui l'ont devancé dans la traduction du Cours complet de Blair, et qu'il a particulièrement fait usage de celle de M. Prévost (1). J'avais cru m'en apercevoir plusieurs fois en parcourant son ouvrage avant d'avoir lu sa préface; j'avais même pensé que c'était sur cette traduction française qu'il avait fait son abrégé. Mais, comme je l'ai déjà dit ci-dessus, en rendant compte du *Cours de littérature ancienne et moderne de M.* Hennequin (p. 731-735.), les emprunts en pareille matière sont autorisés, quand on sait les faire tourner au profit général de l'instruction et des lettres. M. Prévost, de son côté, ne s'était fait aucun scrupule d'en agir de même avec le premier traducteur de Blair, « toutes les fois, dit-il, qu'il ne se présentait aucune raison de l'éviter. » — M. H**, comme M. Prévost, a fait précéder son ouvrage d'une courte notice sur le célèbre professeur de l'université d'Édimbourg. — Nous avons vainement cherché une note qui, selon l'indication de l'auteur, devait se trouver à la page 155, et dans laquelle il rendait compte des raisons qui l'ont engagé à supprimer un chapitre consacré entièrement à la langue anglaise. Ce n'est pas que nous le blâmions de cette suppression. Voulant réduire à un seul petit volume l'ouvrage complet de l'auteur anglais, il devait se borner à en énoncer les principes généraux; car, pour les rattacher plus spécialement à l'une des deux littératures anglaise ou française, l'espace ne lui aurait pas suffi. J'avoue

(1) Genève 1808; Manget et Cherbuliez. 4 vol. in-8°.

cependant que j'aurais désiré qu'il en fût ainsi, et que son livre pût servir de cours de littérature anglaise ou de littérature française basé sur les préceptes littéraires de Blair, préceptes qui ont obtenu l'assentiment universel, et dans l'application desquels il est presque le seul écrivain anglais qui ait rendu justice à notre littérature. Mais j'oublie que M. H** n'a prétendu donner qu'une traduction de l'abrégé fait à Londres, en anglais, et qu'il ne faut pas lui demander plus qu'il n'a promis. Je me hâte de conclure : cette traduction me paraît un des meilleurs livres élémentaires que l'on puisse mettre dans les mains de la jeunesse. Elle lui inspirera certainement l'amour des belles-lettres et la disposera d'ailleurs à consulter avec fruit ceux de nos ouvrages français, tels que les *Élémens de littérature de* Marmontel, le *Cours de littérature de* La Harpe, celui de Chénier, ceux de MM. Andrieux, Lemercier, etc, qui peuvent l'initier aux secrets de l'art d'écrire et lui ouvrir les trésors de la littérature ancienne et moderne. E. Hérrau.

391. — *Discours d'introduction au cours de littérature grecque moderne*, prononcé à l'Athénée royal de Paris, dans sa séance du 9 février 1825; par M. *G.-A.* de Mano. Paris, 1825; Mongie aîné. In-8° de 27 pages.

Le professeur ne s'arrête pas à rappeler les merveilles de l'ancienne Grèce; il fixe sur la moderne Hellénie l'attention de ses auditeurs, et se plaint qu'elle ait été méconnue et calomniée par des voyageurs qui n'entendaient même pas sa langue. Il trace un tableau rapide de la décadence des lettres dans le Bas-Empire, et pendant les croisades, et de leur entière extinction sous la domination musulmane. Aujourd'hui elles commencent à se relever : les encouragemens donnés à l'instruction publique par Alexandre Mavrocordato, l'aïeul de celui qui est maintenant l'un des principaux chefs de la Grèce, les écoles primaires instituées sur plusieurs points, le professorat d'Eugène de Bulgare au collége du mont Athos, les bibliothèques de Chios et de Cydonie, les dons prodigués par plusieurs familles opulentes, et l'établissement de quelques imprimeries, ont fait briller, dans ces derniers tems, les premières lueurs de la civilisation. Ainsi sont nés, même au sein de l'oppression la plus redoutable, des poëtes, des historiens, des philosophes. M. de Mano ne veut pas comparer ces écrivains aux Homère, aux Hérodote, etc.; mais leur apparition dans la Grèce moderne n'est pas moins un phénomène très-remarquable. — Un aperçu sur les changemens successifs du langage conduit le professeur à comparer le grec ancien et moderne,

et à citer les grammairiens et les philologues qui se sont occupés du dernier : dans cette partie, qui, du reste, est courte et rapide, l'auteur ne paraît pas assez convaincu que c'est le peuple qui fait et doit faire le langage : qu'on ne peut pas le lui imposer, et que seul il peut donner la loi. Pourquoi reprocher à M. Jules David d'avoir presque toujours suivi l'idiome vulgaire ? On n'a le droit de le rejeter que dans les langues fixées comme la nôtre par d'excellens ouvrages : mais, quand une littérature se forme, c'est au peuple que les écrivains doivent demander leurs termes et leurs locutions ; et les amis de la noble cause des Grecs pourraient mal augurer de ses succès, si déjà la population se divisait en deux classes dont l'une affectât de mépriser le langage de l'autre. — Quant à la comparaison que M. de Mano annonce devoir faire entre les prononciations ancienne et moderne, je ne sais si elle fait une partie obligée de son cours ; mais les conjectures que l'on peut hasarder sur une chose si fugitive, paraissent peu importantes pour une langue qu'on ne parle plus. (Voyez *Rev. Enc.*, t. XXIV, p. 785, l'article sur la ville latine de l'abbé d'Olmo.) J'avoue que j'aimerais mieux voir le professeur consacrer ses talens à établir la nécessité d'écrire rigoureusement comme on prononce. Cette régularité d'orthographe, adoptée dans la Grèce, faciliterait immensément l'éducation primaire dans ce beau pays, en réduisant de beaucoup les difficultés de la lecture : un si noble résultat me semble plus digne de l'attention des savans, et surtout des Grecs, que de vaines recherches pour savoir quel mouvement de la langue ou des lèvres était représenté, il y a vingt siècles, par telle ou telle figure. B. J.

N B. Le Cours de M. de Mano sera divisé en trois parties bien distinctes. Dans la première, il s'attachera, en remontant à l'origine de la langue vivante, à prouver son affinité avec le grec ancien ; dans la seconde, il traitera de la prononciation moderne des Grecs, en indiquant les erreurs où le reste de l'Europe est tombé par rapport à cette prononciation, et en faisant voir que celle des Grecs d'aujourd'hui a tous les avantages de l'ancienne. La troisième partie comprendra la littérature moderne en général : le professeur la suivra dans toutes ses vicissitudes, et donnera l'analyse des ouvrages les plus célèbres qu'elle a produits. — Voici comment l'auteur termine son discours : « En vous offrant, Messieurs, le tribut de mes veilles, je ne fais qu'acquitter la dette de la reconnaissance envers une nation qui, dans notre infortune, nous accorde une si bienveillante hospitalité. En formant pour la

Grèce des savans dont plusieurs y occupent aujourd'hui des chaires publiques, la France s'est empressée de reconnaître la première les services que la civilisation européenne a reçus de notre patrie. » — Il ne faut pas confondre notre auteur, M. de Mano, avec M. de Manos, ancien chargé d'affaires de Turquie à Paris. Le professeur de la littérature grecque moderne, cousin-germain du prince Alexandre Ypsilanti, a fait partie de l'immortel *bataillon sacré*, auquel M. Kalvos, le Pindare de la Grèce actuelle, a consacré une ode sublime, qui se trouve dans sa *Lyre patriotique*, ouvrage traduit en français par l'estimable savant M. Stanislas Julien. — Parmi les savans de la Grèce moderne, M. Coray a particulièrement fixé l'attention de M. de Mano. On sait que cet illustre savant, établi depuis long-tems à Paris, a rendu, sans sortir de sa retraite, des services nombreux et importans à sa belle patrie, par le seul pouvoir de son éloquence entraînante et de ses sages conseils.

NICOLO-POULO, *de Smyrne.*

392. — *Origine et utilité de la fable;* tableau lithographié présentant quelques phrases grecques dont on trouve la construction au moyen de lignes courbes nommés *guides constructeurs*, et dont chaque mot renvoie, par un numéro placé en regard, à la page de la grammaire de M. Burnouf, où il est question de ce mot.

393. — Λυκος και Γερανος. *Le Loup et la Grue.* Γυνη και Θεραπαιναι. *La Femme et les Servantes.* Une demi-feuille in-4° contenant dans quatre colonnes verticales : 1° le texte grec, avec la construction indiquée par des chiffres; 2° le même texte, avec la prononciation figurée en caractères français; 3° la traduction littérale; 4° l'analyse logique par demandes et par réponses.

394 — Αλωπηξ. *Le Renard.* Un grand tableau lithographié présentant : 1° le texte divisé par syllabes, avec la marque de la quantité; 2° la prononciation figurée; 3° la traduction interlinéaire; 4° le texte grec.

395. — *Alphabet grec.* Jeu d'enseignement mutuel, composé de l'alphabet grec collé sur toile, et de 65 lettres collées sur bois; le tout renfermé dans une boîte-tableau in-folio lithographié. Paris, 1825; l'auteur, chef d'institution, rue du Rocher, n° 28.

Ces quatre écrits de M. PICOT ne sont accompagnés d'aucune explication : j'ignore s'ils renferment toute sa méthode, ou si celle-ci doit y ajouter quelques développemens. Du reste, je reconnais volontiers à ses tableaux l'avantage d'amuser l'enfant, en exerçant à la fois les oreilles, les yeux et les doigts; mais cet avantage

disparaît dans la feuille imprimée, qui ne diffère des autres éditions des fables d'Ésope que par la quatrième colonne consacrée à l'analyse logique. Cette analyse, qui n'est autre que celle de l'abbé Gauthier, modifiée et appliquée à la langue grecque, consiste à faire les questions : *qui? quoi? où? qu'en dit-on? etc.*, auxquelles l'enfant doit répondre par les mots de la traduction littérale. M. Picot a l'intention, si ces premiers essais sont bien reçus, de faire imprimer, comme *le Loup et la Grue*, les quarantes fables d'Ésope que l'on fait expliquer dans nos colléges. Il les livrerait aux souscripteurs au prix de trois francs. B. J.

396. — * *Œuvres complètes de J.-J.* Rousseau, avec des éclaircissemens et des notes historiques, par *P.-R.* Auguis. 10e livraison, (contient la *Lettre à M. D'Alembert sur les spectacles*). Paris, 1824; Dalibon. 1 vol. in-8° de VII et 441 pages. (Voy. *Rev. Enc.*, t. XXIV, page 512).

397. — * *Œuvres complètes de Marie Joseph et d'André* Chénier, revues, corrigées et augmentées; précédées d'une Notice sur le premier, par M. Daunou, membre de l'Institut. T. III des *Œuvres de M. J.* Chénier, publiées de son vivant. Paris, 1824; Guillaume. 1 vol. in-8°; prix, 7 fr. 50 c. et 8 fr. 50 c. (Voy. pour l'ordre et la composition de cette édition, ainsi que pour les conditions de la souscription, *Rev. Enc.* t. XXIV., p. 205.)

Le zèle des éditeurs et les exigeances des bibliomanes sont, il faut l'avouer, quelquefois bien inexorables. Les œuvres d'un auteur n'ont de prix à leurs yeux qu'autant qu'elles sont *complètes*; et, pour être réputées telles, elles doivent renfermer tout ce qui est sorti de sa plume, tout ce qui a pu être une fois recueilli. Malheur à l'écrivain qui n'a pas eu le tems de faire lui-même, avant de mourir, la part de la postérité! De faibles héritiers ou d'avides spéculateurs, moins sévères que lui, et se montrant moins jaloux de sa gloire, se hâtent trop souvent de tout produire au grand jour de la publicité, devant lequel viennent échouer ainsi tant de réputations.— On ne pense pas sans doute que j'aie dessein de faire l'application de cette remarque générale aux deux écrivains justement célèbres dont j'annonce ici les œuvres réunies. Je serais en contradiction avec moi-même, après avoir dit (voy. t. XXIV, page 789) que cette belle édition manquait à nos bibliothèques et à la gloire des deux Chénier. Toutefois, malgré le talent incontestable que le plus jeune de ces frères a montré dans tous les genres de littérature qu'il a cultivés, je crois pouvoir affirmer que le volume dont

le titre est en tête de cet article sera le moins lu de toutes ses œuvres, du moins par ceux qui recherchent

L'accord d'un beau talent et d'un beau caractère.

En effet, ce volume renferme les *poésies diverses* de M. J. Chénier; et pour les lecteurs qui ne sauraient pas dans quelles circonstances il les composa, son cœur pourrait paraître bien haineux. Mais, comme l'a fort judicieusement remarqué M. Daunou dans sa *Notice* (voy. t. Ier des *œuvres posthumes*, p. VIII) « trop souvent victime, il n'a pu se garantir assez d'être injuste; et c'est-là le plus grand tort que lui aient fait ses ennemis. » — « On s'était abstenu, poursuit M. Daunou, d'insérer dans l'édition de 1818 (Paris, Maradan; in-8°) certaines pièces satiriques qui avaient été imprimées à part, depuis 1796 jusqu'en 1805, et *qui ont besoin de devenir plus anciennes pour ne réveiller aucune discorde et ne perpétuer que les traditions du bon goût;* car on songerait en vain à dissimuler l'énergie, la gaîté, le talent qui règnent dans toutes ses satires. Les traits en sont naturellement si vifs et si purs, ils tiennent à des idées générales si justes et si précises, que bien souvent *ils n'auraient besoin d'être appliquées à aucun nom propre, et gagneraient au contraire à s'en débarrasser.* » Voilà ce que j'aurais désiré qu'il eût été possible aux éditeurs de faire pour ce volume, où la plupart des personnes citées par Chénier, encore existantes aujourd'hui, verront avec déplaisir leur nom accolé à d'injustes et amères censures que l'auteur avait rétractées depuis, « se montrant, comme le dit encore M. Daunou, disposé à toutes les réconciliations qu'on ne lui rendait pas impossibles. » — Ce t. III des *OEuvres anciennes de M. J.* CHÉNIER contient son *poëme sur l'assemblée des notables*, deux *discours*, *sur la calomnie* et *sur les poëmes descriptifs*; neuf *épîtres*, quatre *satires*, cinq *élégies*, deux *contes*, neuf *odes*, un *dithyrambe*, seize *hymnes*, cinq *fragmens d'Ossian*, un poëme *sur une belle action*, dont le courageux auteur, Remi, se dévoua pour sauver la vie de quarante-deux naufragés, et douze *épigrammes*. Presque toutes ces épigrammes, ces satires de M. J. Chénier, et plusieurs autres de ses poésies diverses, renferment des personnalités qui ajoutent rarement à la réputation d'un écrivain, et qui diminuent toujours sa considération aux yeux des juges désintéressés. Si, dans le conte qui a pour titre *les Miracles*, il se montre le digne émule de Voltaire, dont il reproduit avec bonheur la verve, la grâce et l'esprit, dans la nouvelle intitulée, *le Maître italien*, il est de beaucoup inférieur à lui-même, et semble

avoir perdu tout son talent. Ce n'est qu'une longue et froide ironie, que l'on pourrait croire dirigée contre une classe d'hommes dont le malheur devait faire oublier les fautes, et qui s'honoraient eux-mêmes en honorant une profession dans l'exercice de laquelle ils trouvaient un refuge contre l'indigence. Mais, que dire de la *Petite épître* de Chénier *à Jacques Delille*, qu'il appelle

Marchand de vers, jadis poëte,
Abbé, valet, vieille coquette?

Que dire de cette pièce, sinon ce que les éditeurs, qui se sont montrés justes, consciencieux et impartiaux, en disent eux-mêmes? Terminons cet article par leur jugement : « Il est à regretter que cette petite épître, où brille d'un bout à l'autre tant d'esprit et d'enjoûment, ne soit qu'une espèce de pamphlet dirigée contre un des premiers poëtes du dix-neuvième siècle. Mais, il faut en convenir, les manœuvres infâmes auxquelles Chénier fut si longtems en butte de la part d'hommes obscurs et jaloux de sa gloire, qui, pour le rabaisser, exaltèrent souvent outre mesure ses rivaux, dûrent nécessairement aigrir son humeur, déjà très-portée à la satire, et susciter chez lui le désir impatient de la vengeance. La colère est aveugle : sa plume indignée devint dans ses mains un instrument fatal, dont par malheur il ne s'est pas toujours servi avec discernement. Toutefois, la probité fut la plus chère idole de Chénier : plus tard, quand l'expérience et l'étude vinrent affermir son âme et mûrir son esprit, il ne songea plus qu'à rendre au vrai talent la justice qu'il méritait. Ainsi, le traducteur des *Géorgiques* reçut le titre glorieux de *classique* des mêmes mains, qui naguère n'avaient pas craint de lui faire une blessure aussi profonde. »

E Hérrau.

398.—**Œuvres d'Adrien de* Sarrazin. Paris, 1825; Urbain Canel, et Audin. 6 vol. in-12, imprimés sur papier vélin; prix : 30 fr. Trois différens ouvrages composent cette collection : 1° le *Caravanserail*, ou *Recueil de Contes orientaux;* ouvrage traduit sur un manuscrit persan. 2 vol.; 2° *Bardouc*, ou *le pâtre du Mont Taurus*, traduit sur un manuscrit persan, 1 vol.; 3° *Contes nouveaux et Nouvelles-Nouvelles*, 3 vol.

Les contes sont de tous les âges, La Fontaine l'a dit dans des vers dont tout le monde conserve le souvenir. Les *Mille et une Nuits* (1)

(1) Il en a paru depuis peu une édition très-soignée, dirigée par M. *Édouard* Gauttier. Paris, 1823-1824; Dondey-Dupré. 7 vol. in-8o, ornés de 21 gravures. Prix, papier fin satiné, 63 fr.

qui ont bercé notre enfance, nous retrouvent encore curieux et attentifs dans un âge plus avancé. Qui n'a lu et relu les *Contes d'Hamilton*, ces chefs-d'œuvre du genre, que la littérature du siècle de Louis XIV doit à un étranger? Hamilton, à la vérité, était venu jeune en France; mais le talent avec lequel il a saisi le génie de notre langue, et compris toutes ses délicatesses, est encore infiniment remarquable. Nous ne comparerons point les contes de M. A. de Sarrazin aux *Mille et une Nuits* pour la richesse de l'imagination, ni aux *Contes d'Hamilton* pour la finesse de la pensée ou la grâce du récit; mais nous pouvons assurer nos lecteurs qu'ils y trouveront d'ingénieuses combinaisons, des aventures intéressantes, un style coulant et facile; enfin, une morale aimable et douce, qui s'offre d'elle-même sous ce tissu léger de la fiction. A cet égard, les nouveaux contes ont peut-être sur ceux qui leur ont servi de modèle un avantage dont il est juste de tenir compte à l'auteur. Il n'est pas besoin d'un long article pour faire connaître les ouvrages de M. A. de Sarrazin; le succès qu'ils obtinrent, il y a 12 à 15 ans, les recommande assez; l'on n'oublie guère ce qui amuse. Nous dirons seulement, pour ceux qui ne les auraient pas lus, que le *Caravanserail* est un recueil de douze histoires racontées tour à tour, pendant une longue veillée, par douze voyageurs qui veulent éloigner le sommeil. Quant à *Bardouc*, c'est un petit roman, mêlé de merveilleux, imaginé par le médecin d'un roi de Perse, pour satisfaire aux caprices d'un despote malade : « Dans un de ses momens d'ennui, dit l'auteur, le roi fait appeler son médecin et lui dit : il faut que tu me racontes une histoire pour me désennuyer. — Dans quel genre, seigneur? — N'importe. — Sérieuse? — Non, non; je ne veux rien de sérieux. — Gaie? — Non, non; je suis ennuyé de la gaîté. — Raisonnable? — Je suis excédé de la raison. — Extravagante? — Non, non; les folies ne plaisent qu'à des fous, et je suis sage. » Le médecin, fort embarrassé, prend le parti de mêler la raison et l'extravagance; le lecteur jugera sans doute que ce mélange lui a parfaitement réussi. Les *Contes nouveaux* avaient également été imprimés en 1813, hormis trois morceaux qui paraissent ici pour la première fois, et qui ne déparent point cette jolie collection. Nous n'apercevons point de but moral dans le *Jeune Artiste*, mais c'est une historiette agréablement racontée; les inconvéniens de la carrière littéraire pour les femmes sont bien peints dans la *Jeune Femme auteur*; et le morceau intitulé : l'*Ile d'Almarèdo*, montre combien la destinée humaine serait digne de pitié, si le vœu que beaucoup d'hommes peut-être ont formé, le vœu d'être immortel, venait tout

à coup à être exaucé. Nous devons dire cependant que l'idée de ce conte, qui n'est que le fragment d'un ouvrage encore inédit : *Voyage d'Abdoulaki*, ou *le bien et le mal*, nous a semblé un peu bizarre ; nous y avons trouvé à regret une espèce de philosophe, qui exprime évidemment la pensée de l'auteur, et qui paraît tout contrit d'avoir cherché à éclairer, ou, comme il dit, à *endoctriner les peuples*, « bien persuadé, ajoute-t-il, qu'une erreur qui conserve la paix vaut mieux que cent vérités qui la détruisent. Voilà un de ces vieux apophthegmes qui, pour avoir été souvent répétés, ne sont pas plus justes. Il est trop clair que *ce qui conserve la paix vaut mieux que ce qui la détruit*; c'est même une de ces vérités trop vraies pour valoir la peine d'être écrites ; mais ce qui n'est pas si évident, c'est que l'erreur soit aussi propre à conserver la paix qu'on voudrait le faire croire ; et nous pensons au contraire que rien ne peut être plus utile aux peuples que la vérité bien comprise. Au reste, ces taches légères ne nous empêchent point de reconnaître le mérite des agréables compositions de M. Adrien de Sarrazin. — Nous n'avons pas besoin de dire que ce *manuscrit persan*, dont il est question dans le titre des deux premiers ouvrages, n'est qu'une fiction assez familière aux auteurs des contes écrits dans la manière orientale ; mais, ce qui est moins ordinaire, c'est de voir un écrivain donner une nouvelle édition de son livre sans indiquer cette preuve de succès ; c'est un fait digne d'être remarqué, surtout dans un tems où tant d'éditions nouvelles n'ont de nouveau que le frontispice ; le libraire qui a soigné cette publication, beaucoup plus élégante que la première, aurait-il craint d'enlever aux contes de M. de Sarrazin cette fleur de nouveauté nécessaire au succès de certains ouvrages ? Ce serait trop de scrupule ; ce qui est piquant est toujours neuf. M. A.

399. —* *Mémoires d'un homme de lettres*, ouvrage anecdotique faisant suite aux *Mémoires sur la Révolution française*. Paris, 1825 ; l'auteur, rue Montmartre, n° 13. 1 volume in-8° ; prix 5 francs et 6 francs 50 cent.

Peu de livres sont accueillis, en France, avec plus d'empressement que les *Mémoires*. Ce genre d'écrits, dont la lecture excite en général un si vif intérêt, semble avoir de tout tems appartenu par excellence à l'esprit de notre nation : on a même voulu reconnaître un trait distinctif de notre caractère dans cette disposition à présenter sous des formes légères les objets les plus sérieux, et à mêler au récit de faits graves des réflexions piquantes, mais trop souvent futiles, et des anecdotes destinées à plaire au lecteur plutôt

qu'à l'instruire. De là certains observateurs passionnés ou peu judicieux ont conclu que le génie français était incapable de traiter l'histoire avec la dignité de pensée et de style qui lui convient, et de lui rendre les imposantes proportions qui la font admirer dans les écrivains d'Athènes et de Rome. Heureusement des chefs-d'œuvre sont là pour répondre à cette injuste prévention : nous n'en comptons pas un grand nombre, il est vrai; mais leur mérite suffit au moins pour établir en faveur de notre littérature des titres incontestables à la gloire des grandes compositions historiques. La plupart des lecteurs français apprécient dignement toute l'importance de l'histoire; mais les mémoires n'en demeurent pas moins l'objet d'une prédilection pour ainsi dire nationale. — Ceux que nous annonçons paraissent offrir un double attrait à la curiosité publique. A des détails qui pourraient former un roman plein d'une agréable variété, sur ses premières années et sur les aventures privées de sa longue vie, l'auteur a su joindre d'importans tableaux de l'histoire contemporaine, où il s'attache à peindre de préférence les événemens dont il a été le témoin oculaire, et dans lesquels il a même figuré quelquefois au nombre des acteurs. Son ouvrage, sous ce rapport, n'a point été entrepris dans un but frivole, ni dans le seul désir d'ajouter à notre instruction historique. Le plus puissant motif qui l'a déterminé à publier ces récits a été le besoin de rechercher dans la faveur de l'opinion une sorte de dédommagement des rigueurs du sort, auxquelles se sont jointes, dit-il, de grandes injustices. Trop souvent victime de faux jugemens, il a senti qu'il lui importait de se bien faire connaître, de se montrer tel qu'il a été dans les diverses positions où il s'est trouvé, surtout dans ces momens critiques où nécessairement le caractère se révèle. La justice qu'il se rend à lui-même, en interrogeant sa conscience, tous les lecteurs s'empresseront de la lui rendre, convaincus, par le ton de franchise et de modération qui règne dans ses mémoires, de sa véracité lorsqu'il les entretient de lui-même. Quant à ses jugemens sur les hommes et sur les choses, ils sont exprimés avec la même franchise; mais peut-être ne sont-ils pas toujours dictés par le même esprit d'impartialité. On y pourrait même reprendre quelquefois de l'amertume et de l'injustice. J'avoue, par exemple, qu'il m'a été pénible de rencontrer sous la plume d'un écrivain septuagénaire, qui se fait gloire d'avoir servi la liberté, des traces d'un vieux ressentiment contre un homme de bien et un véritable patriote, Bailly, qui fut, pendant sa vie, un modèle de vertus civi-

ques, et qui montra, en présence d'un horrible supplice, le calme de Socrate. Le souvenir seul d'une fin si cruelle n'aurait-il pas dû étouffer dans le cœur de celui qui a survécu plus de trente ans à cette respectable victime, jusqu'au moindre sentiment d'une ancienne inimitié, fût-elle même fondée; ce qu'il est permis au moins de révoquer en doute? J'aime à déclarer toutefois que ces taches, très-rares, sont rachetées, autant qu'elles peuvent l'être, par la bonne foi qui se fait remarquer dans la peinture des principales scènes de la révolution, et par la teinte de sensibilité vraie que l'auteur a répandue sur de tristes récits.—M. L... (Lablée) a cru pouvoir insérer dans le cours de ses mémoires différens morceaux de poésie dont les sujets se lient presque tous à des circonstances de sa narration. Il avoue qu'il n'a pas reproduit sans plaisir l'expression de ce qu'il a senti dans des tems où d'agréables illusions l'entouraient. Quelques vers prouveront à la fois le talent pur et facile et les honorables sentimens du poëte; ils sont extraits d'une satire écrite à l'époque du Directoire.

Brisons cette lyre champêtre
Dont j'aimais à tirer des sons voluptueux;
De mon cœur, de mes sens l'amour n'est plus le maître:
Puis-je parler encor le langage des dieux?
Quand ce cœur indigné repousse tant d'outrages,
Quand ma *marche* incertaine et mes cheveux blanchis
Du tems et du malheur attestent les ravages,
Est-ce à moi, des amans fidèles ou volages
A peindre les désirs, les jeux ou les ennuis?

. . . . . .

Je chantais; un cortége aimable
Que le sang, l'amitié rassemblaient sous mes yeux,
Des livres, du loisir, un asile agréable
Et quelques soins laborieux
Suffisaient à mes chants, à mes goûts, à mes vœux.
Léger, insouciant, et de plaisir avide,
De Bertin, de Parny, de Tibulle et d'Ovide,
Vingt fois je répétais les accens amoureux;
Je chantais. Dans la France entière,
La Discorde s'agite et provoque aux combats.
La liberté me voit sous sa bannière;
Jaloux d'un nom, je suis ses fidèles soldats.
La liberté!... du joug d'un antique esclavage
Je croyais que bientôt les Français dégagés,
Grands de vertus, libres de préjugés,

Du bonheur social présenteraient l'image.
Ce sentiment profond donnant à mon langage
Le charme de la vérité,
Je ralliai souvent une horde sauvage
Au parti de l'honneur et de l'humanité.

B.

400. — * *Lord Byron;* par *Mme Louise* SWANTON-BELLOC. T. II. Paris, 1824; Ant.-Aug. Renouard. In-8° de 447 p., avec une planche lithographiée représentant *Newstea d'Abbey*, et un *fac simile* de l'écriture de lord Byron. Prix 7 fr.

Nous avons annoncé (*Rev. Enc.*, t. XXIV, p. 108 et 357-366) le premier volume de cet ouvrage, dont la continuation était vivement désirée. Le second volume, qui sera aussi l'objet d'un examen approfondi, paraît plus intéressant encore que celui qui a précédé. Mme Belloc, fidèle au plan qu'elle s'est tracé, rapproche et fond, pour ainsi dire, ensemble la vie et les ouvrages de son héros, ses opinions, ses actions et ses poëmes. Elle le met en scène avec une rare habileté et d'une manière dramatique. Elle défend avec énergie la cause du génie et de la vertu; elle se persuade (et c'est l'illusion d'une belle âme) que l'un est inséparable de l'autre. Elle retrace, dans des analyses rapides et animées, les principales beautés des poëmes de lord Byron; elle s'échauffe avec lui en parlant de la Grèce et de son héroïque résistance. Elle s'afflige, avec l'Europe et le monde, en voyant cette mort prématurée qui prive les Hellènes de leur généreux allié, dont le nom seul valait pour eux une armée. Ses éloges et ses regrets sont des chants harmonieux; les inspirations d'un cœur généreux animent toutes ses pages. — Nous laisserons à un juge plus éclairé le soin d'apprécier le mérite littéraire de cet ouvrage important, qui doit survivre à l'époque de sa publication, et que plusieurs littératures étrangères ont déjà commencé à s'approprier par la traduction du premier volume. M. A. J.

401. — * *Poëmes élégiaques* de feu *Joseph* TRENEUIL. *Nouvelle édition*, augmentée d'une notice sur l'auteur et de plusieurs pièces inédites. Paris, 1824; F. Didot. 1 vol. in-8° de XXIV et 396 pages, orné du portrait de l'auteur; prix 6 fr.

M. de Treneuil fut un honnête homme; tous ses poëmes, à quelque époque qu'ils appartiennent, déposent de cette vérité. Il méritait d'avoir des amis, et c'est un de ceux qu'il a laissés après lui qui rend ce dernier hommage à sa mémoire, en recueillant ici une grande partie de ses titres poétiques. Mais le zèle de l'amitié va quel-

que fois trop loin, et l'éditeur de ce recueil nous semble avoir apporté trop de faste dans ses louanges et un peu trop d'empressement à réclamer les hommages de la génération qui s'élève pour la *courageuse énergie* de leur auteur, son *amour pour la religion* et son *dévouement pour ses rois*. Leur palais retentit encore des acclamations adulatrices de tant de bouches parjures, des sons flatteurs de tant de lyres infidèles, qui s'empressèrent à l'envi de célébrer les triomphes de celui qui passa sur leur trône! On n'a pas oublié que M. de Treneuil se montra l'un des plus empressés, et qu'il reçut le prix de sa complaisance; on se rappelle son *chant nuptial* pour deux époux nouvellement couronnés, auxquels il adressait ces vers :

Telle de votre tige adorée et féconde,
Une auguste postérité
S'élève *pour remplir tous les trônes du monde...*

ni cette *ode* sur la *naissance du roi de Rome*, où il peint la France, avant Bonaparte, comme un empire que

. . . l'*esprit d'erreur*, la *faiblesse* et le *crime*
Ont, par degrés, conduit sur les bords de l'abîme,

et qu'un *souverain génie, envoyé de Dieu même*, vient régénérer. On voit, s'écrie-t-il,

On voit, à son nom seul, s'enfuir et disparaître
Les peuples contre lui *soulevés par leurs rois*.
Oui, c'est moins un héros sur le char de la guerre
Qu'un grand législateur qui visite la terre
Pour en renouveler les trônes et les lois.

Plus tard, M. de Treneuil fut un des premiers à célébrer le retour de la dynastie régnante dans le palais et sur le trône auguste de ses aïeux. On voit qu'il n'avait guère plus le droit de dire alors :

Chantons en son honneur sur nos *lyres fidèles*,

qu'il ne l'avait eu auparavant, en adressant ce vers à l'empereur. — On pense bien que les deux pièces dont nous venons de citer des passages assez piquans ne sont point reproduites dans l'édition que l'on nous donne aujourd'hui. Mais les personnes curieuses de consulter la seconde peuvent l'aller chercher dans l'*Almanach des Muses* de 1812, où elle figure en tête du recueil; elle doit avoir été insérée également, ainsi que la première, dans le *Moniteur*, dans la *Couronne poétique* et dans le *Dictionnaire des girouettes*, où elles donnaient droit à leur auteur de prendre place aux premiers rangs. L'éditeur de M. de Treneuil a été plus loin dans ses précautions; il a re-

tranché, des pièces qu'il nous offre, plusieurs passages qui lui ont paru peu orthodoxes; entre autres, une tirade que nous lisons dans une édition des *Tombeaux de Saint Denis*, publiée en 1808, tirade qui commence par ce vers :

> Enchaîne cette loi de la fatalité,

et qui finit par ceux-ci :

> Et que sa dynastie, à jamais illustrée,
> Des règnes les plus longs surpasse la durée.

Ce morceau, il est vrai, avait déjà été retranché de l'édition de 1814, par l'auteur lui-même, qui était peut-être honteux d'avoir été si mauvais prophète à l'égard de Bonaparte. — Toutes ces *variantes poétiques* n'attestent sans doute que la faiblesse humaine, faiblesse dont M. de Treneuil ne fut pas plus exempt que tant d'autres. Mais pourquoi son éditeur nous oblige-t-il, par son zèle maladroit, à nous rappeler toutes ces circonstances? Ne pouvait-il parler des vertus et du noble caractère de son ami, qu'il dit avoir été « essentiellement monarchique, parce qu'il était religieux, » sans verser dans ses notes tant de superbes dédains, tant d'expressions d'amertume sur ses contemporains? Eh! oui, sans doute, M. de Treneuil était attaché à la monarchie; les vers suivans en font foi :

> Je dirais aux humains qu'un pouvoir *sans partage*
> De l'immortel pouvoir est l'immortelle image,
> Leur garant le plus sûr de salut et de paix;
> Que le *joug paternel*, le seul joug monarchique
> Pour le maintien sacré de l'ordre politique,
> Convient à chaque peuple, et surtout aux Français.

Mais on voit qu'il ne s'agit pas ici de la monarchie légitime; mais de la monarchie absolue; aussi Bonaparte, qui entendait la monarchie dans le même sens que M. de Treneuil, et qui avait besoin qu'on répandît un peu ces idées dans la nation, récompensa-t-il l'auteur par la place de bibliothécaire, et la décoration de l'ordre de la Réunion, faveurs sanctionnées, au retour du Roi, par l'ordre de la Légion d'Honneur. — La justice nous oblige de dire que, si M. de Treneuil a chanté dans cette *ode* le pouvoir d'un jour, il a joint à ses louanges des conseils très-sages, des conseils hardis même pour l'époque où il les donnait et pour l'homme auquel ils étaient adressés. C'était là surtout que son éditeur devait aller chercher des titres d'honneur et de gloire; en les prenant dans la publication du

poëme des tombeaux, sous le règne de Bonaparte, il devait reconnaître que ce *soldat heureux* ne voulait pas proscrire toute conscience, toute vertu du cœur des Français devenus ses sujets. Il n'a pas été toujours au devant de la corruption; c'est la corruption qui le plus souvent a été au devant de lui, comme elle s'empresse toujours au devant du pouvoir, quel qu'il soit. — Maintenant, si l'on me demande mon opinion sur le mérite poétique des œuvres de M. de Treneuil, je dirai que sa versification me paraît manquer en général de force et de correction; il ne sent pas assez la nécessité de de resserrer ses idées et de donner à ses périodes ce tour, ce nombre qui font des bons vers une mélodie qui dispose admirablement l'âme aux impressions que le poëte veut lui faire éprouver. Un ton d'uniformité règne trop aussi dans ses élégies. Quelques fragmens traduits de l'*Aminte* du Tasse prouvent cependant que la grâce n'était pas entièrement étrangère à M. de Treneuil; et son *poëme sur l'esclavage*, couronné par l'Académie des Jeux Floraux, en 1789, pourrait être mis avec avantage auprès de ce qu'a produit de mieux le concours académique de 1823 pour l'Abolition de la traite des nègres. — Les lecteurs trouveront aussi au commencement de ce volume un *discours* de l'auteur *sur l'élégie héroïque*, qui renferme des recherches précieuses, et qui me paraît le traité le plus complet que l'on puisse donner de ce genre. E. Hérbau.

402. — *Sur Girodet*, par Mme la Princesse *Constance* de Salm. Paris, 1825; Arthus Bertrand. In-8° IV et 8 pages.

« Je connaissais Girodet depuis près de trente ans, dit l'auteur; j'ai toujours admiré son talent et estimé son beau caractère. Il était au nombre de ces dignes et célèbres amis que la mort m'a, en grande partie, enlevés, et il en était presque le dernier. *Lalande*, *Mentelle*, *Gudin*, *Bréguet*, *Langlès*, et beaucoup d'autres, ont successivement disparu; mais *Girodet* semblait devoir parcourir encore une longue carrière. En apprenant sa mort si inattendue et si douloureuse, j'ai senti à l'instant le besoin de joindre mes regrets à ceux que ce triste événement a fait éclater de toutes parts, et j'ai fait les vers que l'on va lire. » — En recueillant ce *dernier hommage de l'amitié au génie*, nous regrettons de ne pouvoir citer que les vers suivans, qui rappellent une des scènes touchantes des funérailles de Girodet, que nous avons retracée dans notre *Notice nécrologique* sur ce grand peintre. (Voy. ci-dessus, page 345.)

« Ses élèves, ces fils par son cœur adoptés,
Orphelins du génie, et sans guide restés,

Déplorent à la fois sa fin et sa souffrance.
Où vont-ils !... ô beau feu de la reconnaissance!
D'un saint amour chacun d'eux agité,
Vers ses restes éteints s'élance,
Et sur leurs bras tremblans, dans un morne silence,
A son dernier asile en pleurs ils l'ont porté.
C'est là que l'attendait sa plus belle victoire!
Amitié, talens, dignité,
Là, tout se réunit pour célébrer sa gloire,
Pour honorer, pour venger sa mémoire;
Et, dans l'instant terrible où tout est consommé,
Où le mérite seul pèse dans la balance,
Le triomphe public devient sa récompense,
Et le grand maître est enfin proclamé.

J.

403.—*Le Petit Neveu du Père Aubry au paysan de la Vallée aux Loups.* Paris, 1825; Urbain Canel. Brochure in-8° de 18 pages; prix 1 fr.

Cette épître est une réponse à celle que M. H. Delatouche adressa, l'année dernière, à M. de Châteaubriand, et que nous nous empressâmes d'annoncer, en accordant à l'auteur les éloges qu'il nous paraissait mériter, plus encore comme citoyen que comme poëte. (Voy. t. XXIII, p. 716 à 718, cahier de Septembre 1824). La commission de *censure*, à laquelle nous étions alors soumis avec toute la France, n'en jugea pas sans doute comme nous; car cet article fut marqué du signe de réprobation, et ce n'est qu'après son abdication forcée qu'il nous fut possible de le publier. Le *Petit Neveu du Père Aubry* s'y prend un peu tard pour répondre à cette épître; il semble qu'il y ait eu aussi pour lui une censure, et que son règne ait été plus long. Il s'excuse en disant que le moment « n'est peut-être pas si mal choisi qu'on pourrait le croire, et qu'il est des musiciens qui ne sauraient chanter que lorsque leur auditoire est au grand complet. » J'avoue que je ne comprends pas plus cette phrase, que je n'avais compris quelques vers de son prédécesseur, dont il dit que

Les conseils et les vers *lui* semblent un peu durs.

Nous aurions mauvaise grâce à revenir sur le jugement que nous en avons porté nous-mêmes; mais, certes, M. H. Delatouche doit paraître un poëte irréprochable auprès de son antagoniste,

Dont la voix défend mal ce que son cœur honore.

Quelque soit l'auteur de cette seconde épître, comment avec aussi peu de talent s'est-il présenté pour combattre en faveur d'un homme

qui en a tant? M. de Châteaubriand ne peut que récuser un tel défenseur. Sous le rapport même des idées, je trouve que la part de l'homme d'état est encore plus belle dans la pièce de M. Delatouche que dans celle où le panégyriste du ministre cherche à le disculper des reproches qu'a pu lui adresser son adversaire; ces reproches donnaient plus de poids aux louanges bien méritées que le poëte avait mêlées à une attaque noble et décente, qui eût été plus honorable encore pour son auteur si elle eût précédé la chute de celui qui en était l'objet. E. Hérrau.

404. — *Le Pavillon chinois*, ou Contes et Opuscules de ma vieille tante; par Mme *Louise* ***, auteur d'*Eugénie et Virginia*, *etc.*, suivi de *Maximes et Pensées*, par *Charles* Pougens. Paris, 1825; Corbet. In-18 de 230 pages; prix 2 fr.

Adélaïde et Adrien de Valmour voudraient bien faire construire dans leur jardin un pavillon chinois; mais des familles indigentes réclament leurs secours, et ils prennent le parti de consacrer au soulagement des pauvres leurs petites économies. M. de Valmour, caché dans un bosquet, a entendu la conversation de ses enfans; ivre de joie, il annonce à sa famille son intention de faire construire le pavillon, et propose à chacun d'y contribuer selon ses moyens. La chanoinesse de Valmour, sa sœur, sort au même instant, et rapporte bientôt aux deux enfans un manuscrit dont la vente doit payer une partie du pavillon. C'est donc à cette circonstance qu'est dû le titre de l'ouvrage, et ce que je viens de raconter en forme, pour ainsi dire, l'introduction. Elle est suivie de cinq petits contes, parmi lesquels l'*histoire d'une guêpe*, *écrite sous sa dictée*, et *la robe de cachemire*, se font surtout distinguer: celui-ci, par la finesse des observations, par la liaison des événemens, rappelle les *Ricochets* de M. Picard; celui-là contient un éloge très-juste et très-adroit des travaux de M. Pougens. En général, ces contes brillent moins par la force des conceptions ou l'originalité du style, que par le naturel, la grâce et les sentimens dont on y trouve l'expression, et qui les feront lire avec plaisir. Mais la partie la plus précieuse de ce livre, c'est sans doute la dernière: les maximes et les pensées de M. Pougens sont presque toutes remarquables par la justesse des vues et la tournure piquante du style. Pourrais-je mieux terminer cet article que par la citation de deux ou trois des plus courtes? — XII. Il n'y a que les hommes reconnaissans qui craignent les liens de la reconnaissance; les ingrats ne s'en embarrassent guère. — XV. L'art de perdre le tems est souvent un moyen plus

sûr pour arriver à la fortune, que l'art de le bien employer. — XXXIX. L'homme aimable est bien rarement l'homme qu'il est bon d'aimer. X.

405. — *Urbain Grandier*; par *Hippolyte* Bonnelier. Paris, 1825; Vernarel et Tenon. In-12 de xix et 240 pag.; prix 3 fr. et 3 fr. 75 c.

Plusieurs auteurs ont introduit l'histoire dans le roman; M. Bonnelier y transporte, sinon la tragédie, au moins les événemens les plus tragiques. Le jugement d'Urbain Grandier, l'horrible supplice qui le suivit, voilà le dénouement de son ouvrage; les causes premières et les progrès de l'accusation monstrueuse sous laquelle succomba le curé de Loudun en forment le nœud; l'odieuse jalousie des prêtres, la haine de la supérieure Jeanne de Belsiel, le ressentiment du tout-puissant Richelieu, la froide cruauté du conseiller Laubardemont, en lient l'intrigue, et fournissent à l'auteur de sombres tableaux. — Je n'entrerai dans aucun détail sur le plan de ce roman; l'histoire de Grandier, grâce au Dictionnaire philosophique, est connue de tout le monde : l'ouvrage que nous annonçons unit à l'intérêt nouveau d'une action assez bien liée une peinture plus complète des principaux acteurs de cette sanglante tragédie; mais, dans un ouvrage d'imagination, nous ne devons pas négliger les moyens que nous fournit l'étude de l'éloquence, de graver plus profondément dans les âmes le sentiment que nous y voulons faire naître; d'exciter à un plus haut degré les passions généreuses contre l'hypocrisie, les délations, l'injustice et tous les vices qui font le malheur des hommes; et il faut convenir que, sous ce rapport, quelques scènes du nouveau roman, et souvent les plus importantes, comme l'entrevue du capucin Joseph et de Richelieu, les conversations d'Annette et de Laïe, le jugement de Grandier, trop négligées ou incomplètes, auraient exigé plus de développement et de variété dans le style. Ce n'est peut-être pas non plus un personnage heureusement imaginé que cette mère de Grandier, qui, après avoir elle-même compté et pesé les instrumens du supplice de son fils, l'exhorte à la patience avec toute la fermeté d'un vieux Romain, et laisse entendre, en maudissant ses bourreaux, ce rire convulsif que le désespoir peut nous arracher dans la force de l'âge, mais que 80 ans rendent peu probable. — Ces taches, au reste, sont légères. Si l'intérêt soutenu de l'ouvrage et celui qu'il reçoit des circonstances actuelles en font publier une seconde édition, il sera facile à l'auteur de les faire disparaître. Il pourra aussi, je crois, amener des scènes intéressantes et neuves sans changer l'ordre chro-

nologique de quelques faits; car je n'admets pas que l'histoire, lorsqu'elle prête au roman l'intérêt de la vérité, puisse consentir à altérer cette vérité pour le plaisir de l'esprit; et c'est alors qu'il faut recourir, pour rapprocher les faits, à ces narrations épisodiques dont les exemples ne sont pas rares. A.

406.—*Lydie*, ou *les Mariages manqués*; par Mme Simons-Candeille, auteur de *la Belle fermière*, de *Bathilde*, de *Blanche d'Évreux*, *etc. Seconde édition*. Paris, 1825; Trouvé et Bossange père. 1 vol. in-8° de XVI et 351 pag.; prix 6 fr. et 7 fr. 50 c.

Le sujet de ce roman est suffisamment expliqué par son second titre. La jeune Lydie de Saint-Hilaire, fière de sa beauté, inspire une première passion au jeune Alphonse de Bellegarde, qui obtient son cœur et sa main; tandis qu'il court à Paris chercher les présens de noce, sa future compagne consent à recevoir l'hommage d'un jeune fat, espèce de chevalier d'industrie, nommé Adhémar, qui joue la passion, et qu'Alphonse, en revenant au château de Mordech, surprend aux pieds de sa belle. Justement indigné, il s'éloigne, quitte la France, et laisse le champ libre à son rival. Celui-ci, qui n'aspire à la main de Lydie que pour entrer en partage de sa fortune, l'abandonne après qu'un incendie a dévoré avec le château de Mordech cent mille francs en effets au porteur, qui formaient la plus grande partie de la dot. Alors, Valmont, le fidèle ami de Saint-Hilaire, son unique ressource dans l'état de détresse où il est tombé, Valmont, qui n'a pu rester insensible à la beauté de Lydie, et qui se fait illusion sur ses défauts, déclare son amour et va s'unir à elle. Lydie l'accepte d'abord; mais bientôt, craignant d'avoir un maître dans un époux raisonnable et ferme, elle lui préfère un autre ami de son père, nommé Préval, qui avait aussi demandé sa main, mais qui, fatigué de ses continuelles tergiversations, la refuse pour épouser une veuve, Mme de Melcour. La surprise et la douleur concentrée de Valmont, une longue maladie produite par le chagrin, ses succès dans la peinture, un voyage en Italie et à Naples éteignent son amour, tandis que celui de Lydie se rallumait pour lui. Mais déjà Valmont ne veut plus se marier; Lydie, de son côté, promet qu'elle ne portera pas d'autre nom que le sien, et, contente de vivre son amie, elle repousse les propositions d'un marquis de C***. Ainsi, cinq mariages sont manqués, et tous, excepté le dernier, par suite de la coquetterie, de la légèreté, de la vanité de l'héroïne : tel est le but moral de l'ouvrage. Les caractères y sont bien tracés; la jeune ardeur d'Alphonse, et la franche cordialité de

son père; la fatuité d'Adhémar, et la ronde bonhomie de Préval; les vertus héroïques de Valmont, et l'inconstance vaniteuse de Lydie, tout cela forme un tableau vivant et animé, dont les figures variées intéressent par les contrastes. L'intrigue est simple et naturelle, sans aucun de ces événemens qu'on appelle romanesques, et qui le plus souvent manquent de vraisemblance. Enfin, le style est clair, élégant et facile : on n'aurait que des éloges à donner à l'ouvrage, si l'auteur ne s'amusait quelquefois à développer les replis les plus imperceptibles du cœur humain; ce qui lui donne un certain air d'afféterie et de marivaudage. Mais ces taches légères ne sauraient nuire au mérite réel de ce roman, qui sera lu avec un vif intérêt. J.

407. — *Ricardo le proscrit*, traduit de l'anglais par M***, auteur et traducteur de plusieurs ouvrages. Paris, 1824; Boulland et Compagnie. 4 vol. in-12; prix 10 fr.

« *Qui va là ? furent les mots qui retentirent aux oreilles de la terrifiée Angela, etc.* » Ce sont aussi ceux qui commencent le roman; et si la première phrase fait pressentir dans le style une négligence impardonnable, il faut bien convenir que l'auteur n'a rien fait pour détruire cette idée. Angela, son héroïne, abandonne la maison paternelle pour ne pas épouser un baron de Steinberg. Elle tombe d'abord entre les mains de Ricardo, qui, proscrit pour avoir tué son adversaire dans un duel sans témoins, s'est fait chef de brigands; il sauve la vie à Angela, et la remet à la comtesse de Vanburgh, son amie d'enfance. Je ne la suivrai point dans les voyages que lui fait faire l'auteur, ni dans les événemens fort communs qui remplissent les volumes de ce roman : quelque part qu'elle aille, une destinée propice lui amène des amans, entre lesquels elle choisit enfin le baron de Saint-Alme, qui n'est autre que ce *Ricardo le proscrit*, dont on a parlé au commencement du premier volume, et qu'on a ensuite perdu complétement de vue.—Il serait trop long de transcrire les innombrables fautes de français qui défigurent cet ouvrage. On le donne pour traduit de l'anglais; mais, quand on veut traduire, ne pourrait-on pas choisir un meilleur modèle ? et quand on traduit, ne devrait-on pas au moins écrire correctement sa langue ? — Je suis fâché d'être obligé d'appliquer cette dernière observation aux deux *Nouvelles* de Mme de Flesselles, qui forment le quatrième volume; *Eugène d'Erbigny*, ou *le Pouvoir de l'amour maternel;* et *Isoline*, ou *les Avantages du sang-froid*. B. J.

Beaux-Arts.

408. — * *Œuvres complètes de* PALLADIO. *Nouvelle édition*, dirigée par CHAPUY, ancien élève de l'École polytechnique, et *Amédée* BRUGNOT, architecte. Deuxième livraison. Paris, 1825; Corréard, éditeur, rue Traversière-Saint-Honoré, n° 33. In-folio; prix, 6 fr. pour les souscripteurs, et 8 fr. pour les non-souscripteurs. (Voyez ci-dessus, cahier de *février*, page 534.)

Parmi les auteurs dont le nom est devenu classique en architecture, il n'en est pas de plus justement célèbre que Palladio. Né à Vicence au commencement du 16e siècle, il contribua plus que tout autre à donner l'heureuse impulsion qui fit servir l'étude des anciens à la renaissance des beaux-arts. Les anciens furent ses maîtres et ses modèles; c'est dans l'examen approfondi de ce qui nous reste de leurs ouvrages qu'il puisa ce goût exquis et ces principes sévères qui en ont fait un guide sûr pour les élèves et les amateurs de la belle architecture, dont il est le véritable restaurateur. Son mérite, justement apprécié par l'école actuelle, faisait regretter que, malgré le grand nombre d'éditions de ses œuvres, publiées dans presque toutes les langues, leur succès les eût rendues tellement rares, qu'il était presque impossible de s'en procurer un exemplaire. Dans ces circonstances, on a cru qu'une nouvelle édition de l'œuvre de ce grand maître serait favorablement accueillie. Les nouveaux éditeurs ont profité de plusieurs avantages que n'avaient pas leurs prédécesseurs : les arts du dessin plus répandus, l'existence d'ouvrages étendus sur des matières qu'avait seulement indiquées Palladio, ont permis d'offrir au public une édition plus complète et plus économique que les précédentes. L'œuvre de Palladio comprend ses *quatre livres d'Architecture*, et son *traité des Termes*, qui peut être considéré comme un annexe du quatrième. Les planches de l'édition originale, gravées sur bois, étaient exécutées grossièrement; on y remarque beaucoup d'incorrections et de fréquentes contradictions entre le texte et les planches : les mêmes erreurs sont communes à presque toutes les autres éditions, si l'on excepte une partie de celle de Leoni, qui est d'un prix très-élevé. — Un autre ouvrage fort estimé, mais d'un prix plus élevé encore, et très-rare d'ailleurs, est celui d'Octave Scamozzi, qui renferme dans deux cents planches grand in-folio, avec un texte proportionné, la description des bâtimens construits par Palladio, ou dont il a donné les dessins. Il peut être considéré comme un développement d'une partie du 2e et du

3e livres. Incorporer l'ouvrage de Scamozzi dans celui de Palladio, en rectifiant et complétant celui-ci; joindre à ces deux ouvrages le traité des Termes, avec les Commentaires de Cameron, tel est le plan suivi dans cette nouvelle édition, qui n'est point une copie servile des éditions précédentes. Ce plan présentait de nombreuses difficultés d'exécution. Les éditeurs se sont adjoint des architectes du plus grand mérite, tels que MM. Molinos, Vaudoyer, Huyot, Guesnepin, Peyre, Charles, etc., qui les aideront de leurs conseils, et leur fourniront des documens précieux. M. Molinos leur a déjà communiqué un travail extrêmement important, dû à lui et à M. Legrand, comprenant de nombreuses rectifications faites à l'ouvrage de Desgodets, en présence même des monumens qu'il décrit, et qui sera fort utile pour rectifier les dessins des temples de Palladio, encore moins exacts et détaillés. Forts de tels auxiliaires, les nouveaux éditeurs osent espérer qu'en réunissant ainsi dans un seul corps d'ouvrage ce qui se trouve épars dans plusieurs qui sont rares, ou dispendieux, ils auront offert le travail le plus complet, le plus exact et le plus utile qui ait encore été fait sur les œuvres de Palladio.—Cet ouvrage est principalement destiné aux architectes, et surtout aux élèves des écoles d'architecture, par lesquels il était vivement désiré. Sans parler ici de l'utilité indirecte dont il peut être pour les autres artistes, et même pour les hommes du monde qui apprécient l'étude des beaux-arts, nous croyons que dans ce moment, où tant de constructions nouvelles s'élèvent de toutes parts, il sera recherché par la classe nombreuse des entrepreneurs, qui y trouveront des modèles d'un grand nombre de maisons de ville et de campagne, que de légères modifications peuvent adapter à nos usages.—Enfin, le soin apporté à l'exécution des planches et le luxe typographique lui donneront le droit d'être placé dans les plus riches bibliothèques; et la modicité de prix que permet la lithographie n'en privera pas l'élève studieux qui joint à l'amour de son art le besoin de l'économie. Z.

409.—* *Voyage pittoresque de la Grèce;* par M. *G.-F.-A.* comte DE CHOISEUL-GOUFFIER, ancien ambassadeur de France à Constantinople; de l'Académie française et de celle des inscriptions et belles-lettres. 3 vol. grand in-folio. — 1er volume, 1782. — XII et 204 p. 100 planches représentant 126 sujets, 2 cartes et 15 culs-de-lampe ou vignettes. — 2e volume, 1809. — IV et 346 p. 20 planches représentant 33 sujets, et 5 vignettes. — 3e volume ou 2e partie du second. XII et 168 p. — 48 planches représentant 124 sujets, 5 vign.

ou culs-de-lampe et le portrait de l'auteur. Paris, Blaise, libraire-éditeur, rue Féron-Saint-Sulpice, n° 24. Prix 480 fr. Les volumes II et III se composent des chapitres 13, 14, 15, 16 et dernier, publiés en quatre livraisons. Prix 320 fr.; chaque livraison séparée, 80 fr. — Ces deux volumes ayant été imprimés à un moindre nombre que le premier, les personnes qui négligeront de les retirer promptement seront exposées à ne pouvoir compléter l'ouvrage.

Le premier volume de ce grand et magnifique ouvrage est entièrement consacré à la description historique et géographique de ces lieux si célèbres de l'antiquité, dont la renommée, défiant les outrages du tems, semble s'être augmentée de l'admiration des siècles. — Coron, Mélos, Ios, Thera, Naxos, voilà les noms qui retentissent encore dans nos souvenirs, et qui ouvrent la relation de M. de Choiseul. Les autres îles, les villes célèbres de la Grèce ne sont pas non plus oubliées : l'auteur expose en même tems et ce qu'elles furent jadis, et ce qu'elles sont aujourd'hui. Les ruines des monumens antiques, les sites pittoresques, les cérémonies modernes, tels sont les sujets de ces descriptions si attachantes pour le lecteur, parce qu'il y reconnaît constamment l'amour de ce peuple extraordinaire qui a rempli l'univers de sa gloire et de ses bienfaits, et qui se relève maintenant d'une manière si glorieuse pour reprendre sa place parmi les nations civilisées. — Mais c'est surtout dans le volume suivant qu'on aime à suivre l'auteur, soit qu'il continue les descriptions géographiques du premier, soit que, se livrant à sa passion pour ces vénérables antiquités immortalisées par Homère, il aille, dans la Troade, reconnaître le camp des Grecs et les tombeaux des héros des vieux âges. Là reparaissent, sans sortir du domaine de la géographie et de l'histoire, les noms poétiques d'Ajax et d'Hector, de Priam et de Ménélas, du Gargare et du Simoïs. Une douce et triste rêverie nous fait errer sur ces bords fameux d'où se sont épandues sur l'Europe les lumières de la civilisation. Tout ce qui a frappé notre enfance, dans la philosophie comme dans la guerre, dans le commerce comme dans les arts, se réveille chez nous avec les noms des lieux qu'illustrèrent jadis les arts, le commerce, la guerre ou la philosophie. Nous suivons avec une entière confiance le guide aimable et savant qui nous ouvre la route, et notre esprit n'est plus assez calme pour examiner le reproche qu'on a fait à M. de Choiseul-Gouffier de s'être laissé dominer par son imagination, quand il a cru retrouver les tombeaux d'Ilus et de Patrocle : disons mieux, nous les retrouvons avec lui. Qui ne partagerait son enthousiasme, quand il nous montre la source chaude

et la source froide du Scamandre, et le chantre d'Ilion fidèle dans les moindres détails? Qui ne s'écrierait avec lui, en rendant hommage au beau talent du traducteur des Géorgiques et de l'Énéide : « Bientôt je m'affligeai de ne point partager les impressions que j'éprouvais avec l'ami le plus digne de fouler ce sol poétique. Le brillant émule de Virgile s'était laissé enlever aux applaudissemens de Paris; je l'avais conduit à Athènes, à Smyrne; et une année entière j'avais joui, sur les rives du Bosphore, de toutes les qualités de son cœur, de toutes les richesses de son talent. Il n'avait pu, en entrant dans l'Hellespont, que saluer de loin le mont Ida; et malheureusement il n'était plus avec moi lorsqu'il me fut possible de m'en rapprocher et de reconnaître ces ruines d'Ilion : il obtenait alors de nouveaux succès dans cette même patrie, que bientôt il fut forcé de fuir, et dont les malheurs devaient montrer en lui la rare alliance d'un art enchanteur et du plus beau caractère. De quel enthousiasme ne se fût pas enivré le chantre de l'imagination, en parcourant les champs où fut Troie! et quel plaisir pour lui de redire, à l'aspect du Xanthe et du Simoïs, les beaux vers que sa muse lui avait inspirés pour le prince des poëtes! » — Voilà le style de M. de Choiseul-Gouffier. N'y reconnaît-on pas le langage du cœur et l'expansion d'une âme aimante qui veut faire partager aux autres les affections qui l'occupent tout entière? Aussi attache-t-il toujours le lecteur, et réveille-t-il sans cesse son attention.—La deuxième partie du second tome, qui forme réellement un troisième volume, offre la suite de ses recherches sur la Phrygie du tems d'Homère, et présente, en outre, la description de Constantinople et de ses diverses parties, avec les différens costumes usités parmi les Turcs. On trouve aussi une table des matières et une table générale des planches, ainsi qu'une *Notice* de M. Dacier *sur la vie et les ouvrages de M. de Choiseul-Gouffier*; une autre de M. de Feletz; un extrait de son éloge par M. Laya, son successeur à l'Académie française, et de la réponse de M. de Lévis. — Le *Voyage pittoresque de la Grèce*, si grand, si important par lui-même, acquiert un nouvel intérêt par les circonstances au milieu desquelles on le voit paraître. M. de Choiseul, mort en 1817, ne voyait pas encore la Grèce régénérée renaissant de ses cendres par la puissance de la liberté. Il s'excusait presque des vœux qu'il formait pour les Hellènes, et ne laissait tomber qu'en tremblant les premiers mots de ce vers qui doit être la devise de tous les opprimés :

Exoriare aliquis...

Aujourd'hui que les Grecs ont, par leur courage et leur énergie, exaucé le vœu du voyageur français ; aujourd'hui que la victoire a prononcé pour eux :

Exoriare aliquis nostris ex ossibus ultor !

La Grèce est redevenue ce qu'elle fut jadis : tout le monde veut la connaître : la philanthropie sourit à ses destinées nouvelles; la poésie de l'Europe entière célèbre ses triomphes ; un enthousiasme général s'est emparé des esprits : et, au milieu de ce mouvement universel, apparaît le livre le plus propre à faire apprécier cette contrée poétique et cette héroïque nation : c'est le voyage pittoresque de M. de Choiseul-Gouffier : remarquable par le style, la vérité des descriptions, la beauté du papier, de l'impression et de la gravure, il réunit tous les avantages et mérite l'attention et les suffrages des nombreux amis de la Grèce et de la gloire nationale. J.

410.—* *Un mois à Venise.* Recueil de vues pittoresques, dessinées par M. le comte DE FORBIN et M. DEJUINNE, peintre d'histoire; lithographiées par MM. ARNOUT, AUBRY-LE-COMTE, COUPIN, FRAGONARD, MAUZAISSE, SCHMIDT, VAUZELLE, VILLENEUVE, etc. ; et accompagnées d'un texte explicatif; deuxième livraison. Cet ouvrage se compose de trois livraisons qui comprendront, chacune, cinq planches et dix à quinze pages de texte. Le prix est de 20 fr. chaque livraison. Paris, 1825 ; Engelmann, rue Louis-le-Grand.

J'ai déjà parlé avec quelque étendue de cet ouvrage (voy. *Rev. Enc.*; t. XXIV, p. 494); les éloges que j'ai donnés à la première livraison s'appliquent également à la seconde : les planches ne sont pas moins intéressantes, et elles sont aussi bien exécutées. Il n'y a donc pas de doute que cette collection, digne d'attirer les regards de tous les connaisseurs, prendra rang parmi les voyages pittoresques les plus estimés. Les vues dont se compose la seconde livraison sont : *Pont des Soupirs*, *Scène de carnaval.* Les prisonniers, en sortant du tribunal de l'Inquisition, traversaient ce pont redoutable pour aller mourir dans les prisons d'état : de là, ce nom si expressif et qu'il était impossible de prononcer sans éprouver une sorte de serrement de cœur. Les auteurs ont bien fait de mettre sous les yeux ce rapprochement qui frappait continuellement les regards des étrangers : un horrible despotisme et une licence effrénée. C'était un des caractères distinctifs de Venise. L'*Intérieur et le baptistaire de l'église Saint-Marc.* Cette église est un des monumens les plus extraordinaires que l'architecture ait enfantés : mélange de tous les styles et de toutes

les matières, les marbres et les ornemens les plus précieux y sont employés avec profusion. Pendant un grand nombres de siècles, l'église Saint-Marc s'est enrichie des dépouilles de l'Orient; les tems sont bien changés; le lion de Saint-Marc n'a pas survécu à la perte de sa liberté; et Venise, tout entière, s'avance vers sa ruine. *Sérénade vénitienne.* — *Scène de jalousie.* — *l'Assomption*, *du* TITIEN. Les auteurs de ce voyage ont pensé, avec raison, que la description pittoresque de Venise devait comprendre quelques-uns des chefs-d'œuvre des peintres qui ont porté si haut la gloire de l'école vénitienne; ainsi, outre le tableau que je viens de désigner, on trouvera dans la troisième et dernière livraison une production de Paul Veronèse. On raconte, dans le texte, comment *l'Assomption*, l'une des plus belles créations du Titien, est restée pendant des siècles, pour ainsi dire, ignorée, et quelles sont les circonstances qui l'ont fait retrouver. Je renvoie à l'ouvrage même pour y puiser les détails de cet événement qui ne sont pas sans intérêt. P. A.

411. — * *Antiquités de l'Alsace*, ou châteaux, églises, et autres monumens des départemens du Haut-Rhin, et du Bas-Rhin, avec un texte historique et descriptif, par MM. de GOLBÉRY et SCHWEIGHAUSER. *Bas-Rhin*, par M. SCHWEIGHAUSER. 1re et 2e livraisons, publié par G. Engelmann. Mulhouse et Paris, Engelmann. 2 cahiers in-folio contenant 32 pages de texte et 8 planches.

412. — * *Annales du Musée et de l'École moderne des Beaux-Arts*; par *C.-P.* LANDON. — *Salon de* 1824. 7e et 8e livraisons, commençant le tome IIe. Paris, 1825; au bureau des Annales du Musée, rue des Bons-Enfans, n° 32; deux cahiers in-8°, formant 32 pages. Prix de chaque livraison, 3 fr., et 6 fr. papier vélin. On ajoute 25 cent. par livraison, pour le port par la poste. (*Voy.* ci-dessus, p. 226.)

Ces deux livraisons contiennent les gravures au trait de vingt tableaux et de trois sculptures, choisis parmi les ouvrages exposés par Mmes *Hersent*, *Haudebourt-Lescot*, MM. *Gérard*, *Carle Vernet*, *Cortot*, *Scheffer*, *Destouches*, *Ducis*, *Ansiaux*, *Heim*, *Coignet*, et plusieurs autres artistes distingués.

Mémoires et Rapports de Sociétés savantes et d'utilité publique.

413. — *Société des Lettres, Sciences et Arts de Metz.* Séance générale du 24 mai 1824. Metz, 1824; imprimerie de Lamort. In-8° de 116 pages.

Il n'est pas besoin d'être Messin pour lire avec beaucoup de

plaisir les discours prononcés dans cette séance de la Société de Metz : l'importance et la variété des sujets traités par les orateurs suffisent pour fixer l'attention par l'attrait d'une lecture instructive, et qui satisfait souvent la simple curiosité. M. Poncelet, capitaine du génie, président de la Société et Messin, a ouvert la séance par un discours *sur l'état des arts dans la ville de Metz, aux diverses époques de son histoire* (1). En remontant jusqu'à l'époque de l'occupation des Gaules par les Romains, il rappelle ce que ces conquérans avaient fait pour la capitale des *Médiomatriciens;* cet aqueduc gigantesque qui amenait les eaux de si loin, cette naumachie, ces thermes, cet amphithéâtre dont on voyait encore des ruines, il y a deux siècles; ces débris de colonnes, ces témoins d'une ancienne splendeur que les fouilles découvrent partout dans le sol de cette cité. Toute cette magnificence disparut sous les ruines qui marquèrent partout le passage d'Attila. Enfin, Charlemagne commença la restauration de Metz; il y fonda des écoles, mais dans des abbayes, et principalement pour former des chantres et des organistes. Cependant, cette faible impulsion mit les esprits en mouvement; Metz eut bientôt ses romanciers et ses poëtes; de grandes foires attirèrent le commerce, des courses de chevaux furent instituées. Après des luttes opiniâtres et souvent ensanglantées, Metz parvint à se constituer en république, et les tems de liberté dont elle jouit sont marqués par des progrès rapides dans la science de l'administration et dans toutes les connaissances qu'elle suppose : cette époque est la plus brillante des annales messines. Ce que nous avons rapporté de l'histoire ancienne de cette ville suffit pour donner une idée de l'intérêt que M. Poncelet a su répandre sur un sujet aussi digne d'être traité avec étendue, et qui convenait si bien à une séance publique de la Société de Metz. — Le secrétaire, M. Devilly, a rendu compte des travaux de la Société pendant l'année précédente : il avait beaucoup à dire. Il s'est occupé d'abord de deux mémoires de mathématiques, l'un de M. Poncelet, *sur les centres des moyennes harmoniques des figures*, qu'il faudra joindre à l'ouvrage de ce géomètre sur les propriétés projectives des figures, dont il est une suite, une partie intégrante; l'autre, de M. Woisard, qui, applique la géométrie au calcul intégral, et résout par ce moyen nouveau plusieurs cas de l'intégration des équations différentielles. — Le cal-

(1) Metz, 1824; Lamort, imprimeur de la Société. In-8° de 37 pages.

caire bleu à gryphites, des environs de Metz, a été l'objet d'un mémoire de M. Simon, et ce mémoire a provoqué les observations géologiques de M. de Gargan sur la même contrée. Dans les marnes et rognons arrondis qui recouvrent, aux environs de Metz, le calcaire à gryphites, M. de Gargan a trouvé des fossiles, tels que des vertèbres de crocodiles, des dents de poissons et des coquilles. Comme quelques-uns de ces anciens débris d'animaux font saillie sur les rognons dans lesquels ils sont empâtés, il paraît constant qu'ils n'ont pas été roulés. Deux mémoires de M. Serullas sur des combinaisons d'iode apprennent de nouveaux faits chimiques, et promettent de nouvelles ressources à la pharmacie (1). L'une de ces combinaisons (le proto-hydriodure de carbone) est très-remarquable par son odeur agréable, éthérée, pénétrante, et par une saveur très-sucrée. Nous trouvons plus loin l'indication d'une nouvelle roue hydraulique, imaginée par M. Poncelet. L'auteur n'ayant pas encore mis la dernière main à ce travail, nous attendrons avec impatience qu'il le juge digne d'être publié. — Les antiquaires du département de la Moselle ne sont pas oisifs; les découvertes se multiplient, et l'histoire en profite. On lit avec intérêt, dans ce recueil, une note de M. Teissier sur un pavé en mosaïque découvert à *Audun-le-Tiche*, village éloigné de trois lieues d'*Audun-le-Roman*, autre village compris dans le même canton, mais qui, avant la nouvelle division territoriale de la France, avait appartenu à des

---

(1) Ces *Mémoires* de M. Serullas ont été insérés dans les *Annales de chimie*, le premier dans le tome XXII, et le second dans le tome XXV. L'auteur les a fait imprimer séparément; le premier est intitulé : *Sur l'Hydriodure de carbone*, par M. Serullas, pharmacien en chef et premier professeur de l'hôpital militaire d'instruction de Metz. Metz, 1823; Antoine, imprimeur. In-8° de 28 pages. Le second a pour titre, *Nouveau composé d'iode, d'hydrogène et de carbone*, ou *proto-hydriodure de carbone, etc.* Metz, 1824; Dasquet, impr. In-8° de 22 p. — M. Serullas, poursuivant ses recherches sur l'iode, a combiné cette substance avec le *cyanogène*, et formé un troisième composé qu'il nomme *cyanure d'iode*. Un mémoire sur ce produit chimique a été imprimé dans le tome XXVII des *Annales*, et se trouve aussi à Metz, chez Dosquet. Le cyanure d'iode a des propriétés très-remarquables : susceptible de cristalliser, soluble dans l'eau et donnant une dissolution d'une très-grande pesanteur spécifique : odeur piquante; ses vapeurs irritant vivement les yeux; sa saveur est extrêmement caustique. M. Serullas ne la croit cependant pas aussi délétère que la nature de ses élémens semble l'indiquer, et il pense que la médecine lui trouvera quelque application.

provinces distinctes, et ne reconnaissait ni les mêmes tribunaux, ni la même juridiction ecclésiastique. — Des observations grammaticales sur le *participe*, par M. Thiel, paraissent mériter beaucoup d'attention, et l'on regrette que l'auteur ne les ait pas encore publiées. — La Société avait mis au concours, pour 1824, la question suivante : *Quelle a été, dans ces derniers tems, l'influence de l'étude des sciences exactes sur les productions purement littéraires?* Un rapport intéressant fait par M. Thiel, sur le résultat de ce concours, fait décerner le prix à M. Nicot, professeur de rhétorique au collége de Montpellier. — On lit une *Notice sur le comte* Émery, pair de France, membre honoraire de la Société, ancien député du bailliage de Metz à l'Assemblée constituante. — Enfin, le programme du concours de 1825 termine la séance. Deux médailles seront décernées, l'une de 200 fr., *au meilleur traité pratique et théorique sur la fabrication du sucre de betteraves*, et l'autre de 150 fr., au meilleur mémoire sur le sujet suivant : *Établir, par les monumens et par les faits tirés de l'histoire ou des chroniques, l'état successif des sciences et des arts dans le pays messin, depuis le* XII*e siècle jusqu'au* XVI*e inclusivement.* — Nous le répétons encore, la Société de Metz a bien employé son tems, et ses mémoires pourront être consultés très-utilement. F.

414. — *Séance publique de la Société libre d'émulation*, tenue le 9 juin 1824. Rouen, 1824; imp. de F. Baudry. 1 vol. in-8°, 131 pag. avec fig.

Le but spécial de cette société étant d'encourager les arts industriels, auxquels la ville de Rouen doit sa prospérité, nous commencerons l'examen de ce recueil par le rapport de M. Boutteiller, fils, sur la distribution des médailles d'encouragement. Nous citerons parmi les noms remarquables, MM. Néron et Kurtz pour leurs *foulards* sur soie, et pour leurs schals de tissus croisés, en coton, imprimés, imitant les schals de laine dont ils reproduisent les dessins; M. *Prosper* Pimont, pour des produits semblables à ces derniers, et portés à un degré d'imitation encore plus parfait; M. Bataille qui a obtenu une médaille d'argent pour l'établissement et le perfectionnement d'une fabrique d'acide pyroligneux, à Blangy, près Neuchâtel. Cinq autres médailles d'argent ont été décernées, savoir : à M. Thourin, d'Elbeuf, pour sa machine perfectionnée à tondre les draps; à MM. Sénéchal et compagnie, du grand couronne, pour du tulle de coton, à maille fixe, en point de dentelle, fabriqué mécaniquement, et égal en beauté à celui des manufactures

anglaises; à Mme Flary, de Rouen, pour la qualité et la solidité de ses cartons à presser, dont elle fait des envois en Italie, en Espagne, en Portugal et en Danemarck; à MM. Lefebvre et Barthélemy, de Rouen, dont la fabrique pour l'encollage des cotons, donne des produits qui surpassent en beauté et en qualité la colle que l'on achetait à l'étranger; à M. Chevalier, mécanicien ébéniste, pour l'éclat et la solidité de ses vernis, dont il a fait connaître à la société la recette et les procédés. — Ces nombreux témoignages d'encouragement, accordés à l'industrie départementale, ne sont pas les seuls travaux consignés dans ce recueil. En choisissant pour l'époque de sa séance publique l'anniversaire de la naissance de Corneille, du créateur de la scène française, la Société d'émulation de Rouen se rappelle, comme l'a dit son président, que l'amour des lettres a toujours régné concurremment avec le goût des sciences et l'industrie dans la patrie des deux *Corneille* et de *Fontenelle*. Fidèle à la littérature classique, M. Le Marquis a présenté, dans le discours d'ouverture, des considérations spirituelles et ingénieuses sur l'école *romantique*, et particulièrement sur le caractère distinctif de ses productions en France et dans les contrées étrangères. Il ne considère ce genre que comme une des nuances variées à l'infini que peut offrir la littérature, comme une manière en vogue aujourd'hui, convenable à certains tableaux seulement, mais dont la mode voudrait en vain généraliser l'emploi. Une notice historique très-étendue, pleine de recherches érudites *sur le tombeau des énervés de Jumiéges, et sur quelques décorations intérieures des églises de cette abbaye*, donne à ce recueil un degré d'intérêt littéraire fort attachant. Elle est due à M. *Hyacinthe* Langlois, du Pont-de-l'Arche, dont la plume rivalise avec l'élégante perfection de ses crayons. Dans cette notice, l'auteur, pénétré de l'importance de l'illustre abbaye de Jumiéges, sous le rapport de sa structure et du rôle qu'elle occupe dans l'histoire de la Normandie, s'empresse de jeter un coup d'œil rapide sur les principaux événemens des annales d'un monument, dont le sol bouleversé n'offrira bientôt plus qu'un amas de ruines éparses et informes. Il démontre que le tombeau des *énervés*, que renfermait cette abbaye avant la révolution, et qui, dans une légende française de sainte Bathilde, manuscrit du fonds de Cangé, conservé à la Bibliothèque royale, est considéré comme le tombeau de deux fils de Clovis II et de Bathilde, premiers-nés révoltés contre leur père, et suppliciés par ordre de leur mère, n'appartient point au VIIIe ou IXe siècle, et encore moins à un tems plus reculé. Il réfute,

comme une fable, l'erreur long-tems accréditée de l'existence de ces prétendus fils de Clovis II et de leur *énervation*, au moyen de la rupture ou de la cuisson de leurs jarrets. Il prouve, d'après une tête, seul débris conservé de ce tombeau, et dont il donne plusieurs figures, comparativement avec d'autres analogues, que ce célèbre mausolée ne peut remonter à une époque plus éloignée que la moitié du XIIIe siècle. — Un tableau analytique des genres et des espèces de *lichens*, découverts jusqu'à ce jour aux environs de Rouen, quelques observations sur la fondation d'une compagnie établie dans cette ville, pour la distribution du gaz portatif extrait d'huile pour l'éclairage, et un résumé des nouvelles expériences faites pour le *chaulage* du blé, à l'aide du *sulfate de cuivre* (vitriol bleu) composent les principaux articles du chapitre des sciences dans cet utile recueil. B. G.

415. — *Mémoires de la Société d'émulation de Cambrai.* Séance publique du 16 août 1824, sous la présidence de M. l'abbé SERVOIS, vicaire général du diocèse de Cambrai. Cambrai, 1825; Berthoud, imprimeur du Roi. In-8° de 464 pages.

Nous serions heureux de pouvoir étendre à toute la France le jugement que l'on portera de Cambrai, après avoir lu ces mémoires. On dirait que cette cité est encore dirigée par l'esprit de Fénélon. Le sage, simple et éloquent discours du président, l'exposé lumineux des travaux de la Société durant l'année académique, les rapports intéressans sur les concours sont suivis de deux pièces de vers qui rappellent une perte récente et douloureuse; ce sont deux productions de Mme Dufrénoy, auxquelles la Société avait décerné une lyre d'argent. Six autres poëtes, mentionnés honorablement, ont aussi déposé dans ce recueil les compositions qu'ils avaient envoyées au concours. Le concours pour le prix d'éloquence n'avait pas été aussi productif; le sujet étant déterminé, et peu connu hors du petit cercle des érudits français, il n'y a point eu de concurrence. Cependant, la Société a reçu un mémoire qu'elle a jugé digne du prix : c'est une notice historique et littéraire sur Pierre D'Ailly, évêque de Cambrai au quinzième siècle; par M. Arthur DINAUX, de Valenciennes. Ce n'est point un éloge académique; l'érudition, la sagesse des pensées et l'exactitude historique recommandent assez le travail de M. Dinaux pour que l'on n'y cherche point de l'éloquence.—Trois mémoires de médecine, deux de chimie et un de physiologie végétale témoignent que la société de Cambrai ne néglige pas cette division de connaissances humaines.—La littérature

termine le volume par une nouvelle de M. Glay, *le Captif du Forestel* (*voy.* ci-dessus, p. 522), et un conte en vers, par M. Delcroix. Ces compositions diverses sont nécessairement inégales en mérite littéraire; mais on ne trouve dans aucune rien que le bon goût désavoue, qu'une morale sévère ne puisse admettre; rien, en un mot, ne fait douter que ce recueil ait été publié dans la *ville de Fénélon*. F.

Ouvrages périodiques.

416. — * *Revue Protestante*, paraissant tous les mois, par livraisons de 3 feuilles. Paris, Dondey-Dupré, père et fils, rue Richelieu, n° 67; et au Marai, rue Saint-Louis, n° 46. Prix de l'abonnement : pour Paris, 10 fr.; pour les départemens, 12 fr.; pour l'étranger, 14 fr.

Ce recueil est digne de l'intérêt de tous les amis de la tolérance, et de tous ceux qui s'occupent des progrès des sciences religieuses. Il est rédigé par un assez grand nombre des pasteurs et des professeurs les plus distingués de l'Église réformée de France. C'est le premier recueil de ce genre dont les rédacteurs aient placé leurs noms à la tête des pages où ils défendront la tolérance, où ils exposeront leur avis sur les nombreuses questions qui se rattachent aux convictions religieuses de l'homme. — Le prospectus annonçait un plan vaste et des idées élevées; les livraisons qui ont paru jusqu'ici nous paraissent acquitter ces promesses. On y remarque spécialement une *introduction*, où l'auteur, M. *Charles* Coquerel, rédacteur de la *Revue Protestante*, et l'un des collaborateurs de la *Revue Encyclopédique*, présente les rapports de sciences naturelles et physiques avec la révélation; dans la seconde livraison, entre autres articles remplis d'intérêt, des détails nouveaux et importans sur les populations religieuses de l'Amérique, par le célèbre savant M. de Humboldt, qui n'est étranger à aucune des connaissances humaines. Z.

417. — * *Journal des voyages, découvertes et navigations modernes* ou *Archives géographiques du* XIX*e siècle*, contenant *cinq sections* différentes : 1° *Notices et mémoires*, originaux ou traduits; 2° *Extraits et analyses d'ouvrages nouveaux*; 3° *Événemens mémorables*; 4° *Variétés et mélanges*; 5° *Gazette géographique*. Chaque cahier est accompagné de cartes ou de gravures. Ce recueil est publié par les soins de MM. D. Frick et N. Devillenuve, membres de la Société de géographie. 7me année, 75me cahier (janvier 1825). Paris, 1825; in-8°

de 136 pag. Au bureau du journal, rue Saint-André-des-Arcs, n° 57. — Arthus Bertrand, rue Hautefeuille.

Cet ouvrage périodique, dirigé jusqu'à présent par M. Verneur, que des occupations multipliées ont forcé de renoncer à ce travail, est maintenant confié à deux de ses collaborateurs, MM. Frick et Devilleneuve, et l'on acquiert la certitude qu'il ne dégénérera pas entre leurs mains. En effet, les nouveaux directeurs justifient, dès leur début, la confiance du public. Dans la première section, nous trouvons deux notices, l'une sur les établissemens de quarantaine au pied du Caucase, et l'autre sur un voyage au mont Sinaï. Le voyageur qui a transmis les documens contenus dans la première notice, est un médecin allemand au service de la Russie, il n'accorde pas aux Cosaques les éloges que d'autres voyageurs leur ont prodigués. Le voyage au mont Sinaï est extrait du *New monthly Magazine*, et ces deux articles ne sont insérés qu'en partie, le reste étant renvoyé aux cahiers suivans. — M. Depping rend compte de l'ouvrage anglais de M. Bulloch, intitulé : le *Mexique en* 1823, et un rédacteur anonyme fait l'analyse de l'important ouvrage du capitaine Hall sur le Chili, le Pérou et le Mexique. — Repassant en Europe, M. Suzur-Meralin donne un sommaire du *tableau historique, géographique et politique de la Moldavie et de la Valachie*, par M. Wilkinson, traduit par M. Delaroquette. — La gazette géographique contient une notice fort curieuse sur lady *Esther* Stanhope, voyageuse intrépide, qui se trouve actuellement dans les montagnes de Syrie, où son existence et ses occupations sont un mystère incompréhensible pour les Arabes de son voisinage. L'influence que cette étrangère exerce sur les pachas de Damas, d'Alep, d'Acre, de Tripoli, en un mot, sur les côtes de la Turquie asiatique, est un fait des plus remarquables. C'est à un nouveau recueil italien très-recommandable, et que nous avons annoncé avec soin, *Annali universali distatistica* (Voy. *Rev. Enc.* t. xxiv, p. 413, et *ci-dessus*, p. 760), que cette notice est empruntée. On voit que les rédacteurs français savent faire un bon choix, et tout annonce que le recueil qui leur est confié prospérera sous leur direction.

418. — * *Bulletin de la Société de Géographie*, T. III, n°s 21 et 22. M. de la Roquette, rédacteur. Paris, 1825. In-8° de 134 pages. Arthus Bertrand, rue Hautefeuille, n° 23. — Ce Bulletin, qui vient de recevoir une nouvelle organisation, et qui promet d'offrir un grand intérêt, paraît, tous les mois, par numéros de 4 feuilles d'impression. 8 numéros forment un volume. Prix pour l'année,

12 fr., à Paris; — 15 fr. pour les départemens; — 18 francs pour l'Étranger.

Le Bulletin publié par la Société de Géographie contiendra l'histoire et les résultats des travaux de cette Société. Si la dignité des premières académies de l'Europe leur permettait d'imiter, au lieu de servir de modèle, elles adopteraient peut-être aussi l'usage des bulletins, et communiqueraient ainsi plus fréquemment avec tous les amis de l'instruction. On ne peut trop répéter une vérité qui devient chaque jour plus évidente, c'est que les Sociétés libres ont un sentiment, un *instinct* de la route qui peut les conduire plus sûrement et plus tôt à leur but, faculté que l'on ne remarque pas au même degré dans les institutions analogues qui n'ont pas la même indépendance. La *Société d'encouragement pour l'industrie nationale* est celle qui a rendu jusqu'ici les plus importans services à la France, en excitant et encourageant les progrès des arts industriels. Si la *Société* dite *des Bonnes Lettres* pouvait s'affranchir de la ridicule manie d'être une Société politique et voulait devenir purement littéraire, elle ferait peut-être plus que l'Académie française, en faveur de notre littérature.—La Société de Géographie va fortifier par des preuves nouvelles l'opinion qui place les institutions libres à la tête de tous les moyens de perfectionnement. Ses premiers essais furent lents, et même pénibles; elle parvint enfin à surmonter les résistances qui gênaient ses mouvemens; rien ne l'arrêtera plus dans la belle carrière où elle est entrée. Elle vient d'adopter, pour la rédaction de son bulletin, un ordre qui en rendra la lecture plus agréable et plus instructive. Ce recueil sera divisé en quatre sections : la première comprendra les notices de découvertes, d'ouvrages, de cartes, de journaux, etc. : elle doit être méthodique, assujétie à un ordre fixe, et par conséquent elle doit être confiée à un rédacteur responsable. — la seconde sera l'analyse d'un ouvrage de géographie, d'un seul ouvrage pour chaque cahier, et ce travail sera confié à des membres désignés par la Société : les auteurs de ces analyses pourront signer leurs articles, ou rester inconnus. — La troisième partie, où sont rassemblés les actes de la Société, et la quatrième, qui comprend le résumé de sa correspondance, sont préparées dans le bureau de sa Commission centrale; mais, ici, le besoin d'un ordre constant se fait encore sentir, et de là, la nécessité d'un rédacteur responsable. Les motifs qui ont déterminé la Société à régler ainsi le travail de son bulletin sont exposés dans un rapport fait à la Commission centrale par M. *Roux*, dans la séance du 14 janvier de cette année.

et ce rapport, qui est lui-même un mémoire très-remarquable, est inséré dans le cahier que nous avons sous les yeux. On n'adoptera pourtant pas toutes les opinions du rapporteur : on pensera, par exemple, que l'intérêt de l'histoire exige sévèrement que l'ordre des faits ne soit point changé, et que, par conséquent, on ne se permette point de grouper et d'assortir ces faits pour le plus grand plaisir des lecteurs ; on demandera que l'histoire soit stérile dans les tems de disette, ennuyeuse même, s'il le faut, pourvu qu'elle soit fidèle.—Le cahier comprenant les numéros 21 et 22 est rédigé suivant le nouveau plan. La première partie intitulée : *Revue géographique*, est d'une telle importance, que nous aurons à l'examiner soigneusement, en détail, ce que le tems ne nous permet pas aujourd'hui. Plusieurs ouvrages relatifs à la géographie et des récits de voyageurs sont jugés, dans cette *revue*, autrement qu'ils ne l'ont été dans les journaux : d'où viennent ces différences d'opinions entre des juges auxquels on est porté naturellement à supposer le même degré de lumières et les mêmes sentimens d'équité ? Cette question n'est pas facile à résoudre; mais elle mérite bien que l'on s'en occupe sérieusement. — Dans la seconde section, M. DE LA RENAUDIÈRE fait l'analyse du *Voyage dans la République de Colombie*, etc., par M. Mollien. « En général, ce nouveau voyage de M. Mollien sera consulté avec fruit, et lu avec plaisir, même par ceux qui, comme nous, ne sont pas d'accord avec lui sur tous les points. La carte qui l'accompagne aurait pu être plus complète et plus exacte : un grand nombre de lieux cités par le voyageur ne s'y trouvent pas. » — La troisième section n'est pas celle qui sera consultée le plus souvent, quoiqu'elle soit nécessaire à l'ensemble; mais la quatrième abonde en documens qui seront employés avec confiance, non-seulement au profit de la géographie, mais de la statistique. Cette partie du *Bulletin* est peut-être celle qui donne à la Société de Géographie le plus de droits à la reconnaissance du monde savant. F.

419. — * *Journal des Avoués*, ou Recueil général des lois, ordonnances, décisions des conseils d'état et des ministres, arrêts de la cour de cassation et des cours royales sur des matières de procédure civile, criminelle et commerciale; publié par M. *A.* CHAUVEAU, avocat près la cour royale de Poitiers. — On s'abonne à Poitiers, au bureau du Journal, rue de la Chaîne, n° 2, et à Paris, chez Arthus Bertrand, rue Hautefeuille, n° 23.

Un avocat distingué du barreau de Paris, M. COFFINIÈRES, est le premier fondateur de ce journal, dont l'origine remonte à l'année

1810. Il était utile, en effet, de mettre les avoués à même de trouver dans un seul recueil le tableau complet de la jurisprudence sur des matières de procédure. Plus cette partie du droit est aride, plus on doit savoir gré aux laborieux auteurs qui se chargent de l'éclairer, soit par un corps de doctrine comme l'ont fait MM. Pigeau, Carré et Berriat Saint-Prix, soit même par un résumé de la jurisprudence, dont M. Portalis disait qu'on ne pouvait pas plus se passer que des lois. Des occupations nombreuses ont empêché M. Coffinières de continuer ce travail, et il a été dignement remplacé par M. Chauveau, avocat à la cour royale de Poitiers. Ce jurisconsulte a déjà publié deux volumes du Journal des Avoués (les tomes 26 et 27 de la collection) et il nous paraissent en tout dignes des premiers. Ce recueil se recommande par une exactitude scrupuleuse des arrêts et par une grande clarté de rédaction.

A. T.

420.—* *Archives historiques et statistiques du département du Rhône;* novembre et décembre 1824. On s'abonne à Lyon, chez J. M. Barret, place des Terreaux, palais des Arts; à Paris, chez Audin, quai des Augustins. Prix de l'abonnement 20 fr., à Lyon. Un cahier de 5 feuilles paraît chaque mois; 6 cahiers forment un volume, avec une table des matières.

Le département du Rhône est l'une des parties de la France qui attirèrent le plus, et dans tous les tems, l'attention des hommes d'état, des commerçans et des fabricans, des antiquaires et de tous ceux qui cultivent les sciences historiques. Les développemens de l'industrie sont nécessairement accompagnés de ceux de la statistique : on ne manquait donc point de matériaux pour le travail dont ces archives sont l'objet. On avait déjà une *Description physique et politique du département du Rhône*, publiée en 1802; mais ce n'était qu'une notice où rien n'était approfondi. Afin d'obtenir une histoire et une statistique complètes, le Conseil général du département en a chargé une commisson *ad hoc*. Cette commission, composée de neuf membres, a subdivisé le travail : les uns se sont chargés des recherches, et les autres de la coordination des matériaux et de leur emploi. Mais ceux-ci n'ont pas tardé à remarquer l'impossibilité de lier entre elles des parties tronquées, défigurées et séparées par des lacunes que l'on ne savait comment remplir. Il s'agissait donc d'agrandir le cercle des recherches, d'appeler un plus grand nombre de collaborateurs et de consulter les hommes instruits, et même ceux qui, sans prétendre au savoir, auraient cependant re-

cueilli des faits relatifs au département du Rhône. L'idée d'arriver jusqu'à ces connaissances éparses, au moyen d'un ouvrage périodique où elles seraient déposées, s'est présentée sur-le-champ, et telle est l'origine de ces archives. Il ne s'agit donc point ici d'une entreprise littéraire dont l'intérêt soit le mobile, mais d'un travail dont le but est connu, l'étendue limitée, et qui sera terminé d'autant plus tôt, que des coopérateurs plus nombreux et plus capables voudront y contribuer. Mais, si tous les cahiers de ce recueil sont composés comme ceux de novembre et décembre 1824, la collection n'aura point de limites assignables, et il faudra nous passer de l'histoire et de la statistique du département du Rhône. Des analyses d'ouvrages, des recherches géologiques poussées beaucoup plus loin que ne le demandent la statistique ou l'histoire, ce mélange de choses bonnes en elles-mêmes, excellentes lorsqu'elles sont à leur place, cette véritable confusion disparaîtra sans doute; car on aperçoit avec satisfaction dans cette production nouvelle tout ce qu'il faut pour lui imprimer la direction la plus utile, et pour la remettre sur la voie, si des causes étrangères parviennent quelquefois à l'en écarter. Suivant la définition de la *statistique* qu'on lit dans le premier article du cahier de novembre (*Considérations sur la statistique du département du Rhône*), cette science mettrait en œuvre toute la géographie physique. Mais, quoiqu'elle en reçoive de nombreux matériaux, il en est cependant qui lui sont inutiles; et, en général, toute application d'une science à un objet particulier la renferme dans les limites de cet objet. Toute la géognosie n'est pas dans la géographie physique, ni toute la géographie physique dans la statistique; et de la première de ces sciences à la dernière, la transition immédiate ne serait ni facile, ni satisfaisante pour les esprits justes. — Dans un article sur le *Cercle religieux et littéraire* de Lyon, qui n'a rien de commun avec la statistique, et qui ne peut occuper dans l'histoire qu'une place bien obscure, on rencontre des vérités de tous les tems et des erreurs du moment, des traces de quelques passions politiques dont malheureusement presque aucune production littéraire ne peut se dire exempte. Dans l'institution de l'académie des *bonnes lettres* et des sociétés analogues à celle-là, ce qui a subi un ridicule mérité, ce sont les prétentions de réformer un monde dont on partage, plus qu'on ne le pense, les vices et les travers, sans avoir plus qu'une part moyenne dans les bonnes qualités dont, après tout, ce monde n'est pas dépourvu. De tout tems, le rôle de réformateur ne fut pas sans périls, et celui de

censeur ne fut jamais aimable. Lorsqu'une académie des *bonnes lettres* produit de la littérature qui n'est pas *belle*, comment tromper le goût public au point de la lui faire trouver *bonne ?* Quant aux *bonnes études*, les sociétés qui entreprennent cette sorte de réforme travailleront sans doute au perfectionnement des méthodes; elles sépareront l'erreur de la vérité, assigneront à l'une et à l'autre des caractères qui empêchent de les confondre. Lorsque ce travail sera prêt, nous l'examinerons avec quelque défiance, à cause des hautes prétentions de ceux qui l'auront exécuté; mais, dans tous les cas, les bonnes lettres et les bonnes études seront considérées comme un hors-d'œuvre dans la *statistique du département du Rhône*. F.

421.—* *Le Lycée armoricain*. Année 1825. Ve vol., 25e, 26e et 27e livraisons. Nantes, janvier, février et mars 1825. Mellinet-Malassis. — Il paraît, du 3 au 5 de chaque mois, un cahier du *Lycée armoricain*, de 50 à 80 pages in-8°. Prix de la souscription, 12 fr. par an, et de 15 fr. par la poste. On souscrit chez tous les libraires de Bretagne, et à Paris, chez Raynal, libraire, rue Pavée-Saint-André.

Ce recueil, qui compte maintenant deux années d'existence, ne doit pas craindre de finir, comme la plupart des productions du même genre qui meurent tristement confinées dans le département où elles ont vu le jour. Le défaut général de ces prétendues feuilles littéraires est de n'offrir d'intérêt qu'à un fort petit nombre de lecteurs. Des plaisanteries sur certains salons et sur certains personnages, des anecdotes purement locales peuvent avoir beaucoup d'attrait et de mérite pour les beaux esprits d'un chef-lieu et des environs; mais, cette limite une fois dépassée, que devient le sel d'une pareille lecture? elle n'est plus qu'insignifiante, et déconcerte d'une manière pénible l'homme éclairé qui cherchait de l'instruction et des leçons de goût. Les rédacteurs du *Lycée armoricain* se sont gardés de tomber dans ce vice trop commun, et que l'on peut même reprocher à plusieurs journaux de la capitale. Aussi leur recueil, véritablement scientifique et littéraire, s'est-il promptement répandu hors des frontières de l'Armorique. La vingt-cinquième livraison ouvre cette troisième année sous les plus heureux auspices. La plupart des articles dont elle se compose méritent d'être cités avec éloges, soit pour la profondeur de l'érudition, soit pour la sagesse des doctrines en philosophie et en littérature, soit pour la correction et la variété du style. Dans le premier de ces articles, qui traite de l'origine des peuples de l'Armorique et du pays de Galles, l'auteur, en soutenant une assertion peut-être hasar-

dée, a déployé du moins un riche fonds de connaissances historiques. Nous passons à un morceau moins sérieux; c'est un dialogue, plein de bon sens, d'esprit et de verve, entre un poëte, un antiquaire et un académicien, sur diverses questions qui agitent maintenant la république des lettres. Viennent ensuite un exposé historique, clair et concis, de la naissance, des succès, des revers et de la chute de la Compagnie française des Indes; une notice sur lord Byron, qu'on ne lira pas sans intérêt, après tout ce qu'on a déjà lu sur ce grand poëte, et où l'on apprécie avec une impartialité remarquable son caractère et son génie; quelques autres notices nécrologiques consacrées à des compatriotes nantais et bretons, et, sous le titre de *première note en Italie*, une description pittoresque des îles Borromées, d'Arona, de Varèze, du lac de Côme, de Milan, dans laquelle éclatent une imagination féconde, brillante, mais quelquefois bizarre, et un vif sentiment d'admiration pour les chefs-d'œuvre des arts. B.

N. d. R. Les deux livraisons suivantes contiennent des matières diverses dont il faut faire le *départ;* le métal précieux n'y est pas exempt d'alliage. Après cette opération, les vers auront disparu; on cherchera vainement les *tablettes littéraires;* on retrouvera difficilement quelques vestiges du *journal d'une jeune Nantaise*, qui pourrait se dire tout aussi bien Parisienne, Anglaise, Allemande, etc.; portrait sans physionomie caractérisée, et qui n'attire point l'attention du spectateur. Les notes du *Voyage pittoresque en Italie* seront considérablement réduites : on a déjà tant de volumes sur ce pays! qui nous délivrera des voyages en Italie, et surtout des voyages pittoresques! De l'article *sur la méthode que l'on doit suivre dans la lecture*, il restera quelques pensées bonnes et utiles. La censure que nous exerçons en ce moment est celle d'un zèle bienveillant, de l'amour du bon et du vrai : les rédacteurs du *Lycée armoricain* ne s'y méprendront pas. Nous ne savons que trop, par notre propre expérience, qu'ils peuvent être quelquefois dans la nécessité de se charger d'articles médiocres, et même mauvais; lorsqu'ils essaient de se soustraire au joug des influences locales, des critiques venues de loin, un peu sévères et bien notoires, sont le secours le plus utile qu'on puisse leur offrir. Celles-ci n'ont pas d'autre but; et si par la suite nous parlons encore du *Lycée armoricain* avec la même franchise, ce sera par le même motif.

422 — * *Journal Asiatique*, ou Recueil de mémoires, d'extraits et de notices relatifs à l'histoire, à la philosophie, aux sciences, à la littérature et aux langues des peuples orientaux : rédigé par

MM. Chezy, Coquebert de Montbret, Degérando, Fauriel, Garcin de Tassy, Grangeret de Lagrange, Hase, Klaproth, Raoul-Rochette, Abel Rémusat, St.-Martin, Silvestre de Sacy, et autres académiciens et professeurs français et étrangers, et publié par la *Société Asiatique*. Paris, 1825; Dondey-Dupré. — Ce journal paraît, tous les mois, par cahiers de 4 feuilles d'impression. Douze cahiers forment deux volumes. Prix de la souscription, 12 fr. pour 6 mois, et 20 fr. pour l'année. Pour le port dans les départemens, 1 fr. 25 c. par volume, et dans les pays étrangers, 2 fr. 50 c.

Ce recueil, plein d'une érudition qui de jour en jour devient plus importante pour les sciences en général, et même pour la science de notre tems, pour la politique, tiendra lieu quelque jour d'un grand nombre de volumes rares écrits en langues peu connues, dont les auteurs n'ont pas toujours autant de réputation qu'ils en ont mérité. De laborieux orientalistes nous préparent une instruction facile, débrouillent pour nous un véritable chaos, fouillent des mines inaccessibles au vulgaire, les exploitent au profit des hommes avides de s'instruire, et font arriver chez nous les productions des contrées lointaines. Pour juger de l'utilité du travail que nos savans se sont imposé relativement aux livres des Orientaux, il suffit de jeter les yeux sur l'un des cahiers de ce journal, et le dernier est celui que nous choisissons. Il débute par un article sur le *Choumikhandam*, section du *Padmapourâna*, l'un des livres sacrés des Indiens, les *Pourânas* ou livres d'antiquités, recueil de près de 800,000 vers, où sont consignées beaucoup de merveilles, et que les Indiens regardent comme leur histoire ancienne. Le *Bhoumikhandani* est un poëme, ou composition versifiée, en 114 chants, ou chapitres, et de 11,269 vers. Les chants indiens, dont la longueur n'excède guère 100 vers, et qui par conséquent pourraient être chantés, sont des apologues moraux où la vertu est presque toujours au-dessus de l'humanité, et digne des personnages divins dont le poëte raconte les actions. — Après cette esquisse des livres de la théologie indienne, on trouve l'analyse d'un ouvrage de M. Rasmussen, intitulé: *Essai historique et géographique* sur le commerce et les relations des Arabes et des Persans avec la Russie et la Scandinavie, durant le moyen âge. Tout ce que les auteurs arabes ou persans racontent sur cet objet semble indiquer seulement le nord-est de l'Asie, ou le Tibet, et nullement des contrées et des peuples du nord-ouest; il semble que ces narrations ne se rapportent ni à la Russie, ni, à plus forte raison, à la Scandinavie. — Un ouvrage

de politique, en caractères *ouigours*, en usage dans la Boukharie, adressé à M. Abel Rémusat par M. de Hammer, de Vienne, donne une idée fort singulière des opinions monarchiques dans cette partie de l'Asie centrale. L'ouvrage est divisé en quatre parties : la *justice*, *la force de l'empire*, *l'intelligence*, *la modération*. La première vertu est représentée par le soleil levant, ou le *roi*; la pleine lune, ou le *visir*, est l'emblème de la force : *le fils du visir* est l'intelligence; et *le frère du visir* est la modération. Ces quatre personnages allégoriques ont entre eux des entretiens qui sont les matières du livre. On sait en général que les Orientaux ont fait peu de progrès dans les sciences et dans les lettres; mais enfin, ils sont nos aînés : ils sont dépositaires d'une grande partie de notre histoire, et de la plus précieuse; c'est chez eux qu'on peut retrouver l'empreinte des premiers pas que la raee humaine a faits dans la carrière de l'instruction. Étudions donc leur histoire, compulsons leurs bibliothèques, interrogeons leurs monumens; en un mot, mettons à profit les travaux des savans rédacteurs du *Journal Asiatique*. F.

Livres en langues étrangères publiés en France.

423. — * *Flora Brasiliæ meridionalis*, *etc.*—Flore méridionale, par *Auguste* de Saint-Hilaire, membre de l'Académie des sciences de Paris, 2e cahier du tome Ier. Paris, 1824; Belin, rue des Mathurins Saint-Jacques. In-4° de 5 feuilles, plus 8 planches. — Cet ouvrage aura trois volumes, qui paraîtront par livraison de deux en deux mois. Prix : in-4°, Jésus, papier satiné, 15 francs; in fol., Jésus, papier vélin d'Annonay, satiné, avec figures coloriées, 60 francs.

424. — *Teoria de las penas legales*, *etc.* — Théorie des peines légales, par J. Bentham, auteur de la *Tactique des Assemblées législatives*. Paris, 1825; imprimerie de Smith. 2 vol., in-18, ensemble de 12 feuilles trois quarts. Prix : 8 francs.

425. — *Parte de discurso*, *etc.* — Extrait du discours de M. de Chateaubriand sur la loi contre le sacrilége, prononcé dans la Chambre des Pairs, le 18 février. Paris, 1825; imprimerie de Pochard. In-8° d'une demi-feuille.

426. — *The spirit of the age*, *etc.* — L'esprit du siècle, ou Portraits contemporains, par *William* Hazlitt. Paris, 1825; Galignani. 2 vol. in-12, ensemble de 20 feuilles, imprimés chez Belin.

427. — I. E. Βερναρδίνου Σαιμπιερου τά κατα Παυλον κάι Βιργινιαν. — Paul et Virginie, traduit en grec moderne. Paris, 1824. Firmin Didot. 1 vol. in-18 de 206 pages; prix 3 fr.. et 3 fr. 50 c.

Il serait superflu de faire ici l'éloge du roman de Bernardin de Saint-Pierre (voy. *Rev. Enc.*, t. XVII, pag. 381). Qui ne l'a pas lu ? Qui n'a pas admiré la vérité des caractères, l'exacte observation des couleurs locales, le charme étonnant de son style, aussi pur, aussi enchanteur que ses personnages? C'était là ce qu'il s'agissait de faire passer dans le grec moderne. Le traducteur y a réussi. — Je n'essaierai point d'en fournir des preuves : la langue des Grecs modernes est encore trop peu répandue parmi nous. Qu'il me suffise de dire que l'auteur a employé le style le plus élevé, c'est-à-dire le langage le plus rapproché du grec ancien, et dont la plus haute classe affecte de se servir. Nous avons exprimé ailleurs notre opinion sur cette distinction de deux langues dans le même peuple (voyez *ci-dessus*, pag. 798). Maintenant, puisque la littérature grecque moderne est encore à faire, c'est le langage populaire que les écrivains devraient employer de préférence. Mais il est à craindre qu'on ne prenne le parti contraire; du moins c'est ce qu'ont fait jusqu'ici les auteurs les plus renommés. Il en résulte pour les *lecteurs* qui savent déjà le grec ancien une intelligence plus facile d'un texte écrit; mais ce faible avantage s'évanouit entièrement dans la conversation. Quoi qu'il en soit, l'ouvrage que nous annonçons, a reçu la plus flatteuse approbation de M. Clonarès, qui en fait, dans son cours de grec, le sujet de ses explications (voyez *ci-dessus*, pag. 282). C'est ici le lieu de rappeler que ce savant professeur, après s'être consacré, en France, à l'enseignement de la langue de sa patrie, vient de recevoir du gouvernement grec une marque de la plus haute confiance. B. J.

428.—* *Fables russes*, tirées du recueil de M. Krilloff, et imitées en vers français et italiens, par divers auteurs (avec le texte en regard), précédées d'une *Introduction française*, par M. Lémontey, et d'une *Préface italienne*, par M. *F.* Salfi; publiées par M. le comte Orloff, sénateur de l'empire de Russie, avec une *dédicace en langue russe*, à M. Krilloff; ornées du portrait de ce dernier, et de cinq gravures de M. Boyer, d'après les meilleurs dessinateurs. Paris, 1825; Bossange frères. 2 vol. in-8°; prix 13 fr. et 15 fr.

Nous consacrerons, dans l'un de nos plus prochains cahiers, une analyse à cet ouvrage, remarquable surtout par le nombre considérable d'écrivains français ou italiens qui ont pris part à sa traduction, et parmi lesquels on retrouve les soutiens les plus distingués deux littératures française et étrangère. E. H.

IV. NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES.

AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE.

ÉTATS-UNIS.

WATERTOWN. — *Petite vérole.* — *Vaccine.* — Un jeune homme de cette ville ayant été atteint de la petite vérole, au mois de novembre 1824, on prit sur-le-champ les plus grandes précautions pour que la maladie ne se répandît pas dans la ville, surtout parce qu'une école très-fréquentée se trouvait tout près du foyer de la contagion. Le docteur *Sylvanus* FANSHER fut chargé de vacciner tous les habitans qui n'avaient pas eu la petite vérole, ce dont il s'acquitta avec le zèle le plus louable, et avec tant de succès que le seul malade que l'on ait eu dans la ville est le jeune homme qui fut cause de toutes ces alarmes. Afin de mieux constater l'efficacité de la vaccine pour préserver de la petite vérole, le docteur Fansher inocula le virus variolique le plus efficace à 22 personnes qu'il avait vaccinées : aucune ne prit la maladie. Si ces faits ne sont pas concluans en faveur de la vaccine, il faut avouer qu'un scepticisme universel est, en médecine, la seule croyance raisonnable. Espérons que la vaccine finira par triompher de ses ennemis, qui sont aussi ceux de l'instruction, de l'enseignement mutuel, du progrès des arts, de la liberté et du bonheur du genre humain. Les habitans de Watertown ont exprimé dignement leur gratitude envers le docteur Fansher : les services rendus par cet homme de bien ont été constatés légalement, et publiés par les interprètes ordinaires de toutes les vérités utiles. Puissent de semblables récompenses être toujours décernées aux amis de l'humanité !

— *Navigation.* — Il paraît que le projet de mettre en communication, au moyen d'un canal, l'*Atlantique* et la *mer Pacifique* (voy. *ci-dessus*, p. 541), ne tardera pas à être mis à exécution. Déjà l'on s'occupe des travaux préliminaires; la direction qui a été choisie est celle de la rivière Saint-Jean, et du lac Nicaragua.

NEW-YORK. — *Statistique.* — *Population.* — D'après un rapport récemment publié, la population de cette ville s'élève à 140,000 habi-

tans. Pendant l'année 1824, la mortalité a été de 4,341, savoir : 1,244 hommes, 887 femmes, 1,204 enfans mâles, 1,006 enfans du sexe féminin; 345 sont morts pendant le mois de janvier, 363 en février, 385 en mars, 411 en avril, 353 en mai, 318 en juin, 357 en juillet, 446 en août, 352 en septembre, 385 en octobre, 340 en novembre, et 286 en décembre. La petite vérole a enlevé 394 personnes, dont 113 de couleur; 736 personnes sont mortes de maladies de consomption.

— *Hautes écoles.* — La Société qui a formé un établissement pour les degrés supérieurs d'enseignement a rencontré plus d'obstacles qu'elle ne devait s'y attendre. Les instituteurs ont pris l'alarme, et ont porté leurs réclamations à la législature. L'un de nos journaux a été leur organe : dans un article qui semble avoir été rédigé sous leur dictée, la méthode d'enseignement mutuel est fortement attaquée. On n'a rien omis de ce qui pouvait contrarier une institution si digne d'être accueillie par l'assentiment universel. Mais la Société ne fait que redoubler de zèle pour le succès de sa noble entreprise. Si le mode d'enseignement qu'elle a introduit ne convient pas, il sera changé : si elle réussit au point que certains instituteurs manquent d'occupation, c'est un inconvénient passager et de peu d'importance, dans un pays où toutes les industries sont libres. Au bout de quelques années, les plaintes auront cessé, et le bien restera; mais, en Amérique comme dans l'Ancien-Monde, il faut, pour faire le bien, du courage et de la persévérance.

Nouvelle-Orléans. — *Affranchissement des esclaves.* — Mme Hulin, propriétaire dans cette ville, avait demandé à la législature la permission d'affranchir quelques esclaves; elle ne l'a pas obtenue. Les motifs d'un refus aussi étrange ne nous sont pas connus : la législature ne mérite peut-être point de reproche; mais les amis de l'humanité s'affligent, en voyant que le bien est si difficile à faire, même dans les pays où il ne devrait rencontrer aucun obstacle.

— *Voyages dans les États-Unis.* — Quatre Anglais, que l'on dit être membres du Parlement britannique, MM. Stanley, Wortley, Dennison et Hardesley, sont arrivés dans cette ville, le 22 décembre, après avoir visité les états du nord et de l'est. Le but de ces voyageurs est, dit-on, d'acquérir une connaissance exacte de notre situation, de notre caractère, de nos institutions, en un mot, de tout ce qui nous concerne comme *nation*. Il y a lieu de penser qu'ils ne garderont pas pour eux seuls une aussi précieuse instruction : nous pouvons donc espérer de voir enfin

paraître un ouvrage où nous serons jugés franchement et avec connaissance de cause, en bien comme en mal.

Voyage de La Fayette *aux États-Unis.* — Ce voyage, et l'accueil fait par un grand peuple à l'un des plus illustres défenseurs de sa liberté, sont des événemens si remarquables, qu'ils attirent partout une attention qui n'est point celle de la curiosité. Ce que l'on observe avec un grand intérêt, c'est la manifestation *réelle*, *évidente*, *unanime* du vœu national, non dans les murs d'une ville, en un seul jour, entre des hommes réunis en assemblée, et qui peuvent être mus tous à la fois par une même impression, mais sur un territoire immense, malgré les difficultés et la lenteur des communications, quelques diversités dans les lois, et même dans les intérêts, l'interposition des fleuves, des montagnes, etc.; l'éloignement même n'a pas empêché la manifestation des sentimens du peuple américain envers l'homme qu'il a nommé son *hôte*, et qu'il fête comme tel. Les citoyens des États-Unis qui se trouvaient à Rio-Janeiro se réunirent, le 20 novembre 1824, en une assemblée régulière, présidée par le consul de leur nation, pour exprimer en commun leurs regrets de ne pouvoir solenniser avec leurs compatriotes l'heureuse visite qu'ils ont reçue. Les résolutions prises dans cette assemblée furent transmises à Lima, à Valparaïso, à Buenos-Aires, à Montevideo, à Bahia, à Fernambouc, dans tous les ports de l'Amérique du sud, où le gouvernement des États-Unis entretient un consul. Tandis que ces hommages lointains viennent trouver l'illustre voyageur, les invitations les plus pressantes lui font parcourir successivement les États de l'Union, et l'on ne sait à quelle époque cette fête de famille sera terminée. A la fin de janvier, la législature du Maine prit la résolution de faire jouir ses concitoyens de la présence de l'*hôte de la nation*, et le message le plus honorable fut adressé au général pour obtenir son consentement. Les citoyens des États-Unis auront appris au monde ce que c'est que la reconnaissance des peuples; et puisqu'il est si honorable et si doux de se dévouer pour une patrie étrangère, on sentira mieux encore ce que l'amour de la patrie peut inspirer de grand et d'héroïque à ceux qui ont le bonheur d'en avoir une.

Situation politique du Kentuky. — Cette belle partie de l'Union, qui semblait devoir être à jamais l'asile de la paix, est menacée d'une guerre civile. La constitution de cet état avait établi une cour d'appel dont les juges étaient inamovibles : le choix de ces magistrats ne fut pas heureux; le tribunal est devenu si odieux à une partie de

la nation, que la législature a pris le parti de le dissoudre, ce qui l'a mis dans la nécessité de changer la constitution avant le tems prescrit, et sans les formalités ordonnées par la constitution même. Après cet acte périlleux, les embarras ont augmenté ; la nation s'est divisée, et de nombreuses réclamations ont demandé le rétablissement de l'ancienne constitution. On ne sait pas encore si les magistrats dépossédés voudront se soumettre, si l'on ne sera pas dans la nécessité de recourir à la force, ni, dans ce cas extrême, jusqu'à quel point on peut compter sur les milices. L'inamovibilité des juges peut être utile dans une monarchie : le gouvernement d'une république n'en a pas besoin, et l'expérience fait voir qu'elle n'y est pas sans danger.

Papier-monnaie en circulation. — Les capitaux de cette nature menacent de prendre une extension indéfinie, et dont il est impossible de prévoir le résultat. Aux 35 millions de dollars émis par les banques actuellement autorisées, on propose d'ajouter encore plus de 9 millions fournis par treize nouvelles banques, plus de 12 millions versés par trente-une compagnies d'assurances, et d'autres fonds encore, d'origine diverse, qui élèveront nos capitaux de 25 millions de dollars. Si l'utilité publique ne prescrit aucunes limites aux capitaux des banques, que l'on ouvre les portes à tous ces établissemens, qu'ils soient entièrement libres, mais soumis à des lois rigoureuses contre les faillites. (*New-York American Advertiser.*)

HAÏTI.

Port-au-Prince. — *État actuel de l'instruction publique.* — Depuis trois ans, l'agriculture de Haïti a éprouvé un accroissement et des améliorations remarquables. La même observation s'applique à la culture de l'esprit et du cœur. On peut s'en assurer par l'état comparatif des travaux du Lycée haïtien dans les premières années et ceux de 1824, année vingt-unième de l'indépendance. Nous avons sous les yeux le programme des exercices publics qui ont eu lieu au Port-au-Prince, à la fin de décembre. De nouvelles chaires ont été fondées pour les langues espagnole et anglaise, dont la connaissance est très-importante dans cette île pour les relations commerciales. L'histoire sainte et l'histoire civile sont enseignées simultanément. Des morceaux choisis dans nos classiques français, poètes et prosateurs, vivifient les cours de littérature. Là, comme dans les lycées d'Europe, figurent avec honneur Virgile, Horace, Cicéron, Salluste, Tite-Live, et ce Tacite dont on a dit que *les tyrans sont*

punis quand il les a peints. Nous remarquons avec plaisir que, pour l'algèbre et la géométrie, on emploie les ouvrages de nos compatriotes MM. Legendre et Lacroix. Les progrès des élèves ont justifié le plan établi et suivi avec persévérance par le directeur du Lycée M. le docteur Fournier Pescay, savant médecin connu en France par ses écrits. Ces progrès sont une nouvelle réponse aux insinuations calomnieuses, et aux impostures coloniales qui voulaient refouler au dernier degré de l'échelle des êtres humains, les enfans de l'Afrique.

AMÉRIQUE MÉRIDIONALE.

Buénos-Aires. (*République des Provinces - Unies de la rivière de la Plata.*) — *Encouragemens donné spar les capitalistes anglais au développement de la civilisation dans les nouveaux états de l'Amérique meridionale. — Population.* — *Législation ; commerce des Noirs, déclaré crime de piraterie. — Instruction publique. — Envoi de jeunes américains pour être élevés en Europe aux frais du gouvernement.* — Les regards de l'Europe sont maintenant fixés sur ces vastes contrées de l'Amérique, qui, en conquérant par de courageux efforts et en établissant d'une manière durable leur indépendance, sont, pour ainsi dire, découvertes une seconde fois, au profit de l'Europe et de la civilisation. Nous saisirons avec soin toutes les occasions que nos relations nous procurent de bien faire connaître à nos lecteurs ces états nouveaux, si éloignés de nous, mais que la navigation, perfectionnée au moyen des bâtimens à vapeur, tend à rapprocher chaque jour davantage des nations européennes qui auront le bon esprit d'établir des relations commerciales et amicales avec la jeune Amérique. Celle-ci nous fournira les produits de ses mines, de son climat, et quelquefois de nobles et utiles exemples d'organisation sociale et de vertus civiques, en échange des productions de nos manufactures et de nos arts, et des ouvrages où nos savans et nos penseurs ont déposé les fruits de l'expérience des siècles. Les deux continens profiteront également de leurs rapports mutuels, et une ère nouvelle de développement social et de prospérité semble promise au monde civilisé, si des passions aveugles, opiniâtres et insensées ne réussissent pas à troubler encore la paix des nations, et à les priver des avantages qui leur sont offerts. Déjà, les Anglais ont exploité habilement des circonstances aussi favorables. Une *Société Anglo-Colombienne*, et une Société *Anglo-Buénos-Airienne*, s'organisent à

Londres, et mettent en avant des fonds considérables pour procurer aux deux républiques de Colombie et de Buénos-Aires d'immenses capitaux destinés à féconder leur agriculture, leur industrie, à faire établir promptement des routes, des canaux, des bâtimens à vapeur, des chemins de fer, et tous les moyens de communications rapides et perfectionnées que nous devons à notre civilisation moderne. Les autres parties de l'Amérique méridionale éprouveront aussi les effets de cette bienfaisante influence. Ainsi, les découvertes de quelques savans, et les progrès des sciences les moins accessibles au vulgaire des hommes, deviennent, par d'utiles applications, le patrimoine commun des peuples, dans les deux hémisphères, et ouvrent de nouvelles sources de richesses et de prospérité. — La *Revue Encyclopédique* aura soin de recueillir et de signaler tous les faits importans qui caractérisent ce grand mouvement imprimé aux sociétés humaines. Ses relations, déjà très-multipliées, qui s'étendent peu à peu sur tous les points du globe, lui permettront de présenter, comme dans un vivant miroir, l'image fidèle de la civilisation progressive dont chaque contré coffre des symptômes plus oumoins prononcés, même dans les lieux où le système du gouvernement est stationnaire, ou dans ceux où l'on voudrait imprimer aux hommes et aux choses une marche rétrograde.—Aujourd'hui, en attendant que nous puissions publier une notice sur l'état moral et social, agricole, statistique, industriel, commercial, de chacune des républicaines américaines, nous donnerons seulement quelques détails relatifs à celle de Buénos-Aires, que nous avons recueillis dans la conversation d'un habitant du pays, M. *Sébastien* Lázica, l'un des négocians les plus recommandables de Buénos-Aires, où il a été honoré de la confiance de ses concitoyens, et appelé à les représenter dans une assemblée législative, qui se trouve momentanément à Paris, et qui a bien voulu nous promettre de compléter les premiers renseignemens que nous allons publier. — L'ancienne *vice-royauté* espagnole *de Buénos-Aires* forme aujourd'hui la *République des Provinces-Unies de la rivière de la Plata*. Sa population totale est d'environ un million d'habitans. La capitale, Buénos-Aires, située sur le bord occidental de la rivière de la Plata, n'avait que 65,000 habitans, sous l'ancien régime espagnol, et en compte aujourd'hui près de 75,000. Cette grande et belle rivière, d'environ dix lieues de largeur en face de la ville, offre sur ce point une rade vaste et commode, très-favorable au commerce. — Jusqu'ici, les Provinces-Unies ont eu des gouvernemens locaux presque indépen-

dans ; mais, le 22 décembre 1824, a eu lieu l'ouverture d'un congrès général qui doit établir un gouvernement central et une organisation définitive pour lier par un pacte commun les parties séparées de ce grand état. — Trois lois rendues dans les derniers mois de l'année 1824 feront connaître l'esprit qui dirige les législateurs. — L'une déclare le commerce des Noirs crime de piraterie. — Déjà beaucoup de riches propriétaires avaient volontairement affranchi leurs esclaves, qui, de leur côté, sont restés volontairement à leur service, comme domestiques libres. Un des premiers commerçans de Buénos-Aires, après avoir acheté un nègre pour 2,500 fr., lui a donné sa liberté; et ensuite, satisfait de sa fidélité et de son intelligence, il lui a accordé une part d'intérêt dans une branche de son commerce. Le gouvernement avait acheté, pendant la guerre, un certain nombre d'esclaves qu'il a employés au service militaire, en les déclarant libres, et en leur attribuant la même solde qu'aux autres individus des différens corps de l'armée. — Une autre loi affecte une somme considérable mise à la disposition du gouvernement, dans chaque budget annuel, pour envoyer et faire élever en Europe, aux frais de l'état, quarante jeunes Buénos-Airiens, qui reporteront ensuite dans leur patrie les bienfaits d'une éducation soignée. — Le gouvernement central fait élever dans la capitale un certain nombre d'enfans et de jeunes gens, venus de l'intérieur du pays et des différentes provinces. — Enfin, une troisième loi établit deux colléges publics. l'un pour les garçons, l'autre pour les jeunes filles, qui seront entretenus par le trésor national. — On sent la nécessité de fonder l'ordre social sur la bonne direction et le développement de l'instruction publique. — Plusieurs écoles, dites *Lancastériennes*, ou d'enseignement mutuel, sont en pleine activité; parmi leurs principaux fondateurs, nous aimons à citer M. le Docteur *Saturno* Segurola, prêtre, qui a été secondé dans ses travaux philanthropiques par la municipalité de Buénos-Aires et par un ministre anglais M. Thompson, qu'avait envoyé la *Société des écoles britanniques et étrangères*, établie à Londres. M. Segurola, véritable bienfaiteur de ses concitoyens, a également introduit, répandu, propagé, soutenu la vaccine; il a établi la Bibliothèque publique de la ville et un cabinet d'Histoire naturelle. — L'un des hommes d'état les plus recommandables de Buénos-Aires, et dont l'administration a laissé de grands et utiles résultats, M. *Bernardino* Rivadavia, que nous avons possédé quelque tems à Paris, où il conserve des amis sincères, pénétrés d'une haute estime pour son

caractère et ses talens, est maintenant à Londres, et ne sert pas moins utilement sa patrie, quoiqu'il soit momentanément éloigné d'elle, que lorsqu'il avait une grande part dans la direction des affaires. — Nous reviendrons en détail sur la situation et les progrès de la République des provinces de la Plata et des autres états de l'Amérique ci-devant Espagnole, et heureusement appelés à jouir désormais d'une existence libre et indépendante. — Nous terminerons cet article en rapportant un trait qui honore le général en chef Bolivar, appelé le *libérateur*, et la noble cause qu'il fait triompher. Nous trouvons dans la *Gazette mercantile* de Buénos-Aires, n° du 11 décembre 1824, une lettre du général Santa-Cruz, chef de l'état major de l'armée de Bolivar, adressée au général Canterac, commandant en chef de l'armée espagnole; le *libérateur* lui fait renvoyer libres un prêtre, une dame et deux autres individus convaincus d'espionnage, envers lesquels il n'a point voulu appliquer le droit de la guerre, et il fait déclarer au général espagnol qu'au lieu de confier des missions de ce genre, périlleuses et honteuses, à des individus obscurs qui ne s'en chargent qu'avec peine, craignant de périr victimes de leur dévouement, il peut envoyer des officiers de l'armée royale pour observer en détail, comme témoins oculaires, les positions et l'intérieur du camp de l'armée républicaine; que ces officiers pourront prendre toutes les informations qu'ils jugeront leur être utiles, et retourneront ensuite librement auprès de leur général. — Cette conduite noble et généreuse suffit pour réfuter les mensonges de certains journaux espagnols qui voudraient peindre le général Bolivar et les chefs de la république de Colombie et des autres contrées récemment affranchies comme des barbares.

M. A. J.

ASIE.

Perse. — Shiraz. — *Tremblement de terre.* — Le 25 juin 1824, vers cinq heures et demie, la commotion violente d'un tremblement de terre se fit sentir à Shiraz. La belle mosquée Shaw Meez Ally Ebna Hoonza, située à 400 pieds de Shiraz, fut entièrement détruite. Sa coupole, enrichie d'ornemens brillans, était tombée, et le corps du bâtiment fut rompu dans toutes ses parties. Shiraz était enveloppée d'une vapeur épaisse, qui, en se dissipant, laissa voir les ruines des mosquées et des minarets. Presque toutes les tours sont renversées : celles qui restent ont beaucoup souffert. Mais tous ces malheurs ne sont rien encore, lorsqu'on les compare aux souf-

frances des malheureux habitans, dont les gémissemens et les plaintes appelaient les parens et les amis qu'ils venaient de perdre. Depuis la première commotion et avant dix heures, trois autres se sont fait sentir. Elles étaient très-fortes, mais n'étaient pas à comparer à la première. Les habitans abandonnèrent la ville, et dressèrent à la hâte des tentes dans les campagnes. La plupart des maisons étaient en ruine : le beau Bazar a résisté à la violence du choc; mais il était sillonné de crevasses. On évalue à près de mille le nombre des personnes qui ont péri.

OCÉANIE.

Mer du Sud. — *Découverte d'une île nouvelle.* — Cette île, découverte par M. Hunter, capitaine de la *Donna Carmelita*, est située à 15° 31' latitude sud, et 176° 11' longitude orientale du méridien de Greenwich. On l'a nommée *Onacuse*, ou île de Hunter. Ses habitans sont à peu près de la couleur des Malais ; leurs traits se rapprochent davantage de ceux des Européens ; hommes et femmes ont le petit doigt de la main gauche coupé à la seconde phalange. La plupart ont des cercles sur les bras ; quelques-uns sont tatoués en rouge. Les joues des femmes seulement sont tachées de sang et percées. Ils sont excellens nageurs. L'équipage a été témoin de l'adresse avec laquelle ils remettent à flot leurs embarcations, qu'ils voient souvent renverser, sans en paraître fort inquiets. Ils ont montré dans leurs relations beaucoup de probité, et même une politesse peu commune. L'île est en grande partie composée de lave, qui dans quelques endroits ressemble à du métal. G—M.

AFRIQUE.

Ile de Sainte-Hélène. — *Tombe de Napoléon.* — Le lieu de la sépulture de Napoléon à Sainte-Hélène a occasioné une affaire qui a quelque tems occupé le gouvernement anglais et la Compagnie des Indes. M. Torbet, propriétaire du terrain où se trouve le dernier asile d'un homme qui a touché à l'empire du monde, avait fait la spéculation de gagner 3 ou 400 livres sterling par an, au moyen d'un péage imposé à la curiosité des nombreux visiteurs. Les autorités de l'île ayant voulu faire cesser ce monopole humiliant qui les compromettait, M. Torbet demanda que le corps fût exhumé et changé de place. Le gouvernement vient de faire cesser ce scandale, en décidant qu'il sera payé par la Compagnie des

Indes une somme de 500 livres sterling à M. Torbet, pour qu'il conserve le corps de Napoléon dans son champ. Ce dédommagement ayant été accepté, la tombe célèbre ne changera pas de place, et sera désormais visitée sans rétribution.

EUROPE.

ILES BRITANNIQUES.

Londres. — *Projet de creuser une nouvelle rivière entre cette ville et Arundel.* — Quelques-uns des principaux négocians de Londres cherchent à former une compagnie, dans le but de creuser une nouvelle rivière entre cette ville et Arundel. Elle aurait 45 milles de longueur et une largeur suffisante pour que les vaisseaux de 74 pussent se croiser sans se heurter les uns les autres. L'exécution de ce projet diminuerait en grande partie les délais et les dangers attachés depuis si long-tems aux débarquemens. G—n.

Chemin sous la Tamise. — Le 2 mars de cette année, les directeurs de l'entreprise, qui a pour objet de creuser un chemin sous la Tamise, d'après les plans de M. Brunel, ingénieur français (voy. *Rev. Enc.* t. xxiv, p. 511), ont commencé cet important travail avec beaucoup de solennité, et en présence d'un grand nombre de spectateurs.

— *Publication prochaine d'un poëme.* — On annonce la prochaine publication d'un poëme en six chants par un noble lord. Le lieu de la scène est le sud de l'Espagne, et l'auteur a pris son sujet dans les événemens qui ont précédé la chute de Grenade au xve siècle. Le contraste des caractères entre les Maures et les chrétiens lui a donné l'occasion de présenter le tableau de l'état de la société en Espagne, vers la fin du xve siècle. Les localités du pays sont décrites d'après des observations récentes, l'auteur ayant séjourné en Espagne pendant les dernières guerres civiles, et un peu avant l'entrée de l'armée française. Un chant tout entier est consacré à décrire les mœurs des *guerrillas* montagnards, mœurs qui ont dû subir peu de changemens depuis les trois derniers siècles, et que l'auteur a dû peindre avec d'autant plus d'exactitude qu'il doit bien les connaître, puisqu'il a été arrêté par ces brigands dans son voyage. — D'après cette dernière circonstance, on présume que l'auteur de ce poëme doit être lord Porchester.

— On va publier un volume supplémentaire de la *Correspondance de Pope*, tout composé d'après des manuscrits originaux.

York. — *Projet de fondation d'une Université.* — En conséquence de l'affluence des étudians à nos deux universités, il est question d'en fonder une troisième dans le voisinage de la ville d'York; et le vénérable comte de Fitz-William a promis de souscrire pour une somme de 50,000 livres sterling en faveur de ce nouvel établissement.

(*Globe and Traveller.*)

RUSSIE.

Astrakhan. — *Santé publique.* — *Irruption du choléra-morbus pestilentiel* (1). — Au mois de septembre 1823, le *choléra-morbus* pestilentiel éclata inopinément dans cette ville populeuse. Le gouvernement russe y envoya sur-le-champ six médecins, afin d'observer la maladie, et d'indiquer les moyens propres à en arrêter les ravages. Cette commission reconnut les symptômes suivans : vomissemens violens et déjections alvines d'un flux séreux, prodigieusement abondant; crampes douloureuses et atroces dans les membres; resserrement de la poitrine et du bas-ventre; anxiété, soif ardente, agitation, tremblement continuel, refroidissement du corps, cessation des battemens du cœur et du pouls, coloration de la peau en brun foncé, suspension de la circulation du sang, qui refuse de couler lorsqu'on ouvre les veines. Conservation des facultés mentales, ce qui permet aux malades de répondre avec justesse aux questions qu'on leur fait. Cessation de la vie, quelques heures après l'invasion. L'autopsie offrit les caractères suivans : amas considérable de sang noir et caillé dans le crâne et les artères méningées; sérosité abondante dans les ventricules du cerveau, épanchement considérable de sang dans les poumons, qui paraissaient à l'extérieur presque sains; accroissement volumineux du cœur, dont la substance offrait peu de cohésion; légère inflammation de la surface interne de l'estomac, qui était vide. Inflammation très-vive des gros intestins et des intestins grêles; sang coagulé dans la rate et dans le foie, qui étaient distendus.—On adopta le traitement ci-après, emprunté en grande partie à la pratique des médecins anglais du Bengale : forte saignée; calo-

(1) Cette Notice a été communiquée à l'Académie royale des sciences, dans sa séance du 25 janvier 1825, et au Conseil supérieur de santé du royaume, en 1824, par M. Moreau de Jonnès, membre du Conseil; elle fait connaître l'irruption dans laquelle le choléra pestilentiel s'est le plus rapproché de l'Europe; la nouvelle récente de son apparition dans la campagne de Rome étant dénuée de fondement.

mélas uni au sucre et à la gomme arabique en poudre; potion composée de 40 à 60 gouttes de laudanum, 20 gouttes d'huile de menthe poivrée, et 2 onces d'eau de mélisse distillée. Frictions ammoniacales sur l'estomac, ventouses scarifiées sur le ventre; frictions du corps tout entier, avec de l'alcool simple ou camphré; lavemens mucilagineux, auxquels on joignait de la teinture d'opium, portée jusqu'à 30 gouttes. Le calomélas était administré depuis 10 grains jusqu'à 20; et, quand les accidens persistaient, on renouvelait l'usage des mêmes médicamens, l'expérience ayant montré le danger de demeurer seulement quelques heures dans l'inaction, et surtout la nécessité d'agir avant que les crampes ne survinssent.—Malgré l'énergie de ces remèdes, sur 216 individus attaqués du choléra 144 succombèrent; ce qui borne les chances de salut à l'effrayante proportion d'un sur trois.—La maladie cessa entièrement vers le milieu du mois d'octobre, six semaines tout au plus après son apparition. On n'osa point exprimer explicitement quelle était sa nature, et décider si son développement était spontané et provenait d'un état particulier de l'atmosphère, ou bien si elle avait été importée d'un endroit éloigné; mais la commission sanitaire recommanda, et le gouvernement russe a adopté toutes les précautions nécessaires pour empêcher que la maladie ne se répandît par contagion.—Dans le cas où cette décision ne paraîtrait pas manifester suffisamment l'opinion des médecins et du gouvernement russe sur la nature contagieuse de la maladie, on en trouverait la preuve complète dans l'appréhension que la commission sanitaire d'Astrakhan a manifestée, que le choléra ne reparût cet été dans les provinces méridionales de l'empire russe, et que de là il ne s'étendît dans toutes les contrées du midi de l'Europe. Ainsi se trouve reproduite en 1823, par une commission de médecins russes, rassemblée sur les bords de la mer Caspienne, l'opinion que j'ai énoncée en 1820 dans le sein de la commission sanitaire centrale, et dont l'adoption fut alors contestée comme une erreur. Il est évident, par les précautions prises contre l'introduction du choléra-morbus en Sibérie, que les médecins russes, ainsi que l'autorité, reconnaissent le caractère contagieux de cette maladie, et la possibilité d'en arrêter la propagation au moyen d'un système de mesures sanitaires. S'ils n'ont pas indiqué l'origine de l'importation de ce fléau, c'est qu'elle tient peut-être à des relations commerciales, sur lesquelles on ne croit pas devoir appeler l'attention publique. Des caravanes russes se sont ouvert depuis peu, à travers les steppes arides de la Haute-Asie, une route qui les conduit d'Orenbourg à

Boukhara, et leur permet de traverser 400 lieues de déserts en 72 jours, avec 500 chameaux, 500 hommes de troupes et plusieurs pièces d'artillerie. Le commerce, qui est le mobile de ces expéditions, les met en rapport avec les caravanes de Cachemyr, de Caboul et de la Perse, contrées ravagées par le choléra-morbus pestilentiel; et quand cette maladie parut à Astrakhan, on prétendit qu'elle y avait été importée par cette voie, ce qu'autorisait à croire l'arrivée récente de l'une de ces caravanes à Orenbourg.— Ce qui paraît certain, c'est que la maladie n'a point été propagée jusqu'à Astrakhan par une suite d'importations, depuis la Perse septentrionale, à travers la Géorgie et les possessions russes entre la mer Noire et la mer Caspienne; mais il n'est pas impossible qu'elle ait été introduite par les communications maritimes qui ont lieu sur cette dernière Méditerranée. Nous inclinons même à le croire, en apprenant, par M. le conseiller d'état Hufeland, que le choléra se montra d'abord sur les bâtimens de la flotte russe sur cette mer, et en voyant qu'il existait simultanément sur son rivage occidental, dans le Chirvan, où, d'après une lettre de M. Gamba, 40 personnes avaient succombé en 4 jours dans la population d'une ville de 5 à 6,000 âmes. L'irruption du choléra pestilentiel de l'Inde dans la province russe d'Astrakhan, et les circonstances qui l'ont accompagnée, présentent les considérations suivantes : 1° Ce fléau a été importé à Astrakhan, ou par les caravanes qui en ont été les moyens de propagation en Syrie, ou par des communications maritimes, comme celles qui l'ont pareillement répandu dans la plupart des îles de l'Océan indien. 2° Quoique originaire du Delta du Gange, il n'a point trouvé d'obstacle à son introduction et à ses progrès dans une ville gisant au milieu de la zone tempérée, sous le 46° parallèle, dans une situation correspondante à celle de La Rochelle, mais dont le climat est plus froid, puisque sa température moyenne, ne s'élevant qu'à 7° 3cent. centésimaux au lieu de 11° 7cent., est beaucoup plus basse que celle d'aucune partie de la France, au niveau de la mer, ou même 4 à 500 mètres au-dessus. 3° Que, nonobstant cette situation boréale et les secours les plus actifs de la médecine, il a déployé la même violence qu'entre les tropiques parmi les populations les moins favorisées par les ressources de l'art, et qu'il a fait succomber à son action les deux tiers des individus qu'il a pu atteindre. 4° Que néanmoins, soit par le concours des causes naturelles appartenant au climat, soit par les soins efficaces de l'autorité pour arrêter ses ravages, sa propagation est demeurée dans des bornes beaucoup plus

étroites que dans les contrées méridionales qu'il a précédemment ravagées, et dont l'administration ne pouvait s'opposer à ses progrès avec autant de puissance. D'où il suit : 1° que le choléra-morbus pestilentiel de l'Inde et de Syrie peut être introduit en Europe par les communications commerciales de terre et de mer; 2° qu'il est certain que, jusqu'au 56° parallèle, les contrées maritimes ayant une température au moins égale à celle d'Astrakhan, il n'y en a point en Europe, jusqu'à cette latitude, où il ne puisse être introduit et se propager pendant la saison chaude; 3° que ses progrès seraient vraisemblablement moins grands et moins rapides dans les pays de l'Europe que dans ceux du Levant, soit par l'effet de leur climat, soit peut-être plutôt par celui de l'organisation sociale, qui comporte plus de succès dans les mesures propres à circonscrire ses effets; mais que l'exemple d'Astrakhan ne laisse point d'espoir qu'en pénétrant en Europe, ce fléau devînt moins meurtrier, et perdît la puissance fatale qui lui permet de tuer deux hommes sur trois qu'il atteint, et de faire survenir, au bout de quelques heures seulement, une mort inévitable. A. Moreau de Jonnès.

POLOGNE.

Gouvernement de Podolie. — *Statistique.* — Un ouvrage polonais de M. Marczenski, sur la statistique de la Podolie, contient les données suivantes :

Classes.	Masc.		Fém.		Totaux.
Noblesse.	46,580	—	46,484	—	93,064.
Chrétiens du rit latin.	100,511	—	97,055	—	197,566.
Clergé latin.	160	—	»	—	160.
Chrétiens du rit grec-russe. . . .	422,765	—	415,399	—	838,664.
Clergé grec.	7,146	—	6,467	—	13,613.
Juifs.	68,218	—	68,412	—	136,630.
Roskolniki (du vieux rit latin.)	52	—	45	—	97.
Philipa Waniens.	16	—	14	—	30.
Ziganes (Bohémiens.).	109	—	106	—	215.
Gens libres.	957	—	620	—	1,577.
Domestiques.	2,891	—	1,498	—	4,381.
Paysans de la couronne.	26,981	—	26,762	—	53,743.
— des ex-jésuites.	1,819	—	1,846	—	3,665.
— du clergé.	5,355	—	5,355	—	10,753.
— du magistrat.	257	—	254	—	515.
— des biens inféodés.	818	—	845	—	1,663.
— attachés à la glèbe.	393,044	—	388,580	—	781,624.

Nombre des habitations.

18 villes contiennent	8345	maisons.
106 bourgades contiennent	22489	maisons.
1,885 villages contiennent	139858	habitations.

Superficie et production.

La Podolie offre une surface de 3,770,692 desiatines carrées,
ou 3,619,864 werstes carrés.

Bois propres aux constructions navales. . .	1,100	desiatines.
— aux charpentes.	819,655	
— au chauffage.	180,687	
Produit en foin.	6,001,924	pouds russes.
Nombre de chevaux.	50,492	
— de poulains.	12,660	
— de bœufs.	127,049	
— de vaches.	118,475	
— de moutons.	281,319	
Récolte des céréales. Froment.	202,536	tchetwert.
Récolte des céréales. Seigle.	124,733	
Récolte des céréales. Orge.	128,715	
Récolte des céréales. Avoine.	1,564,225	
Récolte des céréales. Blé sarrasin.	88,978	
Récolte des céréales. Millet.	16,800,5	
Récolte des céréales. Kukurutza.	294,825	
Récolte de vin.	23,935	
— de chanvre.	14,1600,5	

SUÈDE.

Stockholm. — *Direction générale des prisons.* — Cette nouvelle institution est composée d'un membre du conseil du Roi, le comte Charles de Lowenhselm; d'un membre du tribunal suprême, et d'un conseiller du collége des finances. La direction est seule chargée de l'administration de cette partie du service public, qui gagnera beaucoup à ne plus être partagée entre plusieurs autorités.

— *Administration du Cadastre.* — Cette commission a présenté au Roi le résultat des recherches que S. M. lui avait ordonné de faire sur l'accroissement de la population depuis 1748. La Suède proprement dite, la Finlande non comprise, avait alors 1,736,483 habitans. Ce nombre s'était élevé, en 1773, à 1,958,797; en 1798,

à 2,352,298, et en 1823, à 2,687,457. L'accroissement annuel a été de 12,680, terme moyen des 75 années. En 1823, il y avait 477,858 couples mariés, et il y a eu 56,054 décès, et 98,259 naissances. L'excédant des naissances a donc été 42,192 dans cette seule année. Prenant à ce taux l'accroissement de 1824, celui des quinze dernières années aura été de 35,0000 âmes, ou 23,333 par an. Cette progression accélérée est due sans doute à l'aisance générale, produite par les progrès de l'agriculture et de l'industrie, et à la propagation de la vaccine. En 1779, il y a eu environ 15,000 morts de la petite vérole; et il y en a eu, dans toute la Suède, 11 en 1822. H. fils.

Stralsund. — *Publication nouvelle.* — *M. Jean Frédéric* de Lundblad, consul général et directeur des postes de S. M. le roi de Suède et de Norvége à Stralsund, vient de publier, en langue suédoise, la première partie d'une *Histoire de Charles X*, plus connu sous le nom de *Charles Gustave*, roi de Suède, Cet ouvrage est fort intéressant, en ce qu'il donne, dit-on, des détails jusqu'ici peu connus concernant la reine Christine et la guerre de trente ans, à laquelle la Suède a pris une part si active. M. de Lundblad prépare une traduction de cet ouvrage en langue française; cette traduction sera publiée à Paris, peu après la publication de la seconde partie de l'original, qui est livrée à l'impression. Le même auteur est déjà très-avantageusement connu dans sa patrie par la publication d'un *Plutarque suédois;* c'est-a-dire, d'un recueil de notices biographiques des hommes les plus distingués de la Suède. Au nombre des articles qui ont déjà paru, on compte ceux des généraux *Horn*, *Banner* et *Torstenson*, qui ont brillé dans les guerres d'Allemagne, du tems du grand Gustave Adolphe, et après sa mort prématurée, à la bataille de Lutzen. Heiberg.

DANEMARCK.

Copenhague. — *Publication prochaine.* — M. Rask va publier incessamment une *Grammaire de la langue frise*, qui est parlée par les habitans de la côte d'ouest du duché de Holstein, et dans quelques parties de la Hollande. Cette langue, dont il est d'autant plus essentiel de recueillir les traits épars qu'elle s'évanouit de plus en plus, descend de l'ancienne langue anglo-saxonne, et présente des rappports très-curieux avec les autres langues, tant germaniques que scandinaves.

— Plusieurs hommes de lettres, parmi lesquel on remarque M. Rafn, traducteur de quelques anciens livres irlandais peu connus, se sont réunis pour faire une édition critique de tous les ouvrages historiques et fabuleux du moyen âge écrits dans cette langue. Outre l'édition islandaise, qui sera faite d'après des manuscrits originaux, dont la plus grande partie se trouve à la Bibliothèque royale, on publiera à part une traduction danoise, avec une version latine, accompagnée de notes et d'appendices. II. fils.

ALLEMAGNE.

Stuttgart, 1er *mars* 1825. — *Navigation par la vapeur.* — Un des bateaux à vapeur qui ont été lancés dans le mois d'août dernier, sur le lac de Constance, a été établi par une Société qui s'est formée ici sous les auspices du Roi. Ce bateau est en activité depuis le 1er décembre, et fait un service régulier entre le Wurtemberg et la Suisse, en traversant le lac de Friederichshaven à Korschach. Cette nouvelle entreprise obtient les plus grands succès. Les seuls obstacles qu'elle rencontre viennent des préjugés et des intérêts des anciens bateliers. Quant à ces derniers, un fait digne d'être remarqué, c'est que le gouvernement de Wurtemberg, voulant favoriser l'entreprise, sans faire tort aux particuliers, accorde, comme dédommagement aux bateliers de Friederichshaven, une rente annuelle de 4,000 florins (plus de 8,000 francs.) — Un second bateau à vapeur, établi sur le lac de Constance, par MM. Cotta, de Stuttgart, et Church, Américain, est également en activité, et sert à établir la communication entre les villes du grand duché de Bade et les villes suisses situées sur les bords du lac. On vient de le conduire à Constance, où il fera sa station ordinaire. — On s'occupe aussi très-sérieusement d'établir des bateaux à vapeur sur le Rhin. J.

Vienne. — *Antiquités romaines.* — La chapelle du couvent des Capucins de Vienne, destinée à la sépulture des empereurs, n'avait plus d'espace pour recevoir de nouveaux cercueils. On l'a élargie, en y ajoutant une partie du jardin. Les fouilles nécessaires à cet agrandissement ont fait trouver un tombeau romain, et, à une profondeur de neuf pieds, un cercueil en briques enduit de sel, au moyen duquel les briques sont jointes, et pareil à ceux qu'on a trouvés en Alsace. Les briques sont marquées du numéro de la légion, et l'on voit par une d'elles que le mort contenu dans ce cercueil appartenait à la cohorte des archers; il portait un bracelet de métal. On a trouvé, en outre, des squelettes sans cercueil; des fragmens de

métal et des vases; un bracelet; une pièce d'argent du règne d'Hadrien. Sur quelques plaques de métal, sont représentées des scènes de gladiateurs. On conjecture que la grand'route de Vindobone, en Italie, traversait autrefois ce jardin, qui, au tems de la construction de Vienne, était placé en dehors de l'enceinte de la ville. En 1320, il devint un marché public; les écuries impériales y furent ensuite construites, et finirent par céder leur emplacement au couvent des Capucins. J. H. S.

Wisbaden. — *Nécrologie.* — M. *André* de Rebmann, président de la cour d'appel de Deux-Ponts, est mort le 16 septembre dernier. Il était distingué par ses talens, comme écrivain et comme magistrat. Ce fut lui qui présida la cour criminelle de Mayence, dans l'affaire célèbre des brigands de Schinderhannes, jugée sous le gouvernement français. M. de Rebmann a publié des romans, des satires, et plusieurs ouvrages politiques. Il était âgé de cinquante-six ans. P. G.

SUISSE.

Canton de Vaud.—Yverdun.—*Navigation par les bateaux à vapeur.* — Ce moyen perfectionné de navigation et de transport, établi depuis quelque tems sur les grands lacs de la Suisse, commence à s'étendre jusqu'aux lacs des deuxième et troisième ordre. Une Société s'est formée ici, dernièrement, pour entreprendre la construction d'un bâtiment à vapeur. Déjà les travaux sont commencés; un constructeur que l'on a fait venir de France les dirige, et dans quelques mois ils seront terminés. L'un des sociétaires est allé à Londres, pour presser la confection de la machine à vapeur qui doit mettre les roues en mouvement. Lorsqu'elle arrivera, le bateau sera prêt à la recevoir. Nous comptons que, vers le mois de juin, il sera en activité. — Cette nouvelle navigation embrassera les trois lacs de Neufchâtel, Bienne et Morat. Mais quelques travaux sont nécessaires pour assurer une communication facile entre ces lacs. Le premier communique aux deux autres par de petites rivières qui offrent çà et là des attérissemens, et qui dans plusieurs endroits n'ont même pas assez de profondeur; il faudra donc faire quelques travaux pour surmonter ces obstacles. Les mesures ont été prises pour la confection de ces travaux, et les gouvernemens des cantons voisins se sont prêtés avec empressement à tout ce qui peut en rendre l'exécution plus facile. — Nous avons été étonnés que la Société fît venir de Londres le moteur du bâtiment. Notre pays

(Genève et Neufchâtel surtout) est riche en excellens mécaniciens. Les machines à vapeur y sont maintenant très-bien connues. — C'est la ville de Genève qui, la première, a donné à la Suisse, en 1823, l'exemple de ce nouveau genre de navigation. L'essai qu'elle en a fait a été fructueux ; car aujourd'hui deux bâtimens à vapeur sont en activité sur son lac, et deux autres sont en construction. Cette même navigation s'est établie promptement sur le lac de Constance (voy. *ci-dessus*, pag. 855). On travaille en ce moment à l'établir sur les lacs de Zurich et de Vallenstadt ; dans quelques mois, il n'y aura plus un lac navigable en Suisse qui n'ait son bâteau à vapeur.

Lausanne. — *Jonction des deux lacs de Genève et de Neufchâtel.* — On parle ici depuis quelque tems d'une belle et grande entreprise qui serait pour la France, la Suisse, les provinces Rhénanes et la Hollande, d'un très-grand intérêt. C'est la jonction des deux lacs de Genève et de Neufchâtel. On dit que M. Perdonnet de Vevey, qui vient de vendre sa place d'agent de change à Paris, doit fournir les fonds nécessaires et surveiller les opérations. Puisqu'il est question de cette entreprise, nous croyons devoir dire ici quelques mots sur son importance, et sur le plus ou le moins de difficulté de son exécution. — Les deux lacs dont il s'agit sont séparés (à partir de l'extrémité du canal qu'on appelle *d'Entre roche*) par une distance de trois lieues environ. Le premier, celui de Genève, communique par le Rhône avec la Méditerranée. Le second, celui de Neufchâtel, par la Thièle, l'Aar et le Rhin, avec l'Océan. La jonction des deux mers par cette communication tient donc d'abord à la confection d'un canal de trois lieues; ensuite, à quelques ouvrages pour rendre dans plusieurs endroits le Rhône et l'Aar navigables. — Lorsque le premier consul Bonaparte se fut fait protecteur de la Confédération Helvétique, il tourna ses regards vers cette entreprise; dans le traité qu'il fit avec les cantons, le 27 septembre 1803, on lit un article ainsi conçu : « Afin de faciliter les relations commerciales des deux puissances, on conviendra des mesures à prendre pour établir une communication par eau, depuis le lac de Genève jusqu'au Rhin, et depuis Genève jusqu'à la partie du Rhône qui est navigable, les travaux nécessaires seront entrepris à la même époque.» On crut, d'après cette disposition, que la jonction des deux lacs allait bientôt se réaliser. Mais d'autres opérations détournèrent de ce projet l'attention du premier consul, et il n'en fut plus question. — Depuis fort long-tems, cette communication entre les deux mers

a été l'objet de l'attention des gouvernemens qui y sont les plus intéressés; mais des intérêts politiques et de commerce d'état à état paraissent avoir fait ajourner tout projet sérieux d'éxécution. Nous pensons que le moment de reprendre des négociations serait favorable. En effet, cette ardeur des gouvernemens pour l'application du système de prohibition en matière de douane, commence heureusement à se ralentir; et le gouvernement britannique donne, sous ce rapport, à l'Europe un noble et utile exemple, que la France ne peut manquer de suivre, au moins d'ici à quelques années, quand des vues étroites et des préjugés déplorables auront fait place à des vues grandes et généreuses d'intérêt public et de liberté commerciale. Quant aux fonds nécessaires pour l'exécution de l'entreprise, il suffira d'offrir quelques garanties pour le remboursement; les capitalistes et les entrepreneurs ne manqueront pas. La navigation des bateaux à vapeur sur nos lacs en fournit la preuve. Les actions émises pour leur construction ont été placées à l'instant. C'est à la ville de Genève surtout, cette ville qui a, pour ainsi dire, l'initiative de tout ce qu'on fait de bien et de beau en Suisse dans les sciences et dans les arts, qu'il appartient de se montrer la première, et de réaliser les espérances qu'a fait naître depuis si long-tems le projet dont il s'agit. J.

Genève. — Dans sa séance du 12 janvier, le conseil représentatif a entendu la réponse du Conseil d'état à une proposition faite par M. Dumont, d'élever un monument à la mémoire de M. Pictet de Rochemont (Voy. *ci-dessus*, p.255.) Cette proposition, quoique restreinte à un cas particulier, conduisait nécessairement à la question délicate de savoir si, dans une république, il convient d'élever des monumens aux citoyens qui se sont distingués par des services éminens rendus à la patrie. Voici les principaux passages de la réponse du Conseil d'état : « Le Conseil d'état partage avec l'auteur de la proposition, le sentiment qui l'a dictée;... mais il persiste à croire que ce n'est point par des monumens élevés sur leurs tombes que, dans une république, la mémoire des grands magistrats doit être honorée. Il pense que ces distinctions, qui pourraient, suivant les circonstances du moment, être réclamées et obtenues par des hommes qui n'y auraient pas des droits aussi légitimes que M. Pictet, entraîneraient avec elles des abus, et seraient en oppposition avec les principes de simplicité qui doivent être ceux d'un état comme le nôtre... Nous avons vu M. Pictet désirer que les distinctions que lui préparait la reconnaissance de ses concitoyens, se convertissent

en fondations et en encouragemens utiles. Le Conseil d'état croit entrer dans ces vues simples et modestes, en écartant de l'hommage qu'il doit aux vertus et au mérite de M. Pictet tout ce qui aurait une apparence contraire. Son nom appartient désormais à l'histoire de notre république ; il reste associé aux événemens les plus mémorables de l'époque actuelle; il est attaché aux actes publics les plus importans : c'est là, c'est dans le résultat de ses efforts et de ses soins que s'élève le monument le plus digne de lui et de ses services. » — Plusieurs citoyens de Genève et des autres cantons de la Suisse paraissent devoir faire élever, au moyen de souscriptions volontaires, le monument consacré à la mémoire de M. Pictet de Rochemont, dont le Conseil d'état de Genève, enchaîné par les motifs respectables qui viennent d'être exposés, n'a pas cru devoir ordonner l'érection, tout en reconnaissant que l'excellent citoyen dont il s'agissait d'honorer la mémoire avait des droits incontestables à la gratitude de ses concitoyens.

ITALIE.

Florence. — L'*Académie des Géorgophiles* a tenu sa grande séance annuelle, sous la présidence du marquis Garzoni-Venturi. Après avoir entendu le rapport de la commission sur les cinq charrues présentées au concours pour le prix de 50 sequins, aucun des concurrens n'ayant satisfait pleinement à la question, on a partagé ce prix, à titre d'encouragement, entre le marquis Ridolfi et l'agriculteur Gennai. L'Académie a proposé ensuite un prix de 25 sequins pour celui qui aura le mieux résolu le problème suivant : Par quels moyens les possesseurs de la Maremme pourraient-ils en améliorer la culture et en augmenter les avantages, dans l'état actuel économique et agricole de leur pays? Les mémoires devront être présentés avant le mois de juillet de cette année.

Naples. — *Institut royal des Beaux-Arts.* — M. *Antoine* Niccolini, nommé directeur de cet institut, s'occupant d'abolir toutes les prohibitions qui nuisaient aux progrès des beaux-arts, a entrepris de faire publier tout ce que Naples possède de plus remarquable en monumens anciens. Cette publication se fait par livraisons, dont chacune comprendra seize planches, et environ cinquante pages de texte dû aux membres de la *Société borbonique.* Quatre livraisons formeront un volume, et la quatrième rendra compte des fouilles qu'on aura exécutées à Pompéïa pendant les quatre mois précédens. On promet, dans ce premier volume, des com-

mentaires exacts et concis sur six médailles italiques et siciliennes fort curieuses; sur deux pesons et une balance, tous trois de bronze, trouvés à Pompéïa; sur divers monumens égyptiens et plusieurs sculptures, soit en bronze, soit en marbre, parmi lesquelles on distingue la fameuse statue d'Aristide, et le beau vase fait par Salpion d'Athènes, et trouvés, l'une parmi les ruines d'Herculanum, et l'autre à Formia, dans le golfe de Gaëte, sur deux excellentes peintures qu'on voit dans quelques parvis de Pompéïa, représentant, l'une Ulysse et Pénélope, et l'autre, Thalie et une Bacchante, etc. Ainsi, on se propose de nous faire connaître tout ce que l'on aura découvert de plus singulier dans les ruines de ces deux villes antiques, qui augmentent nos connaissances en antiquités, bien mieux que beaucoup de livres des antiquaires. On a découvert jusqu'ici à Pompéïa, plusieurs maisons de ville et une maison de campagne; un cimetière; trois portes; presque toute l'enceinte des murs; un forum; sept temples; une basilique; trois portiques; un amphithéâtre; deux théâtres et nombre de boutiques. L'ouvrage que nous annonçons, soit par l'importance du sujet, soit par le talent des artistes et l'érudition des savans qui prennent part à l'exécution, doit exciter la curiosité des amateurs de ce genre d'étude, et peut servir à déterminer la marche progressive que les arts et les lettres semblent prendre dans le royaume de Naples, où ils paraissaient stationnaires. F. S.

Rome. — *Pèlerinage.* — Le nombre des pèlerins venus pour le Jubilé est, jusqu'ici, extrêmement petit, au grand scandale des dévots, tandis que les voyageurs sont également beaucoup moins nombreux que de coutume, au grand *désappointement* de la majorité des habitans de Rome. Ceux-ci ont recours à leur ancienne manière d'exhaler leur mécontentement; c'est-à-dire, à la raillerie; mais le gouvernement a le bon esprit de laisser cet innocent plaisir à la multitude; *elle rit, mais elle paie.*

—*Continuation du Journal ecclésiastique.*—La littérature n'offre rien de remarquable dans ce moment. Le *Journal ecclésiastique*, qui avait cessé depuis trente ans, vient de reparaître. L'*Histoire des confesseurs des rois*, par M. Grégoire, ancien évêque de Blois, est l'un des premiers ouvrages qui sont dans ce journal l'objet d'un examen critique. H.

PAYS-BAS.

Leyde. — *Fête séculaire de l'Université.* — Dans les temps où nos ancêtres sacrifiaient ce qu'ils avaient de plus cher pour secouer le

joug espagnol et pour conquérir leur indépendance, les citoyens de cette ville se sont aussi distingués par leur courage et leur dévouement à la cause commune. En 1574, la ville fut assiégée par les Espagnols pendant trois mois et demi. Les habitans étaient réduits à l'extrémité. Les vivres manquaient, la peste ravageait la ville, et le peu d'habitans qui restaient étaient si affaiblis qu'ils ressemblaient plutôt à des spectres qu'à des figures humaines. Mais enfin, après tant de souffrances, ils virent leur courage couronné des plus heureux succès. Les Hollandais ayant coupé les digues et inondé tout le pays, les Espagnols furent forcés de lever le siége, et une flottille batave, sous le commandement de l'amiral Boirot, réussit à délivrer complétement la ville. Le prince d'Orange, Guillaume I, touché du dévouement des habitans, voulut le reconnaître par une récompense éclatante : il leur offrit le choix entre une exemption d'impôts pour plusieurs années et l'établissement d'une université. Ils se décidèrent pour cette dernière faveur; le prince, accueillant leurs justes désirs, donna, le 6 janvier 1575, des lettres patentes pour la fondation de la nouvelle université, et, le 8 février suivant, elle fut installée solennellement. La réputation de l'université de Leyde est européenne, et l'influence qu'elle a exercée sur le progrès des lumières est trop universellement reconnue pour qu'il soit nécessaire d'en rapporter ici les preuves. Ce fut là que vécurent Scaliger, Salmasius, Gronovius, Perizonius. Ce furent Schulting, Brodt, Westenberg, Burman, Haverkamp, etc., qui illustrèrent l'université de Leyde, et ce furent Boerhaave, Albinus, Amsenenbroek, Hemsterhuis et tant d'autres savans et littérateurs distingués qui, dans le siècle précédent, répandirent partout la gloire de l'université à laquelle ils avaient associé leurs noms. Enfin, encore un demi-siècle vient de s'écouler, et Leyde a pu se glorifier des mérites de Gaubius, Hahn, van Dœvern, van der Kessel, Pestel, Ruhnkenius et Valckenaer, auxquels succédèrent Lusac, Wyttenbach, Ruigmans, Borger et Kemper, pour ne pas parler de ceux qui actuellement soutiennent si dignement l'ancienne renommée de l'université. — La cinquième fête semi-séculaire vient d'être célébrée avec toute la solennité convenable, le 8 février dernier. Le recteur, M. G. Sandifort, a tâché de rappeler, dans un discours latin intitulé : *Prospera et adversa Academiæ Lugduno-Batavæ*, les principaux événemens et les circonstances les plus remarquables de l'histoire de l'université, surtout par rapport au demi-siècle dernier, depuis 1775 jusque aujourd'hui. L'orateur a cru pouvoir assurer que, pendant

tous le tems de son existence, l'Académie a toujours été, ce qu'elle devait être selon les paroles de son illustre fondateur, *le soutien de la liberté et l'appui du gouvernement de la patrie*. (Voy. la lettre du prince d'Orange aux Etats de la Hollande, du 28 décembre 1574.) — Après la distribution des médailles aux étudians qui, dans les concours sur les différens sujets proposés, avaient remporté des prix, M. le professeur Peerlkamp est monté à la tribune, et a prononcé un poëme latin relativement à la fête du jour. Le lendemain, 9 février, sept des élèves les plus distingués ont obtenu le grade de docteur, avec la plus grande solennité et les cérémonies usitées en pareil cas. MM. de Martini et Raú ont été créés docteurs en droit; MM. Benger, Houdt, Hoog et Dermoût ont obtenu le même grade en théologie; M. Naûta en belles lettres, et M. Hölscher en médecine. Parmi les discours plus ou moins étendus qui ont été prononcés par MM. les professeurs, qui conféraient ces dignités à leurs élèves, nous distinguons celui de M. Tideman, jurisconsulte distingué, qui a cherché à prouver que dans les académies Belgiques l'enseignement des sciences politiques est nécessaire. Il a profité de cette circonstance pour payer un juste hommage à la sagesse de notre roi, qui, par son décret organique de l'instruction supérieure, a beaucoup encouragé l'enseignement de ces mêmes sciences, dont les cours ont été suspendus ou prohibés dans quelques autres pays de l'Europe.

La Haye. — *Nécrologie.* — Nous venons de perdre M. *Paulus* Van Hemert, ancien professeur de philosophie, membre de l'Institut royal, etc., mort dans cette ville, le 10 février 1825. — Dans le tems où la nouvelle philosophie dite *critique*, de Kant, commençait à se répandre, il fut un de ceux qui contribuèrent le plus au succès de la nouvelle doctrine dans ce pays. C'est alors qu'il publia les deux ouvrages suivans : *Beginsels der kantiaansche Vysgeerte*. Amsterdam, 1795. 4 vol. in-8° et *Magazyn voor de critische Vysbegeerte*. Amsterdam, 1798. 6 vol. in-8°; etc. Il eut aussi une discussion grave avec le célèbre Wyttenbach, au sujet de ce même système de philosophie; mais les écrits que ces deux savans ont publiés à cette époque n'ajoutent rien à leur gloire. M. Van Hemert a employé les dernières années de sa vie presque exclusivement à secourir les malheureux et à s'occuper de la régénération morale des basses classes de la société. Il remplissait avec le plus grand zèle la charge de secrétaire de la commission permanente de la Société de bienfaisance; le système de colonisation qu'elle a adopté et qu'elle voit couron-

né du plus beau succès, a déjà excité l'attention et l'intérêt de presque tous les peuples civilisés de l'Europe. Par son zèle et son dévouement à cette institution bienfaisante, il s'est acquis des droits à la reconnaissance des amis de l'humanité. D.

FRANCE.

Gevrey (*Côte-d'Or*), le 17 mars 1825. — *Rectification d'une erreur au sujet de la* Guirlande de Julie. — « Monsieur, en rendant compte, dans le *Bulletin bibliographique* de votre *Revue* (*février* 1825, p. 516), des *Fleurs poétiques* de M. Denne-Baron, le rédacteur de cet article a rappelé la *Guirlande de Julie* parmi les productions consacrées aux fleurs, et il a cité un passage de l'introduction des *Fleurs poétiques*. Ce passage renferme deux erreurs qui m'ont paru mériter d'être relevées : 1° — On lit dans la *Notice* de M. de Gaignières, sur la *Guirlande de Julie*, en tête de cet ouvrage, que M. le duc de Montausier l'envoya à Julie de Rambouillet, le jour de sa fête; et que, comme cette fête arrivait dans un tems où la terre ne produit pas assez de fleurs au gré des amans, celui-ci suppléa à la stérilité de la saison par cette guirlande; mais on ne voit pas que ce duc, comme le dit l'auteur, « dût, suivant un ancien usage qui s'observe encore aujourd'hui, envoyer tous les matins à sa future épouse, jusqu'au jour de la noce, un bouquet des plus belles fleurs de la saison; ni que « Julie, le jour de son mariage, trouva sur sa toilette ce livre si précieux. » 2° — Il est encore plus inexact d'avancer que le grand Corneille a été du nombre des poëtes qui firent des vers sur les fleurs de cette guirlande. J'ai parcouru en vain la liste des auteurs qui y figurent, son nom n'y est point porté. *La fleur d'orange* et l'*Immortelle*, dont M. Denne-Baron gratifie Corneille, sont de M. Conrart. A la vérité, ce père de l'Académie française n'y était d'abord désigné que par un *C*; mais les noms de quelques-uns des auteurs qui s'étaient d'abord cachés sous leurs lettres initiales, et notamment celui de M. Conrart, ont été restitués dans les réimpressions de ces poésies, d'après la notice de M. de Gaignières, qui se trouve écrite de sa main à la Bibliothèque du Roi; et voilà sans doute la source de cette méprise. — C'est déjà bien assez qu'un *C*, mis à la fin des poésies de Cantenac, ait suffi dans le tems, à des littérateurs peu instruits, pour attribuer au père du théâtre une pièce de mauvais goût (*L'occasion perdue recouvrée*) de ce rimailleur

peu connu, sans que le C sous lequel s'était déguisé M. Conrart soit un motif pour imputer encore à Corneille des madrigaux qu'il n'a point faits. Agréez, Monsieur, etc. » DELMASSE.

DIEPPE. (*Seine-Inférieure*). — *Antiquités*. — A une demi-lieue nord-est de la ville de Dieppe, sur la hauteur des falaises du village de *Puys*, est un emplacement immense, environné de hauts remparts de terre, connu vulgairement sous le nom de *Camp de César*, et dans les anciens titres sous celui de *Cité de Limes*. Les remparts ou retranchemens de cette vaste enceinte ont, dans certains points, 40 à 45 pieds d'élévation, et forment un polygone irrégulier de 1849 toises de longueur. Diverses hypothèses ont été présentées sur la nature et l'origine de ce monument : les uns y ont vu un campement des troupes anglaises commandées par Talbot, en 1442 ; d'autres, un de ces établissemens permanens (*stationes*) que Charlemagne créa sur les côtes de son empire; d'autres enfin un camp romain. L'abbé de Fontenu a examiné cette dernière hypothèse dans ses dissertations insérées au tome x des *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, et l'a combattue sans présenter aucune idée certaine sur l'origine de ce monument. — Au milieu de tant d'opinions diverses, de tant de contradictions inexplicables, le moyen le plus philosophique qui reste à l'archéologue pour découvrir la vérité, c'est de fouiller dans les entrailles de la terre, d'y chercher l'histoire du passé. C'est à un travail de cette nature que M. *P.-J.* FÉRET, dont le zèle éclairé est connu pour la découverte des antiquités, s'est livré, cet hiver, avec un courage et une persévérance dignes d'encouragement. Des fouilles ont été entreprises par lui et à ses frais sur divers points de cette vaste étendue, dite *Camp de César*. Des éminences, considérées comme *tombelles*, ont été explorées par ce jeune savant avec un soin scrupuleux : une grande quantité de charbons, des débris de vases bruns, très-grossiers et presque incuits, quelques fragmens de fer oxidé, d'anneaux de cuivre, des restes d'ossemens d'animaux, des SILEX grossièrement taillés, mais artistement rapprochés, une plate-forme carrée, moitié *argile rouge*, moitié *craie*, sont les documens pauvres en apparence, mais riches de faits, qui se sont offerts aux yeux de notre persévérant observateur, et qui lui ont permis jusqu'à présent de supposer que ce monument appartiendrait à des *antiquités gauloises*, et qu'il remonterait à une époque voisine des conquêtes de Jules-César. Des ruines romaines trouvées aussi dans cette enceinte, du côté de la mer, sur le bord escarpé de la falaise,

peuvent un moment détourner l'esprit de cette opinion, et le ramener sur l'hypothèse que cet établissement est un camp romain; mais un examen attentif de la forme de ce monument, de la disposition intérieure et naturelle du terrain, de la hauteur des retranchemens, de la profondeur des circonvallations, ne laisse aucun doute à celui qui a quelques connaissances de la castramétation des anciens, que ce vaste emplacement n'a aucune analogie avec les camps romains. Qu'à la suite des tems un camp romain ait pu être assis dans une partie de cette vaste enceinte, c'est une supposition que M. P.-J. Féret ne paraît pas éloigné d'admettre; et, comme il le dit, il y aurait dans ce lieu *antiquité sur antiquité*, deux établissemens militaires auraient eu lieu sur ce point : d'abord, *l'asile d'une peuplade guerrière et peu civilisée*, ensuite le *camp d'un César :* de là l'origine différente des deux dénominations, *Cité de Limes* et *Camp de César*. — Attendons, pour fixer l'idée de nos lecteurs sur l'importante découverte de M. P.-J. Féret, que ses derniers travaux et les aperçus qu'ils ont fait naître aient été développés dans un mémoire qu'il rédige, et qu'il ne peut tarder à publier. Il nous suffit dans ce moment d'appeler l'attention des sociétés savantes et la sollicitude du gouvernement sur un monument trop vaste pour que des fouilles ultérieures et une exploration plus complète puissent être pleinement exécutées à l'aide des seules ressources pécuniaires d'un simple particulier. B. G.

Famars, *près Valenciennes*. — *Fouilles*. — Les fouilles faites depuis quelque tems à Famars donnent des résultats de plus en plus satisfaisans. Dernièrement on a mis en partie à découvert deux salles de bain d'une construction très-soignée. — Ces thermes sont pavés et lambrissés en marbre; les murailles sont enduites d'un stuc, sur lequel on voit encore des couleurs auxquelles le tems n'a rien ôté de leur vivacité. On descend dans les bains par deux petits escaliers parallèles, et en marbre. — Le 1er janvier, de cette année, on a trouvé, au pied d'un pilier en maçonnerie romaine, et à sept pieds au dessous du sol, deux beaux vases en bronze, d'une forme élégante, remplis de médailles romaines en argent, du Haut-Empire. Ces médailles peuvent être au nombre d'environ *sept mille*. Les vases sont entiers, bien conservés, et pèsent, le premier 34 liv., le second 23. — Des vases pleins de médailles, trouvés le 10 du même mois, ont été vidés le 14, en présence de M. le sous-préfet et de M. le maire de Valenciennes. Le plus grand de ces vases contenait 4,765 médailles, et le second 3,480, toutes en argent. Total; 8,245. Ces pièces sont, en général, d'une plus belle con-

servation que celles qu'on avait trouvées jusqu'à présent : on a remarqué un petit nombre de *consulaires*, des *Auguste*, *Othon*, *etc.*, jusqu'au siècle de *Constantin-le-Grand*. Celles de cette dernière époque sont aussi neuves et aussi brillantes que si elles sortaient du coin; ce qui fait présumer que ce dépôt métallique a été confié à la terre peu après le règne de cet empereur, au commencement du IVe siècle.

CAEN (*Calvados*). — NÉCROLOGIE. — M. *Jean-Félix-Vincent* LAMOUROUX, professeur d'histoire naturelle à l'Académie de cette ville, père de famille, savant laborieux, auteur de plusieurs ouvrages estimés, qui dirigeait avec autant de zèle que de succès la publication d'une nouvelle édition des OEuvres de Buffon, correspondant de l'Institut, collaborateur du *Dictionnaire classique des sciences naturelles*, et qui était devenu l'un des correspondans actifs de la *Revue Encyclopédique*, a été enlevé subitement, le 26 mars, par une attaque d'apoplexie foudroyante, à sa famille, à ses nombreux amis et à ses utiles travaux. Il n'était âgé que de quarante-cinq ans et dix mois. — M. Lamouroux, jeune médecin, et l'un des naturalistes distingués de Paris, sera sans doute le digne continuateur des travaux de son frère.

Sociétés savantes; Établissemens d'utilité publique.

METZ (*Moselle*). — *Séance générale de la Société d'encouragement des arts et métiers parmi les Israélites*, tenue le 8 janvier. — La Société s'est réunie sous la présidence de M. OULIF, l'un des avocats les plus estimés à la Cour royale de Metz, et l'un des hommes qui ont le plus contribué à l'établissement de toutes les institutions utiles et dont les effets se font sentir aux Israélites de cette contrée. MM. les membres du Consistoire et du Comité cantonal, une quantité considérable de spectateurs et de dames de différens cultes et de différentes classes de la société, étaient venus donner de la solennité à cette fête, la première dans son genre. Les ouvrages confectionnés par des ouvriers et des apprentis israélites étaient exposés aux regards de l'assemblée, et les murs de la salle étaient décorés de nombreux dessins exécutés par les élèves de l'École de dessin linéaire et de géométrie descriptive, créée sous les auspices de la Société. Le président a ouvert la séance par un discours dans lequel il a démontré avec force et talent, que les Israélites ne peuvent trouver désormais en France, que dans l'agriculture et les arts et métiers, les moyens de soutenir convenablement leur existence et celle de leur famille;

que c'est à la fois pour eux une question de devoir et d'existence. Ce discours rempli d'observations justes et de vérités utiles, a excité les plus vifs applaudissemens. — M. Anspach, le jeune, également avocat à la Cour royale de Metz, dont le frère aîné est à la fois membre du Consistoire départemental israélite et de la Société littéraire de Metz, a présenté ensuite un rapport circonstancié sur les travaux de l'année, ainsi qu'un compte détaillé des recettes et des dépenses de la nouvelle institution. — M. Wittersheim aîné, grand rabbin de la circonscription, président du Consistoire et du Comité cantonal, a prononcé un discours plein d'onction et de philanthropie, dans lequel il a pris pour texte le verset de l'Ecriture, qui recommande de chercher à la fois à être agréable à Dieu et utile aux hommes. — Le président a fait connaître diverses propositions qui lui ont été remises pour être placées sous les yeux de la Société, et qui seront l'objet d'un examen ultérieur. L'une d'elles, faite par M. *Salomon* May, a pour objet de faire créer un comité spécial, chargé de propager l'agriculture parmi les Israélites ; une autre par M. *Auguste* Terquem, a pour but de faire établir un atelier de charité, destiné à recevoir les indigens israélites et à leur procurer de l'ouvrage. Le président a annoncé que les prix d'encouragement et de récompense allaient être décernés à trois apprentis qui ont fixé le choix du conseil et qui sont venus recevoir les outils d'honneur qui leur étaient destinés. M. B.

Nevers (*Nièvre*). — *Instruction des ouvriers.* — Nous avons annoncé dans notre dernier cahier (*voy.* ci-dessus, p. 566) le cours gratuit de mécanique et de physique appliquée aux arts, que vient d'ouvrir M. Morin, ancien élève de l'École Polytechnique et ingénieur des ponts et chaussées. Les fonctionnaires publics et les chefs des manufactures assistaient à la première séance de ce cours, qui a eu lieu, le 31 janvier dernier. Après un discours dont nous regrettons de ne pouvoir transcrire ici les pensées les plus remarquables, le professeur a exposé l'ordre qu'il suivra dans ses leçons et les matières qu'il traitera. — Quoique ce programme soit assez long, nous croyons devoir le faire connaître en entier, afin d'établir dès ce moment d'utiles communications entre les professeurs qui, répondant à l'appel de M. Dupin, voudront, comme M. Morin, contribuer à répandre dans nos ateliers des connaissances si nécessaires aux progrès de l'industrie. M. Morin traite d'abord de la statique et de l'hydrostatique : il passe ensuite à la dynamique; puis à l'hydrodynamique. Enfin, il expose tous les moyens connus de combiner deux à deux les diverses

sortes de mouvemens. Ces premières connaissances sont appliquées au nivellement, aux cours d'eaux, au calcul de l'effet des moulins, des laminoirs, etc., et à la composition des machines. — Le professeur donne ensuite des notions d'astronomie et du système du monde; puis, il les applique à la géographie, à la navigation, à la gnomonique et au calcul des éclipses.—Avant de commencer la physique proprement dite, M. Morin a cru devoir exposer de nouveaux phénomènes du mouvement des fluides, décrire le baromètre et la balance de Nicholson, et faire quelques expériences chimiques. Il donne à ces connaissances préliminaires assez d'étendue pour qu'il puisse en déduire l'explication des marées, du mascaret (mouvement des eaux de la mer refoulées à l'entrée des rivières), etc. — La théorie de la chaleur vient ensuite, et le professeur la suit dans toutes ses applications, d'abord aux faits naturels, et ensuite aux arts. De là, des notions de l'art du fumiste, de la construction des fourneaux, des machines à vapeur, de la fabrication de la faïence et de la porcelaine; et ce qui semble détourner un peu le professeur de sa direction, et le forcer à revenir sur ses pas, il donne la théorie de l'hygrométrie et il explique les faits de physiologie végétale et animale qui sont relatifs à la chaleur. — La théorie de la lumière vient ensuite, avec ses applications à l'art du lunetier, aux phénomènes de la vision, par lesquels il eût peut-être fallu commencer, à la peinture, etc. — Le professeur passe successivement en revue l'électricité, ses phénomènes, ses usages dans l'art de guérir, dans les observations météorologiques et dans les recherches minéralogiques. — Le magnétisme, les courans électro-moteurs, le magnétisme terrestre, l'aiguille aimantée, la boussole et ses usages. — Les faits qui dépendent de la cohésion et de l'affinité, l'élasticité, la cristallisation, la théorie chimique. On regrette que ces notions n'aient pas été exposées plus tôt, comme nécessaires pour bien comprendre une grande partie de ce qui précède. Le professeur revient ici sur l'art du faïencier; il traite de la fabrication du fer, de la chaux et des mortiers, de la résistance des solides. — L'acoustique et ses applications à l'art du luthier : enfin, la météorologie et ses nombreux usages se trouvent aussi dans la carrière que M. Morin va parcourir, avec le secours de quelques autres amis des sciences et de l'industrie. Il sera peut-être dans la nécessité de se resserrer, de se borner à un horizon moins vaste. — Exprimons de nouveau le vœu que ces cours se multiplient, que M. Morin ait beaucoup d'imitateurs, et que, pour assurer le succès de ces louables travaux, les coopérateurs éta-

blissent entre eux une correspondance dont M. Dupin sera le centre, et dont les agens intermédiaires seront les recueils périodiques consacrés aux sciences, et surtout la *Revue Encyclopédique*, qui est une sorte de lieu commun et de moyen central de communication entre les hommes éclairés de toutes les parties des connaissances humaines et de tous les pays. Pour que l'instruction se répande rapidement dans les ateliers, et qu'elle s'y élève aussi haut qu'il est possible, il y a certainement une direction, un choix de matières et une méthode d'exposition qui sont les plus sûrs, et qui doivent être adoptés partout, avec quelques modifications locales. Que l'on commence ; le perfectionnement vient après, et d'autant plus facilement qu'aucun amour-propre n'y met obstacle : le seul mobile de cette belle entreprise est le sentiment de son utilité, l'amour de la patrie, et la certitude de l'avoir bien servie, en contribuant au perfectionnement matériel du produit des manufactures, et surtout à l'amélioration morale de la classe industrieuse. Honneur à MM. Charles Dupin, Morin, et à tous ceux qui marchent sur leurs traces ! F.

PARIS.

Institut. — *Académie des sciences. — Mois de février* 1825. — *Séance du* 7. — M. Olivier, ancien élève de l'École Polytechnique, et capitaine d'artillerie au service de Suède, adresse des théorèmes relatifs aux dentures des roues ; ils sont renvoyés aux commissaires qui ont examiné la découverte de M. Péquenr. — M. Lacroix fait un rapport verbal sur l'édition grecque de Pappus qui a été présentée à l'Académie par M. Einsenmann. — MM. Vauquelin, Deyeux et Thénard font un rapport sur le moyen proposé par M. Gazil pour dessaler l'eau de mer. Ce moyen consiste à mettre dans un tuyau de 5 pieds et demi de long sur deux pouces de diamètre, et terminé par un pavillon, une petite quantité de sable de rivière, sur lequel on met, jusqu'à 3 ou 4 pouces du pavillon, de la terre de jardin dans son état naturel, contenant, dans les expériences faites, environ 110 grammes d'eau par livre. On verse ensuite l'eau de mer par le pavillon, afin qu'en filtrant à travers la terre et le sable, elle y laisse, comme le croyaient M. et Mme Gazil, les sels qu'elle contient. Dans l'expérience qui a eu lieu devant les commissaires, on a recueilli, en deux fois, 687 grammes d'eau douce qui provenaient évidemment de la terre humide qu'on avait employée, puisque ensuite l'eau de mer a passé sans altération. Lorsque, dans une autre expérience, on se servit de terre sèche, l'eau

de mer filtra aussi salée que dans son état naturel. Il est donc bien démontré que le moyen proposé par M. Gazil n'est pas propre à dessaler l'eau de mer, et que, lors même qu'il produirait cet effet avec de la terre humide, il ne pourrait être appliqué utilement au service de la marine, parce qu'il faudrait embarquer quatre quintaux de terre humide pour avoir un quintal d'eau douce, tandis que, par la distillation, on n'a besoin que d'un quintal de charbon de terre pour se procurer au moins sept quintaux d'eau douce. (Approuvé.) — M. Magendie communique une observation qui confirme ses vues concernant le nerf olfactif, qu'il croit entièrement étranger à l'olfaction. C'est celle qu'a faite M. Béclard d'un homme en qui la partie antérieure du cerveau et le nerf olfactif étaient altérés ou détruits, sans qu'il eût perdu l'odorat. — MM. Dupetit-Thouars et de Mirbel font un rapport sur le mémoire de M. Raspail, concernant la formation de l'embryon dans les graminées.

— *Du* 14. — M. le docteur Bailly écrit à l'Académie pour lui communiquer les résultats d'un travail dont il s'occupe, et qui a pour objet de rechercher si les naissances des mâles et des femelles offrent quelque coïncidence avec des causes physiques susceptibles d'être appréciées par nos moyens d'observation, etc. Il se propose de présenter ce travail à l'Académie, aussitôt qu'il en aura terminé la rédaction. — M. Dupetit-Thouars achève la lecture du rapport sur l'ouvrage de M. Raspail, intitulé : De la formation de l'embryon dans les graminées. — M. *Mathieu* de Dombasle, de Nancy, est proclamé *correspondant de la section d'économie rurale*, à une majorité de 31 voix sur 49. — M. Cauchy remet une note contenant des recherches d'analyse, et intitulée : Nouveau mémoire sur le calcul des résidus, et sur les intégrales définies.

— *Du* 21. — M. Duméril présente, au nom de l'auteur, des vues prophylactiques et curatives sur la fièvre jaune, extraites d'un mémoire sur la topographie physique et médicale de Florence, par M. Fourreau de Beauregard. — M. Latreille fait un rapport verbal relatif au mémoire de M. Loiseleur Deslonchamps, sur les moyens de faire chaque année plusieurs récoltes de soie. — L'Académie va au scrutin pour l'élection d'un membre dans la section de médecine et de chirurgie. Sur 57 votans, M. Boyer réunit, au 1er tour, 26 suffrages; M. Serre 14; M. Dupuytren 13; M. Larrey 2; M. Laennec 1; M. Jules Cloquet 1. Au 2e tour, M. Boyer obtient 31 suffrages; M. Serre 14; M. Dupuytren 11; M. Larrey 1. M. Boyer est élu. Les autres candidats présentés par la section étaient

MM. Dubois, Richerand, Roux, Béclard, Lisfranc, Ribes, Hyppolite Cloquet, Edwards, Desmoulins et Flourens.—M. de Jussieu rend un compte verbal de la dissertation de M. Rœper sur *les Euphorbes* de l'Allemagne. — MM. Desfontaines et Mirbel font un rapport sur le mémoire de M. Lamouroux, relatif à la géographie des hydrophytes. La distribution des diverses races de plantes sur le globe a été depuis 20 ans l'objet des recherches et des méditations de plusieurs savans, parmi lesquels on doit citer en 1re ligne MM. de Humboldt, Ramond, Walhenberg, Robert Brown, Decandolle, Léopold de Buch, etc. M. Lamouroux a entrepris de donner celle des plantes agames qui croissent dans la mer ou *hydrophytes marines*. Il a subdivisé cette classe de végétaux en *fucacées*, *floridées*, *dyctistées*, *ulvacées* et *conferves*. On pourrait presque, d'après M. Lamouroux, regarder la zône polaire comme la patrie des ulvacées, la zône tempérée comme la patrie des floridées, la zone voisine des deux tropiques, ainsi que l'équatoréale, comme celle des fucacées et des dyctiolées. Les hydrophytes, que la même saison voit naître et mourir, ou qui par leur nature sont peu sensibles au froid, se plaisent dans la zone polaire; les hydrophytes les plus ligneuses se plaisent entre les tropiques. Il semble que le *maximum* des genres et même des espèces doit se trouver dans la zone tempérée, patrie adoptive des hydrophytes annuelles ou bisannuelles. M. Lamouroux déclare qu'il ne connaît que 1600 espèces d'hydrophytes, dont 1200 seulement ont passé sous ses yeux, et qu'il a trouvé par un calcul approximatif que le nombre des espèces existantes doit être au moins de 6,000. Néanmoins il a pu croire, sans trop de présomption, qu'il posait les premières bases d'une théorie que de nouvelles découvertes modifieraient sans doute, mais qu'elles ne ruineraient jamais de fond en comble. « Nous pensons, disent en terminant les commissaires, que ce nouveau travail de M. Lamouroux mérite les éloges de l'Académie, et nous proposerions de l'insérer dans le Recueil des Savans étrangers, si nous n'étions informés qu'il doit paraître dans le Dictionnaire classique d'histoire naturelle. » — MM. Brongniart et Beudant font un rapport sur le mémoire de M. Basterot, relatif à la géologie du bassin tertiaire du midi de la France. La 1re partie, la seule que l'auteur ait présentée, ne renferme que les observations générales sur les mollusques fossiles, et la description particulière de ceux que l'on rencontre dans les environs de Bordeaux. Les observations que M. de Basterot met en tête de son travail, peuvent être considérées comme une utile et fort

bonne introduction à l'étude des mollusques fossiles, et à la recherche des conséquences géologiques que l'on peut tirer de leur présence dans les différentes couches du globe. Après des faits généraux, dont l'exposition nous mènerait trop loin, M. de Basterot donne la description des coquilles fossiles qui se trouvent dans les environs de Bordeaux. Le nombre des genres qu'il décrit est de 97; il y rapporte 270 espèces, dont 85 n'avaient pas été décrites; 58 de ces espèces ont leurs analogues vivans, savoir : 37 dans la Méditerranée, l'Océan et la Manche; 21 dans les autres mers. Les commissaires pensent que ce travail, par l'exactitude qu'il présente, par les discussions qu'on y trouve sur quelques genres et sur diverses espèces, ne peut manquer d'être très-utile aux naturalistes. En conséquence l'Académie l'approuve, et décide qu'il sera imprimé dans le Recueil des Savans étrangers.

— *Du* 28. — M. Oroix, qui avait proposé un moyen de conserver le beurre frais, annonce qu'il est parvenu à perfectionner ce moyen. Il envoie un pot scellé, il y a six mois, par le maire de Provins, et qui contient du beurre dont il désire que l'état soit constaté. M. Deyeux est chargé de cet examen. — M. John Lowry adresse un mémoire concernant une projection progressive des hémisphères austral et boréal, avec trois cartes où cette projection est représentée. (MM. Mathieu et Lacroix, commissaires.) — On présente de la part de l'auteur, pour être soumis à l'examen de l'Académie, un mémoire intitulé : Géométrie perspective, ou nouvelle méthode descriptive des corps, par un ingénieur des ponts et chaussées (MM. Mathieu et Fresnel, commissaires.) — On lit un rapport de M. d'Arcet sur un mémoire intitulé : Recherches physico-chimiques sur le charbon. L'auteur est M. Cheuvreusse, professeur de chimie à l'École royale de Metz. Après quelques considérations générales, M. Cheuvreusse entre en matière, et commence par déterminer l'influence que peuvent avoir les différens procédés de carbonisation sur les bois de diverse nature qui y sont soumis; il examine le charbon pris dans différens états de carbonisation, sous le rapport de la conductibilité pour l'électricité. Il le considère comme conducteur de la chaleur. Il fait connaître l'influence que sa densité reçoit du mode de carbonisation employé; fixe les rapports de sa propriété hygrométrique; traite ensuite de la combustibilité des charbons, et termine son mémoire en résumant les observations qui y sont consignées, et en indiquant quelques-unes des applications auxquelles la connaissance de ces faits doit conduire

M. Cheuvreusse a cherché à remplir une lacune considérable dans l'histoire physique du charbon ; il a coordonné les faits connus, mais qui étaient restés isolés ; il y a ajouté quelques faits nouveaux ; et l'on doit à ses recherches la possibilité de rendre plus utile l'emploi du charbon dans quelques opérations des arts. L'Académie engage l'auteur à continuer ses recherches et à les lui communiquer. — M. Geoffroy Saint-Hilaire lit un mémoire intitulé : Des affinités naturelles du *crocodile fossile* de Caen, et de la formation, à son sujet, d'un nouveau genre, sous le nom de *téléo-saurus*. — M. Civiale lit un précis d'observations faisant suite au mémoire sur le *lithontripteur*, ou nouveau moyen de détruire la pierre dans la vessie. (MM. Pelletan et Chaussier, commissaires.) — M. Cauchy lit un mémoire d'analyse sur les intégrales définies prises entre des limites imaginaires. — M. *Marc-Antoine* Parseval présente un mémoire qui a pour titre : Théorème général sur les fonctions analytiques. (MM. Legendre et Lacroix, commissaires.)

A. Michelot.

— *Opinion de M.* Geoffroy Saint-Hilaire *dans la question de candidature pour la place vacante dans le sein de l'Académie des sciences par la mort de M.* Deschamps. — Déjà l'auteur de cette opinion avait lu à l'Académie, le 23 juillet 1821, et fait insérer dans la *Revue Encyclopédique* (t. XIII, p. 501—511, cahier de *mars* 1822), des réflexions sur les progrès des sciences physiologiques et sur la nécessité de leur accorder dans l'Académie une représentation plus considérable. Il pensait alors que « l'intérêt bien entendu de la corporation devait la porter à donner la préférence aux inventions sur les applications, aux hommes qui cultivent la science pour elle-même sur ceux qui cherchent dans ses développemens les avantages d'une profession lucrative. » C'est cette opinion qu'il vient de reproduire, avec de nouveaux développemens, dans une brochure d'une demi-feuille in-8°, tirée seulement à 80 exemplaires et distribuée aux membres de l'Académie des sciences. Elle devait être imprimée dans le *Journal complémentaire du Dictionnaire des sciences médicales ;* mais cette insertion n'a pas eu lieu. M. Geoffroy Saint-Hilaire voudrait que, vu l'extension que prend aujourd'hui la science de l'organisation, on créât dans le sein de l'Académie une section de *zoologie*, une autre d'*anatomie*, et une troisième de *physiologie*. A l'appui de son opinion, il cite le résultat par lequel s'est terminée la discussion élevée à ce sujet dans le comité secret. « Sur la proposition d'un membre, l'Académie, dit-il, a arrêté, avec un mouvement très-

marqué de spontanéité générale et de vif intérêt, de comprendre dans la liste de présentation le nom d'un jeune physiologiste très-distingué, celui de M. le docteur FLOURENS. » (Voy. *ci-dessus*, p. 871).

Séance publique de la Société médicale d'émulation. — Cette Société, présidée par M. le docteur KERAUDREN, a tenu, le 2 février dernier, sa séance publique annuelle. M. le docteur JOURDAN, secrétaire-général, a lu des *Recherches sur les institutions académiques et sur la fondation et les travaux de la Société médicale d'Émulation.* Ce discours se distingue par une juste appréciation des services que les sociétés en général ont rendus à la science, et du but que la Société médicale doit principalement se proposer pour contribuer aux progrès de la médecine. — M. le professeur GEOFFROY SAINT-HILAIRE a lu ensuite un Mémoire sur une monstruosité, déterminée par une cause externe (1). Ce Mémoire sera inséré dans les actes de la Société médicale d'émulation : il est remarquable, non-seulement par l'importance du fait qui en est le sujet, mais encore par l'évaluation des principes anatomiques de l'auteur, et par un charme d'expressions particulier aux écrits de l'illustre académicien. — M. le docteur BOISSEAU s'est attaché à repousser le reproche qu'on fait aux médecins de l'École organique, de sortir du sentier de l'observation, de mépriser l'expérience, et de dédaigner les écrits des siècles précédens. — M. le docteur WORBE a lu un Mémoire, dans lequel il a rapporté trois faits relatifs à l'action du phosphore sur l'organisme : ce travail sera inséré dans les actes de la Société. —Toutes ces lectures ont été écoutées avec attention ; celle de M. le professeur Geoffroy Saint-Hilaire a été vivement applaudie.

N. d. R. — Nous empruntons cet article au *Journal universel des Sciences médicales*, mais non les explications de la note, que notre collaborateur, M. Geoffroy Saint-Hilaire, a bien voulu communiquer à nos lecteurs.

---

(1) Une fille de 21 ans, tourmentée de l'idée d'être grosse au point de chercher à s'en punir par une mort volontaire, avait pris le parti de se brider le ventre en l'enveloppant de liens puissans, formant en quelque sorte une forte cuirasse. Cette malheureuse femme s'attendait à en mourir, ou tout au moins à voir finir par un avortement la fin de ses tourmens. Mais cette tentative criminelle n'a causé qu'une aberration dans le développement du fœtus. Il y eut *maladie* et par suite *monstruosité* : le système cérébro-spinal eut à souffrir des ravages d'une affection inflammatoire. Les hémisphères du cerveau, fort petits, ont été retardés dans leur développement, et le cervelet a été détruit entièrement. La mère a péri des suites de ses couches.

— *Anencéphale de Bras ; nouvelle monstruosité humaine.* — M. le docteur Roux, médecin à Saint-Maximin, département du Var, vient d'envoyer à la Société médicale d'Émulation, de nouveaux détails sur une monstruosité, à laquelle il donne le nom d'*Anencéphale de Bras*, en se conformant au système de nomenclature adopté dans l'ouvrage sur les *Monstruosités humaines*. Bras est le nom d'un village près de Saint-Maximin. M. Geoffroy Saint-Hilaire restreint le nom d'Anencéphale aux seules monstruosités privées entièrement de cerveau et de moelle épinière. — Qu'une femme soit à un moment donné de sa grossesse, subitement et vivement émue par un mouvement de frayeur, il y a dilacération des membranes de l'œuf, adhérence de l'embryon à ces membranes, et, finalement, *anencéphalie*. La monstruosité est alors toujours une exacte répétition d'elle-même ; elle est identiquement la même, comme genre, légèrement différenciée comme espèce ; car, de ce que ce n'est jamais exactement au même moment de l'âge de l'embryon, que les scènes de désordre et les lésions interviennent, il est tout simple que les degrés de l'âge ou du développement se trouvent exprimés et deviennent persévérans, d'où une espèce légèrement différente. — Depuis que les nouvelles vues de l'ouvrage de M. Geoffroy Saint-Hilaire se sont répandues, on connaît plusieurs Anencéphales, bien reconnus quant à leurs conditions génériques et spécifiques : tels sont l'Anencéphale de l'Hôtel-Dieu, l'A. de la Seine, l'A. de Corniéville, l'A. de Patare, etc. M. Roux vient donc d'enrichir cette liste de l'Anencéphale de Bras. — Des causes analogues déterminent les aberrations de ces productions désordonnées. La mère de ce dernier monstre est réveillée en sursaut par le choc d'un crapaud vivant, que son beau père, voulant se donner à rire, jeta sur le lit de sa belle-fille, laquelle alors était enceinte. Voir l'animal, quitter le lit, jeter de hauts cris et tomber en syncope, fut l'affaire d'un moment. On avait annoncé à l'improviste la mort de son mari, à la mère de l'Anencéphale de la Seine, et deux camarades avaient imaginé, à titre de plaisanterie, de surprendre et d'effrayer, pendant l'obscurité, la mère de l'Anencéphale de Patare. — La Société médicale d'émulation se propose de donner une grande publicité à l'observation de M. le docteur Roux.

Société philantropique en faveur des Grecs. — *Souscription.* — L'emprunt grec, ouvert à Paris, n'a pu être ratifié par les commissaires du gouvernement provisoire de la Grèce, parce que celui qu'ils avaient été précédemment chargés de négocier à Londres, et qu'ils venaient de

conclure, ne l'a été que sous la condition qu'aucun autre emprunt ne serait accepté jusqu'à une époque déterminée. — La Société philanthropique française en faveur des Grecs regrette que ses soins et le zèle de ceux de ses membres qui avaient concouru au succès de cette affaire, n'aient eu dans cette circonstance d'autre effet que de manifester le vif intérêt qu'inspire dans notre patrie, à tous les amis de l'humanité, à tous les hommes religieux, la juste cause de l'indépendance et de la liberté de nos frères les chrétiens d'Orient. — Mais nous suffira-t-il d'avoir prouvé notre confiance dans l'heureuse issue de cette mémorable guerre, et d'avoir même contribué à consolider dans l'opinion publique, le crédit du gouvernement grec? — Non, sans doute, il est d'autres moyens d'offrir aux courageux défenseurs de la croix des secours efficaces, et de rivaliser avec nos voisins pour cette sainte entreprise. — Au lieu de l'emprunt que des motifs généreux, bien plus que des calculs de spéculations, avaient si promptement fait remplir, la Société, qui a déjà fait connaître l'objet de sa réunion et la liste des membres qui composent son comité central, a l'honneur de proposer à tous les amis des Grecs animés des mêmes sentimens une souscription volontaire. — La somme quelconque pour laquelle on aura souscrit sera versée, soit en une seule fois, soit par à-compte, aux termes qu'il plaira à chaque souscripteur d'assigner. — Les versemens seront effectués, chez le trésorier de la Société, MM. André et Cottin, *rue des Petites-Écuries*, n° 40. — La Société s'engage à employer les fonds provenant de cette souscription selon la destination que les renseignemens qu'elle recueille la mettront à même de déterminer. Les membres du comité central, parmi lesquels on trouve les noms les plus honorables, sont garans de cet engagement. Le compte de l'emploi des fonds sera communiqué aux souscripteurs. — MM. les souscripteurs sont prévenus que, pour leur plus grande convenance, leurs souscriptions seront reçues indifféremment chez M. le trésorier, ou chez M. le duc de *Choiseul*, rue Joubert, n° 37; — M. *Lafitte*, rue d'Artois, n° 13; — M. le comte *Eugène d'Harcourt*, rue du Bac, n° 105; — M. *Terriaux*, place des Victoires, n° 6. — M. *Benjamin Delessert*, rue Coq-Héron, n° 3.

N. B. Cette souscription volontaire est indépendante de celle de 50 fr., nécessaire pour être inscrit sur la liste des membres composant la Société philanthropique en faveur des Grecs.

État général du Clergé de France, au 1er janvier 1825 -- Cet état offre les indications suivantes :

Archevêques et évêques diocésains, ...	75
Vicaires généraux, ...	287
Chanoines titulaires, ...	725
Chanoines honoraires, ...	1,255
Curés, ...	2,828
Desservans, ...	22,225
Vicaires, ...	5,396
Prêtres habitués des paroisses ou autorisés pour la prédication et la confession, ...	1,850
Prêtres directeurs et professeurs des séminaires.	876
Total des élèves ecclésiastiques, ...	4,044
Nombre des religieuses, ...	19,271
Total.	58,832

En retranchant de ce nombre, les religieuses, qui ne font point partie du Clergé, et les séminaristes, qui ne sont pas encore prêtres, on voit que le Clergé de France compte, en ce moment, 35,517 prêtres, et à peu près 474 par diocèse, dont 4 grands vicaires ; 12 directeurs ou professeurs des séminaires, 26 chanoines, 38 curés, 73 vicaires, 296 desservans et 24 prêtres autorisés pour la prédication et la confession. Le nombre des chanoines paraît bien grand, par rapport à celui des curés et des vicaires. Les élèves ecclésiastiques, s'ils étaient toujours aussi nombreux, suffiraient pour entretenir au complet, un clergé de plus de 150,000 prêtres, d'après les tables de la durée de la vie humaine. Il faut observer que ces calculs ne sont relatifs qu'au clergé catholique. F.

Aperçu statistique sur le commerce de la France. — Depuis le retour de la paix, on n'a point encore cherché à déterminer l'étendue de la masse entière de nos transactions commerciales. Aucun résultat statistique ne peut cependant offrir un intérêt plus grand, que celui, qui, embrassant à la fois la production agricole et industrielle, la consommation et le commerce extérieur, donne l'expression numérique de la civilisation, de la richesse nationale et de la prépondérance politique. Pour trouver ce terme, nous avons consulté et soumis à un examen rigoureux, une multitude de documens authentiques ou officiels. Voici les données qu'ils nous ont fournies, et qui nous semblent peu éloignées de la vérité, excepté pourtant, en ce qui concerne le commerce colonial, qui est porté pour environ un cinquième au-dessous de sa valeur réelle.

La France reçoit annuellement :

1° De son industrie pour 1,820,102,000 f. de produits.	6,498,810,000 fr.
2° De son agriculture p. 4,678,708,000 de produits bruts.	
3° De l'importation de ses colonies 40,380,000	438,400,000 fr.
4° De l'importation des pays étrang. 346,020,000	
5° De l'importation dans les entrepôts 52,000,000	
Faisant ensemble	6,937,210,000 fr.

La destination reçue, par cette masse, est approximativement ainsi qu'il suit :

1° L'exportation des produits industriels monte à . . . . . 260,000,000 fr.	461,050,000
2° Celle des produits naturels à 149,050,000 fr.	
3° Celle des produits étrangers des entrepôts à . . . . . 52,000,000 fr.	
4° La consommation des produits industriels à . . . . . 1,560,102,000 fr.	6,476,160,000
5° Celle des produits naturels à 4,529,658,000 fr.	
6° Celle des produits coloniaux et étrangers à . . . . . 386,400,000 fr.	
Faisant ensemble	6,937,210,000 f.

D'après ces termes généraux, le commerce intérieur agit sur une masse :

1° De produits indigènes, naturels et industriels de 6,089,760,000 f.
2° De produits coloniaux et étrangers de 386,400,000

Valeur du commerce intérieur formé par la consommation. . . . . 6,476,160,000 fr.

Le commmerce extérieur est composé :

1° D'une exportation de produits indigènes, naturels et industriels. . . . . 409,050,000 fr.
2° D'une réexportation des entrepôts de 52,000,000
3° D'une importation de nos colonies, au moins de 40,380,000
4° D'une importation des pays étrangers de. 346,020,000

Valeur du commerce extérieur formé de l'exportation et de l'importation . . . . . 847,450,000 fr.

Montant total du commerce français, tant intérieur qu'extérieur . . . . . 7,323,610,000 fr.

Ainsi la valeur des transactions commerciales de la France, excède annuellement l'énorme somme de sept milliards, trois cents millions. Quelle serait donc la prospérité de cet empire, si les sources de cette immense richesse n'avaient pas été détournées ou taries, par vingt-cinq ans de guerres civiles et étrangères, deux invasions, la perte de nos colonies, et le malheur d'avoir oublié souvent depuis Colbert, que les premiers intérêts de l'état, sont ceux de l'agriculture, de l'industrie et du commerce! A. MOREAU DE JONNÈS.

THÉATRES.—THÉATRE FRANÇAIS.— Première représentation du *Cid d'Andalousie*, tragédie en cinq actes, de M. LE BRUN. (Mardi 1er mars.) Cette tragédie peut être mise au nombre des productions dramatiques qui, dans leur nouveauté, ont été jugées avec le plus de dissentiment. Quelques journaux l'ont vantée avec enthousiasme, d'autres l'ont critiquée avec passion; nous espérons nous défendre de ces deux impressions également ennemies de la vérité. Les défauts que nous pourrons remarquer dans cet ouvrage ne fermeront point nos yeux aux beautés dont il brille, et nous tâcherons de mettre une égale justice dans la censure et dans l'éloge. Expliquons d'abord le sujet. C'est le jour où le jeune roi fait son entrée dans Séville, dont les portes lui ont été long-tems fermées. Une foule d'hommes et de femmes est réunie sous un portique voisin d'une place publique; de jeunes filles s'entretiennent de la pompe qui vient de frapper leurs yeux, et l'on entend de loin les acclamations de la multitude; enfin, le roi paraît, accompagné des alcades, des régidors, et des seigneurs de sa cour. Cette scène de présentation fait naturellement connaître les principaux personnages qui vont figurer dans la pièce; l'un est Bustos Tabera, ancien soldat, aujourd'hui régidor, qui s'est distingué dans la guerre comme dans la paix, et qui refuse toutes les faveurs dont le roi veut le combler; l'autre est Don Sanche de Roëllas, que ses exploits ont fait surnommer le *Cid d'Andalousie;* le roi, en le décorant d'une chaîne d'or que lui-même arracha, dans une bataille, du cou d'un Maure, ordonne qu'on ajoute à ses armoiries un blazon qui doit perpétuer le souvenir de ses hauts faits contre les infidèles. Ensuite, il adresse aux dames quelques paroles de galanterie, et tout le monde se retire. Débarrassé de ses devoirs de roi, le monarque resté seul avec deux confidens intimes, naguère compagnons des plaisirs de l'infant, leur révèle l'agitation de son âme. En entrant à Séville, ses yeux se sont fixés sur un balcon où il a reconnu une jeune beauté qu'il avait un jour aperçue dans une promenade sur le Guadalquivir, et dont les charmes avaient fait

sur son cœur une impression profonde. Cette vue a rallumé des désirs que le jeune roi n'essaie point de dompter; il veut absolument savoir quelle est cette femme, et parvenir jusqu'à elle. D. Juan de Lara, l'un des deux confidens du roi, lui fait entendre de sages conseils, il reçoit l'ordre de se rendre à l'armée sous les murs de Grenade; l'autre, Don Elias, véritable *ami du prince*, dans le sens qu'on donne quelquefois à ce mot, persuade au roi que rien n'est plus facile que d'avoir une entrevue avec la belle Andalouse. D. Elias apprend au roi qu'elle se nomme Estrelle; c'est la sœur de Bustos: son frère veille sur elle avec toute la tendresse, et aussi toute la sévérité d'un père; mais, le soir, tandis que Bustos sera retenu à la fête qui se prépare au château, une esclave maure, gagnée par Elias, ouvrira au roi les jardins d'Estrelle. Il ne faut pas oublier que, dès la première scène, les jeunes filles amies d'Estrelle s'entretiennent de son mariage avec Don Sanche, mariage qui doit se célébrer le lendemain, mais dont on fait encore un mystère. On voit, dans cette rivalité du Cid et d'un jeune prince que ses passions ont toujours maîtrisé, ce germe d'intérêt qui suffit à un premier acte. — Le second se passe dans les jardins d'Estrelle; Bustos, après un entretien touchant avec sa sœur et Don Sanche, se rend à la cour où il est appelé, et laisse Estrelle auprès de celui qui sera demain son époux. Le jour commence à baisser, les deux amans, assis sous des orangers, goûtent le bonheur d'être seuls; les souvenirs du passé, les espérances de l'avenir, les pressentimens d'Estrelle, à laquelle une bohémienne a prédit qu'elle ne se marierait jamais et finirait ses jours dans un cloître, les occupent tour à tour; enfin, ils se séparent. Le roi, accompagné d'Elias est introduit dans les jardins. presqu'au même instant arrive Bustos, dont l'absence soudaine du roi a éveillé les soupçons. Un signal qui se fait entendre sous les fenêtres d'Estrelle les justifie trop bien; il tire son épée, et crie aux inconnus de se défendre; Elias, qui craint pour son maître les conséquences d'un pareil éclat, tâche de contenir Bustos en nommant le roi. — C'est un mensonge, s'écrie Bustos, le roi ne se rendrait pas coupable d'une infâme séduction; en même tems il ordonne à ses gens de venir avec des flambeaux pour confondre le téméraire qui a osé violer sa demeure; le roi disparaît avec Elias. Alors Bustos interroge l'esclave maure; il apprend d'elle que sa sœur n'était instruite de rien, que c'est elle seule qui a tout fait. La jeune africaine se jette aux pieds de son maître; mais l'inflexible Espagnol ne répond à ses supplications que par ces mots terribles, qu'il

adresse aux gens de sa suite : *Faites venir un prêtre.* L'esclave pousse un cri et la toile tombe. — Au troisième acte, nous sommes à la cour; le roi, encore tout hors de lui, attend D. Sanche qu'il a fait appeler, et les courtisans semblent agités de quelque événement extraordinaire. Le corps de l'esclave d'Estrelle vient d'être trouvé attaché aux grilles du palais; ce nouvel outrage achève d'enflammer la colère du roi; il congédie tout le monde, à l'arrivée de Sanche, et lui déclare qu'il l'a choisi pour punir un sujet qui a osé lever l'épée sur son maître; il lui fait jurer de le venger, nomme Bustos et s'éloigne. On conçoit le désespoir de Sanche, qui, près d'aller à l'autel, se voit contraint d'attaquer la vie de celui qu'il nomme déjà son frère. Le serment qu'il a fait au roi l'épouvante; il ne sait comment se soustraire à ce fatal devoir, quand Bustos, lassé de l'attendre pour la cérémonie, vient le chercher jusqu'au palais. D. Sanche lui dit de s'éloigner, qu'aucun lien ne peut désormais exister entre eux. Bustos, persuadé que D. Sanche sait l'aventure de la nuit et qu'il soupçonne la vertu de sa sœur, lui demande raison de cet outrage, et tous deux sortent pour se battre. — Le quatrième acte nous montre Estrelle entourée de ses amies et de ses femmes, occupée à se parer pour la fête nuptiale; tout entière à son bonheur, elle attend sans inquiétude son frère et son amant. *Ils sont ensemble*, dit-elle, et ce mot qui la rassure fait frémir le spectateur. Cependant, le palais se remplit d'alcades et de gens de justice, et bientôt l'on apporte le corps de Bustos. Estrelle éperdue se jette à genoux; elle appelle Sanche pour venger son malheureux frère; Sanche paraît, *c'est moi; moi, moi qui l'ai tué!* s'écrie-t-il, avec l'accent du désespoir. Estrelle tombe presque sans vie; Sanche lui fait ses derniers adieux, et les alcades l'emmènent. Bientôt Estrelle reprend ses sens, mais non pas sa raison : elle s'imagine avoir fait un rêve affreux; peu à peu, ses idées reviennent; en passant devant une glace, elle aperçoit sa couronne de fleurs, elle l'arrache de son front, et l'acte finit. — Au cinquième, le théâtre représente la salle du trône; le roi, qui déplore les suites funestes de sa coupable légèreté, se voit dans la nécessité de laisser condamner D. Sanche, ou de révéler qu'il est lui-même la cause du meurtre. Don Juan de Lara, qu'il rappelle auprès de lui dans cet embarras, lui conseille de remettre en vigueur la loi de l'homicide, qui accorde au plus proche parent du mort le droit de juger le coupable; par ce moyen, c'est Estrelle qui prononcera sur le sort de D. Sanche. Elle vient demander justice, le roi lui annonce la décision qu'il a prise; il se retire, et Sanche

est introduit. Estrelle lui déclare qu'un obstacle éternel les sépare; mais elle ne peut condamner celui qu'elle a tant aimé, et qu'elle aime encore. — Sanche ne veut point de pardon; son plus grand supplice est de paraître coupable aux yeux d'Estrelle : un mot le justifierait; mais il est trop généreux pour révéler ce fatal secret. « Condamne-moi, dit-il à Estrelle, et bientôt sans doute un triste mystère va se dévoiler devant toi; c'est le seul moyen de me sauver l'honneur. » Le roi entre, accompagné des magistrats; — « Quelle est votre sentence? dit à Estrelle le chef des alcades. — « La mort, répond Estrelle d'une voix éteinte. » — A ce mot qui produit une impression diverse sur chacun des personnages, le chef des alcades se lève et va prononcer la condamnation, lorsque le roi l'interrompt et absout le Cid, en déclarant qu'il n'a rien fait que par son ordre. Estrelle va finir ses jours parmi les religieuses de sainte Claire, et D. Sanche ira chercher un trépas utile à la patrie, en combattant les Maures. — Telle est la fable du *Cid d'Andalousie*, et le lecteur va demander sans doute comment il se fait que les émissaires du roi, qui ont des intelligences dans la maison d'Estrelle, n'apprennent rien de son mariage avec D. Sanche, comment un roi que l'on représente doué d'un naturel généreux peut exiger la mort d'un sujet dont tout le crime est d'avoir voulu repousser un outrage, et d'être jaloux de l'honneur de sa maison; comment ce même roi choisit pour un assassinat, car c'est d'abord un assassinat qu'il propose, le plus loyal chevalier du royaume; comment, dans un tems où les Cortès maintenaient encore les libertés du peuple, D. Sanche peut être à genoux devant la majesté royale, avec assez de fanatisme pour interdire toute défense personnelle au sujet qu'elle déshonore; comment cet amant d'Estrelle n'exige du roi aucun éclaircissement sur l'insulte qu'il doit venger; comment, avant d'aller égorger son ami, son frère, il ne lui demande pas s'il est vrai qu'il ait tiré l'épée contre le roi, et quelle est la raison d'un tel emportement; comment enfin, dans un tems de chevalerie, où la justice des armes était la plus honorée, où le duel était un devoir, un chevalier peut être condamné à mort pour avoir triomphé dans un combat singulier. — A toutes ces critiques, qui attaquent la pièce au cœur, l'auteur ne manquerait pas sans doute de réponses. Il dirait qu'il a parlé, dès la première scène, du mystère dont Bustos veut envelopper le mariage de sa sœur; qu'il avait bien senti que, pour motiver la catastrophe de sa pièce, il fallait que, dans la scène nocturne, le roi reçût de Bustos une sanglante injure; mais que la censure avait pris

en main les intérêts de la dignité royale contre ceux de la morale, et avait gâté sa scène, en lui interdisant d'infliger au roi la punition que méritait sa lâche action; il dirait qu'en rappelant les dissentions qui avaient précédé l'avénement du jeune roi, il avait représenté Bustos comme un citoyen, défenseur des libertés publiques, et D. Sanche comme un sujet aveuglément dévoué au pouvoir royal, ce qui motivait, dans l'action de la pièce, la conduite de l'un et de l'autre; mais que la censure, fidèle à ses absurdes précautions, a encore porté, dans cette combinaison, ses ciseaux de dommage. Il dirait enfin que, si, dans la scène entre les deux champions, la conduite de D. Sanche manque de vraisemblance, il a mis de l'adresse dans la manière dont Bustos l'aborde et le provoque. Quoi qu'il en soit, et quelque parti que l'on prenne entre les reproches et les excuses, on conviendra qu'un roi qui s'est rendu aussi coupable envers l'un de ses principaux sujets, ne peut avec quelque vraisemblance poursuivre la mort de celui qu'il a lui-même offensé, à moins d'être représenté comme un prince violent ou cruel; et que D. Sanche, dans la situation où il est, ne peut raisonnablement servir d'instrument à une telle vengeance. On a souvent reproché à Voltaire les méprises sur lesquelles se fondent la catastrophe de *Zaïre* et celle de *Tancrède*, mais la conduite de D. Sanche est bien plus inconcevable encore. Si, pour justifier ses combinaisons, M. Le Brun a compté sur ce fanatisme de féodalité, qui, dans un tems, a pu mettre au rang des sacriléges l'insulte, juste ou non, faite au suzerain par le vassal, il semble qu'un spectacle si étrange pour les hommes d'aujourd'hui devait être préparé avec de grandes précautions et par des peintures de mœurs féodales vigoureusement tracées. Cette obligation était d'autant plus indispensable pour l'auteur du *Cid d'Andalousie*, que la ressemblance de son intrigue avec celle de l'ancien *Cid*, à la fois si raisonnable et si pathétique, appelait nécessairement une comparaison fâcheuse. Autant la conduite de Rodrigue trouve de sympathie dans l'âme du spectateur, autant celle de Don Sanche impatiente et contrarie. Le pathétique entraîne quelquefois la raison; mais, quand la raison est trop rudement choquée, elle résiste au pathétique. Cependant, tel est l'intérêt des situations du *Cid d'Andalousie*, que, malgré tout ce que nous venons de dire, la pièce attache encore fortement, et nous regrettons d'autant plus que M. Le Brun n'ait pas corrigé plus sévèrement le canevas espagnol sur lequel il a travaillé (1), qu'il a mis dans l'exécution un talent très-

(1) On a cité *la Fille d'argent*, de Lope de Vega (*la Niña de plata*), in-

remarquable. Il a suivi, dans cette pièce, le dessein, commencé dans *Marie Stuart*, de peindre des mœurs modernes avec des couleurs modernes; de donner à ses personnages cette vie réelle dont la vérité nous saisit, et non cette vie de convention dont la plupart de nos poëtes dramatiques animent leurs héros. Sous ce rapport, les deux premiers actes du *Cid d'Andalousie* offrent une tentative très-heureuse; c'est bien une cour moderne, ce sont bien deux amans espagnols que j'ai sous les yeux; le personnage de Bustos est très-beau; celui de l'esclave maure est véritablement neuf, et jeté dans l'intrigue avec beaucoup de bonheur; cette grande scène de nuit entre Estrelle et son amant, brille des plus heureux détails et nous semble toute remplie d'un charme inexprimable; elle a paru longue à quelques spectateurs, et ce jugement est tout-à-fait conforme à l'impatience française, qui craint surtout les développemens, qui ne permet pas à l'action de prendre haleine, qui veut des péripéties redoublées, et des catastrophes l'une sur l'autre. Il y a dans Corneille de grands développemens politiques, et dans Racine d'admirables épanchemens du cœur qui lassent les spectateurs d'aujourd'hui; cependant, il ne serait pas difficile de montrer à ces critiques si pressés d'arriver au dénoûment, que, dans tous les théâtres depuis Eschyle jusqu'à Schiller, on trouve beaucoup de scènes qui servent peu aux progrès de l'action, et qui n'ont été imaginées par les poëtes que pour développer les caractères et les situations, pour nous faire connaître, aimer les personnages, pour les mettre, si j'ose ainsi dire, dans notre intimité. C'est ainsi que la scène du jardin intéresse vivement sans avancer l'action; le bonheur des deux amans, les souvenirs de leur amour, les espérances de leur hymen sont d'autant plus délicieux pour le spectateur qui sait jouir de ses émotions, que peut-être ce bonheur sera bientôt détruit, ces espérances seront bientôt évanouies, puisque voici l'heure où la trahison doit ouvrir au roi les jardins d'Estrelle. Nous donnerons les mêmes éloges à la première scène du quatrième acte, que l'on n'a pas craint de reprocher à l'auteur comme une scène d'opéra, et qui réunit aux détails les plus gracieux l'effet le plus pathétique, en nous mon-

---

sérée dans la traduction des Théâtres étrangers sous le titre de : *la Perle de Séville*; mais cette pièce offre seulement quelques traits de ressemblance avec celle de M. Le Brun; on annonce la publication prochaine de la traduction d'une autre pièce espagnole où l'auteur du *Cid d'Andalousie* paraît avoir puisé son sujet.

trant Estrelle qui se couronne de fleurs, à l'instant même où son frère et son amant s'arrachent la vie. On a blâmé aussi la présence de D. Sanche dans une maison qu'il vient de remplir de deuil; mais l'amour violent, désespéré, n'entend pas tous ces calculs de bienséance; D. Sanche a besoin de se jeter aux pieds d'Estrelle, d'implorer son pardon, de lui dire un dernier adieu. D'ailleurs, je demande si la fatale nouvelle, annoncée par lui-même ne produit pas un effet bien plus dramatique? Et par quoi pourrait-on remplacer les terribles paroles : *C'est moi, moi, moi, qui l'ai tué*, paroles dont l'impression est si tragique, surtout avec l'accent sublime que sait leur donner Talma? A la vérité, cette scène était d'abord trop longue, le poëte l'a réduite à de justes proportions, et maintenant il nous semble qu'elle doit satisfaire les critiques les plus difficiles. — On ne saurait trop encourager les auteurs qui sentent tout le prix de la vérité dans les arts, et qui tentent de sortir des ornières de la routine : ils ont d'autant plus besoin de l'appui du petit nombre des connaisseurs, que la masse du public est rarement juste à leur égard; il faut, pour juger les innovations, la même perspicacité, la même sûreté de goût, que pour les tenter, et les jugemens ainsi que les ouvrages de routine sont bien plus faciles et bien plus à la portée de tout le monde. L'éclatant succès de *Marie Stuart* et même le succès du *Cid d'Andalousie*, quoiqu'il ait été contesté le jour de la première représentation, doivent encourager M. Le Brun à marcher dans la route qu'il s'est ouverte, et l'avertir en même tems qu'il ne saurait trop prendre de soin pour établir sur des fondemens solides et avoués par la raison, les combinaisons dramatiques auxquelles il demande des effets nouveaux, et qu'il veut revêtir de couleurs nouvelles. Il est encore, pour faire passer des situations hardies, un talisman indispensable; c'est la perfection du style, et les vers du *Cid d'Andalousie* nous ont semblé trop souvent manquer d'élégance. Cependant, il y a des morceaux remplis de charme; le poëte trouve fréquemment l'expression de la nature et le cri du cœur : c'est ce que ne donne point le travail; mais il peut donner l'élégance, M. Le Brun doit la lui demander. Docile aux conseils de la critique ainsi qu'aux avertissemens du public, l'auteur du *Cid d'Andalousie* a fait à sa pièce de nombreuses coupures; mais peut-être le cinquième acte, où l'intérêt est visiblement plus faible qu'au quatrième, est-il encore un peu trop long. — La *Revue Encyclopédique* a trop peu d'espace à consacrer au théâtre pour entretenir le public du jeu des acteurs, d'ailleurs, des jugemens qui paraîtraient presque toujours un mois

après une représentation, auraient évidemment peu d'intérêt. Cependant, il faut bien, à l'occasion du *Cid d'Andalousie*, dire quelque chose d'un événement théâtral qui a fait une véritable sensation parmi les amateurs de la scène française; nous voulons parler de l'apparition de Mlle Mars dans un premier rôle tragique. Cette habile actrice a rendu plus de la moitié du personnage d'Estrelle avec ce charme dont elle a seule le secret; mais, dans les momens tout-à-fait tragiques, on sent que cet organe si suave ne suffit pas aux accens terribles. C'est, selon nous, la seule chose qui ait manqué à Mlle Mars; sa pantomime aussi simple que pathétique, sa diction si naturelle, et qui trouve si bien le chemin du cœur, l'expression de ses traits dont la douleur n'altère jamais la beauté, tout cela nous a fait éprouver un plaisir que nous ne sommes pas accoutumés à goûter; et ceux qui apprécient avant tout dans les arts d'imitation le naturel et la vérité, conviendront sans doute que Mlle Mars, sans atteindre, dans toute l'étendue de ce rôle, la perfection à laquelle elle nous a depuis long-tems accoutumés, s'y est montrée évidemment supérieure à toutes les actrices tragiques qui auraient pu en être chargées. M. A.

—Odéon.—*Jeanne d'Arc*, tragédie en cinq actes et en vers, par M. *Alexandre* Soumet. (Première représentation; 14 mars 1825). — Plus on s'efforce d'adapter à la scène française le sujet de Jeanne d'Arc, plus on doit se convaincre que ce sujet, essentiellement épique, n'est point de nature à fournir une tragédie véritable. Si les Allemands ont mieux réussi que nous dans une entreprise où nous devions échouer, il faut expliquer ce contraste par la différence des deux systèmes dramatiques. La tragédie allemande, affranchie de toutes les règles adoptées par la raison française, n'est, à bien parler, qu'une épopée en dialogue. Elle n'admet ni l'unité de lieu, ni l'unité de tems; Schiller a pu embrasser dans un seul drame la vie tout entière de l'héroïne de Vaucouleurs. Il a pu choisir dans ce que cette vie offre de plus intéressant; multiplier les contrastes, et créer des alternatives de crainte et d'espérance. Mais ce que peuvent comporter les pièces allemandes est interdit aux tragédies françaises, qui ne doivent former qu'une action unique et qu'un seul tableau. Il nous serait impossible de mettre en tragédie la première partie de la vie de Jeanne d'Arc, parce que l'ouvrage manquerait de dénoûment; c'est en vain que l'on essaie de mettre la seconde sur la scène, attendu que, par un défaut contraire, elle n'offre qu'une parcelle d'action, qu'une simple catastrophe

sans exposition et sans nœud. —Voyons par quels moyens l'auteur de la nouvelle tragédie s'est efforcé de pallier le vice de son sujet. Après nous avoir montré Jeanne d'Arc en prison, accusée de magie, il suppose que Pierre Cauchon, évêque de Beauvais, ennemi de l'héroïne, est allé à Vaucouleurs chercher des preuves de son crime. Ce monstre a trouvé le père de Jeanne d'Arc, et il est parvenu à le décider à déposer contre sa fille, lui persuadant que c'est le seul moyen de la sauver. Mais, tandis que l'évêque de Beauvais revient plein de joie du succès de sa perfidie, le malheureux père, ne pouvant se défendre d'une secrète inquiétude, se rend à Rouen, et là il apprend que sa déposition, loin de sauver sa fille, doit la perdre. Il paraît devant les juges, et sa rétractation fait suspendre leur arrêt. Le duc de Bedfort préside le tribunal. Près de lui, figure Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, allié, pour venger la mort de son père, à l'Anglais qu'il déteste et dont il est détesté. Ce prince, égaré par la haine, poursuit le supplice de Jeanne d'Arc; il veut l'interroger lui-même; mais cette pieuse fille lui reproche dans des termes si touchans sa trahison envers son pays, qu'il change à l'instant et devient son plus ardent défenseur. Lorsque l'héroïne est condamnée à mort, on le voit invoquer en sa faveur le jugement de Dieu. Il se bat pour la sauver contre un simple officier anglais; mais il est vaincu, et l'héroïne monte sur le bûcher, tenant à la main l'étendard royal. Telle est en quelques mots l'analyse de la pièce. Parmi les personnages secondaires dont nous n'avons point parlé, on remarque le juge Ermangard, et un solitaire que l'auteur nomme Adhémar, qui défend Jeanne d'Arc devant le tribunal.— Il suffit de cette rapide analyse pour reconnaître que l'auteur a vainement espéré de remplir le vide de son sujet. On pourrait dire que sa pièce n'est, à peu de chose près, qu'un procès criminel mis en vers. L'intérêt puissamment excité par la lutte de deux puissances égales, et soutenu par l'incertitude de l'issue, n'existe plus, si l'on met d'un côté la puissance, et de l'autre la faiblesse. Le combat devient impossible; le résultat est connu d'avance; les choses marchent d'elles-mêmes par la force de la nécessité; il ne peut y avoir de fable, de tissu, et partant, il n'y a point de pièce.—Outre ce défaut capital, oserons-nous dire que la disposition de la pièce de M. Soumet semble présenter des défauts graves. Les ressorts imaginés par l'auteur ne paraissent pas toujours avoués par la raison, ou justifiés par la vraisemblance; quelquefois, ils n'ont point de but. Dans la première classe, nous rangerons l'introduction

de Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, dont la présence produit sans doute une fort belle scène, mais qui ne paraît le plus souvent que pour manquer à son caractère historique et pour se répandre en inutiles bravades, aussi indignes de lui que des convenances tragiques. Dans la seconde classe, nous citerons l'intervention du jugement de Dieu, que l'auteur ne semble invoquer que pour justifier les bourreaux de Jeanne d'Arc, outrager la justice du ciel, et donner un démenti à l'histoire. — La couleur locale n'est pas toujours bien observée, et les caractères, souvent vagues, manquent en général *d'individualité*. Sans parler du duc de Bourgogne, le duc de Bedfort n'est point le sombre despote que nous offre l'histoire. Si le rôle de Jeanne d'Arc, écrit de verve, est beaucoup mieux tracé, on reprochera toutefois à l'auteur d'avoir trop oublié que Jeanne, prisonnière, est une femme naïve et simple, dont l'héroïsme ne doit point faire oublier le sexe. Enfin, pour terminer cet examen critique, l'auteur ne montre pas toujours assez d'entente de la scène; on ne sait le plus souvent en quel lieu sont les personnages, quels motifs les font entrer et sortir. Il en est un (le solitaire Adhémar) dont l'existence, la profession, la position au milieu des autres personnages sont une perpétuelle énigme; il est vrai que cette obscurité est peut-être moins la faute de l'auteur que celle d'une censure ombrageuse, qui a exigé beaucoup de retranchemens. Enfin, le dénoûment en action, approuvé par quelques novateurs, a paru contraire aux convenances dramatiques : un bûcher sur le théâtre, la scène convertie en une place de Grève, et les spectateurs rendus témoins d'une exécution publique, ce sont des emprunts à la scène anglaise qui prouvent moins de ressources dans le talent, que de charlatanisme théâtral, et qui révoltent les bons juges, plus émus par un beau vers, par une situation touchante, que par une fantasmagorie d'opéra.—Hâtons-nous de balancer par des éloges mérités ces réflexions sévères. La pièce nouvelle offre de grandes beautés. Deux scènes, l'une au troisième, l'autre au quatrième acte, ont été vivement et justement applaudies. Le rôle de Jeanne d'Arc est d'un grand effet; l'introduction de son père et de ses sœurs, quoiqu'elle serve peu à l'action, produit des situations très-dramatiques. Mais, ce qui a sauvé l'ouvrage, c'est un style toujours élégant et souvent plein d'élévation; des mouvemens heureux, un dialogue souvent pressé, des traits d'une sensibilité profonde et surtout des pensées généreuses qui, dans un sujet national, devaient électriser les auditeurs. On peut

dire de la nouvelle *Jeanne d'Arc* que les beautés de la forme ont fait oublier les vices du fond. Cette observation explique le grand succès de la première représentation, succès qui se soutient, et que le patriotisme français doit prolonger long-tems encore. Nous ne pensons pas toutefois qu'un ouvrage aussi défecteux sous plus d'un rapport reste au répertoire (1). Θ.

Nécrologie. — Le comte Ferrand (*Antoine*), pair de France, membre de l'Institut (Académie française), est mort à Paris, le 17 janvier, âgé de 72 ans. Au commencement de la Révolution, il était pourvu d'une charge de conseiller aux enquêtes dans le parlement de Paris, où il s'était fait remarquer par sa science profonde du droit, ses talens et son éloquence. Lorsque Louis XVI vint, en 1787, présenter au parlement un édit qui portait la création d'emprunts graduels et successifs pendant cinq ans, M. Ferrand fut un des membres qui cherchèrent le plus à détourner le roi d'une pareille résolution, et il prononça, dans cette circonstance, un discours fort éloquent. Puis, il proposa à sa compagnie de demander à Louis XVI la convocation des États généraux; mais, dès le mois de septembre 1789, effrayé de la direction que prenaient les affaires publiques, il passa en pays étranger, s'attacha au sort des princes, et fit partie du conseil du prince de Condé. Pendant son émigration, il fit paraître plusieurs écrits en faveur du parti auquel il s'était dévoué. Rentré en France en 1801, il consacra ses loisirs à la littérature, et publia un ouvrage recommandable, intitulé : *L'Esprit de l'histoire*, 4 vol. in-8°. Depuis le retour du Roi, en 1814, ses travaux politiques, comme ministre d'état et pair de France, ont employé tous les momens que ses nombreuses infirmités lui ont permis de consacrer à la chose publique. J.

— Mme Dufrénoy. — Une des femmes qui ont le plus honoré la littérature, Mme Dufrénoy, a été arrachée par une mort imprévue, le 7 mars dernier, à ses travaux, à sa famille et à ses nombreux amis. — Adélaïde Gillette Billet était née à Nantes, le 3 décembre 1765,

---

(1) La tragédie de *Jeanne d'Arc* est imprimée et vient de paraître chez Barba, libraire, éditeur des Œuvres de MM. Pigault-Lebrun, Picard et Alexandre Duval, Palais-Royal, derrière le Théâtre-Français, n° 55. In-8° de 80 pages, avec une gravure représentant Mlle Georges, dans le rôle de Jeanne d'Arc, montant sur le bûcher en tenant le drapeau français dans ses mains. Prix 4 fr.

d'une famille considérée dans le commerce. Mariée à l'âge de quinze ans à M. Dufrénoy, procureur au Châtelet, elle manifesta de très-bonne heure un goût déterminé pour la poésie. Ce goût fut développé par la fréquentation d'un grand nombre d'hommes de lettres et d'artistes distingués qui composaient la société de son mari : il le fut aussi par des études constantes et sévères, qui contrastaient avec les illusions de la jeunesse et de la beauté. Dès l'année 1787, l'*Almanach des Muses* révéla le talent précoce de Mme Dufrénoy par une pièce intitulée : *Boutade à un ami*. En 1788, elle fit représenter au théâtre français l'*Amour exilé des cieux*, petite pièce allégorique qui eut du succès. Les Almanachs des Muses des années suivantes contiennent de nombreuses productions de Mme Dufrénoy, dont plusieurs, telles que *le Pouvoir d'un amant*, *la Journée d'une amante*, *l'Anniversaire*, figurent encore aujourd'hui parmi ses titres de gloire. Cependant, les orages politiques avaient détruit la fortune de son époux. Mme Dufrénoy n'avait jamais vu dans l'opulence que le moyen de faire du bien ; mais elle était épouse et mère ; elle éprouva donc ce que l'infortune a de plus amer, les privations et les souffrances de ceux qu'on aime. Au milieu des troubles de la France, une place de greffier dans une ville d'Italie fut la seule ressource offerte à son mari. Mme Dufrénoy suivit dans cette espèce d'exil un vieillard presque aveugle, que ses infirmités exposaient à perdre à chaque instant ce chétif emploi. Forte d'un pieux courage, elle résolut de suppléer son mari dans les travaux qui lui étaient imposés ; elle se mit au fait des détails arides d'un greffe, et pendant plusieurs années en transcrivit laborieusement les écritures. Singulier jeu de la destinée ! la Muse à qui la France doit de si suaves accords, condamnant sa plume poétique à copier les dossiers poudreux de la chicane ! Mais son mari, dont les infirmités s'accroissaient de jour en jour, fut enfin privé de sa place. Mme Dufrénoy revint avec lui en France, où sa position devint encore plus pénible ; et peut-être le malheur eût éteint son génie, si un de nos poëtes les plus distingués, M. Arnault père, ne l'eût recommandée à M. le comte de Ségur. Cet homme vertueux, dont la vie est un tissu de belles actions et de nobles travaux, devint le protecteur et l'ami de Mme Dufrénoy sur laquelle il attira les bienfaits du gouvernement. Rassurée sur le sort de sa famille, Mme Dufrénoy publia, en 1807, la première édition de ses *Élégies*. Ce recueil a eu trois éditions, dont la dernière a paru chez le libraire Eymery, en 1821. Devenue veuve, en 1812, Mme Dufrénoy se consacra bientôt à de nouveaux devoirs,

en prenant auprès de sa vieille mère la place qu'elle avait long-tems occupée auprès de son époux infirme. Sa santé s'était usée dans ce dévouement continu. Elle commençait à peine à vivre pour elle-même, quand la mort est venue la frapper au milieu de ses travaux, tandis qu'abusés par la chaleur de son âme et par la vigueur de son esprit, ses amis espéraient encore la voir parcourir une longue carrière. — Mme Dufrénoy a laissé un grand nombre d'ouvrages. Elle publia, en 1795, plusieurs romans traduits de l'anglais, et fit représenter vers la même époque quelques vaudevilles dont l'un, *le Petit Armand*, eut beaucoup de succès. Elle a composé un roman intitulé : *la Femme auteur; les Étrennes à ma fille*, recueil de *Nouvelles* en deux volumes; *les Françaises*, autre recueil également en deux volumes. Elle a aussi publié plusieurs ouvrages destinés à l'éducation; les principaux sont *la Biographie des demoiselles*, *le Tour du monde*, enfin *les Beautés de la Grèce moderne*, qui ont paru quelques n ois avant la mort de l'auteur, comme pour rendre témoignage de l'enthousiasme dont elle était animée pour la cause sacrée des Hellènes. Nous nous bornons à mentionner ici ces productions, qui auraient illustré une autre plume que la sienne, mais qui toutes sont effacées par son recueil d'*Élégies*. Un sentiment vrai et profond fait le charme de ces compositions, auxquelles le sexe de l'auteur donne un caractère particulier de grâce et d'originalité. Il est impossible de les lire sans partager l'émotion qui les a inspirées, sans être initié à tous les secrets d'une âme tendre dont le dévouement était la disposition habituelle. Outre l'élégance continue du langage et des formes poétiques, cette sensibilité communicative qui à elle seule fait un poëte, assure à jamais le succès de ce charmant recueil, que liront toujours avec délices ceux qui connaissent les peines du cœur. — Mme Dufrénoy était, dans sa vie privée, telle qu'elle se peint dans ses ouvrages. Elle chercha constamment son bonheur dans le bonheur de ceux qu'elle affectionnait, et elle affectionnait tous ceux qui méritaient son estime. Faire du bien fut l'occupation et le plaisir de toute sa vie. Elle éprouvait surtout une vive jouissance à distinguer le mérite obscur, et à réclamer avec éclat les éloges qu'elle lui croyait dus. Supérieure à l'envie et à tout esprit de rivalité, elle étendait sur ses amis l'influence de son noble caractère; les personnes qu'elle honorait de son affection ne tardaient pas à s'estimer et à s'aimer réciproquement. C'est ainsi que, malgré ses malheurs, elle fut autrefois le point de réunion des esprits les plus distingués, tels que Laharpe, Champfort, Thomas, Condorcet, Parny, Legouvé,

Fontanes, le vertueux Camille Jordan. Parmi ceux qui la pleurent aujourd'hui on remarque un grand nombre d'hommes célèbres dans la littérature, dans les sciences et dans les arts (1).

DE PONGERVILLE et CHAUVET.

ÉLÉGIE

SUR LA MORT DE Mme DUFRÉNOY.

Elle me salua d'un aimable sourire,
Et me tendit la main, et se prit à me dire :
« Venez, je vous attends; vous êtes convié
Au doux banquet de l'amitié. »
Et cette main bientôt glacée
Pour la dernière fois par ma main fut pressée;
Ce sourire à mes yeux n'était plus destiné;
Et je ne devais plus l'entendre,
O Dufrénoy, cette voix tendre
Dont retentit encor mon cœur infortuné!

Hélas! en te quittant, l'âme émue et ravie,
Je me disais : Les cieux s'acquittent envers moi;
Oui, l'amitié de Dufrénoy
De leur longue rigueur dédommage ma vie.
Entre sa gloire et mon obscurité
Cette amitié chérie a comblé la distance,
Riche des dons promis à l'immortalité,
Son esprit offre au mien une intime alliance.
O fortunés trésors, la main qui vous dispense
Ne m'a donc pas déshérité!

---

(1) Les amis de Mme Dufrénoy, et un grand nombre de personnes attachées à cette femme célèbre par l'estime due à ses rares talens, ont assisté à ses funérailles qui ont eu lieu, le 9 mars, au cimetière du *Père La Chaise*. M. de Pongerville a lu sur sa tombe un éloge composé par M. le comte de Ségur. MM. Tissot et Agoub ont exprimé dans des discours touchans leurs regrets et leur douleur, qui ont été vivement partagés par tous les témoins de cette pieuse cérémonie. = Nous regrettons de ne pouvoir insérer ici une *Notice de M. Tissot*, qui contenait un extrait des trois discours; mais elle nous a été remise trop tard pour être insérée, et se trouve d'ailleurs en grande partie dans le *Mercure du* XIXe *siècle* (no du 19 mars 1825).

Près d'elle à mes souhaits la muse est moins avare.
Quels féconds souvenirs suivent ses entretiens!
Oubliez, ô destins, l'âge qui nous sépare;
Destins, hâtez mes jours, ou prolongez les siens.

Ainsi mon bonheur timide
Dans son cours vague et rapide
Espérait fixer le sort;
Et déjà victorieuse,
Sur ta tête glorieuse
Planait l'aile de la mort.

Non, tu n'as pu mourir, Dufrénoy, noble amie!
O vous qui viviez de sa vie,
Enfans bien-aimés, tendre sœur,
Vous qui de la servir faisiez votre bonheur,
Vous, confidens de son génie,
Dites si chaque jour, comme un songe odieux
Repoussant de sa mort la fatale assurance,
Une douce et vague espérance
Ne l'offrira point à nos yeux.

Non, tu n'as pu mourir! De ta lyre sonore
Vivent les doux concerts à jamais répétés.
Le tendre amant d'Éléonore
A l'éternel banquet t'appelle à ses côtés.
Mais ceux qu'ont inspirés de plus nobles tendresses,
La vertu, la patrie, amours dignes des cieux,
De tes transports religieux
Invoquent à leur tour les sublimes ivresses,
Et, versant sur ton front une sainte clarté,
T'entraînent radieuse au sein des allégresses
De leur double immortalité.

Nous cependant, pleins de pensers funestes,
Vers le tombeau qui réclame tes restes
Nous te suivons dans un morne appareil.
Hélas! d'où vient que le soleil
Épanche un feu si pur aux régions célestes?

Voilà donc ce printems qu'implorait chaque jour
Sa poétique impatience!
Ce printems dont ses yeux épiaient l'espérance
Sur ces modestes fleurs, l'orgueil de son séjour!
Que servent ces parfums et ce ciel sans nuages?
Verts gazons, ombrages touffus,

A quoi bon parer nos rivages ?
Oh! qui vous chantera ? Dufrénoy ne vit plus!

Du moins à l'heure sombre où souvent mes pensées,
Libres des vains plaisirs et des soins d'ici-bas,
Retournent tristement aux amitiés passées,
Éprises des doux nœuds qu'à rompus le trépas,
Reviens, ô Dufrénoy, consoler ma tristesse;
De poésie et de tendresse
Viens t'entretenir avec moi.
Ne crains pas que ta vue excite mon effroi.
Non, le bonheur te suit encore.
Oh! que ne peut la tombe à ma voix qui l'implore
Ouvrir son sein cruel refermé pour toujours!
Elle m'a tant ravi! Levez-vous, ombres chères;
Repeuplez mes nuits solitaires
De tout ce qui manque à mes jours.

Juste ciel! je la vois. C'est Dufrénoy, c'est elle!
Son front s'est couronné d'une gloire immortelle.
Et toutefois ses nobles mains
Semblent encore des humains
Attendre quelque fleur nouvelle.

S'il était vrai, de sa mourante voix
Si quelques suaves cantiques
Briguaient encor la palme aux luttes poétiques!... (1)
Heureux qui, présidant à ces nobles tournois,
Pourrait sur son cercueil déposer ces guirlandes!
Dons sacrés, pieuses offrandes,
Ainsi l'on vous vit autrefois,
Tardifs consolateurs du chantre d'Herminie,
Ceindre un front glorieux quitté par le génie.
Mais du divin séjour le génie ici-bas
Contemple ces honneurs qui charment le trépas;
Du destin qui s'apaise il bénit la clémence;
Il sourit. Trop souvent, hélas!
Pour lui c'est à la mort que le bonheur commence.

CHAUVET.

---

(1) Allusion à une dernière production de Madame Dufrénoy, qui concourt en ce moment pour un prix académique. Un douloureux intérêt s'attache à cet ouvrage, dont la composition a, suivant toute apparence, abrégé les jours de l'auteur.

TABLE DES ARTICLES
CONTENUS
DANS LE SOIXANTE-QUINZIÈME CAHIER.
MARS 1825.

I. MÉMOIRES, NOTICES ET MÉLANGES.

1. De la population en France. . . . . *A. D.* 589
2. Essai littéraire sur le génie poétique en France. . . *Artaud.* 601
3. Sur la Colonne de la place Vendôme. . . . . *Coutelle.* 619

II. ANALYSES D'OUVRAGES.

4. Manuel de la métallurgie du fer, par Karsten; traduit de l'allemand par Culmann. . . . . *Ferry.* 625
5. Œuvres de Michel Lhospital, publiées par Dufey. . . . . *Dupin* aîné. 632
6. De la science des finances, par M. Ganilh. . . . *J.-B. S.* 641
7. De la Monarchie française, au 1er janvier 1824; par M. le comte de Montlosier. . . . . *M. Avenel.* 649
8. Guerre des Vendéens et des Chouans contre la République française. . . . . *F.* 676
9 Œuvres complètes de M. le comte de Ségur. — Mémoires, ou Souvenirs et anecdotes. . . . . *P***.* 690
10. Dictionnaire des ouvrages anonymes et pseudonymes, par M. Barbier. T. III. . . . . *A. Mahul.* 703

III. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Annonces de 133 *ouvrages, français et étrangers.*

AMÉRIQUE. — *États-Unis*, 2. 718
EUROPE. — *Grande-Bretagne*, 8; — *Russie*, 1; — *Danemarck*, 5; — *Allemagne*, 18; — *Suisse*, 5; — *Italie*, 10; — *Pays-Bas*, 9. 723
FRANCE, 75; savoir : *sciences physiques et naturelles*, 10. 766
Sciences religieuses, morales, politiques et historiques, 26. 775
Littérature, 18. 796
Beaux-arts, 5. 817
Mémoires et Rapports de Sociétés savantes, 3 822
Ouvrages périodiques, 7. 828
Livres en langues étrangères imprimés en France, 6. 837

IV. NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES.

AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE. — ÉTATS-UNIS : *Watertown*, Petite-vérole, Vaccine; — Navigation. — *New-York*, Statistique, Population; — Hautes Écoles. — *Nouvelle-Orléans*, Affranchissement des esclaves; — Voyage de quatre Anglais dans les États-Unis. — Voyage de La Fayette. — *Kentuky*, Situation politique. — Papier-monnaie en circulation. — HAÏTI; *Port-au-Prince*, Etat actuel de l'instruction publique. 839

AMÉRIQUE MÉRIDIONALE. — BUÉNOS-AIRES (*République des provinces-unies de la Plata*), Population; — Législation; — Progrès de la civilisation. 843
ASIE. — *Perse; Schiraz*, Tremblement de terre. 846
OCÉANIE. — *Mer du Sud*, Découverte d'une île nouvelle. . . . 847
AFRIQUE. — *Ile Sainte-Hélène*, Tombeau de Napoléon. . . . . *Id.*

EUROPE.

ILES BRITANNIQUES. — *Londres*, Projet de creuser une nouvelle rivière; — Pont sous la Tamise; — Publication prochaine d'un poëme et d'un volume supplémentaire de la Correspondance de Pope. — *York*, Projet de fondation d'une Université. 848
RUSSIE. — *Astrakhan*, Irruption du Choléra morbus. 849
POLOGNE. — *Gouvernement de Podolie*, Statistique. 851
SUÈDE. — *Stockholm*, Direction générale des prisons. — Administration du Cadastre. — *Stralsund*, Publication nouvelle. . . . 854
DANEMARCK. — *Copenhague*, Publications prochaines. . . . .
ALLEMAGNE. — *Stuttgart*, Navigation par la vapeur. — *Vienne*, Antiquités romaines. — *Wisbaden*, Nécrologie : Rebmann. . 855
SUISSE. — *Canton de Vaud; Yverdun*, Navigation par bateaux à vapeur. — *Lausanne*, Jonction des deux lacs de Genève et de Neuchâtel. — *Genève*, Monument à élever à la mémoire de Pictet. 856
ITALIE. — *Florence*, Académie des Géorgofiles. — *Naples*, Institut des beaux-arts. — *Rome*, Pèlerinage; — Continuation du Journal ecclésiastique. 859
PAYS-BAS. — *Leyde*, Fête séculaire de l'Université. — *La Haye*, Nécrologie : Paulus Van Hemert. 860
FRANCE. — *Gevrey*, Rectification. — *Dieppe*, Antiquités. — *Famars*, Fouilles. — *Caen*, Nécrologie : Lamouroux. 863
— *Sociétés savantes et Établissemens d'utilité publique : Metz*, Société d'encouragement des sciences, etc. — *Nevers*, Instruction des ouvriers. 866
PARIS. — *Institut :* Académie des sciences : Séance des 7, 14, 21, et 28 février; — Opinion de M. Geoffroy Saint-Hilaire sur la formation d'une nouvelle classe pour les sciences physiologiques. — Société des sciences médicales : Séance du 2 février. — Anencéphale. — Société philanthropique en faveur des Grecs : Annonce d'une souscription. — État général du Clergé en France. — Aperçu statistique sur le commerce de France. — THÉATRES : *Théâtre-Français*, Ire représentation du Cid d'Andalousie, tragédie en 5 actes. — *Théâtre royal de l'Odéon*, Ire représentation de Jeanne d'Arc, tragédie en 5 actes. — NÉCROLOGIE : *Ferrand*, pair de France; *Mme Dufrénoy*. 867

N° 3. — Mars 1825.

ANNONCES BIBLIOGRAPHIQUES ET PROSPECTUS

D'OUVRAGES NOUVEAUX ET DE PUBLICATIONS PROCHAINES,

Pour la France et les Pays Étrangers ;

BULLETIN SUPPLÉMENTAIRE annexé à la REVUE ENCYCLOPÉDIQUE (1).

AVIS ESSENTIEL.

A Messieurs les Auteurs, Libraires, et Éditeurs d'ouvrages, à Paris, dans les départemens et dans les pays étrangers.

La REVUE ENCYCLOPÉDIQUE ayant donné une grande extension à ses relations, pendant six années d'un succès continu et toujours croissant, se trouve maintenant en circulation dans toutes les parties du monde civilisé, où elle est lue par tous ceux qui veulent se tenir au courant des progrès de la littérature et des sciences, et qui cherchent, dans les livres, de l'instruction et du plaisir. Elle croit servir les intérêts des écrivains et des libraires, en leur offrant, dans un BULLETIN SUPPLÉMENTAIRE, joint à chacun de ses cahiers, un mode de publication et de circulation rapide, économique et universel, pour les ANNONCES et les PROSPECTUS des ouvrages qu'ils publient. Ces annonces pourront comprendre également les *publications prochaines des ouvrages sous presse et les ouvrages manuscrits* que leurs auteurs, ou ceux qui en sont dépositaires, voudraient faire connaître d'avance aux libraires et au public.

L'inscription des ANNONCES et des PROSPECTUS est fixée à 25 c. par ligne; elle est réduite à 20 c. par ligne, pour les libraires qui ont fait prendre au moins douze abonnemens à la *Revue Encyclopédique*.

(1) Ce *Bulletin Supplémentaire* est composé d'annonces fournies par MM. les Libraires, Auteurs et Éditeurs, et qui ne doivent pas être confondues avec les jugemens portés sur les ouvrages entièrement publiés, dans les deux sections des *Analyses* et du *Bulletin Bibliographique*, qui font partie de chacun des cahiers de la *Revue*.

MM. les libraires, éditeurs et auteurs, de Paris, des départemens et des pays étrangers, auxquels il conviendra de faire usage du moyen que nous mettons à leur disposition pour imprimer et répandre des *Prospectus* et des *Annonces d'ouvrages*, devront les envoyer, *francs de port*, au BUREAU CENTRAL DE LA REVUE ENCYCLOPÉDIQUE, RUE D'ENFER-SAINT-MICHEL, n° 18, avant le 15 du mois (1).

OUVRAGES FRANÇAIS,

10. MORALE DE LA BIBLE, par J. B. C. CHAUD. 2 vol. in-8°, avec le latin en regard; et ornés d'une jolie vignette. Prix : 12 fr., et 15 fr. par la poste. A Paris, chez BLAISE jeune, libraire, quai des Augustins, n. 39.

Cet ouvrage est, comme son titre l'indique, un recueil méthodique de tous les préceptes, sentences et maximes de l'Écriture relatifs à la morale chrétienne, et dans lequel on trouve rangés sous les mêmes articles tous les passages qui ont rapport au même sujet. Dans l'*Introduction*, qui peut être elle-même considérée comme un ouvrage à part, l'auteur s'est attaché à prouver que cette morale n'est si belle et si sublime que parce qu'elle émane d'une source sacrée. *L'existence de Dieu* et *l'immortalité de l'âme* forment la première partie; la deuxième est consacrée à l'examen de l'*idolâtrie*, du *judaïsme* et du *mahométisme*; enfin, la troisième et dernière embrasse le *Christianisme*, dont la divinité y est démontrée avec tous les développemens que comporte le sujet.

—

11. Le même libraire vient de faire l'acquisition du restant de l'édition et de la propriété des planches et discours des ANNALES DES ARTS ET MANUFACTURES, par MM. O'REILLY et BARBIER-VEYMARS, membres de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale, et de la Société royale académique des sciences de Paris. 56 vol. in-8°, avec 666 planches en taille-douce. Prix, broché, 300 fr. au lieu de 360 fr. Seconde collection faisant suite aux 56 premiers volumes, formant 5 volumes avec 33 planches, brochés, 38 fr. Les personnes qui possèdent des collections incomplètes sont averties de ne pas trop différer leurs demandes, vu le petit nombre d'exemplaires qui restent, afin de ne pas éprouver le désagrément de ne pouvoir compléter une collection si précieuse pour les amis des sciences et des arts. Il n'est pas un seul des procédés décrits dans les *arts et métiers* de l'Encyclopédie qui n'ait été essentiellement amélioré par quelque procédé nouveau consigné dans les *Annales des arts et manufactures*. Les progrès de l'industrie ont été si rapides dans l'intervalle qui a séparé la publication de ces deux ouvrages importans, que tous ceux qui possèdent le premier ont absolument besoin de le rectifier ou de le compléter à chaque article par les documens qu'ils trouveront réunis dans le

(1) On souscrit à la même adresse pour ce Recueil, dont il paraît un cahier de quatorze feuilles d'impression au moins tous les mois. Prix, à Paris, 46 fr. pour l'année; dans les départemens, 53 fr.; dans les pays étrangers, 60 fr.

second, et dont la recherche leur sera extrêmement facile, à l'aide d'une table générale et alphabétique des matières, suivie d'un *index* complet des planches nombreuses dont le texte est accompagné.

12. LE PARFAIT NOTAIRE, par A. Massé, ancien notaire à Paris, et ex-professeur de notariat à l'Académie de législation; contenant : 1° un *Traité des fonctions des Notaires*, de leurs attributions et de leurs devoirs; des solennités et des effets de leurs actes, d'après la loi du 25 ventose an XI sur l'organisation du Notariat; les Lois et Décrets particuliers qui ont été rendus depuis, et les anciennes Ordonnances qui peuvent encore recevoir leur application au nouveau droit. 2° Un *Traité des actes, des conventions, des contrats et des obligations en général*. 3° Des *Traités particuliers sur chaque espèce de contrat ou pacte*; suivis des formules de rédaction. *Cinquième édition*, corrigée, et augmentée des lois, ordonnances et arrêts de la Cour de cassation jusqu'à ce jour. 3 gros volumes in-4°. Prix : 42 fr. Se trouve *uniquement* à la *Librairie de jurisprudence et d'administration* d'*Antoine* Bavoux, rue Gît-le-Cœur, n. 4.

13. DE LA RÉDUCTION DE LA RENTE, *considérée comme principe de calamités morales dans l'Etat*. Paris, 1825. Pontrieu, au Palais-Royal. Brochure in-8° de deux feuilles d'impression. Prix : 1 fr.

Le projet de réduction des rentes a fait naître un grand nombre de brochures, et la *Revue Encyclopédique* en a signalé plusieurs, où les auteurs examinaient principalement la question dans ses rapports de finances; dans celle que nous annonçons ici, le projet est considéré plus spécialement dans ses rapports avec les intérêts de la morale et le salut même de l'Etat; et cette direction que l'auteur a donnée à ses idées sur un pareil sujet, semble déjà devoir lui mériter l'attention générale. Sa brochure est divisée en huit chapitres, dont l'énonciation pure et simple des titres fera naître sans doute le désir de se la procurer. 1° De l'*origine* et de la *nature des rentes sur l'Etat*; 2° de la *nécessité* et de la *faveur des rentes sur l'Etat* dans les tems modernes; 3° de l'*inviolabilité du droit des rentiers de l'Etat*; 4° des *effets désastreux de la réduction sur les rentiers*; 5° de l'*influence de la réduction sur le trésor*; 6° de l'*influence de la réduction sur la monarchie*; 7° *réfutation de l'exemple de l'Angleterre*; 8° *quelles sortes de personnes pourraient se laisser prendre au projet de réduire la rente*.

14. Le deuxième volume de l'ICONOGRAPHIE ROMAINE, édition in-4°, avec atlas in-folio maximo, continuée par M. Mongez, vient de paraître. Il fait suite à celui publié par Visconti en 1817, et porte à cinq le nombre des vol. de l'Iconographie, y compris les trois appartenans à l'*Iconographie grecque*, plus les trois atlas. Ce volume se fait remarquer, comme les précédens, par le luxe typographique, et par la beauté des dessins et des planches. Paris, Treuttel et Würtz, libraires, rue de Bourbon-Saint-Germain, n. 17. Prix : 100 fr.

15. JOURNAL DES PRISONS, HOSPICES, ECOLES PRIMAIRES ET ETABLISSEMENTS DE BIENFAISANCE, par B. Appert. On s'abonne à Paris, chez M. Alex. Baudouin, rue de Vaugirard, n. 36. Il paraît chaque mois, à dater de janvier 1825, un cahier de quatre feuilles environ d'impression. Prix : 1 fr. 50, et pour l'année 15 fr.; 18 fr. par la poste.

Extrait de l'*Introduction*.

Les amis de la religion et de la morale ont vainement réclamé jusqu'à ce jour des améliorations im-

portantes pour le régime des prisons et des hôpitaux; des écrivains dont le nom est populaire en France n'ont pas cessé d'élever la voix pour éclairer l'autorité sur les abus dont gémissent près de deux cent mille infortunés. Encouragé par ces honorables exemples, l'auteur, qui, quoique très jeune encore, a consacré depuis dix ans toute son existence à cette cause du malheur, publiera désormais, avec soin et impartialité, les améliorations introduites par l'administration; puisse-t-il souvent accomplir ce désir !... Il ne négligera rien pour rendre ce travail digne de la cause sacrée à laquelle il se dévoue.

16. LA SEMAINE, *Journal littéraire*; par un comité secret de rédaction. Ses cahiers paraissent tous les dimanches matin, et sont composés de trois feuilles d'impression. Le prix de l'abonnement est, à Paris, 14 fr. pour trois mois, 28 fr. pour six mois, et 54 fr. pour l'année; dans les départemens, 15 fr. 70 cent., 31 fr. 40 cent. et 60 fr. 80 cent.; pour l'étranger, 19 fr. 40 cent., 34 fr. 60 cent. et 69 fr. 60 centimes. On s'abonne chez Firmin Didot. — Parvenu à son troisième volume, ce Recueil périodique, qui était entré d'une manière si brillante dans le champ de la critique littéraire, a cru devoir faire réimprimer le *Prospectus* remarquable dans lequel était exposée la marche que ses rédacteurs voulaient suivre. A ce Prospectus est jointe une lettre qui leur fut adressée à leur début, et que l'on peut regarder comme un plus ample exposé des raisons qui les ont engagés à fonder leur Recueil, consacré spécialement à la défense des saines doctrines littéraires. Ils sont fondés à dire, en reproduisant ces deux pièces : *Voici notre profession de foi;* et ceux qui les ont suivis avec intérêt dans la carrière difficile où ils étaient entrés, peuvent rendre témoignage de leur fidélité à remplir leurs engagemens. Ce Recueil, comme ils l'avaient annoncé, est un *Journal* fait *de bonne foi;* ils ont su rester indépendans au milieu des coteries sans nombre qui étouffent la république des lettres; et cette indépendance, ils la doivent peut-être au secret dont ils se sont entourés. En effet, si cette tactique est condamnable dans ces écrivains sans pudeur qui la font servir à leurs passions, et dont la critique toute personnelle porte ainsi dans l'ombre des coups d'autant plus assurés qu'ils sont certains eux-mêmes de l'impunité, elle peut devenir une vertu chez ces critiques honnêtes qu'elle dégage de toutes ces vaines convenances de société, devant lesquelles la vérité est souvent forcée de se voiler. Les rédacteurs de *la Semaine* ont cru devoir reproduire aussi les éloges que la *Revue Encyclopédique* a plusieurs fois saisi l'occasion de leur adresser. Bien différens des autres éditeurs de recueils, entrepris, pour la plupart, dans un but de spéculation ou d'intérêt de secte et de parti, qui emploient la *conspiration du silence* envers ceux de leurs rivaux qu'ils n'espèrent pas pouvoir parvenir à décrier, les rédacteurs de la *Revue Encyclopédique* se sont toujours fait, non-seulement un devoir, mais un plaisir d'encourager et de seconder de tous leurs moyens les hommes estimables qui semblaient vouloir rivaliser avec eux dans la tâche difficile qu'ils ont entreprise; et les éditeurs de *la Semaine* ont aimé à rappeler et à signaler cet acte honorable de justice et d'impartialité.

IMPRIMERIE D'HIPPOLYTE TILLIARD,
rue de la Harpe, n° 78.

TABLE

ANALYTIQUE ET ALPHABÉTIQUE

DES MATIÈRES

DU VINGT-CINQUIÈME VOLUME

DE LA REVUE ENCYCLOPÉDIQUE.

JANVIER, FÉVRIER, MARS 1825 (*).

On a réuni aux quatre mots indicatifs des QUATRE GRANDES DIVISIONS de ce Recueil :

I. MÉMOIRES, NOTICES ET MÉLANGES ;
II. ANALYSES ET EXTRAITS D'OUVRAGES CHOISIS ;
III. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE ;
IV. NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES ;

le détail et le renvoi des articles qui s'y rapportent ; puis, on a caractérisé ces articles, à la suite du nom de leurs auteurs, par l'une des quatre abréviations ci-après : M. (MÉMOIRES ET NOTICES) ; A. (ANALYSES) ; B. (BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE) ; N. (NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES). La désignation C, après les noms propres, indique les collaborateurs de la *Revue*, lorsqu'il s'agit des articles qu'ils ont fournis.

Au lieu de comprendre sous la dénomination générale SCIENCES ET ARTS (comme dans nos quatre *tables des matières* de l'année 1819), l'indication des différentes sciences dont traite ce volume, on a cru devoir, pour rendre les recherches plus faciles, et pour mieux caractériser le BUT philosophique de la *Revue Encyclopédique*, ouvrir un compte particulier et spécial, *en lettres capitales*, non-seulement à chacune des branches des connaissances humaines, AGRICULTURE, ANATOMIE, etc. ; à chacun des élémens essentiels de la civilisation et des moyens principaux de communication entre les hommes : ACADÉMIES ET SOCIÉTÉS SAVANTES ; DICTIONNAIRES ; ENSEIGNEMENT MUTUEL ; INSTRUCTION PUBLIQUE ; JOURNAUX ; THÉATRES, etc. ; mais encore à chacun des pays dont il est fait mention dans ce Recueil : de manière qu'on puisse rapprocher et comparer tour à tour, soit *l'état des sciences et des élémens de la civilisation dans chaque pays*, soit les *nations* elles-mêmes, sous les différens rapports sous lesquels on a eu occasion de les considérer.

ACADÉMIES. *Voy.* SOCIÉTÉS SAVANTES.

Accum. Manuel du brasseur, traduit de l'anglais pas Riffault, 463.

Acupuncture (Traité de l'), ou

(*) On souscrit, pour ce RECUEIL SCIENTIFIQUE et LITTÉRAIRE, dont il paraît un cahier de quatorze feuilles d'impression, tous les mois, au BUREAU CENTRAL D'ABONNEMENT, *rue d'Enfer-Saint-Michel*, n° 18 ; chez ARTHUS BERTRAND, rue Hautefeuille, n° 28, et chez RENOUARD, rue de Tournon, n° 6. Prix de la souscription : à Paris, 46 fr. pour un an : dans les départemens, 53 fr. ; 60 fr. dans l'étranger.

Zin-king des Chinois et des Japonais, par James Morss Churchill, traduit de l'anglais par R. Charbonnier, 469.
Additions au code administratif, par Fleurigeon, 176.
Adelon. *Voy.* Physiologie.
ADMINISTRATION, 67, 252, 416, 641.
— militaire. *Voy.* Odier.
Adoption d'un orphelin par une ville reconnaissante des services que lui a rendus son père, 266.
Adriani (*J. B.*). *Istoria de' suoi tempi*, 451.
AÉROSTATION, 242.
Affranchissement des esclaves dans la Nouvelle-Orléans, 840.
AFRIQUE, 241, 545, 847.
Agardh (*E. A.*). *Systema algarum*, 127.
AGRICULTURE, 241, 537, 550, 558, 745, 784. *Voy.* aussi ÉCONOMIE rurale.
Aignan. *Voy.* Traduction.
— et Norvins. Extrait des Mémoires relatifs à l'Histoire de France, etc., 184.
Album militaire, 785.
— poétique, par J. P. Charrin, 520.
ALLEMAGNE, 26, 132, 252, 437, 555, 738, 855.
Allent. *Voy.* Galerie française.
ALMANACH du commerce de Paris, etc., de J. de La Tynna, continué par Séb. Bottin, 480.
— dédié aux dames, 520.
— des spectacles, 533.
Αλωπηξ, 800.
Alphabet grec, 800.
Alsace (L'), ou Description historique et topographique des deux départemens du Rhin, par J. F. Aufschläger, 231.
Amaury-Duval. *Voy.* Lampredi.
AMÉRIQUE MÉRIDIONALE, 115, 543, 843.
— SEPTENTRIONALE, 109, 239, 415, 541.
Amoros. *Voy.* Gymnase.
Amortissement de la dette publique. *Voy.* Blein.
Amphores romaines, dernièrement déposées au Musée britannique, 244.
Amsler, graveur allemand, 326.
Analyse historique et critique de l'origine et des progrès des droits civils, etc., par J.-J. Raepsaet, 155.
ANALYSES (II) d'ouvrages *allemands :* Manuel de la métallurgie du fer, par Karsten, traduit en français par Culmann (*Ferry*), 625.
— d'ouvrages *anglais :* Cinquième rapport de la Société des prisons de Londres (*A. de Laborde*), 358.
— d'ouvrages *danois :* Dictionnaire danois, publié sous la direction de la Société des sciences (*C. M.*), 91.
— d'ouvrages *français :* Exposition du système du monde, par De Laplace (*Francœur*), 48. — Collection des constitutions, chartes, etc., des peuples de l'Europe et des deux Amériques (*A. Taillandier*), 55. — Des Maisons centrales de détention, par Marquet-Vasselot; Tableau de l'intérieur des Prisons, par Ginouvier (*E. D.*), 67. — La France, l'Émigration et les Colons, par De Pradt, (*Avenel*), 78. — Œuvres de Boileau Despréaux, avec un Commentaire, par de Saint-Surin (*Barbier*), 95. — Description de Médailles antiques, etc., par Mionnet (*Dumersan*), 104. — Recherches sur les ossemens fossiles, par Cuvier (*de Lacépède*), 350. — Lois sur la compétence des fonctionnaires publics, par Dupin aîné (*Tar-*

dif), 372. — Histoire des ducs de Bourgogne, par Barante (*S.*), 378. — Manuscrits de l'ancienne abbaye de Saint-Julien, à Brioude, par A. Trognon (*Patin*), 389. — Archéologie française, par Ch. Pougens (*B. Jullien*), 396. — Recherches sur le culte de Bacchus, par Rolle (*M.-J. J.*), 405. — Œuvres de Michel L'Hospital, publiées par Dufey (*Dupin* aîné), 632. — De la Science des finances, par Ganilh (*J. B. S.*) 641. — De la Monarchie française au 1er janvier 1824, par de Montlosier (*Avenel*), 649. — Guerre des Vendéens et des Chouans contre la république française (*F.*), 676. — Œuvres complètes de M. le comte de Ségur (*P****.), 690. — Dictionnaire des ouvrages anonymes et pseudonymes, par Barbier (*A. Makul*), 703.

Anatomie de l'homme, ou Description et figures lithographiées de toutes les parties du corps humain, par Jules Cloquet; publiée par C. de Lasteyrie, 766.

— *Voy.* Autommarchi.

Andréossi (Le comte). *Voy.* Nominations académiques.

Anencéphale de Bras; nouvelle monstruosité humaine, 875.

Angleterre. *Voy.* Grande-Bretagne.

— (L') et la Sainte-Alliance, 506.

Annales de la Société helvétique des sciences naturelles, publiées par Fr. Meisner, 751.

— du Lycée d'histoire naturelle de New-York, 110.

— du Musée et de l'École moderne des beaux-arts, par C. P. Landon, 225, 822,

— de l'Italie depuis 1750, compilées par A. Coppi, 148.

— politiques et diplomatiques, 494.

— romantiques; Recueil de morceaux choisis de littérature contemporaine, 204.

— universelles de statistique, d'économie publique, d'histoire et de voyages, 760.

Annuaire historique universel pour 1823, par C. L. Lesur, 186.

— pour l'an 1825, par le Bureau des longitudes, 481.

Antiquités, 244. *Voy. aussi* Archéologie.

— allemandes, par Kruse, 443.

— anglo-normandes, de Ducarel; traduites de l'anglais par A. L. Léchaudé d'Anisy, 183.

— de l'Alsace, ou châteaux, églises et autres monumens des départemens du Rhin, avec un texte historique, par Golbéry et Schweighaeuser, 822.

— découvertes aux environs de Dieppe, 864.

— — à Famars, près de Valenciennes, 865.

— — aux environs de la ville de Helmstadt, 556.

— romaines découvertes à Vienne, en Autriche, 855.

Autommarchi (F.). Planches anatomiques du corps humain, publiées par Lasteyrie, 161.

— Mémoires, 500.

Appollon II, vaudeville, par Langlé et Romieu, 287.

Arbuste découvert dans l'Ukraine, nourrissant des vers qui fournissent le plus beau cramoisi, 550.

Archéologie, 104, 405, 455.

— française, ou Vocabulaire des mots anciens tombés en désuétude, etc., par Charles Pougens, A., 396.

Architectonographie, 534, 817.

Archives historiques et statistiques du département du Rhône, 832.

ARITHMÉTIQUE, 470.
— (Leçons élémentaires d'), par Le Haitre, 163.
Arlincourt (D'). *Voy.* Étrangère.
Armonville. *Voy.* Clef.
Arnault (A. V.). Œuvres, 198.
Arndt (M. F.). *Voy.* NÉCROLOGIE.
Art (L') de lever les plans, du lavis et du nivellement, etc., par Thiollet, 769.
— de fixer les dates, 180.
ART DRAMATIQUE, 533.
— MILITAIRE, 474, 769, 771, 785.
— VÉTÉRINAIRE, 752, 768.
— — légal, de Francesco Toggia, 147.
Artaud, C.-M., 601.
Artillerie (Traité d'), *Voy.* Decker.
ASCÉTIQUE, 747, 749. *Voy.* aussi THÉOLOGIE.
ASIE, 115, 241, 543, 846.
Associations pour des Entreprises d'utilité publique, en Angleterre, 243.
ASTRONOMIE, 162, 260, 474, 481, 482.
ATHÉNÉE (Fondation d'un), ou Société de lecture à Copenhague, 553.
— de Paris, 276.
— des Beaux-arts, 279.
Athènes (L') moderne; Analyse des hommes et des choses dans la capitale de l'Écosse, 725.
Aufschläger (*J. F.*). *Das Elsaz*, 231.
Auguis (P. R.). *Voy.* Rousseau.
Auli Gellii Noctes atticæ, cur. A. Lion, 138.
Avenel (M.). C. — A., 78, 649. B., 190.
Avis aux Chambres, aux Émigrés, aux Contribuables, etc., par Ch J. Coubé, 796.

B

Baden (Torkel). De la nullité des ressources que présente aux beaux-arts la mythologie du Nord, 140.
Bailleul (J. Ch.). *Voy.* Remboursement.
Bailly (C.). Manuel du Jardinier. 462.
Balbo (*P.*). *Del metro sessagesimale, antica misura egizia, rinnovata in Piemonte*, 450.
Barante. Histoire des ducs de Bourgogne, A., 378.
Barbacovi (*F. V.*). *Memorie storiche della città et del territorio di Trenta*, 149.
Barbier. Dictionnaire des ouvrages anonymes et pseudonymes, A., 703.
— C. — A., 95.
Barreau anglais, ou Choix de plaidoyers des avocats anglais, traduits par Clair et Clapier, 491.
— français. Collection des chefs-d'œuvre de l'Éloquence judiciaire en France, recueillis par Clair et Clapier, 492.
Barth, graveur allemand, 326.
Bassi (*Agostino*). *Nuova maniera di fabbricare il vino*, 449.
Bast (M. L. de). Messager des sciences et des arts, 765.
Baston (L'abbé). Réclamations pour l'Église de France, etc., 486.
Bastonnade (La) et la Flagellation pénales, etc., par le comte Lanjuinais, 178.
Bavesi (*E.*). *Della medicina italiana, et della dottrina di Broussais*, 145.
Bayard. Roman à vendre, comédie, 584.
Bazar parisien, ou Choix raisonné des produits de l'industrie parisienne, par Faure-Finant et de Missolz, 480.
Beautés de l'Histoire de la Grèce moderne, par Mme Dufrénoy. 495.

— de lord Byron, ou Choix des morceaux les plus remarquables extraits de ses écrits, 201.
— et Merveilles du ciel, ou Cours d'astronomie, etc., par Th. Squire, 162.
Beaux-arts, 15, 224, 225, 226, 251, 282, 310, 460, 533, 619, 760, 765, 817, 818, 821, 822, 859.
Beauzée. *Voy.* Imitation de J.-C.
Bégin (L. J.). Lettre à François-Joseph-Victor Broussais, 766.
Belles-lettres. *Voy.* Littérature.
Belloc, peintre. Portrait de la duchesse de Berry. Tableau de la dernière exposition à Paris, 316.
— (Mme Louise Swanton). *Voy.* Byron.
Bentelii (Richardi) et doctorum virorum Epistolæ, 136.
Bentham (Jérémie). Théorie des preuves judiciaires, traduite en italien, par B. V. Zambelli, 451, 837.
Βερναρδινου Σαμπιερου τα κατα Παυλον και Βιργινιαν, 837.
Berré, peintre flamand, 320.
Bertin, paysagiste, 318.
Betti (Salvator). Dialogue sur ce qu'a publié le marquis César Lucchesini au sujet de l'établissement de la véritable tragédie par Eschyle, 559.
Beugnot (Amédée). *Voy.* Palladio.
Beyer (Mlle Élise). *Voy.* Titania.
Biamonti (L'abbé). *Voy.* Nécrologie.
Bible (La) vulgate en latin, selon les éditions de Rome, par L. Van Ess., 134.
Bibliografia universale, 150.
Bibliographie, 109, 237, 415, 702, 718.
Bibliothèque instructive et morale pour la jeunesse, par L. Seb. Le Normand, 171.
Biet (J. E.). Souvenirs du Musée des monumens français. Collection de quarante dessins gravés par Normand, père et fils, avec un texte explicatif, par J. P. Brès, 533.
Biografia universale antica e moderna, 453.
Biographie, 185, 193, 227, 336, 439, 441, 460, 539, 719, 787, 790, 791.
— du comte Pierre de Griffenfeld, par Odin Wolff, 129.
Biographische Denkmale, von K. A. Warnhagen von Ense, 135.
Biret. Traité de l'Absence et de ses effets, 781.
Blair (H.). Abrégé du cours complet de Rhétorique et de Belles-Lettres, traduit de l'anglais, 796.
Blanc (L. G.). Manuel de tout ce que la nature et l'histoire de la terre offrent de plus curieux, 133.
Blanchard (Mlle). Notre-Dame de Bon-Secours; tableau de la dernière exposition à Paris, 315.
Blaquières (E.). Histoire de la Révolution actuelle de la Grèce, 787.
Blein (Le baron). Nouvelles vues sur l'amortissement de la dette publique, 493.
Blondel (Mme). Leçons religieuses et morales, 776.
Boileau Despréaux. Œuvres, avec un Commentaire, par Saint-Surin, A., 95.
Boissy-d'Anglas. *Voy.* Études.
Boiste (P. C. V.). *Voy.* Nécrologie.
Boistard. *Voy.* Jardinier.
Bonnelier (Hippolyte). Urbain Grandier, 814.
Bonnington, peintre anglais, 316.
Bonstetten (Ch. V. de). L'Homme du Midi et l'Homme du Nord, 141.

Bopp. *Voy.* Langue samscrite.
Borda. *Voy.* Nécrologie.
Bordier-Marcet (G. A.). *Voy.* Parabole.
— — *Voy.* Fanal.
Borghi (*Giuseppe*). *Le Odi di Pindaro; traduzione, ecc.*, 454.
Bosio, sculpteur. Statue de Nymphe, 327.
Bossi (Louis). Histoire de Christophe Colomb, etc., 185.
Botanique, 127, 158, 458, 837.
Botsaris (Éloge funèbre de), par Michel Schinas, 233.
Böttigers (*Ch. G.*) *Deutsche Geschichte für Gymnasien und Schulen*, 440.
Bottin (Séb.). *Voy.* Almanach.
Boucher de Courson. *Voy.* Lettre à un Français.
Bouzique (U. E.). Les viiie, x^e et xive Satires de Juvénal, traduites en vers français, 510.
Bowring (*John*). *Ancient poetry and romances, etc.*, 122.
Boyer. *Voy.* Nominations académiques.
Bredsdorff (*J. H.*). *Om Runeskriftens Aprindelse*, 131.
Brès (J. P.). *Voy.* Biet.
Brougham (*H.*). *Practical Observations on the education of the people*, 727.
Broussais. *Voy.* Bavesi.
— *Voy.* Bégin.
Brugnatelli (*G.*). *Supplemento alla Guida allo studio della chimica generale*, 145.
Buchon (J. A.). *Voy.* Chroniques.
Buenos-Ayres, 38.
— — ou République des Provinces unies de la rivière de la Plata, 843.
Bulgarie, 22.
Bulletin bibliographique (III): Allemagne, 132, 427, 738. — Amérique méridionale, 115. — Danemarck, 129, 433, 735. — États-Unis, 109, 415, 718. — France, 158, 462, 766. — Grande-Bretagne, 116, 421, 723. — Haïti, 111, 420. — Indes orientales, 115. — Italie, 143, 448, 752. — Pays-Bas, 153, 458, 761. — Portugal, 458. — Russie, 126, 731. — Suède, 127. — Suisse, 141, 444, 747.
Bürger. OEuvres complètes, publiées par Charles de Reinhard, 742.
Butler (*Charles*). *The Book of the roman catholic Church*, 423.
Byron (Lord), par Mme Louise Swanton Belloc, t. II, 808.
— — *Voy.* Beautés.
— — *Voy.* Medwin.

C

Cabanis. *Voy.* Destutt de Tracy.
Cahen (S.). Cours de lecture hébraïque, 192.
Calendrier pour 1825; suivi des Conseils pour faire fortune, par B. Franklin, 171.
— de Flore, de Faune et de Pomone, 547.
— français, ou le véritable Almanach pour l'année 1825, par L. Demerson, 482.
Camberlyn d'Amougies. Eychii immortali genio, 764.
Campbell (*Thomas*). *Theodoric, a domestic tale; and other poems*, 425.
Cannabich. *Voy.* Géographie.
Cappi (*A.*) *Versi, ecc.*, 760.
Captif (Le) du Forestel, Nouvelle, par A. Le Glay, 532.
Carbonneaux, sculpteur. Hercule combattant Achéloüs, 328.
Cardelli. Manuel du cuisinier, 463.
Carnet militaire. Infanterie, 785.
Carré. Les Lois de la procédure civile, 176.
Catalogue des livres imprimés et manuscrits composant la bi-

bliothèque de feu M. Langlès, 237.
Cartes cosmographiques élémentaires, dessinées par S. Visconti, gravées par A. Gianni, 772.
Catholiques en Autriche qui, au nombre de quatre cents, embrassent la religion protestante, 555.
Cazes (F.). La vérité sur l'Espagne, 506.
Cellerier (J. E.). Élémens de la grammaire hébraïque, suivis des principes de la syntaxe hébraïque de W. Gesenius, 143.
Chabert. *Voy.* Instructions.
— *Voy.* Nécrologie.
Chapellerie. *Voy.* Guichardière.
Chaptal. *Voy.* Chimie.
Chapuy. Vues pittoresques de la cathédrale de Paris, avec un texte descriptif, par Jolimont, 226.
—— *Voy.* Palladio.
Charbonnier. *Voy.* Acupuncture.
Charrin (J.-P.). Contes et conseils à mon fils, imités de Kotzebue, 214.
— *Voy.* Album.
Chasse, 149.
Châteaubriand (Vicomte de). Extrait de son discours sur la loi contre le sacrilége, traduit en italien, 837.
Chauveau (A.). Journal des avoués, 831.
Chauvet, C. — N., 892.
— *Voy.* Élégie.
Chauvin, paysagiste, 318.
Chemin sous la Tamise, 848.
Chénier (Marie-Joseph et André). Œuvres complètes, précédées d'une notice sur le premier, par Daunou, 801.
Chili, 38.
Chimie, 467.
— (Supplément au Guide pour l'étude de la), par G. Brugnatelli, 145.
— (Cours analytique de), par Mojon, 448.
— appliquée à l'agriculture, par Chaptal, et traduite en italien par Primo, 449.
Chirurgie. *Voy.* Sciences médicales.
Choiseul Gouffier (G. F. A. de). Voyage pittoresque de la Grèce, 818.
Cholera morbus. Progrès de cette maladie aux Indes orientales, 543.
—— Irruption de la même maladie à Astrakhan, 849.
Chopin (J.). *Voy.* Dithyrambe.
Chroniques (Collection des) nationales françaises, etc., par J. A. Buchon, 181.
— du Levant, ou Mémoires sur la Grèce et les contrées voisines, 229.
Chronographie, par l'abbé Lachèvre, 181.
Churchill (James Morss). *Voy.* Acupuncture.
Cicéron. *Voy.* Peyron.
Cid (Le) d'Andalousie, tragédie de M. Le Brun, 879.
Civilisation (Progrès de la) dans la république des Provinces-Unies de la rivière de la Plata, 843.
— (Progrès de la) en Égypte, 545.
Clair. *Voy.* Barreau.
Clapier. *Ibid.*
Clarkson (Th.). Pensées sur la nécessité d'améliorer la condition des esclaves dans les colonies britanniques, 424.
Classen-Horn. Poésies fugitives traduites du suédois en danois par Rahbek, 737.
Classeur, ou Méthode sûre et facile pour classer tous ses papiers, 577.
Classiques (Collection de) grecs et latins publiée par Teubner, à Leipzig, 556.

— français (Choix des), publié à Londres et dirigé par L. T. Ventouillac, 121.
—— édition de Debure, 195.
Clef pour le Testament grec, par James Hamilton, 117.
— (La) de l'industrie et des sciences qui se rattachent aux arts industriels, etc., par G. R. Armonville, 479.
Clergé (Etat général du) de France, 877.
Cléry (Journal de), 786.
Clinique (Manuel de), par L. Martinet, 161.
Cloquet (Jules). *Voy.* Anatomie de l'homme.
Clugny (De). Le Pénitent de Luxeuil, 530.
Code civil (Qu'est-ce que le)? par le docteur V. J. Ferreira Cardoza da Costa, 458.
Collége royal de Boulac, en Égypte, 545.
Colomb (Christophe). Journal autographe de ses voyages, et de plusieurs autres illustres navigateurs, 261.
—— *Voy.* Bossi.
Colombie, 38, 115, 551.
Colombo (*Michele*). *Opere*, 151.
Colonie française du Sénégal. Introduction et multiplication de la cochenille, 241.
Colonies danoises, 251.
Colonne (Sur la) de la place Vendôme, à Paris, M., 619.
Comète observée l'année dernière par plusieurs astronomes, 260.
Commerce, 243, 480, 550, 551.
— (Aperçu statistique du) des États-Unis, 239.
—— de l'Angleterre, 549.
—— de la France, 877.
Communication de Londres à Calcutta par des vaisseaux à vapeur, 242.
Compagnie des mines de houille du Lardin, 567.
Conde (Joseph). Histoire de la domination des Arabes et des Maures en Espagne et en Portugal, traduite de l'espagnol par De Marlès, 786.
Considérations sur la défense des états, d'après le système militaire actuel de l'Europe, 769.
Constable, peintre anglais, 316.
Constantin, peintre sur porcelaine, 323.
Constitutions (Collection des), Chartes et Lois fondamentales des peuples de l'Europe et des deux Amériques, par Dufau, Duvergier et Guadet, A., 55.
Contes d'un voyageur, par Washington Irving, 213.
— (Nouveaux), par Mme Guizot, 214.
— et conseils à mon fils, par J. P. Charrin, 214.
— (Nouveaux) à Henriette, par Abel Défresne, 523.
Coupley-Fielding, peintre anglais, 319.
Coppi (*A.*). *Annali d'Italia*, ecc., 148.
Coquerel (Charles). Revue protestante, 828.
Corallina, or A classical arrangement of flexible Corallina popidoms, selected of the french of J. V. F. Lamouroux, 116.
Corinne (Nouvelle) de Rome, 560.
Cornelius, graveur allemand, 325.
Correspondance (La), comédie, 581.
Cortot, sculpteur. Modèle en plâtre d'une sainte Catherine, 329.
— statue en marbre représentant une Vierge tenant dans ses bras l'Enfant-Jésus, 329.
— Daphnis et Chloé, modèle en plâtre, 329.
Cosenza (*G. C.*). *Teatro comico italiano*, 151.
Cosmographie, 772.

Coubé, (Ch. J.) *Voy.* Avis.
Counis, peintre sur émail, 324.
Coup d'œil sur les progrès des connaissances humaines, en 1824, M., 1.
Coupin (P. A.), C. — M., 336.
Cours de grec moderne, 282.
—gratuit de mécanique et de physique appliquée aux arts, ouvert à Nevers, par M. Morin, 566, 867.
Courtivron (Le vicomte de). *Voy.* Natation.
Coutelle (Le colonel), C.—M., 619.
Cramoisi. *Voy.* Arbuste.
Crivelli (Francesco). Storia cronologica de Romani, 451.
Crivelli, avocat, C.—B., 177, 527, 757, 780, 782.
Crusy. *Voy.* Recueil général.
Culmann (F. J.). *Voy.* Manuel.
CULTE. *Voy.* THÉOLOGIE.
— de Bacchus (Recherches sur le), par P. N. Rolle, A., 405.
Culture du riz dans le canton de Vaud, 558.
Cuvier (G.). Recherches sur les ossemens fossiles, A., 350.

D

Dagneaux. *Voy.* Saint-Domingue.
DANEMARCK, 129, 251, 433, 495, 553, 735, 854.
Daniell (Frédéric). Essais et observations météorologiques, 421.
Dansk Ordbog üdgiven under videnskabernes selskabs Bestyrelse, A., 91.
Dard (J.). *Voy.* Dictionnaire français-wolof.
Dati (G.). Disfida di caccia tra i Piacevoli ed i Piatelli, 149.
Daunou. *Voy.* Chénier.
Davenport (John). A new Dictionary, english and italian, etc., 728.
David, sculpteur. Statue en marbre de M. de Bonchamps, 330.
Débats dans la Chambre des communes concernant les mesures adoptées pour améliorer la condition des esclaves, 425.
Decazaux (L. F. G.). Elémens d'économie publique et privée, etc., 783.
Decker. Traité élémentaire d'artillerie, traduit de l'allemand par J. Ravichio de Peretsdorf et A. P. F. Nancy, 771.
Découverte d'une île nouvelle dans la mer du Sud, 544, 847.
— d'un grand lac dans l'intérieur de l'Afrique, 545.
DÉCOUVERTES, 13, 550.
Decremps. Lettre à M. Jouy, 791.
Défense nationale (Observations sur la), 418.
— des états. *Voy.* Considérations.
Defler (Camille). *Voy.* NÉCROLOGIE.
Degeorge (F.). C.—B., 427.
Degérando. *Voy.* Perfectionnement.
Dejernon. *Voy.* Instrumens graphiques.
Dejuinne. *Voy.* Un mois à Venise.
Delavigne (Casimir). *Voy.* NOMINATIONS ACADÉMIQUES.
Delichères (J. P.). *Voy.* NÉCROLOGIE.
Delmasse. *Voy.* Rectification.
Démosthène. *Voy.* Topfer.
Denne-Baron (P.). *Voy.* Fleurs poétiques.
—— *Voy.* Rectification.
Derniers (Les) des Beaumanoir, ou la Tour de Helvin, par Kératry, 216.
Dernelles, C. — N., 576.
Descartes. Méditations métaphysiques, 489.
Deschamps (C.). Vue géométrale du pont sur la Garonne, devant Bordeaux, 535.
— Vue géométrale du pont sur la Dordogne, devant Libourne, 535.
Description de l'Égypte, 533.

Desmazières (J. B. H. J.). Plantes cryptogames du nord de la France, 158.
Despretz (C.). Traité élémentaire de physique, 465.
Destriveaux (P. J.). *Voy.* Discours.
Destutt de Traci. Elogio di Cabanis, 150.
Develey (Em.). *Voy.* Mémoire.
Développemens de la proposition faite au conseil des ministres par S. S. le vicomte de Châteaubriand, etc., 191.
Devilleneuve (N.). *Voy.* Frick.
Dictionnaire anglais et italien, italien et anglais, avec les mots équivalens francais, par J. Davenport, 728.
— danois, publié sous la direction de la Société des sciences, A., 91.
— du langage (*rotvelsk*) des Bohémiens et d'autres vagabonds répandus dans le Jutland, par N. N. Dorph, 555, 735.
— français-wolof et français-bambara, suivi du Dictionnaire wolof-français, par J. Dard, 507.
— des ouvrages anonymes et pseudonymes, par Barbier, A., 703.
— de la Pénalité dans toutes les parties du monde connu, par B. Saint-Edme, 177.
Diplomatie, 420, 494.
Direction générale des prisons, nouvellement établie à Stockholm, 853.
Discours sur l'Instruction publique, par G. J. Destriveaux, 153.
— de J. B. Niccolini, 453.
— d'introduction au cours de littérature grecque moderne, par G. A. de Mano, 798.
Distribution des prix au gymnase de Strasbourg, 269.
Dithyrambe sur l'inondation de Saint-Pétersbourg, par J. Chopin, 210.
— sur la liberté, par D. Salômos, traduit du grec moderne par S. Julien, 234.
Documents accompanying the message of the president of the United States, etc., 718.
Doin (G. T.), C.—B., 179.
Dombasle (Mathieu de). *Voy.* Nominations académiques.
Don de Cépian. Éloge de Riquet de Bonrepos, 790.
Dorph. *Voy.* Dictionnaire.
Döring (Georg). Phantasiegemälde, 743.
Drago (V.). Storia dell' antica Grecia, 757.
Droit canonique, 10.
— naturel, 761.
— public de la confédération helvétique, par E. Henke, 411.
—— *Voy. aussi* Jurisprudence.
Ducamp. *Voy.* Rétentions d'urine.
Ducarel. *Voy.* Antiquités anglo-normandes.
Ducis (J. F.). Œuvres complètes, faisant partie de la Collection des classiques français, publiée par Debure, 195.
Ducom. *Voy.* Inventions.
Dufau (P. A.). *Voy.* Constitutions.
Dufey (P. J.). Résumé de l'histoire de Bourgogne, 496.
— *Voy.* L'hospital.
Dufrénoy (Mme). Hommage aux demoiselles, 520.
— *Voy.* Beautés.
— *Voy.* Nécrologie.
— *Voy.* Élégie.
Dufresne (Abel) *Voy.* Contes.
Dulaure (J. A.). Esquisses historiques des principaux événemens de la révolution française, 499, 786.
— Histoire civile, physique et morale de Paris, 501.
Dumersan, de la Bibliothèque du Roi, C.—A., 104.

Dumesnil (Alexis). *Voy.* Nation française.
Dupaty, sculpteur. Biblis changée en fontaine, 328.
Dupin (Charles). Second discours sur la géométrie et la mécanique appliquées aux arts, 164.
Dupin aîné, avocat. *Voy.* Lois.
— C. — A., 832.
— jeune. *Voy.* Plaidoyer.
Dupré, pensionnaire à Rome. Diverses aquarelles de la dernière Exposition à Paris, 320.
Durand de Maillane. Mémoires, 786.
Dusaulx. *Voy.* Rectification.
Duvergier (J. B.). Collection complète des lois, décrets, etc., 175.
— *Voy.* Constitutions.

E

Eaton (*J. H.*). *The life of Andrew Jackson*, 719.
ÉCLAIRAGE, 473.
ÉCOLE d'enseignement mutuel nouvellement fondée par M. Benjamin Delessert, à Cossonay, canton de Vaud, 559.
— militaire du Caire, 546.
— publique de Chios, 561.
ÉCOLES supérieures de New-York, 542, 840.
ÉCONOMIE DOMESTIQUE, 415, 463.
— POLITIQUE, 10.
— PUBLIQUE, 760.
— — *Voy.* Decazaux.
— RURALE, 267, 415, 449, 745.
ÉCOSSE, 724, 625. *Voy.* aussi GRANDE-BRETAGNE.
Édiles (Des) Romains; dissertation de P. G. Schubert, 137.
ÉDUCATION (Esquisse du système d') suivi à New-Lanark, par R. D. Owen, 119.
— des femmes (Essai sur l'), par Mme de Rémusat, 776.
— du peuple (Observations sur l'), par H. Brougham, 727.
ÉGLISE CATHOLIQUE. *V.* Situation.
— de France. *Voy.* Réclamations.
— — *Voy.* France.
ÉGYPTE, 533.
Eichhoff (F. G.). Études grecques sur Virgile, etc., 509.
Élégie sur la mort de Mme Dufrénoy, par Chauvet, 892.
Élie de Beaumont (L.), *Voyez* Mines.
ÉLOGE de Cabanis, par le comte Destutt de Tracy, traduit en italien, 150.
— du pape Pie VI, avec l'Histoire religieuse de l'Europe sous son pontificat, par Charles du Rozoir, 787.
— P. P. Riquet de Bonrepos, auteur du Canal de Languedoc, par Don de Cépian, 790.
ÉLOQUENCE, 150, 233, 787, 790.
— DE LA CHAIRE, 128.
Émigration (L') indemnisée par l'ancien régime et depuis la restauration, par Isidore Le Brun, 505.
Encouragemens donnés au commerce par l'empereur de Russie, 551.
ENSEIGNEMENT MUTUEL, 7, 559.
Enterremens (Exposé des dangers résultant des) dans les villes, etc., par Félix Pascalis, 416.
Épître au comte de Las-Cases, précédée d'un chant triomphal sur la délivrance de la Grèce, par Émile de la Bretonnière, 209.
ESCLAVAGE. Articles y relatifs, 424, 425, 840.
ESPAGNE, 29, 261, 786.
— (Note sur la situation de l'), 190.
— *Voy.* Cazes.
— *Voy.* Moyen.
Esprit du Droit, et ses applications à la Politique, etc., par Albert Fritot, 177.
Essai littéraire sur le Génie poétique au XIXe siècle, M., 601.

ÉTATS-UNIS, 19, 109, 239, 415, 718, 839.
ETHNOGRAPHIE, 133, 433, 435, 724, 725.
Étrangère (L'), par le vicomte d'Arlincourt, 218.
Études (Les) littéraires et poétiques d'un vieillard, par le comte Boissy-d'Anglas, 513.
Europa in seinem gegenwärtigen Zustande, von I. Weitzel, 438.
Examen de deux propositions de lois qui seraient faites aux Chambres; l'une sur la célébration du mariage, l'autre sur la tenue des registres de l'état civil, 488.
— du huitième chapitre du Contrat social de J.-J. Rousseau, intitulé: De la Religion civile, par M. le comte Lanjuinais, 775.
Expédition d'un brick suédois pour la Colombie, 551.
— pour reconnaître l'intérieur de la Guiane, 543.
EXPOSITION (Notice sur l') des tableaux en 1824. Cinquième article, M., 310.
— particulière d'objets des beaux-arts à Copenhague, 251.
— du Système du Monde, par Laplace, A., 48.
Extrait des Mémoires relatifs à l'Histoire de France, depuis l'année 1757 jusqu'à la révolution, par Aignan et Norvins, 184.
Eyck (Hubert van). *Voy.* Camberlyn d'Amougies.

F

Fables russes tirées du recueil de M. Kriloff, et imitées en vers français et italiens, publiées par le comte Orloff, 838.
Fanal (Notice descriptive d'un) à double aspect, par G. A. Bordier-Marcet, 473.
Faure-Finant. *Voy.* Bazar.
Feith. Oden en Gedichten, 157.
Fermier (Le) américain, par J. S. Skinner, 414.
Ferrand (C. Antoine). *Voy.* NÉCROLOGIE.
Ferreira Cardoza da Costa (V. J.). Que he o Codigo civil? 458.
Ferry, C. — A., 625. — B., 180.
Fête (La) de Molière, comédie, par Samson, 287.
— semi-séculaire de l'Université de Leyde, 860.
Fielding, peintre anglais, 319.
Fièvre jaune (La) est-elle ou non contagieuse? par G. Palloni, 449.
Finacci Il Propagatore, 152.
FINANCES, 493, 641, 795, 796.
Flandrin. *Voy.* Instructions.
Flesselles (Mme de). Deux Nouvelles formant le quatrième volume de Ricardo le proscrit, 816.
Fleubère, C. — N., 286.
Fleurigeon. Additions au Code administratif, 176.
Fleurs poétiques dédiées à S. A. R. Madame la duchesse de Berry, par P. Denne-Baron, 516.
Flora Brasiliæ meridionalis, 837.
Florian. Œuvres. Nouvelle édition en 13 volumes, 196.
Forbin (C. de), paysagiste, 318.
— *Voy.* Un mois à Venise.
FORÊTS, 168.
Formation de la craie, 541.
Fossile encore inconnu, décrit par M. Bowdich, 242.
Fouché, duc d'Otrante. *Voy.* Mémoires.
Fracastor (J.). La Sifilide, 759.
FRANCE, 25, 59, 158, 262, 462, 564, 766, 863.
— (La) catholique, ou Recueil de dissertations religieuses sur l'état actuel des affaires de l'Église, 539.
— (La), l'Émigration et les Colons, par M. de Pradt, A., 78.
— (La) pacifiée, poëme, par N. J. B., 202.

Francesco I in Trento nelle feste di Natale del 1822, *etc*, 452.
Franchini (*Pietro*). *Saggio sulla storia delle Matematiche*, *etc.*, 753.
Francœur, C. — A., 48. — B., 164, 467, 472.— N., 266, 549.
— *Voy.* Réclamation.
Franklin (Benjamin). Conseils pour faire fortune, etc., 171.
Freycinet (Louis de). *Voy.* Voyage de découvertes.
Frick (D.) et N. Devilleneuve. Journal des Voyages, 828.
Fritot (A.). *Voy.* Esprit du Droit.
Funck (*General von*). *Gemälde aus dem Zeitalter der Kreuzzuge*, 439.

G

Galanti (*Luigi*). *Instituzioni di geografia fisica e politica*, 147.
Galerie française, en estampes, des hommes les plus illustres dans tous les genres, par Allent, 227.
—— par une société d'hommes de lettres, 534.
Gallesio (*G.*). *Pomona italiana*, 144.
Ganilh. De la science des finances, et du ministère de M. de Villèle, A., 641.
Garnier (J. M.). *Voy.* Moyen.
Gaspari. *Voy.* Géographie.
Gassies, paysagiste, 319.
Gênes sauvée, ou Fiesque et Doria, tragédie, par Lamartelière, 212.
Génie poétique (Sur le) au XIXe siècle, M., 601.
Geoffroy Saint Hilaire. Opinion dans la question de candidature pour la place vacante dans le sein de l'Académie des sciences par la mort de M. Deschamps, 873.
Géognosie, 268, 541.
Géographie, 5, 133, 261, 443, 477, 478, 544, 545, 760, 772, 828, 829.
— (Institutions de) physique et politique, par L. Galanti, 147.
— (Manuel complet de la) moderne, par Gaspari, Hassel, Cannabich, Gutsmuths et Ukert, 132.
Géométrie, 164.
Gérard. Daphnis et Chloé. Tableau de la dernière Exposition à Paris, 310.
— Portrait du maréchal Soult, et celui de la comtesse de Gourieff. Même Exposition, 315.
Germanie (La) et les Germains, depuis les tems les plus anciens jusqu'à la mort de Charlemagne, par A. Schreiber, 739.
Gesenius (W.). *Voy.* Cellerier.
Gianni (A.) *Voy.* Cartes cosmographiques.
Gil Blas de Santillane, traduit en italien par le docteur Crocchi Sanese, 123.
Ginouvier (J. F. J.). Tableau de l'intérieur des prisons, A., 67.
Girodet (Notice nécrologique sur), M., 336.
— (Sur), par Mme la princesse Constance de Salm, 811.
Gleich (F.). *Voy.* Picard.
Goethe's Philosophie, *von Schutz*, 135.
Golbéry (Ph.), C. — R., 139, 233, 444, 741, 743.
— *De Tibulli vita et carminibus*, 539.
— *Voy.* Antiquités de l'Alsace.
Gordon (N. J.). *Voy.* Nécrologie.
Gorgeret (E. de). *Voy.* Lettre à un émigré.
Gottschalck (W.). *Voy.* Titania.
Grammaire, 447, 741.
— hébraïque (Élémens de la), par J. E. Cellerier fils, 143.
— de la langue frise, par Rask. Publication prochaine, 854.
— espagnole, par le même, 735.
— (Nouvelle) pratique de la lan-

gue française, par G. Hirzel, 446.
Grande-Bretagne, 31, 60, 116, 242, 421, 547, 723, 848.
Granet. Vue de la villa Aldobrandini. Tableau de la dernière Exposition à Paris, 318.
Gravure, 225, 227, 325, 533, 534, 535, 818, 822.
Grèce, 34, 208, 209, 229, 260, 494, 495, 519, 561, 757, 818, 875.
— (Tableau moral et politique de la), en 1824, M., 293.
Griffenfeld. *Voy.* Wolff.
Guadet (J.). *Voy.* Constitutions.
— C.—B., 174.
Gudin, peintre, 321.
Guerres des Vendéens et des Chouans contre la République française, 498, A., 676
Guiane, 543.
Guichardière. Mémoires sur les perfectionnemens apportés dans l'art de la chapellerie, etc., 167.
Guillemot. Portrait équestre de Réné d'Anjou. Tableau de la dernière Exposition à Paris, 314.
Guinée (Côte de). *Voy.* Monnard.
Guizot (Mme). Nouveaux contes, 214.
Gutsmuths. *Voy.* Géographie.
Gymnase militaire dirigé par le colonel Amoros, 574.
Gymnastique, 474, 574.
— (Considérations sur la), par Junod, 166.

H

Hagen (*F. H. von der*). *Gottfried von Strassburg Verke*, 741.
Haïti, 37, 64, 111, 420, 842.
Hamilton's (*James*) *Key to the greek Testament*, 117.
Handbuch der Geschichte der Literatur, *von L. Wachler*, 139.
— *des Wissenswürdigsten aus der Natur und der Geschichte der Erde und ihrer Bewohner*, *von L. G. Blanc*, 133.
— (*Vollständiges*) *der neusten Erdbeschreibung*, *von Gaspari*, *Hassel*, *etc.*, 132.
Hardivilliers (J.). *Voy.* Nécessaire parisien.
Hassel. *Voy.* Géographie.
Haus (*J. J.*). *Elementa doctrinae juris philosophicae*, 762.
Hausset (Mme du). Mémoires, 185.
Hazlitt (*W.*). *The spirit of the age*, 837.
Heiberg, C.—B., 132, 141, 435, 436, 723, 737, 854.
— fils, C.—B. 437, 553, 736, 738.
Henkes (*E.*). *Oeffentliches Recht*, 444.
Hennequin (P.). Cours de littérature ancienne et moderne, 731.
Henry (D'). Exposé des changemens opérés dans la législation pénale en Belgique, 763.
Herbette (A. L. J.). Du projet de loi sur l'indemnité des émigrés, 504.
Héreau (E.), secrétaire général de la Revue Encyclopédique, C.—B., 115, 196, 208, 212, 222, 503, 519, 735, 796, 803, 811, 813, et les articles signés E. H.
Hersent. Les religieux du mont Saint-Gothard. Tableau de la dernière Exposition à Paris, 312.
Heures de dévotion pour l'avancement du vrai christianisme et du culte domestique, 747.
Heurtault (M. J.). *Voy.* Nécrologie.
Highlands (*The*) *and western isles of Scotland*, *etc.*, *by John Macculloch*, 724.
Hirzels Neue praktische Französische Grammatik, 446.

Hisely (*Jos.*). *Dissertatio historica inauguralis de Guilielmo Tellio*, 763.
Histoire, 12, 148, 149, 155, 181, 183, 184, 185, 186, 203, 293, 389, 425, 438, 439, 441, 452, 494, 495, 497, 498, 499, 500, 503, 676, 690, 739, 760, 763, 787, 832, 855.
— chronologique des Romains, par F. Crivelli, 451.
— du Danemarck. *Voy.* Lami.
— de la Suède, par Rhus, 128.
— de Charles X, roi de Suède, par J. F. de Lundblad, 854.
— d'Allemagne à l'usage des écoles, par Ch. G. Böttiger, 440.
— des Suisses. *Voy.* Introduction.
— du royaume des Ostrogoths en Italie, par J. C. F. Manso, 738.
— de la domination des Arabes et des Maures en Espagne et en Portugal, 786.
— de l'ancienne Grèce, etc., par V. Drago, 757.
— de la Grèce moderne. *Voy.* Beautés.
— de la révolution de la Grèce etc., par E. Blaquières, 787.
— des troubles des Pays-Bas sous Philippe II, par Vandervynckt, 458.
— des ducs de Bourgogne, par Barante, A., 378.
— de Bourgogne (Résumé de l'), par Dufey, 496.
— politique et statistique de l'Aquitaine, par Verneili-Puiraseau, 182.
— de Paris, par Dulaure, 501.
— (Résumé de l'), par Lucas, 501.
— de son tems, par J. B. Adriani, 451.
— de Christophe Colomb, par L. Bossi, 185.
— de l'expédition du général Xavier Mina dans le Mexique, par Robinson, 135.
— de la Philosophie morale, par Ch. Fr. Staeudlin, 134.
— (Essai sur l') des mathématiques, par P. Franchini, 753.
— de l'invention de l'imprimerie, par Lichtenberger, 230.
— abrégée de l'Académie royale des beaux-arts d'Anvers, par J. R. L. de Kirckhoff, 765.
— de la littérature grecque, par Schœll, 508.
— littéraire, 139, 193, 508.
— naturelle, 110, 116, 242, 260, 262, 350, 547, 744.
Hive (*The*), *or Weekly register of remarkable events, etc.*, 125.
Hiver extraordinaire, 541.
Hoguer (Mlle), peintre sur porcelaine, 323.
Hommage aux demoiselles, rédigé par Mme Dufrénoy, 520.
— rendu au commerce, 243.
Homme (L') du Midi et l'Homme du Nord, ou l'Influence du climat, par Ch. V. de Bonstetten, 141.
Horlogerie. *Voy.* Rectification.
Huzard. *Voy.* Instructions.
Hydrographie, 261, 264.
Hydrotechnie, 541, 848.
Hygiène, 268.
— physiologique de la femme, par C. Lachaise, 468.

I

Iconographie, 144.
Idées sur la noblesse, les titres et les majorats, 504.
Illustrazione storico-critica d'una rarissima medaglia, etc., 152.
Imitation de Jésus-Christ, traduite par Beauzée, avec des notes explicatives par l'abbé Labouderie, 483.
Imprimerie, 230.
— royale établie à Boulac, en Égypte, 546.
Indemnité accordée aux émigrés.

Articles y relatifs, 190, 191, 504, 505, 796.
INDES ORIENTALES, 115, 241, 543.
INDUSTRIE, 167, 179, 264, 478, 480, 566, 577.
Inesilla, or the Tempter, a romance, with other tales, by Ch. Ollier, 425.
Ingemann (B. S.). Waldemar den Store, 435.
— Esquisse de la mythologie slave, 735.
Inondation de la ville de Saint-Pétersbourg, 210, 245.
INSTITUT de France. *Voy.* SOCIÉTÉS SAVANTES.
—royal des beaux-arts, de Naples, 859.
— politique de Zurich, 559.
— de Pestalozzi, à Yverdun, 253.
INSTRUCTION ÉLÉMENTAIRE, 273.
— gratuite des ouvriers, 566, 867.
— POPULAIRE, 153.
— PUBLIQUE, 251, 269, 542, 555, 559, 561, 840. *Voyez aussi* ÉCOLES, UNIVERSITÉS.
— — (État actuel de l') à Haïti, 842.
— RELIGIEUSE des esclaves dans les Indes occidentales, par R. Watson, 425.
Instructions et observations sur les maladies des animaux domestiques, etc., par Chabert, Flandrin et Huzard, 768.
Instrumens graphiques de M. Dejernon, 283.
Instrument pour faire des recherches au fond des eaux des rivières, 548.
Introduction (Essai d'une) à l'histoire des Suisses, 445.
INVENTIONS, 283, 548, 577.
— de M. Ducom, professeur d'hydrographie à Bordeaux, 264.
IRLANDE, 725. *V. aussi* GRANDE-BRETAGNE.
Irving (Washington). Contes d'un voyageur, traduits de l'anglais, 213.
Isabey fils, peintre, 321.
Isambert. Recueil complet des Lois et Ordonnances du royaume, 174.
— *Voy.* Recueil général.
— Traité de la voirie rurale et urbaine, 492.
ITALIE, 27, 144, 148, 260, 448, 559, 752, 859.

J

Jackson (André). *Voy.* Eaton.
Jacquotot (Mme), peintre sur porcelaine, 322.
Jardin des plantes de Paris. *Voy.* Réclamation.
JARDINAGE, 144, 159, 462.
Jardinier (Le bon), almanach pour 1825, par Vilmorin, Noisette et Boitard, 159.
Jaubert de Passa. *Voy.* NOMINATIONS ACADÉMIQUES.
Jeanne d'Arc, tragédie d'Alexandre Soumet, 886.
JÉSUITES, 794.
Jolimont (F. T. de). *Voy.* Chapuy.
Jonction de la mer Atlantique avec l'Océan pacifique, 541, 839.
— des deux lacs de Genève et de Neufchâtel, 857.
Jourdan. *Voy.* Recueil général.
JOURNAUX ET RECUEILS PÉRIODIQUES publiés en *Allemagne : Zeitschrift für Physiologie*, à Halle, 253. — Indication des principaux ouvrages périodiques publiés en Allemagne, 744.
— publiés en *Angleterre : Philosophical Magazine*, à Londres, 124, 730. — *The Hive*, à Londres, 125. — *The Westminster Review*, à Londres, 431.
— publiés en *Danemarck :* Le Messager français du Nord, à Copenhague, 554.
— publiés aux *États-Unis : An-*

nals of the Lyceum of natural history of New-York, 110.
— publiés en *France :* Chroniques du Levant, etc., à Paris, 229. — Recueil agronomique, à Montauban, 537.— Revue médicale, à Paris, 537. — La France Catholique, à Paris, 539. — Revue protestante, à Paris, 828.— Journal des voyages, à Paris, 828. — Bulletin de la Société de géographie, à Paris, 829. — Journal des Avoués, à Poitiers, 831.—Archives historiques et statistiques du département du Rhône, à Lyon, 832.— Le Lycée armoricain, à Nantes, 834.— Journal Asiatique, à Paris, 835.
— publiés en *Italie : Il Propagatore*, à Turin, 152. — Journal Arcadique de Rome, 559. — *Annali universali di statistica, economia publica, ecc.*, à Milan, 760. — Journal ecclésiastique, à Rome, 860.
— publiés dans les *Pays-Bas : De Rotterdamsch nieuw letterkundig tydschrift Urania*, 461.— Bibliothèque médicale, à Bruxelles, 461.—Annales de la littérature médicale britannique, à Gand, 461.—Messager des sciences et des arts, à Gand, 765.
— publiés en *Russie :* Journal du Commerce, à Pétersbourg, 550.
Jouy (Étienne). Œuvres complètes, 201.
Julien (Stanislas). *Voy.* Dithyrambe.
Jullien (B.), C.—A., 389, et les articles signés B. J.
Jullien (M. A.), fondateur-directeur de la Revue Encyclopédique, C.—M., 1, et les articles signés M. A. J.
Junge. Sur le caractère, les mœurs, les opinions et la langue des paysans de l'île de Sélande, 435.
Junod. Considérations sur la gymnastique, 166.
Jurisprudence, 177, 451, 491, 492, 781, 782, 831. *Voy. aussi* Droit et Législation.
Juvénal. *Voy.* Bouzique.
Juvigny (J. B.). *Voy.* Moyen.

K

Karsten (C. G. B.). *Voy.* Manuel.
Katholicon, für Alle unter jeder Form das Eine, 749.
Kentuky (Situation politique du), 841.
Kératry. Les derniers des Beaumanoir, 216.
Kirckhoff (De), C. — B., 116, 460, 462, 765.
—*Beknopte Geschiedenis der Koninklyke Academie van schoone Kunsten te Antwerpen*, 765.
Kotzebue. *Voy.* Charrin.
Kruse. Syv Aar, 437.
Kruse (*T.*). *Deutsche Alterthümer*, 443.
Kuntz, peintre allemand, 321.

L

Laborde (Alex. de), de l'Institut, C. — A., 358. — B., 532.
Labouderie (L'abbé). *Voy.* Imitation de J.-C.
La Bretonnière (Émile de). *Voy.* Épître.
Lacépède (B. G. E. de), de l'Institut, C. — A., 350.
Lachaise (C.). *Voy.* Hygiène.
La Fayette (Le général). Son voyage aux États-Unis, 841.
Lamartelière. *Voy.* Gênes sauvée.
Lami (P.). Résumé de l'Histoire du Danemarck, 495.
Lamouroux (J. V. F.). *Voy.* Corallina.
— — *Voy.* Nécrologie.
Lampredi. Alla memorie della contessa Anna Orloff. Ode traduite

en français par Amaury-Duval, 540.
Landon (C. P.). Annales du Musée de l'École moderne des Beaux-arts, 225, 822.
Langlé (Ferd.). *Voy.* Apollon II.
Langlès. *Voy.* Catalogue.
Langue samscrite (Recherches sur le système grammatical de la), par Bopp, 741.
Lanjuinais, de l'Institut, C. — B., 171, 175, 176, 458, 486, 488, 489, 494, 505, 506, 507, 539, 769.
— *Voy.* Bastonnade.
— *Voy.* Examen.
— fils, C. — B., 192.
Laplace. Exposition du système du monde, A., 48.
Laromiguière. *Voy.* Paradoxes.
Lasteyrie (C. de). *Voy.* Anatomie de l'homme.
— — *Voy.* Antommarchi.
La Tynna (J. de) *Voyez* Almanach.
Lazareth (Projet d'établir un) à Alexandrie, 546.
Le Brun. Le Cid d'Andalousie, tragédie, 879.
—(Isidore). *Voy.* Émigration.
Léchaudé d'Anisy. *Voy.* Antiquités anglo-normandes.
Le Clerc (J. V.), C. — B., 448.
Leclerc (Mlle), peintre sur porcelaine, 323.
Leçons d'Arithmétique. *Voyez* Le Haitre.
— religieuses et morales, par Mme Blondel, 776.
Lectures archéologiques sur quelques monumens du Musée égyptien de Turin, 455.
— sur la tragédie grecque, 280.
Législation, 11, 115, 174, 175, 176, 177, 372, 458, 487, 488, 491, 492, 780, 781, 837.
— pénale (Essai de), par Puccinelli, 757.
— — (Exposé des changemens opérés dans la) en Belgique, 763.
— — *Voy.* Nomotesia.
Le Glay. Le Captif du Forestel, 532.
Legraverend (J. M.). Un mot sur le projet de loi relatif au Sacrilége, 487.
Le Haitre. Leçons élémentaires d'Arithmétique, 163.
Leigh. *Voy.* Londres.
Le Monnier. *Voyez* Nécrologie.
Lenormand (L. Séb.). *Voy.* Bibliothèque instructive.
Lesbios (B.). *Voy.* Nécrologie.
Lesur (C. L.). *Voy.* Annuaire historique.
Letellier, paysagiste, 318.
Letters from the Irish Highlands, 725.
Lettre à un émigré sur la deuxième lettre de M. de Châteaubriand, par E. de Gorgeret, 191.
— à un Français, sur une question d'État convertie en proposition d'indemnité, par Boucher de Courson, 190.
— à M. Jouy, sur un article satirique de sa Biographie des contemporains, etc., par Decremps, 791.
— de L. J. Bégin, à F. J. V. Broussais, 766.
Lettres (Collection de) de Nicolas Poussin, 224.
— de Richard Bentley et d'autres savans, 136.
— écrites de Paris, sur les causes et les résultats de la Révolution française, par W. C. Somerville, 109.
— à Bettina sur la Religion; ouvrage posthume de C. Th. Pfelfel; traduit de l'allemand par J. Willm, 486.
L'Hospital (Michel), chancelier de France. Œuvres publiées par Dufey, A., 631.
Lichtenbergers Geschichte der Er-

findung der Buchdrucker Kunst, 230.
Lion (Albert). Nuits attiques d'Aulu-Gelle. Nouvelle édition, 138.
LITHOGRAPHIE, 161, 226, 325, 766, 800, 821.
LITTÉRATURE : allemande, 436, 741, 742, 743, 744; — ancienne classique, 42, 442, 454, 508, 509, 510, 539, 800; — anglaise, 123, 124, 125, 201, 426, 427, 429, 730, 816, 848; — belgique, 563; — biblique, 117, 133; — danoise, 91, 435, 436, 437, 736, 737; — espagnole, 122, — des États-Unis, 213; — française, 14, 42, 95, 121, 123, 141, 150, 195, 196, 198, 201, 202, 204, 208, 209, 210, 212, 214, 215, 216, 218, 222, 223, 287, 389, 512, 513, 516, 519, 520, 523, 524, 527, 530, 532, 581, 582, 584, 601, 801, 805, 808, 811, 812, 813, 814, 815, 834, 837, 879, 886, 892; — grecque moderne, 13, 233, 234, 798; — haïtienne, 112; — hébraïque, 192; — hollandaise, 157, 461, 764; — hongroise, 252; — italienne, 122, 151, 152, 452, 453, 454, 540, 759, 760; — orientale, 835; — persane, 803; — russe, 838; — samscrite, 741; — suédoise, 250, 737.
— (Cours de) ancienne et moderne, etc., par P. Hennequin, 731.
Linnæi (*Caroli*) *Philosophia botanica; editio aucta et emendata*, 458.
Livre (Le) de l'Église catholique romaine, etc., par Ch. Butler, 423.
LIVRES DESTINÉS A LA JEUNESSE, 171, 214, 776.
Loève-Veimars, C. — B., 439.
Loi sur le Sacrilége. *Voy.* Legraverend.
— — *Voy.* Mennais.
— sur les Maisons religieuses de femmes. *Voy.* Mennais.
Lois (Recueil complet des) et Ordonnances du royaume, par Isambert, 174.
— (Collection complète des), Décrets, Ordonnances, etc., par J. B. Duvergier, 175, 781.
— (Les) de la Procédure civile, par Carré, 176.
— sur la compétence des fonctionnaires publics de toutes les hiérarchies, par Dupin, avocat, 372.
— (Anciennes) françaises. *Voy.* Recueil général.
Londres (Nouveau tableau de) de Leigh, 120.
Louis XIV et ses principaux ministres, 497.
— et ses amours, 497.
Lucas. Résumé de l'Histoire physique, civile et morale de Paris, 501.
Ludovic, ou l'Homme de quarante ans, 223.
Lundblad (Jean Frédéric de). Histoire de Charles X, roi de Suède, 854.
Lyall's (*Robert*) *Answer to the Observations on the character of the Russians, etc.*, 726.
Lycée (Le) armoricain, 834.
Lydie, ou les Mariages manqués, par Mme Simons-Candeille, 815.
Λυκος και Γραανος, 800.
Lyon's Narrative of an unsuccessful attempt to penetrate as far as Repulse Bay, etc., 422.

M

Macculloch (J.). État présent des montagnes et des îles à l'ouest de l'Écosse, 724.
Maclean (*Ch.*). *Observations on Quarantine*, 723.
Mahul (A.), C. — A., 703.

Maisons (Des) centrales de détention, par Marquet-Vasselot, A., 67.
Malatides (Daniel). Gregor Edesi, ou le Triomphe des mœurs, drame en vers magyares, 252.
Malbouche (F.), C. — B., 119.
Mano (G. A. de). *Voy.* Discours d'introduction.
Manso (*J. C. F.*) *Geschichte des Ost-Gothischen Reichs in Italien*, 738.
— *Uebersicht der Staatsämter und Verwaltungsbehörden unter Theodorich*, 441.
Manuel de la métallurgie du fer, par C. G. B. Karsten; traduit de l'allemand par F. J. Culmann, A., 625.
— du publiciste et de l'homme d'État, 494.
— vétérinaire, par Sandri, 752.
— de clinique. *Voy.* Martinet.
— complet, théorique et pratique du Jardinier, par C. Bally, 462.
— du Brasseur, par Accum; traduit de l'anglais par Riffault, 463.
— du Cuisinier et de la Cuisinière, par P. Cardelli, 463.
— du Sapeur-Pompier, par A. J. B. Plazanet, 476.
Manuscrits historiques et politiques de feu M. Reuterholm, 250.
— de l'ancienne abbaye de Saint-Julien à Brioude, publiés par Auguste Troguon, A., 389.
Marbres statuaires (Des plus anciens) employés dans la sculpture chez les Italiens, 760.
Marcel (Mlle), peintre sur porcelaine, 323.
Marine des États-Unis, 719.
Marlès (De). *Voy.* Conde.
Marotte (La) de Ste-Pélagie, 520.
Marquet-Vasselot. *Voy.* Maisons de détention.
Martinet (L.). Manuel de clinique, etc., 161
Masse (L. M.). *Voy.* Tasse.
Mathématiques, 753, 769.
— (Traité élémentaire de), de physique et de chimie, par Reynaud, 467.
Matroy. Des refus publics de sacremens et de sépulture, 170.
Mécanique, 164.
Médaille (Explication d'une) très-rare, représentant Bindo Altoviti. Ouvrage de Michel-Ange Buonarotti, 152.
— frappée en l'honneur des Sciences médicales, 283.
Médailles (Description de) antiques grecques et romaines, par T. E. Mionnet, A., 104.
Médecine. *Voy.* Sciences médicales.
— (De la) italienne, et de la doctrine médicale de Broussais, par E. Bavesi, 145.
Méditations métaphysiques, par Descartes, 489.
Medwin (*Thomas*). *Journal of the conversations of lord Byron*, etc., 236.
Méglin. *Voy.* Nécrologie.
Meisner (*Fr.*). *Annalen der allgemeinen schweizerischen Gesellschaft für die gesammten Naturwissenschaften*, 751
— *Voy.* Nécrologie.
Mémoire sur la meilleure marche à suivre dans l'enseignement de la géométrie élémentaire, par Em. Develey, 747.
Mémoires, Notices et Mélanges (I): Coup d'œil sur les progrès des connaissances humaines en 1824 (*M. A. Julien*), 1. — Revue des efforts et des progrès des peuples dans les vingt-cinq dernières années (*J. C. L. de Sismondi*), 17. — Fragmens d'une traduction inédite de l'Odyssée, en vers français, par feu M. Aignan (*L. M.*), 42. — Tr-

bleau moral et politique de la Grèce, en 1824 (*Schinas*), 293. — Exposition des tableaux en 1824 (*P. A.*), 310. — Notice nécrologique sur Girodet (*P. A. Coupin*), 336. — De la population en France (*A. D.*), 589. — Essai littéraire sur le génie poétique en France (*Artaud*), 601. — Sur la Colonne de la place Vendôme (*Coutelle*), 619.
Mémoires et Rapports de Sociétés savantes et d'utilité publique en France, 228, 535, 822.
— de l'Académie des sciences et arts de Batavia, 115.
— de la Société de littérature néerlandaise de Leyde, 764.
—(Collection des) relatifs à l'Histoire de France, 19e livraison, 786.
—de Joseph Fouché, duc d'Otrante, 499.
— du docteur Antommarchi, 500.
— de Mme du Hausset, 185.
— ou Souvenirs et Anecdotes, par le comte de Ségur, A., 690.
— d'un homme de lettres, 805.
— sur la Grèce, pour servir à l'Histoire de la guerre de l'indépendance, par Alphonse Rabbe, 494.
—historiques de la ville de Trente, etc., par F. V. Barbacovi, 149.
Memoirs of the affairs of Europe from the peace of Utrecht, 425.
— (*The private*) *and Confessions of a justified Sinner*, 427.
— *of the rose*, *etc.*, 123.
Mémorial (Petit) statistique et administratif des forêts du royaume, 168.
Mennais (L'abbé de la). Du projet de loi sur le Sacrilége, 487.
— Du projet de loi sur les Maisons religieuses de femmes, 488.
Métallurgie, 625.
Métaphysique, 489.
Météorologie, 481, 482, 577.
Meteorological Essays and Observations, *by F. Daniell*, 421.
Mètre (Du) sexagésimal, ancienne mesure égyptienne renouvelée en Piémont, par le comte P. Balbo, 450.
Metrochrone français, 180.
Mexique, 38.
Mezzanotte (*Antonio*), *Poesie*, 759.
Michel-Ange. *Voy.* Médaille.
Michelot (A.). C. — N., 573, 873, et les art. sig. A. M—r.
Milice (Recherches sur l'importance de la) dans un état républicain, par W. Sumner, 418.
Mina (Le général). *Voy.* Robinson.
Minéralogie, 567.
Mines (Coup d'œil sur les), par L. Élie de Beaumont, 467.
Mionnet (T. E.). *Voy.* Médailles.
Miracles et merveilles dans l'église de Notre-Dame de Ceignac, 171.
Mirbel. L'Académie des sciences de Paris le nomme à la chaire de culture au Muséum d'histoire naturelle, 272.
Missolz. *Voy.* Bazar parisien.
Mojon. Corso analitico di Chimica. 448.
Moldavie, 22.
Moll. Redevoering over Jan Hendrick van Swinden, 460.
Mollusque (Description d'un) encore peu connu, 262.
Monarchie française (De la) au 1er janvier 1824, par le comte de Montlosier, A., 649.
Monard (H. C.). Essai d'un tableau de la côte de Guinée et de ses habitans, 433.
Mongalvy. *Voy.* Recueil.
Monnard (C.). C.—B., 447, 751, 764.
Monrad. Description des colonies danoises, 251.
Monsieur le Préfet, roman, 527.

Montemont (Albert). C.—B., 520.
Montgéry (De), C.—B., 476.
Montlosier. *Voy.* Monarchie française.
MORALE, 134, 171, 490, 776.
Moreau de Jonnès, C.—N., 239, 543, 544, 550, 852, 879.
Morel de Vindé. *Voy.* NOMINATIONS ACADÉMIQUES.
Morin. *Voy.* Cours gratuit.
Moteur. *Voy.* Moyen.
Mouravief-Apostol. Voyage en Tauride, 126.
Moyen de suppléer par l'arithmétique à l'emploi de l'algèbre dans les questions d'intérêts, etc., par J. B. Juvigny, 470.
— pour produire un MOTEUR capable de suppléer aux pompes à feu, etc., par J. M. Garnier, 472.
— (L'unique) de pacifier l'Espagne, 507.
— (Sur le) de venir au secours de l'agriculture, etc., 784.
Muiron (Just.). Sur les vices de nos procédés industriels, etc., 179.
Musée d'histoire naturelle nouvellement établi à Pise, 260.
MYTHOLOGIE, 405.
— du Nord. De la nullité des ressources qu'elle présente aux beaux-arts, par Torkel Baden, 140.
— slave (Equisse de la), par Ingemann, 735.

N

Nacke, graveur allemand, 325.
Nancy (A. P. F.). *Voy.* Decker.
NATATION (De la) et de son application à l'art de la guerre, par le vicomte de Courtivron, 474.
Nation française (La) et son roi appelés à juger de la conspiration permanente et progressive du parti jésuitique, par Alexis Dumesnil, 794.
NAVIGATION, 422, 839.
— par la vapeur, 242, 855, 856.
Nécessaire parisien, contenant un Dictionnaire complet des rues de Paris, par J. Hardivilliers, 774.
NÉCROLOGIE : *Charles Pictet de Rochemont*, à Genève, 255. — L'abbé *Biamonti*, à Turin, 260. — *Benjamin Lesbios*, à Naples de Romanie, 260. — *Jean Paul Delichères*, à Aubenas, 287. — *J. P. Thierry*, à Caen, 289. — *André Chabert*, à Grenoble, 289. — Le docteur *Méglin*, à Colmar, 290. — *P. C. V. Boiste*, à Paris, 290. — *M. J. Heurtault*, architecte, à Paris, 290. — *Girodet*, peintre, à Paris, 336. — *N. J. Gordon*, voyageur anglais, en Égypte, 547. — *De Silfverstolpe*, historiographe du royaume de Suède, à Stockholm, 551. — *M. F. Arndt*, savant Danois, près Venise, 555. — *Angelo* des comtes d'*Elci*, Florentin, à Vienne, 557. — Le professeur *Borda*, à Milan, 561. — L'abbé *Giuseppe Luigi Biamonti*, à Milan, 561. — *Le Monnier*, peintre, à Paris, 586. — *Camille Defler*, professeur de mathématiques, à Paris, 586. — *Fr. Meisner*, professeur d'histoire naturelle, à Berne, 752. — *André de Rebmann*, président de la Cour d'appel de Deux-Ponts, à Wisbaden, 856. — Le professeur *Paulus Van Hemert*, à La Haye, 862. — Le professeur *J. F. V. Lamouroux*, à Caen, 866. — Le comte *Antoine Ferrand*, membre de l'Institut de France, à Paris, 889. — Mme *Dufrénoy*, poëte, à Paris, 889.
Niccolini (J. B.). Discours, 453.
Nicolo-Poulo, C.—B., 800.

Noblesse. *Voy.* Idées.
Noisette. *Voy.* Jardinier.
NOMINATIONS ACADÉMIQUES : Le comte *Andreossi*, académicien libre de l'Académie des sciences de Paris, 271. — Le vicomte *Morel de Vindé*, membre de la section de botanique de la même académie, 271. — *Jaubert de Passa*, résidant à Perpignan, correspondant de l'Académie des sciences de Paris, 568. — *Casimir Delavigne*, membre de l'Académie française, 573. — *Thévenin*, membre de l'Académie des beaux-arts de Paris, 573. — *Mathieu de Dombasle*, de Nancy, correspondant de l'Académie des sciences de Paris, 870. — Le docteur *Boyer*, membre de la même académie, 870.
Nomotésie pénale, ou l'Art de faire les lois pénales, par J. Raffaelli, 754.
Normand père et fils, graveurs. *Voy.* Biet.
Norvins. *Voy.* Aignan.
Note sur la situation de l'Espagne, 190.
Notice sur le tableau de la fondation de la principauté d'Orange, 460.
NOUVELLE ORLÉANS. État sanitaire et agriculture, 239.
NOUVELLES SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES (IV) : Afrique, 241, 545, 847. — Allemagne, 252, 555, 855. — Amérique septentrionale, 239, 541, 839. — Amérique méridionale, 543, 842. — Danemarck, 251, 553, 854. — Égypte, 545. — Espagne, 261. — États-Unis, 239, 541, 839. — France, 262, 564, 863. — Grande-Bretagne, 242, 347, 848. — Grèce, 260, 561. — Haïti, 842. — Ile de Sainte-Hélène, 847. — Indes orientales, 241, 543. — Italie, 260, 559, 859. — Océanie, 544, 847. — Paris, 271, 567, 869. — Pays-Bas, 261, 563, 856. — Perse, 846. — Pologne, 852. — Russie, 245, 550, 849. — Suède, 250, 551, 853. — Suisse, 253, 557, 856.
NUMISMATIQUE, 104, 152.

O

Observaciones de G. T. sobre la ley de manumision del sobrano congreso de Colombia, 115.
Observations on national defense, 418.
OCÉANIE, 544, 847.
Ode sur l'Indépendance, par un Haïtien, 112.
Odes et poésies, par Feith, 157.
Odier (P. A.). Cours d'études sur l'administration militaire, 784.
Œri, lithographe allemand, 325.
ŒUVRES d'Adrien Sarrazin, 803.
— de l'abbé D. M. Colombo, 151.
— de Michel L'Hospital, A., 632.
— de Godefroi de Strasbourg, publiées par F. H. von der Hagen, 741.
— de Boileau Despréaux, avec un commentaire, par Saint-Surin, A., 95.
— de Florian, 196.
— d'Arnault, 198.
— COMPLÈTES de Bürger, publiées par Charles de Reinhard, 742.
—— de Palladio, 534, 817.
—— de J. J. Rousseau, 512, 801.
—— de Marie Joseph et d'André Chénier, 801.
—— de J. F. Ducis, 195.
—— de Jouy, 201.
—— de Ségur, A., 690.
— poétiques de J. Vandenvondel, 157.
Oiseau trompette, 547.
Olaüs, ou la Vengeance, tragédie nouvelle de Smits, représentée au théâtre royal de Bruxelles, 563.
Ollier (Ch.). *Voy.* Inesilla.
Ordonnance de l'électeur de Hesse

pour l'inspection des cadavres, 252.
Origine (De l') de l'écriture runique, par J. H. Bredsdorff, 131.
— et utilité de la fable, 800.
Orloff (Le comte). *Voy.* Fables russes.
Orphelin de Bethléem, tragédie, 582.
Oscar, prince royal de Suède, élu par l'Académie de Lund pour son chancelier, 250.
Ossemens fossiles. *Voy.* Cuvier.
Outkin, graveur russe, 327.
Ouvrages périodiques. *Voy.* Journaux.
—— (Indication des principaux) publiés en Allemagne, 744.
Owen (*Robert Dale*). *An outline of the system of education of New-Lanark*, 119.

P

Paganel (Camille). *Voy.* Théodora.
— C.—B., 777.
Palladio. Œuvres complètes. Nouvelle édition, par Chapuy et Beugnot, 534, 817.
Palloni (*Gaetano*). *Se la febbre gialla sia, o no, un contagio, ecc.*, 449.
Panorama géographique français, 477.
Papier monnaie en circulation aux États-Unis, 842.
Parabole (La) soumise à l'art, etc., par G. A. Bordier-Marcet, 472.
Paradoxes de Condillac. Discours sur la langue du raisonnement, par Laromiguière, 777.
Paris, 271, 501, 567, 774, 869.
— *Voy.* Dulaure.
— *Voy.* Lucas.
Pascalis (*F.*). *An exposition of the dangers of interment in cities*, 416.
Pastier, peintre sur porcelaine, 323.
Patin (H.), C.—A., 389.
Paul et Virginie, traduit en grec moderne, 837.
Pauquet. Gravure représentant Mme de la Vallière et Mme de Chemines au couvent de Chaillot, d'après Ducis, 534.
Pavillon chinois (Le), ou Contes et Opuscules de ma vieille tante, par Mme Louise ***, suivi de Maximes et Pensées, par Charles Pougens, 813.
Pays-Bas, 33, 153, 261, 468, 761, 860.
Peines légales (Théorie des), par J. Bentham, 837.
Peinture, 310. *Voy. aussi* Beaux-arts.
— sur porcelaine, 322.
— sur verre, 282.
Pèlerinage pour le jubilé de Rome, 860.
Pellet. Le réveil de la Grèce, 510.
Pénitent (Le) de Luxeuil, roman historique, par De Cluguy, 530.
Pensées de Louis XIV, ou Maximes de gouvernement, etc., 173.
Père (Le) et la Fille, 222.
Perfectionnement (Du) moral, ou de l'Éducation de soi-même, par Degérando, 490.
Perlet (Mlle), peintre sur porcelaine, 323.
Perméabilité du verre à l'eau, 548.
Péron. *Voy.* Voyage de découvertes.
Pérou, 38.
Perse, 846.
Pestalozzi. *Voy.* Institut.
Petit Neveu (Le) du père Aubry au paysan de la Vallée aux Loups, 812.
Peyron (*Amadeus*). *M. Tullii Ciceronis orationum pro Scauro, pro Tullio et in Claudium fragmenta inedita*, etc., 442.

Pfeffel (C. Th.). *Voy.* Lettres à Bettina.
Phénomène de végétation, 260.
PHILOLOGIE, 117, 131, 136, 137, 138, 396, 442, 509, 539, 751.
PHILOSOPHIE, 9, 134, 141, 749, 751, 775, 777.
— de Goëthe, ou Recueil de ses idées sur la vie, l'amour, etc., par Schutz, 135.
— Kantienne (Principes de la), par Thomas Wirgmann, 118.
— du droit (Élémens de la), par J. J. Haus, 762.
PHYSIOLOGIE, 6, 253, 468, 762.
— de l'homme, par N. P. Adelon, 161.
PHYSIQUE, 116, 267, 467, 472, 473, 548, 761.
— (Traité élémentaire de), par C. Despretz, 465.
— (La) mise au niveau des nouvelles découvertes, etc., par G. Raccagni, 145.
Picard. L'Exalté, traduit en allemand par Fréd. Gleich, 141.
Picot. Quatre ouvrages élémentaires pour l'enseignement de la langue grecque, 800.
Pictet de Rochemont. *Voy.* NÉCROLOGIE.
— *Voy.* Projet.
Pièces officielles relatives aux négociations du gouvernement français avec le gouvernement haïtien, 420.
Pindare. *Voy.* Borghi.
Places (Des), emplois et autorités administratives sous Théodoric, 441.
Plaidoyer de Me Dupin jeune pour M. Barba libraire, etc., 782.
Plates cryptogames du nord de la France, par J. B. H. J. Desmazières, 158.
Plazanet (A. J. B. de). Manuel du sapeur-pompier, 476.
Pluquet (Frédéric). Notice sur la vie et les écrits de Robert Wace, poëte normand du XIIe siècle, 193.
Plutarque moraliste, par de Propiac, 490.
Poëmes élégiaques de feu Joseph Treneuil, 808.
POÉSIE, 42, 112, 122, 157, 202, 208, 209, 210, 234, 269, 426, 435, 454, 516, 519, 520, 540, 760, 808, 811, 812, 892.
— DRAMATIQUE, 151, 212, 250, 252, 287, 563, 581, 582, 584, 879, 886.
— LATINE, 764.
— (Anciennes) et romances d'Espagne, traduites en anglais, par J. Bowring, 122.
— fugitives de Classen-Horn, 737.
— d'Antonio Mezzanotte, 759.
POLITIQUE, 78, 109, 111, 190, 191, 425, 438, 494, 504, 505, 506, 649, 727, 792, 794, 837.
POLOGNE, 852.
Pomone italienne, ou Traité des arbres fruitiers de l'Italie, par G. Gallesio, 144.
Pongerville, C.—N., 892.
Pons (P.). *Voy.* Roselina.
PONTS ET CHAUSSÉES, 848.
Pope. Publication prochaine d'un volume supplémentaire de sa correspondance, 848.
Population de la ville de New-York, 839.
— de la Suède proprement dite, la Finlande non comprise, 853.
— des états prussiens, 252.
— (Sur la) en France, M., 589.
PORTUGAL, 458, 786.
Pougens (Ch.). *Voy.* Archéologie française.
— *Voy.* Pavillon chipois.
Poussin (Nicolas). *Voy.* Lettres.
Pradier, sculpteur. Ses travaux à la dernière Exposition, 329.
Pradt (L'abbé de). La France, l'Émigration et les Colons, A., 78.
— Examen de l'exposé des motifs

de la loi relative à l'indemnité des émigrés, 505.
Preuves judiciaires. *V.* Bentham.
Primo. *Voy.* Chimie.
Principes de l'art de réchauffer et d'aérer les édifices publics, etc., par Th. Tredgold, 116.
Prisons, 67, 358, 853.
Prix décernés : par la Société des lettres, etc. de Metz, 825. — par la Société d'émulation de Cambrai, 827.
— proposés : par l'Académie des sciences de Besançon, 228. — par l'Institut des sciences, etc. de Bruxelles, 261. — par la Société d'amateurs des sciences, etc. de Lille, 267. — par la Société des sciences, etc. de Toulon, 270. — par l'Athénée des arts de Paris, 279. — par la Société des lettres, etc. de Metz, 825. — par l'Académie des Géorgophiles de Florence, 859.
Problèmes amusans d'astronomie et de sphère, 474.
Production (Sur la) des formes, par G. C. B. Surlingar, 762.
Progrès (Coup d'œil sur les) des connaissances humaines, en 1824, M., 1.
— (Revue des efforts et des) des peuples dans les vingt-cinq dernières années, M., 17.
— de la civilisation, 545, 843.
Projet de creuser une nouvelle rivière entre Londres et Arundel, 848.
— d'élever un monument à la mémoire de Pictet de Rochemont, mort à Genève, 858.
Propiac. *Voy.* Plutarque.
Publication prochaine d'un poëme anglais attribué à lord Porchester, 848.
—— d'une édition critique de tous les ouvrages historiques et fabuleux du moyen âge écrits en langue islandaise, 855.
Puccinelli. Essai de législation pénale, 757.

Q

Quarantaine (Observations sur la), par Charles Maclean, 723.
Questions proposées par la Société helvétique d'utilité publique, 558.
— proposées aux voyageurs et à toutes les personnes qui s'intéressent aux progrès de la géographie, 478.
Quintino (*Giulo di S.*). *Lezioni archeologiche*, 455.

R

Rabbe (Alphonse). Mémoires sur la Grèce, 494.
Racagni (*G.*) *Fisica in rigardo alle nuove scoperte*, *ecc.*, 145.
Raepsaet (J. J.). *Voy.* Analyse.
Raffaelli (*G.*). *Nomotesia penale*, 754.
Raggi, sculpteur. Hercule au moment où il tire de la mer le corps d'Icare, 330.
Rahbek (*K. L.*). *Erindringer af mit Liv*, 736.
— *Smaadigte*, etc., 737.
Rapport général sur les travaux du Conseil de salubrité pendant l'année 1823, 535.
— (Cinquième) de la Société des prisons de Londres, A., 358.
Rask. Spansk Sprog'aere, 735.
— Grammaire de la langue française, 854.
Rauch, sculpteur allemand, 330.
Ravichio de Peretsdorf. *Voy.* Decker.
Rebmann (André de). *Voy.* Nécrologie.
Réclamation de M. Hornemann au sujet d'un article de M. Sieber, inséré dans l'Isis, recueil littéraire publié à Iena, sur le

Jardin des Plantes de Paris, 553.
— de M. Ph. Scolari, au sujet d'un article inséré dans le XXIIIe volume de la Revue Encyclopédique, 560.
— de M. J. B. Say, au sujet du Cours d'Économie politique de M. Storch, 577.
— de M. Francœur, au sujet d'une note placée à la suite de l'analyse de l'Exposition du système du Monde, par Delaplace, 579.
Réclamations pour l'Église de France et pour la vérité, contre les ouvrages de M. le comte de Maistre, etc., par l'abbé Baston, 486.
Récompenses accordées par le Roi aux artistes, à l'occasion de la dernière Exposition publique de leurs ouvrages à Paris, 333.
Rectification d'une erreur, au sujet des Fleurs poétiques de M. Denne-Baron, par M. Delmasse, 863.
— d'une erreur, au sujet du nom de Dusaulx, 564.
— à l'égard de la fabrique d'horlogerie établie à Saint-Nicolas-d'Alihermont, 264.
Recueil Agronomique publié par la Société des sciences, etc. du département de Tarn-et-Garonne, 537.
— de Voyages et de Mémoires publiés par la Société de Géographie de Paris, 228.
— général des anciennes lois françaises, depuis l'an 420 jusqu'en 1789, par Jourdan, de Crusy et Isambert, 780.
— général des lois et arrêts concernant les émigrés, déportés, etc., par Tailliandier et Mongalvy, 491.
Réflexions sur l'indemnité due aux émigrés, 191.
Refus (Des) publics de sacremens et de sépulture, par Mauroy, 170.
Régnier, paysagiste, 319.
Reiffenberg (De), C.-B., 157, 460, 766.
Reinhard (Charles de). *Voy.* Bürger.
Relation de Madame, au Temple, 786.
Religion. *Voy.* Théologie.
Remboursement (Du) et de la Réduction des rentes sur l'État, par J. Ch. Bailleul, 796.
Rémusat (Mme la comtesse de). Essai sur l'éducation des femmes, 776.
Répertoire de la littérature ancienne et moderne, 3e et 4e livraisons, 193.
Réponse de Robert Lyall aux Observations sur son ouvrage intitulé : Caractère des Russes, etc., insérées dans le *Quarterly Review*, 726.
— de M. A. Van Solingen à M. Capuron, 153.
— à la Réclamation de M. Francœur, 580.
Repulse-Bay. *Voy.* Lyon.
Résumé des articles, classés par sciences, qui sont contenus dans les quatre volumes de la Revue Encyclopédique, publiés en 1824, M., 16.
Rétentions d'urine (Traité des), avec les moyens de guérison indiqués par Ducamp, traduit en allemand, 437.
Réveil (Le) de la Grèce, première Hellénide, par Pellet, 519.
— (Le) de la Grèce, poëme lyrique, dédié à M. Casimir Delavigne, par A. F. D., 208.
Révolution française, 109, 190, 499, 786.
— grecque, 787.
Revue Encyclopédique. Articles y relatifs 1, 16, 553, 560, 564, 579, 864.

— médicale française et étrangère, et Journal de clinique de l'Hôtel-Dieu et de la Charité de Paris, 537.
— de Westminster, 431.
— des efforts et des progrès des peuples dans les vingt-cinq dernières années, M., 17.
— des Opéras représentés au théâtre de l'Odéon, dans les derniers mois de l'année 1824, 284.
— des argumens qu'on oppose à l'intervention parlementaire, en ce qui concerne les nègres esclaves, 425.
— politique de l'Europe en 1825, 792.
Reynaud. Traité élémentaire de mathématiques, de physique et de chimie, 467.
Rhétorique. *Voy.* Blair.
Rhus. Sweae Rikets Historia, 128.
Ricardo le proscrit, traduit de l'anglais, 816.
Richard (T.), C. — B., 728.
Riffault. *Voy.* Accum.
Rivière Brisbane, dans la Nouvelle-Hollande, 544.
Robinson. Geschichte der Expedition des Generals X. Mina, 135.
Rolle (P. N.). Recherches sur le culte de Bacchus, A., 405.
Roman à vendre, ou les Deux Libraires, comédie de Bayard, 584.
Romans, 123, 213, 214, 215, 216, 218, 222, 223, 427, 429, 436, 437, 523, 524, 527, 530, 632, 537, 813, 814, 815, 816.
Romieu. *Voy.* Apollon II.
Roquette (De la). Bulletin de la Société de géographie, 829.
Rosaline de Vere, 429.
Rose (Mémoires de la), ou Recueil de lettres comprenant l'histoire botanique et poétique de cette fleur, 123.
Rosélina, ou Amour et Vengeance, par P. Pons, 223.
Rotvelsk Lexicon, *af Dorph*. 555, 735.
Rousseau (J. J.). Œuvres complètes, avec des éclaircissemens, etc., par P. R. Auguis, 512, 801.
Rozoir (Charles du). Éloge du pape Pie VI, 787.
Rumilly (Mme). Une distribution de prix. Tableau de genre de la dernière Exposition à Paris, 316.
Russie, 33, 126, 245, 550, 726, 731, 849.

S

Saddler, aréonaute anglais, mort en tombant de son ballon, 242.
Saint Chrysostome, ou la Voix de l'Église catholique, etc., par L. Van Ess, 133.
— Domingue (De), et de son indépendance, par Dagneaux, 111.
— Edme (B.). Dictionnaire de la Pénalité dans toutes les parties du monde connu, 177.
— Hilaire (Auguste de). Flore du Brésil méridional, 837.
— Surin. *Voy.* Boileau.
Salfi (F.). C.—B. 122, 152, 185, 455, 729, 754, 760. — N. 561.
Salm (Mme la princesse Constance de). Sur Girodet, 811.
Salômos (Dionysios). *Voy.* Dithyrambe.
Salvator Rosa. *Voy.* Satire.
Samson. La fête de Molière, comédie, 287.
Sandri Manuale di Veterinaria, 752.
Sanese (Crocchi). *Voy.* Gil-Blas.
Sarrazin (Adrien). Œuvres, 803.
Satire di Salvator Rosa, 122.
Say (J. B.). *Voy.* Réclamation.
Schinas (Michel). C.—M. 293.
— — *Voy.* Botsaris.
Schnetz. Saint Martin coupant son manteau pour en donner la moitié à un pauvre. Tableau de la

dernière exposition à Paris, 314.
Schnitzler (J. H.), C.—B. 140, 442, 742.
Schœl. Histoire de la littérature grecque, 508.
Schreiber (*A.*). *Teutschland und die Teutschen*, 739.
Schubert (*P. G.*). *De Romanorum Ædilibus*, 137.
Schweighaeuser. *Voy.* Antiquités de l'Alsace.
Science (De la) des finances, et du ministère de M. de Villèle, par Ganilh, A. 641.
SCIENCES MÉDICALES, 145, 153, 161, 437, 449, 461, 469, 543, 766, 875.
— MORALES ET POLITIQUES, 55, 170, 358, 483, 632, 775.
— PHYSIQUES, 5, 48, 158, 350, 462, 625, 751, 766.
Scolari (Ph.). *Voy.* Réclamation.
SCULPTURE, 327.
Ségur (Le comte de), C.—B. 530.
— — Œuvres, A. 690.
— (Le général). *Voy.* Soldat.
Sélande (Ile de). *Voy.* Junge.
Sept ans, roman danois de Kruse, 437.
Sermon prononcé à Stockholm, par l'évêque Wallin, 128.
Service (Sur le) napolitain, 445.
SERVIE, 22.
Silfverstolpe. *Voy.* NÉCROLOGIE.
Simons. Commentatio de aquæ vaporibus atmosphærâ contentis, 761.
Simons-Candeille (Mme). Lydie, ou les Mariages manqués, 815.
Sismondi (J. C. L. de). C.—M., 17; — B., 182.
Situation (Coup d'œil sur la) actuelle et les vrais intérêts de l'Église catholique, 484.
Skinner (*J. S.*). *The American Farmer*, 415.
Smits. *Voy.* Olaüs.
SOCIÉTÉS SAVANTES ET D'UTILITÉ PUBLIQUE :
— aux *Indes orientales :* Académie des sciences et arts de Batavia, 115. — Société des sciences et des arts de Batavia, 544.
— en *Angleterre :* Société géologique de Londres, 242.— Société des prisons de Londres, 358.
— en *Danemarck :* Société formée à Copenhague, pour répandre la connaissance de la physique expérimentale, 251.
— en *Allemagne :* Société d'antiquaires saxons nouvellement formée à Leipzig, 555.
— en *Suisse :* Société helvétique d'utilité publique de Lausanne, 558. — Société helvétique des sciences naturelles, 751.
— en *Italie :* Académie des Géorgophiles de Florence, 859.
— en *Grèce :* Société formée à Napoli de Romanie, sous le nom d'*Hétérie philanthropique*, 562.
— dans les *Pays-Bas :* Institut des sciences, etc., de Bruxelles, 261. — Société de littérature neerlandaise de Leyde, 764.
— en *France* (dans les départemens) : Académie des sciences et belles-lettres de Besançon, 228. — Société linnéenne de Bordeaux, 267. — Société d'amateurs des sciences, etc., de Lille, 267.— Société des sciences, etc., de Toulon, 270. — Société académique du département de la Loire-Inférieure, 565. — Société des lettres, sciences et arts de Metz, 822. — Société libre d'émulation de Rouen, 825. — Société d'émulation de Cambrai, 827.
— (*à Paris.*) Institut : Académie des sciences, 271, 567, 869; — Académie française, 273, 573; — Académie des beaux-arts, 573. — Société de géographie, 228, 829. — Société pour l'enseignement élémentaire, 273. — Société royale des bonnes-

lettres, 279. — Société Asiatique, 835. — Société médicale d'émulation, 874. — Société philanthropique en faveur des Grecs, 875.
Soldat (Un) à un soldat sur l'Histoire de la campagne de Russie, publiée par M. de Ségur, 787.
Somerville (*W. C.*). *Letters from Paris on the French revolution*, 109.
Soumet (Alexandre). Jeanne d'Arc, tragédie, 886.
Souvenirs du Musée des monumens français, par J. E. Biet, 533.
— de ma vie, par K. L. Rahbek, 736.
Squire (Thomas). Beautés et merveilles du ciel, 162.
Stassart, C.—B., 461, 763.
Statistique, 168, 182, 239, 252, 481, 549, 589, 760, 832, 839, 852, 853, 877, 879.
— (Données sur la) de la Podolie, 852.
Stäudlin (*Ch. Fr.*). *Geschichte der Moralphilosophie*, 134.
Stephen (*James*). *West Indian Pretension refuted, etc.*, 425.
Stunden der Andacht, 747.
Sucre des Indes orientales, ou Recherches sur les moyens d'en améliorer la qualité, 425.
Suède, 33, 127, 250, 551, 853.
Sueur-Merlin, C.—B., 170, 774.
Suisse, 33, 62, 141, 253, 444, 557, 747, 856.
Summer's Inquiry into the importance of the militia to a free commonwealth, 418.
Supplément au Bulletin des lois, année 1823, pag. 175.
Suringar (*G. C B.*). *Dissertatio medica de nisu formativo ejusque erroribus*, 762.
Swinden (J. H. van). *Voy.* Moll.
Syphilis (La), poëme latin de J. Fracastor, trad. en ital., 759.
Systema algarum adumbravit E. A. Agardh, 127.

T

Tableau de l'intérieur des prisons, par J.-F.-J. Ginouvier, A. 67.
— moral et politique de la Grèce, en 1824. M. 293.
Tableaux de fantaisie, par Georges Doering, 743.
— tirés du siècle des croisades, 439.
Taillandier (A.). C. — A. 55.
— *Voy.* Recueil.
Tardif, avocat. C. — A. 372.
Tarte. *Voy.* Vandervynckt.
Tasse (Le), ou Génie et Malheur, par L. M. Masse, 524.
Taylor's (*Richard*) *Philosophical magazine*, 730.
Télégraphes (Établissement de) en Égypte, 545.
Tell (Guillaume). *Voy.* Hisely.
Température, 541, 577.
Testament (L'ancien) grec de la version des Septante, etc., par L. Van Ess, 133.
Thé (Sophistication du), 548.
Théâtre comique italien de G.-C. Cosenza, 151.
Théâtres : — de Paris, 284, 581, 879. — de Stockholm, 250. — d'Allemagne, 556. —de Bruxelles, 563.
Thèmes grecs. *Voy.* Vaucher.
Théodora ou la Famille chrétienne, par Camille Paganel, 215.
Théodoric, conte, et autres poëmes, par Th. Campbell, 426
Théologie, Religion, Culte, etc., 128, 133, 423, 483, 484, 486, 487, 488, 539, 775, 776, 828.
Thévenin. *Voy.* Nominations académiques.
Thierry (J. P.). *Voy.* Nécrologie.

Thiollet. L'Art de lever les plans, etc. 769.
Thurmer, architecte à Munich, 327.
Tibulle (Dissertation sur la vie et les ouvrages de), par Philippe-Aimé de Golbéry, 539.
Tiech, sculpteur allemand, 330.
Tiedge (Ch. Aug.). Ch. Dorothea letzte Herzogin von Kurland, 441.
Tilloch's (Alex.) Philosophical magazin, 124.
Titania, ou le pays d'enchantement, par W. Gottschalck, traduit de l'allemand en danois par Mlle Élise Beyer, 436.
Toggia (F.). Veterinaria legale, ecc., 147.
Tombe de Napoléon à Sainte-Hélène, 847.
Tombeaux (Les) de Saint-Denis, 503.
Topfer (R.). Harangues politiques de Démosthène, 751.
TOPOGRAPHIE, 120, 231, 774.
Traduction (Sur une) inédite de l'Odyssée, en vers français, par feu M. Aignan, M. 42.
TRADUCTIONS : en *allemand :* de l'anglais, 135; — du danois, 140; — du français, 141, 437.
— en *anglais :* de l'espagnol, 122; — du français, 116, 416; — de l'italien, 416.
— en *danois :* de l'allemand, 436; du suédois, 737.
— en *français :* des langues anciennes classiques, 42, 510, 751; — de l'allemand, 143, 214, 486, 625, 771; — de l'anglais, 162, 183, 201, 213, 463, 474, 491, 787, 796, 816; — de l'espagnol, 786; — du grec moderne, 234; — du latin, 483; — du persan, 803; — du russe, 838; — du suédois, 854.
— en *grec moderne :* du français, 837.
— en *italien :* des langues anciennes classiques, 454, 759; — de l'anglais, 451, 837; — du français, 150, 449, 453, 837; — du russe, 838.
TRAITE DES NOIRS, 718, 843. *Voy. aussi* ESCLAVAGE.
Travaux hydrographiques en Corse, 262.
Tredgold (Th.). Principles of Warming public buildings, etc., 116.
Tremblement de terre aux Antilles, 542.
— — à Shiraz, 846.
Treneuil (Joseph). Poëmes élégiaques, 808.
Trente (La ville de). *Voy.* Barbacovi.
Trésor accumulé à Rangoun, capitale du Pégu, 241.
Trognon (A.). *Voy.* Manuscrits.
Turpin de Crissé, paysagiste, 318.

U

Ueber den Neapolitanischen Kriegsdienst, 445.
Ukert. *Voy.* Géographie.
Un mois à Venise. Recueil de vues pittoresques, dessinées par M. le comte de Forbin et M. Dejuinne, 821.
UNIVERSITÉ (Projet de fondation d'une) dans le voisinage de la ville d'York, 849.
— De Lund. Elle vient d'élire pour son chancelier le prince Oscar, 250.
— protestante de Vienne. L'empereur lui accorde 30 bourses annuelles, 555.
— de Leyde. Célébration de sa cinquième fête semi-séculaire, 860.
Urbain Grandier, par Hippolyte Bonnelier, 814.
Usurpation (De l') et de la Révolution, 190.

V

VACCINE. (Propagation de la) en Égypte, 546.
— Expérience faite à Watertown, aux États-Unis, 839.
VALACHIE, 22.
VALAIS. Principales dispositions prises par la haute diète dans sa dernière session, 557.
Vandenvondel (J.). Dichterlyke Werken, 157.
Vandervynckt. Histoire des troubles des Pays-Bas sous Philippe II : ouvrage corrigé et augmenté par J. Tarte, 458.
Van Ess (L.). Der heilige Chrysostomus, 133.
—*Vetus Testamentum juxta septuaginta interpretes*, 133.
— *Biblia sacra*, 134.
Van Hemert (Paulus). *Voy.* NÉCROLOGIE.
Vapeurs aqueuses (Sur les) contenues dans l'atmosphère, par Simons, 761.
Variations de la température, limites de la chaleur et des froids observés dans l'air et dans l'eau, 577.
Vaucher (Louis). Cours de thèmes grecs, 447.
Ventouillac (L. T.). Choix des classiques français, 121.
Verboekhoven, peintre flamand, 321.
Verhandelingen van de maatschappy der nederlandsche letterkunde te Leyde, 764.
Verneilh-Puiraseau. Histoire politique et statistique de l'Aquitaine, 182.
Vernet (Carle). La prise de Pampelune ; tableau de la dernière exposition à Paris, 315.
— Divers tableaux d'animaux, même exposition, 321.
Vers du comte Alex. Cappi, 760.
Vices (Sur les) de nos procédés industriels, par J. Muiron, 179.
VIE du général André Jackson, par J. H. Eaton, 719.
— d'Anne-Charlotte-Dorothée, dernière duchesse de Courlande, par C. A. Tiedge, 441.
Vilmorin. *Voy.* Jardinier.
Vin (Nouvelle manière de fabriquer le), par A. Bassi, 449.
Virgile. *Voy.* Eichhoff.
Visconti (Sigismond). *Voy.* Cartes cosmographiques.
Vocabulaire des mots anciens tombés en désuétude. *Voy.* Archéologie française, 396.
Voierie (Traité de la) rurale et urbaine, par Isambert, 492.
VOYAGE de découvertes aux Terres Australes, etc., rédigé par Péron, et continué par L. de Freycinet, 772.
— de quatre Anglais dans les États-Unis, 840.
— de La Fayette aux États-Unis, 841.
— en Tauride, fait en 1820, par Mouravief-Apostol, 126.
— pittoresque de la Grèce, par G. F. A. comte de Choiseul-Gouffier, 818.
Vues pittoresques de la cathédrale de Paris, 226.

W

Wace (Robert). *Voy.* Pluquet.
Wachler (Louis). Manuel de l'histoire de la littérature, 139.
Waldemar, nouvelle tragédie suédoise, 250.
Waldemar-le-Grand et ses braves, poëme épique danois, par B. S. Ingemann, 435.
Wallin. *Voy.* Sermon.
Warnhagen von Ense. Souvenirs biographiques, 135.
Watelet, paysagiste, 317.
Watson's (Richard) Religious instruction, 425.
Weitzel (J.). *Voy. Europa.*

Wendt. Abhandlung über Urinverhaltung, etc., 437.
Wild, peintre anglais, 319.
Willm (J.). Lettres à Bettina, 486.
Wirgmann (Thomas). Principes de la philosophie kantienne, etc., 118.
Witch Finder (The), by the author of Calthorpe, etc., 427.
Wolff (Odin). Greve Peder Griffenfelds Levnet, 129.

Z

Zambelli (B. V.). *Voy.* Bentham.

FIN DE LA TABLE.

SUPPLÉMENT AUX ERRATA DU TOME XXIV.

Page 758, ligne 27, *réchauffe*, lisez: *rehausse;* — p. 895, 1re ligne du Supplément aux Errata du tome XXIII, p. 4, lisez : 453.

ERRATA DU TOME XXV.

Page 61, ligne 9, 52e *année du règne d'Édouard III*, lisez : 52e *année du règne d'Henri III;* — p. *ibid*, l. 10, 25e *année du règne d'Élisabeth*, lisez : 25e *année du règne d'Édouard I;* — p. 125, l. 3, *remarquable*, lisez : *remarkable;* — p. 132, l. 18, *neuster*, lisez : *neusten;* — p. 143, l. 1re, *sentations*, lisez : *sensations;* — p. 144, l. 4, *Rome.*, substituez une virgule au point; — la pagination de la p. 177 manque; — p. 178, l. 16, *qu'elle renferme*, lisez : qu'il renferme; — p. 190, l. 34, *Boucher de M. Courson*, lisez : M. Boucher de Courson; — p. 192, en rattachant le *Cours de littérature hébraïque*, publié à Paris par M. Cahen, aux *Élémens de la grammaire hébraïque*, publiés à Genève par M. Cellerier, nous avons fait un rapprochement qui pourrait faire croire que ce dernier est Israélite; M. Cellérier appartient à l'Église réformée; — p. 201, l. 20, *la voir*, lisez : *le voir;* — p. 225, l. 4, *les ouvrage*, lisez : *les ouvrages*, p. 226; — l. 3, t. XIV, lisez : t. XXIV; — p. 233, l. 25, *Ræding*, lisez : *Radius;* — p. *ibid.*, l. 26, *uu*, lisez : *un;* — p. 234, *succdeeront*, lisez : *succèderont;* — p. 242, l. 4, *napals*, lisez : *nopals;* — p. 244, l. 5, *New-Wouth-Sales*, lisez : *New-South-Wales;* — p. 281, l. 7, *ce qui*, lisez : *et qui;* — p. *ibid.*, l. 27, 1789, lisez : 1790; — p. 286, l. 2, *comparaison*, lisez : *comparaison;* p. *ibid.*, l. 5, *voyelles intermédiaires*, lisez : *consonnes intermédiaires;* — p. 292, l. 24, Table des matières, *Pictet de Rochemond*, lisez : *Pictet de Rochemont;* — p. 306, l. 29, *l'exposi-*

tion, lisez : l'expédition ; — p. 325, l. 30, *exposées*, lisez : *exposés ;* — p. 392, l. 31, *vouée*, lisez : *voué ;* — p. 397, l. 19, *laissés*, lisez : *laissé ;* — p. 403, l. 6, *ont*, lisez : *a ;* — p. 417, l. 3e de la note 2e, mettez un point avant le mot *Muratori ;* — p. 425, l. 11, *Pretention*, lisez : *Pretension* ; — p. 452, titre courant, *livres français*, lisez : *livres étrangers ;* — p. *ibid.*, l. 23, *Francesco* 1er, supprimez l'apostrophe ; — p. 461, l. 13, *Cimbué*, lisez : *Cimabué ;* — p. 508, l. 22, *oubliée*, lisez : *oublié ;* — p. 535, l. 4, *Denis*, lisez : *Ducis ;* — p. 550, l. 8, *le commerce intérieur*, lisez : *le commerce extérieur ;* — p. 551, l. 13, *M. A.*, lisez : *M.-A. J. ;* — p. 559, l. 21, *député*, lisez : *ex-député ;* — p. 560, l. 28, t. XXXIII, lisez : t. XXIII ; — p. 577, avant-dernière ligne, *dressèrent*, lisez : *pressèrent ;* — p. 591, l. 11, *correspondans*, lisez : *correspondant ;* — p. 596, l. 25, *présente*, lisez : *présentent ;* — p. 597, dernière ligne, *l'affaiblissant*, lisez : *les affaiblissant ;* — p. 598, l. 1re, *le détruire*, lisez : *les détruire ;* — la page 633 est paginée par erreur 833 ; — p. 652, l. 11, *ce ne serait*, lisez : *ce ne seraient* ; — p. 690, l. 8, *qu'aucun un*, supprimez le mot *un ;* — p. 741, l. 26, *Gostfrid von stratsburg*, lisez : *Gottfried von Strassburg ;* — p. 773, l. 2, *ressorts*, lisez : *rapports ;* — p. 775, l. 10, dans cet ouvrage : supprimez la virgule ; — p. 796, l. 11, *Coupé*, lisez : *Coubé* ; — p. 801, avant-dernière ligne, *jenne*, lisez : *jeune* ; — p. 804, l. 13, *sous ce tissu*, lisez : *sous le tissu ;* — p. 838, l. 34, 13 *fr.* et 15 *fr.*, lisez : 15 *fr.* et 18 *fr.* — p. 855, l. 2, *irlandais*, lisez : *islandais*.

AVIS

CONCERNANT

LES TABLES QUINQUENNALES

DE LA REVUE ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

RÉPERTOIRE GÉNÉRAL *des Matières contenues dans les vingt premiers volumes de ce Recueil*, pour les cinq premières années de sa publication, 1819, 1820, 1821, 1822 et 1823, formant la PREMIÈRE SÉRIE. (Voy. *Rev. Enc.*, le n° 6 du *Bulletin Supplémentaire* des *Annonces Bibliographiques* annexé à notre cahier du mois de *Juin* 1823.)

Depuis que nous avons annoncé nos TABLES QUINQUENNALES, un très-petit nombre de personnes se sont fait inscrire pour les recevoir.

Ces *Tables* avaient d'abord été rédigées avec beaucoup de soin, mais sur une trop grande échelle. La surabondance des noms et des choses qui s'y trouvaient mentionnés, en aurait fait un ouvrage de deux forts volumes in-8°, trop disproportionné avec le nombre de volumes dont elles doivent renfermer la substance, et d'un prix nécessairement beaucoup plus élevé que celui qui avait été annoncé. Il a donc fallu recommencer tout le travail, et refaire les tables d'après un nouveau plan qui les réduit de moitié, en supprimant beaucoup de détails, peut-être superflus, et de noms propres cités dans notre recueil; mais sans que l'on ait rien retranché de ce qui est essentiel pour faciliter les recherches véritablement utiles.

Dans cet état de choses, nos Tables quinquennales formeront encore *un volume in-8° d'environ* 900 *pages*, qui ne pourra

être maintenu au prix de 6 fr., excepté pour ceux qui ont payé jusqu'ici. Le prix reste désormais fixé à *dix francs* pour les abonnés de la Revue Encyclopédique et pour ceux qui auront souscrit d'avance, mais sans être tenus à aucun versement anticipé du montant de leur souscription, et à 12 fr. pour les non-souscripteurs. L'ouvrage ne sera livré à l'impression qu'autant que l'on aura le nombre de souscripteurs nécessaire pour couvrir les frais. Les *Tables des articles* (*mensuelles*), placées à la fin de chacun de nos cahiers, et les *Tables des matières* (*trimestrielles*), qui terminent chacun de nos volumes, ayant suffi jusqu'ici pour les besoins les plus urgens, le retard qu'éprouve la publication des *Tables quinquennales*, présente peu d'inconvéniens.

Nous avons désiré, d'ailleurs, en faire un ouvrage, assez complet dans son genre, qui pût tenir lieu des vingt premiers volumes pour ceux qui ne les auraient point en leur possession, et qui pût offrir un guide sûr et commode à ceux qui, possédant ces vingt volumes, voudront y rechercher, soit les progrès successifs des différentes nations dans la civilisation, soit les principaux faits scientifiques et littéraires, les ouvrages et les travaux qui caractérisent les acquisitions nouvelles et importantes qu'ont faites les différentes parties des connaissances humaines.

Les personnes qui, d'après cet exposé, voudront souscrire pour les TABLES QUINQUENNALES, dont la rédaction réduite est terminée, sont invitées à se faire inscrire, d'*ici au* 1er *août prochain*, au plus tard, *sans aucune avance de fonds*, à notre *bureau central*, RUE D'ENFER-SAINT-MICHEL, n° 18, pour un ou plusieurs exemplaires de ces *tables*, au prix de *dix francs* par exemplaire; afin que nous puissions déterminer le nombre d'exemplaires à faire tirer, en raison des demandes définitives qui nous auront été adressées.

FIN DU TOME XXV.